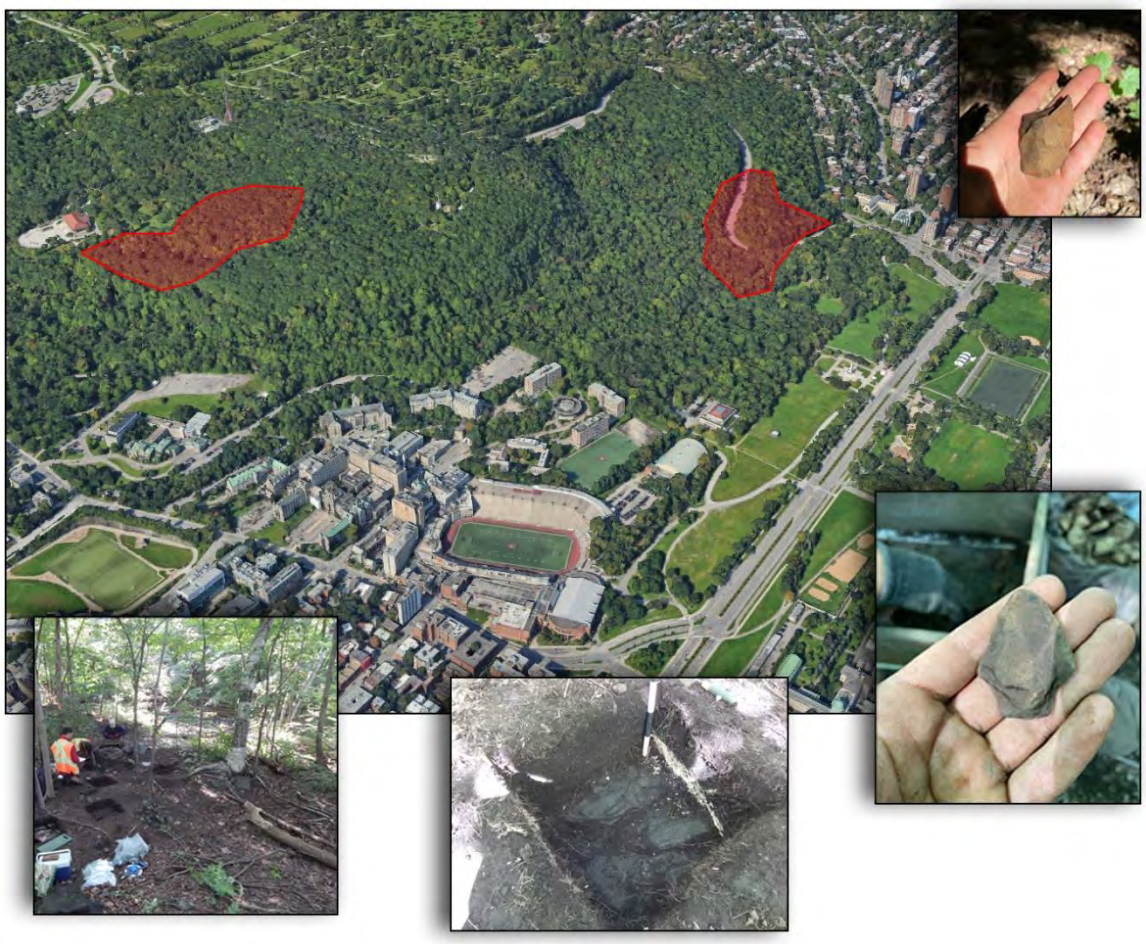
Montréal

REVÉGÉTALISATION DE SENTIERS INFORMELS INDÉSIRABLES DANS LE PARC DU MONT-ROYAL, PHASE 3

Inventaire archéologique, site patrimonial déclaré du Mont-Royal, été et automne 2023 (BjFj-97, MTL23-25-05 et MTL23-25-08)

Contrat nº 1517794, mandat 14



Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

PRÉLIMINAIRE

Avril 2025

Montréal

REVÉGÉTALISATION DE SENTIERS INFORMELS INDÉSIRABLES DANS LE PARC DU MONT-ROYAL, PHASE 3

Inventaire archéologique, site patrimonial déclaré du Mont-Royal, été et automne 2023 (BjFj-97, MTL23-25-05 et MTL23-25-08)

Contrat nº 1517794, mandat 14

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

PRÉLIMINAIRE

850-1047-14

RÉSUMÉ

Le Service des Grands Parcs, du Mont-Royal et des Sports (SGPMRS) de la Ville de Montréal met en oeuvre un projet de revégétalisation de sentiers informels qui vise la préservation des milieux naturels. Ce projet se décline en trois phases de réalisation réparties sur trois années, de 2021 à 2023. Le rapport d'interventions archéologiques traite des résultats obtenus lors de l'ultime phase de ce projet réalisée en 2023. Deux secteurs distants du parc du Mont-Royal sont concernés : le flanc est de la colline à la Croix et son sommet. Treize (13) zones de plantation couvrant une superficie totale évaluée à 64 600 m^2 (6,46 ha) ont été circonscrites pour ces deux secteurs. Les zones de plantation du flanc est de la colline à la Croix sont disséminées, pour la majorité d'entre elles, dans le site de la Carrière (BjFj-97) et débordent hors de son périmètre sur les côtés ouest et sud-est. Du côté ouest, ce sont d'anciennes terres ayant appartenue à John Gray au cours du XIX^{e} siècle et qui ont été intégrées dans le cimetière Mont-Royal pour finalement être incorporées dans le parc du Mont-Royal au début des années 1960. Du côté sud-est ce sont d'anciens lots qui ont été acquis par Benjamin Hall au début des années 1830 et qui, par la suite, ont été incorporée dans le parc du Mont-Royal au moment de sa création au milieu des années 1870. Le secteur du sommet occupe le versant sud - sud-est de la colline à la Croix, confiné par le belvédère Kondiaronk, les installations des tours de télécommunication, la Croix du Mont-Royal et le rebord de l'escarpement. Cette surface a été valorisée à partir de la création du parc du Mont-Royal. Un total de 430 sondages a été creusé dans l'ensemble des zones de plantation investiguées soit 283 sondages réparties sur le flanc est (BjFj-97 et MTL23-25-05) et 147 sondages au sommet (MTL23-25-08).

Flanc est de la colline à la Croix

Un total de 283 sondages a donc été ouverts sur le flanc est de la colline à la Croix dont 253 répartis au sein du site BjFj-97 et 30 autres dispersés hors limite sur les côtés ouest et sud-est (MTL23-25-05). Les sondages implantés dans le site BjFj-97 ont permis d'investiguer des surfaces jusqu'alors peu, ou pas, explorées lors des interventions archéologiques réalisées antérieurement entre 1997 et 2022. Ainsi 138 des 253 sondages ouverts ont livré des témoins exclusivement de nature lithique et presque tous en cornéenne et dont le nombre s'élèvent à près de 34 800 éléments. À des fins de comparaisons, la quantité de témoins lithiques récupérés entre 1997 et 2022 atteint près de 15 000 artéfacts. L'assemblage est principalement composé de produits de débitage (éclats et déchets de taille) et ne contient qu'environ 215 outils lesquels comprennent des géofacts employés comme percuteurs, des produits inachevés résultant des activités de taille réalisés sur place (ébauches, préformes et bifaces), des outils ad hoc (éclats retouchés et utilisés) et de rares outils achevés (perçoirs, coches et grattoir). Une exception notable à cet ensemble d'outils, il s'agit d'une pointe de projectile à pédoncule apparentée au type Snook Kill que l'on associe à la période chrono-culturelle de l'Archaïque post-laurentien (4 200 à 3 000 ans AA).

En outre, l'intervention archéologique a été bonifiée par de la taille expérimentale effectuée dans les locaux d'Arkéos à partir d'un bloc de cornéenne prélevé dans les débris constituant la fondation de la chaussée Camillien-Houde. Le but de l'exercice visait, entre autres, à mieux comprendre le comportement du matériau.

Les composantes eurocanadiennes mises au jour au site BjFj-97 comprennent, entre autres, un coin de fendage en métal ferreux récupéré à la base d'un affleurement de cornéenne. Cette découverte témoigne d'activités d'extraction de la pierre entreprises dans les limites de l'ancienne propriété détenue par John Myers (début des années 1860). Les autres éléments rencontrés sont associés au cimetière Mont-Royal (clôture de propriété) et de facture récente daté du XX^{e} siècle.

Sommet de la colline à la Croix

Un total de 147 sondages a été implanté sur le versant sud –sud-est du sommet de la colline à la Croix (MTL23-25-08). L'intervention archéologique n'a pas mené à la découverte de ressources archéologiques autochtones, plutôt à des éléments associés aux aménagements du parc du Mont-Royal à l'exception d'un éclat de pierre à fusil qui témoigne d'un épisode antérieur à l'ouverture du parc public. Les éléments d'aménagements mis au jour concernent des remblais associés à d'anciens chemins et à des travaux d'entretien des milieux forestiers. L'un des emplacements investigués a livré un revêtement de surface et un assemblage d'artéfacts qui pourraient être associés à un ancien pavillon construit au milieu des années 1880 et démantelé à la fin des années 1900. En revanche, aucun vestige n'a été dégagé et ne permettant donc pas de cerner son emplacement précis.

Recommandations

Les interventions archéologiques réalisées dans le cadre de la troisième phase du projet de revégétalisation de sentiers ont permis d'identifier les secteurs sensibles et de mettre en place les mesures de mitigation appropriées, plus spécifiquement au site BjFj-97 en lien avec l'aire d'acquisition de la cornéenne et de sa mise en forme. Concernant le site BjFj-97, il est préconisé de poursuivre l'investigation des surfaces inexplorées logeant sur les côtés nord et nord-ouest de sorte à circonscrire l'étendue de la vaste aire d'acquisition de la cornéenne et de sa mise en forme. Quant aux ressources archéologiques du site BjFj-97 nouvellement mises au jour et déjà connues, elles devront faire l'objet d'un accompagnement archéologique dans l'éventualité que leur intégrité soient compromises dans le cadre de futurs travaux d'aménagement à entreprendre. Concernant le sommet de la colline à la Croix, il est souhaitable de poursuivre la caractérisation du secteur abritant l'ancien pavillon du parc du Mont-Royal construit au milieu des années 1880.

Table des matières

RÉSUMÉ .....
LISTE DES FIGURES .....
LISTE DES PHOTOGRAPHIES .....
LISTE DES TABLEAUX .....
LISTE DES PARTICIPANTS .....
1. MISE EN CONTEXTE DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE 1
1.1 Mandat, secteur d'intervention et potentiel archéologique 1
1.2 Enregistrement des données 3
1.3 Objectifs poursuivis, déroulement de l'intervention et stratégie d'analyse de la composante lithique 4
1.4 Contenu du rapport 9
2. BILAN DES CONNAISSANCES ET POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE 10
2.1 Environnement ancien 10
2.2 Occupation autochtone ancienne 12
2.2.1. L'Archaïque 12
2.2.2. Le Sylvicole 13
2.3 Occupation eurocanadienne 17
2.4 Interventions archéologiques antérieures 26
2.5 Potentiel archéologique des secteurs d'intervention 33
3. RÉSULTATS 34
3.1 Flanc est de la colline à la Croix (BjFj-97 et MTL23-25-05) 34
3.1.1 Observations sur l'environnement du secteur d'intervention précédent la création du parc du Mont-Royal 41
3.1.2 Composante autochtone ancienne (BjFj-97) 43
3.1.3 Composante eurocanadienne (BjFj-97) 83
3.1.4 Composante eurocanadienne (MTL23-25-05) 88
3.2 Sommet de la colline à la Croix (MTL23-25-08) 91
3.2.1 Observations sur l'environnement du secteur d'intervention précédent la création du parc du Mont-Royal 96
3.2.2 Composante eurocanadienne (MTL23-25-08) 97
4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 105
4.1 Aire d'intervention du flanc est de la colline à la Croix 105
4.2 Aire d'intervention près du sommet de la colline à la Croix 108
MÉDIAGRAPHIE 110
Annexe 1 .....
Annexe 2 .....
Annexe 3 .....
Annexe 4 .....
Annexe 5 .....

Annexe 6 .....
Annexe 7 .....

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Projet de revégétalisation de sentiers informels dans le parc du Mont-Royal, phases 2021 à 2023. Le plan est orienté selon nord géographique.

Figure 2 Secteurs et zones de travaux arboricoles sur le flanc est de la colline à la Croix, phase 3 du projet de revégétalisation de sentiers informels du parc du Mont-Royal. Le plan est orienté selon le nord géographique.

Figure 3 Secteur et zones de travaux arboricoles sur le sommet du parc du Mont-Royal, phase 3 du projet de revégétalisation de sentiers informels du parc du Mont-Royal. Le plan est orienté selon nord géographique.

Figure 4 Localisation des aires investiguées sur le flanc est de la colline à la Croix, phase 3 du projet de revégétalisation de sentiers informels du parc du Mont-Royal. Le plan est orienté selon nord géographique.

Figure 5 Localisation de l'aire investiguée sur le sommet du parc du Mont-Royal, phase 3 du projet de revégétalisation de sentiers informels du parc du Mont-Royal. Le plan est orienté selon nord géographique.

Figure 6 Topographie actuelle des collines d'Outremont, à la Croix et de la butte de l'Abri, massif du mont Royal. Le plan est orienté selon nord géographique.

Figure 7 Courbe d'émersion de la vallée laurentienne (tirée de Lamarche, 2005 et MacPherson, 1966 et 1967 ; actualisée par P. J. H. Richard, 2017, communication personnelle)

Figure 8 Topographie actuelle et hydrographie ancienne et actuelle du mont Royal. Le plan est orienté selon le nord géographique.

Figure 9 Sites archéologiques à composantes autochtones et lieux d'inhumations autochtones, secteur du mont Royal. Le plan est orienté selon le nord géographique.

Figure 10 Sites archéologiques à composantes autochtones et lieux d'inhumations autochtones, bassin intérieur du massif du mont Royal aux abords de l'ancien ruisseau Notre-Dame-des-Neiges. Le plan est orienté selon le nord géographique.

Figure 11 Sites archéologiques à composantes autochtones et lieux d'inhumations autochtones, versant nord de la colline à la Croix. Le plan est orienté selon le nord géographique.

Figure 12 Sites archéologiques à composantes autochtones et lieux d'inhumation autochtone, versant sud-est de la colline à la Croix. Le plan est orienté selon le nord géographique.

Figure 13 Secteur du sommet - superposition du Plan des lots de l'île de Montréal indiquant également le nom des côtes, réalisé après 1860 (archives de la Ville de Montréal, P501-S3-D014) sur la trame actuelle. Le chiffre 646 indique le numéro de lot selon les informations fournies dans l'étude portant sur le territoire de la côte Placide (Caron, 2017b : 15). Le plan est orienté selon le nord arbitraire montréalais.

Figure 14 Secteur du sommet - superposition du *Plan de la ville et cité de Montréal*, de Louis Charland, 1801 (BAnQ, G3454 M65 1801 C4) sur la trame actuelle. Le plan est orienté selon le nord arbitraire montréalais.

Figure 15 Secteur du sommet - superposition du Plan of properties on Mountain, de Henri-Maurice Perrault, vers 1855 (BAnQ, notice

06M_CA601S53SS1P1326) sur la trame actuelle. Le plan est orienté parallèlement au boulevard Saint-Laurent.

Figure 16 Secteur du sommet - superposition du Contour Plan of Mount Royal Park, de John William Picton, vers 1875-1878 (copie fournie par Mme Denise Caron) sur la trame actuelle. Le plan est orienté selon le nord arbitraire montréalais.

Figure 17 Secteur du flanc est – superposition du plan de la division de Sainte-Catherine et de la descente à la ville, de Louis Charland, avril 1800(BAnQ, notice 06M_E2S1D32 200) sur la trame actuelle. Le plan est orienté parallèlement au boulevard Saint-Laurent.

Figure 18 Secteur du flanc est - superposition du Plan of properties on Mountain, de Henri-Maurice Perrault, vers 1855 (BAnQ, notice 06M_CA601S53SS1P1326) sur la trame actuelle. Le plan est orienté parallèlement au boulevard Saint-Laurent.

Figure 19 Secteur du flanc est – superposition du Plan figuratif d'une propriété située à la Côte des Neiges et à la Côte Sainte Catherine appartenant aux héritiers John Gray Écuier, de John Ostell, 1837 (BAnQ, notice 06M_CA601S075SS3D9) sur la trame actuelle. Le plan est orienté parallèlement au boulevard Saint-Laurent.

Figure 20 Secteur du flanc est - *Contoured plan of Montreal and its environs, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-1869*, de Honorius Sisson Sitwell, 1871 (BAnQ, notice 321499) sur la trame actuelle. Le plan est orienté parallèlement au boulevard Saint-Laurent.

Figure 21 Montage comportant la superposition du *Plan of Mount Royal Park, Montreal*, de Henry W. Hopkins, 1879 (BAnQ, notice 174244 06) à sur la trame actuelle et le *Mount Royal Design Map*, de Frederick Law Olmsted, 1877, dans le coin supérieur droit. Le plan est orienté selon le nord arbitraire montréalais. On s'aperçoit que le plan de Hopkins reproduit l'ensemble des éléments illustrés sur le plan d'aménagement d'Olmsted.

Figure 22 Superposition du *Contour Plan of Mount Royal Park*, de John William Picton, vers 1875-1878 (fourni par Denise Caron, archives de la Ville de Montréal) sur la trame actuelle. Le plan est orienté selon le nord arbitraire montréalais.

Figure 23 Superposition du *Contour plan of Montreal Park, Montreal*, de Charles E. Goad, 1890 (BAnQ, notice 174398 21) sur la trame actuelle. Le plan est orienté selon le nord arbitraire montréalais.

Figure 24 Superposition du *Topographical Map of the Mount-Royal*, de A. de Grandpré, 1898 (archives de la Ville de Montréal, VM44-4-2-7_01-gf23-023op) sur la trame actuelle. Le plan est orienté selon le nord arbitraire montréalais.

Figure 25 *General View McGill College, Montreal*, par William Notman, 1885 (musée McCord-Stewart, v1458)

Figure 26 Superposition du Plan du parc du Mont-Royal, des travaux publics de la Cité de Montréal, 1941 (archives de la Ville de Montréal, VM44-4-2-3 02-gf50-0050op) sur la trame actuelle. Le plan est orienté selon le nord montréalais.

Figure 27 Superposition des photographies aériennes de 1947-49 (archives de la Ville de Montréal, VM97-3 7P11-34) et de 1962 (archives de la Ville de Montréal, VM97-3 04 410) sur la trame actuelle. Les photos sont orientées selon le nord montréalais.

Figure 28 Parcelles de terrain transférées entre propriétaires au cours de la période de 1874 à 1962 (source : feuillet 20B, volume 1 du livre des propriétés de la Ville de Montréal). Le plan est orienté selon le nord montréalais.

Figure 29 Interventions archéologiques 1997, site BjFj-97. Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 30 Interventions archéologiques 1997 -2014, site BjFj-97. Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 31 Interventions archéologiques 2021 – 2022, flanc est du parc du Mont-Royal. Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 32 Interventions archéologiques 2005 -2022, sommet du parc du Mont-Royal. Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 33 Sondages renfermant des témoins autochtones, flanc est de la colline à la Croix. Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 34 Sondages renfermant des témoins eurocanadiens, flanc est de la colline à la Croix. Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 35 Caractérisation topographique actuelle (source : données LiDAR du MRnF, Google Earth et levée effectuée au terrain lors des interventions archéologiques réalisées en 2022 et 2023). Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 36 Superposition du plan de Rielle de 1865 sur la trame actuelle. Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 37 Superposition du plan de Sitwell de 1871 sur la trame actuelle. Photo insérée dans le coin supérieur droit : zone 3.01 – paroi du litage de pierre – vue vers le sud-ouest (MTL23-25-05-N1-48) Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 38 Superposition du plan de Picton de v.1876 sur la trame actuelle. Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 39 Reconstitution théorique des anciens lits d'écoulement potentiels réalisée sur le plan de Picton de v.1876. Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 40 Caractérisation environnementale des surfaces de terrain renfermant des composantes autochtones, BjFj-97. Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 41 Répartition spatiale des témoins lithiques du côté nord de la voie Camillien-Houde – Nombre total de témoins lithiques par sondages positifs. Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 42 Répartition spatiale des témoins lithiques du côté sud de la voie Camillien-Houde – Nombre total de témoins lithiques par sondages positifs. Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 43 Répartition spatiale des témoins lithiques du côté nord de la voie Camillien-Houde – Nombre total d'éléments de débitage par sondages positifs. Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 44 Répartition spatiale des témoins lithiques du côté sud de la voie Camillien-Houde – Nombre total d'éléments de débitage par sondages positifs. Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 45 Répartition spatiale des témoins lithiques du côté nord de la voie Camillien-Houde – Nombre total d'outils résultants des activités de taille in situ (préformes, ébauches et bifaces) par sondages positifs. Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 46 Répartition spatiale des témoins lithiques du côté sud de la voie Camillien-Houde – Nombre total d'outils résultants des activités de taille in situ (préformes, ébauches et bifaces) par sondages positifs. Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 47 Répartition spatiale des témoins lithiques du côté nord de la voie Camillien-Houde – Nombre total de percuteurs par sondages positifs. Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 48 Répartition spatiale des témoins lithiques du côté sud de la voie Camillien-Houde – Nombre total de percuteurs par sondages positifs.

Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 49 Éléments de débitage classés selon leurs technotypes : 1- décorticage et réduction initiale; 2- réduction initiale; 3-réduction bifaciale; 4- amincissement; 5-finition.
Figure 50 Sous-secteur du cours d'eau – Répartition des témoins lithiques. Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 51 Sous-secteur de la pointe de projectile – Répartition des témoins lithiques. Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 52 Sous-secteur de l'affleurement de cornéenne – Répartition des témoins lithiques. Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 53 Répartition spatiale des témoins autochtones mis au jour entre 1997 et 2023, site BjFj-97 – côté nord de la voie Camillien-Houde. Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 54 Répartition spatiale des témoins autochtones mis au jour entre 1997 et 2023, site BjFj-97 – côté sud de la voie Camillien-Houde. Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 55 Concentrations des témoins autochtones, site BjFj-97. Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 56 Potentiel archéologique résiduel, site BjFj-97. Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 57 Répartition spatiale des sondages renfermant des témoins eurocanadiens. Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 58 Superposition de la photographie aérienne de 1947-1949 sur la trame des éléments archéologiques. Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 59 Coin de fendage en métal ferreux, sondage 23P, site BjFj-97. Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 60 Superposition du plan de Sitwell de 1871 sur le lieu d'extraction de la pierre (sondage 23P, BjFj-97). Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 61 Superposition de la photographie aérienne de 1947-1949 sur les éléments archéologiques de la structure 1 – clôture de propriété du cimetière Mont-Royal, site BjFj-97. Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 62 Superposition de la photographie aérienne de 1947-1949 sur les vestiges St-2, -3 et -4 – borne de propriété, site BjFj-97. Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 63 Emplacement approximatif du terrain de tennis aménagé sur la propriété de la villa Roy, site BjFj-97. Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 64 Localisation des remblais associés à la construction de la voie Camillien-Houde, site BjFj-97. Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 65 Répartition spatiale des sondages, MTL23-25-05. Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 66 Superposition du plan de Hopkins de 1879 sur la trame archéologique, MTL23-25-05. Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 67 Répartition spatiale des sondages, MTL23-25-08 – côté sud du secteur d'intervention - zones de plantation 1.01, 1.02 et 1.03. Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 68 Répartition spatiale des sondages, MTL23-25-08 – au milieu du secteur d'intervention - zones de plantation 1.01, 1.03 et 1.05. Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 69 Répartition spatiale des sondages, MTL23-25-08 – côté nord du secteur d'intervention - zones de plantation 1.05 et 1.06. Le plan est

orienté selon le nord géographique.
Figure 70 Superposition du plan de Sitwell de 1871 sur la trame du secteur d'intervention du sommet de la colline à la Croix. Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 71 Superposition du plan de Picton de v.1875-1878 sur la trame du secteur d'intervention du sommet de la colline à la Croix. Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 72 Localisation du sondage 5B, MTL23-25-08 – zone de plantation 1.05 - éclat de pierre à fusil. Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 73 Composantes du mécanisme de la platine à silex (source : Le musée de la pierre à fusil, https://lucaylemale.fr/tourisme/a-visiter/le-muse-de-la-pierre-a-fusil/)
Figure 74 Localisation des sondages 5X à 5Z, 6A à 6K, 6W à 6Z et 7A, MTL23-25-08 – zone de plantation 1.03 – desserte d'un pavillon du dernier quart du XIX^{e} siècle. Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 75 Potentiel archéologique résiduel – secteur du pavillon du dernier quart du XIX^{e} siècle. Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 76 Localisation des sondages 6L à 6V, MTL23-25-08 – zone de plantation 1.02 – chemin de circulation du XX^{e} siècle et photographie aérienne de 1964 (VM94-B12-035). Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 77 Localisation des sondages 2N à 2Z, 3A à 3Z, 4A à 4F, 4H à 4N, 4Q à 4Z, 5A à 5U et 7B à 7E, MTL23-25-08 - zones de plantation 1.05 et 1.06 – remblais modernes du XX^{e} siècle. Le plan est orienté selon le nord géographique.
Figure 78 Délimitation proposée du site BjFj-97. Le plan est orienté selon le nord géographique.

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1	Sous-secteur du cours d'eau – aire inventoriée du côté est – vue vers le sud-ouest (BjFj-97-23-N1-351)
Photo 2	Sous-secteur du cours d'eau – aire inventoriée du côté ouest – vue vers le nord-est (BjFj-97-23-N1-385)
Photo 3	Sous-secteur de la pointe de projectile – aire inventoriée – vue vers le nord-ouest (BjFj-97-23-N2-336)
Photo 4	Sous-secteur de l'affleurement de cornéenne - état des lieux après le retrait du couvert végétal – vue vers le sud-est (BjFj-97-23-N2-444)
Photo 5	Sous-secteur de l'affleurement de cornéenne – surface du socle roche sous la matrice du sol – vue vers l'est (BjFj-97-23-N1-362)
Photo 6	Négatifs d'enlèvements observés en paroi d'un affleurement de cornéenne – vues vers le sud-ouest (BjFj-97-23-N1-313, 318 et 319)
Photo 7	Sondage 23P, paroi ouest – vue vers l'ouest (BjFj-97-23-N1-358) et coin de fendage
Photo 8	Structure 1 – poteau de la clôture de propriété (BjFj-97-23-N1-240)
Photo 9	État des lieux – zone de plantation 3.02, sondages 1P et 1M – vue vers le sud-ouest (MTL23-25-05-N1-25)
Photo 10	État des lieux – zone de plantation 3.02, sondage 1R – vue vers le nord-est (MTL23-25-05-N1-40)
Photo 11	Affleurement de cornéenne – zone de plantation 1.01 – vue vers le sud-est (MTL23-25-08-N1-5)
Photo 12	État des lieux – zone de plantation 1.03, sondages 6B et 6E–vue vers le nord-ouest (MTL23-25-08-N1-189)
Photo 13	État des lieux – zone de plantation 1.02, sondages 6N et 6T – vue vers le sud-ouest (MTL23-25-08-N1-232)
Photo 14	Zone plantation 1.05 - sondage 5B, parois sud et ouest – vue vers le sud-ouest (MTL23-25-08-N1-169) et variétés de coquilles présentes dans le remblai

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Caractéristiques des aires investiguées dans les secteurs du flanc est et du sommet de la colline à la Croix

Tableau 2 Grille d'échantillonnage employée pour la réalisation de l'analyse des produits de débitage lithiques, secteur du flanc est, site BjFj-97

Tableau 3 Contenu des sondages ouverts sur le flanc est de la colline à la Croix (BjFj-97 et MTL23-25-05)

Tableau 4 Nombre et catégorie d'éléments lithiques par sondages positifs, site BjFj-97

Tableau 5 Répartition des témoins lithiques en cornéenne selon les sous-variétés identifiées

Tableau 6 Caractérisation du type de talon identifié sur les éclats analysés

Tableau 7 Superficie des éclats intègres par matériaux

Tableau 8 Répartition des éclats selon leur caractérisation par techno-type

Tableau 9 Répartition des outils par sondages

Tableau 10 Répartition des outils selon leurs sous-variétés de cornéenne

Tableau 11 Contenu des sondages creusés dans le sous-secteur du cours d'eau

Tableau 12 Sondages implantés sur la rive ouest du cours d'eau - répartition des éléments lithiques selon les sous-variétés de cornéenne

Tableau 13 Sondages implantés sur la rive est du cours d'eau - répartition des éléments lithiques selon les sous-variétés de cornéenne

Tableau 14 Sous-secteur du cours d'eau, effectif d'éclats selon leur diagnostic technologique

Tableau 15 Sous-secteur de la pointe de projectile, répartition et nature des outils amassés

Tableau 16 Sous-secteur de la pointe de projectile, effectif d'éclats selon leur diagnostic technologique

Tableau 17 Sous-secteur de l'affleurement de cornéenne, caractérisation de l'assemblage lithique analysé

Tableau 18 Sous-secteur de l'affleurement de cornéenne, effectif d'éclats selon leur diagnostic typologique

Tableau 19 Contenu des sondages ouverts sur la partie sommitale de la colline à la Croix (MTL23-25-08)

LISTE DES PARTICIPANTS

VILLE DE MONTRÉAL

Félix Parent-Sirard	Architecte paysagiste, Division des grands parcs métropolitains – Parc du Mont-Royal, Direction de l'aménagement des parcs et des espaces publics, Services des grands parcs, du Mont-Royal et des sports
Émilie Desrosiers	Archéologue, conseillère en aménagement, Division du patrimoine, Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire, Service de l'urbanisme et de la mobilité

ARKÉOS

David Tessier	Archéologue coordonnateur
Pascal Brisebois	Archéologue chargé de projet et rédacteur du rapport
Mathis Arthur	Archéologue assistant, spécialiste analyste de l'assemblage lithique autochtone et rédacteur du point 3.1.2 et des annexes 4 et 5
Manek Kolhatkar	Archéologue de terrain et spécialiste analyste de l'assemblage lithique autochtone
Mélissa Labonté-Leclerc	Spécialiste analyste de la culture matérielle eurocanadienne
Justine Rioux	Spécialiste analyste de la culture matérielle eurocanadienne
Martin Fields	Archéologue de terrain
Jessica Labonté	Archéologue de terrain
Andréanne Larocque	Archéologue de terrain
Jonas Leclerc	Archéologue de terrain
Geneviève Lévesque	Archéologue de terrain
Amélie Vallerand	Archéologue de terrain
Pascal Brisebois	Cartographie, version préliminaire
Louise Beaudoin	Adjointe administrative
Pascal Brisebois	Chargé d'édition, version préliminaire

1. MISE EN CONTEXTE DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

Le Service des Grands Parcs, du Mont-Royal et des Sports (SGPMRS) de la Ville de Montréal met en oeuvre un projet de revégétalisation de sentiers informels qui vise la préservation des milieux naturels afin de protéger et renforcer le patrimoine naturel du parc du Mont-Royal. Par ce projet, le SGPMRS veut sensibiliser la clientèle du parc à la fragilité de l'écosystème du mont Royal. Les travaux à entreprendre, qui s'inscrivent dans le Plan nature et sports[1] (volet - Stratégie Montréal des sommets), consistent, entres autres, en la plantation de nouveaux arbres et arbustes indigènes, à l'éradication des plants de nerprun cathartique, une espèce envahissante dommageable pour la biodiversité, et à l'installation de clôtures, une mesure temporaire afin d'assurer la protection des espaces revégétalisés. Ce projet comprend trois phases de réalisation réparties sur trois années, de 2021 à 2023 (figure 1). La mise en œuvre de ce projet tient compte des ressources archéologiques connues et anticipées des différents secteurs ciblés. Pour ce faire, le SGPMRS, en collaboration avec la division du patrimoine de la Ville de Montréal, ont donc programmé des interventions archéologiques afin d'assurer la protection du patrimoine matériel. Les deux premières phases du projet, dont les interventions archéologiques ont été effectuées en 2021 et 2022, ont ciblées des secteurs nichés sur le flanc est[2] de la colline à la Croix périphériques et à l'intérieur des sites archéologiques à composantes autochtone et eurocanadienne alors connus BjFj-97 et BjFj-134. Cette ultime phase cible deux secteurs distants l'un de l'autre : le flanc est de la colline à la Croix et le sommet[3] du parc du Mont-Royal.

1.1 Mandat, secteur d'intervention et potentiel archéologique

La troisième et dernière phase du projet de revégétalisation de sentiers informels mis en œuvre par le SGPMRS cible deux secteurs : soit le bas du flanc est de la colline à la Croix à deux emplacements distincts (secteurs 3A et 3B de la figure 1) qui n'avaient pas encore été touchés lors des phases antérieures du projet réalisées en 2021 et 2022

[1] *Plan nature et sport, Montréal, 2030*. Ville de Montréal, 72 p. et annexes (https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/plan_nature_et_sports_0.pdf)

[2] Les données archéologiques recueillies au terrain ont été enregistrées selon le nord géographique conséquemment cette orientation a été privilégiée pour la rédaction du rapport. Toutefois, le nom d'identification du projet retenu par le maître d'œuvre fait référence au découpage spatial en usage dans le document de référence l'*Atlas du paysage du Mont-Royal* (https://ville.montreal.qc.ca/siteofficieldumontroyal/atlas-paysage-outil-reference). Ce document emploie le nord montréalais lequel est établi selon l'axe du boulevard Saint-Laurent.

[3] La désignation du sommet réfère à la nomenclature en usage dans le document de référence l'*Atlas du paysage du Mont-Royal* (https://ville.montreal.qc.ca/siteofficieldumontroyal/atlas-paysage-outil-reference). Le sommet (*upperfell*) correspond à l'une des unités topographiques définies dans le plan d'aménagement du parc du Mont-Royal préparé par Frederick Law Olmsted en 1877 (Chartier, 2008; Olmsted, 1881).

et la partie du versant sud - sud-est de la colline à la Croix au sommet du parc du Mont-Royal (secteur 3C de la figure 1).

Les deux secteurs d'intervention logés sur le flanc est sont postés de part et d'autre de la voie Camillien-Houde et occupent la partie sud du bois d'Outremont et la bande de terrain du côté sud de la voie Camillien-Houde. Ce vaste secteur a été découpé en sept zones de travaux arboricoles numérotés 3.01 à 3.07 et il recoupe et déborde hors des limites du site de la Carrière BjFj-97 (figure 2). Le site BjFj-97 a fait l'objet de sept interventions archéologiques[4], depuis le premier inventaire réalisé en 1997[5], qui ont permis d'amasser de l'information sur les occupations dites autochtone et eurocanadienne. C'est la composante culturelle autochtone de ce secteur qui a été initialement investiguée en 1997, le point focal étant alors porté sur un matériau lithique présent et accessible à cet endroit, plus spécifiquement la cornéenne. L'intérêt que suscitait ce matériau sur le plan de la recherche archéologique tenait à son occurrence dans quelques assemblages lithiques provenant de sites archéologiques découverts dans le Vieux-Montréal et dans la vallée laurentienne pendant les années 1980 et 1990. C'est ainsi que l'inventaire réalisé en 1997 sur le flanc est du Mont-Royal a permis de récupérer une quantité appréciable d'éléments de taille en plus d'objets inachevés en cornéenne attestant ainsi que le gisement présent à cet endroit a été exploité par les Autochtones pour la fabrication d'outils. Les interventions archéologiques réalisées postérieurement, entre 2009 et 2014, ont davantage abordé les aspects technologiques traitant de problématiques liées à la chaîne opératoire de la taille et à la caractérisation physico-chimique de cette source. Quant aux interventions menées récemment à partir de 2021 dans le cadre du projet de revégétalisation de sentiers informels, elles visent, sans s'y restreindre, à vérifier la présence autochtone hors des limites du site BjFj-97 et à bonifier la compréhension globale des activités menées par les groupes autochtones fréquentant le secteur. Les interventions réalisées à ce jour n'ont toutefois pas permis de dater adéquatement l'exploitation de cette source faute d'objets diagnostiques découverts et d'éléments datables, tels que les charbons de bois, à l'aide d'une méthode de datation absolue. La période d'exploitation de cette source a plutôt été inférée à partir de comparatifs faits avec des assemblages provenant d'autres sites et contextes datés. Il est présumé que cette source a été exploitée à partir de l'Archaïque récent[6] (6 000 à 3 000 ans avant aujourd'hui [AA]) ainsi que tout au long du Sylvicole[7] (3 000 à 415 ans AA).

[4] Arkéos – interventions au terrain effectuées en 2009, 2021 et 2022 ; Ethnoscop – interventions au terrain réalisées en 2011, 2012, 2013 et 2014.

[5] Par le géoarchéologue Yvon Codère et le géomorphologue Jean Poirier, Ethnoscop (1998).

[6] Les résultats de l'analyse typologique réalisée par Bélanger (2012), dans le cadre de son mémoire de maîtrise, sur l'assemblage lithique du site BjFj-97 amassé lors des inventaires effectués en 1997 et en 2009, tendent à suggérer qu'une proportion importante des objets en cornéenne considérés comme des pièces bifaciales en voie de complétion ont été mis en forme au cours de l'Archaïque laurentien. En raison du caractère équivoque des diverses classes d'objets, il convient cependant de considérer de pareilles dates avec prudence au stade actuel de la recherche (Bélanger, 2012 : 143).

[7] Les analyses produites en 2012 par Gates St-Pierre et ses collègues ont permis de réfuter une opinion largement répandue dans la communauté archéologique (propos soutenu dans Clermont et Chapdelaine, 1982) en démontrant que l'exploitation de ce matériau ne se restreint pas qu'à la période de l'Archaïque post-laurentien. Dans la région de Montréal, la cornéenne semblerait plutôt avoir été utilisée durant toute la période pré-contact. En effet, une très forte similarité géochimique a été constatée entre la cornéenne

Quant à l'occupation eurocanadienne du site BjFj-97, elle a davantage été documentée lors des interventions faites en 2009 par Arkéos (2014) et 2012 par Ethnoscop (2015). Lors de ces interventions, des vestiges associés aux fondations de l'ancienne villa Roy, construite au tournant du XX^{e} siècle dans l'actuelle partie sud du bois d'Outremont, ont ainsi été mis au jour. L'occupation de cet espace est toutefois plus ancienne et s'amorce à la fin de la première moitié du XIX^{e} siècle.

Le secteur du sommet concerné par la phase 3 du projet de revégétalisation recouvre une partie du versant sud - sud-est de la colline du Mont-Royal et occupe globalement l'espace circonscrit par le belvédère Kondiaronk, les installations des tours de télécommunication, la Croix du Mont-Royal et le rebord au sommet de l'escarpement (figure 3). Cet espace a été subdivisé en six zones de travaux arboricoles numérotées 1.01 à 1.06. En prévision de la réalisation des travaux d'aménagement à entreprendre à ces endroits, le SGPMRS, en collaboration avec la Division patrimoine de la Ville de Montréal, a mandaté Arkéos (2023a) pour la préparation d'un avis de potentiel archéologique du secteur du sommet. Il en a été conclu que la majorité des surfaces couvertes par les zones de travaux arboricoles présentent un intérêt archéologique en raison du potentiel archéologique autochtone théorique qui les caractérise et de la présence potentielle d'éléments eurocanadiens dans les zones 1.01, 1.02 et 1.03 relatifs à d'anciennes installations aménagées dans le parc à compter de sa création survenue au milieu des années 1870.

Le SGPMRS, en collaboration avec la Division patrimoine de la Ville de Montréal, a mandaté Arkéos pour la réalisation d'un inventaire archéologique des deux secteurs respectivement logés sur le flanc est de la colline à la Croix et le sommet du parc du Mont-Royal.

1.2 Enregistrement des données

Les secteurs d'intervention archéologique du flanc est de la colline à la Croix et du sommet se sont vues attribués les codes d'enregistrement respectifs suivants par la Ville de Montréal[8] : MTL23-25-05 et MTL23-25-08. Un nombre élevé de sondages identifiés au terrain par le code MTL23-25-05 ont par la suite été incorporés au site existant identifié par le code Borden[9] BjFj-97. Deux tableaux, l'un pour le secteur du

naturelle présente au site BjFj-97 et un échantillon d'artefacts en cornéenne provenant de plusieurs sites datés du Sylvicole moyen et supérieur de la région de Montréal (Ethnoscop, 2015 : 10).

[8] Le code d'enregistrement développé par la ville de Montréal comporte la référence à la ville (MTL), à l'année d'intervention (MTL23), à la localisation dans l'un des 27 arrondissements intégrés à son territoire (MTL23-25) et au numéro d'intervention que la ville lui a accordé (MTL23-25-05).

[9] Le code Borden est un système de codification géographique des sites archéologiques élaboré par M. Charles E. Borden en 1952. Il est composé de lettres et de chiffres et indique la localisation d'une petite superficie du territoire canadien. Les lettres majuscules représentent des intervalles de deux degrés en latitude et de quatre degrés en longitude qui, placés sous forme de tableau à double entrée, produisent des quadrilatères (le quadrilatère CF, par exemple). Les lettres minuscules représentent de nouveaux quadrilatères plus petits, formés à partir de la subdivision des grands quadrilatères en intervalles de dix

flanc est et l'autre pour le sommet, indiquent la correspondance entre les identifiants des sondages au terrain et la codification finale tel qu'apparaissant dans le rapport d'intervention ont été insérés en annexe 1. Les données colligées ont été consignées selon le système de Tikal (opération, sous-opération et lot) qui est d'usage dans la pratique archéologique au Québec. L'opération est représentée par un chiffre et peut faire référence soit à des aires d'origine culturelle distinctes, à des années d'intervention différentes, à des phases particulières de travaux (surveillance, inventaire et fouille) ou à la nature des travaux effectués (excavation mécanique et fouille manuelle, par exemple). Dans la présente situation, les opérations 15 à 25 ont été utilisées pour les enregistrements du site BjFj-97, les opérations 1 et 2 pour le code d'enregistrement de la Ville de Montréal MTL23-25-05 et les opérations 1 à 7 pour le code d'enregistrement MTL23-25-08; elles se rapportent à la fouille manuelle relative à l'ouverture des sondages implantés. La sous-opération, qui consiste en la subdivision d'une opération, est représentée par une lettre majuscule (15A) et elle circonscrit un endroit particulier d'une même opération. Les sous-opérations 15A à 25N[10] ont été attribuées aux sondages implantés dans le site BjFj-97, les sous-opérations 1A à 2F pour le site MTL23-25-05 et les sous-opérations 1A à 7E pour le site MTL23-25-08[11]. Le lot, qui est représenté par un chiffre (15A1), est la plus petite unité d'enregistrement archéologique et réfère à un élément particulier mis au jour dans une sous-opération donnée qui consiste généralement en des sols et des vestiges. Dans la présente situation, les vestiges mis au jour, au nombre de quatre (4), se sont vus octroyer un numéro de structure (ST-1 à ST-4); ils ont tous été repérés dans les limites du site BjFj-97 et ont été accordés à des éléments récents datés du XX^{e} siècle. Les artefacts récupérés ont été ensachés par lots selon les normes en vigueur.

1.3 Objectifs poursuivis, déroulement de l'intervention et stratégie d'analyse de la composante lithique

OBJECTIFS

Le SGPMRS, en collaboration avec la Division patrimoine de la Ville de Montréal, a donc mandaté Arkéos pour la réalisation d'un inventaire archéologique des deux secteurs respectivement logés sur le flanc est de la colline à la Croix et le sommet du parc du Mont-Royal. L'objectif principal poursuivi par l'intervention menée sur le flanc est de la colline à la Croix est de brosser un meilleur portrait de l'occupation autochtone du site BjFj-97. Bien que plusieurs interventions archéologiques aient été menées à ce jour sur ce site, la portée de celles-ci a cependant été limitée puisque restreinte à des emplacements de faible superficie faisant en sorte de devoir s'en tenir à une compréhension parcellaire des différentes environnements qui ce

minutes (par exemple la subdivision CdFm). Le Musée canadien des civilisations ou l'organisme provincial responsable du patrimoine, ici le ministère de la Culture et des Communications (MCC) du Québec, attribue un numéro de série à chaque site à l'intérieur d'une subdivision (par exemple le site BjFj-97).

[10] Les lettres « i » et « o » n'a pas été employées en raison de confusion avec les nombre « 1 » et « 0 ».

[11] L'identifiant 4G n'a pas été utilisé lors des enregistrements et n'apparait donc pas dans le rapport.

parsèment ce milieu et des usages de ce lieu par les Autochtones le fréquentant. L'étendue de l'aire de taille reste à ce jour encore mal définie puisque sa délimitation provient de données colligées lors de collectes de surface (réalisées entre 2011 et 2014) et d'une couverture incomplète par sondages et tranchées ouverts dans le cadre d'inventaires réalisés en 1997, 2009 et 2011 à 2014. Les interventions entreprises en 2021 et 2022 dans le cadre du projet de revégétalisation des sentiers informels du parc du Mont-Royal ont permis d'adresser ce point en précisant le contour sud et sud-ouest de l'aire de taille du site BjFj-97. Quant à la problématique touchant à l'organisation spatiale à l'intérieur de l'aire de taille, celle-ci reste entière en raison d'interventions archéologiques ciblées à des emplacements de faible superficie. En ce qui a trait à l'occupation eurocanadienne de ce secteur, cette composante n'est pas l'objet principal dans le cadre de cet inventaire archéologique. Néanmoins, les éléments rencontrés feront néanmoins l'objet d'un relevé selon les standards et les normes archéologiques afin de bonifier le corpus existant de données, et ce afin de dégager une meilleure compréhension de l'usage du lieu par ses différents propriétaires établis à partir du XIX^{e} siècle. Afin d'adresser cet objectif, il est préconisé d'entreprendre un inventaire archéologique, accompagné de fouilles ponctuelles, si cela est d'intérêt. En effet, l'inventaire archéologique doit être compris comme la première étape d'un processus méthodique d'exploration d'un lieu ce qui, dans le contexte du site BjFj-97, demeure l'approche la plus adéquate pour l'adresser. L'inventaire archéologique à réaliser sur le versant sud – sud-ouest du sommet de la colline à la Croix a pour objectif premier de vérifier la présence d'éléments autochtones. À ce jour, le secteur du sommet et les environs immédiats n'ont pas livré de traces d'établissement ou d'activités associés aux groupes autochtones. L'inventaire archéologique de cet espace a également pour but d'en apprendre davantage sur d'anciennes installations construites dans ce secteur du parc à partir de sa création au milieu des années 1870 dont notamment un restaurant qui aurait été en opération au tournant du XX^{e} siècle.

DÉROULEMENT DE L'INTERVENTION ET APPROCHE AU TERRAIN

Le permis de recherche archéologique 23-ARKE-12 a été délivré par le ministère de la Culture et des Communications pour la réalisation de la présente intervention archéologique. Les interventions dans les deux secteurs concernés se sont respectivement déroulées entre les 4 août et 29 septembre 2023 sur le flanc est et entre les 2 et 16 octobre sur le sommet. Elles ont été effectuées par une équipe composée du chargé de projet, d'un assistant et de quatre archéologues de terrain. Les travaux d'arpentage, qui impliquaient l'arpenteur accompagné du chargé de projet, ont été complétés à la mi-novembre. Une représentante de l'unité archéologique du conseil de bande Mohawk de Kahnawake a effectué une visite du site BjFj-97, le 21 septembre, pendant la réalisation de l'intervention.

L'approche par sondages manuels a été préconisée pour réaliser cet inventaire archéologique. Les sondages ouverts mesurent 0,50 m de côté et ont été positionnés à des distances variables comprises entre 5,00 et 20,00 m entre eux et en fonction de critères tel que la topographie, les caractéristiques environnementales (présence ou

absence de couches de sols, coulée, affleurements rocheux, etc) et la densité artéfactuelle observée à la surface du terrain. Les sondages ont été creusés manuellement (truelle et piolet) jusqu'à l'atteinte des sols naturels stériles (c'est-à-dire ne renfermant plus d'éléments anthropiques) ou du roc, selon l'endroit, en raison d'une profondeur maximale de 1,05 m sous la surface. Les sols retirés ont été tamisés à l'aide de tamis à mailles de ¼ de pouce de sorte à s'assurer que le potentiel contenu autochtone présent soit récupéré[12]. Les éléments lithiques prélevés dans les sondages ont systématiquement fait l'objet d'un premier tri au terrain qui a d'abord été exécuté par l'archéologue de terrain puis réévaluée par un spécialiste en culture matérielle lithique de sorte à départager les témoins de facture anthropique des géofacts résultant de l'action naturelle. Cette stratégie a été déployée dans les secteurs du flanc est et du sommet de la colline à la Croix; elle permettait ainsi de repérer les sondages positifs (i.e. renfermant des témoins lithiques de facture autochtone) et ainsi mettre en œuvre les mesures appropriées (circonscrire la concentration d'objets, par exemple). Cette démarche a incité à approfondir l'investigation de cinq emplacements localisés dans les secteurs du flanc est (figure 4) et d'un endroit dans le secteur du sommet (figure 5). À ces endroits, les sondages ont été rapprochés à moins de 2,00 m de distance entre eux et disposés à l'intérieur d'un quadrillage établi à partir d'une ligne de base. Le tableau 1 détaille les caractéristiques des six aires investiguées. Une fois la fouille des sondages et les enregistrements complétés, les déblais de sols ont été remis en place.

L'utilisation d'un GPS portable[13] en cours de travaux a permis de lever le positionnement des éléments suivants : sondages, caractéristiques topographiques (talus et coulée) et affleurements de cornéenne. Une station totale a par la suite été employée pour localiser précisément les sondages ouverts de même que les principaux affleurements de cornéenne identifiés. Un relevé photographique accompagne la réalisation de l'inventaire et l'une des parois de chacun des sondages fouillés a fait l'objet d'un relevé stratigraphique dont le croquis a été consigné aux carnets. L'information relative à la caractérisation des couches de sols rencontrées dans les sondages implantés se trouve dans l'annexe 2 du rapport.

Les artefacts récupérés ont été conditionnés selon la nature des matériaux, incluant le nettoyage à l'eau et le brossage dans les locaux de la firme Arkéos. Ils ont par la suite été inventoriés par des spécialistes en culture matérielle autochtone (lithique) et en culture matérielle eurocanadienne. Aucun tesson de céramique de facture autochtone n'a été récolté dans le cadre de cette intervention.

[12] L'expérience dicte que les témoins céramiques, lithiques et osseux de superficie inférieure à 400 mm^2 (l'équivalent d'une pièce d'un [1] dollar) passent aisément inaperçus dans les brunisols (https://sis.agr.gc.ca/siscan/taxa/cssc3/index.html) soit le type de sols rencontré dans le parc du Mont-Royal, entre autres.
[13] Modèle Garmin GPSMAP 64sx. Marge d'erreur de 1,80 m.

Tableau 1 - Caractéristiques des aires investiguées dans les secteurs du flanc est et du sommet de la colline à la Croix

Secteur - Zone		Aire	Site	Contexte	Sondages ouverts	Superficie investiguée
Flanc est	3.06	Aire 1	BjFj-97	Mise au jour de vestiges eurocanadiens datés du XX^{e} siècle (ST-2, -3 et -4)	20P	3,50 m^2
	3.03	Aire 2	BjFj-97	Caractérisation des témoins lithique se trouvant aux abords d'un affleurement de cornéenne	23N, 23P, 23Q, 23R, 23S, 23T, 23U, 23V, 23W, 23X, 24Y, 24Z, 25A, 25B	3,75 m^2
	3.02	Aire 3	BjFj-97	Mise au jour d'une pointe de projectile à pédoncule en cornéenne	21K, 21W, 21X, 21Z	1,00 m^2
	3.02	Aire 4	BjFj-97	Caractérisation d'une concentration de débitage lithique en cornéenne provenant d'un emplacement situé sur la rive ouest d'un cours d'eau	22L, 23Y, 24B, 24C, 24F, 24J, 25C, 25G, 25J	2,25 m^2
	3.02	Aire 5	BjFj-97	Mise au jour de nombreuses pièces bifaciales en cornéenne à la surface du terrain à un emplacement situé sur la rive est d'un cours d'eau	23L, 23Z, 24A, 24D, 24E, 24G,24H, 24K, 24L, 25D, 25E, 25F	3,00 m^2
Sommet	1.05	Aire 1	MTL23-25-08	Mise au jour d'un éclat détaché d'une pierre en fusil en silex	5B, 6K, 6L, 6M, 6N	1,25 m^2

STRATÉGIE D'ANALYSE DE LA COMPOSANTE LITHIQUE

Les éléments lithiques de facture autochtone récoltés au terrain proviennent tous du secteur du flanc est de la colline à la Croix puisque le sommet n'a pas livré de tels objets. Ils ont été ensachés par sondages et par lots selon le découpage suivant : surface, remblai et sols naturels en place. En certaines occasions, un redécoupage arbitraire des sols naturels a été rendu nécessaire lorsque, par exemple, les sols naturels atteignaient plus de 0,30 m d'épaisseur et que des éléments lithiques s'y logeaient toujours. Leur conditionnement, effectué dans les locaux d'Arkéos, a été accompli par un spécialiste en culture matérielle lithique et a permis de constituer un premier assemblage de 50 450 témoins. Cet assemblage a par la suite fait l'objet d'un second tri de sorte à écarter d'autres géofacts et à départager les outils[14], les nuclei des produits de débitage[15] faisant en sorte de le réduire à près de 34 800 objets. De ce

[14] Dans la présente situation, la catégorie outil incorpore les produits de débitage inachevés incluant les préformes, les ébauches et les bifaces, fragmentaires ou entiers, de même que les quelques pièces achevées qui comprennent notamment les éclats retouchés et les éclats utilisés (identifiés par la présence d'esquilles le long d'une arête). À ces objets, s'ajoutent également les percuteurs, entiers et fragmentaires, lesquels sont utilisés dans les activités de la taille de la pierre.

[15] Les produits de débitage comprennent les éclats qui se déclinent en plusieurs catégories selon leurs caractéristiques propres (éclats corticaux, éclats de façonnage, éclats d'amincissement, éclats de finition, éclats de retouche, etc) et les déchets de taille. Les éclats sont identifiés par une série de caractéristiques notamment un talon (c'est-à-dire l'endroit recevant le coup donné par le percuteur), une face dorsale généralement ornée de nervures et d'arêtes et une face ventrale qui est généralement lisse

total ont été comptabilisés près de 34 550 produits de débitage et près de 225 outils et nucléi[16]. Une analyse détaillée établie à partir d'une série de critères[17] a par la suite été entreprise. Les outils ont pour leur part fait l'objet d'une analyse individualisée. Quant aux produits de débitage, un échantillonnage représentant environ 1/8 de l'ensemble des 34 560 éléments a été effectué. La taille de l'échantillon analysé dépendait de l'effectif total des éléments de débitage récoltés par lots. La proportion échantillonnée a été établie en suivant la grille du tableau 2. À titre d'exemple, 52 produits de débitage ont été analysés à l'intérieur d'un lot qui en comptabilise 350 en raison d'un taux d'échantillonnage établi à 15% de l'effectif total. De sorte à ce que l'échantillon soit représentatif de l'ensemble du contenu du lot, les produits de débitage ont été répartis en classes de superficie. À partir de ce point, les objets analysés ont par la suite été sélectionnés arbitrairement dans chacun des groupes constitutifs par classes de superficie de sorte à ce que globalement la proportion d'éléments analysés pour chacun des groupes corresponde au portrait réel de l'assemblage. Spécifiquement un total de 4 611 des 34 759 éléments de l'assemblage lithique a fait l'objet d'une analyse détaillée (voir annexe 4). L'approche n'est pas dénuée de biais puisqu'elle se caractérise par une représentativité plus significative des sondages pauvres (moins de 100 témoins de débitage) au détriment de ceux très riches (plus de 1000 témoins de débitage). Autrement dit davantage de poids a été accordé aux sondages pauvres avec le taux d'échantillonnage retenu pour cette analyse. Le choix est assumé dans la mesure où cette approche permettait d'assurer une couverture adéquate de l'entièreté de l'aire renfermant des produits de débitage de sorte à ce que le temps alloué à l'analyse ne soit pas exagérément consommé par l'analyse des sondages riches. De plus, cette approche concordait avec la stratégie déployée au terrain où davantage d'efforts et de temps ont été alloués à l'investigation des emplacements qui, a priori, s'annonçait moins riche en raison de la faible quantité, voire l'absence, de témoins lithiques présents à la surface du sol.

Par ailleurs, de l'expérimentation de la taille de la cornéenne a été effectuée par le responsable de l'analyse lithique, Mathis Arthur (voir annexe 5). L'objectif poursuivi consistait, d'une part, à mieux comprendre le comportement de la cornéenne et, d'autre part, à documenter la nature des éléments de débitage produits à chacune des étapes de la chaîne opératoire partant de blocs bruts jusqu'à la finalisation de pièces

---

et qui présente parfois un bombement (ou bulbe) sous le talon. Les déchets de taille englobent les fragments dont on ne peut replacer dans la chaîne opératoire de la taille de la pierre; cette catégorie incorpore les débris qui consistent en tout fragment informe dont le mode de fractionnement ne peut être déterminé (Desruisseaux, 1998 : 24-30, Inizan *et alt.*, 1995 : 33-34).

[16] Le nucléus désigne tout bloc, ou masse, de matériau lithique débité et lequel est caractérisé par la présence de négatifs d'enlèvement qui résultent de coups portés à l'aide de percuteurs en pierre ou tout autres matériaux organiques durs (andouiller et os) (Desruisseaux, 1998 : 17-23; Inizan *et alt.*, 1995 : 59-62).

[17] Les critères sélectionnés se rapportant à l'analyse de l'objet comprennent le matériau, la classe (outil, débitage, par exemple) et le type (éclat, ébauche, débris, etc), l'intégrité, la section résiduelle (distale, proximale, par exemple), le nombre d'objet et le nombre de fragment (par exemple, un éclat peut être fracturé en deux ou trois fragments ainsi pour un [1] objet soit l'éclat, on comptabilise trois [3] fragments), les attributs du talon, la superficie, le poids, le caractère technologique (la réduction initiale, l'amincissement, la finition, par exemple) et un commentaire général.

bifaciales. Les supports anguleux employés à cette fin ont été détachés d'un bloc de cornéenne reposant à la base du remblai de la fondation de la voie Camillien-Houde; il ne s'agit donc pas d'un bloc en place, sa présence à cet endroit résulte plutôt des activités de construction du chemin de circulation. Le support anguleux a été recueilli avec l'accord des parties prenantes du projet de revégétalisation de sentiers informels du Mont-Royal.

Tableau 2 – Grille d'échantillonnage employée pour la réalisation de l'analyse des produits de débitage lithique, secteur du flanc est, site BjFj-97

Nombre de produits de débitage	Proportion échantillonnée	Nombre d'éléments analysés
0 – 9	100%	0 - 9
10 – 19	80%	8 - 15
20 – 29	60%	12 - 17
30 – 49	50%	15 - 24
50 – 99	40%	20 - 40
100 – 199	25%	25 - 50
200 – 299	20%	40 - 60
300 – 399	15%	45 - 60
400 – 499	12,50%	50 - 62
500 - 999	10%	50 - 100
1000 - 1999	7,50%	75 - 150
2000 et plus	5%	100 et plus

1.4 Contenu du rapport

Le rapport rend compte des résultats obtenus dans le cadre des inventaires archéologiques des secteurs du flanc est et du sommet de la colline à la Croix concernés par la phase 3 du projet de revégétalisation des sentiers informels du parc du Mont-Royal. Le document est structuré en quatre sections. La première, décrite au point 1, porte sur le contexte global de l'intervention archéologique. Elle comprend les éléments relatifs au mandat, à l'enregistrement des données, à la méthodologie et au déroulement des travaux effectués au terrain. La seconde, discutée au point 2, traite succinctement des connaissances acquises à ce jour sur le flanc est et le sommet de la colline à la Croix en ce qui a trait à leurs caractéristiques environnementales, à leur utilisation connue et présumée par les groupes autochtones et à leurs transformations subséquentes à partir du XVIII^{e} siècle entraînées par l'établissement eurocanadien. Un survol des interventions archéologiques réalisées précédemment dans ces deux secteurs est inséré à ce point. Le point 2 est clos par la présentation du potentiel archéologique des deux secteurs d'intervention. La troisième section du rapport, le point 3, porte sur les résultats de l'intervention et lesquels sont décrites par secteurs d'intervention, le flanc est suivi du Sommet. La

dernière section, au point 4, reprend les grandes lignes de la présentation des résultats et élabore des recommandations.

En annexe du rapport ont été insérés : 1- les informations relatives à l'enregistrement des sondages avec les numéros attribués au terrain tel que consigné dans les carnets et leur désignation définitive telle qu'apparaissant dans le rapport (annexe 1); 2- la description des couches de sols rencontrées dans les sondages ouverts dans les secteurs du flanc est (BjFj-97 et MTL25-25-05) et du sommet (MTL23-25-08) (annexe 2); 3- l'inventaire de la culture matérielle eurocanadienne et autochtone du site BjFj-97 et des codes d'enregistrement MTL23-25-05 et -8 (annexe 3); 4- la méthodologie et la grille d'analyse des témoins lithiques autochtones du site BjFj-97 (annexe 4) en plus des fiches d'outils lithiques autochtones; 5- les résultats de la taille expérimentale de la cornéenne (annexe 5); 6- les fiches de biens mobiliers du site BjFj-97 (annexe 6); 7- les catalogues photos relatifs au site BjFj-97 et aux codes d'enregistrement MTL23-25-05 et -08 (annexe 7); et 8- la fiche du site BjFj-97 (annexe 8).

2. BILAN DES CONNAISSANCES ET POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

2.1 Environnement ancien[18]

La trame des évènements tardiglaciaires et postglaciaires élaborée à partir des travaux de recherche effectués pour la région de la plaine de Montréal suggère que les sommets des collines du Mont-Royal (234 m NMM), d'Outremont (215 m NMM), de Westmount (203 m NMM) et de l'Abri (202 m NMM) émergent aux alentours de 13 150 – 13 000 ans avant aujourd'hui (AA) alors que se vidange le lac proglaciaire à Candona vers l'estuaire laurentien (Parent et Ochietti, 1988). Simultanément, les eaux marines de l'estuaire du Saint-Laurent envahissent la plaine de Montréal initiant l'épisode de la mer de Champlain. Le niveau maximal de la mer de Champlain dans le secteur du mont Royal se situe alors à une altitude d'environ 174,00 – 172,00 m NMM (Prest et Keyser, 1982; Richard, 2014) ; c'est donc dire que le secteur d'intervention du Sommet, qui se situe entre 220,00 et 190,00 m NMM, est complètement émergé lorsque s'amorce l'épisode champlainien (figures 6 et 7). Par la suite, le niveau de la mer de Champlain va s'abaisser pendant une douzaine de siècles jusqu'à atteindre la cote de 90,00 m NMM vers 11 800-11 700 ans AA. Dès lors, presque tout l'ensemble du massif du mont Royal est émergé, exposant ainsi les surfaces d'intervention du flanc est, lesquelles se positionnent entre 130 et 90 m NMM. Les parties les plus basses, incluant la côte Placide, occupent à ce moment une bande riveraine. Le couvert

[18] Les données ayant servi à la rédaction de cette section du rapport ont été colligées par le géomorphologue Gilles Rousseau (Arkéos) dans le cadre d'une étude de potentiel portant sur la ceinture du mont Royal produite en 2008. Ces données ont été retravaillées depuis et actualisées à deux reprises, d'abord en 2012 par Gilles Rousseau dans le cadre d'une étude de potentiel ciblant le campus de l'Université de Montréal (Arkéos, 2012a) et dans le cadre du projet de revégétalisation de sentiers informels mis en œuvre par le SGPMRS de 2021 à 2023 (Arkéos).

végétal du mont Royal se caractérise alors par une toundra. Le processus de dessalement s'enclenche et s'achève vers 10 600 ans AA cédant place à de l'eau douce que l'on associe à l'épisode du lac à Lampsilis. Au cours de la phase saumâtre de l'épisode champlainien, le niveau de l'eau s'abaisse à une altitude de 65,00-64,00 m NMM[19] vers 11 200-11 000 ans AA, puis se stabilise à 52,00 m vers 10 600 ans AA (Occhietti et al., 2001 : 37, 42 cités dans Arkéos, 2008a : 12 ; Lamarche, 2011). Le secteur d'intervention du flanc est se trouve alors à plus d'un kilomètre de la rive et donc bien en retrait à l'intérieur des terres de l'archipel qui couvre une superficie d'environ 50 km^2.

Au cours de l'épisode du lac à Lampsilis, amorcé vers 10 600 ans AA, les niveaux d'eau s'abaissent à trois reprises d'abord à une altitude de 45,00 m NMM vers 10 200 ans AA, ensuite à 30,00 m NMM[20] vers 9 600 ans AA, puis à 23,00-25,00 m NMM vers 9 000 ans AA et à 18 m NMM[21] vers 8 400 ans AA (MacPherson, 1967 ; Parent et al., 1985 ; Richard, 2018). Les paysages conifériens laissent de plus en plus de place aux feuillus de la forêt mixte, ce qui favorise une diversification de la faune (Dyke, 2005 ; Muller et al., 2003). Cet épisode prend fin vers 7 500 ans AA alors que se mettent en place les prémices du système fluvial du Saint-Laurent. Suivent alors plusieurs moments marqués par des transgressions et des régressions qui s'échelonnent sur une période d'environ 6 000 ans où le niveau de l'eau fluctue entre 9,00 et 18,00 m NMM (Lamarche, 2005; Lamarche *et al.*, 2006). C'est au cours de cet intervalle que, d'une part, émergent les parties les plus basses de l'île globalement localisées sur son pourtour et que se précise le contour de l'île[22] et, d'autre part, que l'île est foulée par les premiers autochtones.

L'amorce du réseau hydrographique au sein du massif du mont Royal survient potentiellement dès qu'émergent ses différentes sections. La cartographie produite au XIX^e siècle et les travaux réalisés par Mahaut (2016) éclaire à ce sujet et répertorie quatre principaux cours d'eau : (1-) le ruisseau de la Côte-des-Neiges[23], (2-) le ruisseau Springrove[24], (3-) le ruisseau West Brook et (4-) le ruisseau de la Montagne (figure 8). Ce sont sur les hauteurs du versant intérieur nord-ouest du sous-sommet de la butte de l'Abri (à une altitude de 180,00-160,00 m NMM) que logent les marais et autres milieux humides à la source du ruisseau de la Côte-des-Neiges et dont le tracé serpente le bassin intérieur (ou l'entremont) et traverse la large ouverture bordée par les versants des collines de Westmount et d'Outremont[25]. L'étroit vallon encaissé entre les collines

[19] Correspondant au rivage de Rigaud.
[20] Correspondant au rivage de Montréal.
[21] Correspondant au rivage de Saint-Barthélémy.
[22] À noter que le contour actuel de l'île de Montréal est le résultat d'activités de remblaiement entreprises dans certains secteurs au cours du XX^e siècle. Les plans dressés aux XVIII^e et XIX^e siècles de l'île de Montréal présentent un portrait plus fidèle du positionnement de la ligne de rivage.
[23] Également désigné le ruisseau Notre-Dame-des-Neiges et le ruisseau Raimbault (Burgess et Poitras, 2005 : 19).
[24] Également désigné le ruisseau d'Outremont et le ruisseau Provost (Ethnoscop, 2017 : 34).
[25] Également désigné le mont Murray (Burgess et Poitras, 2005 : 18).

d'Outremont et du Mont-Royal[26] abrite les méandres de tête du ruisseau Springrove (à une altitude de 180,00-160,00 m NMM) dont le tracé longe le versant nord-ouest du massif. Le ruisseau West brook prend source dans un marécage logé en hauteur (190,00-180,00 m NMM) et niché entre les versants de la colline du Mont-Royal et de la butte de l'Abri. Les travaux paléoécologiques réalisés récemment dans le cadre de l'intervention archéologique réalisée dans ce secteur en 2022 ont permis de démontrer que le marécage se serait constitué vers 5 455 ans AA[27] (Lavoie, Bhiry et Tremblay, 2024). Ce marécage se situe à environ 500 m au sud-ouest du secteur d'intervention du sommet. Finalement, c'est à la base du col enclavé entre la butte de l'Abri et la colline de Westmount (à une altitude de 150,00-140,00 m NMM) que pourrait se trouver la source du ruisseau de la Montagne.

2.2 Occupation autochtone ancienne

2.2.1. L'Archaïque

Selon les données archéologiques colligées à ce jour, les premières populations humaines ont foulé l'île de Montréal à partir de l'Archaïque terminal (6 000 à 3 000 ans AA). Les groupes de cette période se caractérisent alors par un mode de vie de nomadisme, qui s'articule autour de la chasse, de la pêche et de la cueillette, privilégiant des déplacements par voie navigable. Leurs campements sont majoritairement établis sur les axes riverains, notamment à proximité des rapides, autour desquelles se pratique l'exploitation des ressources de proximité (Burke, 2017). Leurs traces ont été repérées à quelques endroits sur l'île, notamment sur les rives occidentale dans le secteur du Sault-au-Récollet[28] (BjFj-85) et orientale dans le secteur de Verdun[29] (BiFj-85), de même que sur la butte du Vieux-Montréal[30] (BjFj-107, BjFj-196 et le Versant-Sud [BjFj-18/49/200]).

Ces groupes circulaient à l'intérieur de l'île comme en témoignent les quelques objets qui ont été mis au jour aux deux secteurs suivants : la rive nord de l'ancien bassin

[26] Également désigné le mont ou la colline de la croix.
[27] Date de 5 455 +/- 20 ans exprimée en années ^{14}C soit 4 290 ans avant l'ère chrétienne (BC). La datation a été obtenue à partir de sédiments provenant du niveau basal d'une des carottes prélevée au terrain.
[28] Une aire de combustion et une pointe de projectile de type lamokoïde en rhyolite ont été mises au jour sous le parvis de l'église de la Visitation du Sault-au-Récollet au site BjFj-85 (Arkéos, 1996 : 27-35 et Viau, 2012 : 52).
[29] Deux foyers ont été mis au jour au site BiFj-85 et leur datation au radiocarbone situe l'occupation entre 3 350 et 3 070 ans AA en âge calibré (SACL, 2010). Plus récemment, des analyses effectuées sur des ossements humains ont livré une datation au radiocarbone de 4 880 – 4 700 ans AA permettant ainsi de croire qu'il s'agisse de la plus ancienne présence autochtone recensée sur l'île à ce jour (Jennifer Bracewell, communication au colloque de l'association des archéologues du Québec, 2023).
[30] Sous la rue Saint-Éloi, un foyer a pu être daté entre 4 160 et 3 850 ans AA au site BjFj-107 (Ethnoscop, 2004 : 113-151) ; sous la rue Saint-Paul Est, un peu à l'ouest de la Place Jacques-Cartier, une structure de foyer a généré une date comprise entre 4 414 et 4 160 ans AA au site BjFj-196 (Ethnoscop, 2021a : 105) ; et au regroupement de sites du Versant-Sud (BjFj-18/49/200) ce sont quatre pointes de projectile de type Lamoka qui ont été mises au jour (Ethnoscop, 2005 : 100).

lacustre qui occupait la vallée encaissée du ruisseau Saint-Martin[31] (BjFj-140[32]) et les abords de l'ancien lac à Loutre[33] dans le quartier de Côte-Saint-Paul. Ils acquéraient également la cornéenne[34], un matériau lithique employé pour leur fabrication d'outils, et laquelle a été repérée à deux endroits sur le Mont-Royal[35] notamment dans la partie basse du versant est de la colline Mont-Royal. Le gisement présent à cet endroit (BjFj-97) a fait l'objet d'une exploitation intensive comme l'indique les nombreux produits débitage abandonnés[36] en ce lieu.

2.2.2. Le Sylvicole

Pour les groupes de la vallée laurentienne, le Sylvicole se traduit par l'adoption progressive de la poterie à partir du Sylvicole inférieur[37] (3 000 à 2 400 ans AA), par une sédentarisation de plus en plus marquée à partir du Sylvicole moyen[38] (2 400 à

[31] Le creux de la vallée du cours d'eau Saint-Martin est encaissé entre le flanc nord de la butte du Vieux-Montréal et le talus au pied duquel se positionne le rivage de Saint-Barthélemy (18,00 m NMM). Actuellement, ce creux occupe la partie de terrain traversée par l'autoroute Ville-Marie. L'un des bras du proto Saint-Laurent est à l'origine de la topographie encaissée qui caractérise la vallée du cours d'eau Saint-Martin. Un bassin lacustre prend alors place dans ce creux. Il s'assèche lentement à partir de 3 000 ans AA créant ainsi les conditions favorables au développement des marais et des marécages (Landry, 2004 : 107). Ce milieu humide persiste jusqu'à la fin du premier quart du XIX^{e} siècle, moment à partir duquel s'entreprend progressivement son remblaiement afin de réaliser le développement immobilier de cet espace confiné entre la ville-centre et le faubourg Saint-Laurent.

[32] Un fragment de gouge a été mis au jour au site BjFj-140 (Ethnoscop, 2008a) qui se trouve dans le quadrilatère formé par le boulevard René-Lévesque Ouest et les rues Anderson, De La Gauchetière Ouest et De Bleury. Les gouges sont généralement associées à l'Archaïque laurentien dans la vallée du Saint-Laurent (Clermont, 2003 : 171).

[33] Une hache et une gouge en pierre bouchardée et polie de même qu'une pointe de projectile de type Lamoka ont été récoltées par des collectionneurs (Ethnoscop, 2013 : 14).

[34] Matériau à grain très fin et, parfois, aphanitique, très dur, dense, résistant, mat (parfois cireuse) et opaque de couleurs gris foncé à noir, selon son degré de métamorphisme, et qui montre des cassures conchoïdales et des arêtes vives (Pierre Bédard [géologue], Adrian Burke et Yvon Codère [géoarchéologue] cités dans Arkéos, 2023b : 25).

[35] Des sources de cornéenne ont été repérées à deux emplacements soit dans la portion supérieure de l'escarpement du Chalet, en haut de son talus d'éboulis, et dans la portion inférieure du versant est de la colline du Mont-Royal, entre les courbes d'altitude de 110 m et de 135 m NMM, de part et d'autre de la voie Camillien-Houde incluant la portion sud du bois d'Outremont (Arkéos 2023b : 25-26, 53).

[36] Les interventions réalisées entre 1997 et 2022 ont permis de récupérer plus de 15 000 témoins lithiques dont la vaste majorité consiste à des produits de débitage (c'est-à-dire des éclats de taille et des déchets non diagnostiques). Bien que l'on suppose que cette source a été exploitée à partir de l'Archaïque laurentien en raison de sa récurrence dans les assemblages datés de cette période, aucun marqueur chronoculturel ni même de datation radiocarbone n'a permis de valider cette affirmation. Cependant, les analyses technologiques réalisées par Bélanger (2012) sur des assemblages amassés en 1997 et 2009 (c'est-à-dire un peu plus de 10 000 produits de débitage et 70 autres témoins lithiques de diverses natures) plaident en faveur de cette hypothèse.

[37] À l'adoption de la poterie par les groupes autochtones de la vallée laurentienne au Sylvicole inférieur, il faut également souligner leur adhésion à la tradition *Meadowood* laquelle se manifeste dans la technologie lithique déployée pour la fabrication d'outils (certains typés tel que les lames de cache, les grattoirs et les pointes de projectile de type *box base*) à partir de sources de chert présentes dans la région des Grands lacs (dont le gisement Onondaga) et dans l'État de New York (Chapdelaine, 2022; Chapdelaine et Graillon, 2023; Plourde, 2003; Taché, 2008).

[38] Il s'agit d'une période chrono-culturelle caractérisée par l'intégration de la production céramique au mode de vie des groupes de la vallée laurentienne. Le mode de fabrication des vases se transforme pendant cet intervalle; s'amorçant avec la méthode au colombin durant le Sylvicole moyen initial (2 400 à 1 500 ans AA) celle-ci est graduellement délaissée au profit de la technique du battoir et de l'enclume

1 000 ans AA) et par l'intégration de pratiques horticoles au mode de vie et l'établissement de villages semi-permanents à partir du Sylvicole supérieur[39] (1 000 à 415 ans AA). C'est à partir du Sylvicole moyen que les groupes autochtones fréquentent plus assidûment le secteur du mont Royal comme le suggèrent les nombreux fragments d'objets que ceux-ci ont abandonné sur son pourtour et dans l'entremont (figure 9).

BASSIN INTÉRIEUR DU MASSIF DU MONT-ROYAL

Les rives de l'ancien ruisseau Notre-Dame-des-Neiges ont été fréquentées depuis au moins le Sylvicole moyen ancien. Six emplacements renfermant des éléments autochtones ont ainsi été découverts le long du cours inférieur du ruisseau sur un segment long d'environ 1,20 km (figure 10). Le site BiFj-93 (Arkéos, 2012b : 66-69, 125), situé en bordure du chemin de la Côte-des-Neiges, vis-à-vis du cimetière Notre-Dame-des-Neiges, comporte deux stations espacées d'environ 300 m l'une de l'autre. Les témoins autochtones recueillis comprennent des tessons appartenant à un même vase daté du Sylvicole moyen ancien et un fragment de fourneau de pipe de type trompette caractéristique du Sylvicole supérieur. Plus en amont se trouvent les deux sites BiFj-163 et BiFj-164, tous deux localisés à l'intersection des chemins de la Côte-des-Neiges et Remembrance. Ces deux sites, espacés d'environ 50 m, contiennent six éléments lithiques non diagnostiques en calcédoine beige et deux tessons provenant d'une même pipe datée du Sylvicole supérieur (Ethnoscop, 2022). À proximité de cet emplacement, une sépulture aurait été découverte au début du XX^{e} siècle par des ouvriers lors d'activités d'extraction de la pierre (Lighthall, 1924 : 373).

Un autre lieu d'inhumation a été identifié plus en aval du ruisseau de la Côte-des-Neiges dans le secteur de l'Oratoire Saint-Joseph, situé sur le chemin Queen-Mary, près de l'intersection du chemin de la Côte-des-Neiges. Ce sont au moins huit individus qui ont été inhumés à l'intérieur de deux fosses localisées à proximité d'un ancien plan d'eau tributaire du ruisseau de la Côte-des-Neiges. L'une de ces fosses contenait deux adultes et trois enfants (BiFj-88, Ethnoscop, 2010) et l'autre, trois adultes (BiFj-

pendant le Sylvicole moyen récent (1 500 à 1 000 ans AA) (Girard, 2021). D'importants changements stylistiques sont apportés sur les vases produits au cours de cette période (Chapdelaine et Graillon, 2023 : 25). La stylistique des artisans du Sylvicole moyen initial est influencée par le courant culturel associé au complexe Pointe Péninsule qui origine dans le sud-est et le centre-sud de l'Ontario (Plourde, 2003 : 102). Par la suite, on assiste à un développement régional que l'on désigne la tradition Melocheville au cours du Sylvicole moyen récent (Gates Saint-Pierre, 2006).

[39] Il s'agit d'une période caractérisée par l'intégration de plusieurs pratiques dans le mode de vie notamment l'adoption de la culture tabagique qui se manifeste par la fabrication de pipe en céramique et le façonnage d'outils en os. La stylistique des vases change; elle se manifeste d'abord, à partir de la fin du Sylvicole moyen récent et pendant le Sylvicole supérieur initial (1 000 à 800 ans AA), par une influence en provenance de l'État de New York, soit la tradition Owasco (Plourde, 2003 : 161-164, 175). On désigne la variante régionale propre à cette influence, la tradition Saint-Maurice (Morin, 2001) laquelle se s'exprime dans la vallée laurentienne. La tradition Saint-Maurice est suivie de la phase Saguenay (Tremblay, 1998), une manifestation dans la vallée laurentienne qui se caractérise par des vases dont la stylistique est originale et qui se déroule entre 800 et 600 ans AA. Le Sylvicole supérieur récent (600 à 415 ans AA) marque l'établissement de villages, un mode de vie qui persiste jusqu'à l'arrivée des Européens.

81, Archéotec, 2020). Des travaux réalisés récemment en 2023 et 2024 par Archéotec ont mené à la découverte de nouvelles sépultures autochtones et d'une quantité appréciable de fragments d'objets en céramique et en os ainsi que de cultigènes.

VERSANT NORD-EST DE LA COLLINE D'OUTREMONT

Dans la portion inférieure du versant nord - nord-est de la colline d'Outremont (figure 7), ce sont une vingtaine de sépultures qui ont été découvertes lors de la réalisation des travaux de redressement du chemin de la Côte-Sainte-Catherine au début des années 1940 (Viau, 2012 : 64-67). Des squelettes ont également été mis au jour en 1924 au piémont du versant dans l'actuel parc municipal au coin des avenues Van Horne et Pratt (BiFj-189; Clermont, 1991 : 17; Gates Saint-Pierre et Plourde, 2018).

Dans la partie supérieure du versant sud-est de la colline d'Outremont, des ossements épars appartenant à une sépulture autochtone auraient été récupérés au début du XX^{e} siècle à proximité de l'un des anciens bras à la tête du ruisseau Springrove, près de l'actuelle entrée du cimetière du Mont-Royal (Lighthall, 1924 : 373).

VERSANT NORD DE LA COLLINE DU MONT-ROYAL

La partie inférieure du versant nord de la colline du Mont-Royal (figure 11) recèle un gisement de cornéenne qui a été exploité potentiellement dès l'Archaïque terminal et au sein duquel se sont déroulées des activités de mise en forme de ce matériau (BjFj-97). La fréquentation de ce secteur par les groupes autochtones s'est poursuivie tout au long du Sylvicole comme en témoignent les quelques tessons de poterie découverts sur le pourtour immédiat du vaste atelier de taille en 2021 et 2022 (Arkéos, 2023d). En outre, quelques petites concentrations d'objets ont été découvertes dans un rayon de 500 m de l'atelier de taille (BjFj-134[40], BjFj-223[41], MTL22-25-03-3L, 5N et 8H). Celles-ci semblent témoigner, pour la majorité, d'activités de courte durée (acquisition de ressources végétales, mise en forme secondaire d'ébauches en cornéenne, bivouacs, etc.). Deux de ces concentrations contiennent des objets liés à des activités qui se sont déroulées au cours de la période comprise entre le Sylvicole moyen récent et le Sylvicole supérieur.

[40] Le site BjFj-134 renferme deux concentrations d'objets autochtones distantes de 325 m entre elles en plus de quelques autres témoins individuels répartis sur une bande de terrain d'environ 500 m de longueur totale. La concentration au centre du site a livré une dizaine tessons de céramique caractérisés par un traitement au battoir cordé. La concentration à la limite sud du site renferme quelques tessons d'un vase daté du Sylvicole supérieur (Ethnoscop, 1998 et 2008b). Une troisième concentration a été découverte à l'automne 2023 et elle occupe la pointe nord-est du sommet de la butte qui se trouve dans la partie nord du site. Elle a livré 170 produits de débitage, exclusivement en cornéenne, et lesquels sont répartis sur une surface d'environ 50 m^2.

[41] Le site BjFj-223 recèle des éclats de débitage en quartz, un fragment d'outil détaché d'un potentiel grattoir fabriqué dans un chert gris moucheté beige [provenant peut-être d'une source présente dans la région des Grands lacs et de l'État de New York] et un éclat de taille d'une autre variété de chert (Arkéos 2023d).

VERSANT SUD-EST DE LA COLLINE DU MONT-ROYAL

Le flanc sud-est de la colline du Mont-Royal abrite des vestiges associés à de potentiels campements qui ont été dressés à deux emplacements distincts situés sur les hauteurs du versant (BiFj-137 et BiFj-138 de la figure 12 ; Arkéos, 2020a et 2023c). Distants d'environ 70 m entre eux, ils occupent des replats qui surplombent l'entrée du col où s'écoulait l'ancien ruisseau de la Montagne et où passe l'actuel chemin de la Côte-des-Neiges. Le site BiFj-137 a livré quelques tessons appartenant à un même vase qui est daté du Sylvicole supérieur récent (600 à 415 ans AA) en plus de traces d'aménagement d'une potentielle aire de combustion. Les datations radiocarbones obtenues[42] situent les activités pendant le troisième quart du XV^{e} siècle. Le site BiFj-138, qui a fait l'objet d'une fouille partielle en 2019, a livré un assemblage de tessons rattachés à quelques vases et à une pipe. L'occupation de ce lieu se serait déroulée pendant le dernier quart du XV^{e} siècle selon les datations radiocarbones obtenues[43]. À environ 300 m au nord-est de ces deux emplacements, un autre lieu d'activité a été repéré (BiFj-166[44]; Arkéos, 2024a) et il a livré quelques tessons de poterie rattaché à un même vase daté du Sylvicole supérieur récent et dont la facture stylistique générale suggère un rapprochement avec les vases des sites BiFj-137 et -138. Des os blanchis sont également présents suggérant qu'un foyer a pu avoir été en activité; toutefois, les traces d'une telle structure n'ont pas été repérées dans les sondages implantés à cet endroit.

Aux abords de l'ancien ruisseau de la Montagne, à environ 550 m au sud-est des deux hypothétiques campements BiFj-137 et -138, ce sont quelques éléments autochtones qui ont été mis au jour à l'actuel emplacement du collège de Montréal (BiFj-6). Il s'agit de vestiges d'un foyer déstructuré et quelques tessons de vases incluant un fragment caractérisé par un décor caractéristique du Sylvicole supérieur (Ethnoscop, 2021b : 55).

VERSANT SUD-OUEST DE LA COLLINE DE WESTMOUNT

Quatorze sépultures ont été découvertes à la fin du XIX^{e} siècle sur le versant sud-ouest de la colline de Westmount dans le quadrilatère délimité par l'avenue Belmont, The Boulevard, l'avenue Mountain et l'avenue Montrose (Larocque, 1989 et 1990 ; Lighthall, 1898). D'autres ossements ont été exposés dans ce secteur à la fin des années 1980, lors de travaux effectués à l'école Saint-George sur The Boulevard (BiFj-31, Larocque, 1989).

[42] Datations radiocarbones calibrées comprises entre 1440 et 1485 ans de notre ère (Arkéos, 2023c : 53).
[43] Datations radiocarbones calibrées comprises entre 1445 et 1625 ans de notre ère, tout en se concentrant entre 1475 – 1500 ans de notre ère (Arkéos, 2023c : 53).
[44] Le site BiFj-166 a livré un petit assemblage constitué de deux tessons de céramique dont un bord de parement sans lèvre orné d'empreintes linéaires et d'incisions selon un agencement géométrique complexe et un jeton de jeux en plus de restants osseux blanchis. Les témoins ont été récoltés dans un espace de 1 m par 0,50 m.

AU PIED DU MASSIF DE LA COLLINE DU MONT-ROYAL

Les vestiges d'un ancien village ont été identifiés à la base du versant sud-est de la colline du Mont-Royal, au centre la terrasse vallonnée positionnée entre les courbes d'altitude de 40 m et de 50 m NMM, enclavée entre les bras des ruisseaux West Brook et East Brook (figure 12). Il s'agit du site Dawson (BjFj-1) dont le périmètre recouvre globalement l'actuel quadrilatère formé par les rues Sherbrooke Ouest, Mansfield, de Maisonneuve Ouest et Peel. C'est à cet emplacement que des traces d'une dizaine de maisons longues en plus d'une vingtaine de sépultures ont été identifiées lors d'une première collecte de données réalisée au début des années 1860 (Pendergast et Trigger, 1972 ; Larocque, 2000 cité dans Renault, 2012 : 58). Les datations radiocarbones obtenues lors de travaux archéologiques effectués récemment sous les rues Sherbrooke et Peel font état de deux épisodes d'occupation villageoise à cet endroit, la première se déroulant entre 1340 et 1365 ans de notre ère et la seconde entre 1450 et 1470 ans (Ethnoscop, 2019 et 2023 : 94).

À l'écart du site villageois BiFj-1 et à la tête d'un bras d'eau alimentant le ruisseau Saint-Martin, quelques tessons de céramique provenant d'un vase et d'une pipe de type trompette ont été récupérés dans les remblais de sols du site du cimetière Saint-Antoine (BiFj-37[45]) sous la travée sud du boulevard René-Lévesque Ouest à l'intersection de la rue Peel (figure 12). Bien que ces artefacts ne soient pas en place, ils témoignent néanmoins d'une fréquentation de la vaste terrasse logée entre les courbes d'altitude de 30 et 40 m NMM par les groupes autochtones pendant le Sylvicole supérieur.

2.3 Occupation eurocanadienne

DU XVIII^{e} SIÈCLE AU TROISIÈME QUART DU XIX^{e}

Les deux aires d'intervention sont logées près du sommet de la colline à la Croix et sur son flanc est[46] à la base de l'escarpement et occupent respectivement les terres initialement numérotées 637 et 646 de la 1re Continuation[47] du faubourg Saint-Antoine (figure 13). Les paragraphes suivants abordent succinctement la succession des propriétaires des lots à l'intérieur desquels se positionnent les aires d'intervention pour la période comprise entre le début XVIII^{e} siècle jusqu'à la fin du troisième quart du XIX^{e} siècle, moment à partir duquel les autorités municipales procèdent à la création du parc du Mont-Royal

[45] Intervention archéologique réalisée par Ethnoscop en 2020.
[46] Selon le nord montréalais. Cette orientation a été privilégiée pour présenter les données dans le cadre eurocanadien.
[47] Expression employée par les Sulpiciens pour désigner chacun des trois (3) rangs qui s'allongent derrière les premières terres concédées. Les continuations sont offertes à des concessionnaires par étapes entre 1662 et 1707 (Caron, 2017a : 13).

Aire d'intervention près du sommet de la colline à la Croix

La terre n^{o} 637 de la 1re Continuation du faubourg Saint-Antoine, également désignée la terre de la montagne[48], a été concédée en 1708 au notable Pierre Raimbault[49]; la propriété est vaste mesurant 18 arpents de front sur 30 arpents de profondeur (Caron, 2017b : 14; Roy, 1943 : 26). À son décès en 1740, le domaine est subdivisé entre les héritiers qui se départissent de leur propriété quelques décennies plus tard entre 1783 et 1795 (Arkéos, 2024b : 4). En 1801, selon les indications apparaissant au plan de Charland (figure 14), l'aire d'intervention occupe une partie des terres appartenant à François Desrivières[50], le petit-fils de l'une des descendantes Raimbault, et à un dénommé Robinson. En 1803, le commerçant Simon McTavish[51], lequel décède l'année suivante, se constitue une vaste propriété en engrangeant les parcelles détenues par Robinson et Partenay en plus d'une étroite bande de la terre de Desrivières (Arkéos, 2012c : 45). À ce moment, la majeure partie de l'aire d'intervention, mis à part sa portion sud-ouest, est incorporée dans les limites du domaine McTavish. Cette situation prévaut jusqu'en 1836, date à laquelle John Redpath[52] acquiert, entre autres, la terre résiduelle des Desrivières (Lauzon, 2014; Arkéos, 2022 : 98-99). La succession McTavish cède la propriété en 1843 à James Smith[53]. Le plan de Perrault de 1855 (figure 15) brosse un portrait de la situation, l'aire d'intervention occupe alors une partie des lots aux mains des propriétaires Redpath et Smith. James Smith se départit de sa terre en 1866 alors que se discutent depuis quelques années déjà au sein des autorités municipales deux projets : le premier, promu par des parties privées incorporées sous le nom de *Montreal Mountain Boulevard Company*, porte sur l'aménagement d'une voie carrossable traversant et ceinturant le massif du mont Royal[54] (Caron, 2018 : 14-15). L'autre projet porte sur la création d'un parc public et c'est ce dernier qui est adopté par la Ville. La terre détenue par Smith est alors

[48] À ne pas confondre avec le domaine de la Montagne, identifié par le numéro 628 (voir figure 13), et lequel a été mis en réserve par les Sulpiciens pour leurs usages exclusifs. Il porte également le nom de fort de Belmont (Roy, 1943 : 5; Perrault, 1969 : 4-5).

[49] Pierre Raimbault (1671-1740) a cumulé plusieurs fonctions : marchand-ébéniste, greffier, notaire royal, arpenteur, conseiller du roi, juge au tribunal de Montréal et homme d'affaires des Sulpiciens. Il a connu deux unions maritales, la première avec Jeanne-Françoise Simblin (1691-1706) et la seconde avec Louise Nafrechoux (à partir de 1707) (http://www.biographi.ca/fr/bio/raimbault_pierre_2F.html).

[50] François Desrivières (1764-1830), baptisé Amable-François Trottier-Desrivières, est le fils d'Amable Trottier Desrivières (un commerçant de fourrures qui décède en 1771) et de Charlotte Guillemin; il cumule plusieurs fonctions : homme d'affaires, officier de milice, juge de paix et fonctionnaire (https://www.biographi.ca/fr/bio/desrivieres_francois_6F.html).

[51] Simon McTavish (1750-1804) cumule plusieurs fonctions : trafiquant et marchand de fourrures, officier de milice, fonctionnaire, propriétaire foncier, seigneur et hommes d'affaire. Il est notamment très impliqué dans la gestion de la Compagnie du Nord-Ouest (https://www.biographi.ca/fr/bio/mctavish_simon_5F.html; Arkéos, 2012c; Arkéos, 2022 : 98-99).

[52] John Redpath (1796-1869) est un entrepreneur et industriel notamment impliqué dans la construction des écluses du canal de Lachine, dans l'administration de la Banque de Montréal et, bien évidemment, dans la construction de la première raffinerie de sucre dans la province du Canada (https://www.biographi.ca/fr/bio/redpath_john_9F.html; Arkéos, 2022 : 97-98).

[53] James Smith (1806-1868) débute comme avocat et est nommé juge en 1844; il s'investit également dans la politique au début de sa carrière avant sa nomination (https://www.biographi.ca/fr/bio/smith_james_1806_1868_9F.html; Arkéos, 2022 : 104-105).

[54] À cet égard, il est à mentionner qu'un tracé du boulevard projeté apparait sur le plan de Boxer de 1859.

acquise vers 1866-1867 par l'entrepreneur et commerçant Pierre Guyon dit Lemoine; ce dernier la revend en 1872 au médecin Pierre Étienne Picault et au manufacturier Guillaume Lamothe (figure 16; Lauzon, 2014; Arkéos, 2022 : 104-106). Ces transactions effectuées en un court de laps témoignent de spéculation foncière. En effet, le tracé proposé du projet de chemin carrossable recoupe la terre acquise par Guyon dit Lemoine et, ensuite, par Picault et Lamothe. Dès lors, on conçoit que l'ouverture de cette voie aurait entraîné le lotissement des terrains le long de son tracé et un enrichissement significatif au bénéfice du propriétaire terrien.

Aires d'intervention du flanc est de la colline à la Croix

Au cours de la seconde moitié du XVIII^{e} siècle, la terre n^{o} 646 de la 1re Continuation du faubourg Saint-Antoine est détenue par la veuve de Bertrand Trudeau[55] pendant un certain nombre d'années (voir figure 13). Le lot est alors borné au nord par le chemin de la Côte-Sainte-Catherine qui a été ouvert en 1709 (Caron, 2017b : 16). Le plan de Charland de 1800 (figure 17) laisse croire que la terre n^{o} 646 aurait été subdivisée; on s'aperçoit que la moitié ouest de l'aire d'intervention occupe le lot d'un dénommé J. Gabriel Roi; la grande famille des Roi détiennent également d'autres parcelles établies le long de la côte Sainte-Catherine. Voisine à l'est, s'insère la terre numérotée 941 de la 2^{e} Continuation de l'ancien coteau Saint-Louis[56]; un rang de terre qui a été concédé entre 1662 et 1707. Bien que cette parcelle ne fasse pas directement partie de l'aire d'intervention, les propriétaires ont néanmoins marqué l'histoire du lieu. L'une des deux figures emblématiques est Charles Lepailleur[57] qui acquiert, à partir du mitan du XVIII^{e} siècle, des parcelles de la terre n^{o} 941 de la 2^{e} Continuation correspondante à la partie occupant le côté sud du chemin de la Côte-Sainte-Catherine (Caron, 2017b : 22-24; Perrault, 1969 : 258). À son décès en 1793, il lègue à ses enfants et leurs descendants la propriété terrienne qu'il s'est constitué; celle-ci est divisée entre les héritiers. Sa petite-fille, Harriet Morrison[58], qui a hérité d'un lopin de terre, s'unit en 1818 à Benjamin Hall qui est l'autre figure d'intérêt de ce secteur. De 1818 à 1836, Benjamin Hall acquiert des parcelles logées sur les terres n^{os} 941 (2^{e} Continuation) et 942 (2^{e} Continuation) du coteau Saint-Louis et sur les terres n^{os} 637 et 646 (1re Continuation) du faubourg Saint-Antoine se créant un vaste domaine dont témoigne le plan de Perrault de 1855 (figure 18). Les héritiers Hall

[55] Selon les informations consignées au *Plan d'une partie de l'isle de Montréal levé en 1778 par Mre Péladau* (archives de la Ville de Montréal, VM66-S2P008).

[56] Le terres du coteau Saint-Louis concernent une bande de terre longue de 5,50 km débutant aux limites des fortifications jusqu'à l'actuelle rue Jean-Talon et large d'environ 1,40 km globalement bornée entre l'actuelle rue Hutchison et jusqu'au-delà de la rue Saint-Hubert (Desjardins, 2023 : 11). Le toponyme coteau Saint-Louis apparait dès 1697 et reste en usage pendant la majeure partie du XVIII^{e} siècle; par la suite, après 1781 et pendant la première moitié du XIX^{e} siècle, le lieu est aussi désigné la côte à Baron ou encore coteau Baron (Caron, 2017b : 14).

[57] Charles Lepailleur (1720-1793) pratique la profession de notaire à l'instar de son père François-Michel Lepailleur et de son grand-père Michel Lepailleur de Laferté (http://www.biographi.ca/fr/bio/lepallieur_de_laferte_2F.html). C'est en 1723 que Michel Lepailleur de Laferté reçoit la terre no 941 de la 3^{e} Continuation du coteau Saint-Louis; cette bande de terre occupe le côté nord du chemin de la Côte-Sainte-Catherine (Caron, 2017b : 22-24).

[58] Harriet Morrison (décédée en 1886) est née de l'union entre Suzanne Lepailleur (1753-1786), fille de Charles Lepailleur, et James Morrison (Caron, 2017b : 23).

conservent le domaine jusqu'à son acquisition par les autorités municipales en vue de constituer le parc du Mont-Royal.

Le plan de Perrault de 1855 informe également que la moitié nord de l'aire d'intervention incorpore une vaste propriété distincte du domaine des Hall. C'est plutôt à John Gray[59] que l'on doit sa constitution; en effet, ce dernier acquiert plusieurs parcelles contiguës lors d'achats effectués en 1806, 1812 et 1824 auprès de différents propriétaires, notamment, les Durocher, Roi et Plessis Bélair selon les informations consignées au plan d'Ostell de 1837 (figure 19). Les héritiers Gray se départissent d'une part substantielle de leur propriété au courant des années 1840 et c'est alors que le médecin Michael McCulloch[60] se porte acquéreur de la majeure partie de la surface (Burgess et Poitras, 2005; Arkéos, 2023b : 62). Dès lors, le domaine est identifié *Spring Grove*[61] en référence au ruisseau[62] qui s'écoule sur la propriété (Burgess et Poitras, 2005 : 56-57). En 1852, la *Mount Royal Cemetery Company* procède à l'acquisition d'un vaste morceau du domaine *Spring Grove* pour y aménager un cimetière (Burgess et Poitras, 2005 : 76-77). La corporation planifie l'aménagement d'un chemin d'accès dont le tracé projeté est consigné le 7 juillet 1853 par Perrault[63] et lequel correspond globalement à l'actuel boulevard du Mont-Royal[64] qu'on peut visualiser sur le plan de Perrault de 1855 (voir figure 18). En 1854, une autre parcelle est retirée de la propriété McCulloch afin d'y accueillir les inhumations de membres de la communauté juive[65] (chiffre 1 de la figure 18; Burgess et Poitras, 2005 : 79). Le plan de Sitwell de 1871 (figure 20) indique qu'un autre lot a été détaché de la propriété McCulloch; ce dernier borde le boulevard du Mont-Royal et loge dans la moitié nord du secteur d'intervention. La propriété, qui est alors occupée par le jardinier John Myers[66], comprend une résidence principale et quelques dépendances en plus de chemins d'accès. Il est recensé pour la première fois dans les annuaires Lovell à partir de 1862 et présent à cet emplacement jusqu'en 1871. Cependant, il n'a pu être établi si un précédent propriétaire ou locataire ait pu avoir occupé le lieu. Dès lors, on ne peut véritablement établir que la résidence a bel et bien été construite au début des années 1860. Il est donc retenu que la date de construction de la résidence se situe entre c.1855 et 1862, soit entre le moment où le

[59] John Gray (vers 1755-1829) cumule les fonctions d'homme d'affaires, d'officier de milice et de juge de paix. Il s'unit en 1806 à Mary Pullman et ont deux enfants (https://www.biographi.ca/fr/bio/gray_john_6F.html).

[60] Michael McCulloch, né en 1797 et décédé en 1854, professeur d'obstétrique à l'université McGill et amateur d'ornithologie dont il se constitue une collection qu'il cède au musée Redpath de l'Université McGill (Burgess et Poitras, 2005 : 25; Ethnoscop, 2015 : 11).

[61] L'emplacement présumé de la dite chute du ruisseau d'Outremont se situerait aux environs du complexe immobilier Maisons Outremont au 11, Côte du Vésinet.

[62] Le ruisseau d'Outremont (voir la figure 8)

[63] *Plan of proposed new road from Ste Catherine to Mount Royal Cemetery near the City of Montreal*, Henri-Maurice Perrault, 7 juillet 1853 (BAnQ, notice 06M_CA601S53SS1P0112)

[64] Il est alors identifié Cemetery Road

[65] Deux autres petits terrains se greffent à ce noyau original au cours des années subséquentes suivant les transactions effectués en 1863 et 1890 (Burgess et Poitras, 2005 : 79).

[66] Selon les indications apparaissant au feuillet 20B du volume 1 des propriétés de la Ville de Montréal (archives de la Ville de Montréal, VM004-1-002_volume01) et dans les annuaires Lovell consultés.

chemin d'accès au cimetière Mont-Royal s'ouvre et la première mention du propriétaire John Myers dans les annuaires Lovell. En prévision de la création du parc du Mont-Royal, les autorités municipales acquièrent en 1874 la portion sud de la propriété de John Myers laquelle ne renferme aucun bâtiment selon les indications apparaissant au plan de Sitwell de 1871.

À PARTIR DU TROISIÈME QUART DU XIX^{e} SIÈCLE

L'épisode suivant s'amorce au cours du troisième quart du XIX^{e} siècle et s'articule autour de la création du parc du Mont-Royal et son évolution à partir de ce point. Jusqu'à cet épisode, l'aire d'intervention du sommet est demeurée un environnement forestier évoluant à l'écart des terrains lotis. Or ce n'est pas le cas avec l'aire d'intervention au pied de l'escarpement du flanc est. Cet espace est déjà entamé par le développement résidentiel et est jalonné d'événements qui comprennent l'implantation du vaste domaine Hall au cours du premier tiers du XIX^{e} siècle, l'ouverture du cimetière Mont-Royal en 1852, le percement de l'artère *Cemetery Road* (i.e. le boulevard du Mont-Royal) peu de temps après et le lotissement des terrains qui la borde, et la construction d'une première résidence au tournant des années 1860 (c.1855 - 1862) directement dans l'aire d'intervention.

Parc du Mont-Royal

En 1872 est mise sur pied la commission échevinale spéciale qui procède à l'acquisition des terrains pour constituer le parc public du Mont-Royal. Selon les renseignements consignés dans le registre des propriétés de la Ville de Montréal (feuillet 20B du volume 1), les autorités se procurent les parcelles, à l'intérieur desquelles logent les secteurs d'intervention, des propriétaires suivants aux dates indiquées : la succession de John Redpath, le 19 novembre 1875; Pierre Étienne Picault et Guillaume Lamothe, le 7 janvier 1873; la succession de Benjamin Hall, le 21 juillet 1873; John Myers, le 10 janvier 1874. À noter que pour ce dernier, seule une étroite bande du côté sud, mesurant environ 7 700 m^2, est détachée du restant de la propriété et obtenue par les autorités municipales. La partie résiduelle de la propriété de John Myers est annexée au cimetière Mont-Royal (le point concernant le cimetière Mont-Royal est présenté plus bas).

La conception du plan d'aménagement du parc échoit entre les mains de l'architecte paysagiste Frederick Law Olmsted qui le complète en 1877 - *Mount Royal Design Map*[67]. À la demande d'Olmsted, les autorités municipales entreprennent le relevé topographique des surfaces incorporées dans les limites du parc, tâche qui incombe à l'ingénieur civil John William Picton. Olmsted[68] envisage le parc comme un lieu

[67] Le document *Mount Royal Design Map* est publié dans un ouvrage paru en 1881.

[68] Olmsted présente publiquement le projet d'aménagement du parc du Mont-Royal lors d'une séance tenue le 29 septembre, 1877. Les propos sont rapportés dans l'édition du journal *Montreal Daily Witness* datée du 2 octobre 1877 (p. 4). À cette occasion, on distribue à l'auditoire une copie du plan d'aménagement du parc du Mont-Royal.

accessible à toutes les classes sociales de la société et il conçoit ainsi un parcours singulier qui tient compte de la condition physique des potentiels visiteurs en plus de considérer les différents modes de déplacement (carrosses, à cheval et à pied). Il planifie ainsi des chemins adaptés à chacun des modes de transport[69] (Burgess et Poitras, 2005 : 86-88 ; Chartier, 2008 : 19). D'autre part, l'itinéraire proposé aux visiteurs doit les guider à travers des tableaux[70] dont l'expression prend différentes formes en termes de variabilité d'écosystème et d'environnement rencontrés et de vues panoramiques sur la ville et les environs (Beveridge, 2002 : 26 ; Morasse-Choquette, 2020 : 56;). La mise en œuvre du plan d'Olmsted n'est toutefois pas complétée au moment de l'ouverture du parc du Mont-Royal[71]; en fait, plusieurs aménagements illustrés sont soit modifiés, soit abandonnés ou remis à une date ultérieure. À cet égard, il est nécessaire de mentionner que le plan de Hopkins de 1879 (figure 21) reproduit l'ensemble des éléments apparaissant sur le *Mount Royal Design Map* d'Olmsted et n'est donc pas fidèle à la réalité. Pour une représentation plus appropriée des aménagements du parc du Mont-Royal, il paraît préférable de se rapporter aux plans de Goad de 1881 et de 1890[72].

Les travaux de construction du chemin principal s'entreprennent avant même qu'Olmsted ne remette son plan d'aménagement en 1877. Selon les informations apparaissant au relevé de Picton (figure 22), la section aménagée du chemin carrossable débute à l'intersection de la rue Bleury, laquelle a été prolongée entre les avenues des Pins et Mont-Royal, serpente en boucles le long de la côte Placide, traversant ainsi l'aire d'intervention, pour ensuite longer la paroi rocheuse escarpée

[69] Selon le schéma d'aménagement proposé par Olmsted, le chemin carrossable devait mesurer 40 pi de largeur (12,19 m); l'allée cavalière qui boucle le bassin d'eau artificiel, 20 pi (6,10 m) et le sentier pédestre, 15 pi (4,57 m) (Bellman, 1977 : S43, note 22). Pour fins de comparaison, les actuels chemins Olmsted et de la boucle du Sommet mesurent entre 6,20 et 10,06 m de largeur (mesure qui exclue les ouvrages d'écoulement des eaux de ruissellement aménagés en bordure des voies) si l'on se fie aux dimensions officielles représentées sur les tuiles de la Ville de Montréal. Quant aux sentiers pédestres (c'est-à-dire ceux revêtus d'un matériau granulaire et/ou bitumineux), ils mesurent actuellement entre 2,00 et 4,00 m de largeur. On note donc un faible écart entre les chemins et sentiers projetés qui étaient davantage spacieux que leur réalisation au terrain.

[70] Olmsted conçoit huit zones de paysage : 1- la côte Placide correspondante à la pente douce du *Fletcher's Field* (i.e. l'actuelle parc Jeanne-Mance) et les terres bordant le côté est de l'avenue du Parc et laquelle doit offrir aux visiteurs qui n'ont pas le temps ou qui n'ont pas l'endurance physique pour escalader la montagne une expérience sylvestre appréciable et complète en elle-même; 2- le piedmont qui incorpore la bande de terre à l'ouest de la côte Placide en plus d'inclure le bois d'Outremont et qui se caractérise par des replats de superficies variables qui sont entrecoupés par des rochers et des saillies; 3- le Cragsfoot (le serpentin), dont l'accès actuel est à proximité de l'intersection de la rue Peel et de l'avenue Des Pins Ouest ; 4- le Brackenfell ou l'escarpement en fougeraie qui occupe le bas du versant sud-ouest de la butte de l'Abri; 5- la clairière, the Glades, où se trouvent la maison Smith et l'ancien marais à l'intérieur duquel a été aménagé le lac aux Castors ; 6- l'Upperfell ou les pentes hautes; 7- le Crags ou l'escarpement; et 8- l'Underfell ou la pente rocheuse, au pied de l'escarpement (Olmsted, 1881 : 43-49, Murray, 1967 : 165, Beveridge, 2002 : 29-44; Bellman 1977 : S38-S40).

[71] L'ouverture officielle du parc du Mont-Royal se déroule le 25 mai 1876 (*Montreal Daily Witness*, 25 mai 1876, p. 2).

[72] À noter que les éléments du parc du Mont-Royal, notamment les chemins et les sentiers, représentés sur les plans de Goad de 1881 et 1890 sont identiques laissant croire qu'aucune modification n'a été apportée suivant leur ouverture. Les plans ne rendent toutefois pas compte des installations érigées dans le parc du Mont-Royal, entre autres, le chalet abritant le club de toboggan du Mont-Royal et le restaurant, tous deux déjà en opération au début des années 1880.

du flanc sud de la colline à la Croix et de la butte de l'Abri et finalement aboutir à la limite de la propriété de Hosea Ballou Smith. Si l'on se fie aux plans de Goad de 1881 et de 1890 (figure 23), le chemin principal est prolongé au-delà de cette limite peu de temps après l'achèvement du relevé de Picton. Comme l'illustre le plan de Goad de 1890, il louvoie dans la clairière sise au pied du versant nord de la butte de l'Abri, là où se trouve le milieu humide à l'intérieur duquel est creusé le lac aux castors au milieu des années 1930, puis contourne l'ancienne résidence de Hosea Ballou Smith, laquelle abrite le gardien du parc du Mont-Royal, jusqu'à rejoindre la terrasse Bellevue où se trouve l'actuel belvédère du chalet du Mont-Royal. Le chemin de boucle du sommet de la colline à la Croix est aménagé en plus de l'ajout de quelques ronds-points permettant l'observation. Il est à souligner que l'un des sentiers secondaires à usages équestre et pédestre que l'on aperçoit sur le plan de Picton (voir figure 22) longe le pourtour nord-ouest de l'aire d'intervention et indiquant qu'il est déjà en usage au milieu des années 1870.

Des installations sont érigées dans le secteur du sommet pendant le dernier quart du XIX^{e} siècle et les plans de Grandpré de 1898 (figure 24) et de 1905 de même que le plan de Pinsoneault de 1907 renseignent à ce sujet. Elles comprennent la terrasse Bellevue (chiffre 1 de la figure 24), la terrasse du funiculaire[73] (chiffre 3) et le restaurant (chiffre 2). Ce dernier se positionnerait dans l'aire d'intervention si l'on se fie à la figure 24. On l'aperçoit en arrière-plan d'une photographie prise vers 1885[74] (figure 25) et la bâtisse a indéniablement fière allure s'harmonisant avec l'architecture des villas construites au pied du mont Royal dans le Mile carré doré (*Golden square Mile*). Selon l'information parue dans la presse anglophone de l'époque, le restaurant, que l'on nomme quelques temps *Park View House*[75], aurait été opération jusqu'à la fin des années 1900. C'est à ce moment que s'achève la construction du pavillon Maxwell, vers 1906; il est érigé du bord est de la terrasse Bellevue et abrite une aire de restauration. Dès lors, il se pourrait que le *Park View House* ait été démantelé peu de temps après, notamment, en raison du bâtiment qui est alors jugé en mauvais état par les autorités du parc du Mont-Royal (Université de Montréal, 2014 cité dans Arkéos, 2024 : 5-6).

[73] Le funiculaire est opéré par la *Mount Royal Park Railway Company Limited* entre 1885 et 1919 (Caron 2017b : 64-68).

[74] Les commissaires du parc du Mont-Royal adoptent au début du mois d'août 1884 une motion à l'effet que M. McClanaghan s'engage à dépenser 3 000$ pour construire un nouveau restaurant qui remplacerait l'aire de restauration alors en usage et ce en échange de quoi le propriétaire de l'établissement obtiendrait l'exclusivité pour une durée de cinq (5) ans pour la vente de produits de rafraichissements dans le parc du Mont-Royal. Toutefois, les commissaires n'autorisent pas la vente de boissons alcoolisées (*lager* selon les articles de presse anglophone de l'époque). Les commissaires s'octroient la préparation des plans architecturaux de la nouvelle bâtisse; celle-ci devra être livrée pour le 1^{ier} mai 1885 (*Montreal Daily Witness*, 27 août 1884, p.2). Dès lors, il est concevable que la bâtisse apparaissant sur la photographie prise en 1885 (figure 25) corresponde à l'établissement nouvellement érigé. En ce qui concerne la présence d'une aire de restauration dans le parc du Mont-Royal, on mentionne la présence d'un restaurant dès le mois de mai 1877 (*Montreal Daily Witness*, 29 mai 1877, p. 3). Cependant, il n'est pas certain si le restaurant qui est alors en opération se situe bel et bien à l'emplacement indiqué aux plans de Grandpré de 1898, de 1905 et de Pinsoneault de 1907.

[75] « Wet Sundays on Mountain Park », *The Montreal Gazette*, 30 septembre 1886, p. 7

Le projet de tramway amorcé au cours des années 1920 constitue un autre jalon de la transformation du parc du Mont-Royal (Caron, 2018). Entre 1928 et 1930[76] est entreprise la construction du segment de la ligne de tramway qui permet de relier le carrefour situé à l'intersection des avenues du Parc et du Mont-Royal (chiffre 1 de la figure 26) à la maison Smith[77] (chiffre 3). La construction de ce segment présente un défi technique important en raison du dénivelé et des falaises rocheuses qui caractérisent les flancs est et nord de la colline à la Croix. Elle implique, entre autres, le creusement d'un tunnel de 102 m de longueur (chiffre 2) au travers des parois rocheuses. À certains endroits, d'importants remblais de sol sont posés par-dessus le sol naturel le long du tracé afin de servir de lit de fondation des voies ferrées à installer. L'achèvement des travaux rompt la continuité de paysage existante jusqu'alors et morcelle les surfaces occupées par le parc du Mont-Royal et par le cimetière Mont-Royal (photo aérienne de 1947-1949 de la figure 27).

Au milieu des années 1950, alors que l'usage de l'automobile est normalisé, la Ville cherche à moderniser le parc du Mont-Royal et résoudre les problèmes de congestion autour de la montagne (Ville de Montréal, 1949). Elle laisse le soin aux architectes paysagistes et ingénieurs américains Clarke et Rapuano de concevoir un plan d'aménagement visant à améliorer la fluidité de la circulation (Burgess et Poitras, 2005 : 122-124 ; Caron, 2018 : 90-109). Le plan proposé comporte plusieurs éléments dont l'ouverture d'une route panoramique dans l'emprise de la ligne de tramway qui est alors mise hors service[78], l'aménagement d'espaces de stationnement dans le secteur de la maison Smith, l'érection du belvédère Camillien-Houde et la construction de trois échangeurs[79] dont l'un d'entre eux se positionne à l'intersection des avenues du Parc et du Mont-Royal (photographie aérienne de 1962 de la figure 27), à proximité de l'un des secteurs d'intervention. La mise en œuvre du plan d'aménagement débute en 1958 et s'achève en 1962 (Burgess et Poitras, 2005 : 123). L'emprise du chemin de circulation est élargie et le tunnel est démoli pour faire place à un passage plus large à ciel ouvert afin d'accommoder les voitures et les autobus qui l'empruntent (Caron, 2018 : 112-151).

Au cours de cet intervalle, le couvert forestier du parc du Mont-Royal est entamé par les autorités municipales puisqu'elles procèdent à d'importantes coupes en 1954 qui mènent à l'abattage d'arbustes et de bosquets et n'épargnent que les arbres de fort

[76] Journal Dimanche-Matin, 12 juin 1960, tiré du dossier Parcs et terrains de jeux, Parc du Mont-Royal, transport et circulation, tramways dans les archives de la Ville de Montréal (VM166-D01903-6-2_op)
[77] Une ligne de tramway reliant le chemin de la Côte-des-Neiges à la maison Smith est en opération depuis l'été 1924 (Caron, 2018 : 46).
[78] La ligne de tramway est abandonnée en 1957 (Journal Le progrès de Villeray, mardi 13 juillet 1976 [VM166-D01903-6-2_op]).
[79] Les trois emplacements retenus pour accueillir les échangeurs : 1- l'un au carrefour du chemin de la Côte-des-Neiges et du chemin Remembrance (démantelé récemment en 2020-2022) ; 2- l'autre à la rencontre des avenues du Parc et du Mont-Royal ; et 3- le dernier à la jonction des avenues du Parc et des Pins (construit de 1959 à 1962 ; démantelé en 2005-2006).

calibre (Burgess et Poitras, 2005 : 122). Les travaux sylvicoles déployés répondent à une demande citoyenne laquelle est relayée par la presse écrite qui qualifie le geste de « coupes de la moralité ». On exige de la part des autorités municipales une action pour mettre fins aux activités importunes qui se déroulent opportunément dans les sous-bois. Les secteurs du sommet et de l'escarpement, des lieux davantage fréquentés par les visiteurs, sont particulièrement affectés par les coupes forestières alors que le piedmont, là où se positionnent les aires d'intervention, et la fougeraie, qui occupe le bas du versant sud-ouest de la butte de l'Abri, sont mieux épargnés (Chartier, 2007 : 23). Or, l'impact des coupes se fait rapidement ressentir en aggravant l'érosion des sols et en provoquant le déplacement d'imposantes charges sédimentaires dans les coulées aménagées et naturelles du mont Royal. Les autorités municipales adressent le problème au début des années 1960 en planifiant des travaux qui comprennent un volet de reboisement des espaces dégarnis et de construction d'ouvrages de gestion des eaux de ruissellement et lesquels comprennent de petites digues qui, à certains endroits, retiennent les eaux[80] et, à d'autres, les canalisent (Chartier, 2007 : 24-25).

Le début des années 1990 marque l'adoption du Plan de mise en valeur du mont Royal par la Ville (Burgess et Poitras, 2005 : 136-137; Chartier, 2007 : 26-39). Ce plan propose les éléments suivants : restaurer et réaménager le parc du Mont-Royal, réaliser des projets, y compris l'adoption de mesures de protection du patrimoine bâti et de contrôle du lotissement urbain sur ses flancs, en vue d'améliorer les abords de la montagne, mieux définir la vocation de la montagne et mieux agencer les rapports entre la montagne et la ville. Dans le cadre de ce plan, les autorités procèdent, entre autres, à la réfection du belvédère Camillien-Houde et voient à la naturalisation d'espaces dégarnis. Plus récemment, au début des années 2010, des travaux liés à la gestion des eaux pluviales ont été entrepris dans le bois d'Outremont. Au cours des dernières années, le SGPMRS met en œuvre un intensif programme de revégétalisation du parc du Mont-Royal et de retrait d'essences d'arbres envahissantes et nuisibles.

Cimetière Mont-Royal

La partie nord de l'aire d'intervention sise au pied de l'escarpement du flanc est de la colline à la Croix incorpore des surfaces qui ont été cédées et rétrocédées entre différents propriétaires nommément la corporation du cimetière du Mont-Royal, l'Université de Montréal et les autorités municipales sur une période de près de 90 ans. Le registre des propriétés de la Ville de Montréal informe à ce sujet et la figure 28 illustre les parcelles qui ont changé de mains entre 1874 et 1962. La parcelle n^{o} 1 de la figure 28 est d'abord acquise par les autorités municipales le 10 janvier 1874 du propriétaire John Myers, puis incorporée à l'intérieur d'un vaste lot offert à l'Université de Montréal le 14 mars 1933 (identifié par le polygone de traits hachurés bleus de la figure 28), par la suite rétrocédée à la ville le 16 août 1933, ensuite cédée au cimetière Mont-Royal le 9 octobre 1941 et finalement reprise par la ville le

[80] De sorte à créer des bassins artificiels de rétention des eaux

1ier mars 1962. La parcelle no 2 qui est détenue par le cimetière Mont-Royal est échangée à la ville le 9 avril 1883, puis intégrée à l'intérieur d'un terrain cédé pendant dix (10) ans à l'Université de Montréal entre les 14 mars 1923 et 16 août 1933, ensuite remise au cimetière Mont-Royal le 9 octobre 1941 et finalement récupérée à nouveau par la ville le 1ier mars 1962. La parcelle no 3, laquelle incorpore des surfaces des parcelles nos 1 et 2, est offerte à l'Université de Montréal le 14 mars 1923 et reprise par la ville le 16 août 1933. La parcelle no 4 correspond au corridor à l'intérieur duquel est aménagée la ligne de tramway; il loge sur le terrain du cimetière Mont-Royal qui l'échange à la ville de façon définitive le 24 janvier 1928 en prévision de la réalisation de ce projet de mobilité. La parcelle no 5 se trouve aux mains du cimetière Mont-Royal; or, la mise en place de la ligne de tramway isole l'emplacement. Elle est alors louée à la ville pour une durée de 10 ans à partir du 29 décembre 1944 puis cédée définitivement le 1er mars 1962.

De cette masse d'informations, il faut retenir que les échanges de propriétés n'ont potentiellement pas eu un grand impact sur l'usage du lieu par les visiteurs fréquentant cet espace limitrophe entre le parc du Mont-Royal et le cimetière Mont-Royal. Il est néanmoins concevable que des clôtures (ou quelconques barrières) aient pu avoir été dressées de sorte à départager les limites de propriétés. La rupture du paysage provoquée, d'abord, par l'ouverture de la ligne de tramway et, poursuivie, par la voie Camillien-Houde a très certainement eu une répercussion bien plus significative auprès des visiteurs.

Par ailleurs, en ce qui concerne la résidence occupée par John Myers entre le début des années 1860 et 1871, celle-ci est intégrée dans les limites du cimetière Mont-Royal. Elle aurait toutefois été démolie vers 1901 et remplacée par une nouvelle demeure en lieu et place de l'ancienne habitation. Elle est alors occupée par la famille d'Ormiston Roy lequel agit à titre de directeur du cimetière Mont-Royal de 1898 à 1958. Elle est démolie en 1963, peu de temps après que la ville ait repris possession de la parcelle (Arkéos, 2014 : 32-35).

2.4 Interventions archéologiques antérieures

Aires d'intervention du flanc est de la colline à la Croix

Le secteur du flanc est de la colline à la Croix a fait l'objet de huit (8) interventions archéologiques[81] à ce jour et lesquelles se sont déroulées en 1997, 2009, 2011 à 2014, puis en 2021 et 2022. À celles-ci doivent être considérées les interventions effectuées en 2004 et 2005 sur la côte Placide, une surface limitrophe au flanc est de la colline à

[81] Les interventions archéologiques effectuées dans le tiers nord du bois d'Outremont n'ont toutefois pas été prises en compte. Il s'agit d'une surface de terrain qui a fait partie du cimetière Mont-Royal jusqu'au début des années 1960 et par la suite incorporée dans les limites du parc du Mont-Royal. Les emplacements inventoriés n'ont livré aucun témoin autochtone.

la Croix et lesquelles partagent une évolution commune au cours des occupations autochtones anciennes et lors des épisodes plus récents.

En 1997, un premier inventaire est mis en branle par le géoarchéologue Yvon Codère (Ethnoscop, 1998) dans la partie basse du versant oriental au pied de l'escarpement de la colline à la Croix. L'objectif poursuivi par cette intervention consistait à vérifier si le gisement de cornéenne présent à cet endroit a été exploité par les populations autochtones. Un total de 45 sondages est creusé Les résultats obtenus ont été concluants permettant d'amasser une quantité importante de déchets de taille[82] et d'outils non achevés en cornéenne lesquels témoignent d'activités de transformation de cette ressource. En plus de la composante lithique, quelques fragments de céramique autochtone[83] sont mis au jour sur la côte Placide à quelques 225 m du gisement de cornéenne, confinés sur une surface d'environ 25 m de longueur sur 10 m de largeur. Au terme de l'intervention, le code Borden BjFj-97 a été octroyé à cet espace (figure 29); le site couvre une aire de 60 715 m^2. Il a été proposé que le site renferme des lieux d'activités différenciées, l'un à caractère économique (ou technologique) en lien avec l'exploitation du gisement de cornéenne et l'autre à caractère domestique dont les tessons de vase en seraient le témoignage (Ethnoscop, 1998 : 64-65). Les résultats obtenus lors des interventions archéologiques menées en 2004 (Ethnoscop, 2008b) et 2005 (Arkéos, 2008b) sur la côte Placide mènent à la reconnaissance d'un nouveau site BjFj-134. En effet, un petit assemblage d'artéfacts constitué de tessons de vases, d'outils en os et de quelques éclats de taille en cornéenne et autres matériaux sont mis au jour à deux endroits distants de 450 m. Cela incite les intervenants à morceler le site BjFj-97 de sorte à détacher l'emplacement ayant livré les tessons de vase et l'incorporer dans les limites du site BjFj-134. Le redécoupage proposé en 2004-2005 visait ainsi à rattacher l'atelier principal de la transformation de la cornéenne au site BjFj-97 et à regrouper dans les limites du site BjFj-134 les différents emplacements ayant livré des témoins céramiques datés du Sylvicole moyen récent et du Sylvicole supérieur et lesquels peuvent être tributaires d'activités à caractère domestique ou, à tout le moins, de nature autre que technologique et économique. Dès lors, les sites BjFj-97 et -134 partagent une limite arbitraire commune.

Cinq (5) interventions archéologiques ont par la suite été entreprises au site BjFj-97, d'abord en 2009 (Arkéos, 2014) puis de 2011 à 2014 (Ethnoscop, 2015a, 2015b et 2016); toutes confinées dans le bois d'Outremont (figure 30). Elles ont été réalisées dans le cadre de travaux d'aménagements des sentiers officiels et d'ouvrages de gestion des eaux de ruissellement. Les interventions entreprises portent alors sur la composante culturelle autochtone du site ainsi que sur la composante culturelle

[82] Plus 5 000 déchets de taille dans les sondages ouverts à proximité des affleurements de cornéenne (Ethnoscop, 1998 : 62). L'assemblage compte également vingt-cinq (25) ébauches, quatorze (14) préformes et six (6) pièces bifaciales (Ethnoscop, 1998 : 71).

[83] Cinq (5) tessons fortement altérés et caractérisés par un traitement de surface de la paroi intérieure (Ethnoscop, 1998 : 64).

eurocanadienne (davantage caractérisée en 2009 et 2012) et dont laquelle n'avait pas fait l'objet d'investigation auparavant. Au terme des interventions réalisées entre 2009 et 2014, une centaine de sondages et tranchées a été implantée à l'intérieur d'un périmètre d'environ 2 750 m^2 globalement circonscrit à la surface bâtie de la propriété occupée initialement par John Myers puis par Ormiston Roy à partir de la fin du XIX^{e} siècle. Aux inventaires entrepris s'est greffée de l'inspection visuelle de surface qui a permis de collecter une quantité appréciable de témoins lithiques en cornéenne et dont les résultats ont permis de redéfinir le contour du site BjFj-97 faisant en sorte de repousser les limites ouest – sud-ouest et sud-est par rapport à la proposition originale de 1997. La limite nord du site a également été déplacé de sorte à incorporer l'ensemble des parcelles de la propriété de John Myers soit le terrain bâti et les terres mises en culture tel qu'apparaissant au plan de Sitwell de 1871 (voir figure 20). À l'issue des interventions complétées en 2014, la délimitation du site BjFj-97 couvre superficie évaluée à 83 285 m^2.

En ce qui concerne la composante culturelle autochtone, l'assemblage de témoins lithiques amassés lors des interventions faîtes en 1997 et puis entre 2009 et 2014, et lequel s'élève à un total d'environ 26 600 éléments (Arkéos, 2023b : 76), a permis d'aborder la problématique liée à la technologie plus spécifiquement en ce qui a trait à la chaîne opératoire de la taille de la cornéenne. L'inventaire des témoins lithiques a permis de démontrer que les étapes initiale et intermédiaire y sont abondantes et que les outils diagnostiques remplacés ou brisés en cours d'utilisation sont absents ou, à tout le moins, en quantité infime par rapport à l'ensemble des produits de débitage (c'est-à-dire les éclats de taille et les déchets). L'assemblage comporte toutefois une certaine proportion d'éclats retouchés et dont certains traduisent très certainement une utilisation *in situ* de l'arête ou du tranchant réaménagé. L'assemblage contient également des supports taillés bifacialement et lesquels ont été abandonnés ou rejetés à différents stades d'avancement. La présence d'un certain nombre de pièces bifaciales délaissées à un stade très avancé incite à émettre l'hypothèse que le biface correspondait au produit final que les tailleurs préparaient en ce lieu.

Des travaux de recherche ont également été réalisés hors du cadre des interventions archéologiques programmées par la ville de Montréal et ils ont porté sur la collection lithique amassée au site BjFj-97. La caractérisation de la technologie de la taille a été un sujet abordé dans le cadre d'un mémoire de maîtrise (Bélanger, 2012) et cette problématique a été adressée à partir d'un assemblage constitué de témoins récoltés en 1997 et 2009. Au terme de l'analyse entreprise, l'auteur démontre que la technique de taille bifaciale par percussion directe à l'aide d'un percuteur dur en pierre domine au détriment de la taille unifaciale sur éclat, du bouchardage et du polissage qui sont très peu employées. Il affirme également qu'une proportion importante des objets en cornéenne considérés, au regard de l'auteur, comme des pointes de projectile en voie de complétion, ont été mis en forme au cours de l'Archaïque laurentien. En raison du caractère équivoque des diverses classes d'objets, l'auteur admet que de pareilles dates doivent être considérées avec prudence

notamment faute de témoins diagnostiques de cette période chrono-culturelle et en l'absence d'éléments datés par radiocarbone appuyant cette hypothèse. Les conclusions de l'auteur tendent à nuancer une opinion largement répandue dans la communauté archéologique (propos abordé dans Clermont et Chapdelaine, 1982), et laquelle a persisté jusqu'aux années 2000, à l'effet que l'exploitation de la cornéenne soit un attribut diagnostique des groupes de l'Archaïque laurentien. Les analyses produites par Gates St-Pierre[84] et ses collègues au début des années 2010 ont permis de révoquer cette opinion en démontrant que l'exploitation de ce matériau ne se restreint pas qu'à la période de l'Archaïque post-laurentien. En effet, une très forte similarité géochimique a été constatée entre la cornéenne naturelle présente au site BjFj-97 et un échantillon d'artéfacts en cornéenne provenant de sites datés du Sylvicole moyen et supérieur de la région de Montréal (Ethnoscop, 2015 : 10). Dès lors, les auteurs en concluent que la cornéenne a été employée durant toute la période pré-contact.

Concernant les éléments historiques mis au jour au site BjFj-97, ceux-ci ont davantage été investigués en 2009 et 2012. Des vestiges architecturaux appartenant à l'habitation principale érigée au tournant du XX^{e} siècle ont été dégagés. Les vestiges anticipés des bâtiments secondaires illustrés sur le plan de Sitwell de 1871 n'ont cependant pas été rencontrés dans les tranchées et les sondages implantés à cet effet. Une quantité appréciable d'artéfacts témoignant des contextes antérieurs au début des années 1960, date à laquelle le bois d'Outremont est intégré dans les limites du parc du Mont-Royal, a néanmoins été récoltée.

Plus récemment, Arkéos a entrepris des interventions archéologiques dans le cadre du projet de revégétalisation des sentiers informels du parc du Mont-Royal mis en œuvre par le SGPMRS et à être réalisé en trois phases réparties annuellement de 2021 à 2023.

L'inventaire qui s'est déroulé en 2021 lors de la phase 1 concernait deux secteurs (figure 31). Le secteur 1A (32 800 m^2) se positionne dans la partie boisée du parc du Mont-Royal vis-à-vis le monument à sir George-Étienne-Cartier; une surface qui n'avait été que sommairement investiguée lors des interventions faîtes en 2004-2005 (deux tranchées et cinq sondages). L'intervention a permis de dégager des vestiges architecturaux rattachés à la résidence principale érigée vers 1818-1834 et occupée par la famille Hall en plus d'une latrine renfermant des objets témoins datés de la seconde moitié du XIX^{e} siècle et du début du XXe siècle ainsi que des sols d'occupation associés à cet ensemble. Toutefois, aucune nouvelle composante autochtone n'a été découverte et ce malgré la proximité de la concentration de témoins autochtones datés du Sylvicole supérieur mise au jour en 2004-2005. Les résultats obtenus ont dès lors entraîné une reconfiguration des limites du site BjFj-134 afin d'intégrer l'ensemble bâti de la propriété des Hall ainsi que les terres mises en culture.

[84] Christian Gates Saint-Pierre a été responsable des interventions archéologiques réalisées de 2011 à 2014 au site BjFj-97 ainsi que des interventions entreprises en 2004 et 2005 au site BjFj-134.

Le secteur 1B (43 360 m^2) de la phase 1 du projet de revégétalisation de sentiers informels prend place à l'intérieur de la grande courbe qu'épouse la voie Camillien-Houde. Il occupe une surface qui logeait dans la propriété du cimetière Mont-Royal avant qu'elle ne soit intégrée dans les limites du parc du Mont-Royal à partir du milieu des années 1940, d'abord en location puis acquise vers 1954 par les autorités municipales. L'inventaire de cet espace a mené à des découvertes intéressantes concernant la présence autochtone. D'une part, un assemblage de 540 produits de débitage a été amassé dans les sondages implantés à la limite du site BjFj-97 en plus d'une poignée de tessons de poterie non diagnostique appartenant à un vase. Les résultats ont permis d'affermir la délimitation sud-ouest du site BjFj-97 en repoussant sa limite d'une vingtaine de mètres. D'autre part, une concentration de témoins lithiques en quartz (90%), en chert et en cornéenne a été recueillie à l'intérieur de deux sondages rapprochés positionnés à environ 190 m au sud-ouest de la limite du site BjFj-97. Le code Borden BjFj-223 a été attribué à cet emplacement. Il a été jugé que la composition de l'assemblage le différenciait suffisamment des témoins lithiques rencontrés dans l'atelier de taille du site BjFj-97.

L'inventaire entrepris en 2022 lors de la phase 2 ciblait trois secteurs (2A, 2B et 2C) nichés au pied de l'escarpement du flanc est de la colline du Mont-Royal entre les courbes d'altitude de 90 m et de 145 m NMM (voir figure 31). Deux des trois secteurs concernés recoupaient les abords sud-ouest, sud et nord-est du site BjFj-97. Les parties de terrain logées aux limites sud-ouest et sud du site BjFj-97, attenantes à des affleurements de cornéenne, ont livré un assemblage constitué de 3 027 éléments lithiques dont la quasi-totalité consiste en des produits de débitage (99 %) et aucun outil achevé (à l'instar d'un grattoir ou d'une pointe de projectile) presque tous en cornéenne mis à part quelques témoins de taille en un matériau grenu s'apparentant à un micrograbbro et lequel n'a pas été signalé lors des interventions précédentes. La partie de terrain localisée au nord-est du site a livré un unique tesson de poterie appartenant à un vase et dont la paroi extérieure du tesson a été soumise à un traitement au battoir cordé. L'usage de ce type d'application sur la paroi extérieure des vases est plus fréquemment rencontré aux périodes chrono-culturelles du Sylvicole moyen récent et du Sylvicole supérieur initial, sans pour autant y être exclusif. À l'écart des limites du site BjFj-97 à plus de 175 m au sud, trois sondages (3L, 5N et 8H, MTL22-25-3) ont livré un petit assemblage constitué de 16 produits de débitage presque tous en en cornéenne. Ces trois emplacements sont distants de 180 m à 400 m entre eux. Les éléments recueillis demeurent peu bavards; en revanche, leur répartition spatiale témoigne de la circulation des tailleurs en périphérie du gisement de cornéenne.

À l'issue des interventions effectuées en 2021 et 2022, il est à retenir deux points. D'une part, les résultats obtenus ont permis de circonscrire précisément le contour sud-ouest et sud de l'atelier de taille de la cornéenne en plus d'amasser un assemblage de témoins lithiques provenant d'emplacements peu ou pas expertisés lors

des précédentes interventions. Ainsi, les résultats de l'analyse technologique effectuée sur les assemblages de 2021 et 2022 ont permis de caractériser, dans une certaine mesure, la nature des activités de taille entreprises aux abords du vaste atelier de transformation de la cornéenne et d'en relever les différences et les similarités, selon le cas, avec les comportements observés dans les secteurs investigués par le passé, entre 1997 et 2014. Dès lors, un portrait plus précis des activités réalisées par les tailleurs à l'intérieur de l'atelier de transformation de la cornéenne se dessine. D'autre part, la découverte de quelques tessons de poterie aux abords de l'atelier de transformation de la cornéenne, et donc à l'écart de la côte Placide, modifie le regard que l'on doit poser sur l'utilisation du vaste espace englobant le bas du versant de la colline à la Croix et la côte Placide. Il a ainsi lieu de se questionner sur l'usage des vases, tant ceux identifiés sur la côte Placide que les autres repérés aux abords du gisement de cornéenne, et si les vases témoignent bel et bien d'espaces à caractère domestique à l'instar de haltes et de campements ou d'activités d'une autre nature, complémentaire ou non, à l'activité principale qu'est la transformation de la cornéenne. En outre, la présence de témoins datés du Sylvicole moyen récent et du Sylvicole supérieur initial est indicatrice de la fréquentation de cette source par les tailleurs de ces périodes chrono-culturelles affermant les observations faîtes par Gates Saint-Pierre et ses collègues.

Aire d'intervention près du sommet de la colline à la Croix

L'aire d'intervention du versant sud-est du sommet de la colline à la Croix n'a pas fait l'objet de travaux archéologiques au terrain; en revanche, trois (3) interventions ont été réalisées en périphérie immédiate et elles ont ciblé les trois endroits suivants : le faux-plat sommital de la colline à la Croix, le pourtour du chalet du Mont-Royal et le secteur du marécage (figure 32). Elles n'ont mené à aucune découverte d'éléments culturels autochtones, ce sont plutôt les contextes postérieurs à la création du parc du Mont-Royal qui ont davantage été rencontrés et caractérisés.

Le faux-plat sommital de la colline à la Croix, d'une superficie évaluée à 4 850 m^2, loge entre la cime et le monument de la croix[85] et a fait l'objet d'un inventaire archéologique entrepris en 2005, la même année que d'autres secteurs du parc du Mont-Royal (Ethnoscop, 2009 : 52-58). Un total de 40 sondages de 0,50 m de côté a été implanté sur cette surface (MTL05-25-15); ceux-ci n'ont livré aucun artéfact, écofact ou structure d'aménagement anthropique. Quelques sondages témoignent de la déposition d'un remblai de sols qui contient des lentilles de limon organique noirâtre à l'intérieur desquelles logent des coquilles de gastéropodes. De telles coquilles, en plus de bivalves, ont également été notées dans les couches de remblais rencontrées dans le secteur du lac aux castors qui a été expertisé pendant cette même campagne d'intervention. Le remblai de sols d'épaisseur variable recouvre le niveau de surface

[85] Le monument de la croix a été érigé par la Société Saint-Jean-Baptiste en 1924 (https://ville.montreal.qc.ca/siteofficieldumontroyal/patrimoine-artistique-commemoratif/croix-mont-royal).

d'origine. Il importe de souligner ce point puisque de telles inclusions ont été rencontrées dans un certain nombre de sondages creusés dans la présente aire d'intervention du sommet (discuté à la section 3.2).

Les environs immédiats du chalet du parc du Mont-Royal a fait l'objet de deux interventions successives réalisées en 2020 (MTL20-25-08; Arkéos, 2021a) puis en 2021 (MTL21-25-05; Arkéos, 2021b). Elles s'inscrivaient dans le cadre des travaux de réfection de la bâtisse et des aménagements extérieurs. Les tranchées expertisées ont été ouvertes dans l'emprise du chemin Olmsted. Les sols naturels ont été exposés à plusieurs endroits sous les remblais de fondation de chemin lesquels mesuraient entre 0,40 et 2,00 m d'épaisseur totale (Arkéos, 2022 : 164-167). Les couches de sols naturels ont pu être fouillées à l'intérieur de sondages implantés à la base des tranchées creusées mécaniquement. Or, aucun élément autochtone n'a été découvert mais deux cendrées ont néanmoins été ramassées traduisant ainsi la pratique de la chasse. À cet égard, la proximité du vaste marécage qui se trouve à moins de 200 m de la découverte n'est probablement pas étrangère au déroulement de cette activité en cet endroit. Les remblais de sols témoignent de deux grandes phases d'aménagement du chemin Olmsted; la première correspondante à l'aménagement initial se présente par une couche de sols majoritairement constituée de débris de matériaux rocheux à l'intérieur duquel s'insère des dépôts meubles. La seconde phase, potentiellement mise en place au tournant des années 1930 au moment de la construction du chalet actuel, incorpore des dépôts constitués de sols dont la composition diffère des sols rencontrés dans les secteurs investigués du parc du mont Royal. Dès lors, il se pourrait que la fondation du chemin intègre des sols prélevés hors parc du Mont-Royal.

En 2022 ont été entrepris des interventions archéologiques dans le secteur du marécage et de son bassin versant (MTL22-25-01; Arkéos, 2023e). La zone d'intervention est étendue incorporant le vaste marécage qui se trouve du côté sud-ouest du belvédère Kondiaronk, nichée entre l'escarpement et le chemin Olmsted, et lequel se serait constitué vers 5 455 ans AA[86] (Lavoie, Bhiry et Tremblay, 2024). Il loge par ailleurs à la tête du ruisseau West Brook. Un total de 166 sondages a été implanté sur le pourtour du marécage à l'intérieur d'un rayon de 90 à 200 m de son point central. Aucun témoin autochtone n'a été rencontré mis à part un objet lithique équivoque en shale ou en schiste qui présente des négatifs de détachement dont l'intention humaine derrière le geste est mise en doute. Il semble plus vraisemblable que les négatifs que l'on observe sur le support lithique résultent de causes naturelles. Néanmoins, l'objet découvert nécessite d'être mentionné puisque l'hypothèse que le marécage ait pu avoir été visité par les autochtones en quête de ressources est bien plausible. À cet égard, l'hypothèse que l'objet lithique ait pu avoir servi dans un ouvrage employé à des fins de piégeage est à considérer. Dans l'immédiat, il est soutenu que l'objet lithique constitue un géofact, c'est-à-dire un support non

[86] Date de 5 455 +/- 20 ans exprimée en années ^{14}C soit 4 290 ans avant l'ère chrétienne (BC). La datation a été obtenue à partir de sédiments provenant du niveau basal d'une des carottes prélevée au terrain.

transformé par la main de l'homme. La partie du bassin versant investiguée en 2022 occupe la même surface que l'aire d'intervention investiguée en 2023, tout juste à l'ouest de cette dernière. Un total de 64 sondages a été creusé et aucun témoin autochtone n'a été découvert. L'essentiel des données récoltées porte sur les modifications survenues aux abords sud-ouest du belvédère Kondiaronk à compter de 1906 et dans le reste du parc à partir des années 1930.

2.5 Potentiel archéologique des secteurs d'intervention

Aires d'intervention du flanc est de la colline à la Croix

La majeure partie des aires d'intervention du flanc est de la colline à la Croix loge dans les limites du site BjFj-97. Le potentiel archéologique concerne à la fois des éléments associés à la culture autochtone qu'à l'occupation eurocanadienne. Concernant le potentiel culturel autochtone, les surfaces couvrent la quasi-totalité de l'atelier de taille de la cornéenne. Dès lors, il est attendu qu'une quantité substantielle de témoins lithiques soit amassée. Il est anticipé que l'étendue orientale de l'aire de taille soit davantage précisée et que des activités de nature autre que la mise en forme de la cornéenne soient mises au jour dans la portion de l'aire d'intervention sise à l'écart et aux abords du gisement, qu'elles soient à caractère domestique ou autre. De plus, les données recueillies devraient permettre d'en apprendre davantage concernant l'organisation spatiale au sein même de l'atelier de transformation de la cornéenne lequel couvre une superficie alors évaluée à 37 500 m^2 et demeure à ce jour que partiellement exploré.

Quant aux éléments eurocanadiens qui pourraient être mis au jour au site BjFj-97, ils concernent davantage les activités susceptibles d'avoir été entreprises par l'un et l'autre des occupants de la propriété d'abord occupée par John Myers à partir du début des années 1860 (vers 1855-1862) puis par le personnel du cimetière Mont-Royal. En outre, une partie des aires d'intervention recouvre l'ancienne propriété des Hall. Il s'agit toutefois de parcelles non valorisées et donc peu susceptible de livrer des objets et des vestiges qui puissent leur appartenir.

Aire d'intervention près du sommet de la colline à la Croix

L'aire d'intervention du versant sud-ouest de la colline à la Croix présente un potentiel qui concerne à la fois la culture autochtone et l'occupation eurocanadienne récente à partir de la création du parc du Mont-Royal. Les environs immédiats investigués à ce jour n'ont pas livré de nouvelles découvertes autochtones. Néanmoins, deux facteurs permettent d'établir le potentiel autochtone du lieu. Le premier a trait aux marécages présents dans les environs immédiats de l'aire d'intervention; ceux-ci ont pu inciter les autochtones à s'aventurer dans le secteur en quête des ressources que de tel milieu abrite. Le second a trait à la présence d'un

gisement de cornéenne lequel se localise dans l'escarpement du chalet du Mont-Royal sous le belvédère Kondiaronk (Ethnoscop, 1998). Il se présente aujourd'hui sous la forme d'un affleurement élevé, au profil vertical et d'extension continue. Les expériences de taille réalisées par le géoarchéologue Yvon Codère sur des échantillons prélevés à cet endroit témoignent de la qualité du matériau (Ethnoscop, 1998 : 38). L'hypothèse que cette source ait pu avoir été exploitée par les autochtones est théoriquement plausible; on pourrait toutefois questionner la motivation à l'exploiter étant donné la présence d'un imposant gisement aisément accessible reposant bas du versant de la colline. Il demeure néanmoins concevable que la source de l'escarpement ait pu avoir été prisée de manière sporadique par de potentiels tailleurs circulant ou fréquentant l'entremont et les milieux humides des surfaces sommitales.

Quant au potentiel eurocanadien de l'aire d'intervention, il concerne la période débutant à partir de la création du parc du Mont-Royal. Précédent cet épisode, l'emplacement ne semble pas avoir été valorisé pendant les trois premiers quarts du XIX^{e} siècle. Ce n'est qu'à partir de son intégration dans les limites du parc du Mont-Royal que des transformations surviennent. On procède à des travaux d'aménagement qui impliquent la construction d'installations, notamment un restaurant dont l'emplacement se situerait dans les limites de l'aire d'intervention, et des chemins carrossables en plus des sentiers permettant de relier différents points d'observation aménagés au sommet. Il est donc attendu que des objets et d'éventuels vestiges associés à cet épisode soient découverts.

3. RÉSULTATS

Les résultats sont présentés par secteurs d'intervention d'abord par le flanc est de la colline à la Croix (BjFj-97 et MTL23-25-05) puis le sommet de la colline à la Croix (MTL23-25-08). Un total de 430 sondages a été creusé dans l'ensemble des zones de plantation investiguées dans les secteurs d'intervention. Les relevés stratigraphiques des sondages sont présentés en annexe 2 du rapport. Les composantes archéologiques autochtones mises au jour proviennent tous du site BjFj-97, lequel loge à la base du versant est de la colline.

3.1 Flanc est de la colline à la Croix (BjFj-97 et MTL23-25-05)

L'intervention réalisée dans le secteur du flanc oriental s'est soldée par l'ouverture de 283 sondages, dont 253 d'entre eux ont été implantés à l'intérieur du site BjFj-197 et les 30 autres en périphérie immédiate sous le code d'enregistrement MTL23-25-05. L'ensemble des témoins autochtones récoltés proviennent tous du site BjFj-97 et ont été amassés à l'intérieur des 138 des 253 sondages (tableau 3 et figure 33). L'assemblage artéfactuel est uniquement constitué de témoins lithiques dont le

nombre s'élève à près de 34 800 éléments recueillis. Il est à rappeler que la stratégie de collecte des témoins lithiques a été caractérisée par trois épisodes successifs de tri : un tri préliminaire effectué au terrain lors de l'enregistrement des sondages (c'est-à-dire lors de l'ensachement des artéfacts récoltés par les archéologues de terrain au moment de la consignation au carnet des couches de sol observées en stratigraphie), suivi d'un second tri fait lors du nettoyage des artéfacts au laboratoire et complété par un dernier tri à l'étape de l'inventaire et de l'analyse détaillée des objets. Aucun tesson de céramique n'a été rencontré en 2023 dans les limites du site BjFj-97 à la différence des résultats obtenus lors des interventions réalisées en 2021 et 2022 dans le cadre de ce projet. En outre, aucune évidence de vestiges (c'est-à-dire de foyer, de structure de combustion et de traces de piquets de structures d'abris ou de supports [à l'instar de séchoirs, par exemple]) n'a été observée dans les sondages creusés mis à part la sous-opération 18Y qui a livré quelques ossements blanchis de nature équivoque (voir la sous-section Résidus d'activités de cuisson insérée au point 3.1.2).

L'intervention a également permis d'amasser davantage d'informations sur l'occupation eurocanadienne de ce secteur dont le développement s'amorce véritablement à parti du XIX^{e} siècle. Il faut rappeler que la composante eurocanadienne n'était pas spécifiquement ciblée dans le cadre de cette intervention en ce sens que les sondages n'ont pas été implantés de manière à vérifier la présence de bâtiments apparaissant sur les anciens plans des XIX^{e} et XX^{e} siècles et les photographies aériennes de 1947-1949. La partie sud-est du secteur d'intervention, qui loge sous le code d'enregistrement MTL23-25-05, incorpore des parcelles acquises par Benjamin Hall entre 1818 et 1833 et lesquelles semblent avoir été valorisées pour ses ressources ligneuses présentes. La partie orientale du bois d'Outremont, qui loge dans les limites du site BjFj-97, recouvre l'ancienne propriété acquise par John Myers au début des années 1860 et qui a, par la suite, été incorporée dans les limites du cimetière Mont-Royal et ce jusqu'au début des années 1960. Depuis ce moment, le bois d'Outremont a intégré dans le parc du Mont-Royal. Ce sont donc 105 des 283 sondages investigués qui ont livré des témoins eurocanadiens (tableau 3 et figure 34) dont 104 d'entre eux se trouvent à l'intérieur du site BjFj-97. Les assemblages artéfactuel et écofactuel contient environ 4 000 fragments d'objets. En outre, deux vestiges ont également été rencontrés; tous deux témoignant d'aménagements récents datés de la première moitié du XX^{e} siècle en association avec le cimetière Mont-Royal.

Tableau 3 - Contenu des sondages ouverts sur le flanc est de la colline à la Croix (BjFj-97 et MTL23-25-05)

Site / code d'enregistrement	N° de Sondage	Témoins autochtones	Témoins eurocanadiens
BjFj-97	15A	Absent	Absent
	15B	Absent	Présent
	15C	Absent	Présent
	15D	Absent	Présent
	15E	Absent	Absent
	15F	Absent	Présent
	15G	Absent	Absent
	15H	Présent	Présent
	15J	Absent	Absent
	15K	Présent	Présent
	15L	Présent	Présent
	25N	Absent	Absent
	25M	Absent	Absent
	15M	Présent	Absent
	15N	Présent	Absent
	15P	Présent	Absent
	15Q	Présent	Présent
	15R	Présent	Absent
	15S	Présent	Absent
	15T	Présent	Absent
	15U	Présent	Présent
	15V	Présent	Absent
	15W	Présent	Absent
	15X	Présent	Présent
	15Y	Présent	Absent
	15Z	Présent	Absent
	16A	Présent	Présent
	16B	Présent	Absent
	16C	Présent	Absent
	16D	Présent	Absent

Site / code d'enregistrement	N° de Sondage	Témoins autochtones	Témoins eurocanadiens
BjFj-97	16E	Présent	Absent
	16F	Présent	Absent
	16G	Présent	Absent
	16H	Présent	Absent
	16J	Présent	Absent
	16K	Présent	Absent
	16L	Présent	Absent
	16M	Présent	Absent
	16N	Absent	Absent
	16P	Absent	Absent
	16Q	Présent	Présent
	16R	Présent	Absent
	16S	Présent	Absent
	16T	Présent	Absent
	16U	Présent	Présent
	16V	Présent	Absent
	16W	Absent	Absent
	16X	Présent	Absent
	16Y	Absent	Absent
	16Z	Absent	Absent
	17A	Absent	Absent
	17B	Présent	Absent
	17C	Absent	Absent
	17D	Absent	Absent
	17E	Absent	Absent
	17F	Présent	Absent
	17G	Présent	Absent
	17H	Absent	Absent
	17J	Absent	Absent
	17K	Absent	Absent

Site / code d'enregistrement	N° de Sondage	Témoins autochtones	Témoins eurocanadiens
BjFj-97	17L	Absent	Absent
	17M	Absent	Absent
	17N	Absent	Absent
	17P	Absent	Absent
	17Q	Absent	Absent
	17R	Absent	Absent
	17S	Absent	Absent
	17T	Absent	Présent
	17U	Absent	Présent
	17V	Absent	Absent
	17W	Absent	Présent
	17X	Absent	Présent
	17Y	Absent	Absent
	17Z	Absent	Présent
	18A	Absent	Absent
	18B	Absent	Absent
	18C	Absent	Absent
	18D	Absent	Présent
	18E	Absent	Absent
	18F	Absent	Présent
	18G	Absent	Présent
	18H	Absent	Présent
	18J	Absent	Présent
	18K	Absent	Présent
	18L	Absent	Présent
	18M	Absent	Présent
	18N	Présent	Présent
	18P	Absent	Présent
	18Q	Absent	Présent
	18R	Absent	Présent

Site / code d'enregistrement	N° de Sondage	Témoins autochtones	Témoins eurocanadiens
BjFj-97	18S	Absent	Présent
	18T	Absent	Présent
	18U	Absent	Présent
	18V	Absent	Présent
	18W	Absent	Présent
	18X	Absent	Présent
	18Y	Absent	Présent
	18Z	Absent	Présent
	19A	Absent	Présent
	19B	Absent	Présent
	19C	Absent	Présent
	19D	Absent	Présent
	19E	Absent	Présent
	19F	Présent	Présent
	19G	Absent	Présent
	19H	Absent	Présent
	19J	Absent	Présent
	19K	Absent	Absent
	19L	Absent	Absent
	19M	Absent	Absent
	19N	Absent	Absent
	19P	Absent	Présent
	19Q	Absent	Présent
	19R	Présent	Présent
	19S	Présent	Présent
	19T	Absent	Présent
	19U	Absent	Présent
	19V	Absent	Présent
	19W	Absent	Présent
	19X	Absent	Présent

Site / code d'enregistrement	N° de Sondage	Témoins autochtones	Témoins eurocanadiens
BjFj-97	19Y	Absent	Présent
	19Z	Absent	Présent
	20A	Absent	Présent
	20B	Absent	Présent
	20C	Présent	Présent
	20D	Présent	Présent
	20E	Présent	Présent
	20F	Absent	Présent
	20G	Absent	Présent
	20H	Présent	Présent
	20J	Présent	Présent
	20K	Présent	Présent
	20L	Présent	Présent
	20M	Présent	Présent
	20N	Présent	Présent
	20P	Présent	Présent
	20Q	Absent	Présent
	20R	Présent	Présent
	20S	Présent	Présent
	20T	Présent	Présent
	20U	Présent	Présent
	20V	Présent	Présent
	20W	Absent	Présent
	20X	Présent	Absent
	20Y	Présent	Absent
	20Z	Présent	Présent
	21A	Présent	Présent
	21B	Présent	Absent
	21C	Présent	Absent
	21D	Présent	Absent

Site / code d'enregistrement	N° de Sondage	Témoins autochtones	Témoins eurocanadiens
BjFj-97	21E	Présent	Présent
	21F	Présent	Absent
	21G	Présent	Absent
	21H	Présent	Présent
	21J	Présent	Absent
	21K	Présent	Absent
	21L	Présent	Absent
	21M	Présent	Absent
	21N	Présent	Absent
	21P	Absent	Absent
	21Q	Absent	Absent
	21R	Présent	Absent
	21S	Présent	Absent
	21T	Présent	Présent
	21U	Présent	Absent
	21V	Présent	Absent
	21W	Présent	Absent
	21X	Présent	Absent
	21Y	Présent	Absent
	21Z	Présent	Présent
	22A	Absent	Absent
	22B	Présent	Absent
	22C	Présent	Absent
	22D	Absent	Absent
	22E	Présent	Absent
	22F	Présent	Absent
	22G	Présent	Absent
	22H	Présent	Absent
	22J	Absent	Absent
	22K	Présent	Absent

Site / code d'enregistrement	N° de Sondage	Témoins autochtones	Témoins eurocanadiens
BjFj-97	22L	Présent	Absent
	22M	Présent	Absent
	22N	Présent	Absent
	22P	Absent	Absent
	22Q	Absent	Absent
	22R	Présent	Absent
	22S	Présent	Absent
	22T	Absent	Absent
	22U	Absent	Absent
	22V	Absent	Présent
	22W	Présent	Absent
	22X	Présent	Absent
	22Y	Absent	Absent
	22Z	Présent	Absent
	23A	Absent	Absent
	23B	Absent	Absent
	23C	Absent	Absent
	23D	Absent	Absent
	23E	Absent	Absent
	23F	Absent	Absent
	23G	Présent	Absent
	23H	Présent	Absent
	23J	Présent	Absent
	23K	Absent	Absent
	23L	Présent	Absent
	23M	Présent	Absent
	23N	Présent	Absent
	23P	Présent	Présent
	23Q	Présent	Présent
	23R	Présent	Présent

Site / code d'enregistrement	N° de Sondage	Témoins autochtones	Témoins eurocanadiens
BjFj-97	23S	Présent	Absent
	23T	Présent	Absent
	23U	Présent	Absent
	23V	Présent	Présent
	23W	Présent	Absent
	23X	Présent	Absent
	23Y	Présent	Absent
	23Z	Présent	Absent
	24A	Présent	Absent
	24B	Présent	Absent
	24C	Présent	Présent
	24D	Présent	Présent
	24E	Présent	Absent
	24F	Présent	Présent
	24G	Présent	Absent
	24H	Présent	Absent
	24J	Présent	Absent
	24K	Présent	Absent
	24L	Présent	Absent
	24M	Absent	Présent
	24N	Absent	Absent
	24P	Absent	Absent
	24Q	Absent	Présent
	24R	Absent	Présent
	24S	Absent	Absent
	24T	Absent	Présent
	24U	Absent	Présent
	24V	Absent	Absent
	24W	Absent	Présent
	24X	Absent	Absent

Site / code d'enregistrement	N° de Sondage	Témoins autochtones	Témoins eurocanadiens
BjFj-97	24Y	Présent	Absent
	24Z	Présent	Absent
	25A	Présent	Absent
	25B	Présent	Absent
	25C	Présent	Absent
	25D	Présent	Présent
	25E	Présent	Absent
	25F	Présent	Absent
	25G	Présent	Absent
	25J	Présent	Absent
	25K	Présent	Absent
	25L	Présent	Absent
	25H	Présent	Absent
MTL23-25-05	1L	Négatif	Négatif
	1M	Négatif	Négatif
	1N	Négatif	Négatif
	1P	Négatif	Négatif
	1Q	Négatif	Négatif
	1R	Négatif	Négatif
	1S	Négatif	Négatif
	1T	Négatif	Négatif
	1U	Négatif	Négatif
	1V	Négatif	Négatif
	1W	Négatif	Positif
	1X	Négatif	Négatif
	1Y	Négatif	Négatif
	1Z	Négatif	Négatif
	2A	Négatif	Négatif
	2B	Négatif	Négatif
	2C	Négatif	Négatif

Site / code d'enregistrement	N° de Sondage	Témoins autochtones	Témoins eurocanadiens
MTL23-25-05	2D	Négatif	Négatif
	2E	Négatif	Négatif
	2F	Négatif	Négatif

3.1.1 Observations sur l'environnement du secteur d'intervention précédent la création du parc du Mont-Royal

Avant d'entamer la description des assemblages artéfactuels et autres ressources archéologiques relatives aux composantes autochtone et eurocanadienne, il est pertinent d'adresser le point concernant l'environnement du secteur d'intervention à la période antérieure à la création du parc du Mont-Royal et, plus spécifiquement, précédemment la mise en œuvre des projets de construction de la ligne de tramway puis de la voie Camillien-Houde à partir du second quart du XIX^{e} siècle. L'impact de ces travaux entraîne une rupture dans la continuité du paysage qui caractérisait autrefois le flanc oriental de la colline à la Croix modifiant irrémédiablement la perception de ce lieu en le morcelant en parcelles séparées entre elles. Cette situation pose certains défis lorsque vient le temps de caractériser l'usage du lieu au cours des périodes antérieures que ce soit lorsque les tailleurs autochtones fréquentaient le secteur ou lors des premiers développements immobiliers ou, encore, lors de la fréquentation du parc du Mont-Royal et du cimetière Mont-Royal par les visiteurs au cours des premières cinq décennies entre 1875 et 1925[87]. La figure 35[88] présente le portrait détaillé de la topographie actuelle. Afin de bien saisir la transformation du lieu, trois plans anciens sont d'intérêt puisqu'ils instruisent sur la caractérisation de la surface de terrain.

Le plan préparé par Rielle en 1865, en prévision de la réalisation d'un projet de lotissement immobilier planifié par les héritiers de Benjamin Hall et lequel ne s'est jamais concrétisé, illustre une avancée de terre qui est indiquée par le chiffre 1 de la figure 36. On note que la pointe de terre s'inscrit dans le prolongement suivi par la paroi rocheuse actuelle[89]. Or, l'environnement actuel ne permet de saisir la présence de cette pointe de terre puisque le tracé de la voie Camillien-Houde la recoupe dans sa section distale. Il n'est aujourd'hui plus possible de percevoir les côtés nord-est et sud-est de la pointe de terre. On peut toutefois émettre l'hypothèse que le contour nord-est et sud-est de la pointe de terre se caractérisait par une paroi rocheuse et laquelle devait être plus ou moins abrupte, à l'instar des segments actuels intacts. Il est évalué que l'extrémité distale de l'ancienne pointe de terre se positionne près de la limite orientale de la travée est de la voie Camillien-Houde alors que l'emplacement présumé de la paroi rocheuse sud-est se trouverait sous la fondation de la chaussée et que la paroi rocheuse nord-est aurait été abaissée à la suite d'excavation entreprise dans le socle rocheux lors de la construction de la ligne de tramway.

[87] C'est à partir de ce moment que l'on entreprend la construction de la ligne de tramway.
[88] L'information apparaissant à la figure provient de données collectées au terrain (talus, coulée-dépression et paroi rocheuse escarpée) lors des interventions menées en 2022 et 2023 dans le cadre de ce projet.
[89] La paroi rocheuse abrupte est identifiée une corniche de décrochement selon la nomenclature employée dans le croquis géomorphologique dressé par Ritchot (1972).

Le relevé de Sitwell effectué en 1867-1869 ne détaille pas précisément la topographie du secteur; en revanche, il est possible de repérer la pointe de terre en examinant les traits relatifs au découpage parcellaire de la propriété des Hall. Le trait oblique marqué par le chiffre 1 de la figure 37 correspondrait à la paroi rocheuse sud-est de la pointe de terre. En outre, le plan de Sitwell révèle que le trait de délimitation parcellaire indiquée par le chiffre 2 de la figure 37 n'épouse pas la paroi rocheuse escarpée actuelle et dont le positionnement est marqué par le chiffre 3. De prime abord, il paraît curieux que la paroi rocheuse escarpée n'est pas constituée une délimitation parcellaire; après tout, il s'agit d'une barrière naturelle toute désignée pour remplir ce rôle. Après examen des données récoltées au terrain, il a été constaté que le trait de délimitation illustré au plan de Sitwell (chiffre 2 de la figure 37) longe plutôt un banc de pierre litée qui atteint jusqu'à 1,40 m de hauteur à l'endroit le plus élevé (photo de la figure 37) et moins de 0,30 m de hauteur à son point le plus bas. Dans le paysage actuel, ce banc de pierre litée est difficilement discernable et passe aisément inaperçu. Il y a toutefois lieu de s'interroger à ce sujet puisqu'il marquait une délimitation parcellaire selon les indications apparaissant au plan de Sitwell. Dès lors, on se questionne sur l'aspect global du banc de pierre litée au milieu du XIX^{e} siècle; il est tenté de l'appréhender plus imposant en termes de hauteur et de stature générale. Compte tenu qu'il se pratiquait de l'extraction de pierre dans le secteur immédiat au cours du XVIII^{e} siècle et de la première moitié du XIX^{e}, dans l'emprise du parc Jeanne-Mance notamment, l'hypothèse que ce banc de pierre litée ait pu faire l'objet d'une telle activité est à considérer. En effet, si une telle pratique a été mise en œuvre sur ce banc de pierre litée, il aurait inévitablement été abaissé à mesure que l'on retirait de la pierre de son lit et son état actuel en serait la résultante une fois les opérations terminées. Les données archéologiques recueillies au terrain ne permettent toutefois pas d'adresser convenablement ce point puisque l'intervention ne s'est pas spécifiquement attardée aux traces archéologiques que pourraient produire une telle activité et que l'examen du contenu et la caractérisation des couches de sols fouillées ne sont guère loquace. Il y a toutefois lieu d'investiguer davantage cette problématique lors d'une prochaine intervention archéologique entreprise dans ce secteur.

En prévision de la conception du parc du Mont-Royal, Frederick Law Olmsted a commandé aux Commissaires du Parc du Mont-Royal un relevé topographique détaillé des surfaces devant être incorporées dans le futur parc du Mont-Royal et lequel a été produit par l'ingénieur civil John William Picton. À l'instar du plan de Rielle, on visualise bien la pointe de terre qui est identifiée par le chiffre 1 de la figure 38. La superposition du plan de Picton sur la trame du réseau routier démontre clairement que le tracé de la voie Camillien-Houde traverse l'extrémité distale de la pointe de terre. Le relevé topographique informe sur la présence d'un ravin encaissé au coin côté sud-est de l'avancée de terre et lequel est identifié par le chiffre 2 de la figure 38. Lorsque cet élément topographique est mis en relation avec l'hydrographie

actuelle[90] du secteur, il est possible d'esquisser une reconstitution théorique des anciens lits d'écoulement potentiels[91] (figure 39). Selon cette reconstitution, il est présumé que la pointe de terre (chiffre 1 de la figure 39) pourrait être bordée par deux potentielles voies d'écoulement, l'une s'écoulant par le ravin (chiffre 2) pour ensuite rejoindre le creux du vallon de la côte placide et l'autre serpentant du côté nord-ouest de la pointe de terre. L'intérêt d'en inférer le positionnement a trait à leur usage théorique par les groupes autochtones à titre de potentiels axes de circulation. Ils ont également pu influer les groupes autochtones sur la manière de s'approprier cette surface.

3.1.2 Composante autochtone ancienne (BjFj-97)

ENVIRONNEMENT

Le secteur d'intervention qui a livré des témoins autochtones recouvre trois types de surface de terrain : (1-) le faux-plat au pied de la paroi rocheuse nord de l'ancienne pointe de terre (chiffre 1 de la figure 40), (2-) le faux-plat qui recouvre la majeure partie de la pointe de terre résiduelle et lequel se prolonge au sud-est englobant l'emplacement traversé par le cours d'eau actuel (chiffre 2) et (3-) le terrain bosselé aux versants faiblement à moyennement pentus (chiffre 3).

Le faux-plat au pied de la paroi rocheuse nord de l'ancienne pointe de terre se situe globalement entre les courbes d'altitude de 95,00 m et 105,00 m NMM et présente un léger dénivelé descendant en direction nord-est (chiffre 1 de la figure 40). Il recouvre l'entièreté des zones de plantation 3.04 et 3.05 en plus de portions des zones 3.03 et 3.06. À l'origine, le faux-plat se prolongeait au-delà de la voie Camillien-Houde et englobait la surface s'étendant jusqu'aux buttes de la côte Placide. Il doit également se prolonger davantage du côté nord-ouest de son contour puisque cet espace n'a été que sommairement investigué en 1997 et en 2012-2013 alors que seuls six sondages ont été implantés ne permettant pas de caractériser adéquatement la topographie de l'emplacement.

Le faux-plat qui occupe la majeure partie de la pointe de terre résiduelle et lequel se prolonge du côté sud de la voie Camillien-Houde, incorporant un segment de l'actuel cours d'eau, se positionne globalement entre les courbes d'altitude de 106,00 m et 118,00 m NMM et présente un dénivelé descendant peu prononcé en direction nord-est (n^{os} 2a et 2b de la figure 40). Il recouvre la majeure partie de la zone de plantation 3.03 et la section centrale de 3.02. L'entièreté de la surface identifiée 2a

[90] Selon les données collectées au terrain lors des interventions réalisées en 2022 et 2023 et concernant les éléments environnementaux et topographiques relatifs aux lieux humides, aux coulées – dépressions, aux sommets de talus, aux parois rocheuses abruptes et aux escarpements rocheux.
[91] L'exercice de superposer le fichier de forme (*shapefile*) relatif aux lits d'écoulement potentiel inférés à l'aide du LiDAR a été tenté mais s'avère problématique en raison de la voie Camillien-Houde qui modifie l'écoulement par rapport aux conditions préexistantes à l'ouverture de ce chemin.

de la figure 40 surmonte le sommet de la paroi rocheuse épousant le contour de la pointe et s'adosse en profondeur au terrain bosselé qui est parsemé d'affleurements de cornéenne. Du côté sud de la voie Camillien-Houde, la surface 2b loge au sommet d'une paroi rocheuse escarpée et surplombe ainsi la côte Placide; elle est bornée en profondeur par un affleurement de cornéenne qui se caractérise par une paroi escarpée. En outre, la surface 2b se prolonge en direction sud-est, au-delà de la limite de son contour, jusqu'à englober la boucle du chemin Olmsted.

Le terrain bosselé aux pans faiblement à moyennement pentus englobe la quasi-totalité des affleurements de cornéenne apparents et couvre une vaste surface mesurant dans son axe long 275 m (n^{os} 3a et 3b de la figure 40). Cette surface se positionne entre les courbes d'altitude de 110,00 m et 125,00 m NMM et incorpore, en partie, les zones de plantation 3.02, 3.03, 3.06 et 3.07. La déclinaison générale du terrain s'abaisse en direction nord-est. La surface de ce terrain est parsemée de creux et dépressions peu profondes qui sont orientés perpendiculairement aux affleurements de cornéenne, s'agissant de coulées à l'intérieur desquelles s'évacuent les eaux de ruissellement jusqu'au pied du flanc de la colline.

RÉPARTITION SPATIALE DES TÉMOINS LITHIQUES

L'ensemble des témoins lithiques récoltés ont été amassés à l'intérieur de 138 des 253 sondages creusés au sein du site BjFj-97. Le tableau 4 présente sommairement le contenu lithique des sondages positifs et indique le nombre d'éléments échantillonnés pour fins d'analyses détaillées à l'aide d'une grille de critères préétablis (voir annexe 4). L'assemblage est ainsi constitué de 34 759 éléments lithiques qui se déclinent en 34 535 éléments de débitage (c'est-à-dire les éclats et les débris de taille), 217 outils et 7 nucléi. Les pièces lithiques classifiées parmi les outils incorporent (1-) les produits résultants de la taille exécutée sur place et lesquels se présentent, sans s'y restreindre, sous les formes d'ébauches, de préformes, de bifaces et d'éclats retouchés; (2-) les supports utilisés pour gratter, racler, percer ou couper; (3-) les outils achevés; et finalement, (4-) l'outillage se rapportant au kit du tailleur à savoir les percuteurs et lesquels peuvent être entiers, fragmentaires ou se présenter sous forme de débris, qualifiés de *spall*[92], qui se détachent lors de la percussion contre la surface du support lithique pendant les activités de taille. Les figures 41 à 48 illustrent la répartition spatiale des témoins lithiques suivant les catégorisations suivantes : le nombre total de témoins lithiques par sondages positifs (figures 41 et 42), le nombre d'éléments de débitage lithique par sondages positifs (figures 43 et 44), le nombre d'outils résultants des activités de taille (ébauches, préformes et bifaces) par sondages positifs (figures 45 et 46), le nombre de percuteurs par sondages positifs (figures 47 et 48).

[92] Les débris qualifiés de *spall* présentent des morphologies caractéristiques, en forme de goutte d'eau. Ils se détachent de la surface du percuteur sous l'effet de l'impact répétitif contre la surface du matériau lithique mis en forme.

Tableau 4 - Nombre et catégorie d'éléments lithiques par sondages positifs, site BjFj-97

Sous-opération	Éléments de débitage	Outil	Nucléus	Total	Nombre d'éléments lithiques échantillonnés pour analyse	
					Éléments de débitage	Total
15H	1	0	0	1	1	1
15K	76	0	0	76	30	30
15L	10	0	0	10	10	10
15M	1	0	0	1	1	1
15N	60	0	0	60	24	24
15P	288	1	0	289	58	59
15Q	6	0	0	6	6	6
15R	91	0	0	91	36	36
15S	18	0	0	18	14	14
15T	108	0	0	108	27	27
15U	136	0	0	136	34	34
15V	148	3	0	151	37	40
15W	222	3	0	225	46	49
15X	121	3	0	124	30	33
15Y	393	4	0	397	59	63
15Z	781	8	0	789	77	85
16A	136	4	0	140	33	37
16B	8	0	0	8	8	8
16C	146	8	1	161	32	47
16D	98	4	0	103	46	51
16E	1693	13	2	1708	130	145
16F	292	1	0	293	59	60
16G	29	1	0	30	17	18
16H	676	17	0	693	67	84
16J	15	0	0	15	11	11
16K	3	0	0	3	3	3

Sous-opération	Éléments de débitage	Outil	Nucléus	Total	Nombre d'éléments lithiques échantillonnés pour analyse	
					Éléments de débitage	Total
16L	123	1	0	124	30	31
16M	1734	2	0	1736	130	132
16Q	22	0	0	22	2	2
16R	50	1	0	51	14	15
16S	7	0	0	7	7	7
16T	10	0	0	10	8	8
16U	1	0	0	1	1	1
16V	0	1	0	1	0	1
16X	1	0	0	1	1	1
17B	10	0	0	10	8	8
17F	107	0	0	107	28	28
17G	326	1	0	327	49	50
18N	0	1	0	1	0	1
19F	11	0	0	11	9	9
19R	3	0	0	3	3	3
19S	2	0	0	2	2	2
20C	3	0	0	3	3	3
20D	5	0	0	5	5	5
20E	8	0	0	8	8	8
20H	5	0	0	5	5	5
20J	2	0	0	2	2	2
20K	27	0	0	27	16	16
20L	196	0	0	196	49	49
20M	2	1	0	3	2	3
20N	26	0	0	26	16	16
20P	11	2	0	13	9	11

Sous-opération	Éléments de débitage	Outil	Nucléus	Total	Nombre d'éléments lithiques échantillonnés pour analyse	
					Éléments de débitage	Total
20R	1	0	0	1	1	1
20S	67	0	0	67	27	27
20T	121	1	0	122	30	31
20U	3	0	0	3	3	3
20V	7	0	0	7	7	7
20X	1166	7	0	1173	88	95
20Y	476	8	0	484	60	68
20Z	36	1	0	37	13	14
21A	4	0	0	4	4	4
21B	9	2	0	11	9	11
21C	7	0	0	7	7	7
21D	58	2	0	60	24	26
21E	75	1	0	76	30	31
21F	78	3	0	81	31	34
21G	86	0	0	86	34	34
21H	69	1	0	70	29	30
21J	2580	1	0	2581	129	131
21K	1550	3	0	1553	118	121
21L	10	0	0	10	7	7
21M	6	1	0	7	6	7
21N	12	0	0	12	9	9
21R	23	0	0	23	14	14
21S	5	0	0	5	5	5
21T	1405	7	1	1413	104	112
21U	91	3	0	94	34	37
21V	1438	5	0	1443	108	113

Sous-opération	Éléments de débitage	Outil	Nucléus	Total	Nombre d'éléments lithiques échantillonnés pour analyse	
					Éléments de débitage	Total
21W	1585	17	2	1608	118	141
21X	4105	5	0	4110	207	212
21Y	5	0	0	5	5	5
21Z	2208	3	0	2211	110	113
22B	3	0	0	3	3	3
22C	6	0	0	6	6	6
22E	127	0	0	127	32	32
22F	6	0	0	6	6	6
22G	4	0	0	4	4	4
22H	7	1	0	8	7	8
22K	15	0	0	15	12	12
22L	230	1	0	231	46	47
22M	147	0	0	147	37	37
22N	79	0	0	79	31	31
22R	38	0	0	38	19	19
22S	44	0	0	44	20	20
22W	2	0	0	2	2	2
22X	87	0	0	87	35	35
22Z	1	0	0	1	1	1
23G	154	0	0	154	38	38
23H	1	1	0	2	0	1
23J	8	1	0	9	8	9
23L	109	5	0	114	27	32
23M	24	2	0	26	14	16
23N	149	0	0	149	48	48
23P	443	3	0	446	56	59

Sous-opération	Éléments de débitage	Outil	Nucléus	Total	Nombre d'éléments lithiques échantillonnés pour analyse	
					Éléments de débitage	Total
23Q	255	3	0	258	51	54
23R	132	1	0	133	33	34
23S	731	7	0	738	75	82
23T	518	3	0	521	52	55
23U	442	0	0	442	56	56
23V	438	0	0	438	55	55
23W	85	0	0	85	34	34
23X	236	0	0	236	47	47
23Y	45	0	0	45	23	23
23Z	563	3	0	566	56	59
24A	263	1	0	264	57	58
24B	380	0	0	380	58	58
24C	115	3	0	118	29	32
24D	14	0	0	14	11	11
24E	183	1	0	184	46	47
24F	907	4	0	911	93	97
24G	196	1	0	197	49	50
24H	384	5	0	389	56	61
24J	8	0	0	8	8	8
24K	360	5	0	365	53	59
24L	111	1	0	112	28	29
24Y	58	0	1	59	26	27
24Z	92	0	0	92	36	36
25A	7	0	0	7	7	7
25B	14	0	0	14	11	11
25C	118	1	0	119	29	30
25D	6	1	0	7	6	7
25E	44	0	0	44	14	14
25F	162	1	0	163	40	41
25G	270	4	0	274	33	37
25J	13	0	0	13	13	13
25K	143	6	0	149	39	45
25L	10	1	0	11	10	11
25H	14	0	0	14	9	9
Total	**34535**	**217**	**7**	**34759**	*4364*	*4611*
Poids (kg)				326,53		*103,78*

COMPOSITION DE L'ASSEMBLAGE LITHIQUE

La collection lithique est ainsi constituée de 34 759 éléments lithiques qui se déclinent en 34 535 éléments de débitage, 217 outils et 7 nucléi. Tel qu'indiqué au tableau 4, l'analyse détaillée (voir annexe 4) a porté sur un échantillon de 4 364 produits de débitage (majoritairement des éclats) et à l'ensemble des outils amassés.

Produits de débitage

La quasi-totalité des produits de débitage sont en cornéenne mis à part six (6) éclats en calcaire de Trenton et lesquels ont été récupérés dans les sondages 15R, 16M et 20X (tous localisés du côté nord de la voie Camillien-Houde). Il en va de même des outils lithiques, à l'exception des percuteurs, tous en cornéenne. La cornéenne qui, en raison de l'altération qui se développe à la surface extérieure des témoins, se décline en quatre sous-variétés : la cornéenne à patine beige, à patine brune, à patine grise et à patine rouille oxydée (voir l'encart-1 sur la cornéenne). Le tableau 5 indique la représentation des sous-variétés dans l'assemblage lithique analysé.

La caractérisation technologique des éclats vise à déterminer à quelle étape de la chaîne opératoire l'élément est associé. Pour ce faire, les attributs liés aux types de talon, aux cicatrices (ou nervures) dorsales, à la dimension globale de l'éclat et à la morphologie du bulbe de percussion sont en prendre en considération. Une fois mis en corrélation, ces attributs permettent d'orienter le diagnostic technologique afin de replacer chaque éclat dans la chaîne opératoire. Sur l'ensemble des éléments de débitage analysés, 3 710 éclats sont dotés de leur partie proximale permettant ainsi de caractériser le type de talon[93]. Le tableau 6 met en évidence les sept (7) talons identifiés. Le talon uni est le plus fréquemment rencontré au nombre de 2 221 suivi du talon dit complexe[94] au nombre de 691, puis de l'écrasé à 219 et enfin des talons dièdre et cortical respectivement à 136 et 106 éléments. La superficie des éclats a été enregistrée et le tableau 7 présente les résultats; seuls ceux ayant une intégrité complète ont été retenus. Les éclats au gabarit supérieur à 600 mm^2 sont majoritaires avec 1 917 éléments alors que le nombre de ceux situés entre 200 et 600 mm^2 s'élève à 1 032 éléments puis ceux inférieurs à 200 mm^2 atteignent 380 éléments.

La catégorisation des éclats par techno-type (figure 49) a pu être établie au terme de l'analyse effectuée et le tableau 8 présente la répartition. Globalement, l'assemblage renferme des éclats caractéristiques de l'ensemble des étapes de la séquence de réduction. Elles comprennent (1-) les étapes préliminaires qui incorporent le décorticage du support, la réduction initiale, la préparation de plan de frappe; (2-) les étapes intermédiaires qui correspondent à la réduction bifaciale et l'amincissement du support;

[93] Selon la typologie développée par Inizian et al. (1995).

[94] En raison de l'altération que présentait le matériau d'environ le quart des éclats analysés, le terme « complexe » a été employé pour définir les talons comptant à minima plus de deux facettes ou, encore, de morphologie ponctiforme et linéaire. La qualification du talon proposée ne fait pas partie de la typologie des talons développée par Inizian et al. (1995).

et (3-) les étapes finales qui sont associées à la finition. Les étapes préliminaires sont surreprésentées avec un cumul de 1 929 éléments de décorticage, de réduction initiale et de préparation du plan de frappe. Les étapes intermédiaires suivent avec respectivement 742 et 481 éclats pour la réduction bifaciale et l'amincissement. Enfin, l'étape finale dans le façonnage de l'outil est la moins représentée avec 167 éclats de finition. Il faut par ailleurs noter l'absence d'éclats associés à la réjuvénation ou, dit autrement, à l'avivage des tranchants actifs d'outils ou, encore, à leur reconditionnement (l'embout d'une pointe de projectile réaménagé en grattoir, par exemple).

Outillage

L'assemblage lithique compte 217 outils qui comprennent (1-) les produits résultants du processus de la taille soit les ébauches, les préformes et les bifaces; (2-) les supports produits ad hoc et lesquels peuvent être, parfois, taillés sommairement à l'une des extrémités et, parfois, employés à des fins utilitaires pour gratter, racler, percer et couper; (3-) les outils achevés; et (4-) les géofacts en pierre employés par le tailleur lors d'activités de taille et qui correspondent aux percuteurs. Les tableaux 9 et 10 indiquent respectivement les types d'outils rencontrés dans les sondages positifs et leur matériau. À la lecture des tableaux de compilation, on observe que les produits issus de la taille entreprise en ce lieu s'élèvent 78 éléments qui se déclinent en des préformes, ébauches, ébauches bifaciales et bifaces. Il s'agit de la catégorie d'outils la plus fréquemment rencontrés hormis les percuteurs. Ceux-ci, en raison de leur nombre (118), font l'objet d'un traitement distinct et ils sont caractérisés dans l'encart-2 sur les percuteurs. Les outils ad hoc ou, dit autrement, de facture expéditive s'élèvent à 16 témoins ce qui est peu vu la taille de l'assemblage. L'altération développée à la surface du matériau de cornéenne pose certaines limites quant à leur identification et usages. Les outils qualifiés d'achevés concernent cinq (5) témoins soit des coches, un grattoir, un perçoir et une pointe de projectile. Cette dernière est davantage discutée plus bas.

L'outillage compte donc pour moins de 1% des éléments constituant l'assemblage lithique amassé, ce qui est très faible. Il appert que les tailleurs s'approvisionnant au gisement n'exécutaient que des tâches liés à l'extraction de la cornéenne et à la mise en forme de supports. Il ne semble pas que l'on ait achevé la fabrication d'outils sur place, à de rares exceptions près, autrement que sous la forme de supports bifaciaux (qui semble être une résultante dominante) et unifaciaux, dans une moindre mesure. Les quelques outils produits sur place sont exécutés rapidement et se caractérisent plutôt par un usage opportuniste des pièces offrant un tranchant ou un front adéquat pour l'exécution d'une tâche complémentaire à la tâche principale qu'est la taille. Leur durée de vie parait courte du moins pour ceux abandonnés sur place. La relative absence d'outils de facture élaborée, à l'instar des pointes de projectile, par exemple, ou d'outils achevés présentant des signes d'usures et d'utilisation, voire des cassures, incite à croire que les tailleurs ne rejetaient pas en ce lieu leurs outils épuisés. Il semble que les tailleurs ne faisaient que s'approvisionner en ce lieu de sorte à, peut-être, quitter l'endroit avec un nombre de supports bifaciaux satisfaisants pour répondre aux besoins des jours, des semaines ou des mois à venir. Cela implique donc que le travail ultérieur de la mise en

forme des supports bifaciaux en outils achevés s'effectuait hors du lieu d'approvisionnement, potentiellement dans l'aire de vie domestique.

Tableau 5 - Répartition des témoins lithiques en cornéenne selon les sous-variétés identifiées

Matériaux	Débitage	Outil	Nucléus	Total
Cornéenne à patine beige	2867	63	2	2935
Cornéenne à patine brune	144	1	0	145
Cornéenne à patine grise	253	6	0	259
Cornéenne à patine rouille oxydée	1094	30	5	1129
Total	4358	100	7	4468

Tableau 6 - Caractérisation du type de talon identifié sur les éclats analysés

Matériaux	Cortical	Écrasé	Uni	Dièdre	Complexe	Facetté	Punctiforme	Linéaire	Indéterminé	Total
Cornéenne à patine brune	3	9	61	7	29	8	1	1		119
Cornéenne à patine grise	3	10	156	11	24	6			17	227
Cornéenne à patine beige	61	110	1421	84	457	31	28	5	236	2433
Cornéenne à patine rouille oxydée	38	89	580	33	96	3	2		83	924
Calcaire de Trenton			3	1					1	5
Total	**105**	**218**	**2221**	**136**	**606**	**48**	**31**	**6**	**337**	**3708**

Tableau 7 – Superficie des éclats intègres par matériaux

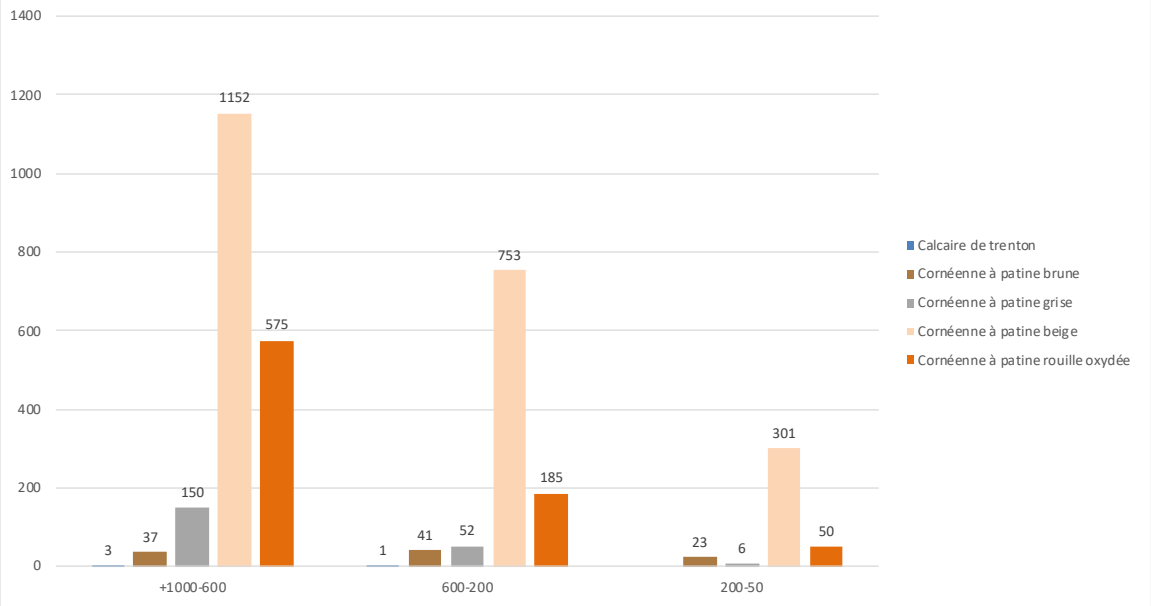


Tableau 8 – Répartition des éclats selon leur caractérisation par techno-type

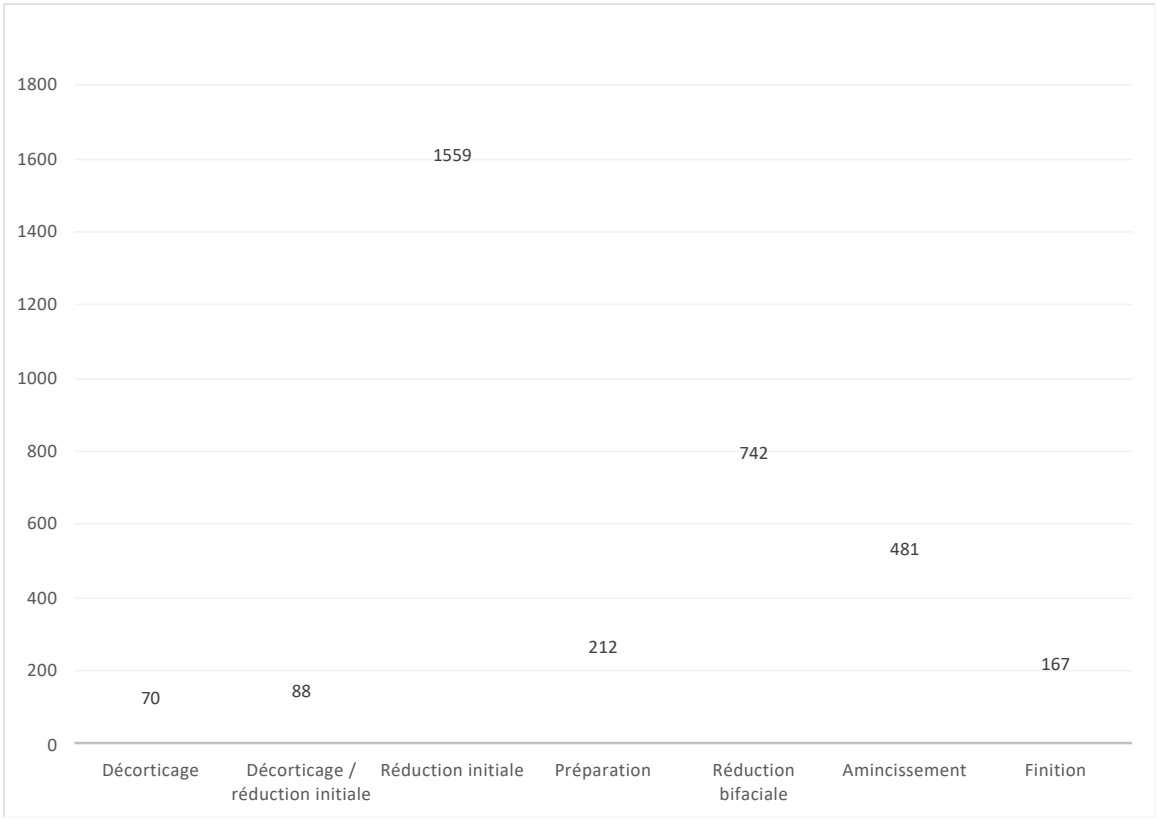


Tableau 9 – Répartition des outils par sondages

Sous-opération	Produits des activités de taille				Outils ad hoc			Outils taillés achevés				Géofact	Total
	Préforme	Ébauche	Ébauche bifaciale	Biface	Éclat retouché	Éclat retouché utilisé	Éclat utilisé	Coche	Grattoir	Perçoir	Pointe de projectile	Percuteur	
15P												1	**1**
15V				1								2	**3**
15W			1									2	**3**
15X												3	**3**
15Y								1				3	**4**
15Z		2	2		2							2	**8**
16A					1							2	**3**
16C	1				2							5	**8**
16D					1							3	**4**
16E			2									11	**13**
16F	1												**1**
16G								1					**1**
16H			1									16	**17**
16L												1	**1**
16M							1					1	**2**
16R												1	**1**
17G							1						**1**
18N			1										**1**
20M												1	**1**
20P			2									1	**3**
20T												1	**1**
20X			1			1						5	**7**
20Y				1								7	**8**
20Z												1	**1**
21B												2	**2**
21D												2	**2**
21E												1	**1**
21F			1									2	**3**
21H												1	**1**
21J												1	**1**
21K											1	2	**3**

21M												1	**1**
21T			2				1					4	**7**
21U			1									2	**3**
21V							2					3	**5**
21W	7	2	6									2	**17**
21X			1	2								3	**6**
21Z									1			2	**3**
22H												1	**1**
22L												1	**1**
23H				1									**1**
23J			1										**1**
23L				4	1								**5**
23M			2										**2**
23P			1	1						1			**3**
23Q												3	**3**
23R				1									**1**
23S												7	**7**
23T				1								2	**3**
23Z			2		1								**3**
24A					1								**1**
24C			1									2	**3**
24E			1										**1**
24F				1								3	**4**
24G				1									**1**
24H	3		2										**5**
24K	5												**5**
24L				1									**1**
25D			1										**1**
25F					1								**1**
25G	3											1	**4**
25H	1												**1**
25K	5											1	**6**
25L		1											**1**
Total	**26**	**5**	**32**	**15**	**10**	**1**	**5**	**2**	**1**	**1**	**1**	**118**	**217**

Tableau 10 – Répartition des outils selon leurs sous-variétés de cornéenne

Type d'outil		Sous-variétés de cornéenne				Total
		Cornéenne à patine beige	Cornéenne à patine brune	Cornéenne à patine grise	Cornéenne à patine rouille oxydée	
Produits des activités de taille	Préforme	19		1	4	**24**
	Ébauche	1		1	1	**3**
	Ébauche bifaciale	15		2	13	**30**
	Biface	7	1	1	5	**14**
Outils ad hoc	Éclat retouché	6		1	2	**9**
	Éclat retouché utilisé	1				**1**
	Éclat utilisé	4			1	**5**
Outils taillés achevés	Coche	1			1	**2**
	Grattoir	1				**1**
	Perçoir				1	**1**
	Pointe de projectile	1				**1**
Géofact	Percuteur				1	**1**
Total		**56**	**1**	**6**	**29**	**92**

ENCART -1

LA CORNÉENNE ET LES SOUS-TYPES D'ALTÉRATION OBSERVÉS

Résultant du contact du magma et d'une autre roche, la cornéenne est une roche métamorphique. Elle se conçoit en effet lors de la rencontre d'une masse de magma avec un calcaire, un schiste argileux ou un grès, ainsi nommé métamorphisme de contact (Codère 1996 : 6). Dans le cas du mont-Royal, la roche mère locale est constituée de calcaire et de shales. La métamorphose est généralement liée à une modification minéralogique concomitante à une réorganisation de certains éléments chimiques.

La cornéenne se définit comme une roche résistante, à densité élevée, homogène, à grains fins parfois aphanitiques et constituée de minéraux variés (pyrite, andalousite, cordiérite, corumdum, etc.) (Codère, 1996 : 14). Les éclats, lorsque fraichement détachés du support, arborent une couleur grise à grise foncée (figure A). Ils présentent également un aspect opaque et mât ainsi qu'une fracturation conchoïdale. L'ensemble de ces attributs rassemble des qualités prisées pour la confection d'outils en pierre. Les processus taphonomiques altèrent cette roche, y laissant se développer, sous certaines conditions, une patine rendant la matière d'origine parfois méconnaissable. L'altération se manifeste par une modification de la couleur à la surface extérieure de l'objet et par une granulométrie plus grossière. Les archéologues trouvent en effet la cornéenne sous différentes teintes la rendant parfois difficile à identifier. Tantôt crayeuse, tantôt aphanitique, la cornéenne subit des altérations de surface.



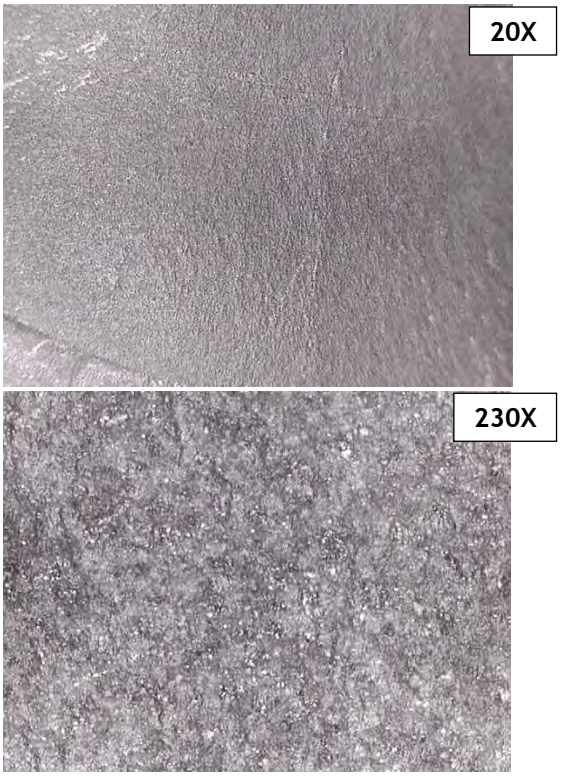


Figure A - Cornéenne non altérée à cassure « fraiche »

Quatre sous-types d'altération de la cornéenne ont été discernés dans les assemblages lithiques recueillis lors des campagnes archéologiques menées en 2022 et 2023 sur le site de la Carrière BjFj-97. On reconnait la cornéenne à patine brune (figure B), la cornéenne à patine grise (figure C), la cornéenne à patine beige (figure D) et enfin une cornéenne à patine rouille oxydée (figure E).

La cornéenne à patine brune possède un grain fin voir aphanitique (d'aspect cherteux ou siliceux), ses bords sont toujours tranchants et les nervures encore saillantes.



Figure B - Cornéenne siliceuse à patine brune

La cornéenne à patine grise présente un grain grossier et une texture rugueuse au toucher. Lorsqu'observée à fort grossissement, l'altération à la surface de la pièce montre les prémices d'une variation de teinte vers la couleur gris-beigeâtre.



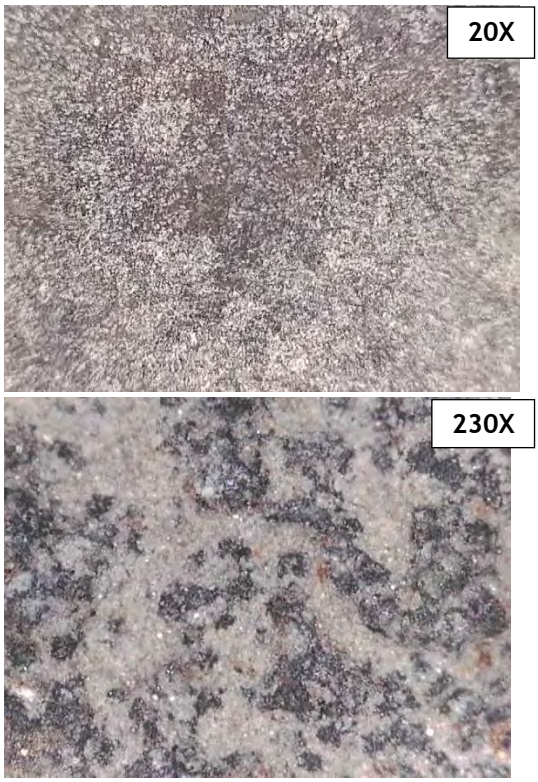


Figure C - Cornéenne altérée à patine grise

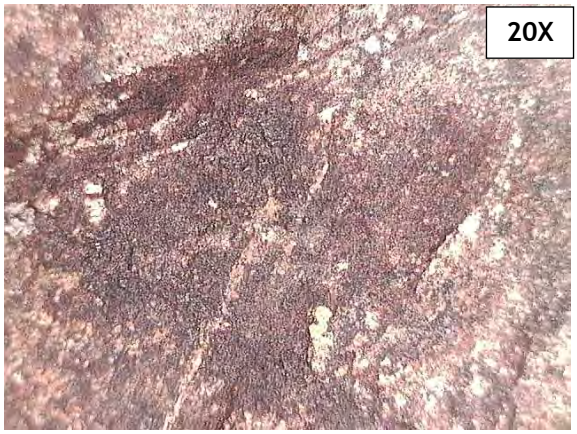
La cornéenne à patine beige se caractérise principalement par un grain très grossier et une texture crayeuse, voire poreuse dans certains cas. La patine peut être relativement épaisse (de l'ordre de quelques millimètres) donnant un aspect très émoussé. Ce sous-type d'altération rassemble une grande variabilité de teintes, de beige clair à roux, et peut, en de rares cas, présenter un grain fin.



Figure D - Cornéenne altérée à patine beige

La cornéenne à patine rouille oxydée présente un aspect très altéré avec une granulométrie qualifiée de grossière et une teinte allant de rouille à noirâtre. Les nervures et les bords sont généralement peu tranchants. Il est à souligner la surface extérieure des affleurements de cornéenne présente parfois de telles caractéristiques.





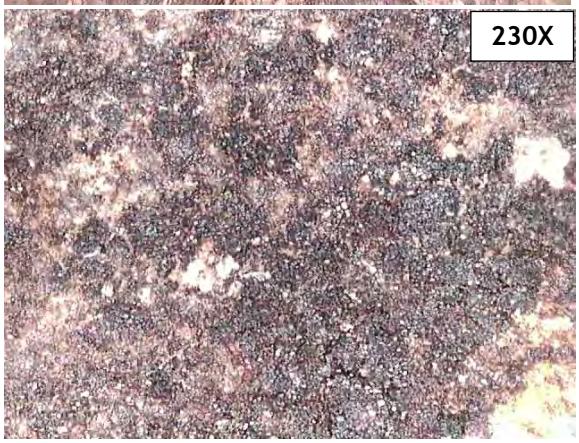


Figure E - Cornéenne altérée à patine rouille oxydée

ENCART-2

LES PERCUTEURS

L'assemblage d'outils de la collection lithique est dominé par les percuteurs dont on dénombre 118 témoins. Employé à des fins de percussions, comme le nom l'indique, ils ont pour fonction d'extraire ou façonner un support lithique. On les retrouve entier, fragmentaire et sous forme de déchets produits lorsqu'ils sont en action. Ces derniers, qualifiés de « spall » dans la littérature, ont des morphologies caractéristiques, en forme de goutte d'eau, et sont générés lorsqu'une partie de la pierre du percuteur se détache de sa masse sous l'effet de l'impact.

Caractéristiques

Le percuteur peut épouser différentes formes : ovoïde, semi-ovoïde, circulaire, semi-circulaire, plat, etc. La variété des formes tient aux préférences individuelles de chaque tailleur et deux critères entrent en considération : l'ergonomie de la pièce et le poids. Le matériau du percuteur est également à considérer puisqu'il doit être plus dur et résistant que la roche mise en forme. L'assemblage de percuteurs amassés comprend du grès de Potsdam, de l'arénite quartzitique du groupe de Potsdam, du matériau granitique (peut-être du granite ou du gneiss granitique), du quartzite, du quartz et même de la cornéenne. Cette dernière peut être utilisée comme percuteur en raison de sa robustesse. Si la vaste majorité des matériaux des percuteurs employés se caractérise par une densité et dureté élevées, une faible proportion est se caractérise par un matériau tendre. Ce type de percuteur peut être utilisé par des tailleurs d'expérience lors de l'étape de finition de l'outil (Whittaker, 1994 : 87).

La discrimination entre le simple galet et les percuteurs repose, d'une part, sur la nature du matériau et, d'autre part, à l'aspect de la surface extérieure. En effet, les coups portés laissent des marques d'usure à la surface de la pierre et les points d'impact sont discernables puisqu'ils se forment des cavités à ces endroits qui confèrent un aspect rugueux (figure A). En outre, la surface du percuteur va progressivement se polir aux endroits qui reçoivent la paume de la main et les doigts suivant un usage prolongé de la pièce (Whittaker, 1994 : 87).

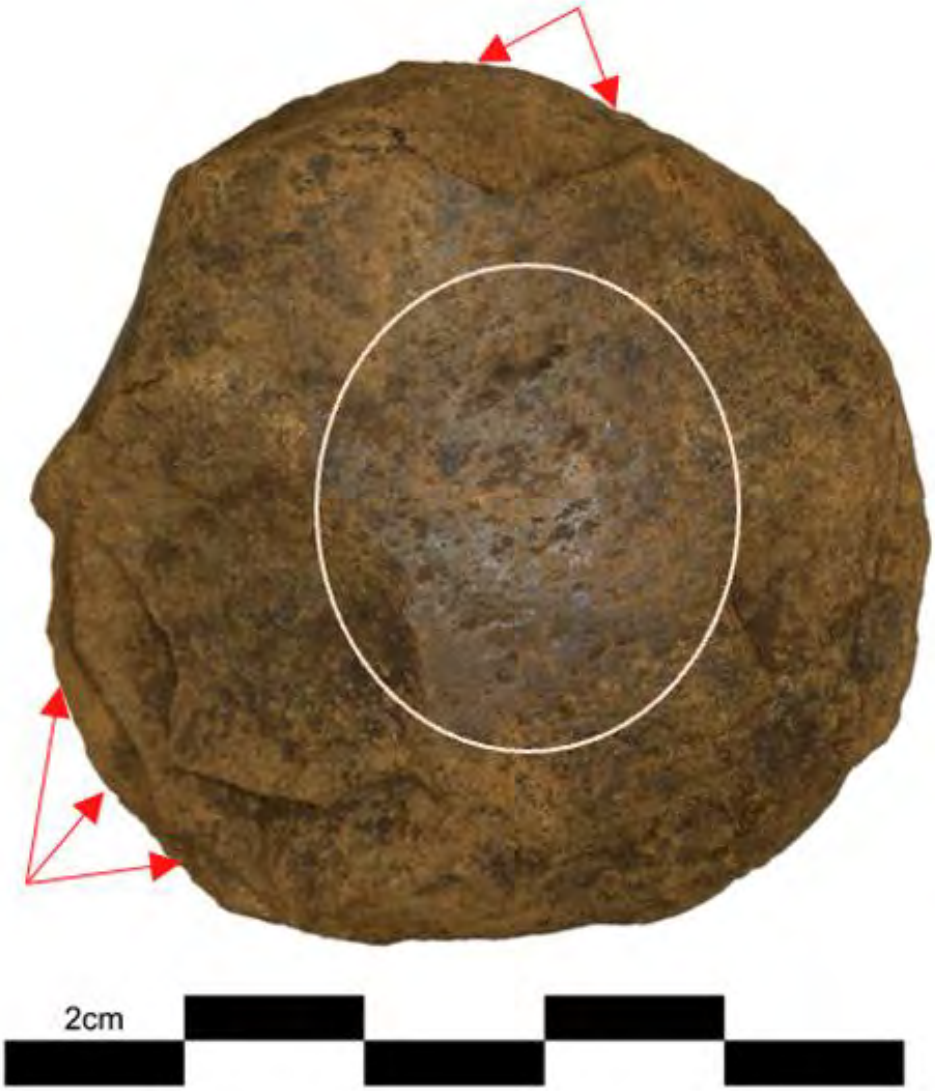


Figure A Traces d'écrasement (identifiées par les flèches) résultantes de l'impact du percuteur contre le support travaillé et surface de patine polie (identifiée par le cercle blanc) qui s'est développée aux zones de préhension (#388, lot 21T2).

Provenance

De prime abord, rien ne permet de croire que les percuteurs proviennent du flanc est du parc du mont Royal. La géologie du mont Royal[95] n'indique pas la présence des matériaux identifiés parmi les percuteurs abandonnés sur place (mis à part le percuteur en cornéenne).

La source liée au grès et à l'arénite quartzitique du Groupe de Potsdam est associée aux basses-terres du Saint-Laurent à l'ouest de la vallée du lac Champlain (Brisebois *et*

[95] https://www.pierrebedard.uqam.ca/mont-Royal/excursion_mt-royal.html

al., 2003 :43). Quant au granite et au gneiss granitique, leur présence est attestée sous forme arrondie ou subanguleux au nord du fleuve Saint -Laurent (Brisebois et al., 2003 : 39). L'identification d'un poli occasionnée par l'action de l'eau à la surface d'un grand nombre de percuteurs suggère qu'ils ont été recueillis aux abords de rivages actuels ou, encore, d'anciennes paléo-plages, à l'instar de la terrasse de la rue Sherbrooke, par exemple. Il est à considérer que certains percuteurs pourraient provenir de régions éloignées, amassés lors d'une collecte opportuniste en raison de l'ergonomie de la pièce. L'idée que le tailleur s'attache à ses percuteurs personnels et les transportent avec lui sur de longues distances est plausible.

Place du percuteur dans la chaîne opératoire

La taille de pierre nécessite plusieurs gabarits de percuteur : (1-) les petits pesant entre 100 et 200 g; (2-) ceux de poids moyen entre 250 et 500 g; (3-) les gros entre 600 et 1000 g; et (4-) les très gros supérieurs à 1000 g. Chaque taille s'affilie généralement à une étape de la chaine opératoire (Whittaker, 1994 : 87). Les plus massifs (n^{o} 4), souvent les plus volumineux, peuvent être employés pour l'extraction des supports à ébaucher. Leur manipulation peut requérir l'usage des deux mains afin d'exécuter des percussions, les rendant ainsi particulièrement efficaces pour dégager d'importants blocs anguleux ou éclats directement des affleurements. Les gros percuteurs (n^{o} 3) peuvent être utilisés à des fins de réduction initiale dans le but de dégager du cortex, voire de gros éclats, du support pour créer des plateformes et initier la mise en forme de base de la pièce à travailler. Les percuteurs de taille moyenne (n^{o} 2) peuvent être employés pour détacher des éclats envahissants et couvrants qui sont généralement produits lors des étapes de la réduction initiale et de la réduction bifaciale. En raison de leurs caractéristiques, les éclats couvrants peuvent, à l'occasion, être retouchés dans l'objectif de concevoir des outils de petite taille ou, encore, être utilisés tel quel. Enfin les percuteurs de plus petite taille (n^{o} 1) sont utiles lorsque le volume du support se rapetisse puisqu'ils permettent d'effectuer des percussions plus précises et de générer des éclats de petite à moyenne taille. De tels percuteurs sont donc d'usage aux étapes de la réduction bifaciale puis à celle de l'amincissement.

Gestion des percuteurs

La problématique concernant la gestion des outils de percussion par les tailleurs a éveillé un intérêt particulier. Les tailleurs modernes ont leurs propres percuteurs dont ils ne se départageraient pas et conséquemment les entretiennent et les apportent avec eux. En effet, un tailleur maîtrise ses outils de manière exhaustive, connaissant parfaitement les angles à exploiter selon les types de détachements planifiés. Par exemple, pour une précision accrue, il peut employer le percuteur selon une orientation particulière, tandis que pour effectuer un plus gros détachement il privilégiera une autre orientation. Cette optimisation de l'outil découle de chaque angle ou surface active qui le compose. Cependant, quelques indices semblent suggérer que la plupart des percuteurs faisant partie de l'assemblage n'étaient pas

nécessairement associés à leur propriétaire. Il est vraisemblable que la pratique du partage soit courante sur le site BjFj-97. Il semble que les percuteurs aient été déposés sur place en prévision d'une ultérieure par un autre tailleur qui en auraient besoin. L'hypothèse avancée peut être étayée par la présence de percuteurs complets et fonctionnels présents dans l'assemblage (figure B).



Figure B Exemplaires de percuteurs complets et fonctionnels (à gauche #1535, lot 16C1 et à droite #792, lot 20Y2).

Il paraît peu plausible que de tels percuteurs de grande taille et opérationnels soient volontairement perdus ou abandonnés, l'hypothèse privilégiée est qu'ils aient été laissés sur place en prévision d'une prochaine visite du lieu. En outre, les percuteurs les plus imposants, susceptibles d'être associés à la potentielle extraction de blocs des affleurements, ont plus de chance d'être laissés in situ en raison de leur poids que d'être constamment transportés entre le campement et le site d'extraction. Enfin, un autre point à considérer concerne le caractère épuisé de certains percuteurs qui témoigne d'un usage prolongé. L'usure est identifiable par la présence de plusieurs négatifs de détachement résultant de multiples percussions dissociées entre elles sur un même percuteur suggérant qu'il a peut-être pu avoir été employé par plus d'un tailleur (figure C). Certains des percuteurs épuisés montrent même des signes d'utilisation aux arêtes de fracture. Il est donc concevable qu'un percuteur rejeté par un tailleur donné en raison de ses propriétés mal adaptées à ses capacités ait pu avoir été réemployé par un tiers tailleur qui l'aurait jugé satisfaisant et, ce, malgré les signes d'usures que la pièce présentait.



Figure C Exemplaires de percuteurs épuisés (#388, lot 21T2). Les cercles noirs indiquent les surfaces caractérisées par de nombreux négatifs détachements

Usages des percuteurs selon la forme et le format

Les percuteurs se présentent sous différentes formes (ovoïdes, circulaires, plats ou subanguleuses) et de formats variés, ils répondent ainsi à différents besoins liés aux étapes de réduction de la chaîne opératoire. Ils peuvent être employés pour abraser les bords d'une pièce, heurter le rebord ou encore percuter une surface spacieuse. Le percuteur plat est idéal pour frapper avec précision ou « *snapper* » l'extrémité du bord tandis que celui de forme circulaire ou ovoïde excelle pour percuter de front ou « *striker* » des surfaces plus vastes. Le percuteur rond assure une prise en main efficace et est particulièrement adapté pour enlever une grande masse de matière. Le percuteur ovoïde permet de canaliser la force de frappe à l'une de ses extrémités et permet de détacher des éclats envahissants. Les percuteurs subanguleux peuvent réunir une combinaison de caractéristiques pourvu qu'ils offrent une préhension adéquate. La combinaison des différentes masses et morphologie de percuteurs, lorsqu'employés en alternance, permet de confectionner des outils sans entraîner trop de bris en cours de réduction.

CARACTÉRISATION DE L'ASSEMBLAGE LITHIQUE – SOUS-SECTEUR DU COURS D'EAU

Le sous-secteur du cours d'eau, logé dans la zone de plantation 3.02, du côté sud de la voie Camillien-Houde, occupe un faux-plat situé entre les courbes d'altitude de 110 m et 118 m NMM. Traversé par un petit cours d'eau, comme son nom l'indique, ce secteur a eu la particularité de révéler un bon nombre d'objets bifaciaux qui s'élève à 28 témoins répartis à l'intérieur d'une superficie d'environ 200 m^2 comme l'indique le tableau 11. À l'échelle du site de la Carrière et en fonction des résultats obtenus lors des précédentes interventions, aucun autre emplacement n'a révélé un aussi haut effectif d'objets aboutis. L'endroit a donc fait l'objet de davantage de sondages, ceux-ci ayant été implantés à l'intérieur de deux aires disposées de part et d'autre du cours d'eau (figure 50 et photos 1 et 2). La plupart des objets bifaciaux récoltés à cet endroit présentent des fractures accidentelles provoquées pendant le processus de mise en forme de l'objet tel que les artéfacts #3575, #3576, #4505 ou #4558 (voir annexe 4). D'autres sont toutefois complets et possèdent des protubérances difficiles à retirer compliquant ainsi la tâche d'amincissement de la pièce comme le démontrent les pièces bifaciales #1795 et #1796.

La composition des assemblages provenant des deux aires affiche des différences. La concentration de sondages creusés sur la rive ouest a livré un assemblage constitué à plus 30% de la sous-variété de cornéenne à patine brune (tableau 12). Toute proportionné gardé par rapport au contenu des autres sondages creusés dans le cadre de cet inventaire, c'est à cet endroit que cette sous-variété de cornéenne est la plus abondante. Les autres sous-variétés de cornéenne sont présentes mais en proportion moindre que ce l'on observe de l'autre côté du cours d'eau. Du côté est du cours d'eau, seulement 12 témoins à patine brune ont été recueillis et la sous-variété dominante est la cornéenne à patine beige qui compte 346 éléments suivis par celle à patine rouille oxydée qui en contient 89 (tableau 13). Cette dernière sous-variété est peu présente sur la rive ouest avec seulement 5 éléments. Par ailleurs, l'assemblage lithique prélevé du côté est du cours d'eau contient 27 outils en cornéenne et lesquels témoignent de chaque étape de la mise en forme dont l'aboutissement constituerait le biface.

Le secteur du ruisseau met en lumière trois particularités. La première concerne l'écart de proportion entre les sous-variétés de cornéenne présentes selon où l'on situe de part et d'autre du cours d'eau. La seconde a trait au nombre important d'outils que renferme le sous-secteur soit un total de 39 outils répartis à l'intérieur d'une surface de 5 m^2. La troisième est la représentativité de l'entièreté des étapes de la chaîne opératoire avec une quantité d'éléments significatifs (n : 345) produits pendant les étapes intermédiaire et finale et lesquelles correspondent à la réduction bifaciale et la finition (tableau 14). Cet endroit, situé quelques peu à l'écart des affleurements de cornéenne, se présente comme un lieu de confection d'outils bifaciaux.



Photo 1 - Sous-secteur du cours d'eau – aire inventoriée du côté est – vue vers le sud-ouest (BjFj-97-23-N1-351)



Photo 2 - Sous-secteur du cours d'eau – aire inventoriée du côté ouest – vue vers le nord-est (BjFj-97-23-N1-385)

Tableau 11 – Contenu des sondages creusés dans le sous-secteur du cours d'eau

Sous-opération	Débitage	Produits des activités de taille				Éclat retouché	Percuteur	Total
		Bloc ébauché	Préforme	Ébauche bifaciale	Biface			
22L	46						1	**47**
23L	26				4	1		**31**
23Y	23							**23**
23Z	56			2		1		**59**
24A	56					1		**57**
24B	58							**58**
24C	29			1			2	**32**
24D	11							**11**
24E	46			1				**47**
24F	92				1		3	**96**
24G	49				1			**50**
24H	56		3	2				**61**
24K	53	1	4					**58**
24L	27				1			**28**
25C	29							**29**
25D	5			1				**6**
25E	14	2						**16**
25F	40					1		**41**
25G	33	1	3				1	**38**
25J	13							**13**
Total	**762**	**4**	**10**	**7**	**7**	**4**	**7**	**801**

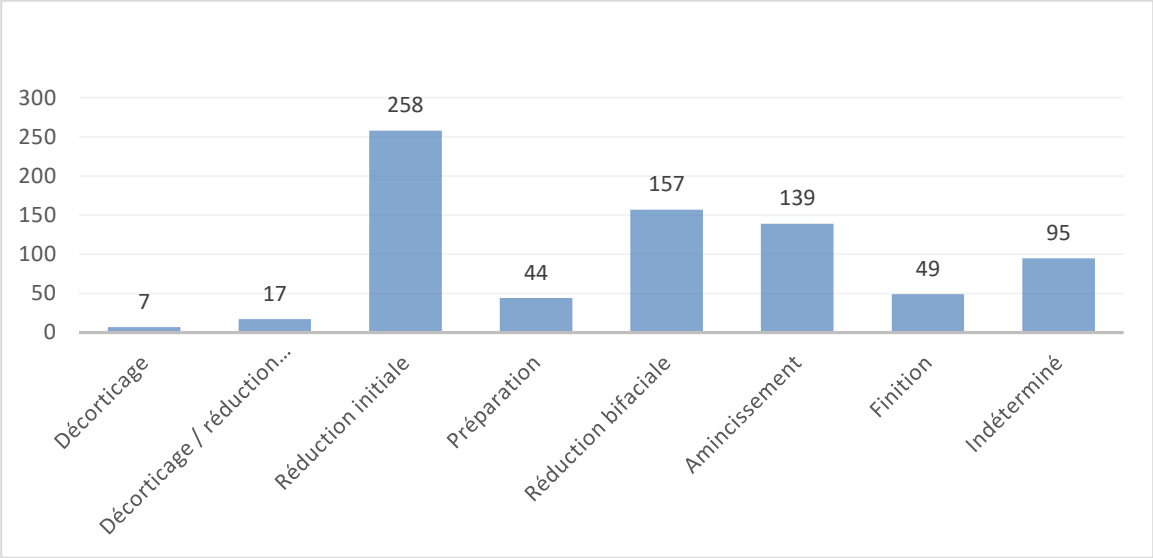
Tableau 12 - Sondages implantés sur la rive ouest du cours d'eau - répartition des éléments lithiques selon la sous-variété de cornéenne

Sous-opération	Cornéenne à patine beige	Cornéenne à patine brune	Cornéenne à patine grise	Cornéenne à patine rouille oxydée	Total
22L	26	15	5		46
23Y		16	4		20
24B	7	47	3		57
24C	19	9	2		30
24F	74	17	2		93
25C	26	1		3	30
25G	19	11	7		37
25J	7	3	1	2	13
Total	**178**	**119**	**24**	**5**	326

Tableau 13 - Sondages implantés sur la rive est du cours d'eau - répartition des éléments lithiques selon les sous-variétés de cornéenne

Sous-opération	Cornéenne à patine beige	Cornéenne à patine brune	Cornéenne à patine grise	Cornéenne à patine rouille oxydée	Total
23L		1		30	31
23Z	56		2	1	59
24A	48		4	5	57
24D				11	11
24E	41			6	47
24G	39		2	9	50
24H	36	6	1	18	61
24K	53	1	4	1	59
24L	26			2	28
25D	6				6
25E	14		2		16
25F	27	4	4	6	41
Total	**346**	**12**	**19**	**89**	**466**

Tableau 14 - Secteur du cours d'eau, effectif d'éclats selon leur diagnostic technologique



CARACTÉRISATION DE L'ASSEMBLAGE LITHIQUE – SOUS-SECTEUR DE LA POINTE DE PROJECTILE DATÉE DE L'ARCHAIQUE TERMINALE

Le sous-secteur niché du côté sud de la voie Camillien-Houde, près de la limite ouest de la zone de plantation 3.02, entre les courbes d'altitude de 122 m et 125 m NMM, occupant un terrain vallonné qui possède quelques affleurements de cornéenne, a livré une pointe de projectile achevée et diagnostique en cornéenne (figure 51 et photo 3). S'agissant là d'une découverte d'importance puisqu'à ce jour aucun outil diagnostique n'avait été mis au jour, si ce n'est que quelques pièces bifaciales amassées en 1997 qui sont caractérisées par l'amorce de pédoncules (Bélanger, 2012), l'emplacement a donc fait l'objet de davantage de sondages.

Un total de cinq (5) sondages a été creusé; quatre (4) d'entre eux sont regroupés autour de la pointe de projectile qui a été mise au jour dans le sondage 21K (voir l'encart-3 sur la pointe de projectile) et l'autre à l'écart à moins de 10 m à l'ouest. Un total impressionnant d'un peu plus de 12 000 témoins lithiques a été amassé faisant de ce lieu l'un des plus abondants du vaste atelier de taille de la cornéenne. Ce locus s'étend sur une superficie estimée à près de 40 m^2 et est attenant à un axe de circulation potentiellement emprunté par les tailleurs (la coulée de la figure 51). La vaste majorité de l'échantillon d'éléments analysés appartient à la sous-variété de cornéenne à patine beige (91%; n : 642/702). Il est à mentionner que le sol naturel est particulièrement épais dans les sondages fouillés, ceux-ci ayant été creusés sur 0,60 m à 1,05 m de profondeur alors que les témoins logeaient globalement entre 0,15 m et 0,90 m de profondeur (voir annexe 2). L'altération observée sur la cornéenne (la sous-variété à patine beige) pourrait peut-être avoir été induite par la matrice minérale du sol et il y a lieu de s'interroger sur les processus taphonomiques en cause. Plus de 95% des éléments sont issus du débitage, la collection amassée compte 29 outils dont dix (10) fragments de percuteurs et 17 pièces bifaciales abandonnées à l'un ou l'autre des stades de préparation (ébauches, ébauches bifaciales, préformes et bifaces) (tableau 15). Le diagnostic typologique des éclats (i.e. le techno-type) montre que chaque étape de réduction est représentée dans l'assemblage des témoins de débitage analysé, du décorticage à la finition (tableau 16). Il est à souligner que 105 de ces éléments n'ont pas pu être assignés à un techno-type en raison de leur fort degré d'altération du matériau, de leur état fragmentaire et de leur faible gabarit. Le sous-secteur se distingue comme l'un des seuls à fournir l'intégralité de la chaîne opératoire, tant pour les pièces bifaciales issues des différentes étapes de réduction que pour les éléments de débitage. L'hypothèse que cet endroit ait abrité une aire de taille qui aurait été fréquentée pendant l'Archaïque terminale, et potentiellement aux périodes subséquentes, fait de ce lieu une zone de grand intérêt. En terminant, il est à mentionner qu'une pierre rougie a été récupérée dans le sondage 21K, bien qu'elle n'a pas pu être associée à une structure de combustion, l'hypothèse qu'un foyer a pu avoir été aménagé en ce lieu doit être envisagée.

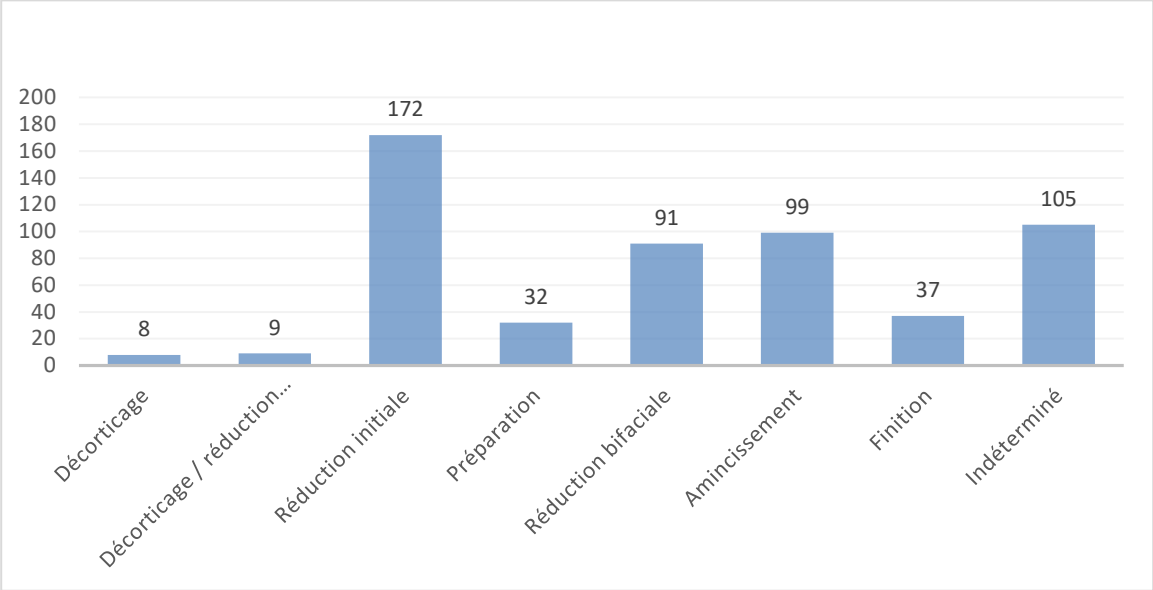


Photo 3 - Sous-secteur de la pointe de projectile – aire inventoriée – vue vers le nord-ouest (BjFj-97-23-N2-336)

Tableau 15 – Secteur de la pointe de projectile, répartition et nature des outils amassés

Sous-opération	Produits des activités de taille				Outil ad hoc	Outil achevé	Géofact	Total
	Ébauche	Ébauche bifaciale	Préforme	Biface	Grattoir	Pointe de projectile	Percuteur	
21J							1	**1**
21K						1	2	**3**
21W	2	6	7				2	**17**
21X		1		1			3	**5**
21Z					1		2	**3**
Total	**2**	**7**	**7**	**1**	**1**	**1**	**10**	**29**

Tableau 16 – Secteur de la pointe de projectile, effectifs d'éclats selon leur diagnostic typologique



ENCART-3

Pointe de projectile à pédoncule (BjFj-97-21K1)



Une pointe de projectile à pédoncule droit a été récupérée dans le sondage 21K du site BjFj-97 à environ 0,15 m de profondeur sous la surface à l'intérieur d'une matrice caractérisée par un sable limoneux brun foncé, organique et qui contient des blocs de cornéenne épars (géofacts). Le matériau, en cornéenne, correspond à la sous-variété à patine beige. De forme globalement triangulaire, elle est complète et mesure 49,00 mm de longueur totale sur 36,00 mm de largeur à son point le plus large et de 8,50 mm à son point le plus épais. Elle se caractérise par un pédoncule droit de 10,00 mm de hauteur sur 19,00 mm de largeur. Elle a été taillée sur un éclat, le bulbe et le talon du support d'origine se trouve vis-à-vis du pédoncule. La dissymétrie notée des arrêtes latérales de la pointe pourrait indiquer un usage pour couper, sectionner à l'instar d'un couteau, par exemple. Toutefois, en raison de la nature du matériau, il n'est pas possible de vérifier si le tranchant potentiellement actif présente ou non des écaillures occasionnées lors son emploi. La pointe de projectile s'apparente donc au type Snook Kill, une affiliation culturelle que l'on associe à l'Archaïque terminale (6 000 à 3 000 ans AA) et laquelle s'insère dans la tradition des petites pointes de projectile à pédoncule (*small stemmed points*[96]). La répartition spatiale du type Snook Kill incorpore les états de New York, du

[96] On retrouve des petites pointes de projectile (*small stemmed points*) à plusieurs endroits sur le territoire nord-américain et elles sont désignées sous différentes appellations selon la région et leur affiliation culturelle : *Hanna* dans l'est du Manitoba (Bowe, 1999 : 62-63), *Lamoka Stemmed* au sud des Grands Lacs

Connecticut et du Massachusetts en plus de la partie sud de la province québécoise. À cet égard, de tels exemplaires associés au type Snook Kill ont été répertoriés à six endroits : (1-) dans le secteur de la Pointe-Gatineau de la ville de Gatineau (n : 5, BiFw-172), (2-) à Melocheville dans la municipalité de Beauharnois au site de la Pointe-du-Buisson (n : 2, BhFl-1), (3-) en Montérégie dans la municipalité de Pike River (n :1, BgFg-1),(4-) en Estrie (n : 1, BkEu-1) et (5-) dans la ville de Québec au site de la Place Royale (n : 1, CeEt-9).

En somme, la pointe de projectile à pédoncule découverte au site BjFj-97 constitue l'un des témoignages les plus significatifs de l'exploitation du gisement de cornéenne à l'Archaïque post-laurentien (4 200 à 3 000 ans AA). Il s'agit vraisemblablement de la première pointe de projectile de ce type à être mise au jour sur l'île de Montréal.

(https://www.projectilepoints.net/Points/Lamoka.html), *Saratoga Straight Stemmed* dans les états de l'Illinois, de l'Indiana et du Kentucky (Justice, 1987 : 154-159), *Savannah River* dans le Sud-est américain (Justice, 1987 : 163-167) et *Snook Kill* dans les états de New York, du Connecticut et du Massachusetts (Justice, 1987 : 159-163), et *Atlantic* dans les états de la Nouvelle-Angleterre (Boudreau, 2008 : 28).

CARACTÉRISATION DE L'ASSEMBLAGE LITHIQUE – SOUS-SECTEUR D'UN AFFLEUREMENT DE CORNÉENNE

Le site de la Carrière comporte de nombreux affleurements et l'un d'entre eux a fait l'objet d'investigation plus poussée afin de caractériser l'assemblage lithique abandonné. L'investigation a donc porté sur l'affleurement logé du côté nord de la voie Camillien-Houde dans la zone de plantation 3.03 (figure 52). Il se positionne entre les courbes d'altitudes de 110 m et 112 m NMM et borde l'un des sentiers formels. La paroi rocheuse est caractérisée par des traces d'écrasement dont la nature demeurait et demeure à ce jour équivoque. L'intervention s'est traduite par l'ouverture de 12 sondages implantés côte-à-côte contre la paroi rocheuse et couvrant une surface de 3,00 m^2. La partie supérieure de l'affleurement était en partie recouverte d'un tapis végétal alors qu'à sa base, sous le couvert végétal, la matrice de sol mesurait jusqu'à 0,30 m d'épaisseur posée par-dessus le socle rocheux en cornéenne (photos 4 et 5). La découverte d'un coin de fendage en métal ferreux inséré dans l'un des interstices du socle rocheux à la base du sondage 23P incite à s'interroger sur la provenance des sols présents à cet endroit. Compte tenu que des activités d'extraction de la pierre se sont déroulées à la période historique, il y a lieu de croire qu'une partie de la surface rocheuse devait être exposée et qu'en conséquence une partie des sédiments et matériaux la recouvrant ont une origine récente. Dès lors, il est plausible qu'une partie de l'assemblage lithique récolté en ce lieu provient d'ailleurs; les témoins ont potentiellement été charriés par les eaux de ruissellement ou toutes autres perturbations naturelles (chablis, éboulis). Dans les circonstances, les résultats de l'analyse lithique sont à jauger avec prudence. Malgré cette limite, les résultats de l'analyse lithique demeurent pertinents puisque les environs immédiats recèlent une grande quantité de témoins lithiques dont la caractérisation générale est consistante avec ce que l'on observe à cet endroit.

L'assemblage lithique analysé est constitué de 470 éléments dont près de 70% des témoins appartiennent à la sous-variété de la cornéenne à patine rouille oxydée. En raison des bouleversements qu'a connu cet emplacement, il y a lieu de se questionner sur les facteurs en cause pour expliquer l'altération de la cornéenne. Il se pourrait que les témoins lithiques récoltés en ce lieu aient été davantage altérés par les eaux de ruissellement et non pas tant par les agents physico-chimiques de la matrice minérale, à l'instar de ce que l'on suspecte s'être produit dans le sous-secteur de la pointe de projectile où la cornéenne à patine beige domine et que les sols s'avèrent particulièrement épais. Quoi qu'il en soit, parmi les 470 éléments lithiques analysés, 460 sont issus du débitage (tableau 17). Les outils, peu nombreux, comprennent des produits résultants de la taille (ébauches bifaciales et bifaces; n : 6), un outil ad hoc qui consiste à un perçoir et des percuteurs (n : 3). Les techno-types les mieux représentés parmi les éléments de débitage appartiennent aux étapes de la réduction primaire de la chaîne opératoire (tableau 18). Les témoins lithiques récoltés s'associent en effet majoritairement à l'étape de la réduction initiale avec un effectif de 221 éléments. Les autres étapes subséquentes de la chaîne opératoire, à l'instar de la réduction bifaciale,

ne dépassent pas 63 éléments. La composition de l'assemblage lithique met en exergue que cet espace, incluant les environs immédiats puisqu'une partie des témoins provient d'ailleurs, est un lieu de mise en forme initiale de blocs de cornéenne potentiellement détachés des affleurements présents.



Photo 4 - Sous-secteur de l'affleurement de cornéenne - état des lieux après le retrait du couvert végétal – vue vers le sud-est (BjFj-97-23-N2-444)

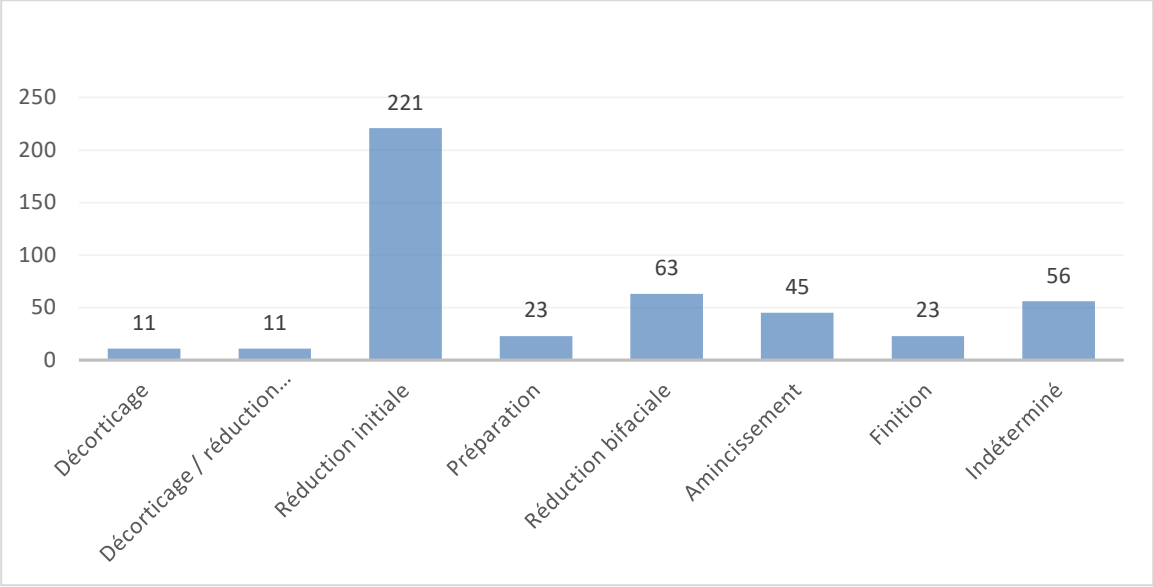


Photo 5 - Sous-secteur de l'affleurement de cornéenne – surface du socle roche sous la matrice du sol – vue vers l'est (BjFj-97-23-N1-362)

Tableau 17 - Sous-secteur de l'affleurement de cornéenne, caractérisation de l'assemblage lithique analysé

Sous-opération	Éléments de débitage	Produits des activités de taille			Outil ad hoc	Géofact	Total
		Bloc ébauché	Ébauche bifaciale	Biface	Perçoir	Percuteur	
23N	48						**48**
23P	56		1	1	1		**59**
23Q	51					3	**54**
23R	33			1			**34**
23U	56						**56**
23V	55						**55**
23W	34						**34**
23X	47						**47**
24Y	26	2					**28**
24Z	36						**36**
25A	7						**7**
25B	11	1					**12**
Total	**460**	**3**	**1**	**2**	**1**	**3**	**470**

Tableau 18 - Sous-secteur de l'affleurement de cornéenne, effectifs d'éclats selon leur diagnostic typologique



POTENTIELLES TRACES D'EXTRACTION DE CORNÉENNE

L'inspection visuelle minutieuse des affleurements de cornéenne a permis de repérer des traces potentiellement rattachées à l'extraction de la cornéenne par les tailleurs autochtones. La paroi rocheuse abrupte de l'affleurement adossé au faux-plat traversé par le cours d'eau de la zone de plantation 3.02, logée du côté sud de la voie Camillien-Houde, recèle à un endroit précis des traces pour le moins équivoques qui se caractérisent sous la forme de négatifs de détachement comme le montre la photo 6. L'arête du bloc tabulaire comporte en outre des esquilles et des traces d'écrasement limitées aux zones où se positionnent les négatifs. Il s'agit assurément de l'emplacement le plus convaincant repéré en 2023 permettant d'inférer des gestes liés à l'extraction de la cornéenne de la paroi. Il est néanmoins d'avis de se montrer prudent quant à leur interprétation puisque de telles traces devraient également être repérables sur d'autres affleurements. Les résultats de cet examen mettent en lumière la nécessité de porter une grande attention à la surface extérieure des affleurements rocheux en quête d'indices d'extraction.



Photo 6 - Négatifs d'enlèvements observés en paroi d'un affleurement de cornéenne – vues vers le sud-ouest (BjFj-97-23-N1-313, 318 et 319)

RÉSIDUS D'ACTIVITÉS DE CUISSON

Parmi les écofacts récupérés dans les sondages ouverts se trouvent des petits fragments d'os blanchis. Ceux-ci se caractérisent par une texture crayeuse et prennent une couleur blanche à grise bleutée noire, leur altération résulte d'une exposition plus ou moins prolongée à une source de chaleur ou à la flamme vive. En contexte d'occupation autochtone ancienne, leur présence est généralement associée à des foyers culinaires. Il faut toutefois se montrer prudent dans la présente situation compte tenu que le site BjFj-97 a hébergé une résidence entre le début des années 1860 et la fin des années 1950. Les occupants de la demeure ont très bien pu enrichir les sols des jardins horticoles par l'ajout de cendres et de résidus de combustion, incluant des os blanchis; après tout, il s'agit d'une pratique usuelle. Un total de 45 fragments d'os blanchis a donc été recueilli, ceux-ci sont dispersés à l'intérieur de 13 sondages qui sont tous répartis du côté est de l'ancienne résidence à l'intérieur d'un rayon de 75 m. Il s'agit là d'une quantité marginale qu'on ne peut directement rattachée à un foyer culinaire. Or, en regardant de plus près, la moitié des fragments récoltés proviennent du sondage 18Y (voir figure 34) ce qui soulève certaine interrogation. Le sondage et les environs immédiats n'ont en revanche pas livré de témoins lithiques ou céramiques autochtones, pas plus que d'indices dans les couches de sols permettant d'inférer la présence d'une structure tels que des pierres fracturées et rougies et des traces de rubéfaction induites par la chaleur. De plus, le sondage 18Y renferme une couche de remblai qui contient des débris (scories et fragments de briques) liés à l'ancien cadre bâti. La provenance des os blanchis demeure incertaine. Malgré ces facteurs aggravants, on ne peut complètement rejeter l'hypothèse que les environs immédiats du sondage 18Y puissent bel et bien renfermer une structure de foyer autochtone. La plausibilité de l'hypothèse tient en raison du positionnement avantageux du sondage qui est localisé entre l'atelier de taille de la cornéenne et les quelques tessons de vases mis au jour lors des interventions réalisées en 1997 et en 2022 du côté est de la voie Camillien-Houde dans la côte placide. En effet, le sondage 18Y et les environs immédiats occupent un faux-plat susceptible d'avoir été emprunté par les tailleurs autochtones pour accéder à la source de cornéenne. Advenant que d'autres interventions archéologiques soient planifiées dans cet espace, il pourrait être judicieux d'investiguer davantage la périphérie immédiate du sondage 18Y.

DISCUSSION SUR L'ATELIER DE TAILLE

L'information archéologique amassée dans le cadre des interventions réalisées à ce jour au site BjFj-97, de 1997 à 2023, permettent de discriminer les surfaces ayant livré des témoins autochtones et celles négatives. Les données publiées dans les rapports archéologiques concernant le décompte du nombre de témoins lithiques récupérés par sondages ont été colligées afin de dresser un portrait actualisé de leur répartition spatiale, le résultat obtenu apparaissant aux figures 53 et 54. Afin de rendre le tout plus digeste, une représentation schématisée par concentrations de sondages positifs (c'est-à-dire ayant livré des témoins autochtones lithiques et/ou céramiques) est illustrée à la

figure 55. Le spacieux polygone de la figure 55 englobe les sondages appartenant à l'atelier de taille de la cornéenne où l'activité principale concerne le prélèvement de blocs et leur mise en forme. Il couvre une surface évaluée à 32 050 m^2. Du côté nord-est de l'atelier de taille, on note la présence de concentrations de faible étendue dispersées sur le faux-plat qui se prolonge jusqu'à la côte Placide. Celles-ci ne recèlent qu'un faible nombre d'objets mais leur présence est d'intérêt puisqu'elle permette d'avancer une hypothèse sur la mobilité des groupes autochtones fréquentant le gisement de cornéenne. Le positionnement actuel des témoins tend à suggérer que les tailleurs circulaient sur la côte Placide pour accéder au gisement de cornéenne, longeant à distance la paroi rocheuse présente et la contournant là où elle s'avance. Un tel scénario incite à s'interroger sur la potentielle existence d'un axe de circulation du côté nord-ouest de l'atelier de taille. Cet espace, comme l'indique la figure 55, n'a pas fait l'objet d'investigation archéologique par le passé. Le portrait de la situation ayant évolué depuis la première intervention justifie qu'on pose un regard intéressé à ces surfaces. À cet égard, quatre sous-zones, illustrées à la figure 56, devraient être davantage investiguées dans le cadre de travaux d'aménagement planifiés.

3.1.3 Composante eurocanadienne (BjFj-97)

Contexte

Les limites du site BjFj-97 englobe une partie de terrain dont l'évolution à partir du milieu du XIX^{e} siècle comporte trois principaux épisodes. La trame débute par l'acquisition de la parcelle par John Myers au début des années 1860. Le second épisode s'enclenche vers 1874 lorsque ce lieu est intégré au sein du cimetière Mont-Royal soit à la même période où la Ville acquiert des terrains pour constituer le parc du Mont-Royal. À partir de cette date, la résidence et les installations construites par Myers sont mises au service du personnel du cimetière Mont-Royal. Le directeur Ormiston Roy s'installe dans la propriété à partir de la fin des années 1890 et loge à cet endroit jusqu'à la fin des années 1950. Au début des années 1960, cette partie de terrain passe aux mains de la Ville qui démantèle le cadre bâti et entreprend des travaux d'aménagement paysager en prévision de l'intégration du lieu dans le parc du Mont-Royal.

Ressources archéologiques

Il est opportun de rappeler que l'objectif principal poursuivi par cet inventaire ciblait la composante culturelle autochtone ancienne du site BjFj-97; conséquemment l'investigation de la composante eurocanadienne tenait un rôle secondaire. Néanmoins, les ressources archéologiques eurocanadiennes rencontrées ont dûment été consignées lorsque des vestiges étaient exposées et les artéfacts prélevés dans les couches de sol fouillées. Les ressources archéologiques eurocanadiennes mises au jour comprennent deux vestiges récents qui sont associés aux installations du cimetière Mont-Royal et à la propriété occupée par Ormiston Roy. L'assemblage artéfactuel et écofactuel comporte 3 942 éléments et dont le quart est constitué de fragments d'os fauniques. Ces fragments d'objets ont été récoltés à l'intérieur de 104 sondages et lesquels sont majoritairement dispersés du côté est de l'ancienne résidence comme en témoignent les figures 57 et 58.

DU MITAN DU XIX^{e} SIÈCLE AU DÉBUT DES ANNÉES 1960

ACTIVITÉS D'EXTRACTION DE LA PIERRE

Le creusement des douze sondages contre la paroi rocheuse de l'affleurement de cornéenne investigué dans la zone de plantation 3.03 a mené à une découverte inattendue : un coin de fendage en métal ferreux (figure 59 et photo 7). Il est à rappeler que les sondages implantés à cet endroit visaient d'abord à caractériser les assemblages lithiques autochtones et conséquemment rien ne laissait présager une telle surprise. La pièce repose à la base du sondage 23P et présente une épaisse concrétion ferrugineuse en surface extérieure. La lame du coin est orientée en direction de l'un des interstices présent dans le socle de la cornéenne. Sa présence indique le déroulement d'activités d'extraction de la pierre à cet endroit. Il demeure cependant hasardeux d'évaluer le volume extrait. Or, l'examen de la photo 7, qui donne aperçu de l'environnement dans lequel l'outil a été trouvé, peut alimenter le propos à ce sujet. Le positionnement du coin de fendage dans le socle rocheux permet de spéculer qu'un rang de pierre d'environ 0,20 - 0,25 m d'épaisseur était en cours d'extraction. Ce rang de pierre était d'ailleurs présent à la base des quatre sondages suivants du côté ouest de l'outil (24Y, 24Z, 25A et 25B) alors qu'il était absent des huit sondages ouverts du côté est du coin de fendage. D'ailleurs, toujours du côté est, la surface rocheuse à la base des sondages était plane affichant un léger dénivelé. La régularité observée en surface du roc résulte peut-être d'activités d'extraction et advenant que ce soit le cas la superficie serait estimée à un minimum de 2 m^2 pour un volume global d'environ 0,80 m^2. En terme de quantité de pierres de construction[97] potentiellement produite à cet emplacement, il pourrait s'élever jusqu'à 45; un nombre qui ne tient pas compte des pertes encourues en cours de taille. Le volume produit demeure a priori faible. Les vestiges architecturaux mis au jour lors des interventions archéologiques réalisées en 2009 (Arkéos 2014 : 82-88) et en 2012-2013 (Ethnoscop 2015 : 71-107) ne renfermaient pas de cornéenne dans leur maçonnerie; il s'agirait plutôt d'un calcaire gris foncé que l'on a associé à du calcaire de Trenton. Or, l'identification de la cornéenne demeure trompeuse, particulièrement en cassure fraîche puisqu'elle présente une couleur grise foncée, et peut aisément induire à des erreurs d'identification. Quoi qu'il en soit, il faudra dorénavant tenir compte de la possibilité que les vestiges maçonnés du site BjFj-97 puissent incorporer la cornéenne comme matériau de construction.

Il est envisagé que l'activité d'extraction se soit déroulée entre le début des années 1860 et le mitan des années 1880. En effet, le lieu d'extraction se trouve dans les limites de l'ancienne propriété de John Myers si l'on se fie au plan de Sitwell de la figure 60 et ce n'est qu'à partir de 1883 qu'il est intégré dans les limites du parc du Mont-Royal. En examinant le plan de Sitwell, on note que le lieu d'extraction se positionne non loin où

[97] Selon les dimensions suivantes d'une pierre de maçonnerie : 0,30 m de longueur sur 0,25 m de largeur et sur 0,20 m de hauteur.

abouti un chemin carrossable rectiligne. L'usage de ce chemin soulève certaines interrogations, il ne dessert pas la demeure résidentielle et mène plutôt au pied de la paroi rocheuse. L'hypothèse que son usage soit rattaché aux activités d'extraction de la pierre est à considérer.



Photo 7 - Sondage 23P, paroi ouest – vue vers l'ouest (BjFj-97-23-N1-358) et coin de fendage

PROPRIÉTÉ DU CIMETIÈRE MONT-ROYAL

Clôture de propriété

L'inspection visuelle de la zone de plantation 3.06 a permis de repérer dix-neuf (19) structures hors du sol (St-1, annexe 6 et figure 61) qui étaient en partie ensevelies sous le couvert végétal. Les structures sont construites à l'identique et consistent en des masses en béton de formes circulaire à carrée d'environ 0,40 à 0,52 m de diamètre dont la section enfouie mesurent de 0,25 à 0,45 m d'épaisseur. La section visible des structures est surmontée d'une armature de quatre (4) tiges en métal ferreux positionnées à la verticale. Les structures ont été arasées à la base ne laissant apercevoir que les tiges et le béton hors du sol sur 0,30 m de hauteur maximale. Elles sont disposées suivant un alignement nord-est –sud-ouest sur environ 95 m de longueur formant une ligne droite qui s'incurve légèrement au nord. Elles sont distantes de 3,60 m à 4,90 m entre elles. Elles avaient également été observées lors des interventions faites en 2012-2013 (5B3; Ethnoscop, 2015 : 100). L'ensemble de ces structures constitue les bases de l'ancienne clôture de propriété départageant le cimetière du Mont-Royal du parc du Mont-Royal. L'un des anciens poteaux de la clôture repose d'ailleurs à la surface du sol dans le talus de la zone de plantation 3.06 à moins de 20 m au nord-est d'un affleurement de cornéenne (photo 8). Il est cocasse de constater que le même poteau avait été pris en photo en 2012-2013 (Ethnoscop, 2015 : 101, photo 36). Les interventions faîtes en 2021 et en 2022 ont permis de repérer des bases de la clôture propriété du côté sud de la voie Camillien-Houde. Il paraît plausible que la clôture a été démantelée à la fin des années

1950 ou au début des années 1960, lorsqu'a été ouverte la voie Camillien-Houde et que le bois d'Outremont a été incorporé dans les limites du parc du Mont-Royal. À cet égard, on aperçoit bien la clôture de propriété sur la photographie aérienne de 1947-1949 (figure 61). Quant à la date de construction de l'ouvrage, elle pourrait se situer quelque part entre les années 1910 et 1930 en raison de sa structure en béton armé.



Photo 8 - Structure 1 – poteau de la clôture de propriété (BjFj-97-23-N1-240)

Borne de propriété

Le sondage 20P, creusé près de la limite nord-est de la zone de plantation 3.06, a livré trois vestiges (St-2, 3 et 4, annexe 6 et figure 62) formant une même entité dont la fonction laisse perplexe. L'ouvrage mis au jour repose à moins 0,20 m sous la surface et comprend une maçonnerie sèche de pierres ébauchées (St-2) mesurant environ 0,60 m de côté et constituée de deux assisses irrégulières ainsi que deux minces plaques fabriquées à l'identique d'environ 0,60 m de côté sur 0,07 m d'épaisseur en béton armé d'un treillis de brins fins en métal ferreux (St-3 et 4). Les plaques sont couchées à plat et disposées aux côtés opposés de la maçonnerie sèche. L'avers de la plaque est orné de creux peu profonds et de saillies peu prononcées alors que le revers est lisse. La maçonnerie sèche de même que les deux plaques en béton reposent dans la partie supérieure de l'horizon organique du sol naturel. Aucun creusement ne peut leur être associé. La disposition des éléments constituant le vestige laisse croire que la maçonnerie sèche était ceinturée par les plaques de béton armée de sorte à constituer un socle d'environ 0,60 m de hauteur. Si

tel devait être le cas, deux des plaques seraient alors absentes. Compte tenu que l'ouvrage se positionne à moins de 10 m de la clôture de propriété, il se pourrait que l'ouvrage ait alors pu baliser la propriété auquel cas il s'agirait d'un marqueur de génération antérieure à la clôture de propriété identifiée par St-1. Il se peut également que l'ouvrage soit associé à un aménagement de la villa Roy que l'on n'aperçoit pas sur la photographie aérienne de 1947-1949. Quoi qu'il en soit, l'usage de ce vestige demeure équivoque.

AMÉNAGEMENTS DE LA PROPRIÉTÉ D'ORMISTON ROY

Terrain de tennis

Le sondage 15A a livré une couche de résidus de combustion de charbon minéral à 0,15 m sous la surface actuelle. La découverte incite à s'interroger sur l'usage du lieu puisque nulle part ailleurs dans les zones de plantation du flanc est une telle couche a été rencontrée. Le sondage a été implanté au pied de la butte rocheuse attenante du côté sud-est et laquelle se caractérise par un abrupt rocheux d'environ 15 m de longueur. L'examen de la paroi rocheuse n'a permis de déterminer si des activités d'extraction de la pierre ont lieu à cet endroit. Néanmoins, il paraît plausible que le roc ait été reprofilé en raison de sa régularité. Du coté nord-est du sondage 15A, de l'autre côté du sentier pédestre, le terrain présente un surface relativement plane qui se prolonge sur environ 25 m de longueur jusqu'aux affleurements de cornéenne où, à partir de cet endroit, le terrain présente un décroché. La configuration générale de l'endroit laisse croire que des travaux de terrassement ont été entrepris. L'impression d'être en face d'un replat artificiel avait également été soulignée lors de l'intervention archéologique faite en 2011-2012 (Ethnoscop, 2015 : 17-20). Un total de neuf sondages a alors été implanté sur la surface plane du côté nord-est du sentier formel (4H à 4R, zone P9). La séquence stratigraphique observée se caractérisait, du sommet vers la base, par une couche de sol naturel remaniée de 0,40 à 0,50 m d'épaisseur suivi d'un niveau naturel stérile se caractérisant par un limon brun gris pierreux et sous lequel reposaient, à certains endroits, de gros blocs de pierres entre lesquels logeaient des interstices. Il a été interprété qu'il s'agissait d'une surface artificielle. Une visite organisée en 2012 par les archéologues avec le petit-fils d'Ormeston Roy a confirmé l'existence d'un terrain de tennis à cet emplacement autour des années 1940 ou 1950. L'examen de la photographie aérienne de 1947-1949 ne permet cependant pas d'apercevoir cet aménagement en raison de la canopée. L'information transmise est d'intérêt et permet de suggérer que la couche de résidus de combustion de charbon minéral rencontrée dans le sondage 15A puisse être associée à l'ancienne surface du terrain de jeu. Les dimensions d'un terrain de tennis actuel mesurent 26,51 m de longueur sur 13,71 m de largeur et il a été positionné sur la figure 63 pour mieux saisir l'entièreté de la surface occupée. Bien que la localisation soit approximative, il en ressort que l'emplacement est suffisamment spacieux pour accueillir le terrain de jeu. Il est à noter que lors des interventions faites en 2011-2012 cet espace n'a livré aucun témoin lithique.

CONSTRUCTION DE LA VOIE CAMILLIEN-HOUDE

L'inventaire réalisé au terrain a permis de colliger de l'information concernant la localisation de certains remblais mis en place lors de la construction de la voie Camillien-Houde. Il faut rappeler que le tracé de la voie de circulation emprunte l'ancien corridor emprunté par le tramway installé à la fin des années 1920. La construction du chemin circulation automobile a cependant nécessité d'élargir l'emprise. Des remblais associés au lit de fondation de la voie Camillien-Houde ont été repérés à deux endroits, tous localisés dans les limites du site BjFj-97, et sont indiqués à la figure 64. Selon les observations faites au terrain, l'épaisseur des remblais se chiffre à plus de 1,00 m de hauteur. Le sol d'origine pourrait potentiellement avoir été préservé à ces endroits; une assistance mécanique permettrait de les atteindre advenant que des travaux d'aménagement soient entrepris à ces endroits.

3.1.4 Composante eurocanadienne (MTL23-25-05)

Les surfaces de revégétalisation du flanc est de la colline à la Croix logées hors des limites du site BjFj-97 ont été enregistrées sous le code MTL23-25-05. L'emplacement investigué loge du côté sud-est de la voie Camillien-Houde, entre la paroi rocheuse escarpée et le chemin Olmsted. Cet emplacement faisait autrefois partie des parcelles acquises par Benjamin Hall à la fin du premier tiers du XIX^{e} siècle. Un total de vingt (20) sondages (1L à 2F, figure 65 et photos 9 et 10) a été implanté et ceux-ci n'ont livré aucun témoin autochtone. Or, des éléments archéologiques eurocanadiens ont été rencontrés et ceux-ci témoignent d'activités récentes datées à partir de la création du parc du Mont-Royal.



Photo 9 État des lieux – zone de plantation 3.02, sondages 1P et 1M – vue vers le sud-ouest (MTL23-25-05-N1-25)



Photo 10 État des lieux – zone de plantation 3.02, sondage 1R – vue vers le nord-est (MTL23-25-05-N1-40)

DE LA FIN DU TROISIÈME QUART DU XIXe SIÈCLE À AUJOURD'HUI – PARC DU MONT-ROYAL

Cinq des vingt sondages ouverts retiennent l'attention en raison des éléments qu'ils renferment; il s'agit des sous-opérations 1N, 1R, 1S, 2E et 2F (voir la description stratigraphique en annexe 2). Les sondages 1N, 1R et 2E ont livré une couche de sol caractérisée par des fragments de charbon minéral et des scories et laquelle peut être associée à un ancien niveau de circulation[98]. Ce niveau repose, selon l'endroit, entre 0,15 et 0,45 m de profondeur sous la surface actuelle. Ces sondages sont positionnés à proximité de sentiers officiels ce qui incite à croire que ces trois emplacements recouvrent les tracés de sentiers de génération antérieure. Il est hasardeux de se prononcer sur leur ancienneté. Par contre, en raison des matériaux employés, il est permis d'avancer qu'ils étaient aménagés pendant le second quart du XIX^{e} siècle. Une tranchée de construction a été partiellement dégagée dans la moitié est du sondage 2E et elle recoupe le revêtement de l'ancien chemin. La nature précise de la tranchée de construction n'a toutefois pas été davantage investiguée puisque s'agissant d'un aménagement relativement récent. Le sondage 1S a été implanté sur les abords d'un lit d'écoulement des eaux de ruissellement et lequel était actif après des épisodes de fortes pluies. Il a livré deux remblais déposés l'un par-dessus l'autre et les couches de sol naturel n'ont pas été atteinte à cet endroit, le creusement ayant été abandonné à 0,40 m de profondeur en raison de la compacité de la couche de sol pierreux. Il pourrait s'agir d'un aménagement de rebord servant à canaliser les eaux. Le sondage 2F témoigne d'un exhaussement de la surface de terrain. Deux remblais de composition de sols différenciés ont été rencontrés sur les premiers 0,60 m de profondeur; les couches de sol naturel n'ont pas été atteintes à cet endroit. La fouille n'a pas été poursuivie plus en profondeur puisque les couches sous-jacentes ne devaient pas être impactées par les travaux de plantation.

Un faible assemblage artéfactuel constitué de douze (12) fragments a été amassé dans ce secteur et il provient tous du sondage 1W (voir l'annexe 3). L'assemblage contient des fragments de bouteilles en verre et de la vaisselle de table en terre cuite fine blanche vitrifiée qui témoigne de la période entre la seconde moitié du XIX^{e} siècle et le premier quart du XX^{e}. Le sondage 1W est localisé à proximité d'autres sondages du site BjFj-97 qui ont également livré des artéfacts eurocanadiens et lesquels correspondent aux sous-opérations 22V, 24M, 24Q, 24R, 24T, 24U et 24W. En approfondissant l'analyse de ce secteur, on note que l'ensemble de ces sondages est positionné aux abords d'une coulée à l'intérieur de laquelle ruissellent les eaux de pluie (voir figure 65). À cet égard, il y a lieu de mentionner que le plan d'aménagement d'Olmsted (reproduit sur le plan de Hopkins de 1879, figure 66) prévoyait l'ouverture de sentiers dans ce secteur dont l'un

[98] En effet, les matériaux secs tels que le charbon minéral, les résidus de combustion de charbon minéral et les scories ont été épandus à la surface de la terre battue afin de faire office de revêtement. De tels revêtements sont rencontrés dans les contextes datés de la première moitié du XX^{e} siècle. À titre d'exemple, la piste d'athlétisme aménagée sur le campus du collège McGill dans les décennies 1900 et 1910 se caractérise par ce type de revêtement (consulté le plan de Goad de 1915, BAnQ notice 3028613_82).

d'eux gravissait la paroi rocheuse abrupte. Il est incertain si le percement de ce sentier s'est concrétisé, ou pas, à l'instar d'autres aménagements proposés par Olmsted qui n'ont jamais été réalisés. Or, il se peut bien que les visiteurs du parc aient pu faire usage informel du tracé sinueux naturellement présent. Si tel est le cas, la présence d'artéfacts le long de cette voie trouverait son explication. La fréquentation de ce sentier a pu diminuer lorsqu'a été ouverte la ligne de tramway à la fin des années 1920 ce qui expliquerait la paucité d'artéfacts récents.

3.2 Sommet de la colline à la Croix (MTL23-25-08)

L'intervention réalisée sur le versant sud – sud-est dans la partie sommitale de la colline à la Croix s'est soldée par l'ouverture de 147 sondages qui ont été enregistrés sous le code MTL23-25-08 et lesquels sont répartis à l'ensemble des six zones de plantation. Ils n'ont livré aucun élément et vestige culturel autochtone. Un affleurement de cornéenne a été signalé dans la moitié sud de la zone 1.01 et son emplacement levé (photo 11). Cependant, les sondages implantés dans les environs immédiats n'ont livré aucun élément de débitage ne permettant pas de croire que cet affleurement ait pu avoir été exploité par les tailleurs autochtones. À cet égard, il est opportun de mentionner que le géoarchéologue Yvon Codère, lequel a mis au jour l'aire de taille associée au gisement de cornéenne du site BjFj-97 (Ethnoscop, 1998), a expérimenté la taille d'échantillons de cornéenne prélevés à la source de l'escarpement du Chalet sous le belvédère Kondiaronk, à proximité de l'escalier (Arkéos, 2022 : 163), soit aux environs de la limite sud-ouest de la zone 1. Les essais ont été concluants et lui ont permis de produire des outils bifaciaux (Ethnoscop, 1998 : 38). Dès lors, la possibilité que la source de l'escarpement du chalet ait pu avoir été exploitée par les tailleurs est une hypothèse plausible. Cependant, l'enjeu relatif à l'accessibilité à la source doit être soulevé; le terrain est pentu et les déplacements sur cette surface quelques peu hasardeux. Il y a donc lieu de se questionner à savoir si les tailleurs autochtones auraient eu intérêt à exploiter cette source notamment en raison de la facilité d'accès au gisement occupant le bas du versant de la colline à la Croix.

L'inventaire de ce secteur a plutôt livré de l'information concernant l'occupation eurocanadienne dont le développement ne s'amorce véritablement qu'à partir de la création du parc du Mont-Royal au milieu des années 1870, moment à partir duquel la partie sommitale de la colline à la Croix accueille les premiers aménagements destinés aux visiteurs notamment les sentiers, les chemins carrossables et quelques pavillons. Ce sont donc 36 des 147 sondages[99] investigués qui ont livré des témoins eurocanadiens (tableau 19 et figures 67 à 69). Les assemblages artéfactuel et écofactuel contiennent près de 400 fragments d'objets. Aucun vestige n'a été rencontré par contre.

[99] Sous-opérations 1A à 7E; seule 4P n'a pas été accordée.



Photo 11 – Affleurement de cornéenne – zone de plantation 1.01 – vue vers le sud-est (MTL23-25-08-N1-5)

Tableau 19 - Contenu des sondages ouverts sur la partie sommitale de la colline à la Croix (MTL23-25-08)

Site / code d'enregistrement	N° de Sondage	Témoins autochtones	Témoins eurocanadiens
MTL23-25-08	1A	Absent	Absent
	1B	Absent	Absent
	1C	Absent	Absent
	1D	Absent	Absent
	1E	Absent	Absent
	1F	Absent	Absent
	1G	Absent	Absent
	1H	Absent	Absent
	1J	Absent	Absent
	1K	Absent	Présent
	1L	Absent	Absent
	1M	Absent	Absent
	1N	Absent	Absent
	1P	Absent	Absent
	1Q	Absent	Absent
	1R	Absent	Absent
	1S	Absent	Absent
	1T	Absent	Absent
	1U	Absent	Présent
	1V	Absent	Absent
	1W	Absent	Absent
	1X	Absent	Absent
	1Y	Absent	Absent
	1Z	Absent	Présent
	2A	Absent	Absent
	2B	Absent	Absent
	2C	Absent	Absent
	2D	Absent	Absent
	2E	Absent	Absent
	2F	Absent	Absent

Site / code d'enregistrement	N° de Sondage	Témoins autochtones	Témoins eurocanadiens
MTL23-25-08	2G	Absent	Absent
	2H	Absent	Absent
	2J	Absent	Absent
	2K	Absent	Absent
	2L	Absent	Absent
	2M	Absent	Présent
	2N	Absent	Absent
	2P	Absent	Absent
	2Q	Absent	Absent
	2R	Absent	Absent
	2S	Absent	Présent
	2T	Absent	Absent
	2U	Absent	Absent
	2V	Absent	Absent
	2W	Absent	Absent
	2X	Absent	Absent
	2Y	Absent	Absent
	2Z	Absent	Absent
	3A	Absent	Présent
	3B	Absent	Absent
	3C	Absent	Absent
	3D	Absent	Présent
	3E	Absent	Absent
	3F	Absent	Absent
	3G	Absent	Absent
	3H	Absent	Absent
	3J	Absent	Absent
	3K	Absent	Absent
	3L	Absent	Présent
	3M	Absent	Absent

Site / code d'enregistrement	N° de Sondage	Témoins autochtones	Témoins eurocanadiens
MTL23-25-08	3N	Absent	Absent
	3P	Absent	Absent
	3Q	Absent	Présent
	3R	Absent	Absent
	3S	Absent	Absent
	3T	Absent	Absent
	3U	Absent	Absent
	3V	Absent	Absent
	3W	Absent	Absent
	3X	Absent	Présent
	3Y	Absent	Présent
	3Z	Absent	Absent
	4A	Absent	Absent
	4B	Absent	Absent
	4C	Absent	Absent
	4D	Absent	Absent
	4E	Absent	Présent
	4F	Absent	Absent
	4G	Absent	Absent
	4H	Absent	Absent
	4J	Absent	Absent
	4K	Absent	Absent
	4L	Absent	Absent
	4M	Absent	Présent
	4N	Absent	Absent
	4Q	Absent	Absent
	4R	Présent	Absent
	4S	Absent	Absent
	4T	Absent	Absent
	4U	Absent	Absent

Site / code d'enregistrement	N° de Sondage	Témoins autochtones	Témoins eurocanadiens
MTL23-25-08	4V	Absent	Absent
	4W	Absent	Absent
	4X	Absent	Absent
	4Y	Absent	Absent
	4Z	Absent	Absent
	5A	Absent	Absent
	5B	Absent	Présent
	5C	Absent	Absent
	5D	Absent	Absent
	5E	Absent	Absent
	5F	Absent	Absent
	5G	Absent	Absent
	5H	Absent	Présent
	5J	Présent	Absent
	5K	Absent	Absent
	5L	Absent	Absent
	5M	Absent	Présent
	5N	Absent	Absent
	5P	Absent	Présent
	5Q	Absent	Présent
	5R	Absent	Présent
	5S	Absent	Présent
	5T	Absent	Absent
	5U	Présent	Absent
	5V	Présent	Absent
	5W	Absent	Absent
	5X	Absent	Absent
	5Y	Absent	Présent
	5Z	Absent	Absent
	6A	Absent	Absent

Site / code d'enregistrement	N° de Sondage	Témoins autochtones	Témoins eurocanadiens
MTL23-25-08	6B	Absent	Absent
	6C	Absent	Présent
	6D	Absent	Absent
	6E	Absent	Présent
	6F	Absent	Présent
	6G	Absent	Présent
	6H	Absent	Présent
	6J	Absent	Présent
	6K	Absent	Présent
	6L	Absent	Absent
	6M	Absent	Absent
	6N	Absent	Absent
	6P	Absent	Présent
	6Q	Absent	Absent
	6R	Absent	Absent
	6S	Absent	Absent
	6T	Absent	Absent
	6U	Absent	Absent
	6V	Absent	Absent
	6W	Absent	Présent
	6X	Absent	Présent
	6Y	Absent	Absent
	6Z	Absent	Présent
	7A	Absent	Absent
	7B	Absent	Présent
	7C	Absent	Présent
	7D	Absent	Présent
	7E	Absent	Présent

3.2.1 Observations sur l'environnement du secteur d'intervention précédent la création du parc du Mont-Royal

Avant d'aborder la description des assemblages artéfactuels et autres ressources archéologiques relatives à la composante eurocanadienne, il est pertinent d'adresser le point concernant l'environnement du secteur d'intervention. L'aménagement de ce secteur est récent et ne s'amorce véritablement qu'au moment de la création du parc du Mont-Royal lequel est inauguré au mois de mai 1876. Au contraire du flanc est de la colline à la Croix, la topographie de la partie sommitale de la colline à la Croix a globalement été préservée et n'a pas subi de transformations majeures. Le percement de la boucle du Sommet et l'aménagement du chalet et du belvédère constituent deux des aménagements ayant eu le plus grand impact sur la topographie de l'endroit. Deux plans anciens alimentent la discussion sur l'état du lieu.

Le plan de Sitwell de 1871 (figure 70) informe que le secteur d'intervention se trouve en milieu boisé bien à l'écart des développements résidentiels nichés à la base des versants de la colline à la Croix. Il est intéressant de souligner l'existence d'un chemin cavalier (chiffre 1 de la figure 70), ou pédestre, localisé en profondeur de la propriété Ravenscrag, laquelle appartient à Hugh Allan. Le tracé en épingle que suit le chemin permet de gravir la paroi rocheuse escarpée et d'atteindre le rebord à son sommet. L'ancienneté de ce chemin est difficile à établir, on peut proposer qu'il est postérieur au milieu des années 1850, moment où Hugh Allan acquiert le vaste lot dont les limites englobent notamment la cime de la colline à la Croix. Il appert donc que la partie sommitale de la colline était ponctuellement fréquentée au cours du troisième quart du XIX^{e} siècle avant l'aménagement du parc du Mont-Royal. Il est pertinent de mentionner que cet ancien chemin aboutit à moins de 100 m au nord de la zone de plantation 1.01 (encart au coin supérieur droit de la figure 70). Son usage ne semble toutefois pas avoir persisté après l'ouverture du parc du Mont-Royal au public, du moins pas de manière officielle. Or, on note la présence d'un sentier informel à proximité de l'emplacement présumé de cet ancien tracé suggérant une persistance dans son usage. Il serait d'ailleurs d'intérêt d'investiguer le secteur où aboutit le tracé sinueux dans le cadre d'un autre mandat archéologique, on pourrait potentiellement en apprendre davantage sur l'ancienneté de ce chemin et de son usage.

Le relevé topographique dressé par l'ingénieur civil John William Picton à la demande des Commissaires du Parc du Mont-Royal en prévision de la conception du parc public par Frederick Law Olmsted apporte un autre éclairage sur l'aménagement initial du lieu. Le plan informe sur l'existence d'un sentier pédestre aménagé dans la partie sommitale de la colline à la Croix (figure 71). Il aurait vraisemblablement été percé au milieu des années 1870 et serait plus ou moins contemporain à l'ouverture du chemin Olmsted. Il s'agit d'un des tracés fondateurs du parc du Mont-Royal et dont certains segments ont été préservés jusqu'à aujourd'hui. L'un de ces segments, qui fait actuellement partie du sentier officiel actuel, longe les côtés sud et ouest la zone de plantation 1.06. Les

données collectées dans le cadre cette intervention ont mis en évidence la présence de deux creux marécageux distincts qui logent dans la moitié ouest de la zone 1.06 (encart au coin supérieur droit de la figure 71). Ceux-ci sont peu discernables dans le paysage actuel. Il y a toutefois lieu de se demander si les creux marécageux présents à cet endroit n'étaient pas davantage entretenus, ou à tout le moins, mis en valeur par les autorités du parc auprès des visiteurs au cours du dernier quart du XIX^{e} siècle. À cet égard, on doit souligner que la promenade d'agrément contournait les creux marécageux; dès lors, il paraît inévitable que le regard des visiteurs portait sur cet habitat et incite à croire qu'il était valorisé par les commissaires du parc du Mont-Royal. Il y a d'ailleurs lieu de se questionner sur les types d'écosystèmes que les concepteurs du parc souhaitaient souligner auprès des visiteurs. Autre particularité à mentionner au sujet du relevé de Picton, l'absence de sentier menant aux points les plus élevés de la colline à la Croix.

3.2.2 Composante eurocanadienne (MTL23-25-08)

Les ressources archéologiques mises au jour concernent presque exclusivement des éléments associés à la période du parc du Mont-Royal mis à part un artéfact qui témoigne d'activités plus anciennes. Près de 400 artéfacts et écofacts ont été récupérés mais aucun vestige n'a été rencontré. Toutefois, des couches de sols témoignant d'anciens aménagements (chemin de circulation, remblai de terrassement, remblai paysagiste et surface de revêtement) ont été signalées dans un certain nombre de sondages implantés dans les zones de plantation 1.02, 1.03, 1.05 et 1.05.

DU DÉBUT DU XVIII^{e} SIÈCLE À LA FIN DU TROISIÈME QUART DU XIX^{e} SIÈCLE

ACTIVITÉS DE CHASSE

Le sondage 5B implanté dans la zone de plantation 1.05 a livré le plus ancien témoin avoir été mis au jour dans le cadre de cette intervention et il s'agit d'un éclat détaché d'une pierre à fusil[100] (lot 5B1, annexe 3 et figures 72 et 73). L'artéfact a été récupéré à la base d'un remblai de rehaussement posé à la surface du sol d'origine à environ 0,15 m de profondeur sous la surface. Afin de vérifier si davantage d'éléments archéologiques se trouvaient dans l'espace immédiat de la découverte, neuf (9) sondages ont été creusés dans un rayon de moins de 5 m du sondage 5B. Ils n'ont toutefois livré aucun autre témoin et vestige pouvant être mis en association avec l'éclat de la pierre à fusil. En raison du positionnement stratigraphique de l'objet à l'intérieur du sondage, il est possible qu'il provienne d'un autre secteur du parc du Mont-Royal (le point concernant les remblais est discuté ci-bas).

[100] La pierre à fusil est une composante du mécanisme de mise à feu d'une arme munie d'une platine à silex. Elle est maintenue entre le serre-pierre du chien de fusil. Lorsque la détente est actionnée, la mèche de la pierre à fusil entre en contact avec la batterie et, de la sorte, produit une étincelle qui enflamme la poudre à canon déposée dans le creux du bassinet (https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/231642 et https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/209953).

L'éclat se caractérise par la présence de fines esquilles le long de l'arête proximale et présente une arête distale abrupte qui tend à suggérer que son support correspondrait à une pierre à fusil fabriquée sur lame. Deux scénarios sont à considérer quant aux causes potentielles du détachement de l'éclat soit qu'il résulte d'activités liées à la mise en forme de la pierre à fusil, soit qu'il s'agisse d'un détachement accidentel survenu lors de la manipulation de l'arme ou, encore, de la pierre à fusil. Il est toutefois assuré que l'éclat ne s'est pas détaché de la lame de la pierre à fusil en cours d'utilisation, c'est-à-dire au moment où la partie active de la pierre à fusil entre en contact avec la batterie de la platine. L'éclat provient plus vraisemblablement des pans latéraux de la pierre à fusil, c'est-à-dire les sections passives de l'objet lorsqu'armée à l'intérieur du serre-vis du chien de la platine à silex. En raison des caractéristiques de l'objet, il était alors pressenti que davantage d'éléments associés à cet éclat soient mis au jour dans les environs immédiats ce qui ne s'est toutefois pas avéré.

Bien que le contexte dans lequel l'éclat de pierre à fusil a été découvert ne permette pas de déterminer avec certitude s'il résulte d'activités réalisées sur place ou, encore, s'il origine d'un autre secteur du parc du Mont-Royal, la découverte demeure malgré tout d'intérêt. Elle témoigne d'activités de chasse susceptibles de s'être déroulées aux alentours des milieux humides du sommet de la colline à la Croix entre le second quart du XVIII^{e} siècle[101] et le milieu du XIX^{e}. Au cours de cet intervalle, l'emplacement de cette découverte occupe[102], dans un premier temps, les terres appartenant à Pierre Raimbault et ses héritiers (1708 - v.1786) puis, dans un second temps, à Marguerite de Lacorne (v.1786 – v.1797), puis à Robertson (v. 1797 - 1803), puis à McTavish et ses héritiers (1803 – v. 1847) et finalement à James Smith (1847 – v.1875).

DE LA FIN DU TROISIÈME QUART DU XIX^{e} SIÈCLE À AUJOURD'HUI

AMÉNAGEMENTS DU PARC DU MONT-ROYAL

Desserte d'un pavillon du dernier quart du XIX^{e} siècle

Les sondages creusés dans la zone de plantation 1.03 ont livré des éléments archéologiques susceptibles d'être associés à l'ancien pavillon abritant un restaurant que l'on indique sur les plans de Grandpré de 1898 (voir figure 24) et de 1905 et de Pinsoneault de 1907 et qu'on aperçoit également sur une photographie prise en 1885 (voir figure 25). Il est à rappeler que le restaurant aurait été en opération entre le milieu des années 1880 et la fin des années 1900.

[101] Le mécanisme de la platine à silex est développé à la fin du XVII^{e} siècle (avant 1711) et son commerce perdure jusque dans les années 1830 et devient rarissime à partir des années 1850 et obsolète au cours des années 1860. La platine à silex est graduellement remplacée au cours des années 1820 par un mécanisme de mise à feu à percussion. D'ailleurs, quantité de mécanismes de platine à silex équipant les mousquets alors en usage au cours des années 1840 sont modifiés et adaptés à ce nouveau mode de fonctionnement (Gooding, 2003 : 87).

[102] Selon les informations colligées par l'historienne Denise Caron dans une étude à paraître sur l'histoire de la terre Raimbault.

Les sondages 6A, 6E, 6F, 6G et 6K (figure 74 et photo 12) renferment une couche de sols contenant des résidus de combustion de charbon minéral et des fragments de charbon de minéral présents en quantité variable et laquelle peut être associée à un ancien revêtement de surface. Elle repose entre 0,05 et 0,22 m de profondeur sous la surface et mesure entre 0,15 et 0,20 m d'épaisseur constituant ainsi un revêtement ferme pouvant supporter de bonnes charges à l'instar de voitures hippomobiles, par exemple, et au contraire des chemins piétonniers qui sont généralement plus minces. L'assemblage artéfactuel mis au jour dans ce secteur renferme un total de 275 artéfacts faisant de cet emplacement le plus riche parmi les zones de plantation investiguées. Il est majoritairement composé de clous en fer laminé (n : 147), dont l'usage a cours pendant la majeure partie du XIX^{e} siècle, et seulement trois clous en fer tréfilé, dont facture est plus récente (après v. 1890). Cela permet de croire la majorité des clous récupérés provenait d'une structure construite pendant le dernier quart du XIX^{e} siècle ou, encore, était destiné à un usage relatif à cette période. Une quantité non négligeable de fragments de verre à carreaux de vitre a été collectée (n : 32). Des fragments d'objets liés à la consommation de boissons sont présents dans l'assemblage mais en quantité moindre. Parmi ces éléments, les fragments de verre à bouteille de boissons alcoolisées dominent cette catégorie (n : 64) et près du tiers d'entre eux provient de bouteilles fabriquées entre v. 1870 et v. 1920. Quelques fragments d'objets de table tel que des tasses, des gobelets et des verres à tige sont également présents (n : 12) et quelques-uns d'entre eux (n : 4) auraient été produits entre v. 1870 et v. 1925.

En somme, l'assemblage artéfactuel se compose d'artéfacts liés à la présence de structures architecturales et d'objets destinés à la désaltération des visiteurs du parc du Mont-Royal ce qui est globalement conséquent à ce que l'on pourrait récupérer dans un secteur qui abriterait un pavillon hébergeant un restaurant. La datation d'un certain nombre d'artéfacts (clous laminés et bouteilles) est conséquente avec la période d'activités du restaurant. En revanche, l'absence de vestiges soulève la question sur la localisation précise de l'ancien pavillon. Or, en raison des éléments archéologiques mis au jour, il est quasi assuré que cet endroit fait partie du périmètre immédiat de l'ancienne structure. Il pourrait peut-être s'agir d'une potentielle desserte, par exemple. Les résultats obtenus témoignent de l'intérêt archéologique du secteur périphérique à la zone de plantation 1.03. Dans le cadre de futurs travaux à entreprendre dans ce secteur, il serait opportun de planifier une intervention archéologique et ce afin de mieux comprendre l'organisation spatiale de ce lieu et de repérer les vestiges préservés potentiellement associés à l'ancien pavillon (figure 75).



Photo 12 – État des lieux – zone de plantation 1.03, sondages 6B et 6E–vue vers le nord-ouest (MTL23-25-08-N1-189)

Chemin de circulation du XX^{e} siècle

Les sondages creusés dans la zone de plantation 1.02 (figure 76 et photo 13) a permis de repérer l'emprise d'un ancien chemin de circulation qui a été usage au milieu du XX^{e} siècle mais dont l'existence remonte à la création du parc du Mont-Royal, comme l'indique le relevé de Picton daté v. 1875-1878. Les sondages 6R et 6S ont livré un remblai caractérisé par un limon argileux gris beige compact et qui mesure entre 0,15 et 0,23 m d'épaisseur. Il serait associé à la fondation du chemin de circulation que l'on aperçoit sur les photographies aériennes de 1947-1947 et de 1964. À ces deux endroits, le remblai repose sur le sol naturel dont les couches ne recèlent pas d'éléments permettant de rattacher ces deux emplacements au sentier originalement aménagé. D'ailleurs, aucun des sondages implantés dans la zone de plantation ne livre quelconques indices permettant d'affirmer l'existence du sentier. Évidemment, il se peut très bien que de tels indices soient ténus au point de les rendre indiscernables quelques 150 ans plus tard.



Photo 13 – État des lieux – zone de plantation 1.02, sondages 6N et 6T – vue vers le sud-ouest (MTL23-25-08-N1-232)

Remblais modernes du XX^{e} siècle

Deux types de remblais modernes ont été repérés dans les zones de plantation 1.05 et 1.06. Le premier type de remblai est rattaché à des travaux paysagistes et a été rencontré autour des deux regroupements rapprochés de sondages qui ont été creusés dans la zone de plantation 1.05, soit les sous-opérations (1-) 5F, 5J, 5S, 5T et 5U et (2-) 5B et 7D. Le troisième regroupement se situe à 150 m à l'ouest dans la zone de plantation 1.06 et comprend les sous-opérations (3-) 4D, 4E et 4F (figure 77). À ces endroits, le remblai se caractérise par un sable argileux renfermant des lentilles de matériaux organiques et, surtout, des coquilles entières et fragmentaires de bivalves (moins de 2 cm de longueur) et de gastéropodes présentes en quantité variable (photo 9 et voir annexe 2). Le remblai mesure entre 0,15 et 0,30 m d'épaisseur et recouvre le sol d'origine. D'ailleurs, c'est à la base de ce remblai creusé dans le sondage 5B qu'a été recueilli un éclat de pierre à fusil (voir le point concernant les activités de chasse discuté ci-haut).

Un remblai de composition apparentée et renfermant des coquilles a été rencontré dans le cadre d'interventions archéologiques réalisées en 2004 et 2005 dans les zones

archéologiques P1, P4 et P5 du secteur du lac aux Castors (MTL04-25-20 et MTL05-25-13; Ethnoscop 2009 : 33-38) ainsi qu'à proximité du monument de la Croix (MTL05-25-15; Ethnoscop 2009 : 52-53). L'hypothèse alors avancée par Ethnoscop était que les sols proviendraient du creusement du bassin artificiel du lac aux Castors[103]. À cet égard, un article de presse paru dans le *Montreal Star* informe sur la gestion des sols lors de l'aménagement du bassin en 1937. Les sols extraits s'élèvent à 40 tonnes[104] et ont été en bonne partie envoyés au jardin botanique alors que la portion résiduelle a été dispersée dans le parc du Mont-Royal afin de couvrir les surfaces dénudées et les emplacements où le couvert forestier peine à croître (*Montreal Star*, 7 août 1937; archives de la Ville de Montréal, VM166-D01903-8-1o p).

Toutefois, le secteur où a été creusé le lac aux Castors n'est pas le seul milieu humide à avoir été impacté par des travaux d'aménagements entrepris dans le parc du Mont-Royal. En effet, selon les indications apparaissant au plan de Sitwell de 1871, un milieu humide se trouve à l'emplacement de l'actuel stationnement attenant à la maison Smith. À l'instar du secteur du lac aux Castors[105], il est plausible que les sols de ce milieu humide recèlent également des coquilles. Dès lors, il se pourrait qu'une partie des couches de sols excavés à cet endroit à la fin des années 1950, lorsqu'ont été entrepris les travaux de construction liés à l'ouverture de la voie Camillien-Houde et à l'aménagement des surfaces de stationnement le long de son tracé, aient été récupérées et épandues à différents endroits du parc du Mont-Royal. D'ailleurs, selon Chartier (2007 : 23-25), d'importants travaux de réhabilitation des milieux forestier et humide sont mis en œuvre au courant des années 1960. Ainsi, il paraît vraisemblable qu'une partie des remblais contenant des coquilles rencontrés dans les quelques sondages ouverts en 2004, 2005 et 2023 soient constitués de sols provenant de ce secteur attenant à la maison Smith. En somme, deux périodes et deux sources distinctes peuvent être considérées concernant la déposition des remblais de sols contenant des coquilles : (1-) à la fin des années 1930 et au début des années 1940 en lien avec le creusement du bassin artificiel du lac aux

[103] Ethnoscop (2009 : 37) émet l'hypothèse que les remblais renfermant des coquilles correspondraient aux sols extraits lors du creusement du lac aux Castors et que cet épisode serait survenu à la fin des années 1930. On évoque également une autre possibilité en se basant sur une photographie aérienne originalement publiée dans l'ouvrage de Brian Young (2003) sur le cimetière Mont-Royal et reprise dans le rapport d'intervention (Ethnscop, 2009 : figure 7). La photographie est datée de 1956 mais ne montre toutefois aucun plan d'eau à l'emplacement occupé par le lac aux Castors. En raison de ce document, Ethnoscop a interprété que le bassin artificiel aurait été remblayé et réaménagé au cours des années 1950. Il a donc été proposé à titre d'hypothèse alternative que les remblais renfermant des coquilles puissent être associés à cet épisode de réaménagement du bassin artificiel et ainsi avoir été épandus à la fin de cette décennie. Or, un examen attentif de la photographie permet de questionner la véracité de la date de 1956 puisqu'on aperçoit le pavillon Maxwell dressé aux abords du belvédère. Or, ce pavillon est démantelé vers 1934, peu de temps après l'achèvement du chalet du Mont-Royal (vers 1932) que, d'ailleurs, l'on ne voit pas sur la photographie. La date de 1956 est donc erronée, il s'agirait plutôt d'une photographie prise entre v.1910 et v.1930 (après 1907 et avant 1932). On peut donc exclure l'hypothèse que les remblais contenant des coquilles proviennent du second creusement du bassin artificiel puisque cet évènement ne s'est jamais produit.

[104] À titre indicatif, un camion de dix (10) roues en usage de nos jours possède une capacité de 15 tonnes.

[105] Il est à souligner que l'emplacement occupé par le bassin artificiel du lac aux Castors n'est pas identifié comme un milieu humide sur le plan de Sitwell de 1871 (Denise Caron, communication personnelle). Pour ce secteur, Sitwell illustre des fossés de drainage plus moins rectilignes ce qui pourrait suggérer une gestion des eaux par son propriétaire Hosea Ballou Smith et potentiellement une modification de l'environnement de ce lieu par rapport à son état originel, c'est-à-dire précédemment la valorisation de cette terre au XIX^{e} siècle.

castors et (2-) au courant des années 1960 en lien avec l'aménagement du stationnement attenant à la maison Smith.

Le second type de remblais est associé à des activités de terrassement. La présence de ces remblais a été signalée à deux endroits dans la zone de plantation 1.06 et ils bordent les sentiers pédestres existants. Ils comblent une partie des deux creux marécageux qui occupent la zone de plantation. Le creusement du sondage 3X a permis de caractériser le remblai couvrant cette surface (voir annexe 2). À cet endroit, le remblai mesure 0,35 m d'épaisseur et repose sur le sol d'origine. Il se présente comme un sable limoneux gris olive et renferme quelques débris de matériaux de construction (fragments de béton, de ciment et de briques communes). Il a livré une douzaine d'artéfacts, notamment quelques fragments de contenants en terre cuite fine blanche vitrifiée et en verre, tous fabriqués après 1870, et lesquels témoignent d'activités liées à l'usage du parc du Mont-Royal et ses installations. La date à laquelle ce remblai a été mis est incertaine mais en raison des éléments qu'ils renferment, notamment le béton, l'évènement a dû survenir après 1950. L'autre emplacement comblé par un remblai n'a pas été investigué en raison de sa nature puisqu'il s'agit de blocs pierreux anguleux de taille décimétrique qui sont disposés pêle-mêle. Leur provenance est inconnue bien que l'hypothèse que ce soit des blocs provenant d'éboulis de la paroi rocheuse bordant la voie Camillien-Houde est à considérer. Quoi qu'il en soit, le remblai est sans intérêt archéologique et dénature le lieu; son retrait devrait être une option à envisager.



Photo 14 – Zone plantation 1.05 - sondage 5B, parois sud et ouest – vue vers le sud-ouest (MTL23-25-08-N1-169) et variétés de coquilles présentes dans le remblai

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'intervention archéologique réalisée dans le cadre de la troisième et ultime phase du projet de revégétalisation de sentiers informels, lequel a été entamé en 2021 puis poursuivi en 2022, ciblait deux secteurs distants du parc du Mont-Royal : le flanc est de la colline à la Croix et son sommet. L'ensemble des zones de plantation, au nombre de 13, considérée pour la réalisation de cette intervention couvrait une superficie totale évaluée à près de 64 600 m^2 (6,46 ha) répartie entre le flanc est (2,36 ha) et le sommet (4,10 ha). Les zones de plantation du flanc est sont disséminées, pour la vaste majorité, à l'intérieur des limites du site de la Carrière (BjFj-97) couvrant une superficie d'environ 19 000 m^2 (1,90 ha) d'un site évaluée à 85 700 m^2 (8,57 ha [selon la délimitation proposée en 2022]). La portion résidentielle des zones de plantation du flanc est (0,46 ha) loge aux abords ouest et sud-est du contour de BjFj-97. Les zones de plantation du sommet occupent le versant sud – sud-est de la colline, un emplacement n'ayant pas été investigué à ce jour. Un total de 430 sondages a été creusé dans l'ensemble des zones de plantation investiguées soit 283 sondages dispersés sur le flanc est (BjFj-97 et MTL23-25-05) et 147 sondages au sommet (MTL23-25-08). Concernant le flanc est, les résultats de l'intervention ont ainsi permis d'amasser un impressionnant corpus de données concernant la composante culturelle autochtone du site de la Carrière en plus d'apporter un complément d'informations sur l'usage du lieu à partir du mitan du XIX^{e} siècle. Pour le secteur du sommet, ce sont des ressources archéologiques liées à l'épisode du parc du Mont-Royal qui ont été caractérisées en plus d'un artéfact témoignant d'activités plus anciennes.

4.1 Aire d'intervention du flanc est de la colline à la Croix

L'intervention menée sur le flanc est de la colline à la Croix poursuivait deux grands objectifs soit (1-) à s'assurer que l'impact des travaux arboricoles planifiés sur les ressources archéologiques connues et anticipées soit réduit au minimum et, le cas échéant, à mettre en place des mesures de mitigation appropriées et (2-) à dégager une meilleure compréhension concernant la composante autochtone du site BjFj-97, notamment en ce qui a trait (2a-) à la délimitation des aires d'activités connues et anticipées dans l'emprise de l'aire d'intervention et (2b-) aux comportements adoptés par les tailleurs acquérant de la cornéenne et la mettant en forme. En ce qui a trait à la composante eurocanadienne du site BjFj-97, l'intervention archéologique ne visait pas spécifiquement à la caractériser puisque les sondages n'étant pas implantés en fonction de l'organisation spatiale de ce lieu pendant le dernier quart du XIX^{e} siècle et la première moitié du XX^{e}. Néanmoins les éléments archéologiques rencontrés ont été dûment consignés.

Les travaux arboricoles à entreprendre comprenaient deux volets soit la plantation des végétaux et l'abattage des arbustes envahissants de nerprum cathartique. L'opération de plantation des végétaux impliquait de retirer l'équivalent d'un volume de 1-4 litres de sol, selon l'espèce, aux endroits où de nouveaux plants étaient installés. Les sols retirés étaient alors étendus à la surface du terrain faisant en sorte qu'aucune terre n'était transportée hors du site. L'opération d'abattage des arbustes de nerprum cathartique impliquait de couper les troncs au ras du sol et de recouvrir la surface de terrain d'une membrane textile de sorte à ralentir la repousse des plants envahissants. Les résultats de l'intervention archéologique, effectuée en amont des travaux de revégétalisation, ont permis de délimiter les aires sensibles recelant des artéfacts autochtones. Leurs emplacements ont clairement été identifiés et ont fait l'objet de rencontres au terrain avec le promoteur du projet (SGPMRS), l'entrepreneur paysagiste et l'archéologue chargé de projet. À ces endroits, somme toute nombreux et plutôt spacieux, qui étaient logés dans les zones 3.02, 3.03, 3.06 et 3.07, le nombre de plants à installer a été réduit de sorte à atténuer l'impact des travaux sur les ressources archéologiques présentes. Les emplacements impactés par l'abattage de plants envahissants, tous localisés aux abords de la voie Camillien-Houde en zones 3.03 et 3.07, ont fait l'objet d'une inspection visuelle minutieuse de la surface de terrain, en plus de creusement de sondages lorsque possible, de sorte à s'assurer à récolter les témoins autochtones présents. À noter que l'inspection visuelle s'est déroulée en deux temps soit précédemment la réalisation des travaux puis une fois l'abattage terminé avant que ne soit posée la membrane par-dessus la surface de terrain. Dès lors, il est considéré que les mesures de mitigation déployées au terrain dans le cadre de cette intervention archéologique sont adéquates et aucune autre activité archéologique complémentaire n'a donc été recommandée dans le cadre de la réalisation des travaux de ce projet.

En ce qui a trait à la composante autochtone du site BjFj-97, l'intervention archéologique réalisée en 2023 a permis de sonder des surfaces jusqu'alors principalement connues par des activités de collectes de surface (1997 et 2011-2014) et par un nombre restreint de sondages ouverts (1997-2014) : un (1) sondage dans la zone de plantation 3.02, huit (8) dans la zone 3.03, aucun dans la zone 3.04, cinq (5) dans la zone 3.05, quatre-vingt-quinze (95) dans la zone 3.06 et aucun dans la zone 3.07. La surface davantage investiguée dans le cadre des interventions archéologiques passées occupe le tiers nord de la zone de plantation 3.06, là où se trouvent les vestiges de l'ancienne résidence occupée par le directeur du cimetière Mont-Royal, Ormiston Roy. Bien qu'une idée globale de la superficie de l'atelier de taille de la cornéenne, ou dit autrement l'aire d'acquisition de la cornéenne et de sa mise en forme, pouvait être anticipée au terme des interventions effectuées entre 1997 et 2014, ce n'est que dans le cadre de ce projet que ses contours ouest, sud et est ont pu être clairement établis. En effet, les campagnes menées en 2021 et 2022 ont ainsi permis de repousser les limites sud-ouest et sud de l'atelier de taille en plus de caractériser le contenu artéfactuel prélevé à ces endroits. En 2023, c'est le cœur de l'atelier de taille qui a été investigué en plus de la limite est du site. Davantage de données concernant la topographie du lieu a donc été amassée de sorte à mieux comprendre la mobilité des tailleurs sur le gisement de cornéenne et en sa

périphérie immédiate. Le positionnement des affleurements de cornéenne a été levé et une reconstitution de l'environnement d'origine, antérieure aux ouvertures de la ligne de tramway et de la voie Camillien-Houde, a été esquissée.

Les sondages ouverts en 2023 ont permis de discriminer les usages de quelques surfaces du site BjFj-97. D'une part, l'intervention a permis d'échantillonner des emplacements peu, voire non, explorés de l'atelier de taille. Au nombre des endroits méconnus archéologiquement parlant, il faut souligner la bande de terrain du côté sud de la voie Camillien-Houde, notamment le secteur attenant au cours d'eau qui traverse la zone de plantation 3.02 et le terrain bosselé du côté ouest de cette même zone 3.02. C'est ainsi qu'un assemblage de près 35 000 témoins exclusivement lithiques a été recueilli et qui se greffe à une collection constituée d'environ 15 000 objets amassés entre 1997 et 2022. Au terme des interventions réalisées à ce jour, l'aire d'acquisition de la cornéenne et de sa mise en forme, couvre une superficie d'environ 32 000 m^2 (3,20 ha; voir figures 55 et 56). La limite nord-ouest de l'atelier de taille demeure toutefois méconnue puisque cet emplacement n'a pas encore été caractérisé à ce jour. Des interventions archéologiques nécessiteraient d'être programmées dans le cadre de futurs projets d'aménagement impactant cet endroit (polygones cyan de la figure 56). En raison des affleurements de cornéenne présents, il est anticipé que des témoins lithiques soient mis au jour en ce lieu. D'autre part, l'intervention de 2023 a permis de vérifier le contenu artéfactuel des surfaces bordant le vaste atelier de taille. Il était anticipé que le faux-plat de la zone 3.05 recèle des concentrations de témoins artéfactuels liés à de potentielles aires d'activités domestiques (haltes et campements) et de natures autres ce qui ne s'est toutefois pas avéré. Le faux-plat qui se prolonge vers l'est, au-delà de la voie Camillien-Houde, jusqu'à rejoindre la dépression de la côte Placide, renferme plutôt de petites concentrations de témoins lithiques et céramiques de faible densité (moins de 10 artéfacts) dispersées sur une vaste étendue. La répartition spatiale de ces éléments tend à suggérer que cette surface occupe une voie de passage empruntée par les tailleurs pour rejoindre le gisement de cornéenne. Il s'agit, pour le moment, de l'hypothèse la plus probante pour expliquer la présence de ces artéfacts. L'idée qu'un potentiel sentier permettant d'accéder au gisement de cornéenne par son côté nord – nord-ouest doit être considérée. En raison des sépultures découvertes le long du tracé globalement suivi par le chemin de la Côte Saint-Catherine, l'existence d'un accès plus direct entre le gisement de cornéenne et le chemin de la Côte-Sainte-Catherine mériterait d'être investiguée. Au terme du projet de révégétalisation de sentiers informels, le portrait concernant le site BjFj-97 s'en trouve donc grandement amélioré. Le plein potentiel de la collection artéfactuel amassée depuis 1997 demeure cependant à exploiter de sorte à mieux qualifier les différents espaces constituant l'aire d'acquisition et de mise en forme de la cornéenne et dont laquelle couvre une superficie de 3,20 ha.

Quant à la composante eurocanadienne du site BjFj-97 qui a été caractérisée en 2023, elle se rapporte à deux épisodes. Le premier a trait à des activités d'extraction de la pierre qui se seraient potentiellement déroulées entre le début des années 1860 et le milieu des années 1880. En effet, un coin de fendage en métal ferreux a été découvert à

la base de l'un des affleurements de cornéenne. L'autre épisode se rapporte au cimetière Mont-Royal, quelques vestiges appartenant à l'ancienne clôture de propriété ont été signalés en plus de deux aménagements relatifs à la propriété occupée par le directeur Ormiston Roy.

DÉLIMITATION PROPOSÉE DU SITE BjFj-97

La délimitation du site archéologique BjFj-97 a fait l'objet de quelques modifications depuis la proposition originale en 1997. C'est en 2004-2005 qu'un choix décisif a été pris et lequel a mené à séparer la côte Placide du bas du flanc est de la colline à la Croix et ce afin de détacher les concentrations d'artéfacts en céramique et en os de la côte Placide (BjFj-134) de l'aire d'acquisition de la cornéenne et de sa mise en forme (BjFj-97). Le contour du site BjFj-97 a par la suite été modifié suite aux interventions faites entre 2009 et 2014 de sorte à incorporer la propriété de John Myers que l'on aperçoit sur le plan de Sitwell de 1871. Les résultats obtenus lors des campagnes menées en 2021 puis en 2022 ont permis de repousser les limites sud-ouest et sud du site BjFj-97 de sorte à incorporer l'ensemble des surfaces ayant livré des témoins autochtones. En 2023, le contour proposé du site BjFj-97 prend en compte les variables topographiques et environnementales du milieu et le résultat est illustré à la figure 78. Les ajustements apportés demeurent mineurs par rapport à 2022 et sans conséquence sur la numération des opérations déjà octroyées pour ce site.

4.2 Aire d'intervention près du sommet de la colline à la Croix

L'intervention menée sur le versant sud - sud-est au sommet de la colline à la Croix poursuivait deux grands objectifs soit (1-) à s'assurer que les travaux arboricoles planifiés n'impactent pas les ressources potentiellement présentes aux endroits affectés et à déployer des mesures de mitigation, le cas échéant, et (2-) à vérifier le potentiel archéologique qui avait été qualifié dans le cadre d'un avis transmis au SGPMRS en prévision de la réalisation des travaux. Le point focal de l'intervention archéologique menée dans ce secteur concerne toutefois les ressources culturelles autochtones anticipées. Les travaux arboricoles à entreprendre comprenaient deux volets soit la plantation des végétaux et l'abattage des arbustes envahissants de nerprum cathartique. L'opération de plantation des végétaux impliquait de retirer l'équivalent d'un volume de 1-4 litres de sol, selon l'espèce, aux endroits où de nouveaux plants étaient installés. Les sols retirés étaient alors étendus à la surface du terrain faisant en sorte qu'aucun sol n'était déplacé hors du site. L'opération d'abattage des arbustes de nerprum cathartique impliquait de couper les troncs au ras du sol et de recouvrir la surface de terrain d'une membrane textile de sorte à prévenir la croissance des plants envahissants.

Les résultats de l'intervention archéologique n'ont pas mené à la découverte d'éléments autochtones et ce malgré le potentiel du lieu en raison de la proximité de la source de cornéenne logeant sous le belvédère Kondiaronk. Un affleurement a d'ailleurs été repéré

dans la zone de plantation 1.01 mais faute de témoins lithiques dans les sondages implantés à cet endroit, rien n'indique qu'il a été exploité par les tailleurs autochtones. Les ressources archéologiques mises au jour dans le secteur du sommet sont associées à deux épisodes. Un seul artéfact, soit un éclat de pierre à fusil, témoigne de l'épisode antérieur au parc du Mont-Royal et suggère la pratique de la chasse qui se serait déroulée entre la seconde moitié du XVIII^{e} siècle et le mitan du XIX^{e}. Les autres éléments sont liés à l'épisode du parc du Mont-Royal et sont rattachés à des remblais d'anciens chemins de circulation et à l'entretien du couvert forestier. La zone de plantation 1.03 a toutefois livré des niveaux archéologiques d'intérêt qui se caractérisent par un revêtement de surface caractérisé par des résidus de combustion de charbon minéral et par un assemblage d'artéfacts potentiellement associés à un ancien pavillon du parc du Mont-Royal construit au milieu des années 1880 et démantelés à la fin des années 1900. La surface sondée n'a cependant pas livré de vestiges témoignant d'une bâtisse érigée à cet endroit. Conséquemment, la localisation précise de cet ancien pavillon reste à découvrir mais en raison des résultats obtenus il est présumé qu'il se trouve dans les environs immédiats de la zone de plantation 1.03. En raison de l'intérêt que pourrait porter le SGPMRS à l'égard de cet ancien pavillon érigé au sein du parc du Mont-Royal, il est proposé qu'une intervention archéologique soit programmée dans le cadre de futurs travaux d'aménagements entrepris dans les environs de la zone de plantation 1.03 (le polygone cyan de la figure 75). Quant aux travaux arboricoles, ils peuvent être entrepris puisqu'aucune autre intervention archéologique n'est proposée dans le cadre du projet de revégétalisation de sentiers informels.

MÉDIAGRAPHIE

OUVRAGES CONSULTÉS

ARCHÉOTEC (2020) *Grand projet d'aménagement de l'Oratoire Saint-Joseph, 3800, chemin Queen-Mary, Montréal. Interventions archéologiques, 2019. Site BiFj-81, opérations 2 et 3*. Montréal, Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, 68 p et annexes.

ARKÉOS (1996) *Paroisse Visitation de la bienheureuse Vierge Marie du Sault-au-Récollet. Inventaire et supervision archéologique. Réfection du parvis. Site BjFj-85*. Ville de Montréal, 49 p et annexes

ARKÉOS (2008a) *Aménagement du chemin de ceinture du parc du Mont-Royal (tronçons 2 à 6). Étude de potentiel archéologique*. Ville de Montréal, 57 p.

ARKÉOS (2008b) *Interventions archéologiques dans les rues de Montréal, 2004 et 2005. Rue Metcalfe (BjFj-1), rue des Sœurs-Grises (MTL04-25-5), rue des Récollets (MTL04-25-6), rue Bridge (MTL04-23-2), avenue Savoie (BjFj-111), rue Labelle (MTL04-25-9), Parc du Mont-Royal (BjFj-134 et MTL05-25-6) et rue Duke (BiFj-67 et MTL05-25-10)*. Ville de Montréal, 164 p. et annexes

ARKÉOS (2012a) *Campus de l'Université de Montréal. Étude de potentiel archéologique*. Université de Montréal, 62 p.

ARKÉOS (2012b) *Aménagement du chemin de ceinture du parc du mont Royal (tronçon 3), chemin de la Côte-des-Neiges. Inventaire et fouille archéologiques aux sites BiFj-92, BiFj-93, BiFj-94 et MTL09-04-01, 2009*. Montréal, Ville de Montréal, 102 p. et annexes

ARKÉOS (2012c) *Parc du Mont-Royal, secteur de l'entrée Peel, site funéraire McTavish et réservoir de Haut-Niveau. Volume 2 : Le mausolée McTavish – données historiques*. Ville de Montréal, 189 p.

ARKÉOS (2014) *Aménagement du chemin de ceinture du parc du Mont-Royal (tronçons 5 et 6), boisés Saint-Jean-Baptiste et d'Outremont. Inventaire archéologique aux sites MTL09-15-01 et BjFj-97, 2009*. Entente sur le développement culturel de Montréal, Ville de Montréal, 108 p. et annexes

ARKÉOS (2020a) *Site patrimonial du Mont-Royal. Aménagement d'un nouveau seuil dans le secteur Cedar/Côte-des-Neiges. Inventaire archéologique*. Ville de Montréal, 134 p. et annexes

ARKÉOS (2021a) *Projet de réfection du Chalet du parc du Mont-Royal et aménagements extérieurs. Intervention archéologique (MTL20-25-08)*. Ville de Montréal.

ARKÉOS (2021b) *Projet de réfection du Chalet du parc du Mont-Royal et aménagements extérieurs. Intervention archéologique (MTL21-25-05)*. Ville de Montréal.

ARKÉOS (2022) *Secteur du marécage et de son bassin versant, parc du Mont-Royal. Étude de potentiel archéologique et planification d'un inventaire au terrain*. Ville de Montréal, 248 p.

ARKÉOS (2023a) *Avis d'opportunité – Projet de revégétalisation de sentiers informels dans le parc du Mont-Royal – phase 3, secteur du sommet*. 10 p. et annexes

ARKÉOS (2023b) *Revégétalisation de sentiers informels dans le parc du Mont-Royal (phases 2 et 3). Étude de potentiel archéologique*. Ville de Montréal, 98 p.

ARKÉOS (2023c) *Site patrimonial du Mont-Royal. Aménagement d'un nouveau seuil dans le secteur Cedar/Côte-des-Neiges. Site BiFj-138. Interventions archéologiques 2019. Rapport préliminaire*. Ville de Montréal, 157 p

ARKÉOS (2023d) *Revégétalisation de sentiers informels dans le parc du Mont-Royal, phase 2. Inventaire archéologique, site patrimonial déclaré du Mont-Royal, été 2022 (BjFj-97 et MTL22-25-03). Rapport préliminaire*. Ville de Montréal, 110 p. et annexe

ARKÉOS (2023e) Projet de réaménagement du secteur marécage et de son bassin versant. Parc du Mont-Royal. Inventaire et supervision archéologiques 2022 – MTL22-25-01. Ville de Montréal, 142 p. et annexes.

ARKÉOS (2024a) *Flanc sud du parc du Mont-Royal, secteurs de la maison Smith et des entrées Cedar, phase C. Sites BiFj-165, BiFj-166 et MTL22-25-02. Inventaire archéologique, été 2022*. Ville de Montréal, 134 p. et annexes

ARKÉOS (2024b) *Proposition de services professionnels en archéologie pour des travaux additionnels – Avis d'opportunité – Projet de revégétalisation de sentiers informels dans le parc du Mont-Royal – phase 3, secteur du sommet*. Ville de Montréal, 10 p. et annexes.

BÉLANGER, J. (2012) Étude technologique et morphologique de la cornéenne dans le sud du Québec. Le cas de la carrière préhistorique du mont Royal (BjFj-97), Montréal. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 157 p. et annexes.

BELLMAN, D. (1977) « Frederick Law Olmsted et un plan pour l'aménagement du Mont-Royal ». *Mont-Royal, Montréal*, Revue d'art canadienne (RACAR), Supplément n° 1, décembre 1977, p. S31-S44.

BEVERIDGE, C. E. (2002) *Le mont Royal dans l'oeuvre de Frederick Law Olmsted*. Ville de Montréal, Entente sur le développement culturel de Montréal. 66 p.

BOUDREAU, J. (2008) *A New England Typology of Native American Projectile Points*. Massachusetts Archaeological Society, 60 p.

BOWE, H. R. (1999) *A Legacy of Stone : Projectile Points and Hafted Knife Forms from Eastern Manitoba*. University of Winnipeg, 70 p.

BRISEBOIS, D. (2003) *Ressources minérales de la grande région de Montréal*. Gouvernement du Québec.

BURGESS, J. et C. POITRAS (2005) *Étude de caractérisation de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal*. Commission des biens culturels du Québec, 170 p.

BURKE, A. L. (2017) « Le dynamisme et la diversité de l'Archaïque au Québec ». *L'Archaïque au Québec, six millénaires d'histoire amérindienne*, dirigé par A. L. Burke et C. Chapdelaine, Recherches amérindiennes au Québec, Collection Paléo-Québec no 36, p. 1-14

CARON, D. (2017a) *L'évolution historique du territoire du parc Jeanne-Mance*. Entente sur le développement culturel de Montréal, Ville de Montréal, ministère de la Culture et des Communications, 123 p. et annexe.

CARON, D. (2017b) *L'évolution historique du territoire de la côte Placide*. Entente sur le développement culturel de Montréal, Ville de Montréal, ministère de la Culture et des Communications, 163 p.

CARON, D. (2018) *Le chemin de la Montagne. Aux limites du parc du Mont-Royal, la voie Camillien-Houde et le chemin Remembrance. L'évolution d'un territoire*. Entente sur le développement culturel de Montréal, Ville de Montréal, 210 p.

CHAPDELAINE, C. (2022) « The Woodland Period in the Eastern Townships, Quebec : Adaptation and Continuity ». *The Far Northeast : 3 000 BP to Contact*, dirigé par K. Holyoke et G. Hrynick, collection

Mercure, Archéologie 168, musée canadien des civilisations, p. 441-475

CHAPDELAINE, C. et É. GRAILLON (2020) *Kruger 2 : un site du Paléoindien récent à Brompton*. Paléo-Québec 40, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

CHAPDELAINE, C. et É. GRAILLON (2023) « Le cadre culturel et la problématique ». Kruger 3. Lieu de portage millénaire à Brompton, dirigés par C. Chapdelaine et É. Graillon, collection Paléo-Québec n° 40, Recherches autochtones au Québec, p. 19-32

CHARTIER, D. (2007) *Gestion des eaux de surface et des milieux humides sur le mont Royal*. Ville de Montréal, 51 p.

CHARTIER, D. (2008) *La vision de Frederick Law Olmsted relative au mont Royal. Préliminaire*. Direction des grands parcs et de la nature en ville, Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle, Ville de Montréal, 49 p.

CLERMONT, N. (1991)« Quand Montréal s'appelait Hochelaga ». *Cap-aux-Diamants*, no 27, p. 14-17.

CLERMONT, N. (2003) « Les objets en pierre polie ». *L'Île aux Allumettes, l'Archaïque supérieur dans l'Outaouais*, dirigé par N. Clermont, C. Chapdelaine et J. Cinq-Mars, Paléo-Québec, vol. 30, p. 171-186.

CLERMONT, N. et C. CHAPDELAINE (1982) *Pointe-du-Buisson 4: quarante siècles d'archives oubliées*. Montréal, Recherches autochtones au Québec.

CODÈRE, Y. (1996) *Des pierres et des Hommes: Première mise en valeur des collections de la Réserve nationale de ministère de la Culture et des Communications du Québec*. Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

DESJARDINS, Y. (2023) *L'avenue du Parc et son histoire. Témoin privilégié de la diversité montréalaise*. Éditions du Septentrion, 172 p.

DESRUISSEAUX, J.-L. P. (2002) *Outils préhistoriques, du galet taillé au bistouri d'obsidienne, 4e édition*. Dunod, Paris, 311 p.

DYKE, A. (2005) « Late Quaternary vegetation history of northern North America based on pollen, macrofossil, and faunal remains ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 59, no 2-3, p. 211-262.

ETHNOSCOP (1998) *Parc du Mont-Royal, Montréal. Inventaire archéologique du site préhistorique BjFj-97*. Ville de Montréal, 80 p. et annexes.

ETHNOSCOP (2004) *Interventions archéologiques 2000-2001. BjFj-20, BjFj-45, BiFj-47, BiFj-48, BiFj-56, BjFj-107, MTLOO-06-5, MTLO1-01-1, MTL01-06-8, MTLO1-06-12, MTL01-06-14, MTLO1-06-15*. CSEM, 293 p.

ETHNOSCOP (2005) *Fouilles archéologiques des jardins du petit Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal (BjFj-18), 2001*. La Société R.O. International inc., 190 p. et annexes

ETHNOSCOP (2008a) *Moitié nord du quadrilatère René-Lévesque/Anderson/De La Gauchetière/De Bleury, Montréal, BjFj-140*. Groupe CANVAR, entrepreneur général, 145 p. et annexe

ETHNOSCOP (2008b) *Aménagement des espaces publics de Montréal. Arrondissement historique et naturel du mont Royal. Étude de potentiel et inventaire archéologiques. Parc Jeanne-Mance BjFj 130 et MTL04-17-1. Monument à sir-George-Étienne-Cartier BjFj-134, MTL04-25-14 et MTL05-25-6. Réservoir du mont Royal (secteur de l'escalier Peel) MTL04-25-15 et MTL05-25-18*. Montréal, Ville de Montréal, 77 p.

ETHNOSCOP (2009) *Aménagement des espaces publics de Montréal. Arrondissement historique et naturel du mont Royal. Études de potentiel, inventaire et supervision archéologiques. Secteur de l'escalier Peel, MTL04-25-16. Secteur Peel-Cedar, MTL05-25-14. Secteur du lac aux Castors, MTL04-25-20 et MTL05-25-13. Secteur de la Croix, MTL04-25-03 et MTL05-25-15*. Ville de Montréal, 77 p. et annexes.

ETHNOSCOP (2010) *Interventions archéologiques réalisées de 2005 à 2007*. Montréal, Ville de Montréal, Hydro-Québec et CSEM, 2 volumes

ETHNOSCOP (2013) *Parc des Rapides, arrondissement Lasalle, Implantation d'une œuvre d'art. Étude de potentiel, surveillance archéologique et dossier iconographique de la centrale de Lachine*. Ville de Montréal, 54 p. et annexes

ETHNOSCOP (2015a) *Inventaire archéologique et inspection visuelle (BjFj-97), 2011 et 2012. Bois d'Outremont, parc du Mont-Royal*. Entente sur le

développement culturel de Montréal, Ville de Montréal, 32 p. et annexes

ETHNOSCOP (2015b) *Interventions archéologiques à la Carrière préhistorique du mont Royal et à la Villa Roy (BjFj-97), 2012 et 2013*. Entente sur le développement culturel de Montréal, Ville de Montréal, 113 p et annexes

ETHNOSCOP (2016) *Supervision et inventaire archéologiques (BjFj-97), 2014 – Bois d'Outremont, Parc du Mont-Royal*. Entente sur le développement culturel de Montréal, Ville de Montréal, 42 p. et annexes

ETHNOSCOP (2017) *Hydrographie ancienne de Montréal*. Ville de Montréal, Entente sur le développement culturel de Montréal, 47 p.

ETHNOSCOP (2019) *Interventions archéologiques sous la rue Sherbrooke. Supervision, inventaire et fouille BjFj-01. Projet Promenades urbaines. Été 2016 au printemps 2017*. Ville de Montréal, 163 p. et annexes.

ETHNOSCOP (2021a) *Projet de réaménagement de la rue Saint-Paul. Interventions archéologiques 2018 et 2019 (BjFj-20, BjFj-44, BjFj-65, BjFj-96, BjFj-137, BjFj-169, BjFj-175, BjFj-196, BjFj-197, BjFj-205, MTL18-25-04 et MTL19-25)*. Ville de Montréal, 5 volumes, Volume 1, 500 p.

ETHNOSCOP (2021b) *Domaine des Messieurs-De-Saint-Sulpice (BiFj-6). Académie Centennial. Synthèse des interventions. Inventaire, surveillance et fouille archéologiques, 2019-2020*. Ville de Montréal, 95 p. et annexes

ETHNOSCOP (2022) *Réaménagement de l'échangeur Remembrance, Montréal. Inventaire archéologique, 2021 (BiFj-163 et MTL21-25-10). Rapport intérimaire*. Ministère de la Culture et des Communications, 27 p et annexes

ETHNOSCOP (2023) *Site Dawson. Interventions archéologiques BjFj-1, MTL18-25-08 et MTL19-25-03. Services professionnels en archéologie dans le cadre du projet de réaménagement de la rue Peel (lot D)*. Ville de Montréal.

GATES SAINT-PIERRE, C. (2006) Potières du Buisson. La céramique de tradition Melocheville sur le site Hector-Trudel. Collection Mercure, Archéologie 168, musée canadien des civilisations, 319 p.

GATES SAINT-PIERRE, C. et M. PLOURDE (2018) *Projet Hochelaga : à la recherche des Iroquoiens du Saint-Laurent sur l'île de Montréal. Inventaire archéologique 2017, parcs Outremont, Pratt, Oakwood et François-Xavier-Garneau*. Ville de Montréal.

GIRARD, J.-P. (2021) *Continuité et discontinuité dans la technologie céramique : une analyse comparative des attributs technologiques entre le Sylvicole moyen tardif et le Sylvicole supérieur ancien*. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 139 p.

GOODING, S. J. (2003) *Trade guns of the Hudson's Bay Company 1670 – 1970*. Historical Arms New Series, n° 2. Museum Restoration Service, Ontario, 158 p.

INIZAN, M.-L.; M. REDURON; H. ROCHE ET J. TIXIER (1995) *Technologie de la pierre taillée*. Publié par le Cercle de Recherches et d'Études Préhistoriques, Centre National de la Recherche Scientifique, Université de Paris Nanterre, 173 p. et annexes

JUSTICE, N. D. (1987) Stone Age Spear and Arrow Points of the Midcontinental and Eastern United States. A Modern Survey and Reference. Indiana University Press, 288 p.

LAMARCHE, L. (2005) *Histoire géologique récente des variations des niveaux de base du Lac Saint-Pierre depuis 10 000 ans*. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 118 p.

LAMARCHE, L. (2011) *Évolution environnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Thèse de doctorat en Sciences de la Terre, UQAM, INRS, 147 p et annexes.

LAMARCHE, L.; M. GARNEAU; M. LAMOTHE; M. LAROCQUE; J. LOISEL; S. PELLERIN; P. J. H. RICHARD; É. ROSA ET S. VAN BELLEN (2006) *Histoire holocène de la région de Lanoraie –Lac Saint-Pierre, 8 juin 2006*. Réunion annuelle de l'Association québécoise pour l'étude du Quaternaire, 7-8 juin 2006, Université du Québec à Montréal, 60 p.

LANDRY, D. (2004) « Évolution paléo-environnementale de la vallée de la rivière Saint-Martin, 5000 ans d'archives sédimentaires et polliniques des profils QIM03-1C5 et 2C7. Rapport d'analyse pollinique ». *Supervision archéologique de sondages exploratoires et de travaux d'infrastructures publiques dans le Quartier International de*

Montréal, phase 2 (MTL02-25-13) 2002 – 2003. Rues Viger, Saint-Urbain et Saint-Antoine, Archéotec (2005), Ville de Montréal, annexe 2.

LAROCQUE, R. (1989) *Les sépultures amérindiennes de Westmount. Une étude historique et de potentiel archéologique du lot 282*. Ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Direction de Montréal, 78 p. et annexe

LAROCQUE, R. (1990) « Les sépultures amérindiennes du Mont-Royal ». *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 20, no 3-4, p. 31-41.

LAROCQUE, R. (2000) *Sondages archéologiques sur un lieu d'inhumation amérindien (BjFj-98) dans le quartier Rosemont à Montréal*. Ministère de la Culture et de Communications.

LAUZON, G. (2014) *Histoire de la création du mausolée McTavish et de l'aménagement paysager*. Ville de Montréal et ministère de la Culture et des Communications.

LAVOIE, M.; N. BHIRY ET J. TREMBLAY (2024) *Étude paléoécologique du marécage du parc du Mont-Royal*. Département de géographie et Centre d'études nordiques, Université Laval, 25 p. et annexes

LIGHTHALL, W. D. (1898) *A new hochelagan burying-ground discovered at Westmount on the western spur of mount Royal, Montreal, july-september 1898*. Numismatic and Antiquarian Society of Montreal, 11 p.

LIGHTHALL, W. D. (1924) « Hochelaga and the hill of Hochelaga" tiré de Cartier's Hochelaga and the Dawson site ». *Cartier's Hochelaga and the Dawson Site* de J. F. Pendergast et B. G. Trigger, 1972, McGill-Queen's University Press, p. 362-373.

MACPHERSON, J.B. (1966) *The post-Champlain evolution of the drainage pattern of the Montreal lowland*. M. Sc. Thesis, Université McGill, Montreal, 264 p.

MACPHERSON, J. B. (1967) « Raised Shorelines and Drainage Evolution in the Montreal Lowland ». *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 11, no 23, p. 343-360.

MAHAUT, V. (2016) *Recensement cartographique des anciens cours d'eau de l'île de Montréal et tracé des creux et des crêtes*. 1ière édition, faculté de l'aménagement, Université de Montréal.

MORIN, E. (2001) « Early Late Woodland Social Interaction in the St. Lawrence River Valley ». *Archaeology of Eastern North America*, vol. 29, 65-100.

MULLER, S. D.; P. J.H. RICHARD; J. GUIOT; J.-L. DE BEAULIEU ET D. FORTIN (2003) « Postglacial climate in the St. Lawrence lowlands, southern Quebec: pollen and lake-level evidence ». *Palaeogeography, Palaeoclimatology, Palaeoecology*, Vol. 193, p. 51-72.

MURRAY, A. L. (1967) « Frederick Law Olmsted and the design of Mount Royal Park, Montreal », dans Journal of the Society of Architectural Historians, vol. 26, no 3, p. 163-171.

OCCHIETTI, S. C.; C. HILLAIRE-MARCEL; M. COURNOYER; S.L. CUMBAA; C. HARINGTON ET P. J. H. RICHARD (2001) « Paléoenvironnement de la mer de Champlain dans la région de Québec, entre 11 300 et 9750 BP: le site de Saint-Nicolas ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol 55, no 1, p. 23-46.

OLMSTED, F. L. (1881) *Mount Royal, Montreal*. G. P. Putman's Sons, New York, 80 p.

PARENT, M. ET S. OCCHIETTI (1988) « Late Wisconsinan Deglaciation and Champlain Sea invasion in the St. Lawrence Valley, Québec ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol 42, no 3, p. 215-246.

PARENT, M.; J.M.M. DUBOIS; P. BAIL; A. LAROCQUE ET G. LAROCQUE (1985) « Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans BP ». *Recherches amérindiennes au Québec* (maintenant Recherches autochtones au Québec), vol. 15, no 1-2, p. 17-37.

PENDERGAST, J. F. ET B. G. TRIGGER (1972) *Cartier's Hochelaga and the Dawson Site*. McGill-Queen's University Press, 375 p.

PERRAULT, C. (1969) *Montréal en 1781. Déclaration du fief et seigneurie de l'isle de Montréal au papier terrier de Sa Majesté en la province de Québec en Canada faite le 3 février 1781 par Jean Brassier, p. s. s.* Édition mise à jour et présentée par C. Perrault, 492 p.

PLOURDE, M. (2003) *8 000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du parc marin du Saguenay - Saint-Laurent*. Parcs nationaux et les lieux historiques nationaux du Canada, 418 p.

PREST, V. ET V. K. KEYSER (1982) *Carte des dépôts meubles de l'île de Montréal*. Commission Géologique du Canada.

RENAULT, L. (2012) *Un aspect méconnu de l'île de Montréal : les occupations amérindiennes du Sylvicole supérieur à la fin du XVII^e siècle*. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 179 p. et annexes.

RICHARD, P. J.H. (2014) *Travaux paléoécologiques au lac aux Castor. Parc du Mont Royal, Montréal,* Qc. Rapport des travaux de 2012-2013 — Ville de Montréal

RICHARD, P.J.H. (2018) *Le Grand Témoin ou les paysages montérégiens au fil du temps*. Version longue d'un article paru dans *Lumières sous la ville*, sous la direction d'A.-M. Balac et F. C. Bélanger, Recherches amérindiennes au Québec (maintenant Recherches autochtones au Québec), Ville de Montréal, Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

RITCHOT, G. (1972) « Le Mont-Royal ». Montréal, guide d'excursion/ Field Guide, Montreal, dirigé par L. Beauregard, Presses de l'Université de Montréal, p. 49-53.

ROY, A. (1943) *L'île de Montréal en 1731. Aveu et dénombrement des messieurs de Saint-Sulpice, seigneurs de Montréal*. Publié par A. Roy, archiviste de la province. Archives de la province, Québec, 175 p.

SACL (2010) *Fouilles archéologiques, Maison Étienne-Nivard-de-Saint-Dizier, Phase II de l'inventaire archéologique du parc Georges O'Reilly. Automne 2006, été 2008, site (BiFj-85)*. Entente sur le développement culturel de Montréal, Société d'Habitation du Québec, ministère de la Culture et des Communications et Ville de Montréal.

TACHÉ, K. (2008) *Structure and Regional Diversity of the Meadowood Interaction Sphere*. Ph. D. dissertation, Simon Fraser University, 407 p.

TREMBLAY, R. (1998) « Le site de l'Anse à la Vache et le mitan du Sylvicole supérieur dans l'estuaire du Saint-Laurent ». L'Éveilleur et l'ambassadeur : Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn, dirigé par R. Tremblay, Paléo-Québec n° 27, Recherches autochtones au Québec, p. 91-126.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (2014) *Étude de potentiel archéologique du Site patrimonial déclaré du mont Royal, apport de l'équipe de recherche de l'Université de Montréal, 3 volumes*, Rapport préliminaire, sous la direction de Adrian Burke, Ville de Montréal et ministère de la culture et des communications.

VIAU, R. (2012) « L'esprit des lieux : Montréal avant Cartier ». *Histoire de Montréal et de sa région, tome 1- Des origines à 1930*, dirigé par D. Fougères, Collection les régions du Québec no 21, Les Presses de l'Université Laval, p. 41 à 70

VILLE DE MONTRÉAL (1949) Commission d'étude des problèmes de la circulation et du transport de la ville de Montréal. Premier rapport au conseil municipal, séance du 1er décembre 1949, 92 p.

WHITTAKER, J. C. (1994) *Flinkknapping : Making and Understang Stone Tools*, Austin, University of Texas Press, 341 p.

PLANS ANCIENS

1800 (avril) Louis Charland, Plan de la division de Sainte-Catherine et de la descente à la ville (BAnQ, notice 06M_E2S1D32 200)

1801 Louis Charland, *Plan de la ville et cité de Montréal* (BAnQ, G3454 M65 1801 C4)

1837 John Ostell, Plan figuratif d'une propriété située à la Côte des Neiges et à la Côte Sainte Catherine appartenant aux héritiers John Gray Écuier avec les terres y adjacentes dressé partie d'après un relevé exprès et partie d'après d'anciens plans (BAnQ notice 06M_CA601S075SS3D9).

1860 (postérieur) Anonyme, Plan des lots de l'île de Montréal indiquant également le nom des côtes (archives de la Ville de Montréal, P501-S3-D014)

1855 (vers) Henri-Maurice Perrault. *Plan of properties on Mountain*, (BAnQ, notice 06M_CA601S53SS1P1326)

1871 Honorius Sisson Sitwell. *Contoured plan of Montreal and its environs, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-1869* (BAnQ, notice 321499)

1875-1878 (vers) John William Picton. *Contour Plan of Mount Royal Park*. Copie du plan fournie par Mme Denise Caron, historienne

1877 Frederik Law Olmsted, *Mount Royal Design Map* (extrait de Olmsted, 1881)

1879 Henry Whitmer Hopkins, Plan of Mount Royal Park (BAnQ, notice 174244 06)

1890 Charles Edward Goad, *Contour plan of Montreal Park, Montreal* de l'*Atlas of the City of Montreal* (BAnQ, notice 174398 21)

1898 A. de Grandpré, *Topographical Map of the Mount-Royal* (archives de la Ville de Montréal, VM44-4-2-7_01-gf23-023op)

1941 Travaux publics de la Cité de Montréal, Plan du parc du Mont-Royal (archives de la Ville de Montréal, VM44-4-2-3 02-gf50-0050op)

PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES

1885 William Notman, General View McGill College, Montreal (musée McCord-Stewart, v1458)

1947-1949 Archives de la Ville de Montréal (VM97-3 7P11-34)

1962 Archives de la Ville de Montréal (VM97-3 04 410)

1964 Archives de la Ville de Montréal (VM94-B12-035)

SITES INTERNET CONSULTÉS

ArchéoLab
Rubrique sur les pointes de projectile
Rubrique sur les pierres à fusil
Rubrique sur les chiens de fusil
https://www.archeolab.quebec/

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)
Annuaires Lovell de Montréal et sa région
Journaux– Montreal Daily Witness et Montreal Gazette
https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3653497?docsearchtext=annuaires%20lovell

Dictionnaire biographique du Canada
Notice sur Pierre Raimbault
http://www.biographi.ca/fr/bio/raimbault_pierre_2F.html
Notice sur Michel Lepailleur de Laferté
http://www.biographi.ca/fr/bio/lepallieur_de_laferte_2F.html

Ministère de la culture et des communications
Répertoire du patrimoine culturel du Québec
Onglet – Site patrimonial du Mont-Royal
https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=93313&type=bien

Le Musée de la Pierre à fusil
https://lucaylemale.fr/tourisme/a-visiter/le-muse-de-la-pierre-a-fusil/

Pierre Bédard, géologue
Rubrique - Excursion géologique au mont Royal
Rubrique – Identification des roches et des minéraux
https://www.pierrebedard.uqam.ca/accueil.html

Projectile Points Identification Guide
https://www.projectilepoints.net/

Service canadien d'information sur les sols (SISCan)
Le système canadien de classification des sols, 3^{e} édition
https://sis.agr.gc.ca/siscan/taxa/cssc3/index.html

Site officiel du Mont-Royal
L'Atlas du paysage du Mont-Royal
https://ville.montreal.qc.ca/siteofficieldumontroyal/atlas-paysage-outil-reference

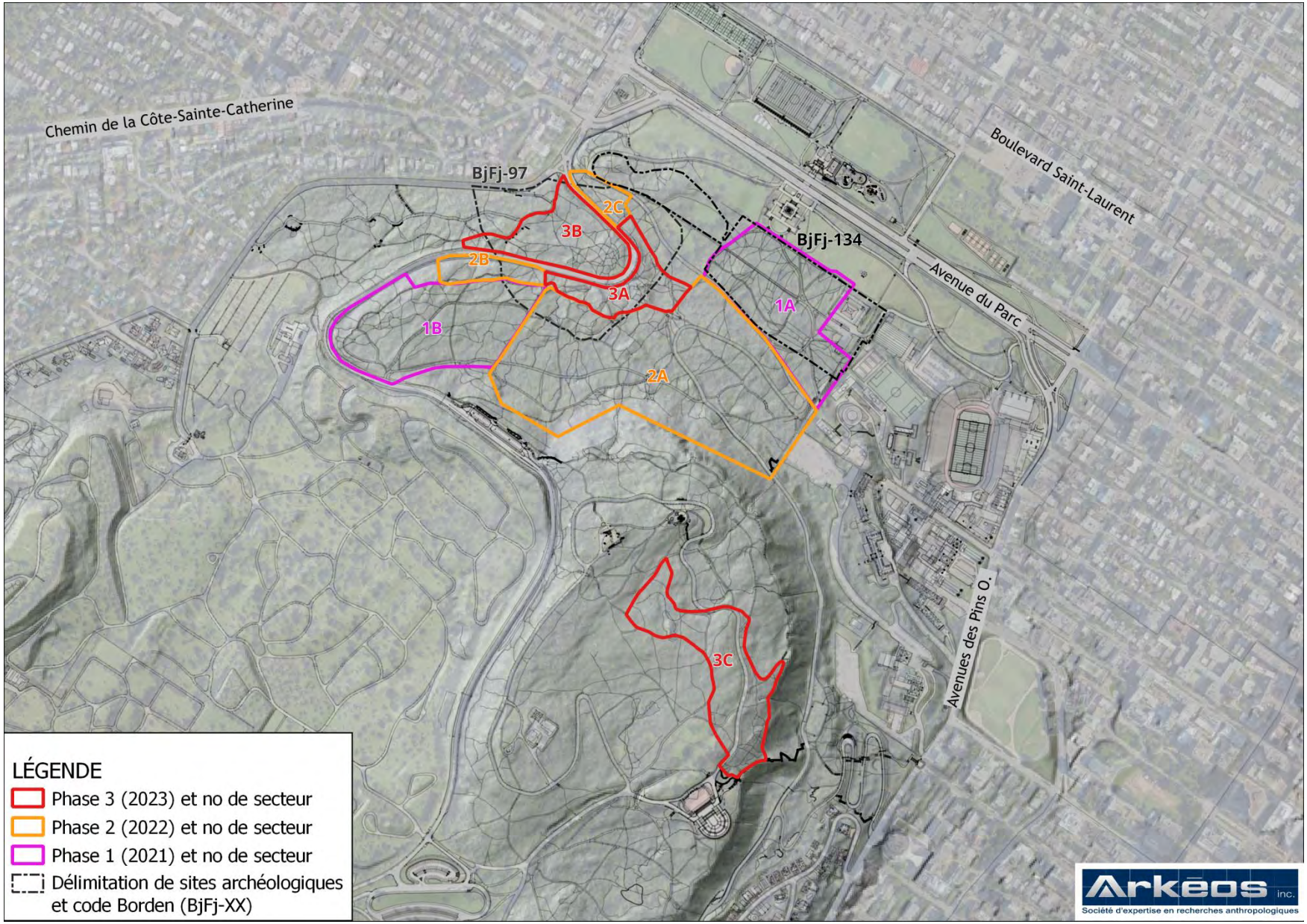


Figure 1 Projet de revégétalisation de sentiers informels dans le parc du Mont-Royal, phases 2021 à 2023. Le plan est orienté selon nord géographique.



Figure 2 Secteurs et zones de travaux arboricoles sur le flanc est de la colline à la Croix, phase 3 du projet de revégétalisation de sentiers informels du parc du Mont-Royal. Le plan est orienté selon le nord géographique.

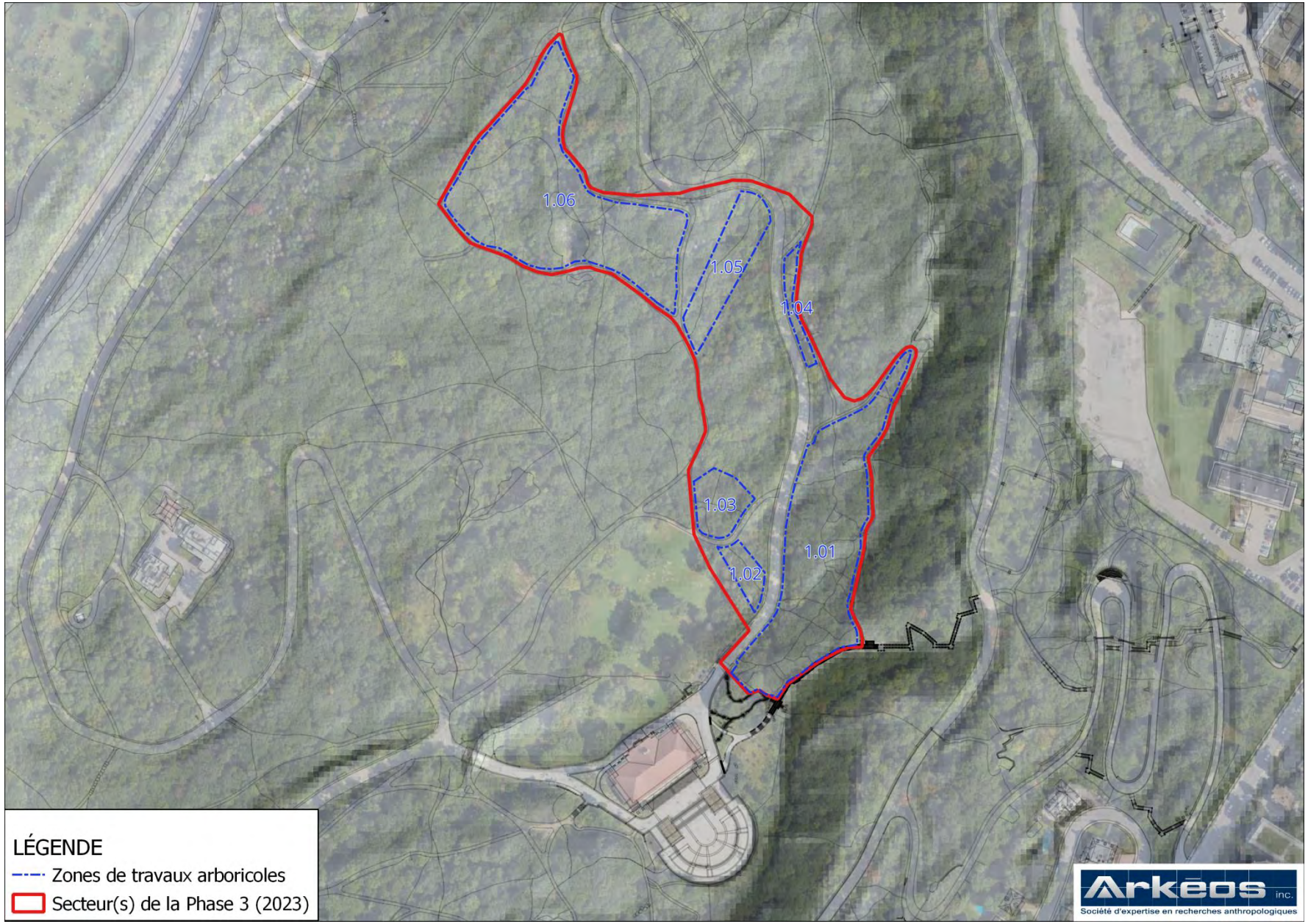


Figure 3 Secteur et zones de travaux arboricoles sur le sommet du parc du Mont-Royal, phase 3 du projet de revégétalisation de sentiers informels du parc du Mont-Royal. Le plan est orienté selon nord géographique

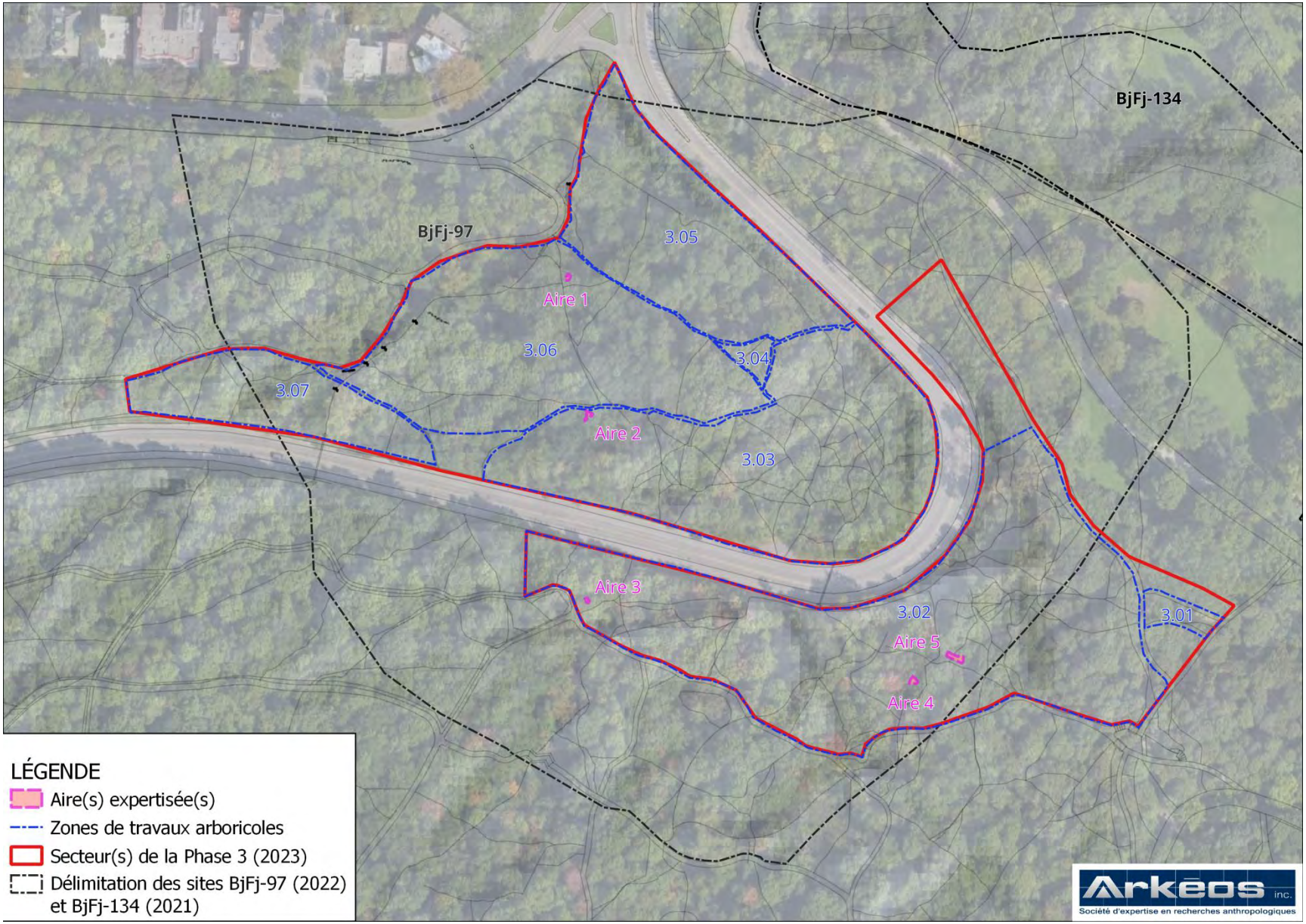


Figure 4 Secteur et zones de travaux arboricoles sur le sommet du parc du Mont-Royal, phase 3 du projet de revégétalisation de sentiers informels du parc du Mont-Royal. Le plan est orienté selon nord géographique.

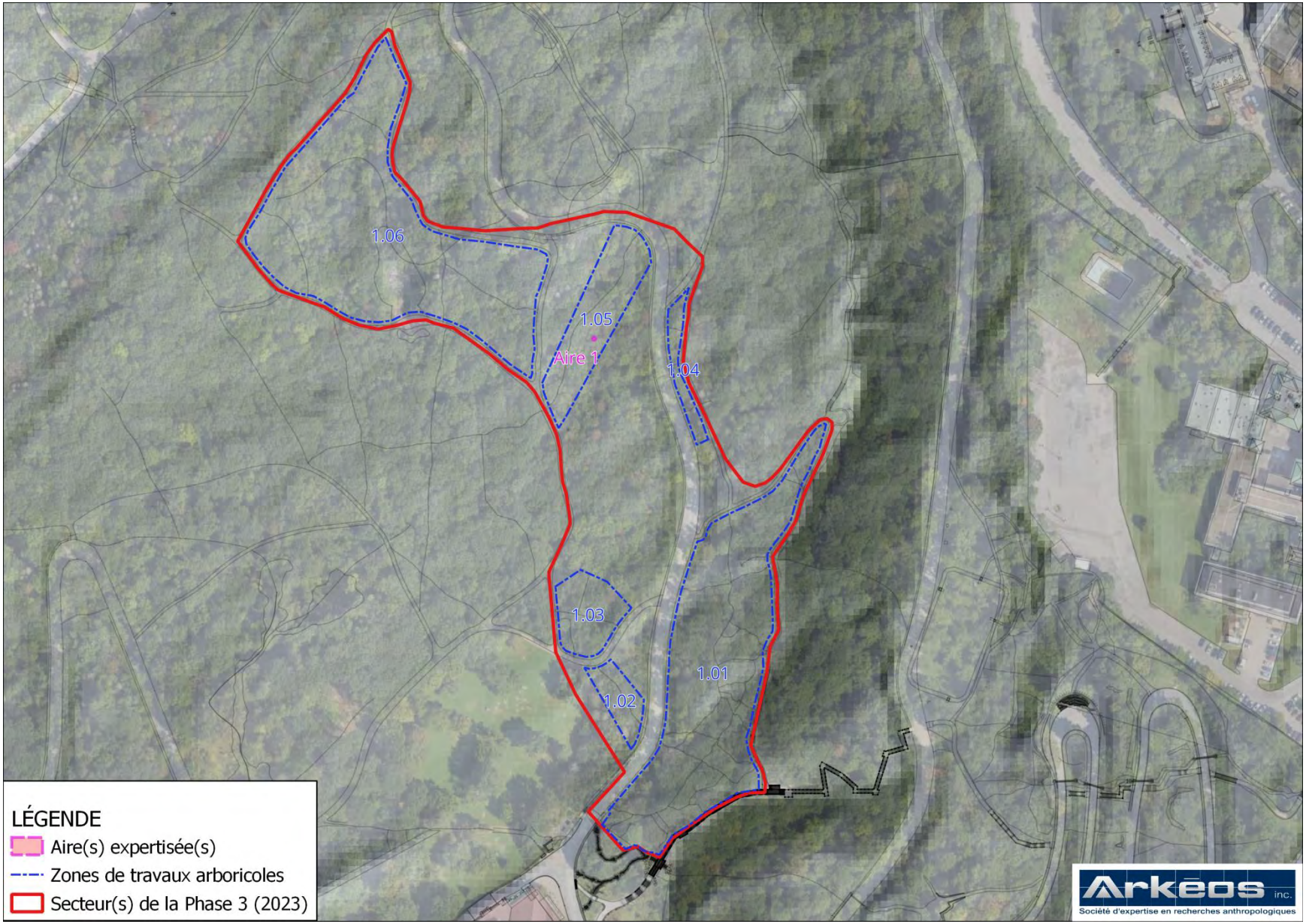


Figure 5 Localisation de l'aire investiguée sur le sommet du parc du Mont-Royal, phase 3 du projet de revégétalisation de sentiers informels du parc du Mont-Royal. Le plan est orienté selon nord géographique.

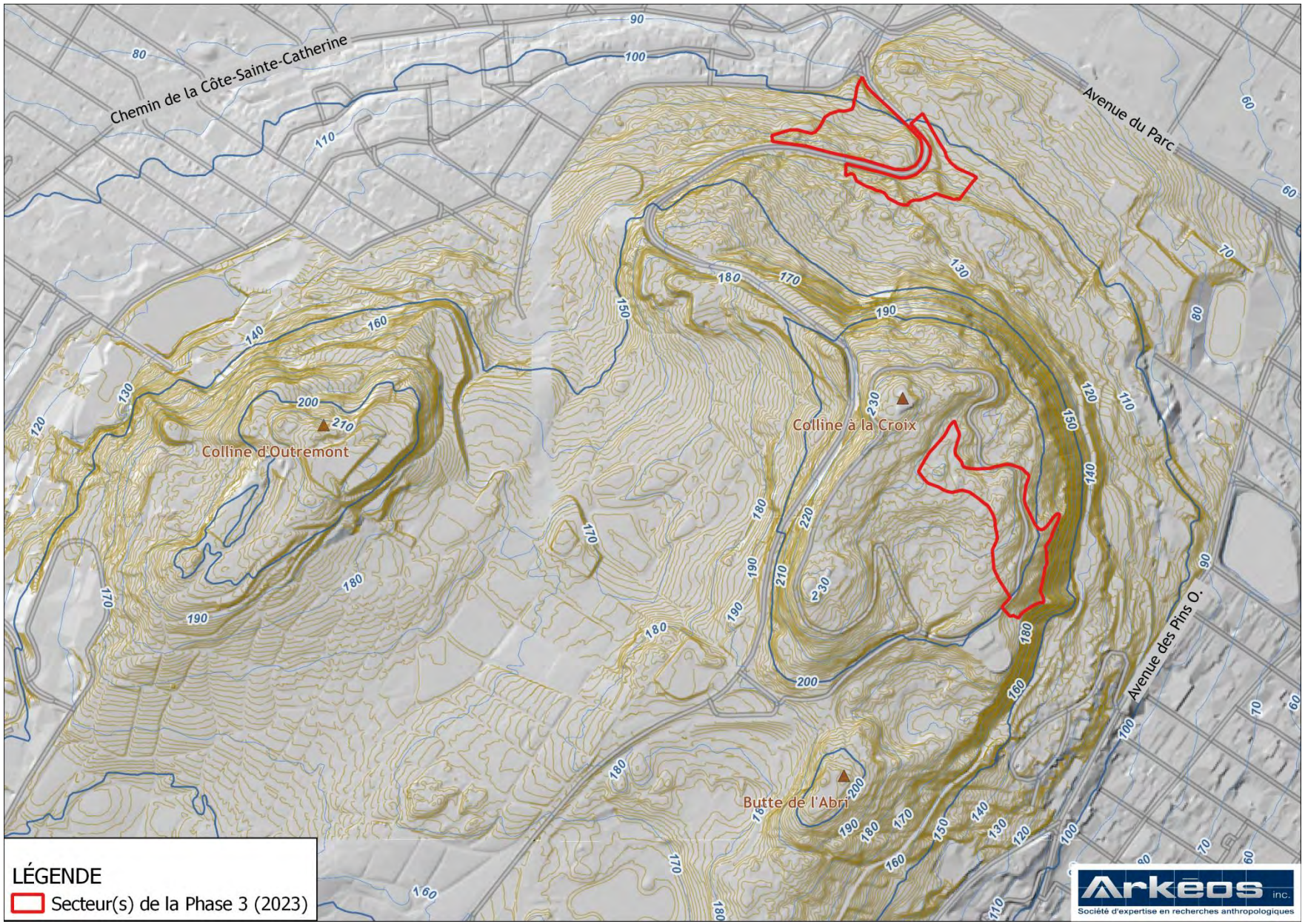


Figure 6 Topographie actuelle des collines d'Outremont, à la Croix et de la butte de l'Abri, massif du mont Royal. Le plan est orienté selon nord géographique.

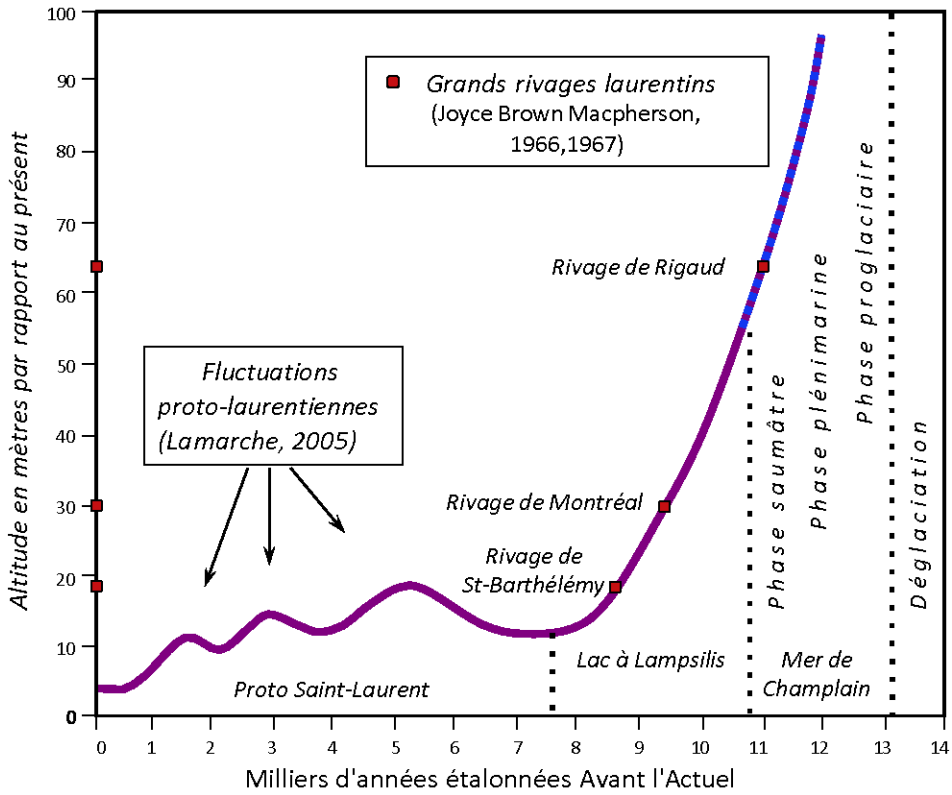


Figure 7 Courbe d'émersion de la vallée laurentienne (tirée de Lamarche, 2005 et MacPherson, 1966 et 1967 ; actualisée par P. J. H. Richard, 2017, communication personnelle)

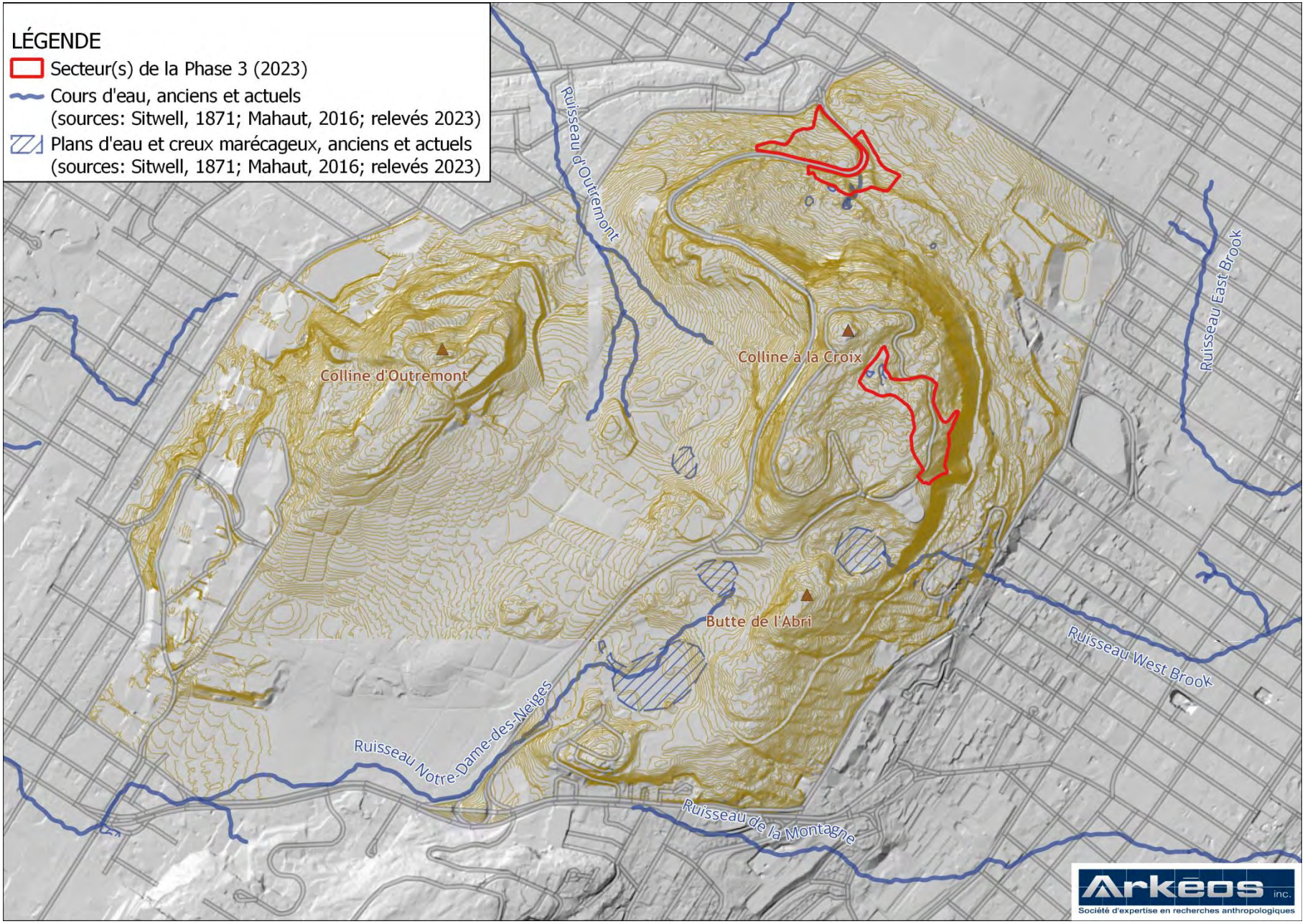


Figure 8 Topographie actuelle et hydrographie ancienne et actuelle du mont Royal. Le plan est orienté selon le nord géographique.

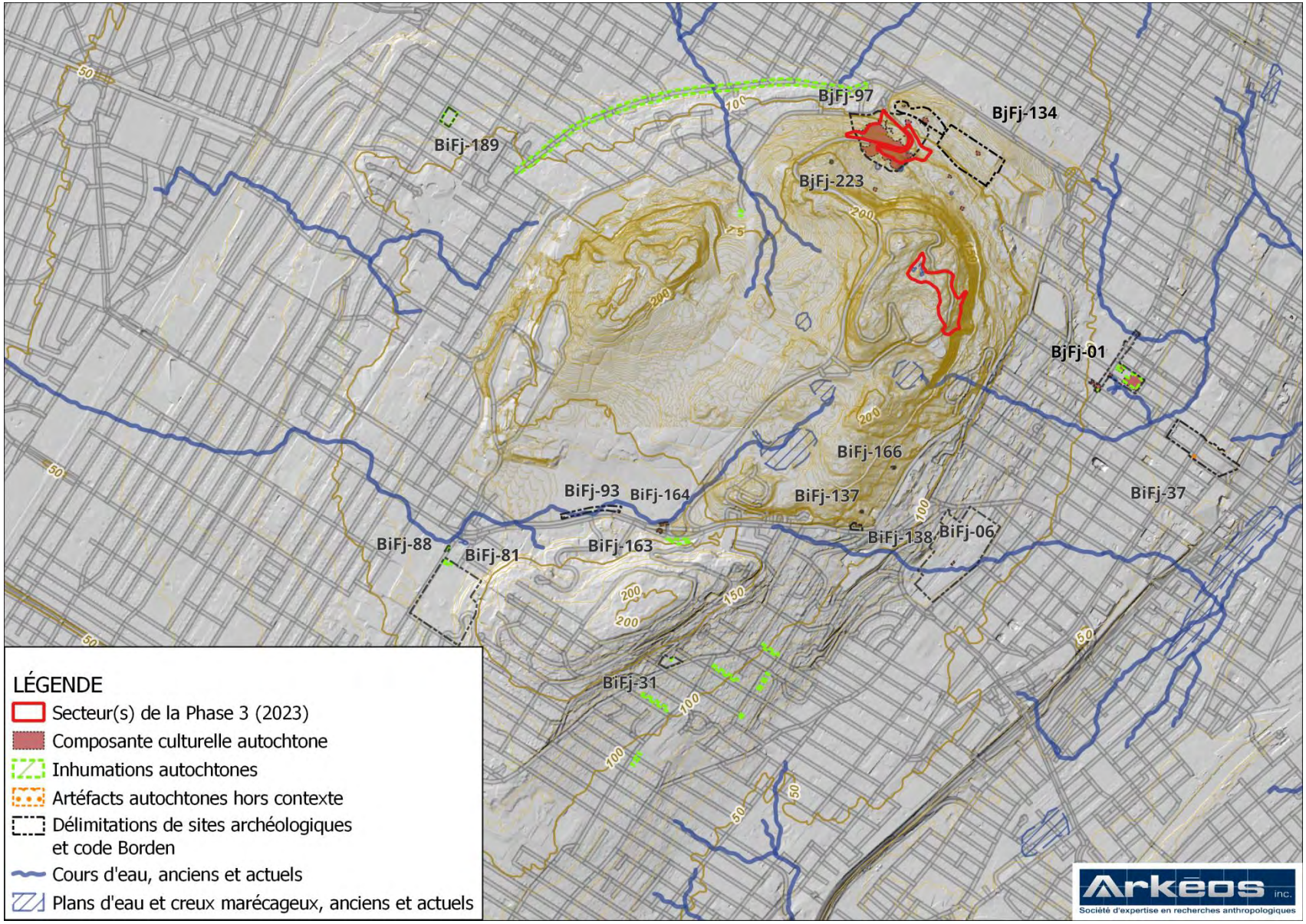


Figure 9 Sites archéologiques à composantes autochtones et lieux d'inhumations autochtones, secteur du mont Royal. Le plan est orienté selon le nord géographique.

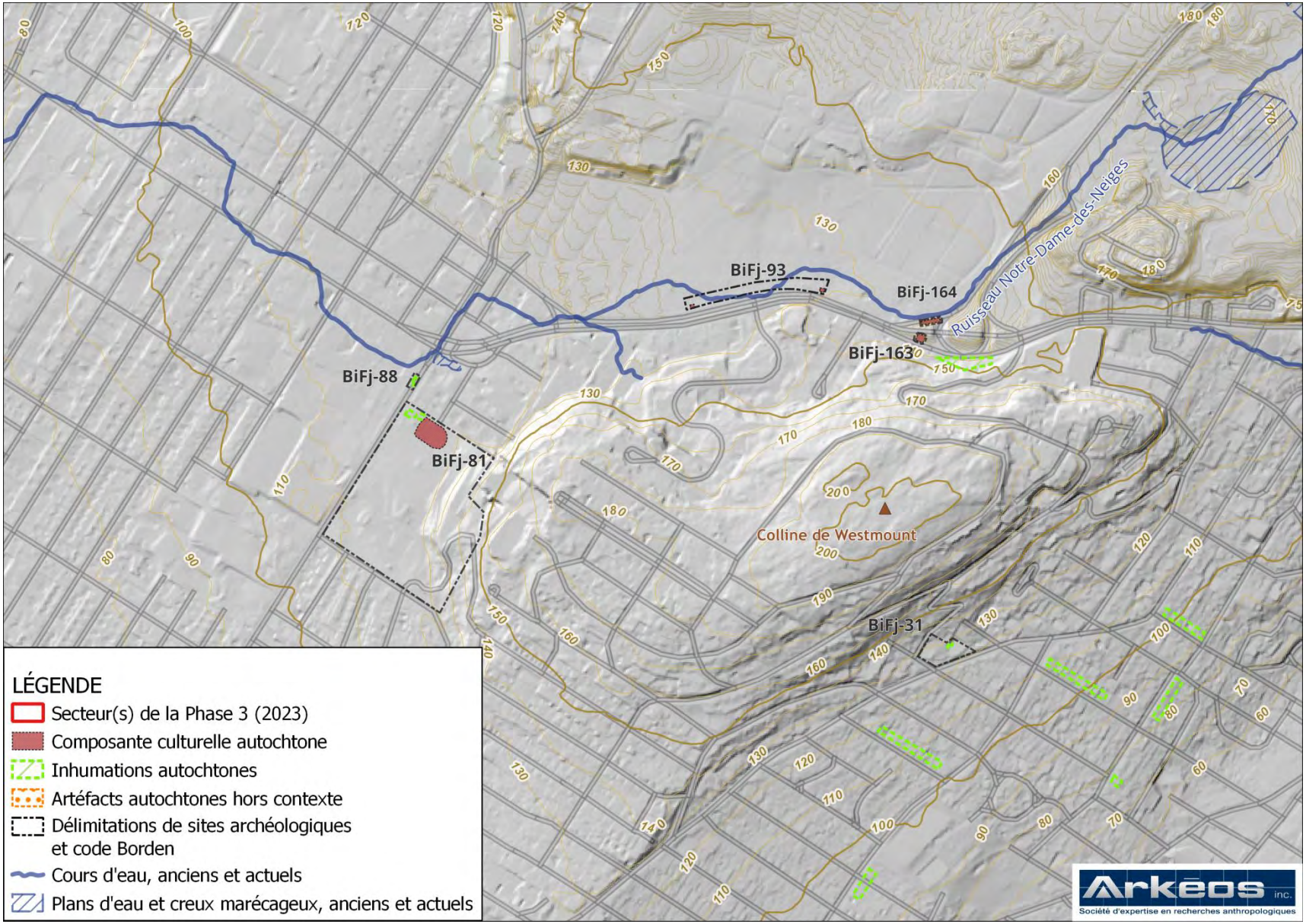


Figure 10 Sites archéologiques à composantes autochtones et lieux d'inhumations autochtones, bassin intérieur du massif du mont Royal aux abords de l'ancien ruisseau Notre-Dame-des-Neiges. Le plan est orienté selon le nord géographique.

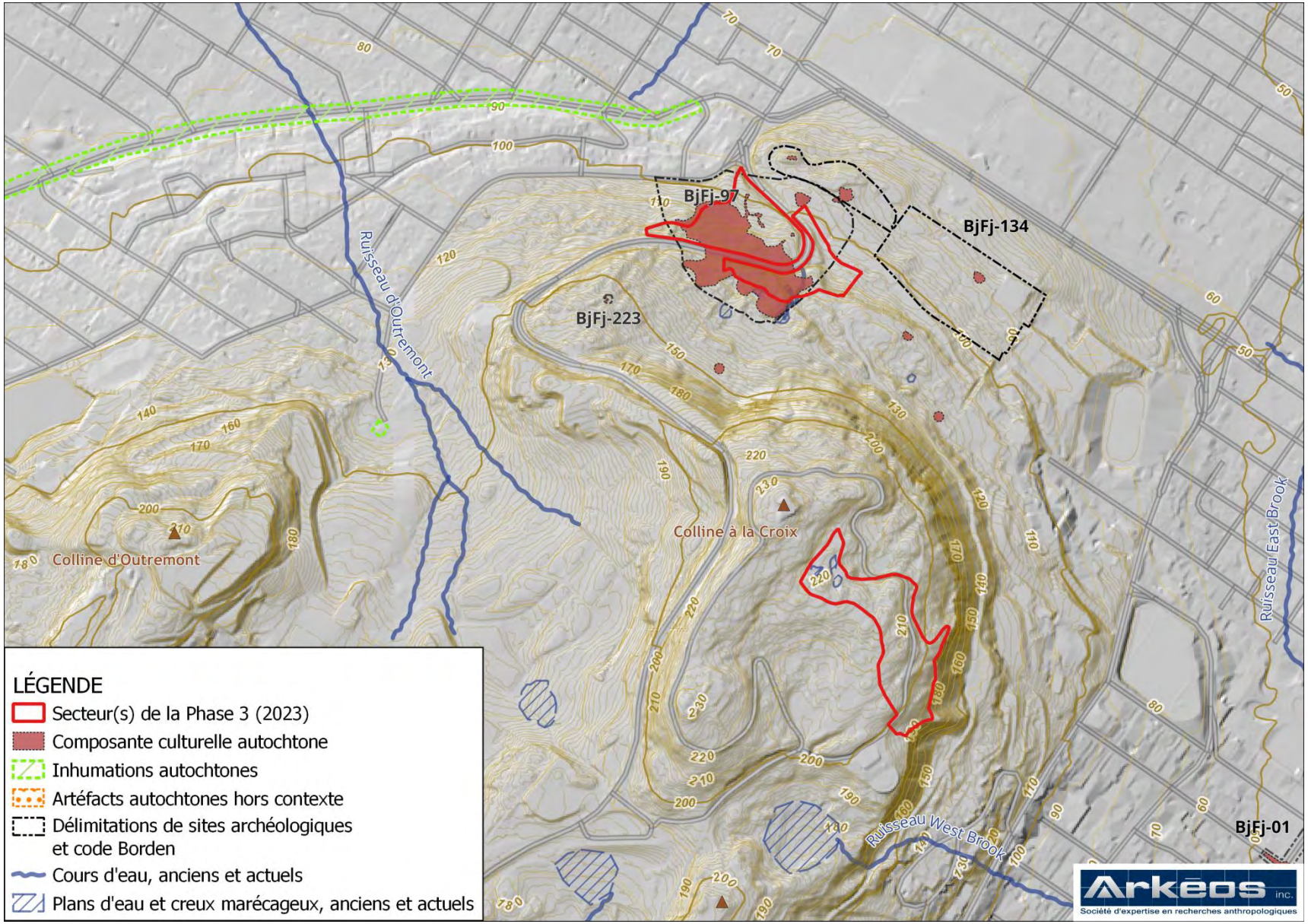


Figure 11 Sites archéologiques à composantes autochtones et lieux d'inhumations autochtones, versant nord de la colline à la Croix. Le plan est orienté selon le nord géographique.

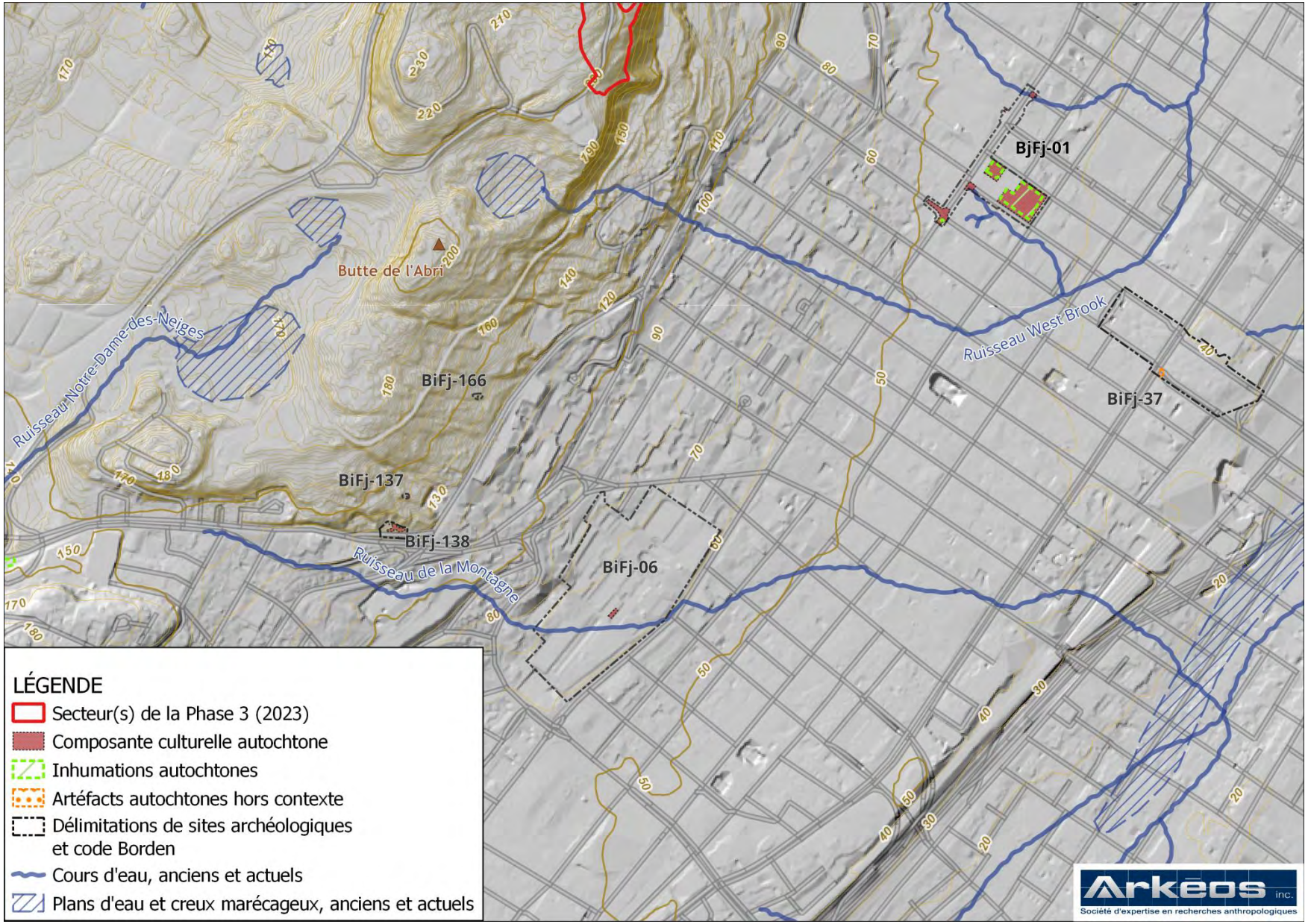


Figure 12 Sites archéologiques à composantes autochtones et lieux d'inhumation autochtone, versant sud-est de la colline à la Croix. Le plan est orienté selon le nord géographique.

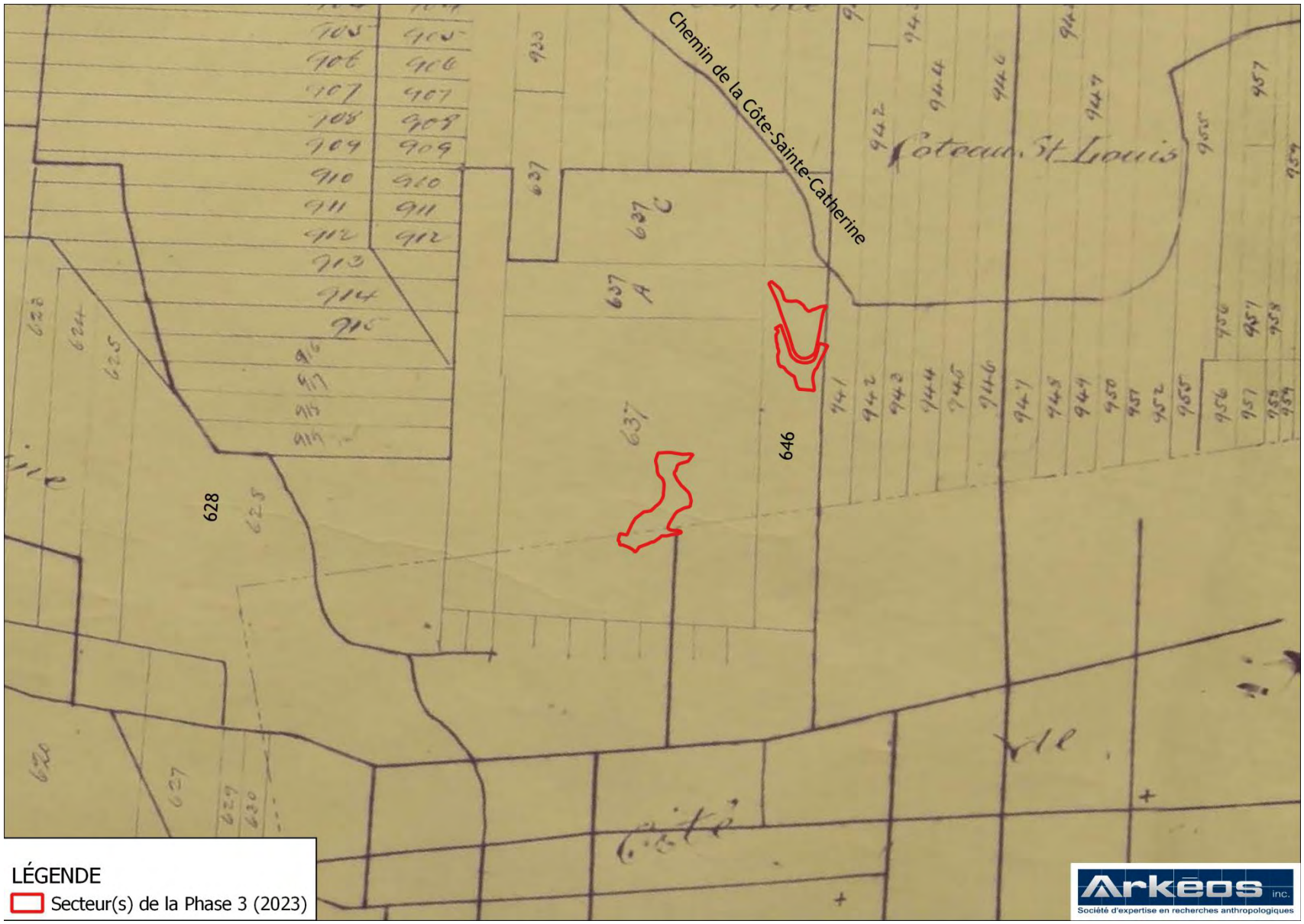


Figure 13 Secteur du sommet - superposition du Plan des lots de l'île de Montréal indiquant également le nom des côtes, réalisé après 1860 (archives de la Ville de Montréal, P501-S3-D014) sur la trame actuelle. Le chiffre 646 indique le numéro de lot selon les informations fournies dans l'étude portant sur le territoire de la côte Placide (Caron, 2017b : 15). Le plan est orienté selon le nord arbitraire montréalais.

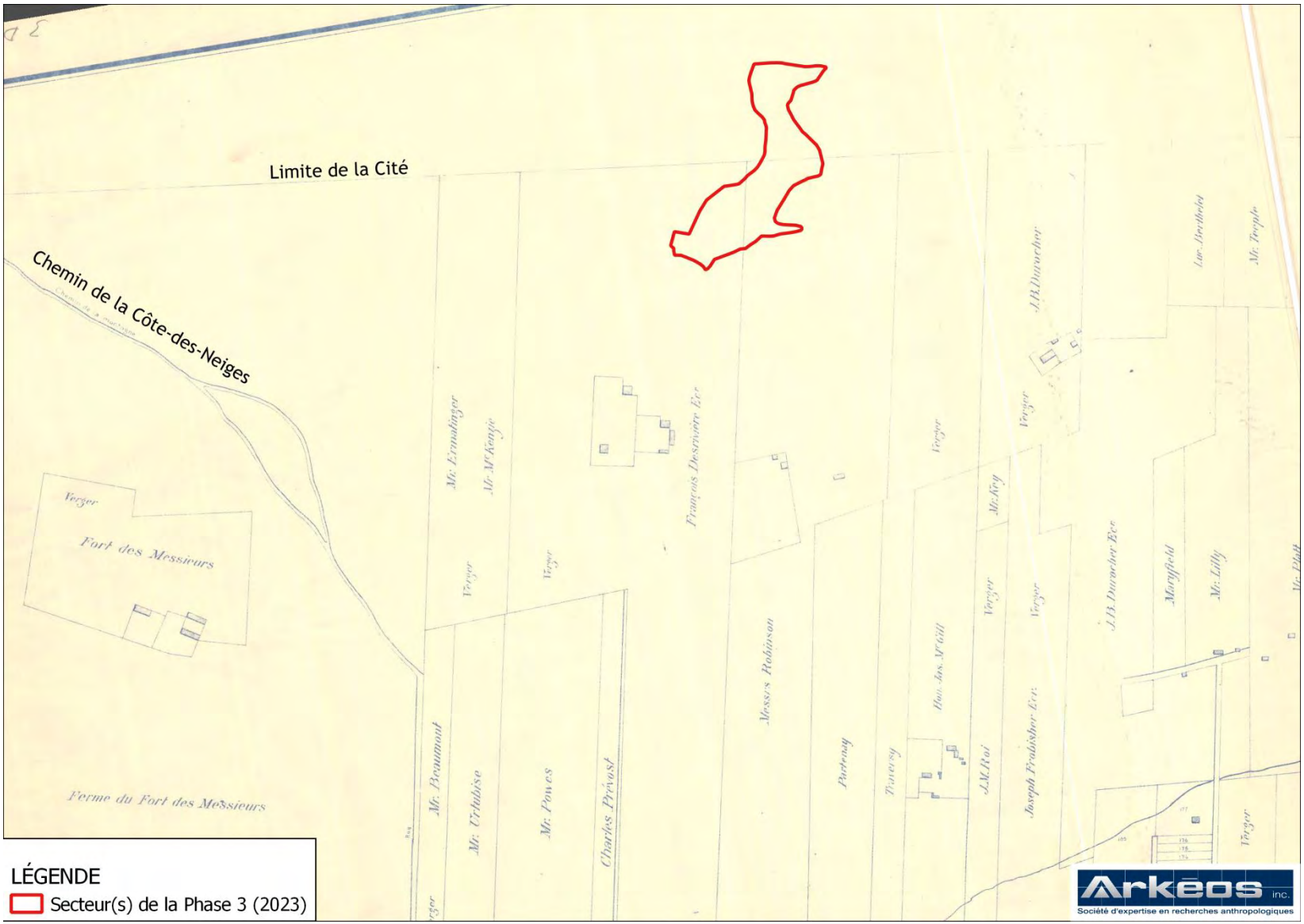


Figure 14 Secteur du sommet - superposition du *Plan de la ville et cité de Montréal*, de Louis Charland, 1801 (BAnQ, G3454 M65 1801 C4) sur la trame actuelle. Le plan est orienté selon le nord arbitraire montréalais.



Figure 15 Secteur du sommet - superposition du Plan of properties on Mountain, de Henri-Maurice Perrault, vers 1855 (BAnQ, notice 06M_CA601S53SS1P1326) sur la trame actuelle. Le plan est orienté selon le nord arbitraire montréalais.

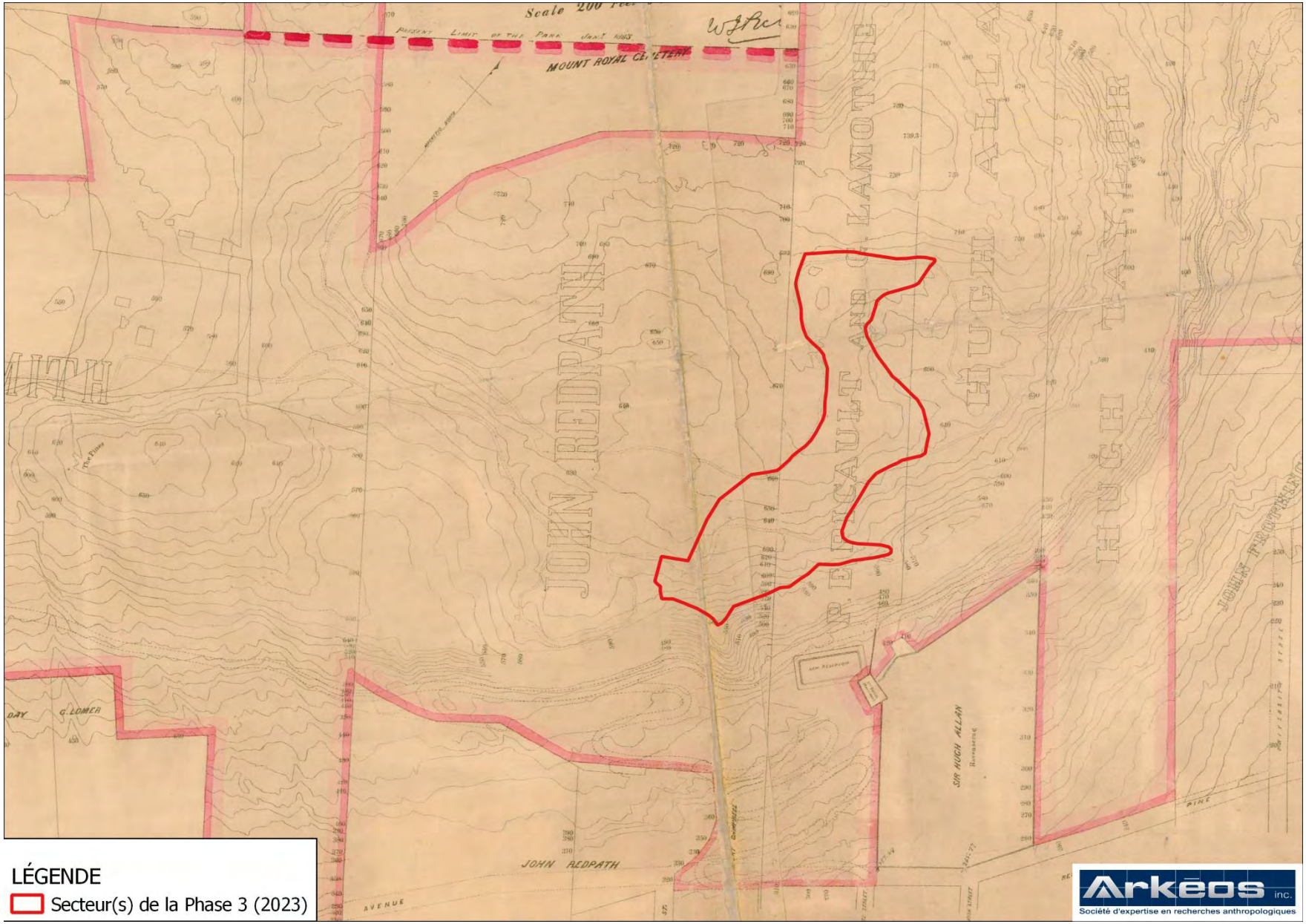


Figure 16 Secteur du sommet - superposition du Contour Plan of Mount Royal Park, de John William Picton, vers 1875-1878 (copie fournie par Mme Denise Caron) sur la trame actuelle. Le plan est orienté selon le nord arbitraire montréalais.

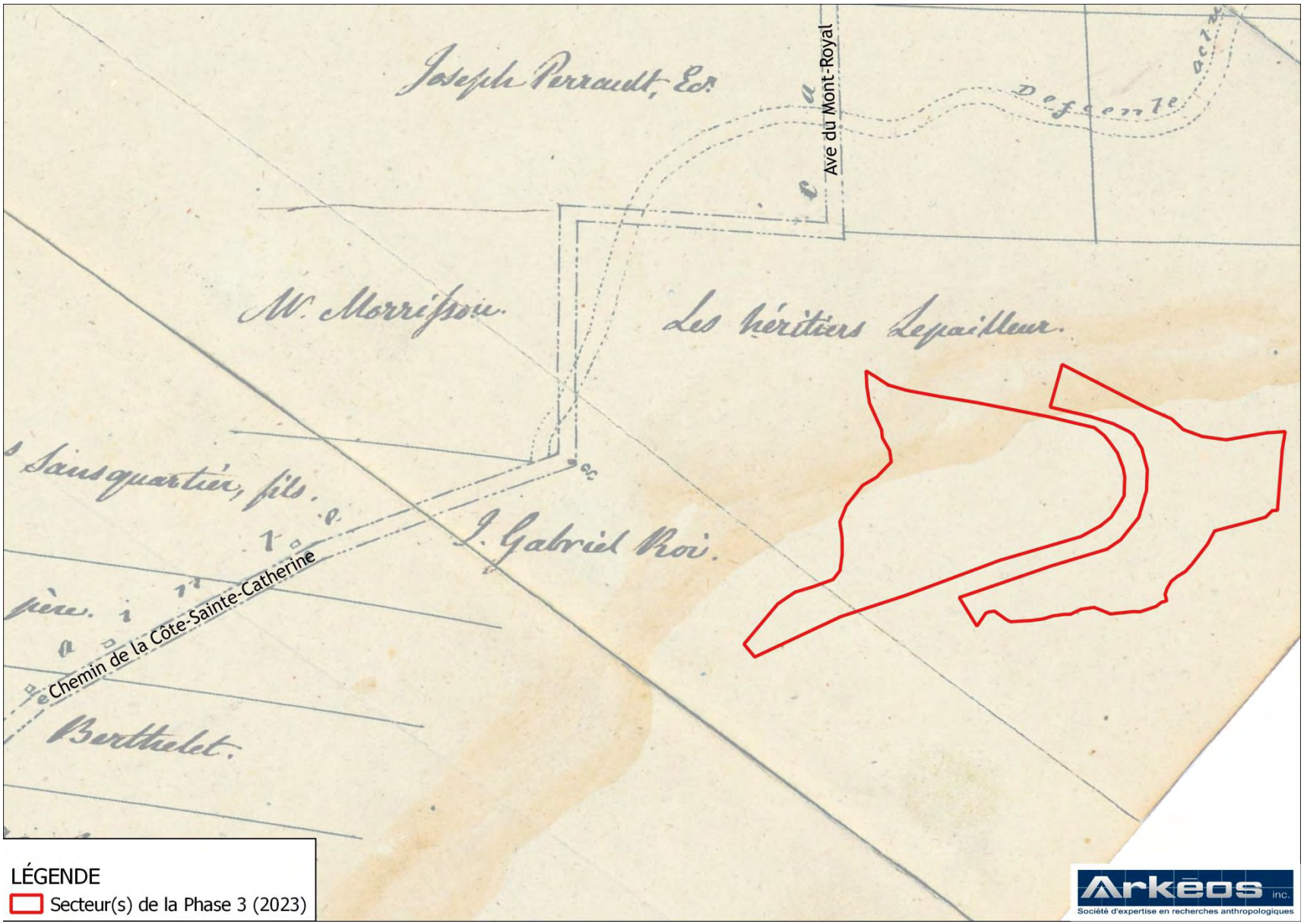


Figure 17 Secteur du flanc est – superposition du plan de la division de Sainte-Catherine et de la descente à la ville, de Louis Charland, avril 1800(BAnQ, notice 06M_E2S1D32 200) sur la trame actuelle. Le plan est orienté parallèlement au boulevard Saint-Laurent.

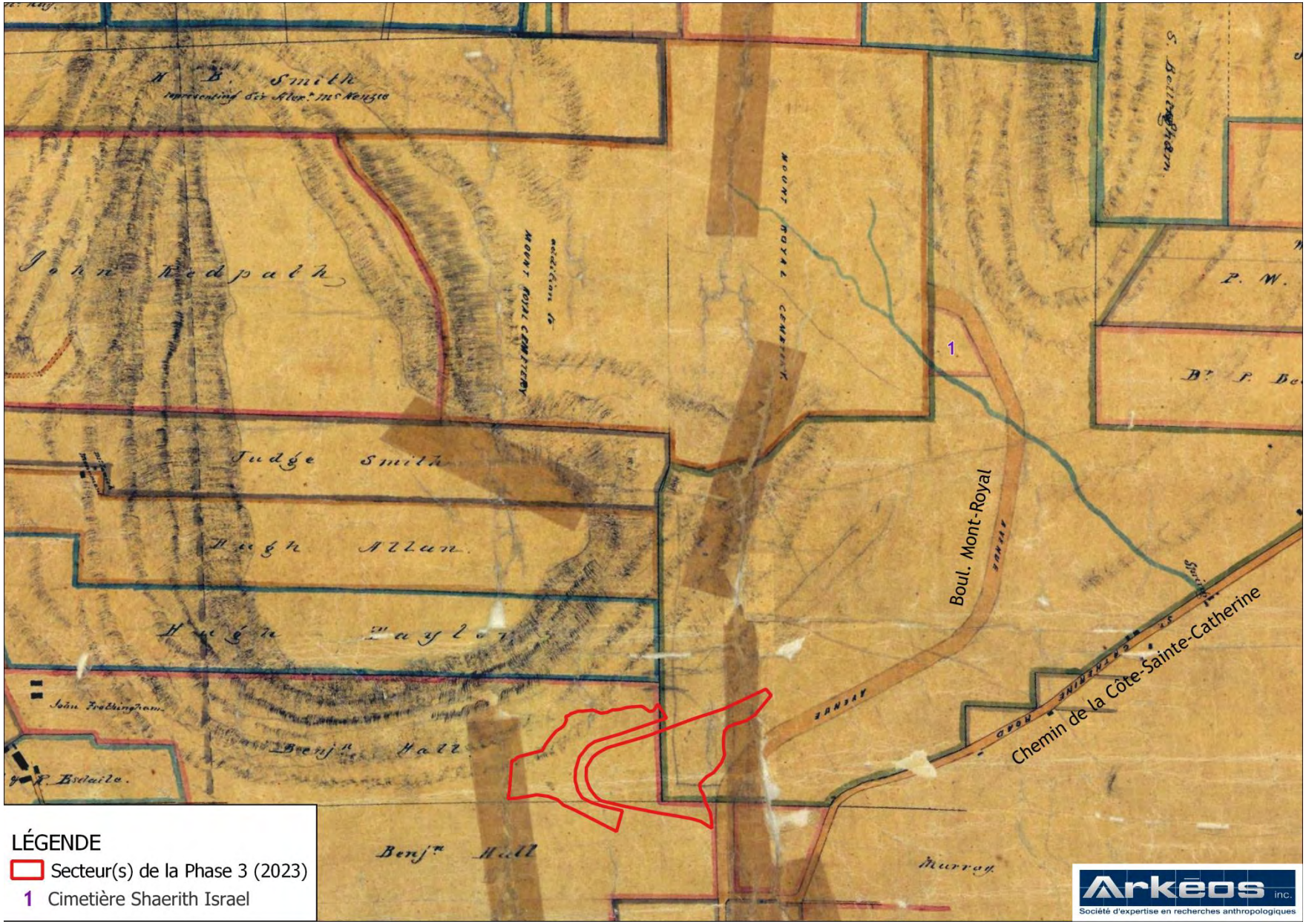


Figure 18 Secteur du flanc est - superposition du *Plan of properties on Mountain*, de Henri-Maurice Perrault, vers 1855 (BAnQ, notice 06M_CA601S53SS1P1326) sur la trame actuelle. Le plan est orienté parallèlement au boulevard Saint-Laurent.

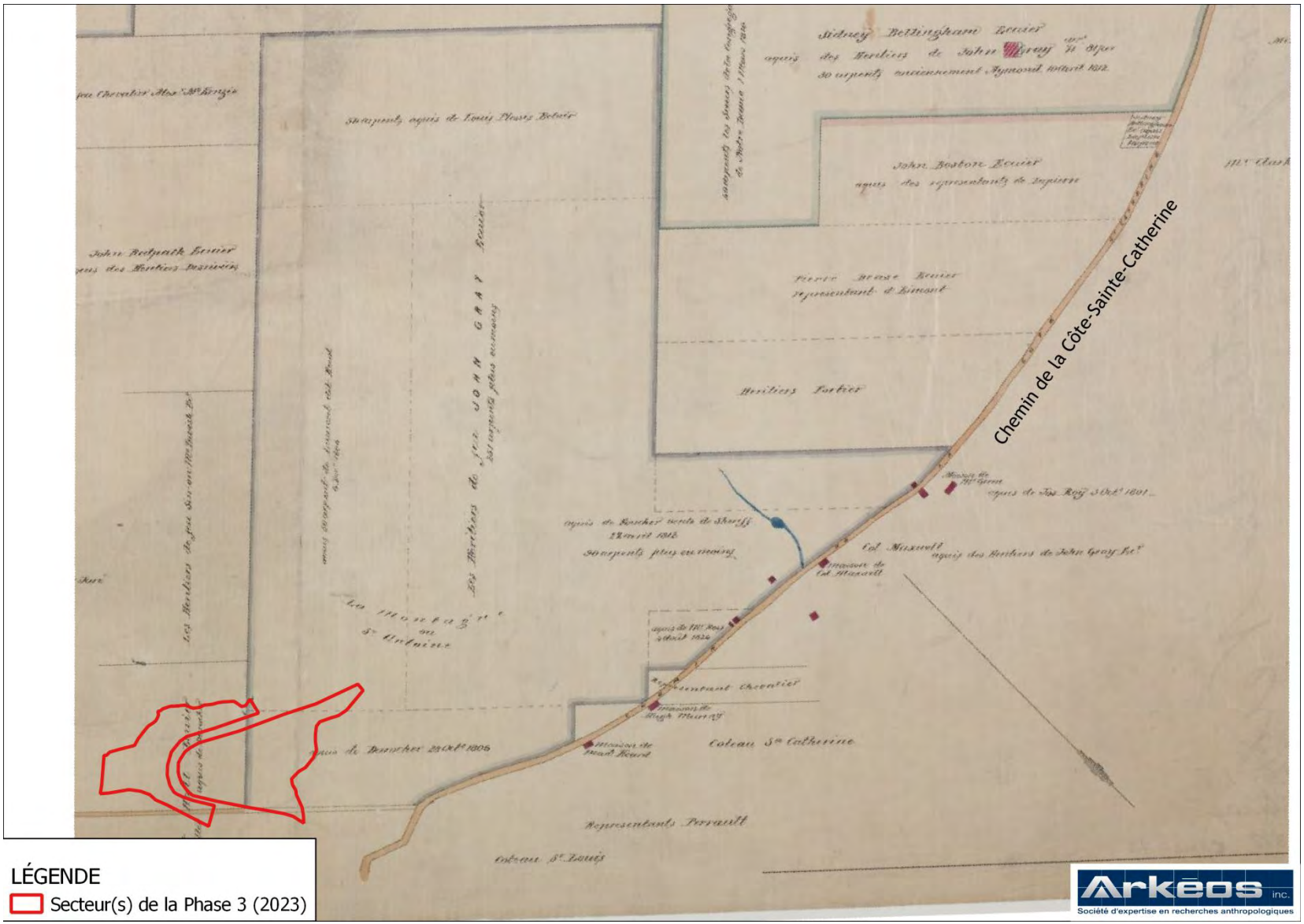


Figure 19 Secteur du flanc est – superposition du Plan figuratif d'une propriété située à la Côte des Neiges et à la Côte Sainte Catherine appartenant aux héritiers John Gray Écuier, de John Ostell, 1837 (BAnQ, notice 06M_CA601S075SS3D9) sur la trame actuelle. Le plan est orienté parallèlement au boulevard Saint-Laurent.

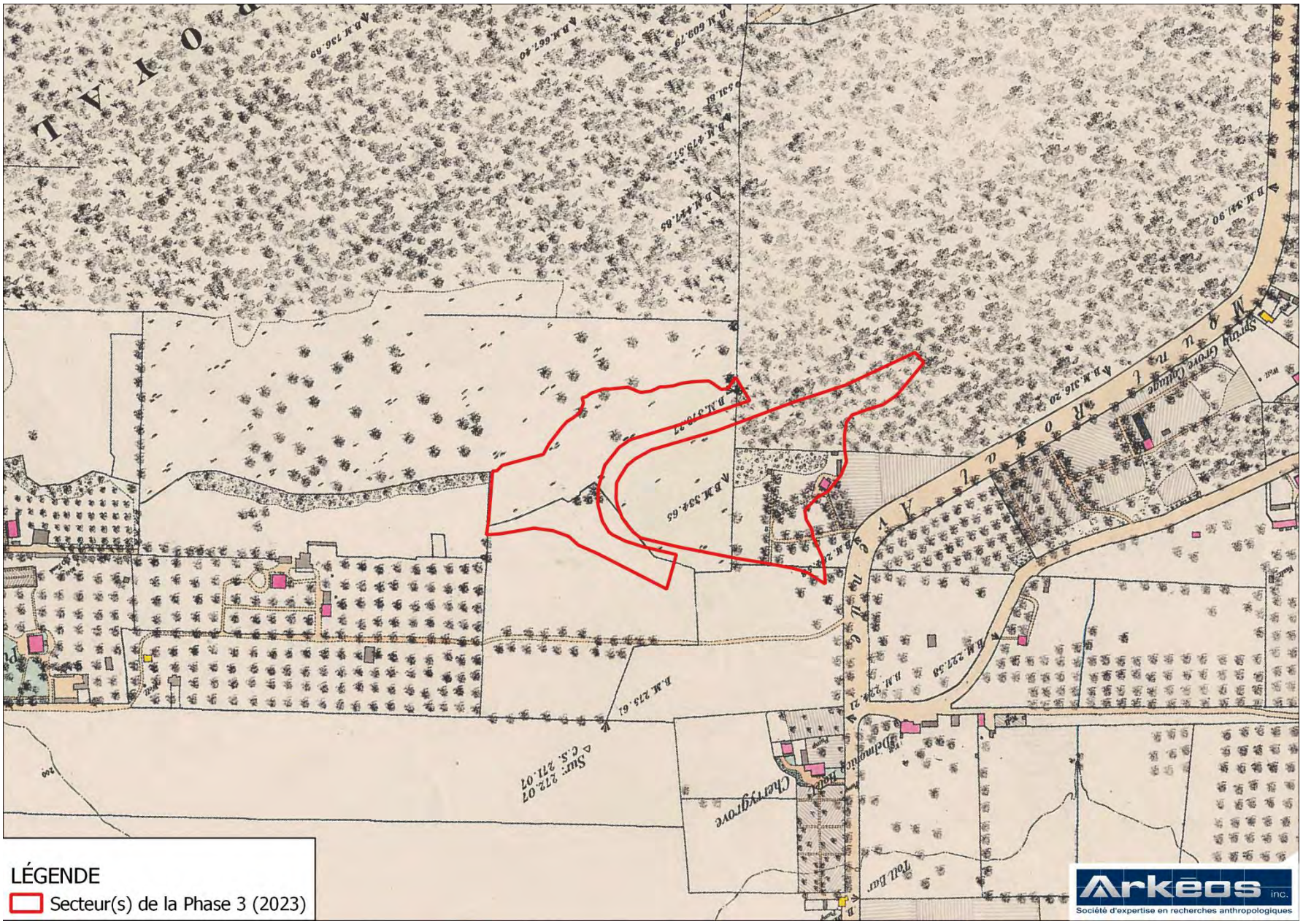


Figure 20 Secteur du flanc est - *Contoured plan of Montreal and its environs, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-1869*,de Honorius Sisson Sitwell, 1871 (BAnQ, notice 321499) sur la trame actuelle. Le plan est orienté parallèlement au boulevard Saint-Laurent.

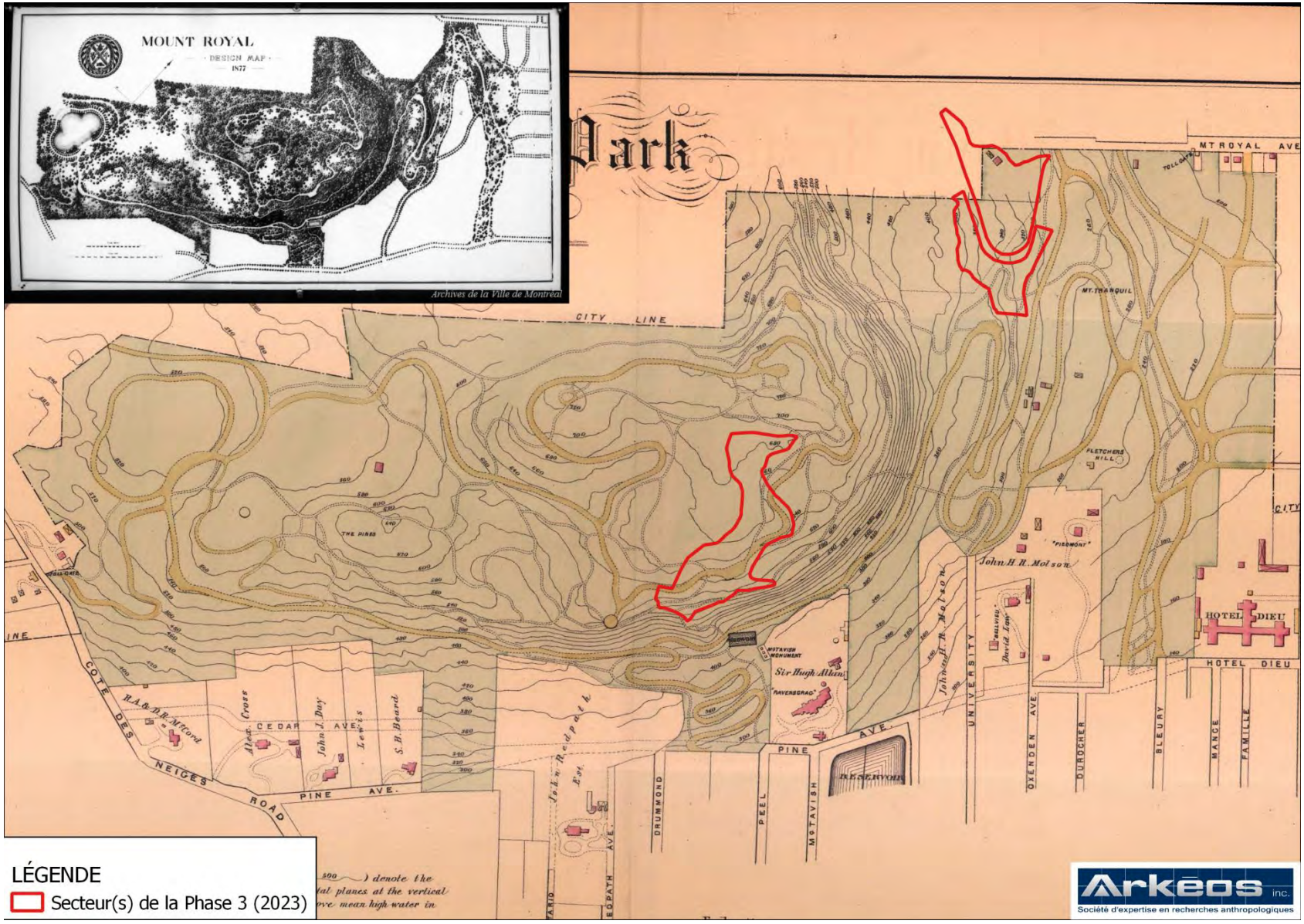


Figure 21 Montage comportant la superposition du *Plan of Mount Royal Park, Montreal*, de Henry W. Hopkins, 1879 (BAnQ, notice 174244 06) à sur la trame actuelle et le *Mount Royal Design Map*, de Frederick Law Olmsted, 1877, dans le coin supérieur droit. Le plan est orienté selon le nord arbitraire montréalais. On s'aperçoit que le plan de Hopkins reproduit l'ensemble des éléments illustrés sur le plan d'aménagement d'Olmsted.

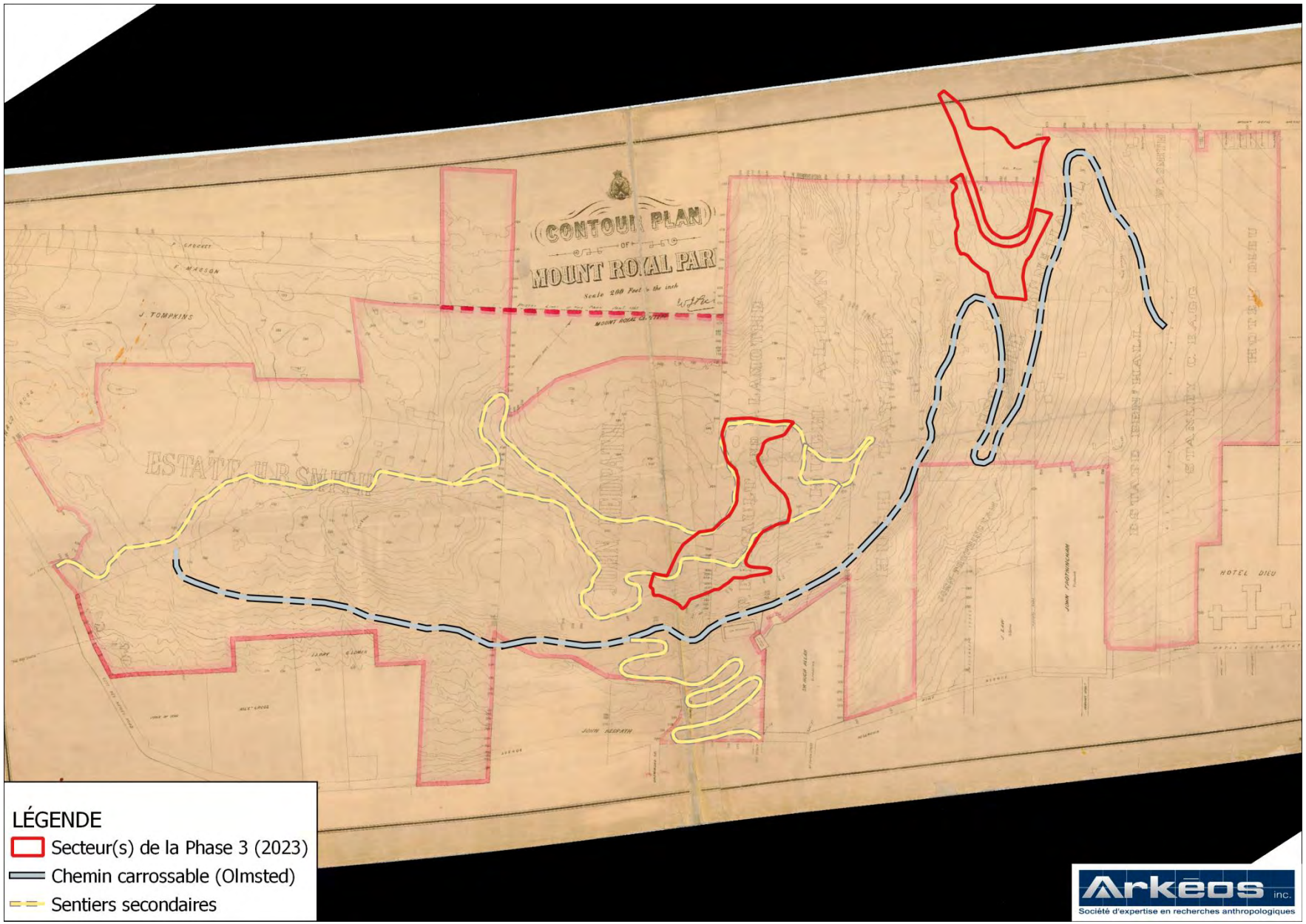


Figure 22 Superposition du *Contour Plan of Mount Royal Park*, de John William Picton, vers 1875-1878 (fourni par Denise Caron, archives de la Ville de Montréal) sur la trame actuelle. Le plan est orienté selon le nord arbitraire montréalais.



Figure 23 Superposition du *Contour plan of Montreal Park, Montreal*, de Charles E. Goad, 1890 (BAnQ, notice 174398 21) sur la trame actuelle. Le plan est orienté selon le nord arbitraire montréalais.

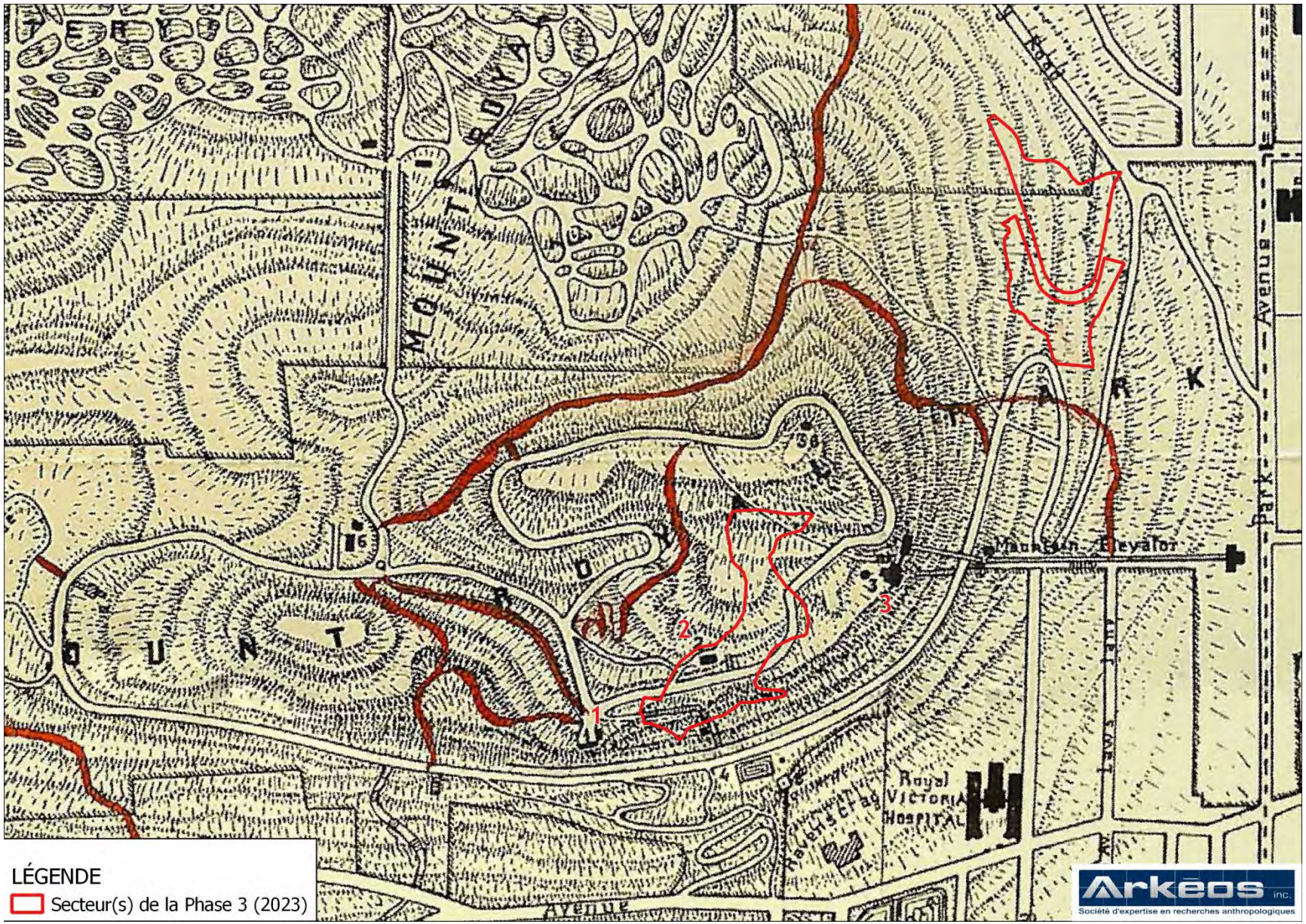


Figure 24 Superposition du *Topographical Map of the Mount-Royal*, de A. de Grandpré, 1898 (archives de la Ville de Montréal, VM44-4-2-7_01-gf23-023op) sur la trame actuelle. Le plan est orienté selon le nord arbitraire montréalais.

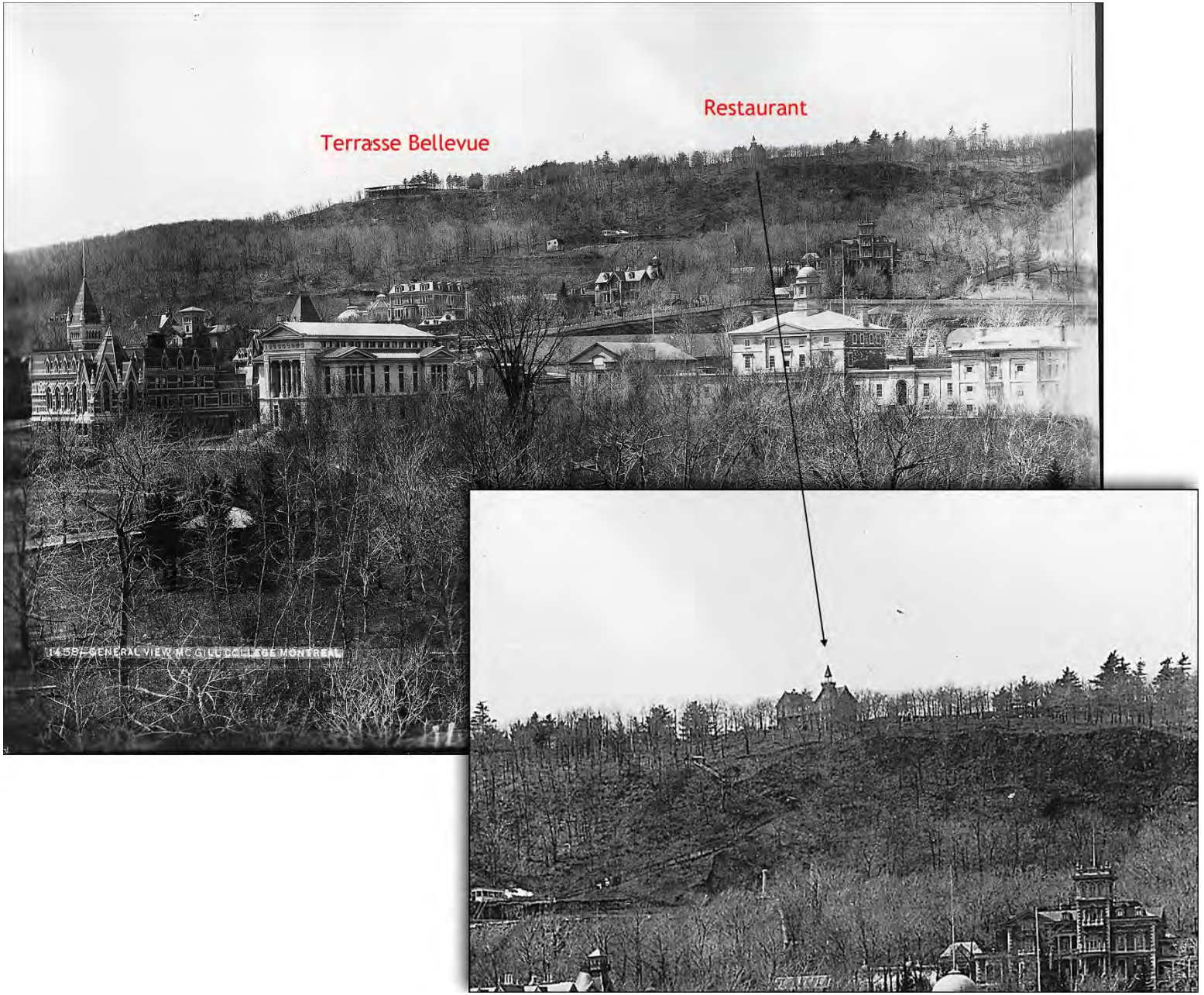


Figure 25 *General View McGill College, Montreal*, par William Notman, 1885 (musée McCord-Stewart, v1458)

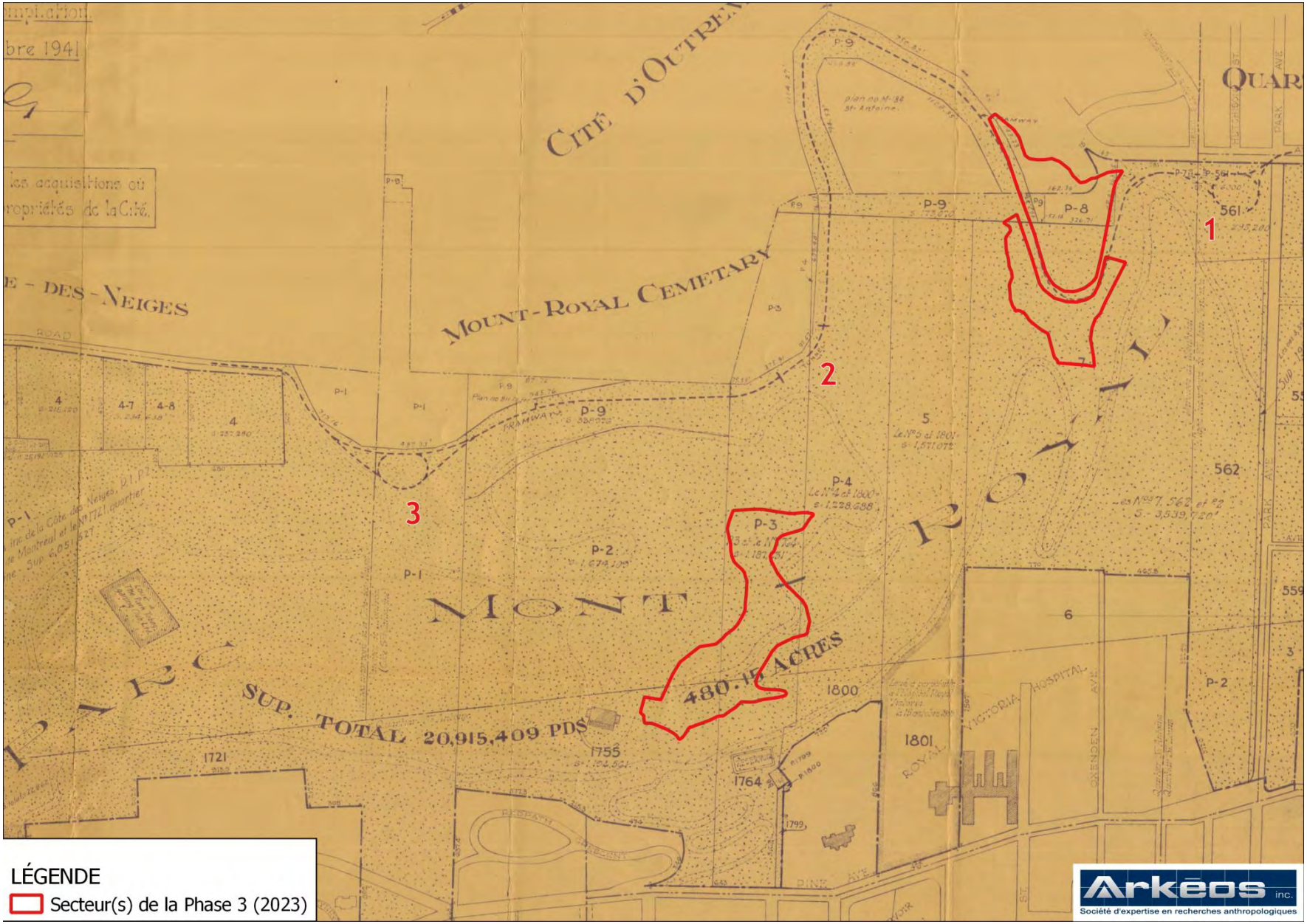


Figure 26 Superposition du Plan du parc du Mont-Royal, des travaux publics de la Cité de Montréal, 1941 (archives de la Ville de Montréal, VM44-4-2-3 02-gf50-0050op) sur la trame actuelle. Le plan est orienté selon le nord montréalais.

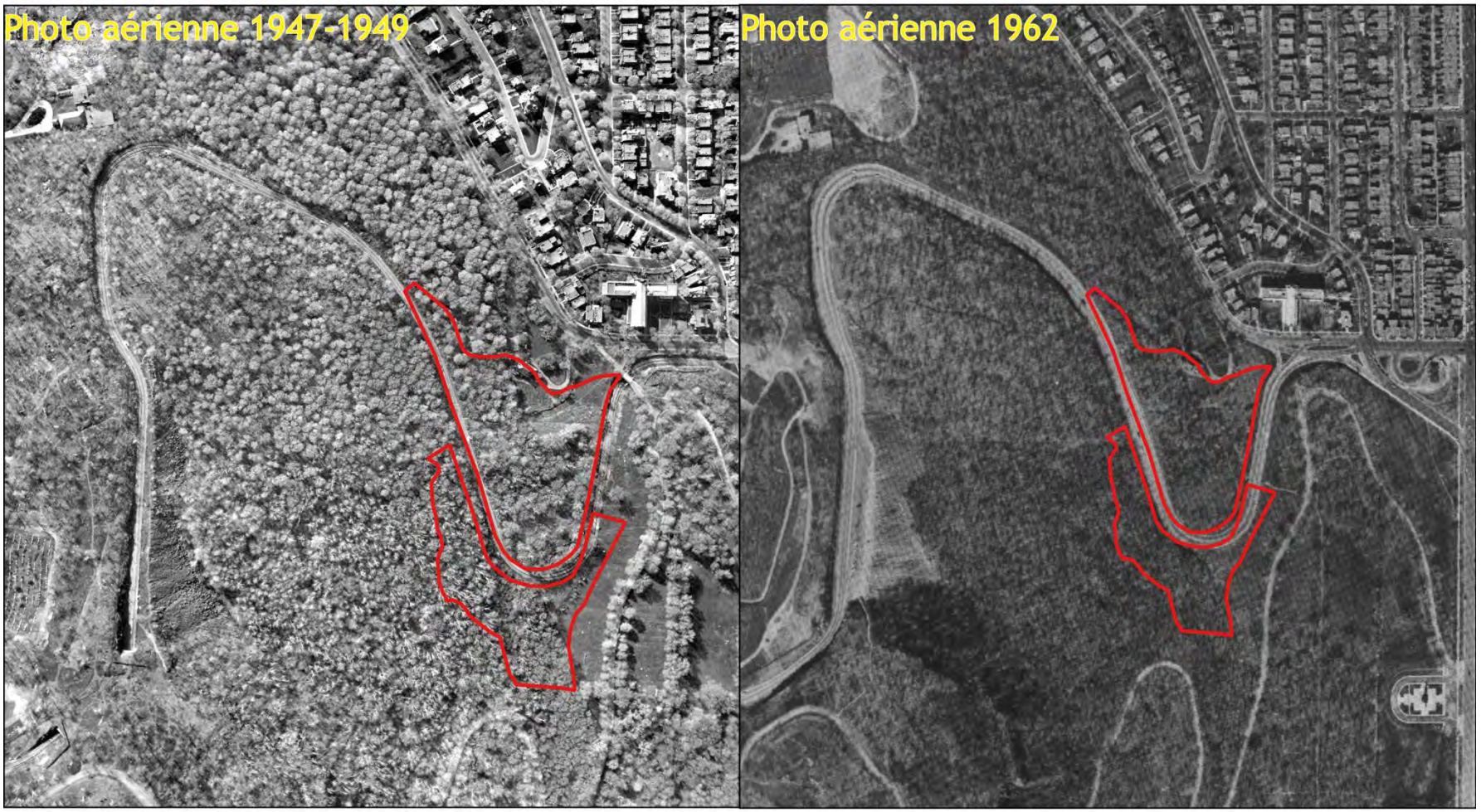


Figure 27 Superposition des photographies aériennes de 1947-49 (archives de la Ville de Montréal, VM97-3 7P11-34) et de 1962 (archives de la Ville de Montréal, VM97-3 04 410) sur la trame actuelle. Les photos sont orientées selon le nord montréalais.

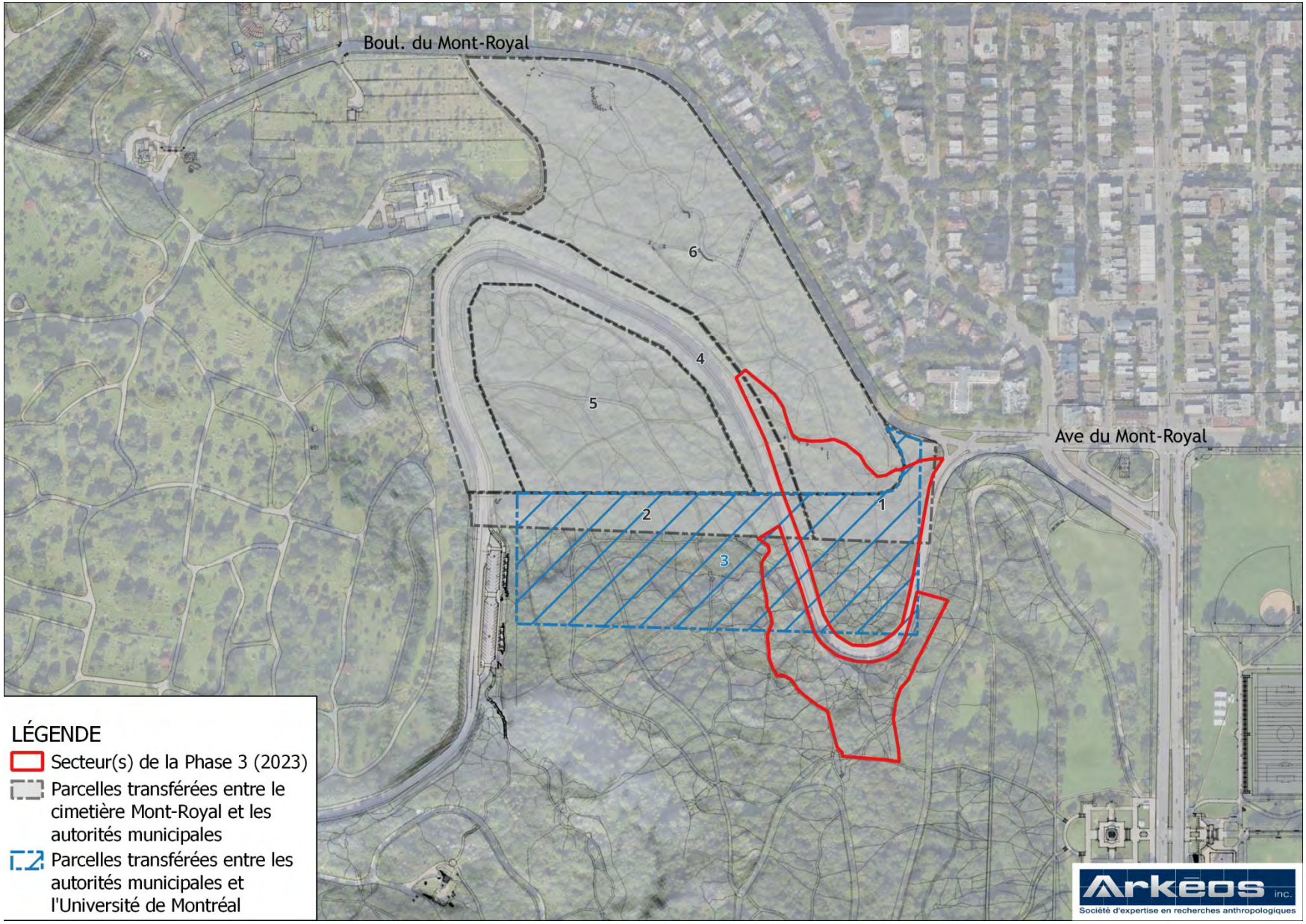


Figure 28 Parcelles de terrain transférées entre propriétaires au cours de la période de 1874 à 1962 (source : feuillet 20B, volume 1 du livre des propriétés de la Ville de Montréal). Le plan est orienté selon le nord montréalais.



Figure 29 Interventions archéologiques 1997, site BjFj-97. Le plan est orienté selon le nord géographique.



Figure 30 Interventions archéologiques 1997 -2014, site BjFj-97. Le plan est orienté selon le nord géographique.

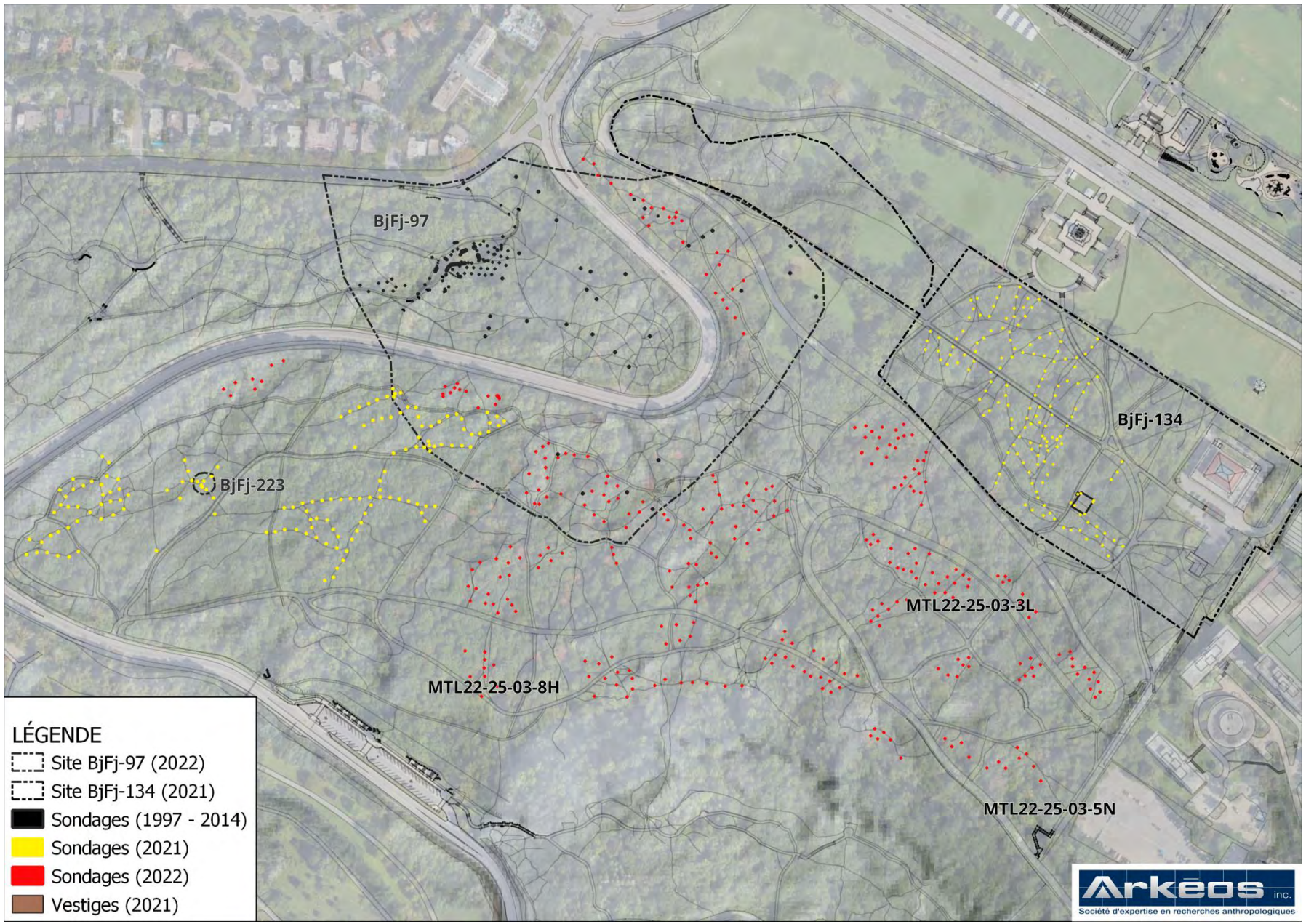


Figure 31 Interventions archéologiques 2021 – 2022, flanc est du parc du Mont-Royal. Le plan est orienté selon le nord géographique.

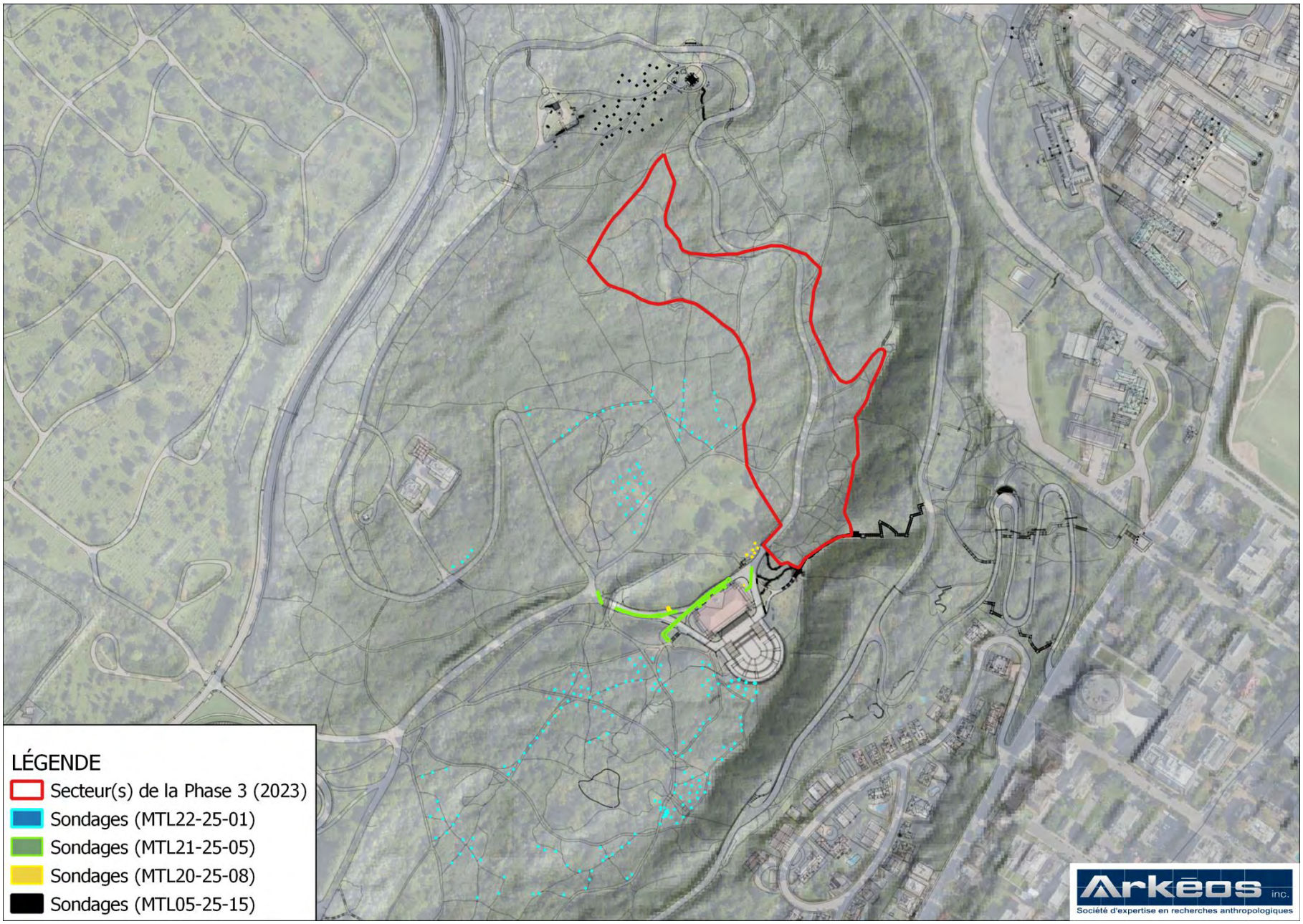


Figure 32 Interventions archéologiques 2005 -2022, sommet du parc du Mont-Royal. Le plan est orienté selon le nord géographique.

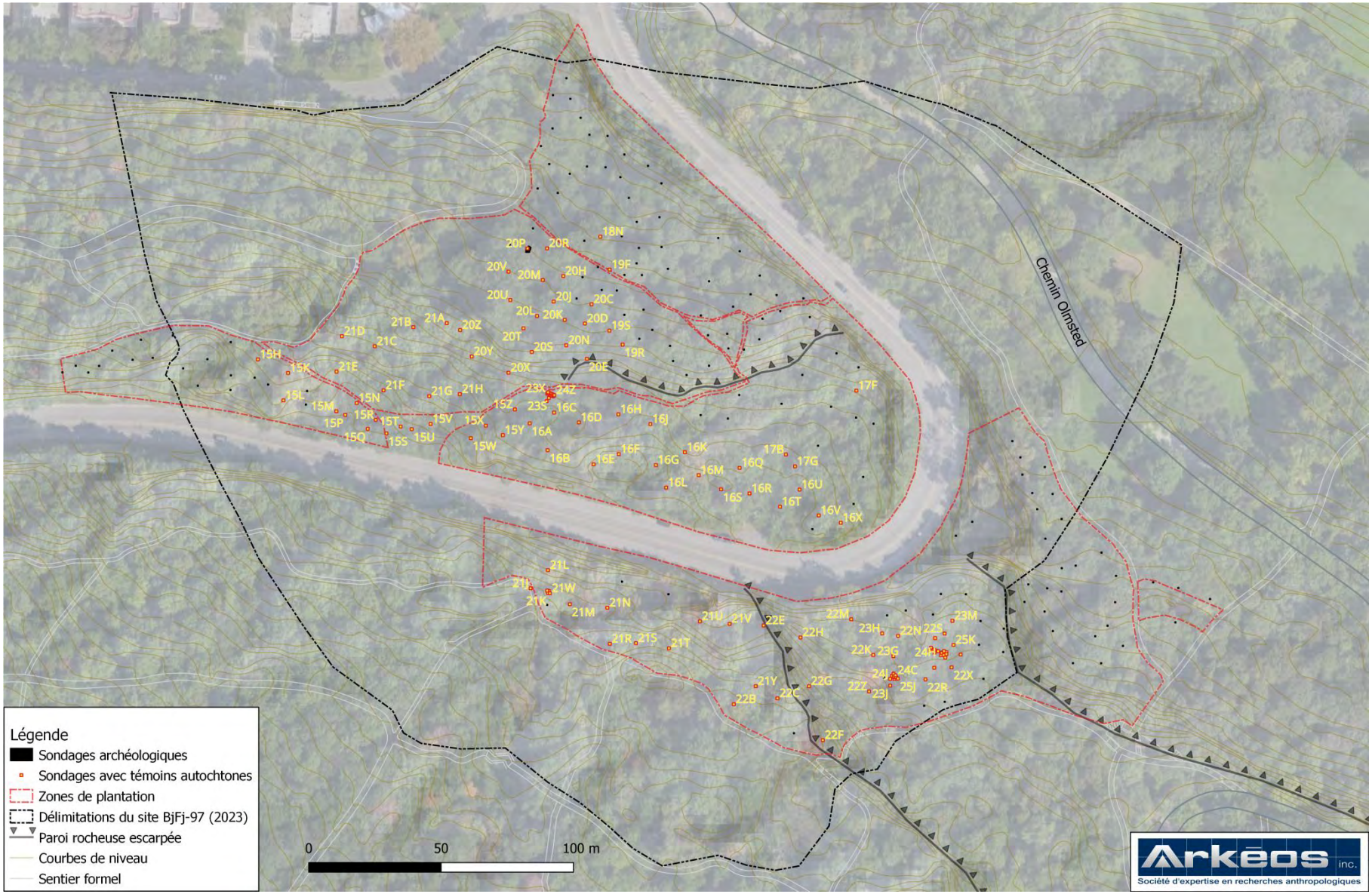


Figure 33 Sondages renfermant des témoins autochtones, flanc est de la colline à la Croix. Le plan est orienté selon le nord géographique.

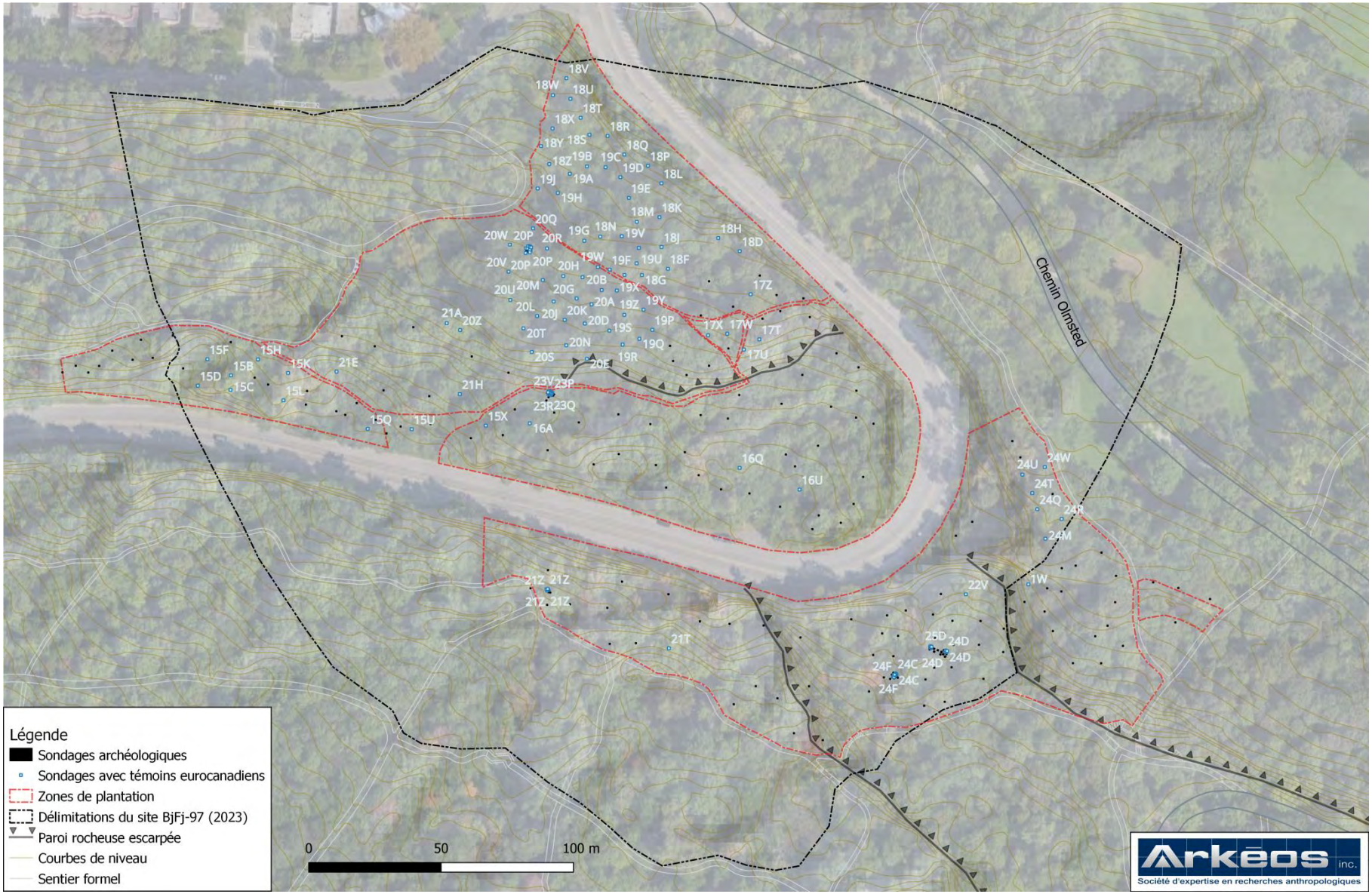


Figure 34 Sondages renfermant des témoins eurocanadiens, flanc est de la colline à la Croix. Le plan est orienté selon le nord géographique.

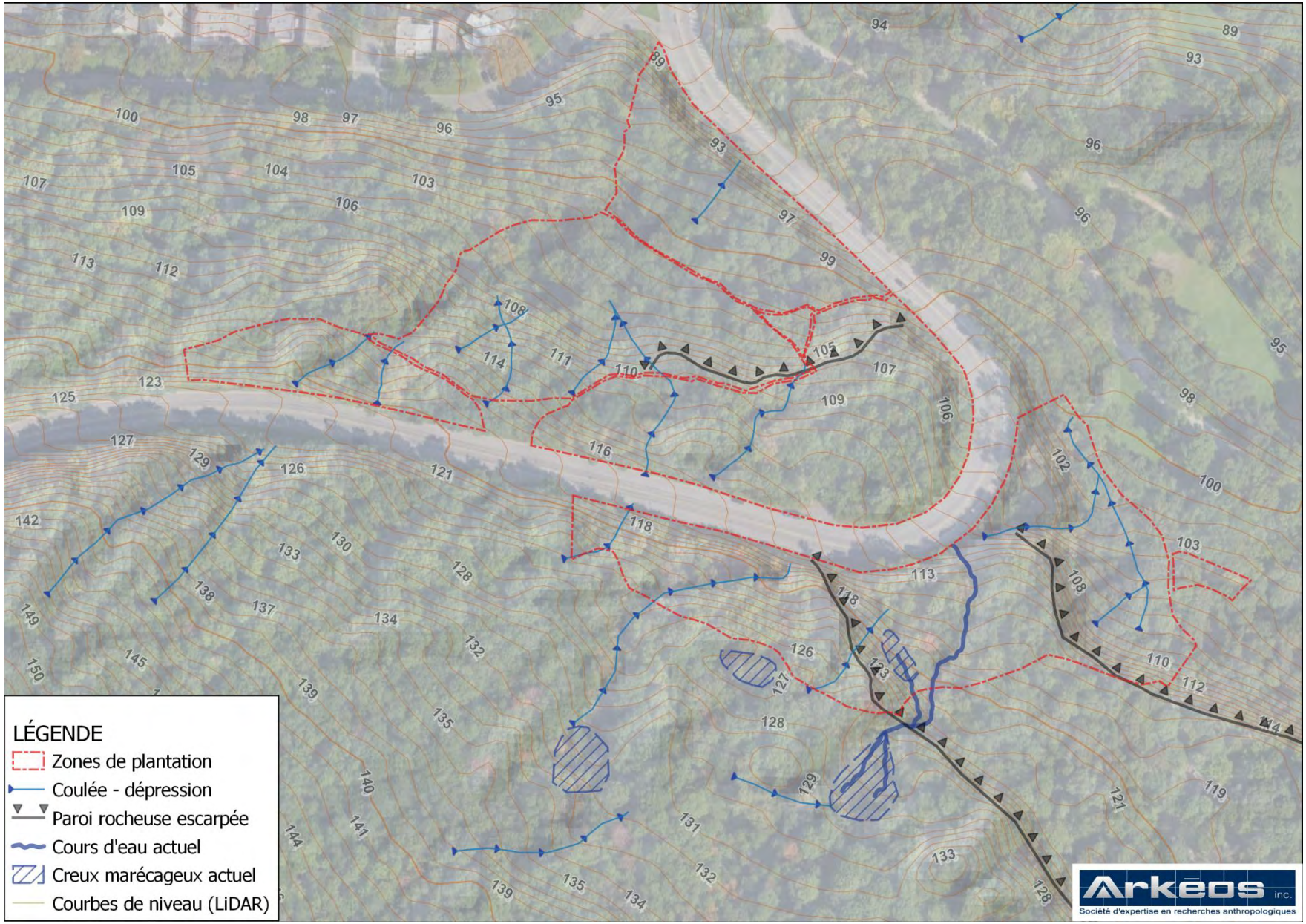


Figure 35 Caractérisation topographique actuelle (source : données LiDAR du MRnF, Google Earth et levée effectuée au terrain lors des interventions archéologiques réalisées en 2022 et 2023). Le plan est orienté selon le nord géographique.

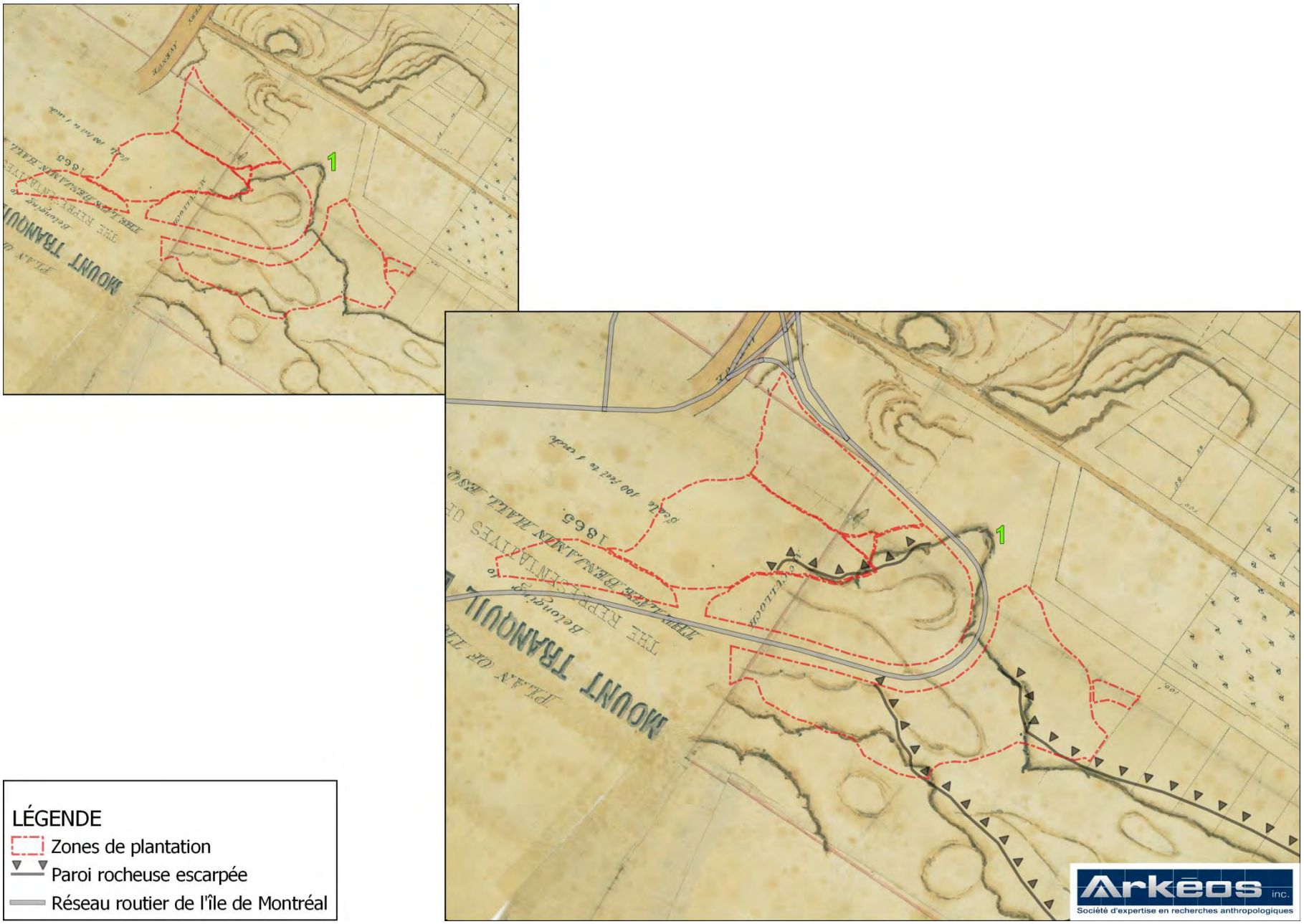


Figure 36 Superposition du plan de Rielle de 1865 sur la trame actuelle. Le plan est orienté selon le nord géographique.

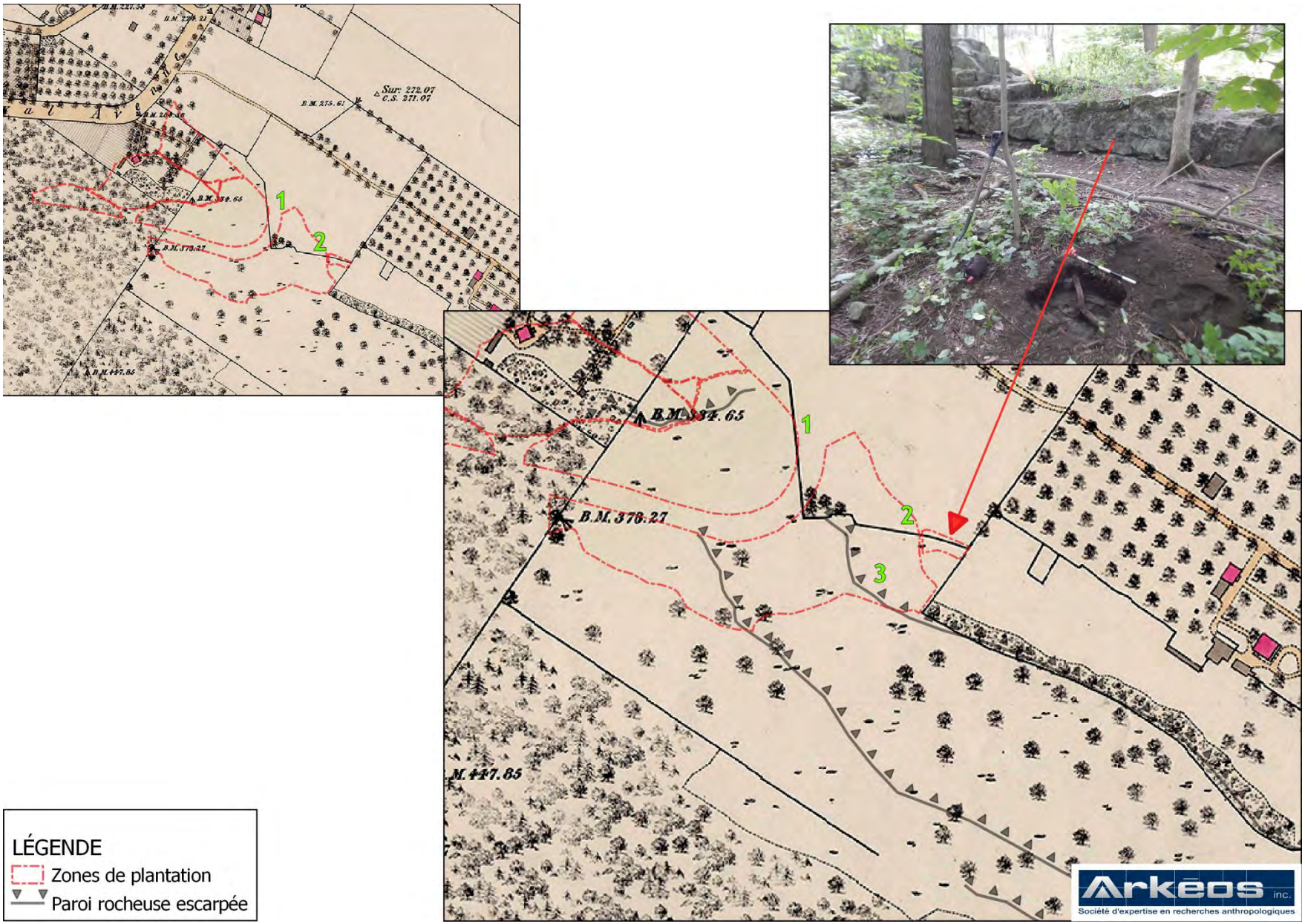


Figure 37 Superposition du plan de Sitwell de 1871 sur la trame actuelle. Photo insérée dans le coin supérieur droit : zone 3.01 – paroi du litage de pierre – vue vers le sud-ouest (MTL23-25-05-N1-48) Le plan est orienté selon le nord géographique.

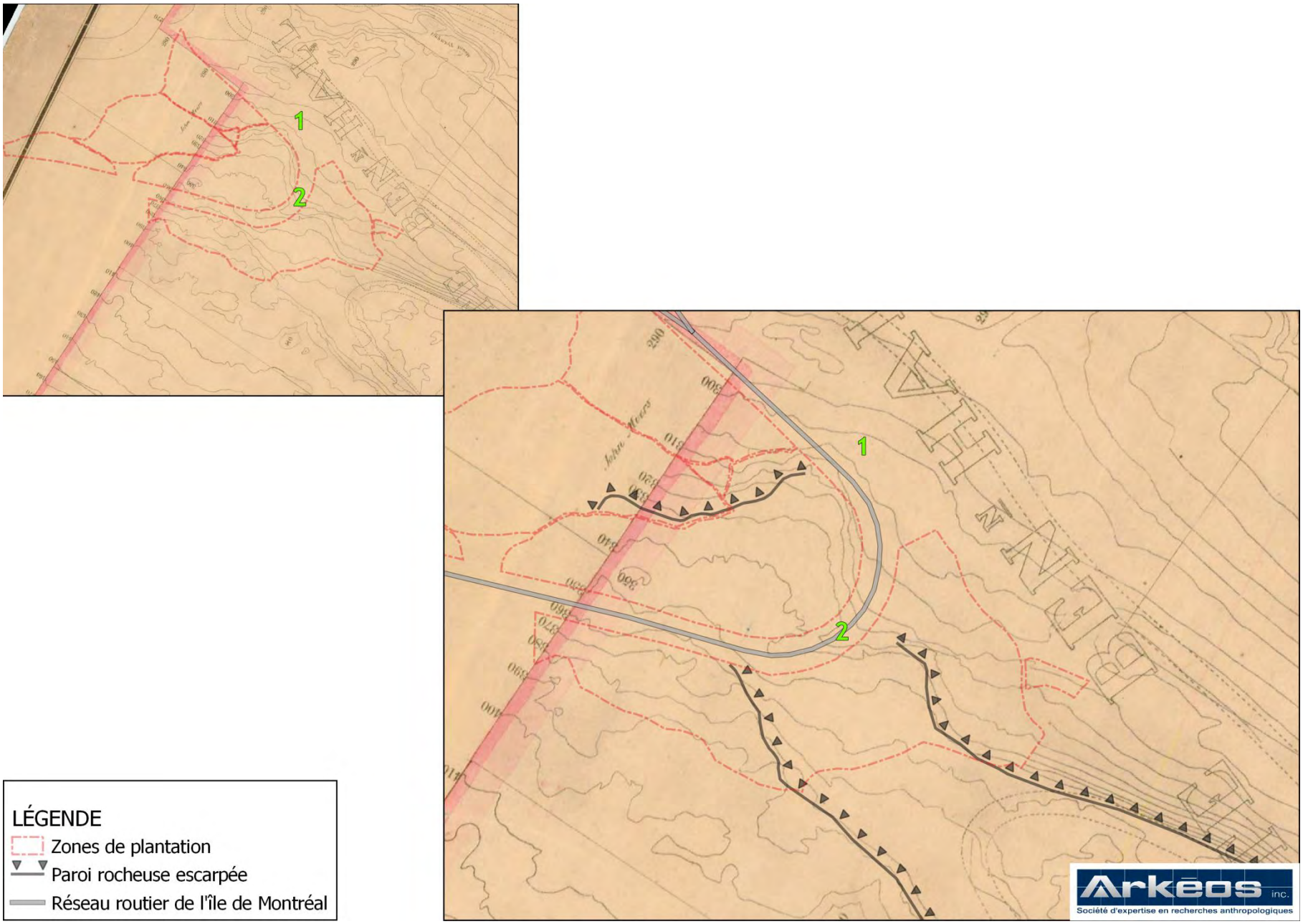


Figure 38 Superposition du plan de Picton de v.1876 sur la trame actuelle. Le plan est orienté selon le nord géographique.

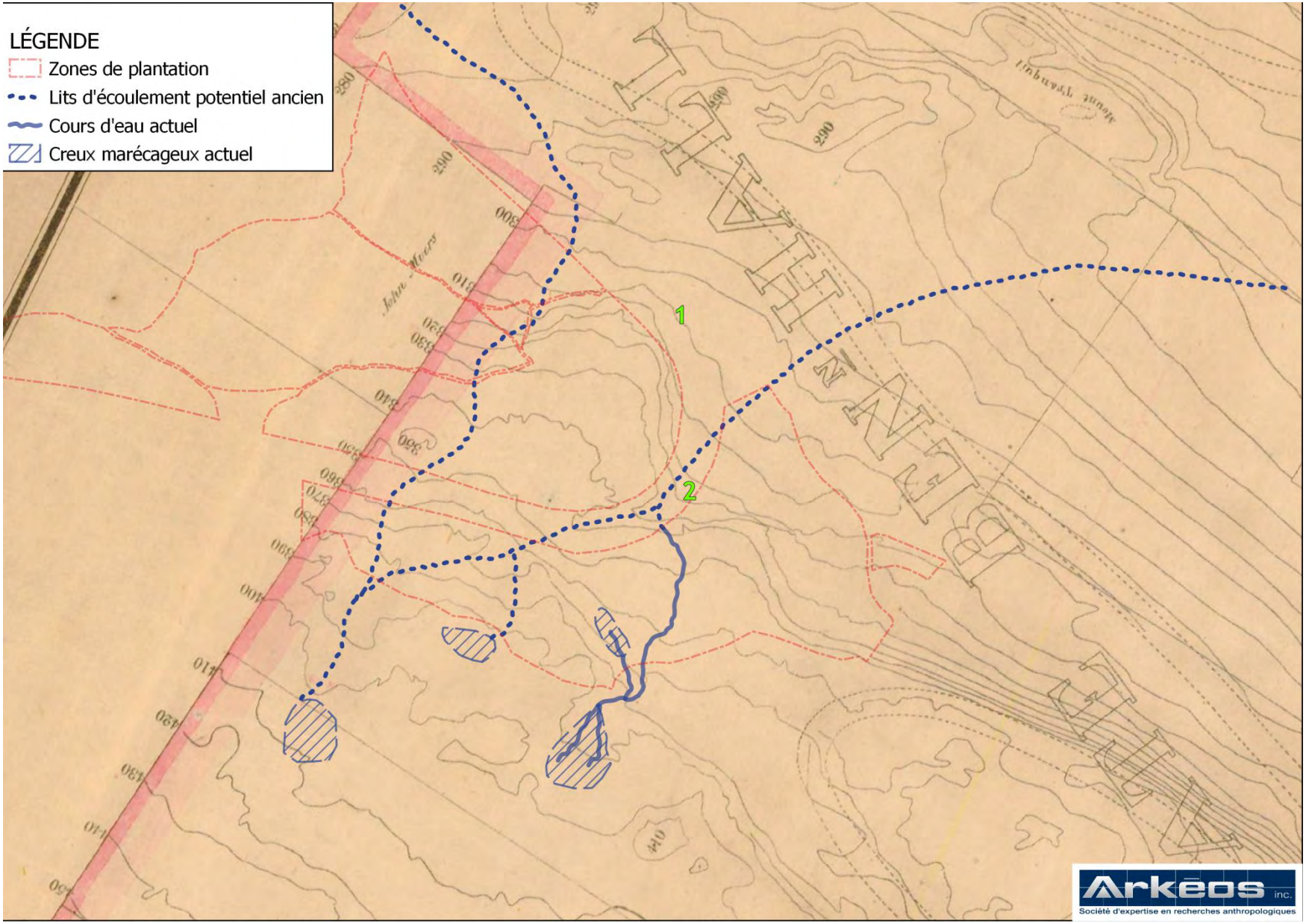


Figure 39 Reconstitution théorique des anciens lits d'écoulement potentiels réalisée sur le plan de Picton de v.1876. Le plan est orienté selon le nord géographique.

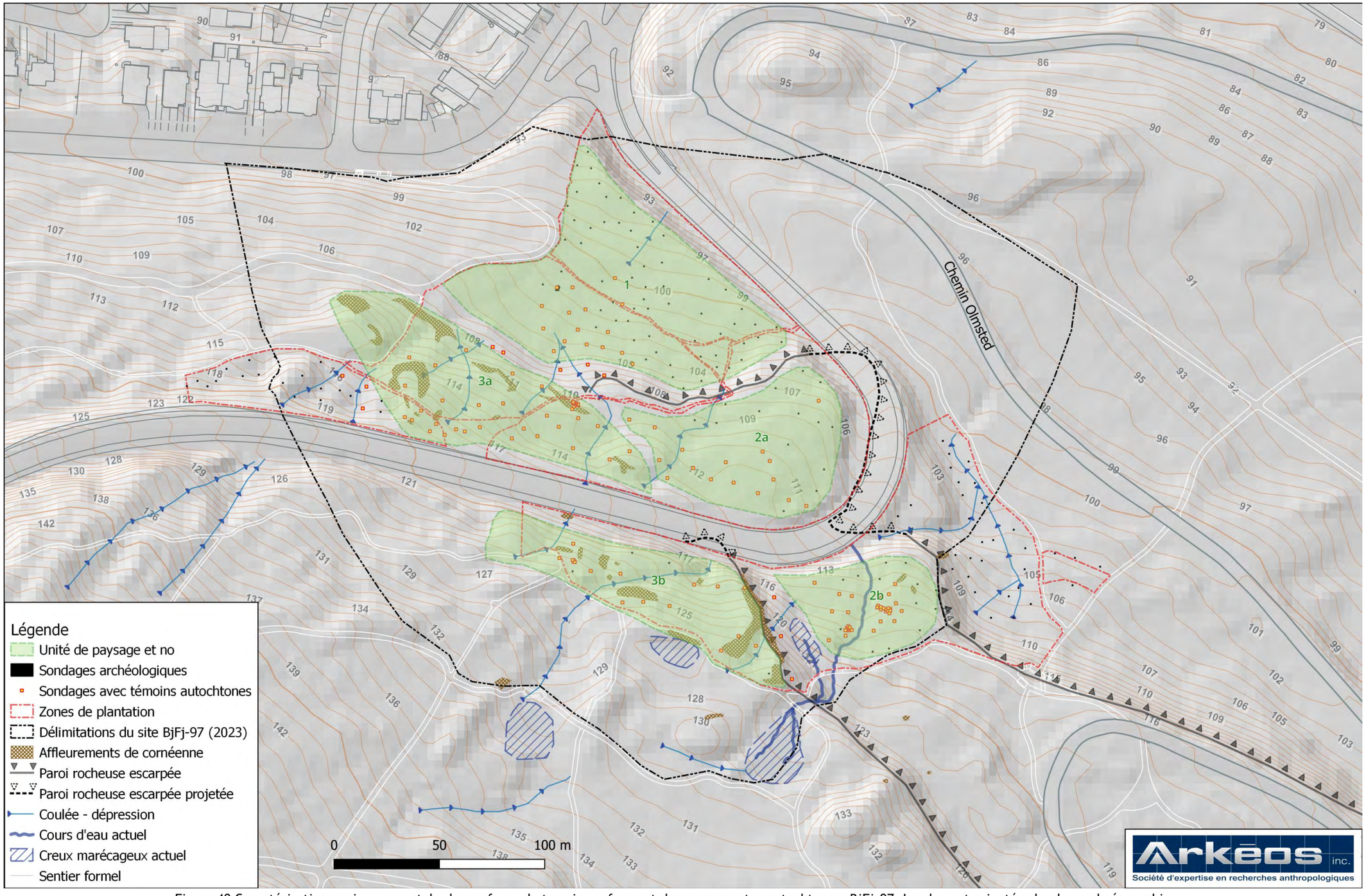


Figure 40 Caractérisation environnementale des surfaces de terrain renfermant des composantes autochtones, BjFj-97. Le plan est orienté selon le nord géographique.

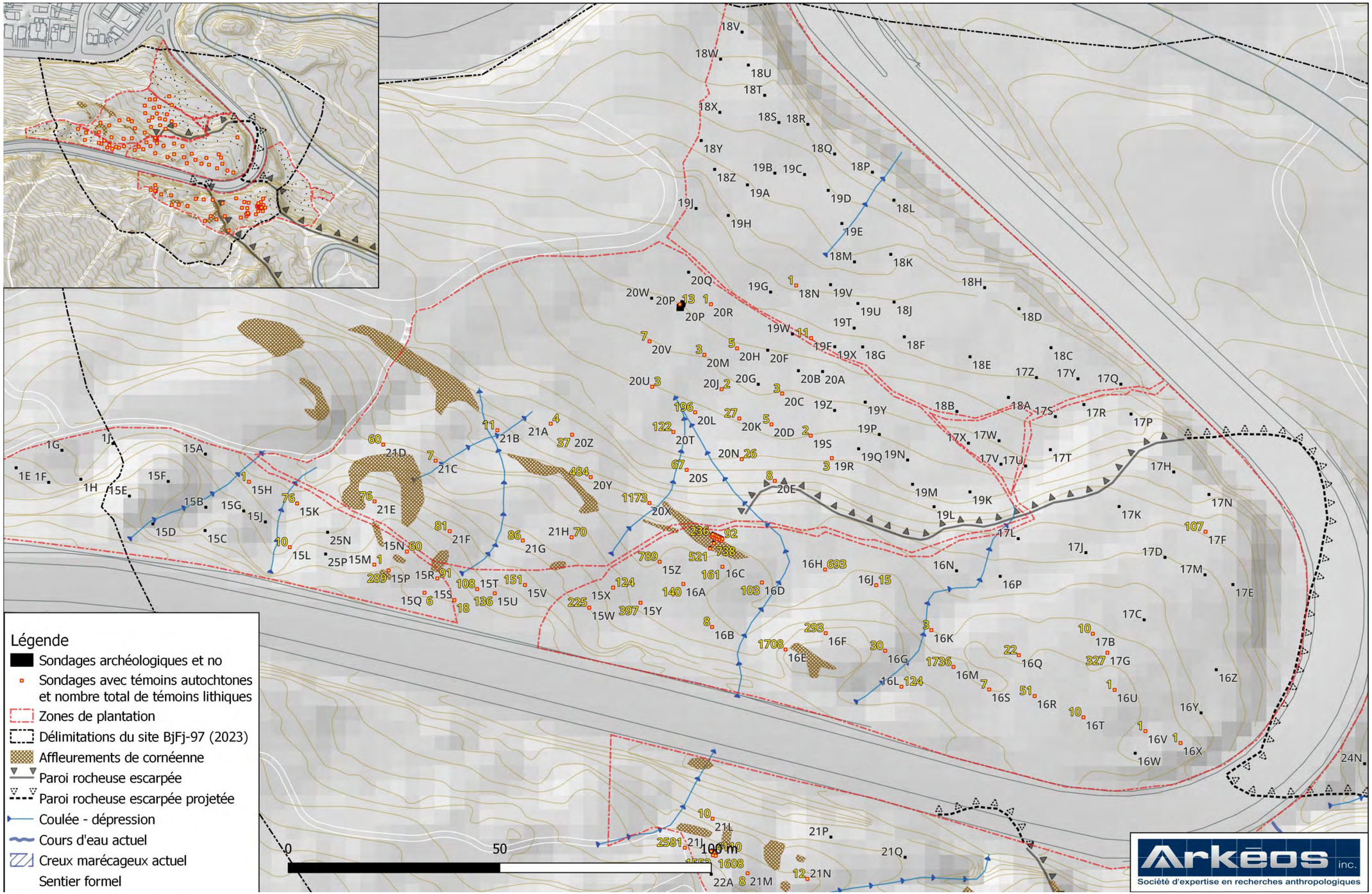


Figure 41 Répartition spatiale des témoins lithiques du côté nord de la voie Camillien-Houde – Nombre total de témoins lithiques par sondages positifs. Le plan est orienté selon le nord géographique.

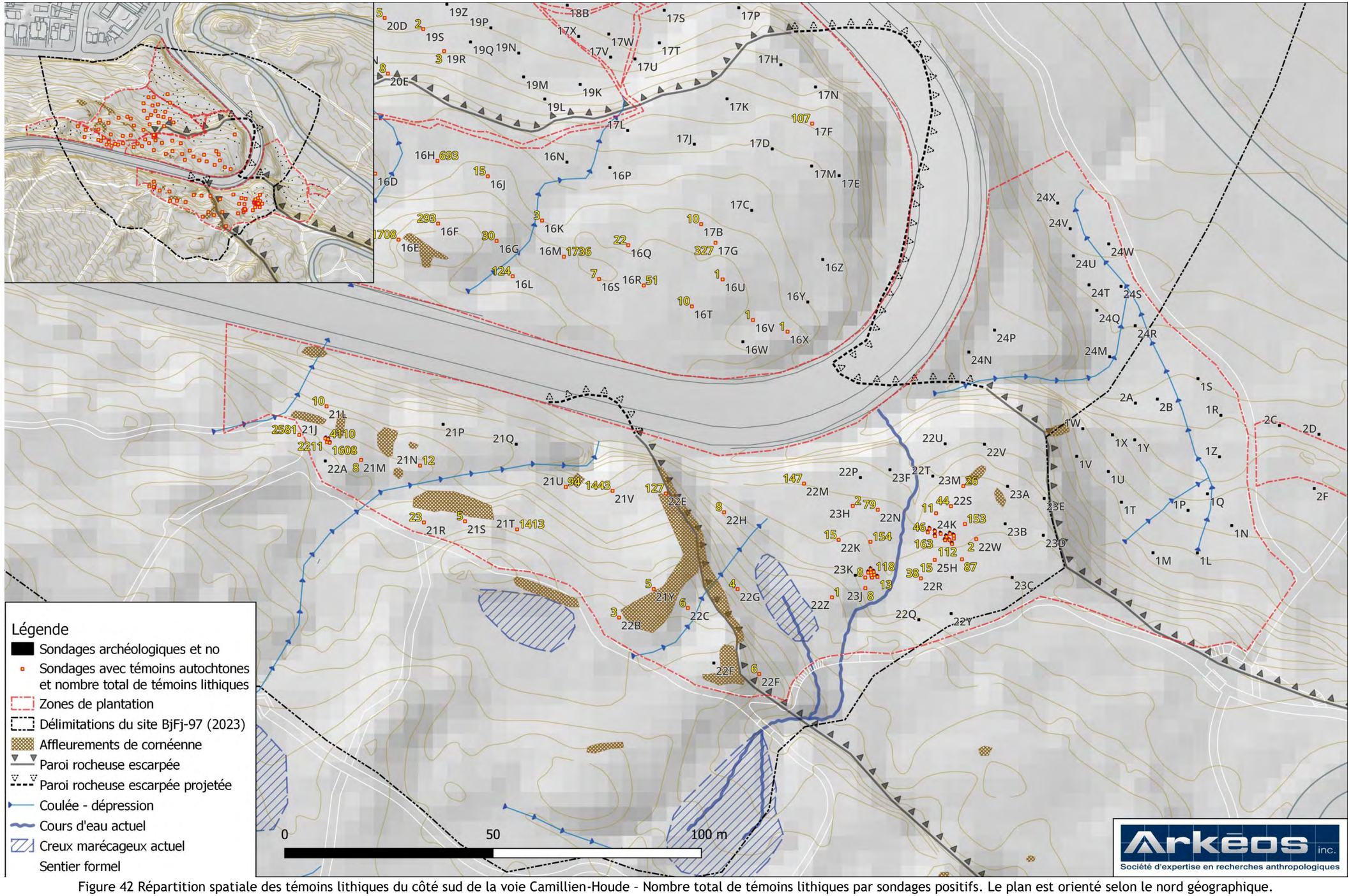


Figure 42 Répartition spatiale des témoins lithiques du côté sud de la voie Camillien-Houde – Nombre total de témoins lithiques par sondages positifs. Le plan est orienté selon le nord géographique.

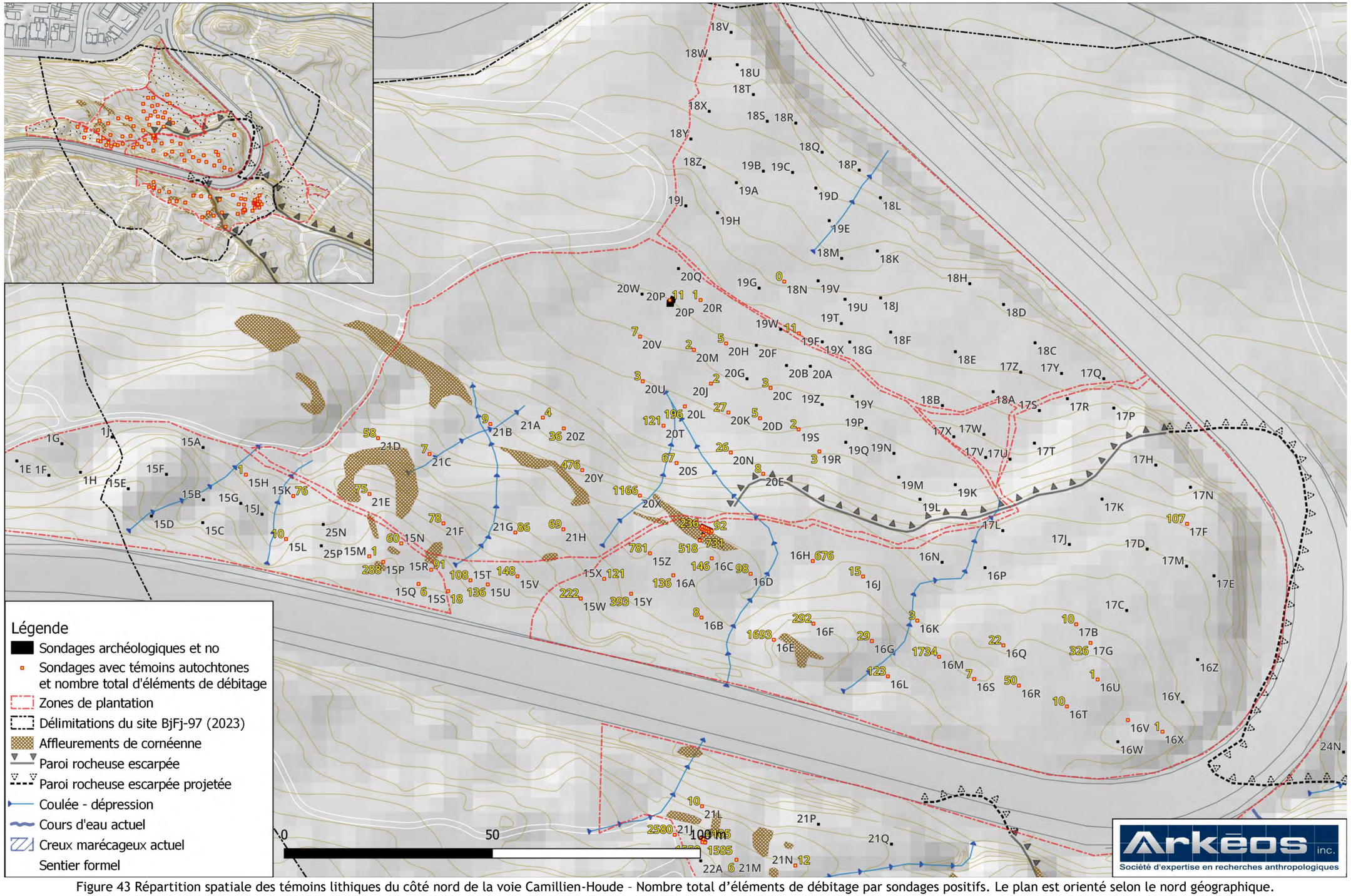


Figure 43 Répartition spatiale des témoins lithiques du côté nord de la voie Camillien-Houde – Nombre total d'éléments de débitage par sondages positifs. Le plan est orienté selon le nord géographique.

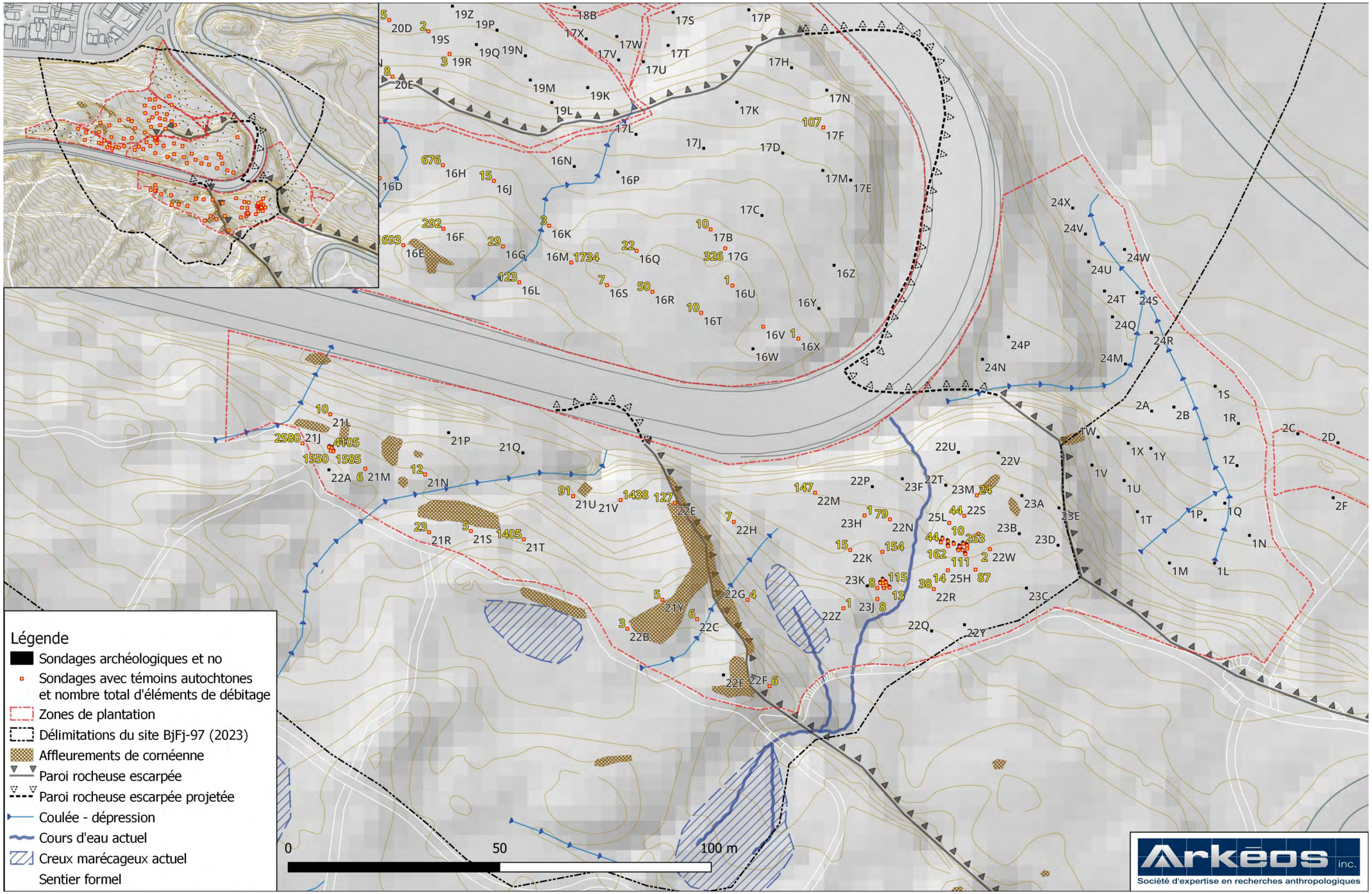


Figure 44 Répartition spatiale des témoins lithiques du côté sud de la voie Camillien-Houde – Nombre total d'éléments de débitage par sondages positifs. Le plan est orienté selon le nord géographique.

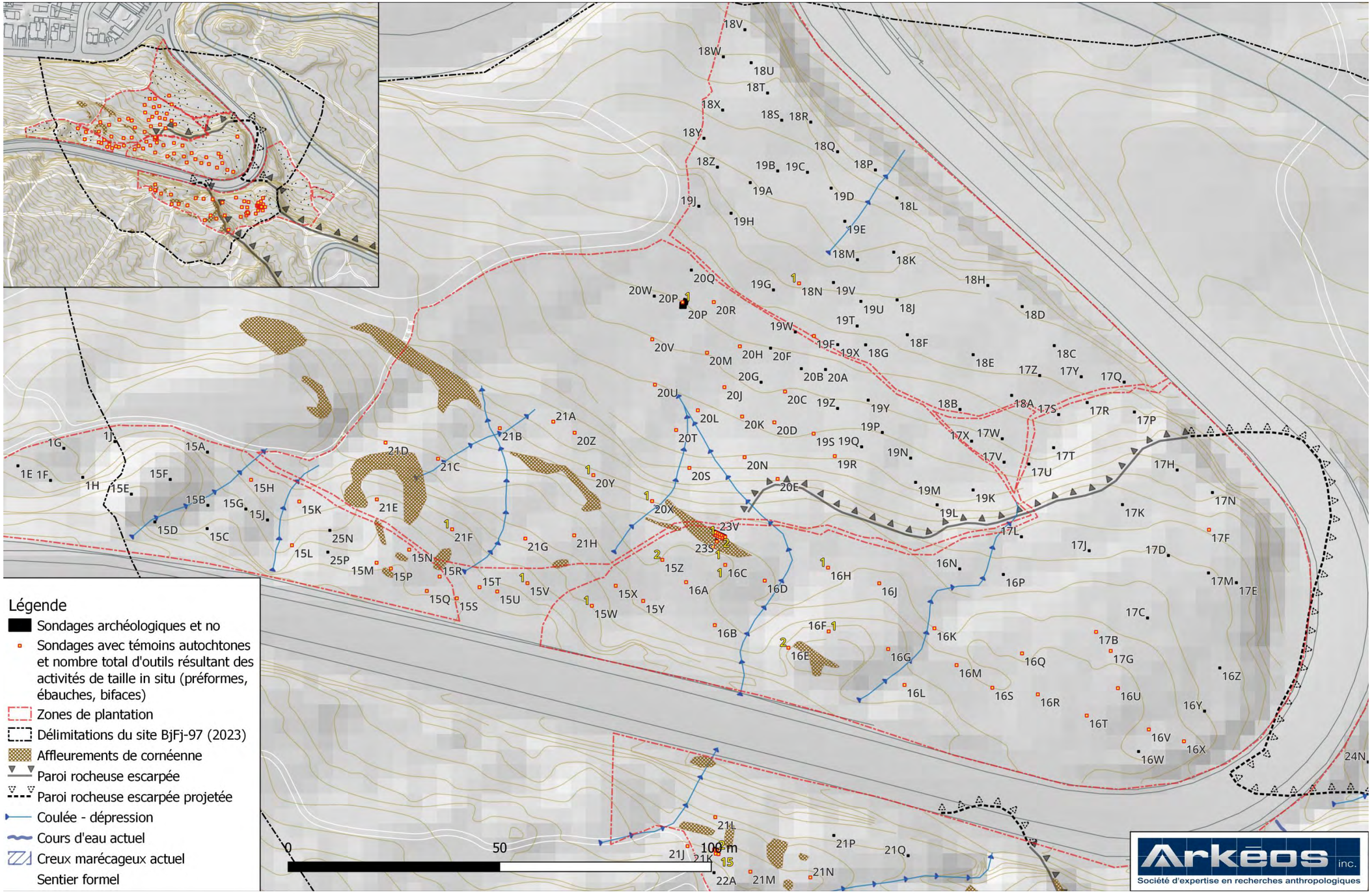


Figure 45 Répartition spatiale des témoins lithiques du côté nord de la voie Camillien-Houde – Nombre total d'outils résultants des activités de taille in situ (préformes, ébauches et bifaces) par sondages positifs. Le plan est orienté selon le nord géographique.

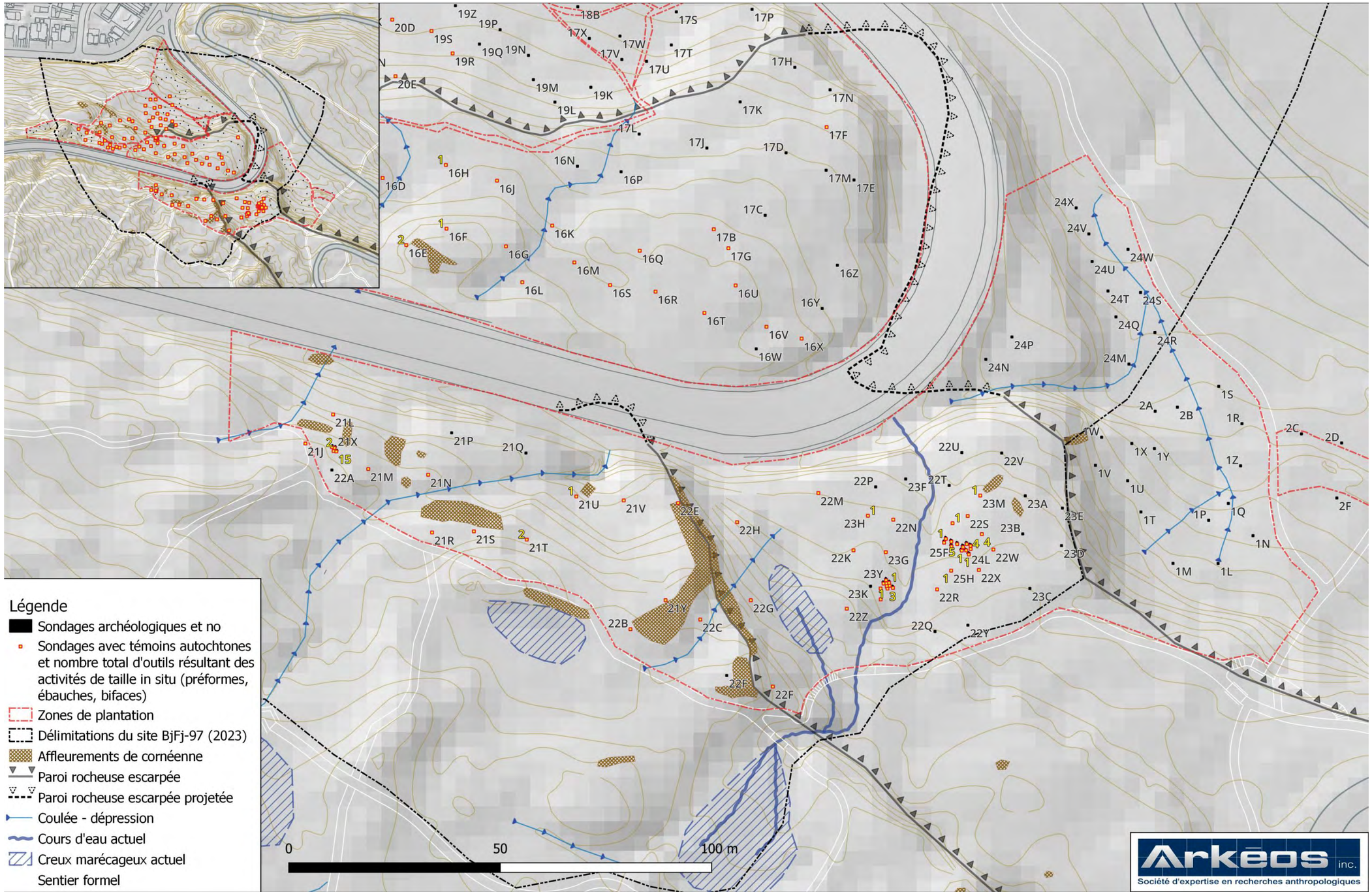


Figure 46 Répartition spatiale des témoins lithiques du côté sud de la voie Camillien-Houde – Nombre total d'outils résultants des activités de taille in situ (préformes, ébauches et bifaces) par sondages positifs. Le plan est orienté selon le nord géographique.

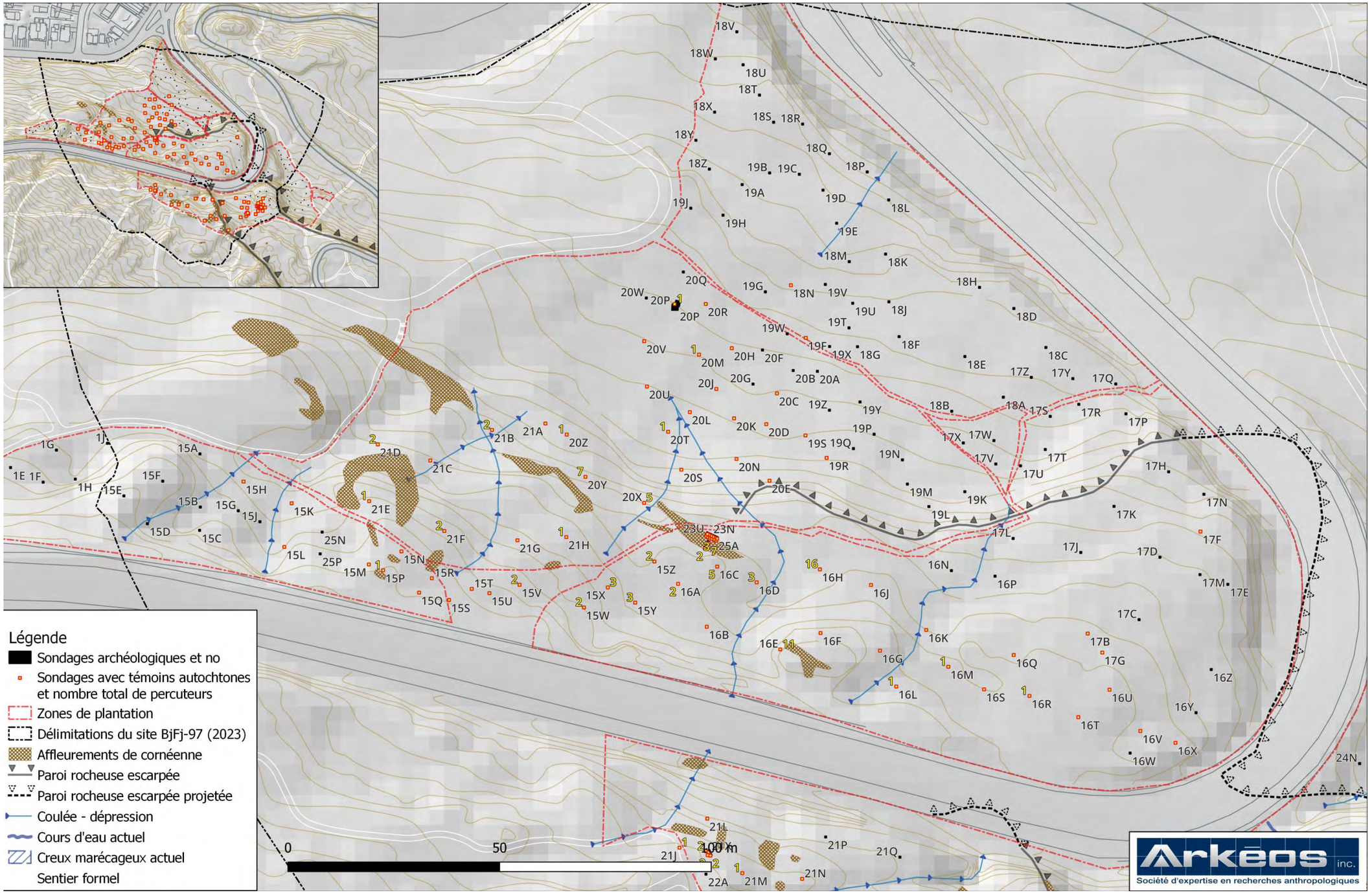


Figure 47 Répartition spatiale des témoins lithiques du côté nord de la voie Camillien-Houde – Nombre total de percuteurs par sondages positifs. Le plan est orienté selon le nord géographique.

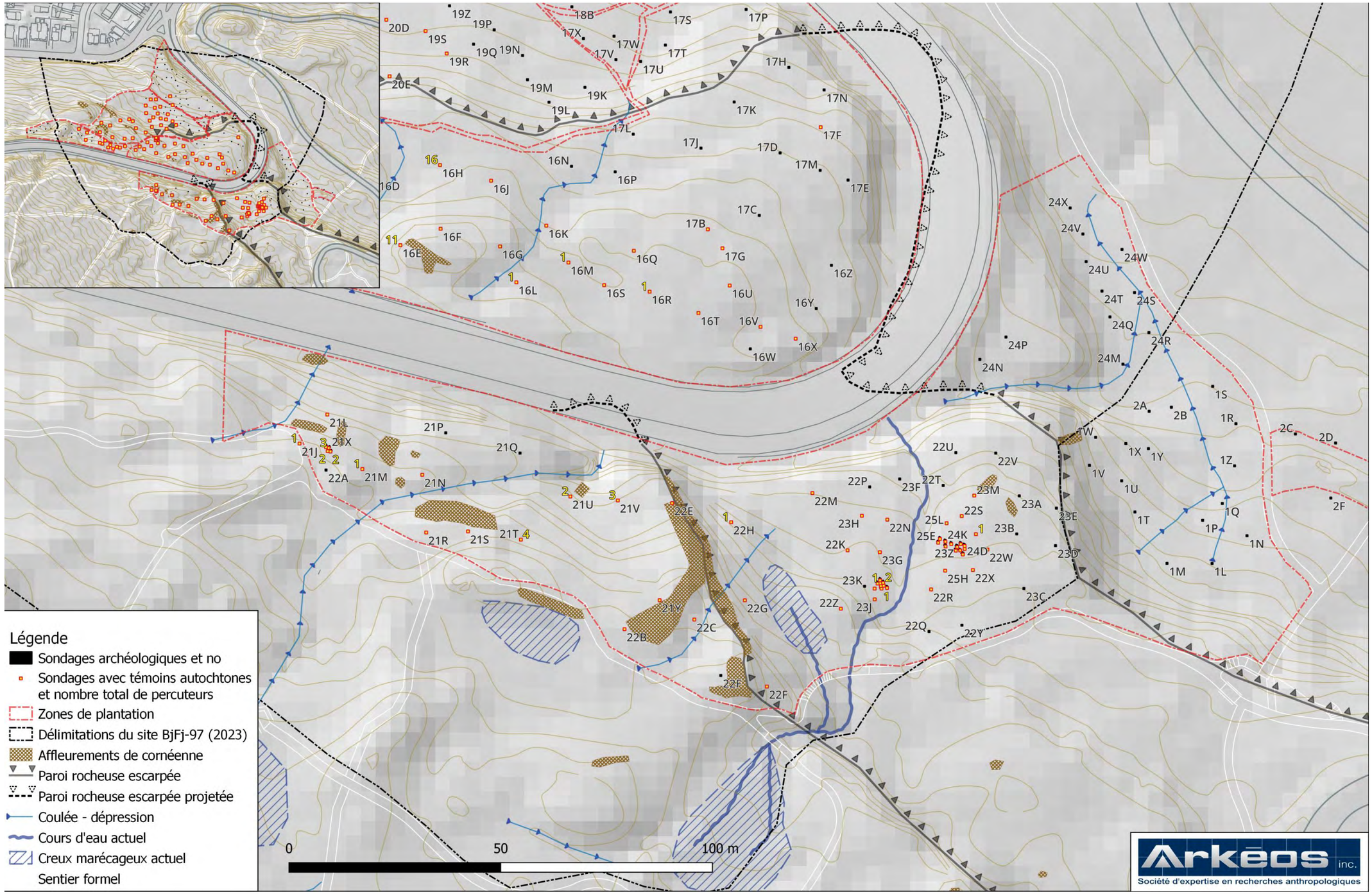


Figure 48 Répartition spatiale des témoins lithiques du côté sud de la voie Camillien-Houde – Nombre total de percuteurs par sondages positifs. Le plan est orienté selon le nord géographique.

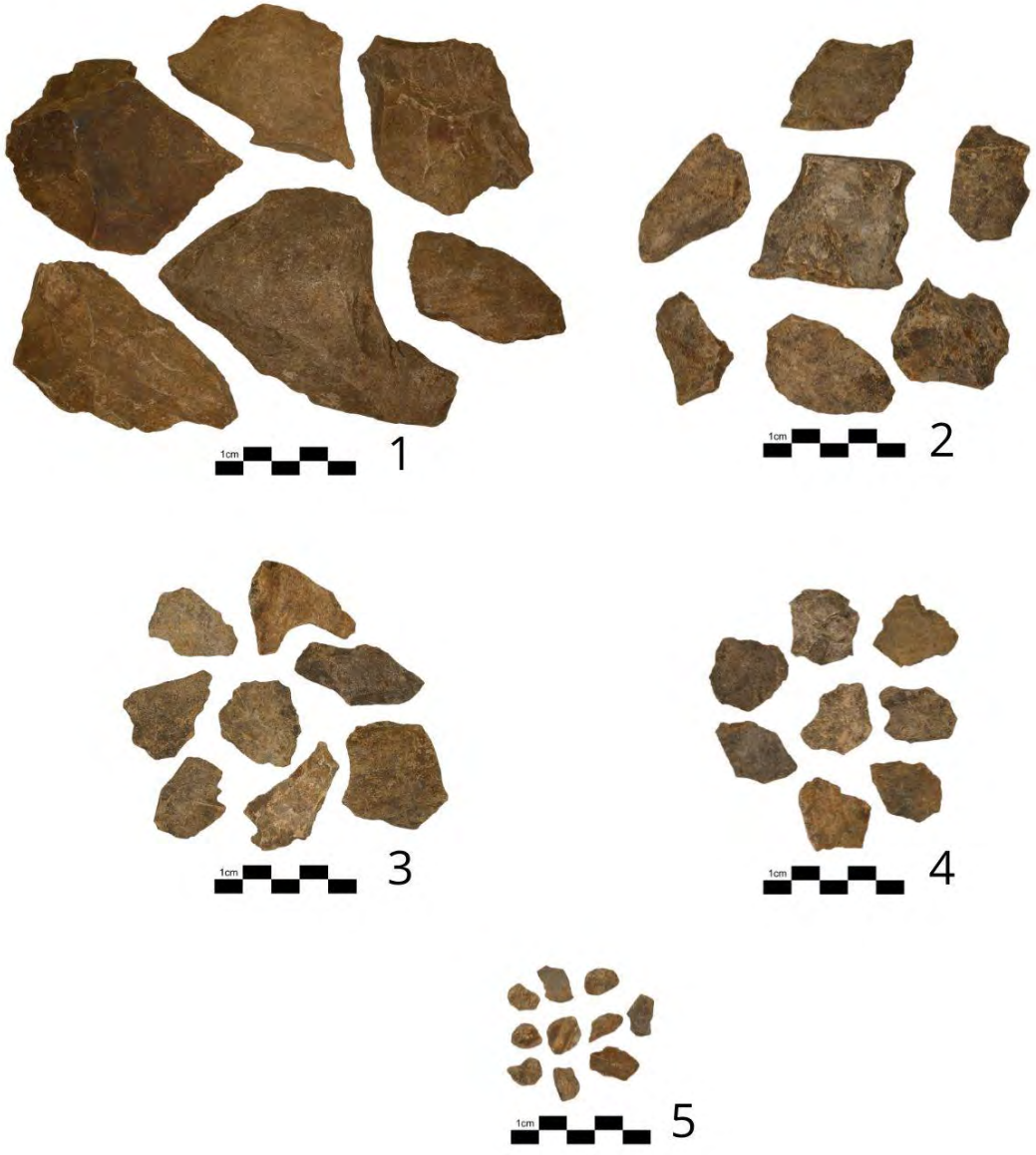


Figure 49 Éléments de débitage classés selon leurs technotypes : 1- décorticage et réduction initiale; 2-réduction initiale; 3-réduction bifaciale; 4- amincissement; 5-finition.

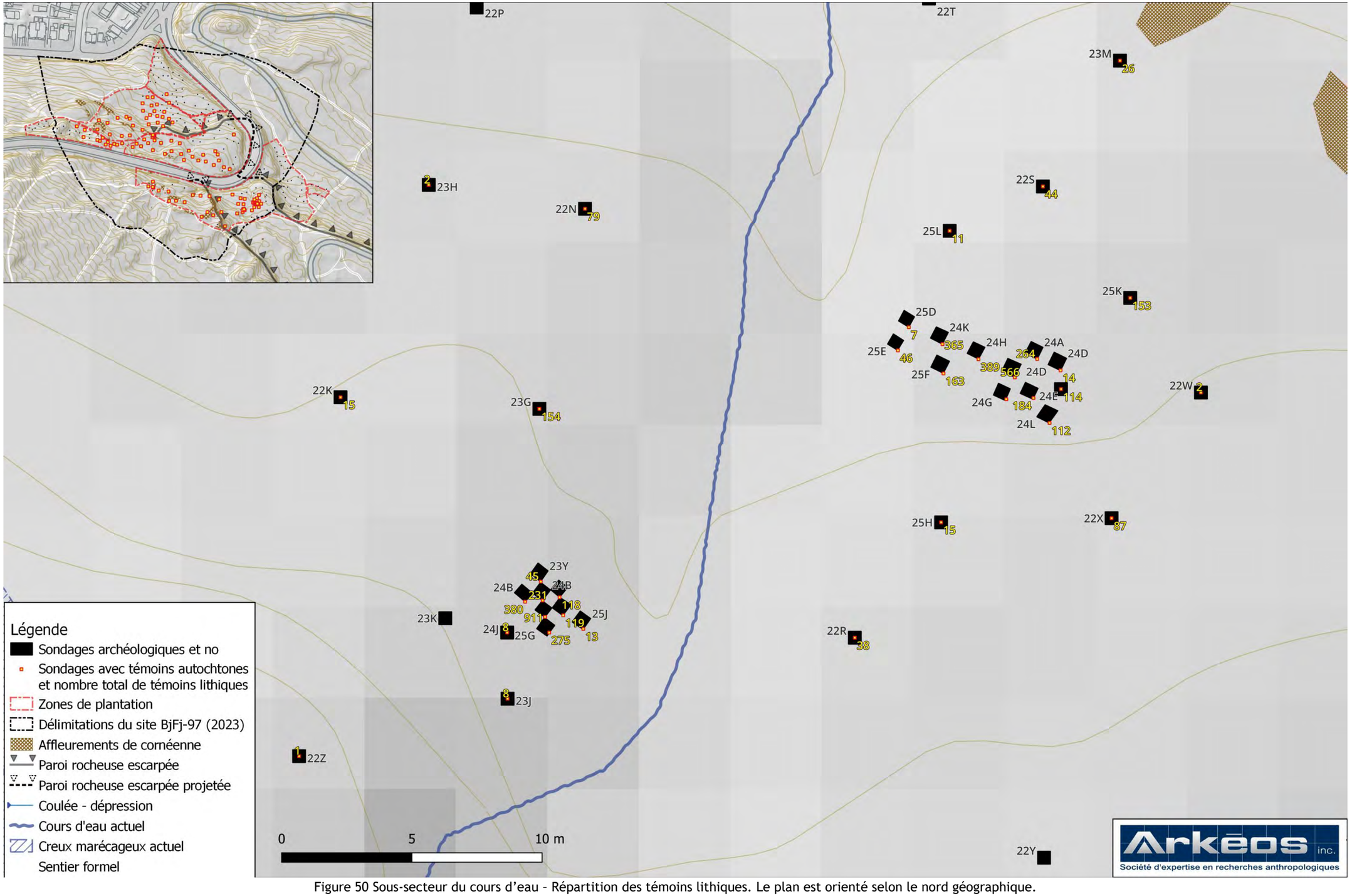


Figure 50 Sous-secteur du cours d'eau – Répartition des témoins lithiques. Le plan est orienté selon le nord géographique.

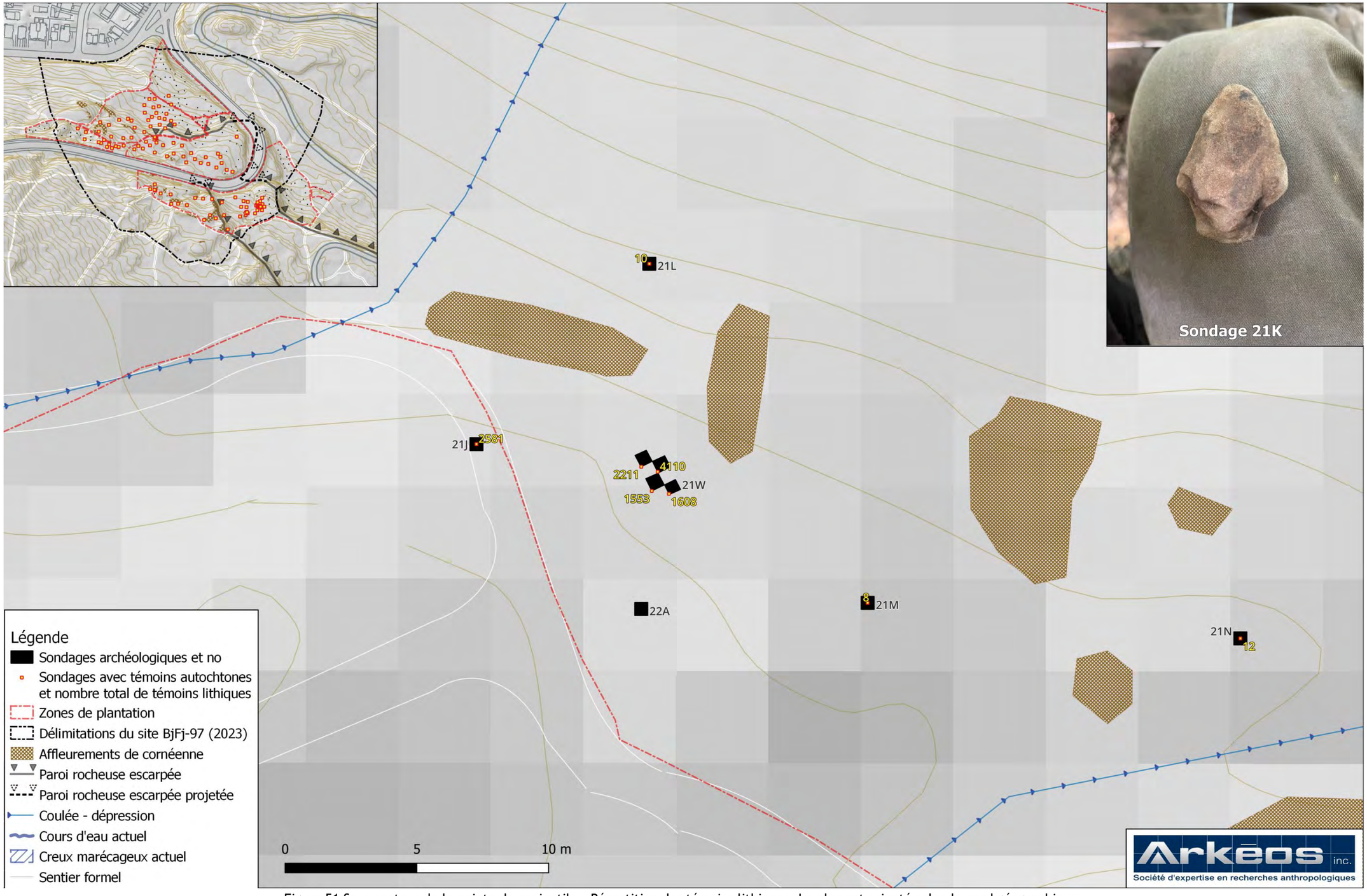


Figure 51 Sous-secteur de la pointe de projectile – Répartition des témoins lithiques. Le plan est orienté selon le nord géographique.

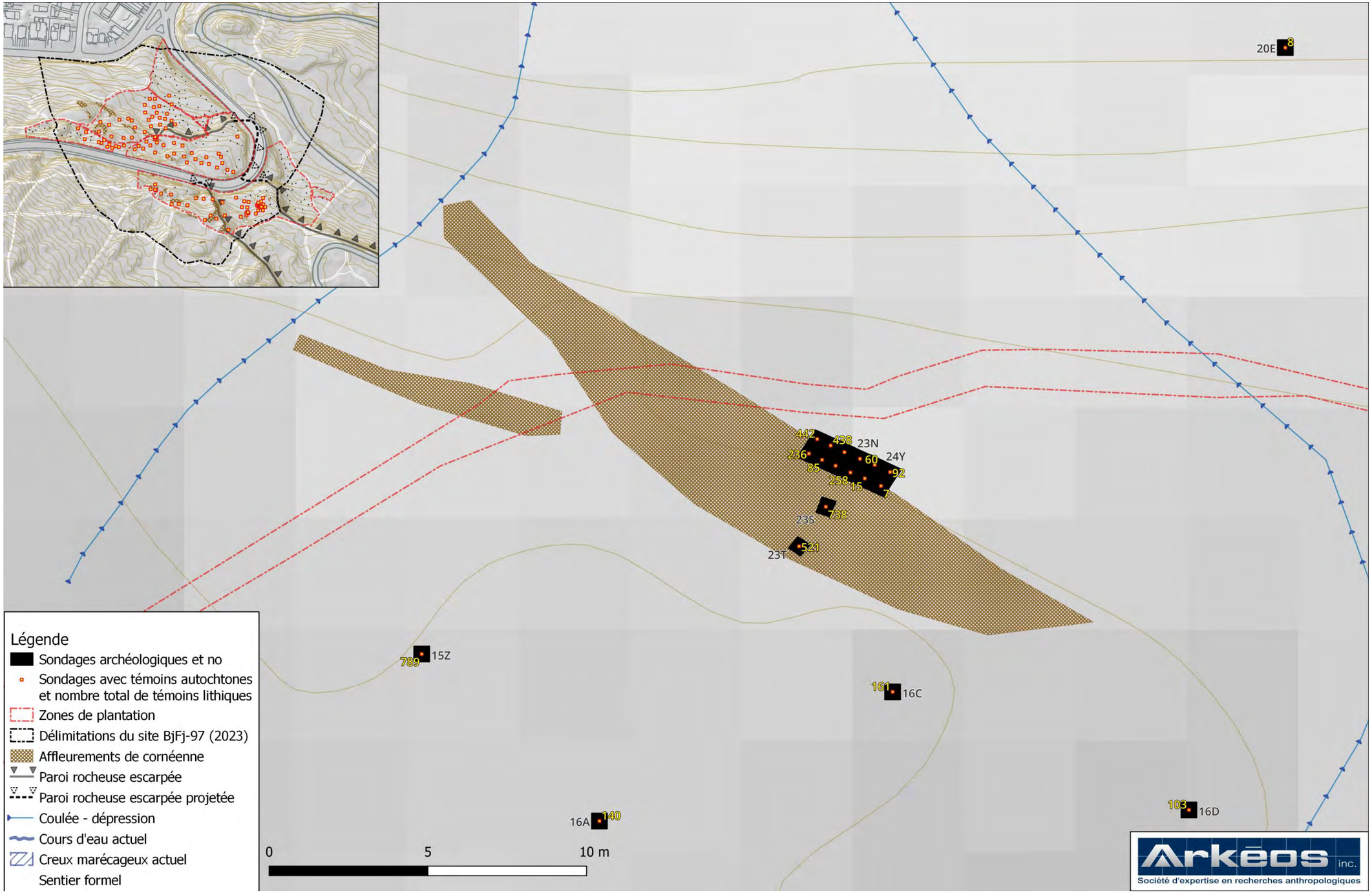


Figure 52 Sous-secteur de l'affleurement de cornéenne – Répartition des témoins lithiques. Le plan est orienté selon le nord géographique.

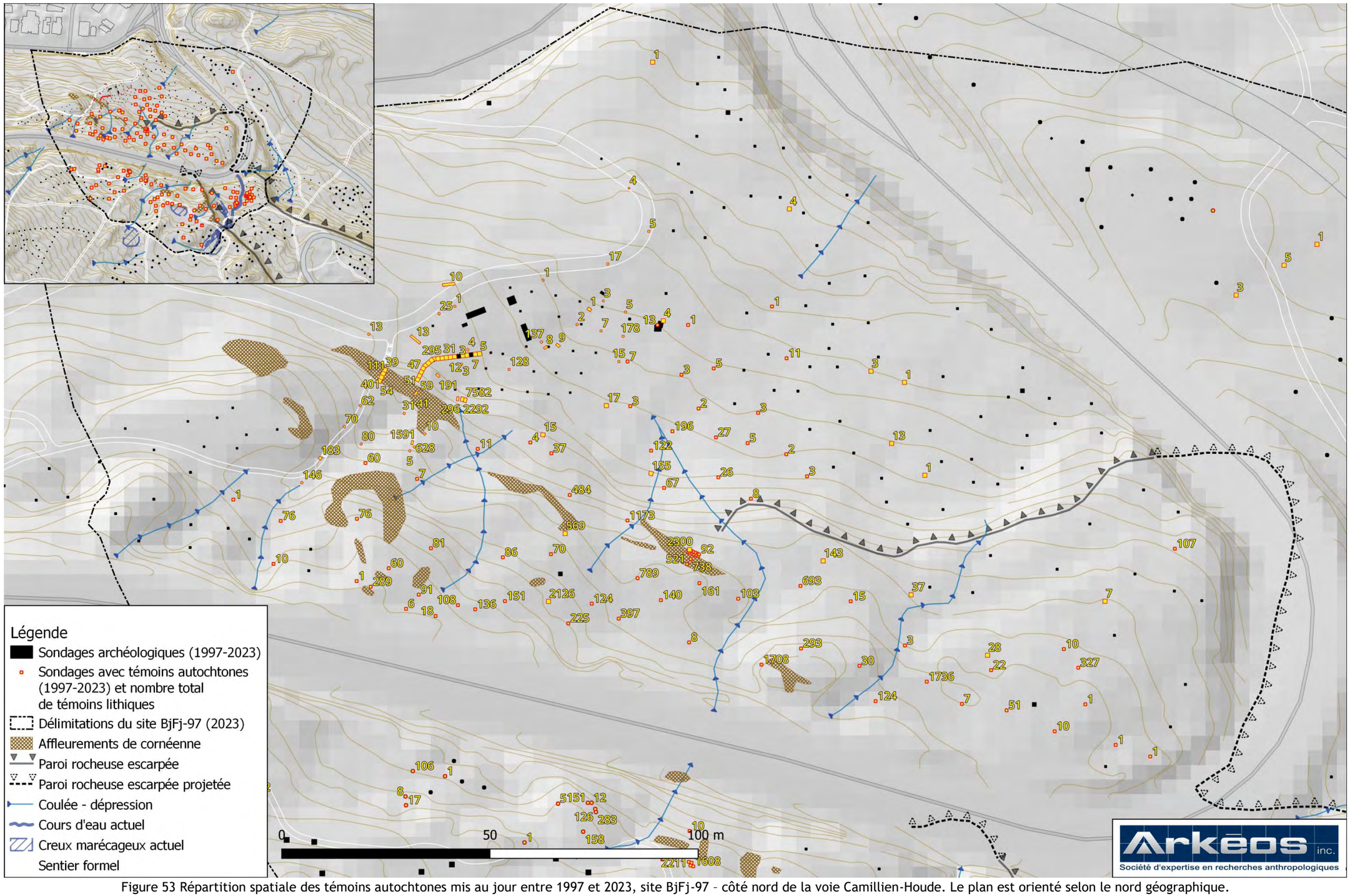


Figure 53 Répartition spatiale des témoins autochtones mis au jour entre 1997 et 2023, site BjFj-97 – côté nord de la voie Camillien-Houde. Le plan est orienté selon le nord géographique.

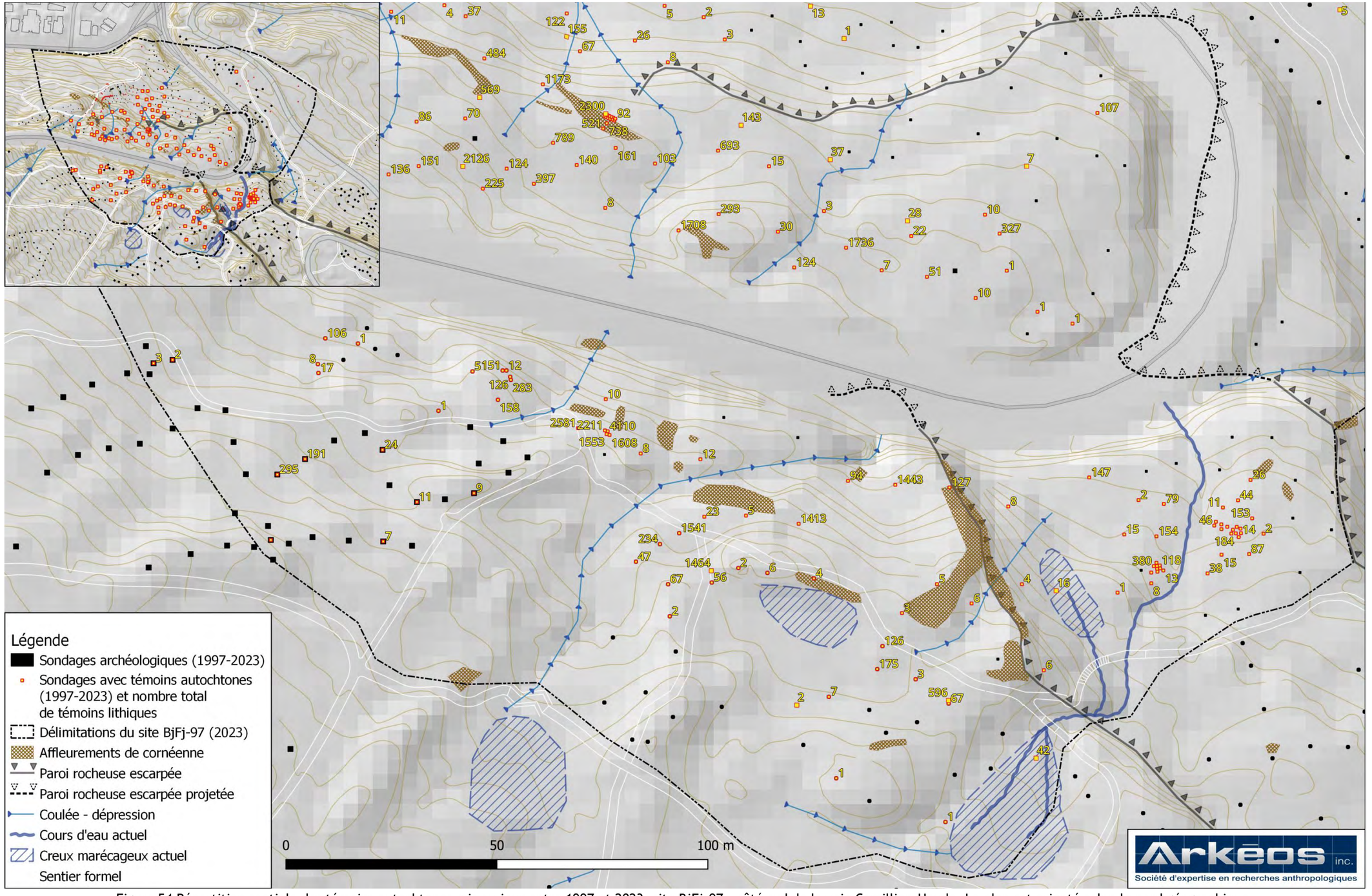


Figure 54 Répartition spatiale des témoins autochtones mis au jour entre 1997 et 2023, site BjFj-97 – côté sud de la voie Camillien-Houde. Le plan est orienté selon le nord géographique.

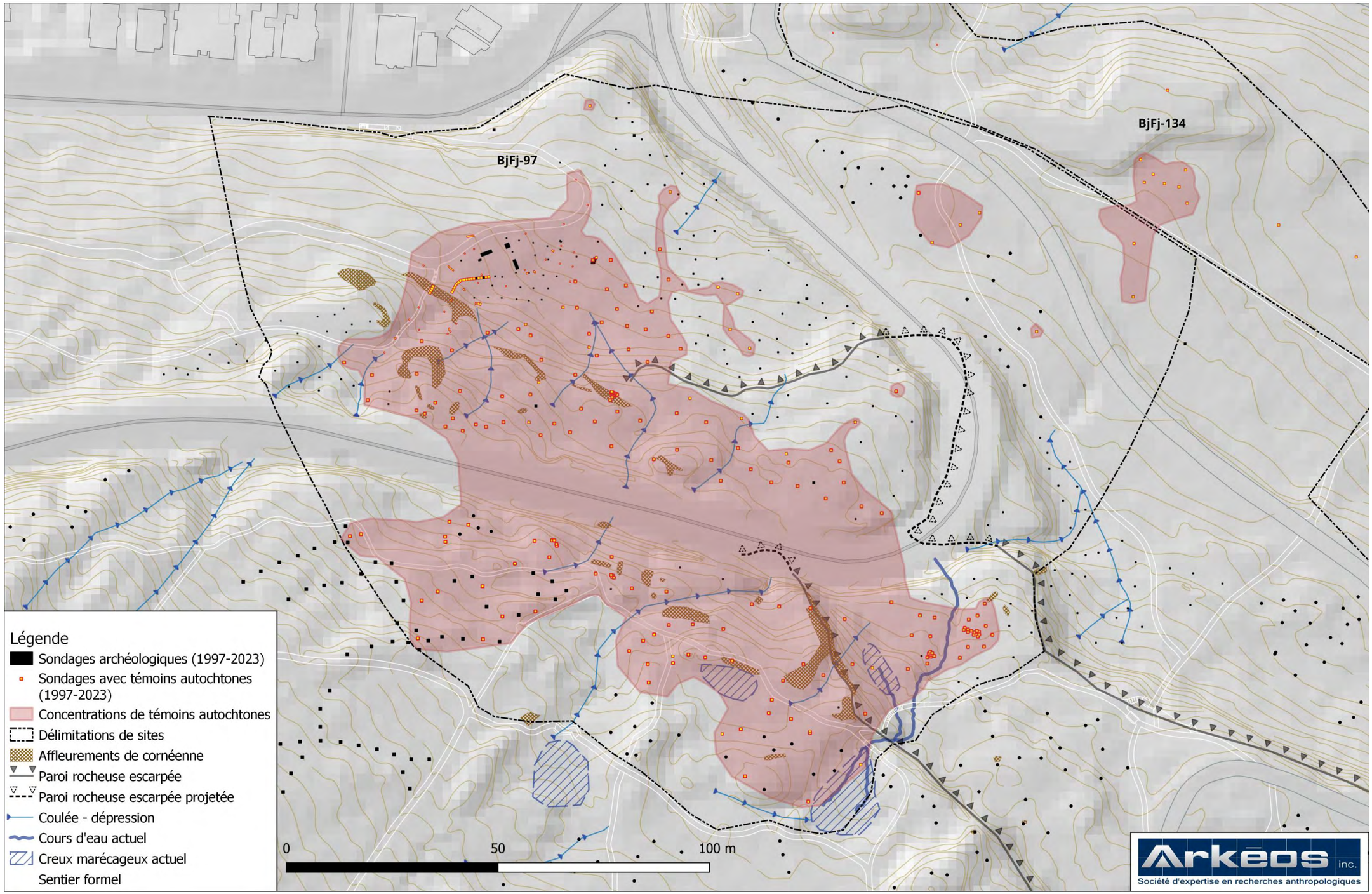


Figure 55 Concentrations des témoins autochtones, site BjFj-97. Le plan est orienté selon le nord géographique.

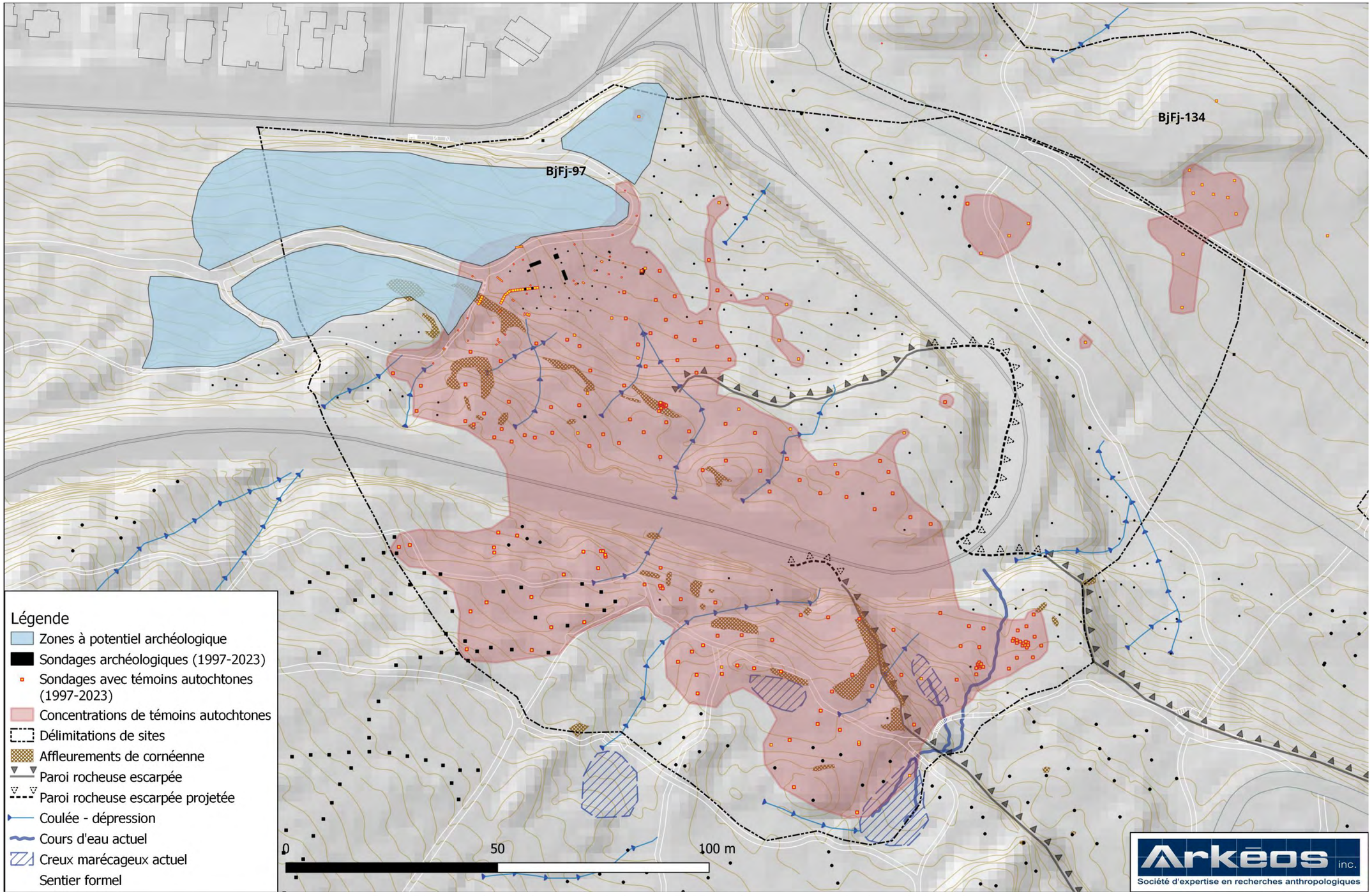


Figure 56 Potentiel archéologique résiduel, site BjFj-97. Le plan est orienté selon le nord géographique.

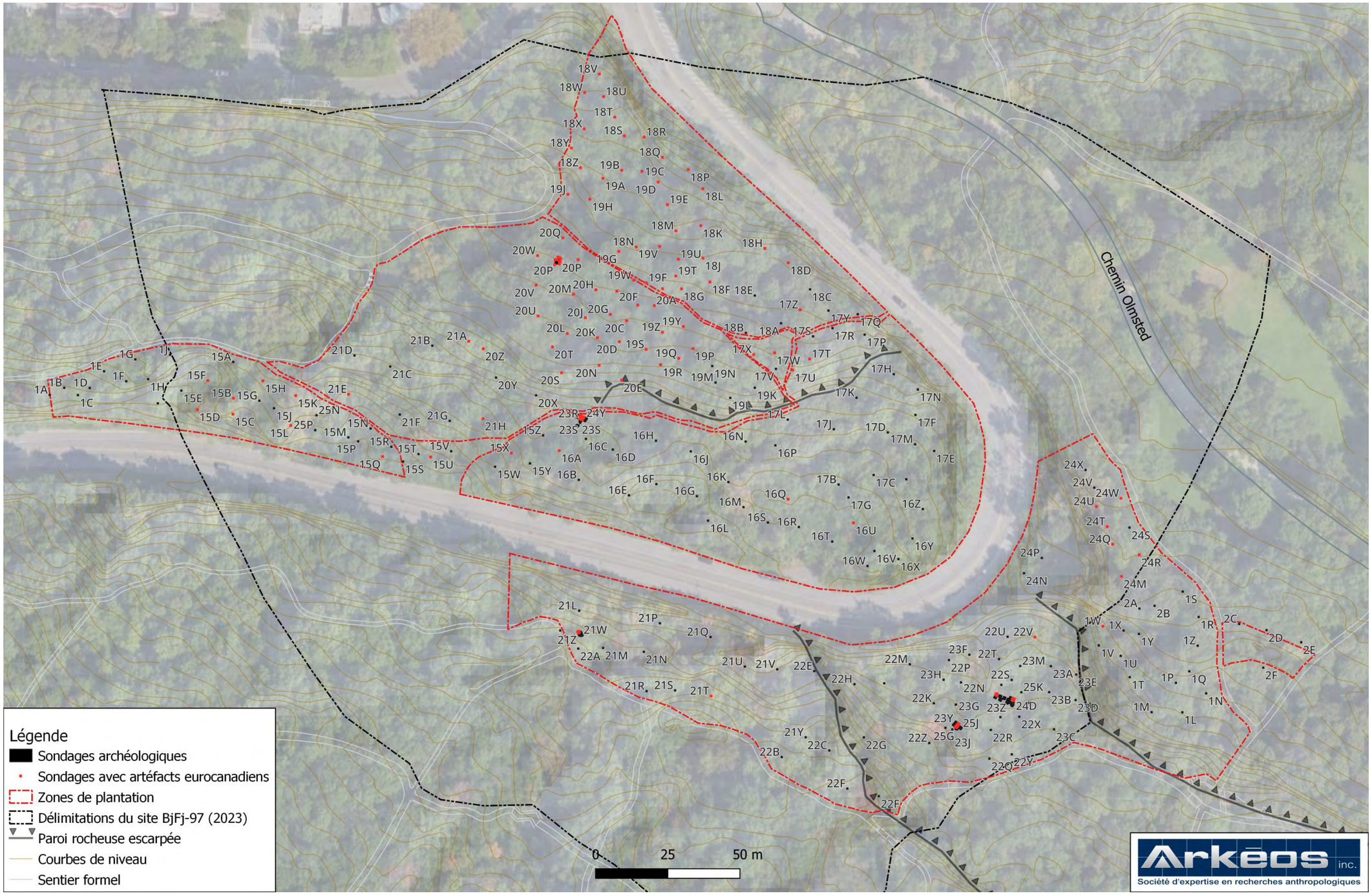


Figure 57 Répartition spatiale des sondages renfermant des témoins eurocanadiens. Le plan est orienté selon le nord géographique.

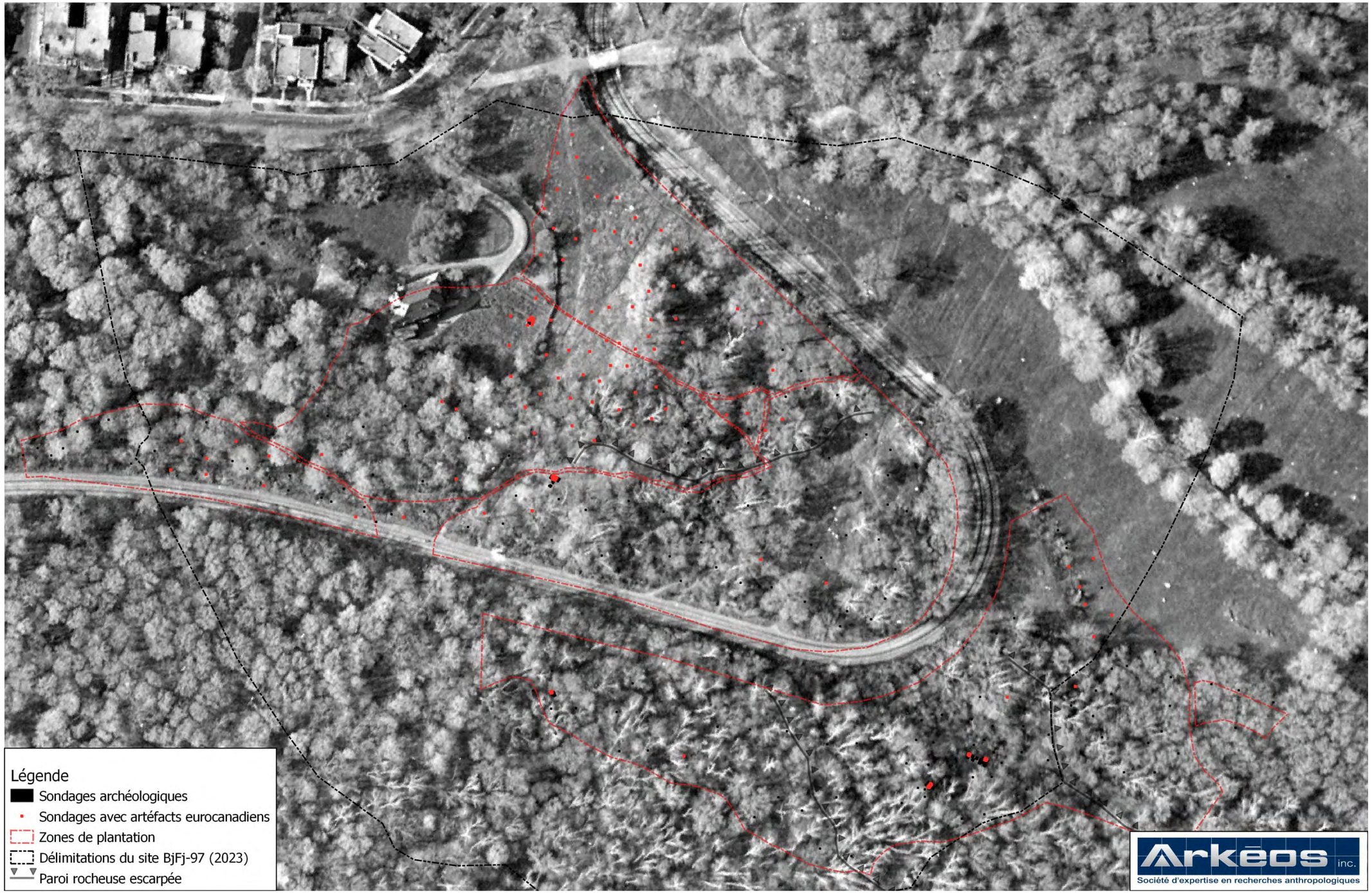


Figure 58 Superposition de la photographie aérienne de 1947-1949 sur la trame des éléments archéologiques. Le plan est orienté selon le nord géographique.

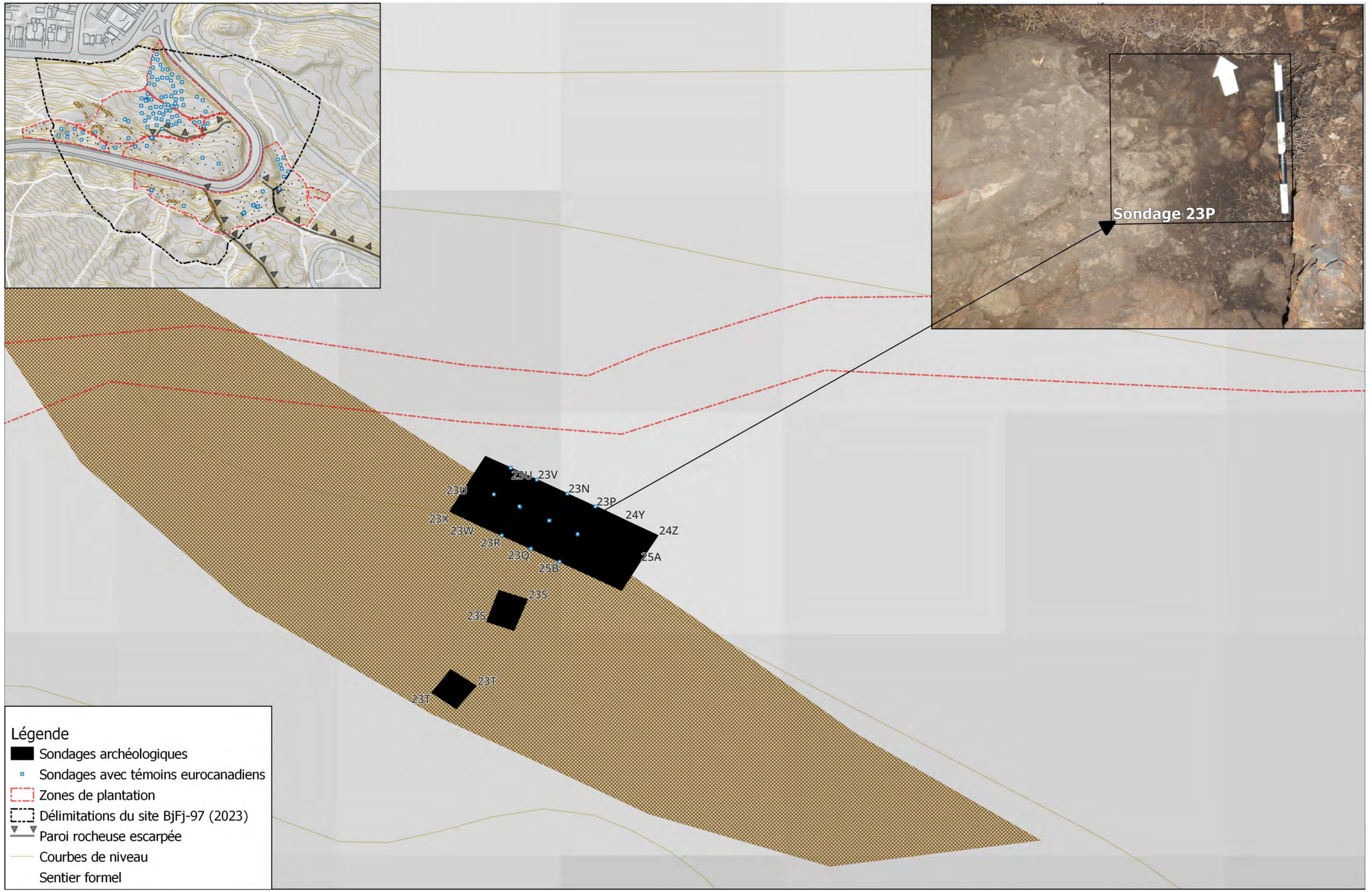


Figure 59 Coin de fendage en métal ferreux, sondage 23P, site BjFj-97. Le plan est orienté selon le nord géographique.



Figure 60 Superposition du plan de Sitwell de 1871 sur le lieu d'extraction de la pierre (sondage 23P, BjFj-97). Le plan est orienté selon le nord géographique.

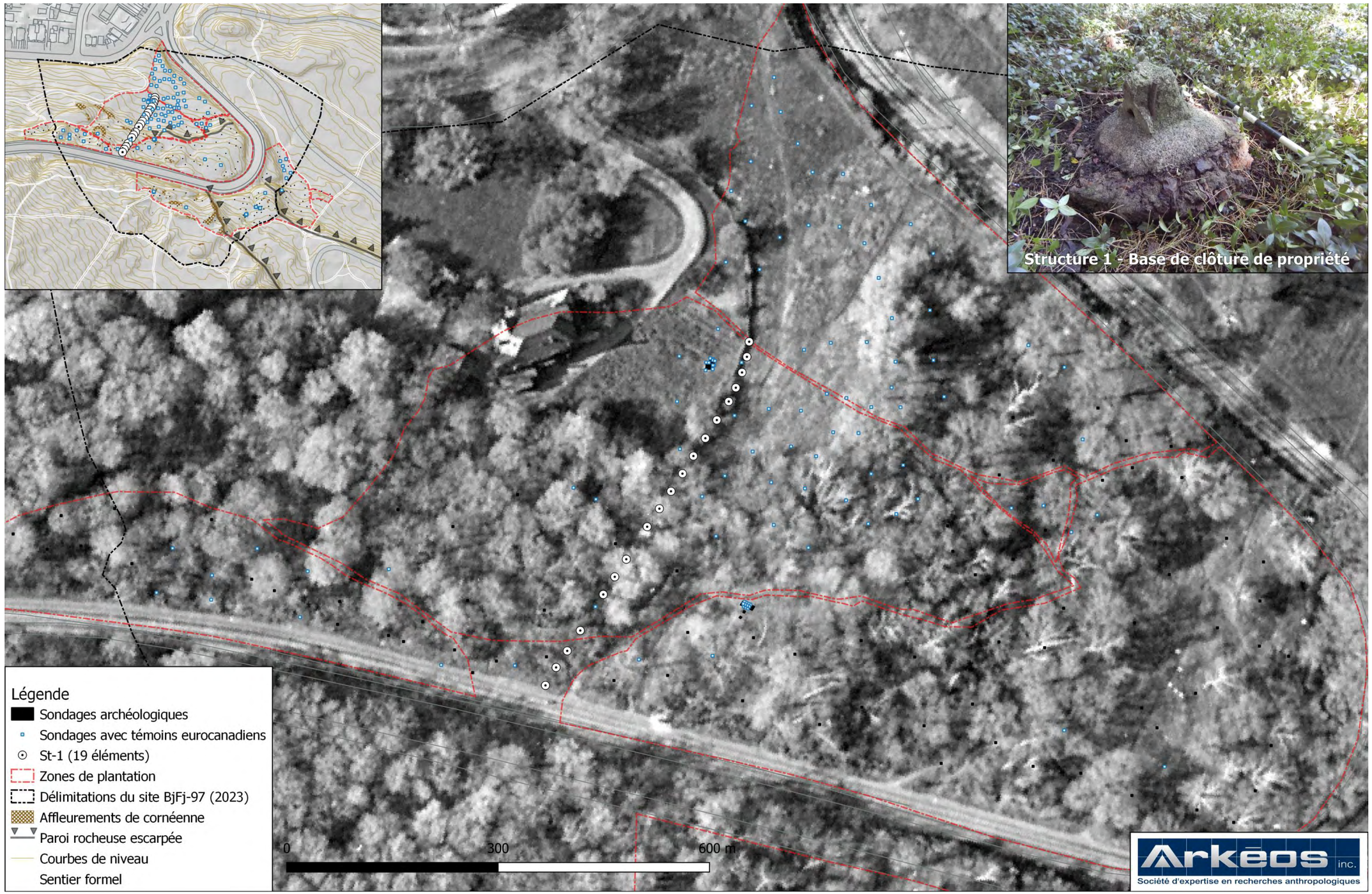


Figure 61 Superposition de la photographie aérienne de 1947-1949 sur les éléments archéologiques de la structure 1 – clôture de propriété du cimetière Mont-Royal, site BjFj-97. Le plan est orienté selon le nord géographique.

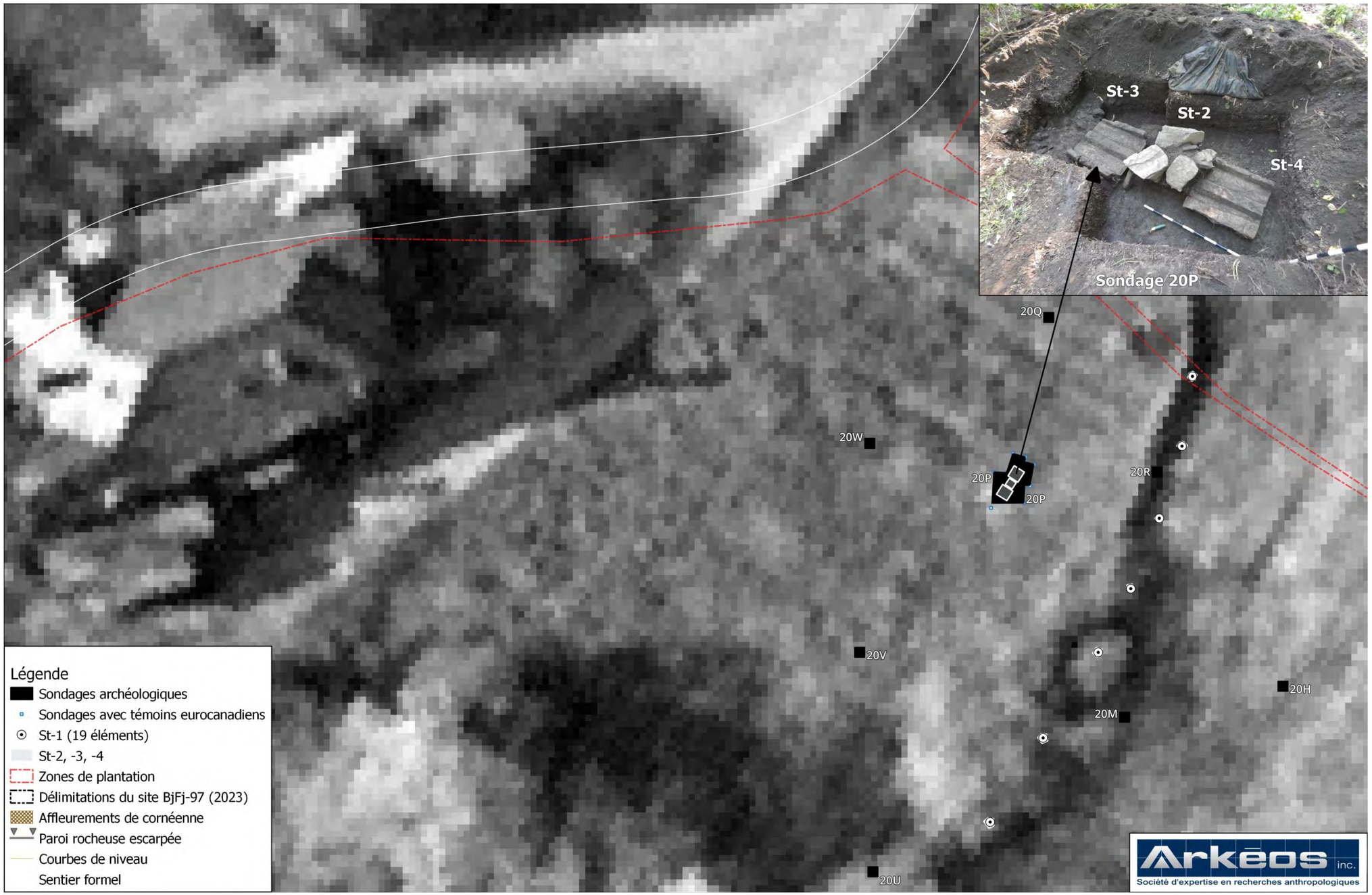


Figure 62 Superposition de la photographie aérienne de 1947-1949 sur les vestiges St-2, -3 et -4 – borne de propriété, site BjFj-97. Le plan est orienté selon le nord géographique.

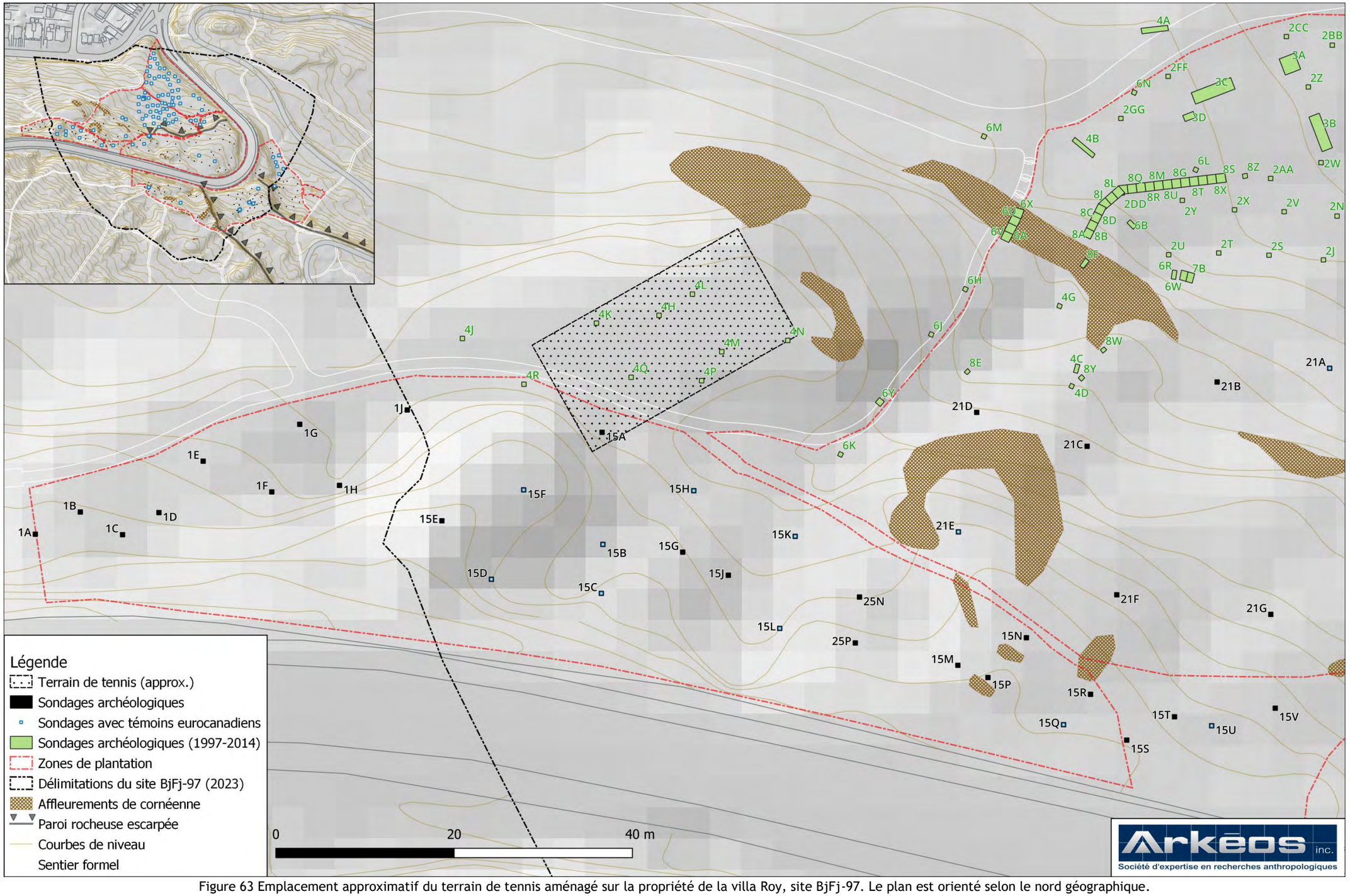


Figure 63 Emplacement approximatif du terrain de tennis aménagé sur la propriété de la villa Roy, site BjFj-97. Le plan est orienté selon le nord géographique.

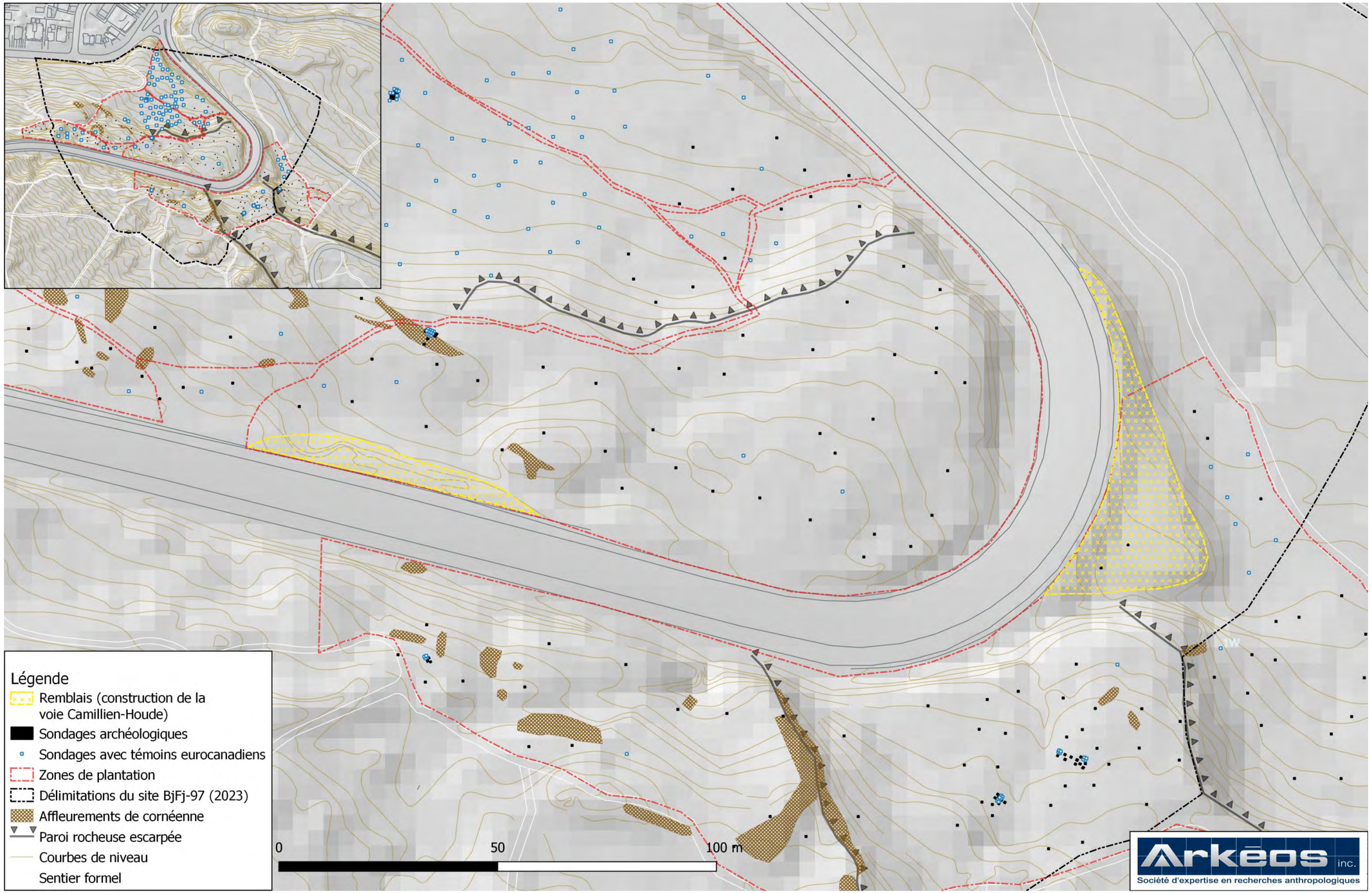


Figure 64 Localisation des remblais associés à la construction de la voie Camillien-Houde, site BjFj-97. Le plan est orienté selon le nord géographique.

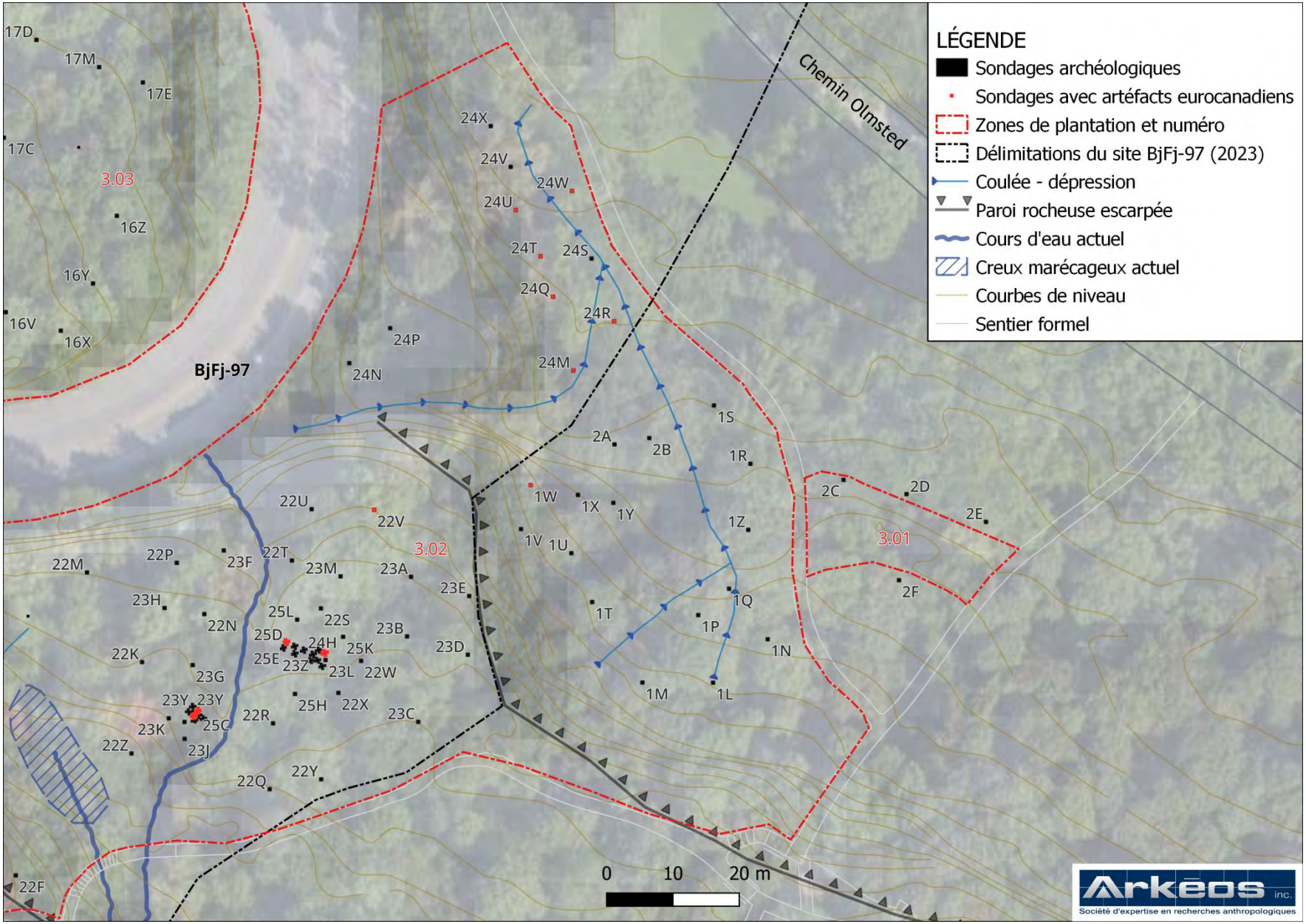


Figure 65 Répartition spatiale des sondages, MTL23-25-05. Le plan est orienté selon le nord géographique.

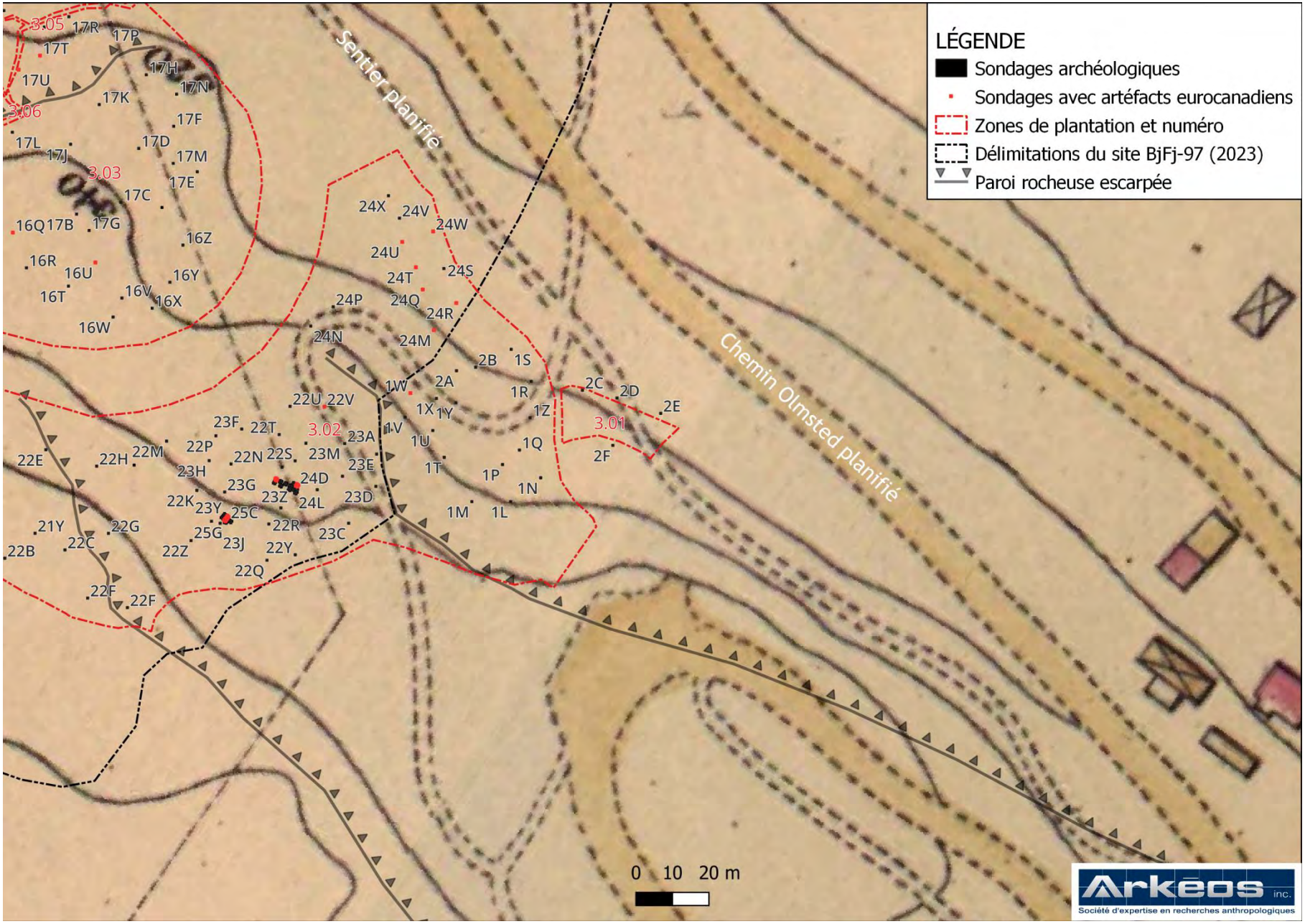


Figure 66 Superposition du plan de Hopkins de 1879 sur la trame archéologique, MTL23-25-05. Le plan est orienté selon le nord géographique.

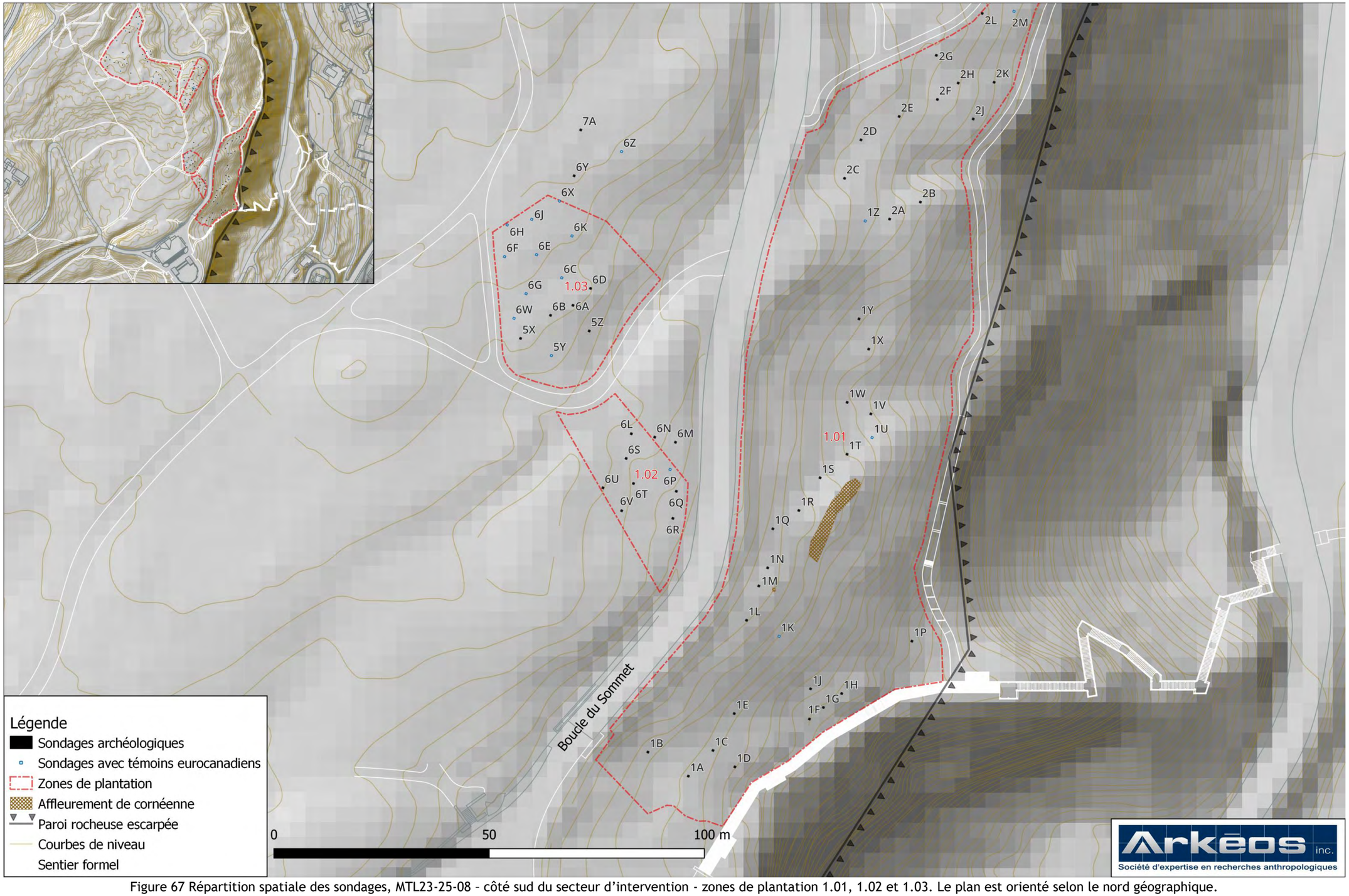


Figure 67 Répartition spatiale des sondages, MTL23-25-08 – côté sud du secteur d'intervention - zones de plantation 1.01, 1.02 et 1.03. Le plan est orienté selon le nord géographique.



Figure 68 Répartition spatiale des sondages, MTL23-25-08 – au milieu du secteur d'intervention - zones de plantation 1.01, 1.03 et 1.05. Le plan est orienté selon le nord géographique.

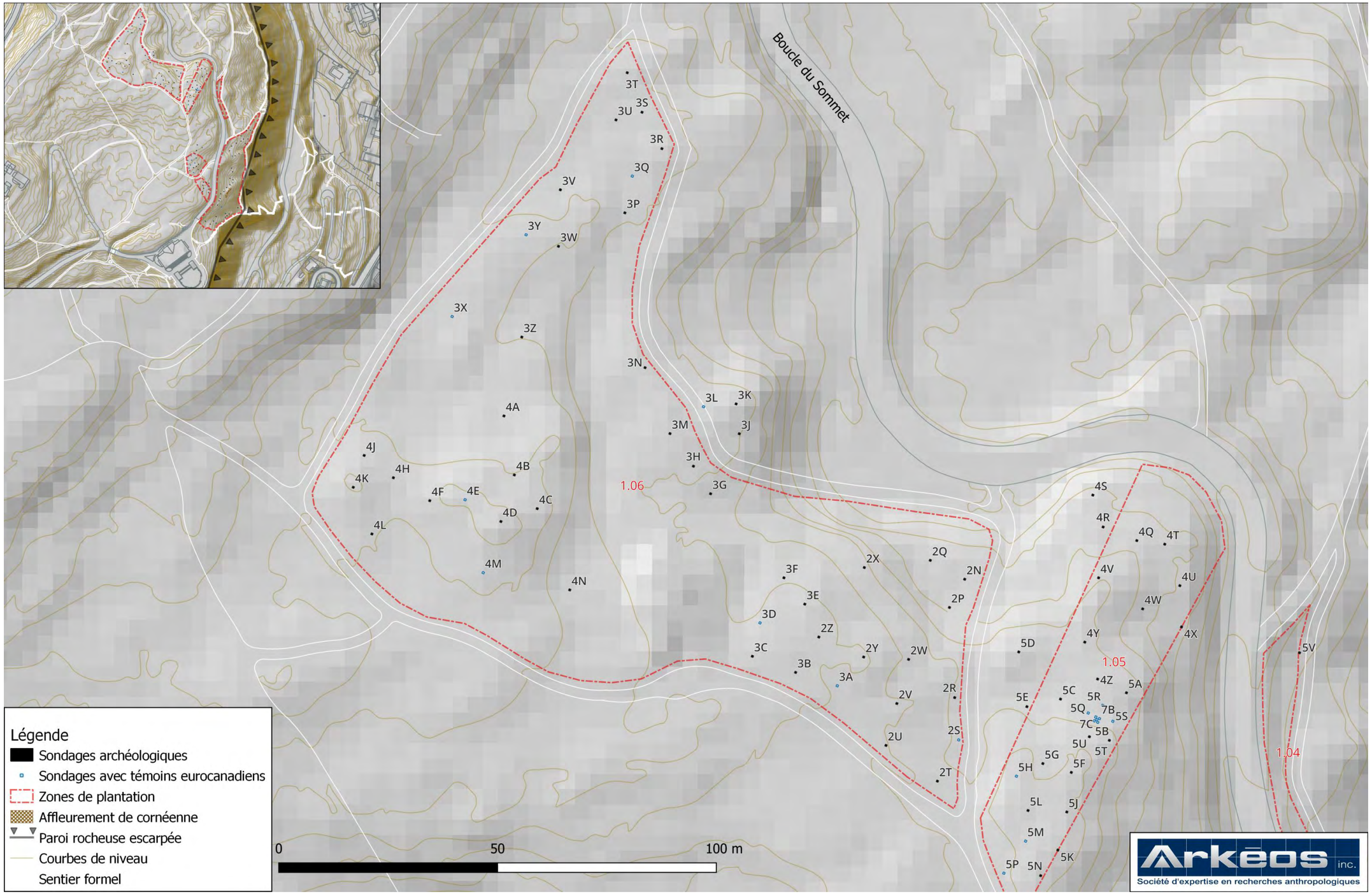


Figure 69 Répartition spatiale des sondages, MTL23-25-08 – côté nord du secteur d'intervention - zones de plantation 1.05 et 1.06. Le plan est orienté selon le nord géographique.

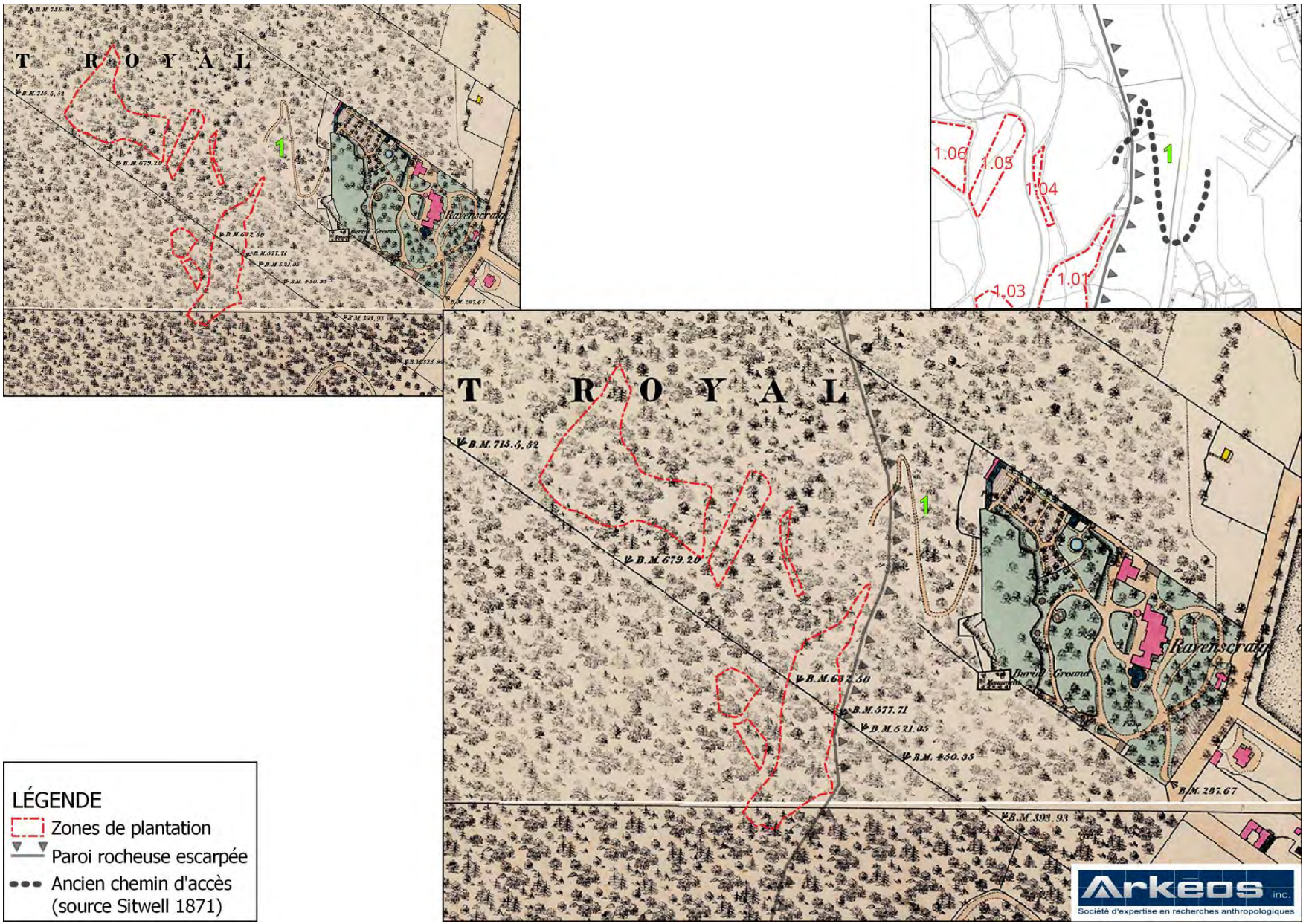


Figure 70 Superposition du plan de Sitwell de 1871 sur la trame du secteur d'intervention du sommet de la colline à la Croix. Le plan est orienté selon le nord géographique.

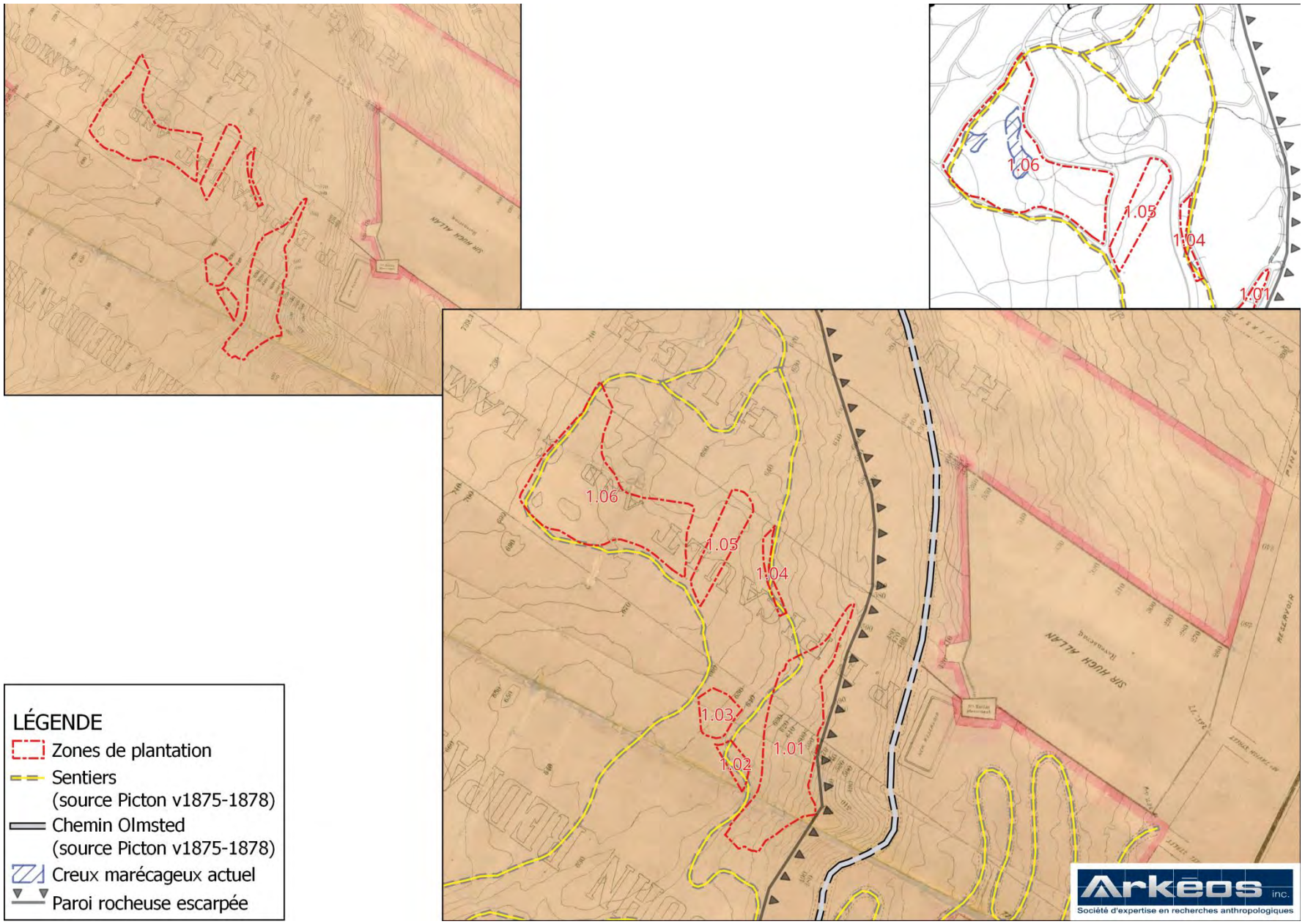


Figure 71 Superposition du plan de Picton de v.1875-1878 sur la trame du secteur d'intervention du sommet de la colline à la Croix. Le plan est orienté selon le nord géographique.

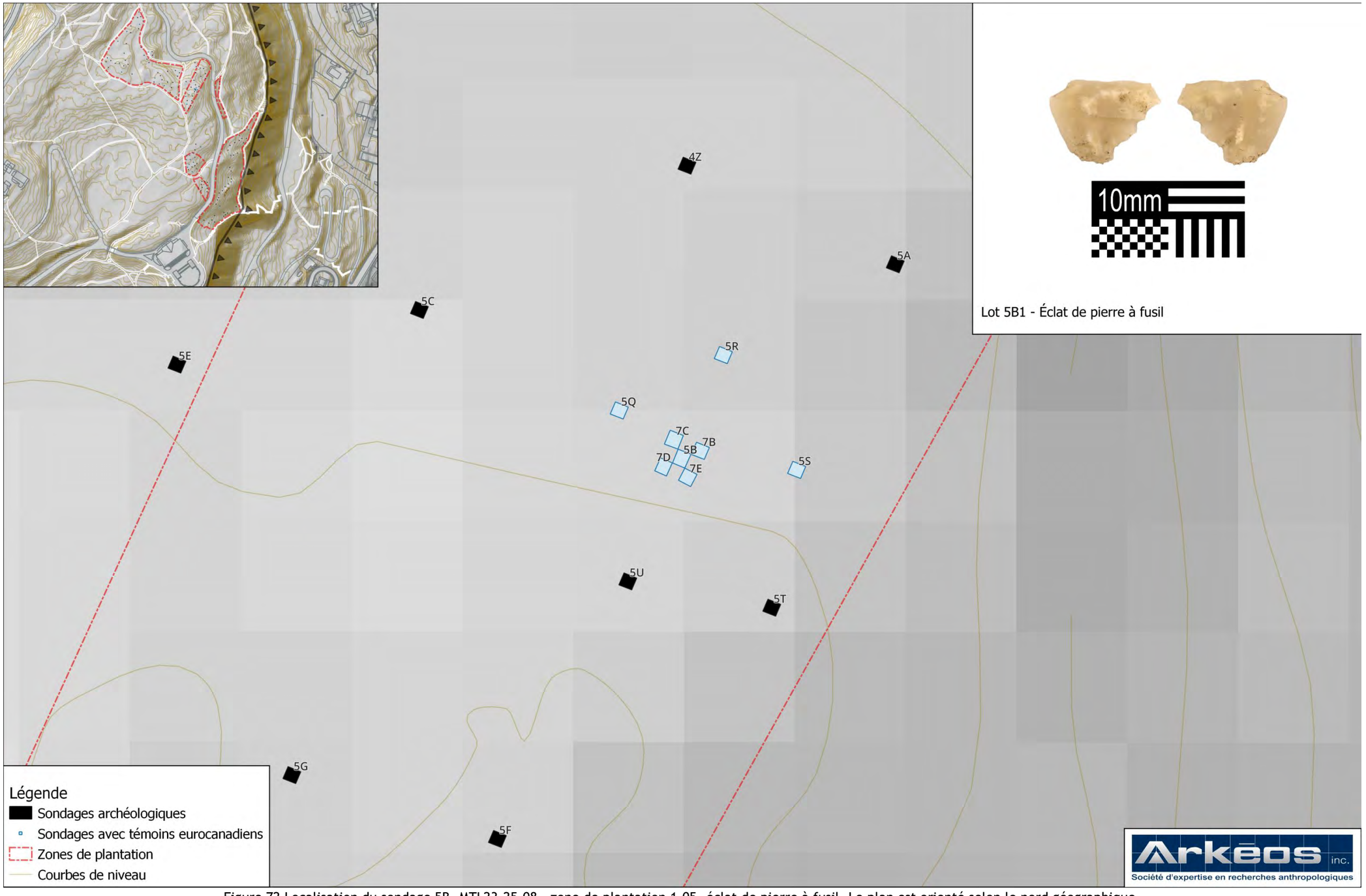


Figure 72 Localisation du sondage 5B, MTL23-25-08 – zone de plantation 1.05 -éclat de pierre à fusil. Le plan est orienté selon le nord géographique.

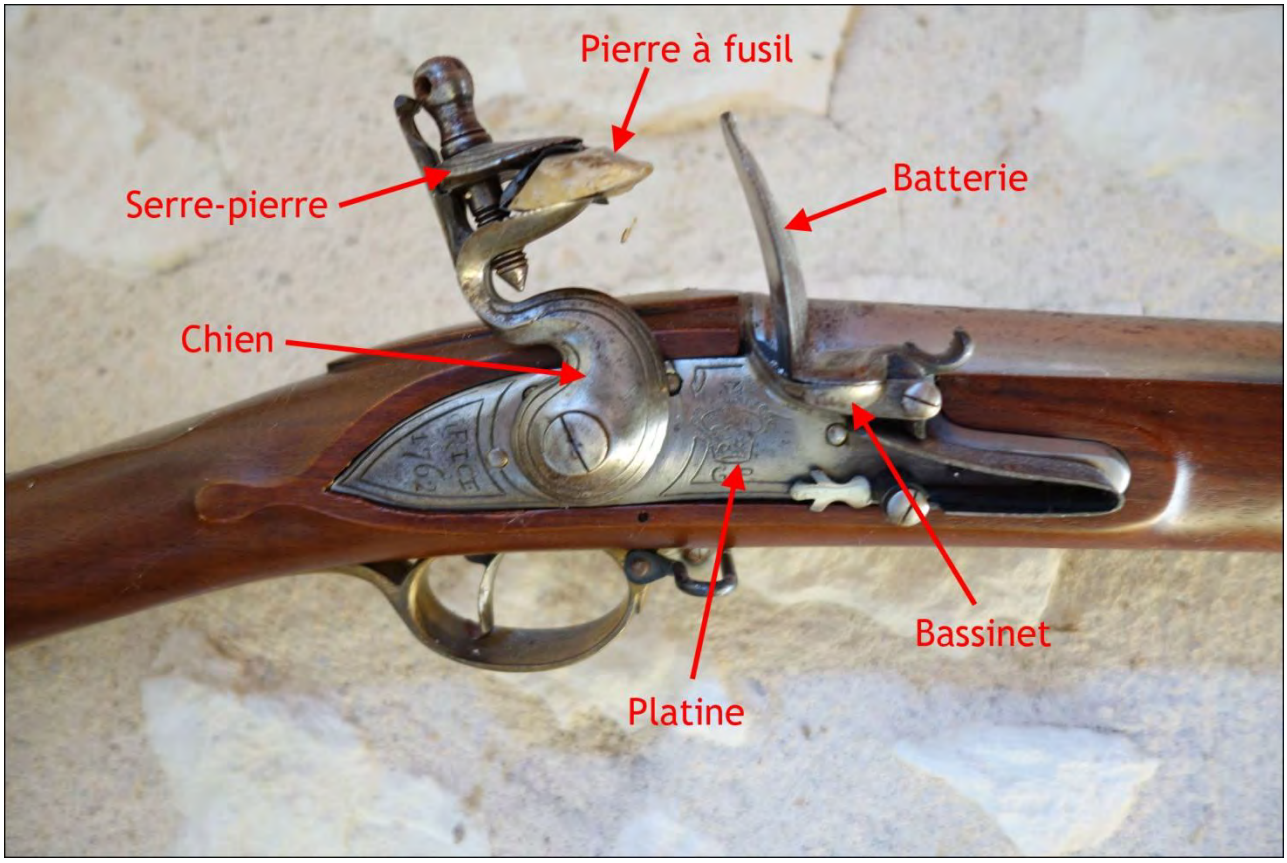


Figure 73 Composantes du mécanisme de la platine à silex (source : Le musée de la pierre à fusil, https://lucaylemale.fr/tourisme/a-visiter/le-muse-de-la-pierre-a-fusil/)

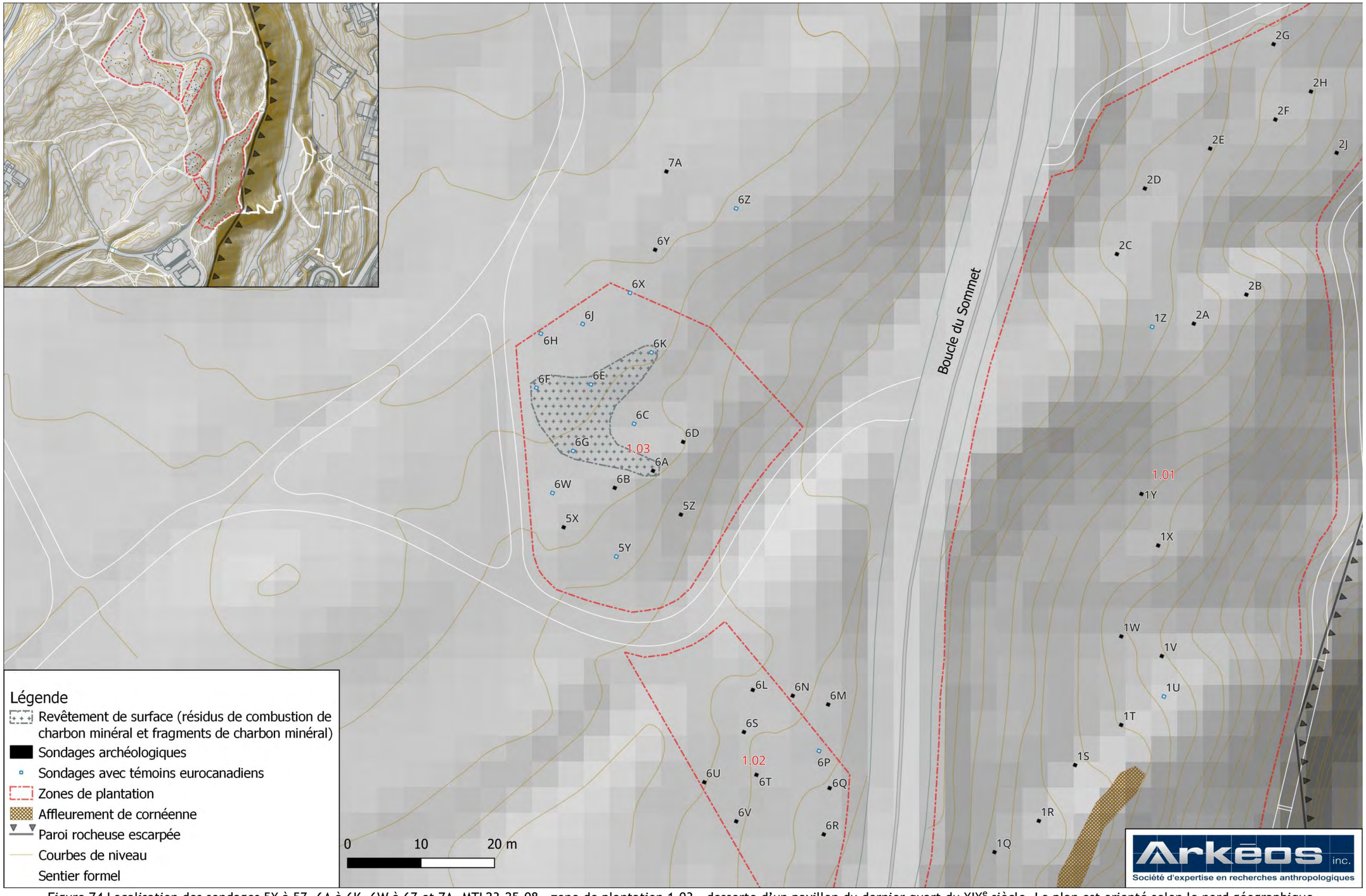


Figure 74 Localisation des sondages 5X à 5Z, 6A à 6K, 6W à 6Z et 7A, MTL23-25-08 – zone de plantation 1.03 – desserte d'un pavillon du dernier quart du XIX^{e} siècle. Le plan est orienté selon le nord géographique.



Figure 75 Potentiel archéologique résiduel – secteur du pavillon du dernier quart du XIX^{e} siècle. Le plan est orienté selon le nord géographique.

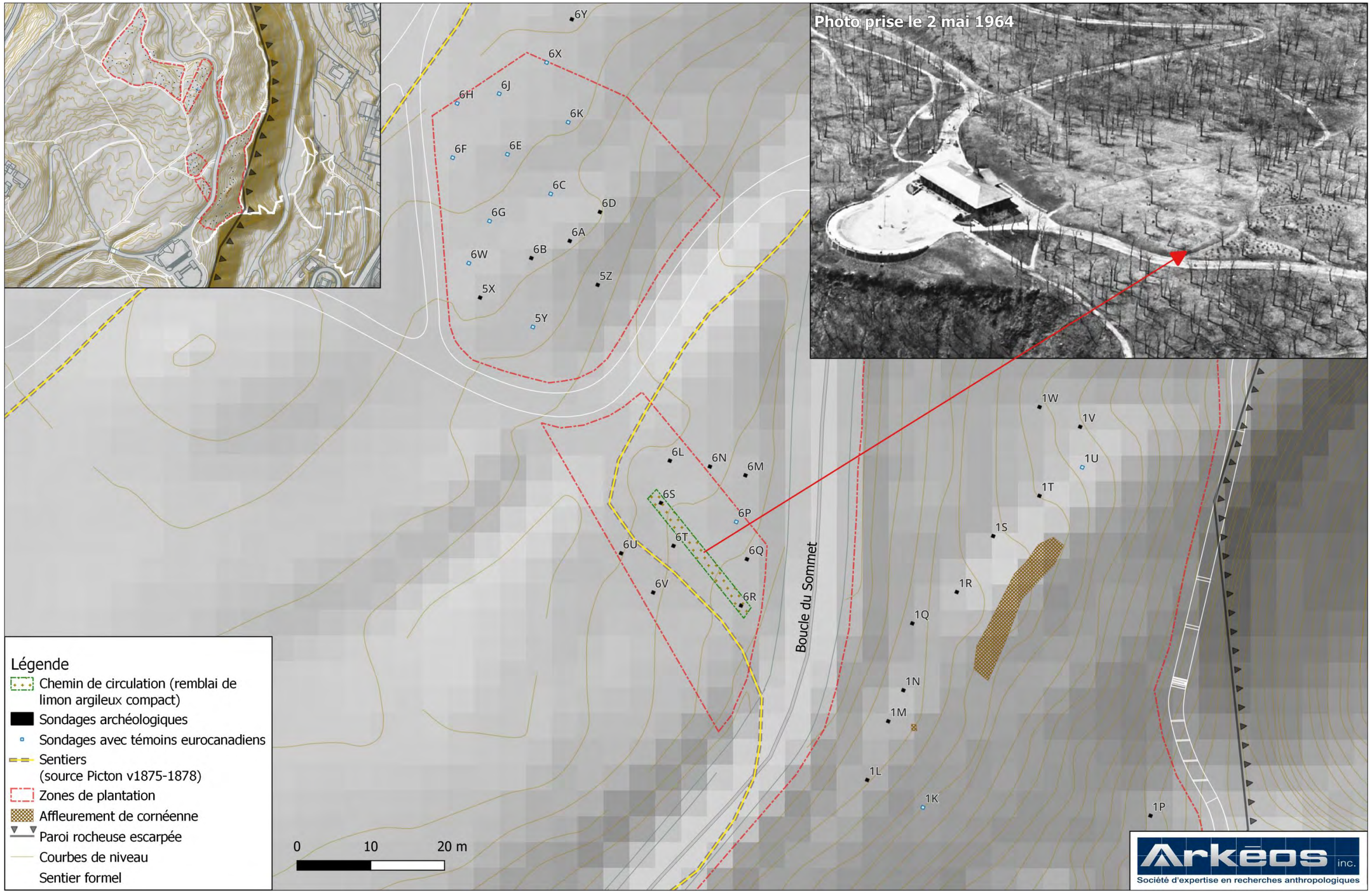


Figure 76 Localisation des sondages 6L à 6V, MTL23-25-08 – zone de plantation 1.02 – chemin de circulation du XX^{e} siècle et photographie aérienne de 1964 (VM94-B12-035). Le plan est orienté selon le nord géographique.

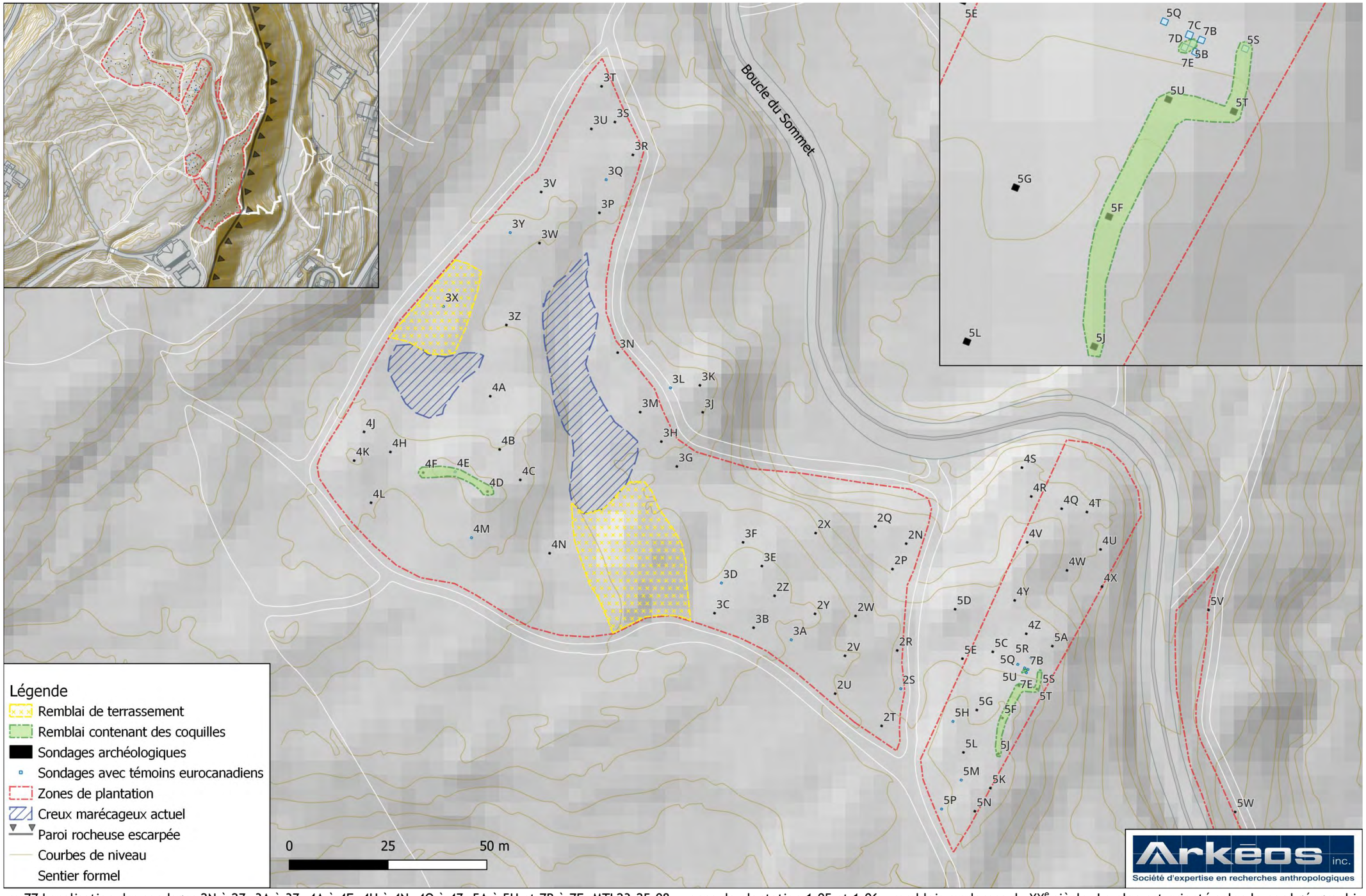


Figure 77 Localisation des sondages 2N à 2Z, 3A à 3Z, 4A à 4F, 4H à 4N, 4Q à 4Z, 5A à 5U et 7B à 7E, MTL23-25-08 - zones de plantation 1.05 et 1.06 – remblais modernes du XX^{e} siècle. Le plan est orienté selon le nord géographique.

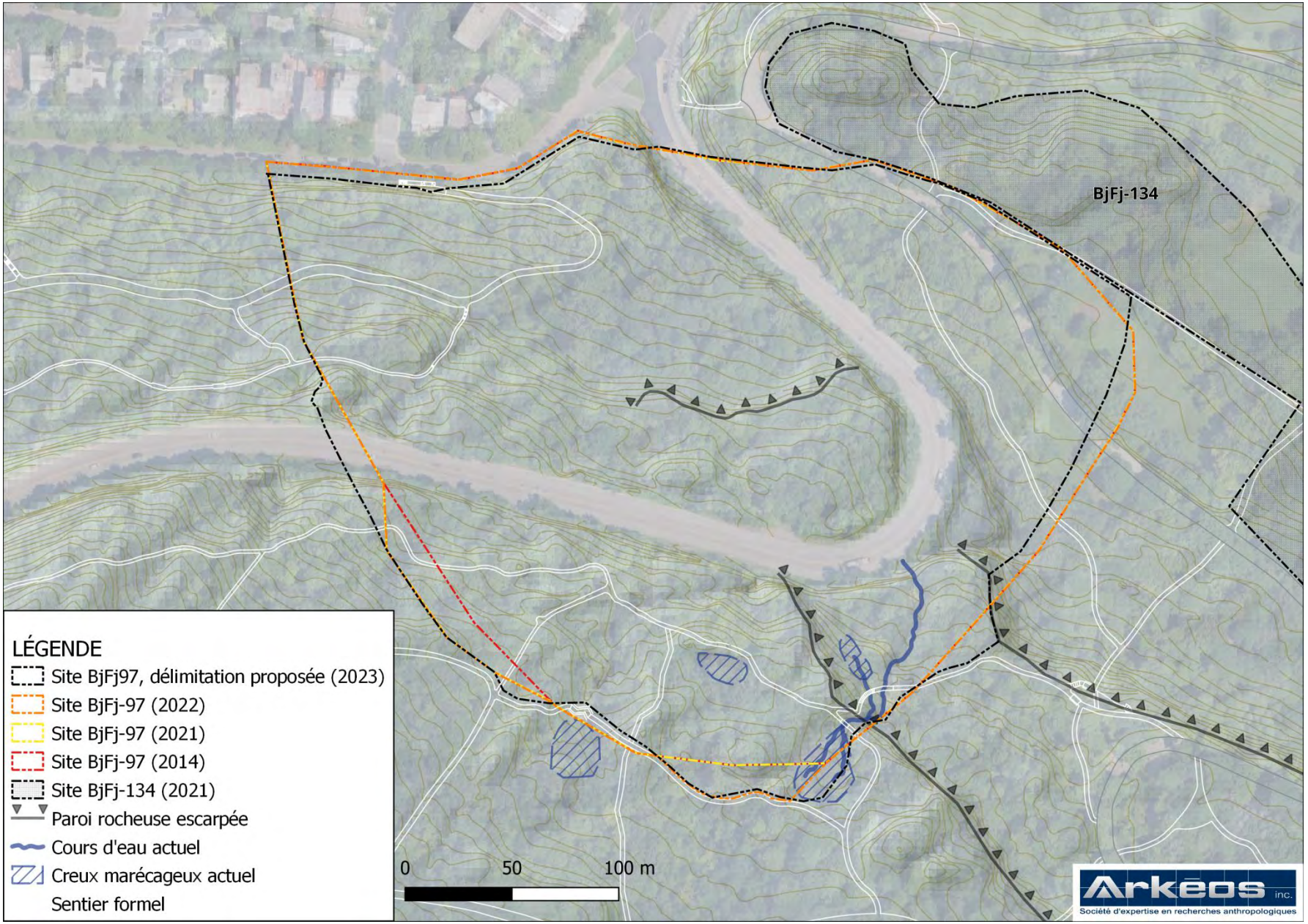


Figure 78 Délimitation proposée du site BjFj-97. Le plan est orienté selon le nord géographique.

Annexe 1

Enregistrement des sondages

Tableau 1-1 Secteur du flanc est de la colline à la Croix, correspondance entre la codification utilisée au terrain et la codification finale tel qu'apparaissant dans le rapport d'intervention

Zone de plantation	Identification au terrain	Code d'enregistrement / Code Borden	Codification finale
3.07	1A	MTL23-25-05	1A
3.07	1B	MTL23-25-05	1B
3.07	1C	MTL23-25-05	1C
3.07	1D	MTL23-25-05	1D
3.07	1E	MTL23-25-05	1E
3.07	1F	MTL23-25-05	1F
3.07	1G	MTL23-25-05	1G
3.07	1H	MTL23-25-05	1H
3.07	1J	MTL23-25-05	1J
3.07	1K	MTL23-25-05	1K
3.07	1L	BjFj-97	15A
3.07	1M	BjFj-97	15B
3.07	1N	BjFj-97	15C
3.07	1P	BjFj-97	15D
3.07	1Q	BjFj-97	15E
3.07	1R	BjFj-97	15F
3.07	1S	BjFj-97	15G
3.07	1T	BjFj-97	15H
3.07	1U	BjFj-97	15J
3.07	1V	BjFj-97	15K
3.07	1W	BjFj-97	15L
3.07	1X	BjFj-97	25N
3.07	1Y	BjFj-97	25M
3.07	1Z	BjFj-97	15M
3.07	2A	BjFj-97	15N
3.07	2B	BjFj-97	15P
3.07	2C	BjFj-97	15Q

Zone de plantation	Identification au terrain	Code d'enregistrement / Code Borden	Codification finale
3.07	2D	BjFj-97	15R
3.07	2E	BjFj-97	15S
Hors zone	2F	BjFj-97	15T
Hors zone	2G	BjFj-97	15U
Hors zone	2H	BjFj-97	15V
3.03	2J	BjFj-97	15W
3.03	2K	BjFj-97	15X
3.03	2L	BjFj-97	15Y
3.03	2M	BjFj-97	15Z
3.03	2N	BjFj-97	16A
3.03	2P	BjFj-97	16B
3.03	2Q	BjFj-97	16C
3.03	2R	BjFj-97	16D
3.03	2S	BjFj-97	16E
3.03	2T	BjFj-97	16F
3.03	2U	BjFj-97	16G
3.03	2V	BjFj-97	16H
3.03	2W	BjFj-97	16J
3.03	2X	BjFj-97	16K
3.03	2Y	BjFj-97	16L
3.03	2Z	BjFj-97	16M
3.03	3A	BjFj-97	16N
3.03	3B	BjFj-97	16P
3.03	3C	BjFj-97	16Q
3.03	3D	BjFj-97	16R
3.03	3E	BjFj-97	16S
3.03	3F	BjFj-97	16T

Zone de plantation	Identification au terrain	Code d'enregistrement / Code Borden	Codification finale
3.03	3G	BjFj-97	16U
3.03	3H	BjFj-97	16V
3.03	3J	BjFj-97	16W
3.03	3K	BjFj-97	16X
3.03	3L	BjFj-97	16Y
3.03	3M	BjFj-97	16Z
3.03	3N	BjFj-97	17A
3.03	3P	BjFj-97	17B
3.03	3Q	BjFj-97	17C
3.03	3R	BjFj-97	17D
3.03	3S	BjFj-97	17E
3.03	3T	BjFj-97	17F
3.03	3U	BjFj-97	17G
3.03	3V	BjFj-97	17H
3.03	3W	BjFj-97	17J
3.03	3X	BjFj-97	17K
3.03	3Y	BjFj-97	17L
3.03	3Z	BjFj-97	17M
3.03	4A	BjFj-97	17N
3.03	4B	BjFj-97	17P
3.05	4C	BjFj-97	17Q
3.03	4D	BjFj-97	17R
3.03	4E	BjFj-97	17S
3.03	4F	BjFj-97	17T
3.03	4G	BjFj-97	17U
3.04	4H	BjFj-97	17V
3.04	4J	BjFj-97	17W
3.04	4K	BjFj-97	17X
3.05	4L	BjFj-97	17Y
3.05	4M	BjFj-97	17Z

Zone de plantation	Identification au terrain	Code d'enregistrement / Code Borden	Codification finale
3.05	4N	BjFj-97	18A
3.05	4P	BjFj-97	18B
3.05	4Q	BjFj-97	18C
3.05	4R	BjFj-97	18D
3.05	4S	BjFj-97	18E
3.05	4T	BjFj-97	18F
3.05	4U	BjFj-97	18G
3.05	4V	BjFj-97	18H
3.05	4W	BjFj-97	18J
3.05	4X	BjFj-97	18K
3.05	4Y	BjFj-97	18L
3.05	4Z	BjFj-97	18M
3.05	5A	BjFj-97	18N
3.05	5B	BjFj-97	18P
3.05	5C	BjFj-97	18Q
3.05	5D	BjFj-97	18R
3.05	5E	BjFj-97	18S
3.05	5F	BjFj-97	18T
3.05	5G	BjFj-97	18U
3.05	5H	BjFj-97	18V
3.05	5J	BjFj-97	18W
3.05	5K	BjFj-97	18X
3.05	5L	BjFj-97	18Y
3.05	5M	BjFj-97	18Z
3.05	5N	BjFj-97	19A
3.05	5P	BjFj-97	19B
3.05	5Q	BjFj-97	19C
3.05	5R	BjFj-97	19D
3.05	5S	BjFj-97	19E
3.05	5T	BjFj-97	19F

Zone de plantation	Identification au terrain	Code d'enregistrement / Code Borden	Codification finale
3.05	5U	BjFj-97	19G
3.05	5V	BjFj-97	19H
3.05	5W	BjFj-97	19J
3.06	5X	BjFj-97	19K
3.06	5Y	BjFj-97	19L
3.06	5Z	BjFj-97	19M
3.06	6A	BjFj-97	19N
3.06	6B	BjFj-97	19P
3.06	6C	BjFj-97	19Q
3.06	6D	BjFj-97	19R
3.06	6E	BjFj-97	19S
3.05	6F	BjFj-97	19T
3.05	6G	BjFj-97	19U
3.05	6H	BjFj-97	19V
3.05	6J	BjFj-97	19W
3.05	6K	BjFj-97	19X
3.06	6L	BjFj-97	19Y
3.06	6M	BjFj-97	19Z
3.06	6N	BjFj-97	20A
3.06	6P	BjFj-97	20B
3.06	6Q	BjFj-97	20C
3.06	6R	BjFj-97	20D
3.06	6S	BjFj-97	20E
3.06	6T	BjFj-97	20F
3.06	6U	BjFj-97	20G
3.06	6V	BjFj-97	20H
3.06	6W	BjFj-97	20J
3.06	6X	BjFj-97	20K
3.06	6Y	BjFj-97	20L
3.06	6Z	BjFj-97	20M

Zone de plantation	Identification au terrain	Code d'enregistrement / Code Borden	Codification finale
3.06	7A	BjFj-97	20N
3.06	7B	BjFj-97	20P
3.06	7C	BjFj-97	20Q
3.06	7D	BjFj-97	20R
3.06	7E	BjFj-97	20S
3.06	7F	BjFj-97	20T
3.06	7G	BjFj-97	20U
3.06	7H	BjFj-97	20V
3.06	7J	BjFj-97	20W
3.06	7K	BjFj-97	20X
3.06	7L	BjFj-97	20Y
3.06	7M	BjFj-97	20Z
3.06	7N	BjFj-97	21A
3.06	7P	BjFj-97	21B
3.06	7Q	BjFj-97	21C
3.06	7R	BjFj-97	21D
3.06	7S	BjFj-97	21E
3.06	7T	BjFj-97	21F
3.06	7U	BjFj-97	21G
3.06	7V	BjFj-97	21H
3.02	7W	BjFj-97	21J
3.02	7X	BjFj-97	21K
3.02	7Y	BjFj-97	21L
3.02	7Z	BjFj-97	21M
3.02	8A	BjFj-97	21N
3.02	8B	BjFj-97	21P
3.02	8C	BjFj-97	21Q
3.02	8D	BjFj-97	21R
3.02	8E	BjFj-97	21S
3.02	8F	BjFj-97	21T

Zone de plantation	Identification au terrain	Code d'enregistrement / Code Borden	Codification finale
3.02	8G	BjFj-97	21U
3.02	8H	BjFj-97	21V
3.02	8J	BjFj-97	21W
3.02	8K	BjFj-97	21X
3.02	8L	BjFj-97	21Y
3.02	8M	BjFj-97	21Z
3.02	8N	BjFj-97	22A
3.02	8P	BjFj-97	22B
3.02	8Q	BjFj-97	22C
3.02	8R	BjFj-97	22D
3.02	8S	BjFj-97	22E
3.02	8T	BjFj-97	22F
3.02	8U	BjFj-97	22G
3.02	8V	BjFj-97	22H
3.02	8W	BjFj-97	22J
3.02	8X	BjFj-97	22K
3.02	8Y	BjFj-97	22L
3.02	8Z	BjFj-97	22M
3.02	9A	BjFj-97	22N
3.02	9B	BjFj-97	22P
3.02	9C	BjFj-97	22Q
3.02	9D	BjFj-97	22R
3.02	9E	BjFj-97	22S
3.02	9F	BjFj-97	22T
3.02	9G	BjFj-97	22U
3.02	9H	BjFj-97	22V
3.02	9J	BjFj-97	22W
3.02	9K	BjFj-97	22X
3.02	9L	BjFj-97	22Y
3.02	9M	BjFj-97	22Z

Zone de plantation	Identification au terrain	Code d'enregistrement / Code Borden	Codification finale
3.02	9N	BjFj-97	23A
3.02	9P	BjFj-97	23B
3.02	9Q	BjFj-97	23C
3.02	9R	BjFj-97	23D
3.02	9S	BjFj-97	23E
3.02	9T	BjFj-97	23F
3.02	9U	BjFj-97	23G
3.02	9V	BjFj-97	23H
3.02	9W	BjFj-97	23J
3.02	9X	BjFj-97	23K
3.02	9Y	BjFj-97	23L
3.02	9Z	BjFj-97	23M
3.03	9Z - NO	BjFj-97	23N
3.03	9Z - NE	BjFj-97	23P
3.03	9Z - SE	BjFj-97	23Q
3.03	9Z - SO	BjFj-97	23R
3.03	10A	BjFj-97	23S
3.03	10B	BjFj-97	23T
3.03	10C - NO	BjFj-97	23U
3.03	10C - NE	BjFj-97	23V
3.03	10C - SE	BjFj-97	23W
3.03	10C- SO	BjFj-97	23X
3.02	10D	BjFj-97	23Y
3.02	10E	BjFj-97	23Z
3.02	10F	BjFj-97	24A
3.02	10G	BjFj-97	24B
3.02	10H	BjFj-97	24C
3.02	10J	BjFj-97	24D
3.02	10K	BjFj-97	24E
3.02	10L	BjFj-97	24F

Zone de plantation	Identification au terrain	Code d'enregistrement / Code Borden	Codification finale
3.02	10M	BjFj-97	24G
3.02	10N	BjFj-97	24H
3.02	10P	BjFj-97	24J
3.02	10Q	MTL23-25-05	1L
3.02	10R	MTL23-25-05	1M
3.02	10S	MTL23-25-05	1N
3.02	10T	MTL23-25-05	1P
3.02	10U	MTL23-25-05	1Q
3.02	10V	MTL23-25-05	1R
3.02	10W	MTL23-25-05	1S
3.02	10X	MTL23-25-05	1T
3.02	10Y	MTL23-25-05	1U
3.02	10Z	MTL23-25-05	1V
3.02	11A	MTL23-25-05	1W
3.02	11B	MTL23-25-05	1X
3.02	11C	MTL23-25-05	1Y
3.02	11D	MTL23-25-05	1Z
3.02	11E	BjFj-97	24K
3.02	11F	BjFj-97	24L
3.02	11G	MTL23-25-05	2A
3.02	11H	MTL23-25-05	2B
3.02	11J	BjFj-97	24M
3.02	11K	BjFj-97	24N
3.02	11L	BjFj-97	24P
3.02	11N	BjFj-97	24Q
3.02	11P	BjFj-97	24R
3.02	11Q	BjFj-97	24S
3.02	11R	BjFj-97	24T
3.02	11S	BjFj-97	24U
3.02	11T	BjFj-97	24V

Zone de plantation	Identification au terrain	Code d'enregistrement / Code Borden	Codification finale
3.02	11U	BjFj-97	24W
3.02	11V	BjFj-97	24X
3.03	11W - NO	BjFj-97	24Y
3.03	11W - NE	BjFj-97	24Z
3.03	11W - SE	BjFj-97	25A
3.03	11W - SO	BjFj-97	25B
3.01	11X	MTL23-25-05	2C
3.01	11Y	MTL23-25-05	2D
3.01	11Z	MTL23-25-05	2E
3.01	12A	MTL23-25-05	2F
3.02	12B	BjFj-97	25C
3.02	12C	BjFj-97	25D
3.02	12D	BjFj-97	25E
3.02	12E	BjFj-97	25F
3.02	12F	BjFj-97	25G
3.02	12H	BjFj-97	25J
3.02	12J	BjFj-97	25K
3.02	12K	BjFj-97	25L
3.02	12L	BjFj-97	25H

Tableau 1-2 - Secteur du sommet de la colline à la Croix, correspondance entre la codification utilisée au terrain et la codification finale tel qu'apparaissant dans le rapport d'intervention

Zone de plantation	Identification au terrain	Code d'enregistrement	Codification finale
1.01	1A	MTL23-25-08	1A
1.01	1B	MTL23-25-08	1B
1.01	1C	MTL23-25-08	1C
1.01	1D	MTL23-25-08	1D
1.01	1E	MTL23-25-08	1E
1.01	1F	MTL23-25-08	1F
1.01	1G	MTL23-25-08	1G
1.01	1H	MTL23-25-08	1H
1.01	1J	MTL23-25-08	1J
1.01	1K	MTL23-25-08	1K
1.01	1L	MTL23-25-08	1L
1.01	1M	MTL23-25-08	1M
1.01	1N	MTL23-25-08	1N
1.01	1P	MTL23-25-08	1P
1.01	1Q	MTL23-25-08	1Q
1.01	1R	MTL23-25-08	1R
1.01	1S	MTL23-25-08	1S
1.01	1T	MTL23-25-08	1T
1.01	1U	MTL23-25-08	1U
1.01	1V	MTL23-25-08	1V
1.01	1W	MTL23-25-08	1W
1.01	1Z	MTL23-25-08	1Z
1.01	2A	MTL23-25-08	2A
1.01	2B	MTL23-25-08	2B
1.01	2C	MTL23-25-08	2C
1.01	2D	MTL23-25-08	2D
1.01	2E	MTL23-25-08	2E
1.01	2F	MTL23-25-08	2F

Zone de plantation	Identification au terrain	Code d'enregistrement	Codification finale
1.01	2G	MTL23-25-08	2G
1.01	2H	MTL23-25-08	2H
1.01	2J	MTL23-25-08	2J
1.01	2K	MTL23-25-08	2K
1.01	2L	MTL23-25-08	2L
1.01	2M	MTL23-25-08	2M
1.06	2N	MTL23-25-08	2N
1.06	2P	MTL23-25-08	2P
1.06	2Q	MTL23-25-08	2Q
1.06	2R	MTL23-25-08	2R
1.06	2S	MTL23-25-08	2S
1.06	2T	MTL23-25-08	2T
1.06	2U	MTL23-25-08	2U
1.06	2V	MTL23-25-08	2V
1.06	2W	MTL23-25-08	2W
1.06	2X	MTL23-25-08	2X
1.06	2Y	MTL23-25-08	2Y
1.06	2Z	MTL23-25-08	2Z
1.06	3A	MTL23-25-08	3A
1.06	3B	MTL23-25-08	3B
1.06	3C	MTL23-25-08	3C
1.06	3D	MTL23-25-08	3D
1.06	3E	MTL23-25-08	3E
1.06	3F	MTL23-25-08	3F
1.06	3G	MTL23-25-08	3G
1.06	3H	MTL23-25-08	3H
1.06	3J	MTL23-25-08	3J
1.06	3K	MTL23-25-08	3K

Zone de plantation	Identification au terrain	Code d'enregistrement	Codification finale
1.06	3L	MTL23-25-08	3L
1.06	3M	MTL23-25-08	3M
1.06	3N	MTL23-25-08	3N
1.06	3P	MTL23-25-08	3P
1.06	3Q	MTL23-25-08	3Q
1.06	3R	MTL23-25-08	3R
1.06	3S	MTL23-25-08	3S
1.06	3T	MTL23-25-08	3T
1.06	3U	MTL23-25-08	3U
1.06	3V	MTL23-25-08	3V
1.06	3W	MTL23-25-08	3W
1.06	3X	MTL23-25-08	3X
1.06	3Y	MTL23-25-08	3Y
1.06	3Z	MTL23-25-08	3Z
1.06	4A	MTL23-25-08	4A
1.06	4B	MTL23-25-08	4B
1.06	4C	MTL23-25-08	4C
1.06	4D	MTL23-25-08	4D
1.06	4E	MTL23-25-08	4E
1.06	4F	MTL23-25-08	4F
1.06	4H	MTL23-25-08	4H
1.06	4J	MTL23-25-08	4J
1.06	4K	MTL23-25-08	4K
1.06	4L	MTL23-25-08	4L
1.06	4M	MTL23-25-08	4M
1.06	4N	MTL23-25-08	4N
1.05	4P	MTL23-25-08	4P
1.05	4Q	MTL23-25-08	4Q
1.05	4R	MTL23-25-08	4R
1.05	4S	MTL23-25-08	4S
1.05	4T	MTL23-25-08	4T

Zone de plantation	Identification au terrain	Code d'enregistrement	Codification finale
1.05	4U	MTL23-25-08	4U
1.05	4V	MTL23-25-08	4V
1.05	4W	MTL23-25-08	4W
1.05	4X	MTL23-25-08	4X
1.05	4Y	MTL23-25-08	4Y
1.05	4Z	MTL23-25-08	4Z
1.05	5A	MTL23-25-08	5A
1.05	5B	MTL23-25-08	5B
1.05	5C	MTL23-25-08	5C
1.05	5D	MTL23-25-08	5D
1.05	5E	MTL23-25-08	5E
1.05	5F	MTL23-25-08	5F
1.05	5G	MTL23-25-08	5G
1.05	5H	MTL23-25-08	5H
1.05	5J	MTL23-25-08	5J
1.05	5K	MTL23-25-08	5K
1.05	5L	MTL23-25-08	5L
1.05	5M	MTL23-25-08	5M
1.05	5N	MTL23-25-08	5N
1.05	5P	MTL23-25-08	5P
1.05	5Q	MTL23-25-08	5Q
1.05	5R	MTL23-25-08	5R
1.05	5S	MTL23-25-08	5S
1.05	5T	MTL23-25-08	5T
1.05	5U	MTL23-25-08	5U
1.04	5V	MTL23-25-08	5V
1.04	5W	MTL23-25-08	5W
1.03	5X	MTL23-25-08	5X
1.03	5Y	MTL23-25-08	5Y
1.03	5Z	MTL23-25-08	5Z
1.03	6A	MTL23-25-08	6A

Zone de plantation	Identification au terrain	Code d'enregistrement	Codification finale
1.03	6B	MTL23-25-08	6B
1.03	6C	MTL23-25-08	6C
1.03	6D	MTL23-25-08	6D
1.03	6E	MTL23-25-08	6E
1.03	6F	MTL23-25-08	6F
1.03	6G	MTL23-25-08	6G
1.03	6H	MTL23-25-08	6H
1.03	6J	MTL23-25-08	6J
1.05	6K	MTL23-25-08	7B
1.03	6K	MTL23-25-08	6K
1.05	6L	MTL23-25-08	7C
1.02	6L	MTL23-25-08	6L
1.05	6M	MTL23-25-08	7D
1.02	6M	MTL23-25-08	6M
1.05	6N	MTL23-25-08	7E
1.02	6N	MTL23-25-08	6N
1.02	6P	MTL23-25-08	6P
1.02	6Q	MTL23-25-08	6Q
1.02	6R	MTL23-25-08	6R
1.02	6S	MTL23-25-08	6S
1.02	6T	MTL23-25-08	6T
1.02	6U	MTL23-25-08	6U
1.02	6V	MTL23-25-08	6V
1.02	6W	MTL23-25-08	6W
1.02	6X	MTL23-25-08	6X
1.02	6Y	MTL23-25-08	6Y
1.02	6Z	MTL23-25-08	6Z
1.02	7A	MTL23-25-08	7A

Annexe 2

Description des couches de sols rencontrées dans les sondages
- BjFj-97
- MTL23-25-05
- MTL23-25-08

Description des couches de sols identifiées dans les sondages du secteur du flanc est du parc du Mont-Royal

Site BjFj-97

Légende	
	Sols anthropiques
	Sols naturels remaniés / bouleversés
	Sols naturels en place
	Roc

Zone de plantation 3.02

Sondage 21J
Paroi est
Surface - 124,38 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable fin brun foncé qui contient des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) beige brun tacheté gris bleu qui contient des lentilles de sable gris bleu, du calcaire schisteux, des radicelles et des racines. Lot 7W1, témoins lithiques présents.
0,50 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) beige olive qui contient des blocs de cornéenne, du gravier, des gravillons, des racines et des radicelles. Lot 7W1, témoins lithiques présents.
0,95 m sous la surface / couche 3
4 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient des racines et quelques radicelles
1,05 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 21K
Paroi nord
Surface - 124,39 m NMM

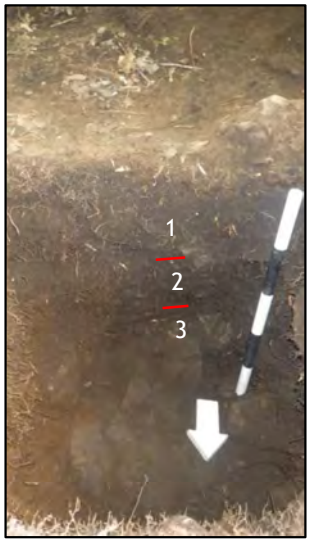
0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 15 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 21K1, témoins lithiques présents dont une pointe de projectile à pédoncule en cornéenne apparentée au type Snook Kill récupérée à 15 cm sous la surface du terrain
0,30 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun orangé qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), des blocs de cornéenne (inférieur à 15 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 21K2, témoins lithiques présents
0,55 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) brun gris qui contient une



grande quantité de blocs de cornéenne (inférieur à 30 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 21K2, témoins lithiques présents
0,60 m sous la surface - fin de la fouille

Sondage 21L
Paroi sud
Surface - 121,54 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient du gravier (3-7 cm), des racines et des radicelles. Lot 21L1, témoins lithiques présents
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun gris qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 20 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 21L1, témoins lithiques présents
0,40 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) brun orangé qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 25 cm de diamètre), des racines et des radicelles.
0,60 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 21M
Paroi nord
Surface - 124,20 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable très fin (silteux) brun foncé, organique et qui contient des blocs de cornéenne (3-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 21M1, témoins lithiques présents
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun gris qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier, des blocs de cornéenne (inférieur à 20 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 21M1, témoins lithiques présents
0,40 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) brun gris qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 20 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 21M1, témoins lithiques présents
0,60 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 21N
Paroi ouest
Surface - 123,25 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable très fin (silteux) brun foncé qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 15 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 21N2, témoins lithiques présents
0,20 m sous la surface
Roc - cornéenne



Sondage 21P
Paroi nord
Surface - 121,26 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable très fin (silteux) brun foncé qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 15 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,35 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 21Q
Paroi sud-ouest
Surface - 120,93 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier, des radicelles et des racines
0,05 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun orangé qui contient une grande quantité de blocs de cornéenne (inférieur à 15 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,30 m sous la surface - fin de la fouille



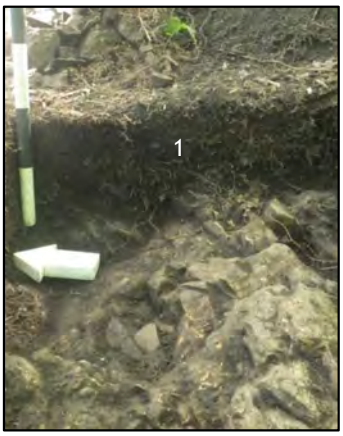
Sondage 21R
Paroi est
Surface - 125,65 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun qui contient du gravier (3-7 cm), des radicelles et des racines. Lot 21R1, témoins lithiques présents
0,20 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun gris qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 30 cm de diamètre) des racines et des radicelles
0,60 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 21S
Paroi est
Surface - 125,48 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun orangé qui contient des blocs de cornéenne (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 21S1, témoins lithiques présents
0,15 m sous la surface
Roc - cornéenne



Sondage 21T
Paroi sud
Surface - 124,53 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun qui contient une grande quantité de blocs de cornéenne (inférieur à 15 cm de diamètre), des pierres subanguleuses (inférieur à 25 cm de diamètre), des radicelles et des racines. Lot 21T1, témoins lithiques présents
0,25 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun orangé qui contient une grande quantité de blocs de cornéenne (inférieur à 25 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 21T2, témoins lithiques présents
0,75 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 21U
Paroi ouest
Surface - 120,12 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun qui contient une grande quantité de blocs de cornéenne (inférieur à 20 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 21U1, témoins lithiques présents
0,20 à 0,40 m sous la surface
Roc - cornéenne



Sondage 21V
Paroi est
Surface - 120,06 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun, organique et qui contient une grande quantité de blocs de cornéenne (inférieur à 20 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 21V1, témoins lithiques présents récupérés en concentrationn plus importante dans les 15 premiers cm de la couche de sol
0,30 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun orangé qui contient une grande quantité de blocs de cornéenne (inférieur à 15 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 21V2, témoins lithiques présents
0,35 à 0,50 m sous la surface
Roc - cornéenne



Sondage 21W
Paroi nord
Surface - 124,33 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 15 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 21W1, témoins lithiques présents en concentration plus importante dans les 20 premiers cm de la couche de sol
0,20 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun orangé qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), des blocs de cornéenne (inférieur à 15 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 21W1, témoins lithiques présents
0,60 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 21X
Paroi sud
Surface - 124,28 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 -Limon sableux brun foncé, organique et qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 15 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 21X1, témoins lithiques présents en concentration plus importante qu'à l'intérieur des deux couches de sols suivantes
0,20 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun orangé qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), des blocs de cornéenne (inférieur à 15 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 21X2, témoins lithiques présents
0,45 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) brun gris qui contient une grande quantité de blocs de cornéenne (inférieur à 30 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 21X2, témoins lithiques présents
0,70 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 21Y
Paroi est
Surface - 125,62 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun, pierreux et qui contient des pierres plates en plaquette (inférieur à 30 cm de diamètre), des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,15 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 21Z
Paroi est
Surface - 124,32 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 -Limon sableux brun foncé, organique et qui contient des blocs de cornéenne (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 21Z1, témoins lithiques présents en concentration plus importante dans les 25 premiers cm de la couche de sol
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun orangé qui contient une grande quantité de blocs de cornéenne (inférieur à 20 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 21Z2, témoins lithiques présents
0,40 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) brun gris qui contient du gravier (1-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 21Z2, témoins lithiques présents
0,65 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 22A
Paroi est
Surface - 124,97 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun gris qui contient quelques graviers (3-12 cm de diamètre), des racines et des radicelles.
0,30 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun qui contient quelques graviers (3-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles.
0,50 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 22B
Paroi est
Surface - 127,27 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun, organique et qui contient quelques blocs de cornéenne (3-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun orangé qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 15 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,20 à 0,25 m sous la surface
Roc - cornéenne



Sondage 22C
Paroi sud
Surface - 124,61 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 35 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 22C2, témoins lithiques présents majoritairement récupérés entre 0,10 et 0,40 m de profondeur sous la surface du sol
0,45 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun beige qui contient quelques graviers (3-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles.
0,65 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 22D
Paroi nord
Surface - 127,62 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun foncé à structure grumeleuse qui contient une grande quantité de radicelles, quelques racines, du gravier, des fragments de cornéenne détaché du socle rocheux
0,12 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun orangé qui contient des radicelles, des racines, du gravier et des blocs de cornéenne (inférieur à 18 cm de diamètre).
0,45 m sous la surface
Roc - cornéenne



Sondage 22E
Paroi sud
Surface - 120,98 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun, organique et qui contient une grande quantité de blocs de cornéenne (2-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 22E1, témoins lithiques présents
0,20 m sous la surface
Roc - cornéenne



Sondage 22F
Paroi ouest
Surface - 125,83 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé qui contient des blocs de cornéenne (3-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun gris qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,55 m sous la surface
Roc - cornéenne



Sondage 22G
Paroi est
Surface - 121,51 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient une grande quantité de blocs de cornéenne (inférieur à 15 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 22G1, témoins lithiques présents
0,45 m sous la surface
Roc



Sondage 22H
Paroi sud
Surface - 118,16 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé qui contient des blocs de cornéenne (3-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 22H1, témoins lithiques présents
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun gris qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 22H1, témoins lithiques présents
0,25 m sous la surface
Roc



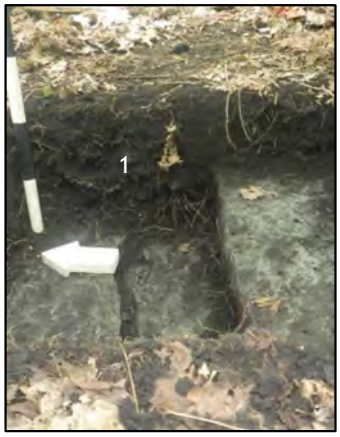
Sondage 22J
Paroi est
Surface - 115,67 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun gris qui contient quelques pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles. Présence d'eau de ruissellement à la base de la couche de sols
0,65 m sous la surface
Roc



Sondage 22K
Paroi est
Surface - 116,04 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient du gravier (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 22K1, témoins lithiques présents
0,25 m sous la surface
Roc



Sondage 22L
Paroi sud-ouest
Surface - 116,61 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient quelques graviers (1-5 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 22L1, témoins lithiques présents
0,25 m sous la surface
Roc



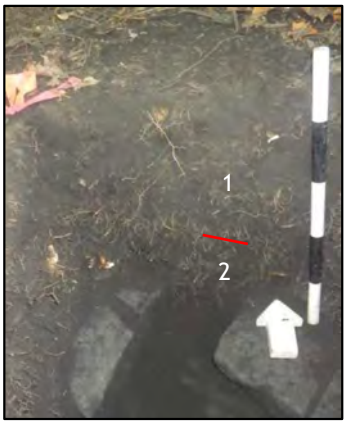
Sondage 22M
Paroi sud
Surface - 114,81 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé qui contient quelques graviers (3-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun gris qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 25 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,45 m sous la surface
Roc



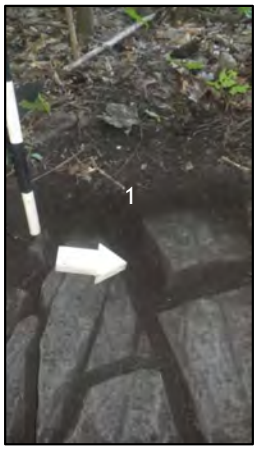
Sondage 22N
Paroi
Surface - 115,26 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé qui contient du gravier (1-5 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 22N2, témoins lithiques présents
0,25 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre) détachées du socle rocheux, des racines et des radicelles
0,40 m sous la surface
Roc



Sondage 22P
Paroi ouest
Surface - 114,41 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun foncé, organique et qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface
Roc



Sondage 22Q
Paroi est
Surface - 117,75 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient quelques graviers (3-5 cm de diamètre), des radicelles et des racines
0,15 m sous la surface / couche 2
2 -Limon sableux gris, ferme et qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 25 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles
0,30 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) brun beige qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles
0,50 m sous la surface / couche 4
4 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient du gravier (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,60 m sous la surface
Roc



Sondage 22R
Paroi sud-ouest
Surface - 116,87 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient du gravier (1-5 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 22R1, témoins lithiques présents avec une concentration plus significative à la base de la couche de sol
0,15 m sous la surface
Roc - veine de cornéenne présente



Sondage 22S
Paroi sud-ouest
Surface - 115,71 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun gris qui contient quelques pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre) détachées du socle rocheux, des racines et des radicelles. Lot 22S2, témoins lithiques présents avec une concentration plus importante à la base de la couche de sols
0,30 m sous la surface
Roc



Sondage 22T
Paroi ouest
Surface - 114,08 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé qui contient quelques graviers (3-7 cm), des racines et des radicelles
0,30 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 22U
Paroi est
Surface - n. d.

0 m - surface / couche 1
1 - Sable faiblement limoneux brun gris qui contient une grande quantité de radicelles, quelques racines et des gravillons
0,08 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) olive tacheté gris bleu qui contient des pierres schisteuses grise bleutée, des radicelles, des racines et quelques pierres anguleuses (inférieur à 12 cm de diamètre)
0,44 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 22V
Paroi ouest
Surface - 113,03 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun, organique et qui contient quelques graviers (1-5 cm de diamètre), des racines et des radicelles.
0,07 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun gris qui contient quelques graviers (1-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,25 m sous la surface
Roc



Sondage 22W
Paroi ouest
Surface - n. d.

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun, organique et qui contient quelques graviers (2-5 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 22W1, témoins lithiques présents
0,07 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun gris qui contient du gravie (2-5 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 22W1, témoins lithiques présents
0,25 m sous la surface
Roc - veine de cornéenne



Sondage 22X
Paroi ouest
Surface - 116,50 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun, organique et qui contient quelques graviers (3-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles.
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun gris qui contient quelques graviers (2-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,40 m sous la surface
Roc



Sondage 22Y
Paroi ouest
Surface - 117,50 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable limoneux à structure grumeleuse brun gris qui contient des radicelles, des racines et quelques graviers et gravillons
0,31 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) gris olive qui contient du gravier subanguleux, des blocs de cornéenne (inférieur à 20 cm de diamètre) et quelques racines et radicelles
0,55 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 22Z
Paroi
Surface - 119,48 m NMM
Relevé stratigraphique non consigné



Sondage 23A
Paroi nord
Surface - 114,75 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun, organique et qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles.
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun gris qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 25 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles
0,35 m sous la surface
Roc



Sondage 23B
Paroi nord
Surface - 115,96 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun gris qui contient du gravier (2-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles.
0,25 m sous la surface
Roc



Sondage 23C
Paroi sud-est
Surface - 116,86 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun, organique et qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre) détachées du socle rocheux, des racines et des radicelles.
0,15 m sous la surface
Roc



Sondage 23D
Paroi sud
Surface - 115,39 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable limoneux brun gris à structure grumeleuse qui contient une grande quantité de radicelles et quelques gravillons
0,07 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) gris brun qui contient une grande quantité de radicelles, des racines et quelques pierres anguleuses détachées du socle rocheux (inférieur à 20 cm de diamètre)
0,38 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 23E
Paroi est
Surface - 114,13 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun qui contient une grande quantité de pierres subanguleuses (inférieur à 40 cm de diamètre), des racines et des radicelles.
0,50 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) gris qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 35 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,60 m sous la surface
Roc



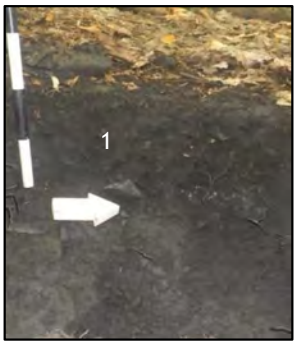
Sondage 23F
Paroi sud
Surface - 113,64 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient des racines et des radicelles.
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient quelques graviers (3-5 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,40 m sous la surface
Roc



Sondage 23G
Paroi ouest
Surface - 115,86 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient quelques graviers (1-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 23G1, témoin lithique présent récupéré à la base de la couche de sols
0,20 m sous la surface
Roc



Sondage 23H
Paroi nord
Surface - 115,08 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient quelques graviers (1-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 23H1, témoin lithique présent récupéré à la base de la couche de sols
0,20 m sous la surface
Roc



Sondage 23J
Paroi sud
Surface - 117,41 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun, organique et qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles.
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun gris qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 25 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles
0,50 m sous la surface
Roc



Sondage 23K
Paroi nord
Surface - 117,11 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun, organique et qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles.
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun gris qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 25 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles
0,60 m sous la surface
Roc



Sondage 23L
Paroi sud
Surface - n. d.

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles. Lot 23L2, témoins lithiques présents avec une concentration plus significative dans la partie supérieure de la couche de sol
0,15 m sous la surface
Roc



Sondage 23M
Paroi est
Surface - 115,04 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable faiblement limoneux brun roux gris qui contient des radicelles, des racines et du gravier (inférieur à 5 cm de diamètre)
0,15 m sous la surface
Roc - calcaire gris bleu



Sondage 23Y
Paroi sud-ouest
Surface - 116,65 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient du gravier (1-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 23Y1, témoins lithiques présents
0,15 m sous la surface
Roc



Sondage 23Z
Paroi ouest
Surface - 116 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient du gravier (1-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lots 23Z1, 23Z2 et 23Z3, témoins lithiques présents récupérés par niveaux arbritraires de 10 cm d'épaisseur
0,15 à 0,30 m sous la surface
Roc



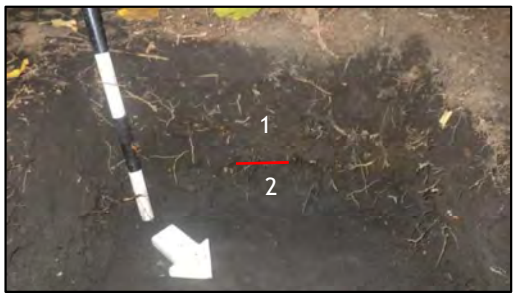
Sondage 24A
Paroi sud
Surface - 115,94 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun gris qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre) détachées du socle rocheux, des racines et des radicelles. Lot 24A1, témoins lithiques présents
0,15 m sous la surface
Roc

Paroi du sondage non photographiée

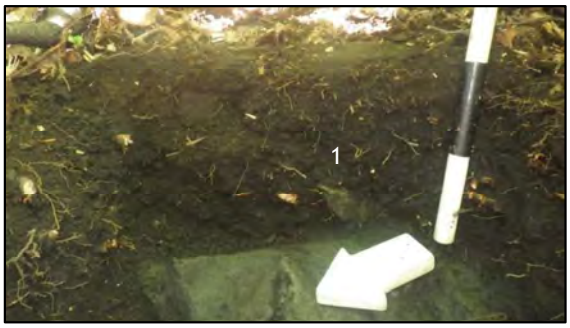
Sondage 24B
Paroi sud-ouest
Surface - 116,70 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé qui contient du gravier (1-5 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 24B1, témoins lithiques présents dont la majorité repose entre 0,10 et 0,35 m de profondeur
0,30 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun gris qui contient des racines et des radicelles. Lot 24B1, témoins lithiques présents dont la majorité repose entre 0,10 et 0,35 m de profondeur
0,35 m sous la surface
Roc



Sondage 24C
Paroi sud-est
Surface - 116,62 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient du gravier (1-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 24C1, témoins lithiques présents avec concentration plus importante dans les premiers 10 cm de la couche de sols
0,20 m sous la surface
Roc



Sondage 24D
Paroi est
Surface - 115,94 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé qui contient du gravier (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 24D1, témoins lithiques présents
0,10 m sous la surface
Roc



Sondage 24E
Paroi ouest
Surface - 116,12 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun gris qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre) détachées du socle rocheux, des racines et des radicelles. Lot 24E1, témoins lithiques présents
0,10 m sous la surface
Roc



Sondage 24F
Paroi sud-est
Surface - 116,70 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé qui contient du gravier (1-5 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lots 24F1 et 24F2, témoins lithiques présents récupérés par niveaux arbitraires
0,25 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun gris qui contient des racines et des radicelles. Lots 24F1 et 24F2, témoins lithiques présents récupérés par niveaux arbitraires
0,30 m sous la surface
Roc



Sondage 24G
Paroi sud
Surface - 116,07 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun gris qui contient du gravier (1-5 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 24G1, témoins lithiques présents
0,10 m sous la surface
Roc



Sondage 24H
Paroi ouest
Surface - 115,92 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun gris qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles. Lot 24H1, témoins lithiques présents récupérés par niveaux arbitraires
0,30 m sous la surface
Roc



Sondage 24J
Paroi sud-est
Surface - n. d.

0 m - surface / couche 1
1 - Limon gris brun à structure grumeleuse qui contient une grande quantité de radicelles et des racines. Lot 24J1, témoins lithiques présents en faible quantité
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sablo-argileux brun qui contient une grande quantité de racines, des radicelles, du gravier et des gravillons. Sol détrempé. Lot 24J1, témoins lithiques présents - concentration à environ 0,26 m de profondeur sous la surface.
0,38 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris brun qui contient des radicelles, des racines. Sol détrempé. Lot 24J1, témoins lithiques présents - proviennent de la partie supérieure de la couche de sol.
0,50 m sous la surface
Roc - calcaire schisteux friable



Sondage 24K
Paroi est
Surface - 115,94 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun roux à structure grumeleuse qui contient une grande qantité de radicelles et des racines. Lot 24K1, témoins lithiques présents
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) gris qui contient une grande quantité de radicelles, des racines et des pierres anguleuses détachées du socle rocheux. Lot 24K1, témoins lithiques présents
0,55 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 24L
Paroi est
Surface - 116,14 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun gris qui contient quelques graviers (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 24L1, témoins lithiques présents
0,10 à 0,20 m sous la surface
Roc



Sondage 24M
Paroi sud
Surface - 102,24 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient quelques graviers (3-7 cm de diamètre), des radicelles et des racines.
0,05 m sous la surface / couche 2
2 - Sable limoneux brun gris qui contient une grande quantité des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier, des racines, des radicelles et quelques fragments de briques communes rouges.
0,25 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient des radicelles, des racines et des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre) détachées du socle rocheux.
0,60 m sous la surface
Roc



Sondage 24N
Paroi nord
Surface - 106,53 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable faiblement limoneux, organique et qui contient une grande quantité de radicelles
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Sable faiblement limoneux gris brun, hétérogène et qui contient des pierres calcaires anguleuses (inférieur à 35 cm de diamètre), du gravier anguleux, des radicelles et des racines. Remblai de terrassement.
0,55 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 24P
Paroi sud
Surface - 106,17 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable faiblement limoneux gris brun, hétérogène et qui contient des pierres calcaires anguleuses (inférieur à 35 cm de diamètre), du gravier anguleux, des radicelles et des racines. Remblai de terrassement.
0,20 m sous la surface - fin de la fouille

Paroi du sondage non photographiée

Sondage 24Q
Paroi nord-ouest
Surface - 101,60 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient quelques graviers (3-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles.
0,10 à 0,20 m sous la surface
Roc



Sondage 24R
Paroi sud-ouest
Surface - 101,75 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable moyen à grossier qui contient du gravier et des gravillons. Couche de sol déposée par l'action des eaux de ruissellement
0,09 m sous la surface / couche 2
2 - Limon brun à structure grumeleuse qui contient des racines, des radicelles, quelques graviers et gravillons
0,26 m sous la surface / couche 3
3 - Sable faiblement limoneux, graveleux et pierreux et qui contient des pierres anguleuses et subanguleuses (inférieur à 12 cm de diamètre). Lot 24R1, témoins eurocanadiens anciens
0,40 m sous la surface / couche 4
4 - Sable très fin (silteux) brun oxydé qui contient des pierres schisteuse friables grises bleutées
0,51 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 24S
Paroi ouest
Surface - 101,26 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun qui contient quelques graviers (2-7 cm de diamètre), des racines et de radicelles
0,20 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun foncé qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles
0,40 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage24T
Paroi sud-ouest
Surface - 101,38 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient quelques graviers (1-5 cm de diamètre), des radicelles et des racines.
0,05 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun gris qui contient quelques graviers (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles.
0,20 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) brun gris qui contient des radicelles, des racines et des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre) détachées du socle rocheux.
0,40 m sous la surface
Roc



Sondage 24U
Paroi nord
Surface - 100,93 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun tacheté gris qui contient quelques graviers (1-5 cm de diamètre), des radicelles et des racines. Remblai de terrassement
0,20 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun gris qui contient quelques graviers (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Sol d'origine
0,40 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) brun gris qui contient des radicelles, des racines et des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre) détachées du socle rocheux.
0,70 à 0,75 m sous la surface
Roc



Sondage 24V
Paroi
Surface - 100,62 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable faiblement limoneux brun gris à structure grumeleuse qui contient une grande quantité de radicelles, des racines et quelques pierres de schiste calcareux bleu gris friable
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Sable faiblement limoneux gris à structure grumeleuse qui contient une grande quantité de pierres anguleuses détachées du socle rocheux et des galets (inférieur à 10 cm de diamètre).
0,27 m sous la surface
Roc



Sondage 24W
Paroi est
Surface - 100,75 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable faiblement limoneux à structure grumeleuse qui contient des radicelles, des racines, du gravillon et quelques graviers anguleux (inférieur à 5 cm de diamètre). Remblai d'aménagement paysager
0,32 m sous la surface / couche 2
2 - Limon argileux gris beige, graveleux et qui contient du gravier anguleux (inférieur à 8 cm de diamètre) et des pierres anguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre). Remblai qui occupe la moitié nord du sondage
0,49 m sous la surface / couche 3
3 - Limon argileux gris beige tacheté bleu sans inclusion apparente. Remblai qui occupe la moitié sud du sondage
0,49 m sous la surface / couche 4
4 - Sable très fin (silteux) gris brun qui contient du gravier et des pierres calcaires anguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre)
0,72 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 24X
Paroi ouest
Surface - 100,50 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable faiblement limoneux à structure grumeleuse qui contient une grande quantité de radicelles, des racines et quelques pierres de schiste calcareux bleu gris friable
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) qui contient une grande quantité de radicelles, des racines et des pierres anguleuses détachées du socle rocheux.
0,30 m sous la surface
Roc



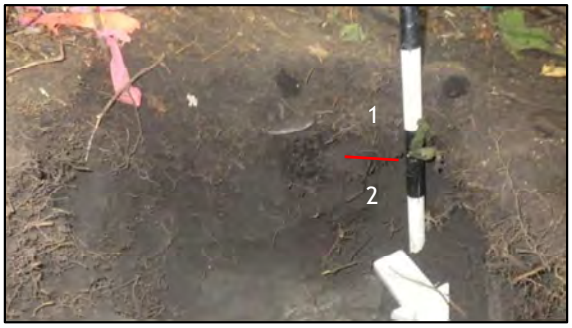
Sondage 25C
Paroi nord-ouest
Surface - 116,58 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient quelques graviers (1-5 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lots 25C1 et 25C2, témoins lithiques récupérés par niveaux arbitraires de 10 cm d'épaisseur
0,20 m sous la surface
Roc



Sondage 25D
Paroi sud
Surface - 115,64 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient quelques graviers (3-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 25D1, témoins lithiques présents
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun gris qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 30 cm de diamètre) détachées du socle rocheux, du gravier, des racines et des radicelles. Lot 25D1, témoins lithiques présents
0,30 m sous la surface
Roc



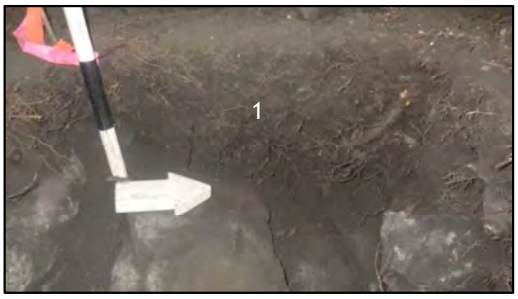
Sondage 25E
Paroi sud
Surface - 115,65 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable faiblement limoneux brun foncé à structure grumeleuse qui contient une grande quantité de radicelles et quelques racines. Lot 25E1 (0-20 cm), témoins lithiques présents
0,07 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) gris brun qui contient une grande quantité de radicelles, des racines et quelques pierres anguleuses (inférieur à 30 cm de diamètre). Lots 25E1 (0-20 cm) et 25E2 (20-30 cm), témoins lithiques présents.
0,36 m sous la surface
Roc



Sondage 25F
Paroi ouest
Surface - 115,93 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable très fin (silteux) brun gris qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 35 cm de diamètre) détachées du socle rocheux, du gravier, des racines et des radicelles. Lot 25F1, témoins lithiques présents
0,25 m sous la surface
Roc



Sondage 25G
Paroi sud-est
Surface - 116,80 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun, organique et qui contient quelques graviers (1-5 cm de diamètre), des radicelles et des racines. Lot 25G1, témoins lithiques présents
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux gris bleuté qui contient quelques graviers (1-5 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 25G2, témoins lithiques présents avec concentration plus significative sous les premiers 0,20 cm de profondeur à partir de la surface de terrain.
0,35 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient des radicelles, des racines et du gravier (1-7 cm de diamètre). Lot 25G2, témoins lithiques présents avec concentration plus significative sous les premiers 0,20 cm de profondeur à partir de la surface de terrain.
0,55 m sous la surface
Roc



Sondage 25H

Paroi du sondage non photographiée

Paroi ouest
Surface - 116,39 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable faiblement limoneux brun à structure grumeleuse qui contient des radicelles, des racines, du gravier et des pierres anguleuses détachés du socle rocheux. Lot 25H1, témoins lithiques présents
0,08 à 0,16 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) gris brun qui contient des radicelles, des racines, du gravillon et du gravier. Lot 25H1, témoins lithiques présents.
0,29 à 0,37 m sous la surface
Roc - calcaire gris bleu

Sondage 25J
Paroi sud-ouest
Surface - 116,50 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun, organique et qui contient quelques graviers (1-5 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 25J1, témoins lithiques présents
0,10 à 0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient quelques graviers (1-7 cm de diamètre), des radicelles et des racines. Lot 25J1, témoins lithiques présents.
0,15 à 0,30 m sous la surface
Roc - veine de cornéenne



Sondage 25K
Paroi sud-ouest
Surface - 116,22 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable très fin (silteux) brun gris qui contient du gravier (1-5 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lots 25K2 (0-10 cm), 25K3 (10-20 cm) et 25K4 (20-40 cm), témoins lithiques présents récupérés par niveaux arbitraires
0,40 m sous la surface
Roc



Sondage 25L
Paroi est
Surface - 115,26 m NMM

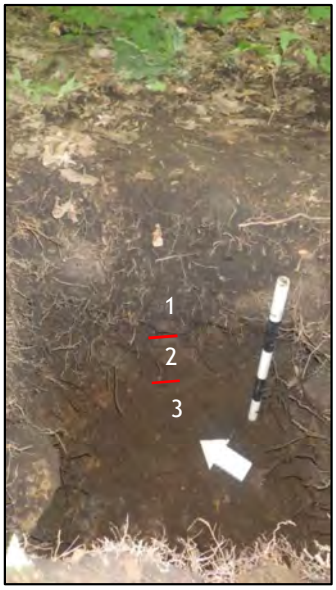
0 m - surface / couche 1
1 - Sable très fin (silteux) brun, organique et qui contient quelques graviers (1-5 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lots 25L1, témoins lithiques présents
0,20 m sous la surface
Roc



Zone 3.03

Sondage 15W
Paroi est
Surface - 115,69 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 10 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 15W2, témoins lithiques présents
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun foncé qui contient une grande quantité de blocs de cornéenne (inférieur à 10 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 15W2, témoins lithiques présents
0,35 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) brun orangé, meuble et qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 20 cm de diamètre) et des racines.
0,50 m sous la surface
Roc



Sondage 15X
Paroi ouest
Surface - 113,39 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 20 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 15X2, témoins lithiques présents
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun foncé qui contient une grande quantité de radicelles, des racines et des blocs de cornéenne (inférieur à 25 cm de diamètre). Lot 15X2, témoins lithiques présents
0,35 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) brun rouille, meuble et qui contient des racines et des blocs de cornéenne (inférieur à 15 cm de diamètre). Lot 15X2, témoins lithiques présents.
0,50 m sous la surface
Roc - cornéenne



Sondage 15Y
Paroi ouest
Surface - 112,89 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 20 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 15Y2, témoins lithiques présents
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun foncé qui contient une grande quantité de radicelles, des racines et des blocs de cornéenne (inférieur à 25 cm de diamètre). Lot 15Y2, témoins lithiques présents
0,35 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) brun rouille, meuble et qui contient des racines et des blocs de cornéenne (inférieur à 15 cm de diamètre). Lot 15Y2, témoins lithiques présents.
0,50 m sous la surface
Roc - cornéenne



Sondage 15Z
Paroi sud
Surface - 112,08 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun foncé à structure grumeleuse qui contient des radicelles, des racines et des blocs de cornéenne. Lot 15Z2, témoins lithiques présents.
0,14 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun orangé beige qui contient des radicelles et des racines. Lot 15Z3, témoins lithiques présents.
0,40 m sous la surface
Roc - cornéenne



Sondage 16A
Paroi est
Surface - 112,18 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 10 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 16A2, témoins lithiques présents
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun foncé qui contient une grande quantité de blocs de cornéenne (inférieur à 10 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 16A2, témoins lithiques présents
0,30 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) brun orangé, meuble et qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 20 cm de diamètre) et des racines. Lot 16A3, témoins lithiques présents.
0,45 à 0,50 m sous la surface
Roc - cornéenne



Sondage 16B
Paroi sud
Surface - 112,36 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable très fin (silteux) brun gris, graveleux qui contient du gravier anguleux et subanguleux (inférieur à 7 cm de diamètre), des radicelles, des racines, des pierres calcaires (inférieur à 30 cm de diamètre) et des blocs de cornéenne (inférieur à 18 cm de diamètre). Lot 16B1, témoins lithiques présents.
0,14 m sous la surface / couche 2
2 - Limon à structure grumeleuse, graveleux qui contient du gravier anguleux et subanguleux (inférieur à 12 cm de diamètre) et des blocs de cornéenne.
0,40 m sous la surface
Roc - cornéenne



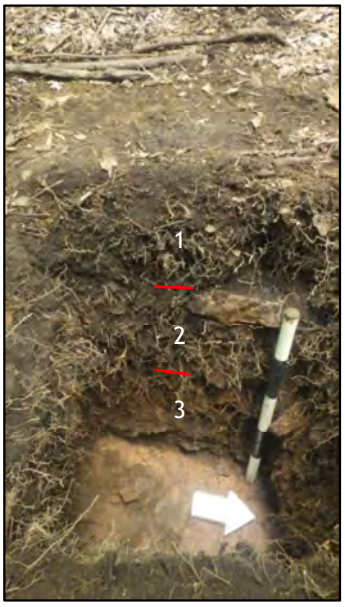
Sondage 16C
Paroi nord
Surface - 112,05 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 10 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 16C2, témoins lithiques présents
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun foncé qui contient une grande quantité de blocs de cornéenne (inférieur à 10 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 16C2, témoins lithiques présents
0,30 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) brun orangé, meuble et qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 20 cm de diamètre) et des racines. Lot 16C3, témoins lithiques présents.
0,65 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 16D
Paroi ouest
Surface - 111,32 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 10 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 16D1, témoins lithiques présents
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun foncé qui contient une grande quantité de blocs de cornéenne (inférieur à 10 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 16D2, témoins lithiques présents
0,30 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) brun orangé, meuble et qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 20 cm de diamètre) et des racines. Lot 16D3, témoins lithiques présents.
0,45 à 0,50 m sous la surface
Roc - cornéenne



Sondage 16E
Paroi est
Surface - 113,89 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable très fin (silteux) brun foncé, meuble et qui contient une grande quantité de blocs de cornéenne (inférieur à 25 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles. Lot 16E2, témoins lithiques présents
0,60 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun orangé, meuble et qui contient une grande quantité de blocs de cornéenne (inférieur à 40 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles. Lot 16E2, témoins lithiques présents.
1,00 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 16F
Paroi sud
Surface - 114,04 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun foncé à structure grumeleuse, graveleux et qui contient des radicelles, du gravier anguleux et subanguleux, des blocs de cornéenne (inférieur à 10 cm de diamètre). Lot 16F2, témoins lithiques présents.
0,08 m sous la surface / couche 2
2 - Sable faiblement limoneux brun rouille, graveleux et qui contient des radicelles, du gravier, des pierres anguleuses et subanguleuses, des blocs de cornéenne (inférieur à 12 cm de diamètre). Lot 16F3, témoins lithiques présents.
0,30 m sous la surface
Roc - cornéenne



Sondage 16G
Paroi nord
Surface - 113,89 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient des blocs de cornéenne (3-7 cm cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 16G2, témoins lithiques présents.
0,05 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun orangé, meuble et qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 15 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 16G3, témoins lithiques présents.
0,15 m sous la surface
Roc - cornéenne



Sondage 16H
Paroi ouest
Surface - 110,41 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 20 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 16H2, témoins lithiques présents
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun foncé, meuble et qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 15 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 16H3, témoins lithiques présents
0,40 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) brun bleuté, meuble et qui contient des pierres arénisées et des racines. Lot 16H4, témoins lithiques présents
0,65 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 16J
Paroi nord
Surface - 110,90 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient des blocs de cornéenne (3-7 cm cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 16J2, témoins lithiques présents (entre 0 et 15 cm de profondeur selon les observations faites au terrain).
0,06 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun foncé, meuble et qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 20 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 16J2, témoins lithiques présents (entre 0 et 15 cm de profondeur selon les observations faites au terrain)
0,36 m sous la surface
Roc



Sondage 16K
Paroi sud
Surface - 110,70 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient des blocs de cornéenne (3-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 16K2, témoins lithiques présents
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun foncé, meuble et qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 15 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 16K2, témoins lithiques présents
0,25 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) brun bleuté, meuble et qui contient du gravier (5-10 cm de diamètre) et des racines.
0,45 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 16L
Paroi est
Surface - 112,99 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon faiblement sableux brun foncé qui contient des radicelles, des racines, du gravier anguleux (inférieur à 8 cm de diamètre), du gravillon et des blocs de cornéenne (inférieur à 10 cm de diamètre). Lot 16L2, témoins lithiques présents.
0,12 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun rouille qui contient des radicelles, des racines, du gravier et des blocs de cornéenne (inférieur à 15 cm de diamètre). Lot 16L3, témoins lithiques présents.
0,45 m sous la surface
Roc - cornéenne



Sondage 16M
Paroi est
Surface - 112,06 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun olive à structure grumeleuse qui contient des radicelles et des racines. Lot 16M2, témoins lithiques présents.
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) gris brun olive qui contient des radicelles et des racines. Lot 16M3, témoins lithiques présents.
0,45 m sous la surface
Roc



Sondage 16N
Paroi nord
Surface - 109,43 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun, meuble et qui contient des radicelles, des racines et du gravier subanguleux (3-6 cm de diamètre)
0,05 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun orangé, meuble et qui contient des pierres arénisées (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles
0,35 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 16P
Paroi sud
Surface - 108,64 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (1-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,15 m sous la surface
Roc



Sondage 16Q
Paroi sud
Surface - 111,82 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (1-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 16Q2, témoins lithiques présents
0,05 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (inférieur à 10 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 16Q2, témoins lithiques présents
0,20 m sous la surface
Roc



Sondage 16R
Paroi ouest
Surface - 112,19 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Criblure de pierres; sentier pédestre.
0,06 m sous la surface / couche 2
2 - Limon brun roux à structure grumeleuse qui contient du gravier, des gravillons, des racines et des radicelles. Lot 16R2, témoins lithiques présents.
0,34 m sous la surface
Roc



Sondage 16S
Paroi ouest
Surface - 111,88 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon faiblement argileux gris brun qui contient des radicelles, des racines, du gravier, des gravillons et des blocs de cornéenne (inférieur à 8 cm de diamètre). Lot 16S1, témoins lithiques.
0,15 m sous la surface
Roc



Sondage 16T
Paroi ouest
Surface - 112,44 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-5 cm de diamètre), des racines et des radicelles.
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (2-10 cm de diamètre), des racines, des radicelles et quelques blocs de cornéenne. Lot 16T1, témoins lithiques présents
0,20 m sous la surface
Roc



Sondage 16U
Paroi sud
Surface - 112,25 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux gris brun qui contient des radicelles, des racines et du schiste. Lot 16U1, témoins lithiques.
0,25 m sous la surface
Roc



Sondage 16V
Paroi ouest
Surface - 111,25 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-5 cm de diamètre), des racines et des radicelles.
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 16V1 témoins lithiques présents dans les 15iers cm de la couche de sol.
0,40 m sous la surface
Roc



Sondage 16W
Paroi sud
Surface - 111,74 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon faiblement sableux brun qui contient des radicelles, des racines et du gravier de schiste calcareux
0,16 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) gris brun qui contient une grande quantité de radicelles, des racines, du gravier de schiste calcareux et quelques blocs de cornéenne
0,30 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris brun olive qui contient du gravier de schiste calcareux, des blocs de cornéenne, des racines et des radicelles.
0,60 m sous la surface
Roc



Sondage 16X
Paroi ouest
Surface - 110,84 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-5 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 16X1, témoins lithiques présents
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles.
0,35 m sous la surface
Roc



Sondage 16Y
Paroi nord
Surface - 109,75 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (2-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles.
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun foncé, meuble et qui contient des pierres anguleuses détachées du socle rocheux (inférieur à 30 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles.
0,45 m sous la surface
Roc



Sondage 16Z
Paroi est
Surface - 109,30 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun gris à structure grumeleuse qui contient des radicelles, des racines et du gravier de schiste calcareux.
0,12 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) beige roux brun qui contient des radicelles, des racines et du gravier à la base de la couche
0,52 m sous la surface
Roc - schiste calcareux friable



Sondage 17A
Paroi nord
Surface - n. d.

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (2-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles.
0,05 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun foncé, meuble et qui contient des pierres anguleuses détachées du socle rocheux (inférieur à 30 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles.
0,20 à 0,25 m sous la surface
Roc



Sondage 17B
Paroi nord
Surface - 111,16 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux gris brun, organique et qui contient une grande quantité de radicelles, des racines et du schiste détaché du substrat rocheux. Lot 17B1, témoins lithiques.
0,29 m sous la surface
Roc



Sondage 17C
Paroi nord
Surface - 110,06 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable très fin (silteux) brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-10 cm), des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) gris brun qui contient des pierres subanguleuses détachées du socle rocheux (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles
0,20 à 0,25 m sous la surface
Roc



Sondage 17D
Paroi nord
Surface - 108,54 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon faiblement argileux brun gris qui contient des radicelles et peu de racines
0,15 à 0,19 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) gris brun qui contient des radicelles, des racines, du gravier de calcaire schisteux (inférieur à 8 cm de diamètre), des pierres calcareuses subanguleuses (inférieure à 20 cm de diamètre) et quelques blocs de cornéenne (inférieur à 8 cm de diamètre)
0,25 à 0,34 m sous la surface
Roc



Sondage 17E
Paroi sud
Surface - 108,36 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun beige roux qui contient des radicelles, des racines et du gravier à la base de la couche (inférieur à 5 cm de diamètre)
0,25 à 0,38 m sous la surface
Roc



Sondage 17F
Paroi ouest
Surface - 107,28 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (2-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun foncé, meuble et qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles. Lot 17F1, témoins lithiques présents
0,35 m sous la surface
Roc



Sondage 17G
Paroi est
Surface - 111,53 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun, organique et qui contient une grande quantité de radicelles, des racines, des pierres calcaires anguleuses (inférieur à 30 cm de diamètre) et des blocs de cornéenne (inférieur à 15 cm de diamètre). Lot 17G2, témoins lithiques.
0,30 m sous la surface
Roc



Sondage 17H
Paroi nord-est
Surface - 104,68 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (2-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles.
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun foncé, meuble et qui contient des pierres anguleuses détachées du socle rocheux (inférieur à 30 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles.
0,30 m sous la surface
Roc



Sondage 17J
Paroi nord
Surface - 108,32 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon faiblement sableux brun roux, organique et qui contient une grande qantité de radicelles, des racines et du gravier de calcaire schisteux.
0,18 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) gris brun qui contient du gravier de calcaire schisteux, des radicelles, des racines et quelques blocs de cornéenne.
0,44 m sous la surface - fin de la fouille



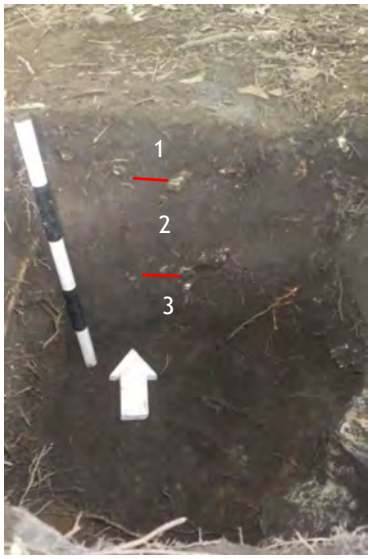
Sondage 17K
Paroi nord
Surface - 107,06 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (2-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,15 m sous la surface
Roc



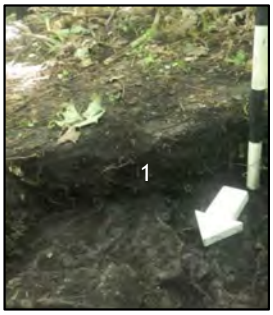
Sondage 17L
Paroi nord
Surface - 107,97 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable très fin (silteux) brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-10 cm), des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) gris brun qui contient des pierres subanguleuses détachées du socle rocheux (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles
0,45 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) brun orangé, meuble et qui contient des pierres subanguleuses détachées du socle rocheux, des racines et des radicelles.
0,50 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 17M
Paroi sud-est
Surface - 108,77 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable très fin (silteux) brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-10 cm), des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface
Roc



Sondage 17N
Paroi est
Surface - 105,19 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable très fin (silteux) brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-10 cm), des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun, meuble et qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles.
0,35 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) brun gris, meuble et qui contient des pierres subanguleuses détachées du socle rocheux (inférieur à 30 cm de diamètre), des racines et des radicelles.
0,55 à 0,60 m sous la surface
Roc



Sondage 17P
Paroi sud
Surface - 101,47 m NMM

Paroi du sondage non photographiée

0 m - surface / couche 1
1 - Limon à structure grumeleuse qui contient une grande quantité de radicelles, des racines et des pierres métamorphiques anguleuses.
0,26 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) beige qui contient une grande quantité de pierres anguleuses métamorphiques (inférieur à 25 cm de diamètre), des radicelles et des racines
0,70 m sous la surface - fin de la fouille

Sondage 17R
Paroi sud
Surface - 100,93 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun roux à structure grumeleuse qui contient des radicelles, des racines et quelques graviers de calcaire schisteux.
0,16 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) beige qui contient une grande quantité de pierres anguleuses métamorphiques (inférieur à 20 cm de diamètre) disposées pêle-mêle dans la couche
0,28 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 17S
Paroi ouest
Surface - 100,73 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier, des radicelles et des racines
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-10 cm de diamètre), des radicelles et des racines
0,40 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris bleuté, meuble et qui contient des pierres sublanguleuses détachées du socle rocheux (inférieur à 25 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles
0,55 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 17T
Paroi sud
Surface - 102,28 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles.
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun, meuble et qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles.
0,40 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 17U
Paroi ouest
Surface - 103,02 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon faiblement sableux brun roux, organique et qui contient une grande quantité de radicelles, de racines et peu de gravier.
0,20 m sous la surface / couche 2
2 - Sable légèrement limoneux brun gris qui contient des radicelles, des racines, du gravier calcareux schisteux
0,35 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient des radicelles, quelques racines, du gravier (inférieur à 5 cm de diamètre) et des pierres sublanguleuses (inférieur à 50 cm de diamètre).
0,52 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 23N
Paroi ouest
Surface - n. d.

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun, organique et qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 30 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 23N2, témoins lithiques présents récupérés par niveaux arbitraires de 10 cm d'épaisseur
0,30 m sous la surface
Roc - cornéenne

Paroi du sondage non photographiée

Sondage 23P
Paroi ouest
Surface - n. d.

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun, organique et qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 30 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 23P2, 23P3 et 23P4, témoins lithiques

Paroi du sondage non photographiée

présents récupérés par niveaux arbitraires de 10 cm d'épaisseur
0,30 m sous la surface
Roc - cornéenne

Sondage 23Q
Paroi ouest
Surface - n. d.

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun, organique et qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 30 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 23Q2, 23Q3 et 23Q4, témoins lithiques présents récupérés par niveaux arbitraires de 10 cm d'épaisseur
0,30 m sous la surface
Roc - cornéenne

Paroi du sondage non photographiée

Sondage 23R
Paroi ouest
Surface - n. d.

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun, organique et qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 30 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 23R2 et 23R3, témoins lithiques présents récupérés par niveaux arbitraires de 10 cm d'épaisseur
0,30 m sous la surface
Roc - cornéenne

Paroi du sondage non photographiée

Sondage 23S
Paroi sud
Surface - 111,37 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun, organique et qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 15 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 23S2, témoins lithiques présents
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun orangé qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 15 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 23S2, témoins lithiques présents
0,10 à 0,45 m sous la surface
Roc



Sondage 23T
Paroi nord
Surface - 111,90 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux beige brun qui contient des

Paroi du sondage non photographiée

blocs de cornéenne (inférieur à 15 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lots 23T2, 23T3 et 23T4, témoins lithiques présents récupérés par niveaux arbitraires de 10 cm d'épaisseur
0,25 m sous la surface
Roc - cornéenne

Sondage 23U
Paroi ouest
Surface - n. d.

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux beige brun qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 15 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lots 23U1, 23U2 et 23U3, témoins lithiques présents récupérés par niveaux arbitraires de 10 cm d'épaisseur
0,25 m sous la surface
Roc - cornéenne

Paroi du sondage non photographiée

Sondage 23V
Paroi ouest
Surface - n. d.

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux beige brun qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 15 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lots 23V1 et 23V2, témoins lithiques présents récupérés par niveaux arbitraires de 10 cm d'épaisseur
0,25 m sous la surface
Roc - cornéenne

Paroi du sondage non photographiée

Sondage 23W
Paroi ouest
Surface - n. d.

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux beige brun qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 15 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 23W1, témoins lithiques présents récupérés par niveaux arbitraires de 10 cm d'épaisseur
0,25 m sous la surface
Roc - cornéenne

Paroi du sondage non photographiée

Sondage 23X
Paroi ouest
Surface - n. d.

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux beige brun qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 15 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 23X1, témoins lithiques présents récupérés par niveaux arbitraires de 10 cm d'épaisseur
0,25 m sous la surface
Roc - cornéenne

Paroi du sondage non photographiée

Sondage 24Y
Paroi ouest
Surface - n. d.

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux beige brun qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 15 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lots 24Y2, témoins lithiques présents
0,20 m sous la surface
Roc - cornéenne

Paroi du sondage non photographiée

Sondage 24Z
Paroi ouest
Surface - n. d.

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux beige brun qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 15 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lots 24Z2, témoins lithiques présents
0,20 m sous la surface
Roc - cornéenne

Paroi du sondage non photographiée

Sondage 25A
Paroi ouest
Surface - n. d.

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux beige brun qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 15 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lots 25A1, témoins lithiques présents
0,20 m sous la surface
Roc - cornéenne

Paroi du sondage non photographiée

Sondage 25B
Paroi ouest
Surface - n. d.

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux beige brun qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 15 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lots 25B1, témoins lithiques présents
0,20 m sous la surface
Roc - cornéenne

Paroi du sondage non photographiée

Zone de plantation 3.04

Sondage 17V
Paroi sud
Surface - 103,21 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles.
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun, meuble et qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles.
0,40 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris bleuté, meuble et qui contient des pierres subanguleuses détachées du socle rocheux (inférieur à 30 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles.
0,70 m sous la surface
Roc



Sondage 17W
Paroi nord
Surface - 102,55 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles.
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun gris, meuble et qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 30 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles.
0,25 m sous la surface
Roc



Sondage 17X
Paroi sud
Surface - 102,99 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles.
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) gris bleuté, meuble et qui contient des pierres subanguleuses détachées du socle rocheux (inférieur à 30 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles.
0,30 à 0,40 m sous la surface
Roc



Zone 3.05

Sondage 17Q
Paroi nord
Surface - 100,37 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier, des radicelles et des racines
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-10 cm de diamètre), des radicelles et des racines
0,30 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 17Y
Paroi ouest
Surface - 100,59 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier, des radicelles et des racines
0,20 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux gris, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,30 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 17Z
Paroi est
Surface - 100,88 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier, des radicelles et des racines
0,10 m sous la surface / couche 2
2 -Limon sableux gris, ferme et qui contient du gravier subanguleux (3-7 cm de diamètre), des racines, des radicelles et une lentille de sable très fin (silteux) brun orangé à la base de la couche
0,45 m sous la surface / couche 3



3 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles
0,60 m sous la surface / couche 4
4 - Sable très fin (silteux) gris bleuté, meuble et qui contient des pierres sublanguleuses détachées du socle rocheux (inférieur à 25 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles
0,75 m sous la surface
Roc

Sondage 18A
Paroi sud-est
Surface - 101,33 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier, des radicelles et des racines
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-10 cm de diamètre), des radicelles et des racines
0,35 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris bleuté, meuble et qui contient des pierres sublanguleuses détachées du socle rocheux (inférieur à 25 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles
0,40 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 18B
Paroi sud
Surface - 102,13 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles.
0,05 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) gris bleuté, meuble et qui contient des pierres subanguleuses détachées du socle rocheux (inférieur à 30 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles.
0,20 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) brun tacheté orangé, meuble et qui contient du gravier arénisé (3-7 cm de diamètre) et des racines
0,30 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 18C
Paroi ouest
Surface - 100,20 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable faiblement limoneux brun gris qui contient des radicelles, des racines et du gravillon
0,18 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) beige tacheté gris bleuté, graveleux et qui contient des galets (inférieur à 4 cm de diamètre), du gravillon et du gravier subanguleux (inférieur à 12 cm de diamètre). Remblai de nivellement, couche de sol notée dans les sondages 17Y et 17Z
0,34 m sous la surface / couche 3
3 - Limon faiblement limoneux brun foncé qui contient du gravillon, des radicelles, des racines et quelques pierres anguleuses. Sol d'origine.
0,52 m sous la surface / couche 4
4 - Sable très fin (silteux) qui contient des pierres anguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,64 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 18D
Paroi sud
Surface - 99,43 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun qui contient du gravillon de calcaire schisteux, des radicelles et quelques racines
0,16 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) beige olive qui contient des radicelles, des racines, du gravier subanguleux et anguleux (inférieur à 12 cm de diamètre) et de rares blocs de cornéenne
0,36 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris bleuté, graveleux et qui contient du gravier et des pierres calcaires schisteuses grises bleutées érodées
0,40 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 18E
Paroi nord
Surface - 100,47 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier, des radicelles et des racines
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-10 cm de diamètre), des radicelles et des racines
0,30 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris bleuté, meuble et qui contient des pierres sublanguleuses détachées du socle rocheux (inférieur à 25 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles
0,40 m sous la surface
Roc



Sondage 18F
Paroi ouest
Surface - 100,55 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier, des radicelles et des racines
0,20 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-10 cm de diamètre), des radicelles et des racines
0,30 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 18G
Paroi nord
Surface - 100,98 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier, des radicelles et des racines
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-10 cm de diamètre), des radicelles et des racines
0,25 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris bleuté, meuble et qui contient des pierres sublanguleuses détachées du socle rocheux (inférieur à 25 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles
0,30 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 18H
Paroi est
Surface - 99,07 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier, des radicelles et des racines
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-10 cm de diamètre), des radicelles et des racines
0,30 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris bleuté, meuble et qui contient des pierres sublanguleuses détachées du socle rocheux (inférieur à 25 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles
0,40 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 18J
Paroi sud
Surface - 99,63 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier, des radicelles et des racines
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles
0,30 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris bleuté, meuble et qui contient des pierres sublanguleuses détachées du socle rocheux (inférieur à 25 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles
0,35 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 18K
Paroi sud
Surface - 98,61 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-10 cm de diamètre), des radicelles et des racines
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun gris, meuble et qui contient du gravier subanguleux (5-10 cm de diamètre), des radicelles et des racines
0,25 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris tacheté beige jaunâtre, meuble et qui contient des pierres sublanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier et des racines
0,40 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 18L
Paroi nord-est
Surface - 97,40 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-10 cm de diamètre), des radicelles et des racines
0,10 m sous la surface / couche 2
2 -Limon sableux gris, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,15 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (5-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,35 m sous la surface / couche 4
4 - Sable très fin (silteux) brun gris, meuble et qui contient du gravier (5-12 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,50 m sous la surface
Roc



Sondage 18M
Paroi sud-est
Surface - 99,00 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier, des radicelles et des racines
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Limon argileux brun qui contient des racines, des radicelles et du gravier subanguleux. Artéfacts historiques logés dans la couche de sol entre 0,10 et 0,40 m de profondeur sous la surface.
0,55 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 18N
Paroi sud-est
Surface - 99,84 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient des pierres subanguleuses détachées du socle rocheux (inférieur à 35 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Témoins historiques présents jusqu'à la base du sondage. Remblai de terrassement.
0,50 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 18P
Paroi sud
Surface - 96,85 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,15 m sous la surface / couche 2
2 -Limon sableux brun gris, meuble et qui contient une grande quantité de gravier et de pierres subanguleuses détachées du socle rocheux (inférieur à 35 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,45 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 18Q
Paroi sud
Surface - 96,52 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,20 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun, meuble et qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles. Témoins historiques présents dans la couche de sol dont deux pièces de monnaie datées de 1903 et 1916
0,50 m sous la surface - fin de la fouille



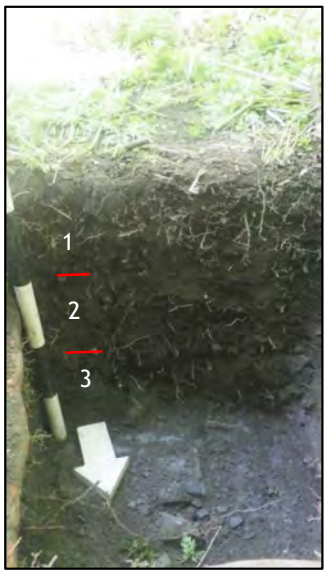
Sondage 18R
Paroi sud-ouest
Surface - 96,38 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier (3-10 cm de diamètre), des racines, des radicelles, des fragments de briques communes rouges, des fragments de charbon minéral et quelques scories . Peut-être un remblai de terrassement
0,55 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 18S
Paroi sud
Surface - 96,68 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-10 cm de diamètre), des radicelles et des racines
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux, des racines, des radicelles et quelques scories. Peut-être un remblai de terrasement
0,35 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris bleuté, ferme et qui contient des pierres arénisées (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier et des racines
0,45 m sous la surface
Roc - friable



Sondage 18T
Paroi ouest
Surface - 96,30 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun gris à structure grumeleuse qui contient une grande quantité de radicelles, du cailloutis et des racines
0,17 m sous la surface / couche 2
2 - Sable limoneux gris brun beige qui contient du cailloutis, des radicelles et des racines
0,26 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 18V
Paroi ouest
Surface - 93,90 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon à structure grumeleuse qui contient des radicelles, des racines, du gravier (inférieur à 5 cm de diamètre) et du gravillon
0,20 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) beige brun qui contient des radicelles, quelques racines, quelques graviers et quelques gravillons
0,46 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) beige gris olive qui contient quelques radicelles, peu de gravillons et peu de graviers
0,52 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 18W
Paroi sud
Surface - 94,69 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier (3-10 cm de diamètre), des radicelles et des racines
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun gris, meuble et qui contient du gravier (3-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,25 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris moucheté brun, meuble et qui contient du gravier, des racines et des radicelles
0,40 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 18X
Paroi est
Surface - 96,62 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers (3-7 cm de diamètre)
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun gris, meuble et qui contient quelques graviers (3-7 cm de diamètre), des racines, des radicelles et quelques fragments de briques communes rouges et des scories. Peut-être un remblai de terrassement
0,30 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) brun beige, meuble et qui contient des racines, des radicelles, quelques graviers (2-5 cm de diamètre)
0,40 m sous la surface / couche 4
4 - Sable très fin (silteux) gris, meuble et qui



contient des racines, des radicelles et du gravier arénisé (3-10 cm de diamètre)
0,50 m sous la surface - fin de la fouille

Sondage 18Y
Paroi sud
Surface - 97,43 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers (3-7 cm de diamètre)
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun gris, meuble et qui contient quelques graviers (3-7 cm de diamètre), des racines, des radicelles et quelques fragments de briques communes rouges et des scories. Peut-être un remblai de terrassement
0,30 m sous la surface / couche 3
4 - Sable très fin (silteux) gris, meuble et qui contient des racines, des radicelles et du gravier arénisé (3-10 cm de diamètre)
0,60 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 18Z
Paroi ouest
Surface - 98,01 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers (3-7 cm de diamètre)
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun gris, meuble et qui contient quelques graviers (3-7 cm de diamètre), des racines, des radicelles et quelques fragments de briques communes rouges et des scories. Peut-être un remblai de terrassement
0,35 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) brun beige, meuble et qui contient des racines, des radicelles, quelques graviers (2-5 cm de diamètre)
0,45 m sous la surface / couche 4
4 - Sable très fin (silteux) gris, meuble et qui contient des racines, des radicelles et du gravier arénisé (3-10 cm de diamètre)
0,55 m sous la surface - fin de la fouille



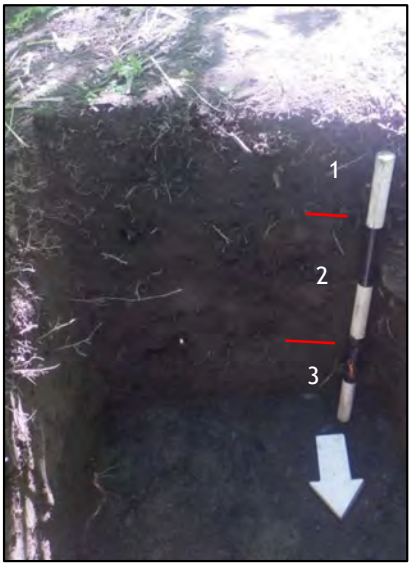
Sondage 19A
Paroi sud
Surface - 98,08 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun gris qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier, des radicelles, des racines et quelques fragments de briques communes rouge et des fragments de charbon minéral. Peut-être un remblai de terrassement
0,30 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris, meuble et qui contient des graviers, des pierres arénisées (inférieur à 20 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,40 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 19B
Paroi sud
Surface - 97,21 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun qui contient du gravier (3-7 cm de diamètre), des radicelles, des racines, des fragments de briques communes rouge et des fragments de charbon minéral. Peut-être un remblai de terrassement
0,40 m sous la surface / couche 3
3 - Limon sableux brun gris, meuble et qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers et pierres subanguleuses (inférieur à 30 cm de diamètre)
0,60 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 19C
Paroi sud
Surface - 96,97 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun à structure grumeleuse qui contient des radicelles, des racines et quelques gravillons
0,17 à 0,26 m sous la surface / couche 2
2 - Sable faiblement limoneux beige brun gris, graveleux et qui contient des pierres subanguleuses et anguleuses (inférieur à 12 cm de diamètre), du gravier et des nodules d'argile durcie
0,26 à 0,34 m sous la surface
Roc



Sondage 19D
Paroi sud
Surface - 97,28 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier (3-10 cm de diamètre), des radicelles et des racines
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun gris, meuble et qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier, des radicelles et des racines
0,35 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 19E
Paroi nord
Surface - 98,32 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun foncé, organique et qui contient des pierres métamorphiques anguleuses (inférieur à 25 cm de diamètre), quelques radicelles et quelques blocs de cornéenne à patine oxydée
0,12 m sous la surface
Roc

Paroi du sondage non photographiée

Sondage 19F
Paroi sud
Surface - 100,98 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun gris qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier, des radicelles et des racines. Lot 19F1, témoins lithiques présents. Témoins historiques également présents.
0,30 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris, meuble et qui contient des graviers, des pierres arénisées (inférieur à 20 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,40 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 19G
Paroi est
Surface - 100,36 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux à structure grumeleuse qui contient une grande quantité de radicelles, des racines et quelques cailloutis
0,08 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) qui contient des radicelles, des racines et du gravier subanguleux et anguleux (inférieur à 4 cm de diamètre)
0,50 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 19H
Paroi sud
Surface - 99,43 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon gris brun à structure grumeleuse qui contient des radicelles, des racines, quelques cailloutis, des fragments de briques et de la broche en métal ferreux
0,25 m sous la surface / couche 2
2 - Sable limoneux gris olive beige qui contient des radicelles, des racines et des pierres calcareuses schisteuses arrondies (inférieur à 25 cm de diamètre)
0,60 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 19J
Paroi sud
Surface - 100,28 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun gris bleuté, meuble et qui contient des fragments de mortier, des fragments de briques communes rouges, des fragments de charbon minéral, des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles. Peut-être un remblai de terrassement
0,65 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 19T
Paroi ouest
Surface - 100,48 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun gris, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-10 cm de diamètre), des radicelles et des racines
0,35 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris bleuté, meuble et qui contient des pierres subanguleuses détachées du socle rocheux (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles
0,50 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 19U
Paroi sud
Surface - 99,74 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-7 cm de diamètre), des racines, des radicelles, des fragments de briques communes rouges et des fragments de charbon minéral
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun gris, meuble et qui contient du gravier subanguleux (5-10 cm de diamètre), des radicelles, des racines et quelques fragments de briques communes rouges et de charbon minéral
0,35 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris bleuté, meuble et qui contient des pierres subanguleuses détachées du socle rocheux (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles
0,45 m sous la surface - fin de la fouille



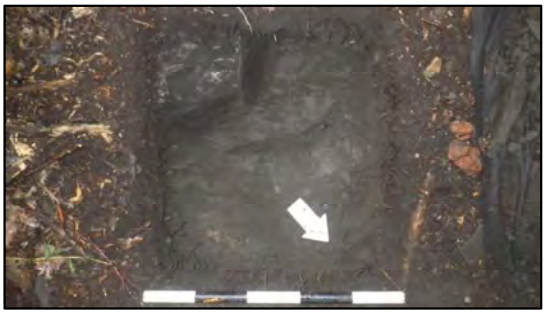
Sondage 19V
Paroi sud-ouest
Surface - 99,50 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sablo-argileux brun foncé, meuble et qui contient une grande quantité de pierres subanguleuses (inférieur à 40 cm de diamètre), du gravier, des racines, des radicelles, des fragments de briques communes rouges et des fragments de charbon minéral. Témoins historiques présents jusqu'à la base du sondage. Présence d'eau à la base du sondage. Remblai de terrassement.
1,00 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 19X
Paroi nord-ouest
Surface - 101,24 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-7 cm de diamètre), des racines, des radicelles et des fragments de briques communes rouges
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun gris, meuble et qui contient du gravier subanguleux (5-10 cm de diamètre), des radicelles, des racines et quelques fragments de briques communes rouges
0,25 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris bleuté, meuble et qui contient des pierres subanguleuses détachées du socle rocheux (inférieur à 25 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles
0,30 m sous la surface - fin de la fouille



Zone de plantation 3.06

Sondage 19K
Paroi sud
Surface - 104,40 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun foncé à structure grumeleuse qui contient des radicelles, des racines, des pierres anguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre)
0,22 m sous la surface / couche 2
2 - Sable faiblement limoneux beige brun gris, graveleux et qui contient des pierres subanguleuses et anguleuses (inférieur à 12 cm de diamètre), du gravier et des nodules d'argile durcie
0,52 m sous la surface
Roc



Sondage 19L
Paroi sud
Surface - 105,47 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun gris, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-10 cm de diamètre), des radicelles et des racines
0,30 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris bleuté, meuble et qui contient des pierres subanguleuses détachées du socle rocheux (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles
0,45 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 19M
Paroi ouest
Surface - 104,43 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,25 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 19N
Paroi ouest
Surface - 103,77 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun gris, meuble et qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles
0,45 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) brun gris bleuté, meuble et qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 25 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles
0,60 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 19P
Paroi ouest
Surface - 103,51 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun gris qui contient des radicelles et des racines
0,07 m sous la surface / couche 2
2 - Limon gris brun à structure grumeleuse qui contient des radicelles, du gravier (inférieur à 7 cm de diamètre) et quelques racines
0,30 m sous la surface / couche 3
3 - Limon gris brun à structure grumeleuse, graveleux et qui contient des pierres calcaires anguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre)
0,43 m sous la surface
Roc



Sondage 19Q
Paroi sud
Surface - 104,16 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun gris bleuté, meuble et qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles
0,40 m sous la surface
Roc



Sondage 19R
Paroi sud
Surface - 104,60 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun gris à structure grumeleuse qui contient des radicelles, des racines et quelques gravillons. Lot 19R1, témoins lihtiques présents
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable limoneux gris beige, graveleux qui contient des racines, des radicelles, quelques gravier de calcaire et de cornéenne (inférieur à 5 cm de diamètre). Lot 19R2, témoins lithiques présents. Sols rapportés lors de phénomènes naturels.
0,20 m sous la surface / couche 3
3 - Limon brun foncé à structure grumeleuse qui contient une grande quantité de racines et de radicelles et quelques gravillons. Lot 19R3, témoins lithiques présents.
0,38 m sous la surface / couche 4
4 - Sable très fin (silteux) gris brun qui contient des racines, des radicelles et quelques pierres anguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre).
0,65 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 19S
Paroi sud
Surface - 103,85 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun foncé à structure grumeleuse qui contient des radicelles, des racines, du gravier (inférieur à 4 cm de diamètre) et des pierres anguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre)
0,30 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) beige brun roux qui contient des radicelles, des racines et du gravier (inférieur à 4 cm de diamètre)
0,36 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 19W
Paroi ouest
Surface - 101,17 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun gris qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier, des radicelles et des racines
0,25 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris, meuble et qui contient des graviers, des pierres arénisées (inférieur à 20 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,40 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 19Y
Paroi
Surface - 102,74 m NMM
Relevé stratigraphique non consigné

Paroi du sondage non photographiée

Sondage 19Z
Paroi
Surface - 102,78 m NMM
Relevé stratigraphique non consigné



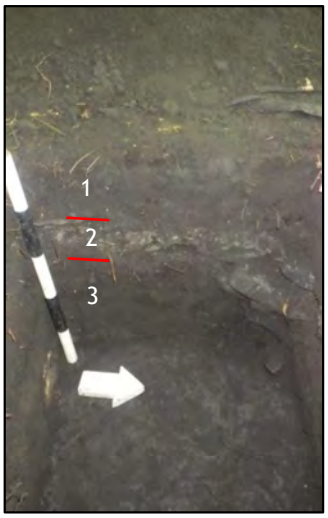
Sondage 20A
Paroi sud
Surface - 101,93 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun gris, meuble et qui contient des pierres subanguleuses détachées du socle rocheux (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles.
0,50 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 20B
Paroi ouest
Surface - 101,76 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun tacheté gris, meuble et qui contient des racines et des radicelles
0,20 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) brun gris, meuble et qui contient des pierres subanguleuses détachées du socle rocheux (inférieur à 25 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,45 m sous la surface
Roc



Sondage 20C
Paroi nord
Surface - 102,64 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun gris, meuble et qui contient des pierres subanguleuses détachées du socle rocheux (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles. Lot 20C1, témoins lithiques présents
0,40 m sous la surface
Roc



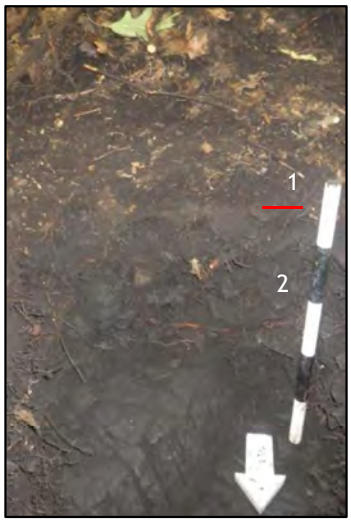
Sondage 20D
Paroi sud
Surface - 103,93 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 20D1, témoins lithiques présents
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun gris, meuble et qui contient des pierres subanguleuses détachées du socle rocheux (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles. Lot 20D1, témoins lithiques présents dans les dix premiers centimètres de la couche
0,35 m sous la surface
Roc



Sondage 20E
Paroi sud
Surface - 107,55 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,05 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun gris, meuble et qui contient une grande quantité de pierres subanguleuses (inférieur à 30 cm de diamètre) et de gravier, des racines et des radicelles. Lot 20E1, témoins lithiques présents dans les premiers vingt centimètres sous la surface de la couche de sol.
0,35 à 0,40 m sous la surface
Roc



Sondage 20F
Paroi sud
Surface - 101,68 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun gris, meuble et qui contient des pierres subanguleuses détachées du socle rocheux (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles
0,30 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) brun gris, meuble et qui contient des pierres subanguleuses détachées du socle rocheux (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles
0,45 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 20G
Paroi ouest
Surface - 102,64 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun gris, meuble et qui contient des pierres subanguleuses détachées du socle rocheux (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles.
0,30 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) brun gris, meuble et qui contient des pierres subanguleuses détachées du socle rocheux (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles
0,55 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 20H
Paroi ouest
Surface - 101,77 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers subanguleux (3-7 cm de diamètre)
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun gris, meuble et qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier (5-10 cm de diamètre), des racines, des radicelles et quelques fragments de briques et de charbon minéral. Lot 20H1, témoins lithiques présents
0,35 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris bleuté, meuble et qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 25 cm de diamètre), du gravier (5-10 cm de diamètre) et des racines. Lot 20H1, témoins lithiques présents
0,65 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 20J
Paroi est
Surface - 102,95 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient des pierres subanguleuses détachées du socle rocheux (inférieur à 30 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles
0,25 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 20K
Paroi nord
Surface - 103,96 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 20K1, témoins lithiques présents
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun gris, meuble et qui contient des pierres subanguleuses détachées du socle rocheux (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles. Lot 20K1, témoins lithiques présents
0,25 m sous la surface
Roc



Sondage 20L
Paroi sud
Surface - 103,62 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier (3-7 cm de diamètre), des racines, des radicelles, quelques fragments de charbon minéral et un fragment de brique commune rouge. Lot 20L1, témoins lithiques et eurocanadiens présents
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun gris, meuble et qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier (5-10 cm de diamètre), des racines, des radicelles et quelques fragments de briques et de charbon minéral. Lot 20L1, témoins lithiques et eurocanadiens présents
0,40 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris bleuté, meuble et qui contient des pierres subanguleuses



(inférieur à 15 cm de diamètre) et des pierres arénisées.
0,55 m sous la surface - fin de la fouille

Sondage 20M
Paroi est
Surface - 102,48 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier subanguleux (3-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun gris, meuble et qui contient une grande quantité de pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles
0,45 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 20N
Paroi sud
Surface - 105,99 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable très fin (silteux) gris foncé qui contient une grande quantité de radicelles, des racines, quelques graviers de schiste calcareux bleu (inférieur à 5 cm de diamètre)
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) gris foncé, graveleux et qui contient des pierres anguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier anguleux (inférieur à 4 cm de diamètre) et quelques blocs de cornéenne
0,30 m sous la surface
Roc - calcaire bleu gris



Sondage 20P
Paroi ouest
Surface - 101,85 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon gris brun à structure grumeleuse qui contient des radicelles, des racines et quelques cailloutis
0,13 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux, graveleux et qui contient du gravier (inférieur à 4 cm de diamètre), de petits galets (inférieur à 2 cm de diamètre), des fragments de charbon de bois, des fragments de briques communes, des fragments de charbon minéral et quelques résidus de combustion de charbon minéral. Remblai de nivellement de terrain. En association avec vestiges St-2, St-3 et St-4.Lot 20P1, témoins lithiques présents.
0,45 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris olive qui contient du calcaire schisteux (inférieur à 8 cm de diamètre). Lot 20P1, témoins lithiques présents. Base de la couche de sol non atteinte et de potentiels témoins lithiques pourraient subsistés plus en profondeur.
0,52 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 20Q
Paroi est
Surface - 101,20 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun gris qui contient des fragments de charbon de bois, de petits fragments de mortier et de briques communes rouge, des racines et des radicelles. Lot 20Q1, témoins eurocanadiens présents.
0,35 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun gris qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles. Lot 20Q1, témoins eurocanadiens présents
0,70 m sous la surface - fin de la fouille



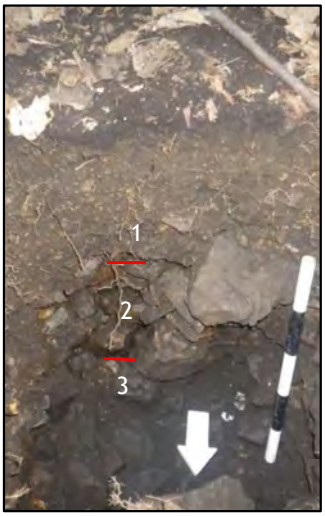
Sondage 20R
Paroi sud
Surface - 101,55 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé qui contient des racines, des radicelles et du gravier (3-7 cm de diamètre). Lot 20R1, témoins lithiques et eurocanadiens présents
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun gris qui contient du gravier subanguleux (5-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 20R1, témoins lithiques et eurocanadiens présents.
0,40 m sous la surface / couche 3
3 - Limon sableux brun gris qui contient des pierres anguleuses détachées du socle rocheux (inférieur à 25 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles. Lot 20R1, témoins lithiques présents.
0,60 m sous la surface - fin de la fouille



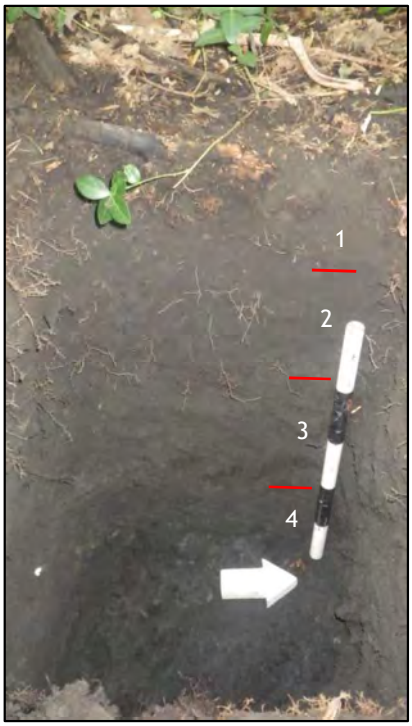
Sondage 20S
Paroi sud
Surface - 105,89 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient des racines, des radicelles et des blocs de cornéenne (3-7 cm de diamètre)
0,05 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 10 cm de diamètre) et des racines. Lot 20S1, témoins lithiques et eurocanadiens présents.
0,30 m sous la surface / couche 3
3 - Limon sableux brun qui contient une grande quantité de blocs de cornéenne (inférieur à 30 cm de diamètre) et des racines. Lot 20S1, témoins lithiques et eurocanadiens présents.
0,75 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 20T
Paroi ouest
Surface - 104,25 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun, organique et qui contient des radicelles et des racines
0,05 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun gris qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 25 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 20T1, témoins lithiques présents
0,15 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) brun gris qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 25 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 20T1, témoins lithiques présents
0,40 m sous la surface / couche 4
4 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 25 cm de diamètre) et du gravier. Lot 20T1, témoins lithiques présents - concentration d'éléments à environ 0,45 m de profondeur sous la surface de terrain.
0,70 m sous la surface
Roc



Sondage 20U
Paroi sud
Surface - 103,74 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient des racines, des radicelles et des blocs de cornéenne (3-7 cm de diamètre)
0,05 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun gris qui contient du gravier (inférieur à 10 cm de diamètre)m des racines et des radicelles. Lot 20U1, témoins lithiques et eurocanadiens présents
0,25 m sous la surface / couche 3
3 - Limon sableux brun gris qui contient une grande quantité de pierres subanguleuses (inférieur à 25 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles.
0,45 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 20V
Paroi ouest
Surface - 103,00 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient des racines, des radicelles et des blocs de cornéenne (3-7 cm de diamètre). Lot 20V1, témoins lithiques et eurocanadiens présents
0,05 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun gris qui contient du gravier (inférieur à 10 cm de diamètre)m des racines et des radicelles. Lot 20V1, témoins lithiques et eurocanadiens présents
0,30 m sous la surface / couche 3
3 - Limon sableux brun gris qui contient une grande quantité de pierres subanguleuses (inférieur à 25 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles.
0,45 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 20W
Paroi sud
Surface - 102,26 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient des racines, des radicelles et des blocs de cornéenne (3-7 cm de diamètre)
0,05 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun gris qui contient du gravier (inférieur à 10 cm de diamètre)m des racines et des radicelles.
0,25 m sous la surface / couche 3
3 - Limon sableux brun gris qui contient une grande quantité de pierres subanguleuses (inférieur à 25 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles.
0,40 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 20X
Paroi sud
Surface - 109,57 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun, organique qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 20 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 20X2, témoins lithiques présents.
0,25 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun orangé, meuble et qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 25 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 20X2, témoins lithiques présents
0,60 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 20Y
Paroi sud
Surface - 109,57 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient des radicelles, des racines et des blocs de cornéenne (3-10 cm de diamètre). Lot 20Y2, témoins lithiques présents.
0,05 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun orangé qui contient une grande quantité de blocs de cornéenne (inférieur à 35 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 20Y2, témoins lithiques présents
0,50 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) brun orangé qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 25 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 20Y2, témoins lithiques présents.
0,80 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 20Z
Paroi sud
Surface - 110,09 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient des blocs de cornéenne, des racines et des radicelles. Lot 20Z2, témoins lithiques présents
0,40 m sous la surface
Roc - cornéenne



Sondage 21A
Paroi sud-ouest
Surface - 107,63 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 20 cm de diamètre), des radicelles et des racines. Lot 20A1, témoins lithiques présents.
0,25 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun, meuble et qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 35 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 21A1, témoins lithiques présents en concentration plus importante
0,55 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 21B
Paroi est
Surface - 109,36 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 15 cm de diamètre), des radicelles et des racines. Lot 21B2, témoins lithiques présents.
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Limon brun orangé, meuble et qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 15 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 21B2, témoins lithiques présents
0,40 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 21C
Paroi sud
Surface - 112,51 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 20 cm de diamètre), des radicelles et des racines
0,30 m sous la surface
Roc



Sondage 21D
Paroi sud-est
Surface - 112,44 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient des radicelles, des racines et des blocs de cornéenne (3-7 cm de diamètre). Lot 20D2, témoins lithiques présents.
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun orangé qui contient une grande quantité de blocs de cornéenne (inférieur à 25 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 20D2, témoins lithiques présents
0,40 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) brun orangé qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 25 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 20D2, témoins lithiques présents.
0,65 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 21E
Paroi nord
Surface - 116,97 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient des radicelles, des racines et des blocs de cornéenne (3-7 cm de diamètre). Lot 21E1, témoins lithiques présents.
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun orangé qui contient une grande quantité de blocs de cornéenne (inférieur à 25 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 21E1, témoins lithiques présents
0,30 m sous la surface
Roc - cornéenne



Sondage 21F
Paroi est
Surface - 116,51 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient des radicelles, des racines et des blocs de cornéenne (3-7 cm de diamètre). Lot 21F1, témoins lithiques présents.
0,20 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun orangé qui contient une grande quantité de blocs de cornéenne (inférieur à 25 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 21F1, témoins lithiques présents
0,38 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 21G
Paroi ouest
Surface - 114,38 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable très fin (silteux) brun foncé qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 15 cm de diamètre), des radicelles et des racines. Lot 21G1, témoins lithiques présents.
0,20 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 25 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 21G1, témoins lithiques présents
0,40 m sous la surface
Roc - cornéenne



Sondage 21H
Paroi sud
Surface - 113,79 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable très fin (silteux) brun foncé qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 15 cm de diamètre), des radicelles et des racines. Lot 21H2, témoins lithiques présents.
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 25 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 21H2, témoins lithiques présents
0,40 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) brun orangé qui contient des blocs de cornéenne (inférieur à 25 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 21H2, témoins lithiques présents.
0,65 m sous la surface - fin de la fouille



Zone de plantation 3.07

Sondage 15A
Paroi ouest
Surface - 115,47 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun, organique, moyennement compact et qui contient des radicelles et des racines
0,16 m sous la surface / couche 2
2 - Résidus de combustion de charbon minéral. Revêtement de surface, peut-être associé au terrain de tennis
0,20 m sous la surface / couche 3
3 - Limon faiblement argileux gris noir qui contient des racines, des radicelles, du gravier et des pierres anguleuses (inférieur à 30 cm de diamètre) à la base de la couche de sols
0,38 m sous la surface
Roc



Sondage 15B
Paroi nord
Surface - 117,24 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun foncé, meuble et qui contient des racines et des radicelles
0,25 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) brun, meuble et qui contient du gravier subanguleux (5-10 cm de diamètre) et des racines
0,40 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 15C
Paroi sud
Surface -117,79 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier (1-2 cm de diamètre) et des radicelles
0,27 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun foncé, meuble qui contient une grande quantité de radicelles
0,50 m sous la surface - fin de la fouille

Paroi de sondage non photographiée

Sondage 15D
Paroi ouest
Surface - 118,77 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun foncé, meuble et qui contient des racines et des radicelles
0,25 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) brun, meuble et qui contient du gravier subanguleux (5-10 cm de diamètre) et des racines
0,55 à 0,65 m sous la surface
Roc



Sondage 15E
Paroi ouest
Surface - 120,34 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable très fin (silteux) gris noir qui contient des radicelles et des racines
0,11 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux gris brun foncé qui contient une grande quantité de radicelles et de racines et des graviers (inférieur à 8 cm de diamètre)
0,30 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris noir qui contient des pierres anguleuses (inférieur à 25 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,37 à 0,42 m sous la surface
Roc



Sondage 15F
Paroi sud
Surface - 119,50 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux gris noir, organique, moyennement compact et qui contient des radicelles, des racines et quelques graviers (inférieur à 5 cm de diamètre). Lot 15F1, aucun témoin lithique.
0,27 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) beige gris, meuble qui contient du gravier subanguleux (inférieur à 12 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 15F2, aucun témoin lithique
0,50 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 15G
Paroi ouest
Surface - 117,12 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun foncé, meuble et qui contient des racines et des radicelles
0,50 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 15H
Paroi ouest
Surface - 115,46 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun foncé, meuble et qui contient des racines et des radicelles
0,40 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) brun, meuble et qui contient du gravier subanguleux (5-10 cm de diamètre) et des racines
0,50 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 15J
Paroi sud
Surface - 116,37 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient des racines, des radicelles et du gravier (3-10 cm de diamètre)
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun foncé, meuble et qui contient des racines, des radicelles, du gravier et des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre)
0,40 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) brun bleuté, meuble et qui contient des pierres subanguleuses grises bleutés (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier et des racines
0,50 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 15K
Paroi nord
Surface - 115,23 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon gris brun à structure grumeleuse qui contient des gravillons, du gravier, des cailloux et quelques pierres anguleuses. Lot 15K1, témoins lithiques. Les interstices du roc fracturé sont comblés par cette couche de sol qui contient des témoins lithiques en cornéenne.
0,30 m sous la surface
Roc



Sondage 15L
Paroi sud
Surface - 116,82 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Argile sableuse gris beige, moyennement compact qui contient des racines et des radicelles. Sols déposés par le ruissellement. Lot 15L1, témoins lithiques présents
0,13 m sous la surface / couche 2
2 - Limon faiblement argileux brun, meuble qui contient des racines, des radicelles, du gravier anguleux (inférieur à 12 cm de diamètre). Quelques emballages en plastique trônent au sommet de la couche, non récupéré. Sol d'origine. Lot 15L2, témoins lithiques présents
0,30 m sous la surface / couche 3
3 - Limon argileux gris foncé, détrempé et qui contient des radicelles et des racines
0,39 m sous la surface
Roc



Sondage 15M
Paroi sud
Surface - 119,07 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun roux, organique qui contient une grande quantité de radicelles et des racines
0,08 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux gris brun, graveleux qui contient une grande quantité de gravier (inférieur à 7 cm de diamètre) et de radicelles et quelques racines. Lot 15Z1, témoins lithiques présents.
0,18 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris qui contient des radicelles et des pierres calcaires subanguleux et anguleux (inférieur à 15 cm de diamètre). Lot 15Z2, témoins lithiques présents.
0,45 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 15N
Paroi ouest
Surface - 118,74 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient des blocs de cornéenne, des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles. Lot 15N2, témoins lithiques présents (de la surface à la base du sondage)
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun gris qui contient des blocs de cornéenne (5-15 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 15N2, témoins lithiques présents (de la surface à la base du



sondage)
0,20 à 0,30 m sous la surface
Roc - veine de cornéenne

Sondage 15P
Paroi nord
Surface - 119,37 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient des blocs de cornéenne, des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles.
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun gris qui contient des blocs de cornéenne (5-15 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 15N1, témoins lithiques présents (de la surface à la base du sondage). Lot 15P1, témoins lithiques présents
0,50 à 0,70 m sous la surface
Roc



Sondage 15Q
Paroi sud
Surface - 118,62 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun foncé, organique et qui contient des radicelles, des racines et quelques pierres anguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre). Lot 15Q1, témoins lithiques présents
0,40 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) gris qui contient quelques pierres anguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre) et des blocs de cornéenne. Lot 15Q2, témoins lithiques présents.
0,52 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 15R
Paroi ouest
Surface - 118,30 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun foncé à structure grumeleuse qui contient des racines et des radicelles. Lot 15R1, témoins lithiques présents.
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Limon brun roux à structure grumeleuse qui contient une grande quantité de blocs de cornéenne (inférieur à 15 cm de diamètre), des radicelles et des racines. Lot 15R1, témoins lithiques présents dans la partie supérieure de la couche de sol.
0,45 à 0,60 m sous la surface



Roc

Sondage 15S
Paroi nord
Surface - 118,55 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun roux à structure grumeleuse qui contient des radicelles, des racines et des blocs de cornéenne détachés du substrat rocheux. Lot 15K1, témoins lithiques. Les interstices du roc fracturé sont comblés par cette couche de sol qui contient des témoins lithiques en cornéenne. Lot 15S1, témoins lithiques présents.
0,15 à 0,30 m sous la surface
Roc



Sondage 25N
Paroi sud
Surface - 117,26 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun foncé, meuble et qui contient des racines et des radicelles. Bloc de cornéenne présent dans le coin nord-ouest du sondage.
0,40 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 25P
Paroi nord
Surface - 118,18 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient du gravier (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun foncé, meuble et qui contient des racines et des radicelles
0,35 m sous la surface - fin de la fouille



Hors zone de plantation

Sondage 15T
Paroi sud
Surface - 117,97 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun foncé à structure grumeleuse qui contient une grande quantité de radicelles et quelques racines. Lot 15T1, témoins lithiques présents
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun rouille qui contient des radicelles, des racines et des blocs de cornéenne (inférieur à 18 cm de diamètre).
0,40 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 15U
Paroi nord
Surface - 117,66 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient des blocs de cornéenne, des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles. Lot 15U1, témoins lithiques présents (entre 2 et 12 cm de profondeur selon les observations faites au terrain)
0,05 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun gris qui contient des blocs de cornéenne (5-15 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 15U1, témoins lithiques présents (entre 2 et 12 cm de profondeur selon les observations faites au terrain)
0,15 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) brun orangé, meuble qui contient des radicelles, des racines, du gravier et des blocs de cornéenne (inférieur à 20 cm de diamètre).
0,40 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 15V
Paroi nord
Surface - 116,32 m NMM

0 m - surface / couche 1
1- Sable très fin (silteux) brun foncé qui contient des blocs de cornéenne (5-15 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 15V1, témoins lithiques présents (entre 7 et 25 cm de profondeur selon les observations faites au terrain)
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun rouille, meuble et qui contient des racines et des blocs de cornéenne (inférieur à 15 cm de diamètre). Lot 15V2, témoins lithiques présents (entre 25 et 35 cm de profondeur selon les observations faites au terrain)
0,40 m sous la surface
Roc - veine de cornéenne

Description des couches de sols identifiées dans les sondages du secteur du flanc est du parc du Mont-Royal

Code d'enregistrement MTL23-25-05

Légende	
	Sols anthropiques
	Sols naturels remaniés / bouleversés
	Sols naturels en place
	Roc

Zone de plantation 3.01

Sondage 2C
Paroi sud-ouest
Surface - 103,43 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon gris brun à structure grumeleuse qui contient une grande quantité de radicelles, des racines et du gravier (inférieur à 4 cm de diamètre)
0,17 m sous la surface
Roc



Sondage 2D
Paroi sud-ouest
Surface - 103,13 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun gris à structure grumeleuse qui contient une grande quantité de radicelles, des racines, des gravillons et quelques graviers
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) beige brun gris qui contient des radicelles, des racines et des pierres anguleuses détachées du socle rocheux
0,50 m sous la surface
Roc



Sondage 2E
Paroi nord-ouest
Surface - 103,16 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable faiblement limoneux brun beige à structure grumeleuse qui contient une grande quantité de radicelles, des racines et des gravillons
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Limon argileux gris vert à structure grumeleuse, compact et qui contient des nodules d'argile. Remblai de tranchée qui mesure 0,39 m de hauteur et qui est logée du côté ouest du sondage.
0,15 à 0,54 m sous la surface / couche 3
3 - Sable faiblement limoneux beige olive qui contient des radicelles, des racines, du gravier anguleux, des gravillons. Remblai de terrassement qui mesure 0,29 m de hauteur et qui est recoupé par le creusement de la tranchée.
0,44 à 0,54 m sous la surface / couche 4
4 - Sable grossier qui contient des scories (inférieur à 5 cm de diamètre). Revêtement de surface de circulation qui est recoupé par le creusement de la tranchée.
0,48 à 0,54 m sous la surface / couche 5
5 - Sable très fin (silteux) beige orangé brun
0,65 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 2F
Paroi sud
Surface - 105,11 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable faiblement limoneux beige gris qui contient des radicelles, des racines et quelques graviers (3-4 cm de diamètre) et gravillons. Remblai de terrassement.
0,38 m sous la surface / couche 2
2 - Sable faiblement limoneux beige gris brun, graveleux et qui contient des pierres anguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre) et du gravier (3-5 cm de diamètre). Remblai de terrassement.
0,60 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 1L
Paroi ouest
Surface - 107,87 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun, organique et qui contient des radicelles, des racines et du gravier (3-12 cm de diamètre)
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun gris qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles
0,40 m sous la surface
Roc



Sondage 1M
Paroi sud
Surface - 108,18 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun, organique et qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 30 cm de diamètre) détachées du socle rocheux, des racines et des radicelles
0,38 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun gris qui contient une grande quantité des pierres subanguleuses (inférieur à 30 cm de diamètre), racines et radicelles
0,45 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 1N
Paroi sud
Surface - 106,80 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun gris à structure grumeleuse qui contient des radicelles, des racines et du gravillon
0,13 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin brun beige qui contient des racines, des radicelles et quelques scories. Remblai d'assainissement.
0,24 m sous la surface / couche 3
3 - Sable fin gris beige brun qui contient des fragments de charbon minéral et des scories. Revêtement de surface de circulation
0,28 m sous la surface / couche 4
4 - Sable faiblement limoneux à structure grumeleuse gris brun qui contient des radicelles, des racines et du gravier anguleux (3-4 cm de diamètre). Sol d'origine.
0,40 m sous la surface
Roc



Sondage 1P
Paroi sud
Surface - n.d.

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun à structure grumeleuse qui contient une grande qantité de radicelles, des racines, du gravier anguleux (inférieur à 10 cm de diamètre) et quelques pierres anguleuses et subanguleuses (inférieur à 25 cm de diamètre)
0,27 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) gris brun qui contient des radicelles, des racines, du gravier (inférieur à 8 cm de diamètre) et quelqes pierres anguleuses
0,56 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 1Q
Paroi sud
Surface -105,86 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable faiblement limoneux gris brun qui contient des radicelles et des racines
0,08 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) gris brun qui contient des radicelles, des racines, du gravier (inférieur à 5 cm de diamètre) et quelqes pierres anguleuses (inférieur à 25 cm de diamètre)
0,46 m sous la surface - fin de la fouille

Paroi de sondage non photographiée

Sondage 1R
Paroi ouest
Surface - 103,44 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable faiblement limoneux gris brun à structure grumeleuse qui contient des radicelles, des racines, du gravier (3-4 cm de diamètre) et quelques gravillons. Remblai d'aménagement paysager
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Sable grossier qui contient du gravillon, quelques fragments de scories et de charbon minéral. Revêtement de surface de circulation
0,18 m sous la surface / couche 3
3 - Sable faiblement limoneux brun beige à structure grumeleuse qui contient des radicelles, des racines et quelques graviers anguleux (inférieur à 5 cm de diamètre)
0,30 m sous la surface / couche 4
4 - Sable très fin (silteux) gris beige olive, graveleux et qui contient du gravier subanguleux (inférieur à 8 cm de diamètre) et des pierres anguleuses détachées du socle



rocheux (inférieur à 15 cm de diamètre)
0,38 à 0,60 m sous la surface
Roc

Sondage 1S
Paroi ouest
Surface - 102,73 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable argilo-limoneux beige tacheté gris, graveleux et qui contient du gravier anguleux, des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Remblai de terrassement paysager
0,20 m sous la surface / couche 2
2 - Sable limoneux gris foncé bleuté, pierreux et qui contient une grande quantité de pierres calcaires anguleuses (inférieur à 12 cm de diamètre), des radicelles et quelques racines. Remblai de terrassement servant de barrière de sorte à canaliser les eaux de ruissellement dans un chemin précis.
0,40 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 1T
Paroi sud
Surface - 107,41 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient quelques pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun gris qui contient quelques pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles.
0,25 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris bleuté, meuble et qui contient des pierres subanguleuses détachées du socle rocheux (inférieur à 30 cm de diamètre), , du gravier, des racines et des radicelles.
0,65 m sous la surface
Roc



Sondage 1U
Paroi
Surface - 107,17 m NMM
Relevé stratigraphique non consigné



Sondage 1V
Paroi ouest
Surface - 108,53 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun, organique et qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun gris qui contient une grande quantité de gravier (5-10 cm de diamètre), racines et radicelles
0,80 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 1W
Paroi nord-ouest
Surface - 106,85 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun qui contient du gravier (1-7 cm de diamètre), des radicelles et des racines
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun gris qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier, des radicelles et des racines
0,30 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) brun gris qui contient quelques graviers (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,60 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 1X
Paroi ouest
Surface - 105,87 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun gris qui contient des radicelles, des racines et du gravier (3-12 cm de diamètre)
0,10 m sous la surface
Roc



Sondage 1Y
Paroi sud-est
Surface - 105,32 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun, organique et qui contient des radicelles, des racines et du gravier (3-12 cm de diamètre)
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun gris qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles
0,40 m sous la surface
Roc



Sondage 1Z
Paroi ouest
Surface - 104,64 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon faiblement argileux gris brun à structure grumeleuse qui contient des gravillons, du gravier anguleux (inférieur à 5 cm de diamètre) et des radicelles. Remblai
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable faiblement limoneux brun gris olive qui contient des radicelles, des racines, quelques fragments de charbon minéral, quelques fragments de scories, quelques gravillons et graviers. Horizon naturel bouleversé
0,23 m sous la surface / couche 3
3 - Sable faiblement limoneux beige olive qui contient des radicelles, des racines, des pierres anguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre) et du gravier anguleux (3-4 cm de diamètre)
0,35 m sous la surface / couche 4
4 - Sable très fin (silteux) gris beige olive, graveleux qui contient une grande quantité de pierres anguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier (inférieur à 5 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,50 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 2A

Paroi de sondage non photographiée

Paroi sud
Surface - 103,20 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable faiblement limoneux brun qui contient une grande quantité de radicelles, des racines et quelques graviers (4-5 cm de diamètre)
0,20 m sous la surface / couche 2
2 - Sable légèrement limoneux brun à structure grumeleuse, pierreux et qui contient des pierres anguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), des radicelles et des racines
0,28 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris brun olive qui contient des racines, des radicelles, du gravier logé dans la partie supérieure de la couche de sol (inférieur à 8 cm de diamètre) et quelques pierres anguleuses (inférieur à 25 cm de diamètre)
0,58 m sous la surface
Roc

Sondage 2B
Paroi sud
Surface - 103,13 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient des radicelles, des racines et quelques graviers (3-7 cm de diamètre)
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun gris qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles
0,30 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) gris bleuté qui contient une grande quantité de pierres anguleuses (inférieur à 30 cm de diamètre) et de gravier, des racines et des radicelles
0,60 m sous la surface
Roc



Zone de plantation 3.07

Sondage 1A
Paroi est
Surface - 119,65 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun noir, meuble et qui contient des radicelles, des racines et du gravier (1-4 cm de diamètre)
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun gris qui contient des pierres anguleuses détachées du socle rocheux (inférieur à 40 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles
0,65 à 0,70 m sous la surface
Roc



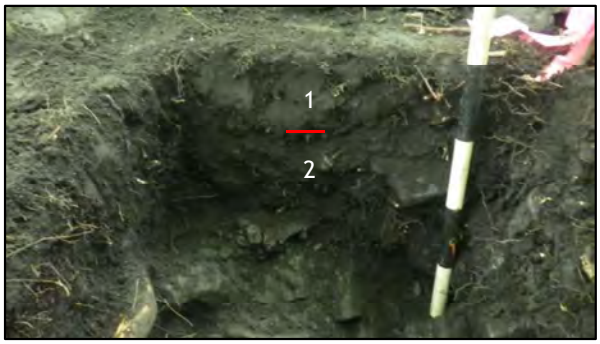
Sondage 1B
Paroi ouest
Surface - 119,11 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, moyennement compact qui contient une grande quantité de pierres anguleuses et blocs de calcaire (inférieur à 12 cm de diamètre), des radicelles et quelques de la cornéenne
0,20 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) gris noir, meuble et qui contient des radicelles et des blocs de pierres (inférieure à 30 cm de diamètre)
0,40 m sous la surface - fin de la fouille



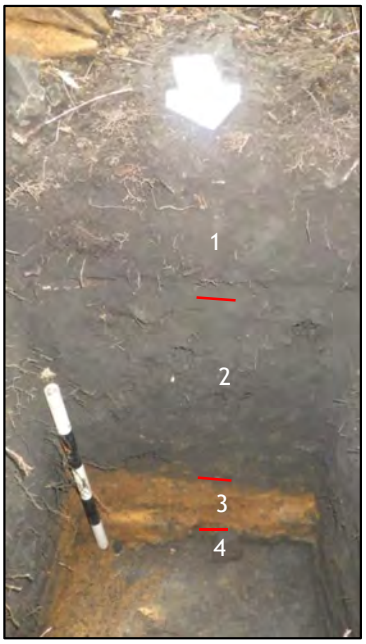
Sondage 1C
Paroi est
Surface - 119,10 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient des radicelles, des racines et quelques gravier (inférieur à 5 cm de diamètre)
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun gris qui contient des pierres anguleuses détachées du socle rocheux (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles
0,25 à 0,40 m sous la surface
Roc



Sondage 1D
Paroi sud
Surface - 118,21 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient des radicelles, des racines et du gravier (3-7 cm de diamètre)
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun gris qui contient des pierres anguleuses détachées du socle rocheux (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles
0,70 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) brun rouille, homogène et qui contient des pierres subaguleuses arénisées (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier et des radicelles
0,80 m sous la surface / couche 4
4 - Sable très fin (silteux) brun bleuté, meuble qui contient du gravier (3-10 cm de diamètre)
0,82 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 1E
Paroi est
Surface - 117,36 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon organique noir, moyennement compact qui contient une grande quantité de radicelles, des racines et quelques graviers (inférieur à 12 cm de diamètre)
0,17 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) gris noir, meuble qui contient des pierres calcaires érodées (inférieur à 25 cm de diamètre) et quelques blocs de cornéenne
0,40 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 1F
Paroi est
Surface - 117,12 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient des radicelles, des racines et du gravier (3-7 cm de diamètre)
0,10 à 0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun gris qui contient des pierres anguleuses détachées du socle rocheux (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles
0,35 à 0,55 m sous la surface
Roc



Sondage 1G
Paroi ouest

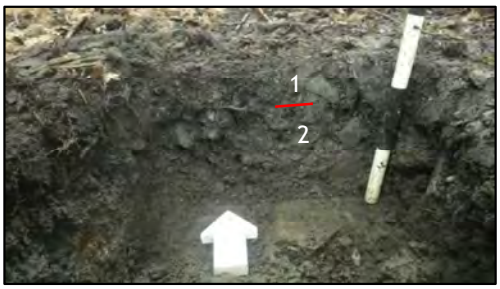
Surface - 116,38 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun, meuble et qui contient une grande quantité de gravier et de pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,13 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun gris, graveleux et qui contient une grande quantité de gravier et de pierres subanguleuses (inférieur à 30 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,70 m sous la surface
Roc



Sondage 1H
Paroi nord
Surface - 115,94 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient des radicelles, des racines et du gravier (3-7 cm de diamètre)
0,08 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun gris, graveleux et qui contient une grande quantité de gravier subanguleux (3-10 cm de diamètre)
0,26 m sous la surface
Roc



Sondage 1J
Paroi sud
Surface - 115,56 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon organique brun foncé, meuble qui contient des radicelles et quelques racines
0,13 m sous la surface / couche 2
2 - Limon organique brun foncé, graveleux qui contient des blocs de pierres détachés du sbstrat rocheux et du gravier anguleux
0,22 m sous la surface
Roc



Sondage 1K
Paroi sud
Surface - 119,97 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, meuble et qui contient des radicelles, des racines et du gravier (3-7 cm de diamètre)
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun gris qui contient des pierres anguleuses détachées du socle rocheux (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier, des racines et des radicelles
0,30 m sous la surface - fin de la fouille



Description des couches de sols identifiées dans les sondages du secteur du sommet du parc du Mont-Royal

Code d'enregistrement MTL23-25-08

Légende	
	Sols anthropiques
	Sols naturels remaniés / bouleversés
	Sols naturels en place
	Roc

Zone de plantation 1.01

Sondage 1A
Paroi nord
Surface - 190,96 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable faiblement limoneux brun orangé qui contient une grande quantité de radicelles, quelques racines et quelques graviers
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun orangé qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers anguleux (inférieur à 10 cm de diamètre)
0,40 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) brun orangé, caillouteux et qui contient une grande quantité de pierres anguleuses en plaquettes et en dalles (inférieure à 22 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,55 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 1B
Paroi nord-ouest
Surface - 192,64 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun clair qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers (1-3 cm de diamètre)
0,25 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun orangé qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers anguleux (1-5 cm de diamètre)
0,35 m sous la surface / couche 3
3 - Sable grossier limoneux brun orangé qui contient des pierres arénisées, des racines et des radicelles
0,65 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 1C
Paroi nord
Surface - 190,57 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun clair qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers (1-3 cm de diamètre)
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun orangé qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers anguleux (1-5 cm de diamètre)
0,20 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) brun orangé qui contient une grande quantité de gravier (inférieur à 12 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,45 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 1D
Paroi ouest
Surface - 189,14 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable faiblement limoneux brun, à texture grumeleuse qui contient des racines, des radicelles, des gravillons et quelques graviers
0,08 à 0,18 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun orangé qui contient une grande quantité de radicelles, des racines, du gravier et quelques pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre)
0,28 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) brun orangé, graveleux et qui contient du gravier, des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), des racines et quelques radicelles
0,42 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 1E
Paroi nord
Surface - 190,36 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun gris à texture grumeleuse qui contient une grande quantité de radicelles, des racines, quelques gravillons et graviers
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun beige orangé qui contient des radicelles, des racines, des graviers et des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre)
0,32 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 1F
Paroi nord
Surface - 184,86 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun gris à texture grumeleuse qui contient une grande quantité de radicelles, des racines, du gravier et des gravillons
0,23 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) beige orangé qui contient du gravier, quelques pierres anguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,50 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 1G
Paroi nord
Surface - 184,83 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun clair qui contient du gravier (1-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun orangé qui contient une grande quantité de gravier subanguleux (inférieur à 12 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,35 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 1H
Paroi nord
Surface - 184,88 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun clair qui contient du gravier (1-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun orangé qui contient une grande quantité de gravier subanguleux (inférieur à 12 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,35 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 1J
Paroi ouest
Surface - 186,35 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier (3-8 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,35 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun orangé qui contient une grande quantité de gravier subanguleux (inférieur à 12 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,50 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 1K
Paroi ouest
Surface - 192,05 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun à texture grumeleuse qui contient une grande quantité de radicelles, des racines, des gravillons et du gravier
0,30 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun beige orangé qui contient des radicelles, des racines, des graviers et des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre)
0,30 à 0,42 m sous la surface
Roc



Sondage 1L
Paroi nord
Surface - 195,32 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun à texture grumeleuse qui contient une grande quantité de radicelles, des racines, des gravillons et du gravier (inférieur à 8 cm de diamètre)
0,20 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun orangé qui contient des radicelles, des racines, des pierres granitiques subanguleuses (inférieur à 30 cm de diamètre), du gravier anguleux (inférieur à 8 cm de diamètre)
0,40 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 1M
Paroi nord-ouest
Surface - 195,90 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun clair qui contient des racines, des radicelles, du gravier subanguleux (3-8 cm de diamètre) et des pierres subanguleuses (inférieur à 25 cm de diamètre)
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun orangé qui contient des pierres arénisées (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier (1-8 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,40 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 1N
Paroi nord
Surface - 195,58 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun clair qui contient des racines, des radicelles, du gravier subanguleux (3-8 cm de diamètre) et des pierres subanguleuses (inférieur à 25 cm de diamètre)
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun orangé qui contient des pierres arénisées (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier (1-8 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,35 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 1P
Paroi nord-ouest
Surface - 180,59 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun clair qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers subanguleux (1-5 cm de diamètre)
0,15 à 0,20 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun orangé qui contient une grande quantité de gravier (inférieur à 12 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,50 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 1Q
Paroi ouest
Surface - 195,71 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun clair qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers subanguleux (1-5 cm de diamètre)
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun orangé qui contient une grande quantité de gravier (inférieur à 12 cm de diamètre), des pierres (inférieur à 25 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,40 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 1R
Paroi ouest
Surface - 194,40 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun clair qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers subanguleux (1-5 cm de diamètre)
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun orangé qui contient une grande quantité de gravier (inférieur à 12 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,35 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 1S
Paroi
Surface - 193,23 m NMM

Relevé stratigraphique non consigné

Sondage 1T
Paroi ouest
Surface - 191,80 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun clair qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers subanguleux (1-5 cm de diamètre)
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun orangé qui contient une grande quantité de gravier (inférieur à 12 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,30 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 1U
Paroi ouest
Surface - 190,62 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun gris à texture grumeleuse qui contient une grande quantité de radicelles, des racines, quelques graviers (inférieur à 8 cm de diamètre) et gravillons
0,11 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) beige orangé, graveleux et qui contient une grande quantité de gravier (inférieur à 8 cm de diamètre), des gravillons, des racines et des radicelles
0,20 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 1V
Paroi ouest
Surface - 190,06 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun gris à texture grumeleuse qui contient des radicelles, des racines, du gravier et des pierres anguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre)
0,23 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun orangé, graveleux et qui contient une grande quantité de gravier (inférieur à 8 cm de diamètre), des pierres anguleuses (inférieur à 18 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,40 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 1W
Paroi ouest
Surface - 191,20 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon faiblement argileux brun foncé, organique et qui contient des radicelles, des racines, du gravier (inférieur à 8 cm de diamètre), des gravillons et des pierres anguleuses, plaquettes et dalles (inférieur à 20 cm de diamètre)
0,30 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) beige orangé, graveleux et qui contient une grande quantité de gravier (inférieur à 12 cm de diamètre), des pierres anguleuses et plaquettes (inférieur à 18 cm de diamètre)
0,38 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 1X
Paroi nord-ouest
Surface - 192,19 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun clair qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers subanguleux (1-5 cm de diamètre)
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun orangé qui contient du gravier subanguleux (inférieur à 12 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,30 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 1Y
Paroi nord
Surface - 193,23 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun gris à texture grumeleuse qui contient une grande quantité de radicelles, des racines à la base de la couche, du gravier anguleux (inférieur à 12 cm de diamètre) et quelques gravillons
0,17 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun orangé, graveleux et qui contient des racines, des radicelles, du gravier (inférieur à 5 cm de diamètre) et des pierres anguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre)
0,35 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 1Z
Paroi sud-ouest
Surface - 197,26 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun clair qui contient du gravier subanguleux, des pierres subanguleuses (inférieur à 25 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun orangé qui contient du gravier subanguleux (1-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,30 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 2A
Paroi nord
Surface - 196,41 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun clair qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers subanguleux (1-5 cm de diamètre)
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun orangé qui contient du gravier subanguleux (inférieur à 12 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,20 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 2B
Paroi sud
Surface - 195,50 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun gris à texture grumeleuse qui contient des radicelles, des racines, du gravier (inférieur à 5 cm de diamètre) et des gravillons
0,18 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) beige orangé qui contient des gravillons, du gravier (inférieur à 10 cm de diamètre) et des racines
0,26 à 0,30 m sous la surface
Roc



Sondage 2C
Paroi ouest
Surface - 198,05 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable faiblement limoneux qui contient des radicelles, des racines et des gravillons
0,13 m sous la surface / couche 2
2 - Sable faiblement argileux gris beige, graveleux et qui contient une grande quantité de gravillons anguleux, des radicelles et de la criblure de pierre. Remblai associé à un ancien sentier de circulation
0,32 m sous la surface / couche 3
3 - Sable fin limoneux brun foncé, organique et qui contient des racines, des radicelles, des gravillons et quelques graviers (inférieur à 5 cm de diamètre)
0,66 m sous la surface
Roc



Sondage 2D
Paroi nord
Surface - 197,75 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient des racines, des radicelles, quelques graviers (1-5 cm de diamètre) et un fragment de brique commune
0,25 m sous la surface
Roc



Sondage 2E
Paroi sud-ouest
Surface - 197,07 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun clair qui contient du gravier subanguleux (1-5 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) beige orangé qui contient des gravillons, du gravier (inférieur à 12 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,20 à 0,30 m sous la surface
Roc



Sondage 2F
Paroi
Surface - 195,78 m NMM
Relevé stratigraphique non consigné

Sondage 2G
Paroi ouest
Surface - 196,70 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun clair qui contient du gravier subanguleux (1-5 cm de diamètre), des racines, des radicelles et quelques pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre)
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) beige orangé qui contient des gravillons, du gravier (inférieur à 12 cm de diamètre), des racines, des radicelles et quelques pierres subanguleuses (inférieur à 40 cm de diamètre)
0,20 m sous la surface - fin de la fouille



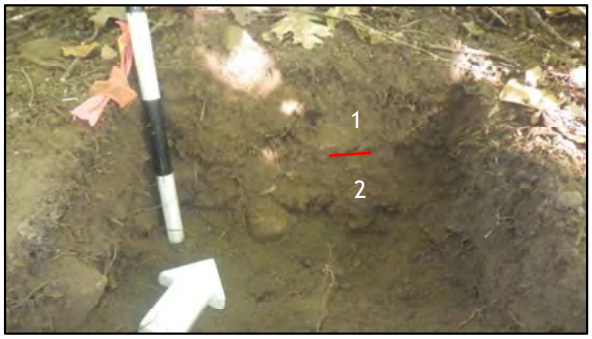
Sondage 2H
Paroi ouest
Surface - 195,00 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun clair qui contient du gravier subanguleux (1-5 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun orangé qui contient du gravier subanguleux (inférieur à 12 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,20 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 2J
Paroi nord
Surface - 193,44 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun clair qui contient du gravier subanguleux (1-5 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) beige orangé qui contient des gravillons, du gravier (inférieur à 12 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,25 m sous la surface - fin de la fouille



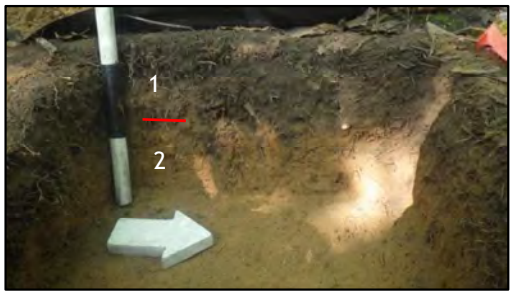
Sondage 2K
Paroi nord-ouest
Surface - 193,18 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun clair qui contient du gravier subanguleux (1-5 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) beige orangé qui contient des gravillons, du gravier (inférieur à 12 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,30 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 2L
Paroi ouest
Surface - 195,26 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun clair qui contient des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) beige orangé qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers (1-3 cm de diamètre)
0,25 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 2M
Paroi ouest
Surface - 193,52 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun clair qui contient du gravier subanguleux (1-5 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) beige orangé qui contient des gravillons, du gravier (inférieur à 12 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,25 m sous la surface - fin de la fouille



Zone 1.02

Sondage 6L
Paroi est
Surface - 201,86 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun gris qui contient du gravier (1-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,20 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun orangé qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers subanguleux (3-10 cm de diamètre)
0,30 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 6M
Paroi nord
Surface - 200,82 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun foncé à structure grumeleuse, organique et qui contient des radicelles, des racines et du gravier anguleux (inférieur à 12 cm de diamètre)
0,13 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun orangé qui contient du gravier (inférieur à 8 cm de diamètre), des pierres anguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), des racines et des radicelles.
0,25 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 6N
Paroi nord
Surface - 201,51 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon faiblement argileux brun foncé, organique qui contient des radicelles, des racines et du gravier (inférieur à 8 cm de diamètre)
0,15 à 0,20 m sous la surface
Roc



Sondage 6P
Paroi sud
Surface - 200,59 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun gris qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers (1-5 cm de diamètre)
0,20 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun qui contient une grande quantité de radicelles et de racines. Perturbation naturelle possiblement rattaché à une ancienne galerie souterraine de rongeur ou à un ancien chablis
0,20 à 0,40 m sous la surface / couche 3
3 - Limon sableux brun orangé qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers (1-7 cm de diamètre)
0,45 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 6Q
Paroi ouest
Surface - n. d.

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers (1-5 cm de diamètre)
0,20 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun orangé qui contient du gravier (2-12 cm de diamètre) des racines et des radicelles.
0,30 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 6R
Paroi ouest
Surface - 199,55 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun gris qui contient des racines et des radicelles
0,08 m sous la surface / couche 2
2 - Limon argileux gris brun, hétérogène qui contient du gravier subanguleux (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Remblai de terrassement associé à l'ancien chemin que l'on aperçoit sur la photographie aérienne prise en 1947-1949
0,33 m sous la surface / couche 3
3 - Limon sableux gris brun qui contient du gravier (2-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,48 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 6S
Paroi nord
Surface - 201,66 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon argileux gris beige, compact, hétérogène et qui contient des gravillons, des radicelles et des racines. Remblai de terrassement associé à l'ancien chemin que l'on aperçoit sur la photographie aérienne prise en 1947-1949
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient des radicelles et des racines. Sol d'origine
0,37 m sous la surface / couche 3
3 - Sable moyen à grossier brun rouille qui contient des gravillons
0,46 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 6T
Paroi nord
Surface - 201,13 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun foncé à texture grumeleuse qui contient des radicelles et des racines
0,14 m sous la surface / couche 2
2 - Sable faiblement argileux brun orangé qui contient du gravier (inférieur à 8 cm de diamètre), des gravillons, des racines et des radicelles
0,30 m sous la surface
Roc

Sondage 6U
Paroi nord
Surface - 202,16 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé qui contient du gravier (3-12 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,20 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun orangé qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier (5-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,45 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 6V
Paroi nord
Surface - 201,21 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient du gravier (1-7 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,20 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun orangé qui contient du gravier (5-12 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,35 m sous la surface - fin de la fouille



Zone 1.03

Sondage 5X
Paroi nord
Surface - 205,37 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun gris qui contient des radicelles et quelques racines
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable fin brun orangé qui contient des gravillons, du gravier, des pierres anguleuses détachées de la roche mère, des racines et des radicelles
0,30 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 5Y
Paroi est
Surface - 204,38 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers (1-7 cm de diamètre)
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun rouille qui contient des



racines, des radicelles et quelques graviers (1-7 cm de diamètre)
0,25 m sous la surface - fin de la fouille

Sondage 5Z
Paroi ouest
Surface - 203,59 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 -Paillis de copeaux de bois
0,07 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun à structure grumeleuse, organique et qui contient des radicelles, des racines et des pierres anguleuses et subanguleuses ferrugineuses (inférieur à 13 cm de diamètre). Artefacts historiques récents non récupérés : papier d'emballage en plastique, couvercle en plastique de contenant, fragments de verre à bouteille. Remblai d'aménagement paysagiste.
0,21 m sous la surface / couche 3
3 - Sable faiblement argileux gris brun vert qui contient des racines, des radicelles, des lentilles de limon argileux gris olive, du gravier et quelques galets (inférieur à 5 cm de diamètre). Remblai de terrassement.
0,34 m sous la surface / couche 4
4 - Sable très fin (silteux) brun orangé qui contient des pierres granitiques (inférieur à 30 cm de diamètre), du gravier subanguleux (inférieur à 6 cm de diamètre), des racines, des radicelles et quelques gravillons
0,58 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 6A
Paroi nord-ouest
Surface - 205,41 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux à structure grumeleuse qui contient des radicelles et quelques racines
0,07 m sous la surface / couche 2
2 - Résidus de combustion de charbon minéral. Revêtement à la surface du sol
0,11 m sous la surface / couche 3
3 - Limon brun à structure grumeleuse, organique et qui contient des pierres anguleuses et subanguleuses détachées de la roche mère. Sol d'origine
0,20 m sous la surface
Roc



Sondage 6B
Paroi ouest
Surface - 205,41 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun foncé à texture grumeleuse, organique et qui contient des radicelles et des racines
0,14 m sous la surface / couche 2
2 - Sable fin à moyen brun orangé qui contient des gravillons et des pierres anguleuses détachées de la roche mère (inférieur à 25 cm de diamètre)
0,30 m sous la surface
Roc



Sondage 6C
Paroi sud
Surface - 205,60 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable faiblement limoneux brun roux qui contient des radicelles et quelques gravillons
0,07 m sous la surface / couche 2
2 - Sable fin gris, hétérogène et qui contient des radicelles, des racines, du gravier (inférieur à 8 cm de diamètre), des pierres ferrugineuses anguleuses, des lentilles d'argile et quelques charbon minéral. Remblai de terrassement. Lot 6C1 qui contient des artefacts historiques.
0,30 m sous la surface / couche 3
3 - Sable fin brun roux, organique et qui contient des racines, des radicelles et du gravier. Sol d'origine. Lot 6C1 qui contient des artefacts historiques.
0,42 m sous la surface / couche 4
4 - Sable faiblement limoneux beige orangé qui contient des radicelles, des racines, des pierres subanguleuses (inférieur à 18 cm de diamètre) et du gravier
0,55 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 6D
Paroi
Surface - 205,05 m NMM
Relevé stratigraphique non consigné

Sondage 6E
Paroi ouest
Surface - 206,61 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient des résidus de combustion de charbon minéral, des fragments de charbon minéral, des radicelles, des racines et quelques graviers subanguleux (3-10 cm de diamètre). Niveau de circulation. Lot 6E1 renferme des artefacts historiques incluant des clous découpés, des fragments de vaisselle de table et une pièce de monnaie datée de 1935
0,20 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun rouille qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier (5-10 cm de diamètre), des racines, des radicelles et quelques résidus de combustion de charbon minéral
0,35 m sous la surface
Roc



Sondage 6F
Paroi nord
Surface - 206,96 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers (1-5 cm de diamètre). Niveau d'aménagement paysager. Lot 6F1 renferme des artefacts historiques incluant des clous découpés et des fragments de verre
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable grossier faiblement limoneux qui contient des racines, des radicelles et du gravier (1-3 cm de diamètre). Niveau d'aménagement paysager. Lot 6F1 renferme des artefacts historiques incluant des clous découpés et des fragments de verre
0,15 m sous la surface / couche 3
3 - Limon sableux brun qui contient des résidus de combustion de charbon minéral, des racines, des radicelles et quelques graviers (2-7 cm de diamètre). Niveau de circulation. Lot 6F1 renferme des artefacts historiques incluant des clous découpés et des fragments de verre
0,35 m sous la surface / couche 4
4 - Limon sableux brun orangé qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier (5-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,45 à 0,50 m sous la surface
Roc



Sondage 6G
Paroi ouest
Surface - 206,17 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient des racines et des radicelles. Niveau d'aménagement paysager. Lot 6G1 renferme des artefacts historiques.
0,05 m sous la surface / couche 2
2 - Résidus de combustion de charbon minéral gris blanc qui contient des petits fragments de briques communes, des fragments de charbon minéral, du gravier (3-12 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Probablement un ancien niveau de circulation. Lot 6G1 renferme des artefacts historiques.
0,25 m sous la surface / couche 3
3 - Limon sableux brun gris qui contient des lentilles de résidus de combustion de charbon minéral, des fragments de charbon minéral, des racines et des radicelles. Remblai de terrassement. Lot 6G1 renferme des artefacts historiques.
0,40 m sous la surface / couche 4
4 - Résidus de combustion de charbon minéral gris blanc qui contient des fragments de charbon minéral, du gravier (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Ancien niveau de circulation. Lot 6G1 renferme des artefacts historiques.
0,55 m sous la surface / couche 5
5 - Limon sableux brun qui contient des racines et des radicelles. Sol d'origine. Lot 6G2 renferme des artefacts historiques.
0,70 m sous la surface / couche 6
6 - Limon sableux brun orangé qui contient des racines et des radicelles
0,75 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 6H
Paroi nord
Surface - 207,42 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé qui contient du gravier (1-5 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,20 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun organique qui contient des pierres arénisées, du gravier (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,40 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 6J
Paroi nord
Surface - 207,20 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé qui contient du gravier (1-5 cm de diamètre), des racines et des radicelles. Lot 6J1 renferme des artefacts historiques.
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun organique qui contient des pierres arénisées, du gravier (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,30 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 6K
Paroi nord-ouest
Surface - 206,36 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable faiblement limoneux noir, organique et qui contient des radicelles et quelques racines
0,08 m sous la surface / couche 2
2 - Sable grossier olive qui contient des gravillons, des radicelles et quelques racines. Remblai d'assainissement
0,15 m sous la surface / couche 3
3 - Sable grossier argileux olive, organique et qui contient des racines et des radicelles. Remblai d'assainissement
0,22 m sous la surface / couche 4
4 - Résidus de combustion de charbon minéral. Revêtement à la surface du sol
0,32 m sous la surface / couche 5
5 - Sable grossier brun orangé, hétérogène qui contient des pierres anguleuses détachées de la roche mère, quelques fragments de briques et quelques concrétions de métal ferreux. Lot 6k1 contient des artefacts historiques incluant des clous découpés et tréfilés, des attaches en métal ferreux, des fragments de verre à carreaux et de verre à bouteille. Remblai de terrassement
0,43 m sous la surface / couche 6
6 - Sable moyen à grossier faiblement argileux brun orangé qui contient des radicelles et quelques graviers. Lot 6k1 contient des artefacts historiques incluant des clous découpés et tréfilés, des attaches en métal ferreux, des fragments de verre à carreaux et de verre à bouteille. Remblai de terrassement
0,57 m sous la surface / couche 7
7 - Sable faiblement limoneux brun roux, organique et qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers et gravillons. Sol d'origine
0,60 m sous la surface / couche 8
8 - Sable fin à moyen brun orangé qui contient des pierres subanguleuses granitiques (inférieur à 18 cm de diamètre), du gravier, des racines et quelques radicelles
0,68 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 6W
Paroi nord
Surface - 205,71 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun foncé à structure grumeleuse. Lot 6W1 contient des artefacts historiques
0,14 m sous la surface / couche 2
2 - Sable fin à moyen brun orangé qui contient des gravillons et du gravier
0,25 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 6X
Paroi nord
Surface - 207,23 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun à structure grumeleuse
0,09 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun gris, organique et qui contient une grande quantité de radicelles, des racines, quelques fragments de briques communes, de ciment, de crépi et de charbon minéral. Remblai de terrassement. Lot 6X1 contient des artefacts historiques incluant des clous découpés, des fragments de verre de lampe à l'huile, des fragments de verrre à carreau de vitre, des fragments de vaisselle en terre cuite fine blanche vitrifiée et des os de boucherie
0,30 m sous la surface / couche 3
3 - Sable faiblement limoneux brun gris qui contient des radicelles et des racines. Sol d'origine
0,42 m sous la surface / couche 4
4 - Sable fin à moyen brun orangé qui contient du gravier, des gravillons et des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre)
0,45 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 6Y
Paroi nord
Surface - 207,31 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun foncé, organique et qui contient des radicelles, quelques racines et quelques gravillons
0,09 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun orangé qui contient une grande quantité de gravillons, du gravier anguleux (inférieur à 6 cm de diamètre) et des pierres granitiques désagrégées
0,27 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 6Z
Paroi nord
Surface - 207,04 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun qui contient des radicelles, des racines et quelques graviers (3-7 cm de diamètre)
0,12 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun orangé qui contient du gravier subanguleux (2-12 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,32 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 7A
Paroi nord
Surface - 207,91 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun foncé, organique et qui contient des radicelles, des racines et quelques gravillons
0,16 m sous la surface / couche 2
2 - Sable fin à moyen brun orangé qui contient une grande quantité de gravillons, du gravier anguleux (inférieur à 5 cm de diamètre) et des pierres granitiques (inférieur à 18 cm de diamètre)
0,34 m sous la surface - fin de la fouille



Zone de plantation 1.04

Sondage 5V
Paroi ouest
Surface - 203,47 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable faiblement limoneux brun beige qui contient des pierres anguleuses (inférieur à 18 cm de diamètre), du gravier anguleux (inférieur à 6 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,25 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) brun orangé qui contient des gravillons, du gravier anguleux (inférieur à 6 cm de diamètre), des pierres anguleuses et subanguleuses (inférieur à 30 cm de diamètre)
0,38 m sous la surface
Roc



Sondage 5W
Paroi sud
Surface - 201,34 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient des racines et des radicelles
0,16 m sous la surface / couche 2
2 - Sable faiblement limoneux brun beige qui contient des pierres anguleuses (inférieur à 18 cm de diamètre), du gravier anguleux (inférieur à 6 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,30 m sous la surface / couche 3
3 - Sable fin à moyen brun roux qui contient des gravillons, du gravier anguleux et quelques pierres anguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre)
0,37 m sous la surface
Roc



Zone 1.05

Sondage 4Q
Paroi nord-ouest
Surface - 209,72 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun à structure grumeleuse, organique et qui contient des radicelles, des racines, quelques graviers et quelques pierres ferrugineuses désagrégées
0,12 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun orangé qui contient des pierres subanguleuses ferrugineuses (inférieur à 15 cm de diamètre), des radicelles et des racines
0,25 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 4R
Paroi sud-ouest
Surface - 209,72 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun foncé à structure grumeleuse, organique et qui contient des racines, des radicelles et quelques pierres subanguleuses et quelques pierres ferrugineuses désagrégées
0,14 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) beige orangé qui contient des radicelles, des racines, des pierres subanguleuses ferrugineuses et quelques graviers
0,26 m sous la surface / couche 3
3 - Sable fin à moyen faiblement argileux brun rouille qui contient du gravier (inférieur à 3 cm de diamètre), des pierres subanguleuses ferrugineuses (inférieure à 15 cm de diamètre) des racines et des radicelles
0,41 m sous la surface
Roc



Sondage 4S
Paroi
Surface - 209,17 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun foncé à structure grumeleuse, organique et qui contient des racines, des radicelles et quelques pierres subanguleuses et quelques pierres ferrugineuses désagrégées
0,14 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) beige orangé qui contient des radicelles, des racines, des pierres subanguleuses ferrugineuses et quelques graviers
0,24 m sous la surface / couche 3
3 - Sable fin à moyen faiblement argileux brun rouille qui contient du gravier (inférieur à 3 cm de diamètre), des pierres subanguleuses ferrugineuses (inférieure à 15 cm de diamètre) des racines et des radicelles
0,28 m sous la surface
Roc ferrugineux



Sondage 4T
Paroi sud
Surface - 209,29 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun foncé à structure grumeleuse qui contient des radicelles, des racines, des pierres détachées de la roche-mère (inférieur à 18 cm de diamètre)
0,28 m sous la surface
Roc



Sondage 4U
Paroi sud
Surface - 209,03 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient des racines et des radicelles
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun orangé qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier (5-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,30 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 4V
Paroi nord
Surface - 211,01 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier (3-8 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,20 m sous la surface
Roc



Sondage 4W
Paroi nord
Surface - 209,49 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 25 cm de diamètre), du gravier (7-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,10 à 0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun orangé qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 30 cm de diamètre), du gravier (5-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,25 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 4X
Paroi ouest
Surface - 208,26 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient des racines et des radicelles
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun orangé qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier (5-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,45 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 4Y
Paroi ouest
Surface - 211,36 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun orangé qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers (1-7 cm de diamètre)
0,35 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 4Z
Paroi ouest
Surface - 211,81 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun foncé qui contient des radicelles et des racines
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun orangé qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier (3-8 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,35 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 5A
Paroi nord-ouest
Surface - 211,48 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun gris qui contient des radicelles, des racines et quelques pierres subanguleuses ferrugineuses désagrégées
0,14 m sous la surface / couche 2
2 - Sable fin beige orangé qui contient des pierres subanguleuses ferrugineuses (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier (inférieur à 6 cm de diamètre), quelques galets arénisés, des radicelles et des racines
0,36 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 5B
Paroi est
Surface - 211,90 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun foncé qui contient des radicelles, des racines, du gravier, des fragments de coquilles de gastéropodes terrestres et de bivalves, quelques gravillons. Sols bouleversés par un apport de sols qui pourraient peut-être provenir du secteur du lac des castors. Lot 5B1 - éclat de silex provenant d'une pierre à fusil récupéré à la base de la couche.
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Sable fin à moyen qui contient des gravillons, du gravier et des pierres subanguleuses ferrugineuses (inférieur à 16 cm de diamètre)
0,37 m sous la surface / couche 3
3 - Sable moyen à grossier brun rouille qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 35 cm de diamètre), du gravier et des gravillons
0,46 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 5C
Paroi sud
Surface - 211,41 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon gris brun à structure grumeleuse qui contient des radicelles et des racines
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Sable fin à moyen beige orangé qui contient du gravier (inférieur à 8 cm de diamètre) des radicelles et des racines
0,25 m sous la surface - fin de la fouille

Paroi du sondage non photographiée

Sondage 5D
Paroi ouest
Surface - 212,04 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun à structure grumeleuse qui contient des pierres subanguleuses ferrugineuses (inférieur à 18 cm de diamètre), des radicelles et des racines
0,20 à 0,25 m sous la surface / couche 2
2 - Sable fin à moyen beige orangé qui contient une grande quantité de pierres subanguleuses ferrugineuses (inférieur à 25 cm de diamètre), des gravillons et du gravier
0,35 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 5E
Paroi sud-ouest
Surface - 211,88 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun gris à structure grumeleuse qui contient des radicelles et des racines
0,12 m sous la surface / couche 2
2 - Sable fin à moyen beige orangé qui contient du gravier (inférieur à 6 cm de diamètre), des pierres subanguleuses ferrugineuses (inférieur à 18 cm de diamètre)
0,40 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 5F
Paroi ouest
Surface - 213,32 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun gris qui contient des radicelles et des racines
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable grossier faiblement argileux gris qui contient des radicelles, des fragments de coquilles de gastéropodes terrestres et de bivalves (hyatella artica?), des racines et quelques galets. Présence de fragments de verre à vitre, artefacts non récupérés. Remblai d'aménagement paysager
0,27 m sous la surface / couche 3
3 - Limon brun foncé à structure grumeleuse qui contient des racines et des radicelles. Sol d'origine
0,33 m sous la surface / couche 4
4 - Sable faiblement argileux brun qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 25 cm de diamètre), du gravier (inférieur à 8 cm de diamètre), des gravillons, des racines et des radicelles
0,38 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 5G
Paroi est
Surface - 213,15 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun à texture grumeleuse qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers (inférieur à 8 cm de diamètre)
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Sable faiblement argileux beige roux qui contient des radicelles, des racines et des dalles (inférieur à 25 cm de diamètre)
0,30 m sous la surface
Roc



Sondage 5H
Paroi ouest
Surface - 213,37 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun, organique et qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers (2-5 cm de diamètre)
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun orangé qui contient du gravier (inférieur à 12 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,20 à 0,25 m sous la surface
Roc



Sondage 5J
Paroi sud
Surface - 213,18 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun gris qui contient des radicelles et des racines
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable faiblement argileux gris, organique et qui contient des gravillons, des fragments de coquilles de gastéropodes terrestres, quelques galets et quelques graviers détritiques bleu gris. Remblai de terrassement
0,27 m sous la surface / couche 3
3 - Lentilles de sols fibriques qui contient une grande quantité de fragments de coquilles de gastéropodes terrestres et de bivalves (hyatella artica?)
0,40 m sous la surface / couche 4
4 - Sable fin brun, organique et qui contient des radicelles et des racines. Sol d'origine
0,44 m sous la surface / couche 5
5 - Sable fin beige orangé qui contient des pierres subanguleuses et arrondies (inférieur à 30 cm de diamètre) et des pierres de basalt
0,62 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 5K
Paroi sud-ouest
Surface - 213,61 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun à structure grumeleuse qui contient des racines, des radicelles et quelques gravillons
0,16 m sous la surface / couche 2
2 - Sable fin à moyen beige orangé qui contient des radicelles, des racines, des gravillons, du gravier et des pierres ferrugineuses désagrégées,
0,30 m sous la surface / couche 3
3 - Sable fin à moyen brun rouille qui contient des pierres ferrugineuses désagrégées
0,37 m sous la surface
Roc ferrugineux



Sondage 5L
Paroi sud
Surface - 213,54 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient du gravier subanguleux (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun orangé qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 25 cm de diamètre), du gravier (5-8 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,30 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 5M
Paroi nord
Surface - 213,75 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient du gravier subanguleux (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun orangé qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 25 cm de diamètre), du gravier (5-8 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,20 à 0,30 m sous la surface
Roc



Sondage 5N
Paroi ouest
Surface - 213,51 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers subanguleux (3-7 cm de diamètre)
0,30 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun orangé qui contient une grande quantité de gravier (inférieur à 12 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,45 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 5P
Paroi ouest
Surface - 213,03 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient du gravier subanguleux (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,20 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun orangé qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 25 cm de diamètre), du gravier (5-8 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,25 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 5Q
Paroi sud
Surface - 211,79 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers subanguleux (1-3 cm de diamètre)
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun orangé qui contient du gravier (inférieur à 12 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,30 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 5R
Paroi sud
Surface - 211,75 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers subanguleux (2-5 cm de diamètre)
0,20 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun orangé qui contient une grande quantité de gravier (inférieur à 5-10 cm de diamètre), des pierres subanguleuses (inférieur à 25 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,30 m sous la surface - fin de la fouille



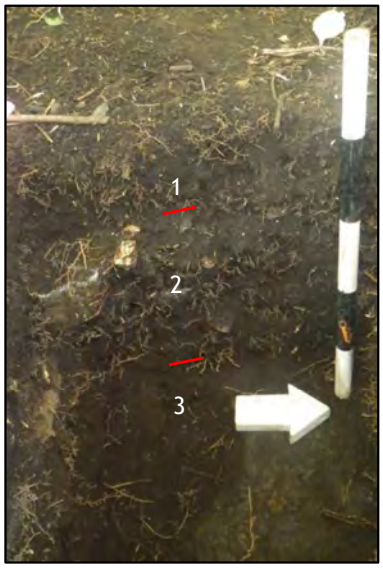
Sondage 5S
Paroi ouest
Surface - 211,77 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface / couche 2
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient des coquilles entières et fragmentaires, des racines, des radicelles et quelques graviers (3-7 cm de diamètre). Sols bouleversés par un apport de sols qui pourraient peut-être provenir du secteur du lac des castors. Artefacts historiques non récupérés : fragments de verre à bouteille
0,30 m sous la surface / couche 3
3 - Limon sableux brun orangé qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier (5-8 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,55 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 5T
Paroi ouest
Surface - 212,10 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface / couche 2
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient des coquilles entières et fragmentaires, des racines, des radicelles et quelques graviers (3-7 cm de diamètre). Sols bouleversés par un apport de sols qui pourraient peut-être provenir du secteur du lac des castors.
0,30 m sous la surface / couche 3
3 - Limon sableux brun orangé qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier (5-8 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,45 m sous la surface
Roc



Sondage 5U
Paroi ouest
Surface - 212,58 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient des coquilles entières et fragmentaires, des racines, des radicelles et quelques graviers (3-7 cm de diamètre). Sols bouleversés par un apport de sols qui pourraient peut-être provenir du secteur du lac des castors. Artefacts historiques non récupérés: coquille d'huitre et fragments de verre à bouteille
0,15 m sous la surface
Roc



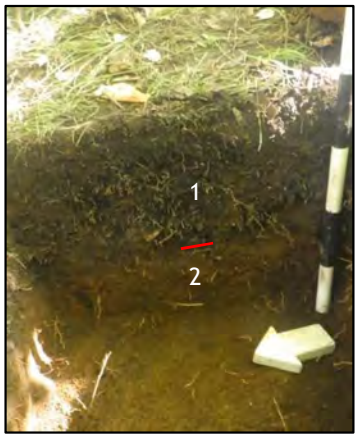
Sondage 7B
Paroi sud
Surface - 211,92 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers subanguleux (3-5 cm de diamètre)
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun orangé qui contient du gravier (inférieur à 5-10 cm de diamètre), des pierres subanguleuses (inférieur à 25 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,45 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 7C
Paroi est
Surface - 211,86 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers subanguleux (3-5 cm de diamètre)
0,25 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun orangé qui contient du gravier (inférieur à 5-10 cm de diamètre), des pierres subanguleuses (inférieur à 25 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,40 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 7D
Paroi ouest
Surface - 211,90 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient des coquilles entières et fragmentaires, des racines, des radicelles et du gravier (1-7 cm de diamètre). Sols bouleversés par un apport de sols qui pourraient peut-être provenir du secteur

Paroi du sondage non photographiée

du lac des castors. Lot 7D1 renferme des artefacts historiques dont une pièce de monnaie datée de 1932.
0,25 à 0,45 m sous la surface
Roc

Sondage 7E
Paroi nord
Surface - 211,97 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers subanguleux (3-5 cm de diamètre)
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun orangé qui contient du gravier (inférieur à 5-10 cm de diamètre), des pierres subanguleuses (inférieur à 25 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,45 m sous la surface - fin de la fouille



Zone de plantation 1.06

Sondage 2N
Paroi nord-ouest
Surface - 209,51 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé qui contient des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface
Roc



Sondage 2P
Paroi sud
Surface - 209,82 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun à texture grumeleuse qui contient des racines, des radicelles et quelques gravillons
0,13 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun orangé qui contient des radicelles, des racines quelques graviers (inférieur à 3 cm de diamètre) et quelques gravillons
0,35 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) beige jaune qui contient une grande quantité de gravillons gravier, des racines et des radicelles
0,43 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 2Q
Paroi ouest
Surface - 209,57 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé, organique et qui contient des racines et des radicelles
0,05 m sous la surface
Roc



Sondage 2R
Paroi nord-ouest
Surface - 212,10 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun clair qui contient du gravier subanguleux (1-5 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun orangé qui contient du gravier subanguleux (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,30 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 2S
Paroi est
Surface - 212,12 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun clair qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers (1-3 cm de diamètre)
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun orangé qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 30 cm de diamètre), du gravier (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,35 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 2T
Paroi est
Surface - 212,73 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun clair qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers (1-3 cm de diamètre)
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun orangé qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,30 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 2U
Paroi nord
Surface - 213,27 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun clair qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers (1-3 cm de diamètre)
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun orangé qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 30 cm de diamètre), du gravier (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,20 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 2V
Paroi nord
Surface - 213,21 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun clair qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers (1-3 cm de diamètre)
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun orangé qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,25 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 2W
Paroi nord
Surface - 213,02 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable faiblement limoneux gris brun à structure grumeleuse qui contient des gravillons, des radicelles et quelques racines
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable fin à moyen beige orangé qui contient des pierres anguleuses (inférieur à 22 cm de diamètre) dont quelques-unes sont arénisées, du gravier et des gravillons
0,30 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 2X
Paroi sud
Surface - 212,25 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun clair qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers (2-5 cm de diamètre)
0,05 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun beige qui contient du gravier (inférieur à 10 cm de diamètre), des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,20 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 2Y
Paroi est
Surface - 214,04 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable fin faiblement limoneux brun gris à structure grumeleuse qui contient des pierres anguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier (inférieur à 8 cm de diamètre), des gravillons, des radicelles et des racines
0,26 m sous la surface / couche 2
2 - Sable fin à moyen qui contient une grande quantité de pierres subanguleuses, du gravier anguleux et des gravillons
0,30 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 2Z
Paroi ouest
Surface - 214,35 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun clair qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers (2-5 cm de diamètre)
0,05 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun beige qui contient du gravier (inférieur à 10 cm de diamètre), des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), des racines



et des radicelles
0,25 m sous la surface - fin de la fouille

Sondage 3A
Paroi nord-ouest
Surface - 213,82 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun clair qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers (1-3 cm de diamètre)
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun orangé qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,15 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 3B
Paroi est
Surface - 214,48 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun clair qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers (1-3 cm de diamètre)
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun orangé qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,30 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 3C
Paroi est
Surface - 214,84 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé qui contient des racines et des radicelles
0,10 à 0,15 m sous la surface
Roc



Sondage 3D
Paroi nord
Surface - 214,41 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun clair qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers (1-5 cm de diamètre)
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun orangé qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 30 cm de diamètre), du gravier (5-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,25 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 3E
Paroi nord
Surface - 214,39 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun clair qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers (1-3 cm de diamètre)
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun orangé qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), du gravier (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,20 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 3F
Paroi nord
Surface - 213,90 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun clair qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers (2-5 cm de diamètre)
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun beige qui contient du gravier (inférieur à 10 cm de diamètre), des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,30 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 3G
Paroi nord
Surface - 213,58 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé qui contient des racines et des radicelles
0,15 m sous la surface
Roc



Sondage 3H
Paroi
Surface - 214,33 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun clair qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers subanguleux (1-3 cm de diamètre)
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun orangé qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,20 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 3J
Paroi nord
Surface - 213,91 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé qui contient des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface
Roc



Sondage 3K
Paroi nord
Surface - 214,79 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun clair qui contient des racines et des radicelles
0,05 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun orangé qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 25 cm de diamètre), du gravier (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,25 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 3L
Paroi nord
Surface - 214,75 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé qui contient des racines et des radicelles
0,07 m sous la surface
Roc



Sondage 3M
Paroi sud
Surface - 214,89 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé qui contient des racines, des radicelles et du gravier subanguleux (inférieur à 12 cm de diamètre)
0,15 m sous la surface
Roc



Sondage 3N
Paroi nord
Surface - 215,07 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun clair qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers subanguleux (3-5 cm de diamètre)
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun orangé qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 30 cm de diamètre), du gravier (3-8 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,30 m sous la surface - fin de la fouille

Sondage 3P
Paroi ouest
Surface - 215,26 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun qui contient du gravier subanguleux (3-5 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun orangé qui contient des racunes, des radicelles et quelques graviers subanguleux (1-5 cm de diamètre)
0,30 m sous la surface / couche 3
3 - Sable limoneux brun rouille, compact et qui contient des pierres ferrugineuses détachées de la roche mère
0,45 m sous la surface
Roc



Sondage 3Q
Paroi nord
Surface - 215,60 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun qui contient du gravier subanguleux (inférieur à 12 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,25 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun orangé qui contient une grande quantité de pierres subanguleuses (inférieur à 25 cm de diamètre), du gravier (5-8 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,45 m sous la surface
Roc



Sondage 3R
Paroi ouest
Surface - 215,91 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun clair qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers subanguleux (1-3 cm de diamètre)
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun orangé qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 15 cm de diamètre), du gravier (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,25 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 3S
Paroi ouest
Surface - 215,42 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun foncé qui contient des racines, des radicelles, du gravier subanguleux (3-8 cm de diamètre) et des pierres subanguleuses (inférieur à 20 cm de diamètre)
0,15 à 0,25 m sous la surface
Roc



Sondage 3T
Paroi nord
Surface - 215,68 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun clair qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers subanguleux (3-5 cm de diamètre)
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun orangé qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 30 cm de diamètre), du gravier (3-8 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,40 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 3U
Paroi ouest
Surface - 215,62 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun clair qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 30 cm de diamètre), du gravier (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun orangé qui contient des pierres subanguleuses (inférieur 30 cm de diamètre), du gravier (5-8 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,25 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 3V
Paroi nord
Surface - 215,76 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers subanguleux (3-10 cm de diamètre)
0,15 m sous la surface
Roc



Sondage 3W
Paroi nord
Surface - 216,14 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable faiblement limoneux gris brun qui contient des gravillons, des radicelles, quelques racines et quelques fragments de pierres détachés de la roche-mère
0,20 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) brun orangé, graveleux et qui contient des une grande quantité de pierres et de gravier
0,27 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 3X
Paroi nord
Surface - 216,63 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon faiblement sableux brun qui contient des racines, des radicelles, quelques graviers (3-5 cm de diamètre) et gravillons
0,14 m sous la surface / couche 2
2 - Sable faiblement limoneux gris olive, hétérogène et qui contient une faible quantité d'éléments anthropiques (fragments de mortier, de ciment, de béton et de briques communes), quelques pierres calcaires anguleuses (inférieur à 35 cm de diamètre), des galets (inférieur à 12 cm de diamètre) et quelques pierres ferrugineuses désagrégées. Remblai de rehaussement de la surface de terrain. Lot 3X1
0,50 m sous la surface / couche 3
3 - Limon sableux brun foncé à structure grumeleuse qui contient des racines, des radicelles, du gravier (inférieur à 8 cm de diamètre) et du schiste calcareux (inférieur à 8 cm de diamètre). Sol d'origine
0,65 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 3Y
Paroi ouest
Surface - 216,44 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 30 cm de diamètre), du gravier (3-8 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,20 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux beige orangé qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 35 cm de diamètre), du gravier (5-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,30 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 3Z
Paroi sud
Surface - 216,11 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable faiblement limoneux brun roux à structure grumeleuse et qui contient une grande quantité de radicelles, du gravier anguleux (inférieur à 5 cm de diamètre), des gravillons et des racines
0,13 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) beige rouille qui contient du gravier, des pierres anguleuses (inférieur à 12 cm de diamètre), des pierres granitiques arénisées, des radicelles et des racines
0,33 m sous la surface / couche 3
3 - Sable très fin (silteux) brun rouille, partiellement induré et qui contient des radicelles
0,44 m sous la surface
Roc

Paroi du sondage non photographiée

Sondage 4A
Paroi est
Surface - 216,22 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable faiblement limoneux gris brun qui contient des gravillons, des radicelles, quelques racines et quelques fragments de pierres détachés de la roche-mère
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Sable fin brun rouille qui contient des fragments de pierres détachés de la roche-mère (inférieur à 20 cm de diamètre), des radicelles et des racines
0,27 m sous la surface
Roc ferrugineux



Sondage 4B
Paroi nord
Surface - 217,16 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable faiblement limoneux à structure grumeleuse brun gris qui contient des radicelles, des racines et des pierres anguleuses ferrugineuses (inférieur à 20 cm de diamètre)
0,20 m sous la surface / couche 2
2 - Sable beige orangé qui contient des pierres ferrugineuses désagrégées (inférieur à 20 cm de diamètre) et du gravier (inférieur à 8 cm de diamètre)
0,30 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 4C
Paroi
Surface - 217,46 m NMM

Relevé stratigraphique non consigné

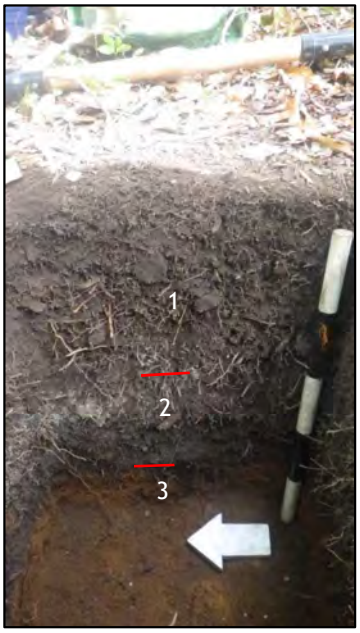
Sondage 4D
Paroi nord
Surface - 218,92 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable faiblement limoneux brun roux qui contient une grande quantité de coquilles de gastéropodes terrestres, des radicelles, des racines, des pierres anguleuses ferrugineuses (inférieur à 20 cm de diamètre). Sols bouleversés par un apport de sols qui pourraient peut-être provenir du secteur du lac des castors
0,18 à 0,30 m sous la surface
Roc ferrugineux



Sondage 4E
Paroi est
Surface - 218,38 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun moucheté blanc qui contient des fragments de coquilles, des racines et des radicelles. Sols bouleversés par un apport de sols qui pourraient peut-être provenir du secteur du lac des castors
0,30 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun tacheté gris blanc qui contient une lentille d'environ 1 à 5 cm d'épaisseur qui renferme des coquilles fragmentaires et à l'état de poussière, des racines, des radicelles et quelques graviers (2-7 cm de diamètre). Sols bouleversés par un apport de sols qui pourraient peut-être provenir du secteur du lac des castors
0,40 m sous la surface / couche 3
3 - Limon sableux orangé qui contient des racines, des radicelles et du gravier (3-10 cm de diamètre)
0,50 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 4F
Paroi sud
Surface - 218,02 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable faiblement limoneux brun gris qui contient une grande quantité de radicelles, des racines, quelques graviers ferrugineux, des gravillons et un spécimen entier de bivalve (hyatella artica?) Sols bouleversés par un apport de sols qui pourraient peut-être provenir du secteur du lac des castors
0,28 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) beige orangé, graveleux et qui contient du gravier et quelques pierres ferrugineuses désagrégées
0,38 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 4H
Paroi nord
Surface - 217,65 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon brun à structure grumeleuse
0,08 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) beige orangé qui contient des pierres ferrugineuses désagrégées
0,18 m sous la surface
Roc ferrugineux



Sondage 4J
Paroi nord
Surface - 217,83 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun qui contient des pierres subanguleuses (inférieur à 25 cm de diamètre), du gravier (3-10 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,15 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux brun orangé qui contient du gravier subanguleux, des pierres subanguleuses, des racines et des radicelles
0,20 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 4K
Paroi est
Surface - 218,25 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun clair qui contient des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux beige orangé qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers subanguleux (1-3 cm de diamètre)
0,40 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 4L
Paroi nord
Surface - 217,40 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun clair qui contient des racines et des radicelles
0,10 m sous la surface / couche 2
2 - Limon sableux beige orangé qui contient des racines, des radicelles et quelques graviers subanguleux (inférieur à 10 cm de diamètre)
0,35 m sous la surface - fin de la fouille



Sondage 4M
Paroi nord
Surface - 217,60 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Limon sableux brun qui contient du gravier subanguleux (inférieur à 12 cm de diamètre), des racines et des radicelles
0,15 m sous la surface
Roc



Sondage 4N
Paroi nord
Surface - 215,80 m NMM

0 m - surface / couche 1
1 - Sable faiblement limoneux brun gris à structure grumeleuse qui contient une grande quantité de radicelles, des racines, des gravillons et quelques graviers (inférieur à 5 cm de diamètre)
0,14 m sous la surface / couche 2
2 - Sable très fin (silteux) beige orangé, graveleux et qui contient du gravier et quelques pierres ferrugineuses désagrégées
0,32 m sous la surface - fin de la fouille



Annexe 3

Inventaire de la culture matérielle eurocanadienne et autochtone
- BjFj-97
- MTL23-25-05
- MTL23-25-08

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
15B1	5.1.1	Os	ossement	5	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de mammifère. NB. ÉLAGUÉ: 5 sur 5.. (# inv.: 1156).	E	
15B1	5.3.1	Plastique	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment de plastique plat. Beige rosé. Sans forme apparente. Récent. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 1155).	E	
15C1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 1150).	E	
15C1	5.3.1	Plastique	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	frag	Petit fragment de plastique bleu opaque. Sans forme apparente. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 1149).	E	
15D1	5.1.1	Os	ossement	74	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Os de gros mammifère. Certains avec trace de boucherie.. (# inv.: 1144).	1	
15D1	5.3.1	Plastique	vitre d'horloge ?	1	0	5.1	Temps	comp	Vitre en plastique. Objet en forme carré légèrement bombé. Fait partie d'une horloge. Petit format.. (# inv.: 1142).	1	
15D1	7.3	Fer et métal cuivreux	horloge ?	4	1	5.1	Temps	inc	Composante/mécanisme d'une petite horloge carrée. Présence d'un cadre, de mécanisme et de plaque.. (# inv.: 1143).	1	
15F1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de talon d'une bouteille. Datation production estimée: 1850 po - 1925 c. (# inv.: 1151).	1	
15H1	5.1.1	Os	ossement	12	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Os de gros mammifère. Certains avec trace de boucherie.. (# inv.: 1148).	1	
15K1	5.1.1	Os	ossement	30	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Os de gros mammifère. Certains avec trace de boucherie. Présence de côte et de dents.. (# inv.: 1145).	1	
15K1	5.3.1	Plastique	peigne	1	1	4.5.2	Hygiène	comp	Peigne en plastique - contemporain. Plastique brun. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 1146).	E	
15L2	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps. Petit. Moderne. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 1154).	E	
15L2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 2.. (# inv.: 1153).	E	
15Q1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	2	2	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments courbes. Récent. NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 2. Datation production estimée: 1900 po - aujourd'hui. (# inv.: 1147).	E	
15U1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille à boisson gazeuse	3	1	4.1.4	Alimentation, conservation	frag	Fragments de corps torsadé. Réalisé à la machine. NB. ÉLAGUÉ: 3 sur 3. Datation production estimée: 1904 po - aujourd'hui. (# inv.: 1159).	E	
15U1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps. (# inv.: 1161).	1	
15U1	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments d'épaule et de corps. Réalisé à la machine. NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 2. Datation production estimée: 1904 po - aujourd'hui. (# inv.: 1158).	E	
15U1	2.3.1.13	V col transp autre	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment d'extrémité à capsule. Verre de couleur vert clair de style "7-UP". Réalisé à la machine. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1. Datation production estimée: 1904 po - aujourd'hui. (# inv.: 1157).	E	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
15U1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson alcoolisée	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps. . (# inv.: 1160).	1	
15X1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 2.. (# inv.: 1152).	E	
16A2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment d'épaule. Inscription moulée en relief indéterminé en lettre cursive: « […] ».. (# inv.: 1140).	1	
16A2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	4	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments jointifs et non jointifs d'un col.. (# inv.: 1141).	1	
16Q2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Petite bille en TCC rouge orangé. Asymétrique.. (# inv.: 2).	1	
16Q2	1.3.4.11	PF Bone China standard	contenant	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de panse. Possiblement un fragment de soucoupe.. (# inv.: 1).	1	
16Q2	3.2.2.1	Fer-blanc	clé de boîte à sardine	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	comp	Clé de boîte à sardine avec couvercle enroulé. "Key-wind". Datation production estimée: 1895 c - indéterminé. (# inv.: 3).	1	
16U1	7.99	Matériau composite autre	bouton de manchette ?	5	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	inc	Objet composite en métal et matière organique (bois?). Œillet en métal cuivreux et surface extérieure en métal doré. Intérieur en matière organique.. (# inv.: 4).	1	
17T1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	gobelet ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de lèvre de coupe d'un verre de type gobelet. Semble avoir une bande comportant des lignes verticales. Peut-être un gobelet commercial. Altération faible autre - altération par le soleil. Teinte Améthyste. Datation production estimée: 1875 c - 1920 c. (# inv.: 5).	1	
17T1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Deux fragments de corps.. (# inv.: 6).	1	
17T1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps.. (# inv.: 8).	1	
17T1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de base. Extrémité indéterminée. Corps ovale. Talon arrondi. Point d'appui plat. Cul concave peu profond. Inscription en relief sur le cul: « 48[…] ». Datation production estimée: 1850 po - 1930 c. (# inv.: 7).	1	
17U1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	2	2	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps.. (# inv.: 10).	1	
17U1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	bouteille à médicament ?	3	1	4.3	Médication	frag	Fragments jointifs d'une extrémité d'une grande bouteille. Lèvre de type pharmaceutique. Col cylindrique. Épaule indéterminée. Extrémité réalisée à la pince de finition. Datation production estimée: 1875 c - 1925 c. (# inv.: 9).	1	
17U1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	7	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments jointifs d'une base de bouteille. Extrémité indéterminée. Cops cylindrique. Talon arrondi. Point d'appui arrondi. Cul plat en retrait. Datation production estimée: 1850 c - 1925 c. (# inv.: 11).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
17U1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps.. (# inv.: 12).	1	
17U1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de lèvre aplatie et fragment de corps plat.. (# inv.: 13).	1	
17W1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment courbe, probablement d'une épaule.. (# inv.: 15).	1	
17W1	2.3.1.13	V col transp autre	bouteille à boisson gazeuse	5	1	4.1.4	Alimentation, conservation	frag	Fragments d'une bouteille à boisson gazeuse de marque Coca-Cola. Verre de couleurs vert clair. Corps à côtes dans le style "hobble skirt shape". Inscription en relief sur le corps: « […]CO[…] / MARQUE […] / TRADE […] ». Datation production estimée: 1923 c - indéterminé. (# inv.: 14).	1	
17X1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse courbe. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 18).	1	
17X1	1.3.99	PF indéterminée	indéterminé.	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment courbe. Glaçure opaque blanche sur la surface extérieure et glaçure verte foncée. Décor indéterminé.. (# inv.: 17).	1	
17X1	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Long clou de type Spike ou Carvelle. Tête et tige carrée.. (# inv.: 16).	1	
17Z1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de col avec début d'extrémité indéterminé.. (# inv.: 145).	1	
18D1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bocal ?	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	frag	Fragment d'extrémité large. Surface fissurée. Filetage sur l'ouverture. Datation production estimée: 1860 c - 1915 c. (# inv.: 74).	1	
18D1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à boisson alcoolisée	3	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	inc	Fragments jointifs d'une bouteille. Épaule arrondie et corps cylindrique. Présence de ligne de moule fantôme. Datation production estimée: 1904 c - 1950 c. (# inv.: 73).	1	
18D1	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille à boisson alcoolisée	5	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	inc	Fragments de corps et de base. Bouteille carrée aux coins arrondis. Marque d'aspiration de type Owen sur le cul. Datation production estimée: 1904 c - 1950 c. (# inv.: 72).	1	
18F1	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment courbe de forme évasé. Datation matériau: 1830 c - 1940 c, spécialement entre 1850 c - 1895 c.. (# inv.: 52).	1	
18F1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment d'assiette. Décor shell edge bleu à rebord droit et ligne en creux. Datation production estimée: 1840 c - 1870 c. (# inv.: 48).	1	
18F1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de rebord. Décor peint - bande bleue sur le rebord intérieur. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 50).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
18F1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment plat. Décor imprimé de type flow blue à motif indéterminé. Datation production estimée: 1845 c - 1930 c. (# inv.: 51).	1	
18F1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	8	2	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments courbes. WG. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 49).	1	
18F1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment courbe, sans forme apparente. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 53).	1	
18F1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	. (# inv.: 56).	1	
18F1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille à eau gazeuse	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	frag	Fragment de corps.. (# inv.: 54).	1	
18F1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps. Large bouteille dans le style dame-jeanne de petit format.. (# inv.: 55).	1	
18F1	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou découpé ou forgé.. (# inv.: 58).	1	
18F1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous découpés.. (# inv.: 57).	1	
18F1	5.1.1	Os	ossement	2	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os.. (# inv.: 59).	1	
18F2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	indéterminé.	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de pâte rouge.. (# inv.: 61).	1	
18F2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de tuyau de pipe.. (# inv.: 60).	1	
18F2	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de marli avec amorce de bouge. Décor imprimé bleu pâle à motif floral. Similaire < 18L1 (# inv. 22); 18F1 (# inv. 62) >, même décor et forme. Possiblement le même objet. Datation production estimée: 1830 c - 1865 c. (# inv.: 62).	1	
18F2	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de pâte avec glaçure. Décor imprimé de type flow blue à motif indéterminé. Datation production estimée: 1845 c - 1930 c. (# inv.: 64).	1	
18F2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de pied annulaire plat. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 63).	1	
18F2	1.3.2.21	PF dure européenne	tête de poupée	1	1	5.7	Jeux et divertissements	frag	Fragment d'une tête de poupée, section du dos ou de la poitrine. Présence d'un trou de fixation de la tête sur le corps en tissu. Datation production estimée: 1840 po - indéterminé. (# inv.: 65).	1	
18F2	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	. (# inv.: 68).	1	
18F2	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	frag	Sans forme apparente.. (# inv.: 66).	1	
18F2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps.. (# inv.: 67).	1	
18F2	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Petit bouton blanc de type "Prosser". Face convexe avec dépression en cercle au centre. Dos concave. Bouton à perforation quatre trous. Datation production estimée: 1840 po - 1950 c. (# inv.: 69).	1	
18F2	3.1.1.12	Fer laminé	clou	7	5	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous découpés de dimensions variées.. (# inv.: 70).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
18F2	5.1.1	Os	ossement	5	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de mammifère.. (# inv.: 71).	1	
18G1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment rebord.. (# inv.: 79).	1	
18G1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	frag	Fragment de rebord. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# inv.: 77).	1	
18G1	1.1.2.61	TCF blanche	pot à conserve	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	frag	Fragment de rebord d'un pot cylindrique avec rainure concave sur la bordure extérieure. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 75).	1	
18G1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	10	5	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de panse et de rebord. Certains sont jointifs. WG. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 76).	1	
18G1	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment courbe. Décor à l'engobe blanc à l'intérieur - entièrement recouvert d'un engobe blanc. Datation matériau: 1830 c - 1945 c.. (# inv.: 78).	1	
18G1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	2	2	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de fond et de corps.. (# inv.: 80).	1	
18G1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de lèvre. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 81).	1	
18G1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	3	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de col et de corps. Datation production estimée: 1850 c - 1930 c. (# inv.: 82).	1	
18G1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	. (# inv.: 86).	1	
18G1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	2	2	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps et de col. Datation production estimée: 1850 c - 1930 c. (# inv.: 84).	1	
18G1	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	2	2	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps.. (# inv.: 83).	1	
18G1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	2	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps.. (# inv.: 85).	1	
18G1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou découpé.. (# inv.: 87).	1	
18G1	5.1.1	Os	os blanchis	1	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragment d'os blanchis. Altération moyenne causée par le feu ou la chaleur.. (# inv.: 89).	1	
18G1	5.1.1	Os	ossement	1	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragment d'os de mammifère.. (# inv.: 88).	1	
18H1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	contenant	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Peut-être un fond de pot à plante.. (# inv.: 90).	1	
18H1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	2	4.2.2	Tabac	inc	Fragment d'embout avec enduit brun jaunâtre et un fragment de pipe avec fourneau et tuyau, présence d'un éperon.. (# inv.: 94).	1	
18H1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments jointifs. Décor à l'éponge bleu foncé. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 91).	1	
18H1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de panse. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 93).	1	
18H1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	3	3	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de pied annulaire et de panse. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 92).	1	
18H1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps.. (# inv.: 95).	1	
18H1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps et d'épaule. (# inv.: 96).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
18H1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	4	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 3 sur 4.. (# inv.: 98).	1	
18H1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	12	1	4.10	Entreposage ind.	inc	Fragments jointifs et non jointifs d'une bouteille. Inscription en relief: « […] (dans un cercle au rebord ondulé) / TRADE M[…] / PR[…] ». (# inv.: 99).	1	
18H1	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments jointifs de corps.. (# inv.: 97).	1	
18H1	5.1.1	Os	ossement	2	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	frag	Os long. Petit mammifère ou oiseau.. (# inv.: 101).	1	
18H1	5.1.1	Os	ossement	8	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragmetns d'os de mammifère.. (# inv.: 100).	1	
18J1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	contenant	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment de panse. Possiblement un fragment de pot à plante.. (# inv.: 104).	1	
18J1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	7	6	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments plats et courbes. Certains sont peut-être de la semi-vitrifiée. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 102).	1	
18J1	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de rebord et fragment plat. Datation matériau: 1830 c - 1945 c.. (# inv.: 103).	1	
18J1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	gobelet ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de lèvre arrondie d'une coupe d'un possible gobelet.. (# inv.: 105).	1	
18J1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	. (# inv.: 108).	1	
18J1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	4	4	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps et de col.. (# inv.: 106).	1	
18J1	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille à boisson alcoolisée	3	3	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps et de col.. (# inv.: 107).	1	
18J1	3.1	Métaux et alliages	épingle de sûreté	1	1	7.2	Multiples	frag	Extrémité d'une épingle de sûreté. Datation production estimée: 1865 c - aujourd'hui. (# inv.: 112).	1	
18J1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou découpé.. (# inv.: 113).	1	
18J1	4.1.7	Schiste ou ardoise	indéterminé	2	2	7.1	Indéterminé	frag	Fragment d'ardoise mauve rougeâtre et un verdâtre. Petit fragment. (# inv.: 109).	1	
18J1	5.1.1	Os	ossement	1	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragment d'os.. (# inv.: 110).	1	
18J1	5.1.4	Coquille	coquille d'huître	2	0	6.1.2	Mollusques	frag	Fragments de coquilles d'huître. NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 2.. (# inv.: 111).	E	
18K1	1	Céramique	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment d'anse?. (# inv.: 121).	1	
18K1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse. Glaçure d'aspect brunâtre. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# inv.: 120).	1	
18K1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de fourneau de pipe.. (# inv.: 118).	1	
18K1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de pâte avec glaçure. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 116).	1	
18K1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Très petit fragment courbe. Décor imprimé bleu à motif géométrique d'inspiration chinoise dans le style "Willow standard". Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 117).	1	
18K1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	7	4	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de rebord, de panse et de fond. WG. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 115).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
18K1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	couvercle	3	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments jointifs d'un grand couvercle qui semble circulaire. Décor moulé en relief à motif indéterminé. WG. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 114).	1	
18K1	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de panse. Datation matériau: 1800 c - 1875 c.. (# inv.: 119).	1	
18K1	2.1	Verre Incolore	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de corps. Fluorescence ambiguë. (# inv.: 127).	1	
18K1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	. (# inv.: 124).	1	
18K1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille à eau gazeuse	2	2	4.1.4	Alimentation, conservation	frag	Fragments d'extrémité.Un fragment de lèvre arrondie et un fragment de lèvre rabattue. Datation production estimée: 1850 c - 1925 c. (# inv.: 122).	1	
18K1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	4	3	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps.. (# inv.: 123).	1	
18K1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	2	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps et d'extrémité.. (# inv.: 126).	1	
18K1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	2	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps d'une bouteille carrée.. (# inv.: 125).	1	
18K1	5.1.1	Os	ossement	8	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de mammifère. Certains avec trace de boucherie.. (# inv.: 128).	1	
18L1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	13	1	3.1	Agriculture/horticulture	inc	Fragments jointifs et non jointifs d'un moyen pot à plante.. (# inv.: 19).	1	
18L1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	2	4.2.2	Tabac	frag	Fragments de tuyau de pipe. Un fragment avec enduit jaune.. (# inv.: 31).	1	
18L1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de marli. Décor imprimé bleu pâle à motif floral. Similaire < 18L1 (# inv. 22); 18F1 (# inv. 62) >, même décor et forme. Possiblement le même objet. Datation production estimée: 1830 c - 1865 c. (# inv.: 22).	1	
18L1	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de panse. Décor peint et à l'éponge à motif de paon peint en rouge avec arrière plan à l'éponge verte. Datation production estimée: 1830 po - 1850 c. (# inv.: 20).	1	
18L1	1.1.2.61	TCF blanche	tasse ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de pied annulaire évasé. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 26).	1	
18L1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment. Décor à l'éponge bleu à motif indéterminé. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 21).	1	
18L1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment courbe. Décor imprimé bleu à motif indéterminé sur l'intérieur. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 23).	1	
18L1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment. Décor indéterminé bleu. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 24).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
18L1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment. Décor imprimé rouge ou mauve à motif paysagé indéterminé. Datation production estimée: 1830 po - 1870 c. (# inv.: 25).	1	
18L1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de fond sur pied annulaire plat. WG. Semi-vitrifiée. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 27).	1	
18L1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	6	6	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de rebord, de fond et courbe. WG. Vitrifiée à semi-vitrifiée. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 28).	1	
18L1	1.1.2.92	TCF jaune glaçure brune	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment courbe Datation matériau: 1830 c - 1940 c, spécialement entre 1850 c - 1895 c.. (# inv.: 29).	1	
18L1	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	encrier	1	1	5.3	Écrits	frag	Fragment de base. Datation matériau: 1800 c - 1875 c.. (# inv.: 30).	1	
18L1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	cheminée de lampe ou cheminée de lanterne	1	1	4.8.2	Éclairage	frag	Fragment de rebord replié. Possiblement d'une cheminée de lampe ou de lanterne.. (# inv.: 35).	1	
18L1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	indéterminé.	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment courbe sans forme apparente.. (# inv.: 36).	1	
18L1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de rebord d'une coupe d'un gobelet. Décor moulé à pans aux extrémités arrondis. Datation production estimée: 1835 c - 1870 c. (# inv.: 32).	1	
18L1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	gobelet ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de base. Gobelet ou autre objet cylindrique. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 33).	1	
18L1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	indéterminé.	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment mince et courbe, sans forme apparente. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 34).	1	
18L1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	10	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 7 sur 10.. (# inv.: 42).	1	
18L1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps mince.. (# inv.: 38).	1	
18L1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille à eau gazeuse	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment d'extrémité. Lèvre rabattue de type "oil our ring". Datation production estimée: 1850 c - 1925 c. (# inv.: 37).	1	
18L1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps. (# inv.: 41).	1	
18L1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps plat.. (# inv.: 39).	1	
18L1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson alcoolisée	5	3	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps et d'extrémités.. (# inv.: 40).	1	
18L1	3.1.1.1	Fer ind	clou	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous indéterminés. . (# inv.: 44).	1	
18L1	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous tréfilés de dimensions variées. NB. ÉLAGUÉ: 4 sur 4. Datation production estimée: 1890 c - aujourd'hui. (# inv.: 43).	E	
18L1	5.1.1	Os	ossement	5	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	frag	Os long. Petit mammifère ou oiseau.. (# inv.: 47).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
18L1	5.1.1	Os	ossement	13	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments de vertèbre et autres os. Trace de boucherie sur certains.. (# inv.: 45).	1	
18L1	5.1.1	Os	ossement	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	frag	Fragment d'os long.. (# inv.: 46).	1	
18M2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	16	1	3.1	Agriculture/horticulture	inc	Fragments jointifs et non jointifs d'un pot à plante.. (# inv.: 129).	1	
18M2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de tuyau de pipe. Inscription estampée en creux: « HENDERSON // MONTREAL ». Datation production estimée: 1847 po - 1876 an. (# inv.: 138).	1	
18M2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de fourneau de pipe.. (# inv.: 139).	1	
18M2	1.1.2.61	TCF blanche	pot à conserve	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	frag	Fragment de rebord d'un pot cylindrique avec rainure concave sur la bordure extérieure. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 130).	1	
18M2	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de glaçure avec pâte. Décor flow blue à motif indéterminé. Datation production estimée: 1845 c - 1930 c. (# inv.: 132).	1	
18M2	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse d'un objet globulaire. Décor imprimé bleu à motif indéterminé - présence de grosses fleurs. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 134).	1	
18M2	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment de glaçure avec pâte. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 136).	1	
18M2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de rebord. Décor moulé de cannelures. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 131).	1	
18M2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de fond sur pied annulaire. Inscription imprimée noire indéterminée: « (armoiries) ». Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 133).	1	
18M2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse. Décor imprimé vert à motif indéterminé sur la paroi extérieure. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 135).	1	
18M2	1.3.4.11	PF Bone China standard	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment courbe.. (# inv.: 137).	1	
18M2	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	cheminée de lampe ?	1	1	4.8.2	Éclairage	frag	Fragment courbe. Extérieur givré. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 140).	1	
18M2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	. (# inv.: 143).	1	
18M2	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	5	2	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de col et de corps. Teintes variées.. (# inv.: 141).	1	
18M2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	3	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps et d'épaule.. (# inv.: 142).	1	
18M2	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	couvercle	1	1	7.1	Indéterminé	inc	Fragment de couvercle. Avec petits points embossés.. (# inv.: 144).	1	
18N1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	frag	Fragment de panse. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 379).	E	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
18N1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de col. Ligne Fantôme. Moderne. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1. Datation production estimée: 1904 c - 1960 c. (# inv.: 376).	E	
18N1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps plat. Bouteille carrée. Surface texturée. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 377).	E	
18N1	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	inc	Extrémité d'une bouteille de type "Stubbie". Extrémité de type capsule. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1. Datation production estimée: 1935 c - 1975 c. (# inv.: 374).	E	
18N1	2.3.1.13	V col transp autre	bouteille à boisson alcoolisée	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps et de cul. Verre de couleur vert claire pâle. NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 2.. (# inv.: 378).	E	
18N1	2.3.1.13	V col transp autre	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps plat. Bouteille carrée. Surface texturée. Verre de couleur vert clair. Moderne. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1. Datation production estimée: 1925 c - indéterminé.. (# inv.: 375).	E	
18P1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Très petit fragment. Décor à l'engobe. Glaçure incolore d'aspect jaune sur l'engobe et orangé sur la pâte. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# inv.: 382).	1	
18P1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments jointifs d'une soucoupe. Décor moulé en relief à motif céréalier - blé sur la bordure intérieur. Datation production estimée: 1859 po - 1980 c, spécialement avant 1930 c.. (# inv.: 381).	1	
18P1	1.1.2.92	TCF jaune glaçure brune	crachoir	4	1	4.5.1	Excrétion	frag	Fragments de crachoir. Décor moulé en relief à motif possible coquillage. Glaçure de type « Rockingham ». Datation matériau: 1830 c - 1940 c, spécialement entre 1850 c - 1895 c.. (# inv.: 380).	1	
18P1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	indéterminé	4	3	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de rebord et fragments courbes. Certains sont peut-être des fragments de cheminée de lampe. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 383).	1	
18P1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	24	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 21 sur 24.. (# inv.: 385).	1	
18P1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	2	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Très petits fragments.. (# inv.: 384).	1	
18P1	2.3.1.13	V col transp autre	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	inc	Extrémité d'une bouteille. Verre de couleur vert clair de type "7-UP". Extrémité à capsule. Col cylindrique. Moderne. Ligne de moule NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1. Datation production estimée: 1904 po - aujourd'hui. (# inv.: 386).	E	
18P1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	bouchon	1	1	4.10	Entreposage ind.	comp	Bouchon à capsule de bouteille. Surface rouge sous la rouille. Pour boisson. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1. Datation production estimée: 1892 c - aujourd'hui. (# inv.: 387).	E	
18P1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment d'objet indéterminé. Sans forme apparente. Lourd.. (# inv.: 389).	1	
18P1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous découpés de dimensions variées.. (# inv.: 390).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
18P1	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous tréfilés de dimensions variées. NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 2. Datation production estimée: 1890 c - aujourd'hui. (# inv.: 388).	E	
18P1	4.4.3	Scories	scorie	1	1	1.3.2.2	Fer, résidus	inc	Fragment de scorie. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 391).	E	
18P1	5.1.1	Os	ossement	1	1	6.1.1.1	Mammifères	frag	Petit fragment d'intérieur d'os. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 392).	E	
18P1	5.1.4	Coquille	coquille d'huître	1	1	6.1.2	Mollusques	frag	Fragment de coquille d'huitre. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 393).	E	
18Q2	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	3	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de rebord et de panse. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 437).	1	
18Q2	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de rebord de marli. Décor imprimé brun à motif indéterminé. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 439).	1	
18Q2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette creuse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de bouge profond. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 438).	1	
18Q2	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse. Datation matériau: 1830 c - 1945 c.. (# inv.: 440).	1	
18Q2	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	inc	Fragments jointifs d'une bouteille. Extrémité indéterminée. Épaule indéterminée. Corps avec cannelure. Talon arrondi. Point d'appui arrondi. Cul plat en retrait. Marque d'aspiration de type "Owen" sur le cul. Datation production estimée: 1904 po - 1960 c. (# inv.: 431).	1	
18Q2	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	gobelet	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments de rebord et de corps. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 432).	1	
18Q2	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment courbe. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 433).	1	
18Q2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	. (# inv.: 435).	1	
18Q2	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps.. (# inv.: 434).	1	
18Q2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	2	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps.. (# inv.: 436).	1	
18Q2	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	6	0	7.1	Indéterminé	comp	Plaquette de métal. Sans forme apparente. NB. ÉLAGUÉ: 6 sur 6.. (# inv.: 444).	E	
18Q2	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tige	2	2	7.1	Indéterminé	inc	Longue tige et une longue tige repliée. NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 2.. (# inv.: 447).	E	
18Q2	3.1.1.1	Fer ind	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous indéterminés. . (# inv.: 443).	1	
18Q2	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	7	7	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous tréfilés de dimensions variées. NB. ÉLAGUÉ: 7 sur 7. Datation production estimée: 1890 c - aujourd'hui. (# inv.: 442).	E	
18Q2	3.1.1.2	Acier	lime	1	1	1.3.2.1	Fer, outils	comp	Longue lime de 38 cm de long avec soie ou 31,5 cm de longueur de fer. 3,5 cm de large (max). Environ 0,8 cm d'épais. À taille simple.. (# inv.: 446).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
18Q2	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	monnaie	1	1	5.2	Commerce	comp	Monnaie d'une cent du Canada daté 1903. Inscription estampée en relief de part et d'autre: « Sur le revers: "ONE / CENT / 1903"; Sur l'avers: " EDWARDVS VII DEI GRATIA REX IMPERATOR CANADA" ». Datation production estimée: 1903 po - 1904 an. (# inv.: 448).		267
18Q2	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	monnaie	1	1	5.2	Commerce	comp	Monnaie d'une cent du Canada daté 1914. Inscription estampée en relief de part et d'autre: « Sur le revers: "ONE / CENT / CANADA / 1914"; Sur l'avers: " GEORGIVS DEI GRA. REX ET IND. IMP." ». Datation production estimée: 1914 po - 1915 an. (# inv.: 449).		268
18Q2	5.1.1	Os	ossement	1	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragment de côte mammifère.. (# inv.: 441).	1	
18Q2	5.5.1	Tissu	indéterminé	2	0	7.1	Indéterminé	inc	Fragments de tissu. Bande rectangulaire. Sans forme apparente. NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 2.. (# inv.: 445).	E	
18R1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	frag	Fragment de panse. . (# inv.: 409).	1	
18R1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	4	4	4.2.2	Tabac	frag	Fragments de tuyau de pipe et de fourneau. Le fourneau n'est pas noirci à l'intérieur.. (# inv.: 413).	1	
18R1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de marli d'assiette. Marli concave. Rebord à encoche. Décor imprimé noir grisâtre à motif floral - présence de fruits et de feuille. Datation production estimée: 1850 c - 1870 c. (# inv.: 395).	1	
18R1	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments jointifs et non jointifs d'une tasse sur piédouche. Décor à l'éponge uni et simple bleu. Datation production estimée: 1830 c - 1865 c. (# inv.: 402).	1	
18R1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	frag	Fragments de panse. Décor à l'éponge simple et uni bleu et rouge sur un fragment et un simplement bleu. Datation production estimée: 1830 po - 1865 c. (# inv.: 403).	1	
18R1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de rebord évasé. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 399).	1	
18R1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	17	9	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de rebord, de fond et de panse. Très petits fragments. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 401).	1	
18R1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Très petit fragment avec une trace de décor imprimé mauve à motif indéterminé. Datation production estimée: 1830 po - 1899 an. (# inv.: 404).	1	
18R1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Très petit fragment. Décor imprimé bleu à motif géométrique d'inspiration chinoise. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 405).	1	
18R1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse. Décor bleu à l'éponge simple et uni. Datation production estimée: 1830 c - 1870 c. (# inv.: 406).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
18R1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de marli d'assiette. Marli concave. Bouge peu profond. Fond sur pied annulaire. Décor imprimé mauve à motif floral seulement sur le marli. Motif avec roses et ruban. Similaire <18R1 (# inv. 394); 19X1 (# inv. 615); 20R1 (# inv. 634) >. Datation production estimée: 1850 c - 1870 c. (# inv.: 394).	1	
18R1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de rebord de marli. Décor moulé en relief à motif céréalier - blé sur le marli. WG. Datation production estimée: 1859 po - 1980 c, spécialement avant 1930 c. (# inv.: 398).	1	
18R1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de rebord de tasse. Semble avoir un décor moulé en relief à motif céréalier - blé sur la bordure extérieur. Panse à côtes. WG. Datation production estimée: 1859 po - 1980 c, spécialement avant 1930 c. (# inv.: 396).	1	
18R1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de panse. WG. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 400).	1	
18R1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	indéterminé	2	1	4.99	Consommation ind.	frag	Deux fragments jointifs de rebord. Ne semble pas être un rebord d'assiette. Peut-être un couvercle ou objet sans bouge. WG. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 397).	1	
18R1	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment de panse. Sans décor apparent. Datation matériau: 1830 c - 1945 c.. (# inv.: 407).	1	
18R1	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	cruche ou jarre	2	2	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de panse. Datation matériau: 1810 c - 1930 c, spécialement après 1850 c.. (# inv.: 411).	1	
18R1	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	encrier ?	1	1	5.3	Écrits	frag	Fragment de panse. Datation matériau: 1800 c - 1875 c.. (# inv.: 410).	1	
18R1	1.2.1.991	GG glaç saline-général	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments jointifs de ce qui semble être la base d'un contenant.. (# inv.: 412).	1	
18R1	1.3.99	PF indéterminée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment de panse courbe. La lumière traverse faiblement. Sans décor apparent.. (# inv.: 408).	1	
18R1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	gobelet	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments de coupe de gobelet à pans moulés. Datation production estimée: 1835 c - 1870 c. (# inv.: 414).	1	
18R1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de coupe uni. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 415).	1	
18R1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	verre à tige	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	inc	Fragment de coupe et de tige. Coupe à pans avec collet. Tige avec bouton sphérique. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 418).	1	
18R1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	cheminée de lampe ?	2	1	4.8.2	Éclairage	frag	Petits fragments courbes et minces. Possiblement verre de cheminée de lampe. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 417).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
18R1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	indéterminé	3	3	4.99	Consommation ind.	frag	Petits fragments sans forme apparente. Courbe et plat. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 416).	1	
18R1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	15	10	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments d'extrémité, de col et de corps de bouteilles variées. Datation production estimée: 1850 c - 1930 c. (# inv.: 419).	1	
18R1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	2	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps cylindrique. . (# inv.: 422).	1	
18R1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	23	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 18 sur 23.. (# inv.: 423).	1	
18R1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	8	4	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps et de col. Datation production estimée: 1800 c - 1880 c. (# inv.: 421).	1	
18R1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson alcoolisée	3	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments jointifs et non jointifs d'un corps de bouteille. Corps cylindrique. Datation production estimée: 1840 c - 1920 c. (# inv.: 420).	1	
18R1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	crochet	1	1	4.7.2.1	Systèmes de fermeture	comp	Crochet de sûreté (crochet de porte). Tige droite avec un œil à pivot à une extrémité et un crochet à l'autre. . (# inv.: 426).	1	
18R1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	comp	Objet circulaire indéterminé. Bouton ? Rouillé.. (# inv.: 427).	1	
18R1	3.1.1.1	Fer ind	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous indéterminés. . (# inv.: 425).	1	
18R1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	7	7	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous découpés de dimensions variées.. (# inv.: 424).	1	
18R1	5.1.1	Os	os blanchis	1	1	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragment d'os blanchis. Altération moyenne causée par le feu ou la chaleur.. (# inv.: 428).	1	
18R1	5.1.1	Os	ossement	25	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de mammifère. Certains avec trace de boucherie. Quelques dents.. (# inv.: 429).	1	
18R1	5.1.4	Coquille	coquille d'huître	1	0	6.1.2	Mollusques	inc	Fragment de coquille d'huître.. (# inv.: 430).	1	
18S1	1.1.2.104	TCF rouge glaçure brune	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment. Datation matériau: 1830 c - 1940 c, spécialement entre 1850 c - 1895 c.. (# inv.: 452).	1	
18S1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	Fragment de panse avec col. Décor imprimé bleu pâle à motif paysagé indéterminé. Datation production estimée: 1830 c - 1870 c. (# inv.: 457).	1	
18S1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	7	5	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de glaçure avec pâtes. Sans décor apparent. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 450).	1	
18S1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment plat. Décor imprimé bleu d'inspiration chinoise d'inspiration chinoise de type willow standard. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 453).	1	
18S1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse. Altération faible causée par le feu ou la chaleur. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 456).	1	
18S1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment plat. Décor imprimé bleu légèrement flow. Motif indéterminé. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 454).	1	
18S1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment. Décor vert indéterminé. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 455).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
18S1	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment courbe. Datation matériau: 1830 c - 1945 c.. (# inv.: 451).	1	
18S1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments courbes. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 459).	1	
18S1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	3	3	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps et de col.. (# inv.: 460).	1	
18S1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	12	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 10 sur 12.. (# inv.: 463).	1	
18S1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	4	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps et d'épaule.. (# inv.: 458).	1	
18S1	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps. Datation production estimée: 1900 po - aujourd'hui. (# inv.: 462).	1	
18S1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille	5	3	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps et d'épaule.. (# inv.: 461).	1	
18S1	3.1.1.1	Fer ind	clou	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous indéterminés. . (# inv.: 466).	1	
18S1	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou forgé. (# inv.: 465).	1	
18S1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clou découpé.. (# inv.: 464).	1	
18S1	5.1.1	Os	ossement	3	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de mammifère.. (# inv.: 467).	1	
18S1	5.1.4	Coquille	coquille d'huître	3	0	6.1.2	Mollusques	inc	Fragments de coquilles d'huître. NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 3.. (# inv.: 468).	1	
18S1	5.1.5	Nacre	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	comp	Bouton circulaire plat à perforation deux trous. Nacre.. (# inv.: 469).	1	
18T1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de rebord de marli. Décor Shell edge bleu – rebord peint et sans lignes moulées Datation production estimée: 1860 c - 1895 c. (# inv.: 470).	1	
18T1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	2	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de rebord et fragments jointifs de panse. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 471).	1	
18T1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment mince et courbe. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 475).	1	
18T1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de col. Datation production estimée: 1850 c - 1930 c. (# inv.: 472).	1	
18T1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	. (# inv.: 474).	1	
18T1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	3	3	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps et d'épaule.. (# inv.: 473).	1	
18T1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Feuille de métal enroulée. . (# inv.: 477).	1	
18T1	5.1.4	Coquille	coquille d'huître	1	0	6.1.2	Mollusques	frag	Coquille d'huître.. (# inv.: 476).	1	
18U1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse courbe. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 494).	1	
18U1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse avec décor moulé en relief à motif indéterminé. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 493).	1	
18U1	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse courbe. Datation matériau: 1830 c - 1945 c.. (# inv.: 495).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
18U1	1.3.2.21	PF dure européenne	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de rebord. Décor doré (or) sur la lèvre.. (# inv.: 496).	1	
18U1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	gobelet ou verre à tige	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments de rebord de coupe. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 497).	1	
18U1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps.. (# inv.: 498).	1	
18U1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	5	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	. (# inv.: 499).	1	
18U1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou découpé.. (# inv.: 500).	1	
18U1	5.1.1	Os	ossement	4	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragment d'os et fragment de crâne d'un petit mammifère.. (# inv.: 501).	1	
18U1	5.1.4	Coquille	coquille d'huître	3	0	6.1.2	Mollusques	inc	Coquille d'huître. NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 3.. (# inv.: 502).	1	
18V1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	2	1	3.1	Agriculture/horticulture	frag	Fragments de panse.. (# inv.: 478).	1	
18V1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	inc	Fragment de pipe. Inscription estampée en creux de part et d'autre du tuyau: « DI[XON] // [MONTR]EAL ». Datation production estimée: 1876 po - 1894 an. (# inv.: 481).	1	
18V1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	2	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de tuyau et de fourneau de pipe. Enduit jaune sur le tuyau. . (# inv.: 482).	1	
18V1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment plat. Décor imprimé noir à motif indéterminé. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 479).	1	
18V1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Trois fragments jointifs de rebord. WG. Décor doré (or) absent - mince trace du décor sur glaçure. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 480).	1	
18V1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	12	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 7 sur 12.. (# inv.: 487).	1	
18V1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	3	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps.. (# inv.: 483).	1	
18V1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	2	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps.. (# inv.: 485).	1	
18V1	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps.. (# inv.: 484).	1	
18V1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps.. (# inv.: 486).	1	
18V1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	frag	Fragment de plaquette de métal mince et plate sans forme apparente. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 490).	E	
18V1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous découpés de dimensions variées.. (# inv.: 489).	1	
18V1	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous tréfilés de dimensions variées. NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 2. Datation production estimée: 1890 c - aujourd'hui. (# inv.: 488).	E	
18V1	5.1.1	Os	ossement	8	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de mammifère. Présence de dents.. (# inv.: 491).	1	
18V1	5.1.4	Coquille	coquille d'huître	1	0	6.1.2	Mollusques	inc	Coquille d'huître.. (# inv.: 492).	1	
18W1	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	frag	Très petits fragments. Locale. Datation matériau: 1750 c - 1899 c.. (# inv.: 197).	1	
18W1	1.1.2.42	TCF argileuse rouge	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de fourneau de pipe.. (# inv.: 198).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
18W1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de glaçure avec pâte. Décor flow noir à motif indéterminé. Datation production estimée: 1845 c - 1930 c. (# inv.: 194).	1	
18W1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment courbe. Altération faible causée par le feu ou la chaleur. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 196).	1	
18W1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	26	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments jointifs et non jointifs de marli et bouge d'une assiette. WG. Décor moulé en relief à motif céréalier et floral indéterminé. Datation production estimée: 1859 po - 1980 c, spécialement avant 1930 c. (# inv.: 192).	1	
18W1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	4	4	4.99	Consommation ind.	frag	Petits fragments courbes et plats. Objets variés. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 193).	1	
18W1	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	frag	Très petits fragments. Sans forme apparente. Datation matériau: 1830 c - 1945 c.. (# inv.: 195).	1	
18W1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment courbe.. (# inv.: 200).	1	
18W1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	cheminée de lampe ?	2	1	4.8.2	Éclairage	frag	Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 199).	1	
18W1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Altération moyenne causée par le feu ou la chaleur.. (# inv.: 204).	1	
18W1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	11	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 7 sur 11.. (# inv.: 205).	1	
18W1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	8	6	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de lèvre, de cul concave et de corps. Bouteilles variées.. (# inv.: 201).	1	
18W1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	4	2	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps. Deux fragments sont possiblement associés à une dame-jeanne.. (# inv.: 202).	1	
18W1	2.3.1.13	V col transp autre	bouteille	3	0	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps. Verre de couleur vert clair de style "7-UP". Datation production estimée: 1900 po - aujourd'hui. (# inv.: 203).	1	
18W1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment plat et mince sans forme apparente.. (# inv.: 206).	1	
18W1	3.1.1.1	Fer ind	clou	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous indéterminés. Petites dimensions.. (# inv.: 207).	1	
18W1	4.2.5	Ciment	liant	1	1	4.7.1.3	Matériaux de liaison	frag	Fragment de liant en ciment gris. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 212).	E	
18W1	5.1.1	Os	ossement	2	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	frag	Possibles fragments d'os de poisson.. (# inv.: 210).	1	
18W1	5.1.1	Os	os blanchis	1	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Petit os d'os blanchis. Altération moyenne causée par le feu ou la chaleur.. (# inv.: 208).	1	
18W1	5.1.1	Os	ossement	12	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de mammifère.. (# inv.: 209).	1	
18W1	5.1.4	Coquille	coquille d'huître	2	0	6.1.2	Mollusques	inc	Fragments de coquilles d'huître. NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 2.. (# inv.: 211).	E	
18W1	5.3.1	Plastique	peigne	4	1	4.5.2	Hygiène	frag	Peigne et dents de peigne en plastique noir. NB. ÉLAGUÉ: 4 sur 4.. (# inv.: 213).	E	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
18X1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	frag	Fragment de panse.. (# inv.: 159).	1	
18X1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment plat. Altération moyenne causée par le feu ou la chaleur. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 160).	1	
18X1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	2	4.9.9	#N/A	frag	Fragment plat et courbe. Vitrifiée à semi-vitrifiée. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 161).	1	
18X1	1.3.2.21	PF dure européenne	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Élément d'un objet indéterminé. Moulé en forme de fleur à quatre pétales. . (# inv.: 163).	1	
18X1	1.3.99	PF indéterminée	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments jointifs d'un rebord et de panse d'un objet circulaire. Lumière passe à travers. Ambiguë.. (# inv.: 162).	1	
18X1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Très petit fragment courbe.. (# inv.: 164).	1	
18X1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	. (# inv.: 166).	1	
18X1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de col et fragment d'extrémité à lèvre aplatie.. (# inv.: 165).	1	
18X1	5.1.1	Os	ossement	1	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragment d'os de mammifère.. (# inv.: 167).	1	
18Y1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de bouge. Décor imprimé bleu à motif floral indéterminé. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 173).	1	
18Y1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de glaçure avec pâte. Très petit. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 171).	1	
18Y1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment. Décor imprimé mauve à motif varié indéterminé. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 172).	1	
18Y1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	6	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments jointifs d'un marli d'assiette. Décor moulé en relief à motif festonné. WG. Datation production estimée: 1840 c - 1860 c. (# inv.: 168).	1	
18Y1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	3	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments de marli. WG. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 169).	1	
18Y1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	3	3	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de pâte avec glaçure. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 170).	1	
18Y1	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment courbe. Décor à l'engobe bleu à motif indéterminé. Datation matériau: 1830 c - 1945 c.. (# inv.: 174).	1	
18Y1	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment plat ou courbe. Datation matériau: 1830 c - 1945 c.. (# inv.: 175).	1	
18Y1	1.1.2.92	TCF jaune glaçure brune	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment courbe. Datation matériau: 1830 c - 1940 c, spécialement entre 1850 c - 1895 c.. (# inv.: 176).	1	
18Y1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petits fragments courbes.. (# inv.: 177).	1	
18Y1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	indéterminé	4	3	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments courbes. Cheminée de lampe, gobelet ou bouteille. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 178).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
18Y1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	23	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 18 sur 23.. (# inv.: 182).	1	
18Y1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps.. (# inv.: 179).	1	
18Y1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	5	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Très petits fragments de corps.. (# inv.: 180).	1	
18Y1	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps.. (# inv.: 181).	1	
18Y1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	1	4.7.2.99	Quincaillerie d'architecture ind.	inc	Bande de métal rectangulaire avec deux trous de fixations.. (# inv.: 187).	1	
18Y1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	2	1	7.1	Indéterminé	frag	Très mince fragment de métal. Sans forme apparente. NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 2.. (# inv.: 188).	E	
18Y1	3.1.1.1	Fer ind	clou	10	10	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous indéterminés. Petites dimensions.. (# inv.: 185).	1	
18Y1	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Long clou forgé. . (# inv.: 183).	1	
18Y1	3.1.1.12	Fer laminé	clou de fer à cheval	1	1	3.2	Élevage	comp	Clou de fer à cheval. Tête en forme de trapèze. Tordu.. (# inv.: 186).	1	
18Y1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	12	12	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous découpés de dimensions variées.. (# inv.: 184).	1	
18Y1	5.1.1	Os	os blanchis	22	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os blanchis. Altération moyenne causée par le feu ou la chaleur.. (# inv.: 190).	1	
18Y1	5.1.1	Os	ossement	17	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os et de dent. Petit à gros mammifère.. (# inv.: 189).	1	
18Y1	5.1.4	Coquille	coquille d'huître	6	0	6.1.2	Mollusques	inc	Coquille d'huître. NB. ÉLAGUÉ: 4 sur 6.. (# inv.: 191).	1	
18Z1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	frag	Fragment de panse.. (# inv.: 147).	1	
18Z1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments jointifs d'une panse d'un contenant indéterminé. Décor bleu indéterminé. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 148).	1	
18Z1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de pâte avec glaçure. Courbe. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 149).	1	
18Z1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment de rebord évasé. Mince. Décor peint à motif indéterminé. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 150).	1	
18Z1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de rebord. Décor imprimé brun à motif indéterminé sur les deux surfaces. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 151).	1	
18Z1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	10	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 7 sur 10.. (# inv.: 156).	1	
18Z1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille à eau gazeuse	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	frag	Fragment de corps. Semble être une bouteille de type torpille.. (# inv.: 152).	1	
18Z1	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps.. (# inv.: 155).	1	
18Z1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps.. (# inv.: 154).	1	
18Z1	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps ou d'épaule. Présence de côtes horizontales.. (# inv.: 153).	1	
18Z1	5.1.1	Os	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	comp	Bouton en os circulaire à perforation 4 trous. Face convexe avec rainure. Doc concave.. (# inv.: 157).	1	
18Z1	5.1.1	Os	ossement	6	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de mammifère.. (# inv.: 158).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
18Z1	5.3.1	Plastique	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment courbe. Flexible. Incolore. Peut-être un fragment de gobelet en plastique jetable. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 146).	E	
19A1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de marli. Décor imprimé bleu à motif géométrique d'inspiration chinoise dans le style "willow standard". Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 217).	2	
19A1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment courbe. Décor imprimé bleu à motif indéterminé sur l'intérieur. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 218).	2	
19A1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de rebord. Décor moulé en relief à motif de blé. WG. Datation production estimée: 1859 po - 1980 c, spécialement avant 1930 c. (# inv.: 215).	2	
19A1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de rebord évasé. Sans décor apparent. WG. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 216).	2	
19A1	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	cruche ou jarre	3	1	4.1.4	Alimentation, conservation	frag	Fragments de fond et de panse. Albany brun pâle. Datation matériau: 1810 c - 1930 c, spécialement après 1850 c.. (# inv.: 214).	2	
19A1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille à lait	7	1	4.1.4	Alimentation, conservation	inc	Fragments jointifs et non jointifs d'une bouteille à lait. Datation production estimée: 1880 c - 1950 c. (# inv.: 219).	2	
19A1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps.. (# inv.: 220).	2	
19A1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	cheminée de lampe	2	1	4.8.2	Éclairage	frag	Petits fragments minces et courbes. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 221).	2	
19A1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	5	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 3 sur 5.. (# inv.: 225).	2	
19A1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de talon.. (# inv.: 223).	2	
19A1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson alcoolisée	2	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps.. (# inv.: 224).	2	
19A1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps d'une bouteille carrée. Surface texturée. Datation production estimée: 1875 c - 1940 c. (# inv.: 222).	2	
19A1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment de bande plate et mince. Sans forme apparente. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 227).	E	
19A1	5.1.1	Os	ossement	2	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de mammifère.. (# inv.: 226).	2	
19A1	5.3.1	Plastique	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton circulaire en plastique blanc transparent. Bouton à perforation deux trous de type œil de chat. Face convexe et dos concave. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1. Datation production estimée: 1900 po - aujourd'hui. (# inv.: 228).	E	
19B1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	3	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragments de fourneau de pipe. Décor moulé en relief à motif indéterminé.. (# inv.: 229).	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
19B1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	3	2	4.2.2	Tabac	frag	Fragments de fourneau de pipe.. (# inv.: 230).	2	
19B1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	2	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments plats et courbes. Certains sont peut-être de la semi-vitrifiée. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 231).	2	
19B1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment courbe. Décor imprimé mauve pâle à motif indéterminé. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 233).	2	
19B1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment. Décor flow noir à motif indéterminé. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 234).	2	
19B1	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse. Datation matériau: 1830 c - 1945 c.. (# inv.: 232).	2	
19B1	1.3.4.11	PF Bone China standard	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment courbe.. (# inv.: 235).	2	
19B1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps à pans.. (# inv.: 237).	2	
19B1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	inc	Fragment de base d'un gobelet uni et cylindrique. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 236).	2	
19B1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	4	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 4.. (# inv.: 240).	2	
19B1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	5	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps et d'épaule.. (# inv.: 238).	2	
19B1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson alcoolisée	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps et d'épaule.. (# inv.: 239).	2	
19B1	3.1.1.1	Fer ind	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous indéterminés. . (# inv.: 241).	2	
19B1	5.1.1	Os	ossement	6	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os et de dents de moyen à gros mammifère.. (# inv.: 244).	2	
19B1	5.1.4	Coquille	coquille d'huître	1	0	6.1.2	Mollusques	frag	Fragment de coquille d'huitre.. (# inv.: 245).	2	
19B1	5.3.1	Plastique	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment courbe. En plastique transparent jaune pâle. Flexible. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 243).	E	
19B1	7.24	Métal cuivreux et verre	indéterminé	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	inc	Anneau en métal cuivreux avec pandantif en forme ovale. En métal et verre opaque bleu et bronze à paillette.. (# inv.: 242).	2	
19C1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments jointifs de panse. Glaçure jaunâtre. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# inv.: 249).	2	
19C1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de fourneau de pipe.. (# inv.: 246).	2	
19C1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment plat et courbe. Vitrifiée à semi-vitrifiée. WG Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 247).	2	
19C1	1.1.2.80	TCF colorée dans la masse	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment d'anse ou de rebord. Décor moulé en relief à même l'objet. Forme indéterminée.. (# inv.: 248).	2	
19C1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de coupe à pans taillés. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 250).	2	
19C1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	gobelet ou verre à tige	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de coupe. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 251).	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
19C1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	8	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 5 sur 8.. (# inv.: 255).	2	
19C1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps à pans.. (# inv.: 253).	2	
19C1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps.. (# inv.: 252).	2	
19C1	2.3.2.1	V col opaque blanc	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment à facettes. Forme indéterminée.. (# inv.: 254).	2	
19C1	3.1.1.1	Fer ind	clou	6	6	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous indéterminés. . (# inv.: 257).	2	
19C1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	8	8	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous découpés de dimensions variées.. (# inv.: 256).	2	
19C1	5.1.1	Os	ossement	12	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os et de dents de moyen à gros mammifère.. (# inv.: 259).	2	
19C1	5.1.1	Os	ossement	1	0	6.1.1.5	Poissons	frag	Os de poisson. (# inv.: 258).	2	
19C2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	. (# inv.: 272).	2	
19C2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Très petit fragment.. (# inv.: 273).	2	
19C2	5.1.1	Os	ossement	2	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Très petits fragments d'os.. (# inv.: 274).	2	
19D1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de marli. Décor moulé en relief à motif floral et céréalier. Datation production estimée: 1859 po - 1980 c, spécialement avant 1930 c. (# inv.: 260).	2	
19D1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	3	3	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de pied annulaire, fragment plat et fragment courbe. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 261).	2	
19D1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	5	3	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de col et fragments de corps. . (# inv.: 262).	2	
19D1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Fragment avec altération faible causée par le feu ou la chaleur.. (# inv.: 268).	2	
19D1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	. (# inv.: 269).	2	
19D1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps. . (# inv.: 265).	2	
19D1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment d'épaule.. (# inv.: 263).	2	
19D1	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	3	2	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps. Ambre.. (# inv.: 267).	2	
19D1	2.3.1.13	V col transp autre	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps. Verre de couleur vert clair de style "7-UP". Datation production estimée: 1900 po - aujourd'hui. (# inv.: 266).	2	
19D1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps. . (# inv.: 264).	2	
19D1	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clou indéterminé.. (# inv.: 270).	2	
19D1	5.1.1	Os	ossement	2	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de mammifère.. (# inv.: 271).	2	
19D2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de tuyau de pipe. Inscription estampée en creux: « HENDERSON // MONTREAL ». Datation production estimée: 1847 po - 1876 an. (# inv.: 277).	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
19D2	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de rebord. Décor à l'éponge simple uni bleu. Datation production estimée: 1820 c - 1865 c. (# inv.: 275).	2	
19D2	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	3	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de pâte avec glaçure. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 276).	2	
19D2	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 3.. (# inv.: 278).	2	
19D2	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps.. (# inv.: 279).	2	
19D2	3.1.1.1	Fer ind	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous indéterminés. Petites dimensions.. (# inv.: 281).	2	
19D2	5.1.1	Os	ossement	4	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de mammifère.. (# inv.: 280).	2	
19E1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de tuyau de pipe. Inscription estampée en creux: « [HENDER]SON // MO[NTREAL] ». Datation production estimée: 1847 po - 1876 an. (# inv.: 957).	2	
19E1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Très petit fragment. Décor imprimé noir grisâtre à motif indéterminé. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 958).	2	
19E1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment plat. Décor indéterminé bleu. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 959).	2	
19E1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Très petit fragment. Sans décor apparent. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 956).	2	
19E1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	3	2	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps.. (# inv.: 962).	2	
19E1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de coupe, de corps ou de cheminée de lampe. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 963).	2	
19E1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Fragment épais de verre à vitre.. (# inv.: 960).	2	
19E1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps.. (# inv.: 961).	2	
19E1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous découpés de dimensions variées.. (# inv.: 964).	2	
19F1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Très petit fragment de pâte avec glaçure brune. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# inv.: 931).	2	
19F1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	4	3	4.2.2	Tabac	frag	Fragments de pipe. Décor moulé à cannelure. Pas noircie à l'intérieur du fourneau.. (# inv.: 934).	2	
19F1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	inc	Long tuyau de pipe.. (# inv.: 935).	2	
19F1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fourneau de pipe TD. Inscription à l'arrière du fourneau: «[…]D ». Pas noircie à l'intérieur du fourneau.. (# inv.: 936).	2	
19F1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de fourneau de pipe. Décor moulé en relief à motif indéterminé. Semble être une couronne sur une inscription: «[…]R ».. (# inv.: 937).	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
19F1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de marli. Décor shell edge bleu dans le style néoclassique presque droit. Datation production estimée: 1820 c - 1860 c. (# inv.: 926).	2	
19F1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de marli. Décor imprimé bleu à motif géométrique de type clé grec. Datation production estimée: 1850 c - 1935 c. (# inv.: 927).	2	
19F1	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de base de tasse. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 929).	2	
19F1	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de tasse. Décor bleu à l'éponge ouverte. Datation production estimée: 1860 c - 1935 c. (# inv.: 925).	2	
19F1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	5	4	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments plats et courbes. Sans décor apparent. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 924).	2	
19F1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Très petit fragment de rebord. Décor imprimé bleu pâle à motif indéterminé. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 928).	2	
19F1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment de fond. Inscription en creux sur le fond: « […] (en arc) / […]W & CO ». Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 930).	2	
19F1	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment courbe. Datation matériau: 1800 c - 1875 c.. (# inv.: 932).	2	
19F1	1.2.1.83	GG Derbyshire 5	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Très petit fragment courbe. Datation matériau: 1820 c - 1900 c. (# inv.: 933).	2	
19F1	1.3.2.21	PF dure européenne	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Petite assiette. Sans décoré. Uni. Marli oblique. Bouge peu profond et fond sur pied annulaire arrondi.. (# inv.: 938).	2	
19F1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	indéterminé	4	4	4.99	Consommation ind.	frag	Petits fragments.. (# inv.: 940).	2	
19F1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment plat. Décor à la teinture rouge. Intérieur incolore et surface extérieur rouge rubis. Datation production estimée: 1880 c - 1935 c. (# inv.: 946).	2	
19F1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	indéterminé	3	3	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de corps, de coupe et/ou de cheminée de lampe. Mince et courbe. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 941).	2	
19F1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	23	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 19 sur 23.. (# inv.: 939).	2	
19F1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille à eau gazeuse	7	5	4.1.4	Alimentation, conservation	frag	Fragments de corps, d'extrémité à lèvre arrondie et col. Caractéristiques des bouteilles à eau minéral/gazeuse. Teintes et formes variées. Datation production estimée: 1870 c - 1925 c. (# inv.: 943).	2	
19F1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	26	20	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de col et de corps. Teintes variées.. (# inv.: 942).	2	
19F1	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Extrémité d'une petite bouteille. Datation production estimée: 1825 c - 1925 c. (# inv.: 947).	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
19F1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	5	3	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps.. (# inv.: 945).	2	
19F1	2.3.1.6	V col transp bleu foncé	contenant	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Petit fragment de corps. Altération faible causée par le feu ou la chaleur.. (# inv.: 948).	2	
19F1	2.99	Verre altéré	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment sans forme apparente. Altération moyenne causée par le feu ou la chaleur.. (# inv.: 944).	2	
19F1	3.1	Métaux et alliages	médaille	1	1	5.6	Culte et rituel	comp	Petit médaille circulaire avec œillet. Face - présence de l'archange Saint Michel. Dos - couronne sur le pourtour et inscription: « SOUVENIR / DE / S MICHEL ». Légèrement doré.. (# inv.: 955).	2	
19F1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	inc	Partie d'un objet complexe ou mécanisme.. (# inv.: 954).	2	
19F1	3.1.1.1	Fer ind	clou	12	12	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous indéterminés. Rouillé. Sans forme apparente. NB. ÉLAGUÉ: 12 sur 12.. (# inv.: 953).	E	
19F1	4.1.8	Silex	nodule	2	2	7.2	Multiples	frag	Fragment de silex. Avec cortex,. (# inv.: 952).	2	
19F1	5.1.1	Os	ossement	2	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	frag	Fragments d'os d'oiseau ou de mammifère.. (# inv.: 950).	2	
19F1	5.1.1	Os	ossement	20	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os et dents.. (# inv.: 949).	2	
19F1	5.1.4	Coquille	coquille d'huître	1	0	6.1.2	Mollusques	inc	Coquille d'huître.. (# inv.: 951).	2	
19G1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps. Datation production estimée: 1904 po - 1999 an. (# inv.: 1114).	2	
19G1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 3.. (# inv.: 1115).	2	
19G1	7.99	Matériau composite autre	cadenas	2	1	4.7.2.1	Systèmes de fermeture	comp	Cadenas à plaque parallèle avec cache-entrée. Coffre symétrique à deux lobes. Cache-entrée à pivot.. (# inv.: 1116).	2	
19G2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	4	1	3.1	Agriculture/horticulture	frag	Fragments jointifs de panse d'un pot à plante.. (# inv.: 1117).	2	
19G2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	corps	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps.. (# inv.: 1120).	2	
19G2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	6	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 5 sur 6.. (# inv.: 1119).	2	
19G2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment d'épaule.. (# inv.: 1121).	2	
19G2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de base d'une bouteille à gin.. (# inv.: 1118).	2	
19H1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de tuyau de pipe. Inscription estampée en creux: « HENDERS[ON] // [MON]TREAL ». Datation production estimée: 1847 po - 1876 an. (# inv.: 568).	2	
19H1	1.1.2.42	TCF argileuse rouge	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de tuyau de pipe. Inscription estampée en creux: « D FORD // [MO]NTR[EAL] ». Datation production estimée: 1857 po - 1873 an. (# inv.: 569).	2	
19H1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	5	5	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de rebord et de panse. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 564).	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
19H1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de glaçure avec pâte. Décor imprimé bleu à motif floral indéterminé. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 565).	2	
19H1	1.3.2.21	PF dure européenne	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de panse d'une tasse avec amorce d'anse. Extérieur avec surface mate de couleur jaune citron et intérieur glaçcure incolore. . (# inv.: 567).	2	
19H1	1.3.99	PF indéterminée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse courbe. Glaçure à l'intérieur et sans glaçure à l'extérieur.. (# inv.: 566).	2	
19H1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille à boisson gazeuse	2	1	4.1.4	Alimentation, conservation	frag	Fragments de corps torsadé et inscription ACL indéterminé: « […] (dans un cercle) ». NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 2. Datation production estimée: 1935 c - aujourd'hui. (# inv.: 557).	2	
19H1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	2	2	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragmens de corps. NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 2. Datation production estimée: 1904 po - aujourd'hui. (# inv.: 558).	E	
19H1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	. (# inv.: 563).	2	
19H1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps cylindrique dans le style de petite bouteille à médicament. Inscription moulée indéterminée « […] ». Datation production estimée: 1850 po - 1925 c. (# inv.: 559).	2	
19H1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps avec amorce d'épaule. Datation production estimée: 1850 c - 1925 c. (# inv.: 562).	2	
19H1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de base. Bouteille cylindrique. Talon et point d'appui arrondi. Cul sphérique. Inscription moulée indéterminée « […] » sur le cul. Datation production estimée: 1825 c - 1899 an. (# inv.: 560).	2	
19H1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson alcoolisée	3	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps.. (# inv.: 561).	2	
19H1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	crochet	1	1	4.7.2.1	Systèmes de fermeture	inc	Crochet de sûreté (crochet de porte). Tige droite avec une extrémité en crochet, l'autre extrémité est absente.. (# inv.: 554).	2	
19H1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	rondelle	1	1	4.7.2.99	Quincaillerie d'architecture ind.	inc	Rondelle plate et circulaire avec trou au central.. (# inv.: 555).	2	
19H1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	support	1	1	7.1	Indéterminé	comp	Support en "Y". Base de forme cylindrique creux évasé. Les deux extrémité de la partie cylindrique sont ouverte afin de laisser passer une tige. Le haut de l'objet en "U" est composé d'une tige plate terminé aux extrémité par un cylindre creux. Supporte un autre objet. Plusieurs fonction possible.. (# inv.: 556).	2	
19H1	3.1.1.1	Fer ind	clou ou fer barbelé	50	50	4.7	Construction	frag	Fragments de tige de clou ou de fil barbelé. NB. ÉLAGUÉ: 50 sur 50.. (# inv.: 552).	E	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
19H1	3.1.1.13	Fer tréfilé	fil barbelé	45	1	4.7.3	Élements architecturaux	frag	Fragments de fil barbelé NB. ÉLAGUÉ: 44 sur 45. Datation production estimée: 1886 c - aujourd'hui. (# inv.: 551).	2	
19H1	3.1.1.13	Fer tréfilé	fil	20	20	7.2	Multiples	frag	Fil de métal de diamètre varié. NB. ÉLAGUÉ: 18 sur 20.. (# inv.: 553).	2	
19H1	5.1.1	Os	ossement	1	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragment d'os de vertèbre de mammifère.. (# inv.: 570).	2	
19H1	5.1.4	Coquille	coquille d'huître	1	0	6.1.2	Mollusques	inc	Coquille d'huître. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 571).	E	
19H1	7.99	Matériau composite autre	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	comp	Gros disque en plastique recouvert d'une feuille de métal mince. Surface avec fausse pierre en plastique mauve. Bouton ou applique d'un objet indéterminé. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1. Datation production estimée: 1930 po - aujourd'hui. (# inv.: 572).	E	
19J1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	frag	Fragment de rebord à lèvre arrondie.. (# inv.: 967).	2	
19J1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de font. Inscription estampée en creux: « T&R BOOT[E] / (symbole du registre) ». Produite par la firme T.&R. Boote (1842-1906), Angleterre, Burslem (staff.). Datation production estimée: 1842 po - 1906 an. (# inv.: 965).	2	
19J1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment courbe. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 966).	2	
19J1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 3 sur 3.. (# inv.: 968).	E	
19P1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	frag	Fragment de rebord avec amorce de bec verseur. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# inv.: 1129).	2	
19P1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de fond sur pied annulaire. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 1127).	2	
19P1	1.2.2.123	GF col masse glaç liquide	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse. Décor moulé en relief à motif indéterminé. Datation matériau: 1820 c - 1900 c.. (# inv.: 1128).	2	
19P1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	4	3	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps. Datation production estimée: 1900 po - 1999 an. (# inv.: 1136).	2	
19P1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps à pans en retrait. Format dans le style bouteille à médicament ou bouteille à essance. Datation production estimée: 1850 po - 1925 c. (# inv.: 1137).	2	
19P1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 2.. (# inv.: 1135).	2	
19P1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de col.. (# inv.: 1134).	2	
19P1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	2	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps et d'épaule.. (# inv.: 1132).	2	
19P1	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps d'une bouteille ovale ou rectangulaire arrondi.. (# inv.: 1131).	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
19P1	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment d'extrémité d'une bouteille. Lèvre aplatie. Bague arrondie et col rétrécie vers le haut. Couleur brun rougeâtreé Datation production estimée: 1870 c - 1925 c. (# inv.: 1130).	2	
19P1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps.. (# inv.: 1133).	2	
19P1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous découpés de dimensions variées.. (# inv.: 1139).	2	
19P1	5.1.1	Os	ossement	1	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragment de dent d'un gros mammifère.. (# inv.: 1138).	2	
19Q1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	6	6	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de rebord et de panse. WG. Sans décor apparent. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 771).	2	
19Q1	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse. Décor à l'engobe blanc et brun noir. Datation matériau: 1830 c - 1945 c.. (# inv.: 772).	2	
19Q1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Éclat de verre. Sans forme apparente.. (# inv.: 776).	2	
19Q1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	. (# inv.: 774).	2	
19Q1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	4	4	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps et d'extrémité. Formes et teintes variées.. (# inv.: 773).	2	
19Q1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps plat.. (# inv.: 775).	2	
19Q1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou découpé. . (# inv.: 777).	2	
19Q1	3.1.1.13	Fer tréfilé	fil	2	2	7.2	Multiples	frag	Fils de métal. . (# inv.: 778).	2	
19Q1	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	jeton	1	1	5.2	Commerce	comp	Jeton avec inscription estampée: « Avers: " SUCCESS TO THE / (représentation d'un filet de poisson) / FISHERIES"; Revers: " SPEED THE / (représentation d'une charrue) / PLOUGH " ». Datation production estimée: 1840 c - 1860 c. (# inv.: 779).		269
19Q1	5.1.1	Os	ossement	2	0	6.1.1.5	Poissons	frag	Vertèbre de poisson et autre ossement. (# inv.: 780).	2	
19Q1	5.1.4	Coquille	coquille d'huître	1	0	6.1.2	Mollusques	inc	Coquille d'huître.. (# inv.: 781).	2	
19R1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment plat. WG. Sans décor apparent. RP entre: 19R3 (# inv. 741); 19R1 (# inv. 804)**. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 804).	2	
19R1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	5	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps. Possiblement une bouteille ovale.. (# inv.: 803).	2	
19R2	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Très petit fragment courbe. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 808).	2	
19R2	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	13	0	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps. Possiblement associés aux autres fragments de bouteilles trouvées dans les autres couches de la même sous-opération.. (# inv.: 805).	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
19R2	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment de coupe ou de cheminée de lampe. Très mince et courbe. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 806).	2	
19R2	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps. Datation production estimée: 1850 c - 1925 c. (# inv.: 807).	2	
19R2	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	vis	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	comp	Vis à tête indéterminé. . (# inv.: 809).	2	
19R3	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments jointifs et non jointifs d'un bouge ou panse. WG. Sans décor apparent. RP entre: 19R3 (# inv. 741); 19R1 (# inv. 804)**. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 741).	2	
19R3	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	6	4	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps.. (# inv.: 736).	2	
19R3	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	4	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps. Inscription en relief: « […]UA[…] / […] CO [...] ».. (# inv.: 737).	2	
19R3	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de base. Corps cylindrique. Talon arrondi. Point d'appui arrondi. Cul indéterminé. Datation production estimée: 1850 c - 1925 c. (# inv.: 738).	2	
19R3	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	2	2	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps et de col. Teinte variée. Datation production estimée: 1850 c - 1925 c. (# inv.: 740).	2	
19R3	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	3	3	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps.. (# inv.: 739).	2	
19S1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de tuyau de pipe.. (# inv.: 754).	2	
19S1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse. Décor à l'éponge simple et uni bleu. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 755).	2	
19S1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse. Décor à l'engobe bleu à motif de lignes. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 756).	2	
19S1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	8	6	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de fond et de rebord. Certains sont jointifs. Sans décor apparent. WG. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 753).	2	
19S1	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse. Décor à l'engobe à motif mocha brun noir sur fond blanc. Datation production estimée: 1850 c - 1925 c. (# inv.: 757).	2	
19S1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bocal	3	1	4.1.4	Alimentation, conservation	frag	Fragments jointifs et non jointif d'une extrémitée large à extrémité fileté. Datation production estimée: 1910 c - 1950 c. (# inv.: 744).	2	
19S1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	5	4	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps.. (# inv.: 742).	2	
19S1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	2	2	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps. Inscription indéterminée: « […] ».. (# inv.: 743).	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
19S1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps. Altération faible cause autre - par le soleil. Teinte amethyste. Datation production estimée: 1875 c - 1925 c. (# inv.: 748).	2	
19S1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps. Bleu "flash".. (# inv.: 746).	2	
19S1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de col avec amorce d'épaule.. (# inv.: 752).	2	
19S1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	2	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps.. (# inv.: 751).	2	
19S1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps plat. Surface texturée. Datation production estimée: 1875 c - 1930 c. (# inv.: 749).	2	
19S1	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment d'épaule.. (# inv.: 747).	2	
19S1	2.3.1.13	V col transp autre	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment d'épaule. Verre de couleur vert clair de style "7-UP". Datation production estimée: 1900 po - aujourd'hui. (# inv.: 745).	2	
19S1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps.. (# inv.: 750).	2	
19S1	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	ustensile	1	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	inc	Spatule d'un ustensile en métal cuivreux. Inscription estampée indéterminée - présence de caractère: « […] ».. (# inv.: 758).	2	
19S1	5.1.4	Coquille	coquille d'huître	1	0	6.1.2	Mollusques	frag	Fragment de coquille d'huitre. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 759).	E	
19T1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	3	1	3.1	Agriculture/horticulture	frag	Fragments jointifs d'un pot à plante. Rebord droit à lèvre arrondie.. (# inv.: 840).	2	
19T1	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse. Datation matériau: 1830 c - 1940 c, spécialement entre 1850 c - 1895 c.. (# inv.: 841).	2	
19T1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de glaçure avec pâte. Sans décor apparent. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 843).	2	
19T1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment courbe. Décor imrpimé noir à motif indéterminé. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 842).	2	
19T1	1.3.4.11	PF Bone China standard	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment courbe.. (# inv.: 844).	2	
19T1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	3	3	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragements de corps. Forme variée.. (# inv.: 845).	2	
19T1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	gobelet ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de coupe. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 846).	2	
19T1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 3.. (# inv.: 847).	2	
19T1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	2	2	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps. Teinte et forme variée.. (# inv.: 848).	2	
19T1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment d'épaule.. (# inv.: 849).	2	
19T1	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	inc	Bande de métal rectangulaire courte. . (# inv.: 851).	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
19T1	3.1.1.13	Fer tréfilé	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	inc	Longue tige avec une extrémité replié. Anse?. (# inv.: 850).	2	
19T1	5.1.4	Coquille	coquille d'huître	1	0	6.1.2	Mollusques	inc	Coquille d'huître. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 852).	E	
19T1	5.3.1	Plastique	épingle à cheveux	1	1	4.4.3	Chaussures	comp	Longue épingle à cheveux en matière plastique brun transparent marbré. Datation production estimée: 1900 c - 1950 c. (# inv.: 853).	2	
19U1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment plat. Glaçure rougêatre. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# inv.: 1097).	2	
19U1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragments de fourneau de pipe. Décor moulé en relief à motif de cercle et de point. Datation production estimée: 1850 po - 1925 c. (# inv.: 1102).	2	
19U1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de fourneau de pipe.. (# inv.: 1103).	2	
19U1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments courbes. Décor à l'éponge uni bleu pâle. Datation production estimée: 1825 c - 1870 c. (# inv.: 1095).	2	
19U1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment de glaçure avec décor imprimé noir à motif indéterminé. Présence de feuillage. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 1098).	2	
19U1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	4	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de fond et de panse. Sans décor apparent. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 1099).	2	
19U1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de marli. Décor moulé en relief à motif de panneaux. WG. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 1094).	2	
19U1	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments jointifs d'une panse. Décor à l'engobe brun et blanc à motif de bande. Datation matériau: 1830 c - 1945 c.. (# inv.: 1096).	2	
19U1	1.3.2.99	PF dure indéterminée	tasse ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de base d'une tasse. Sans décor apparent. Européen ou japonais. Datation production estimée: 1875 c - aujourd'hui. (# inv.: 1101).	2	
19U1	1.3.4.11	PF Bone China standard	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment courbe. Sans décor apparent.. (# inv.: 1100).	2	
19U1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	cheminée de lampe ?	1	1	4.8.2	Éclairage	frag	Fragment de cheminée de lampe? Rebord? Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 1107).	2	
19U1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	7	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 4 sur 7.. (# inv.: 1106).	2	
19U1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	17	8	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps, de col, de fond et d'extrémité de bouteilles variées. Teinte et forme variées. Datation production estimée: 1850 c - 1925 c. (# inv.: 1104).	2	
19U1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps plat. Surface texturée. Datation production estimée: 1875 c - 1930 c. (# inv.: 1105).	2	
19U1	3.1.1.1	Fer ind	clou	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous indéterminés. Rouillé. Sans forme apparente. NB. ÉLAGUÉ: 4 sur 4.. (# inv.: 1112).	E	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
19U1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous découpés de dimensions variées.. (# inv.: 1111).	2	
19U1	5.1.1	Os	os blanchis	1	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Os blanchis. Altration moyenne causée par le feu ou la chaleur.. (# inv.: 1109).	2	
19U1	5.1.1	Os	ossement	18	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de petit à gros mammifère. Trace de boucherie. Présence de dents.. (# inv.: 1108).	2	
19U1	5.1.4	Coquille	coquille d'huître	3	0	6.1.2	Mollusques	inc	Coquille d'huître. NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 3.. (# inv.: 1110).	2	
19V1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	12	4	3.1	Agriculture/horticulture	frag	Fragments de panse de pot à plante.. (# inv.: 871).	2	
19V1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de panse évasé. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# inv.: 872).	2	
19V1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	inc	Fragment de fourneau avec décor à cannelure.. (# inv.: 882).	2	
19V1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de tuyau de pipe. Présence d'un enduit brun orangé.. (# inv.: 883).	2	
19V1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de bouge. Possiblement d'une assiette. Décor imprimé bleu à motif d'inspiration chinoise de type "Willow Standard". Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 874).	2	
19V1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de rebord. Décor imprimé de type flow blue à motif floral. Datation production estimée: 1845 c - 1930 c. (# inv.: 876).	2	
19V1	1.1.2.61	TCF blanche	plat de service	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	frag	Fragment de marli d'un grand plat de service. Épais. Décor imprimé bleu à motif d'inspiration chinoise de type "Willow Standard". Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 873).	2	
19V1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment plat légèrement courbe. Décor imprimé bleu pâle à motif géométrique indéterminé. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 875).	2	
19V1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments jointifs d'un bouge, d'un pied annulaire et d'une base. Marli indéterminé. Bouge peu profond. Fond sur pied annulaire arrondi. WG. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 878).	2	
19V1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Bol ?	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments jointifs d'un rebord de ce qui semble être un bol individuel. Décor moulé en relief à motif indéterminé. WG. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 877).	2	
19V1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	12	7	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments plat et courbe. Sans décor apparent. WG. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 879).	2	
19V1	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de rebord. Décor à l'engobe blanc. Datation matériau: 1830 c - 1945 c.. (# inv.: 880).	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
19V1	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse. Sans décor apparent. Datation matériau: 1830 c - 1945 c.. (# inv.: 881).	2	
19V1	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	cruche	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	frag	Fragment d'anse d'une cruche. Datation matériau: 1810 c - 1930 c, spécialement après 1850 c.. (# inv.: 884).	2	
19V1	1.2.1.991	GG glaç saline-général	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment d'extrémité d'une bouteille. Lèvre arrondie. Ressemble au bouteille des pays-bas ou allemande.. (# inv.: 885).	2	
19V1	1.99	Céramique altérée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse. Altération haute causée par le feu ou la chaleur. Semble être de la TCF vitrifiée.. (# inv.: 886).	2	
19V1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	gobelet ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de coupe. Décor moulé en relief à motif de côtes. Datation production estimée: 1835 c - 1870 c. (# inv.: 892).	2	
19V1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à boisson gazeuse	3	1	4.1.4	Alimentation, conservation	frag	Extrémité d'une bouteille à capsule. Légère teinte verdâtre. Réalisée à la machine. Datation production estimée: 1904 po - 1950 an. (# inv.: 893).	2	
19V1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	6	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 4 sur 6.. (# inv.: 894).	2	
19V1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille à eau gazeuse	2	2	4.1.4	Alimentation, conservation	inc	Extrémité d'une bouteille à eau gazeuse et cul concave pointu d'une bouteille en forme "d'œuf". Datation production estimée: 1870 c - 1910 c. (# inv.: 887).	2	
19V1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de col.. (# inv.: 891).	2	
19V1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	inc	Base d'une bouteille cyldindrique. Corps cylindrique. Talon à angle droit. Point d'appui arrondi et cul avec mamelon Datation production estimée: 1820 c - 1900 an. (# inv.: 888).	2	
19V1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps.. (# inv.: 890).	2	
19V1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson alcoolisée	2	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de point d'appui et fragment de corps.. (# inv.: 889).	2	
19V1	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	11	0	7.1	Indéterminé	frag	Fragments de métal rouillé sans forme apparente. Plaquette mince et concrétion NB. ÉLAGUÉ: 11 sur 11.. (# inv.: 899).	E	
19V1	5.1.1	Os	ossement	12	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de mammifère. Traces de boucherie. Gros fragments. . (# inv.: 895).	2	
19V1	5.1.1	Os	ossement	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	frag	. (# inv.: 896).	2	
19V1	5.1.4	Coquille	coquille d'huître	3	0	6.1.2	Mollusques	inc	NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 3.. (# inv.: 897).	2	
19V1	5.3.1.3	Ébonite	peigne	1	1	4.5.2	Hygiène	inc	Fragment de peigne noir à fine dents et à dents large. Inscription « (symbole - fleur) SPORT (symbole - fleur) » . (# inv.: 898).	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
19W1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de panse ou de base. Glaçure d'aspect rougeâtre. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# inv.: 693).	2	
19W1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	inc	Long fragment de tuyau de pipe.. (# inv.: 688).	2	
19W1	1.1.2.61	TCF blanche	bol	7	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments de bol individuel. Décor mixte à l'engobe bleu pâle et à l'éponge ouverte bleu. Datation production estimée: 1860 c - 1935 c. (# inv.: 692).	2	
19W1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	4	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de panse. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 690).	2	
19W1	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse. Datation matériau: 1830 c - 1945 c.. (# inv.: 689).	2	
19W1	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Très petit fragment avec décor à l'engobe bleu pâle et blanc. Datation matériau: 1830 c - 1945 c.. (# inv.: 691).	2	
19W1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	5	2	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments d'épaule et de corps. Légère teinte amethyste. Altération faible autre - cause décoloration par le soleil. Datation production estimée: 1875 c - 1920 c. (# inv.: 694).	2	
19W1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	4	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 4.. (# inv.: 695).	2	
19W1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	7	4	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps et d'épaule. Teinte variée. Datation production estimée: 1850 c - 1925 c. (# inv.: 696).	2	
19W1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	2	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps et de point d'appui.. (# inv.: 697).	2	
19W1	2.3.1.13	V col transp autre	vitrail ?	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Fragment plat. Mauve/pourpre foncé.. (# inv.: 698).	2	
19W1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille ?	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment légèrement courbe.. (# inv.: 699).	2	
19W1	2.4.3	V polychrome agate	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille sphérique à surface irrégulière. Verre marbré transparent vert avec opaque blanc. Réalisée à la main ou à la machine. Datation production estimée: 1850 c - 1930 c. (# inv.: 700).	2	
19W1	3.1.1.1	Fer ind	clou	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous indéterminés. Rouillé. Sans forme apparente. NB. ÉLAGUÉ: 4 sur 4.. (# inv.: 703).	E	
19W1	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	inc	Petit bouton en métal cuivreux.. (# inv.: 704).	2	
19W1	4.1.8	Silex	nodule	2	2	7.2	Multiples	frag	Fragments de silex. Avec cortex,. (# inv.: 702).	2	
19W1	5.1.1	Os	ossement	16	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de mammifère. Présence de dents.. (# inv.: 701).	2	
19W1	7.25	Métal cuivreux et bois	semelle de chaussure	1	1	4.4.3	Chaussures	frag	Fragment de semelle de cuir. Présence de cheville en bois. Sec. Fragile. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 705).	E	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
19X1	6	Matériau indéterminé	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	comp	Bille sphérique. Surface atypique. Ressemble à de la craie. Laisse des traits blanc sur le carton.. (# inv.: 613).	2	
19X1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de fourneau de pipe.. (# inv.: 612).	2	
19X1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments jointifs d'un marli. Décor shell edge bleu - rebord droit et lignes moulées. Datation production estimée: 1840 c - 1865 c. (# inv.: 605).	2	
19X1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Très petit fragment plat. Décor imprimé brun avec inscription: « […] / 18[51] / [EXHIB]I[TION]». Datation production estimée: 1851 po - 1870 c. (# inv.: 614).	2	
19X1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	21	15	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de pâte avec glaçure et de rebord. Certaint semble avoir une pâte semi-vitrifiée. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 606).	2	
19X1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment de rebord. Décor noir indéterminé. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 607).	2	
19X1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de glaçure avec pâte. Décor imprimé flow blue indéterminé. Très petit fragment seulement le dos avec teinte bleu. Datation production estimée: 1845 c - 1930 c. (# inv.: 608).	2	
19X1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment avec décor indéterminé bleu. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 609).	2	
19X1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de jonction panse/aile ou bouge/marli. Décor imprimé bleu. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 610).	2	
19X1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments jointifs d'une soucoupe. Décor imprimé mauve pâle à motif de feuille et géométrique. Similaire <18R1 (# inv. 394); 19X1 (# inv. 615); 20R1 (# inv. 634) >. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 615).	2	
19X1	1.3.4.11	PF Bone China standard	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment plat et courbe.. (# inv.: 611).	2	
19X1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps cylindrique et étroite. Inscription en relief: « […] & CO / […][A]DA ».. (# inv.: 624).	2	
19X1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment courbe avec décor moulé en relief sur la surface extérieure.. (# inv.: 626).	2	
19X1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment mince et courbe.. (# inv.: 625).	2	
19X1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	verre à tige ?	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	frag	Fragment de tige d'un verre à tige. Tige pleine et uni Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 621).	2	
19X1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	bouteille ou gobelet	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de corps ou de coupe à pans. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 622).	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
19X1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment sans forme apparente. Altération moyenne causée par le feu ou la chaleur. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 623).	2	
19X1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	13	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 12 sur 13.. (# inv.: 616).	2	
19X1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille à eau gazeuse	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	frag	Fragment de cul concave pointu. Bouteille en forme "d'œuf". Datation production estimée: 1870 c - 1910 c. (# inv.: 617).	2	
19X1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	4	2	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps cylindrique.. (# inv.: 618).	2	
19X1	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps cylindrique.. (# inv.: 619).	2	
19X1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	4	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps et d'épaule.. (# inv.: 620).	2	
19X1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	8	8	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous découpés de dimensions variées.. (# inv.: 628).	2	
19X1	4.1.8	Silex	nodule	2	2	7.2	Multiples	inc	Fragment de silex blond. Avec cortex.. (# inv.: 632).	2	
19X1	4.4.3	Scories	scorie	1	1	1.3.2.2	Fer, résidus	frag	Fragment de scorie. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 627).	E	
19X1	5.1.1	Os	ossement	13	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de mammifère.. (# inv.: 629).	2	
19X1	5.1.1	Os	ossement	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	frag	Fragment d'os long d'un oiseau.. (# inv.: 630).	2	
19X1	5.1.4	Coquille	coquille d'huître	1	0	6.1.2	Mollusques	inc	Coquille d'huître.. (# inv.: 631).	2	
19Y1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	3	2	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	Fragment de fond sur pied annulaire et fragments de panse. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 1122).	2	
19Y1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	gobelet ou verre à tige	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de coupe d'un gobelet ou verre à tige. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 1125).	2	
19Y1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 2.. (# inv.: 1124).	2	
19Y1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	3	2	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps.. (# inv.: 1123).	2	
19Y1	5.1.4	Coquille	coquille d'huître	1	0	6.1.2	Mollusques	frag	Coquille d'huître. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 1126).	E	
19Z1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	2	1	3.1	Agriculture/horticulture	frag	Fragments de panse de pot à plante.. (# inv.: 518).	2	
19Z1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de marli d'une assiette. Décor Shell edge bleu - rebord droit et lignes moulées de type pattes-de-coq. Datation production estimée: 1840 c - 1870 c. (# inv.: 513).	2	
19Z1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Petit fragment de rebord. Décor imprimé gris à motif géométrique (+). Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 515).	2	
19Z1	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de panse. Décor à l'éponge simple et uni bleu. Datation production estimée: 1830 c - 1865 c. (# inv.: 516).	2	
19Z1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	7	5	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de fond, de panse et de pied annulaire. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 514).	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
19Z1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de glaçure avec pâte. Présence de côtes horizontales. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 517).	2	
19Z1	1.2.1.83	GG Derbyshire 5	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment de panse courbe. Datation matériau: 1820 c - 1900 c. (# inv.: 521).	2	
19Z1	1.3.2.21	PF dure européenne	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse courbe.. (# inv.: 520).	2	
19Z1	1.3.99	PF indéterminée	chope ou tasse	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	Fragment de panse d'un objet cylindrique sur piédouche. Dans le style d'une tasse ou d'une chope. Lumière traverse faiblement la pâte.. (# inv.: 519).	2	
19Z1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille à boisson gazeuse	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	frag	Fragment de corps d'une bouteille à boisson gazeuse de marque PEPSI-COLA. Inscription moulée en relief: « PEPSI ». Surface hachurée. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1. Datation production estimée: 1940 c - 1960 c. (# inv.: 525).	E	
19Z1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	indéterminé	2	2	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments minces et courbes. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 522).	2	
19Z1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	4	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 4.. (# inv.: 526).	2	
19Z1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	3	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments jointifs et non jointifs d'une extrémité de bouteille. Lèvre aplatie. Col cylindrique. Datation production estimée: 1850 c - 1925 c. (# inv.: 523).	2	
19Z1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Petit fragment de corps. Datation production estimée: 1850 c - 1925 c. (# inv.: 524).	2	
19Z1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous découpés de dimensions variées.. (# inv.: 528).	2	
19Z1	4.1.8	Silex	nodule	1	1	7.2	Multiples	frag	Fragment de silex blond. Avec cortex.. (# inv.: 529).	2	
19Z1	5.1.1	Os	ossement	2	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de mammifère. Traces de boucherie.. (# inv.: 527).	2	
20A1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	frag	Fragment de rebord d'aile. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# inv.: 531).	2	
20A1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de fourneau. Inscription estampée en creux à l'arrière du fourneau: « [T]D ».. (# inv.: 535).	2	
20A1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de glaçure avec pâte. Décor bleu pâle imprimé à motif linéaire indéterminé. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 530).	2	
20A1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment de rebord. Décor bleu indéterminé. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 532).	2	
20A1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	7	4	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments plats et courbes. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 533).	2	
20A1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Épais fragment de bouge ou de panse. WG. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 534).	2	
20A1	1.3.2.21	PF dure européenne	soucoupe jouet	1	1	5.7	Jeux et divertissements	inc	Fragment de soucoupe jouet pour poupée. Décor moulé en relief à motif floral.. (# inv.: 536).	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
20A1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	gobelet ou verre à tige	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de lèvre d'une coupe de gobelet ou de verre à tige. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 542).	2	
20A1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	7	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 5 sur 7.. (# inv.: 543).	2	
20A1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille à eau gazeuse ?	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	frag	Fragment d'extrémité d'une possible bouteille à eau minérale/gazeuse. Lèvre rabattue. Très épais. Datation production estimée: 1850 c - 1925 c. (# inv.: 541).	2	
20A1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	3	3	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps ou de col.. (# inv.: 540).	2	
20A1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	4	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de col et fragments de corps.. (# inv.: 539).	2	
20A1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps d'une bouteille carrée. . (# inv.: 538).	2	
20A1	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	inc	Bouton circulaire blanc de type "Prosser". Face concave. Dos concave. Datation production estimée: 1840 po - 1950 c. (# inv.: 537).	2	
20A1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	inc	Objet indéterminé. Tige rectangulaire avec rivet ou tige perpendiculaire à la tige principale. Semble avoir des trous de fixation. Rouillé.. (# inv.: 548).	2	
20A1	3.1.1.1	Fer ind	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous indéterminés. Forme atypique.. (# inv.: 546).	2	
20A1	3.1.1.12	Fer laminé	clou de fer à cheval	1	1	3.2	Élevage	comp	Clou de fer à cheval. Tête en forme de trapèze.. (# inv.: 547).	2	
20A1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous découpés de dimensions variées.. (# inv.: 545).	2	
20A1	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou tréfilé. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1. Datation production estimée: 1890 c - aujourd'hui. (# inv.: 544).	E	
20A1	5.1.1	Os	os blanchis	1	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragment d'os blanchis. Altération moyenne causée par le feu ou la chaleur.. (# inv.: 549).	2	
20A1	5.1.1	Os	ossement	2	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os long de gros mammifère. Trace de boucherie.. (# inv.: 550).	2	
20B1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	tuyau de drainage	3	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	frag	Fragment de tuyau de drainage. Réalisé à la filière ou profileuse. Datation production estimée: 1853 po - indéterminé. (# inv.: 832).	2	
20B1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	frag	Fragment de panse aplati. Décor moulé à côtes. Panse d'un objet similaire à des plats de services. WG. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 829).	2	
20B1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment courbe. Sans décor apparent. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 830).	2	
20B1	1.3.4.11	PF Bone China standard	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de rebord. Décor doré (or) sur la lèvre.. (# inv.: 831).	2	
20B1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	8	1	4.10	Entreposage ind.	inc	Fragments jointifs et non jointifs d'une bouteille ovale. Extrémité à cran, petite ouverture. Col cylindrique court. Épaule tombante. Réalisée à la machine. Datation production estimée: 1904 po - 1950 c. (# inv.: 822).	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
20B1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	7	5	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de base et de corps.. (# inv.: 823).	2	
20B1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	. (# inv.: 826).	2	
20B1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	4	2	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps. Datation production estimée: 1850 c - 1925 c. (# inv.: 824).	2	
20B1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps. Inscription en relief: « […]NT[…] ». Datation production estimée: 1850 c - 1925 c. (# inv.: 825).	2	
20B1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Petit fragment d'épaule.. (# inv.: 828).	2	
20B1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson alcoolisée	7	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps.. (# inv.: 827).	2	
20B2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	frag	Fragment de panse.. (# inv.: 506).	2	
20B2	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments de marli d'une assiette à décor vert clair et bleu à l'éponge coupée et peint à motif indéterminé. Datation production estimée: 1875 c - 1930 c. (# inv.: 507).	2	
20B2	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	4	4.99	Consommation ind.	frag	Petits fragments courbes et plats. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 505).	2	
20B2	1.3.4.11	PF Bone China standard	assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments de marli. Décor appliqué de type "sprig molded" mauve lilas à motif floral. Similaire < 20B2 (# inv. 503); 20R1 (# inv. 635) >. (# inv.: 503).	2	
20B2	1.3.4.11	PF Bone China standard	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment d'anse de tasse.. (# inv.: 504).	2	
20B2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 3.. (# inv.: 511).	2	
20B2	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	5	4	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps de bouteille. Certaines possiblement des bouteilles à eau gazeuse. Datation production estimée: 1850 c - 1925 c. (# inv.: 508).	2	
20B2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps.. (# inv.: 509).	2	
20B2	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille à médicament ?	1	1	4.3	Médication	frag	Fragment d'extrémité d'une bouteille. Extrémité en une partie de type pharmaceutique. Extrémité réalisée à la pince de finition. Datation production estimée: 1875 c - 1925 c. (# inv.: 510).	2	
20B2	5.1.1	Os	ossement	1	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragment d'os de mammifère.. (# inv.: 512).	2	
20C1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	3	2	3.1	Agriculture/horticulture	frag	Fragments de panse. Deux sont jointifs.. (# inv.: 760).	2	
20C1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de fourneau de pipe. Décor moulé en relief à motif de cannelure. Pas noircie à l'intérieur.. (# inv.: 761).	2	
20C1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de tuyau de pipe.. (# inv.: 762).	2	
20C1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment courbe.. (# inv.: 765).	2	
20C1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	7	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 7.. (# inv.: 763).	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
20C1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	5	3	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps et d'extrémité. Teinte variée. Datation production estimée: 1850 c - 1925 c. (# inv.: 764).	2	
20C1	2.3.1.12	V col transp pourpre	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	inc	Fragment d'un gros bouton en verre moulé. Décor à facettes imitant les pierres précieuses.. (# inv.: 766).	2	
20C1	3.1.1.1	Fer ind	clou	2	2	7.1	Indéterminé	inc	Clous découpés ou clous de fer à cheval. (# inv.: 769).	2	
20C1	3.1.1.12	Fer laminé	clou de fer à cheval	1	1	3.2	Élevage	comp	Clou de fer à cheval. Tête en forme de trapèze.. (# inv.: 767).	2	
20C1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous découpés de dimensions variées.. (# inv.: 768).	2	
20C1	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	inc	Tige rectangulaire avec extrémité recourbé. Mécanisme indéterminé.. (# inv.: 770).	2	
20D1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	2	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments plats et courbes. Sans décor apparent. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 901).	3	
20D1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Très petit fragment. Décor bleu foncé. Datation production estimée: 1820 c - 1850 c. (# inv.: 902).	3	
20D1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de rebord. Décor moulé en relief à motif de cannelure et de motif de feuille. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 900).	3	
20D1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de corps.. (# inv.: 903).	3	
20D1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 2.. (# inv.: 908).	3	
20D1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille à eau gazeuse	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	frag	Extrémité d'une bouteille à lèvre arrondie. . (# inv.: 905).	3	
20D1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	3	3	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps.. (# inv.: 906).	3	
20D1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	3	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps.. (# inv.: 904).	3	
20D1	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Petit bouton blanc de type "Prosser". Face convexe avec dépression en cercle au centre. Dos concave. Bouton à perforation quatre trous. Datation production estimée: 1840 c - 1950 c. (# inv.: 909).	3	
20D1	2.99	Verre altéré	contenant	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment d'épaule ou de corps.. (# inv.: 907).	3	
20D1	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	. (# inv.: 911).	3	
20D1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou découpé.. (# inv.: 910).	3	
20D1	5.1.1	Os	ossement	7	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	. (# inv.: 912).	3	
20E1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille à lait	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	frag	Extrémité d'une bouteille à lait. Réalisé à la machine. Datation production estimée: 1910 c - 1950 c. (# inv.: 922).	3	
20E1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	2	2	4.10	Entreposage ind.	frag	Petits fragments de corps.. (# inv.: 923).	3	
20E1	2.3.1.13	V col transp autre	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps et d'épaule. Verre de couleur vert clair de type "7-UP". Possiblement pour gin. Datation production estimée: 1900 po - 1999 an. (# inv.: 921).	3	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
20F1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de fourneau de pipe.. (# inv.: 836).	3	
20F1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment courbe. Décor indéterminé. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 835).	3	
20F1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments jointifs d'un bol individuel. Décor à l'engobe bleu à motif de lignes. Datation production estimée: 1850 po - 1930 c. (# inv.: 834).	3	
20F1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe ?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments jointifs d'un marli. Décor moulé en relief à motif de panneaux. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 833).	3	
20F1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps. Inscription en relief: « […]HED [1 ou I][…] ». Datation production estimée: 1850 c - 1925 c. (# inv.: 837).	3	
20F1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps.. (# inv.: 838).	3	
20F1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps. . (# inv.: 839).	3	
20G1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	frag	Très petits fragments de pâte avec glaçure brun rougeâtre. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# inv.: 815).	3	
20G1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	frag	Fragment de marli. Décor imprimé bleu pâle à motif scènique dans un cartouche. Motif indéterminé. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 810).	3	
20G1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment. Décor indéterminé bleu. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 812).	3	
20G1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment courbe. Décor peint bleu à motif indéterminé. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 813).	3	
20G1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Très petit fragment mouluré. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 814).	3	
20G1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	3	2	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de rebord évasé et fragments de panse. Sans décor apparent. WG. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 811).	3	
20G1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	. (# inv.: 818).	3	
20G1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	9	7	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de lèvre et de corps.. (# inv.: 816).	3	
20G1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	5	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps.. (# inv.: 817).	3	
20G1	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Petit bouton blanc de type "Prosser". Face convexe avec dépression en cercle au centre. Dos concave. Bouton à perforation quatre trous. Datation production estimée: 1840 po - 1950 c. (# inv.: 819).	3	
20G1	3.1.1.1	Fer ind	clou	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous indéterminés. Rouillé. Sans forme apparente. NB. ÉLAGUÉ: 5 sur 5.. (# inv.: 820).	E	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
20G1	5.1.1	Os	ossement	3	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de gros mammifère et dent.. (# inv.: 821).	3	
20H1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de tuyau de pipe. Présence d'un enduit brun orangé.. (# inv.: 712).	3	
20H1	1.1.2.55	TCF glaçure bleutée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de marli. Décor shell edge vert. Datation production estimée: 1800 c - 1840 c. (# inv.: 711).	3	
20H1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de rebord de marli. DécorS hell edge - rebord droit et lignes moulées. Datation production estimée: 1840 c - 1870 c. (# inv.: 706).	3	
20H1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	plat de service	2	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	frag	Fragments jointifs d'un fond d'un grand plat de service. WG Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 707).	3	
20H1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	frag	Petits fragments. Sans décor apparent. WG. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 708).	3	
20H1	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	Fragment de rebord d'un bol individuel ou d'un moyen bol à mélanger. Décor à l'engobe blanc à motif de ligne. Datation matériau: 1830 c - 1945 c.. (# inv.: 710).	3	
20H1	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Frament de panse. Décor à l'engobe blanc. Petit fragment. Datation matériau: 1830 c - 1945 c.. (# inv.: 709).	3	
20H1	1.3.2.21	PF dure européenne	tête de poupée	1	1	5.7	Jeux et divertissements	frag	Fragment de tête de poupée. Présence des cheveux moulés et peint noir.. (# inv.: 714).	3	
20H1	1.3.4.11	PF Bone China standard	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de panse. . (# inv.: 713).	3	
20H1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de col. Altération faible autre - cause exposition au soleil. Teinte amethyste. Datation production estimée: 1875 c - 1925 c. (# inv.: 715).	3	
20H1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment ondulé. . (# inv.: 718).	3	
20H1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	gobelet ou verre à tige	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de rebord de coupe d'un gobelet ou d'un verre à tige. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 716).	3	
20H1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	bouteille ?	2	2	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 717).	3	
20H1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	13	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 9 sur 13.. (# inv.: 721).	3	
20H1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	4	3	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps, de col et d'extrémité. Datation production estimée: 1850 c - 1925 c. (# inv.: 719).	3	
20H1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps avec inscription en relief: « […]NTR[…] / (symbole) ». (# inv.: 720).	3	
20H1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	3	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments jointifs de col et d'épaule. Datation production estimée: 1820 c - 1920 c. (# inv.: 723).	3	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
20H1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	3	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps et de col.. (# inv.: 724).	3	
20H1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps. Vert pâle.. (# inv.: 725).	3	
20H1	2.3.1.5	V col transp bleu	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps.. (# inv.: 722).	3	
20H1	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Petit bouton blanc de type "Prosser". Face convexe avec dépression en cercle au centre. Dos concave. Bouton à perforation quatre trous.. (# inv.: 726).	3	
20H1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	inc	Objet indéterminé. . (# inv.: 729).	3	
20H1	3.1.1.1	Fer ind	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous indéterminés. Rouillé. Sans forme apparente.. (# inv.: 727).	3	
20H1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou découpé. . (# inv.: 728).	3	
20H1	4.1.8	Silex	nodule	1	1	7.2	Multiples	frag	Fragment de silex. Avec cortex,. (# inv.: 734).	3	
20H1	4.4.3	Scories	scorie	1	1	1.3.2.2	Fer, résidus	frag	Fragment de scorie. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 733).	E	
20H1	5.1.1	Os	ossement	17	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de mammifère.. (# inv.: 731).	3	
20H1	5.1.1	Os	ossement	1	0	6.1.1.5	Poissons	frag	Vertèbre de poisson.. (# inv.: 732).	3	
20H1	5.1.4	Coquille	coquille d'huître	1	0	6.1.2	Mollusques	inc	Coquille d'huître.. (# inv.: 735).	3	
20H1	7.3	Fer et métal cuivreux	étrille	4	1	3.2	Élevage	inc	Fragments d'étrille en métal cuivreux avec fixation en métal ferreux. "Curry Comb". (# inv.: 730).	3	
20J1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de tuyau de pipe. Présence d'un enduit brun orangé.. (# inv.: 913).	3	
20J1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment plat. Décor imprimé bleu à motif indéterminé. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 914).	3	
20J1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment courbe.. (# inv.: 915).	3	
20J1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	6	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 4 sur 6.. (# inv.: 919).	3	
20J1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	3	3	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps et d'épaule.. (# inv.: 916).	3	
20J1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps.. (# inv.: 917).	3	
20J1	2.99	Verre altéré	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment courbe.. (# inv.: 918).	3	
20J1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	2	1	7.1	Indéterminé	frag	Languette de métal replié. Rectangulaire, large et relativement épais.. (# inv.: 920).	3	
20K1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de pâte avec glaçure beige verdâtre. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# inv.: 859).	3	
20K1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Petit fragment de tuyau de pipe.. (# inv.: 858).	3	
20K1	1.1.2.61	TCF blanche	pichet ?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	frag	Fragment de bec verseur. Par ses dimensions, semble être un bec d'un pichet. Sans décor apparent. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 856).	3	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
20K1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de glaçure avec pâte. Sans décor apparent. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 855).	3	
20K1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de pied annulaire évasé. Fond d'un objet de grandes dimensions. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 857).	3	
20K1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de marli. Uni. Datation production estimée: 1870 c - 1930 c. (# inv.: 854).	3	
20K1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Petit fragment de corps ou épaule.. (# inv.: 862).	3	
20K1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment courbe. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 863).	3	
20K1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 3.. (# inv.: 865).	3	
20K1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille à eau gazeuse	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	frag	Fragment de cul concave pointu. Bouteille en forme "d'œuf". Datation production estimée: 1870 c - 1910 c. (# inv.: 860).	3	
20K1	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	2	2	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments courbes. Teintes variées et formes variées. Datation production estimée: 1850 c - 1925 c. (# inv.: 864).	3	
20K1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps cylindrique.. (# inv.: 861).	3	
20K1	3.1	Métaux et alliages	cuillère	1	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	inc	Cuilleron d'une grosse cuillère. Étain ?. (# inv.: 867).	3	
20K1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	6	6	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous découpés de dimensions variées.. (# inv.: 866).	3	
20K1	5.1.1	Os	os blanchis	1	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Os blanchis. Altration moyenne causée par le feu ou la chaleur.. (# inv.: 870).	3	
20K1	5.1.1	Os	ossement	9	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de mammifère.. (# inv.: 869).	3	
20K1	7.99	Matériau composite autre	décoration	1	1	7.2	Multiples	inc	Petite fleure décorative en tissu mauve et en plastique vert. Fleurs artificiel. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1. Datation production estimée: 1900 po - aujourd'hui. (# inv.: 868).	E	
20L1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	tuyau de drainage	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	frag	Fragment de tuyau de drainage. Réalisé à la filière ou profileuse. Datation production estimée: 1853 po - indéterminé. (# inv.: 591).	3	
20L1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	2	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	Fragment de panse avec amorce d'anse et fragment de panse. Glaçure d'aspect rougeâtre. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# inv.: 590).	3	
20L1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	2	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de tuyau avec enduit orangé et fragment de fourneau de pipe. (# inv.: 586).	3	
20L1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	inc	Fragment de tuyau de pipe. Inscription estampée en creux: « HENDERSON // MONTREAL ». Datation production estimée: 1847 po - 1876 an. (# inv.: 587).	3	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
20L1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de tuyau de pipe. Inscription estampée en creux: « W. W[HITE] // [GLASGO]W ». Datation production estimée: 1805 po - 1955 an. (# inv.: 588).	3	
20L1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de fourneau de pipe avec décor moulé en relief indéterminé. Non noircie à l'intérieur.. (# inv.: 589).	3	
20L1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fagments de rebord et de glaçure avec pâte. Décor bleu imprimé de type flow à motif indéterminé. Datation production estimée: 1845 c - 1930 c. (# inv.: 578).	3	
20L1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de bouge sur pied annulaire et fragment de marli. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 580).	3	
20L1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	2	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	Petit fragment de rebord et de panse. Décor bleu indéterminé. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 577).	3	
20L1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment plat. Décor imprimé bleu à motif paysagé indéterminé. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 576).	3	
20L1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	28	0	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de glaçure avec pâtes. Sans décor apparent. Très petits fragments. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 579).	3	
20L1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de tasse. Décor moulé à motif scalloped. Datation production estimée: 1840 c - 1860 c. (# inv.: 575).	3	
20L1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot de chambre	1	1	4.5.1	Excrétion	frag	Fragment d'aile d'un pot de chambre. WG. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 582).	3	
20L1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot de chambre	6	1	4.5.1	Excrétion	frag	Fragments de panse globulaire. Certains fragments sont jointifs. Pâte semi-vitrifiée. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 583).	3	
20L1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	10	8	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de rebord, de panse et de fond. WG. Objets variés. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 581).	3	
20L1	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	6	1	4.1.1	Alimentation, préparation	frag	Fragments jointifs et non jointifs d'un grand bol à mélanger. Décor mixte. Surface extérieur moulé à motif géométrique et floral. Surface intérieur à engobe blanc. Similaire < 20P1 (# inv. 300); 20L1 (# inv. 573) >. Possiblement le même objet. Datation matériau: 1830 c - 1945 c.. (# inv.: 573).	3	
20L1	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	11	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	Fragments de bol. Décor à l'engobe de type mocha brun sur fond blanc entre des lignes brunes. Moyen bol à mélanger ou bol individuel. Datation matériau: 1830 c - 1945 c.. (# inv.: 574).	3	
20L1	1.3.2.21	PF dure européenne	indéterminé	2	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments jointifs. Courbe.. (# inv.: 585).	3	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
20L1	1.3.4.11	PF Bone China standard	soucoupe	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	inc	Fragments jointifs d'une soucoupe en forme de calotte inversé sur pied annulaire arrondie. Décor doré (or) à motif floral sur la surface intérieur.. (# inv.: 584).	3	
20L1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Très petits courbe.. (# inv.: 595).	3	
20L1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	gobelet	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments de base et de coupe d'un gobelet. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 593).	3	
20L1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	gobelet ou verre à tige	2	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	frag	Fragments de rebord de coupe degobelet ou de verre à tige. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 592).	3	
20L1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	indéterminé	11	8	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments courbes et minces. Cheminée de lampe, bouteille, gobelet et/ou verre à tige. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 594).	3	
20L1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	138	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 131 sur 138.. (# inv.: 599).	3	
20L1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	2	1	4.1.4	Alimentation, conservation	frag	Fragments de corps plat de bouteille rectangulaire à coins chanfreinés. Grand format. Dans le style bouteille à condiment ou pot alimentaire. Datation production estimée: 1850 c - 1925 c. (# inv.: 597).	3	
20L1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	19	11	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps et de col cylindrique. Datation production estimée: 1850 c - 1925 c. (# inv.: 596).	3	
20L1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	16	6	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps cylindrique.. (# inv.: 598).	3	
20L1	3.1.1.1	Fer ind	clou	8	8	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous indéterminés. Rouillé. Sans forme apparente. NB. ÉLAGUÉ: 6 sur 8.. (# inv.: 604).	3	
20L1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	6	6	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous découpés de dimensions variées.. (# inv.: 603).	3	
20L1	5.1.1	Os	os blanchis	8	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os blanchis. Altération moyenne causée par le feu ou la chaleur.. (# inv.: 600).	3	
20L1	5.1.1	Os	ossement	12	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de mammifère, de vertèbre, de phalange, etc. Traces de boucheries sur certains. Moyen à gros mammifère.. (# inv.: 601).	3	
20L1	5.1.1	Os	ossement	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	frag	Fragment d'os long d'un oiseau.. (# inv.: 602).	3	
20M1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	tuyau de drainage	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	frag	Fragment de tuyau de drainage. Réalisé à la filière ou profileuse. Datation production estimée: 1853 po - indéterminé. (# inv.: 789).	3	
20M1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse. Glaçure d'aspect brunâtre. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# inv.: 788).	3	
20M1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de fourneau de pipe. Décor moulé en relief à motif végétal (feuille). Datation production estimée: 1840 c - 1900 c. (# inv.: 786).	3	
20M1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Petit fragment de fourneau de pipe.. (# inv.: 787).	3	
20M1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse. Décor imprimé noir grisâtre à motif floral. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 784).	3	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
20M1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent. WG. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 782).	3	
20M1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	7	5	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments plats et courbes. Sans décor apparent. WG. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 783).	3	
20M1	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment. Datation matériau: 1810 c - 1930 c, spécialement après 1850 c.. (# inv.: 785).	3	
20M1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de base et de corps d'une bouteille cylindrique. . (# inv.: 791).	3	
20M1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	cheminée de lampe ?	2	2	4.8.2	Éclairage	frag	Possible fragments de cheminée de lampe. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 792).	3	
20M1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	15	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 9 sur 15.. (# inv.: 793).	3	
20M1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	5	3	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps. Petits fragments. Teintes variées.. (# inv.: 795).	3	
20M1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	2	2	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de col et fragment de corps cylindrique. Datation production estimée: 1850 c - 1930 c. (# inv.: 796).	3	
20M1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	4	3	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps et de cols.. (# inv.: 794).	3	
20M1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	bouchon	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de bouchon de type à capsule. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1. Datation production estimée: 1892 po - aujourd'hui. (# inv.: 799).	E	
20M1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous indéterminés. Rouillé. Sans forme apparente. NB. ÉLAGUÉ: 3 sur 3.. (# inv.: 800).	E	
20M1	3.1.1.13	Fer tréfilé	fil barbelé	14	1	4.7.3	Élements architecturaux	frag	Fragments de fil barbelé très rouillé. NB. ÉLAGUÉ: 14 sur 14. Datation production estimée: 1886 c - aujourd'hui. (# inv.: 798).	E	
20M1	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton de col ?	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	comp	Semble être un bouton de col en métal cuivreux. Peut également être autre chose.. (# inv.: 802).	3	
20M1	4.4.3	Scories	scorie	2	2	1.3.2.2	Fer, résidus	frag	NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 2.. (# inv.: 801).	E	
20M1	5.1.1	Os	ossement	6	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de mammifère.. (# inv.: 797).	3	
20M1	5.3.1	Plastique	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de plastique transparent jaune . NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1. Datation production estimée: 1950 po - aujourd'hui. (# inv.: 790).	E	
20N1	2.3.1.13	V col transp autre	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment d'épaule. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 360).	E	
20N2	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps. Ligne fantôme. Moderne. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1. Datation production estimée: 1904 c - 1960 c. (# inv.: 358).	E	
20N2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment d'épaule. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 359).	E	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
20N2	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps avec talon arrondi et point d'appui arrondi. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1. Datation production estimée: 1900 po - aujourd'hui. (# inv.: 357).	E	
20N2	2.3.1.13	V col transp autre	bouteille	2	2	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de col et de cul. Moderne. Verre de couleur vert clair de style "7-UP". NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 2. Datation production estimée: 1900 po - aujourd'hui. (# inv.: 356).	E	
20P1	1.1.1	Terre Cuite Grossière	contenant	6	5	7.1	Indéterminé	frag	Fragments de pâte de pot à plante ou de contenant de type terrine ou bol avec glaçure.. (# inv.: 310).	3	
20P1	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse. Engobe blanc à l'intérieur. Datation matériau: 1750 c - 1899 c.. (# inv.: 307).	3	
20P1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	64	10	3.1	Agriculture/horticulture	frag	Fragments de rebord, de panse et de fond de pot à plante.. (# inv.: 308).	3	
20P1	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Très petit fragment de rebord. Glaçure vert foncé. . (# inv.: 313).	3	
20P1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	2	2	4.1.1	Alimentation, préparation	frag	Fragments de rebord, l'un des fragments manque de la glaçure. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# inv.: 309).	3	
20P1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	20	15	4.2.2	Tabac	frag	Fragments de fourneau de pipe et de tuyau. Peu de trace d'utilisation dans les fourneaux, encore blanc.. (# inv.: 315).	3	
20P1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	2	4.2.2	Tabac	frag	Fragments de tuyau de pipe. Inscription en creux de part et d'autre du tuyau: « [HEND]ERSON // MONT[REAL] ». Datation production estimée: 1847 po - 1876 an. (# inv.: 316).	3	
20P1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragments de fourneau de pipe. Présence d'un décor à cannelure.. (# inv.: 317).	3	
20P1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de rebord d'un fourneau de pipe. Décor moulé en relief à motif indéterminé, mais possiblement un bandeau d'une pipe à effigie. Très petit.. (# inv.: 318).	3	
20P1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de fourneau de pipe. Inscription en creux à l'arrière du fourneau: « T[D] ».. (# inv.: 319).	3	
20P1	1.1.2.42	TCF argileuse rouge	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de tuyau de pipe.. (# inv.: 320).	3	
20P1	1.1.2.61	TCF blanche	tasse ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments jointifs d'un rebord et d'un fragment de panse. Décor imprimé noir grisâtre à motif floral et géométrique d'inspiration chinoise sur les deux surfaces. Rebord évasé. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 289).	3	
20P1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de glaçure avec pâte. Objet circulaire. Décor imprimé flow à motif floral et géométrique d'inspiration chinoise. Datation production estimée: 1845 c - 1930 c. (# inv.: 288).	3	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
20P1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	2	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de rebord et fragments de glaçure avec pâte. Décor imprimé mauve à motif indéterminé. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 290).	3	
20P1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de glaçure avec pâte décor imprimé bleu à motif d'inspiration chinoise dans le style "willow standard". Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 292).	3	
20P1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de fond et fragment de panse. Décor imprimé brun à motif paysagé indéterminé. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 294).	3	
20P1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse. Décor imprimé vert à motif indéterminé sur la surface intérieure. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 296).	3	
20P1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de glaçure avec pâte. Décor mixte à l'éponge coupée. Bande peinte rouge et verte. Le décor à l'éponge est absent, mais est dans le style "cut sponge". Datation production estimée: 1875 c - 1925 c. (# inv.: 297).	3	
20P1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse. Décor mixte peint bleu sous la glaçure rehaussé de lustre mauve. Motif floral. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 298).	3	
20P1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments de marli. WG. Décor moulé en relief à motif céréalier - blé. Datation production estimée: 1859 po - 1980 c, spécialement avant 1930 c. (# inv.: 283).	3	
20P1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de marli. Décor moulé en relief à motif floral et céréalier. WG. Datation production estimée: 1859 po - 1980 c, spécialement avant 1930 c. (# inv.: 284).	3	
20P1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments de marli. WG. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 285).	3	
20P1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de rebord de tasse. Anse décollée. Décor moulé en relief à motif céréalier - blé. WG. Datation production estimée: 1859 po - 1980 c, spécialement avant 1930 c. (# inv.: 287).	3	
20P1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	plat de service	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	frag	Fragment de fond. Sans décor apparent. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 286).	3	
20P1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	68	34	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de rebord, de fond, de panse et de glaçure avec pâte. WG. Semi-vitrifiée à vitrifiée. Objets divers. Très fragmentés. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 282).	3	
20P1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de fond et fragment de panse. Décor doré (or) sur la glaçure à motif linéaire. L'un des fragments est presque entièrement effacé. Datation production estimée: 1850 c - 1900 c. (# inv.: 291).	3	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
20P1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse. Décor imprimé brun à motif indéterminé. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 293).	3	
20P1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de panse. L'un avec décor sur la surface intérieur et l'autre sur la surface extérieure. Décor imprimé noir grisâtre à motif floral. Pâte vitrifiée à semi-vitrifiée. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 295).	3	
20P1	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	3	1	4.1.1	Alimentation, préparation	frag	Petits fragments de panse. Décor mixte. Décor moulé en relief sur l'extérieur et engobe blanc à l'intérieur. Similaire < 20P1 (# inv. 300); 20L1 (# inv. 573) >. Possiblement le même objet. Datation matériau: 1830 c - 1945 c.. (# inv.: 300).	3	
20P1	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de rebord et de panse. Datation matériau: 1830 c - 1945 c.. (# inv.: 299).	3	
20P1	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment de glaçure avec pâte. Décor à l'engobe blanc à motif de lignes. Datation matériau: 1830 c - 1945 c.. (# inv.: 301).	3	
20P1	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	cruche ou jarre	6	5	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de panse. Datation matériau: 1810 c - 1930 c, spécialement après 1850 c.. (# inv.: 311).	3	
20P1	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	encrier	2	1	5.3	Écrits	comp	Encrier complet. Lèvre indéterminée. Épaule tombante, presque horizontale. Corps cylindrique. Talon chanfreiné. Cul concave peu profond. Fragments jointifs. Datation matériau: 1800 c - 1875 c.. (# inv.: 314).	3	
20P1	1.2.1.91	GG Bristol	bouteille ?	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de panse. Mince Datation matériau: 1835 c - 1950 c, spécialement avant 1900 c.. (# inv.: 312).	3	
20P1	1.3.1.21	PC avec glaçure	isolateur ?	1	1	1.9	Électricité	frag	Fragment de ce qui semble être un isolateur de type "Cleat". Datation production estimée: 1885 c - 1915 c. (# inv.: 306).	3	
20P1	1.3.2.21	PF dure européenne	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de bouge avec pied annulaire.. (# inv.: 303).	3	
20P1	1.3.2.21	PF dure européenne	soucoupe ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de panse. Décor doré (or) à motif linéaire.. (# inv.: 304).	3	
20P1	1.3.4.11	PF Bone China standard	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse. Décor de type Sprig Molded à motif indéterminé blanc sur arrière-plan lilas.. (# inv.: 305).	3	
20P1	1.3.99	PF indéterminée	contenant	4	2	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de panse, trois sont jointifs. Sans décor apparent. Mince. La lumière traverse faiblement à travers la pâte.. (# inv.: 302).	3	
20P1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	7	5	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps, de talon et d'épaule. Datation production estimée: 1870 c - aujourd'hui. (# inv.: 333).	3	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
20P1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment courbe. Décor à la teinture rouge. Intérieur incolore et surface extérieure rouge rubis. Datation production estimée: 1880 c - 1935 c. (# inv.: 321).	3	
20P1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	indéterminé	3	3	4.99	Consommation ind.	frag	Très petit fragment courbe et plat.. (# inv.: 334).	3	
20P1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	inc	Fragment de gobelet à pans. Talon chanfreiné. Point d'appui plat. Cul concave. Datation production estimée: 1835 c - 1870 c. (# inv.: 328).	3	
20P1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	gobelet ou verre à tige	5	3	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments de rebord de coupe de gobelet ou de verre à tige. Et un fragment de coupe. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 329).	3	
20P1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	cheminée de lampe ?	1	1	4.8.2	Éclairage	frag	Fragment de rebord replié. Possiblement d'une cheminée de lampe ou de lanterne. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 331).	3	
20P1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment courbe dans le style jonction entre épaule et col. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 332).	3	
20P1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment courbe à surface givré. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 330).	3	
20P1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	12	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 9 sur 12.. (# inv.: 335).	3	
20P1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	26	15	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments d'extrémité, d'épaule et de corps de bouteilles variées. Datation production estimée: 1850 c - 1925 c. (# inv.: 327).	3	
20P1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	15	5	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments d'extrémité, de corps et d'épaule.. (# inv.: 324).	3	
20P1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de rebord évasé. Objet circulaire avec corps globulaire.. (# inv.: 325).	3	
20P1	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps.. (# inv.: 322).	3	
20P1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille	3	3	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps et d'épaule.. (# inv.: 326).	3	
20P1	2.3.1.6	V col transp bleu foncé	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps.. (# inv.: 323).	3	
20P1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous de grandes dimensions. Forme atypique.. (# inv.: 343).	3	
20P1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	comp	Tige de métal cylindrique repliée sur elle-même.. (# inv.: 344).	3	
20P1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment de métal. Bande épaisse et rectangulaire fracturée aux deux extrémités.. (# inv.: 342).	3	
20P1	3.1.1.1	Fer ind	clou	8	8	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous indéterminés. Rouillé. Sans forme apparente. NB. ÉLAGUÉ: 8 sur 8.. (# inv.: 340).	E	
20P1	3.1.1.12	Fer laminé	clou de fer à cheval	2	2	3.2	Élevage	comp	Clou de fer à cheval. Tête en forme de trapèze.. (# inv.: 339).	E	
20P1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	9	9	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Petits clous.. (# inv.: 341).	3	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
20P1	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	comp	Bouton circulaire à perforation deux trous. Face plate avec dépression en creux ovale. Dos plat avec dépression en dôme ovale. Présence d'un décor de point autour de la dépression. Semble recouvert d'un enduit noir brillant.. (# inv.: 347).	3	
20P1	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	fil	1	1	7.2	Multiples	comp	Fil en métal cuivreux. . (# inv.: 345).	3	
20P1	4.1.7	Schiste ou ardoise	ardoise	1	1	7.2	Multiples	frag	Fragment d'ardoise mauve rougeâtre avec deux lignes incisées légèrement convergentes. Les lignes rappellent celles présentes sur un cadran solaire. Trop fragmentaire pour trancher.. (# inv.: 348).	3	
20P1	4.4.3	Scories	scorie	3	3	1.3.2.2	Fer, résidus	frag	NB. ÉLAGUÉ: 3 sur 3.. (# inv.: 346).	E	
20P1	5.1.1	Os	os blanchis	2	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Petit os d'os blanchis. Altération moyenne causée par le feu ou la chaleur.. (# inv.: 337).	3	
20P1	5.1.1	Os	ossement	62	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de mammifère. Certains avec trace de boucherie. Quelques dents.. (# inv.: 336).	3	
20P1	5.1.4	Coquille	coquille d'huître	5	0	6.1.2	Mollusques	inc	Fragments de coquilles d'huître. NB. ÉLAGUÉ: 3 sur 5.. (# inv.: 338).	3	
20Q1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	8	3	3.1	Agriculture/horticulture	frag	Fragments de panse de pot à plante.. (# inv.: 988).	3	
20Q1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Très petit fragment. Décor indéterminé bleu foncé. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 986).	3	
20Q1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	5	4	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de rebord, de panse et de fond. WG. Objets variés. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 984).	3	
20Q1	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	3	2	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de panse. Datation matériau: 1830 c - 1945 c.. (# inv.: 987).	3	
20Q1	1.3.4.11	PF Bone China standard	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Très petit fragment.. (# inv.: 985).	3	
20Q1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment d'extrémité d'une bouteille. Réalisée à la machine. Datation production estimée: 1904 po - 1999 an. (# inv.: 990).	3	
20Q1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	5	4	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps. Objets variées.. (# inv.: 991).	3	
20Q1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	cheminée de lampe ?	2	1	4.8.2	Éclairage	frag	Fragments minces et courbes. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 992).	3	
20Q1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	18	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 15 sur 18.. (# inv.: 989).	3	
20Q1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments d'épaule et de col.. (# inv.: 995).	3	
20Q1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	3	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps plats.. (# inv.: 994).	3	
20Q1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment courbe. Altération faible causée par le feu ou la chaleur.. (# inv.: 996).	3	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
20Q1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson alcoolisée	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de col et/ou de corps. Vert foncé pâle.. (# inv.: 993).	3	
20Q1	3.1.1.1	Fer ind	clou	9	9	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous indéterminés. Rouillé. Sans forme apparente. NB. ÉLAGUÉ: 7 sur 9.. (# inv.: 997).	3	
20Q1	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	4.7.2.99	Quincaillerie d'architecture ind.	comp	Piton ou charnière à œillet. Très rouillé. Tige avec extrémité à œillet.. (# inv.: 998).	3	
20Q1	5.1.1	Os	os blanchis	3	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Os blanchis. Altration moyenne causée par le feu ou la chaleur.. (# inv.: 1000).	3	
20Q1	5.1.1	Os	ossement	8	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os long de vertèbre de petits à gros mammifère.. (# inv.: 999).	3	
20R1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	5	2	3.1	Agriculture/horticulture	frag	Fragments de panse et de rebord.. (# inv.: 642).	3	
20R1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bouteille ou cruche	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Petit fragment de corps ou d'épaule. Bouteille? Épaisseur de la pâte mince. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# inv.: 643).	3	
20R1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	3	3	4.2.2	Tabac	inc	Fourneau et fragments de fourneau. Ne semble pas avoir de trace d'utilisation (suie) à l'intérieur.. (# inv.: 644).	3	
20R1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment de rebord. Décor imprimé bleu pâle à motif géométrique (lignes) et possiblement floral. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 636).	3	
20R1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment courbe avec décor à l'éponge bleu. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 637).	3	
20R1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragement courbe avec décor peint bleu à motif floral sur la surface extérieur. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 638).	3	
20R1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	11	9	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de rebord, de panse et de fond. Sans décor apparent. Certains fragments sont possiblement de la vitrifiée. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 639).	3	
20R1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de rebord de marli. Décor imprimé mauve foncé à motif de ruban. Similaire <18R1 (# inv. 394); 19X1 (# inv. 615); 20R1 (# inv. 634) >. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 634).	3	
20R1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	5	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	frag	Fragments jointifs et non jointifs d'un objet ouvert avec décor sur les deux surfaces. Par sa forme semble être un objet de service pour l'alimentation. Décor imprimé mauve pâle à motif floral/feuille et géométrique. Similaire < 20R1 (# inv. 633); 20W1 (# inv. 1021) >. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 633).	3	
20R1	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de pâte jaune. Datation matériau: 1830 c - 1945 c.. (# inv.: 640).	3	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
20R1	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	cruche ou jarre	3	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps et de fond. Pâte beige avec enduit albany brun pâle. St-Jean? Datation matériau: 1810 c - 1930 c, spécialement après 1850 c.. (# inv.: 641).	3	
20R1	1.3.4.11	PF Bone China standard	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment courbe. Décor pastillé mauve. Similaire < 20B2 (# inv. 503); 20R1 (# inv. 635) >. (# inv.: 635).	3	
20R1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	indéterminé	1	0	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment mince et courbe. . (# inv.: 646).	3	
20R1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de rebord. Datation production estimée: 1800 po - 1875 c. (# inv.: 647).	3	
20R1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment courbe et petit fragment sans forme apparente. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 648).	3	
20R1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	30	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 25 sur 30.. (# inv.: 645).	3	
20R1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	9	8	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de base d'une bouteille carrée de grand format, fragment de col, fragment d'épaule et fragments de corps variées. Teintes variées. Datation production estimée: 1850 c - 1925 c. (# inv.: 649).	3	
20R1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	5	3	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps cylindrique et fragment d'extrémité.. (# inv.: 651).	3	
20R1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps d'une bouteille carrée aux coins arrondis. Surface texturée. Datation production estimée: 1875 c - 1925 c. (# inv.: 650).	3	
20R1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps.. (# inv.: 652).	3	
20R1	3.1.1.1	Fer ind	clou	9	9	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous indéterminés. Rouillé. Sans forme apparente.. (# inv.: 656).	3	
20R1	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Long clou de type Spike ou Carvelle. Tête et tige carrée.. (# inv.: 657).	3	
20R1	3.1.1.1	Fer ind	crampon	3	3	4.7.2.4	Fixations-divers	comp	Crampons en "U".. (# inv.: 654).	3	
20R1	3.1.1.12	Fer laminé	clou de fer à cheval	1	1	3.2	Élevage	comp	Clou de fer à cheval. Tête en forme de trapèze.. (# inv.: 653).	3	
20R1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous découpés de dimensions variées.. (# inv.: 655).	3	
20R1	4.1.8	Silex	nodule	1	1	7.2	Multiples	inc	Gros fragment de nodule de silex. Avec cortex.. (# inv.: 661).	3	
20R1	5.1.1	Os	ossement	6	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de mammifère. Mâchoir, dents et fragments d'os.. (# inv.: 658).	3	
20R1	5.1.1	Os	ossement	3	0	6.1.1.2	Oiseaux	frag	Fragments d'os long d'oiseau.. (# inv.: 659).	3	
20R1	5.1.4	Coquille	coquille d'huître	5	0	6.1.2	Mollusques	frag	Fragments de coquilles d'huître. NB. ÉLAGUÉ: 3 sur 5.. (# inv.: 660).	3	
20S1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment courbe. Décor bleu à l'éponge uni ou ouverte. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 969).	3	
20S1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	2	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de fond et de marli/aile. Très petit fragment Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 971).	3	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
20S1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments courbes. Décor moulé en relief à motif indéterminé. WG. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 970).	3	
20S1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	gobelet	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	frag	Fragment de rebord. Gobelet commercial. lèvre arrondi. Rebord comportant une bande de fines côtes verticales destinée à recevoir un couvercle. Coupe à corps aminci vers le bas. Décor moulé à pans. Ce type de gobelet est vendu au départ comme pot à conserve (pour beurre d'arachide, gelée, moutarde, etc.) mais qui pouvait être réutilisé comme gobelet. Datation production estimée: 1908 po - 1970 c. (# inv.: 977).	3	
20S1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	7	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps.. (# inv.: 974).	3	
20S1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	indéterminé	2	2	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de rebord et fragment courbe. Cheminée de lampe ou coupe de gobelet/verre à tige.. (# inv.: 978).	3	
20S1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	contenant	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps: « […]IZH[…] ».. (# inv.: 976).	3	
20S1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	. (# inv.: 975).	3	
20S1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps et point d'appui.. (# inv.: 972).	3	
20S1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson alcoolisée	2	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps.. (# inv.: 973).	3	
20S1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou découpé.. (# inv.: 979).	3	
20T1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de pâte de brique ou d'un contenant.. (# inv.: 669).	3	
20T1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 668).	3	
20T1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de base d'une bouteille cylindrique. Talon arrondi et cul concave peu profond. Inscription en relief sur le cul: « […]33 ». Datation production estimée: 1915 c - 1960 c. (# inv.: 666).	3	
20T1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	9	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 7 sur 9.. (# inv.: 663).	3	
20T1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps. Datation production estimée: 1850 c - 1925 c. (# inv.: 664).	3	
20T1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps.. (# inv.: 665).	3	
20T1	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille à bière	10	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	inc	Fragments de corps et d'extrémité d'une bouteille à bière dans le style "Stubbie". Extrémité à capsule. Col cylindrique court. Épaule arrondie et corps cylindrique. Datation production estimée: 1935 c - 1980 c. (# inv.: 667).	3	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
20T1	5.3.1	Plastique	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment de plastique incolore extansible. Sans forme apparente. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1. Datation production estimée: 1950 po - aujourd'hui. (# inv.: 662).	E	
20U1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	7	3	3.1	Agriculture/horticulture	frag	Fragments de panse de pot à plante.. (# inv.: 670).	3	
20U1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de tuyau de pipe. Inscription estampée en creux: « [W.]WHITE // GLASGO[W] ». Datation production estimée: 1805 po - 1955 an. (# inv.: 676).	3	
20U1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de tuyau de pipe. Inscription estampée en creux: « [HEN]DERSO[N] // [MON]TREA[L] ». Datation production estimée: 1847 po - 1876 an. (# inv.: 677).	3	
20U1	1.1.2.61	TCF blanche	tasse ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de rebord. Panse à pans Décor imprimé bleu à motif flow indéterminé. Datation production estimée: 1845 c - 1930 c. (# inv.: 674).	3	
20U1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	3	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de panse et de base. Sans décor apparent. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 671).	3	
20U1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment. Décor à l'éponge uni vert. Datation production estimée: 1820 po - 1870 c. (# inv.: 673).	3	
20U1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment de rebord. Décor imprimé bleu pâle à motif géométrique. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 675).	3	
20U1	1.3.4.11	PF Bone China standard	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Très petit fragment. Sans décor apparent.. (# inv.: 672).	3	
20U1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps à pans en retrait. Format dans le style bouteille à médicament ou bouteille à essance. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 678).	3	
20U1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	23	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 18 sur 23.. (# inv.: 681).	3	
20U1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	altération faible causée par le feu ou la chaleur.. (# inv.: 682).	3	
20U1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	4	2	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps et de col. (# inv.: 680).	3	
20U1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	3	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Très petits fragments de corps et/ou d'épaule.. (# inv.: 679).	3	
20U1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous découpés de dimensions variées.. (# inv.: 684).	3	
20U1	3.1.1.13	Fer tréfilé	fil barbelé	1	1	4.7.3	Élements architecturaux	frag	Fragment de fil barbelé. Datation production estimée: 1886 c - aujourd'hui. (# inv.: 683).	3	
20U1	5.1.1	Os	os blanchis	1	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragment d'os blanchis. Altération moyenne causée par le feu ou la chaleur.. (# inv.: 686).	3	
20U1	5.1.1	Os	ossement	2	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Très petits fragments d'os.. (# inv.: 685).	3	
20U1	5.1.4	Coquille	coquille d'huître	1	0	6.1.2	Mollusques	inc	Coquille d'huître. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 687).	E	
20V1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	12	4	3.1	Agriculture/horticulture	frag	Fragments de panse de pot à plante.. (# inv.: 1047).	3	
20V1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	3	2	4.2.2	Tabac	frag	Fragments de tuyau pipe. Enduit.. (# inv.: 1053).	3	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
20V1	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de rebord de soucoupe. Décor imprimé bleu à motif floral. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 1050).	3	
20V1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment légèrement courbe. Décor imprimé bleu à motif d'inspiration chinoise. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 1051).	3	
20V1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	8	5	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de panse et de fond. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 1048).	3	
20V1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de fond. Inscription imprimée en noir: « (marque) / […]TE GRAN[…] (dans un ruban) / […] & SON[…] ». Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 1049).	3	
20V1	1.3.99	PF indéterminée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Petit fragment de rebord. Altération moyenne causée par le feu ou la chaleur.. (# inv.: 1052).	3	
20V1	2.1	Verre Incolore	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	inc	Fragments jointifs d'une extrémité de bouteille. Lèvre en une section de type "bead". Deux renflement au niveau du col. Col cylndrique à cannelure. Possiblement pour parfum ou produit de beauté.. (# inv.: 1061).	3	
20V1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	cheminée de lampe ?	1	1	4.8.2	Éclairage	frag	Petit fragment courbe et mince.. (# inv.: 1058).	3	
20V1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de corps. Altération faible cause autre - par le soleil. Teinte amethyste. Datation production estimée: 1875 c - 1925 c. (# inv.: 1056).	3	
20V1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	contenant	3	3	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de fond et fragments courbes. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 1059).	3	
20V1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	33	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 30 sur 33.. (# inv.: 1060).	3	
20V1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	5	4	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps. Teinte et forme variée.. (# inv.: 1057).	3	
20V1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	4	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps.. (# inv.: 1054).	3	
20V1	2.3.1.13	V col transp autre	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments jointifs d'un corps cylindrique. Verre vert claire de type "7-UP". Datation production estimée: 1900 po - aujourd'hui. (# inv.: 1055).	3	
20V1	3.1	Métaux et alliages	bouton	2	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	inc	Fragments jointifs d'un bouton en métal indéterminé. Bouton à perforation quatre trous. Face plate avec dépression circulaire au centre. Dos plat avec centre bombé. Décor moulé à motif de losange. . (# inv.: 1066).	3	
20V1	3.1.1.1	Fer ind	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous indéterminés. Rouillé. Sans forme apparente. NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 2.. (# inv.: 1065).	E	
20V1	5.1.1	Os	ossement	2	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de mammifère.. (# inv.: 1064).	3	
20V1	5.1.1	Os	ossement	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	frag	Fragment d'os long d'un oiseau.. (# inv.: 1062).	3	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
20V1	5.1.1	Os	ossement	1	0	6.1.1.5	Poissons	frag	Vertèbre de poisson.. (# inv.: 1063).	3	
20W1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	5	0	3.1	Agriculture/horticulture	frag	Fragments de panse de pot à plante.. (# inv.: 1031).	3	
20W1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Très petit fragment. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# inv.: 1032).	3	
20W1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de tuyau de pipe. Inscription estampée en creux: « W. W[HITE] // [GLASG]OW] ». Datation production estimée: 1805 po - 1955 an. (# inv.: 1033).	3	
20W1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	3	2	4.2.2	Tabac	frag	Fragments de tuyau pipe. . (# inv.: 1034).	3	
20W1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments de marli. Décor imprimé mauve pâle à motif géométrique et de feuille. Similaire < 20R1 (# inv. 633); 20W1 (# inv. 1021) >. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 1021).	3	
20W1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de marli. Décor imprimé mauve pâle à motif linéaire en arrière plan et motif de feuille. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 1022).	3	
20W1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de rebord de marli. Décor indéerminé bleu. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 1024).	3	
20W1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment courbe. Décor indéterminé bleu pâle. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 1025).	3	
20W1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de marli. Décor imprimé vert à motif floral. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 1023).	3	
20W1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de rebord. Décor moulé en relief à motif indéterminé. WG. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 1026).	3	
20W1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	10	6	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de pied, de fond, de panse ou de bouge et de marli ou d'aile. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 1027).	3	
20W1	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse courbe. Datation matériau: 1830 c - 1945 c.. (# inv.: 1028).	3	
20W1	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse courbe. Datation matériau: 1810 c - 1930 c, spécialement après 1850 c.. (# inv.: 1030).	3	
20W1	1.3.4.11	PF Bone China standard	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Très petit fragment.. (# inv.: 1029).	3	
20W1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de coupe. Décor moulé à pans. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 1038).	3	
20W1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	bocal?	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Bocal ? Fragment d'extrémité large. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 1040).	3	
20W1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	cheminée de lampe ?	1	1	4.8.2	Éclairage	frag	Petit fragment courbe. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 1039).	3	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
20W1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment indéterminé Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 1041).	3	
20W1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	21	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 17 sur 21.. (# inv.: 1035).	3	
20W1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouchon	1	1	4.10	Entreposage ind.	comp	Bouchon de type "Club sauce". Datation production estimée: 1850 c - 1950 c. (# inv.: 1043).	3	
20W1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	7	5	4.10	Entreposage ind.	frag	. (# inv.: 1036).	3	
20W1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	10	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps.. (# inv.: 1042).	3	
20W1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de col avec bague arrondie.. (# inv.: 1037).	3	
20W1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous découpés de dimensions variées.. (# inv.: 1046).	3	
20W1	5.1.1	Os	ossement	11	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de moyen à gros mammifère.. (# inv.: 1044).	3	
20W1	5.1.4	Coquille	coquille d'huître	1	1	6.1.2	Mollusques	frag	Fragment de coquille d'huitre. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 1045).	E	
20Z2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments courbes. WG. Sans décor apparent. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 1013).	3	
20Z2	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	Fragment courbe. Présence d'un décor à encoches verticales biseautés et de fines bandes composé de lignes verticale rehaussé de dorure. Possiblement un gobelet.. (# inv.: 1014).	3	
20Z2	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	flacon	1	1	4.10	Entreposage ind.	comp	Petit flacon. Extrémité à lèvre en une section. Col cylindrique droit. Épaule horizontale. Corps rectangulaire aux coins chanfreinés. Point d'appui chanfreiné. Point d'appui plat. Cul concave peu profond. Possiblement pour parfum ou eau de cologne. Datation production estimée: 1850 c - 1930 c. (# inv.: 1016).	3	
20Z2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment d'extrémité d'une bouteille. Lèvre arrondi. Bague évasé vers le bas. Col renflé. Réalisée à la pince de finition. Datation production estimée: 1825 c - 1925 c. (# inv.: 1015).	3	
20Z2	3.1.1.12	Fer laminé	clou	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous découpés de dimensions variées.. (# inv.: 1017).	3	
20Z2	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	6	6	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous tréfilés de dimensions variées. NB. ÉLAGUÉ: 4 sur 6. Datation production estimée: 1890 c - aujourd'hui. (# inv.: 1018).	3	
20Z2	5.1.1	Os	os blanchis	1	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Os blanchis. Altration moyenne causée par le feu ou la chaleur.. (# inv.: 1020).	3	
20Z2	5.1.1	Os	ossement	3	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragment d'os de gros mammifère et dents de gros mammifère.. (# inv.: 1019).	3	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
21A1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de marli ou d'aile. Décor imprimé rouge à motif floral. Datation production estimée: 1850 po - 1950 an. (# inv.: 1001).	3	
21A1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	bouteille	2	2	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment d'épaule et fragment de corps. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 1009).	3	
21A1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de tige creuse vert émeraude. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 1010).	3	
21A1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	. (# inv.: 1002).	3	
21A1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps.. (# inv.: 1008).	3	
21A1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment d'épaule arrondie avec amorce de col.. (# inv.: 1005).	3	
21A1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps d'une bouteille carrée. Datation production estimée: 1875 c - 1925 c. (# inv.: 1004).	3	
21A1	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps d'une bouteille ovale ou rectangulaire arrondi.. (# inv.: 1006).	3	
21A1	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille à médicament ?	1	1	4.3	Médication	inc	Fragment d'extrémité d'une bouteille. Extrémité à filetage continue. Col cylindrique droit. Épaule tombante. Corps ovale. Inscription moulée en relief sur le haut du corps: « [C]ONTENT / […] FL [...]» Datation production estimée: 1904 po - 1950 c. (# inv.: 1007).	3	
21A1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps. Vert pâle.. (# inv.: 1003).	3	
21A1	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou tréfilé. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1. Datation production estimée: 1890 c - aujourd'hui. (# inv.: 1011).	E	
21A1	3.1.8.1	Aluminium	indéterminé	2	2	7.1	Indéterminé	frag	Fragments mince et plat. Sans forme apparente. NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 2.. (# inv.: 1012).	E	
21E1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	3	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de base et de panse. Inscription moulée en relief sur le cul: «1 / 101[8 ou 9] ». Fabrication automatique. Datation production estimée: 1915 c - 1950 c. (# inv.: 981).	3	
21E1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps avec côte verticale.. (# inv.: 982).	3	
21E1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	4	3	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps et d'épaule.. (# inv.: 983).	3	
21H2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	inc	Long fragment de tuyau de pipe. Inscription estampée en creux: «L FIOLET / A ST OMER ». Datation production estimée: 1850 po - 1920 an. (# inv.: 980).	3	
21T1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragments de fourneau de pipe.. (# inv.: 1072).	3	
21T1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	5	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps.. (# inv.: 1071).	3	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
21T1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	4	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	inc	Fragments de corps et de base. Jointifs. Corps carrée aux coins chanfreinés. Talon à angle. Point d'appui arrondi. Cul plat. . (# inv.: 1070).	3	
21Z1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	couteau	1	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	inc	Manche d'un couteau en métal. Réalisé en une pièce. Manche ovale plein. Lame indéterminée.. (# inv.: 1092).	3	
22V1	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	monnaie	1	1	5.2	Commerce	comp	Monnaie de 1 cent des Etats-Unis daté de 1857. Inscription estampée en relief de part et d'autre: « Sur le avers: "ONE / CENT "; Sur le revers: " UNITED STATES OF AMERICA / (oiseau - aigle en vol) / 1857" ». Datation production estimée: 1857 po - 1858 an. (# inv.: 1113).		270
23P4	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	coin de fendage	1	1	1.2.1.1	Bois, outils	comp	Gros coins en métal. . (# inv.: 1069).	3	
23Q2	5.1.1	Os	ossement	151	1	6.1.1.1	Mammifères	inc	Os complet en préservé d'un raton laveur. Naturel. Presque complet au niveau anatomique. Non archéologique. Élagué. Trouvé dans les 10 premiers cm. NB. ÉLAGUÉ: 151 sur 151.. (# inv.: 1067).	E	
23R2	5.5.7	Cuir	semelle de chaussure	1	1	4.4.3	Chaussures	frag	Fragment d'arrière d'une semelle de chaussure. Très dégradé. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 1068).	E	
23V1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	penture	1	1	4.7.2.2	Ferrures de rotation	inc	Branche d'une penture. Extrémité enroulé et l'autre extrémité indéterminé.. (# inv.: 1091).	3	
24C1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps. Inscription en relief: « T. […] / TREM[…] ». Altération autre causée par l'exposition au soleil - teinte amethyste. Datation production estimée: 1875 c - 1925 c. (# inv.: 1084).	3	
24D1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	inc	Système de fermeture indéterminé.. (# inv.: 1093).	3	
24F1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de marli. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 1073).	3	
24M1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de base d'un contenant. Décor moulé à motif linéaire. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 1082).	3	
24M1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de base d'une bouteille. Inscription moulée en relief sur le cul: « (symbole "U" carrée) (point) D (dans un losange) […] ». Produit par la Domion Glass Co en mai/juin à Pointe-Saint-Charles, Montréal entre 1950 et 1969. Datation production estimée: 1950 po - 1969 an. (# inv.: 1078).	E	
24M1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps torsadé. Datation production estimée: 1904 po - 1999 an. (# inv.: 1081).	3	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
24M1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille à médicament ?	1	1	4.3	Médication	inc	Fragment d'extrémité d'une bouteille. Lèvre de type "reinforced extract". Col cylindrique. Épaule tombante à cannelure. Réalisé à la machine. Datation production estimée: 1904 po - 1930 c. (# inv.: 1080).	3	
24M1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment d'épaule. Présence d'une marque fantôme. Datation production estimée: 1904 po - 1999 an. (# inv.: 1079).	3	
24M2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	2	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de fourneau de pipe.. (# inv.: 1087).	3	
24M2	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	3	4.99	Consommation ind.	frag	Très petits fragment. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 1088).	3	
24M2	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de métal sans forme apparente. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 1089).	E	
24M2	5.1.1	Os	os blanchis	2	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Os blanchis. Altration moyenne causée par le feu ou la chaleur.. (# inv.: 1090).	3	
24Q1	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de panse. Tasse de type double courbe. Décor imprimé bleu pâle à motif indéterminé. Datation production estimée: 1830 c - 1865 c. (# inv.: 1074).	3	
24R1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment mince et circulaire. Décor imprimé bleu à motif indéterminé. Datation matériau: 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv.: 350).	3	
24R1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de contenant évasé et circulaire. Étroit marli ou aile. Bouge profond. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 349).	3	
24R1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps.. (# inv.: 351).	3	
24R1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	couteau ?	1	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	inc	Soie plate de ce qui semble être un manche de couteau. Manque les côtes. Présence d'un rivet.. (# inv.: 353).	3	
24R1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous découpés.. (# inv.: 352).	3	
24R1	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petite plaquette rectangulaire, mince et plate.. (# inv.: 354).	3	
24R1	5.1.1	Os	ossement	13	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de mammifères. Présence d'une dent en plusieurs fragments.. (# inv.: 355).	3	
24T1	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe ?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments jointifs d'un rebord. Décor bleu à l'éponge ouverte sur la surface intérieure. Datation production estimée: 1860 c - 1935 c. (# inv.: 361).	3	
24T1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps ou de col. Datation production estimée: 1870 c - aujourd'hui. (# inv.: 363).	3	
24T1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment mince et courbe. Sans forme apparente.. (# inv.: 364).	3	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue :** **Date :**
Code : BjFj-97 **Analyste :** **Collection : 3279**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
24T1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	gobelet ou verre à tige	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments jointifs d'une coupe d'un gobelet ou d'un verre à tige. Décor moulé à pans aux extrémités arrondis. Datation production estimée: 1835 c - 1870 c. (# inv.: 362).	3	
24T1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de col. Datation production estimée: 1850 c - 1930 c. (# inv.: 365).	3	
24T1	5.1.4	Coquille	coquille d'huître	1	0	6.1.2	Mollusques	inc	Coquille d'huître.. (# inv.: 366).	3	
24T2	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille à lait	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	frag	Fragment de lèvre arrondi avec assise. Datation production estimée: 1880 c - 1950 c. (# inv.: 1075).	3	
24T2	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de coupe à pans d'un gobelet. Datation production estimée: 1835 c - 1870 c. (# inv.: 1076).	3	
24T2	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment courbe et mince. Cheminée de lampe ou gobelet. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 1077).	3	
24U1	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse. Sans glaçure apparente. Absente.. (# inv.: 1085).	3	
24U1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 1086).	3	
24W1	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse. Engobe blanc à l'intérieur. Locale. Datation matériau: 1750 c - 1899 c.. (# inv.: 369).	3	
24W1	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	3	2	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de pâte avec glaçure. Datation matériau: 1665 c. - 1915 c., spécialement entre 1780 c. - 1835 c. . (# inv.: 368).	3	
24W1	1.1.2.61	TCF blanche	tasse ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de panse. Décor bleu à l'éponge simple/uni sur la surface extérieure. Datation production estimée: 1830 c - 1870 c. (# inv.: 367).	3	
24W1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de corps. Incolore d'aspect grisâtre. Datation production estimée: 1900 c - 1935 c. (# inv.: 371).	3	
24W1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Petit fragment courbe et mince. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 370).	3	
24W1	5.1.1	Os	ossement	4	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de mammifère.. (# inv.: 372).	3	
24W1	5.1.4	Coquille	coquille d'huître	1	1	6.1.2	Mollusques	frag	Fragment de coquille d'huître. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1.. (# inv.: 373).	E	
25D1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille spérique en tcc orangé.. (# inv.: 1083).	3	

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

PROVENANCE Code Borden: **BjFj-97** - Op./S-op./Lot: 18Q2 **No Catalogue: 267** **No Collection: 3279**

Code temporaire: **Site:** Site de la carrière

Objet: Monnaie **Période:** historique

Code matériau: 3.1.2 **Matériau(x):** Métaux et alliages cuivreux

Code fonction: 5.2 **Fonction(s):** Commerce

Origine: Angleterre **Datation:** 1903

Contexte archéologique: X

Extrait de: Arkéos 2024

Dimensions: Diamètre: 2,55 cm; Épaisseur: 0,17 cm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** complet **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements: Aucun

DESCRIPTION Monnaie d'une cent du Canada daté 1903. Présence d'inscription.

Décor: (0/1) 0

Fabrication: Frappé à la presse

Marque(s): (0/1) 1 Inscription estampée: « Sur le revers: "ONE / CENT / 1903"; Sur l'avers: " EDWARDVS VII DEI GRATIA REX IMPERATOR CANADA" ». **Fabricant:** Indéterminé

Commentaire: - "Les monnaies du Dominion du Canada (1867-1935) sont frappées en Angleterre jusqu'en 1908, année de l'ouverture de la succursale d'Ottawa de la Monnaie royale de Grande-Bretagne. Celle-ci devient en 1931 la Monnaie royale canadienne". (Archéolab)

RÉFÉRENCES - Archéolab https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/209175

Photographies: (0/1) 1 BjFj-97-267a; BjFj-97-267b **Dessins:** aucun

Catalogué par: Melissa Labonté-Leclerc **Date de catalogage:** 28/11/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

	Code Borden	Op./S-op./Lot		
PROVENANCE	**BjFj-97**	- 18Q2	**No Catalogue: 268**	**No Collection: 3279**

Code temporaire: **Site:** Site de la carrière

Objet: Monnaie **Période:** historique

Code matériau: 3.1.2 **Matériau(x):** Métaux et alliages cuivreux

Code fonction: 5.2 **Fonction(s):** Commerce

Origine: Canada, Ontario, Ottawa **Datation:** 1914

Contexte archéologique: X

Extrait de: Arkéos 2024

Dimensions: Diamètre: 2,55 cm; Épaisseur: 0,18 cm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** complet **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements: Aucun

DESCRIPTION Monnaie d'une cent du Canada daté 1914. Présence d'inscription.

Décor: (0/1) 0

Fabrication: Frappé à la presse

Marque(s): (0/1) 1 Inscription estampée en relief de part et d'autre: « Sur le revers: "ONE / CENT / CANADA / 1914"; Sur l'avers: " GEORGIVS DEI GRA. REX ET IND. IMP. " **Fabricant:** Royal Mint (Ottawa)

Commentaire: - "Les monnaies du Dominion du Canada (1867-1935) sont frappées en Angleterre jusqu'en 1908, année de l'ouverture de la succursale d'Ottawa de la Monnaie royale de Grande-Bretagne. Celle-ci devient en 1931 la Monnaie royale canadienne". (Archéolab)

RÉFÉRENCES - Archéolab https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/209175

Photographies: (0/1) 0 BjFj-97-268a; BjFj-97-268b **Dessins:** aucun

Catalogué par: Melissa Labonté-Leclerc **Date de catalogage:** 28/11/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

	Code Borden	Op./S-op./Lot		
PROVENANCE	**BjFj-97**	- 19Q1	**No Catalogue: 269**	**No Collection: 3279**

Code temporaire: **Site:** Site de la carrière

Objet: Jeton **Période:** historique

Code matériau: 3.1.2 **Matériau(x):** Métaux et alliages cuivreux

Code fonction: 5.2 **Fonction(s):** Commerce

Origine: Angleterre, Birmingham **Datation:** vers 1840-1860

Contexte archéologique: X

Extrait de: Arkéos 2024

Dimensions: Diamètre: 2,60 cm; Épaisseur: 0,12 cm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** complet **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements: Aucun

DESCRIPTION Jeton avec inscription estampée. La monnaie affiche à l'avers un filet de poisson alors que le revers présente une charrue.

Décor: (0/1) 0

Fabrication: Frappé à la presse

Marque(s): (0/1) 1 inscription estampée: « Avers: " SUCCESS TO THE / (représentation d'un filet de poisson) / FISHERIES"; Revers: " SPEED THE / (représentation d'une charrue) / PLOUGH " ». **Fabricant:** Ralph Heaton and Sons

Commentaire: - "Il s'agit d'un jeton privé de type « Success to the Fisheries / Speed the Plough » destiné au marché de l'Île-du-Prince-Édouard. Le jeton est un disque circulaire plat, généralement en métal, employé en remplacement de la monnaie et émis par une entité privée. Il est utilisé comme moyen d'échange et de paiement." (Archéolab).

RÉFÉRENCES Archéolab: https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/182682

Photographies: (0/1) 0 BjFj-97-269a; BjFj-97-269b **Dessins:** aucun

Catalogué par: Melissa Labonté-Leclerc **Date de catalogage:** 28/11/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

	Code Borden	Op./S-op./Lot		
PROVENANCE	**BjFj-97**	- 22V1	**No Catalogue: 270**	**No Collection: 3279**

Code temporaire: **Site:** Site de la carrière

Objet: Monnaie **Période:** historique

Code matériau: 3.1.2 **Matériau(x):** Métaux et alliages cuivreux

Code fonction: 5.2 **Fonction(s):** Commerce

Origine: États-Unis, Pennsylvanie, Philadelphie **Datation:** 1857

Contexte archéologique: X

Extrait de: Arkéos 2024

Dimensions: Diamètre: 1,92 cm; Épaisseur: 0,2 cm.

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** complet **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements: Aucun

DESCRIPTION Monnaie de 1 cent des Etats-Unis daté de 1857. L'avers de la pièce affiche un aigle en vol, alors que le revers présente une couronne formée d'épis de blé, de maïs, de feuilles de coton et de tabac.

Décor:
(0/1) 0

Fabrication: Frappé à la presse

Marque(s):
(0/1) 1 Inscription estampée en relief de part et d'autre: « Sur le avers: "ONE / CENT "; Sur le revers: " UNITED STATES OF AMERICA / **Fabricant:**

Commentaire: - "c'est à partir de 1793 que les premières émissions régulières de monnaie de cuivre d'un cent sont frappées aux États-Unis. En 1857, afin d'économiser sur les coûts, le gouvernement américain réduit la taille des pièces d'un cent, qui atteint alors ses dimensions actuelles. Le cent de type « Flying Eagle », telle cette pièce, correspond aux premières pièces de petite taille émises aux États-Unis. Celles-ci ne sont frappées qu'en 1857 et en 1858, mis à part quelques exemplaires de démonstration produits l'année précédente pour approbation par le Congrès." (Archéolab)

RÉFÉRENCES Archéolab https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/209928

Photographies:
(0/1) 0 BjFj-97-270a; BjFj-97-270b **Dessins:** aucun

Catalogué par: Melissa Labonté-Leclerc **Date de catalogage:** 28/11/2024

Inventaire des artefacts et écofacts

Site :
Code : MTL23-25-05

Archéologue : Pascal Brisebois
Analyste : Melissa Labonté-Leclerc

Date : 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1W1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de marli. Décor imprimé brun rehaussé de rose. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 2).	1	
1W1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments plats. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 1).	1	
1W1	1.3.2.99	PF dure indéterminée	tasse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de panse avec anse et fragment panse. Sans décor apparent.. (# inv.: 3).	1	
1W1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps. Datation production estimée: 1850 c - 1925 c. (# inv.: 6).	1	
1W1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps en retrait avec inscription en relief: « […]AS » Datation production estimée: 1850 po - 1925 c. (# inv.: 7).	1	
1W1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	4	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps, de cul plat en retrait et épaule. Datation production estimée: 1875 c - 1925 c. (# inv.: 4).	1	
1W1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson alcoolisée	3	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps et fragment de lèvre. Datation production estimée: 1850 po - 1925 c. (# inv.: 5).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site :
Code : MTL-23-25-08

Archéologue : Pascal Brisebois
Analyste : Melissa Labonté-Leclerc

Date : 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1K1	1.2.1.991	GG glaç saline-général	bouteille	3	3	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps d'une bouteille en grès. Semble avoir des caractéristiques de bouteilles des Pays-bas/Allemagne en grès de la 2e moitié du 19e et 20e siècle.. (# inv.: 146).	1	
1K1	1.2.1.991	GG glaç saline-général	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps d'une bouteille en grès avec anse près de l'épaule. Semble avoir les caractéristiques des bouteilles des pays-bas/Allemagne en grès de la 2e moitié du 19e et 20e siècle. Inscription inscisée sous l'anse: « 6 / NUM 48 ».. (# inv.: 147).	1	
1K1	1.2.1.991	GG glaç saline-général	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps avec anse.. (# inv.: 148).	1	
1K1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Ent	Petite bouteille de 5,5 cm de haut. Réalisé à la machine automatique. Extrémité à filetage continue. Col cylindrique court. Épaule arrondie. Corps carré aux coins arrondis. Talon chanfreiné. Point d'appui arrondi. Cul plat en retrait. Inscription en relief sur le cul: « (symbole - point) / D (dans un losange) / 12 ». Produit par la Dominion Glass Co. Datation production estimée: 1928 po - 1970 c. (# inv.: 142).	1	
1K1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	2	2	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps.. (# inv.: 143).	1	
1K1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps. Bulle en "V". Datation production estimée: 1904 po - 1930 c. (# inv.: 144).	1	
1K1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson alcoolisée	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments jointifs d'une bouteille. Corps cylindrique. Talon à angle droit. Point d'appui arrondi. Cul concave peu profond. Datation production estimée: 1870 c - 1925 c. (# inv.: 145).	1	
1U1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps d'une bouteille à corps cylindrique. Inscription moulée en relief: « ROW[…] […] & CO / […] ». Il pourrait s'agir d'une bouteille alimentaire de marque ROWAT & CO. Datation production estimée: 1850 po - 1930 c. (# inv.: 1).	1	
1Z1	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	monnaie	1	1	5.2	Commerce	comp	Monnaie d'une cent du Canada daté de 1920. Inscription estampée en relief de part et d'autre: « Sur le revers: "ONE / CENT / CANADA / 1920"; Sur l'avers: " GEORGIVS V DEI GRA. REX ET IND. IMP." ». Datation production estimée: 1920 po - 1921 an. (# inv.: 34).	1	1
2M1	5.3.1	Plastique	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	comp	Grand bouton circulaire. Face légèrement concexe. Dos plat avec œillet carré avec trou. Bouton en forme de disque blanc effet perlé. Transparent. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1. Datation production estimée: 1900 po - aujourd'hui. (# inv.: 33).	E	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue : Pascal Brisebois** **Date : 2024**
Code : MTL-23-25-08 **Analyste : Melissa Labonté-Leclerc** **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2S1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps. . (# inv.: 10).	1	
3A1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille à eau gazeuse ?	2	1	4.1.4	Alimentation, conservation	frag	Fragment de base d'une bouteille et fragment de corps. Corps cylindrique. Talon arrondi. Point d'appui arrondi. Cul concave peu profond avec marque d'aspiration de type Owen. Inscription en relief sur le base du corps: « THIS BOTTLE […] / DESTROYING OR [...] ». Datation production estimée: 1904 po - 1930 c. (# inv.: 2).	1	
3D1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	gobelet ou verre à tige	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de rebord d'une coupe d'un gobelet ou du verre à tige. Datation production estimée: 1870 c - aujourd'hui. (# inv.: 12).	1	
3D1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Très petit fragment. Semble avoir une inscription indéterminée en relief sur le corps: « […] » Datation production estimée: 1850 c - 1930 c. (# inv.: 11).	1	
3L1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille à boisson gazeuse	3	1	4.1.4	Alimentation, conservation	frag	Fragments jointifs et non jointifs de corps.Teinte grisâtre pour le verre. Inscription en relief sur le corps: « […] / […]TEWART[…] / LI[MITED] / MONTRE[AL] […] ». Probablement une bouteille de la Stewart Bottling Co. Datation production estimée: 1910 c - 1950 an. (# inv.: 13).	1	
3Q1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Petit fragment de corps. Datation production estimée: 1850 c - 1930 c. (# inv.: 3).	1	
3Q1	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	douille de cartouche	1	1	3.9.2.1	Chasse et/ou guerre, munitions	comp	Douille de cartouche à percussion centrale en métal cuivreux. Datation production estimée: 1870 c - aujourd'hui. (# inv.: 4).	1	
3Q1	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Bande de métal cuivreux mince, plate et rectangulaire. Sans forme apparente.. (# inv.: 5).	1	
3X1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	2	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de fond plat et fragment courbe. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 14).	1	
3X1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de corps. Datation production estimée: 1870 c - aujourd'hui. (# inv.: 15).	1	
3X1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 2.. (# inv.: 16).	1	
3X1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps. (# inv.: 17).	1	
3X1	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou tréfilé de 3 pouces. NB. ÉLAGUÉ: 1 sur 1. Datation production estimée: 1890 c - aujourd'hui. (# inv.: 18).	E	
3X1	5.3.1	Plastique	indéterminé	5	1	7.1	Indéterminé	inc	Fragments d'un objet en plastique flexible de couleur rouge. Objet possiblement sphérique. Datation production estimée: 1940 c - aujourd'hui. (# inv.: 19).	E	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue : Pascal Brisebois** **Date : 2024**
Code : MTL-23-25-08 **Analyste : Melissa Labonté-Leclerc** **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
3Y1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille à eau gazeuse ?	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	frag	Fragment de base de ce qui semble être une bouteille à eau gazeuse. Corps cylindrique. Talon arrondi. Point d'appui arrondi et cul indéterminé avec des marques qui semble être d'aspiration de type Owen. Datation production estimée: 1904 po - 1930 c. (# inv.: 9).	1	
4E1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	2	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps et d'épaule.. (# inv.: 7).	1	
4E1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou découpé.. (# inv.: 8).	1	
4M1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	frag	Petit fragment de panse.. (# inv.: 6).	1	
5B1	4.1.8	Silex	éclat	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Petit éclat en silex blond. Possible éclat d'une pierre à fusil.. (# inv.: 149).	1	
5H1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps.. (# inv.: 31).	1	
5H1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps. Décor moulé en relief. Semble être un décor dans le style "art déco". Datation production estimée: 1915 c - 1945 c. (# inv.: 32).	1	
5M1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Très petit fragment de fourneau de pipe.. (# inv.: 30).	1	
5P1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	3	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de marli et fragments jointifs de fond sur pied annulaire. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 28).	1	
5P1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille à boisson gazeuse	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	frag	Fragment de corps. Inscription en relief sur le corps: « […]HE / […]G C[…] / […] P.Q. ».. (# inv.: 29).	1	
5Q1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	frag	Très petits fragments de glaçure avec trace de pâte. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 25).	1	
5Q1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Petit fragment de corps.. (# inv.: 23).	1	
5Q1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment d'épaule.. (# inv.: 24).	1	
5Q1	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Petit fragment de corps. Datation production estimée: 1900 po - aujourd'hui. (# inv.: 22).	1	
5R1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de fond plat. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 26).	1	
5R1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	4	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps d'une bouteille carrée.. (# inv.: 27).	1	
5S1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Petit fragment de corps.. (# inv.: 21).	1	
5S1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de base d'une grande bouteille ovale. Talon arrondi. Point d'appui arrondi. Cul plat en retrait. Marque d'aspiration de type Owen sur le cul. Inscrption en relief sur le cul: « D (dans un losange) BD (au-dessus du losange) 40 5 ». Produit par la Dominion Glass Co. Datation production estimée: 1928 po - 1970 c. (# inv.: 20).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue : Pascal Brisebois** **Date : 2024**
Code : MTL-23-25-08 **Analyste : Melissa Labonté-Leclerc** **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
5Y1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	sucrier ?	3	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	frag	Fragments jointifs d'un objet circulaire. Décor moulé en relief à motif floral sur un fond à chevron. Datation production estimée: 1870 c - indéterminé. (# inv.: 43).	1	
5Y1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille ou gobelet	4	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de corps cylindrique. Petits diamètre.. (# inv.: 44).	1	
5Y1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment courbe. Blanc sur l'extérieur - peint ou teint.. (# inv.: 45).	1	
6C1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	frag	Fragment de rebord.. (# inv.: 47).	1	
6C1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	3	2	4.99	Consommation ind.	frag	Petits fragments courbes. Deux sont jointifs. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 46).	1	
6C1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	gobelet ou verre à tige	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de lèvre de coupe. . (# inv.: 49).	1	
6C1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à boisson alcoolisée	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments jointifs d'une extrémité de bouteille réalisée à la pince de finition. Lèvre aplatie. Bague profilée en "V" vers le bas. Col rétréci vers le haut. Datation production estimée: 1880 c - 1925 c. (# inv.: 52).	1	
6C1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	4	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 3 sur 4.. (# inv.: 48).	1	
6C1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Petit fragment de corps. Datation production estimée: 1850 c - 1930 c. (# inv.: 53).	1	
6C1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson alcoolisée	4	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps et de col.. (# inv.: 50).	1	
6C1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson alcoolisée	5	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps. Semble une bouteille dans le style champenoise. Semble avoir une ligne fantôme à côté de la ligne de moule. Présence de bulle en "V". Réalisée à la machine automatique, possiblement dans les première machine étant donné la présence bulle en "V". Datation production estimée: 1904 po - 1930 c. (# inv.: 51).	1	
6C1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous découpés de dimensions variées.. (# inv.: 54).	1	
6E1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment courbe.. (# inv.: 68).	1	
6E1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	bouteille	4	1	4.10	Entreposage ind.	inc	Fragments jointifs d'une bouteille. Corps cylindrique. Talon arrondi. Point d'appui plat. Cul plat en retrait. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 67).	1	
6E1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	cheminée de lampe	1	1	4.8.2	Éclairage	frag	Fragment de cheminé de lampe. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 64).	1	
6E1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	frag	Petits fragments courbes. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 66).	1	
6E1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	indéterminé	2	2	7.1	Indéterminé	frag	Fragments de verre sans forme apparente. Altération haute causée par le feu ou la chaleur. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 65).	1	
6E1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	. (# inv.: 71).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue : Pascal Brisebois** **Date : 2024**
Code : MTL-23-25-08 **Analyste : Melissa Labonté-Leclerc** **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
6E1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	4	4	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps et d'épaule.. (# inv.: 69).	1	
6E1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps. Inscription en relief sur le corps: « […]D & S[…] ». Datation production estimée: 1850 c - 1925 c. (# inv.: 70).	1	
6E1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	indéterminé	3	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragments sans forme apparente. Altération haute causée par le feu ou la chaleur.. (# inv.: 72).	1	
6E1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson alcoolisée	2	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps et fragment de col. Altération moyenne causée par le feu ou la chaleur.. (# inv.: 73).	1	
6E1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps.. (# inv.: 74).	1	
6E1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	inc	Objet en métal indéterminé. Court cylindrique vide avec boucle à l'extrémité. Grande dimensions. Possiblement une composante d'un autre objet.. (# inv.: 78).	1	
6E1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	57	57	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous découpés de dimensions variées.. (# inv.: 77).	1	
6E1	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Deux petits clous tréfilés. Datation production estimée: 1890 c - aujourd'hui. (# inv.: 76).	1	
6E1	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	monnaie	1	1	5.2	Commerce	comp	Monnaie d'une cent du Canada daté de 1935. Inscription estampée en relief de part et d'autre: « Sur le revers: " CANADA / ONE / CENT / 1935"; Sur l'avers: " GEORGIVS V DEI GRA. REX ET IND. IMP." ». Datation production estimée: 1935 po - 1936 an. (# inv.: 79).	1	3
6E1	5.1.1	Os	ossement	1	1	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragment d'os de mammière.. (# inv.: 75).	1	
6F1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment d'épaule. Datation production estimée: 1850 c - 1925 c. (# inv.: 81).	1	
6F1	2.2.1.5	Verre teinté rég. rose	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment mince et courbe.. (# inv.: 83).	1	
6F1	2.3.1.11	V col transp jaune	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Petit fragment courbe. Couleur jaune verdâtre.. (# inv.: 84).	1	
6F1	2.3.1.13	V col transp autre	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment d'épaule avec amorce de col. Verre de couleur vert claire de style "7-UP". Inscription en relief: « […]DEP[…] ». Datation production estimée: 1900 po - 1999 an. (# inv.: 82).	1	
6F1	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton de col	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton de col blanc.. (# inv.: 85).	1	
6F1	2.99	Verre altéré	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Très petit fragment. Altération moyenne causée par le feu ou la chaleur.. (# inv.: 80).	1	
6F1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou découpé.. (# inv.: 86).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue : Pascal Brisebois** **Date : 2024**
Code : MTL-23-25-08 **Analyste : Melissa Labonté-Leclerc** **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
6G1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	gobelet ou verre à tige	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de rebord d'une coupe d'un gobelet ou du verre à tige. Altération faible autre cause - altération causée par une exposition au soleil - teinte amethyste. Datation production estimée: 1875 c - 1925 c. (# inv.: 107).	1	
6G1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	bouteille	2	2	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps plat et un fragment courbe. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 106).	1	
6G1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	6	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 4 sur 6.. (# inv.: 110).	1	
6G1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	3	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps et d'épaule. Verre épais dans le style bouteille à boisson ou eau gazeuse. Datation production estimée: 1850 c - 1925 c. (# inv.: 105).	1	
6G1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson alcoolisée	3	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps.. (# inv.: 108).	1	
6G1	2.99	Verre altéré	indéterminé	3	3	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de verre sans forme apparente. Altération haute causée par le feu ou la chaleur.. (# inv.: 109).	1	
6G1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	décapsuleur	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	comp	Décapsuleur avec ouvre boîte. Bande de métal rectangulaire et plate avec une extrémité replié pointue et l'autre arrondi avec un trou. Présence du décapsuleur sur le côté. Type de décapsuleur breveté en 1935 par Sampson et Al., patent 1,996,550. Datation production estimée: 1935 po - aujourd'hui. (# inv.: 111).	1	
6G1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	33	0	4.7.2.99	Quincaillerie d'architecture ind.	inc	Très corrodé. Tige sans forme apparente. Plusieurs sont possiblement des clous découpés ou tréfilés. NB. ÉLAGUÉ: 33 sur 33.. (# inv.: 114).	E	
6G1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	comp	Sorte de corchet renforcé au centre avec extrémité en corchet et l'autre extrémité en forme d'œillet oblogue aplatie. . (# inv.: 115).	1	
6G1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	10	10	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous découpés de dimensions variées. Très rouillés. NB. ÉLAGUÉ: 6 sur 10.. (# inv.: 112).	1	
6G1	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Petit clou tréfilé. Datation production estimée: 1890 c - aujourd'hui. (# inv.: 113).	1	
6G1	5.1.1	Os	ossement	5	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	. (# inv.: 116).	1	
6G2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de base d'une tasse. WG. Similaire < 6X1 (# inv. 92); 6G2 (# inv. 117) >, même forme - pourrait même être de la même tasse. Datation production estimée: 1870 c - 1920 c. (# inv.: 117).	1	
6G2	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	gobelet ou verre à tige	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de lèvre et de coupe d'un gobelet ou d'un verre à tige. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 119).	1	
6G2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 2 sur 3.. (# inv.: 122).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue : Pascal Brisebois** **Date : 2024**
Code : MTL-23-25-08 **Analyste : Melissa Labonté-Leclerc** **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
6G2	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps. Altération faible causée par le feu ou la chaleur. Épaisseur similaire au bouteille à boisson ou eau gazeuse. Datation production estimée: 1850 c - 1925 c. (# inv.: 120).	1	
6G2	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Très petit fragment d'épaule. Vert pâle.. (# inv.: 121).	1	
6G2	2.99	Verre altéré	indéterminé	3	3	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de verre sans forme apparente. Altération haute causée par le feu ou la chaleur.. (# inv.: 118).	1	
6G2	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	1	4.7.2.99	Quincaillerie d'architecture ind.	inc	Objet triangulaire plat. Présence d'un trou de fixation vers le haut.. (# inv.: 124).	1	
6G2	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou découpé.. (# inv.: 123).	1	
6H1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	gobelet ou verre à tige	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de lèvre et de coupe d'un gobelet ou d'un verre à tige.. (# inv.: 88).	1	
6H1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment courbe. Épais.. (# inv.: 87).	1	
6H1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps ou de col. Datation production estimée: 1850 c - 1925 c. (# inv.: 90).	1	
6H1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	9	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 7 sur 9.. (# inv.: 89).	1	
6H1	2.3.1.13	V col transp autre	bouteille	5	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps et de base dd'une bouteille. Corps cylindrique. Talon arrondi. Point d'appui arrondi avec point de type "Stippling or Knurling". Cul concave. Verre de couleur vert claire de style "7-UP". Datation production estimée: 1940 po - 1999 an. (# inv.: 91).	1	
6J1	1.2.1.991	GG glaç saline-général	couvercle de jarre ?	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Semble être un fragment de couvercle de jarre dans le style Albany produit dans la région de Saint-Jean.. (# inv.: 133).	1	
6J1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	2	2	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps. L'un possède des losanges.. (# inv.: 130).	1	
6J1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	. (# inv.: 132).	1	
6J1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Petit fragment d'épaule.. (# inv.: 131).	1	
6J1	5.5.7	Cuir	semelle de chaussure	1	1	4.4.3	Chaussures	frag	Fragment de semelle en cuir. Extrémité arrondie. . (# inv.: 134).	1	
6K1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	. (# inv.: 127).	1	
6K1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	2	2	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps. Datation production estimée: 1850 c - 1925 c. (# inv.: 125).	1	
6K1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson alcoolisée	3	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps.. (# inv.: 126).	1	
6K1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	2	1	7.1	Indéterminé	inc	Bande de métal replié avec rivet.. (# inv.: 129).	1	
6K1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou découpé de 5 pouces.. (# inv.: 128).	1	
6P1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique ou carreau	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	frag	Petit fragment plat avec encoche à l'arrière.. (# inv.: 55).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue : Pascal Brisebois** **Date : 2024**
Code : MTL-23-25-08 **Analyste : Melissa Labonté-Leclerc** **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
6W1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	gobelet ou verre à tige	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments jointifs de rebord et de corps. Surface exterieur teinte rose pâle opaque. Décor moulé en relief à motif de cannelure. Teinture.. (# inv.: 137).	1	
6W1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	6	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps et de cols. Semble avoir un corps plat. Datation production estimée: 1870 po - aujourd'hui. (# inv.: 135).	1	
6W1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments d'épaule.. (# inv.: 136).	1	
6X1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments jointifs d'un rebord. WG. Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 93).	1	
6X1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Gros fragments jointifs d'une tasse uni sans décor apaprent. WG. Similaire < 6X1 (# inv. 92); 6G2 (# inv. 117) > , même forme - pourrait même être de la même tasse. Datation production estimée: 1870 c - 1920 c. (# inv.: 92).	1	
6X1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou plat	3	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	frag	Fragments jointifs d'un marli très épais. WG Datation matériau: 1840 c - aujourd'hui.. (# inv.: 94).	1	
6X1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps carré ou rectangulaire aux coins chanfreinés.. (# inv.: 100).	1	
6X1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment courbe et mince. Fragment de cheminée de lampe ou de gobelet ou de verre à tige. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 99).	1	
6X1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	5	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 3 sur 5.. (# inv.: 101).	1	
6X1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	4	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps et d'épaule.. (# inv.: 96).	1	
6X1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	4	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	fragments jointifs et non jointifs d'une bouteille à gin. Lèvre rabattue. Col rudimentaire. Épaule arrondie. Corps carrée aux coins indéterminé. Talon droit. Point d'appui arrondi. Cul plat en retrait. Datation production estimée: 1875 c - 1920 c. (# inv.: 95).	1	
6X1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson alcoolisée	4	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps et d'épaule.. (# inv.: 97).	1	
6X1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps. Altération faible causée par le feu ou la chaleur.. (# inv.: 98).	1	
6X1	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Petit bouton circulaire à perforation quatre trou. Bouton blanc de type "Prosser". Face convexe avec dépression circulaire en dôme au centre. Dos concave. Datation production estimée: 1840 po - 1950 c. (# inv.: 102).	1	
6X1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous découpés de dimensions variées.. (# inv.: 103).	1	
6X1	5.1.1	Os	ossement	9	0	6.1.1.1	Mammifères	frag	Fragments d'os de mammifères.. (# inv.: 104).	1	
6Z1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	5	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ: 4 sur 5.. (# inv.: 138).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : **Archéologue : Pascal Brisebois** **Date : 2024**
Code : MTL-23-25-08 **Analyste : Melissa Labonté-Leclerc** **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
6Z1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment d'épaule. Datation production estimée: 1850 c - 1925 c. (# inv.: 139).	1	
6Z1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous découpés de dimensions variées.. (# inv.: 140).	1	
6Z1	3.2	Matériaux superposés	boîte	5	1	4.99	Consommation ind.	inc	Fragments de boîte cylindrique aplate. Possiblement une boîte de conserve.. (# inv.: 141).	1	
7B1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille à boisson gazeuse	2	1	4.1.4	Alimentation, conservation	frag	Fragments de corps avec côte. Inscription indéterminée blanche: « […] ».. (# inv.: 40).	1	
7B1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de lèvre.. (# inv.: 42).	1	
7B1	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps.. (# inv.: 41).	1	
7C1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	gobelet	2	1	4.1.4	Alimentation, conservation	frag	Fragment de lèvre et de corps. Gobelet commercial utilisé d'abord comme bocal à conserve puis il peut être réutilisé comme gobelet.. Rebord comportant une bande de fines côtes verticales destinée à recevoir un couvercle « Anchor » (aussi appelé « Sure Seal »). Altération faible autre - altération causée par une exposition au soleil - teinte amethyste. Datation production estimée: 1908 po - 1925 c. (# inv.: 35).	1	
7C1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	cheminée de lampe	1	1	4.8.2	Éclairage	frag	Petit fragment de cheminée de lampe. Décor givré à motif indéterminé. Datation matériau: 1674 po. -. (# inv.: 36).	1	
7D1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	gobelet	2	1	4.1.4	Alimentation, conservation	frag	Fragments de lèvre et de corps. Gobelet commercial utilisé d'abord comme bocal à conserve puis il peut être réutilisé comme gobelet. Rebord comportant trois bandes de fines côtes verticales destinée à recevoir un couvercle « Anchor » (aussi appelé « Sure Seal »). Altération faible autre - altération causée par une exposition au soleil - teinte amethyste. Datation production estimée: 1908 po - 1925 c. (# inv.: 56).	1	
7D1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de col renflé. Datation production estimée: 1904 po - indéterminé. (# inv.: 59).	1	
7D1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de corps d'une bouteille ou de coupe d'un gobelet ou d'un verre à tige. Présence d'un décor à encoches.. (# inv.: 57).	1	
7D1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	. (# inv.: 62).	1	
7D1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	3	2	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps. Datation production estimée: 1850 c - 1930 c. (# inv.: 61).	1	
7D1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson alcoolisée	2	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps/épaule et fragment de base d'une bouteille cylindrique avec talon arrondi. Point d'appui arrondi. Cul profond.. (# inv.: 60).	1	
7D1	2.4.1	V polychrome superposé	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment courbe, globulaire. Verre incolore à l'extérieur et verre opaque blanc à l'intérieur.. (# inv.: 58).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site :
Code : MTL-23-25-08

Archéologue : Pascal Brisebois
Analyste : Melissa Labonté-Leclerc

Date : 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
7D1	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	monnaie	1	1	5.2	Commerce	comp	Monnaie d'une cent du Canada daté de 1932. Inscription estampée en relief de part et d'autre: « Sur le revers: " CANADA / ONE / CENT / 1932"; Sur l'avers: " GEORGIVS V DEI GRA. REX ET IND. IMP." ». Datation production estimée: 1932 po - 1933 an. (# inv.: 63).	1	2
7E1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	2	2	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps et fragment de base d'une bouteille cylindrique à talonet point d'appui arrondi. . (# inv.: 38).	1	
7E1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille ou gobelet	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de corps. Altération faible autre - altération causée par une exposition au soleil - teinte amethyste. Datation production estimée: 1875 c - 1925 c. (# inv.: 37).	1	
7E1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments courbes. Très mince.. (# inv.: 39).	1	

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

	Code Borden	Op./S-op./Lot		
PROVENANCE	-	1Z1	**No Catalogue: 1**	**No Collection:**

Code temporaire: MTL23-25-08 **Site:**

Objet: Monnaie **Période:** historique

Code matériau: 3.1.2 **Matériau(x):** Métaux et alliages cuivreux

Code fonction: 5.2 **Fonction(s):** Commerce

Origine: Canada, Ontario, Ottawa **Datation:** 1920

Contexte archéologique: X

Extrait de: Arkéos 2024

Dimensions: Diamètre: 2,55 cm; Épaisseur: 0,14 cm

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** complet **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements: Aucun

DESCRIPTION Pièce de monnaie canadienne d'une cent daté de 1920. Elle est de forme circulaire et la tranche est lisse. L'avers de la pièce affiche le buste du roi Georges V, alors que le revers présente un anneau de perles entouré d'une branche de vigne ondulée à feuilles d'érable.

Décor:
(0/1) 0

Fabrication: Frappé à la presse

Marque(s):
(0/1) 1

Inscription estampée: « Sur le revers: "(Anneau de perles entouré d'une vigne ondulée à 16 feuilles d'érable) / (à l'intérieur) ONE / CENT / CANADA / 1920"; Sur l'avers: " GEORGIVS V DEI GRA. REX ET IND. IMP. / (Représentation de George V)" ».

Fabricant: Royal Mint

Commentaire: - "Les monnaies canadiennes sont frappées à Ottawa depuis 1908, année de l'ouverture de la succursale d'Ottawa de la Monnaie royale de Grande-Bretagne. Celle-ci devient en 1931 la Monnaie royale canadienne." (Archéolab)

RÉFÉRENCES Archéolab https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/182711
Musée de la banque du Canada https://www.museedelabanqueducanada.ca/collection/artefact/afficher/1962.0006.00084.000/canada-georges-v-1-cent-1920

Photographies:
(0/1) 1

MTL23-25-08-1a; MTL23-25-08-1b **Dessins:**

Catalogué par: Melissa Labonté-Leclerc **Date de catalogage:** 25/06/2021

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

PROVENANCE Code Borden - Op./S-op./Lot 7D1 **No Catalogue: 2** **No Collection:**

Code temporaire: MTL23-25-08 **Site:**

Objet: Monnaie **Période:** historique

Code matériau: 3.1.2 **Matériau(x):** Métaux et alliages cuivreux

Code fonction: 5.2 **Fonction(s):** Commerce

Origine: Canada, Ontario, Ottawa **Datation:** 1932

Contexte archéologique: X

Extrait de: Arkéos 2024

Dimensions: Diamètre: 1,9 cm; Épaisseur: 0,17 cm

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** complet **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements: Aucun

DESCRIPTION Pièce de monnaie canadienne d'une cent daté de 1932. Elle est de forme circulaire et la tranche est lisse. L'avers de la pièce affiche le buste du roi Georges V, alors que le revers présente deux feuilles d'érable.

Décor: (0/1) 0

Fabrication: Frappé à la presse

Marque(s): (0/1) 1 Inscription estampée: « Sur le revers: "(Au centre) CANADA / ONE / CENT / 1932 / (Deux feuilles d'érable de part et d'autre de l'inscription)"; Sur l'avers: " GEORGIVS V DEI GRA. REX ET IND. IMP. / (Représentation de George V)" ». **Fabricant:** Monnaie royale canadienne

Commentaire: - "Les monnaies canadiennes sont frappées à Ottawa depuis 1908, année de l'ouverture de la succursale d'Ottawa de la Monnaie royale de Grande-Bretagne. Celle-ci devient en 1931 la Monnaie royale canadienne. [...] À partir de 1920, le diamètre des pièces d'un cent est réduit afin d'économiser le cuivre et la nouvelle pièce devient alors de la même taille que le cent américain." (Archéolab)

RÉFÉRENCES Archéolab https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/182711
Musée de la banque du Canada https://www.museedelabanqueducanada.ca/collection/artefact/afficher/1962.0006.00139.000/canada-georges-v-1-cent-1932

Photographies: (0/1) 0 MTL23-25-08-2a; MTL23-25-08-2b **Dessins:**

Catalogué par: Melissa Labonté-Leclerc **Date de catalogage:** 04/12/2024

FICHE DE CATALOGAGE

Matériel historique

	Code Borden	Op./S-op./Lot		
PROVENANCE	-	6E1	**No Catalogue: 3**	**No Collection:**

Code temporaire: MTL23-25-08 **Site:**

Objet: Monnaie **Période:** historique

Code matériau: 3.1.2 **Matériau(x):** Métaux et alliages cuivreux

Code fonction: 5.2 **Fonction(s):** Commerce

Origine: Canada, Ontario, Ottawa **Datation:** 1935

Contexte archéologique: X

Extrait de: Arkéos 2024

Dimensions: Diamètre: 1,9 cm; Épaisseur: 0,17 cm

Nbr. fragments: 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** complet **Objet hors dimension: (0/1)** 0

Croisements: Aucun

DESCRIPTION Pièce de monnaie canadienne d'une cent daté de 1935. Elle est de forme circulaire et la tranche est lisse. L'avers de la pièce affiche le buste du roi Georges V, alors que le revers présente deux feuilles d'érable.

Décor: (0/1) 0

Fabrication: Frappé à la presse

Marque(s): (0/1) 1 Inscription estampée: « Sur le revers: "(Au centre) CANADA / ONE / CENT / 1935 / (Deux feuilles d'érable de part et d'autre de l'inscription)"; Sur l'avers: " GEORGIVS V DEI GRA. REX ET IND. IMP. / (Représentation de George V)" ». **Fabricant:** Monnaie royale canadienne

Commentaire: - "Les monnaies canadiennes sont frappées à Ottawa depuis 1908, année de l'ouverture de la succursale d'Ottawa de la Monnaie royale de Grande-Bretagne. Celle-ci devient en 1931 la Monnaie royale canadienne. [...] À partir de 1920, le diamètre des pièces d'un cent est réduit afin d'économiser le cuivre et la nouvelle pièce devient alors de la même taille que le cent américain." (Archéolab)

RÉFÉRENCES Archéolab https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/182711
Musée de la banque du Canada https://www.museedelabanqueducanada.ca/collection/artefact/afficher/1962.0006.00142.000/canada-georges-v-1-cent-1935

Photographies: (0/1) 0 MTL23-25-08-3a; MTL23-25-08-3b **Dessins:**

Catalogué par: Melissa Labonté-Leclerc **Date de catalogage:** 04/12/2024

Annexe 4

Méthodologie, grille d'analyse des témoins lithiques autochtones et fiches d'outils lithiques autochtones, site BjFj-97

MÉTHODOLOGIE

L'assemblage lithique de facture autochtone mis au jour au site BjFj-97 a fait l'objet d'un inventaire réalisé hors terrain en laboratoire. Chaque artefact, par lot, a été examiné afin de discriminer les témoins lithiques anthropiques, des géofacts. Ces derniers, générés lors d'activités de nature autre, ont été élagués. L'assemblage de témoins lithiques de facture autochtone ainsi constitué a par la suite été discriminé selon leur nature : les produits de débitage, les outils et les nucléi. Les produits de débitage comprennent les éclats et les débris et leur nombre total s'élève à 34 535 éléments, tous en cornéenne. Devant l'impossibilité d'examiner individuellement chacun des éléments de débitage, la décision a été prise de procéder à un échantillonnage afin d'entreprendre une analyse détaillée suivant une grille de critères préétablis. L'échantillonnage a été effectué à l'ensemble des sondages et des lots ayant livré des produits de débitage. Dans la mesure du possible, les débris ont été écartés de l'échantillonnage en raison du peu d'information que ceux-ci livrent sur la pratique de la taille et les éclats complets, ou diagnostiques, privilégiés pour réaliser l'analyse détaillée. Pour chacun des sondages et des lots concernés, les éclats de taille ont été regroupés selon leur gabarit et leurs sous-types d'altération caractérisant la surface extérieure de la cornéenne. Chacun des sous-ensembles d'éclats de débitage ainsi créés a fait l'objet d'une sélection effectuée de manière aléatoire, quoique représentative. L'échantillonnage ainsi constitué représente environ 1/8ème des éclats présents dans l'assemblage pour un total de 4 363 éléments analysés. Les outils et les nucléi identifiés dans l'assemblage ont, pour leur part, fait l'objet d'une analyse individualisée et leur nombre atteint 245 témoins. En procédant de la sorte, une couverture consistante de l'ensemble des surfaces sondées considérées positives est assurée et, dès lors, en mesure d'inférer les comportements des tailleurs aux différents endroits afin de potentiellement déceler des usages différenciés.

Chaque artefact lithique analysé a été compilé dans un tableur Excel par catégories d'objets (débitage, outil et nucléus) et types d'attributs (éclats, débris, ébauche, etc). L'une des entrées de la grille concerne le matériau du témoin. La majorité de l'assemblage lithique recueilli est représenté par la cornéenne qui a été subdivisée en quatre (4) sous-types d'altération physico-chimique : la cornéenne à patine brune, la cornéenne à patine grise, la cornéenne à patine beige et la cornéenne à patine rouille oxydée. S'ajoutant à ce matériau dominant et présente en quantité minoritaire, puisque uniquement associés aux percuteurs récoltés (soit 119 des 245 outils), se déclinent le grès, le calcaire, le quartz, l'arénite quartzitique, le quartzite et la pierre granitique.

L'un des critères de la grille porte sur la catégorie de l'objet : débitage, nucléus et outil. Le débitage comprend les débris et les éclats (voir figure 4-1). Les outils, quant à eux, se rapportent à des objets taillés montrant des retouches volontaires effectuées par percussion ou par pression, mais également, des éclats présentant des stigmates

résultants d'une action humaine (racler, couper, trancher, gratter, etc) et lesquels sont alors qualifiés d'éclat utilisé. La catégorie outil incorpore également l'ensemble des produits générés par les activités de taille et qui comprennent, entre autres, les ébauches, les préformes et les bifaces. Les dimensions des outils ont été consignées dans la grille d'analyse et les mesures prises selon les indications apparaissant à la figure 4-2.

L'un des critères retenus dans le but d'effectuer une lecture technologique des éclats de débitage dans le cadre de cette analyse concerne le talon d'éclatement. On y discerne sept types de talon d'éclatement : cortical, écrasé, uni, dièdre, facetté, ponctiforme et linéaire (Inizian *et al.*, 1995). Les talons corticaux ne présentent aucune trace de préparation et laissent paraitre le cortex. Les talons écrasés laissent place à une déformation résultante du choc provoqué par le coup porté; il s'agit là d'une percussion directe du percuteur en pierre contre le support lithique. Les talons unis, dièdres et facettés présentent respectivement une, deux ou plusieurs négatifs d'enlèvements résultant de la préparation du plan de frappe, c'est-à-dire que le tailleur aménage la surface qui reçoit le coup porté. En agissant de la sorte, le tailleur s'assure d'un meilleur contrôle sur la propagation de l'onde de choc à travers le support mis en forme. Enfin, les talons ponctiformes et linéaires se caractérisent par leur petite surface au point d'impact et laquelle se résume à un point ou une ligne, ils résultent généralement de la taille par pression laquelle est produite par un percuteur affiné en os ou en andouiller. En raison de la nature de la cornéenne qui est sujette à la formation d'une patine sur sa surface extérieure, il est parfois difficile de discerner le type de talon. Pour pallier à cette difficulté, un nouveau type a été proposé : le talon complexe. Il se caractérise par la présence de plus d'un négatif d'enlèvements sans que l'on soit en mesure de les quantifier et ni d'être en mesure de les associer, ou non, à la préparation d'un plan de frappe.

Deux autres critères intégrés à la grille d'analyse concernent le poids et la superficie des éléments. La superficie de chaque élément de l'assemblage lithique a été évaluée suivant un gabarit allant de 50 mm^2 à 1000 mm^2. La pesée a été effectuée à l'aide d'une balance électronique à précision de deux décimales. Lorsque la masse dépassait les 500 g, une balance à une décimale a été employée, tandis que pour les objets plus massifs excédant 1 500 g, une balance mécanique à aiguille a été utilisée.

La grille incorpore un critère qualificatif nommé diagnostic technologique. Il est possible d'induire à quelle étape de la séquence opératoire de la taille se rapporte un éclat suivant l'examen des caractères morphotechnologiques présents sur le témoin (Eid, 2017 : 55-56). Dans le cadre de cette analyse, la séquence de la chaine opératoire identifiée comprend les étapes suivantes : le décorticage, la réduction initiale, la préparation, la réduction bifaciale, l'amincissement et la finition. L'un des procédés permettant la différenciation du technotype se réfère notamment au nombre de négatifs d'enlèvement opposés présents sur la face dorsale de l'éclat. Globalement, leur nombre est conséquent au stade d'avancement atteint dans la

chaîne opératoire ainsi plus ils sont nombreux et plus avancé se situe-t-on parmi les étapes de mise en forme du support. Le cas des éclats de préparation diffère puisque ces derniers génèrent une morphologie en « bouton » dans le but de galber la nervure dorsale de la pièce afin de générer un détachement le plus envahissant possible.

La grille d'analyse contient un dernier champ relatif aux commentaires que l'analyste souhaite apporter et qui peuvent, sans s'y restreindre, traiter de la présence de stigmates inhabituels, d'altérations, de diaclase ou de terminaison distale.

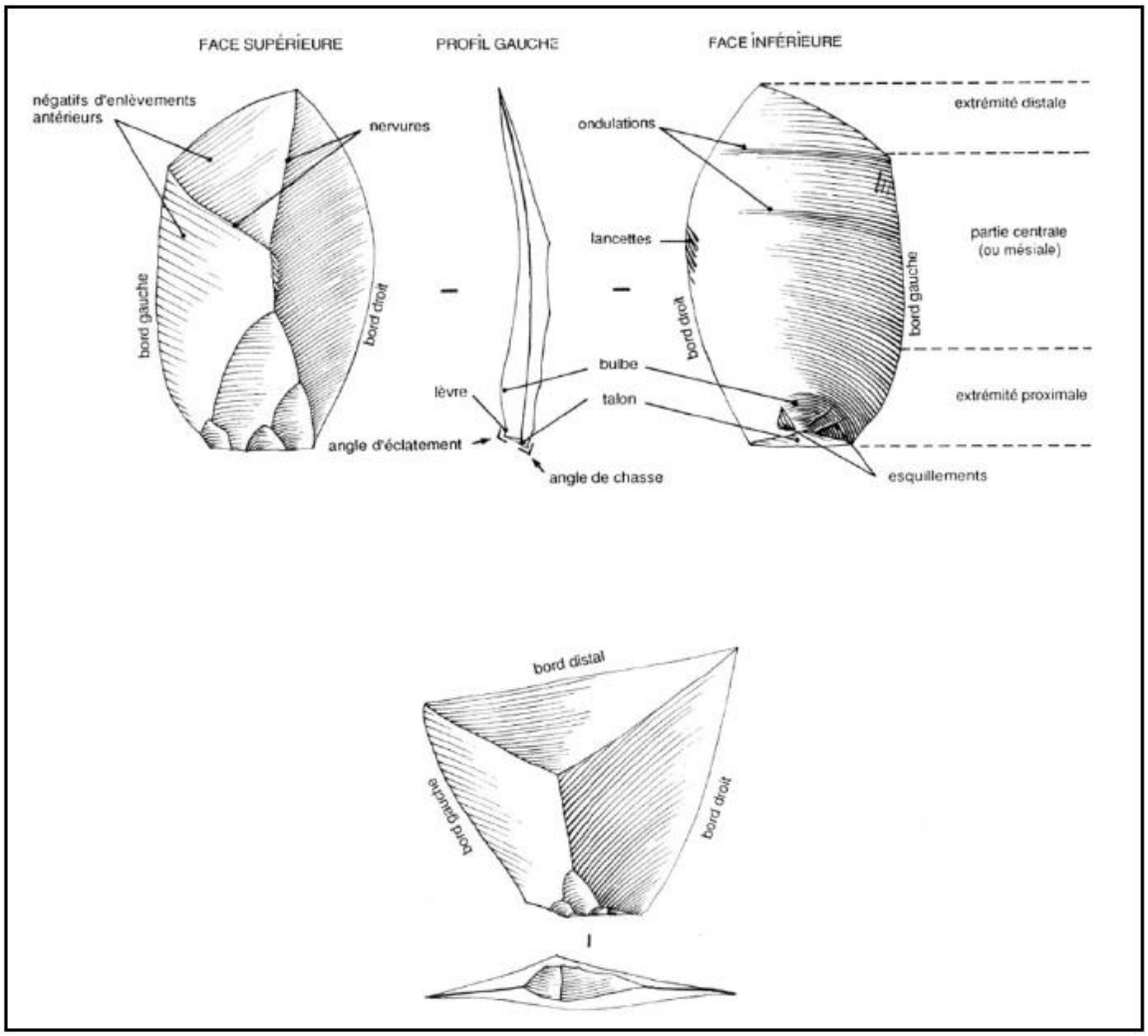


Figure 4-1 Termes descriptifs d'un éclat de taille type (Inizan et al. 1995 : 33)



Figure 4-2 Localisation des mesures prises sur les témoins lithiques

Grille d'analyse lithique

Site : Site de la carrière de cornéenne
Code Borden: BjFj-97

Archéologue : Pascal Brisebois
Analystes : Mathis Arthur
Manek Kolhatkar

Date : 22 août 2024
Collection : 3279

No séquentiel	No de catalogue	Lot	Classe de l'objet	Matériau	Type de l'objet	Intégrité	Section résiduelle	Nombre d'objet(s)	Nombre de fragment(s)	Attribut du talon	Superficie (mm2)	Poids (g)	Cortex (%)	Caractère technologique	Commentaire	Type technologique de l'outil	Support de l'outil	Longueur (mm)	Largeur (mm)	Épaisseur (mm)
1		16E1	Outil	Cornéenne à patine rouille oxydée	Percuteur	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	1024,1	50-100	NA	Percuteur en cornéenne montrant plusieurs faces présentant des écrasements. Négatifs d'éclats produits lors de son utilisation	Naturel	NA	117	107,5	70
2		16E1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	+1000	2100	NA	NA	Fragement de percuteur en matériau granitque ; faces d'écrasement aux extrémités ; très imposant ; à employer lors de l'extraction	Naturel	NA	150	128	67
3		16E1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	177,36	0	Réduction initiale						
4		16E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	64,45	0	Réduction initiale						
5		16E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	29,37	0	Réduction initiale						
6		16E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	13,54	0	Réduction bifaciale						
7		16E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,84	0	Réduction bifaciale						
8		16E2	Nucléus	Cornéenne à patine rouille oxydée	Nucléus	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	1600	0	NA	Plusieurs négatifs d'enlèvements ; quelques cassures en escalier					
9		16E2	Nucléus	Cornéenne à patine rouille oxydée	Nucléus	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	901,1	0	NA	Plusieurs négatifs d'enlèvements ; nombreuses cassures en escalier ; présence de diaclases					
10		16E2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	176,6	0	Réduction initiale	Cassure distale sur diaclase ; préparation du plan de frappe visible ;					
11		16E2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	93,43	0	Réduction initiale	Bulbe proéminent					
12		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	131,74	0	Réduction initiale						
13		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	87,15	0	Réduction initiale						
14		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	50,86	0	Réduction initiale						

15		16E2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	46,64	0	Réduction initiale						
16		16E2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	74,64	0	Réduction initiale	Éclat réalisé pour enlever une protubérance contenant des diaclases					
17		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	76,91	0	Réduction initiale	Bulbe imposant ; lancettes très visibles					
18		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	42,93	0	Réduction initiale	Bulbe proéminent					
19		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	58,5	0	Réduction initiale	Diaclase sur partie proximale					
20		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	78,7	0	Réduction initiale						
21		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	48,16	0	Réduction initiale	Talon absent					
22		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	16,42	0	Réduction initiale						
23		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Facetté	+1000	34,87	0	Réduction initiale	Préparation du plan de frappe ; cassure distale sur diaclase					
24		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	36,36	0	Réduction initiale						
25		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Écrasé	+1000	35,26	0	Réduction initiale						
26		16E2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	16,81	0	Réduction initiale	Bulbe proéminent					
27		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	32,93	0	Réduction initiale						
28		16E2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	10,26	0	Réduction initiale	Bulbe imposant ; angle du talon inférieur à 90 degrés					
29		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	21,64	0	Réduction initiale						
30		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	26,01	0	Réduction initiale						
31		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	10,81	0	Réduction initiale						
32		16E2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	12,67	0	Réduction initiale						
33		16E2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	20,26	0	Réduction initiale	Bulbe proéminent					
34		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	18,07	0	Réduction initiale						

35		16E2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	+1000	22,17	0	Réduction initiale	Bulbe proéminent					
36		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	13,51	0	Réduction initiale						
37		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	11,65	0	Réduction initiale						
38		16E2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	+1000	20,71	0	Réduction initiale						
39		16E2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	6,43	0	Réduction initiale						
40		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	NA	+1000	14,48	0	Réduction initiale						
41		16E2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	4,38	0	Réduction bifaciale						
42		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Cortical	+1000	8,13	50-100	Décorticage						
43		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	8,25	0	Réduction bifaciale						
44		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	9,05	0	Réduction initiale	Bulbe proéminent					
45		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	+1000	12,78	0	Réduction initiale						
46		16E2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	6,93	0	Réduction bifaciale						
47		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	4,22	0	Réduction bifaciale						
48		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	4,85	0	Réduction bifaciale						
49		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	NA	+1000	4,55	0	Indéterminé						
50		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,46	0	Réduction bifaciale						
51		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	4,67	0	Réduction bifaciale						
52		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	800-1000	4	0	Réduction bifaciale						
53		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	8,5	0	Réduction initiale						
54		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	7,74	0	Réduction initiale						

55		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	800-1000	4,9	0	Réduction bifaciale						
56		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	13,1	0	Réduction initiale	Lancettes très visbiles					
57		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	NA	+1000	8,88	0	Indéterminé						
58		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	1,98	0	Indéterminé						
59		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	5,54	0	Décorticage / réduction initiale	Préparation de plan de frappe sur l'éclat ; diaclase sur face dorsale					
60		16E2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Incomplet	Latéral	1	1	Uni	+1000	9,7	0	Indéterminé	cassure latérale sur diaclase					
61		16E2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	6,5	0	Indéterminé						
62		16E2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	2,58	0	Réduction bifaciale						
63		16E2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	5,56	0	Indéterminé	Terminaison en charnière					
64		16E2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	5,45	0	Réduction bifaciale						
65		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	0,96	0	Préparation	Bulbe imposant					
66		16E2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Proximal	1	1	Écrasé	800-1000	3,88	0	Réduction bifaciale	Bulbe imposant					
67		16E2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	800-1000	3,61	0	Indéterminé						
68		16E2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	1,81	0	Indéterminé						
69		16E2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,95	0	Préparation	Bulbe imposant					
70		16E2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,6	0	Indéterminé						
71		16E2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,04	0	Réduction bifaciale	Pérparation du plan de frappe sur l'éclat ; buble imposant					
72		16E2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	2,47	0	Indéterminé						
73		16E2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,95	0	Préparation	Terminaison en charnière					
74		16E2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,84	0	Préparation	Bulbe proéminent					
75		16E2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,21	0	Préparation						
76		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	1,53	0	Indéterminé						
77		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	1,63	0	Indéterminé	Terminaison en charnière					

78		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	400-600	1,48	0	Indéterminé						
79		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,35	0	Indéterminé						
80		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	1,3	0	Indéterminé						
81		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	600-800	3,46	0	Indéterminé	Angle frappe inférieur à 90 degrés					
82		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,61	0	Indéterminé						
83		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,02	0	Indéterminé						
84		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	600-800	2,08	0	Réduction initiale						
85		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	1,08	0	Indéterminé						
86		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,7	0	Préparation	Bulbe imposant					
87		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,61	0	Préparation						
88		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,33	0	Réduction bifaciale	Bulbe imposant					
89		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1	0	Réduction bifaciale						
90		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	0,84	0	Indéterminé						
91		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,46	0	Réduction bifaciale						
92		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,54	0	Indéterminé						
93		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,77	0	Indéterminé						
94		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	400-600	1,01	0	Indéterminé						
95		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,21	0	Réduction initiale						

96		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	1,27	0	Réduction bifaciale						
97		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,33	0	Préparation						
98		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	300-400	0,6	0	Amincissement						
99		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,56	0	Préparation	Bulbe imposant					
100		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,36	0	Indéterminé						
101		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,35	0	Préparation						
102		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Latéro-distal	1	1	NA	300-400	0,66	0	Indéterminé						
103		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,69	0	Indéterminé						
104		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,23	0	Indéterminé						
105		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	300-400	0,41	0	Préparation	Bulbe imposant					
106		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,57	0	Indéterminé						
107		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	200-300	0,34	0	Indéterminé						
108		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,39	0	Indéterminé						
109		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	200-300	0,29	0	Amincissement						
110		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,35	0	Indéterminé						
111		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,36	0	Préparation						
112		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,38	0	Indéterminé						
113		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,12	0	Préparation						

114		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	300-400	0,46	0	Indéterminé						
115		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	200-300	0,2	0	Indéterminé						
116		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,18	0	Indéterminé						
117		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,25	0	Préparation						
118		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	100-200	0,18	0	Indéterminé						
119		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,13	0	Préparation						
120		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	50-100	0,11	0	Préparation						
121		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,15	0	Indéterminé						
122		16E2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	800-1000	3,79	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
123		16E2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	400-600	1,59	0	Réduction bifaciale						
124		16E2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	600-800	1,44	0	Réduction bifaciale						
125		16E2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,17	0	Indéterminé						
126		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	600-800	2,1	0	Indéterminé						
127		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,87	0	Indéterminé	Bulbe imposant					
128		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,27	0	Préparation						
129		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,56	0	Indéterminé	Très altéré					
130		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,5	0	Préparation						
131		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,27	0	Indéterminé						
132		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,28	0	Préparation						

133		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,42	0	Indéterminé						
134		16E2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,22	0	Indéterminé						
135		16E2	Outil	Cornéenne à patine rouille oxydée	Ébauche bifaciale	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	391,59	0	NA	Ébauche bifaciale présentant plusieurs négatifs d'enlèvement ; diaclase sur l'une des faces	Bifacial	Bloc	137	72	38,5
136		16E2	Outil	Cornéenne à patine rouille oxydée	Ébauche bifaciale	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	156,61	0	NA	Ébauche bifaciale présentant de nombreux négatifs d'enlèvements ; support plano-convexe	Bifacial	Indéterminé	87,5	66	20,5
137		16E2	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	+1000	284,86	NA	NA	«Spall» de percuteur ; traces d'écrasement à l'extrémité ; matériau granitique	Naturel	NA	118	88,5	27
138		16E2	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	+1000	549,2	NA	NA	Percuteur fragmentaire ; nombreuses traces d'écrasement et de détachement ; matériau granitique	Naturel	NA	115,5	100	35,5
139		16E2	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	+1000	8,53	NA	NA	Fragment de percuteur ; matériau granitique	Naturel	NA			
140		16E2	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	+1000	32,46	NA	NA	Fragment de percuteur ; matériau granitique	Naturel	NA			
141		16E2	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	600-800	2,69	NA	NA	Fragment de percuteur ; matériau granitique	Naturel	NA			
142		16E2	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	600-800	2,16	NA	NA	Fragment de percuteur ; matériau granitique	Naturel	NA			
143		16E2	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	400-600	1	NA	NA	Fragment de percuteur ; matériau granitique	Naturel	NA			
144		16E2	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	300-400	0,38	NA	NA	Fragment de percuteur ; matériau granitique	Naturel	NA			
144		16E2	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	+1000	5500	NA	NA	Percuteur fragmentaire ; très dense ; traces d'écrasement aux extrémités ; matériau indéterminé	Naturel	NA	215	150	91
146		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	65,14	0	Réduction initiale	Très altéré					
147		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Latéro-distal	1	1	NA	+1000	78,85	0	Réduction initiale	Cassure sur diaclase					
148		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	149,68	0	Réduction initiale	Bulbe proéminent					
149		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	12,95	0	Réduction initiale	Cassure sur diaclase					
150		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	8,48	0	Indéterminé						
151		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	5,71	0	Réduction initiale						
152		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	5,51	0	Réduction bifaciale						
153		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	9,5	0	Réduction bifaciale						

154		21J1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	7,27	0	Réduction bifaciale						
155		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	4,56	0	Réduction bifaciale						
156		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	3,32	0	Réduction bifaciale						
157		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	6,91	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
158		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	14,09	0	Réduction bifaciale						
159		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	5,98	0	Réduction bifaciale	Patine peu développée ; matériau à grains très fins ; arrêtes tranchantes					
160		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	6,94	0	Réduction bifaciale						
161		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	11,19	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
162		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	800-1000	1,44	0	Réduction bifaciale						
163		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	600-800	2,32	0	Amincissement						
164		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	800-1000	3,72	0	Réduction bifaciale	Bulbe imposant					
165		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,82	0	Préparation	Bulbe imposant					
166		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	1,25	0	Indéterminé						
167		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	0,77	0	Amincissement						
168		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,65	0	Réduction bifaciale						
169		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	1,5	0	Indéterminé						
170		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,93	0	Indéterminé						
171		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,9	0	Réduction bifaciale						
172		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,15	0	Amincissement						
173		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	1,55	0	Indéterminé						
174		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,96	0	Réduction initiale						
175		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	300-400	0,78	0	Indéterminé						
176		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,94	0	Indéterminé						
177		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,46	0	Indéterminé	Très altéré					
178		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	300-400	0,66	0	Indéterminé						
179		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,29	0	Amincissement						
180		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,16	0	Indéterminé						

181		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,15	0	Réduction initiale						
182		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	1,82	0	Indéterminé						
183		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	300-400	0,7	0	Amincissement						
184		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	0,96	0	Indéterminé						
185		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,25	0	Indéterminé						
186		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	600-800	2,38	0	Réduction bifaciale	Cassure distale sur diaclase					
187		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	400-600	1,82	0	Réduction initiale	Cassure distale sur diaclase					
188		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	1,46	0	Amincissement						
189		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,41	0	Préparation						
190		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	1,08	0	Indéterminé						
191		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Facetté	400-600	0,74	0	Amincissement						
192		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	2,85	0	Réduction initiale						
193		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	0,92	0	Préparation	Très altéré					
194		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,73	0	Indéterminé						
195		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	300-400	0,86	0	Amincissement						
196		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	0,46	0	Préparation						
197		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,46	0	Indéterminé						
198		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	Indéterminé	300-400	1,13	0	Indéterminé						
199		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	1,57	0	Indéterminé						
200		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	400-600	1	0	Indéterminé						
201		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Indéterminé	300-400	1,02	0	Réduction bifaciale						
202		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,06	0	Amincissement						
203		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	600-800	1,39	0	Réduction bifaciale						
204		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,56	0	Préparation						
205		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,18	0	Amincissement						
206		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	0,54	0	Indéterminé						
207		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	400-600	1,12	0	Préparation	Grain très fin					

208		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,33	0	Indéterminé					
209		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,65	0	Indéterminé	Grain très fin				
210		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,85	0	Indéterminé					
211		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	200-300	0,5	0	Indéterminé	Très altéré				
212		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,69	0	Indéterminé					
213		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,6	0	Amincissement					
214		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,27	0	Indéterminé	Très altéré				
215		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,72	0	Indéterminé					
216		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,88	0	Réduction bifaciale	Grain très fin				
217		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,51	0	Indéterminé					
218		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Punctiforme	200-300	0,29	0	Finition					
219		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	0,58	0	Amincissement					
220		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,73	0	Indéterminé					
221		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Dièdre	300-400	0,68	0	Réduction bifaciale	Grain très fin				
222		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	200-300	0,35	0	Indéterminé					
223		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	300-400	0,46	0	Amincissement					
224		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	1,07	0	Indéterminé					
225		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	200-300	0,25	0	Indéterminé	Très altéré				
226		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,43	0	Préparation					
227		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	300-400	0,43	0	Amincissement					
228		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	100-200	0,3	0	Indéterminé	Très altéré				
229		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	400-600	1,02	0	Amincissement					
230		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	0,93	0	Réduction bifaciale					
231		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Punctiforme	300-400	0,45	0	Amincissement					
232		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	300-400	0,58	0	Indéterminé					
233		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,98	0	Réduction initiale					
234		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Indéterminé	200-300	0,4	0	Amincissement					

235		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1	0	Réduction bifaciale						
236		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,65	0	Amincissement						
237		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,99	0	Indéterminé	Terminaison en charnière					
238		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,48	0	Indéterminé						
239		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	300-400	0,47	0	Indéterminé						
240		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	0,48	0	Indéterminé						
241		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,45	0	Amincissement						
242		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,45	0	Indéterminé						
243		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	200-300	0,42	0	Amincissement						
244		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	200-300	0,24	0	Amincissement	Grain très fin					
245		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,5	0	Indéterminé						
246		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	200-300	0,5	0	Indéterminé						
247		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	100-200	0,26	0	Amincissement						
248		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,47	0	Amincissement						
249		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Indéterminé	300-400	0,51	0	Amincissement						
250		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	300-400	0,39	0	Indéterminé						
251		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,28	0	Indéterminé						
252		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Punctiforme	100-200	0,18	0	Finition						
253		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,24	0	Indéterminé						
254		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	100-200	0,23	0	Amincissement						
255		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,3	0	Préparation						
256		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,28	0	Indéterminé						
257		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,28	0	Indéterminé						
258		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	50-100	0,05	0	Indéterminé						
259		21J1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	2,84	0	Réduction bifaciale						
260		21J1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,23	0	Réduction bifaciale						
261		21J1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,08	0	Réduction bifaciale						

262		21J1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,75	0	Amincissement							
263		21J1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	2,65	0	Réduction bifaciale							
264		21J1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	600-800	1,52	0	Indéterminé							
265		21J1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Facetté	400-600	0,54	0	Amincissement							
266		21J1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,45	0	Indéterminé							
267		21J1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,34	0	Indéterminé							
268		21J1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	1,04	0	Réduction bifaciale							
269		21J1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,54	0	Préparation							
270		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,55	0	Amincissement							
271		21J1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,69	0	Indéterminé							
272		21J1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	300-400	0,44	0	Indéterminé							
273		21J1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	200-300	0,36	0	Indéterminé							
274		21J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,21	0	Finition							
275		21J1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	Latéral	1	1	NA	+1000	60,94	NA	NA	«Spall» de percuteur ; traces d'écrasement à l'extrémité ; matériau granitique	Naturel	NA	66	50	21,5	
276		21J1	Pierre rougie	Indéterminé	Pierre rougie	NA	NA	1	1	NA	+1000	20,5	NA	NA	Fragment de pierre rougie						
277		21T1	Nucléus	Cornéenne à patine rouille oxydée	Nucléus	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	366,1	0	NA	Nucléus avec plusieurs enlèvement sur toutes ses faces ; présence de diaclases ;						
278		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Bloc ébauché	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	219,08	0-50	NA	Bloc avec quelques enlèvement ; présences de diaclases						
279		21T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	57,44	0	Réduction initiale							
280		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	64,51	0	Réduction initiale	Bulbe proéminent ; face dorsale sur diaclase						
281		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	84,76	0	Réduction initiale	Face dorsale sur diaclase						
282		21T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	38,63	0	Réduction initiale	Terminaison en chanière ; deux micro-enlèvements à son extrimité						
283		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	54,55	0	Réduction initiale	Très altéré ; terminaison en chanière						
284		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	57,36	0	Réduction initiale	Face dorsale sur diaclase						

285		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	74,72	0	Réduction initiale						
286		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	9,94	0	Réduction initiale						
287		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	8,15	0	Réduction bifaciale	Grain très fin					
288		21T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	14,56	0	Réduction initiale	Grain très fin					
289		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	8,7	0	Indéterminé	Terminaison en charnière					
290		21T1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	7,03	0	Réduction bifaciale	Terminaison en charnière ; grain très fin					
291		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	600-800	2,07	0	Réduction bifaciale						
292		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	Indéterminé	+1000	6,64	0	Réduction initiale						
293		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	6,2	0	Réduction bifaciale						
294		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	7,94	0	Indéterminé	Grain très fin					
295		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Cortical	800-1000	2,9	50-100	Décorticage						
296		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	10,08	0	Réduction initiale						
297		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	4,6	0	Réduction bifaciale						
298		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	8,06	0	Réduction bifaciale	Terminaison en charnière					
299		21T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	3,71	0	Indéterminé						
300		21T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	600-800	1,83	0	Réduction bifaciale						
301		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	2,92	0	Réduction initiale	Face dorsale sur diaclase					
302		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	Indéterminé	600-800	1,94	0	Indéterminé						
303		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	Indéterminé	600-800	2,01	0	Indéterminé						

304		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	Indéterminé	+1000	6,64	0	Indéterminé						
305		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	14,21	0-50	Décorticage / réduction initiale						
306		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	300-400	0,42	0	Indéterminé						
307		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,06	0	Réduction initiale						
308		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	Indéterminé	600-800	3,12	0	Indéterminé						
309		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	3,88	0	Réduction bifaciale						
310		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	1,72	0	Indéterminé						
311		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,31	0	Réduction bifaciale						
312		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	800-1000	5,31	0	Réduction initiale						
313		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	600-800	3,54	0	Réduction initiale						
314		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Dièdre	600-800	2,88	0	Réduction initiale	Grain très fin					
315		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	2,06	0	Indéterminé	Cassure proximale sur diaclase					
316		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	0,78	0	Réduction bifaciale						
317		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	1,48	0	Indéterminé	Diaclases sur face dorsale					
318		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	1,34	0	Réduction bifaciale						
319		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,69	0	Réduction bifaciale						
320		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	Indéterminé	800-1000	1,6	0	Indéterminé						
321		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,13	0	Réduction bifaciale						

322		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	1,28	0	Réduction bifaciale	Terminaison en charnière					
323		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	2	Écrasé	+1000	5,36	0	Réduction initiale						
324		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	1,05	0	Indéterminé						
325		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	Indéterminé	300-400	0,61	0	Indéterminé						
326		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,06	0	Indéterminé						
327		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	300-400	0,99	0	Préparation	Face dorsale sur diaclase					
328		21T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,35	0	Indéterminé						
329		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Latéro-proximal	1	1	Uni	300-400	0,93	0	Indéterminé						
330		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Latéro-proximal	1	1	Uni	200-300	0,34	0	Indéterminé						
331		21T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	100-200	0,3	0	Amincissement						
332		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,62	0	Indéterminé						
333		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	300-400	0,44	0	Préparation	Face dorsale sur diaclase					
334		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,27	0	Réduction initiale						
335		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Latéro-distal	1	1	NA	200-300	0,32	0	Indéterminé						
336		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,91	0	Indéterminé	Grain très fin					
337		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	300-400	0,72	0	Indéterminé						
338		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	300-400	0,65	0	Indéterminé						
339		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	200-300	0,3	0	Indéterminé						
340		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,25	0	Indéterminé						

341		21T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	1,38	0	Indéterminé						
342		21T1	Outil	Cornéenne à patine rouille oxydée	Ébauche bifaciale	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	78,04	0	NA	Ébauche bifaciale présentant quelques enlèvement aléatoires ; présence d'une diaclase à l'une des extrémités	Bifacial	Éclat	76,5	55,5	17
343		21T1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	+1000	95,16	NA	NA	Fragment de percuteur ; matériau indéterminé	Naturel	NA	80	51,5	19,5
344		21T1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	+1000	95,45	NA	NA	Fragment de percuteur ; matériau granitique qui contient des nombreux cristaux de quartz ; traces d'écrasement	Naturel	NA	62,5	51,5	30
345		21T1	Outil	Quartz	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	+1000	30,57	NA	NA	Fragment de percuteur en quartz ; traces d'écrasement ; une portion de la surface polie naturellement	Naturel	NA	49,5	37,5	17,5
346		21T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	29,06	0	Réduction bifaciale	Grain très fin					
347		21T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	137,41	0	Réduction initiale	Diaclases sur face dorsale					
348		21T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	10,71	0	Réduction bifaciale	Cassure proximale sur diaclase					
349		21T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	33,21	0	Réduction initiale						
350		21T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	102,05	0	Réduction initiale						
351		21T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	12,65	0	Réduction bifaciale	Grain très fin					
352		21T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	13,58	0	Réduction initiale						
353		21T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	18,75	0	Réduction bifaciale	Grain très fin					
354		21T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	13,43	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
355		21T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	28,26	0	Réduction initiale						
356		21T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	8,42	0	Réduction initiale	Très altéré					
357		21T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	13,53	0	Réduction initiale	Terminaison en charnière					
358		21T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	9,34	0	Réduction initiale						
359		21T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Écrasé	+1000	5,21	0	Réduction initiale	Face dorsale sur diaclase					
360		21T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	3,81	0	Réduction bifaciale	Terminaison en charnière					
361		21T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	4,02	0-50	Décorticage / réduction initiale						
362		21T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	800-1000	5,18	0	Réduction initiale						
363		21T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Latéral	1	1	Uni	+1000	8,01	0	Réduction bifaciale						

364		21T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	4,49	0	Réduction initiale						
365		21T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	Indéterminé	+1000	7,18	0	Indéterminé						
366		21T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	5,17	0	Réduction bifaciale						
367		21T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	2,27	0	Réduction bifaciale	Grain très fin					
368		21T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,43	0	Réduction bifaciale						
369		21T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	Indéterminé	+1000	4,93	0	Indéterminé						
370		21T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	800-1000	3,04	0	Réduction bifaciale	Grain très fin					
371		21T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	800-1000	3,39	0	Indéterminé						
372		21T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,37	0	Préparation	Face dorsale sur diaclase					
373		21T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,68	0	Indéterminé						
374		21T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	300-400	0,77	0	Indéterminé						
375		21T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	400-600	1,21	0	Indéterminé						
376		21T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	0,72	0	Indéterminé						
377		21T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,19	0	Indéterminé						
378		21T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,24	0	Indéterminé						
379		21T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	400-600	1,03	0	Réduction bifaciale	Grain très fin					
380		21T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	300-400	0,71	0	Indéterminé						
381		21T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,36	0	Réduction bifaciale						
382		21T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,18	0	Indéterminé						
383		21T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	300-400	0,43	0	Indéterminé						
384		21T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,34	0	Indéterminé	Terminaison en charnière ; grain très fin					
385		21T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Facetté	100-200	0,15	0	Finition						
386		21T2	Outil	Cornéenne à patine beige	Ébauche bifaciale	Incomplet	Latéro-distal	1	1	NA	+1000	161,77	0	NA	Ébauche bifaciale présentant de nombreux enlèvements ; stade relativement péliminaire ; cassure accidentelle par flexion	Bifacial	Bloc	87	61	35
387		21T2	Outil	Cornéenne à patine beige	Éclat utilisé	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	47,78	0	NA	Éclat utilisé ; support d'origine correspondant à la partie distale d'un éclat ; micro-enlèvements sur le bord du tranchant naturel et lequel est non retouché		Éclat	35	61,5	18

388		21T2	Outil	Indéterminé	Percuteur	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	422,92	NA	NA	Percuteur présentant de nombreuses traces d'écrasement sur de nombreuses faces ; plusieurs détachements le rend peu fonctionnel ; matériau granitique ; forme circulaire ; gabarit moyen	Naturel	NA	91,5	91,5	43
389		21V1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	18,19	0	Réduction bifaciale						
390		21V1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	46,27	0	Réduction initiale	Très altéré					
391		21V1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	4,86	0	Réduction bifaciale						
392		21V1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	6,59	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
393		21V1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	600-800	1,97	0	Indéterminé						
394		21V1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	0,75	0	Indéterminé	Très altéré					
395		21V1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,92	0	Indéterminé	Très altéré					
396		21V1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	3,98	0	Réduction bifaciale						
397		21V1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	2,89	0	Réduction bifaciale						
398		21V1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,47	0	Préparation	Face dorsale sur diaclase					
399		21V1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,14	0	Préparation						
400		21V1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,72	0	Réduction bifaciale						
401		21V1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	300-400	0,77	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
402		21V1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	1,05	0	Indéterminé						
403		21V1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	300-400	0,45	0	Amincissement						
404		21V1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	600-800	1,95	NA	NA	Fragment de percuteur ; matériau granitique	Naturel	NA			

405		21V1	Outil	Quartzite	Percuteur	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	342,59	0	NA	Percuteur fragmentaire en quartzite ; nombreuses traces d'écrasement aux extrémités ; plusieurs enlèvements résultant de la percussion	Naturel	NA	92	85	36,5
406		21V1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	792,9	NA	NA	Percuteur complet en matériau granitique ; nombreuses traces d'écrasement sur plusieurs extémités ; percuteur fonctionnel	Naturel	NA	94	94	61
407		21V2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	Indéterminé	+1000	289,04	0	Indéterminé	Issu de diaclases					
408		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	134,42	0	Réduction initiale						
409		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	171,98	0	Réduction initiale	Nombreuses diaclases					
410		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	40,75	0	Réduction initiale						
411		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	22,43	0	Indéterminé	Sur diaclase					
412		21V2	Outil	Cornéenne à patine beige	Éclat utilisé	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	51,42	0		Éclat utilisé ; support d'origine partie latéro-distale d'un éclat sur diaclase ; micro-enlèvement sur son bord		Éclat	82,5	32,5	16
413		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	9,51	0	Réduction bifaciale						
414		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	+1000	22,43	0	Réduction initiale						
415		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	38,58	0	Réduction initiale						
416		21V2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	12,72	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
417		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	10,82	0	Réduction initiale						
418		21V2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	+1000	12,75	0	Indéterminé	Cassure sur diaclase					
419		21V2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	Indéterminé	+1000	4,03	0	Indéterminé						
420		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	6,33	0	Indéterminé	Très altéré ; cassure sur diaclase					
421		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	Indéterminé	+1000	10,4	0	Indéterminé						
422		21V2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	1,73	0	Réduction initiale						

423		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	10,85	0	Indéterminé					
424		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	12,15	0	Réduction initiale	Cassure proximale sur diaclase				
425		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	Indéterminé	+1000	13,83	0	Réduction initiale	Très altéré				
426		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	+1000	7,4	0	Réduction initiale					
427		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	9,95	0	Réduction initiale					
428		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	11,14	0	Réduction bifaciale					
429		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	4,18	0	Réduction initiale	Bulbe proéminent				
430		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	4,39	0	Réduction bifaciale					
431		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Indéterminé	1	1	Indéterminé	800-1000	2,37	0	Indéterminé					
432		21V2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Latéro-proximal	1	1	Uni	600-800	1,88	0	Indéterminé	Cassure sur diaclase				
433		21V2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	6,76	0	Réduction initiale					
434		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	10,24	0	Réduction initiale					
435		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	6,03	0	Indéterminé					
436		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	4,86	0	Indéterminé	Très altéré				
437		21V2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	3,71	0	Réduction bifaciale					
438		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	Indéterminé	800-1000	4,36	0	Indéterminé					
439		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	600-800	2,34	0	Réduction initiale	Bulbe proéminent				
440		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	4,99	0	Réduction initiale					
441		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,32	0	Indéterminé	Très altéré				

442		21V2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	800-1000	2,52	0	Indéterminé						
443		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	4,85	0	Réduction initiale						
444		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	Indéterminé	600-800	3,9	0	Indéterminé						
445		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,12	0	Indéterminé						
446		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,18	0	Réduction initiale	Bulbe proéminent					
447		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	400-600	0,8	0	Réduction bifaciale						
448		21V2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Punctiforme	100-200	0,28	0	Finition						
449		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	800-1000	3,11	0	Indéterminé	Très altéré					
450		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	400-600	1,61	0	Indéterminé						
451		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	3,04	0	Réduction initiale						
452		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	1,52	0	Indéterminé						
453		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	800-1000	3,66	0	Réduction bifaciale	Cassure sur diaclase					
454		21V2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	0,98	0	Amincissement						
455		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	600-800	1,99	0	Indéterminé						
456		21V2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	1,22	0	Indéterminé						
457		21V2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,25	0	Réduction bifaciale						
458		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	800-1000	3,11	0	Réduction bifaciale						
459		21V2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	5,84	0	Réduction initiale	Terminaison en charnière					
460		21V2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	300-400	0,55	0	Indéterminé						
461		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	800-1000	2,94	0	Indéterminé						

462		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,42	0	Réduction initiale						
463		21V2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,5	0	Indéterminé						
464		21V2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,36	0	Réduction initiale						
465		21V2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Facetté	600-800	2,4	0	Amincissement						
466		21V2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	1,22	0	Réduction bifaciale						
467		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	800-1000	3,58	0	Réduction bifaciale						
468		21V2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	1,42	0	Indéterminé						
469		21V2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,45	0	Réduction bifaciale						
470		21V2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,2	0	Réduction bifaciale						
471		21V2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	1,89	0	Indéterminé						
472		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	600-800	2,2	0	Indéterminé						
473		21V2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,38	0	Amincissement						
474		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	Indéterminé	400-600	1,32	0	Indéterminé						
475		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	1,1	0	Indéterminé	Très altéré					
476		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,23	0	Réduction bifaciale						
477		21V2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,09	0	Réduction bifaciale						
478		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	400-600	1,19	0	Indéterminé						
479		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	1,53	0	Réduction bifaciale						
480		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	800-1000	3,23	0	Réduction initiale						
481		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Punctiforme	300-400	0,69	0	Amincissement						
482		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Écrasé	400-600	1,72	0	Réduction bifaciale						
483		21V2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	200-300	0,36	0	Indéterminé						

484		21V2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	400-600	1,24	0	Indéterminé						
485		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	400-600	1,58	0	Indéterminé						
486		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,87	0	Indéterminé						
487		21V2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,29	0	Amincissement						
488		21V2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	0,68	0	Amincissement						
489		21V2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	300-400	0,85	0	Réduction bifaciale						
490		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,28	0	Réduction bifaciale						
491		21V2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	Indéterminé	300-400	0,69	0	Indéterminé						
492		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	Indéterminé	400-600	1,34	0	Indéterminé	Très altéré					
493		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	400-600	1,18	0	Indéterminé						
494		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	0,83	0	Amincissement						
495		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,55	0	Indéterminé						
496		21V2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	200-300	0,34	0	Amincissement	Très altéré					
497		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,5	0	Indéterminé						
498		21V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,99	0	Réduction bifaciale						
499		21V2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	4,59	0	Réduction bifaciale						
500		21V2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	300-400	0,44	0	Amincissement						
501		21V2	Outil	Cornéenne à patine beige	Éclat utilisé	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	14,48	0	NA	Éclat utilisé ; micro-enlèvements sur le bord du tranchant naturel lequel est non retouché ; tranchant actif de forme concave		Éclat	51,5	26,5	7
502		16M1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	+1000	77,48	NA	NA	«Spall» de percuteur ; matériau granitique ; traces d'écrasement à l'une des extrémités	Naturel	NA	72	50,5	16,5
503		16M2	Débitage	Calcaire de trenton	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	3,79	0	Réduction initiale						

504		16M2	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Incomplet	Latéral	1	1	Écrasé	+1000	18,69	0	Réduction initiale	Grain très fin ; Cassure latérale sur diaclase					
505		16M2	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	4,5	0	Réduction bifaciale	Grain très fin ; talon absent					
506		16M2	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,34	0	Réduction initiale	Grain très fin					
507		16M2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	5,81	0	Réduction bifaciale	Grain très fin					
508		16M2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	8,45	0	Réduction bifaciale	Grain très fin					
509		16M2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,11	0	Réduction bifaciale						
510		16M2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	2,92	0	Amincissement						
511		16M2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	5,69	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
512		16M2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,22	0	Préparation						
513		16M2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,18	0	Préparation						
514		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	131,93	0-50	Décorticage / réduction initiale						
515		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	23,21	0	Réduction bifaciale						
516		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	79,57	0	Réduction initiale	Présence de diaclase					
517		16M3	Débitage	Calcaire de trenton	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	29,74	0	Réduction initiale						
518		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	6,19	0	Réduction bifaciale	Cassure sur diaclase					
519		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	21,75	50-100	Décorticage / réduction initiale						
520		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	19,2	0	Réduction initiale	Terminaison en charnière					
521		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	29,26	0	Réduction initiale	Cassure latérale sur diaclase					
522		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	15,52	0	Réduction initiale	Très altéré					
523		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	22,95	0	Réduction initiale						
524		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	7,47	0	Réduction bifaciale						
525		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	17,44	0	Réduction initiale						
526		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Dièdre	+1000	13,45	0	Réduction bifaciale						
527		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	11,23	0	Réduction initiale						
528		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	10,84	0-50	Décorticage / réduction initiale						
529		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	9,23	0	Réduction initiale						
530		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	8,26	0	Réduction initiale						

531		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	5,39	0	Réduction initiale	Cornéenne à patine beige stratifiée de lignes grises bleutées					
532		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	5,71	0	Indéterminé						
533		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	21,05	0	Réduction initiale						
534		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	7,13	0	Réduction initiale	Bulbe imposant					
535		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	Indéterminé	400-600	1,18	0	Indéterminé						
536		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	3,7	0	Indéterminé						
537		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	3,9	0	Réduction initiale						
538		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	8,12	0	Réduction bifaciale						
539		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	6,27	0	Réduction initiale						
540		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	7,48	0	Réduction initiale						
541		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	3,29	0	Réduction initiale						
542		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,81	0	Réduction bifaciale						
543		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,47	0	Indéterminé	Très altéré					
544		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	7,01	0	Réduction initiale						
545		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Facetté	800-1000	3,21	0	Amincissement						
546		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	200-300	0,26	0	Indéterminé						
547		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,46	0	Préparation						
548		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	+1000	6,6	0	Réduction initiale	Grain très fin					
549		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	8,78	0	Réduction initiale						
550		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	8,21	0	Réduction bifaciale						
551		16M3	Débitage	Calcaire de trenton	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	4,6	0	Réduction bifaciale						
552		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	5,84	0	Réduction bifaciale						
553		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	600-800	1,76	0	Amincissement						
554		16M3	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	600-800	1,89	0	Amincissement						
555		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	1,67	0	Amincissement						
556		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	4,13	0	Réduction initiale						
557		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	10,82	0	Réduction initiale						

558		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	6,3	0	Réduction bifaciale						
559		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	Indéterminé	+1000	12,41	0	Réduction initiale						
560		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	4,5	0	Réduction initiale						
561		16M3	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	800-1000	4,22	0	Réduction initiale	Cassure sur diaclase					
562		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	4,23	0	Réduction bifaciale						
563		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	6,68	0	Réduction bifaciale						
564		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	3,33	0	Indéterminé						
565		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Facetté	800-1000	2,33	0	Amincissement	Très altéré					
566		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	6,04	0	Réduction initiale						
567		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	3,35	0	Réduction bifaciale						
568		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	4,19	0	Indéterminé						
569		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	600-800	2,69	0	Réduction initiale						
570		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,23	0	Réduction bifaciale						
571		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	3,47	0	Réduction initiale						
572		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	2,8	0	Réduction bifaciale						
573		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	600-800	1	0	Amincissement						
574		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	400-600	0,9	0	Amincissement						
575		16M3	Débitage	Calcaire de trenton	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,22	0	Indéterminé						
576		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	3,16	0	Réduction initiale						
577		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	2,44	0	Indéterminé						
578		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	0,89	0	Amincissement						
579		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,27	0	Réduction bifaciale						
580		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	2,63	0	Réduction bifaciale						
581		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	400-600	0,82	0	Amincissement						
582		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	300-400	0,95	0	Indéterminé						
583		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	400-600	1,58	0	Amincissement						
584		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,23	0	Réduction initiale						

585		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	4,5	0	Réduction initiale						
586		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	600-800	1,69	0	Réduction bifaciale						
587		16M3	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Facetté	400-600	1,14	0	Indéterminé						
588		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Indéterminé	300-400	0,57	0	Amincissement						
589		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,53	0	Indéterminé						
590		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	400-600	1,17	0	Réduction initiale						
591		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	1,23	0	Réduction bifaciale						
592		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,59	0	Indéterminé						
593		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	400-600	1,28	0	Réduction bifaciale						
594		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,6	0	Indéterminé						
595		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	300-400	0,6	0	Amincissement						
596		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,49	0	Réduction bifaciale						
597		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Facetté	400-600	1,22	0	Amincissement						
598		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,43	0	Indéterminé						
599		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,46	0	Indéterminé						
600		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	Indéterminé	300-400	0,67	0	Indéterminé						
601		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,69	0	Indéterminé						
602		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	100-200	0,32	0	Préparation						
603		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,46	0	Indéterminé						
604		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,23	0	Indéterminé						
605		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Punctiforme	100-200	0,21	0	Finition						
606		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1	0	Réduction initiale						
607		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,36	0	Indéterminé						
608		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	300-400	0,85	0	Indéterminé						
609		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	300-400	0,44	0	Amincissement						
610		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	100-200	0,22	0	Indéterminé						
611		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	0,89	0	Réduction bifaciale						

612		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,88	0	Indéterminé						
613		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,27	0	Indéterminé						
614		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Indéterminé	100-200	0,33	0	Amincissement						
615		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,69	0	Indéterminé						
616		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Punctiforme	200-300	0,37	0	Amincissement						
617		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,13	0	Indéterminé						
618		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Punctiforme	300-400	0,52	0	Amincissement						
619		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	400-600	1,19	0	Indéterminé						
620		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,17	0	Amincissement	Cassure sur diaclase					
621		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	Indéterminé	200-300	0,34	0	Indéterminé						
622		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Punctiforme	50-100	0,09	0	Finition						
623		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	50-100	0,12	0	Indéterminé						
624		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	100-200	0,23	0	Amincissement						
625		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	300-400	0,89	0	Indéterminé						
626		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	100-200	0,16	0	Indéterminé						
627		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	300-400	0,49	0	Indéterminé	Très altéré					
628		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Facetté	100-200	0,21	0	Finition						
629		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,26	0	Indéterminé						
630		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,24	0	Indéterminé						
631		16M3	Outil	Cornéenne à patine beige	Éclat utilisé	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	13,91	0	NA	Éclat utilisé ; micro-enlèvements sur le bord du tranchant naturel lequel est non retouché ; tranchant utilisé sur son bord latéro-distal ; cornéenne à grains très fins		Éclat	43,5	26,5	9,5
632		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Punctiforme	200-300	0,19	0	Finition						
633		16M3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	4,1	0	Réduction initiale						

634		20X1	Outil	Cornéenne à patine rouille oxydée	Ébauche bifaciale	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	471,73	0-50	NA	Ébauche bifaciale abandonnée à un stade très préliminaire de la taille ; support plano-convexe ; plusieurs négatifs d'enlèvements sur la face convexe et peu sur la face plane ; bloc traversé par quelques diaclases	Bifacial	Bloc	133	82	42,5
635		20X1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	+1000	440,96	NA	NA	«Spall» de percuteur ; traces d'écrasement à l'une des l'extrémités ; matériau granitique ; nombreux cristaux de quartz	Naturel	NA	116	90	38
636		20X1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Complet	NA	1	1	NA	+1000	504,8	NA	NA	Percuteur fragmentaire ; nombreuses traces d'écrasement et présence de détachements sur plusieurs faces ; matériau granitique	Naturel	NA	99	84,5	42
637		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	325,11	0-50	Réduction initiale	Diclase sur face dorsale					
638		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	224,8	0	Réduction initiale						
639		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	89,78	0	Réduction initiale						
640		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	67,49	0	Réduction initiale	Bulbe proéminent					
641		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	54,87	0	Réduction initiale						
642		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	51,1	0	Réduction initiale	Bulbe imposant					
643		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	71,75	0	Réduction initiale						
644		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	48,99	0	Réduction initiale						
645		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	54,14	0	Réduction initiale	Terminaison en chanière					
646		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	20,68	0	Réduction bifaciale						
647		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	18,22	0	Réduction initiale	Terminaison en chanière					
648		20X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	13,87	0	Réduction initiale						

649		20X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	12,74	0	Réduction initiale						
650		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	9,17	0	Réduction initiale						
651		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	+1000	5,03	0	Indéterminé						
652		20X2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	7,77	0	Indéterminé						
653		20X2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	3,05	0	Indéterminé						
654		20X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	5,77	0	Indéterminé						
655		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	7,37	0	Indéterminé	Très altéré					
656		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	6,33	0	Indéterminé						
657		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	14,73	0	Réduction initiale	Terminaison en chanière					
658		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	8,65	0	Réduction initiale	Cassures latérales sur diaclases					
659		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	13,26	0	Indéterminé						
660		20X2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,45	0	Indéterminé						
661		20X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	3,03	0	Indéterminé						
662		20X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	300-400	0,61	0	Préparation						
663		20X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,32	0	Indéterminé						
664		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,6	0	Réduction initiale						
665		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	4,29	50-100	Décorticage / réduction initiale						
666		20X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	1,4	0	Indéterminé						
667		20X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	0,9	0	Réduction bifaciale						
668		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	5,52	0	Réduction initiale	Très altéré					
669		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	3,55	0	Indéterminé						
670		20X2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	1,25	0	Réduction bifaciale						

671		20X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Facetté	50-100	0,11	0	Finition					
672		20X2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	600-800	1,31	0	Réduction bifaciale					
673		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,21	0	Indéterminé					
674		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,27	0	Préparation					
675		20X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,26	0	Indéterminé					
676		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,8	0	Indéterminé	Très altéré				
677		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,71	0	Réduction initiale	Bulbe proéminent				
678		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	300-400	0,5	0	Indéterminé					
679		20X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	1,08	0	Indéterminé					
680		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	300-400	0,65	0	Indéterminé					
681		20X2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	1,45	0	Réduction bifaciale					
682		20X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Indéterminé	300-400	0,6	0	Indéterminé					
683		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	2,2	0	Indéterminé					
684		20X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	300-400	0,59	0	Amincissement					
685		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Écrasé	300-400	0,85	0	Indéterminé					
686		20X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Punctiforme	100-200	0,15	0	Finition					
687		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Latéral	1	1	Écrasé	200-300	0,49	0	Indéterminé					
688		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Punctiforme	100-200	0,26	0	Finition					
689		20X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	100-200	0,23	0	Finition					
690		20X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,92	0	Indéterminé					
691		20X2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Dièdre	300-400	0,79	0	Amincissement					
692		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Facetté	300-400	0,59	0	Amincissement					

693		20X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,94	0	Réduction bifaciale						
694		20X2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,2	0	Indéterminé						
695		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,67	0	Préparation						
696		20X2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Facetté	100-200	0,16	0	Finition						
697		20X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	200-300	0,3	0	Indéterminé						
698		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,49	0	Indéterminé						
699		20X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,3	0	Indéterminé						
700		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	300-400	0,54	0	Réduction bifaciale						
701		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,3	0	Indéterminé						
702		20X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Punctiforme	100-200	0,13	0	Finition						
703		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,46	0	Indéterminé						
704		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,11	0	Réduction bifaciale	Bulbe imposant					
705		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,94	0	Préparation	Bulbe imposant					
706		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,45	0	Réduction bifaciale						
707		20X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	4,43	0	Réduction bifaciale						
708		20X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	9,02	0	Réduction bifaciale						
709		20X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	3,78	0	Réduction initiale	Bulbe imposant					
710		20X2	Débitage	Calcaire de trenton	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Indéterminé	600-800	2,55	0	Indéterminé						
711		20X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,05	0	Amincissement						
712		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,62	0	Amincissement						
713		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	8,1	0	Réduction initiale	Bulbe imposant					
714		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	800-1000	3,28	0	Réduction bifaciale						

715		20X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	300-400	0,56	0	Indéterminé						
716		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	1,76	0	Indéterminé						
717		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	5,9	0	Réduction initiale	Très altéré					
718		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,88	0	Réduction bifaciale						
719		20X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	5,37	0	Réduction bifaciale						
720		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	600-800	2,06	0	Indéterminé						
721		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,13	0	Indéterminé						
722		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	2,92	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
723		20X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,59	0	Réduction bifaciale						
724		20X2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	36,58	0	Réduction initiale	Diaclase sur face dorsale					
725		20X2	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	+1000	14,36	NA	NA	Fragment de percuteur ; matériau granitique	Naturel	NA			
726		20X2	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	+1000	23,2	NA	NA	Fragment de percuteur ; matériau granitique	Naturel	NA			
727		20X2	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	800-1000	3,82	NA	NA	Fragment de percuteur ; matériau granitique ; traces d'écrasement	Naturel	NA			
728		20X2	Outil	Cornéenne à patine beige	Éclat retouché utilisé	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	114,3	0	NA	Éclat retouché sur les faces ventrale et dorsale ; tranchant retouché présentant des micro-enlèvements		Éclat	82	51	24,5
729		20Y1	Outil	Cornéenne à patine beige	Biface	Incomplet	Proximal	1	1	NA	+1000	38,84	0	NA	Biface fracturé sur la partie distale en cours de taille ; support plano-convexe ; fracture accidentelle ; stade intermédiaire proche du stade final ; protubérence en «dos de tortue» diffcile à amincir et dont la présence a pu entraîner la fracture	Bifacial	Éclat	65	40	16,5
730		20Y1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	+1000	86,88	NA	NA	«Spall» de percuteur ; traces d'écrasement à l'un des extrémités ; matériau granitique ; petit gabarit	Naturel	NA	64,5	49	19

731		20Y1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	1450	NA	NA	Percuteur complet en matériau granitique ; nombreuses traces d'écrasement présentes à plusieurs extémités ; percuteur fonctionel ; gros gabarit	Naturel	NA	120	109	68
732		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	765,7	0-50	Réduction initiale						
733		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	295,92	0	Réduction initiale	Diaclase sur face dorsale					
734		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	95,29	0	Réduction initiale	Bulbe imposant					
735		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	52,58	0	Réduction initiale						
736		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	46,3	0	Réduction initiale	Terminaison en charnière					
737		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	79,92	0	Réduction initiale						
738		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	43,67	0	Réduction initiale						
739		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	9,2	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
740		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	43,05	0	Réduction initiale						
741		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	27,23	0	Réduction bifaciale						
742		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	44,36	0	Réduction initiale	Diaclase sur face dorsale ; terminaison en charnière					
743		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	32,44	0	Réduction initiale						
744		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	14,38	0	Réduction initiale						
745		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	50,76	0	Réduction initiale						
746		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	34,26	0	Réduction initiale	Très altéré					
747		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	39,9	0	Réduction initiale	Très altéré ; bulbe imposant					
748		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	17,31	0	Réduction initiale						
749		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	10,66	0	Indéterminé						
750		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,88	0	Indéterminé	Très altéré					
751		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	6,93	0	Réduction bifaciale						
752		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	4,42	0	Indéterminé						

753		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	4,39	0	Indéterminé						
754		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,77	0	Réduction bifaciale						
755		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	10,11	0	Indéterminé						
756		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	3,07	0	Indéterminé						
757		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	800-1000	4,42	0	Réduction initiale						
758		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Facetté	600-800	2,91	0	Amincissement						
759		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	0,64	0	Amincissement	Très altéré					
760		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1	0	Indéterminé	Très altéré					
761		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	10,6	0	Indéterminé	Très altéré					
762		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	10,56	0	Réduction initiale						
763		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	3,89	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
764		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	1,64	0	Indéterminé						
765		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	2,51	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
766		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	8,13	0	Réduction bifaciale						
767		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	7,62	0	Indéterminé						
768		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	3,63	0	Indéterminé	Très altéré					
769		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	1,26	0	Indéterminé						
770		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	5,78	0	Réduction initiale						
771		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Écrasé	600-800	2,28	0	Indéterminé						
772		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	1,88	0	Indéterminé						
773		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	7,35	0	Indéterminé						
774		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	600-800	2,58	0	Indéterminé						
775		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	4,2	0	Réduction bifaciale						
776		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	800-1000	3,41	0	Indéterminé						
777		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	800-1000	4,52	0	Réduction initiale						
778		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,9	0	Indéterminé						
779		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,58	0	Réduction bifaciale						

780		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	4,87	0	Réduction bifaciale						
781		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,9	0	Indéterminé	Très altéré					
782		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,08	0	Indéterminé	Très altéré					
783		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,96	0	Réduction initiale						
784		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	1,51	0	Indéterminé						
785		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	1	0	Indéterminé						
786		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,54	0	Indéterminé						
787		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,63	0	Réduction bifaciale						
788		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	400-600	1,46	0	Indéterminé						
789		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	1,6	0	Indéterminé	Très altéré					
790		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	5,04	0	Indéterminé						
791		20Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	6,12	0	Réduction initiale						
792		20Y2	Outil	Indéterminé	Percuteur	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	730	NA	NA	Percuteur complet en matériau granitique ; nombreuses traces d'écrasement présentes à plusieurs extémités ; percuteur fonctionel ; moyen gabarit	Naturel	NA	95	74	61
793		20Y2	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	+1000	582,3	NA	NA	«Spall» de percuteur ; traces d'écrasement à l'extrémité ; matériau granitique ; gros gabarit	Naturel	NA	118	72,5	45,5
794		20Y2	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	+1000	239,61	NA	NA	Percuteur fragmentaire à la hauteur de la partie médiane ; forme circulaire ; matériau indéterminé ; traces d'écrasement présentes sur plusieurs faces ; petit gabarit	Naturel	NA	69,5	67,5	34
795		20Y2	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	+1000	311	NA	NA	Fragment de percuteur ; matériau granitique ; gros gabarit	Naturel	NA	85	67	36
796		16H1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Complet	NA	1	1	NA	+1000	1350	NA	NA	Percuteur complet en matériau granitique ; nombreuses traces d'écrasement présentes à plusieurs extémités ; percuteur fonctionel ; gros gabarit	Naturel	NA	118	110	80,5

796		20Y2	Outil	Indéterminé	Percuteur	Complet	NA	1	1	NA	+1000	249,05	NA	NA	Percuteur fragmentaire ; nombreuses traces d'écrasement et de détachements ; matériau granitique ; petit gabarit	Naturel	NA	69,5	61,5	43
797		22C1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	22,44	0	Indéterminé	Très altéré					
798		22C1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	7,56	0	Indéterminé						
799		22C1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,02	0	Indéterminé						
800		22C1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	7,92	0	Réduction initiale						
801		22C1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,61	0	Indéterminé	Diaclase sur face dorsale					
802		22C1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	1,6	0	Indéterminé	Très altéré					
804		16H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	18,4	0	Réduction initiale						
805		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	34,62	0	Réduction initiale	Très altéré					
806		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	149,67	0	Réduction initiale	Très altéré ; diaclase sur face dorsale					
807		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	39,37	0	Réduction initiale	Très altéré					
808		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	29,21	0	Réduction initiale	Très altéré					
809		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	48,25	0	Réduction initiale	Très altéré					
810		16H3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Écrasé	+1000	59,32	0	Réduction initiale	Très altéré					
811		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,44	0	Indéterminé						
812		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	400-600	1,16	0	Indéterminé						
813		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	1,23	0	Indéterminé						
814		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	300-400	0,56	0	Indéterminé	Très altéré					
815		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,22	0	Indéterminé	Très altéré					
816		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,31	0	Indéterminé						
817		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	1,06	0	Indéterminé	Très altéré					
818		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	5,04	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
819		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	800-1000	3,5	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
820		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,94	0	Indéterminé	Très altéré					

821		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	1,38	0	Indéterminé						
822		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,42	0	Préparation						
823		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,57	0	Indéterminé						
824		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	100-200	0,08	0	Finition	Très altéré					
825		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	100-200	0,14	0	Finition	Très altéré					
826		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,23	0	Préparation						
827		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	600-800	1,46	0	Réduction bifaciale						
828		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,35	0	Indéterminé						
829		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,97	0	Indéterminé	Très altéré					
830		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Facetté	100-200	0,32	0	Finition	Très altéré					
831		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	100-200	0,38	0	Indéterminé	Très altéré					
832		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	100-200	0,3	0	Indéterminé						
833		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,46	0	Indéterminé	Très altéré					
834		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	300-400	1,02	0	Indéterminé	Très altéré					
835		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,12	0	Préparation						
836		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	50-100	0,11	0	Indéterminé	Très altéré					
837		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	100-200	0,28	0	Indéterminé	Très altéré					
838		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,65	0	Préparation	Très altéré					
839		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,44	0	Indéterminé	Très altéré					
840		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	6,26	0	Réduction initiale						
841		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	3,24	0	Indéterminé						
842		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	+1000	7,14	0	Indéterminé	Très altéré					
843		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	4,53	0	Réduction initiale						
844		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	6,2	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
845		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	9,5	0	Réduction initiale						
846		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	800-1000	2,16	0	Indéterminé						
847		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Facetté	200-300	0,36	0	Amincissement						

848		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	5,09	0	Indéterminé						
849		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	24,1	0	Réduction initiale	Très altéré					
850		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	10,84	0	Réduction bifaciale						
851		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	3,4	0	Réduction initiale						
852		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	11,43	0	Indéterminé	Cassure sur diaclase					
853		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,05	0	Indéterminé						
854		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	+1000	4,23	0	Indéterminé						
855		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	1,99	0	Indéterminé	Très altéré					
856		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	Indéterminé	800-1000	2,57	0	Indéterminé						
857		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	3,19	0	Indéterminé	Très altéré					
858		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	5,32	0	Réduction initiale						
859		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	2,38	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
860		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	2,95	0	Réduction bifaciale						
861		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	800-1000	3,28	0	Indéterminé						
862		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,49	0	Indéterminé						
863		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	800-1000	3,38	0	Indéterminé	Très altéré					
864		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Facetté	800-1000	1,98	0	Amincissement	Très altéré					
865		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,87	0	Indéterminé						
866		16H3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	400-600	0,79	0	Indéterminé	Très altéré					
867		16H3	Outil	Cornéenne à patine beige	Ébauche bifaciale	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	55,47	0	NA	Partie distale d'une ébauche bifaciale ; abandonné aux étapes préliminaires; retouches aléatoires	Bifacial	NA	55,5	48	29
868		16H3	Outil	Indéterminé	Percuteur	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	588,1	NA	NA	Percuteur complet en matériau granitique ; nombreuses traces d'écrasement à plusieurs extémités ; percuteur fonctionel ; forme circulaire; moyen gabarit	Naturel	NA	80,5	80	59
869		16H3	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	+1000	139,94	NA	NA	«Spall» de percuteur ; matériau granitique ; moyen à gros gabarit	Naturel	NA	91	59	23
870		16H3	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	+1000	30,38	NA	NA	Fragment de percuteur ; matériau granitique	Naturel	NA			

871		16H3	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	+1000	52,25	NA	NA	«Spall» de percuteur ; matériau granitique ; petit à moyen gabarit	Naturel	NA	71	48	13,5
872		16H3	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	+1000	17,46	NA	NA	Fragment de percuteur ; matériau granitique	Naturel	NA			
873		16H3	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	+1000	17,47	NA	NA	Fragment de percuteur ; matériau granitique	Naturel	NA			
874		16H3	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	600-800	4,89	NA	NA	Fragment de percuteur ; matériau granitique	Naturel	NA			
875		16H3	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	+1000	6,74	NA	NA	Fragment de percuteur ; matériau granitique	Naturel	NA			
876		16H3	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	400-600	1,69	NA	NA	Fragment de percuteur ; matériau granitique	Naturel	NA			
877		16H3	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	+1000	735,2	NA	NA	Percuteur fragmentaire ; traces d'écrasement aux extrémités ; matériau granitique ; forme sphérique ; gros gabarit	Naturel	NA	114,5	85,5	53,5
878		16H3	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	2	1	NA	+1000	743,2	NA	NA	Percuteur fragmentaire ; traces d'écrasement aux extrémités ; matériau indéterminé peut-être du grès ; plusieurs négatifs d'enlèvements ; surface polie naturellement ; fragments rattachés et dont la fracture a été occasionnée par le gel/dégel ; forme subanguleuse ; gros gabarit	Naturel	NA	110,5	83	70,5
879		16H3	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	+1000	402,73	NA	NA	«Spall» de percuteur ; matériau granitique ; traces d'écrasement à l'une des extrémités ; gros gabarit	Naturel	NA	124,5	90,5	27
880		16H3	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	+1000	97,34	NA	NA	«Spall» de percuteur ; matériau granitique ; moyen à gros gabarit	Naturel	NA	93	57	17
881		16H3	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	+1000	21,96	NA	NA	«Spall» de percuteur ; matériau granitique ; petit gabarit	Naturel	NA	50	38	8,5
882		16H3	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	400-600	1,59	NA	NA	Fragment de percuteur ; matériau granitique	Naturel	NA			
883		16H4	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	+1000	11,84	0	Indéterminé						
884		16H4	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Facetté	600-800	2,48	0	Amincissement						
885		16H4	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	100-200	0,25	0	Indéterminé	Très altéré					
886		16H4	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	100-200	0,37	0	Indéterminé	Très altéré					
887		20L1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	65,38	50-100	Décorticage / réduction initiale						
888		20L1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	139,77	0	Réduction initiale						

889		20L1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	157,23	0	Réduction initiale	Bulbe imposant					
890		20L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	8,81	0	Réduction initiale						
891		20L1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	7,8	0	Indéterminé						
892		20L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	6,32	0	Réduction bifaciale						
893		20L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	7,78	0	Réduction initiale						
894		20L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Facetté	800-1000	2,64	0	Amincissement						
895		20L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	800-1000	2,17	0	Réduction bifaciale						
896		20L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	400-600	1,34	0	Réduction bifaciale						
897		20L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,83	0	Réduction bifaciale						
898		20L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	2,3	0	Indéterminé						
899		20L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,71	0	Indéterminé						
900		20L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,35	0	Réduction bifaciale						
901		20L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	1,92	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
902		20L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	0,78	0	Indéterminé						
903		20L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,09	0	Amincissement						
904		20L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	800-1000	5,71	0	Réduction bifaciale	Grain très fin					
905		20L1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	400-600	2,44	0	Réduction bifaciale	Grain très fin					
906		20L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	600-800	1,99	0	Indéterminé						
907		20L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	300-400	0,77	0	Réduction bifaciale						
908		20L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	100-200	0,44	0	Indéterminé						
909		20L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	200-300	0,72	0	Préparation						
910		20L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,94	0	Indéterminé						
911		20L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Punctiforme	400-600	0,52	0	Amincissement						
912		20L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	300-400	1,77	0	Indéterminé						
913		20L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Punctiforme	100-200	0,2	0	Finition						
914		20L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Facetté	200-300	0,58	0	Amincissement	Très altéré					
915		20L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	300-400	0,69	0	Indéterminé						

916		20L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,63	0	Indéterminé						
917		20L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,2	0	Indéterminé						
918		20L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	200-300	0,96	0	Réduction bifaciale						
919		20L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	100-200	0,37	0	Amincissement						
920		20L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,42	0	Indéterminé						
921		20L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Facetté	200-300	0,2	0	Finition	Très altéré					
922		20L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,18	0	Indéterminé						
923		20L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,23	0	Indéterminé						
924		20L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,08	0	Indéterminé						
925		20L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,14	0	Indéterminé						
926		20L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,07	0	Finition						
927		20L1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	0,91	0	Indéterminé						
928		20L1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	6,67	0-50	Décorticage / réduction initiale						
929		20L1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,68	0	Indéterminé	Terminaison en charnière					
930		20L1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	5,66	0	Réduction initiale						
931		20L1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Incomplet	Latéral	1	1	Indéterminé	800-1000	5,82	0	Réduction initiale	Cassure latérale sur diaclase					
932		20L1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	800-1000	1,87	0	Amincissement						
933		20L1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	7,56	0	Réduction bifaciale						
934		20L1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,27	0	Indéterminé						
935		20L1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,7	0	Indéterminé						
936		15P1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	84,16	0	Réduction initiale						
937		15P1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	10,69	0	Réduction initiale						
938		15P1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	112,65	0-50	Décorticage / réduction initiale	Bulbe imposant					
939		15P1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	7,85	0	Indéterminé	Très altéré					
940		15P1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	27,48	0	Réduction initiale	Très altéré					
941		15P1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	20,11	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
942		15P1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Cortical	+1000	21,37	0	Décorticage						

943		15P1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	23,84	0	Réduction initiale	Très altéré					
944		15P1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	6,05	0	Indéterminé	Très altéré					
945		15P1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	6,18	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
946		15P1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	800-1000	1,69	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
947		15P1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Dièdre	600-800	3,23	0	Indéterminé	Très altéré					
948		15P1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	6,03	0	Indéterminé	Cassure sur diaclase					
949		15P1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,33	0	Indéterminé	Très altéré					
950		15P1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	+1000	10,01	0	Indéterminé	Très altéré					
951		15P1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	5,26	0	Réduction initiale						
952		15P1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	4,02	0	Réduction bifaciale						
953		15P1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	Indéterminé	800-1000	3,74	0	Indéterminé						
954		15P1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	7,99	0	Réduction initiale						
955		15P1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	2,65	0	Indéterminé	Très altéré					
956		15P1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	11,78	0	Réduction initiale						
957		15P1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	5,22	0	Indéterminé	Très altéré					
958		15P1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,89	0	Indéterminé						
959		15P1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	0,75	0	Indéterminé						
960		15P1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	600-800	1,79	0	Indéterminé						
961		15P1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,01	0	Réduction bifaciale						
962		15P1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	1,16	0	Indéterminé	Très altéré					
963		15P1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	400-600	1,15	0	Indéterminé						
964		15P1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	1,81	0	Amincissement	Très altéré					
965		15P1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,24	0	Indéterminé	Très altéré					
966		15P1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	2,49	0	Indéterminé						
967		15P1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,47	0	Indéterminé						
968		15P1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,67	0	Indéterminé						
969		15P1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,83	0	Réduction bifaciale						

970		15P1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	0,87	0	Indéterminé						
971		15P1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	Indéterminé	800-1000	1,41	0	Indéterminé						
972		15P1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,59	0	Réduction bifaciale						
973		15P1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	1,34	0	Indéterminé						
974		15P1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	100-200	0,21	0	Indéterminé	Très altéré					
975		15P1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	2,65	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
976		15P1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Facetté	400-600	1,02	0	Amincissement	Très altéré					
977		15P1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,58	0	Indéterminé	Très altéré					
978		15P1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,35	0	Indéterminé						
979		15P1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,53	0	Indéterminé	Très altéré					
980		15P1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,51	0	Amincissement						
981		15P1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Punctiforme	100-200	0,24	0	Finition						
982		15P1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Facetté	100-200	0,33	0	Amincissement						
983		15P1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	200-300	0,3	0	Indéterminé	Très altéré					
984		15P1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	6,21	0	Réduction bifaciale						
985		15P1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	3,99	0	Indéterminé						
986		15P1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	800-1000	2,74	0	Réduction initiale						
987		15P1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	800-1000	3,53	0	Réduction bifaciale						
988		15P1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	5,13	0	Réduction bifaciale						
989		15P1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	800-1000	2,4	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
990		15P1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	800-1000	5,48	0	Indéterminé						
991		15P1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	600-800	2,22	0	Réduction bifaciale						
992		15P1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	600-800	2,13	0	Indéterminé						
993		15P1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Écrasé	+1000	6,56	0	Réduction initiale						

994		15P1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	800-1000	2,72	NA	NA	Fragment de percuteur ; matériau granitque ; surface externe lisse	Naturel	NA			
995		17G1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	40,34	0	Réduction initiale	Diaclase sur face dorsale					
996		17G1	Outil	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat utilisé	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	12,96	0	NA	Éclat utilisé dont le tranchant actif présente des micro-enlèvements ; bonne préhension	Naturel	Éclat	36	30	9
997		17G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	55,98	0	Réduction initiale						
998		17G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	126,05	0	Réduction initiale	Bulbe imposant					
999		17G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	12,1	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
1000		17G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	20,36	0	Réduction initiale						
1001		17G2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	24,36	0	Réduction initiale						
1002		17G2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Facetté	800-1000	2,86	0	Amincissement						
1003		17G2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,05	0	Amincissement						
1004		17G2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	800-1000	3,19	0	Indéterminé	Cassure sur diaclase					
1005		17G2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	1,36	0	Indéterminé						
1006		17G2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	9,15	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
1007		17G2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	3,24	0	Réduction bifaciale						
1008		17G2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,54	0	Indéterminé	Très altéré					
1009		17G2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	4,07	0	Réduction bifaciale						
1010		17G2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	10,71	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
1011		17G2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	1,89	0	Indéterminé						
1012		17G2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	2,78	0	Indéterminé	Très altéré					
1013		17G2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	1,12	0	Indéterminé	Très altéré					
1014		17G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	100-200	0,4	0	Indéterminé						

1015		17G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	100-200	0,3	0	Finition	Très altéré					
1016		17G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	2,44	0	Amincissement	Très altéré					
1017		17G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,39	0	Amincissement	Très altéré					
1018		17G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	1,36	0	Indéterminé						
1019		17G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	300-400	0,87	0	Indéterminé	Très altéré					
1020		17G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	1,29	0	Indéterminé	Très altéré					
1021		17G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	5,19	0	Indéterminé						
1022		17G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,83	0	Indéterminé	Très altéré					
1023		17G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	2,02	0	Réduction bifaciale	Grain fin					
1024		17G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Facetté	600-800	2,26	0	Amincissement	Grain fin					
1025		17G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	300-400	0,95	0	Amincissement	Très altéré					
1026		17G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,8	0	Réduction bifaciale						
1027		17G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	1,33	0	Indéterminé						
1028		17G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	100-200	0,45	0	Indéterminé	Très altéré					
1029		17G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,98	0	Indéterminé	Très altéré					
1030		17G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	400-600	1,04	0	Amincissement	Très altéré					
1031		17G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,59	0	Indéterminé	Terminaison en charnière					
1032		17G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	1,12	0	Indéterminé						
1033		17G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	1,46	0	Indéterminé						
1034		17G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	0,93	0	Indéterminé	Très altéré					
1035		17G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,2	0	Indéterminé	Très altéré					
1036		17G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Punctiforme	200-300	0,27	0	Finition						
1037		17G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	200-300	0,32	0	Indéterminé	Très altéré					
1038		17G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Linéaire	100-200	0,24	0	Finition						
1039		17G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Punctiforme	100-200	0,12	0	Finition	Très altéré					
1040		17G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	800-1000	3,45	0	Réduction bifaciale						
1041		17G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	12,48	0	Réduction bifaciale	Très altéré					

1042		17G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	4,98	0	Indéterminé	Très altéré					
1043		17G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	6,32	0	Réduction initiale	Très altéré					
1044		17G2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	3,51	0	Indéterminé	Très altéré					
1045		15K1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	52,89	0	Réduction initiale						
1046		15K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	1,33	0	Indéterminé						
1047		15K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	3,15	0	Réduction bifaciale						
1048		15K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	8,66	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
1049		15K1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	14,05	0	Réduction initiale						
1050		15K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	4,38	0	Réduction bifaciale						
1051		15K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	8,49	0	Réduction bifaciale						
1052		15K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	9,43	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
1053		15K1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	23,27	0	Réduction initiale						
1054		15K1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	28,65	0	Réduction initiale						
1055		15K1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	800-1000	2,74	0	Réduction bifaciale						
1056		15K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	600-800	2,72	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
1057		15K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	800-1000	5,48	0	Réduction initiale						
1058		15K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	2,02	0	Réduction bifaciale						
1059		15K1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	8,02	0	Réduction initiale						
1060		15K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	2,61	0	Amincissement						
1061		15K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Indéterminé	800-1000	3,47	0	Réduction bifaciale						
1062		15K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	0,68	0	Amincissement						
1063		15K1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	5,93	0	Réduction bifaciale						
1064		15K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	800-1000	3,44	0	Indéterminé						
1065		15K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,44	0	Amincissement						
1066		15K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	0,96	0	Amincissement						
1067		15K1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,45	0	Réduction bifaciale						

1068		15K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,75	0	Indéterminé	Très altéré					
1069		15K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	600-800	2,82	0	Réduction bifaciale						
1070		15K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	4,43	0	Réduction bifaciale						
1071		15K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	0,94	0	Indéterminé						
1072		15K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,26	0	Indéterminé						
1073		15K1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	800-1000	3,98	0	Réduction initiale						
1074		15K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	400-600	2,96	0	Réduction initiale	Bulbe imposant					
1075		15H1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	59,23	0	Décorticage / réduction initiale	Grain très fin					
1076		15L1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	19,33	0	Réduction initiale						
1077		15L2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	12,42	0	Réduction initiale						
1078		15L2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	6,84	0	Indéterminé	Très altéré					
1079		15L2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	Indéterminé	+1000	66,65	0	Réduction initiale						
1080		15L2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Écrasé	+1000	62,22	0	Réduction initiale						
1081		15L2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	11	0	Indéterminé						
1082		15L2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	22,42	0	Réduction initiale						
1083		15L2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	5,13	0	Réduction initiale						
1084		15L2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	2,13	0	Indéterminé						
1085		15L2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	0,99	0	Réduction bifaciale						
1086		15M1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	6,03	0	Réduction initiale	Terminaison en charnière					
1087		15N1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	132,77	0	Réduction initiale						
1088		15N1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	4,76	0	Réduction initiale						
1089		15N1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	6,08	0	Réduction initiale						
1090		15N1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	18,14	0	Réduction initiale						
1091		15N1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	39,37	0	Réduction initiale						
1092		15N1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	800-1000	5,18	0	Réduction initiale						
1093		15N1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,94	0	Amincissement						

1094		15N1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	800-1000	2,84	0	Indéterminé					
1095		15N1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	800-1000	2,82	0	Indéterminé					
1096		15N1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,38	0	Réduction bifaciale					
1097		15N1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	0,99	0	Réduction bifaciale					
1098		15N1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	1,12	0	Réduction bifaciale					
1099		15N1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	400-600	1,48	0	Réduction bifaciale					
1100		15N2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	14,25	0	Réduction bifaciale					
1101		15N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	163,24	0	Réduction initiale					
1102		15N2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	83,43	0	Réduction initiale	Cassure sur diaclase				
1103		15N2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	11,83	0	Réduction initiale	Très altéré				
1104		15N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	35,77	50-100	Décorticage / réduction initiale					
1105		15N2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	6,33	0	Réduction bifaciale	Très altéré				
1106		15N2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	10,28	0	Réduction bifaciale					
1107		15N2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	800-1000	6,6	0	Réduction initiale	Très altéré				
1108		15N2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,09	0	Indéterminé					
1109		15N2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	10,26	0	Réduction bifaciale					
1110		15N2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	800-1000	2,89	0	Réduction bifaciale					
1111		15Q1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	400-600	3,6	0	Indéterminé					
1112		15Q1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	Indéterminé	+1000	14,36	0	Réduction initiale					
1113		15Q2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	84,75	0	Réduction initiale					
1114		15Q2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	94,89	0	Réduction initiale					
1115		15Q2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Latéro-distal	1	1	NA	600-800	2,89	0	Indéterminé					
1116		15Q2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	Indéterminé	+1000	10,1	0	Indéterminé	Très altéré				
1117		15R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	Indéterminé	+1000	213,21	0	Indéterminé					
1118		15R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	103,3	0	Réduction initiale					

1119		15R1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	26,51	0	Réduction initiale						
1120		15R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	27,76	0	Réduction bifaciale						
1121		15R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	21,41	0	Indéterminé						
1122		15R1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	12,31	0	Réduction bifaciale						
1123		15R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	22,21	0	Réduction bifaciale	Terminaison en charnière					
1124		15R1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	4,94	0	Réduction bifaciale						
1125		15R1	Débitage	Calcaire de trenton	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	+1000	4,56	0	Indéterminé						
1126		15R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	10,03	0	Réduction initiale						
1127		15R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	2,9	0	Indéterminé						
1128		15R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	6,43	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
1129		15R1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	5,33	0	Réduction bifaciale						
1130		15R1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,64	0	Réduction bifaciale						
1131		15R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	600-800	2,67	0	Indéterminé						
1132		15R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Dièdre	800-1000	3,73	0	Indéterminé						
1133		15R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	5,48	0	Réduction initiale						
1134		15R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	1,77	0	Réduction bifaciale						
1135		15R1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	0,97	0	Indéterminé						
1136		15R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	Indéterminé	+1000	8,39	0	Indéterminé						
1137		15R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	600-800	1,79	0	Réduction bifaciale						
1138		15R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	2,65	0	Réduction bifaciale						
1139		15R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,58	0	Amincissement						
1140		15R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	800-1000	3	0	Réduction bifaciale						
1141		15R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	3,25	0	Indéterminé						
1142		15R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,64	0	Indéterminé						
1143		15R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,53	0	Indéterminé						
1144		15R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	5,25	0	Réduction bifaciale						
1145		15R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,75	0	Indéterminé						

1146		15R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,81	0	Indéterminé	Très altéré					
1147		15R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,64	0	Indéterminé						
1148		15R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	400-600	1,38	0	Indéterminé						
1149		15R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Facetté	600-800	0,85	0	Amincissement						
1150		15R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,34	0	Amincissement						
1151		15R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	200-300	0,38	0	Indéterminé						
1152		15R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	Indéterminé	+1000	10,45	0	Réduction initiale						
1153		15S1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	15,57	0	Réduction initiale						
1154		15S1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,53	0	Indéterminé						
1155		15S1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	Indéterminé	+1000	12,14	0	Réduction initiale	Très altéré					
1156		15S1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Indéterminé	Proximal	1	1	Facetté	400-600	1,36	0	Amincissement						
1157		15S1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	2,8	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
1158		15S1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	8,83	0	Réduction initiale	Très altéré					
1159		15S1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	14,82	0	Réduction initiale						
1160		15S1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	32,4	0	Réduction initiale						
1161		15S1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	20,83	0	Réduction initiale						
1162		15S1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	4,13	0	Réduction initiale						
1163		15S1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	800-1000	5,2	0	Indéterminé						
1164		15S1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,57	0	Indéterminé						
1165		15S1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	1,33	0	Indéterminé	Très altéré					
1166		15S1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	4,89	0	Réduction initiale						
1167		15T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	126,6	0	Réduction initiale						
1168		15T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	51,34	0	Réduction initiale	Diaclase sur face dorsale					
1169		15T1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	29,57	0	Réduction initiale						
1170		15T1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	20,5	0	Réduction initiale						
1171		15T1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	31,28	0	Réduction initiale						

1172		15T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	26,12	0	Réduction initiale						
1173		15T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	4,57	0	Réduction bifaciale						
1174		15T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	5,95	0	Réduction initiale	Terminaison en charnière					
1175		15T1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	4,93	0	Indéterminé	Très altéré					
1176		15T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	7,25	0	Réduction bifaciale						
1177		15T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	5,98	0	Indéterminé	Très altéré					
1178		15T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,77	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
1179		15T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	9	0	Réduction bifaciale						
1180		15T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	12,77	0	Réduction initiale	Très altéré					
1181		15T1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	800-1000	2,8	0	Réduction bifaciale						
1182		15T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,42	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
1183		15T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	3,98	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
1184		15T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,23	0	Réduction bifaciale						
1185		15T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	800-1000	2,04	0	Indéterminé	Très altéré					
1186		15T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	800-1000	3,21	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
1187		15T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	9,02	0	Réduction initiale						
1188		15T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	1,16	0	Indéterminé	Très altéré					
1189		15T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	800-1000	1,48	0	Amincissement	Très altéré					
1190		15T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	3,37	0	Réduction initiale						
1191		15T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	1,96	0	Indéterminé						
1192		15T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	13,57	0	Réduction initiale	Très altéré					
1193		15T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	11,69	0	Réduction initiale	Très altéré					
1194		15U1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	75,8	0	Réduction initiale						
1195		15U1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	32,13	0	Réduction initiale						
1196		15U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	68,64	0	Réduction initiale						

1197		15U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	17,43	0	Réduction initiale	Diaclase sur face dorsale					
1198		15U1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	45,2	0	Réduction initiale						
1199		15U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	28,8	0	Réduction initiale	Terminaison en charnière					
1200		15U1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	12,98	0	Réduction bifaciale						
1201		15U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	11,61	0	Réduction bifaciale						
1202		15U1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	4,91	0	Indéterminé						
1203		15U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	12,13	0	Indéterminé						
1204		15U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	8,61	0	Indéterminé						
1205		15U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	8,13	0	Indéterminé						
1206		15U1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	6,37	0	Réduction initiale	Buble imposant					
1207		15U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	5,52	0	Indéterminé	Très altéré					
1208		15U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	11,88	0	Réduction initiale	Bulbe imposant					
1209		15U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	6,3	0	Indéterminé						
1210		15U1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	5,48	0	Indéterminé						
1211		15U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	800-1000	4,88	0	Indéterminé						
1212		15U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	800-1000	2,91	0	Indéterminé	Très altéré					
1213		15U1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,86	0	Réduction bifaciale						
1214		15U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	800-1000	2,33	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
1215		15U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	8,19	0	Réduction initiale						
1216		15U1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,18	0	Indéterminé						
1217		15U1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	4,84	0	Indéterminé	Très altéré					
1218		15U1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	300-400	0,52	0	Préparation						
1219		15U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,27	0	Indéterminé						
1220		15U1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,54	0	Indéterminé						
1221		15U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Punctiforme	300-400	0,61	0	Amincissement						
1222		15U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,09	0	Indéterminé	Très altéré					
1223		15U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,63	0	Indéterminé	Très altéré					

1224		15U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	2,18	0	Réduction bifaciale						
1225		15U1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	200-300	0,52	0	Indéterminé						
1226		15U1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	300-400	0,84	0	Préparation	Très altéré ; bulbe imposant					
1227		15U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,39	0	Amincissement						
1228		15V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	130,43	0	Réduction initiale						
1229		15V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	41,71	0	Réduction initiale						
1230		15V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	28,83	0	Réduction initiale						
1231		15V1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	8,52	0	Indéterminé						
1232		15V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	4,23	0	Indéterminé						
1233		15V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	12,78	0	Réduction initiale	Très altéré					
1234		15V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	11,77	0	Réduction initiale	Très altéré					
1235		15V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	18,15	0	Réduction initiale						
1236		15V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,38	0	Indéterminé						
1237		15V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	5,77	0	Réduction initiale						
1238		15V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	4,14	0	Indéterminé	Très altéré					
1239		15V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,53	0	Indéterminé	Très altéré					
1240		15V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	11,35	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
1241		15V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	800-1000	4,73	0	Indéterminé	Très altéré					
1242		15V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	800-1000	3,38	0	Indéterminé	Bulbe imposant					
1243		15V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	0,93	0	Indéterminé	Très altéré					
1244		15V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Punctiforme	400-600	0,99	0	Amincissement	Très altéré					
1245		15V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	4,23	0	Indéterminé	Très altéré					
1246		15V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,55	0	Réduction bifaciale						
1247		15V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	800-1000	3,07	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
1248		15V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	3,89	0	Indéterminé	Très altéré					
1249		15V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	2,94	0	Réduction initiale						
1250		15V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,58	0	Amincissement	Très altéré					

1251		15V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	3,25	0	Indéterminé	Très altéré					
1252		15V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,92	0	Indéterminé	Très altéré					
1253		15V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	5,49	0	Réduction initiale						
1254		15V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	800-1000	3,44	0	Indéterminé	Très altéré					
1255		15V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	1,46	0	Indéterminé	Très altéré					
1256		15V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Dièdre	600-800	3,42	0	Réduction bifaciale						
1257		15V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	6,86	0	Indéterminé	Très altéré					
1258		15V1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	+1000	56,22	NA	NA	«Spall» de percuteur ; matériau granitique ; petit à moyen gabarit	Naturel	NA	63,5	41	19
1259		15V2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	119,33	0	Réduction initiale						
1260		15V2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	195,91	0	Réduction initiale						
1261		15V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	294,88	0	Réduction initiale	Nombreuses diaclases					
1262		15V2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Dièdre	+1000	130,22	0	Réduction initiale	Très altéré					
1263		15V2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	129,75	0	Réduction initiale						
1264		15V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Bloc ébauché	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	266,75	0	NA	Bloc plano-convexe ébauché ; plusieurs face avec diaclases ; stade préliminaire avec seulement quelques négatifs d'enlèvement					
1265		15V2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	Indéterminé	+1000	636,2	0	Réduction initiale						
1266		15V2	Outil	Cornéenne à patine beige	Biface	Incomplet	Proximal	1	1	NA	+1000	24,41	0	NA	Biface fracturé dans sa partie distale sur diaclase ; stade intermédiaire de la taille proche de l'étape finale de mise en forme ; support sur éclat ; relativement mince ; matériau très altéré	Bifacial	Éclat	50	47,5	7
1267		15V2	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	+1000	650,4	NA	NA	Fragement de percuteur ; matériau granitique ; gros gabarit ; traces d'ecrasement aux extrémités	Naturel	NA	139	86	40,5
1268		15W1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	104,75	0	Réduction initiale						
1269		15W1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	44,46	0	Réduction initiale						

1270		15W1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	+1000	147,12	0	NA	«Spall» de percuteur ; matériau granitique ; moyen gabarit ; traces d'écrasement aux extrémités	Naturel	NA	84,5	67	20,5
1271		15W1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	+1000	841,2	0	NA	Fragement de percuteur ; matériau granitique ; gros gabarit ; traces d'ecrasement aux extrémités	Naturel	NA	138	95,5	49
1272		15W2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	14,83	0	Indéterminé						
1273		15W2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	14,16	0	Réduction bifaciale						
1274		15W2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	50,48	0	Réduction initiale						
1275		15W2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	102,62	0	Réduction initiale						
1276		15W2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	44,78	0	Réduction initiale						
1277		15W2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	29,53	0	Réduction initiale						
1278		15W2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	14,18	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
1279		15W2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	6,77	0	Réduction bifaciale						
1280		15W2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	25,19	0	Réduction initiale	Terminaison en charnière ; Bulbe imposant					
1281		15W2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	8,98	0	Indéterminé						
1282		15W2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	8,36	0	Réduction bifaciale						
1283		15W2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	8,32	0	Réduction initiale						
1284		15W2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	3,89	0	Indéterminé						
1285		15W2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	800-1000	6,27	0	Réduction bifaciale						
1286		15W2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	10,77	0	Réduction initiale	Bulbe imposant					
1287		15W2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	600-800	2,69	0	Indéterminé						
1288		15W2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	5,11	0	Réduction bifaciale						
1289		15W2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	21,27	0	Réduction initiale						
1290		15W2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	14,6	0	Indéterminé	Terminaison en charnière					
1291		15W2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	17,88	0	Réduction initiale						
1292		15W2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	9,14	0	Indéterminé						
1293		15W2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	7,97	0	Réduction bifaciale						
1294		15W2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	4,74	0	Indéterminé						

1295		15W2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	800-1000	5,75	0	Réduction initiale						
1296		15W2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	16,34	0	Réduction initiale						
1297		15W2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,11	0	Indéterminé						
1298		15W2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,88	0	Réduction bifaciale						
1299		15W2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,38	0	Réduction bifaciale						
1300		15W2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	12,43	0	Réduction initiale						
1301		15W2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	4,45	0	Réduction bifaciale						
1302		15W2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	0,92	0	Indéterminé						
1303		15W2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	7,53	0	Indéterminé	Grain fin					
1304		15W2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,9	0	Réduction bifaciale						
1305		15W2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Écrasé	+1000	9,39	0	Réduction initiale	Diaclase sur face dorsale					
1306		15W2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	1,61	0	Indéterminé						
1307		15W2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,9	0	Réduction initiale						
1308		15W2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	800-1000	6,34	0	Indéterminé						
1309		15W2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Indéterminé	800-1000	4,94	0	Réduction bifaciale						
1310		15W2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	800-1000	3,34	0	Indéterminé						
1311		15W2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	0,97	0	Indéterminé						
1312		15W2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	600-800	0,9	0	Indéterminé						
1313		15W2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	1,13	0	Indéterminé						
1314		15W2	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	400-600	2,07	0	Indéterminé	Grain très fin					
1315		15W2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,38	0	Indéterminé						
1316		15W2	Outil	Cornéenne à patine grise	Ébauche bifaciale	Incomplet	NA	1	1	NA	+1000	329,07	0	NA	Ébauche bifaciale témoignant d'un stade d'avancement préliminaire à intermédiaire ; fracture latérale sur une diaclase qui a peu entraîné son abandon ; retouches aléatoires	Bifacial	Bloc	149,5	70	38

1317		15X1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	33,17	0	Réduction initiale						
1318		15X1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	11,48	0	Réduction initiale						
1319		15X1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	33,61	0	Réduction initiale						
1320		15X1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	4,28	0	Indéterminé						
1321		15X1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	25,84	0-50	Décorticage / réduction initiale						
1322		15X1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	505,8	NA	NA	Percuteur complet ; traces d'écrasement aux extrémités et un négatif d'enlèvement résultant de la percussion ; percuteur fonctionnel ; matériau granitique ; forme ovoïde ; moyen gabarit	Naturel	NA	83	73	53
1323		15X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	99,03	0	Réduction initiale						
1324		15X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	1,66	0	Indéterminé						
1325		15X2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	25,95	0	Réduction initiale						
1326		15X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	10,37	0	Réduction initiale						
1327		15X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	50,07	0	Réduction initiale						
1328		15X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	31,14	0	Réduction initiale						
1329		15X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	23,26	0	Réduction initiale	Terminaison en charnière					
1330		15X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	9,69	0	Indéterminé						
1331		15X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	Indéterminé	800-1000	9,37	0	Indéterminé						
1332		15X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	800-1000	3,08	0	Réduction bifaciale						
1333		15X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	4,28	0	Indéterminé						
1334		15X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	10,79	0	Réduction initiale	Bulbe imposant					
1335		15X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	18,49	0	Indéterminé						
1336		15X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	800-1000	3,84	0	Réduction bifaciale	Cassure sur diaclase					
1337		15X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	1,87	0	Réduction bifaciale						
1338		15X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	800-1000	8,12	0	Réduction initiale						

1339		15X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	7,82	0	Réduction initiale						
1340		15X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	7,23	0	Indéterminé						
1341		15X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	8,91	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
1342		15X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	6,72	0	Indéterminé						
1343		15X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	6,69	0	Indéterminé						
1344		15X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	800-1000	7,6	0	Réduction initiale	Très altéré					
1345		15X2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	800-1000	5,13	0	Indéterminé						
1346		15X2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	18,95	0	Réduction initiale	Très altéré					
1347		15X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	800-1000	3,91	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
1348		15X2	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	+1000	20,33	NA	NA	Fragment de peructeur ; matériau granitique	Naturel	NA			
1349		15X2	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	+1000	624,9	NA	NA	Percuteur fragmentaire ; matériau granitique ; traces d'écrasement à son extrémité ; gros gabarit	Naturel	NA	104	85,5	43,5
1350		15Y1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	73,98	0	Réduction initiale						
1351		15Y1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	33,68	0	Réduction initiale						
1352		15Y1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	64,74	0	Réduction initiale						
1353		15Y1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	26,42	0	Réduction initiale						
1354		15Y1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	22,17	0	Réduction initiale						
1355		15Y1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	490,08	NA	NA	Percuteur complet ; traces d'écrasement aux extrémités et un négatif d'enlèvement résultant de la percussion ; fonctionnel ; matériau granitque ; forme circulaire ; moyen gabarit	Naturel	NA	81	81	50
1356		15Y1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	+1000	340,9	NA	NA	Percuteur fragmentaire ; matériau indéterminé peut-être granitique ; traces d'écrasement aux extrémités ; forme circulaire ; cassure mésiale ; moyen gabarit	Naturel	NA	78,5	77	41

1357		15Y1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	+1000	47,9	NA	NA	«Spall» de percuteur ; matériau granitique ; traces d'écrasement aux extrémités ; petit à moyen gabarit	Naturel	NA	65	46,5	12
1358		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	11,52	0	Réduction initiale	Très altéré					
1359		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	26,14	0	Réduction initiale	Très altéré					
1360		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	9,92	0	Indéterminé						
1361		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	25,25	0	Réduction initiale	Très altéré					
1362		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	21,67	0	Réduction initiale						
1363		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	11,71	0	Réduction initiale						
1364		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	14,73	0	Réduction initiale	Très altéré					
1365		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	1,67	0	Indéterminé	Très altéré					
1366		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	48,45	0	Réduction initiale	Très altéré					
1367		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	+1000	128,57	0	Réduction initiale	Très altéré					
1368		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	41,32	0	Réduction initiale						
1369		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	54,7	0	Réduction initiale						
1370		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	42,14	0	Réduction initiale	Quelques enlèvements sur la face ventrale					
1371		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	104,91	0	Réduction initiale						
1372		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	600-800	3,87	0	Réduction bifaciale						
1373		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	4,01	0	Indéterminé						
1374		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	15,94	0	Réduction initiale						
1375		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	14,48	0	Indéterminé	Très altéré					
1376		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	26,74	0	Réduction initiale						
1377		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	4,12	0	Indéterminé						
1378		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	+1000	11,4	0	Réduction initiale	Cassure sur diaclase					
1379		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	36,66	0	Réduction initiale	Bulbe proéminent ; face dorsale sur diaclase					
1380		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	47,6	0	Réduction initiale	Très altéré					
1381		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	25,75	0	Réduction initiale	Très altéré					

1382		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	32,49	0	Réduction initiale	Bulbe proéminent					
1383		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	20,76	0	Indéterminé						
1384		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	18,76	0	Indéterminé						
1385		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	46,12	0	Réduction initiale						
1386		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	2,04	0	Indéterminé						
1387		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,81	0	Indéterminé						
1388		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	31,88	0	Réduction initiale	Très altéré					
1389		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	12,54	0	Indéterminé						
1390		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	11,05	0	Indéterminé	Très altéré					
1391		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	2,35	0	Indéterminé						
1392		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	13,37	0	Indéterminé	Très altéré					
1393		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,68	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
1394		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	8,02	0	Indéterminé						
1395		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	4,05	0	Réduction bifaciale						
1396		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	800-1000	4,32	0	Indéterminé						
1397		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	4,98	0	Indéterminé	Très altéré					
1398		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	2,94	0	Indéterminé						
1399		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	4,88	0	Réduction bifaciale						
1400		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	4,46	0	Indéterminé	Très altéré					
1401		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	3,78	0	Réduction initiale						
1402		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	600-800	2,13	0	Réduction bifaciale						
1403		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,87	0	Indéterminé						
1404		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Linéaire	600-800	1,65	0	Amincissement						
1405		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Indéterminé	400-600	1,27	0	Indéterminé						
1406		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	0,88	0	Indéterminé						
1407		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,28	0	Réduction bifaciale						
1408		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,9	0	Indéterminé						

1409		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	300-400	0,46	0	Amincissement					
1410		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,81	0	Indéterminé					
1411		15Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	300-400	0,67	0	Indéterminé					
1412		15Y2	Outil	Cornéenne à patine rouille oxydée	Coche	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	17,47	0	NA	Coche ou éclat utilisé ; de forme concave ; sur diaclases ; présence de micro-enlèvements sur la partie active	Unifacial	Éclat	61	15,5	9,5
1413		15Z2	Outil	Cornéenne à patine beige	Ébauche bifaciale	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	123,28	0-50	NA	Probable ébauche bifaciale, enlèvements larges, profonds et courts retirés de part et d'autre pour produire une sorte de "pédoncule". Coups violents pouvant expliquer l'arrachement des sections des deux négatifs avec leur contre-bulbe. Potentiellement produit sur un éclat très épais. Cassure sur la partie proximale s'apparente à une fracture par flexion, caractéristique de percussion distale trop violente relativement à la capacité de résistance du support travaillé. Cortex présent sur une seule face seulement. Enlèvements plus petits retirés ponctuellement, ad hoc, notamment depuis la partie brisée de l'outil (travail postérieur à la cassure qui n'aurait donc pas arrêté le travail de réduction) ; ainsi que le long du pédoncule nouvellement émergé. Niveau de compétence: travailler un support étroit et épais est en théorie difficile, mais est obtenu par des opérations relativement faciles à mettre en place (éclats bruts). Qui	bifacial	éclat	78	53	45
1414		15Z2	outil	Cornéenne à partine	Indéterminé	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+1000	107,64	0-50	NA	Fragment indéterminé présentant de possibles négatifs d'enlèvements sur au moins une de ses faces. Nature anthropique de l'objet demeure ambigue.	indéterminé	indéterminé	73	66	28

1415		15Z2	outil	Cornéenne à patine rouille oxydée	Indéterminé	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+1000	90,31	0-50	NA	Présence de quelques négatifs d'enlèvement courts (n:3), postérieurs au détachement de l'éclat ayant servi de support à cet outil. Il s'agirait de la partie distale d'un éclat, une terminaison par ailleurs rebroussée (due à un réfléchissement). Toutefois, la face "ventrale" présente 2 facettes dont la cause est méconnue.	indéterminé	indéterminé	74	49	21
1416		15Z2	outil	Cornéenne à patine beige	Ébauche bifaciale	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	183,54	0-50	NA	Aménagement ou débitage (intention du tailleur incertaine) en tournant autour du support et en retirant des négatifs larges, courts, parfois épais. Ce ne semble pas être correspondre à de la facture bifaciale au sens où le tailleur ne se situe pas de part et d'autre d'un plan sécant. Plutôt, il tourne en fonction de la disponibilité des plans de frappe apparaissant, ce qui donne pour le moment un côté ad hoc/opportuniste à la taille, peut-être dans le but de voir ce qui peut se dégager de travaillable une fois le volume transformé de façon substantielle? Le travail se poursuit ensuite sur une seule face, de façon régulière et récurrente (c.-a.-d. que les nervures résultant de la jonction de 2 négatifs sont retirés par un troisième), ce qui atteste d'un certain soin dans le détachement. Un à 2 réfléchissements importants, dont l'un est accompagné d'un bord écrasé de l'autre côté qui atteste d'une tentative échouée de régularisation de	indéterminé	bloc	131	47	32

1417		15Z2	outil	Indéterminé	percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	+1000	109,62	NA		Percuteur de petite dimension. Deux négatifs apparaissent sur la même face (ils se jouxtent), avec "contre-bulbe" suggérant le point d'impact. Ce percuteur se retrouve dans le même lot que des ébauches taillés avec force, exerçant donc une contrainte sur le percuteur. Il pourrait y avoir un lien entre ce type de façonnage/débitage, et l'état du percuteur.	Naturel	galet	49	48	36
1418		15Z1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	+1000	318,58	NA		Percuteur de moyenne dimension. Deux extrémités présentent des points d'impact appuyés pouvant caractériser usage répété et/ou violent. Ce percuteur se retrouve associé à un sondage renfermant des ébauches taillées avec force, exerçant donc contrainte sur un percuteur. Il pourrait y avoir un lien entre ce type de façonnage/débitage, et l'état du percuteur.	Naturel	galet	81	73	46
1419		15Z3	outil	Cornéenne à patine beige	Éclat retouché	Complet	Complet	1	1	NA	200-600	4,96	NA		Une section du bord semble retouchée avec une retouche assez grossière. La retouche semble située sur le côté ventral du bord, donc postérieur au détachement de l'éclat.	unifacial	éclat	34	22	8
1420		15Z3	outil	Cornéenne à patine beige	Indéterminé	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	282,32	NA		Éclat massif présentant quelques négatifs d'enlèvements alternes sur les faces ventrale et dorsale, à la hauteur de sa plus large épaisseure. Éclat difficile à orienter dans le sens de son débitage.	unifacial	éclat	93	91	37
1421		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	61,85	0-50	Réduction initiale						
1422		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	8,38	0	Réduction initiale	Éclat de type alterne, suggérant préparation d'un bord sur support tabulaire préalablement à un travail d'amincissement bifacial.					
1423		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	11,32	0	Réduction initiale	Éclat de type alterne, suggérant préparation d'un bord sur support tabulaire préalablement à un travail d'amincissement bifacial.					

1424		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+600	10,8	0-50	Réduction initiale	Éclat de type alterne, suggérant préparation d'un bord sur support tabulaire préalablement à un travail d'amincissement bifacial. Cortex limité au plan de frappe.					
1425		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+600	6,63	0-50	Réduction initiale	Éclat de type alterne, suggérant préparation d'un bord sur support tabulaire préalablement à un travail d'amincissement bifacial. Cortex limité au plan de frappe.					
1426		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	6,45	0-50	Réduction initiale	Éclat de type alterne, suggérant préparation d'un bord sur support tabulaire préalablement à un travail d'amincissement bifacial. Cortex très limité, sur une petite facette jouxtant le plan de frappe (mais n'en faisant pas partie).					
1427		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+600	15,06	0-50	Réduction initiale	Éclat de type alterne, suggérant préparation d'un bord sur support tabulaire préalablement à un travail d'amincissement bifacial. Cortex limité au plan de frappe.					
1428		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	cortical	+600	6,93	0-50	Décorticage / réduction initiale	Éclat de type alterne, suggérant préparation d'un bord sur support tabulaire préalablement à un travail d'amincissement bifacial. Cortex recouvre la moitié de la face dorsale, suggérant une étape de travail légèrement moins avancée comparée aux autres éclats alternes de ce lot.					
1429		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+600	13,38	0-50	Réduction initiale	éclat de type alterne, suggérant la préparation d'un bord sur support tabulaire préalablement à un travail d'amincissement bifacial. Cortex très abondant, à peine moins que la moitié, suggérant une étape moins avancée comparée aux autres éclats alternes de ce lot.					

1430		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	12,27	0-50	Réduction initiale	Éclat court, large, et arrondi, de travail unifacial peut-être sur nucléus ou sur support de type triface identifié #1416					
1431		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+1000	24,3	50-100	Décorticage	Face dorsale et talon entièrements corticaux. Éclat très large et court.					
1432		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+600	9,66	0-50	Réduction initiale	éclat court, large, et arrondi, de travail unifacial peut-être sur nucléus ou sur support de type triface identifié #1416					
1433		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	22,52	50-100	Décorticage	Face dorsale entièrement corticale. Éclat très large et court. Talon arraché. La morphologie de la partie dorsale de l'éclat suggère un support étroit.					
1434		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+1000	15,44	50-100	Décorticage	Face dorsale entièrement corticale. Éclat très large et court. La morphologie de la partie dorsale de l'éclat suggère un support étroit.					
1435		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	7,86	0-50	Réduction initiale	Éclat court, large, et arrondi, de travail unifacial peut-être sur nucléus ou sur support de type triface identifié #1416. Le talon est préparé, suggérant un certain soin.					
1436		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+600	4,65	0-50	Réduction initiale	Éclat court, large, et arrondi, de travail unifacial peut-être sur nucléus ou sur support de type triface identifié #1416. Cortex limité au talon.					
1437		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	8,51	0-50	Réduction initiale	éclat court, large, et arrondi, de travail unifacial peut-être sur nucléus ou sur support de type triface identifié #1416. Cortex très résiduel.					
1438		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+600	9,6	0-50	Réduction initiale	éclat un peu plus long que large, ratio longueur-largeur reste bas, avec une partie proximale saillante. Travail unifacial encore à ce stade peut-être sur nucléus ou sur support de type triface identifié #1416. Cortex limité au talon.					

1439		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+1000	15,38	0	Amincissement	Éclat un peu plus long que large, ratio longueur-largeur reste bas, avec une partie proximale saillante. Travail unifacial encore à ce stade peut-être sur nucléus ou sur support de type triface identifié #1416. Le talon semble légèrement préparé pour être plus facile à percuter.					
1440		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	8,33	0-50	Réduction initiale	éclat un peu plus long que large, ratio longueur-largeur reste bas, avec une partie proximale saillante. Travail unifacial encore à ce stade peut-être sur nucléus ou sur support de type triface identifié #1416.					
1441		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	7,99	0-50	Réduction bifaciale	Éclat plus mince que les autres enlèvements de ce grade de dimension de réduction initiale, avec un talon préparé, une courbure proximale. Suggère une possible réduction plus avancée.					
1442		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	2,45	0	Réduction bifaciale	Éclat mince, sans cortex, allongé, avec talon presque punctiforme.					
1443		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	3,52	0	Réduction initiale	Éclat déjeté					
1444		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	200-600	2,36	0-50	Réduction initiale						
1445		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	0,93	0	Réduction initiale						
1446		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	3,1	0-50	Réduction initiale						
1447		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	4,62	0-50	Réduction initiale						

1448		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	2,97	0	Réduction bifaciale	Large plateforme, lèvre, angle talon-face ventrale est bas, courbure de l'éclat est prononcée et proximale, talon abrasé, enlèvements semblent parallèles sur la face dorsale le long d'une nervure filant au centre de la face. Ce n'est pas de l'amincissement bifacial, en se fiant sur la typologie de Deller et Ellis 1992 semble plutôt correspondre à des étapes de travail bifacial subséquentes sans passer par cette étape.					
1449		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	2,65	0	Réduction initiale							
1450		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	1,58	0	Réduction initiale	Éclat déjeté						
1451		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	8,58	0-50	Réduction initiale	Éclat déjeté						
1452		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	1,12	0	Réduction bifaciale	Large plateforme, lèvre, angle talon-face ventrale est bas, courbure de l'éclat est prononcée et proximale, talon abrasé, enlèvements semblent parallèles sur la face dorsale le long d'une nervure filant au centre de la face. Ce n'est pas de l'amincissement bifacial, en se fiant sur la typologie de Deller et Ellis 1992 semble plutôt correspondre à des étapes de travail bifacial subséquentes sans passer par cette étape.					
1453		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	2,42	0	Réduction bifaciale	Large plateforme, lèvre, angle talon-face ventrale est bas, courbure de l'éclat est prononcée et proximale, talon abrasé, enlèvements semblent parallèles sur la face dorsale le long d'une nervure filant au centre de la face. Ce n'est pas de l'amincissement bifacial, en se fiant sur la typologie de Deller et Ellis 1992 semble plutôt correspondre à des étapes de travail bifacial subséquentes sans passer par cette étape.					

1454		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	2,87	0	Réduction initiale						
1455		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	200-600	2,67	0-50	Réduction initiale						
1456		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	200-600	2,68	0	Réduction initiale						
1457		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	2,8	0	Réduction initiale	Talon punctiforme					
1458		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	200-600	1,23	0-50	Réduction initiale						
1459		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	200-600	2,16	0-50	Réduction initiale						
1460		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	1,72	0	Réduction initiale						
1461		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	200-600	3,1	0-50	Réduction initiale						
1462		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	0,82		Décorticage	Face dorsale presque entièrement corticale					
1463		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	7,97	0-50	Décorticage	Face dorsale entièrement corticale, la face très plane suggère une surface de joint.					
1464		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	3,75	0	Réduction initiale						
1465		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	2,92	0	Réduction initiale						
1466		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	200-600	3,32	0-50	Réduction initiale	Éclat alterne					
1467		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	200-600	2,15	0-50	Réduction initiale	Cortex limité au talon					
1468		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	1,18	0-50	Réduction bifaciale	Présence de résidu de cortex sur la face dorsale, extrémité distale. Également, correspond à du travail bifacial qui n'est pas de l'amincissement.					
1469		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	1,06	0	Réduction initiale						
1470		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	4,28	0	Réduction initiale						
1471		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	-200	0,68	0	Préparation	Mêmes propriétés technologiques que les éclats de réduction initiale appartenant aux grades de dimensions supérieures					
1472		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	-200	1,07	0-50	Décorticage	Face dorsale presque entièrement corticale					
1473		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	-200	0,31	0	Préparation						
1474		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	-200	0,17	0	Préparation						
1475		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	-200	0,31	0	Préparation						
1476		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	-200	0,34	0	Préparation						

1477		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	-200	0,29	0	Préparation						
1478		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	-200	1,25	0	Préparation						
1479		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	-200	0,22	0	Préparation						
1480		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	-200	0,32	0	Préparation						
1481		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	-200	0,33	0-50	Préparation						
1482		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	-200	0,56	0	Préparation						
1483		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	-200	0,39	0	Préparation						
1484		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	-200	0,65	0-50	Préparation	Cortex limité au talon					
1485		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	-200	0,91	0-50	Préparation	Petit spot de cortex sur la partie distale de la face dorsale					
1486		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	-200	0,92	0	Préparation						
1487		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	-200	0,36	0	Préparation						
1488		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	-200	0,42	0	Préparation						
1489		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	-200	0,39	0	Préparation						
1490		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	-200	1,13	0-50	Préparation	Petit spot de cortex sur la partie distale de la face dorsale					
1491		15Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	-200	0,63	0	Préparation						
1492		15Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	116,62	0	Réduction initiale						
1493		15Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	+600	92,9	0-50	Réduction initiale	Présence de cortex sur la partie distale de la face dorsale, partie proximale émerge nettement du reste de l'éclat avec une partie distale très massive (et corticale).					
1494		15Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	77,89	0-50	Réduction initiale	présence de cortex sur la partie distale de la face dorsale, partie proximale émerge assez nettement du reste de l'éclat, épaisseure constante sur toute la longueur.					

1495		15Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+600	42,98	0-50	Décorticage	Travail par éclat alterne (ici situé sur le coin du bloc) et qui semble aller chercher le bord opposé (des négatifs sont présents sur la partie distale de l'éclat, en vis-à-vis de la face ventrale de l'éclat). Les outils ébauches identifiés dans le sondage 15Z indiquaient ce genre de travail sur support très étroit.					
1496		15Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	15,9	0	Réduction initiale						
1497		15Z2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	24,79	0-50	Réduction initiale	Face dorsale entièrement corticale					
1498		16A2	outil	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat retouché	Complet	Complet	1	1	NA	+600	16,19	0	NA	Géofact retouché sur tout son front (circulaire en plan) avec une petite retouche continue et relativement régulière. Aucune trace de retouche ou d'usage sur la partie préhensile du grattoir. La patine des négatifs de retouche est plus fraîche.	unifacial	geofact	45	36	11
1499		16A2	Outil	Cornéenne à patine beige	Indéterminé	Complet	Complet	1	1	NA	+600	65,72	50-100	NA	Petit fragment de géofact présentant un plan travaillé (moins de 5 négatifs). Travail très localisé, retouche sur 2 à trois générations, en escalier. Intention du travail indéterminée.	indéterminé	plaquette	64	45	22
1500		16A2	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+600	247,19	NA	NA	Galet peut-être en grès, fracturé sur toute une face, où l'on distingue également différents "négatifs". Usage intensif comme percuteur?	percuteur	galet	84	76	39
1501		16A2	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+600	900	NA	NA	Galet peut-être en grès, fracturé aux extrémités qui se situent dans l'axe de sa longueur.	percuteur	galet	106	81	76
1502		16A2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+600	50,07	0-50	Réduction initiale	Éclat très long, possiblement retiré sur un coin où aurait été retirés d'autres enlèvements perpendiculairement avant de travailler dans le sens du présent éclat.					
1503		16A2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+600	31,3	0-50	Réduction initiale	Éclat très long, déjeté. Le cortex est limité au talon. La face dorsale présente des négatifs dans le même sens de débitage.					

1504		16A2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	15,7	0	Réduction initiale	Éclat plus court et large que #1502 et #1503.					
1505		16A2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	47,01	0-50	Réduction initiale						
1506		16A2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	39,72	0	Indéterminé						
1507		16A2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	+600	23,41	0	Réduction initiale						
1508		16A2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	62,86	0-50	Réduction initiale	Éclat détaché sur coin de bloc					
1509		16A2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	48,27	0-50	Réduction initiale	Fort bulbe, court et large					
1510		16A2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	36,12	0	Réduction initiale						
1511		16A2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	30,8	0	Réduction initiale	Éclat long					
1512		16A2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	8,38	0	Réduction initiale						
1513		16A2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	3,49	0	Réduction initiale						
1514		16A2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	8,73	0	Réduction bifaciale	Éclat d'amincissement bifacial					
1515		16A3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	26,79	0-50	Réduction initiale	Petite section corticale près du talon					
1516		16A3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	17,46	0-50	Réduction initiale	Éclat alterne?					
1517		16A3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	4,27	0-50	Réduction bifaciale	Possiblement amincissement bifacial de petite dimension (selon la typologie de Deller et Ellis 1992).					
1518		16A3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	+600	12,41	0	Réduction initiale	Le talon est cassé					
1519		16A3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	9,08	0	Réduction initiale						
1520		16A2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	4,5	0	Réduction initiale						
1521		16A2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	3,95	0	Réduction initiale						
1522		16A2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	5,37	0	Réduction initiale						
1523		16A2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	7,06	0	Réduction initiale						
1524		16A2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	3,85	0	Réduction initiale						
1525		16A2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	2,43	0	Réduction initiale						
1526		16A2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	200-600	3,12	0-50	Décorticage	Face dorsale presque entièrement corticale					
1527		16A2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	2,96	0	Réduction initiale						
1528		16A2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	2,13	0	Réduction initiale						

1529		16A2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	1,8	0	Réduction initiale						
1530		16A3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	6,6	0	Réduction initiale						
1531		16A3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	5,09	0	Réduction initiale						
1532		16A3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	4,87	0	Réduction initiale						
1533		16A3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	200-600	2,59	0	Réduction initiale						
1534		16A3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	2,26	0-50	Décorticage	Face dorsale presque entièrement corticale					
1535		16C1	Outil	Quartzite ?	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+600	750	NA		Galet qui pourrait être une quartzite. Des négatifs se retrouvent principalement aux extrémités situées sur l'axe de la longueur du percuteur, et de part et d'autre des faces du même bord. D'autres négatifs unifaciaux se retrouvent sur la même face, de façon ponctuelle.	percuteur	galet	112	91	55
1536		16C1	Outil	Indéterminé	percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+600	95,33	NA		Toute une face a été retirée du percuteur	percuteur	galet	46	43	33
1537		16C1	Outil	Cornéenne à patine rouille oxydée	Bloc ébauché	Complet	Complet	1	1	NA	+600	286,26	NA		Quelques enlèvements sur un coin du bloc et la face le jouxtant; origine anthropique équivoque mais ce pourrait être une simple entame. Le support s'apparente à un "éclat" naturel (face "ventrale" manque les stigmates de percussion habituels).	entame	bloc	89	87	39
1538		16C1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	128,34	50-100	Décorticage	Éclat massif de décorticage, sur coin de bloc, et qui a arraché tout le bord opposé au plan de débitage. Ce type de coup fort visant à dégrossir rapidement la matériau a été observé sur les entames de 15Z.					

1539		16C2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+600	175,42	50-100	Décorticage	Éclat massif de décorticage, sur la face dorsale les différentes arêtes constituant le bloc d'origine sont clairement visibles. Ces facettes dorsales suggéreraient là encore un travail "couvrant" à "outrepassé" en quelque sorte, destiné à réduire le volume et modifier ses propriétés rapidement. Ceci suggérerait également un bon niveau de compétence, tant pour le travail de préparation sans perte de temps que cet éclat suggère (connaissance), que par la capacité à effectivement le retirer (savoir-faire).					
1540		16C2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	97,99	50-100	Décorticage	Éclat massif de décorticage, comparable à #1539					
1541		16C2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+600	70,57	0-50	Décorticage / réduction initiale	Éclat alterne, sur coin du bloc, avec quelques éléments corticaux sur la face dorsale et le talon.					
1542		16C2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	58,5	0-50	Décorticage / réduction initiale	Face dorsale de cet éclat montre les propriétés du bloc de détachement, et pourrait suggérer que le bloc de départ fut plus petit que #1539 et #1540.					
1543		16C2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+600	19,83	0-50	Réduction initiale	Moins de cortex, est-ce la poursuite d'un travail sur support qui se réduit progressivement? La face dorsale indiquerait toutefois un bloc encore très anguleux: bloc de départ plus petit ou difficulté à changer les propriétés du volume?					
1544		16C2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	23,45	0-50	Décorticage						
1545		16C2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	30,98	0-50	Réduction initiale	Éclat de type alterne-ish (un bord beaucoup plus épais).					
1546		16C2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	13,82	0-50	Décorticage	Éclat relativement de petite dimension comparé aux autres provenant du lot 16C2.					
1547		16C2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	8,45	0-50	Décorticage	Éclat relativement de petite dimension comparé aux autres provenant du lot 16C2.					

1548		16C2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	10,31	0	Réduction initiale	Pas de cortex, est-ce la poursuite d'un travail sur support qui se réduit progressivement? La face dorsale indiquerait toutefois un bloc encore très anguleux: bloc de départ plus petit ou difficulté à changer les propriétés du volume?					
1549		16C2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	5,53	0-50	Réduction initiale						
1550		16C2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	5,08	0-50	Réduction initiale						
1551		16C2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	2,89	0	Réduction bifaciale	Possible éclat alterne					
1552		16C2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	200-600	5,66	50-100	Décorticage	Décorticage par éclat petit					
1553		16C2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-600	1,13	0	Réduction initiale						
1554		16C2	Outil	Cornéenne à patine rouille oxydée	Bloc ébauché	Complet	Complet	1	1	NA	+600	374,73	NA		Bloc présentant des enlèvements multidirectionnels, ad hoc. Potentiel nucléus ou entame/test pour autre chose?	entame	bloc	89	79	50
1555		16C2	Outil	Cornéenne à patine rouille oxydée	Bloc ébauché	Complet	Complet	1	1	NA	+600	74,38	NA		Petit bloc avec quelques enlèvements épars. Nature anthropique équivoque	entame	bloc	63	49	24
1556		16C2	outil	Cornéenne à patine beige	Préforme	Complet	Complet	1	1	NA	+600	67,78	NA		Ébauche-préforme sur éclat court et très large. Travaillé sur sa face dorsale uniquement afin d'en retirer le maximum d'épaisseur sur sa face la plus convexe. Support est donc plano-convexe, et asymétrique en plan. Le travail n'est pas encore bifacial au sens très strict (enlèvements sur les deux faces), mais le plan sécant est bien présent.	Unifacial	éclat	95	45	15
1557		16C2	Outil	Cornéenne à patine grise	Éclat retouché	Complet	Complet	1	1	NA	+600	11,32	NA		Éclat avec une retouche assez continue sur l'un de ses bords. La patine de la retouche est fraiche par rapport au reste de l'éclat.					
1558		16C2	Outil	Grès ?	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+600	235,71	NA		Percuteur aux extrémités usées situées sur l'axe de la longueur.	percuteur	galet	79	53	42

1559		16C2	Outil	Grès ?	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+600	275,31	NA		Percuteur aux extrémités usées situées sur l'axe de la longueur. Une extrémité est particulièrement abimée, avec des enlèvements détachés sur les deux faces du même bord.					
1560		16B1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	52,63	0-50	Réduction initiale	Enlèvement large et court					
1561		16B1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	60,35	0	Réduction initiale						
1562		16B1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+600	30,94	0	Réduction initiale						
1563		16B1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+600	19,62	0-50	Décorticage						
1564		16B1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+600	10,58	0	Réduction initiale						
1565		16B1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	3,65	0	Réduction initiale						
1566		16B1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	1,3	0	Réduction initiale						
1567		16B1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	1,61	0	Réduction initiale						
1568		16C3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	253,97	0-50	Décorticage / réduction initiale	Éclat extrêmement massif, mais qui reste similaire aux éclats très massifs identifiés dans le lot 16C2. Un des nombreux types de support-éclats produits par la taille des blocs sur la carrière, mais qui aurait besoin de travail supplémentaire pour s'assurer qu'il soit utilisable: tellement massif qu'il en devient difficile à travailler en raison de son bas rapport largeur-épaisseur. Aussi, il n'est pas certain si les négatifs présents sur la face dorsale sont anthropiques, ce qui suggérerait un travail sur très gros nucléus, voire affleurement directement.					
1569		16C3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	134,95	0-50	Décorticage / réduction initiale	la face dorsale ressemble quasiment à une face ventrale! Ce qui pourrait suggérer un très très large nucléus de départ, voire, de l'extraction à même l'affleurement? Reste que l'éclat ne présente pas de bulbe particulièrement proéminent.					

1570		16C3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	54,68	0-50	Décorticage	Face dorsale presque entièrement corticale, sur un éclat de cette superficie cela suggère encore là un très large nucléus/affleurement.					
1571		16C3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	71,27	0-50	Décorticage / réduction initiale	La face dorsale ressemble quasiment à une face ventrale. Ce qui pourrait suggérer un très très large nucléus de départ, voire, de l'extraction à même l'affleurement? Reste que l'éclat ne présente pas de bulbe particulièrement proéminent. L'éclat présente des propriétés volumétriques ressemblant énormément à #1556, dont il pourrait être un support originel possible.					
1572		16C3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	110,93	0-50	Décorticage / réduction initiale	Face dorsale presque entièrement corticale, sur un éclat de cette superficie cela suggère encore là un très large nucléus/affleurement. L'éclat présente des propriétés volumétriques ressemblant énormément à #1556, dont il pourrait être un support originel possible.					
1573		16C3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	102,57	0-50	Décorticage	face dorsale presque entièrement corticale, sur un éclat de cette superficie cela suggère encore là un très large nucléus/affleurement. Noter aussi que cet éclat présente des propriétés volumétriques ressemblant énormément à 1556, dont il pourrait être un support originel possible.					
1574		16C3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	29,48	0-50	Décorticage / réduction initiale	Mêmes propriétés volumétriques que les supports #1571, #1572, #1573, mais de plus petite dimension.					
1575		16C3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+600	25,46	0	Réduction initiale	Face dorsale est presqu'entièrement un négatif d'enlèvement antérieur.					
1576		16C3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+600	28,83	0-50	Réduction initiale						
1577		16C3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	23,33	0	Réduction initiale						
1578		16C3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	48,19	0-50	Réduction initiale						

1579		16C3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+600	39,05	0-50	Réduction initiale						
1580		16C3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+600	4	0-50	Réduction initiale	Face dorsale est presqu'entièrement un négatif d'enlèvement antérieur.					
1581		16C3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	6,31	0	Réduction bifaciale						
1582		16C3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	4,66	0	Réduction bifaciale						
1583		16C3	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	5,55	0	Réduction bifaciale						
1584		16C3	Outil	Cornéenne à patine beige	Éclat retouché	Complet	Complet	1	1	NA	+600	15,35	NA		Petit front retouché	unifacial	éclat	45	33	13
1585		16C3	Outil	Cornéenne à patine beige	Entame	Complet	Complet	1	1	NA	+600	39,34	NA		Fort écrasements sur une section très localisé de l'objet, à la hauteur de sa plus grande convexité. Écrasement trop localisé pour être simplement dû à un événement naturel, on dirait plutôt une tentative d'amener tout le tranchant sur la même fourchette d'angle. Si c'est pour préparer les propriétés d'un support pour ensuite réduire plus avant, on se demande comment, car le support est petit, étroit et épais. Si c'est pour utilisation du tranchant, pourquoi ne pas avoir utiliser le bord opposé, tout lisse? Peut-on envisager un petit "jeu" de taille sans conséquence?	entame	bloc	79	31	15
1586		16C3	Outil	Cornéenne à patine beige	Entame	Complet	Complet	1	1	NA	+600	190,7	NA		Petits enlèvements très localisés sur le bloc	entame	bloc	115	60	26
1587		16C3	Outil	Cornéenne à patine rouille oxydée	Entame	Complet	Complet	1	1	NA	+600	231,78	NA		Enlèvements retirés le long d'un segment de bord particulièrement obtus, de façon bifaciale. Il n'est pas certain ce que le tailleur comptait accomplir en "préparant" ainsi son support. On trouve toutefois, dans ce même sondage, des éclats qui attestent de ce que des tailleurs pouvaient travailler sur des supports épais et étroits, de façon assez violente pour mettre en place des propriétés volumétriques utilisables.	entame	bloc	84	81	37

1588		16C3	nucléus	Cornéenne à patine rouille oxydée	nucléus	Complet	Complet	1	1	NA	+600	308,44	NA		Apparenté à un nucléus laminaire, avec une surface de débitage, un ceintrage serré. Cela dit, le ceintrage est obtenu naturellement, et le surface de débitage serait donc opportuniste. Les éclats allongés seraient peut-être des "intentions de production".	nucléus	bloc	96	70	54
1589		16C3	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+600	34,53	NA		Fragment de percuteur lequel se serait détaché du support lors des percussions	percuteur	galet	56	43	12
1590		16D1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	65,07	0	Réduction initiale						
1591		16D1	Outil	Quartzite ?	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+600	550	NA			percuteur	galet	115	90	45
1592		16D1	Outil	Gneiss ?	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+600	463,69	NA			percuteur	galet	89	83	47
1593		16D1	Outil	Grès ?	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+600	87,12	NA		Fragment de percuteur lequel se serait détaché du support lors des percussions	percuteur	galet	75	56	18
1594		16D2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	44,67	0-50	Décorticage						
1595		16D2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+600	72,94	0-50	Décorticage						
1596		16D2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	41,85	0-50	Décorticage / réduction initiale						
1597		16D2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	37,53	0-50	Décorticage / réduction initiale						
1598		16D2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	4,47	0	Réduction initiale						
1599		16D2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	6,93	0	Réduction initiale						
1600		16D2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	5,56	0	Réduction initiale						
1601		16D2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+600	10,07	0-50	Réduction initiale	Cortex limité au talon					
1602		16D2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	12,27	0	Réduction initiale						
1603		16D2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	8,14	0	Réduction initiale						
1604		16D2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	6,23	0	Réduction initiale						
1605		16D2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	6,59	0	Réduction initiale						
1606		16D2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	6,66	0	Réduction initiale						
1607		16D2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	5,44	0	Réduction bifaciale						
1608		16D2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	13,24	0	Réduction initiale	Pseudo-lame					
1609		16D2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	9,11	0	Réduction initiale	Pseudo-lame					
1610		16D2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	4,89	0	Réduction initiale						

1611		16D2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	5,83	0	Réduction initiale						
1612		16D2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	1,01	0	Réduction initiale						
1613		16D2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	2,09	0	Réduction initiale						
1614		16D2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	1,49	0	Réduction initiale	Pseudo-lame					
1615		16D2	Outil	Cornéenne à patine beige	Entame	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+600	165,66	NA	NA	Aucun négatif d'enlèvement apparent, toutefois la cassure en flexion ("S" shaped) amène à se demander s'il n'y a pas eu tentative de travail distale sur l'extrémité manquante, ce qui aurait provoqué la présente cassure. La convexité centrale pourrait justifier ce genre de tentative de taille.	entame	éclat	77	68	30
1616		16D3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	35,69	0	Réduction initiale						
1617		16D3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+600	47,85	0-50	Réduction initiale	Cortex limité au talon					
1618		16D3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	écrasé	+600	39,02	0-50	Réduction initiale	Éclat alterne					
1619		16D3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	36,91	0-50	Réduction initiale	Support type pour #1556					
1620		16D3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	15,8	0	Réduction initiale	Ressemble au support type pour #1556, mais plus petit					
1621		16D3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	25,16	0	Réduction initiale	Éclat alterne allongé					
1622		16D3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	32,47	0-50	Décorticage / réduction initiale	Éclat très cortical, talon et partie proximale très proéminente et bien dégagés par enlèvements préalables: soin dans le décorticage. Forte courbure suggère bloc de petite dimension					
1623		16D3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	21,12	0-50	Décorticage / réduction initiale	Éclat alterne					
1624		16D3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+600	20,57	0-50	Réduction initiale	Éclat alterne					
1625		16D3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	11,88	0	Réduction initiale	Éclat alterne					
1626		16D3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	22,3	0	Réduction bifaciale	Forte courbure, plan de frappe préparé mais talon simple.					
1627		16D3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	5,66	0-50	Réduction initiale	Forte courbure, plan de frappe préparé mais talon simple.					
1628		16D3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	6,44	0	Réduction initiale	Forte courbure, plan de frappe préparé mais talon simple.					

1629		16D3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	+600	4,03	0	Réduction initiale						
1630		16D3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	13,79	0	Amincissement	Forte courbure, lèvre sur le talon					
1631		16D3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	18,88	0	Réduction initiale	Terminaison en réfléchissement important					
1632		16D3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+600	6,29	0-50	Réduction initiale						
1633		16D3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	8,91	0	Réduction initiale						
1634		16D3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	11,34	0-50	Réduction initiale	Éclat alterne					
1635		16D3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	5,79	0	Réduction initiale						
1636		16D3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	3,66	0-50	Réduction initiale						
1637		16D3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	1,29	0	Réduction initiale						
1638		16D3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	2,92	0-50	Décorticage						
1639		16D3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	3,24	0	Réduction initiale						
1640		16D3	Outil	Cornéenne à patine beige	Éclat retouché	Complet	Complet	1	1	NA	+600	7,33	NA		Petite retouche sur une section de l'éclat	unifacial	éclat	37	27	11
1641		25J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	6,49	0-50	Décorticage / réduction initiale						
1642		25J1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	6,7	0	Réduction initiale						
1643		25J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	4,04	0	Réduction initiale	Éclat alterne					
1644		25J1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	3,04	0	Réduction initiale						
1645		25J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	200-600	2,36	0	Réduction initiale						
1646		25J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	200-600	1,52	0-50	Réduction initiale	Cortex limité au talon					
1647		25J1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	1,89	0-50	Réduction initiale						
1648		25J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	0,86	0	Réduction initiale						
1649		25J1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	200-600	1,22	0	Réduction initiale						
1650		25J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	-200	0,84	0	Réduction initiale						
1651		25J1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	-200	0,68	0	Réduction initiale						
1652		25J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	-200	0,55	0	Réduction initiale						
1653		25J1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	-200	0,32	0	Réduction initiale						
1654		25L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	11,16	0	Réduction initiale						

1655		25L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	16,88	0-50	Décorticage / réduction initiale							
1656		25L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+600	12,48	0-50	Réduction initiale	Cortex limité au talon						
1657		25L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	5,87	0	Réduction initiale							
1658		25L1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	200-600	3,93	0	Réduction initiale							
1659		25L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	200-600	1	0	Réduction initiale							
1660		25L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	-200	0,19	0	Indéterminé							
1661		25L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	-200	1,23	0-50	Décorticage							
1662		25L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	-200	0,22	0	Indéterminé							
1663		25L1	Outil	Cornéenne à patine grise	Ébauche	Complet	Complet	1	1	NA	+600	201,09	NA	NA	Quelques enlèvements sur un bord. Nature anthropique équivoque.	Unifacial	plaquette	109	68	25
1664		25H1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	10,6	0	Réduction bifaciale							
1665		25H1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+600	11,65	0-50	Décorticage							
1666		25H1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+600	5,13	0	Indéterminé							
1667		25H1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+600	4,69	0	Indéterminé							
1668		25H1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	1,87	0-50	Réduction initiale							
1669		25H1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	1,01	0	Réduction initiale							
1670		25H1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	-200	0,63	0-50	Préparation							
1671		25H1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	-200	0,22	0	Indéterminé							
1672		25H1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	-200	0,73	0	Indéterminé							
1673		25H1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	-200	0,36	0	Indéterminé							
1674		25H1	Outil	Cornéenne à patine beige	Préforme bifaciale	Incomplet	Proximal	1	1	NA	+600	81,22	NA		préforme bifaciale, un peu de cortex sur les 2 faces, sur son extrémité.	Bifacial	indéterminé	75	60	17
1675		25C2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+600	22,54	0	Réduction initiale							
1676		25C2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	35,06	0	Réduction initiale	Enlèvement alterne						
1677		25C2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	23,26	0-50	Décorticage / réduction initiale	Enlèvement alterne						
1678		25C2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	14,2	0	Réduction initiale	Enlèvement alterne						
1679		25C2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	8,69	0	Réduction initiale							
1680		25C2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	9,62	0	Réduction initiale							

1681		25C2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	8,65	0	Réduction initiale	Enlèvement alterne					
1682		25C2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+600	5,39	0-50	Décorticage						
1683		25C2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	200-600	3,15	0-50	Réduction initiale	Enlèvement alterne					
1684		25C2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-600	1,16	0	Réduction initiale						
1685		25C2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	-200	1,86	0	Indéterminé						
1686		25C2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	-200	0,86	0	Indéterminé						
1687		25C2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	-200	0,4	0	Indéterminé						
1688		25C2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+600	33,22	0	Réduction initiale						
1689		25C2	Outil	Cornéenne à patine beige	Indéterminé	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+600	14,31	NA		Fragment avec des traces de négatifs de facture équivoque - anthropique ou naturel, incertain. Peut-être un nucléus	indéterminé	indéterminé	37	35	15
1690		25D1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	-200	0,65	0	Indéterminé						
1691		25D1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	-200	0,36	0	Indéterminé						
1692		25D1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	-200	0,4	0	Indéterminé						
1693		25D1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	-200	0,27	0	Indéterminé						
1694		25D1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	-200	0,15	0	Indéterminé						
1695		25D1	Outil	Cornéenne à patine beige	ébauche bifaciale	Indéterminé	Indéterminé	1	1	NA	+600	391,42	NA		Ébauche bifaciale focalisée sur la création d'un tranchant, sur les deux bords et lequel est travaillé depuis les deux faces.					
1696		25E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	5,81	0	Réduction bifaciale						
1697		25E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	3,16	0-50	Réduction bifaciale						
1698		25E1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	2,6	0	Réduction bifaciale						
1699		25E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	-200	0,8	0	Préparation						
1700		25E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	-200	0,26	0	Indéterminé						
1701		25E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	-200	0,67	0	Indéterminé						
1702		25E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	200-600	3,17	0	Indéterminé						
1703		25E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	200-600	2,62	0	Indéterminé						
1704		25E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	200-600	1,78	0	Indéterminé						

1705		25E2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+600	6,67	0	Indéterminé						
1706		25E2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	200-600	1,28	0	Indéterminé						
1707		25E2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	200-600	1,04	0	Indéterminé						
1708		25E2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	200-600	0,69	0	Indéterminé						
1709		25E2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	-200	0,41	0	Préparation						
1710		25E1	Outil	Cornéenne à patine beige	Entame	Complet	Complet	1	1	NA	+600	169,64	NA		Enlèvement sur une face qui vient retirer une arête. Peut-être un outil "unifacial" de type racloir	entame/outil	éclat naturel	77	75	32
1711		25E1	Outil	Cornéenne à patine beige	Entame	Complet	Complet	1	1	NA	+600	67,03	NA		Enlèvement sur une face, assez marginale, retire une arête. Nature anthropique équivoque.	entame	bloc	72	43	28
1712		25F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	+600	20,59	0-50	Réduction initiale						
1713		25F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	25,72	0	Réduction initiale						
1714		25F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	12,53	0	Réduction initiale						
1715		25F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	9,9	0	Réduction initiale						
1716		25F1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	4,92	0	Réduction initiale						
1717		25F1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	5,47	0-50	Décorticage / réduction initiale						
1718		25F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	11,17	0	Réduction initiale						
1719		25F1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	3,39	0	Réduction bifaciale						
1720		25F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal et mésial	1	1	Complexe	+600	3,37	0	réduction bifaciale						
1721		25F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	0,94	0	réduction bifaciale						
1722		25F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	1,82	0	Réduction initiale						
1723		25F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	1,99	0	Réduction initiale						
1724		25F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	4,01	0-50	Réduction initiale						
1725		25F1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	2,52	0	Réduction initiale						
1726		25F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	5,3	0	Réduction initiale						
1727		25F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	2,47	0	Réduction initiale						
1728		25F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	1,52	0	Réduction initiale						

1729		25F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	1,25	0	Réduction initiale						
1730		25F1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	2,18	0-50	Réduction initiale						
1731		25F1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	0,9	0	Réduction initiale						
1732		25F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	1,7	0	Réduction initiale						
1733		25F1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	0,88	0	Réduction bifaciale						
1734		25F1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	1,27	0	Réduction bifaciale						
1735		25F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	1,46	0	Réduction bifaciale						
1736		25F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal et mésial	1	1	Complexe	200-600	2,07	0	Réduction bifaciale						
1737		25F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	0,79	0	Réduction bifaciale						
1738		25F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	1,03	0	Réduction bifaciale						
1739		25F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	2,13	0	Réduction bifaciale						
1740		25F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	1,2	0	Réduction bifaciale						
1741		25F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	1,16	0	Réduction bifaciale						
1742		25F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	-200	0,31	0	Préparation						
1743		25F1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	-200	0,33	0	Préparation						
1744		25F1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	-200	0,64	0	Préparation						
1745		25F1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	-200	0,28	0	Préparation						
1746		25F1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Incomplet	Proximal et mésial	1	1	Complexe	-200	0,35	0	Préparation						
1747		25F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	-200	0,26	0	Préparation						
1748		25F1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	-200	0,3	0	Préparation						
1749		25F1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	-200	0,29	0	Préparation						
1750		25F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	Complexe	-200	0,15	0	Préparation						
1751		25F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	-200	0,29	0-50	Préparation						
1752		25F1	Outil	Cornéenne à patine beige	Éclat retouché	Complet	Complet	1	1	NA	+600	8,46	0		Retouche marginale sur une bonne partie de la périphérie de l'éclat, sur une face ou l'autre. Nature anthropique de la retouche équivoque.	éclat retouché	éclat	37	26	8

1753		25G1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	6,95	0	Réduction initiale						
1754		25G1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	2,89	0	Réduction bifaciale						
1755		25G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	1,85	0	Réduction initiale						
1756		25G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	37,04	0-50	Réduction initiale	Éclat très épais					
1757		25G2	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+600	89,4	0-50	Décorticage / réduction initiale	Éclat très épais et anguleux					
1758		25G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	+600	47,47	0	Réduction initiale	Éclat très épais					
1759		25G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	49,27	0	Réduction initiale	Éclat très large, droit, talon très préparé, mais pourrait être en partie manquant					
1760		25G2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	7,39	0	Réduction initiale						
1761		25G2	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	9,91	0-50	Décorticage / réduction initiale						
1762		25G2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	7,07	0-50	Décorticage / réduction initiale	Cortex pas clair sur la face dorsale, pourrait juste être très émoussé/altéré.					
1763		25G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	5,14	0	Réduction initiale						
1764		25G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	9,57	0	Réduction initiale						
1765		25G2	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	16,87	0-50	Décorticage / réduction initiale	Courbure prononcée liée à la forme originelle du support					
1766		25G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	11,75	0-50	Réduction initiale	Enlèvement alterne					
1767		25G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	5,22	0	Réduction initiale						
1768		25G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	4,5	0	Réduction initiale						
1769		25G2	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	4,14	0	Réduction initiale						
1770		25G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	3,51	0	Réduction initiale						
1771		25G2	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	4,16	0	Réduction initiale						
1772		25G2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	3,48	0	Réduction initiale						
1773		25G2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	200-600	2,68	0	Réduction initiale						
1774		25G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	200-600	2,38	0-50	Réduction initiale	Cortex limité au talon					
1775		25G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	1,14	0	Réduction bifaciale						
1776		25G2	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	200-600	1,03	0	Réduction initiale						
1777		25G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	1,69	0	Réduction initiale						
1778		25G2	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Incomplet	Proximal et mésial	1	1	Complexe	200-600	1,26	0	Réduction initiale						

1779		25G2	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Proximal	1	1	Complexe	-200	1,02	0	Réduction initiale						
1780		25G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	-200	1,22	0	Préparation	Forte courbure proximale					
1781		25G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	-200	0,72	0	Préparation						
1782		25G2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	-200	0,2	0	Préparation						
1783		25G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	-200	0,38	0	Préparation						
1784		25G2	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	-200	0,37	0	Préparation						
1785		25G2	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	-200	0,17	0	Préparation						
1786		25G2	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	2	NA	+600	18,07	NA		Fragments (2) d'un percuteur, dans le même matériau aux grains de quartz assez gros	percuteur	galet	NA	NA	NA
1787		25G2	Outil	Cornéenne à patine brune	Entame	Complet	Complet	1	1	NA	+600	102,41	NA		Un enlèvement très large et court, qui a probablement un bord plus épais que l'autre avec une portion de cortex résiduel sur sa face dorsale, proche du talon.	entame	éclat naturel	81	58	23
1788		25G2	Outil	Cornéenne à patine beige	Préforme bifaciale	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+600	116,04	NA		Préforme bifaciale relativement soignée, au sens où de beaux négatifs y apparaissent, en même temps que de nombreux réfléchissements et une incapacité à amincir le centre.	Bifacial	indéterminé	76	72	25
1789		25G2	Outil	Cornéenne à patine beige	Préforme bifaciale	Incomplet	Mésial	1	1	NA	+600	30,14	NA		Traces d'amincissement apparaissent sur les deux faces de cette petite plaquette	Bifacial	indéterminé	55	39	12
1790		25G2	Outil	Cornéenne à patine beige	Préforme	Incomplet	Distal	1	1	NA	+600	28,17	NA		Travail sur une face seulement, continu sur un bord, commence à aller sur l'autre bord, met en place une forme triangulaire. Cassure en flexion, "S" assez peu marqué.	Unifacial	Éclat			
1791		25K1	Outil	Cornéenne à patine beige	Entame	Complet	Complet	1	1	NA	+600	550	NA		Un large enlèvement semble avoir été retiré d'une face, et sur le bord opposé à ce grand enlèvement, de petits (moins de 5). Peut-être un nucléus.	entame	bloc	127	87	49
1792		25K1	Outil	Cornéenne à patine rouille oxydée	Entame	Complet	Complet	1	1	NA	+600	106,31	NA		un enlèvement sur le bord, nature anthropique pas certaine	entame	bloc	70	57	26

1793		25K1	Outil	Cornéenne à patine rouille oxydée	Entame	Complet	Complet	1	1	NA	+600	114,36	NA		Un ou deux enlèvements sur un support qui n'a pas pu être déterminée. Naturue anthropique équivoque.	entame	indéterminé	93	70	11
1794		25K1	Outil	Cornéenne à patine rouille oxydée	Entame	Complet	Complet	1	1	NA	+600	259,18	NA		Un enlèvement sur le bloc.	entame	bloc	102	77	36
1795		25K1	Outil	Cornéenne à patine rouille oxydée	Préforme bifaciale	Complet	Complet	1	1	NA	+600	100,74	NA		Préforme bifaciale sur un support étroit et épais, surtout travaillé sur une seule face, un peu de travail sur la partie distale de façon bifaciale.	Bifacial	bloc?	124	40	17
1796		25K1	Outil	Cornéenne à patine rouille oxydée	Préforme	Complet	Complet	1	1	NA	+600	31,59	NA		Préforme travaillée sur une seule face, très émoussée, avec réfléchissement important. La morphologie générale ressemble à #1556. Le support de départ est difficile à caractériser à cause de l'état général de l'outil.	Unifacial	éclat?	76	35	18
1797		25K1	Outil	Cornéenne à patine rouille oxydée	Entame	Complet	Complet	1	1	NA	+600	81,71	NA		Partie distale retouchée pour dégager la pointe. Quelques enlèvements sur la partie mésiale.	entame	bloc	109	36	23
1798		25K1	Outil	Cornéenne à patine rouille oxydée	Préforme bifaciale	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+600	47,96	NA		Travail sur une face surtout.	Unifacial	préforme	80	47	14
1799		25K1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+600	83,58	NA		Percuteur de petite dimension qui provient d'un sondage qui a livré des préformes et des entames.	percuteur	galet	50	39	32
1800		25K1	Outil	Cornéenne à patine beige	Indéterminé	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	200-600	4,66	NA		Un petit front sur lequel on retrouve de la retouche. La pièce est très incomplète, on pourrait aussi y voir une base (partie proximale) de quelque chose non caractérisé	indéterminé	indéterminé	39	20	7
1801		25K4	Outil	Cornéenne à patine beige	Préforme bifaciale	Incomplet	Distal	1	1	NA	+600	31,71	NA		Objet planoconvexe, un autre objet produit sur un éclat de type apparenté à #1596	Bifacial	éclat?	55	32	15
1802		25K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+600	130,31	0-50	Décorticage	Éclat très massif					
1803		25K1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	21,26	0	Réduction initiale						
1804		25K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	20,31	0-50	Décorticage						
1805		25K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	7,36	0	Réduction initiale	Enlèvement alterne					
1806		25K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+600	7,12	0-50	Réduction initiale	Enlèvement alterne					

1807		25K1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	9,65	0-50	Décorticage / réduction initiale	Enlèvement angulaire sur coin					
1808		25K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	8,83	0	Réduction bifaciale	Éclat d'amincissement bifacial typique					
1809		25K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	6,04	0-50	Décorticage / réduction initiale						
1810		25K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	8,93	0	Réduction initiale						
1811		25K2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	9,92	0	Réduction initiale						
1812		25K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal et mésial	1	1	Complexe	200-600	0,81	0	Finition						
1813		25K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	1,26	0	Réduction initiale						
1814		25K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	200-600	0,81	0	Réduction initiale						
1815		25K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	0,73	0	Réduction initiale						
1816		25K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	200-600	2,27	0	Réduction initiale						
1817		25K2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	2,83	0	Réduction initiale						
1818		25K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	1,14	0	Réduction initiale						
1819		25K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	-200	1,53	0	Préparation						
1820		25K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	-200	1,75	0	Préparation						
1821		25K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	-200	1,12	0	Préparation						
1822		25K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	-200	0,17	0	Préparation						
1823		25K3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	6,37	0	Amincissement						
1824		25K3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	7,79	0	Réduction initiale						
1825		25K3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	4,99	0	Réduction initiale						
1826		25K3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	2,74	0	Réduction initiale						
1827		25K3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	200-600	2,7	0-50	Réduction initiale	Cortex limité au talon					
1828		25K3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	200-600	1,28	0	Réduction initiale						
1829		25K3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	1,56	0	Réduction initiale						
1830		25K3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	1,68	0	Réduction initiale						
1831		25K3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	200-600	0,72	0	Indéterminé						
1832		25K3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	-200	0,23	0	Préparation						

1833		25K3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	-200	0,86	0	Indéterminé						
1834		25K3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	-200	0,74	0	Réduction initiale						
1835		25K3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	-200	0,63	0	Préparation						
1836		24Z2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	117,53	0-50	Réduction initiale						
1837		24Z2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	47,62	0-50	Décorticage / réduction initiale						
1838		24Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	14,78	0	Réduction initiale						
1839		24Z2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	+600	8,6	0	Réduction initiale						
1840		24Z2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	28,4	0	Réduction initiale						
1841		24Z2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	52,11	0	Réduction initiale						
1842		24Z2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	29,28	0-50	Décorticage / réduction initiale						
1843		24Z2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	+600	22,31	0	Réduction initiale						
1844		24Z2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	9,98	0-50	Décorticage						
1845		24Z2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+600	10,74	50-100	Décorticage						
1846		24Z2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	17,96	0	Réduction initiale						
1847		24Z2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	8,83	0-50	Décorticage						
1848		24Z2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	13,07	0	Réduction initiale						
1849		24Z2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	4,66	0	Réduction initiale						
1850		24Z2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	10,47	0-50	Décorticage						
1851		24Z2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+600	19,1	0-50	Décorticage						

1852		24Z2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+600	26,29	0-50	Réduction initiale					
1853		24Z2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	17,16	0-50	Réduction initiale					
1854		24Z2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	7,35	0	Réduction initiale					
1855		24Z2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	12,11	0	Réduction initiale					
1856		24Z2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	5,5	0-50	Réduction initiale					
1857		24Z2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	3,8	0	Réduction initiale					
1858		24Z2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	3,25	0-50	Décorticage					
1859		24Z2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	2,75	0	Réduction initiale					
1860		24Z2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	4,23	0-50	Décorticage / réduction initiale					
1861		24Z2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	1,98	0	Réduction initiale					
1862		24Z2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	1,58	0	Réduction initiale					
1863		24Z2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	3,24	0	Réduction initiale					
1864		24Z2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	200-600	1,35	0-50	Réduction initiale	Cortex limité au talon				
1865		24Z2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	1,79	0	Réduction initiale					
1866		24Z2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	0,86	0	Réduction initiale					
1867		24Z2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	-200	0,75	0	préparation					
1868		24Z2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	-200	0,59	0-50	préparation					
1869		24Z2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	-200	0,72	0-50	préparation					

1870		24Z2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	-200	0,57	0	préparation						
1871		24Z2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	-200	0,38	0	préparation						
1872		24Y1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	14,99	0	Réduction initiale						
1873		24Y1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	9,14	0	Réduction initiale						
1874		24Y1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	4,67	0	Réduction initiale						
1875		24Y1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+600	7,23	0-50	Réduction initiale						
1876		24Y1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	5,2	0	Réduction initiale						
1877		24Y1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	200-600	6,18	0-50	Réduction initiale						
1878		24Y1	Outil	Cornéenne à patine rouille oxydée	Entame	Complet	Complet	1	1	NA	+600	196,28	NA		Travail sur le coin (écrasement et enlèvements)	entame	plaquette	170	56	25
1879		24Y1	nucléus	Cornéenne à patine rouille oxydée	nucléus	Complet	Complet	1	1	NA	+600	750	NA		Un négatif d'enlèvement. Pourrait aussi être une entame.	nucléus	bloc	111	100	56
1880		24Y2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	43,33	0-50	Réduction initiale						
1881		24Y2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	35,89	0-50	Décorticage	Ressemble au support type pour #1556, mais plus petit, pas utilisable car trop mince également, et la face dorsale semble trop plane.					
1882		24Y2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	21,68	0	Réduction initiale						
1883		24Y2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+600	45	0-50	Décorticage / réduction initiale						
1884		24Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+600	21,2	0-50	Réduction initiale						
1885		24Y2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	16,17	0	Réduction initiale						
1886		24Y2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	14,58	0	Réduction initiale						
1887		24Y2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+600	7,69	0-50	Décorticage						

1888		24Y2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	6,96	0	Réduction initiale						
1889		24Y2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	14,25	0-50	Décorticage / réduction initiale						
1890		24Y2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	8,18	0	Réduction initiale						
1891		24Y2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+600	7,62	0-50	Décorticage						
1892		24Y2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	2,12	0-50	Réduction initiale						
1893		24Y2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	4,87	0	Réduction initiale						
1894		24Y2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	3,57	0	Réduction initiale						
1895		24Y2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	5,1	0	Réduction initiale						
1896		24Y2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	2,4	0	Réduction initiale						
1897		24Y2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	5,33	0	Réduction initiale						
1898		24Y2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal et mésial	1	1	Complexe	-200	0,44	0	préparation						
1899		24Y2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	-200	0,74	0-50	préparation						
1900		25B1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	45,79	0-50	Décorticage / réduction initiale						
1901		25B1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+600	11,99	0-50	Réduction initiale						
1902		25B1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+600	15	0-50	Réduction initiale						
1903		25B1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+600	5,87	0-50	Réduction initiale						
1904		25B1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	+600	11,75	0-50	Réduction initiale						
1905		25B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	2,18	0	Réduction initiale						
1906		25B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	1,23	0	Réduction initiale						

1907		25B1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	0,4	0	Réduction initiale					
1908		25B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	200-600	1,91	0-50	Décorticage / réduction initiale					
1909		25B1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	1,36	0-50	Réduction initiale					
1910		25B1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	-200	0,44	0	préparation					
1911		25B1	Outil	Cornéenne à patine rouille oxydée	Entame	Complet	Complet	1	1	NA	+600	364,63	NA		Entame avec deux négatifs retirés sur la plaquette	entame	plaquette	134	84	32
1912		25A1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	33,97	0-50	Décorticage					
1913		25A1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+600	17,64	0-50	Réduction initiale					
1914		25A1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incompet	Distal et mésial	1	1	NA	+600	13,39	0-50	Réduction initiale					
1915		25A1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal et mésial	1	1	Uni	200-600	4,36	0	Réduction initiale					
1916		25A1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	200-600	1,91	0	Indéterminé					
1917		25A1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	200-600	0,84	0	Indéterminé					
1918		25A1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	1,28	0	Réduction initiale					
1919		24H1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+600	17,18	0-50	Décorticage / réduction initiale					
1920		24H1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	32,83	0-50	Décorticage / réduction initiale					
1921		24H1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	6,2	0	Amincissement					
1922		24H1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+600	9,72	0-50	Réduction initiale					
1923		24H1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	9,83	0	Réduction initiale	Enlèvement alterne				
1924		24H1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal et mésial	1	1	Complexe	200-600	3,7	0	Réduction initiale					
1925		24H1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	200-600	3,95	0-50	Réduction initiale	Type d'enlèvement avec courbure distale, talon droit (cortical ou non), large et assez court.				

1926		24H1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	3,38	0	Réduction initiale	Type d'enlèvement avec courbure distale, talon droit (cortical ou non), large et assez court.					
1927		24H1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal et mésial	1	1	Uni	200-600	1,81	0	Finition	Talon simple mais forte courbure de l'éclat, forme allongée aux bords rectilignes, talon large relativement à la largeur de l'éclat suggère plutôt un biface					
1928		24H1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	-200	1	0	Préparation						
1929		24H1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal et mésial	1	1	Complexe	-200	0,93	0	Préparation						
1930		24H1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	-200	0,51	0	Finition	Talon simple mais forte lèvre, courbure proximale					
1931		24H1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	-200	0,59	0	Finition	Talon émoussé mais semble abrasé, forte lèvre, courbure proximale					
1932		24H1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	-200	0,46	0	Indéterminé						
1933		24H1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	indéterminé	-200	0,34	0	Préparation	Pas de courbure					
1934		24H1	Outil	Cornéenne à patine rouille oxydée	ébauche bifaciale	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+600	13,84	NA		De petits négatifs d'enlèvements sur chaque face, mais une face très altérée difficile à lire. Pièce ambiguë.					
1935		24H2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	12,28	0-50	Amincissement	Éclat difficile à interpréter, sa courbure est moins prononcée et le talon mérite l'attention.					
1936		24H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	4,15	0	Amincissement						
1937		24H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	2,64	0	Amincissement						
1938		24H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	3,62	0	Amincissement						
1939		24H2	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	6,8	0	Amincissement						
1940		24H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	2,43	0	Amincissement						
1941		24H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	6,14	0	Amincissement						
1942		24H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	3,06	0	Amincissement						

1943		24H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+600	35	0-50	Réduction initiale	Le talon et la partie distale de l'éclat sont corticaux tous les deux, suggérant un éclat qui recouvre complètement une face du bloc. La face dorsale présente des négatifs suggérant des enlèvements de réduction plats, sans courbure, avec talon simple ou cortical.					
1944		24H2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	9,78	0	Réduction initiale						
1945		24H2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	14,42	0	Réduction initiale						
1946		24H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	20,45	0	Réduction initiale						
1947		24H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	11,5	0	Réduction initiale						
1948		24H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	11,56	0	Réduction initiale						
1949		24H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	10,76	0	Réduction initiale						
1950		24H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	200-600	2,67	0	Réduction bifaciale	Type courbure 1					
1951		24H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	2,05	0	Réduction bifaciale	Type courbure 1					
1952		24H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	1,86	0-50	Réduction bifaciale	Type courbure 1					
1953		24H2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	200-600	3,42	0	Réduction bifaciale	Type courbure 1					
1954		24H2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	1,74	0	Réduction bifaciale	Type courbure 1					
1955		24H2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	200-600	2,49	0	Réduction bifaciale	Type courbure 1					
1956		24H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	2,29	0	Réduction bifaciale	Type courbure 1					
1957		24H2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	1,44	0	Réduction bifaciale	Type courbure 1					
1958		24H2	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	1,14	0	Réduction bifaciale	Type courbure 1					
1959		24H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	0,74	0	Finition	Type courbure 1					
1960		24H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	0,94	0	Finition	Type courbure 1					
1961		24H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	0,96	0	Finition	Type courbure 1					
1962		24H2	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	3,83	0	Réduction bifaciale	Patine siliceuse mais blanche ; type courbure 2					

1963		24H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	2,29	0	Réduction bifaciale	Type courbure 2					
1964		24H2	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	2,51	0	Réduction bifaciale	Type courbure 2					
1965		24H2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	2,49	0	Réduction bifaciale	Type courbure 2					
1966		24H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	200-600	2,95	0	Réduction bifaciale	Type courbure 2					
1967		24H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	200-600	2,45	0	Réduction bifaciale	Type courbure 2					
1968		24H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	3,52	0	Réduction bifaciale	Type courbure 2					
1969		24H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	2,33	0	Réduction bifaciale	Type courbure 2					
1970		24H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	3,87	0	Réduction initiale						
1971		24H2	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	2,16	0-50	Décorticage						
1972		24H2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	4,93	0	Réduction initiale						
1973		24H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal et mésial	1	1	Complexe	200-600	4,12	0	Réduction initiale						
1974		24H2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	7,7	0	Réduction initiale						
1975		24H2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	7,46	0	Réduction initiale						
1976		24H2	Outil	Cornéenne à patine beige	Préforme bifaciale	Incomplet	Distal	1	1	NA	+600	54,84	NA		Préforme bifaciale, section distale, fracturée sur une facture incipiente résultante des défauts du matériau travaillé.	Bifacial	bloc ou plaquette	49	58	19
1977		24H2	Outil	Cornéenne à patine beige	Préforme bifaciale	Incomplet	Distal	1	1	NA	+600	58,24	NA		Préforme bifaciale. Il se peut que du travail après cassure ait été accompli de sorte à modifier l'orientation de la pièce.	Bifacial	plaquette	71	50	16
1978		24H2	Outil	Cornéenne à patine beige	Fragment bifacial	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	200-600	4,52	NA		Peut-être une base d'un outil indéterminé. Travail bifacial, il ne reste qu'un bord.	fragment bifacial	indéterminé	31	16	15
1979		24H2	Outil	Cornéenne à patine beige	Préforme pointe	Incomplet	Proximal	1	1	NA	200-600	7,59	NA		Possible préforme de pointe, avec création d'une coche. Un bord seulement aurait été travaillé. Objet reste ambiguë et pourrait n'être qu'un éclat.	Indéterminé	indéterminé	26	34	7
1980		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	9,02	0	Amincissement						
1981		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	16,62	0	Amincissement						
1982		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	14,2	0	Amincissement	Belle facture avec une courbure qui s'accentue à mi-longueur.					

1983		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	5,96	0	Amincissement						
1984		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	9,46	0	Amincissement						
1985		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	4,93	0	Amincissement						
1986		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	5,6	0	Amincissement						
1987		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	3,13	0	Amincissement						
1988		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	7,53	0	Amincissement						
1989		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	2,72	0	Amincissement						
1990		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	58,72	0-50	Décorticage / réduction initiale						
1991		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	43,45	0	Réduction initiale						
1992		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	8,22	0	Réduction initiale						
1993		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	4,34	0	Réduction initiale						
1994		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+600	7,16	0	Réduction initiale						
1995		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	5,69	0	Réduction initiale						
1996		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	13,59	0	Réduction initiale						
1997		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	5,41	0	Réduction initiale						
1998		24K1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	4,77	0	Réduction initiale						
1999		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	7,62	0	Réduction initiale						
2000		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	+600	6,2	0	Réduction initiale						
2001		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	4,41	0-50	Décorticage / réduction initiale						
2002		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	2,41	0	Amincissement						
2003		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal et mésial	1	1	Complexe	200-600	2,4	0	Amincissement						
2004		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	1,77	0	Amincissement						
2005		24K1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	2,88	0	Amincissement						
2006		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	1,56	0	Amincissement						
2007		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	2,43	0	Amincissement						
2008		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	1,81	0	Amincissement						
2009		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	2,27	0	Amincissement						

2010		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	2,26	0	Amincissement						
2011		24K1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	3,6	0	Amincissement						
2012		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	1,9	0	Amincissement						
2013		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	1,29	0	Amincissement						
2014		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	1,08	0	Amincissement						
2015		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	0,92	0	Amincissement						
2016		24K1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	0,74	0	Amincissement						
2017		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	2,67	0	Amincissement						
2018		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	5,36	0	Réduction initiale						
2019		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	200-600	1,95	0-50	Décorticage						
2020		24K1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	3,5	0	Réduction initiale						
2021		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	3,47	0	Réduction initiale						
2022		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	1,45	0	Réduction initiale						
2023		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	200-600	1,93	0	Réduction initiale						
2024		24K1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	3,42	0	Réduction initiale						
2025		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	1,28	0	Réduction initiale						
2026		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	2,59	0	Réduction initiale						
2027		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	200-600	3,9	0	Indéterminé						
2028		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	3,35	0	Indéterminé						
2029		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	3,17	0	Indéterminé						
2030		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	3,73	0	Réduction initiale						
2031		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	3,46	0-50	Décorticage / réduction initiale	Présence d'une courbure alors que l'étape est clairement peu avancée.					
2032		24K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	3,68	0	Réduction initiale						
2033		24K1	Outil	Cornéenne à patine beige	Entame	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+600	107,14	NA			entame	plaquette	64	61	20
2034		24K1	Outil	Cornéenne à patine beige	Préforme bifaciale	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+600	37,63	NA			Bifacial	éclat?	56	47	10
2035		24K1	Outil	Cornéenne à patine beige	Préforme bifaciale	Incomplet	Distal	1	1	NA	+600	60,66	NA			Bifacial	indéterminé	62	47	25

2036		24K1	Outil	Cornéenne à patine beige	Préforme bifaciale	Incomplet	Distal	1	1	NA	+600	35,03	NA			Bifacial	indéterminé	48	48	20
2037		24K1	Outil	Cornéenne à patine beige	Préforme	Incomplet	Mésial	1	1	NA	+600	46,98	NA			Unifacial	plaquette?	79	35	14
2038		24K1	Outil	Cornéenne à patine beige	Indéterminé	Indéterminé	Indéterminé	1	1	NA	+600	10,82	NA			indéterminé	indéterminé	654	19	9
2039		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	15,95	0	Réduction bifaciale						
2040		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	118,89	0	Réduction initiale						
2041		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	+600	75,3	0	Réduction initiale						
2042		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	47,67	0	Réduction initiale						
2043		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	33,38	0	Réduction initiale						
2044		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	33,82	0-50	Décorticage / réduction initiale						
2045		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	24	0	Réduction initiale	Éclat alterne					
2046		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	+600	42,56	0	Réduction initiale						
2047		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	31,41	0	Réduction initiale						
2048		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	34,75	0-50	Réduction initiale						
2049		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	38,2	0	Réduction initiale						
2050		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	13,84	0	Réduction initiale						
2051		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	7,78	0	Réduction initiale						
2052		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	4,22	0	Réduction initiale						
2053		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+600	21,46	0	Réduction initiale						
2054		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	12,52	0	Réduction initiale						
2055		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	10,98	0	Réduction initiale						
2056		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	17,34	0	Réduction initiale						
2057		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	12,79	0-50	Décorticage / réduction initiale						
2058		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	13,05	0	Réduction initiale						
2059		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	+600	8,27	0	Réduction initiale						
2060		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal et mésial	1	1	cortical	+600	9,17	0-50	Décorticage / réduction initiale						
2061		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	14,7	0	Réduction initiale						
2062		21W1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	+600	7,08	0-50	Décorticage / réduction initiale						

2063		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	8,04	0	Réduction initiale						
2064		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	+600	14,21	0-50	Réduction initiale						
2065		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	4,08	0	Réduction bifaciale						
2066		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	200-600	3,87	0	Réduction bifaciale						
2067		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	200-600	3,97	0	Réduction initiale						
2068		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	200-600	2,02	0-50	Réduction initiale						
2069		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	200-600	1,88	0	Réduction initiale						
2070		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	3,33	0	Réduction initiale						
2071		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	1,32	0	Réduction initiale						
2072		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	200-600	7,52	0	Réduction initiale						
2073		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	200-600	5,24	0	Réduction initiale						
2074		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	4,58	0	Réduction initiale						
2075		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	3,25	0	Réduction initiale						
2076		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	1,99	0	Réduction initiale						
2077		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	4,12	0	Réduction initiale						
2078		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	2,67	0	Réduction initiale						
2079		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	-200	0,64	0	Finition						
2080		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	-200	0,55	0	Finition						
2081		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	-200	0,65	0	Préparation						
2082		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	-200	1,16	0	Préparation						
2083		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	-200	1,1	0	Préparation						
2084		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	-200	0,53	0	Préparation						
2085		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	-200	0,98	0	Préparation						
2086		21W1	Outil	Cornéenne à patine beige	ébauche bifaciale	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+600	126,21	NA			ébauche bifaciale	indéterminé	69	57	24
2087		21W1	nucléus	Cornéenne à patine beige	nucléus	Complet	Complet	1	1	NA	+600	174,42	NA			nucléus	bloc	67	62	38
2088		21W1	nucléus	Cornéenne à patine beige	nucléus	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+600	137,04	NA			nucléus	bloc	60	59	29
2089		21W1	Outil	Cornéenne à patine beige	ébauche bifaciale	Complet	Complet	1	1	NA	+600	174,23	NA			ébauche bifaciale	bloc?	89	65	43

2090		21W1	Outil	Cornéenne à patine beige	Préforme bifaciale	Incomplet	Distal	1	1	NA	+600	23,42	NA			Bifacial	éclat?	83	43	6
2091		21W1	Outil	Cornéenne à patine beige	Préforme bifaciale	Incomplet	Distal	1	1	NA	+600	62,09	NA			Bifacial	éclat?	77	55	15
2092		21W1	Outil	Cornéenne à patine beige	Préforme bifaciale	Incomplet	Distal	1	1	NA	+600	24,75	NA			Bifacial	éclat?	50	40	14
2093		21W1	Outil	Cornéenne à patine rouille oxydée	ébauche bifaciale	Incomplet	Distal	1	1	NA	+600	48,65	NA			ébauche bifaciale	bloc	59	43	20
2094		21W1	Outil	Cornéenne à patine rouille oxydée	ébauche bifaciale	Incomplet	Distal	1	1	NA	+600	21,83	NA			ébauche bifaciale	bloc	35	37	21
2095		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	4,9	0-50	Amincissement						
2096		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	+600	5,23	0	Amincissement						
2097		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal et mésial	1	1	Complexe	+600	5,2	0	Amincissement						
2098		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	+600	7,85	0	Amincissement						
2099		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	6,2	0	Amincissement						
2100		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	+600	5,15	0	Amincissement						
2101		21W1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	180,88	0-50	Décorticage / réduction initiale						
2102		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	62,49	0-50	Réduction initiale						
2103		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	119,47	0-50	Décorticage						
2104		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	64,98	0-50	Réduction initiale						
2105		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	50,58	0-50	Réduction initiale						
2106		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal et mésial	1	1	Uni	+600	61,2	0	Réduction initiale						
2107		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	77,05	0-50	Décorticage						
2108		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal et mésial	1	1	Complexe	+600	83,25	0-50	Décorticage						
2109		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	30,83	0	Réduction initiale						
2110		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	32,36	0-50	Réduction initiale						
2111		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	36,6	0	Réduction initiale						
2112		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal et mésial	1	1	Indéterminé	+600	28,04	0	Réduction initiale						
2113		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	70,88	0	Réduction initiale						
2114		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal et mésial	1	1	Complexe	+600	9,27	0	Réduction initiale						
2115		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	7,5	0-50	Décorticage						

2116		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	+600	8,67	0	Réduction initiale						
2117		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	16,95	0-50	Réduction initiale						
2118		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+600	10,02	0-50	Réduction initiale						
2119		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	10,98	0-50	Réduction initiale						
2120		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+600	9,09	0	Réduction initiale						
2121		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	3,56	0	Amincissement						
2122		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	5,86	0	Amincissement						
2123		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	200-600	2,18	0	Amincissement						
2124		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	1,87	0	Amincissement						
2125		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	4,19	0	Amincissement						
2126		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	3,59	0	Amincissement						
2127		21W1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	2,32	0-50	Amincissement						
2128		21W1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	1,46	0	Amincissement						
2129		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	200-600	1,02	0	Amincissement						
2130		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	0,65	0	Amincissement						
2131		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	1,99	0	Amincissement						
2132		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	1,27	0	Amincissement						
2133		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	0,62	0	Amincissement						
2134		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	5,6	0	Réduction initiale						
2135		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	200-600	5,94	0-50	Réduction initiale						
2136		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	2,71	0	Réduction initiale						
2137		21W1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	1,69	0	Réduction initiale						
2138		21W1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	7,25	0	Réduction initiale						
2139		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	200-600	4,85	0-50	Réduction initiale						
2140		21W1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	200-600	4,81	0-50	Réduction initiale						
2141		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	5,37	0	Réduction initiale						
2142		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	5	0	Réduction initiale						

2143		21W1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	6,47	0-50	Réduction initiale						
2144		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	200-600	5,28	0	Réduction initiale						
2145		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	5,75	0-50	Décorticage						
2146		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-600	2,36	0	Réduction initiale						
2147		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	4,16	0-50	Décorticage						
2148		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	200-600	4	0-50	Réduction initiale						
2149		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal et mésial	1	1	Uni	200-600	2,17	0	Réduction initiale						
2150		21W1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	200-600	3,57	0	Réduction initiale						
2151		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	1,14	0	Réduction initiale						
2152		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	200-600	1,23	0	Réduction initiale						
2153		21W1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-600	3,2	0	Réduction initiale						
2154		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	200-600	2,13	0	Réduction initiale						
2155		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	200-600	3,23	0-50	Réduction initiale						
2156		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	-200	0,6	0	Préparation						
2157		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	-200	0,83	0	Préparation						
2158		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	-200	0,59	0	Préparation						
2159		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal et mésial	1	1	NA	-200	0,25	0	Préparation						
2160		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	-200	1,17	0	Préparation						
2161		21W1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	-200	0,71	0	Préparation						
2162		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	-200	0,85	0	Préparation						
2163		21W1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	-200	0,93	0	Préparation						
2164		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	cortical	-200	0,79	0-50	Préparation						
2165		21W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	-200	0,78	0	Préparation						
2166		21W1	Outil	Grès ?	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+600	405,25	NA			percuteur	galet	108	77	41
2167		21W1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+600	92,5	NA			percuteur	galet	75	52	24
2168		21W1	Outil	Cornéenne à patine beige	Entame	Complet	Complet	1	1	NA	+600	115,05	0			entame	bloc	60	45	43

2169		21W1	Outil	Cornéenne à patine beige	Entame	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+600	138,75	NA			entame	bloc	84	57	30
2170		21W1	Outil	Cornéenne à patine beige	Ébauche	Incomplet	Mésial	1	1	NA	+600	71,94	NA	NA		ébauche	indéterminé	41	65	20
2171		21W1	Outil	Cornéenne à patine rouille oxydée	Ébauche	Incomplet	Mésial	1	1	NA	+600	49,38	NA	NA	Section très résiduelle d'une possible ébauche/préforme. On voit un négatif d'enlèvement sur une face, ainsi que des cassures dont une par flexion.	ébauche	indéterminé	43	62	27
2172		21W1	Outil	Cornéenne à patine beige	Entame	Indéterminé	Indéterminé	1	1	NA	+600	204,46	NA		Un peu de retouche le long d'un bord. Pièce ambiguë.	entame	plaquette	114	59	33
2173		21W1	Outil	Cornéenne à patine beige	Entame	Indéterminé	Indéterminé	1	1	NA	+600	75,06	NA			entame	indéterminé	83	40	28
2174		21W1	Outil	Cornéenne à patine grise	Préforme bifaciale	Incomplet	Mésial	1	1	NA	200-600	3,96	NA			Bifacial	indéterminé	38	22	5
2175		21W1	Outil	Cornéenne à patine beige	Fragment retouché	Incomplet	Mésial	1	1	NA	+600	20,47	NA			fragment retouché	indéterminé	45	34	13
2176		21W1	Outil	Cornéenne à patine rouille oxydée	Préforme bifaciale	Incomplet	Mésial	1	1	NA	+600	11,41	NA			Bifacial	indéterminé	48	44	9
2177		21W1	Outil	Cornéenne à patine rouille oxydée	Fragment retouché	Indéterminé	Indéterminé	1	1	NA	+600	13,48	NA			fragment retouché	indéterminé	55	20	13
2178		21W1	Outil	Cornéenne à patine beige	Préforme bifaciale	Incomplet	Mésial	1	1	NA	+600	6,49	NA			Bifacial	indéterminé	34	25	9
2179		21W1	Outil	Cornéenne à patine beige	Préforme bifaciale	Incomplet	Mésial	1	1	NA	+600	4,1				Bifacial	indéterminé	40	25	10
2180		16F1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	11,43	0	Réduction initiale						
2181		16F1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+1000	10,13	0	Réduction initiale						
2182		16F1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	38,07	50-100	Décorticage						
2183		16F1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	13,2	0	Réduction initiale						
2184		16F1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	6,43	0	Réduction initiale						
2185		16F1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	7,14	0	Réduction initiale						
2186		16F1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Cortical	+1000	29,58	0	Décorticage						
2187		16F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	50,79	0	Réduction initiale						
2188		16F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	34,16	0	Réduction initiale						
2189		16F2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	14,72	0	Indéterminé						

2190		16F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	6,74	0	Réduction initiale						
2191		16F2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Cortical	+1000	26,38	50-100	Décorticage	Terminaison en charnière					
2192		16F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	13,96	0	Réduction initiale	Cassure sur diaclase					
2193		16F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	800-1000	2,32	0	Indéterminé	Bulbe proéminent					
2194		16F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	800-1000	4,87	0	Indéterminé						
2195		16F2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,77	50-100	Décorticage						
2196		16F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	600-800	2,53	0	Indéterminé						
2197		16F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	800-1000	4,66	0	Réduction initiale	Bulbe proéminent					
2198		16F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	800-1000	3,01	0	Réduction bifaciale						
2199		16F2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	200-300	0,7	0	Indéterminé	Très altéré					
2200		16F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	800-1000	3,93	0	Réduction bifaciale						
2201		16F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	800-1000	3,86	0	Indéterminé						
2202		16F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	800-1000	4,82	0	Indéterminé						
2203		16F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	600-800	1,87	0	Indéterminé						
2204		16F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	4,35	0	Indéterminé	Très altéré					
2205		16F2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	1,23	0	Indéterminé						
2206		16F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	5,76	0	Réduction initiale						
2207		16F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	1,1	0	Indéterminé						
2208		16F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	3,23	0	Réduction initiale						
2209		16F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	2,64	0	Indéterminé						
2210		16F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	600-800	1,68	0	Indéterminé						
2211		16F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	300-400	1	0	Indéterminé						
2212		16F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	800-1000	3,44	0	Indéterminé						
2213		16F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	200-300	0,53	0	Indéterminé						
2214		16F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,09	0	Réduction bifaciale						
2215		16F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	3,25	0	Indéterminé						

2216		16F3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	81,42	0	Réduction initiale						
2217		16F3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	26,94	0	Réduction initiale						
2218		16F3	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	11,71	0	Réduction bifaciale						
2219		16F3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	12,37	0	Réduction initiale						
2220		16F3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	22,98	0-50	Décorticage / réduction initiale						
2221		16F3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	12,05	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
2222		16F3	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,11	0	Indéterminé						
2223		16F3	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	8,22	0	Réduction bifaciale						
2224		16F3	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	10	0	Réduction bifaciale						
2225		16F3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	13,57	0	Indéterminé	Très altéré					
2226		16F3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	10,79	0	Réduction bifaciale						
2227		16F3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	600-800	2,72	0	Réduction bifaciale						
2228		16F3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	4,83	0-50	Décorticage / réduction initiale	Face dorsale plane					
2229		16F3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	7,13	0	Indéterminé						
2230		16F3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,86	0	Réduction initiale						
2231		16F3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	5,53	0	Réduction initiale	Très altéré					
2232		16F3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	300-400	0,96	0	Amincissement						
2233		16F3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	300-400	0,55	0	Indéterminé						
2234		16F3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,91	0	Indéterminé	Face dorsale plane					
2235		16F3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Complexe	800-1000	5,36	0	Réduction initiale						
2236		16F3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	400-600	1,58	0	Réduction bifaciale						
2237		16F3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,81	0	Indéterminé						
2238		16F3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	2	0	Réduction initiale	Bulbe proéminent					

2239		16F3	Outil	Cornéenne à patine beige	Préforme bifaciale	Incomplet	Latéral	1	1	NA	+1000	100,67	0	NA	Préforme bifaciale fracturée latéralement semblerait-il en sa moitié ; une des faces présente de nombreux enlèvements avec beaucoup de réfléchissement ; l'autre face présente peu d'enlèvements (5) ; support plano-convexe ; stade plutôt préliminaire ; pièce relativement épaisse ; le support semble être un éclat très massif	Bifacial	Éclat	89	46	29
2240		16G1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	+1000	87,07	0-50	Décorticage / réduction initiale	Éclat massif					
2241		16G1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	22,94	0	Réduction initiale						
2242		16G1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Cortical	+1000	16,91	50-100	Décorticage						
2243		16G1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	800-1000	3,71	0	Indéterminé	Fracture sur diaclase					
2244		16G1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Latéral	1	1	Indéterminé	800-1000	5,24	0	Indéterminé						
2245		16G2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	800-1000	5,07	0	Réduction initiale						
2246		16G2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	800-1000	5,52	0	Réduction initiale						
2247		16G2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	5,64	0	Réduction initiale						
2248		16G2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Cortical	+1000	17,91	50-100	Décorticage	Face dorsale plane					
2249		16G2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	800-1000	3,91	0	Indéterminé						
2250		16G2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,04	0	Amincissement						
2251		16G2	Outil	Cornéenne à patine beige	Coche	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	16,16	0	NA	Coche sur éclat ; éclat plus large que long ; surface utilisable a forme semi-circulaire ; taille unifiaciale avec environ 6 enlèvements pour créer l'arc de cercle ; micro-enlèvements témoignant de son utilisation	Unifacial	Éclat	38	49	8,5
2252		16G3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	24,23	0	Réduction initiale						

2253		16G3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	800-1000	5,86	0	Indéterminé						
2254		16G3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	800-1000	6,39	0	Réduction initiale						
2255		16G3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	6,56	0	Réduction initiale	Bulbe imposant					
2256		16G3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	8,95	0	Réduction initiale						
2257		16G3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	2,15	0	Préparation						
2258		16J1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	33,63	0	Réduction initiale						
2259		16J1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	+1000	19,88	0	Indéterminé	Très altéré					
2260		16J2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	33,53	0	Réduction initiale	Éclat massif					
2261		16J2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	9,93	0	Indéterminé						
2262		16J2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	33,02	0	Réduction initiale	Très altéré, difficle de différencier la face ventrale de la dorsale					
2263		16J2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	46,06	0	Réduction initiale	Terminaison en charnière					
2264		16J2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	12,01	0	Réduction bifaciale						
2265		16J2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	7,04	0	Indéterminé						
2266		16J2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	800-1000	4,77	0	Indéterminé						
2267		16J2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,92	0	Amincissement						
2268		16J2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,57	0	Indéterminé	Très altéré					
2269		16K1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	55,54	0	Réduction initiale	Peut-être lié à un aménagement ; éclat relativement massif avec des lancettes prononcées ; percussion très forte ; nature anthropique équivoque					
2270		16K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	2	0	Indéterminé	Courbure distale très prononcée					
2271		16K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	300-400	0,6	0	Indéterminé						

2272		16L1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	71,53	0-50	Décorticage / réduction initiale	Éclat massif ; très épais ; bulbe proéminent					
2273		16L1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	800-1000	2,26	0	Amincissement						
2274		16L2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	38,94	0	Réduction initiale	Bulbe proéminent					
2275		16L2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	24,45	0	Réduction initiale						
2276		16L2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Indéterminé	+1000	26,29	0	Réduction initiale	Très altéré					
2277		16L2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	800-1000	5,62	0	Indéterminé						
2278		16L2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	600-800	2,24	0	Indéterminé						
2279		16L2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+1000	4,88	0	Réduction bifaciale	Pseudo-lame					
2280		16L2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	5,85	0	Réduction initiale						
2281		16L2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	5,44	0	Réduction initiale	Courbe mésiale très prononcée					
2282		16L2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	5,37	0-50	Décorticage / réduction initiale	Bulbe proéminent					
2283		16L2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	800-1000	4,93	0	Indéterminé						
2284		16L2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	4,55	0	Indéterminé	Très altéré					
2285		16L2	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	NA	1	1	NA	+1000	121,39	0	NA	Fragment de percuteur ; matériau granitique ; traces d'enlèvement et d'écrasement liées à son utilisation ; une portion très lisse ; gabarit potentiel moyen à gros	Naturel	Galet	69	63	19
2286		16L3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,05	0	Préparation						
2287		16L3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	17,46	50-100	Décorticage / réduction initiale						
2288		16L3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	14,59	0	Réduction initiale	Fracture sur diaclase					
2289		16L3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+1000	9,86	0	Réduction initiale	Courbure distale très prononcée					
2290		16L3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	9,91	0	Réduction bifaciale						
2291		16L3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	800-1000	5,7	0	Réduction initiale						

2292		16L3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,99	0	Indéterminé						
2293		16L3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,88	0	Réduction bifaciale						
2294		16L3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	7,14	0	Réduction initiale						
2295		16L3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Cortical	+1000	6,12	50-100	Décorticage	Face dorsale plane					
2296		16L3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,74	0	Indéterminé						
2297		16L3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	800-1000	3,84	0	Indéterminé						
2298		16L3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	3	0	Indéterminé						
2299		16L3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	800-1000	2,75	0	Réduction bifaciale	Courbure progressive					
2300		16L3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	5,6	0	Réduction bifaciale						
2301		16L3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Dièdre	600-800	2,14	0	Indéterminé						
2302		16L3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	1,06	0	Préparation	Aucune courbure					
2303		16Q2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	600-800	2,34	0	Réduction bifaciale						
2304		16Q2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	400-600	1,1	0	Indéterminé						
2305		16R2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	42,1	0	Réduction initiale						
2306		16R2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	25,35	0	Réduction initiale						
2307		16R2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	19,9	0	Indéterminé	Très altéré					
2308		16R2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	800-1000	4,13	0	Indéterminé						
2309		16R2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,1	0	Indéterminé	Terminaison en charnière					
2310		16R2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	10,35	0	Indéterminé	Très altéré					
2311		16R2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Latéral	1	1	Indéterminé	600-800	4,21	0	Indéterminé	Très altéré					
2312		16R2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	4,37	0	Réduction initiale	Très altéré					
2313		16R2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	400-600	1,81	0	Amincissement						
2314		16R2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,48	0	Indéterminé	Bulbe imposant					

2315		16R2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,39	0	Indéterminé						
2316		16R2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	300-400	0,97	0	Indéterminé						
2317		16R2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,62	0	Indéterminé						
2318		16R2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Facetté	400-600	1,17	0	Réduction bifaciale						
2319		16R2	Outil	Indéterminé	Percuteur	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	310,16	0	NA	Percuteur en matériau indéterminé ; complet ; traces d'écrasement sur une des faces ; forme quasi-circulaire ; très bonne préhension ; gabarit petit	Naturel	Galet	69	67	50
2320		16S1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Indéterminé	800-1000	3,39	0	Indéterminé	Très altéré					
2321		16S1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	12,36	0	Réduction initiale						
2322		16S1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	4,82	0	Indéterminé						
2323		16S1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	8,4	0	Indéterminé						
2324		16S1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	9,46	0	Réduction initiale						
2325		16S1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,45	0	Indéterminé						
2326		16S1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	19,43	0	Réduction initiale	Terminaison en charnière					
2327		16T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	10,19	0	Réduction initiale	Terminaison en charnière					
2328		16T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	600-800	3,09	0	Réduction bifaciale						
2329		16T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	6,13	0	Réduction initiale						
2330		16T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	4,09	0	Réduction initiale						
2331		16T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	1,52	0	Réduction bifaciale	Matériau à grains fins					
2332		16T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Indéterminé	400-600	2,18	0	Indéterminé						
2333		16T1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	600-800	3,88	0	Indéterminé						
2334		16T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	1,71	0	Indéterminé						

2335		16U1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	4,76	0	Indéterminé	Très altéré					
2336		16V1	Outil	Cornéenne à patine beige	Indéterminé	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	81,11	0	NA	Outil indéterminé ; front grossièrement retouché ; support plano-convexe ; nombreux enlèvement sur la face convexe ; environ deux (2) enlèvements sur la face plane ; le stade semble préliminaire ressemblant à un très gros grattoir	Bifacial	Bloc / plaquette	73	57	20
2337		16X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	37,87	0-50	Décorticage / réduction initiale	Très altéré					
2338		17B1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	27,62	0-50	Décorticage / réduction initiale						
2339		17B1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	21,36	0	Réduction initiale						
2340		17B1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Latéral	1	1	Uni	+1000	18,7	0	Réduction initiale						
2341		17B1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	11,42	0	Indéterminé	Très altéré					
2342		17B1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	20,09	0	Réduction initiale	Éclat rectiligne					
2343		17B1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	11,2	0	Réduction initiale						
2344		17B1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	400-600	1,45	0	Amincissement						
2345		17B1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	800-1000	4,02	0	Indéterminé						
2346		17F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	215,98	0	Réduction initiale	Très massif					
2347		17F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	91,14	0	Réduction initiale						
2348		17F1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	18,89	0-50	Décorticage / réduction initiale						
2349		17F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	36,39	0	Réduction initiale						
2350		17F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+1000	5,61	0	Réduction bifaciale						
2351		17F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	5,41	0	Indéterminé						
2352		17F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	4,68	0	Réduction bifaciale						
2353		17F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	5,55	0	Réduction bifaciale						
2354		17F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	800-1000	5,01	0	Réduction bifaciale						
2355		17F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	600-800	3,74	0	Indéterminé						

2356		17F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,34	0	Réduction bifaciale						
2357		17F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	0,89	0	Réduction bifaciale						
2358		17F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	0,57	0	Indéterminé						
2359		17F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,47	0	Indéterminé						
2360		17F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	800-1000	1,83	0	Indéterminé						
2361		17F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+1000	3,5	0	Réduction bifaciale						
2362		17F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,19	0	Indéterminé						
2363		17F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	200-300	0,61	0	Indéterminé						
2364		17F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	300-400	0,29	0	Amincissement						
2365		17F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,46	0	Indéterminé						
2366		17F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,25	0	Réduction bifaciale						
2367		17F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	800-1000	2,57	0	Réduction bifaciale						
2368		17F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,49	0	Amincissement						
2369		17F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	100-200	0,15	0	Finition						
2370		17F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,15	0	Indéterminé						
2371		17F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Punctiforme	100-200	0,11	0	Finition						
2372		17F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,3	0	Amincissement						
2373		17F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	100-200	0,42	0	Indéterminé						
2374		18N1	Outil	Cornéenne à patine rouille oxydée	Ébauche bifaciale	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	521,3	0-50	NA	Ébauche bifaciale ; support plutôt étroit et épais ; stade préliminaire ; nombreux enlèvements et réfléchissements	Bifacial	Bloc	153	63	48
2375		19F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	33,3	0	Réduction initiale						
2376		19F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	13,29	0	Réduction initiale						
2377		19F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	6,33	0	Réduction initiale						
2378		19F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	4,47	0	Réduction initiale						
2379		19F1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	3,57	0	Réduction initiale						
2380		19F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,7	0-50	Préparation						

2381		19F1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	800-1000	4,8	0	Indéterminé					
2382		19F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,61	0	Réduction bifaciale					
2383		19F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	400-600	1,77	0	Indéterminé					
2384		19R1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	800-1000	6,57	0	Réduction initiale					
2385		19R2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	200-300	0,49	0	Indéterminé					
2386		19R3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	200-300	0,72	0	Indéterminé					
2387		19S1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Cortical	+1000	25,4	50-100	Décorticage					
2388		19S1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Cortical	+1000	17,25	0-50	Décorticage / réduction initiale					
2389		20C1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	41,23	0	Réduction initiale					
2390		20C1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	1,17	0	Indéterminé					
2391		20C1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Latéro-proximal	1	1	Uni	+1000	14,52	0	Réduction initiale					
2392		20D1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Écrasé	+1000	33	0	Réduction initiale					
2393		20D1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	+1000	12,99	0	Réduction initiale					
2394		20D1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Latéral	1	1	Uni	800-1000	3,1	0	Indéterminé					
2395		20D1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Latéral	1	1	Indéterminé	800-1000	3,39	0	Indéterminé	Fracture sur diaclase				
2396		20D1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	1,78	0	Indéterminé	Fracture sur diaclase				
2397		20E1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	48,25	0-50	Décorticage / réduction initiale					
2398		20E1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	27,13	0	Réduction initiale	Terminaison en charnière				
2399		20E1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	19,06	0	Réduction initiale					
2400		20E1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Cortical	+1000	10,79	0-50	Décorticage / réduction initiale					
2401		20E1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,64	0	Réduction bifaciale					

2402		20E1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	400-600	1,53	0	Indéterminé						
2403		20E1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,17	0	Finition						
2404		20E1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	100-200	0,27	0	Indéterminé						
2405		20J1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	40,81	0	Réduction initiale						
2406		20J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	800-1000	4,81	0	Indéterminé						
2407		20H1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+1000	17,27	0	Réduction bifaciale	Nombreux négatifs d'enlèvement sur la face dorsale					
2408		20H1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	8,88	0	Réduction initiale						
2409		20H1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	800-1000	3,6	0	Indéterminé						
2410		20H1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,56	0	Réduction bifaciale						
2411		20H1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	800-1000	3,68	0	Réduction bifaciale						
2412		20K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	48,66	0	Réduction initiale	Terminaison en charnière					
2413		20K1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	33,61	0	Réduction initiale						
2414		20K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	25,2	0	Réduction initiale	Pseudo-lame					
2415		20K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	600-800	1,56	0	Amincissement						
2416		20K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,61	0	Indéterminé						
2417		20K1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,61	0	Indéterminé						
2418		20K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	1,69	0	Indéterminé	Très altéré					
2419		20K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	400-600	1,32	0	Réduction bifaciale						
2420		20K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,24	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
2421		20K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	400-600	0,44	0	Amincissement						
2422		20K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,66	0	Indéterminé						
2423		20K1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,75	0	Préparation						
2424		20K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	0,57	0	Amincissement						

2425		20K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	1,22	0	Réduction initiale						
2426		20K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	100-200	0,15	0	Finition						
2427		20K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,38	0	Amincissement						
2428		20M1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	12,07	0	Réduction initiale						
2429		20M1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	2,37	0	Indéterminé						
2430		20M1	Outil	Quartz	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+1000	27,15	NA	NA	Fragment de percuteur probable ; quartz ; légèrement rougi ; difficile à discerner les traces d'écrasement ; interrogation sur la nature de la pièce	Naturel	Galet			
2431		20N1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	21,11	0	Réduction initiale						
2432		20N1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	58,76	0-50	Décorticage / réduction initiale						
2433		20N2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	91,17	0	Réduction initiale	Terminaison en charnière ; très massif					
2434		20N2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	20,15	0	Réduction initiale	Très altéré					
2435		20N2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	22,29	0	Réduction initiale						
2436		20N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	9,79	0	Réduction initiale						
2437		20N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	Indéterminé	+1000	6,32	0	Indéterminé	Très altéré					
2438		20N2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,59	0	Indéterminé						
2439		20N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	600-800	3,77	0	Indéterminé						
2440		20N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,55	0	Réduction bifaciale						
2441		20N2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Indéterminé	300-400	1,29	0	Indéterminé						
2442		20N2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,56	0	Indéterminé						
2443		20N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	600-800	2,61	0-50	Décorticage / réduction initiale						
2444		20N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,28	0	Finition						

2445		20N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,64	0	Préparation						
2446		20N2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,16	0	Indéterminé						
2447		20P1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	46,03	0	Réduction initiale						
2448		20P1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Cortical	+1000	152,44	50-100	Décorticage / réduction initiale	Bulbe proéminent					
2449		20P1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	11,8	0	Indéterminé	Très altéré					
2450		20P1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	5,9	0	Indéterminé						
2451		20P1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	+1000	12	0	Réduction initiale						
2452		20P1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	600-800	1,85	0	Indéterminé						
2453		20P1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	7,11	0	Réduction initiale						
2454		20P1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	10,38	0	Réduction initiale						
2455		20P1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	600-800	1,49	0	Indéterminé						
2456		20P1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+1000	44,49	0	NA	Fragment de percuteur probable ; le matériau semble granitique avec de gros cristaux de quartz					
2457		20P1	Outil	Cornéenne à patine grise	Ébauche bifaciale	Incomplet	Proximal	1	1	NA	+1000	40,48	0	NA	Ébauche bifaciale ; support mince ; cassure par flexion accidentelle lors de la taille ; peu d'enlèvements (10) ; stade préliminaire ; le support semble optimal pour la confection d'outil	Bifacial	Éclat ?	57,5	47	9,5
2458		20R1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	54,91	0-50	Décorticage / réduction initiale						
2459		20S1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	426,45	0	Réduction initiale	Éclat très massif ; bulbe imposant					
2460		20S1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	74,81	0	Réduction initiale						
2461		20S1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	800-1000	3,45	0	Indéterminé						
2462		20S1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	10,82	0	Indéterminé						

2463		20S1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	31,71	0	Réduction initiale						
2464		20S1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	4,78	0	Indéterminé	Très altéré					
2465		20S1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	20,89	0	Réduction initiale	Terminaison en charnière					
2466		20S1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	8,78	0	Réduction initiale						
2467		20S1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,92	0	Indéterminé						
2468		20S1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	+1000	6,08	0	Indéterminé						
2469		20S1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	400-600	1,24	0	Indéterminé						
2470		20S1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,35	0	Indéterminé						
2471		20S1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	14,69	0	Réduction initiale	Très altéré					
2472		20S1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	3,05	0	Indéterminé						
2473		20S1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	10,51	0	Réduction initiale						
2474		20S1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	800-1000	8,45	0	Réduction initiale						
2475		20S1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	800-1000	3,36	0	Indéterminé	Très altéré					
2476		20S1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	7,77	0	Réduction initiale						
2477		20S1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	5,17	0	Réduction bifaciale						
2478		20S1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	3,03	0	Réduction initiale						
2479		20S1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	200-300	1,22	0	Indéterminé						
2480		20S1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	3,04	0	Réduction initiale						
2481		20S1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	1,53	0	Indéterminé						
2482		20S1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	800-1000	3,79	0	Réduction bifaciale						
2483		20S1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	2,12	0	Indéterminé						
2484		20S1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	2,09	0	Indéterminé						

2485		20S1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	800-1000	3,74	0	Indéterminé						
2486		20T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	103,13	0	Réduction initiale						
2487		20T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	51,5	0	Réduction initiale						
2488		20T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	18,1	0	Réduction initiale						
2489		20T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+1000	5,06	0	Réduction bifaciale						
2490		20T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	5,77	0	Réduction bifaciale						
2491		20T1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	11,72	0	Réduction initiale						
2492		20T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	200-300	0,34	0	Préparation						
2493		20T1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	7,9	0	Réduction bifaciale						
2494		20T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	29,79	0	Réduction initiale	Fracture distale sur diaclase					
2495		20T1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	7,82	0	Réduction initiale						
2496		20T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	5,52	0	Réduction bifaciale						
2497		20T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	2,91	0	Réduction bifaciale						
2498		20T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	3,21	0	Réduction initiale						
2499		20T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	8,12	0	Réduction initiale						
2500		20T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	600-800	2,95	0	Réduction bifaciale						
2501		20T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	7,2	0	Réduction initiale						
2502		20T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	4,98	0	Indéterminé						
2503		20T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Complexe	400-600	2,23	0	Indéterminé						
2504		20T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Dièdre	800-1000	4,7	0	Réduction initiale						
2505		20T1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	600-800	1,97	0	Amincissement						
2506		20T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	3,04	0	Réduction initiale						
2507		20T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	2,94	0	Réduction bifaciale						
2508		20T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,4	0	Réduction bifaciale						
2509		20T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	2,17	0	Amincissement						
2510		20T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,35	0	Réduction initiale						
2511		20T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	400-600	1,25	0	Réduction bifaciale						

2512		20T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	600-800	1,24	0	Amincissement						
2513		20T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,27	0	Amincissement						
2514		20T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,45	0	Amincissement						
2515		20T1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	100-200	0,27	0	Indéterminé						
2516		20T1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	2	NA	+1000	218,58	NA	NA	Fragments de percuteur ; non jointifs mais appartiennent définitivement au même support ; matériau granitique ; frature mésiale ; surface lisse ; traces d'écrasement à l'extrémité encore présente ; gabarit moyen à gros	Naturel	Galet	91	80,5	21,5
2517		20U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	0,9	0	Indéterminé						
2518		20U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	200-300	0,29	0	Indéterminé						
2519		20U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	50-100	0,01	0	Indéterminé						
2520		20V1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	10,96	0	Réduction initiale						
2521		20V1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	5,53	0	Indéterminé						
2522		20V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	2,79	0	Réduction bifaciale						
2523		20V1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,48	0	Réduction initiale						
2524		20V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	1,12	0	Indéterminé						
2525		20V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,43	0	Indéterminé						
2526		20V1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	100-200	0,31	0	Indéterminé						
2527		20Z1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	17,97	0	Réduction initiale	Très altéré					
2528		20Z1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+1000	632,6	NA	NA	Fragment de percuteur en matériau indéterminé ; traces d'écrasement à son extrémité ; gros gabarit	Naturel	Galet	95	67	57
2529		20Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	45,88	0	Réduction initiale	Très altéré					
2530		20Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	100,44	0	Réduction initiale	Très altéré					
2531		20Z2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	35,08	0	Réduction initiale						

2532		20Z2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	15,95	0	Réduction initiale	Très altéré					
2533		20Z2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	21,51	0	Réduction initiale	Très altéré					
2534		20Z2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	4,18	0	Réduction bifaciale						
2535		20Z2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	4	0	Réduction initiale	Très altéré					
2536		20Z2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	3,99	0	Réduction bifaciale						
2537		20Z2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	9,62	0	Indéterminé	Très altéré					
2538		20Z2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	3,78	0	Réduction initiale						
2539		20Z2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	4,28	0	Indéterminé	Très altéré					
2540		20Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	600-800	1,64	0	Indéterminé	Très altéré					
2541		21A1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Cortical	+1000	29,36	50-100	Décorticage						
2542		21A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	800-1000	5,22	0	Indéterminé	Très altéré					
2543		21A1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	18,91	0	Réduction initiale						
2544		21A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	1,84	0	Indéterminé	Très altéré					
2545		21B1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+1000	1051	NA	NA	Fragment de percuteur en matériau granitique ; surface lisse ; quelques traces d'écrasement à ses extrémités ; frature mésiale ; gros gabarit	Naturel	Galet	165	109	38,5
2546		21B1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+1000	618,3	NA	NA	Percuteur fragmentaire en matériau granitique ; nombreuses traces d'écrasement à ses extrémités ; quelques négatifs d'enlèvement dont un gros qui justifierait son abandon ; forme ovoïde ; moyen gabarit	Naturel	Galet	99	80	51
2547		21B2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	72,76	0	Réduction bifaciale						
2548		21B2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	7,68	0	Indéterminé						
2549		21B2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	8,36	0	Réduction initiale						

2550		21B2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	5,25	0	Indéterminé	Très altéré					
2551		21B2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	9,41	0	Réduction initiale						
2552		21B2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	11,69	0	Réduction initiale						
2553		21B2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	800-1000	3,07	0	Indéterminé	Très altéré					
2554		21B2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,86	0	Indéterminé						
2555		21B2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	3,5	0	Indéterminé	Très altéré					
2556		21C1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	73,71	0	Réduction initiale						
2557		21C1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	+1000	30,14	0	Réduction initiale						
2558		21C1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	+1000	31,69	0	Réduction initiale						
2559		21C1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	9,58	0	Réduction initiale						
2560		21C1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	11,42	0	Réduction initiale						
2561		21C1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	7,71	0	Indéterminé						
2562		21C1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,54	0	Réduction initiale						
2563		21D1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	36,58	0	Réduction initiale						
2564		21D1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+1000	817,8	NA	NA	Percuteur fragmentaire en matériau indéterminé ; très dense ; traces d'écrasement à son extrémité ; gros gabarit	Naturel	Galet	127	105	46
2565		21D2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	39,77	0	Réduction initiale						
2566		21D2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	82,43	0	Réduction initiale						
2567		21D2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	130,43	0	Réduction initiale	Éclat épais					
2568		21D2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	46,04	0	Réduction initiale						
2569		21D2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	7,05	0	Indéterminé						
2570		21D2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	2,53	0	Indéterminé						

2571		21D2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	37,11	0	Réduction initiale						
2572		21D2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	20,03	0	Réduction initiale	Bulbe proéminent					
2573		21D2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	9,38	0	Indéterminé						
2574		21D2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	12,07	0	Réduction initiale						
2575		21D2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	8,68	0	Réduction initiale						
2576		21D2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	12,39	0	Réduction initiale						
2577		21D2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	14,28	0	Réduction initiale	Très altéré					
2578		21D2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	14,74	0	Réduction initiale						
2579		21D2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	800-1000	5,03	0	Réduction bifaciale						
2580		21D2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	4,16	0	Réduction bifaciale						
2581		21D2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,27	0	Réduction initiale						
2582		21D2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	800-1000	5,13	0	Réduction initiale						
2583		21D2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	800-1000	2,55	0-50	Décorticage / réduction initiale						
2584		21D2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Facetté	300-400	0,82	0	Amincissement						
2585		21D2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	4,75	0	Indéterminé						
2586		21D2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,36	0	Indéterminé	Très altéré					
2587		21D2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,65	0	Indéterminé						
2588		21D2	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+1000	108,14	0	NA	Fragment de percuteur en matériau granitique ; traces d'écrasement sur son extrémité ; « spall » ; moyen à gros gabarit	Naturel	Galet	81	61	19,5
2589		21E1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	60,02	0	Réduction initiale						
2590		21E1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	44,16	0	Réduction initiale						
2591		21E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	48,86	0	Réduction initiale						
2592		21E1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	28,48	0	Réduction initiale						

2593		21E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	31,18	0	Réduction initiale	Terminaison en charnière					
2594		21E1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	21,6	0	Réduction initiale						
2595		21E1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	9,13	0	Réduction initiale						
2596		21E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	17,78	0	Réduction initiale						
2597		21E1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	21,01	0	Réduction initiale						
2598		21E1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	11,83	0	Réduction initiale						
2599		21E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	17,12	0	Réduction initiale	Bulbe imposant					
2600		21E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,82	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
2601		21E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	4,65	0	Réduction initiale						
2602		21E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,38	0	Indéterminé						
2603		21E1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	10,41	0	Réduction initiale	Très altéré					
2604		21E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	4,09	0	Indéterminé						
2605		21E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	3,26	0	Indéterminé						
2606		21E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	12,91	0	Réduction initiale						
2607		21E1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	600-800	2,43	0	Réduction initiale						
2608		21E1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	13,22	0	Réduction bifaciale						
2609		21E1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Cortical	+1000	7,93	50-100	Décorticage						
2610		21E1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	12,41	0	Réduction initiale						
2611		21E1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	4,84	0	Indéterminé						
2612		21E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Écrasé	400-600	2,41	0	Indéterminé						
2613		21E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	2,91	0	Réduction bifaciale						
2614		21E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,41	0	Indéterminé						
2615		21E1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	800-1000	2,14	0	Indéterminé						

2616		21E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	Uni	+1000	4,56	0	Indéterminé					
2617		21E1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	600-800	2,82	0	Indéterminé					
2618		21E1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	3,6	0	Indéterminé					
2619		21E1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+1000	14,24	NA	NA	Fragment de percuteur en matériau granitique ; traces d'écrasement à son extrémité	Naturel	Galet		
2620		21F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	55,5	0	Réduction initiale					
2621		21F1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	151,54	0	Réduction initiale					
2622		21F1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	31,15	0	Réduction initiale					
2623		21F1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	29,73	0	Réduction initiale					
2624		21F1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	26,23	0	Réduction initiale					
2625		21F1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	26,77	0	Réduction initiale					
2626		21F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	26,74	0	Réduction initiale					
2627		21F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	13,63	0	Indéterminé	Très altéré				
2628		21F1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	27,9	0	Réduction initiale					
2629		21F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	15,2	0	Réduction bifaciale					
2630		21F1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	26,35	0	Réduction initiale					
2631		21F1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	26,1	0	Réduction initiale					
2632		21F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	13,96	0	Réduction initiale					
2633		21F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	5,71	0	Réduction bifaciale	Très altéré				
2634		21F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,84	0	Réduction bifaciale					
2635		21F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	6,16	0	Indéterminé					
2636		21F1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	6,52	0	Réduction initiale					

2637		21F1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	4,35	0	Indéterminé						
2638		21F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	3,28	0	Indéterminé						
2639		21F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,34	0	Réduction initiale						
2640		21F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,08	0	Préparation						
2641		21F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	0,71	0	Amincissement						
2642		21F1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	1,69	0	Indéterminé						
2643		21F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	300-400	1,03	0	Préparation						
2644		21F1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	3,75	0	Indéterminé						
2645		21F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,75	0	Amincissement						
2646		21F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,32	0	Amincissement						
2647		21F1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	0,77	0	Indéterminé						
2648		21F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	600-800	1,58	0	Indéterminé						
2649		21F1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,7	0	Indéterminé	Très altéré					
2650		21F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	0,9	0	Indéterminé						
2651		21F1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	300-400	1,41	NA	NA	Petit fragment de percuteur en matériau granitique ; traces d'écrasement					
2652		21F1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+1000	70,59	NA	NA	Fragment de percuteur en matériau lithique indéterminé ; traces d'écrasement sur son extrémité ; spall ; moyen à gabarit	Naturel	Galet	67	50	19
2653		21F1	Outil	Cornéenne à patine beige	Ébauche bifaciale	Incomplet	Proximal	1	1	NA	+1000	96,32	0	NA	Ébauche bifaciale fracturée en sa partie distale ; semble être une cassure par flexion mais pas certain ; stade préliminaire ; support relativement épais ; envrion 15 négatifs d'enlèvement	Bifacial	Bloc ?	72	57,5	25,5
2654		21G1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	60,01	0	Réduction initiale						
2655		21G1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	28,91	0	Réduction initiale						

2656		21G1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	7,22	0	Réduction initiale	Très altéré					
2657		21G1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	800-1000	3,99	0	Indéterminé						
2658		21G1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	Uni	+1000	15,78	0	Réduction initiale						
2659		21G1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	33,98	0-50	Réduction initiale						
2660		21G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	21,72	0	Réduction initiale						
2661		21G1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Cortical	+1000	20,23	50-100	Décorticage / réduction initiale						
2662		21G1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	16,2	0	Réduction initiale						
2663		21G1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	9,04	0	Réduction initiale						
2664		21G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	800-1000	3,26	0	Réduction bifaciale						
2665		21G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+1000	8,08	0	Indéterminé	Très altéré					
2666		21G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	5,35	0	Indéterminé						
2667		21G1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	3,65	0	Indéterminé						
2668		21G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	1,54	0	Indéterminé	Très altéré					
2669		21G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	600-800	1,96	0	Indéterminé						
2670		21G1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,73	0	Réduction initiale						
2671		21G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	600-800	1,33	0	Amincissement						
2672		21G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	800-1000	2,57	0	Réduction bifaciale						
2673		21G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,49	0	Indéterminé						
2674		21G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	300-400	0,54	0	Amincissement						
2675		21G1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	16,52	0	Réduction initiale						
2676		21G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	+1000	10,94	0	Réduction initiale						
2677		21G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	29,16	0	Réduction initiale						

2678		21G1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	16,59	0	Réduction initiale						
2679		21G1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	7,31	0	Réduction initiale						
2680		21G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	6,99	0	Réduction initiale						
2681		21G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	12,87	0	Réduction initiale						
2682		21G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	6,44	0	Réduction initiale	Très altéré					
2683		21G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	3,53	0	Amincissement						
2684		21G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	800-1000	5,57	0	Réduction initiale						
2685		21G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	6,13	0	Réduction initiale						
2686		21G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	3,75	0	Réduction initiale						
2687		21G1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	800-1000	3,15	0	Indéterminé						
2688		21H1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Cortical	+1000	337,35	50-100	Décorticage						
2689		21H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	15,05	0	Réduction initiale						
2690		21H2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Cortical	+1000	17,95	0	Réduction initiale						
2691		21H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	18,36	0	Réduction initiale						
2692		21H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	7,57	0	Réduction bifaciale						
2693		21H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	5,65	0	Réduction initiale						
2694		21H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+1000	10,81	0	Réduction bifaciale						
2695		21H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	800-1000	1,51	0	Amincissement						
2696		21H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	2,43	0	Indéterminé						
2697		21H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	37,61	0	Réduction initiale						
2698		21H2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	14,8	0	Réduction initiale						
2699		21H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Facetté	+1000	3,94	0	Réduction bifaciale						
2700		21H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	13,86	0	Réduction initiale						
2701		21H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	7,65	0	Réduction initiale						

2702		21H2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	19,95	0	Réduction initiale	Terminaison en charnière					
2703		21H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	9,15	0	Indéterminé	Terminaison en charnière					
2704		21H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Complexe	800-1000	4	0	Réduction bifaciale						
2705		21H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	8,73	0	Réduction initiale						
2706		21H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	136,42	0	Réduction initiale						
2707		21H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	32,58	0	Réduction initiale						
2708		21H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	34,89	0	Réduction initiale						
2709		21H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	26,13	0	Réduction initiale						
2710		21H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	32,35	0	Réduction initiale						
2711		21H2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	32,14	0	Réduction initiale						
2712		21H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	40,89	0	Réduction initiale						
2713		21H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	17,05	0	Réduction bifaciale						
2714		21H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,53	0	Amincissement						
2715		21H2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	800-1000	5,88	0	Réduction initiale						
2716		21H2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	11,6	0	Réduction initiale						
2717		21H2	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	Mésial	1	1	NA	+1000	224,96	NA	NA	Percuteur fragmentaire en matériau granitique ; traces d'écrasement à ses deux extrémités ; deux gros négatifs d'enlèvements ; forme ovoïde ; petit gabarit	Naturel	Galet	75	46	37
2718		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	31,91	0	Réduction initiale						
2719		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,15	0	Indéterminé						
2720		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	77,57	0-50	Décorticage / réduction initiale						
2721		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	237,42	0-50	Décorticage / réduction initiale						
2722		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	165,96	0-50	Décorticage / réduction initiale	Matériau à grains fins					
2723		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	103,82	0	Réduction initiale	Très altéré					
2724		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	24,99	0	Réduction initiale						
2725		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Écrasé	+1000	9,21	0	Réduction initiale	Bulbe difus					

2726		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	45,43	0	Réduction initiale						
2727		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	39,12	0	Réduction initiale						
2728		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	14,31	0	Réduction initiale						
2729		21K1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	4,29	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
2730		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	7,32	0	Réduction initiale						
2731		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	8,13	0	Réduction initiale						
2732		21K1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	13,83	0	Réduction initiale						
2733		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Facetté	800-1000	4,22	0	Réduction bifaciale						
2734		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	19,95	0	Réduction initiale						
2735		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	40,12	0	Réduction initiale						
2736		21K1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Facetté	800-1000	2,95	0	Réduction bifaciale						
2737		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	9,15	0	Réduction initiale						
2738		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	600-800	2,31	0	Amincissement	Très altéré					
2739		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	800-1000	1,47	0	Réduction bifaciale						
2740		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Écrasé	800-1000	4,73	0	Réduction initiale						
2741		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	4,46	0	Réduction bifaciale						
2742		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	800-1000	1,77	0	Indéterminé						
2743		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	0,34	0	Amincissement						
2744		21K1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	800-1000	3,66	0	Réduction initiale						
2745		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	800-1000	2,36	0	Réduction bifaciale						
2746		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	2,5	0	Réduction bifaciale						
2747		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	0,83	0	Indéterminé						
2748		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	2,04	0	Réduction initiale						
2749		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+1000	5,42	0	Réduction bifaciale						
2750		21K1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,17	0	Indéterminé						

2751		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	400-600	1,83	0	Indéterminé						
2752		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	800-1000	4,31	0	Réduction initiale						
2753		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	400-600	1,54	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
2754		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,67	0	Réduction bifaciale						
2755		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,63	0	Indéterminé	Très altéré					
2756		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	3,11	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
2757		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,57	0	Indéterminé						
2758		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,82	0	Indéterminé						
2759		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Dièdre	400-600	1,03	0	Réduction bifaciale						
2760		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,65	0	Amincissement						
2761		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	0,72	0	Indéterminé						
2762		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	1	0	Amincissement						
2763		21K1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	2,31	0	Réduction initiale						
2764		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,62	0	Indéterminé						
2765		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	3,85	0	Réduction initiale						
2766		21K1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	100-200	0,19	0	Indéterminé						
2767		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	400-600	0,98	0	Amincissement						
2768		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,77	0	Indéterminé						
2769		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,38	0	Indéterminé						
2770		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	300-400	0,49	0	Indéterminé						
2771		21K1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,5	0	Indéterminé						
2772		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	2,09	0	Réduction initiale	Très altéré					
2773		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,38	0	Amincissement						
2774		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	1,17	0	Préparation						
2775		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	300-400	0,59	0	Indéterminé	Très altéré					
2776		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,64	0	Réduction bifaciale						

2777		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,65	0	Indéterminé						
2778		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	200-300	0,25	0	Préparation						
2779		21K1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	1,09	0	Préparation						
2780		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,57	0	Indéterminé						
2781		21K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,38	0	Amincissement						
2782		21K1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+1000	6,46	NA	NA	Fragment de percuteur en matériau granitique	Naturel	Galet			
2783		21K1	Outil	Cornéenne à patine beige	Pointe	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	15,22	0	NA	Pointe de projectile apparentée au type Snook Kill ; pointe triangulaire à pédoncule ; très émoussé ; le tailleur semble avoir rencontré des diffculté lors l'élaboration de la base dû au bon nombre de récléchissement et son épaisseur assez importante ; les enlèvements sont très peu visbiles et les retouches semblent aléatoires	Bifacial	Éclat	49	36	8,5
2784		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	192,08	0	Réduction initiale						
2785		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	149,71	0	Réduction initiale						
2786		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	18,61	0	Réduction initiale						
2787		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	+1000	9,26	0	Réduction initiale						
2788		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	5,67	0	Réduction initiale						
2789		21K2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	4,96	0	Indéterminé						
2790		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,02	0	Réduction bifaciale						
2791		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	11,18	0	Réduction initiale						
2792		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	600-800	1,98	0	Réduction initiale						
2793		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	3,44	0	Réduction initiale						
2794		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	+1000	5,94	0	Réduction initiale						
2795		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	1,31	0	Indéterminé						
2796		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,37	0	Amincissement						
2797		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	400-600	1,47	0	Indéterminé						

2798		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	600-800	1,98	0	Réduction initiale						
2799		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,38	0	Réduction bifaciale						
2800		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Complexe	800-1000	2,88	0	Réduction bifaciale						
2801		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	0,68	0	Amincissement						
2802		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,19	0	Indéterminé						
2803		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	10,41	0	Réduction initiale						
2804		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	400-600	1,09	0	Réduction bifaciale						
2805		21K2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	11,7	0	Réduction initiale						
2806		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Latéral	1	1	Dièdre	600-800	4,83	0	Réduction initiale						
2807		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	600-800	3,32	0	Réduction initiale						
2808		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,66	0	Indéterminé	Très altéré					
2809		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,47	0	Amincissement						
2810		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+1000	3,14	0	Réduction bifaciale						
2811		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	2,29	0	Indéterminé						
2812		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	600-800	1,43	0	Indéterminé						
2813		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	800-1000	3,37	0	Réduction initiale						
2814		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	2,25	0	Réduction bifaciale						
2815		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,57	0	Réduction initiale						
2816		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	3,95	0	Réduction initiale						
2817		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	800-1000	3,09	0	Réduction bifaciale						
2818		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	400-600	1,72	0	Réduction bifaciale						
2819		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,89	0	Indéterminé						
2820		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,46	0	Réduction bifaciale						
2821		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	400-600	0,85	0	Indéterminé						
2822		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	1,06	0	Réduction bifaciale						
2823		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	1,24	0	Réduction bifaciale						
2824		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,59	0	Amincissement						

2825		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,11	0	Préparation						
2826		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	0,97	0	Indéterminé						
2827		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	200-300	0,5	0	Préparation						
2828		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,21	0	Indéterminé						
2829		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Complexe	50-100	0,07	0	Finition						
2830		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Facetté	200-300	0,4	0	Amincissement						
2831		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,2	0	Indéterminé						
2832		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,31	0	Préparation						
2833		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,22	0	Finition						
2834		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	100-200	0,17	0	Indéterminé						
2835		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,31	0	Indéterminé						
2836		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,13	0	Finition						
2837		21K2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,08	0	Finition						
2838		21K2	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+1000	173,12	NA	NA	Fragment de percuteur en matériau lithique indéterminé ; dense ; traces d'écrasement à son extrémité ; moyen à gros gabarit	Naturel	Galet	94	77	17
2839		21L1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	30,53	0	Réduction initiale						
2840		21L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	9,61	0	Réduction initiale						
2841		21L1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	+1000	17,84	0	Réduction initiale						
2842		21L1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	6,34	0	Indéterminé						
2843		21L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	20,05	0	Réduction initiale						
2844		21L1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	12,71	0	Réduction initiale	Très altéré					
2845		21L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	11,26	0	Réduction initiale						
2846		21M1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	50,51	0	Réduction initiale						
2847		21M1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	+1000	16,84	0	Réduction initiale						

2848		21M1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	15,69	0	Réduction initiale						
2849		21M1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	41,63	0	Réduction initiale						
2850		21M1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	10,66	0	Réduction initiale						
2851		21M1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	6,93	0	Réduction initiale						
2852		21M1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+1000	188,1	NA	NA	Percuteur fragmentaire en matériau apparenté à du grès ; fracturé en sa moitié sans que la fracture ait été occasionnée par son utilisation ; surface lisse ; extrémité contenant des traces d'écrasement et un négatif d'enlèvement ; forme semi circulaire ; peu épais ; moyen gabarit	Naturel	Galet	62	110	23,5
2853		21N1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	98,82	0	Réduction initiale						
2854		21N1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	29,24	0	Réduction initiale						
2855		21N1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	41,02	0	Réduction initiale						
2856		21N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	5,37	0	Indéterminé						
2857		21N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	6,23	0	Réduction initiale						
2858		21N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	72,8	0	Réduction initiale						
2859		21N2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	10,52	0	Indéterminé						
2860		21N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Complexe	400-600	1,16	0	Amincissement						
2861		21N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	15,33	0	Réduction initiale						
2862		21R1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	102,47	0	Réduction initiale	Éclat massif					
2863		21R1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	123,76	0	Réduction initiale						

2864		21R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	8,82	0	Réduction bifaciale						
2865		21R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,69	0	Réduction bifaciale						
2866		21R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Complexe	400-600	1,13	0	Amincissement						
2867		21R1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	1,91	0	Amincissement						
2868		21R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,33	0	Amincissement						
2869		21R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	800-1000	3,57	0	Réduction bifaciale						
2870		21R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,83	0	Indéterminé						
2871		21R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	600-800	1,68	0	Indéterminé						
2872		21R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	300-400	0,85	0	Indéterminé						
2873		21R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	300-400	0,36	0	Indéterminé						
2874		21R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,21	0	Finition						
2875		21R1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	100-200	0,16	0	Indéterminé						
2876		21S1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	32,61	0	Réduction initiale						
2877		21S1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	20,53	0	Réduction initiale						
2878		21S1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,28	0	Indéterminé						
2879		21S1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	600-800	2,02	0	Indéterminé						
2880		21S1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,3	0	Préparation						
2881		21U1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Latéral	1	1	Uni	+1000	28,65	0	Réduction initiale						
2882		21U1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Cortical	+1000	73,76	50-100	Décorticage						
2883		21U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	42,16	0	Réduction initiale						
2884		21U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	87,83	0	Réduction initiale						
2885		21U1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	38,75	0	Réduction initiale						

2886		21U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	30,32	0	Réduction initiale						
2887		21U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	50,4	0	Réduction initiale						
2888		21U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	19,7	0	Réduction initiale						
2889		21U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	18,56	0	Réduction initiale						
2890		21U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	8,16	0	Réduction initiale						
2891		21U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	9,56	0	Réduction bifaciale						
2892		21U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	12,62	0	Réduction initiale						
2893		21U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	10,83	0	Réduction initiale						
2894		21U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	8,54	0	Réduction initiale						
2895		21U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	9,33	0	Réduction initiale						
2896		21U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	2,77	0	Réduction bifaciale						
2897		21U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	5,91	0	Réduction bifaciale						
2898		21U1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	5,89	0	Réduction initiale						
2899		21U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	5,31	0	Réduction initiale						
2900		21U1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,61	0	Indéterminé						
2901		21U1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,2	0	Réduction initiale						
2902		21U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	0,91	0	Indéterminé						
2903		21U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	400-600	1,18	0	Réduction bifaciale						
2904		21U1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,88	0	Indéterminé						
2905		21U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	400-600	1,11	0	Indéterminé						
2906		21U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,42	0	Réduction bifaciale						
2907		21U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	1,1	0	Indéterminé						
2908		21U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,69	0	Indéterminé						
2909		21U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,6	0	Indéterminé						
2910		21U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,2	0	Finition						
2911		21U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,57	0	Indéterminé						

2912		21U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,67	0	Indéterminé						
2913		21U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,77	0	Indéterminé						
2914		21U1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	200-300	0,27	0	Indéterminé						
2915		21U1	Outil	Cornéenne à patine rouille oxydée	Ébauche bifaciale	Incomplet	Proximal	1	1	NA	+1000	74,59	0	NA	Ébauche bifaciale dont le support semble être une plaquette ; presque la majorité des retouches se trouve sur l'une des faces ; la fracture justifie son abandon	Bifacial	Plaquette	41	77	17
2916		21U1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+1000	35	NA	NA	Fragment de percuteur en matériau granitique	Naturel	Galet			
2917		21U1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+1000	254,57	NA	NA	Percuteur fragmentaire ; matériau granitique ; traces d'écrasement à ses extrémités ; négatifs d'enlèvements ; forme semi circulaire ; gabarit moyen	Naturel	Galet	80,5	73,5	32
2918		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	88,44	0	Réduction initiale						
2919		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	86,2	0	Réduction initiale						
2920		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	96,13	0	Réduction initiale						
2921		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	27,28	0	Réduction initiale						
2922		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Cortical	+1000	55,84	50-100	Décorticage						
2923		21X1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	80,23	0	Réduction initiale						
2924		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	57,23	0	Réduction initiale						
2925		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	36,88	0	Réduction initiale						
2926		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	17,76	0-50	Décorticage / réduction initiale						
2927		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	17,8	0	Réduction initiale						
2928		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	11,49	0	Réduction initiale						
2929		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	10,18	0	Réduction initiale						
2930		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+1000	6,6	0	Réduction bifaciale						
2931		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	6,61	0	Réduction bifaciale						
2932		21X1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	8,15	0	Réduction bifaciale						
2933		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	11,69	0	Réduction initiale						

2934		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	28,76	0	Réduction initiale						
2935		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Facetté	+1000	10,68	0	Réduction bifaciale						
2936		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	19,75	0	Réduction initiale						
2937		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	16,18	0	Réduction initiale						
2938		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+1000	4,4	0	Réduction bifaciale						
2939		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	13,91	0	Réduction initiale	Matériau à grains très fins ; terminaison en charnière					
2940		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	5,86	0	Réduction initiale						
2941		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	4,2	0	Réduction initiale						
2942		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	800-1000	4,33	0	Réduction bifaciale						
2943		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	3,23	0	Réduction bifaciale						
2944		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	6,78	0	Réduction initiale	Terminaison en charnière					
2945		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	3,4	0	Réduction initiale						
2946		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	800-1000	6,25	0	Réduction initiale						
2947		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	6,05	0	Réduction bifaciale						
2948		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	600-800	2,2	0	Amincissement						
2949		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	800-1000	2,74	0	Amincissement						
2950		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	3,51	0	Réduction initiale						
2951		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	600-800	2,61	0	Réduction bifaciale						
2952		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	800-1000	3	0	Réduction bifaciale						
2953		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	2,08	0	Réduction bifaciale						
2954		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,55	0	Indéterminé						
2955		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	300-400	0,95	0	Amincissement						
2956		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	3,57	0	Réduction initiale						
2957		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	2,43	0	Réduction bifaciale						
2958		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,76	0	Réduction bifaciale						
2959		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,13	0	Amincissement						
2960		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,46	0	Réduction initiale						

2961		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,77	0	Réduction bifaciale						
2962		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	400-600	0,76	0	Amincissement						
2963		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,48	0	Réduction bifaciale						
2964		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	1,34	0	Indéterminé						
2965		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	400-600	1,82	0	Réduction bifaciale						
2966		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	1,17	0	Réduction bifaciale						
2967		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	800-1000	3,15	0	Indéterminé						
2968		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Complexe	800-1000	1,95	0	Amincissement						
2969		21X1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	600-800	3,83	0	Réduction initiale						
2970		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	4,28	0	Réduction bifaciale						
2971		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	4,92	0	Réduction initiale						
2972		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,81	0	Indéterminé						
2973		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	800-1000	4,75	0	Réduction initiale	Bulbe proéminent					
2974		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	3,42	0	Réduction bifaciale						
2975		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,4	0	Réduction bifaciale						
2976		21X1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	5,79	0	Réduction initiale						
2977		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	5,41	0	Réduction initiale						
2978		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,61	0	Indéterminé						
2979		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	400-600	1,66	0	Réduction bifaciale						
2980		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	600-800	3,16	0	Réduction initiale						
2981		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	5,02	0	Réduction initiale						
2982		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	4,97	0	Réduction initiale						
2983		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	4,21	0	Réduction initiale						
2984		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	2,42	0	Réduction bifaciale						
2985		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	600-800	2,52	0	Réduction bifaciale						
2986		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	400-600	2,2	0	Réduction initiale						

2987		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	300-400	1,15	0	Indéterminé						
2988		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	1,86	0	Réduction initiale						
2989		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,21	0	Indéterminé						
2990		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	200-300	0,33	0	Amincissement						
2991		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,52	0	Amincissement						
2992		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,63	0	Indéterminé						
2993		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,5	0	Amincissement						
2994		21X1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	200-300	0,46	0	Indéterminé						
2995		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	300-400	0,51	0	Indéterminé						
2996		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,5	0	Amincissement						
2997		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,48	0	Indéterminé						
2998		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	400-600	1,03	0	Amincissement						
2999		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	600-800	3,02	0	Réduction bifaciale						
3000		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,17	0	Indéterminé						
3001		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	400-600	0,95	0	Indéterminé						
3002		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	400-600	0,91	0	Réduction initiale						
3003		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	300-400	0,87	0	Indéterminé						
3004		21X1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Complexe	400-600	2,34	0	Réduction bifaciale						
3005		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	600-800	1,22	0	Réduction bifaciale						
3006		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Écrasé	300-400	1,11	0	Réduction bifaciale						
3007		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,96	0	Indéterminé						
3008		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Complexe	300-400	0,87	0	Amincissement						
3009		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,54	0	Indéterminé						
3010		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,88	0	Indéterminé						
3011		21X1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,66	0	Préparation						
3012		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	300-400	1,2	0	Réduction initiale						

3013		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	200-300	0,44	0	Indéterminé						
3014		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,45	0	Amincissement						
3015		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	1,03	0	Réduction initiale						
3016		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,58	0	Réduction bifaciale						
3017		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,72	0	Indéterminé						
3018		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,35	0	Amincissement						
3019		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	300-400	0,86	0	Réduction initiale						
3020		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	300-400	1,31	0	Réduction bifaciale						
3021		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,53	0	Amincissement						
3022		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,68	0	Amincissement						
3023		21X1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,49	0	Préparation						
3024		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	200-300	0,64	0	Indéterminé						
3025		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,29	0	Amincissement						
3026		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,18	0	Amincissement						
3027		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,29	0	Amincissement						
3028		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,5	0	Indéterminé						
3029		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,6	0	Indéterminé						
3030		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	300-400	0,72	0	Amincissement						
3031		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	100-200	0,2	0	Amincissement						
3032		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,59	0	Préparation						
3033		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,35	0	Amincissement						
3034		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,33	0	Indéterminé						
3035		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,19	0	Finition						
3036		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,1	0	Finition						
3037		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,7	0	Réduction bifaciale						
3038		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	400-600	0,81	0	Amincissement						
3039		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	400-600	2,69	0	Réduction initiale						

3040		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	400-600	0,89	0	Amincissement						
3041		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,62	0	Amincissement						
3042		21X1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,45	0	Indéterminé						
3043		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,13	0	Finition						
3044		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,37	0	Amincissement						
3045		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,16	0	Préparation						
3046		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,23	0	Indéterminé						
3047		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	200-300	0,3	0	Préparation						
3048		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,46	0	Préparation						
3049		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	100-200	0,22	0	Indéterminé						
3050		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,23	0	Indéterminé						
3051		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,74	0	Réduction initiale						
3052		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	100-200	0,38	0	Amincissement						
3053		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	100-200	0,23	0	Amincissement						
3054		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,29	0	Indéterminé						
3055		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,11	0	Finition						
3056		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	200-300	0,27	0	Amincissement						
3057		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,18	0	Amincissement						
3058		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,17	0	Finition						
3059		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,26	0	Indéterminé						
3060		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,12	0	Finition						
3061		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,18	0	Indéterminé						
3062		21X1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,54	0	Préparation						
3063		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,2	0	Amincissement						
3064		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	100-200	0,17	0	Indéterminé						
3065		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,11	0	Finition						

3066		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,62	0	Indéterminé						
3067		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	1,36	0	Réduction bifaciale						
3068		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,26	0	Indéterminé						
3069		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,4	0	Réduction bifaciale						
3070		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	1,32	0	Réduction initiale						
3071		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	2,51	0	Réduction bifaciale						
3072		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,16	0	Réduction bifaciale						
3073		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,91	0	Préparation						
3074		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	200-300	0,42	0	Indéterminé						
3075		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,9	0	Amincissement						
3076		21X1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,73	0	Indéterminé						
3077		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,33	0	Finition						
3078		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	300-400	0,83	0	Indéterminé						
3079		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	100-200	0,36	0	Amincissement						
3080		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	300-400	0,58	0	Amincissement						
3081		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,45	0	Amincissement						
3082		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,43	0	Amincissement						
3083		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,13	0	Indéterminé						
3084		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,69	0	Indéterminé						
3085		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	100-200	0,35	0	Indéterminé						
3086		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,36	0	Indéterminé						
3087		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,53	0	Amincissement						
3088		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	100-200	0,14	0	Indéterminé						
3089		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,84	0	Préparation						
3090		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	200-300	0,51	0	Préparation						
3091		21X1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	100-200	0,27	0	Indéterminé						

3092		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,34	0	Indéterminé						
3093		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,21	0	Amincissement						
3094		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,39	0	Amincissement						
3095		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,33	0	Réduction bifaciale						
3096		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,16	0	Finition						
3097		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	300-400	0,34	0	Indéterminé						
3098		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	100-200	0,17	0	Amincissement						
3099		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,14	0	Finition						
3100		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	100-200	0,11	0	Finition						
3101		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,16	0	Finition						
3102		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,44	0	Indéterminé						
3103		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,14	0	Finition						
3104		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	100-200	0,14	0	Finition						
3105		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,18	0	Finition						
3106		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,57	0	Amincissement						
3107		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Complexe	200-300	0,57	0	Amincissement						
3108		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	300-400	0,53	0	Indéterminé						
3109		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	300-400	0,19	0	Indéterminé						
3110		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	100-200	0,15	0	Indéterminé						
3111		21X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,11	0	Finition						
3112		21X1	Outil	Cornéenne à patine beige	Biface	Incomplet	Proximal	1	1	NA	+1000	42,74	0	NA	Fragment de biface ; la partie résiduelle semble être proximale ; la base est peu travaillée ; fracture par flexion ; la pièce est relativement mince ; support possiblement sur éclat ; plusieurs négatifs d'enlèvements sur les les deux faces	Bifacial	Éclat ?	44,5	54	13
3113		21X1	Outil	Cornéenne à patine beige	Ébauche bifaciale	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	74,79	0	NA	Ébauche bifaciale ; proche du stade de biface ; retouches aléatoires ; traversé par une longue diaclase ; support plano-convexe	Bifacial	Plaquette ?	75	58	16,5

3114		21X1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+1000	280,1	NA	NA	Percuteur fragmentaire en matériau granitique ; traces d'écrasement à son extrémité ; négatifs d'enlèvements ; forme ovoïde ; moyen gabarit	Naturel	Galet	76,5	70,5	37,5
3115		21X1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	400-600	3,27	NA	NA	Fragment de percuteur en matériau granitique	Naturel	Galet			
3116		21X1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+1000	157,92	NA	NA	Percuteur fragmentaire en quartzite gris bleuté ; traces d'écrasement sur l'une des extrémités ; négatifs d'enlèvements ; forme ovoïde ; petit gabarit	Naturel	Galet	70	49	35,5
3117		21X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	9,97	0	Réduction initiale						
3118		21X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,27	0	Préparation						
3119		21X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	400-600	2,73	0	Réduction initiale						
3120		21X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	4,54	0	Réduction initiale						
3121		21X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	600-800	2,61	0	Réduction bifaciale						
3122		21X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	400-600	1,25	0	Amincissement						
3123		21X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	300-400	0,47	0	Amincissement						
3124		21X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	300-400	0,43	0	Amincissement						
3125		21X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	0,98	0	Indéterminé						
3126		21X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,27	0	Finition						
3127		21X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	50-100	0,04	0	Finition						
3128		21X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,27	0	Indéterminé						
3129		21X2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,09	0	Finition						
3130		21Y1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Bloc	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	423,66	0	Réduction initiale	Bloc contenant un négatif d'enlèvement					
3131		21Y1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	32,28	0	Réduction initiale						
3132		21Y1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	30,81	0	Réduction initiale						
3133		21Y1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,16	0	Indéterminé						
3134		21Y1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	50,04	0	Réduction initiale	Très altéré					

3135		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	45,2	0	Réduction initiale						
3136		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	47,64	0	Réduction initiale						
3137		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	12,32	0	Réduction initiale						
3138		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+1000	7,12	0	Réduction bifaciale						
3139		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	14,26	0	Réduction initiale						
3140		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+1000	5,36	0	Réduction bifaciale						
3141		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	4,69	0	Réduction bifaciale						
3142		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	17,18	0	Réduction initiale						
3143		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	8,91	0	Réduction bifaciale						
3144		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	8,52	0	Réduction bifaciale						
3145		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	3,67	0	Réduction bifaciale						
3146		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	3	0	Réduction bifaciale						
3147		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	5,21	0	Réduction initiale						
3148		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	21,81	0	Réduction initiale						
3149		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	11,04	0	Réduction initiale						
3150		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	4,14	0	Réduction bifaciale						
3151		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	4,39	0	Réduction bifaciale						
3152		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,92	0	Réduction bifaciale						
3153		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	800-1000	3,09	0	Réduction bifaciale						
3154		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,38	0	Indéterminé						
3155		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	800-1000	4,97	0	Réduction bifaciale						
3156		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	800-1000	4,12	0	Réduction initiale						
3157		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	4,57	0	Réduction bifaciale						
3158		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,32	0	Amincissement						
3159		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	2,27	0	Indéterminé						
3160		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,62	0	Amincissement						
3161		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	400-600	1,37	0	Amincissement						

3162		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,04	0	Indéterminé						
3163		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,45	0	Indéterminé						
3164		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,79	0	Indéterminé						
3165		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	200-300	0,82	0	Réduction initiale						
3166		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	7,7	0	Réduction initiale						
3167		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+1000	7,72	0	Réduction bifaciale						
3168		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	6,25	0	Réduction initiale						
3169		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	10,77	0	Réduction initiale						
3170		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	5,91	0	Réduction initiale						
3171		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	5,98	0	Réduction bifaciale						
3172		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	800-1000	3,76	0	Réduction initiale						
3173		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,02	0	Réduction bifaciale						
3174		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	600-800	1,51	0	Amincissement						
3175		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	2,49	0	Réduction bifaciale						
3176		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,56	0	Réduction initiale						
3177		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	800-1000	1,83	0	Amincissement						
3178		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,96	0	Indéterminé						
3179		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2	0	Réduction initiale						
3180		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,86	0	Indéterminé						
3181		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	600-800	2,83	0	Réduction bifaciale						
3182		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	800-1000	3,49	0	Réduction bifaciale						
3183		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	600-800	1,31	0	Réduction bifaciale						
3184		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,18	0	Réduction initiale						
3185		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	600-800	1,43	0	Réduction bifaciale						
3186		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	100-200	0,36	0	Indéterminé						
3187		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Complexe	200-300	0,52	0	Amincissement						

3188		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,17	0	Finition						
3189		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	2,83	0	Réduction bifaciale						
3190		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,53	0	Réduction initiale						
3191		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	600-800	1,47	0	Réduction bifaciale						
3192		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	0,97	0	Indéterminé						
3193		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	800-1000	2,69	0	Réduction initiale						
3194		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	600-800	2,31	0	Réduction bifaciale						
3195		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	600-800	1,1	0	Amincissement						
3196		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,29	0	Réduction bifaciale						
3197		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,34	0	Indéterminé						
3198		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	400-600	0,89	0	Amincissement						
3199		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	400-600	0,93	0	Amincissement						
3200		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	300-400	0,73	0	Amincissement						
3201		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,69	0	Indéterminé						
3202		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	200-300	0,26	0	Amincissement						
3203		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	300-400	0,56	0	Amincissement						
3204		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,57	0	Indéterminé						
3205		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,43	0	Indéterminé						
3206		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	300-400	0,64	0	Amincissement						
3207		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,83	0	Indéterminé						
3208		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	300-400	0,43	0	Amincissement						
3209		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,32	0	Amincissement						
3210		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	300-400	0,74	0	Amincissement						
3211		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,33	0	Amincissement						
3212		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,27	0	Finition						
3213		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	200-300	0,35	0	Indéterminé						
3214		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,34	0	Amincissement						

3215		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	200-300	0,55	0	Indéterminé						
3216		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,33	0	Indéterminé						
3217		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,44	0	Indéterminé						
3218		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	100-200	0,23	0	Indéterminé						
3219		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,26	0	Finition						
3220		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,12	0	Finition						
3221		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,22	0	Finition						
3222		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,12	0	Finition						
3223		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,22	0	Indéterminé						
3224		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,24	0	Amincissement						
3225		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,29	0	Finition						
3226		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,13	0	Finition						
3227		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,11	0	Finition						
3228		21Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,1	0	Finition						
3229		21Z1	Outil	Cornéenne à patine beige	Grattoir ?	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	19,45	0	NA	Pièce travaillée de façon unifaciale de sorte à former un front ; quelques micro-enlèvements témoignant de son utilisation ; probable outil utilisé pour gratter sans toutefois présenter des caractéristiques intrinsèques d'un grattoir	Unifacial	Éclat	37	44,5	13
3230		21Z1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+1000	9,97	NA	NA	Fragment de percuteur en matériau granitique ; surface lisse	Naturel	Galet			
3231		21Z1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+1000	317,95	NA	NA	Percuteur fragmentaire en matériau granitique ; traces d'écrasement à ses extrémités ; négatifs d'enlèvements ; forme semi-circulaire ; gabarit moyen	Naturel	Galet	91,5	80	33
3232		21Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	8,39	0	Réduction initiale						
3233		21Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Cortical	+1000	24,17	50-100	Décorticage						
3234		21Z2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	26,21	0	Réduction initiale						
3235		21Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	600-800	1,82	0	Amincissement						

3236		21Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,99	0	Réduction initiale						
3237		21Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	1,71	0	Indéterminé						
3238		21Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	1,53	0	Réduction bifaciale						
3239		21Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,23	0	Réduction bifaciale						
3240		21Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1	0	Réduction bifaciale						
3241		21Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,49	0	Amincissement						
3242		21Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	0,97	0	Indéterminé						
3243		21Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Complexe	100-200	0,3	0	Amincissement						
3244		21Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,22	0	Finition						
3245		21Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,19	0	Finition						
3246		21Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,31	0	Indéterminé						
3247		21Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	300-400	0,51	0	Amincissement						
3248		22B1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	+1000	8,35	0	Réduction initiale	Très altéré					
3249		22B1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,23	0	Indéterminé						
3250		22B1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,35	0	Réduction initiale	Très altéré					
3251		22G1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,59	0	Réduction initiale						
3252		22G1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	600-800	3,11	0	Réduction initiale						
3253		22G1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Cortical	800-1000	5,4	0	Décorticage						
3254		22G1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	11,99	0	Réduction initiale						
3255		22X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,77	0	Réduction bifaciale						
3256		22X1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	600-800	2,15	0	Amincissement						
3257		22X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+1000	3,88	0	Réduction bifaciale						
3258		22X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	600-800	2,35	0	Réduction bifaciale						
3259		22X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	800-1000	4,02	0	Réduction bifaciale						
3260		22X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+1000	3,11	0	Réduction bifaciale						

3261		22X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,64	0	Réduction bifaciale						
3262		22X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,46	0	Amincissement						
3263		22X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	1,86	0	Réduction initiale						
3264		22X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	400-600	1,33	0	Amincissement						
3265		22X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,82	0	Amincissement						
3266		22X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	1,84	0	Réduction initiale						
3267		22X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	400-600	1,43	0	Réduction bifaciale						
3268		22X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Complexe	300-400	0,81	0	Réduction bifaciale						
3269		22X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	100-200	0,46	0	Réduction bifaciale						
3270		22X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	300-400	1,29	0	Réduction initiale						
3271		22X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	0,76	0	Indéterminé						
3272		22X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,48	0	Réduction bifaciale						
3273		22X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,51	0	Amincissement						
3274		22X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,65	0	Indéterminé						
3275		22X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Complexe	200-300	0,62	0	Amincissement						
3276		22X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,41	0	Finition						
3277		22X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	200-300	0,7	0	Réduction bifaciale						
3278		22X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,28	0	Finition						
3279		22X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,37	0	Indéterminé						
3280		22X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	100-200	0,24	0	Amincissement						
3281		22X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	100-200	0,44	0	Indéterminé						
3282		22X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Complexe	100-200	0,36	0	Amincissement						
3283		22X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,42	0	Préparation						
3284		22X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	100-200	0,13	0	Indéterminé						
3285		22X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,51	0	Amincissement						
3286		22X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,51	0	Amincissement						
3287		22X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,31	0	Amincissement						

3288		22X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,12	0	Finition						
3289		22X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,18	0	Finition						
3290		22N1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	10,51	0	Réduction bifaciale						
3291		22N1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	15,32	0-50	Décorticage / réduction initiale						
3292		22N1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	27,57	0	Réduction initiale						
3293		22N1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+1000	4,4	0	Réduction bifaciale						
3294		22N1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+1000	4,59	0	Réduction bifaciale						
3295		22N1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	800-1000	2,06	0	Amincissement						
3296		22N1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+1000	4,11	0	Réduction bifaciale						
3297		22N1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	6,76	0	Réduction bifaciale						
3298		22N1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	800-1000	3,46	0	Réduction initiale						
3299		22N2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	24,2	0	Réduction initiale						
3300		22N2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	17,2	0	Réduction initiale						
3301		22N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	6,87	0	Réduction initiale						
3302		22N2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	4,58	0	Réduction initiale						
3303		22N2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	2,68	0	Réduction initiale						
3304		22N2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	5,93	0	Réduction initiale						
3305		22N2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	4,85	0	Réduction initiale						
3306		22N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	800-1000	3,47	0	Réduction bifaciale						
3307		22N2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	400-600	2,61	0	Réduction initiale						
3308		22N2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	1,5	0	Réduction initiale						
3309		22N2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Dièdre	400-600	1,27	0	Amincissement						
3310		22N2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	300-400	0,96	0	Indéterminé						
3311		22N2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	300-400	0,64	0	Amincissement						
3312		22N2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	100-200	0,58	0	Indéterminé						

3313		22N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,47	0	Préparation						
3314		22N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,19	0	Indéterminé						
3315		22N2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,31	0	Amincissement						
3316		22N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	100-200	0,21	0	Finition						
3317		22N2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,33	0	Indéterminé						
3318		22N2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,27	0	Indéterminé						
3319		22N2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,18	0	Préparation						
3320		22N2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,2	0	Amincissement						
3321		22F1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	800-1000	4,8	0	Réduction initiale						
3322		22F1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	3,98	0	Réduction initiale						
3323		22F1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	37,77	0	Réduction initiale						
3324		22F1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	11,5	0	Réduction initiale						
3325		22F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,26	0	Indéterminé						
3326		22F1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	5,45	0	Réduction initiale						
3327		22W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	225,79	0	Réduction initiale						
3328		22W1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,94	0	Indéterminé						
3329		22R1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	10,47	0	Réduction initiale						
3330		22R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	4,54	0	Réduction bifaciale						
3331		22R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	7,58	0	Réduction initiale						
3332		22R1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	5,65	0	Réduction initiale						
3333		22R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	4,22	0	Réduction initiale						
3334		22R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	2,43	0	Réduction initiale						

3335		22R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,13	0	Réduction initiale						
3336		22R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	400-600	1,64	0	Réduction bifaciale						
3337		22R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	600-800	2,12	0	Réduction bifaciale						
3338		22R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	2,43	0	Indéterminé						
3339		22R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	600-800	1,92	0	Réduction bifaciale						
3340		22R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,21	0	Indéterminé						
3341		22R1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	100-200	0,42	0	Indéterminé						
3342		22R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	100-200	0,27	0	Préparation						
3343		22R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,5	0	Indéterminé						
3344		22R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,25	0	Préparation						
3345		22R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,18	0	Finition						
3346		22R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,31	0	Préparation						
3347		22R1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	100-200	0,15	0	Finition						
3348		22Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	4,6	0	Réduction initiale						
3349		22K1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	2,09	0	Réduction initiale						
3350		22K1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	2,22	0	Réduction initiale						
3351		22K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	3,66	0	Réduction bifaciale						
3352		22K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	800-1000	2,57	0	Indéterminé						
3353		22K1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	600-800	1,68	0	Indéterminé						
3354		22K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,36	0	Amincissement						
3355		22K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,08	0	Indéterminé						
3356		22K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	400-600	1,16	0	Amincissement						
3357		22K1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	300-400	1	0	Amincissement						
3358		22K1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,78	0	Amincissement						

3359		22K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	71,74	0	Réduction initiale						
3360		22K1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	32,75	0	Réduction initiale						
3361		22H1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	65,89	0	Réduction initiale						
3362		22H1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	6,24	0	Réduction initiale						
3363		22H1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	200-300	0,46	0	Indéterminé						
3364		22H1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,21	0	Préparation						
3365		22H1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,11	0	Indéterminé						
3366		22H1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,17	0	Indéterminé						
3367		22H1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,23	0	Préparation						
3368		22H1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+1000	458,15	0	NA	Percuteur fragmentaire en matériau granitique ; traces d'écrasement à ses extrémités ; plusieurs négatifs d'enlèvement ; forme subangulaire ; gabarit moyen	Naturel	Galet	85	72	63
3369		22M1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+1000	8,95	0	Réduction initiale						
3370		22M1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	13,52	0	Réduction initiale						
3371		22M1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	5,92	0	Réduction initiale						
3372		22M1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	800-1000	3,6	0	Réduction bifaciale						
3373		22M1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	600-800	2,26	0	Réduction bifaciale						
3374		22M1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	5,14	0	Réduction initiale						
3375		22M1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+1000	5,94	0	Réduction initiale						
3376		22M1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	5,23	0	Réduction bifaciale						
3377		22M1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	0,91	0	Amincissement						
3378		22M1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	400-600	1,74	0	Réduction initiale						
3379		22M1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	800-1000	1,34	0	Amincissement						
3380		22M1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,4	0	Réduction bifaciale						
3381		22M1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,41	0	Indéterminé						
3382		22M1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,96	0	Préparation						

3383		22M1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	1,25	0	Indéterminé						
3384		22M1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	800-1000	1,35	0	Réduction bifaciale						
3385		22M1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,4	0	Amincissement						
3386		22M1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,71	0	Indéterminé						
3387		22M1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	0,74	0	Amincissement						
3388		22M1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	100-200	0,16	0	Indéterminé						
3389		22M1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Complexe	100-200	0,34	0	Amincissement						
3390		22M1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	300-400	0,36	0	Amincissement						
3391		22M1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,6	0	Indéterminé						
3392		22M1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,35	0	Amincissement						
3393		22M1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,62	0	Indéterminé						
3394		22M1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,63	0	Indéterminé						
3395		22M1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,42	0	Réduction initiale						
3396		22M1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,28	0	Amincissement						
3397		22M1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,28	0	Préparation						
3398		22M1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,41	0	Amincissement						
3399		22M1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,35	0	Indéterminé						
3400		22M1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	300-400	0,34	0	Amincissement						
3401		22M1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,4	0	Amincissement						
3402		22M1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,14	0	Finition						
3403		22M1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,22	0	Finition						
3404		22M1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,25	0	Amincissement						
3405		22M1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,12	0	Finition						
3406		22E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	11,54	0	Réduction initiale						
3407		22E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	16,68	0	Réduction initiale						
3408		22E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	24,82	0	Réduction initiale						
3409		22E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	34,56	0	Réduction initiale						

3410		22E1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	12,71	0	Réduction initiale						
3411		22E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	11,5	0	Réduction initiale						
3412		22E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	4,04	0	Réduction bifaciale						
3413		22E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	9,68	0	Réduction initiale						
3414		22E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	2,52	0	Réduction initiale						
3415		22E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	800-1000	3,89	0	Réduction initiale						
3416		22E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	8,21	0	Réduction initiale						
3417		22E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	2,77	0	Indéterminé						
3418		22E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	4,6	0	Réduction initiale						
3419		22E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	4,08	0	Réduction initiale						
3420		22E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,84	0	Réduction initiale						
3421		22E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,99	0	Réduction bifaciale						
3422		22E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,9	0	Réduction initiale						
3423		22E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	600-800	1,61	0	Réduction bifaciale						
3424		22E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,38	0	Réduction initiale						
3425		22E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	800-1000	3,06	0	Réduction bifaciale						
3426		22E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	2,92	0	Réduction initiale						
3427		22E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,81	0	Indéterminé						
3428		22E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,85	0	Réduction initiale						
3429		22E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,68	0	Réduction initiale						
3430		22E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	600-800	1,45	0	Amincissement						
3431		22E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,17	0	Amincissement						
3432		22E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	2,18	0	Réduction bifaciale						
3433		22E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,21	0	Indéterminé						
3434		22E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	1,14	0	Réduction initiale						
3435		22E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,61	0	Indéterminé						
3436		22E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	0,86	0	Réduction bifaciale						

3437		22E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,53	0	Amincissement						
3438		22L1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	176,36	0	Réduction initiale	Matéria à grains très fins ; éclat massif avec quelques négatifs d'enlèvement et réfléchissements sur sa face dorsale					
3439		22L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,44	0	Réduction bifaciale						
3440		22L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+1000	5,28	0	Réduction bifaciale						
3441		22L1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	8,99	0	Réduction bifaciale	Matériau à grains très fins					
3442		22L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	8	0	Réduction bifaciale	Matériau à grains très fins					
3443		22L1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	400-600	4,1	0	Réduction initiale	Matériau à grains très fins					
3444		22L1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	300-400	0,77	0	Réduction bifaciale	Matériau à grains très fins					
3445		22L1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	2,38	0	Réduction bifaciale	Matériau à grains très fins					
3446		22L1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	600-800	3,02	0	Réduction bifaciale	Matériau à grains très fins					
3447		22L1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,97	0	Réduction initiale	Matériau à grains très fins					
3448		22L1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	1,02	0	Amincissement	Matériau à grains très fins					
3449		22L1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	300-400	1,72	0	Réduction initiale	Matériau à grains très fins					
3450		22L1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	1,03	0	Indéterminé	Matériau à grains très fins					
3451		22L1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	200-300	0,56	0	Amincissement	Matériau à grains très fins					
3452		22L1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,4	0	Amincissement	Matériau à grains très fins					
3453		22L1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	100-200	0,35	0	Amincissement	Matériau à grains très fins					
3454		22L1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	100-200	0,29	0	Indéterminé	Matériau à grains très fins					
3455		22L1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,16	0	Finition	Matériau à grains très fins					
3456		22L1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	4,47	0	Réduction initiale						
3457		22L1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,09	0	Réduction initiale						
3458		22L1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,7	0	Réduction bifaciale						
3459		22L1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,6	0	Réduction initiale						
3460		22L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,19	0	Réduction initiale						
3461		22L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,56	0	Réduction initiale						
3462		22L1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,94	0	Réduction bifaciale						

3463		22L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	800-1000	3,75	0	Réduction bifaciale						
3464		22L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,94	0	Réduction initiale						
3465		22L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	800-1000	3,58	0	Réduction initiale						
3466		22L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	400-600	1,86	0	Réduction initiale						
3467		22L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	300-400	1,52	0	Réduction initiale						
3468		22L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,07	0	Réduction initiale						
3469		22L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	400-600	1,21	0	Réduction bifaciale						
3470		22L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,57	0	Amincissement						
3471		22L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	400-600	1,1	0	Amincissement						
3472		22L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	3,52	0	Réduction initiale						
3473		22L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	600-800	1,56	0	Amincissement						
3474		22L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	300-400	0,39	0	Amincissement						
3475		22L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,52	0	Indéterminé						
3476		22L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	200-300	0,55	0	Réduction bifaciale						
3477		22L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,36	0	Amincissement						
3478		22L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,36	0	Indéterminé						
3479		22L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,27	0	Amincissement						
3480		22L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,48	0	Indéterminé						
3481		22L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,51	0	Indéterminé						
3482		22L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,31	0	Finition						
3483		22L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,13	0	Amincissement						
3484		22L1	Outil	Quartz	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	400-600	1,49	0	NA	Fragment de percuteur en quartz ; possible traces d'écrasement	Naturel	Galet			
3485		22S1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	7,66	0	Réduction initiale						
3486		22S2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	8,54	0	Réduction bifaciale						
3487		22S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	5,78	0	Réduction initiale						
3488		22S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	400-600	1,77	0	Indéterminé						

3489		22S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	400-600	1,98	0	Réduction initiale						
3490		22S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,07	0	Réduction bifaciale						
3491		22S2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,06	0	Réduction initiale						
3492		22S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,49	0	Amincissement						
3493		22S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	2	Complexe	+1000	5,71	0	Réduction bifaciale						
3494		22S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	2,49	0	Réduction bifaciale						
3495		22S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	3,76	0	Réduction bifaciale						
3496		22S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	800-1000	1,65	0	Amincissement						
3497		22S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	0,83	0	Amincissement						
3498		22S2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Complexe	400-600	1,58	0	Amincissement						
3499		22S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	3,6	0	Réduction initiale						
3500		22S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	1,03	0	Réduction initiale						
3501		22S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	400-600	0,91	0	Amincissement						
3502		22S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	200-300	0,72	0	Indéterminé						
3503		22S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	1,05	0	Indéterminé						
3504		22S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,32	0	Amincissement						
3505		23G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	76,54	0	Réduction initiale						
3506		23G1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	64,08	0	Réduction initiale						
3507		23G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	22,17	0	Réduction initiale						
3508		23G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	4,1	0	Réduction bifaciale						
3509		23G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	+1000	5,67	0	Réduction bifaciale						
3510		23G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+1000	5,38	0	Réduction bifaciale						
3511		23G1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	3,43	0	Réduction initiale						
3512		23G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	+1000	13,36	0	Réduction initiale						
3513		23G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	7,32	0	Réduction initiale						
3514		23G1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,13	0	Réduction bifaciale						

3515		23G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	600-800	2,58	0	Réduction bifaciale						
3516		23G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	2,32	0	Réduction bifaciale						
3517		23G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,93	0	Réduction bifaciale						
3518		23G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	2,63	0	Réduction bifaciale						
3519		23G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	400-600	2,14	0	Indéterminé						
3520		23G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,44	0	Réduction bifaciale						
3521		23G1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	600-800	2,02	0	Réduction bifaciale						
3522		23G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	400-600	1,8	0	Amincissement						
3523		23G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	1,05	0	Amincissement						
3524		23G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	400-600	1,56	0	Indéterminé						
3525		23G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	400-600	1,51	0	Indéterminé						
3526		23G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,28	0	Réduction bifaciale						
3527		23G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	300-400	0,85	0	Indéterminé						
3528		23G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,06	0	Réduction initiale						
3529		23G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,09	0	Finition						
3530		23G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,57	0	Amincissement						
3531		23G1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Complexe	200-300	0,58	0	Amincissement						
3532		23G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,73	0	Amincissement						
3533		23G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	300-400	0,52	0	Indéterminé						
3534		23G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,48	0	Indéterminé						
3535		23G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,7	0	Préparation						
3536		23G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	300-400	0,38	0	Amincissement						
3537		23G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,04	0	Réduction bifaciale						
3538		23G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	0,77	0	Indéterminé						
3539		23G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,31	0	Finition						
3540		23G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Complexe	100-200	0,24	0	Amincissement						
3541		23G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,36	0	Amincissement						

3542		23G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,16	0	Finition						
3543		23H1	Outil	Cornéenne à patine beige	Biface	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	49,67	0	NA	Biface complet ; support plano-convexe ; base rectangulaire ; asymétrique ; convexité sur l'une des faces diffcile a retirer sans devoir réduire la taille de l'outil final ce qui pourrait expliquer son rejet	Bifacial	Indéterminé	76,5	39,5	17
3544		23J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Plaquette	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	150,45	0	Réduction initiale	Plaquette contenant environ 10 négatifs d'enlèvement					
3545		23J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	300-400	0,55	0	Amincissement						
3546		23J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,43	0	Réduction bifaciale						
3547		23J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,73	0	Préparation						
3548		23J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	2,1	0	Réduction initiale						
3549		23J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	300-400	0,98	0	Réduction bifaciale						
3550		23J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	200-300	0,71	0	Amincissement						
3551		23J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	9,23	0	Réduction initiale						
3552		23L1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	118,05	0	Réduction initiale						
3553		23L1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	70,52	0	Réduction initiale						
3554		23L1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	14,39	0	Réduction bifaciale						
3555		23L1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	13,54	0	Réduction initiale						
3556		23L1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	11,16	0	Réduction initiale						
3557		23L1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	12,44	0	Réduction initiale						
3558		23L1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	14,06	0	Réduction initiale						
3559		23L1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	13,19	0	Réduction initiale						
3560		23L1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	14,6	0	Réduction initiale						

3561		23L1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	7,17	0	Réduction initiale						
3562		23L1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	8,02	0	Réduction initiale						
3563		23L1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	4,01	0	Réduction initiale						
3564		23L1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	4,78	0	Réduction initiale						
3565		23L1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	800-1000	3,12	0	Réduction initiale						
3566		23L1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	3,2	0	Réduction initiale						
3567		23L1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	2,75	0	Réduction initiale						
3568		23L1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	800-1000	3,38	0	Réduction bifaciale						
3569		23L1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Écrasé	600-800	3,93	0	Réduction initiale						
3570		23L1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,49	0	Réduction initiale						
3571		23L1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	2,71	0	Réduction initiale						
3572		23L1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	400-600	1,82	0	Réduction initiale						
3573		23L1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,67	0	Réduction bifaciale						
3574		23L1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,02	0	Réduction bifaciale						
3575		23L1	Outil	Cornéenne à patine rouille oxydée	Biface	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	26,71	0	NA	Partie distale d'un biface ; étape préliminaire à intermédiare ; plusieurs négatifs d'enlèvement sur les deux faces de façon aléatoire ; fracture par flexion accidentelle réalisée lors de la taille	Bifacial	Indéterminé	49,5	42,5	14

3576		23L1	Outil	Cornéenne à patine rouille oxydée	Biface	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	25,71	0	NA	Éclat outre-passé laissant apparaître la partie distale d'un biface ; tentative d'amincissement échouée par un coup direct trop brusque brisant ainsi la pièce bifaciale ; la partie la plus distale est très mince ; partie dorsale de l'éclat relativement épaisse	Bifacial	Indéterminé	53,5	46	12
3577		23L1	Outil	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat retouché	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	77,29	0-50	NA	Éclat cortical retouché ; éclat travaillé principalement sur sa partie ventrale avec plusieurs négatifs d'enlèvements ; la partie dorsale originellement plane à environ 8 négatifs d'enlèvement ; pièce très altérée ; pièce au tranchant unilatéral (mis à part pour la partie distale) avec sa partie proximale corticale égornomique pour être utilisé tel quel pour effectuer des découpes	Bifacial	Éclat	87,5	43	18,5
3578		23L1	Outil	Cornéenne à patine brune	Biface	Incomplet	Proximal	1	1	NA	+1000	56,84	0	NA	Partie proximale d'un biface ; matériau à grains fins ; nombreux négatifs d'enlèvement de part et d'autre de la pièce ; cassure accidentelle par flexion	Bifacial	Éclat ?	55	50	13
3579		23L2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	2,22	0	Réduction bifaciale						
3580		23L2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	600-800	1,4	0	Amincissement						
3581		23L2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,2	0	Préparation						
3582		23L2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,16	0	Finition						
3583		23L2	Outil	Cornéenne à patine rouille oxydée	Biface	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	29,36	0	NA	Biface complet ; support plano-convexe ; forme foliacée ; étape finale de l'élaboration de l'outil ; partie convexe peut être amincie ; interrogation quant aux raisons liées à son abandon	Bifacial	Éclat	62,5	41,5	11
3584		23M1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Bloc	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	341,45	0-50	Réduction initiale	Bloc contenant environ 3 négatifs d'enlèvement					

3585		23M1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,55	0	Préparation	Très altéré					
3586		23M1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	15,63	0	Réduction initiale	Terminaison en charnière					
3587		23M1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	3,85	0	Réduction initiale						
3588		23M1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	14,39	0	Réduction initiale						
3589		23M1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	63,47	0	Réduction initiale	Terminaison en charnière					
3590		23M1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	13,56	0	Réduction initiale						
3591		23M1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	15,48	0	Réduction initiale						
3592		23M1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Cortical	+1000	7,29	50-100	Décorticage						
3593		23M1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	83	0	Réduction initiale						
3594		23M1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	8,21	0	Réduction initiale						
3595		23M1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	15,64	0	Réduction initiale						
3596		23M1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	2,18	0	Réduction initiale						
3597		23M1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	2,08	0	Indéterminé						
3598		23M1	Outil	Cornéenne à patine rouille oxydée	Ébauche bifaciale	Incomplet	Proximal	1	1	NA	+1000	221,97	0	NA	Ébauche bifaciale fracturée lors de la taille ; cassure par flexion ; plusieurs négatifs d'enlèvement ; stade préliminaire ; support plano-convexe	Bifacial	Bloc	80	72	33
3599		23M1	Outil	Cornéenne à patine rouille oxydée	Ébauche bifaciale	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	319,11	0	NA	Ébauche bifaciale complète ; pièce longue peu large et épaisse ; négatifs d'enlèvement aléatoires ; pièce trop épaisse justifiant son abandon	Bifacial	Bloc	137,5	63,5	35
3600		23N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	66,68	0	Réduction initiale	Bulbe proéminent ; terminaison en charnière					

3601		23N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	19,38	0	Réduction initiale						
3602		23N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	39,14	0	Réduction initiale						
3603		23N2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	19,97	0	Réduction initiale	Très altéré					
3604		23N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	16,17	0	Réduction initiale						
3605		23N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	15,46	0	Réduction initiale						
3606		23N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	NA	+1000	31,16	0	Réduction initiale						
3607		23N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	18,47	0	Réduction initiale	Très altéré					
3608		23N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	14,63	0	Réduction initiale						
3609		23N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	7,46	0	Réduction initiale						
3610		23N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	600-800	4,74	0	Réduction initiale						
3611		23N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	6,68	0	Réduction initiale						
3612		23N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	800-1000	6,26	0	Réduction initiale						
3613		23N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	5,89	0	Réduction initiale						
3614		23N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	13,99	0	Réduction initiale						
3615		23N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	7,16	0	Réduction initiale						
3616		23N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	400-600	2,54	0	Réduction initiale						
3617		23N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	11,04	0	Réduction initiale						
3618		23N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	9,87	0	Réduction initiale						

3619		23N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	800-1000	3,88	0	Réduction initiale						
3620		23N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	3,48	0	Réduction initiale						
3621		23N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Complexe	+1000	3,89	0	Réduction bifaciale						
3622		23N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	4,95	0	Réduction initiale						
3623		23N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	800-1000	4,26	0	Réduction initiale						
3624		23N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	3,36	0	Réduction initiale						
3625		23N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	600-800	2,27	0	Réduction bifaciale						
3626		23N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Complexe	400-600	2,12	0	Réduction bifaciale						
3627		23N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	600-800	2,29	0	Amincissement						
3628		23N2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	2,46	0	Réduction initiale						
3629		23N2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	nA	600-800	2,86	0	Indéterminé						
3630		23N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	800-1000	3,69	0	Réduction initiale						
3631		23N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	1,98	0	Indéterminé						
3632		23N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	300-400	1,63	0	Réduction initiale						
3633		23N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	400-600	1,74	0	Réduction bifaciale						
3634		23N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Complexe	400-600	1,8	0	Réduction bifaciale						
3635		23N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,59	0	Indéterminé						
3636		23N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,29	0	Préparation						
3637		23N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,37	0	Préparation						

3638		23N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,51	0	Indéterminé						
3639		23N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,41	0	Préparation						
3640		23N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	300-400	0,81	0	Amincissement						
3641		23N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,57	0	Indéterminé						
3642		23N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,43	0	Amincissement						
3643		23N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	100-200	0,21	0	Finition	Très altéré					
3644		23N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,63	0	Amincissement						
3645		23N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,62	0	Indéterminé						
3646		23N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,5	0	Indéterminé						
3647		23N2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,58	0	Amincissement						
3648		23P2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	47,98	0	Réduction initiale						
3649		23P2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	17,77	0	Réduction initiale						
3650		23P2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,68	0	Réduction bifaciale						
3651		23P2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Latéral	1	1	Uni	+1000	8,48	0	Réduction initiale						
3652		23P2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	800-1000	4,14	0	Réduction bifaciale						
3653		23P2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,44	0	Réduction bifaciale						
3654		23P2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	300-400	0,9	0	Amincissement						
3655		23P2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,51	0	Amincissement						
3656		23P3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	45,64	0	Réduction initiale						

3657		23P3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	16,04	0	Réduction initiale						
3658		23P3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	15,63	0	Réduction initiale	Très altéré					
3659		23P3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	15,9	0	Réduction initiale						
3660		23P3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	4,66	0	Réduction initiale						
3661		23P3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	9,93	0	Réduction initiale						
3662		23P3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	14,34	0	Réduction initiale						
3663		23P3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	16,98	0	Réduction initiale						
3664		23P3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	9,36	0	Réduction initiale						
3665		23P3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	5,86	0	Réduction initiale						
3666		23P3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,88	0	Réduction bifaciale						
3667		23P3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,16	0	Réduction bifaciale						
3668		23P3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,48	0	Réduction bifaciale						
3669		23P3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	6,93	0	Réduction initiale						
3670		23P3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,21	0	Réduction initiale						
3671		23P3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,76	0	Indéterminé						
3672		23P3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	300-400	0,84	0	Indéterminé						
3673		23P3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	1,26	0	Indéterminé						
3674		23P3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,87	0	Réduction bifaciale						

3675		23P3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	1,19	0	Réduction bifaciale						
3676		23P3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	1	0	Indéterminé						
3677		23P3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,56	0	Indéterminé						
3678		23P3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,08	0	Indéterminé						
3679		23P3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,35	0	Amincissement						
3680		23P3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	300-400	0,76	0	Réduction bifaciale						
3681		23P3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	400-600	1,59	0	Indéterminé						
3682		23P3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,43	0	Amincissement						
3683		23P3	Outil	Cornéenne à patine rouille oxydée	Perçoir ?	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	76,94	0	NA	Objet très altéré laissant paraître une pointe potentiellement employée pour percer ; la forte altération ne permet pas de discerner des aménagements significatifs ; ergonomique ; la pointe semble plutôt arrondie et usée résultantes de son utilisation	Indéterminé	Éclat	88	42	18
3684		23P3	Outil	Cornéenne à patine grise	Biface	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	72,86	0-50	NA	Biface en confection ; support plano-convexe ; nombreux réfléchissement sur l'une des faces qui rendent l'amincissement difficile à réaliser et qui pourrait expliquer son abandon	Bifacial	Indéterminé	77	45	17
3685		23P4	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	2	Écrasé	+1000	71,69	0	Réduction initiale	Éclat dédoublé lors d'une percussion					
3686		23P4	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	185,47	0-50	Décorticage / réduction initiale						
3687		23P4	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	13,98	0	Réduction initiale						
3688		23P4	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	22,82	0	Réduction initiale						

3689		23P4	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	49,51	0	Réduction initiale						
3690		23P4	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	15,85	0	Réduction initiale	Terminaison en charnière					
3691		23P4	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	14,15	0	Réduction initiale	Terminaison en charnière					
3692		23P4	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	9,54	0	Réduction bifaciale						
3693		23P4	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	7,88	0	Réduction initiale						
3694		23P4	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	13,98	0	Réduction initiale						
3695		23P4	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	14,46	0	Réduction initiale						
3696		23P4	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	7,12	0	Réduction bifaciale						
3697		23P4	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	800-1000	5,52	0	Réduction bifaciale						
3698		23P4	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	7,75	0	Réduction initiale						
3699		23P4	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,42	0	Réduction initiale						
3700		23P4	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,55	0	Indéterminé						
3701		23P4	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	3,82	0	Indéterminé						
3702		23P4	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	400-600	2,23	0	Réduction bifaciale						
3703		23P4	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,93	0	Réduction initiale	Très altéré					
3704		23P4	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,69	0	Indéterminé						
3705		23P4	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,9	0	Préparation						

3706		23P4	Outil	Cornéenne à patine rouille oxydée	Ébauche bifaciale	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	47,9	0	NA	Partie distale d'une ébauche bifaciale ; la cassure sur diaclase ; retouches aléatoires ; stade préliminaire ; support plano-convexe	Bifacial	Indéterminé	69	40	15,5
3707		23Q2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	2,71	0	Réduction initiale						
3708		23Q2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	800-1000	9,18	0	Réduction initiale						
3709		23Q2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	6,99	0	Réduction initiale	Terminaison en charnière					
3710		23Q2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	17,08	0	Réduction initiale						
3711		23Q2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	600-800	2,99	0	Réduction initiale						
3712		23Q2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,78	0	Réduction initiale						
3713		23Q2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,91	0	Indéterminé						
3714		23Q2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	300-400	0,83	0	Réduction bifaciale						
3715		23Q2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,48	0	Indéterminé						
3716		23Q2	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+1000	18,17	NA	NA	Fragment de percuteur en matériau granitique					
3717		23Q2	Outil	Quartzite ?	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+1000	472,85	NA	NA	Fragment de percuteur en quartzite ; traces d'écrasement à l'une de ses extrémités ; forme ovoïde ; gabarit moyen à gros ;	Naturel	Galet	135	82	44
3718		23Q3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	19,85	0	Réduction initiale						
3719		23Q3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	9,14	0	Réduction initiale						
3720		23Q3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,76	0	Indéterminé						
3721		23Q3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	12,52	0	Réduction initiale						
3722		23Q3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	5,76	0	Réduction initiale						

3723		23Q3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	600-800	2,95	0	Réduction bifaciale						
3724		23Q3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	600-800	3,03	0	Réduction bifaciale						
3725		23Q3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,62	0	Indéterminé						
3726		23Q3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,6	0	Réduction initiale						
3727		23Q3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	400-600	2,31	0	Réduction bifaciale						
3728		23Q3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	1,18	0	Préparation						
3729		23Q3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,68	0	Amincissement						
3730		23Q3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,78	0	Amincissement						
3731		23Q3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	0,91	0	Indéterminé						
3732		23Q3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	1,11	0	Réduction bifaciale						
3733		23Q3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,26	0	Finition						
3734		23Q3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	300-400	0,68	0	Réduction bifaciale						
3735		23Q3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	400-600	2,39	0	Réduction initiale						
3736		23Q3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,53	0	Indéterminé						
3737		23Q3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,3	0	Finition						
3738		23Q3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	100-200	0,28	0	Finition						
3739		23Q3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,25	0	Indéterminé						
3740		23Q3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,26	0	Finition						

3741		23Q3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	100-200	0,13	0	Préparation						
3742		23Q3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,15	0	Préparation						
3743		23Q3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	117,63	0	Réduction initiale						
3744		23Q3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	41,34	0	Réduction initiale						
3745		23Q3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	7,91	0	Réduction initiale						
3746		23Q3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	11,38	0	Réduction initiale						
3747		23Q3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	25,01	0	Réduction initiale						
3748		23Q3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	4,9	0	Réduction bifaciale						
3749		23Q3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	3,27	0	Réduction initiale						
3750		23Q3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	2,01	0	Indéterminé						
3751		23Q3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,89	0	Indéterminé						
3752		23Q3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	1,39	0	Réduction initiale	Terminaison en charnière					
3753		23Q3	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	1,68	0	Indéterminé						
3754		23Q3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,89	0	Indéterminé						
3755		23Q3	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+1000	28,31	NA	NA	Fragment de percuteur en matériau indéterminé ; traces d'écrasement à l'une des extrémités ; la forme semble semi-circulaire ; petit gabarit	Naturel	Galet	40	30	16
3756		23Q4	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	2,76	0	Réduction initiale						
3757		23Q4	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,29	0	Amincissement						

3758		23Q4	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	600-800	2,14	0	Réduction initiale						
3759		23Q4	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,64	0	Préparation						
3760		23Q4	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,24	0	Préparation						
3761		23R2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	75,47	0	Réduction initiale						
3762		23R2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	25,62	0	Réduction initiale						
3763		23R2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	16,03	0	Réduction initiale						
3764		23R2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	12,62	0	Réduction initiale						
3765		23R2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	14,39	0-50	Décorticage / réduction initiale						
3766		23R2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	7,72	0	Réduction initiale						
3767		23R2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	5,72	0	Réduction initiale						
3768		23R2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Écrasé	600-800	2,6	0	Indéterminé						
3769		23R2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	14,71	0	Réduction initiale						
3770		23R2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,22	0	Réduction bifaciale						
3771		23R2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	4,93	0	Réduction initiale						
3772		23R2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	7,17	0	Réduction initiale						
3773		23R2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	800-1000	3,72	0	Réduction bifaciale						
3774		23R2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Latéral	1	1	Uni	800-1000	3,7	0	Réduction initiale						
3775		23R2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	800-1000	4,81	0	Réduction initiale						

3776		23R2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	6,45	0	Réduction initiale						
3777		23R2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	2,93	0	Réduction initiale						
3778		23R2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	600-800	3,24	0	Réduction initiale						
3779		23R2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,98	0	Réduction initiale						
3780		23R2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	400-600	2,26	0	Indéterminé						
3781		23R2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Latéral	1	1	Uni	400-600	1,54	0	Réduction bifaciale						
3782		23R2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	1,87	0	Réduction bifaciale						
3783		23R2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,28	0	Finition						
3784		23R2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	1,02	0	Indéterminé						
3785		23R2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,64	0	Préparation						
3786		23R2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,45	0	Amincissement						
3787		23R2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,16	0	Amincissement						
3788		23R2	Outil	Cornéenne à patine rouille oxydée	Biface	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	20,55	0	NA	Partie distale d'un biface ; étape finale ; très altéré ; la fracture sur diaclase ; le support semble plano-convexe	Bifacial	Éclat ?	43	48	9
3789		23R3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	1,11	0	Réduction initiale						
3790		23R3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	8,27	0	Réduction initiale						
3791		23R3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	800-1000	4,37	0	Réduction bifaciale						
3792		23R3	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	5,78	0	Réduction initiale						
3793		23R3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	NA	600-800	2,12	0	Réduction initiale						
3794		23R3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	3,23	0	Réduction initiale						

3795		23S1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Bloc ébauché	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	1136,1	0-50	Réduction initiale	Bloc ébauché présentant plusieurs négatifs d'enlèvement et réfléchissements ; de nombreux petits éclats ont été dégagés de ce bloc ; cassures en escalier ; diffcilement qualifiable comme nucléus					
3796		23S1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	28	0	Réduction initiale						
3797		23S1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	400-600	4,05	NA	NA	Fragment de percuteur en matériau granitique					
3798		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	70,2	0	Réduction initiale	Terminaison en charnière					
3799		23S2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	59,31	0	Réduction initiale						
3800		23S2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	40,92	0	Réduction initiale						
3801		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	75,08	0-50	Décorticage / réduction initiale						
3802		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	289,4	0	Réduction initiale	Bulbe proéminent ; percussion semble très forte					
3803		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	73,14	0	Réduction initiale						
3804		23S2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	135,27	0	Réduction initiale	Terminaison en charnière					
3805		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Cortical	+1000	70,43	50-100	Décorticage / réduction initiale						
3806		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	39,33	0	Réduction initiale						
3807		23S2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	81,95	0	Réduction initiale	Terminaison en charnière					
3808		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	66,19	0	Réduction initiale						
3809		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	37,18	0	Réduction initiale						
3810		23S2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	10,3	0	Réduction initiale						
3811		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	6,95	0	Réduction bifaciale						
3812		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	7,02	0	Réduction initiale						
3813		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	9,47	0	Réduction initiale						
3814		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	9,24	0	Réduction initiale						
3815		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	5,68	0	Réduction bifaciale						

3816		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Écrasé	800-1000	5,36	0	Réduction bifaciale						
3817		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	1,42	0	Réduction bifaciale						
3818		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	9,81	0	Réduction initiale						
3819		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	7,87	0	Réduction initiale						
3820		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	4,73	0	Indéterminé						
3821		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	600-800	1,85	0	Indéterminé						
3822		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	4,71	0	Réduction initiale						
3823		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	800-1000	4,45	0	Réduction bifaciale						
3824		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	5,73	0	Réduction initiale						
3825		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	600-800	3,4	0	Réduction initiale						
3826		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	400-600	2,01	0	Indéterminé						
3827		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	2,22	0	Réduction initiale						
3828		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	800-1000	5,42	0	Réduction initiale						
3829		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	2,17	0	Réduction initiale						
3830		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,85	0	Réduction bifaciale						
3831		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,48	0	Préparation						
3832		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	4,02	0	Réduction initiale	Bulbe proéminent					
3833		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Facetté	400-600	1,33	0	Réduction bifaciale						
3834		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,88	0	Indéterminé						
3835		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,6	0	Réduction initiale						
3836		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	3,19	0	Réduction initiale						
3837		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Complexe	400-600	2,42	0	Réduction initiale						
3838		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,15	0	Indéterminé						
3839		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	12,06	0	Réduction initiale						
3840		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,22	0	Préparation						
3841		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,15	0	Finition						
3842		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,07	0	Indéterminé						

3843		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,77	0	Indéterminé						
3844		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,56	0	Indéterminé						
3845		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	1,14	0	Réduction initiale						
3846		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,85	0	Indéterminé						
3847		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,63	0	Amincissement						
3848		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,79	0	Préparation						
3849		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	1,8	0	Indéterminé						
3850		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	0,76	0	Indéterminé						
3851		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,72	0	Préparation						
3852		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,89	0	Réduction initiale						
3853		23S2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	1,09	0	Indéterminé	Terminaison en charnière					
3854		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	300-400	1,21	0	Réduction initiale						
3855		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	300-400	0,49	0	Indéterminé						
3856		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,8	0	Préparation						
3857		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,69	0	Indéterminé						
3858		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	1,18	0	Préparation						
3859		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,6	0	Réduction initiale						
3860		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	300-400	0,83	0	Amincissement						
3861		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,78	0	Réduction initiale						
3862		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,23	0	Finition						
3863		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	100-200	0,22	0	Préparation						
3864		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,32	0	Préparation						
3865		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,2	0	Indéterminé						
3866		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,27	0	Indéterminé						
3867		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,45	0	Indéterminé						
3868		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Facetté	100-200	0,2	0	Amincissement						
3869		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,22	0	Indéterminé						

3870		23S2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,24	0	Indéterminé						
3871		23S2	Outil	Quartzite ?	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	400-600	3,17	NA	NA	Fragment de percuteur en quartzite ; traces d'écrasement					
3872		23S2	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+1000	16,87	NA	NA	Fragment de percuteur en matériau granitique ; traces d'écrasement					
3873		23S2	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+1000	27,39	NA	NA	Fragment de percuteur en matériau granitique ; traces d'écrasement					
3874		23S2	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	400-600	2,41	NA	NA	Fragment de percuteur en matériau granitique					
3875		23S2	Outil	Indéterminé	Percuteur	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	869,1	NA	NA	Percuteur fragmentaire en matériau granitique ; nombreuses traces d'écrasement à ses extrémités ; un négatif d'enlèvement n'impactant pas la fonctionnalité du percuteur ; forme circulaire ; gabarit moyen	Naturel	Galet	86	89	70,5
3876		23S2	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+1000	1049,3	NA	NA	Moitié de percuteur en matériau granitique ; traces d'écrasement à ses extrémité ; négatif d'enlèvement ; forme semi circulaire ; gros gabarit	Naturel	Galet	134	123	37
3877		23T1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	185,87	0	Réduction initiale	Bulbe proéminent					
3878		23T1	Outil	Cornéenne à patine rouille oxydée	Biface	Incomplet	Proximal	1	1	NA	+1000	36,69	0	NA	Partie proximale d'un biface ; cassure sur diaclase qui expliquerait son abandon ; support plano-convexe ; nombreux négatifs d'enlèvement aléatoires ; proéminence au centre de la partie plane	Bifacial	Indéterminé	48	46	12
3879		23T1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+1000	106	NA	NA	Spall de percuteur en matériau indéterminé ; traces d'écrasement à son extrémité ; le gabarit semble moyen à gros	Naturel	Galet	68	58	22
3880		23T1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	300-400	2,08	NA	NA	Fragment de percuteur en matériau granitique					
3881		23T2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	93,44	0	Réduction initiale						
3882		23T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	33,85	0	Réduction initiale						
3883		23T2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	9,55	0	Réduction initiale						

3884		23T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	800-1000	6,49	0	Réduction initiale						
3885		23T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	4,86	0	Réduction initiale						
3886		23T2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,75	0	Préparation						
3887		23T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,55	0	Réduction bifaciale						
3888		23T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	3,49	0	Réduction bifaciale	Très altéré					
3889		23T2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,09	0	Réduction bifaciale						
3890		23T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	400-600	1,65	0	Indéterminé						
3891		23T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	300-400	0,64	0	Amincissement						
3892		23T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,73	0	Indéterminé						
3893		23T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	1,12	0	Indéterminé						
3894		23T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Punctiforme	100-200	0,28	0	Finition						
3895		23T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,16	0	Finition						
3896		23T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	1,33	0	Réduction bifaciale						
3897		23T2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,14	0	Finition						
3898		23T3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	143,63	0	Réduction initiale						
3899		23T3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	75,03	0-50	Décorticage / réduction initiale						
3900		23T3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	28,77	0	Réduction initiale						
3901		23T3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	25,95	0	Réduction initiale						
3902		23T3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	15,82	0	Réduction initiale						
3903		23T3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	10,56	0-50	Décorticage / réduction initiale						
3904		23T3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	7,58	0	Réduction initiale						
3905		23T3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	6,57	0	Réduction initiale						
3906		23T3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	11,65	0	Réduction initiale						
3907		23T3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Dièdre	800-1000	5,72	0	Réduction initiale						
3908		23T3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	600-800	4,94	0	Réduction initiale	Terminaison en charnière					
3909		23T3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	1,22	0	Réduction initiale						

3910		23T3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	5,66	0	Réduction initiale						
3911		23T3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	5,05	0	Réduction initiale						
3912		23T3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,13	0	Réduction bifaciale						
3913		23T3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	800-1000	4,6	0	Réduction bifaciale						
3914		23T3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	400-600	2,55	0	Réduction initiale						
3915		23T3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,51	0	Réduction initiale						
3916		23T3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	2,83	0	Réduction initiale						
3917		23T3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	200-300	0,58	0	Amincissement						
3918		23T3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,37	0	Amincissement						
3919		23T3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	1,03	0	Préparation						
3920		23T3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,64	0	Préparation						
3921		23T3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,23	0	Finition						
3922		23T3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,43	0	Amincissement						
3923		23T3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,23	0	Finition						
3924		23T3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,16	0	Finition						
3925		23T3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Punctiforme	200-300	0,34	0	Finition						
3926		23T3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,38	0	Indéterminé						
3927		23T3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,4	0	Préparation						
3928		23T3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	100-200	0,28	0	Préparation						
3929		23T3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,3	0	Préparation						
3930		23T3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,17	0	Finition						
3931		23T4	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	50-100	0,14	0	Finition						
3932		23U1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	12,19	0	Réduction initiale						
3933		23U1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Indéterminé	+1000	4,8	0	Réduction bifaciale						
3934		23U1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	9,52	0	Réduction initiale						

3935		23U1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	11,49	0	Réduction initiale						
3936		23U1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	16,08	0	Réduction initiale						
3937		23U1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	600-800	2,87	0	Réduction bifaciale						
3938		23U1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Écrasé	+1000	9,15	0	Réduction initiale	Bulbe proéminent					
3939		23U1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	600-800	5,47	0	Réduction initiale						
3940		23U1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	14,88	0	Réduction initiale						
3941		23U1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	11,36	0	Réduction initiale						
3942		23U1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	13,83	0	Réduction initiale						
3943		23U1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	5,26	0	Réduction initiale						
3944		23U1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Cortical	+1000	5,22	0	Décorticage						
3945		23U1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	6,16	0	Réduction initiale						
3946		23U1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+1000	5,54	0	Réduction bifaciale						
3947		23U1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	4	0	Réduction initiale						
3948		23U1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	2,08	0	Réduction initiale						
3949		23U1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	800-1000	5,13	0	Réduction initiale						
3950		23U1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	5,32	0	Réduction initiale						
3951		23U1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,93	0	Réduction initiale						
3952		23U1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	1,4	0	Réduction bifaciale						
3953		23U2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	48,16	0	Réduction initiale						

3954		23U2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	19,59	0	Réduction initiale						
3955		23U2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	11,97	0	Réduction initiale						
3956		23U2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	13,29	0	Réduction initiale						
3957		23U2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	800-1000	8,41	0	Réduction initiale	Terminaison en charnière					
3958		23U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	6,36	0	Réduction initiale						
3959		23U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	3,01	0	Réduction bifaciale						
3960		23U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,6	0	Indéterminé						
3961		23U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	5,92	0	Réduction initiale						
3962		23U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,54	0	Réduction initiale						
3963		23U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	600-800	3,55	0	Réduction bifaciale						
3964		23U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Complexe	600-800	2,05	0	Réduction bifaciale						
3965		23U2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	6,7	0	Réduction initiale						
3966		23U2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	2,16	0	Réduction bifaciale						
3967		23U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,25	0	Réduction bifaciale						
3968		23U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	1,19	0	Indéterminé						
3969		23U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	300-400	1,29	0	Réduction bifaciale						
3970		23U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,56	0	Réduction bifaciale						
3971		23U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,4	0	Amincissement						
3972		23U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,19	0	Amincissement						
3973		23U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	300-400	1,31	0	Indéterminé						
3974		23U2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	200-300	0,71	0	Amincissement						
3975		23U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	300-400	0,42	0	Amincissement						
3976		23U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,28	0	Amincissement						
3977		23U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,19	0	Finition						

3978		23U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,47	0	Amincissement						
3979		23U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,42	0	Indéterminé						
3980		23U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,2	0	Finition						
3981		23U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,52	0	Amincissement						
3982		23U2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,17	0	Finition						
3983		23U3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	2,31	0	Réduction initiale						
3984		23U3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	4,16	0	Réduction initiale						
3985		23U3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	300-400	0,66	0	Amincissement						
3986		23U3	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,55	0	Indéterminé						
3987		23U3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,18	0	Finition						
3988		23V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	6,69	0	Réduction initiale						
3989		23V1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	38,95	0	Réduction initiale						
3990		23V1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	116,93	0	Réduction initiale						
3991		23V1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	108,49	0	Réduction initiale						
3992		23V1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Cortical	+1000	57,03	0-50	Décorticage						
3993		23V1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	26,26	0	Réduction initiale						
3994		23V1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	36,29	0	Réduction initiale	Bulbe proéminent					
3995		23V1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	21,49	0	Réduction initiale						
3996		23V1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	7,66	0	Réduction initiale						
3997		23V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	14,65	0	Réduction initiale						
3998		23V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	14,14	0	Réduction initiale						
3999		23V1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	14,3	0	Réduction initiale						

4000		23V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	8,95	0	Réduction initiale						
4001		23V1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	10,4	0	Réduction initiale						
4002		23V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	11,7	0	Réduction initiale						
4003		23V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	9,66	0	Réduction initiale	Bulbe proéminent					
4004		23V1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	6,27	0	Réduction initiale						
4005		23V1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	8,05	0-50	Décorticage / réduction initiale						
4006		23V1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	3	0	Réduction bifaciale						
4007		23V1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,44	0	Réduction initiale						
4008		23V1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	2,35	0	Réduction bifaciale						
4009		23V1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	1,03	0	Réduction bifaciale						
4010		23V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,61	0	Indéterminé						
4011		23V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	800-1000	3,63	0	Réduction bifaciale						
4012		23V1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	1,41	0	Indéterminé						
4013		23V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	1,03	0	Indéterminé						
4014		23V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,42	0	Indéterminé						
4015		23V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,26	0	Préparation						
4016		23V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,13	0	Finition						
4017		23V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,28	0	Amincissement						
4018		23V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	200-300	0,72	0	Indéterminé						
4019		23V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,26	0	Amincissement						
4020		23V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,6	0	Amincissement						
4021		23V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,14	0	Finition						
4022		23V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,48	0	Indéterminé						
4023		23V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	200-300	0,5	0	Réduction bifaciale						
4024		23V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,3	0	Amincissement						
4025		23V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	400-600	1,1	0	Amincissement						

4026		23V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,43	0	Amincissement						
4027		23V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	100-200	0,18	0	Finition						
4028		23V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,48	0	Amincissement						
4029		23V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,25	0	Finition						
4030		23V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,1	0	Finition						
4031		23V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,38	0	Indéterminé						
4032		23V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,33	0	Amincissement						
4033		23V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,22	0	Indéterminé						
4034		23V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,18	0	Finition						
4035		23V1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Punctiforme	100-200	0,11	0	Finition						
4036		23V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	28,29	0	Réduction initiale						
4037		23V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	13,71	0	Réduction initiale						
4038		23V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,53	0	Réduction bifaciale						
4039		23V2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	1,67	0	Réduction bifaciale						
4040		23V2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	800-1000	3,11	0	Réduction bifaciale						
4041		23V2	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,75	0	Indéterminé						
4042		23V2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,08	0	Réduction bifaciale						
4043		23W1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	63,15	0	Réduction initiale						
4044		23W1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	17,67	0	Réduction initiale						
4045		23W1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	11,48	0	Réduction initiale						
4046		23W1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	10,63	0	Réduction initiale						
4047		23W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	7,3	0	Réduction initiale						
4048		23W1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	8,02	0	Réduction initiale						

4049		23W1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	800-1000	7,37	0	Réduction initiale						
4050		23W1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	4,14	0	Réduction initiale						
4051		23W1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	+1000	5,77	0	Réduction initiale						
4052		23W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	600-800	4,42	0	Réduction initiale						
4053		23W1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	3,65	0	Réduction initiale						
4054		23W1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	800-1000	4,13	0	Réduction initiale						
4055		23W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	2,02	0	Indéterminé						
4056		23W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Punctiforme	300-400	0,62	0	Amincissement						
4057		23W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	1,24	0	Réduction bifaciale						
4058		23W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	400-600	1,29	0	Réduction bifaciale						
4059		23W1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	400-600	2,14	0	Réduction initiale						
4060		23W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	300-400	0,71	0	Amincissement						
4061		23W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	1,18	0	Indéterminé						
4062		23W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,58	0	Indéterminé						
4063		23W1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	400-600	1,39	0	Réduction bifaciale						
4064		23W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Écrasé	600-800	2,77	0	Réduction initiale						
4065		23W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	1,22	0	Réduction bifaciale						
4066		23W1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Écrasé	300-400	0,96	0	Réduction bifaciale						
4067		23W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,53	0	Réduction bifaciale						
4068		23W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,48	0	Amincissement						
4069		23W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,48	0	Indéterminé						
4070		23W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Complexe	200-300	0,48	0	Réduction bifaciale						
4071		23W1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	50-100	0,16	0	Indéterminé						

4072		23W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,18	0	Finition						
4073		23W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,19	0	Finition						
4074		23W1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	100-200	0,21	0	Amincissement						
4075		23W1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,19	0	Finition						
4076		23W1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,14	0	Finition						
4077		23X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	+1000	36,85	0	Réduction initiale						
4078		23X1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	26,17	0-50	Décorticage / réduction initiale						
4079		23X1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	10,41	0	Réduction initiale						
4080		23X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	12,75	0	Réduction initiale						
4081		23X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	14	0	Réduction initiale						
4082		23X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	17,66	0	Réduction initiale						
4083		23X1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	10,48	0	Réduction initiale						
4084		23X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	11,24	0	Réduction initiale						
4085		23X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	6,82	0	Réduction initiale						
4086		23X1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	800-1000	6,64	0	Réduction initiale						
4087		23X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	4,7	0	Réduction initiale						
4088		23X1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Écrasé	600-800	5,05	0	Réduction initiale						
4089		23X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,92	0	Réduction bifaciale						
4090		23X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Complexe	400-600	2,03	0	Réduction bifaciale						
4091		23X1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	2,43	0	Réduction initiale						
4092		23X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	3,66	0	Réduction initiale						
4093		23X1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	400-600	2,96	0	Réduction initiale						
4094		23X1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,12	0	Réduction initiale						

4095		23X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	2,68	0	Réduction initiale						
4096		23X1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	400-600	2,4	0	Réduction bifaciale						
4097		23X1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	1,69	0	Indéterminé						
4098		23X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	1,56	0	Réduction bifaciale						
4099		23X1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	600-800	2,61	0	Réduction initiale						
4100		23X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,51	0	Indéterminé						
4101		23X1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,28	0	Réduction bifaciale						
4102		23X1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	300-400	0,67	0	Amincissement						
4103		23X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	300-400	0,83	0	Amincissement						
4104		23X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,54	0	Amincissement						
4105		23X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,64	0	Indéterminé						
4106		23X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,74	0	Indéterminé						
4107		23X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,75	0	Préparation						
4108		23X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,3	0	Amincissement						
4109		23X1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	1,23	0	Réduction bifaciale						
4110		23X1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,49	0	Indéterminé						
4111		23X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,55	0	Amincissement						
4112		23X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,46	0	Amincissement						
4113		23X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,34	0	Amincissement						
4114		23X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,24	0	Préparation						
4115		23X1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	100-200	0,24	0	Préparation						
4116		23X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,37	0	Indéterminé						
4117		23X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,22	0	Amincissement						
4118		23X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,18	0	Finition						
4119		23X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Punctiforme	100-200	0,09	0	Finition						

4120		23X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,17	0	Amincissement					
4121		23X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,26	0	Amincissement					
4122		23X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	200-300	0,33	0	Préparation					
4123		23X1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,2	0	Amincissement					
4124		23Y1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	600-800	3,34	0	Réduction bifaciale					
4125		23Y1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	6,06	0	Réduction initiale					
4126		23Y1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Facetté	400-600	2,65	0	Réduction bifaciale	Grain très fin				
4127		23Y1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	400-600	1,85	0	Réduction initiale					
4128		23Y1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,25	0	Réduction initiale					
4129		23Y1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	0,92	0	Réduction bifaciale					
4130		23Y1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,66	0	Réduction bifaciale					
4131		23Y1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Complexe	200-300	0,77	0	Réduction bifaciale					
4132		23Y1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	400-600	1,36	0	Réduction bifaciale	Grain très fin				
4133		23Y1	Débitage	Cornéenne à patine brune	éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,83	0	Réduction bifaciale	Grain très fin				
4134		23Y1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	1,05	0	Réduction initiale	Grain très fin				
4135		23Y1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	400-600	1,17	0	Réduction bifaciale	Grain très fin				
4136		23Y1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Complexe	+1000	6,36	0	Réduction initiale					
4137		23Y1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Écrasé	+1000	3,98	0	Réduction initiale					
4138		23Y1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,2	0	Réduction initiale					
4139		23Y1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	600-800	1,72	0	Réduction bifaciale					
4140		23Y1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,26	0	Amincissement	Grain très fin				
4141		23Y1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,54	0	Préparation					
4142		23Y1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,61	0	Amincissement					
4143		23Y1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,62	0	Réduction bifaciale					
4144		23Y1	Débitage	Indéterminé	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Écrasé	800-1000	5,77	0	Réduction initiale	Matériau indéterminé - on le rencontre en association avec l la cornéenne à patine brune selon les observations faites au terrain ; matériau blanc jaune peu robuste, crayeux				

4145		23Y1	Débitage	Indéterminé	Débris	Indéterminé	Indéterminé	1	1	NA	400-600	1,61	0	Réduction initiale	Matériau indéterminé - on le rencontre en association avec l la cornéenne à patine brune selon les observations faites au terrain ; matériau blanc jaune peu robuste, crayeux					
4146		23Y1	Débitage	Indéterminé	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	600-800	2,88	0	Réduction initiale	Matériau indéterminé - on le rencontre en association avec l la cornéenne à patine brune selon les observations faites au terrain ; matériau blanc jaune peu robuste, crayeux					
4147		23Z1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	75,81	0	Réduction initiale						
4148		23Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	24,24	0	Réduction initiale	Bulbe proéminent					
4149		23Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	7,14	0	Réduction bifaciale						
4150		23Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	5,82	0	Réduction initiale						
4151		23Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	1,29	0	Préparation						
4152		23Z1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,04	0	Réduction bifaciale						
4153		23Z1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	0,88	0	Réduction bifaciale						
4154		23Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	800-1000	3,56	0	Réduction bifaciale						
4155		23Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,29	0	Réduction bifaciale						
4156		23Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	600-800	1,18	0	Amincissement						
4157		23Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Complexe	400-600	0,89	0	Amincissement						
4158		23Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,42	0	Amincissement						
4159		23Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Facetté	600-800	1,37	0	Amincissement						
4160		23Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,84	0	Indéterminé						
4161		23Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,46	0	Indéterminé						
4162		23Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	300-400	0,45	0	Amincissement						
4163		23Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,23	0	Amincissement						
4164		23Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Complexe	100-200	0,33	0	Amincissement						
4165		23Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,26	0	Indéterminé						
4166		23Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,32	0	Amincissement						
4167		23Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,25	0	Finition						

4168		23Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,12	0	Finition						
4169		23Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,14	0	Finition						
4170		23Z1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,13	0	Finition						
4171		23Z1	Outil	Cornéenne à patine beige	Ébauche bifaciale	Incomplet	Proximal	1	1	NA	+1000	134,69	0	NA	Ébauche bifaciale fracturée sur diaclase en sa partie distale ; stade préliminaire ; grosse proéminence sur l'une des faces ; plusieurs négatifs d'enlèvement aléatoires et réfléchissements	Bifacial	Bloc	78,5	57	30
4172		23Z1	Outil	Cornéenne à patine beige	Ébauche bifaciale	Incomplet	Proximal	1	1	NA	+1000	224,22	0	NA	Ébauche bifaciale fracturée par flexion sur la partie distale ; stade préliminaire ; quelques négatifs d'enlèvements aléatoires ; pièce très épaisse	Bifacial	Bloc	66,5	60	37
4173		23Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	83,91	0	Réduction initiale						
4174		23Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	5,66	0	Réduction bifaciale						
4175		23Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	+1000	3,27	0	Réduction bifaciale						
4176		23Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	4,7	0	Réduction initiale						
4177		23Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	7,44	0	Réduction initiale						
4178		23Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	6,05	0	Réduction initiale						
4179		23Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	600-800	2,04	0	Réduction bifaciale						
4180		23Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	4,42	0	Réduction initiale						
4181		23Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	800-1000	3,88	0	Réduction bifaciale						
4182		23Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	800-1000	3,71	0	Réduction bifaciale						
4183		23Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	600-800	2,25	0	Réduction bifaciale						
4184		23Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	600-800	1,95	0	Réduction bifaciale						
4185		23Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	400-600	0,74	0	Amincissement						
4186		23Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	400-600	1,88	0	Réduction initiale						
4187		23Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	400-600	2,01	0	Réduction bifaciale						
4188		23Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	600-800	2,04	0	Réduction initiale						
4189		23Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,8	0	Réduction bifaciale						
4190		23Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,88	0	Réduction bifaciale						

4191		23Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	400-600	1,01	0	Indéterminé						
4192		23Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	0,97	0	Préparation						
4193		23Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Complexe	200-300	0,81	0	Réduction bifaciale						
4194		23Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,67	0	Indéterminé						
4195		23Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,4	0	Amincissement						
4196		23Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,32	0	Indéterminé						
4197		23Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,2	0	Finition						
4198		23Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,14	0	Finition						
4199		23Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,25	0	Amincissement						
4200		23Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Punctiforme	100-200	0,25	0	Finition						
4201		23Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,14	0	Finition						
4202		23Z2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Linéaire	100-200	0,08	0	Finition						
4203		23Z2	Outil	Cornéenne à patine beige	Éclat retouché	Incomplet	Mésial	1	1	NA	+1000	43,94	0	NA	Éclat retouché avec fracture accidentelle distale lors de la taille et fracture proximale sur diaclase ; support mince plano-convexe ; peu de négatifs d'enlèvement (10)	Bifacial	Éclat	57	46,5	11
4204		23Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	19,72	0	Réduction initiale						
4205		23Z3	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	400-600	1,38	0	Amincissement						
4206		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	800-1000	3,12	0	Réduction bifaciale						
4207		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	23,94	0	Réduction initiale						
4208		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	7,17	0	Réduction initiale						
4209		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	11,91	0	Réduction initiale						
4210		24A1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	800-1000	6,26	0	Réduction initiale						
4211		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	7,14	0	Réduction initiale						
4212		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	6,93	0	Réduction initiale						
4213		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	4,45	0	Réduction initiale						
4214		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	4,47	0	Réduction initiale						
4215		24A1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	7,63	0	Réduction bifaciale						

4216		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	6,4	0	Réduction initiale						
4217		24A1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	3,61	0	Réduction bifaciale						
4218		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	4,74	0	Réduction bifaciale						
4219		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	6,5	0	Réduction initiale						
4220		24A1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	600-800	2,61	0	Réduction initiale						
4221		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	3,83	0	Réduction initiale						
4222		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Facetté	800-1000	3,48	0	Réduction bifaciale						
4223		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	3,34	0	Réduction initiale						
4224		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	1,1	0	Amincissement						
4225		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	400-600	2,7	0	Réduction initiale						
4226		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	1,64	0	Indéterminé						
4227		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	1,72	0	Réduction bifaciale						
4228		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,93	0	Indéterminé						
4229		24A1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,33	0	Indéterminé						
4230		24A1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,89	0	Indéterminé						
4231		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,68	0	Amincissement						
4232		24A1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Complexe	400-600	0,9	0	Réduction bifaciale						
4233		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	300-400	0,58	0	Amincissement						
4234		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	0,52	0	Préparation						
4235		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,33	0	Amincissement						
4236		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	1,08	0	Indéterminé						
4237		24A1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	0,86	0	Réduction bifaciale						
4238		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,11	0	Amincissement						
4239		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,86	0	Indéterminé						
4240		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,71	0	Préparation						

4241		24A1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,26	0	Amincissement						
4242		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,33	0	Préparation						
4243		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	100-200	0,41	0	Indéterminé						
4244		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	300-400	0,41	0	Amincissement						
4245		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,45	0	Réduction bifaciale						
4246		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,39	0	Amincissement						
4247		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,23	0	Finition						
4248		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Linéaire	100-200	0,18	0	Finition						
4249		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,51	0	Indéterminé						
4250		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,5	0	Préparation						
4251		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,2	0	Amincissement						
4252		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,26	0	Préparation						
4253		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,25	0	Préparation						
4254		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	100-200	0,33	0	Préparation						
4255		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,21	0	Finition						
4256		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,3	0	Amincissement						
4257		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,19	0	Amincissement						
4258		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,41	0	Amincissement						
4259		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,09	0	Finition						
4260		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,12	0	Préparation						
4261		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,11	0	Finition						
4262		24A1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,23	0	Amincissement						
4263		24A1	Outil	Cornéenne à patine beige	Éclat retouché	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	41,91	0	NA	Éclat retouché par des retouches aléatoires ; support plano-convexe ; réfléchissement sur la partie convexe ; pièce relativement épaisse diffcile à amincir sans réduire significativement la taille de l'objet final ce qui pourrait justifier son abandon	Bifacial	Éclat	78	37	16

4264		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	35,24	50-100	Décorticage / réduction initiale	Stratifié gris foncé ; matériau à grains très fins					
4265		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Facetté	+1000	14,94	0	Réduction bifaciale						
4266		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	6,76	0	Réduction initiale						
4267		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Écrasé	+1000	8,79	0	Réduction bifaciale	Matériau à grains très fins					
4268		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	16,63	0	Réduction initiale	Matériau à grains très fins					
4269		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	21,23	0	Réduction initiale	Matériau à grains très fins					
4270		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	9,72	0	Réduction initiale	Matériau à grains très fins					
4271		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	10,44	0	Réduction initiale						
4272		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,51	0	Réduction bifaciale						
4273		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	4,25	0	Réduction initiale	Matériau à grains très fins					
4274		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,45	0	Amincissement						
4275		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	7,35	0	Réduction bifaciale	Matériau à grains très fins					
4276		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	7,47	0	Réduction initiale						
4277		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	800-1000	3,24	0	Réduction initiale	Matériau à grains très fins					
4278		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	3,38	0	Réduction initiale	Matériau à grains très fins					
4279		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	800-1000	3,49	0	Réduction bifaciale	Matériau à grains très fins					
4280		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,3	0	Réduction initiale						
4281		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,14	0	Réduction bifaciale	Matériau à grains très fins					
4282		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Facetté	600-800	2,32	0	Réduction bifaciale	Matériau à grains très fins					
4283		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Incomplet	Latéral	1	1	Uni	600-800	3,3	0	Réduction initiale						
4284		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Facetté	400-600	1,47	0	Réduction bifaciale	Matériau à grains très fins					
4285		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	800-1000	2,67	0	Réduction bifaciale	Matériau à grains très fins					
4286		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,54	0	Amincissement	Matériau à grains très fins					
4287		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,81	0	Réduction bifaciale						
4288		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,81	0	Amincissement	Matériau à grains très fins					
4289		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,44	0	Amincissement						
4290		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,48	0-50	Décorticage / réduction initiale						

4291		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	0,85	0	Réduction bifaciale						
4292		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	400-600	0,84	0	Amincissement						
4293		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	100-200	0,53	0	Indéterminé	Matériau à grains très fins					
4294		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,74	0	Réduction initiale						
4295		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Facetté	200-300	0,45	0	Réduction bifaciale	Matériau à grains très fins					
4296		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,14	0	Finition						
4297		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Linéaire	100-200	0,1	0	Finition						
4298		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,21	0	Préparation	Matériau à grains très fins					
4299		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,18	0	Préparation						
4300		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Facetté	100-200	0,14	0	Amincissement						
4301		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Complexe	100-200	0,14	0	Amincissement	Matériau à grains très fins					
4302		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,21	0	Amincissement						
4303		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,14	0	Finition	Matériau à grains très fins					
4304		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,26	0	Finition						
4305		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,09	0	Finition	Matériau à grains très fins					
4306		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Facetté	100-200	0,15	0	Amincissement						
4307		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	100-200	0,07	0	Finition						
4308		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	100-200	0,09	0	Finition	Matériau à grains très fins					
4309		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	50-100	0,06	0	Finition	Matériau à grains très fins					
4310		24B1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Facetté	50-100	0,09	0	Finition						
4311		24B1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,27	0	Amincissement						
4312		24B1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	30,37	0	Réduction initiale						
4313		24B1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	32,82	0	Réduction initiale						
4314		24B1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+1000	7,8	0	Réduction bifaciale						
4315		24B1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Complexe	400-600	1,49	0	Amincissement						
4316		24B1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	7,7	0	Réduction initiale						
4317		24B1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	1,89	0	Réduction bifaciale						

4318		24B1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	800-1000	3,57	0	Réduction bifaciale						
4319		24B1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	57,3	0	Réduction initiale						
4320		24B1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	300-400	0,58	0	Amincissement						
4321		24B1	Débitage	Indéterminé	Éclat	Complet	Complet	1	1	Cortical	+1000	57,76	50-100	Décorticage	Matériau indéterminé - on le rencontre en association avec l la cornéenne à patine brune selon les observations faites au terrain ; matériau blanc jaune peu robuste, crayeux ; peut-être lié au calcaire de Trenton					
4322		24C1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	25,74	0	Réduction initiale	Matériau à grains très fins					
4323		24C1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	236,34	0-50	Décorticage / réduction initiale						
4324		24C1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	4,35	0	Réduction initiale	Matériau à grains très fins					
4325		24C1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,78	0	Réduction initiale	Matériau à grains très fins					
4326		24C1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	200-300	0,43	0	Réduction bifaciale	Matériau à grains très fins					
4327		24C1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	200-300	0,39	0	Indéterminé						
4328		24C1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,55	0	Amincissement	Matériau à grains très fins					
4329		24C1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Punctiforme	100-200	0,11	0	Finition	Matériau à grains très fins					
4330		24C1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,22	0	Amincissement						
4331		24C1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	9,72	0	Réduction initiale						
4332		24C1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	4,34	0	Réduction initiale						
4333		24C1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	3,66	0	Réduction initiale						
4334		24C1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	3,28	0	Réduction initiale						
4335		24C1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	2,29	0	Indéterminé						
4336		24C1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	800-1000	5,28	0	Réduction bifaciale						
4337		24C1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	2,49	0	Réduction initiale						
4338		24C1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	1,27	0	Indéterminé						
4339		24C1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	800-1000	5,32	0	Réduction initiale						
4340		24C1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	300-400	1,08	0	Réduction bifaciale						
4341		24C1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,62	0	Indéterminé						

4342		24C1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	300-400	1,12	0	Réduction bifaciale						
4343		24C1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	400-600	1,15	0	Indéterminé						
4344		24C1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,68	0	Réduction bifaciale						
4345		24C1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,31	0	Amincissement						
4346		24C1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	100-200	0,37	0	Indéterminé						
4347		24C1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Punctiforme	100-200	0,14	0	Finition						
4348		24C1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,51	0	Indéterminé						
4349		24C1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,1	0	Amincissement						
4350		24C1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,18	0	Préparation						
4351		24C1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+1000	32,06	NA	NA	Fragment de percuteur en matériau granitique					
4352		24C1	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+1000	21,75	NA	NA	Fragment de percuteur en matériau granitique					
4353		24C1	Outil	Cornéenne à patine beige	Ébauche bifaciale	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	+1000	288,74	0	NA	Ébauche bifaciale ; support sur gros éclat ; cassure dont la cause est indéterminée, diaclase peut-être ; stade préliminaire ; nombreux négatifs d'enlèvement principalement logés sur la face dorsale	Bifacial	Éclat	118	90	33
4354		24D1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	200-300	0,23	0	Amincissement						
4355		24D1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	600-800	5,45	0	Réduction initiale						
4356		24D1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	1,58	0	Indéterminé						
4357		24D1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	5,08	0	Réduction initiale						
4358		24D1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	3,22	0	Réduction initiale						
4359		24D1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	400-600	1,02	0	Indéterminé						
4360		24D1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	400-600	1,23	0	Indéterminé						
4361		24D1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	300-400	1,17	0	Réduction initiale						

4362		24D1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	0,88	0	Réduction initiale						
4363		24D1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,11	0	Finition						
4364		24D1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,55	0	Indéterminé						
4365		24E1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	146,76	0	Réduction initiale						
4366		24E1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Cortical	+1000	29,38	50-100	Décorticage						
4367		24E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	8,4	0	Réduction initiale						
4368		24E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	14,17	0	Réduction initiale						
4369		24E1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	9,77	0	Réduction initiale						
4370		24E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	7,5	0	Réduction bifaciale						
4371		24E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	16,11	0	Réduction initiale	Terminaison en charnière					
4372		24E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	1,86	0	Réduction bifaciale						
4373		24E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,96	0	Réduction initiale						
4374		24E1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	4,79	0	Réduction initiale						
4375		24E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,31	0	Réduction initiale						
4376		24E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Latéral	1	1	Écrasé	400-600	2,28	0	Réduction initiale						
4377		24E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	800-1000	4,99	0	Réduction initiale						
4378		24E1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,66	0	Réduction initiale						
4379		24E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	3,43	0	Réduction initiale						
4380		24E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,68	0	Réduction bifaciale						
4381		24E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	800-1000	1,62	0	Réduction bifaciale						
4382		24E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	800-1000	2,59	0	Réduction bifaciale						
4383		24E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,28	0	Réduction initiale						
4384		24E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	600-800	2,04	0	Indéterminé						

4385		24E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Complexe	800-1000	1,38	0	Réduction bifaciale						
4386		24E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	300-400	0,92	0	Indéterminé						
4387		24E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	600-800	1,84	0	Réduction bifaciale						
4388		24E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	600-800	1,72	0	Réduction bifaciale						
4389		24E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	400-600	1,19	0	Réduction bifaciale						
4390		24E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,59	0	Réduction initiale						
4391		24E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	0,98	0	Amincissement						
4392		24E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,42	0	Indéterminé	Très altéré					
4393		24E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,22	0	Indéterminé						
4394		24E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	400-600	0,71	0	Amincissement						
4395		24E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	200-300	0,76	0	Préparation						
4396		24E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	300-400	1,06	0	Amincissement						
4397		24E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,4	0	Amincissement						
4398		24E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,71	0	Indéterminé						
4399		24E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,32	0	Indéterminé						
4400		24E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,36	0	Indéterminé						
4401		24E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,15	0	Finition						
4402		24E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,1	0	Amincissement						
4403		24E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,23	0	Amincissement						
4404		24E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	200-300	0,36	0	Indéterminé						
4405		24E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	200-300	0,2	0	Amincissement						
4406		24E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,16	0	Amincissement						
4407		24E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,17	0	Indéterminé						
4408		24E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,23	0	Préparation						
4409		24E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,16	0	Indéterminé						
4410		24E1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,1	0	Finition						

4411		24E1	Outil	Cornéenne à patine rouille oxydée	Ébauche bifaciale	Complet	Complet	1	1	NA	+1000	448,23	0-50	NA	Ébauche bifaciale ; support sur gros éclat plano-convexe ; environ 9 négatifs d'enlèvement sur la face ventrale ; nombreux négatifs d'enlèvement sur la face dorsale avec quelques réfléchissements ; stade préliminaire	Bifacial	Éclat	135	79	41
4412		24F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	9,53	0	Réduction initiale						
4413		24F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,96	0	Réduction initiale	Grain fin					
4414		24F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	0,98	0	Indéterminé						
4415		24F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	1,96	0	Réduction bifaciale						
4416		24F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	400-600	1,01	0	Réduction bifaciale						
4417		24F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	1,06	0	Réduction initiale	Grain fin					
4418		24F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Punctiforme	100-200	0,12	0	Finition						
4419		24F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,47	0	Amincissement						
4420		24F1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,35	0	Amincissement	Matériau à grains fins					
4421		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	50,1	0	Réduction initiale	Éclat outre-passé					
4422		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	28,72	0	Réduction initiale						
4423		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	50,3	0	Réduction initiale						
4424		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	+1000	55,39	0-50	Décorticage / réduction initiale						
4425		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	19,05	0	Réduction initiale						
4426		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	9,55	0	Réduction initiale	Matériau à grains fins					
4427		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	10,49	0	Réduction initiale						
4428		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	56,95	0	Réduction bifaciale	Terminaison en charnière					
4429		24F2	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	+1000	10,83	0	Réduction initiale	Matériau à grains très fins					
4430		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	9,84	0	Réduction bifaciale						
4431		24F2	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Cortical	+1000	51,57	50-100	Décorticage	Matériau à grains très fins					
4432		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	24,96	0	Réduction initiale						
4433		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	12,72	0	Réduction initiale						
4434		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	18,42	0	Réduction initiale						

4435		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	22,54	0	Réduction initiale						
4436		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	4,77	0	Réduction bifaciale						
4437		24F2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	15,14	0	Réduction initiale						
4438		24F2	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	12,81	0	Réduction initiale	Matériau à grains fins					
4439		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	8,5	0	Réduction initiale						
4440		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	12,15	0	Réduction initiale	Matériau à grains fins					
4441		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	10,89	0	Réduction initiale						
4442		24F2	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	8,3	0	Réduction initiale						
4443		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	6,85	0	Réduction initiale						
4444		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	5,98	0	Réduction bifaciale	Matériau à grains fins					
4445		24F2	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	7,27	0	Réduction initiale	Matériau à grains très fins					
4446		24F2	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	8,3	0	Réduction bifaciale	Matériau à grains très fins					
4447		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	9,9	0	Réduction bifaciale						
4448		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Facetté	600-800	2,56	0	Réduction bifaciale						
4449		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	800-1000	2,27	0	Réduction bifaciale						
4450		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	4,86	0	Réduction bifaciale						
4451		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	5,23	0	Réduction initiale						
4452		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	4,6	0	Réduction bifaciale						
4453		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,93	0	Réduction bifaciale						
4454		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	5,88	0	Réduction initiale						
4455		24F2	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	2,03	0	Indéterminé	Matériau à grains très fins					
4456		24F2	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,04	0	Réduction bifaciale	Matériau à grains très fins					
4457		24F2	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,51	0	Préparation	Matériau à grains très fins					
4458		24F2	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	200-300	0,27	0	Amincissement	Matériau à grains très fins					
4459		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	800-1000	4,01	0	Réduction bifaciale						
4460		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,75	0	Réduction bifaciale						
4461		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,6	0	Réduction initiale						

4462		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,62	0	Indéterminé						
4463		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	400-600	1,18	0	Réduction bifaciale						
4464		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Écrasé	800-1000	3,32	0	Réduction initiale						
4465		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,94	0	Réduction bifaciale	Matériau à grains fins					
4466		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,99	0	Indéterminé						
4467		24F2	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,65	0	Indéterminé	Matériau à grains très fins					
4468		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	600-800	1,48	0	Réduction bifaciale						
4469		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,03	0	Indéterminé	Matériau à grains fins					
4470		24F2	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,32	0	Amincissement	Matériau à grains fins					
4471		24F2	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	400-600	1,24	0	Réduction bifaciale	Matériau à grains fins					
4472		24F2	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,36	0	Amincissement						
4473		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	300-400	1,09	0	Réduction bifaciale						
4474		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	400-600	1,63	0	Réduction initiale						
4475		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,04	0	Réduction bifaciale	Grain fin					
4476		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,4	0	Préparation						
4477		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	0,82	0	Indéterminé						
4478		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,59	0	Indéterminé						
4479		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,21	0	Préparation						
4480		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,43	0	Indéterminé						
4481		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Facetté	100-200	0,34	0	Amincissement						
4482		24F2	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,26	0	Amincissement						
4483		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,22	0	Préparation						
4484		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Punctiforme	200-300	0,25	0	Amincissement						
4485		24F2	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,2	0	Finition	Matériau à grains très fins					
4486		24F2	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,13	0	Amincissement	Matériau à grains très fins					
4487		24F2	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	50-100	0,09	0	Finition	Matériau à grains fins					
4488		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,36	0	Indéterminé	Matériau à grains fins					

4489		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,74	0	Réduction initiale						
4490		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,17	0	Amincissement						
4491		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	50-100	0,15	0	Préparation	Très altéré					
4492		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,26	0	Amincissement						
4493		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,6	0	Indéterminé						
4494		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,25	0	Indéterminé						
4495		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,2	0	Amincissement						
4496		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,23	0	Amincissement						
4497		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,14	0	Amincissement						
4498		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,25	0	Amincissement						
4499		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,21	0	Indéterminé						
4500		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,26	0	Amincissement						
4501		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	50-100	0,15	0	Amincissement						
4502		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,12	0	Indéterminé						
4503		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	100-200	0,13	0	Amincissement						
4504		24F2	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	50-100	0,1	0	Finition						
4505		24F2	Outil	Cornéenne à patine beige	Biface	Incomplet	Proximal	1	1	NA	+1000	49,13	0	NA	Partie proximale d'un biface au stade préliminaire de sa conception ; la cassure semble accidentelle lors de la taille ; support plano-convexe ; retouches aléatoires ; matériau à grains fins	Bifacial	Indéterminé	32	70	23
4506		24F2	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	600-800	5,93	NA	NA	Fragment de percuteur en matériau granitique	Naturel	Galet			
4507		24F2	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	100-200	0,7	NA	NA	Fragment de percuteur en matériau granitique					
4508		24F2	Outil	Indéterminé	Percuteur	Incomplet	Indéterminé	1	1	NA	200-300	0,4	NA	NA	Fragment de percuteur en matériau granitique					
4509		24G1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	9,67	0	Réduction initiale						
4510		24G1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	36,99	0	Réduction initiale						
4511		24G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+1000	5,07	0	Réduction bifaciale						

4512		24G1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	6,78	0	Réduction initiale						
4513		24G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	17,23	0	Réduction initiale						
4514		24G1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	10,01	0	Réduction initiale						
4515		24G1	Débitage	Cornéenne à patine grise	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+1000	5,9	0	Réduction bifaciale						
4516		24G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	800-1000	3,94	0	Réduction initiale						
4517		24G1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	600-800	2,14	0	Indéterminé						
4518		24G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	4,63	0	Réduction initiale						
4519		24G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	4,67	0	Réduction initiale						
4520		24G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Mésial	1	1	NA	800-1000	4,34	0	Réduction bifaciale						
4521		24G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	2,22	0	Réduction bifaciale						
4522		24G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,99	0	Réduction initiale						
4523		24G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	3,62	0	Réduction initiale						
4524		24G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	3,51	0	Réduction bifaciale						
4525		24G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	600-800	1,33	0	Amincissement						
4526		24G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,65	0	Réduction initiale						
4527		24G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,43	0	Réduction bifaciale						
4528		24G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	3,35	0	Réduction initiale						
4529		24G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	0,89	0	Amincissement						
4530		24G1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	400-600	1,43	0	Indéterminé	Très altéré					
4531		24G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1,53	0	Indéterminé						
4532		24G1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	300-400	0,67	0	Indéterminé						
4533		24G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	400-600	0,78	0	Indéterminé						
4534		24G1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	400-600	1,31	0	Indéterminé						
4535		24G1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	300-400	0,87	0	Réduction bifaciale						

4536		24G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,54	0	Réduction initiale						
4537		24G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	300-400	1,15	0	Réduction bifaciale						
4538		24G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,45	0	Indéterminé						
4539		24G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	NA	300-400	0,87	0	Réduction bifaciale						
4540		24G1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	300-400	0,65	0	Amincissement						
4541		24G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	300-400	0,39	0	Amincissement						
4542		24G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,58	0	Réduction bifaciale						
4543		24G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	300-400	0,47	0	Amincissement						
4544		24G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Complexe	100-200	0,33	0	Amincissement						
4545		24G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,22	0	Finition						
4546		24G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,19	0	Finition						
4547		24G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,29	0	Amincissement						
4548		24G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Complexe	200-300	0,42	0	Amincissement						
4549		24G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	100-200	0,24	0	Indéterminé						
4550		24G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,34	0	Amincissement						
4551		24G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,12	0	Finition						
4552		24G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,14	0	Indéterminé						
4553		24G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,13	0	Indéterminé						
4554		24G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,12	0	Finition						
4555		24G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Linéaire	100-200	0,18	0	Finition						
4556		24G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	50-100	0,12	0	Finition						
4557		24G1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	50-100	0,07	0	Finition						
4558		24G1	Outil	Cornéenne à patine beige	Biface	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	30,71	0	NA	Partie distale d'un biface ; étape finale ; cassure par flexion mais également ratachée à une diaclase ; nombreux négatifs d'enlèvement sur les deux faces de la pièce ;	Bifacial	Indéterminé	53	47	11
4559		24J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	800-1000	2,61	0	Réduction bifaciale						

4560		24J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,48	0	Réduction initiale						
4561		24J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Dièdre	400-600	2,48	0	Réduction initiale						
4562		24J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,28	0	Indéterminé						
4563		24J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,35	0	Préparation						
4564		24J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	200-300	0,53	0	Indéterminé						
4565		24J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	400-600	0,9	0	Amincissement						
4566		24J1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	0,5	0	Amincissement						
4567		24L1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Cortical	+1000	16,33	50-100	Décorticage						
4568		24L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	800-1000	2,82	0	Réduction bifaciale						
4569		24L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	5,56	0	Réduction initiale						
4570		24L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	600-800	3,08	0	Réduction bifaciale						
4571		24L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	+1000	6,79	0	Réduction bifaciale						
4572		24L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	4,62	0	Réduction initiale						
4573		24L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	600-800	1,71	0	Réduction bifaciale						
4574		24L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	2,26	0	Réduction bifaciale						
4575		24L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	600-800	1,73	0	Amincissement						
4576		24L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,77	0	Indéterminé						
4577		24L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	1,64	0	Réduction bifaciale						
4578		24L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	400-600	1,66	0	Réduction bifaciale						
4579		24L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	0,82	0	Amincissement						
4580		24L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	1	0	Indéterminé						
4581		24L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	200-300	0,91	0	Indéterminé						
4582		24L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	400-600	0,73	0	Amincissement						
4583		24L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	300-400	0,5	0	Amincissement						
4584		24L1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,92	0	Réduction bifaciale						
4585		24L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,5	0	Amincissement						

4586		24L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Indéterminé	300-400	0,99	0	Réduction bifaciale						
4587		24L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	200-300	0,33	0	Indéterminé						
4588		24L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,25	0	Amincissement						
4589		24L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	200-300	0,35	0	Amincissement						
4590		24L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,34	0	Amincissement						
4591		24L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,43	0	Amincissement						
4592		24L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,33	0	Réduction bifaciale						
4593		24L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	100-200	0,31	0	Préparation						
4594		24L1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	50-100	0,1	0	Finition						
4595		24L1	Outil	Cornéenne à patine beige	Biface	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	27,5	0-50	NA	Partie distale d'un biface ; très altéré ; stade préliminaire à intermédiaire ; cassure semble par flexion ; une des face comporte une diaclase ; nombreuses retouches aléatoires	Bifacial	Indéterminé	55	40	12
4596		25C1	Débitage	Cornéenne à patine brune	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	+1000	68,13	0-50	Décorticage / réduction initiale	Matéria à grains très fins					
4597		25C1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	21,96	0	Réduction initiale						
4598		25C1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	400-600	3,18	0	Réduction initiale						
4599		25C1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	600-800	2,45	0	Réduction initiale						
4600		25C1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,55	0	Indéterminé						
4601		25C1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	+1000	9,86	0	Réduction initiale						
4602		25C1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	4,88	0	Réduction initiale						
4603		25C1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	800-1000	5,05	0	Réduction initiale						
4604		25C1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Distal	1	1	NA	100-200	0,2	0	Amincissement						
4605		25C1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,28	0	Amincissement						
4606		25C1	Débitage	Cornéenne à patine rouille oxydée	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Uni	200-300	0,52	0	Indéterminé						
4607		25C1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,61	0	Indéterminé	Matériau à grains fins					
4608		25C1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Uni	300-400	0,87	0	Indéterminé						

4609		25C1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Incomplet	Proximal	1	1	Complexe	100-200	0,23	0	Amincissement						
4610		25C1	Débitage	Cornéenne à patine beige	Éclat	Complet	Complet	1	1	Complexe	100-200	0,18	0	Amincissement						

FICHES DESCRIPTIVES DES OUTILS LITHIQUES DE FACTURE AUTOCHTONE

SITE BjFj-97 - INTERVENTION 2023

Provenance : BjFj-97-21K1	**No. Outil :** 2783	
Section résiduelle : Complète	**Matière première :** Cornéenne à patine beige	
Longueur : 48,7 mm **Largeur :** 36,1 mm	**Épaisseur :** ±9,8 mm **Poids :** 15,22 g	
Description : Pointe triangulaire à pédoncule droit apparentée au type Snook Kill. Taillée sur éclat. Pointe ou couteau très émoussé. L'altération de la pièce est importante rendant moins visibles les retouches qui semblent aléatoires. Le pédoncule comporte plusieurs réfléchissements et mesure 9,7 mm de hauteur sur 19,3 mm de largeur.		

Provenance : BjFj-97-23H1	**No. Outil :** 3543	
Section résiduelle : Complète	**Matière première :** Cornéenne à patine beige	
Longueur : 77,1 mm **Largeur :** 39,8 mm	**Épaisseur :** ±16,7 mm **Poids :** 49,67 g	
Description : Biface asymétrique à base droite rectangulaire. Retouches bifaciales aléatoires sur support indéterminé plano-convexe. La convexité importante peut justifier son abandon, rendant la pièce difficile à amincir sans réduire considérablement sa dimension.		

Provenance : BjFj-97-25K1	**No. Outil :** 1795
Section résiduelle : Complète	**Matière première :** Cornéenne à patine rouille oxydée
Longueur : 123,2 mm	**Épaisseur :** ±17,6 mm
Largeur : 40,0 mm	**Poids :** 100,74 g

Description :

Préforme bifaciale sur support plano-convexe indéterminé étroit et épais. La face convexe comporte de nombreux négatifs d'enlèvement par rapport à la face plane qui en présente principalement sur ses extrémités.



Provenance : BjFj-97-25T1	**No. Outil :** 3878
Section résiduelle : Proximale	**Matière première :** Cornéenne à patine rouille oxydée
Longueur : 48,2 mm	**Épaisseur :** ±16,4 mm
Largeur : 46,6 mm	**Poids :** 36,69 g

Description :

Partie proximale d'un biface ou d'ébauche bifaciale. Semble avoir été retouché après fracture localisée sur une diaclase. Support plano-convexe comportant une proéminence au centre de sa partie plane dû à plusieurs réfléchissements.



Provenance : BjFj-97-15W2	**No. Outil :** 1316
Section résiduelle : Latérale	**Matière première :** Cornéenne à patine beige
Longueur : 149,5 mm **Largeur :** 72,8 mm	**Épaisseur :** ±39,1 mm **Poids :** 329,07 g
Description : Ébauche bifaciale. Fracturation latérale lors de la taille sur une diaclase. Retouches aléatoires sur bloc.	



Provenance : BjFj-97-16E2	**No. Outil :** 135
Section résiduelle : Complète	**Matière première :** Cornéenne à patine rouille oxydée
Longueur : 137,5 mm **Largeur :** 72,4 mm	**Épaisseur :** ±38,4 mm **Poids :** 391,59 g
Description : Ébauche bifaciale taillée sur bloc. Plusieurs négatifs d'enlèvements aléatoires.	



Provenance : BjFj-97-23L1	**No. Outil :** 3578
Section résiduelle : Proximale	**Matière première :** Cornéenne à patine brune
Longueur : 55,0 mm **Épaisseur :** 13,4 mm **Largeur :** 50,9 mm **Poids :** 56,84 g	
Description : Partie proximale d'un biface. Nombreux négatifs d'enlèvements de part et d'autre de la pièce. Présente une cassure accidentelle par flexion. Le support semble être un éclat sur une cornéenne au grain très fin.	



Provenance : BjFj-97-23L1	**No. Outil :** 3576
Section résiduelle : Distale	**Matière première :** Cornéenne à patine rouille oxydée
Longueur : 53,5 mm **Épaisseur :** 10,6 mm **Largeur :** 46 mm **Poids :** 25,71 g	
Description : Partie distale d'un biface ou préforme bifaciale. Support originel indéterminé. Tentative d'amincissement échouée résultant en un éclat outre passé comprenant toute la partie distale de la pièce.	



Provenance : BjFj-97-23L1	**No. Outil :** 3577
Section résiduelle : Complète	**Matière première :** Cornéenne à patine rouille oxydée
Longueur : 87,5 mm	**Épaisseur :** ±18,5 mm
Largeur : 44,4 mm	**Poids :** 77,29 g
Description : Éclat cortical retouché. Support d'origine plus large que long dont seule la partie tranchante a été taillée. Altération très prononcée. Pièce au tranchant unilatéral excepté pour la partie distale de l'outil. La partie proximale est ergonomique avec la présence de cortex.	



Provenance : BjFj-97-23L2	**No. Outil :** 3583
Section résiduelle : Complète	**Matière première :** Cornéenne à patine rouille oxydée
Longueur : 62,7 mm	**Épaisseur :** ±11,7 mm
Largeur : 41,1 mm	**Poids :** 29,36 g
Description : Préforme ou biface à morphologie foliacée. Support plano-convexe dont la partie convexe présente une altération importante. Étape finale dans l'élaboration de l'outil, les raisons de son abandon suscitent des interrogations.	



Provenance : BjFj-97-25K1	**No. Outil :** 1796
Section résiduelle : Complète	**Matière première :** Cornéenne à patine rouille oxydée
Longueur : 76,0 mm	**Épaisseur :** 13,7 mm
Largeur : 35,2 mm	**Poids :** 31,59 g
Description : Préforme très émoussée. L'altération est telle, qu'il est difficile de discerner les négatifs d'enlèvement de part et d'autre de la pièce. Le support d'origine semble être sur éclat. Présence d'une proéminence importante dont une tentative d'amincissement a été effectuée résultant en réfléchissement.	



Provenance : BjFj-97-24G1	**No. Outil :** 4558
Section résiduelle : Distale	**Matière première :** Cornéenne à patine beige
Longueur : 52,7 mm	**Épaisseur :** ±10,9 mm
Largeur : 48,5 mm	**Poids :** 30,71 g
Description : Partie distale d'un biface. Cassure par flexion rattachée à une diaclase. Nombreux négatifs d'enlèvements aléatoires de part et d'autre de la pièce.	



Provenance : BjFj-97-24A1	**No. Outil :** 4263
Section résiduelle : Complète	**Matière première :** Cornéenne à patine beige
Longueur : 80,5 mm **Largeur :** 37,8 mm	**Épaisseur :** 16,0 mm **Poids :** 41,91 g
Description : Éclat retouché. Présente quelques retouches sur sa face ventrale. Objet rudimentaire pouvant être utilisé tel quel en raison de son tranchant.	



Provenance : BjFj-97-20Y1	**No. Outil :** 729
Section résiduelle : Méso-proxiamle	**Matière première :** Cornéenne à patine beige
Longueur : 64,3 mm **Largeur :** 41,6 mm	**Épaisseur :** 18,0 mm **Poids :** 38,84g
Description : Biface fracturé sur sa partie distale de nature accidentelle en cours de taille. Support plano-convexe qui semble être un éclat à l'origine. Forme en « dos de tortue » qui a tenté d'être amincie sans succès. Il y a eu un abaissement du plan de frappe afin de tenter d'amincir la pièce, la tentative a échouée résultant à son bris.	



Provenance : BjFj-97-21Z1	**No. Outil :** 3229
Section résiduelle : Complète	**Matière première :** Cornéenne à patine beige
Longueur : 37,1 mm **Largeur :** 44,2 mm	**Épaisseur :** 13 mm **Poids :** 19,45g
Description : Possible grattoir. Pièce travaillée unifacialement de sorte à préparer un front. Quelques micro-enlèvements pourraient témoigner de son utilisation. Support d'origine sur éclat. Outil utilisé dans le but de gratter.	



Provenance : BjFj-97-21T2	**No. Outil :** 387
Section résiduelle : Complète	**Matière première :** Cornéenne à patine beige
Longueur : 35,0 mm **Largeur :** 61,3 mm	**Épaisseur :** 18,0 mm **Poids :** 47,78 g
Description : Éclat utilisé. Support d'origine correspondant à la partie distale d'un éclat. Présence de micro-détachements sur le bord tranchant suggérant une utilisation de la pièce. La patine est moins développée que sur d'autres pièces de même nature permettant d'identifier les micro-détachements.	



Provenance : BjFj-97-24F2	**No. Outil :** 4505
Section résiduelle : Proximale	**Matière première :** Cornéenne à patine beige
Longueur : 36,2 mm	**Épaisseur :** 22,7 mm
Largeur : 69,7 mm	**Poids :** 49,13g
Description : Partie proximale d'un biface. Cassure par flexion provoquée accidentellement en cours de taille. Retouches aléatoires sur un support d'origine indéterminé plano-convexe. Patine peu développée laissant voir une cornéenne à grain très fin.	



Provenance : BjFj-97-16C2	**No. Outil :** 1556
Section résiduelle : Complète	**Matière première :** Cornéenne à patine beige
Longueur : 95,0 mm	**Épaisseur :** ±15,0 mm
Largeur : 45,0 mm	**Poids :** 67,78 g
Description : Ébauche ou préforme sur éclat court et large. Travaillé principalement sur la face dorsale, peu de négatifs d'enlèvement sur la face ventrale. Support plano-convexe et asymétrique en plan.	



Provenance : BjFj-97-21X1	**No. Outil :** 3113	
Section résiduelle : Complète	**Matière première :** Cornéenne à patine beige	
Longueur : 75,0 mm **Largeur :** 58,0 mm	**Épaisseur :** ±16,5 mm **Poids :** 74,79 g	
Description : Ébauche ou préforme bifaciale. Support indéterminé, peut-être une plaquette plano-convexe. Traversé par une diaclase en sa partie mésiale. Proche du stade d'avancement correspondant au biface.		

PERCUTEURS

Provenance : BjFj-97-23S2	**No. Outil :** 3876
Forme : Semi-circulaire	**Matière première :** Pierre granitique
Longueur : 134,0 mm **Largeur :** 123,0 mm	
Description : Percuteur qui semble être fracturé en sa moitié. Présence de traces d'écrasement sur ses extrémités. Gabarit très gros pouvant être utilisé à des fins d'extraction de la cornéenne.	



Provenance : BjFj-97-16E1	**No. Outil :** 1	Non photographié
Forme : Subangulaire	**Matière première :** Cornéenne	
Longueur : ±117,0 mm **Largeur :** ±107,5 mm	**Épaisseur :** ±70,0 mm **Poids :** 1024,1 g	
Description : Percuteur en cornéenne à patine rouille oxydée. Présence de plusieurs faces d'écrasement et négatifs d'éclat. Sa forme est subangulaire voire semi-circulaire. De gros à très gros gabarit pouvant être utilisé à l'extraction de la cornéenne.		

Provenance : BjFj-97-20Y2	**No. Outil :** 796
Forme : Semi-circulaire	**Matière première :** Matière granitique
Longueur : ±69,5 mm **Largeur :** ±61,5 mm	
Description : Percuteur fragmentaire. Nombreuses traces d'écrasement et de détachement lié à son utilisation. Petit gabarit pouvant être utilisé lors de la réduction bifaciale ou de l'amincissement.	



Provenance : BjFj-97-21M1	**No. Outil :** 2852
Forme : Semi-circulaire / Plat	**Matière première :** Indéterminée
Longueur : ±62 mm **Épaisseur :** ±23,5 mm **Largeur :** ±110 mm **Poids :** 188,1 g	
Description : Percuteur fragmentaire à morphologie plane. Poli naturellement et fracturé à sa partie mésiale; fracture ne résultant pas de la percussion. Son extrémité porte des traces d'écrasement et des négatifs d'enlèvement produits lors de la percussion. Gabarit petit à moyen pouvant être employé lors de la réduction bifaciale et de l'amincissement.	



Provenance : BjFj-97-21X1	**No. Outil :** 3114
Forme : Ovoïde	**Matière première :** Matière granitique
Longueur : ±76,5 mm **Largeur :** ±70,5 mm	
Description : Percuteur fragmentaire fracturé à sa partie mésiale. Nombreuses traces d'écrasement et de détachements liés à son utilisation. Polissage plus prononcé aux endroits de préhension. Petit à moyen gabarit pouvant être utilisé lors de la réduction bifaciale.	



Provenance : BjFj-97-20X1	**No. Outil :** 635
Forme : Ovoïde	**Matière première :** Matière granitique
Longueur : ±116,0 mm **Largeur :** ±90,0 mm	
Description : « *Spall* » de percuteur. Traces d'écrasement à ses extrémités produites lors de son utilisation. Polissage plus prononcé aux endroits de préhension. Gros gabarit pouvant être utilisé lors du décorticage ou de la réduction initiale.	



Provenance : BjFj-97-15X1	**No. Outil :** 1322
Forme : Ovoïde	**Matière première :** Matière granitique
Longueur : ±83,0 mm **Épaisseur :** ±53,0 mm **Largeur :** ±73,0 mm **Poids :** 505,8 g	
Description : Percuteur complet et fonctionnel. Nombreuses traces d'écrasement et de détachement générées lors de son utilisation. Gabarit moyen pouvant être utilisé lors de la réduction initiale et les prémices de la taille bifaciale.	



Provenance : BjFj-97-21V1	**No. Outil :** 405
Forme : Circulaire	**Matière première :** Arénite quartzitique
Longueur : ±92,0 mm **Largeur :** ±85,0 mm **Poids :** 342,59 g	
Description : Percuteur fragmentaire. Le matériau s'apparente à de l'arénite quartzitique blanche à ciment siliceux qui est présente du groupe de Potsdam. Nombreuses traces d'écrasement et de détachement à ses extrémités qui sont liées à son utilisation. Texture rugueuse sauf à deux endroits qui pourraient correspondre aux zones de préhension ou à du polissage naturel. Gabarit moyen pouvant être utilisé lors de la réduction initiale et bifaciale.	



Provenance : BjFj-97-16E2	**No. Outil :** 137
Forme : Ovoïde	**Matière première :** Matière granitique
Longueur : ±114,0 mm **Épaisseur :** ±27,0 mm **Largeur :** ±88,5 mm **Poids :** 284,86 g	
Description : « *Spall* » de percuteur. Traces d'écrasement aux extrémités résultant de son utilisation. Gros gabarit pouvant être utilisé lors du décorticage ou de la réduction initiale.	



Provenance : BjFj-97-16C1	**No. Outil :** 1535
Forme : Semi-circulaire	**Matière première :** Arénite quartzique
Longueur : ±112,0 mm **Largeur :** ±91,0 mm **Poids :** 750,0 g	
Description : Percuteur complet toujours fonctionnel. Le matériau s'apparente à de l'arénite quartzitique blanche à ciment siliceux du groupe de Potsdam. Nombreuses traces d'écrasement et de détachement à ses extrémités résultant de son utilisation. Polissage naturel et plus prononcé sur les zones de préhension. Gros gabarit pouvant être utilisé pour le décorticage et la réduction initiale.	



Provenance : BjFj-97-21T2	**No. Outil :** 388	
Forme : Circulaire	**Matière première :** Matière granitique	
Longueur : ±91,5 mm **Épaisseur :** ±43,0 mm **Largeur :** ±91,5 mm **Poids :** 422,92 g		
Description : Percuteur complet comprenant de nombreuses traces d'écrasement et de détachement le fragilisant et le rendant moins fonctionnel. Percuteur épuisé. Polissage naturel et plus prononcé sur les zones de préhension. Gabarit moyen qui est adapté pour un usage lors la réduction initiale et bifaciale.		

Provenance : BjFj-97-16H3	**No. Outil :** 878	
Forme : Subangulaire	**Matière première :** Grès	
Longueur : ±110,5 mm **Largeur :** ±83,0 mm **Poids :** 743,2 g		
Description : Percuteur fragmentaire. Grès du groupe de Potsdam. Nombreuses traces d'écrasement et de détachement dont certaines sont de cause naturelle occasionnée par le gel/dégel. Surface polie naturellement sauf pour les zones de préhension. Gros gabarit adapté pour un usage lors du décorticage et de la réduction initiale.		

Provenance : BjFj-97-21T2	**No. Outil :** 792
Forme : Semi-ovoïde	**Matière première :** Matière granitique
Longueur : ±95,0 mm **Épaisseur :** ±61,0 mm **Largeur :** ±74,0 mm **Poids :** 730,0 g	
Description : Percuteur complet et fonctionnel qui porte de nombreuses traces d'écrasement et quelques détachements. Polissage naturel et plus prononcé aux zones de préhension. Gros gabarit adapté pour un usage lors du décorticage et de la réduction initiale.	



Provenance : BjFj-97-25G2	**No. Outil :** 1786
Forme : Indéterminée (fragments)	**Matière première :** Indéterminée
Longueur : NA **Largeur :** NA	**Épaisseur :** NA **Poids :** 18,07 g
Description : Fragments de percuteur correspondant à des détachements produits lors de la percussion. Le matériau n'a pas être identifié dont la matrice vacuolaire contient quelques cristaux de quartz. La pierre semble tendre et moins dense que les autres matériaux employés à titre percuteur. Surface générale polie naturellement sauf pour les parties actives qui présente des traces d'écrasement.	



Provenance : BjFj-97-16D1	**No. Outil :** 1591	Non photographié
Forme : Subangulaire	**Matière première :** Quartzite	
Longueur : ±115 mm **Largeur :** ±90,0 mm	**Épaisseur :** ±45,0 mm **Poids :** 550,0 g	
Description : Percuteur fragmentaire. Nombreuses traces d'écrasement et de détachement à ses extrémités. Surface polie naturellement et plus prononcée aux zones de préhension. Gros gabarit adapté pour un usage lors du décorticage et de la réduction initiale.		

Annexe 5

Archéologie expérimentale – Résultats de la taille de la cornéenne

OBJECTIF

Afin de mieux comprendre l'intérêt que pouvaient porter les groupes autochtones à l'égard de la cornéenne, de la taille expérimentale de ce matériau a été mise en œuvre. L'objectif poursuivi par cette expérimentation a consisté à produire des supports bifaciaux achevés. L'intérêt de cette approche est d'apporter de l'information sur les techniques et les méthodes employées par les tailleurs usant de la cornéenne et de créer un référentiel sur les propriétés mécaniques de ce matériau.

MÉTHODOLOGIE

Par suite d'une autorisation obtenue de la Ville de Montréal, une « extraction » de la cornéenne a été réalisée sur de gros blocs de cornéenne bordant le pied du talus associé à la fondation de la voie Camillien-Houde. Les blocs de cornéenne qui sont présents à cet endroit résultent des travaux de dynamitage du socle rocheux afin de permettre la construction de la voie Camillien-Houde. Le détachement de supports à tailler a été assisté d'un piolet. Ils ont été apportés dans les locaux d'Arkéos afin de poursuivre les étapes suivantes de cette expérimentation. Les supports prélevés au terrain et les percuteurs en pierre sélectionnés pour réaliser la taille ont été pesés, mesurés et photographiés. Le débitage des supports a pu débuter alors que le tailleur, Mathis Arthur, portait l'équipement de protection approprié pour effectuer la tâche (lunettes de sécurité, gants et un morceau de cuir déposé sur la cuisse).

Le point focal de l'expérimentation a ciblé les étapes liées à la réduction primaire et la réduction secondaire. Il est à rappeler que la réduction primaire représente les étapes préliminaires de la chaine opératoire et lesquelles comprennent le décorticage et la réduction initiale. La réduction secondaire comprend les étapes liées à la réduction bifaciale et l'amincissement. Chacune des étapes de réduction ont été documentées, ainsi la totalité des éclats produits a été ramassée (photo A) et passée au tamis à grille de ¼ de pouce dans le but de reproduire la méthode de collecte des témoins lithiques déployée au terrain dans le cadre de cette intervention archéologique. Le nombre d'éclats du refus de tamis a ensuite été comptabilisé. L'ensemble a par la suite fait l'objet d'une description générale. De sorte à suivre la progression de la mise en forme de la pièce fabriquée à partir du bloc original, celle-ci a donc été mesurée et photographiée à chacune des étapes de réduction.



Photo A – Débitage généré en cours de séance de taille et les percuteurs employés par le tailleur

RÉSULTATS

La description de la cornéenne retenue pour accomplir l'expérimentation ne tient pas compte des classifications minéralogiques ou pétrographiques, mais porte uniquement sur les propriétés de taille du matériau. Il est par ailleurs important de souligner qu'il s'agit de l'avis d'un unique expérimentateur dont le savoir-faire et les motivations ne sont pas les mêmes que les tailleurs autochtones de l'Archaïque et du Sylvicole. La technique de percussion directe a été privilégiée lors du débitage à l'aide du percuteur dur en pierre et tendre en andouiller.

Dans le cadre de cette expérimentation, trois supports ont été taillés. Le premier support mis en forme correspondait au départ à la section distale d'un éclat détaché à l'aide d'un piolet (lettre A de la figure 5-1). La première phase de réduction a été réalisée à l'aide du percuteur dur (2) et du percuteur tendre (9), et a engendré un total de 180 éclats, dont la plupart présentent des superficies inférieures à 600 mm^2. La résultante obtenue correspond à la lettre B de la figure 5-1. Le support était en effet peu volumineux et traversé par quelques diaclases compliquant ainsi la tâche pour produire des éclats envahissants. La deuxième étape de réduction a engendré des éclats plus petits, aucun d'entre eux n'excédant 400 mm^2. C'est à ce stade que les difficultés majeures se manifestent, car les percussions doivent demeurer vigoureuses tout en restant le plus précises possible. La résultante obtenue correspond à la lettre

de la figure 5-1 et la pièce obtenue présente des similarités avec l'artéfact #3543 (voir fiches outils de l'annexe 4).



	Poids (g)	Long. (mm)	Larg. (mm)	Épaiss. (mm)
A	326,47	134,0	85,0	25,0
B	269,20	105,0	55,0	19,6
C	75,02	80,8	43,2	18,4

Figure 5-1 – Premier support – étapes de mise en forme et dimensions des produits réalisés à chacune des étapes de réduction

Le second support mis en forme provenait d'un gros éclat à morphologie plano-convexe (lettre A de la figure 5-2). Ce dernier s'est toutefois fracturé pendant le dégrossissage préliminaire et l'un de ses fragments a été retenu pour poursuivre sa confection en pièce bifaciale. Les percuteurs dur et tendre ont servi à ce stade et la résultante obtenue correspond à la lettre B de la figure 5-2. Les éclats produits lors des deux étapes de réduction sont similaires à ceux de la première expérimentation et présentent des superficies inférieures à 600 mm^2. La pièce finale obtenue, soit la lettre C de la figure 5-2, est fracturée dans sa section distale; ce résultat s'apparente aux artéfacts #729 et #1976 (voir fiches outils en annexe 4). Concernant les deux artéfacts, la présence d'une diaclase traversant la partie distale a pu être la cause de son bris. La diaclase rend l'exercice d'amincissement difficile puisque l'onde de choc ne se diffuse pas convenablement dans la matrice du matériau. Il n'est donc pas

étonnant que ce type d'objet ait été abandonné sur place même s'il demeure théoriquement possible de poursuivre la réduction de la section résiduelle.

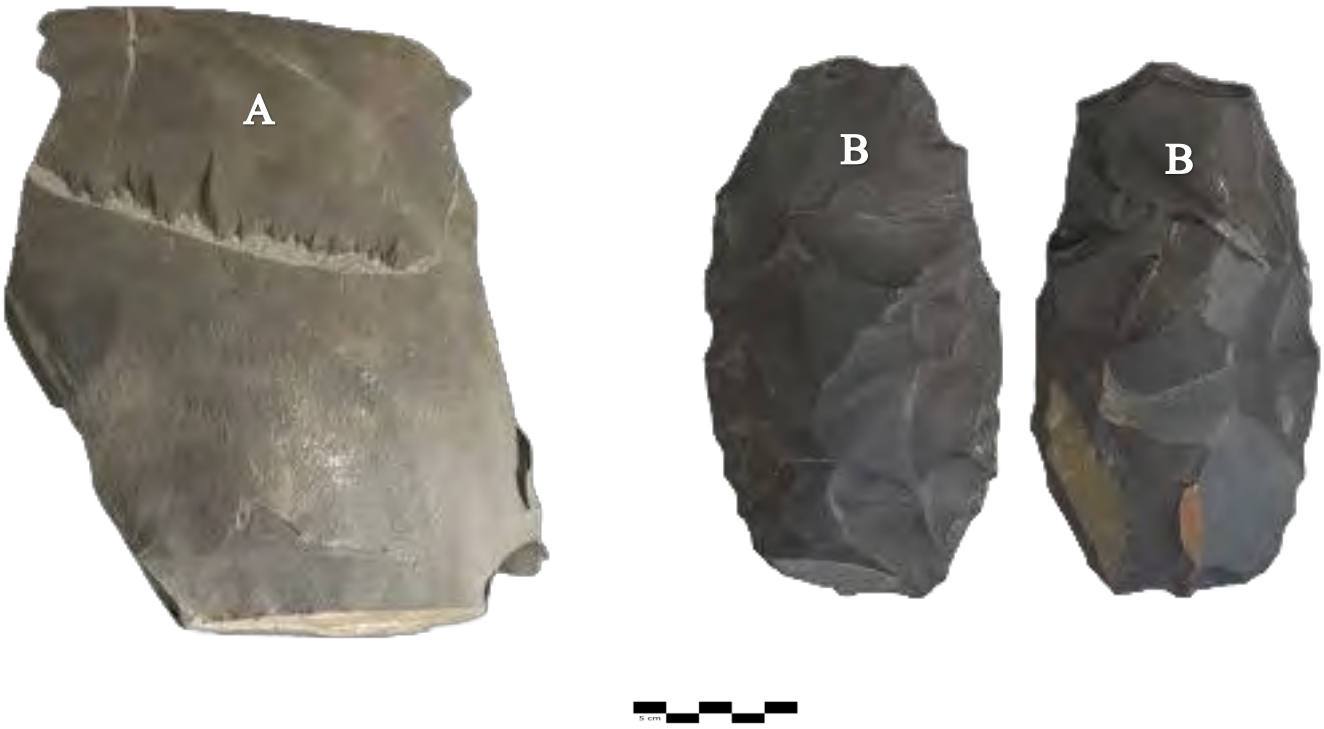


	Poids (g)	Long. (mm)	Larg. (mm)	Épaiss. (mm)
A	546,10	133,0	105,7	30,7
B	169,00	95,1	67,9	24,8
C	103,01	84,3	51,1	18,7

Figure 5-2 – Second support – étapes de mise en forme et dimensions des produits réalisés à chacune des étapes de réduction

Le troisième support travaillé correspondait au départ à un éclat massif s'apparentant à un bloc (lettre A de la figure 5-3). Ce dernier est traversé par une diaclase dans sa section méso-distale. Le décorticage et la réduction initiale ont été effectués à l'aide des deux percuteurs durs (1 et 4) puis du percuteur tendre (9). Le matériau se caractérise par un grain un peu plus fin que les deux autres spécimens travaillés. Ici, seulement le stade de réduction primaire a été effectué dans le but de reproduire une ébauche bifaciale (lettre B de la figure 5-3) comme il a été trouvé de façon récurrente sur le site, à l'instar de l'artéfact #135. De nombreux éclats ont un gabarit inférieur à 600 mm^2, cependant contrairement aux deux expérimentations précédentes, celle-ci a généré plus de gros éclats qui, en termes de volume, sont beaucoup plus représentatifs de ce stade de réduction. Les éclats générés au cours du stade de réduction peuvent même être retravaillés par la suite afin de fabriquer de plus petits outils. Par ailleurs, et de façon anecdotique, un fragment de percuteur s'est détaché

lors de la confection de cette ébauche et le débris produit s'apparentait aux détachements en forme de goutte d'eau (*spall*) de l'assemblage lithique.



	Poids (g)	Long. (mm)	Larg. (mm)	Épaiss. (mm)
A	546,10	133,0	105,7	30,7
B	169,00	95,1	67,9	24,8
C	103,01	84,3	51,1	18,7

À la lumière de cette expérimentation, il appert que quel que soit la morphologie du type de support taillé, les stades de réduction suivent des lignes directrices similaires. Les étapes de décorticage et de réduction initiale du support visent principalement à établir des plans de frappe à l'aide d'un percuteur en pierre ou en bois de cervidés et ce afin d'y créer des convexités en alternant les percussions d'un bord ou l'autre des dits plans de frappe et en exploitant également les dièdres. En taillant de la sorte, le tailleur parvient à donner une silhouette globalement oblongue. À partir de ce point, il devient toutefois difficile d'éviter les réfléchissements et de réaliser des éclats envahissant pour amincir la pièce. Les étapes de réduction bifaciale et d'amincissement se caractérisent par l'utilisation alternée de l'andouiller d'orignal et du percuteur en pierre accompagnée d'abrasion de la surface obtenue par faible

percussion. À ce moment, les bords à partir duquel sont détachés les éclats envahissants commencent alors à se régulariser, réduisant ainsi la largeur de la pièce.

DISCUSSION

La cornéenne est une roche de qualité modérée pour la taille et elle requiert de bonnes habilités techniques du tailleur pour exploiter son potentiel. Ce matériel réagit uniquement bien aux percussions fortes et énergiques. Il réagit aussi bien au percuteur dur que tendre à condition que la densité et la masse de ces derniers soient significatives. Le percuteur doit, règle générale, être plus léger que le support travaillé (Whittaker, 1994 : 87), ce qui n'est pas le cas pour ce matériau. La cornéenne est en effet un matériau très dur, non vitreux et peu fragile qui ne se laisse pas amincir facilement. La taille de ce matériau tend à provoquer des fractures en escalier ou des éclats à terminaison en charnière, comme il a été également constaté en contexte archéologique. Elle nécessite donc une bonne préparation des plans de frappe afin d'optimiser les chances de dégager des éclats le plus envahissant possible. La taille de la cornéenne nécessite ainsi de la préparation, de la force et de la précision ce qui requiert une somme d'habilités acquises après des années de pratique. Il semble particulièrement ardu d'obtenir des outils ouvragés minces excédant les 15,00 cm de long. Le matériau offre une bonne résistance aux percussions en plus de présenter de nombreuses diaclases à l'intérieur de sa matrice; voilà donc deux éléments qui complexifient la tâche du tailleur. Or, il s'avère qu'en contexte archéologique, des exemplaires de bifaces parfaitement ouvragés et de dimensions importantes ont été découverts en Estrie sur les sites Kruger 2 et 3, et lesquels démontrent bien qu'une bonne qualité de matériau conjugué à un tailleur habile peuvent donner de belles réalisations (Chapdelaine et Graillon, 2020 et 2023). Il n'y a donc pas lieu de considérer que la cornéenne comme un matériau de piètre qualité par contre sa maîtrise par le tailleur paraît toutefois exigeante.

Annexe 6

Fiches d'inventaire des biens mobiliers, site BjFj-97

INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BjFj-97	MTL23-25-05		ST-1A à 1U

Nom ou identification du vestige :

Base de poteaux

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Localisé dans la zone de plantation 3.06 soit dans la partie sud du bois d'Outremont

Lot : Sous: Surface de terrain, partiellement recouvert par la végétation

Sur: Le sol naturel en place ou à la surface du roc.

Vestiges : Appuyé contre:

Imbriqué à:

Date : 28-08-2023

Orientation: sud-ouest - nord-est

Description :

Vestiges identifiés à la surface du terrain n'étant que partiellement recouvert de végétation. Le vestige ST-1 consiste en un ouvrage constitué en deux sections qui comprend une base en béton parfois de forme circulaire, parfois de forme carré arrondi lesquelles mesurent de 0,40 à 0,52 m de diamètre (16 à 20 po) sur d'environ 0,30 m de hauteur. Elles reposent dans le sol et ne comporte aucune trace de coffrage suggérant ainsi que le mélange à béton a été directement versé dans une ouverture creusée à cet effet. Les bases sont surmontées d'une colonne en béton armé de 4 tiges lisses en métal ferreux de 1,30 cm de diamètre (0,5 po). La colonne est de forme rectangulaire et mesure jusqu'à 1,45 m de hauteur lorsque entière (5 pi) et de 0,18 m (7 po) de longueur sur 0,12 m (5 po) de largeur à sa base.

On a dénombré 19 bases identifiées ST-1A à ST-1U; celles-ci sont distantes de 3,60 à 4,90 m entre elles (11 à 16 pi) et sont alignées selon un axe sud-ouest - nord-est (38 degrés selon le nord géographique). Elles ont été repérées sur 95 m de longueur linéaire.

Le mélange à béton contient un agrégat grossier de cornéenne anguleuse de 5-8 cm de diamètre (2-3 po).

L'ensemble de ces éléments sont associés à une clôture de délimitation de propriété.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :**

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

Joints :

Liant (matériau et couleur) :

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) :

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

Roc ou dans le sol naturel à environ 0,30 à 0,40 m de profondeur sous la surface

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : Bases repérées sur 95 m de longueur

largeur: Bases individuelles - environ 0,40 à 0,52 m de diamètre (16 à 20 po)

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
ST-1U	117,33				Base - sommet
ST-1A	101,13				Base - sommet

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) **:**

Dimensions des matériaux :

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : Nettoyage manuel à la surface du terrain, base non dégagée

Intégrité :

Bases bétonnées intactes, les colonnes absentes sauf pour l'une d'entre elles.

Altération des matériaux :

Désordres structurels :

Références :

Archéologue: Pascal Brisebois

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
		PB p. 101-103	

Photos: BjFj-97-23-NUM1 # 206 à 227, 240 à 260

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Clôture de délimitation de propriété érigée pour séparer le cimetière Mont-Royal et le parc du Mont-Royal.

Datation :

Érigé au cours du XXe siècle, après les années 1910 en raison du l'usage du béton armé

Commentaires :

On aperçoit la clôture sur la photographie aérienne prise en 1947-49 du secteur.

Selon les informations au feuillet 20B du volume 1 des propriétés de la Ville de Montréal, la clôture épouse le contour de la parcelle acquise en 1883 du cimetière Mont-Royal et laquelle a été intégré dans les limites du parc du Mont-Royal.

Le vestige a également été repéré lors de l'intervention archéologique faîte en 2013 par Ethnoscop (2015), il est identifiié par le lot 5B3, du site BjFj-97. Bien que l'ouvrage soit de facture du XXe siècle, le vestige longe une limite apparaissant sur un plan daté de 1883 (Ethnoscop, 2015 : 100).

Description / Commentaires (suite):

INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BjFj-97	MTL23-25-05	20P	ST-2

Nom ou identification du vestige :

Ouvrage en pierre sèche

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Localisé au centre de la sous-opération 20P, sondage de forme irrégulière d'environ 2,50 m de longueur sur 1,30 m de largeur

Lot : Sous: Terreau d'aménagement actuel à 0,13 m de profondeur sous la surface

Sur: Sable très fin (silteux) gris olive - sol naturel stérile

Vestiges : Appuyé contre: ST-3 et ST-4

Imbriqué à:

Date : 05-09-2024

Orientation: Sans objet

Description :

Ouvrage de forme carré de 0,60 m de côté (2 pi) constitué de pierres calcaires anguleuses et ne comportant que de deux assises irrégulières sans liant de mortier. Pierres de dimensions de 0,30 m de longueur sur 0,30 m de largeur sur 0,20 m de hauteur.

L'ouvrage ST-1 est disposé entre les plaques de béton armé ST-3 et ST-4.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

indéterminée

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

calcaire

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

brute

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

irrégulier

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

non dressé

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :** +/- 2

+/- régulières

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

Boutisse et panneresse

Joints :

Liant (matériau et couleur) : Aucun

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) :

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : 0,60 m de côté

largeur: 0,60 m de côté

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
	101,84				St-2

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) **:**

Dimensions des matériaux :

Pierres calcaires anguleuse de forme rectangulaire de 0,30 m de longueur sur 0,30 m de largeur sur 0,20 m de hauteur

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : Dégagé manuellement dans son entièreté

Intégrité :

Bon état, vestige laissé en place et recouvert d'une membrane géotextile puis remblayé avec le déblai de sols

Altération des matériaux :

Désordres structurels :

Références :

Archéologue: Pascal Brisebois

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
		PB p. 115-119	

Photos: BjFj-97-23-NUM1 # 279 à 287

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Il pourrait s'agir d'une base d'appui pour aménagement érigée en bordure de la propriété du cimetière Mont-Royal

Datation :

XXe siècle

Commentaires :

Ouvrage localisé à environ 7 m à l'ouest de la clôture de délimitation de propriété ST-1, Selon la photographie aérienne prise en 1947-49 du secteur, il occupe une partie de terrain boisée nichée entre la clôture de propriété et le chemin d'accès privé de la villa d'Omerston Roy.

Description / Commentaires (suite):

BjFj-97	MTL23-25-05	-	20P	-	ST-2

INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BjFj-97	MTL23-25-05	20P	ST-3

Nom ou identification du vestige :

Ouvrage en béton armé

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Localisé au centre de la sous-opération 20P, sondage de forme irrégulière d'environ 2,50 m de longueur sur 1,30 m de largeur

Lot :
Sous: Terreau d'aménagement actuel à 0,13 m de profondeur sous la surface
Sur: Sable très fin (silteux) gris olive - sol naturel stérile

Vestiges :
Appuyé contre: ST2
Imbriqué à:

Date : 05-09-2024

Orientation: Sans objet

Description :

Les ouvrages ST-3 et ST-4 sont fabriqués à l'identique.

L'ouvrage se présente comme une mince plaque de béton de 0,60 m de côté sur 0,07 m d'épaisseur renforcé d'un treillis de brins d'acier de 0,05 cm de diamètre (1/8 de po). L'avers de l'ouvrage présente des saillies peu profonde et distantes de 0,16 m entre elles et pourrait correspondre à la paroi intérieure de l'ouvrage; le revers est lisse et plane et pourrait correspondre à la paroi extérieure de l'ouvrage.

L'ouvrage ST-3 est disposé du côté sud de la maçonnerie sèche de pierres ST-1. Il pourrait lui être associé.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :**

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

Joints :

Liant (matériau et couleur) :

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) :

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

Terre battue

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : 0,60 m de côté

largeur: 0,60 m de côté

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
	n. d.				

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) **:**

Dimensions des matériaux :

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : Dégagé manuellement dans son entièreté

Intégrité :

Ouvrage fracturé, vestige laissé en place et recouvert d'une membrane géotextile puis remblayé avec le déblai de sols

Altération des matériaux :

Désordres structurels :

Références :

Archéologue: Pascal Brisebois

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
		PB p. 115-119	

Photos: BjFj-97-23-NUM1 # 279 à 287

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Il pourrait s'agir d'une paroi de revêtement ceinturant l'ouvrage en pierres ST-1 de sorte à constituer une base d'appui

Datation :

XXe siècle, postérieur aux années 1910

Commentaires :

Ouvrage localisé à environ 7 m à l'ouest de la clôture de délimitation de propriété ST-1, Selon la photographie aérienne prise en 1947-49 du secteur, il occupe une partie de terrain boisée nichée entre la clôture de propriété et le chemin d'accès privé de la villa d'Omerston Roy.

Description / Commentaires (suite):

BjFj-97	MTL23-25-05	-	20P	-	ST-3

INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No.du vestige:
BjFj-97	MTL23-25-05	20P	ST-4

Nom ou identification du vestige :

Ouvrage en béton armé

Localisation du vestige :

Où dans la sous-opération : Localisé au centre de la sous-opération 20P, sondage de forme irrégulière d'environ 2,50 m de longueur sur 1,30 m de largeur

Lot :
Sous: Terreau d'aménagement actuel à 0,13 m de profondeur sous la surface
Sur: Sable très fin (silteux) gris olive - sol naturel stérile

Vestiges :
Appuyé contre: ST-2
Imbriqué à:

Date : 05-09-2024

Orientation: Sans objet

Description :

Les ouvrages ST-3 et ST-4 sont fabriqués à l'identique.

L'ouvrage se présente comme une mince plaque de béton de 0,60 m de côté sur 0,07 m d'épaisseur renforcé d'un treillis de brins d'acier de 0,05 cm de diamètre (1/8 de po). L'avers de l'ouvrage présente des saillies peu profonde et distantes de 0,16 m entre elles et pourrait correspondre à la paroi intérieure de l'ouvrage; le revers est lisse et plane et pourrait correspondre à la paroi extérieure de l'ouvrage.

L'ouvrage ST-4 est disposé du côté nord de la maçonnerie sèche de pierres ST-1. Il pourrait lui être associé.

Vestige de pierre ou de brique :

Construction (parement simple, double, double avec blocage, rangs de brique, ind.) :

Matériaux (calcaire, grès, etc.; brique commune ou réfractaire; cale) :

Travail de la pierre (brute, ébauchée, équarrie ou de taille) :

Agencement des matériaux

Appareil (régulier, +/- régulier, irrégulier ou à tout venant) :

Parement (dressé, +/- dressé ou non dressé) :

Assises (régulières, +/- régulières ou irrégulières) : **Nombre d'assises observées :**

Disposition (boutisse, panneresse, parpaing; couché à plat ou de chant; debout de chant ou de face) :

Joints :

Liant (matériau et couleur) :

Pose (creux, affleurés, baveux, ind.) :

État (évidés, désagrégés, etc.) :

Épaisseur : **Maçonnerie sèche :**

Blocage (matériau et dimensions) :

Enduit (matériau et couleur) :

Vestige de bois :

Essence :

Mode d'assemblage (tenon et mortaise, coulisse, déclin, etc.) :

Fixation (vis, clous, chevilles, etc.) :

Particularités (ouverture, ressaut, retrait, bouchage, empattement, assise d'arasement, fruit, etc.) :

Base d'appui :

Dimensions :

Dimensions horizontales du vestige :

longueur : 0,60 m de côté

largeur: 0,60 m de côté

Dimensions verticales du vestige (altitudes) :

points:	sommet:	fond / niveau atteint:	base:	hauteur:	identification:
ST-4	101,63				Coin NO

Dimensions et altitudes des composantes (empattement, sole, assise de cale et autres particularités) **:**

Dimensions des matériaux :

État de conservation :

Degré de dégagement lors du constat : Dégagé manuellement dans son entièreté

Intégrité :

Ouvrage fracturé, vestige laissé en place et recouvert d'une membrane géotextile puis remblayé avec le déblai de sols

Altération des matériaux :

Désordres structurels :

Références :

Archéologue: Pascal Brisebois

Plans:	Coupe:	Carnet:	Échantillon:
		PB p. 115-119	

Photos: BjFj-97-23-NUM1 # 279 à 287

Interprétation :

Interprétation fonctionnelle :

Il pourrait s'agir d'une paroi de revêtement ceinturant l'ouvrage en pierres ST-1 de sorte à constituer une base d'appui

Datation :

XXe siècle, postérieur aux années 1910

Commentaires :

Ouvrage localisé à environ 7 m à l'ouest de la clôture de délimitation de propriété ST-1, Selon la photographie aérienne prise en 1947-49 du secteur, il occupe une partie de terrain boisée nichée entre la clôture de propriété et le chemin d'accès privé de la villa d'Omerston Roy.

Description / Commentaires (suite):

BjFj-97	MTL23-25-05	-	20P	-	ST-4

Annexe 7

Catalogues photos
- BjFj-97
- MTL23-25-05
- MTL23-25-08

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	BjFj-97-23-N1

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
1	1404	Zone 3.07 - 15E	Sondage, emplacement	Sud-ouest	07-08-2023	PB
2	1405	Zone 3.07 - 15E	Sondage, emplacement	Nord	07-08-2023	PB
3	1406	Zone 3.07 - 15E	Sondage, base	Ouest	07-08-2023	PB
4	1407	Zone 3.07 - 15E	Sondage, paroi ouest	Ouest	07-08-2023	PB
5	1408	Zone 3.07 - 15F	Sondage, emplacement	Ouest	09-08-2023	PB
6	1409	Zone 3.07 - 15F	Sondage, base	Sud	09-08-2023	PB
7	1410	Zone 3.07 - 15F	Sondage, paroi sud	Sud-ouest	09-08-2023	PB
8	1411	Zone 3.07 - 15A	Sondage, emplacement	Sud-ouest	09-08-2023	PB
9	1412	Zone 3.07 - 15A	Sondage, base	Nord-ouest	09-08-2023	PB
10	1413	Zone 3.07 - 15A	Sondage, parois sud et ouest	Ouest	09-08-2023	PB
11	1414	Zone 3.07 - 15A	Sondage, parois sud et ouest	Ouest	09-08-2023	PB
12	1415	Zone 3.07 - 15A	Sondage, parois sud et ouest	Sud-ouest	09-08-2023	PB
13	1416	Zone 3.07 - 15L	Sondage, emplacement	Sud-ouest	09-08-2023	PB
14	1417	Zone 3.07 - 15L	Sondage, base	Sud	09-08-2023	PB
15	1418	Zone 3.07 - 15L	Sondage, paroi sud	Sud	09-08-2023	PB
16	1419	Zone 3.07 - 15K	Sondage, emplacement	Sud-ouest	09-08-2023	PB
17	1420	Zone 3.07 - 15K	Sondage, base	Sud	09-08-2023	PB
18	1421	Zone 3.07 - 15K	Sondage, paroi nord	Nord-ouest	09-08-2023	PB
19	1422	Zone 3.07 - 15M	Sondage, emplacement	Sud-ouest	10-08-2023	PB
20	1423	Zone 3.07 - 15M	Sondage, base	Sud-ouest	10-08-2023	PB
21	1424	Zone 3.07 - 15M	Sondage, paroi sud	Sud-ouest	10-08-2023	PB
22	1425	Zone 3.07 - 15M	Sondage, paroi sud	Sud-ouest	10-08-2023	PB
23	1426	Zone 3.07	Environnement général, tiers est - secteur renfermant des témoins lithiques	Sud-est	10-08-2023	PB

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	BjFj-97-23-N1

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
24	1427	Zone 3.07	Environnement général, tiers est - secteur renfermant des témoins lithiques	Nord-est	10-08-2023	PB
25	1428	Zone 3.07	Environnement général, tiers est - secteur de nerprum cathartique	Sud-est	10-08-2023	PB
26	1429	Zone 3.07	Environnement général, tiers est - secteur de nerprum cathartique	Sud-est	10-08-2023	PB
27	1430	Hors zone	Environnement général	Nord-est	10-08-2023	PB
28	1431	Zone 3.07 - 15Q	Sondage, emplacement	Sud-ouest	10-08-2023	PB
29	1432	Zone 3.07 - 15Q	Sondage, base	Est	10-08-2023	PB
30	1433	Zone 3.07 - 15Q	Sondage, paroi sud	Sud-est	10-08-2023	PB
31	1434	Zone 3.07 - 15S	Sondage, emplacement	Sud	10-08-2023	PB
32	1435	Zone 3.07 - 15S	Sondage, base	Sud	10-08-2023	PB
33	1436	Zone 3.07 - 15S	Sondage, paroi est	Est	10-08-2023	PB
34	1437	Zone 3.07 - 15T	Sondage, emplacement	Sud	10-08-2023	PB
35	1438	Zone 3.07 - 15T	Sondage, base	Sud	10-08-2023	PB
36	1439	Zone 3.07 - 15T	Sondage, paroi sud	Sud	10-08-2023	PB
37	1440	Zone 3.07 - 15R	Sondage, emplacement	Sud-ouest	10-08-2023	PB
38	1441	Zone 3.07 - 15R	Sondage, base	Sud-ouest	10-08-2023	PB
39	1442	Zone 3.07 - 15R	Sondage, base	Nord-ouest	10-08-2023	PB
40	1443	Zone 3.07 - 15R	Sondage, paroi ouest	Ouest	10-08-2023	PB
41	1444	Zone 3.03	Environnement général, tiers ouest	Sud-est	11-08-2023	PB
42	1445	Zone 3.03	Environnement général, tiers ouest	Sud-est	11-08-2023	PB
43	1446	Zone 3.03	Affleurement de cornéenne - traces d'extraction ?	Est	11-08-2023	PB
44	1447	Zone 3.03	Affleurement de cornéenne - traces d'extraction ?	Sud-ouest	11-08-2023	PB
45	1448	Zone 3.03	Environnement général, mi-zone, petite butte	Sud-est	11-08-2023	PB
46	1449	Zone 3.03	Environnement général, mi-zone, petite butte	Sud-ouest	11-08-2023	PB

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	BjFj-97-23-N1

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
47	1450	Zone 3.03	Environnement général, mi-zone, petite butte	Sud	11-08-2023	PB
48	1451	Zone 3.04	Environnement général	Nord-est	11-08-2023	PB
49	1452	Zone 3.04	Environnement général	Nord-ouest	11-08-2023	PB
50	1453	Zone 3.04	Environnement général, paroi rocheuse à l'arrière-plan	Sud-ouest	11-08-2023	PB
51	1454	Zone 3.04	Environnement général, paroi rocheuse escarpée	Sud-ouest	11-08-2023	PB
52	1455	Zone 3.04	Environnement général, paroi rocheuse escarpée	Ouest	11-08-2023	PB
53	1456	Zone 3.03 - 15Z	Sondage, base	Sud	11-08-2023	PB
54	1457	Zone 3.03 - 15Z	Sondage, paroi sud	Sud	11-08-2023	PB
55	1458	Zone 3.03 - 16B	Sondage, emplacement	Sud	14-08-2023	PB
56	1459	Zone 3.03 - 16B	Sondage, base	Sud	14-08-2023	PB
57	1460	Zone 3.03 - 16B	Sondage, paroi sud	Sud	14-08-2023	PB
58	1461	Zone 3.03 - 16F	Sondage, emplacement	Ouest	15-08-2023	PB
59	1462	Zone 3.03 - 16F	Sondage, emplacement	Sud-est	15-08-2023	PB
60	1463	Zone 3.03 - 16F	Sondage, base	Sud	15-08-2023	PB
61	1464	Zone 3.03 - 16F	Sondage, paroi sud	Sud	15-08-2023	PB
62	1465	Zone 3.03 - 16L	Sondage, emplacement	Sud-est	15-08-2023	PB
63	1466	Zone 3.03 - 16L	Sondage, emplacement	Nord-est	15-08-2023	PB
64	1467	Zone 3.03 - 16L	Sondage, base	Sud-ouest	15-08-2023	PB
65	1468	Zone 3.03 - 16L	Sondage, paroi est	Est	15-08-2023	PB
66	1469	Zone 3.03	Environnement général, mi-zone, prise à partir de la petite butte	Nord-est	16-08-2023	PB
67	1470	Zone 3.03	Environnement général, limite est de l'aire de taille	Nord-est	16-08-2023	PB
68	1471	Zone 3.03	Environnement général, limite est de l'aire de taille	Sud-ouest	16-08-2023	PB
69	1472	Zone 3.03	Environnement général, halte aux abords de la voie Camillien-Houde	Est	16-08-2023	PB

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	BjFj-97-23-N1

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
70	1473	Zone 3.03	Environnement général, section à l'intérieur de la courbe de la voie Camillien-Hou	Nord-est	16-08-2023	PB
71	1474	Zone 3.03	Environnement général, section à l'intérieur de la courbe de la voie Camillien-Hou	Sud-est	16-08-2023	PB
72	1475	Zone 3.03	Environnement général, section à l'intérieur de la courbe de la voie Camillien-Hou	Nord-est	16-08-2023	PB
73	1476	Zone 3.03	Environnement général, section à l'intérieur de la courbe de la voie Camillien-Hou	Sud-est	16-08-2023	PB
74	1477	Zone 3.03 - 16S	Sondage, emplacement	Sud	16-08-2023	PB
75	1478	Zone 3.03 - 16S	Sondage, base	Ouest	16-08-2023	PB
76	1479	Zone 3.03 - 16R	Sondage, paroi ouest	Ouest	16-08-2023	PB
77	1480	Zone 3.03 - 16M	Sondage, emplacement	Sud	16-08-2023	PB
78	1481	Zone 3.03 - 16M	Sondage, base	Sud	16-08-2023	PB
79	1482	Zone 3.03 - 16M	Sondage, paroi est	Est	16-08-2023	PB
80	1483	Zone 3.03 - 16R	Sondage, emplacement	Sud	16-08-2023	PB
81	1484	Zone 3.03 - 16R	Sondage, emplacement	Sud	16-08-2023	PB
82	1485	Zone 3.03 - 16R	Sondage, base	Ouest	16-08-2023	PB
83	1486	Zone 3.03 - 16R	Sondage, paroi ouest	Ouest	16-08-2023	PB
84	1487	Zone 3.03 - 16U	Sondage, emplacement	Sud-ouest	16-08-2023	PB
85	1488	Zone 3.03 - 16U	Sondage, base	Sud	16-08-2023	PB
86	1489	Zone 3.03 - 16U	Sondage, paroi sud	Sud	16-08-2023	PB
87	1490	Zone 3.03 - 17B	Sondage, emplacement	Est	16-08-2023	PB
88	1491	Zone 3.03 - 17B	Sondage, base	Nord-est	16-08-2023	PB
89	1492	Zone 3.03 - 17B	Sondage, paroi nord	Nord	16-08-2023	PB
90	1493	Zone 3.03 - 16Z	Sondage, emplacement	Sud-est	17-08-2023	PB
91	1494	Zone 3.03 - 16Z	Sondage, base	Sud	17-08-2023	PB
92	1495	Zone 3.03 - 16Z	Sondage, paroi sud	Sud	17-08-2023	PB

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	BjFj-97-23-N1

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
93	1496	Zone 3.03 - 16W	Sondage, emplacement	Sud-ouest	17-08-2023	PB
94	1497	Zone 3.03 - 16W	Sondage, base	Sud-ouest	17-08-2023	PB
95	1498	Zone 3.03 - 16W	Sondage, paroi sud	Sud-est	17-08-2023	PB
96	1499	Zone 3.03 - 17G	Sondage, emplacement	Nord-est	17-08-2023	PB
97	1500	Zone 3.03 - 17G	Sondage, base	Ouest	17-08-2023	PB
98	1501	Zone 3.03 - 17G	Sondage, paroi est	Sud-est	17-08-2023	PB
99	1502	Zone 3.03 - 17E	Sondage, emplacement	Nord-est	17-08-2023	PB
100	1503	Zone 3.03 - 17E	Sondage, base	Sud	17-08-2023	PB
101	1504	Zone 3.03 - 17E	Sondage, paroi sud	Sud	17-08-2023	PB
102	1505	Zone 3.03 - 17D	Sondage, emplacement	Nord-est	17-08-2023	PB
103	1506	Zone 3.03 - 17D	Sondage, base	Sud-ouest	17-08-2023	PB
104	1507	Zone 3.03 - 17D	Sondage, paroi nord	Nord-est	17-08-2023	PB
105	1508	Zone 3.03 - 17J	Sondage, emplacement	Nord-est	21-08-2023	PB
106	1509	Zone 3.03 - 17J	Sondage, base	Nord	21-08-2023	PB
107	1510	Zone 3.03 - 17J	Sondage, paroi nord	Nord	21-08-2023	PB
108	1511	Zone 3.03 - 17U	Sondage, emplacement	Nord-est	21-08-2023	PB
109	1512	Zone 3.03 - 17U	Sondage, base	Sud-ouest	21-08-2023	PB
110	1513	Zone 3.03 - 17U	Sondage, paroi ouest	Ouest	21-08-2023	PB
111	1514	Zone 3.04 - 17W	Sondage, paroi nord	Nord	21-08-2023	PB
112	1515	Zone 3.04 - 17S	Sondage, emplacement	Nord	22-08-2023	PB
113	1516	Zone 3.04 - 17S	Sondage, base	Nord	22-08-2023	PB
114	1517	Zone 3.04 - 17S	Sondage, paroi ouest	Ouest	22-08-2023	PB
115	1518	Zone 3.05 - 18A	Sondage, emplacement	Sud	22-08-2023	PB

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	BjFj-97-23-N1

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
116	1519	Zone 3.05 - 18A	Sondage, base	Sud-ouest	22-08-2023	PB
117	1520	Zone 3.05 - 18A	Sondage, paroi sud-est	Sud-est	22-08-2023	PB
118	1521	Zone 3.05 - 17R	Sondage, emplacement	Sud-est	22-08-2023	PB
119	1522	Zone 3.05 - 17R	Sondage, base	Est	22-08-2023	PB
120	1523	Zone 3.05 - 17R	Sondage, paroi sud	Sud	22-08-2023	PB
121	1524	Zone 3.05 - 17Z	Sondage, emplacement	Sud	22-08-2023	PB
122	1525	Zone 3.05 - 17Z	Sondage, base	Ouest	22-08-2023	PB
123	1526	Zone 3.05 - 17Z	Sondage, base	Ouest	22-08-2023	PB
124	1527	Zone 3.05 - 17Z	Sondage, base	Est	22-08-2023	PB
125	1528	Zone 3.05 - 17P	Sondage, emplacement	Sud-est	22-08-2023	PB
126	1529	Zone 3.05 - 17P	Sondage, emplacement	Nord-est	22-08-2023	PB
127	1530	Zone 3.05 - 17P	Sondage, base	Sud	22-08-2023	PB
128	1531	Zone 3.05 - 17P	Sondage, paroi sud	Sud	22-08-2023	PB
129	1532	Zone 3.05 - 17P	Sondage, paroi sud	Sud	22-08-2023	PB
130	1533	Zone 3.05 - 17Q	Sondage, emplacement	Est	22-08-2023	PB
131	1534	Zone 3.05 - 17Q	Sondage, base	Est	22-08-2023	PB
132	1535	Zone 3.05 - 17Q	Sondage, paroi nord	Nord	22-08-2023	PB
133	1536	Zone 3.05 - 18D	Sondage, emplacement	Nord-est	22-08-2023	PB
134	1537	Zone 3.05 - 18D	Sondage, base	Sud-est	22-08-2023	PB
135	1538	Zone 3.05 - 18D	Sondage, paroi sud	Sud-est	22-08-2023	PB
136	1539	Zone 3.05 - 17Y	Sondage, emplacement	Sud-ouest	22-08-2023	PB
137	1540	Zone 3.05 - 17Y	Sondage, base	Ouest	22-08-2023	PB
138	1541	Zone 3.05 - 17Y	Sondage, paroi ouest	Ouest	22-08-2023	PB

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	BjFj-97-23-N1

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
139	1542	Zone 3.05 - 18C	Sondage, emplacement	Nord	22-08-2023	PB
140	1543	Zone 3.05 - 18C	Sondage, base	Sud-ouest	22-08-2023	PB
141	1544	Zone 3.05 - 18C	Sondage, paroi ouest	Ouest	22-08-2023	PB
142	1545	Zone 3.05 - 18C	Sondage, paroi ouest	Ouest	22-08-2023	PB
143	1546	Zone 3.05 - 18E	Sondage, emplacement	Nord	22-08-2023	PB
144	1547	Zone 3.05 - 18E	Sondage, base	Ouest	22-08-2023	PB
145	1548	Zone 3.05 - 18E	Sondage, paroi nord	Nord	22-08-2023	PB
146	1549	Zone 3.05 - 18F	Sondage, emplacement	Nord-ouest	22-08-2023	PB
147	1550	Zone 3.05 - 18F	Sondage, base	Nord	22-08-2023	PB
148	1551	Zone 3.05 - 18F	Sondage, paroi ouest	Ouest	22-08-2023	PB
149	1552	Zone 3.05 - 18H	Sondage, emplacement	Nord-est	22-08-2023	PB
150	1553	Zone 3.05 - 18H	Sondage, base	Ouest	22-08-2023	PB
151	1554	Zone 3.05 - 18H	Sondage, paroi est	Est	22-08-2023	PB
152	1555	Zone 3.05 - 18G	Sondage, emplacement	Ouest	22-08-2023	PB
153	1556	Zone 3.05 - 18G	Sondage, base	Ouest	22-08-2023	PB
154	1557	Zone 3.05 - 18G	Sondage, paroi nord	Nord	22-08-2023	PB
155	1558	Zone 3.05 - 18J	Sondage, emplacement	Nord-est	22-08-2023	PB
156	1559	Zone 3.05 - 18J	Sondage, base	Est	22-08-2023	PB
157	1560	Zone 3.05 - 18J	Sondage, paroi sud	Sud	22-08-2023	PB
158	1561	Zone 3.05 - 18N	Sondage, emplacement	Sud-est	22-08-2023	PB
159	1562	Zone 3.05 - 18N	Sondage, base	Nord-ouest	22-08-2023	PB
160	1563	Zone 3.05 - 18N	Sondage, coin sud-ouest	Sud-ouest	22-08-2023	PB
161	1564	Zone 3.05 - 18M	Sondage, emplacement	Nord	22-08-2023	PB

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	BjFj-97-23-N1

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
162	1565	Zone 3.05 - 18M	Sondage, base	Nord-ouest	22-08-2023	PB
163	1566	Zone 3.05 - 18M	Sondage, paroi sud-est	Sud-est	22-08-2023	PB
164	1567	Zone 3.05 - 18K	Sondage, emplacement	Nord	22-08-2023	PB
165	1568	Zone 3.05 - 18K	Sondage, base	Nord	22-08-2023	PB
166	1569	Zone 3.05 - 18K	Sondage, paroi est	Est	22-08-2023	PB
167	1570	Zone 3.05 - 18T	Sondage, emplacement	Nord-est	23-08-2023	PB
168	1571	Zone 3.05 - 18T	Sondage, base	Ouest	23-08-2023	PB
169	1572	Zone 3.05 - 18T	Sondage, paroi ouest	Ouest	23-08-2023	PB
170	1573	Zone 3.05 - 19C	Sondage, emplacement	Nord-est	23-08-2023	PB
171	1574	Zone 3.05 - 19C	Sondage, base	Nord	23-08-2023	PB
172	1575	Zone 3.05 - 19C	Sondage, paroi sud	Sud	23-08-2023	PB
173	1576	Zone 3.05 - 18V	Sondage, emplacement	Nord	24-08-2023	PB
174	1577	Zone 3.05 - 18V	Sondage, base	Nord-est	24-08-2023	PB
175	1578	Zone 3.05 - 18V	Sondage, paroi sud	Sud-ouest	24-08-2023	PB
176	1579	Zone 3.05 - 18E	Sondage, emplacement	Nord-est	24-08-2023	PB
177	1580	Zone 3.05 - 18E	Sondage, base	Nord	24-08-2023	PB
178	1581	Zone 3.05 - 19G	Sondage, emplacement	Nord-est	24-08-2023	PB
179	1582	Zone 3.05 - 19G	Sondage, base	Nord	24-08-2023	PB
180	1583	Zone 3.05 - 19G	Sondage, paroi ouest	Nord-ouest	24-08-2023	PB
181	1584	Zone 3.05 - 19H	Sondage, emplacement	Nord-est	24-08-2023	PB
182	1585	Zone 3.05 - 19H	Sondage, base	Sud	24-08-2023	PB
183	1586	Zone 3.05 - 19H	Sondage, paroi sud	Sud	24-08-2023	PB
184	1587	Zone 3.06 - 19R	Sondage, emplacement	Nord	25-08-2023	PB

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	BjFj-97-23-N1

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
185	1588	Zone 3.06 - 19R	Sondage, base	Est	25-08-2023	PB
186	1589	Zone 3.06 - 19R	Sondage, paroi sud	Sud	25-08-2023	PB
187	1590	Zone 3.06 - 19R	Sondage, paroi sud	Sud	25-08-2023	PB
188	1591	Zone 3.06 - 19K	Sondage, emplacement	Nord-ouest	25-08-2023	PB
189	1592	Zone 3.06 - 19K	Sondage, base	Nord-ouest	25-08-2023	PB
190	1593	Zone 3.06 - 19K	Sondage, base	Sud	25-08-2023	PB
191	1594	Zone 3.06 - 19K	Sondage, paroi sud	Sud	25-08-2023	PB
192	1595	Zone 3.06 - 19K	Sondage, paroi sud	Sud	25-08-2023	PB
193	1596	Zone 3.06 - 19K	Sondage, paroi sud	Sud	25-08-2023	PB
194	1597	Zone 3.06 - 19S	Sondage, emplacement	Nord-ouest	25-08-2023	PB
195	1598	Zone 3.06 - 19S	Sondage, base	Sud	25-08-2023	PB
196	1599	Zone 3.06 - 19S	Sondage, paroi sud	Sud	25-08-2023	PB
197	1600	Zone 3.06 - 19Z	Sondage, emplacement	Nord-ouest	25-08-2023	PB
198	1601	Zone 3.06 - 19Z	Sondage, base	Sud	25-08-2023	PB
199	1602	Zone 3.06 - 19Z	Sondage, paroi sud	Sud	25-08-2023	PB
200	1603	Zone 3.06 - 20F	Sondage, emplacement	Sud-est	25-08-2023	PB
201	1604	Zone 3.06 - 20F	Sondage, base	Sud-ouest	25-08-2023	PB
202	1605	Zone 3.06 - 20F	Sondage, paroi sud	Sud	25-08-2023	PB
203	1606	Zone 3.06 - 19P	Sondage, emplacement	Nord-est	25-08-2023	PB
204	1607	Zone 3.06 - 19P	Sondage, base	Nord-est	25-08-2023	PB
205	1608	Zone 3.06 - 19P	Sondage, paroi sud	Sud-ouest	25-08-2023	PB
206	1609	Zone 3.06	Vestige ST-1, base de clôture - A	Nord	28-08-2023	PB
207	1610	Zone 3.06	Vestige ST-1, base de clôture - A	Sud-est	28-08-2023	PB

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	BjFj-97-23-N1

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
208	1611	Zone 3.06	Vestige ST-1, base de clôture - B	Sud-ouest	28-08-2023	PB
209	1612	Zone 3.06	Vestige ST-1, base de clôture - B	Sud	28-08-2023	PB
210	1613	Zone 3.06	Vestige ST-1, base de clôture - C	Ouest	28-08-2023	PB
211	1614	Zone 3.06	Vestige ST-1, base de clôture - C	Sud	28-08-2023	PB
212	1615	Zone 3.06	Vestige ST-1, base de clôture - D	Ouest	28-08-2023	PB
213	1616	Zone 3.06	Vestige ST-1, base de clôture - D	Sud-ouest	28-08-2023	PB
214	1617	Zone 3.06	Vestige ST-1, base de clôture - E	Sud-ouest	28-08-2023	PB
215	1618	Zone 3.06	Vestige ST-1, base de clôture - E	Sud-ouest	28-08-2023	PB
216	1619	Zone 3.06	Vestige ST-1, base de clôture - E	Nord	28-08-2023	PB
217	1620	Zone 3.06	Vestige ST-1, base de clôture - F	Sud-ouest	28-08-2023	PB
218	1621	Zone 3.06	Vestige ST-1, base de clôture - F	Sud-ouest	28-08-2023	PB
219	1622	Zone 3.06	Vestige ST-1, base de clôture - G	Nord-ouest	28-08-2023	PB
220	1623	Zone 3.06	Vestige ST-1, base de clôture - G	Ouest	28-08-2023	PB
221	1624	Zone 3.06	Vestige ST-1, base de clôture - H	Sud-est	28-08-2023	PB
222	1625	Zone 3.06	Vestige ST-1, base de clôture - H	Sud-ouest	28-08-2023	PB
223	1627	Zone 3.06	Vestige ST-1, base de clôture - K	Nord-ouest	28-08-2023	PB
224	1628	Zone 3.06	Vestige ST-1, base de clôture - K	Ouest	28-08-2023	PB
225	1629	Zone 3.06	Vestige ST-1, bases K et H, alignement	Nord-est	28-08-2023	PB
226	1630	Zone 3.06	Vestige ST-1, bases G et F, alignement	Nord-est	28-08-2023	PB
227	1631	Zone 3.06	Vestige ST-1, bases F, E et D, alignement	Nord-est	28-08-2023	PB
228	1632	Zone 3.06 - 20N	Sondage, emplacement	Ouest	28-08-2023	PB
229	1633	Zone 3.06 - 20N	Sondage, base	Sud	28-08-2023	PB
230	1634	Zone 3.06 - 20N	Sondage, paroi sud	Sud	28-08-2023	PB

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	BjFj-97-23-N1

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
231	1635	Zone 3.06	Environnement général, centre zone	Nord-est	29-08-2023	PB
232	1636	Zone 3.06	Environnement général, centre zone	Nord-ouest	29-08-2023	PB
233	1637	Zone 3.06	Environnement général, centre zone	Nord-ouest	29-08-2023	PB
234	1638	Zone 3.06 - 20X	En cours de fouille	Nord-ouest	29-08-2023	PB
235	1639	Zone 3.06	Environnement général, centre zone	Nord-ouest	29-08-2023	PB
236	1640	Zone 3.06	Environnement général, tiers nord	Nord-ouest	29-08-2023	PB
237	1641	Zone 3.06	Environnement général, tiers nord	Nord-est	29-08-2023	PB
238	1642	Zone 3.06	Environnement général, tiers nord	Nord	29-08-2023	PB
239	1643	Zone 3.06	Environnement général, tiers nord, affleurement de cornéenne	Sud-est	29-08-2023	PB
240	1644	Zone 3.06	Vestige ST-1, base de clôture - hors contexte	N/A	29-08-2023	PB
241	1645	Zone 3.06	Vestige ST-1, base de clôture - hors contexte	N/A	29-08-2023	PB
242	1646	Zone 3.06	Vestige ST-1, base de clôture - hors contexte	N/A	29-08-2023	PB
243	1647	Zone 3.06	Vestige ST-1, base de clôture - hors contexte	N/A	29-08-2023	PB
244	1648	Zone 3.06	Vestige ST-1, base de clôture - hors contexte	N/A	29-08-2023	PB
245	1649	Zone 3.06	Vestige ST-1, base de clôture - L	Sud	29-08-2023	PB
246	1650	Zone 3.06	Vestige ST-1, base de clôture - L	Sud	29-08-2023	PB
247	1651	Zone 3.06	Vestige ST-1, base de clôture - M	Nord	29-08-2023	PB
248	1652	Zone 3.06	Vestige ST-1, base de clôture - M	Sud	29-08-2023	PB
249	1653	Zone 3.06	Vestige ST-1, base de clôture - N	Nord	29-08-2023	PB
250	1654	Zone 3.06	Vestige ST-1, base de clôture - N	Sud	29-08-2023	PB
251	1655	Zone 3.06	Vestige ST-1, base de clôture - N	Sud-ouest	29-08-2023	PB
252	1656	Zone 3.06	Vestige ST-1, base de clôture - P	Ouest	31-08-2023	PB
253	1657	Zone 3.06	Vestige ST-1, base de clôture - P	Nord	31-08-2023	PB

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	BjFj-97-23-N1

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
254	1658	Zone 3.06	Vestige ST-1, base de clôture - Q	Nord	31-08-2023	PB
255	1659	Zone 3.06	Vestige ST-1, base de clôture - Q	Nord	31-08-2023	PB
256	1660	Zone 3.06	Vestige ST-1, base de clôture - R	Nord-ouest	31-08-2023	PB
257	1661	Zone 3.06	Vestige ST-1, base de clôture - R	Sud-ouest	31-08-2023	PB
258	1662	Zone 3.06	Vestige ST-1, base de clôture - S	Sud-ouest	31-08-2023	PB
259	1663	Zone 3.06	Vestige ST-1, base de clôture - S	Nord	31-08-2023	PB
260	1664	Zone 3.06	Vestige ST-1, base de clôture - S	Nord-est	31-08-2023	PB
261	1665	Zone 3.06	Chablis, exemple de perturbation des sols - emplacement	Nord-ouest	01-09-2023	PB
262	1666	Zone 3.06	Chablis, exemple de perturbation des sols - emplacement	Nord-ouest	01-09-2023	PB
263	1667	Zone 3.06	Chablis, exemple de perturbation des sols - motte hors sol	Nord-est	01-09-2023	PB
264	1668	Zone 3.06	Chablis, exemple de perturbation des sols - motte hors sol	Nord-ouest	01-09-2023	PB
265	1669	Zone 3.06	Chablis, exemple de perturbation des sols - motte hors sol	Ouest	01-09-2023	PB
266	1670	Zone 3.06	Chablis, exemple de perturbation des sols - dépôt de pierres à la base de la cuvett	Nord-ouest	01-09-2023	PB
267	1671	Zone 3.06	Chablis, exemple de perturbation des sols - dépôt de pierres à la base de la cuvett	Nord-est	01-09-2023	PB
268	1672	Hors zone	Chablis, exemple de perturbation des sols - emplacement	Nord-ouest	01-09-2023	PB
269	1673	Hors zone	Chablis, exemple de perturbation des sols - emplacement	Ouest	01-09-2023	PB
270	1674	Hors zone	Chablis, exemple de perturbation des sols - motte hors sol	Nord	01-09-2023	PB
271	1675	Hors zone	Chablis, exemple de perturbation des sols - motte hors sol	Nord	01-09-2023	PB
272	1676	Hors zone	Chablis, exemple de perturbation des sols - motte hors sol	Nord-est	01-09-2023	PB
273	1677	Hors zone	Chablis, exemple de perturbation des sols - motte hors sol	Sud-est	01-09-2023	PB
274	1678	Hors zone	Chablis, exemple de perturbation des sols - motte hors sol	Nord-est	01-09-2023	PB
275	1679	Zone 3.07	Arbre - système radiculaire	Sud	01-09-2023	PB

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	BjFj-97-23-N1

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
276	1680	Zone 3.07	Arbre - système radiculaire	Sud-ouest	01-09-2023	PB
277	1681	Zone 3.07	Arbre - système radiculaire	Sud-est	01-09-2023	PB
278	1682	Zone 3.07	Arbre - système radiculaire	Sud-ouest	01-09-2023	PB
279	1683	Zone 3.06 - 20P	Vestige ST-2 - maçonnerie sèche	Nord-est	05-09-2023	PB
280	1684	Zone 3.06 - 20P	Vestiges ST-2, 3 et 4 - maçonnerie sèche et ouvrages en béton armé	Nord-est	05-09-2023	PB
281	1685	Zone 3.06 - 20P	Vestiges ST-2, 3 et 4 - maçonnerie sèche et ouvrages en béton armé	Nord	05-09-2023	PB
282	1686	Zone 3.06 - 20P	Vestiges ST-2, 3 et 4 - maçonnerie sèche et ouvrages en béton armé	Est	05-09-2023	PB
283	1687	Zone 3.06 - 20P	Vestiges ST-2, 3 et 4 - maçonnerie sèche et ouvrages en béton armé	Sud-ouest	05-09-2023	PB
284	1688	Zone 3.06 - 20P	Vestiges ST-2, 3 et 4 - maçonnerie sèche et ouvrages en béton armé	Sud-est	05-09-2023	PB
285	1689	Zone 3.06 - 20P	Vestiges ST-2, 3 et 4 - maçonnerie sèche et ouvrages en béton armé	Nord-ouest	05-09-2023	PB
286	1690	Zone 3.06 - 20P	Vestige ST-2 - maçonnerie sèche - détail	Est	05-09-2023	PB
287	1691	Zone 3.06 - 20P	Vestiges ST-2 et 3 - maçonnerie sèche et ouvrage en béton armé	Sud	05-09-2023	PB
288	1765	Zone 3.02	Environnement général, extrémité nord	Nord-est	07-09-2023	PB
289	1766	Zone 3.02	Environnement général, extrémité nord	Nord	07-09-2023	PB
290	1767	Zone 3.02	Environnement général, tiers nord	Nord-est	07-09-2023	PB
291	1768	Zone 3.02	Environnement général, tiers nord - coulée associée à un ponceau	Nord-est	07-09-2023	PB
292	1769	Zone 3.02	Environnement général, tiers nord, affleurement de cornéenne	Est	07-09-2023	PB
293	1770	Zone 3.02	Environnement général, tiers nord, affleurement de cornéenne	Est	07-09-2023	PB
294	1771	Zone 3.02	Environnement général, tiers nord, affleurement de roche métamorphique	Nord	07-09-2023	PB
295	1772	Zone 3.02	Environnement général, tiers nord, coulée et affleurement de cornéenne	Nord-ouest	07-09-2023	PB
296	1773	Zone 3.02	Environnement général, tiers nord, petite butte de cornéenne	Sud-est	07-09-2023	PB
297	1774	Zone 3.02	Environnement général, tiers centre, paroi de cornéenne escarpée	Nord	07-09-2023	PB

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	BjFj-97-23-N1

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
298	1775	Zone 3.02	Environnement général, tiers centre, paroi de cornéenne escarpée	Nord	07-09-2023	PB
299	1776	Zone 3.02	Environnement général, tiers centre, paroi de cornéenne escarpée	Nord	07-09-2023	PB
300	1777	Zone 3.02	Environnement général, tiers centre, coulée et zone humide au pied de la paroi de	Sud-est	07-09-2023	PB
301	1778	Zone 3.02 - 21R	Sondage, base	Nord	08-09-2023	PB
302	1779	Zone 3.02 - 21R	Sondage, paroi est	Est	08-09-2023	PB
303	1780	Zone 3.02 - 21X	Sondage, emplacement	Nord	08-09-2023	PB
304	1781	Zone 3.02 - 21X	Sondage, base	Ouest	08-09-2023	PB
305	1782	Zone 3.02 - 21X	Sondage, paroi sud	Sud	08-09-2023	PB
306	1786	Zone 3.02 - 21J	Sondage, emplacement	Nord	11-09-2023	PB
307	1787	Zone 3.02 - 21J	Sondage, emplacement	Est	11-09-2023	PB
308	1788	Zone 3.02 - 21J	Sondage, base	Nord-est	11-09-2023	PB
309	1789	Zone 3.02 - 21J	Sondage, base	Nord-est	11-09-2023	PB
310	1790	Zone 3.02 - 21J	Sondage, paroi est	Nord-est	11-09-2023	PB
311	1791	Zone 3.02 - 21J	Sondage, paroi est	Nord-est	11-09-2023	PB
312	1792	Zone 3.02	Affleurement de cornéenne - traces d'extraction - négatifs d'éclats de taille	Nord-ouest	11-09-2023	PB
313	1793	Zone 3.02	Affleurement de cornéenne - traces d'extraction - négatifs d'éclats de taille	Nord-ouest	11-09-2023	PB
314	1794	Zone 3.02	Affleurement de cornéenne - traces d'extraction - négatifs d'éclats de taille	Nord-ouest	11-09-2023	PB
315	1795	Zone 3.02	Affleurement de cornéenne - traces d'extraction - négatifs d'éclats de taille	Nord-ouest	11-09-2023	PB
316	1796	Zone 3.02	Affleurement de cornéenne - traces d'extraction - négatifs d'éclats de taille	Nord-ouest	11-09-2023	PB
317	1797	Zone 3.02	Affleurement de cornéenne - traces d'extraction - négatifs d'éclats de taille	Ouest	11-09-2023	PB
318	1798	Zone 3.02	Affleurement de cornéenne - traces d'extraction - négatifs d'éclats de taille	Ouest	11-09-2023	PB
319	1799	Zone 3.02	Affleurement de cornéenne - traces d'extraction - négatifs d'éclats de taille - empla	Sud-ouest	11-09-2023	PB
320	1800	Zone 3.02	Environnement général, tiers centre, zone humide	Nord-est	12-09-2023	PB

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	BjFj-97-23-N1

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
321	1801	Zone 3.02	Environnement général, tiers centre, zone humide	Nord-est	12-09-2023	PB
322	1802	Zone 3.02	Environnement général, tiers centre, cours d'eau actif	Nord-est	12-09-2023	PB
323	1803	Zone 3.02	Environnement général, tiers centre, replat du côté ouest du cours d'eau	Est	12-09-2023	PB
324	1804	Zone 3.02	Environnement général, tiers centre, replat du côté ouest du cours d'eau	Nord	12-09-2023	PB
325	1805	Zone 3.02	Environnement général, tiers centre, replat du côté ouest du cours d'eau	Nord	12-09-2023	PB
326	1806	Zone 3.02	Environnement général, tiers centre, replat du côté ouest du cours d'eau	Nord-ouest	12-09-2023	PB
327	1807	Zone 3.02	Environnement général, tiers centre, replat du côté ouest du cours d'eau	Sud-ouest	12-09-2023	PB
328	1808	Zone 3.02 - 22D	Sondage, emplacement	Sud-ouest	12-09-2023	PB
329	1809	Zone 3.02 - 22D	Sondage, emplacement	Sud-ouest	12-09-2023	PB
330	1810	Zone 3.02 - 22D	Sondage, emplacement	Nord-ouest	12-09-2023	PB
331	1811	Zone 3.02 - 22D	Sondage, base	Sud	12-09-2023	PB
332	1812	Zone 3.02 - 22D	Sondage, base	Sud	12-09-2023	PB
333	1813	Zone 3.02 - 22D	Sondage, base	Ouest	12-09-2023	PB
334	1814	Zone 3.02 - 21V	Sondage, base - traces d'extraction à la surface de la cornéenne?	Sud-est	14-09-2023	PB
335	1815	Zone 3.02 - 21V	Sondage, base - traces d'extraction à la surface de la cornéenne?	Sud-est	14-09-2023	PB
336	1816	Zone 3.02 - 21V	Sondage, base - traces d'extraction à la surface de la cornéenne?	Sud-est	14-09-2023	PB
337	1817	Zone 3.02 - 21V	Sondage, base - traces d'extraction à la surface de la cornéenne?	Sud-ouest	14-09-2023	PB
338	1818	Zone 3.02 - 21V	Sondage, base - traces d'extraction à la surface de la cornéenne?	Nord	14-09-2023	PB
339	1819	Zone 3.02 - 22U	Sondage, emplacement	Nord-ouest	15-09-2023	PB
340	1820	Zone 3.02 - 22U	Sondage, emplacement	Nord-est	15-09-2023	PB
341	1821	Zone 3.02 - 22U	Sondage, base	Est	15-09-2023	PB
342	1822	Zone 3.02 - 22U	Sondage, paroi sud-est	Sud-est	15-09-2023	PB

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	BjFj-97-23-N1

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
343	1823	Zone 3.02 - 22Y	Sondage, emplacement	Nord-ouest	15-09-2023	PB
344	1824	Zone 3.02 - 22Y	Sondage, emplacement	Sud-ouest	15-09-2023	PB
345	1825	Zone 3.02 - 22Y	Sondage, base	Nord-est	15-09-2023	PB
346	1826	Zone 3.02 - 22Y	Sondage, paroi sud-est	Sud-est	15-09-2023	PB
347	1827	Zone 3.02 - 22Z	Sondage, emplacement	Nord-est	15-09-2023	PB
348	1828	Zone 3.02 - 22Z	Sondage, emplacement	Sud	15-09-2023	PB
349	1829	Zone 3.02 - 22Z	Sondage, emplacement	Ouest	15-09-2023	PB
350	1830	Zone 3.02 - 22Z	Sondage, base	Sud	15-09-2023	PB
351	1831	Zone 3.02 - 22Z	Sondage, paroi sud	Sud-ouest	15-09-2023	PB
352	1832	Zone 3.02 - 23M	Sondage, emplacement	Nord-ouest	15-09-2023	PB
353	1833	Zone 3.02 - 23M	Sondage, emplacement	Sud-ouest	15-09-2023	PB
354	1834	Zone 3.02 - 23M	Sondage, base	Ouest	15-09-2023	PB
355	1835	Zone 3.02 - 23M	Sondage, base	Nord-est	15-09-2023	PB
356	1836	Zone 3.06 - 23P	Aire de fouille - affleurement de cornéenne - coin en métal ferreux fiché dans le ro	Est	21-09-2023	PB
357	1837	Zone 3.06 - 23P	Aire de fouille - affleurement de cornéenne - coin en métal ferreux fiché dans le ro	Est	21-09-2023	PB
358	1838	Zone 3.06 - 23P	Aire de fouille - affleurement de cornéenne - coin en métal ferreux fiché dans le ro	Est	21-09-2023	PB
359	1839	Zone 3.06 - 23P	Aire de fouille - affleurement de cornéenne - coin en métal ferreux fiché dans le ro	Sud	21-09-2023	PB
360	1840	Zone 3.06 - 23P	Aire de fouille - affleurement de cornéenne - coin en métal ferreux fiché dans le ro	Sud	21-09-2023	PB
361	1841	Zone 3.06 - 23P	Aire de fouille - affleurement de cornéenne - coin en métal ferreux fiché dans le ro	Sud	21-09-2023	PB
362	1842	Zone 3.06	Aire de fouille - affleurement de cornéenne - sondages 23N, 23P, 23Q, 23R, 23U, 2	Sud-est	21-09-2023	PB
363	1843	Zone 3.06	Aire de fouille - affleurement de cornéenne - sondages 23N, 23P, 23Q, 23R, 23U, 2	Sud-ouest	21-09-2023	PB
364	1844	Zone 3.06	Aire de fouille - affleurement de cornéenne - sondages 23N, 23P, 23Q, 23R, 23U, 2	Nord-ouest	21-09-2023	PB

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	BjFj-97-23-N1

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
365	1845	Zone 3.06	Aire de fouille - affleurement de cornéenne - sondages 23N, 23P, 23Q, 23R, 23U, 2	Ouest	21-09-2023	PB
366	1846	Zone 3.02	Aire de fouille - aire des bifaces inachevés - en cours de fouille	Nord-ouest	22-09-2023	PB
367	1847	Zone 3.02	Aire de fouille - aire des bifaces inachevés - en cours de fouille	Sud-est	22-09-2023	PB
368	1848	Zone 3.02	Aire de fouille - atelier de taille de cornéenne siliceuse - en cours de fouille	Est	22-09-2023	PB
369	1849	Zone 3.02	Aire de fouille - atelier de taille de cornéenne siliceuse - en cours de fouille	Nord-est	22-09-2023	PB
370	1850	Zone 3.02	Aire de fouille - atelier de taille de cornéenne siliceuse - en cours de fouille	Est	22-09-2023	PB
371	1851	Zone 3.02	Aire de fouille - aire des bifaces inachevés - en cours de fouille	Sud-ouest	25-09-2023	PB
372	1852	Zone 3.02	Aire de fouille - aire des bifaces inachevés - en cours de fouille	Nord-ouest	25-09-2023	PB
373	1853	Zone 3.02	Aire de fouille - aire des bifaces inachevés - en cours de fouille	Est	25-09-2023	PB
374	1854	Zone 3.02	Aire de fouille - aire des bifaces inachevés - en cours de fouille	Ouest	25-09-2023	PB
375	1855	Zone 3.02 - 24K	Sondage, base	Ouest	25-09-2023	PB
376	1856	Zone 3.02 - 24K	Sondage, paroi nord	Nord-est	25-09-2023	PB
377	1857	Zone 3.02 - 24K	Sondage, paroi nord	Nord-est	25-09-2023	PB
378	1858	Zone 3.02	Environnement général, tiers est, section au pied de la paroi rocheuse escarpée	Est	26-09-2023	PB
379	1859	Zone 3.02	Environnement général, tiers est, section au pied de la paroi rocheuse escarpée	Est	26-09-2023	PB
380	1860	Zone 3.02 - 23D	Sondage, emplacement	Sud-est	26-09-2023	PB
381	1861	Zone 3.02 - 23D	Sondage, emplacement	Nord-est	26-09-2023	PB
382	1862	Zone 3.02 - 23D	Sondage, base	Sud	26-09-2023	PB
383	1863	Zone 3.02 - 23D	Sondage, paroi sud	Sud	26-09-2023	PB
384	1864	Zone 3.02 - 23D	Sondage, paroi sud	Sud	26-09-2023	PB
385	1869	Zone 3.02 - 24J	Sondage, emplacement	Nord-est	26-09-2023	PB
386	1870	Zone 3.02 - 24J	Sondage, emplacement	Sud-ouest	26-09-2023	PB
387	1871	Zone 3.02 - 24J	Sondage, base	Sud-ouest	26-09-2023	PB

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	BjFj-97-23-N1

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
388	1872	Zone 3.02 - 24J	Sondage, paroi sud	Sud-ouest	26-09-2023	PB
389	1873	Zone 3.02 - 24J	Sondage, paroi sud	Sud-ouest	26-09-2023	PB
390	1878	Zone 3.02 - 24N	Sondage, emplacement	Est	26-09-2023	PB
391	1879	Zone 3.02 - 24N	Sondage, emplacement	Nord-ouest	26-09-2023	PB
392	1880	Zone 3.02 - 24N	Sondage, base	Nord-ouest	26-09-2023	PB
393	1881	Zone 3.02 - 24N	Sondage, paroi ouest	Nord-ouest	26-09-2023	PB
394	1882	Zone 3.02 - 24P	Sondage, emplacement	Nord	26-09-2023	PB
395	1883	Zone 3.02 - 24P	Sondage, emplacement	Sud	26-09-2023	PB
396	1904	Zone 3.02 - 24R	Sondage, emplacement	Sud-ouest	27-09-2023	PB
397	1905	Zone 3.02 - 24R	Sondage, emplacement	Nord-est	27-09-2023	PB
398	1906	Zone 3.02 - 24R	Sondage, base	Sud-ouest	27-09-2023	PB
399	1907	Zone 3.02 - 24R	Sondage, paroi sud-ouest	Sud-ouest	27-09-2023	PB
400	1908	Zone 3.02 - 24X	Sondage, emplacement	Sud-est	28-09-2023	PB
401	1909	Zone 3.02 - 24X	Sondage, emplacement	Sud	28-09-2023	PB
402	1910	Zone 3.02 - 24X	Sondage, base	Sud	28-09-2023	PB
403	1911	Zone 3.02 - 24X	Sondage, paroi sud-ouest	Sud-ouest	28-09-2023	PB
404	1912	Zone 3.02 - 24V	Sondage, emplacement	Nord-est	28-09-2023	PB
405	1913	Zone 3.02 - 24V	Sondage, emplacement	Sud-ouest	28-09-2023	PB
406	1914	Zone 3.02 - 24V	Sondage, base	Ouest	28-09-2023	PB
407	1915	Zone 3.02 - 24V	Sondage, paroi ouest	Ouest	28-09-2023	PB
408	1934	Zone 3.02 - 24W	Sondage, emplacement	Nord-est	28-09-2023	PB
409	1935	Zone 3.02 - 24W	Sondage, emplacement	Est	28-09-2023	PB

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	BjFj-97-23-N1

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
410	1936	Zone 3.02 - 24W	Sondage, base	Nord	28-09-2023	PB
411	1937	Zone 3.02 - 24W	Sondage, paroi est	Est	28-09-2023	PB
412	1938	Zone 3.02 - 25E	Sondage, emplacement	Nord-ouest	29-09-2023	PB
413	1939	Zone 3.02 - 25E	Sondage, emplacement	Sud-est	29-09-2023	PB
414	1940	Zone 3.02 - 25E	Sondage, emplacement	Sud-est	29-09-2023	PB
415	1941	Zone 3.02 - 25E	Sondage, base	Est	29-09-2023	PB
416	1942	Zone 3.02 - 25E	Sondage, paroi sud	Sud-est	29-09-2023	PB
417	1943	Zone 3.02 - 25M	Sondage, emplacement	Sud-ouest	29-09-2023	PB
418	1944	Zone 3.02 - 25M	Sondage, emplacement	Ouest	29-09-2023	PB
419	1945	Zone 3.02 - 25M	Sondage, base	Sud-est	29-09-2023	PB
420	1946	Zone 3.02 - 25M	Sondage, paroi sud	Sud-est	29-09-2023	PB

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film nº :	BjFj-97-23-N2

Nº	Nº Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
1	404	Zone 3.07 - 15C	Sondage, emplacement	Sud-ouest	09-08-2023	MA
2	405	Zone 3.07 - 15C	Sondage, base	Nord	09-08-2023	MA
3	406	Zone 3.07 - 15C	Sondage, paroi sud	Sud	09-08-2023	MA
4	407	Zone 3.07 - 15D	Sondage, emplacement	Ouest	09-08-2023	MA
5	408	Zone 3.07 - 15D	Sondage, base	Nord	09-08-2023	MA
6	409	Zone 3.07 - 15D	Sondage, paroi ouest	Ouest	09-08-2023	MA
7	410	Zone 3.07 - 15D	Sondage, paroi ouest	Ouest	09-08-2023	MA
8	411	Zone 3.07 - 15B	Sondage, emplacement	Nord	09-08-2023	MA
9	412	Zone 3.07 - 15B	Sondage, base	Nord	09-08-2023	MA
10	413	Zone 3.07 - 15B	Sondage, base	Nord	09-08-2023	MA
11	414	Zone 3.07 - 15B	Sondage, paroi nord	Nord	09-08-2023	MA
12	415	Zone 3.07 - 15B	Sondage, paroi nord	Nord	09-08-2023	MA
13	416	Zone 3.07 - 15G	Sondage, emplacement	Nord	09-08-2023	MA
14	417	Zone 3.07 - 15G	Sondage, base	Nord	09-08-2023	MA
15	418	Zone 3.07 - 15G	Sondage, base	Nord	09-08-2023	MA
16	419	Zone 3.07 - 15G	Sondage, paroi ouest	Ouest	09-08-2023	MA
17	420	Zone 3.07 - 15G	Sondage, paroi ouest	Ouest	09-08-2023	MA
18	421	Zone 3.07 - 15H	Sondage, emplacement	Ouest	09-08-2023	MA
19	422	Zone 3.07 - 15H	Sondage, base	Est	09-08-2023	MA
20	423	Zone 3.07 - 15H	Sondage, base	Est	09-08-2023	MA
21	424	Zone 3.07 - 15H	Sondage, paroi ouest	Ouest	09-08-2023	MA
22	425	Zone 3.07 - 15H	Sondage, paroi ouest	Ouest	09-08-2023	MA
23	426	Zone 3.07 - 25N	Sondage, emplacement	Nord-est	09-08-2023	MA

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	BjFj-97-23-N2

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
24	427	Zone 3.07 - 25N	Sondage, base	Est	09-08-2023	MA
25	428	Zone 3.07 - 25N	Sondage, paroi sud	Sud	09-08-2023	MA
26	429	Zone 3.07 - 25P	Sondage, emplacement	Nord-oues	09-08-2023	MA
27	430	Zone 3.07 - 25P	Sondage, base	Nord-oues	09-08-2023	MA
28	431	Zone 3.07 - 25P	Sondage, paroi nord	Nord	09-08-2023	MA
29	432	Zone 3.07 - 15J	Sondage, emplacement	Sud	10-09-2023	MA
30	433	Zone 3.07 - 15J	Sondage, base	Sud	10-09-2023	MA
31	434	Zone 3.07 - 15J	Sondage, base	Sud	10-09-2023	MA
32	435	Zone 3.07 - 15J	Sondage, paroi sud	Sud	10-09-2023	MA
33	436	Zone 3.07 - 15J	Sondage, paroi sud	Sud	10-09-2023	MA
34	437	Zone 3.07 - 15N	Sondage, emplacement	Est	10-09-2023	MA
35	438	Zone 3.07 - 15N	Sondage, base	Est	10-09-2023	MA
36	439	Zone 3.07 - 15N	Sondage, base	Est	10-09-2023	MA
37	440	Zone 3.07 - 15N	Sondage, paroi ouest	Ouest	10-09-2023	MA
38	441	Zone 3.07 - 15N	Sondage, paroi ouest	Ouest	10-09-2023	MA
39	442	Hors zone - 15U	Sondage, emplacement	Est	10-09-2023	MA
40	443	Hors zone - 15U	Sondage, base	Nord-oues	10-09-2023	MA
41	444	Hors zone - 15U	Sondage, paroi nord	Nord	10-09-2023	MA
42	445	Zone 3.07 - 15P	Sondage, emplacement	Nord	11-08-2023	MA
43	446	Zone 3.07 - 15P	Sondage, emplacement	Nord	11-08-2023	MA
44	447	Zone 3.07 - 15P	Sondage, base	Nord	11-08-2023	MA
45	448	Zone 3.07 - 15P	Sondage, paroi nord	Nord	11-08-2023	MA
46	449	Hors zone - 15V	Sondage, emplacement	Nord	11-08-2023	MA

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	BjFj-97-23-N2

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
47	450	Hors zone - 15V	Sondage, base	Nord-oues	11-08-2023	MA
48	451	Hors zone - 15V	Sondage, paroi nord	Nord	11-08-2023	MA
49	452	Zone 3.03 - 15X	Sondage, emplacement	Est	11-08-2023	MA
50	453	Zone 3.03 - 15X	Sondage, base	Est	11-08-2023	MA
51	454	Zone 3.03 - 15X	Sondage, paroi ouest	Ouest	11-08-2023	MA
52	455	Zone 3.03 - 15Y	Sondage, emplacement	Est	11-08-2023	MA
53	456	Zone 3.03 - 15Y	Sondage, base	Ouest	11-08-2023	MA
54	457	Zone 3.03 - 15Y	Sondage, paroi ouest	Ouest	11-08-2023	MA
55	458	Zone 3.03 - 16A	Sondage, emplacement	Nord	14-08-2023	MA
56	459	Zone 3.03 - 16A	Sondage, base	Nord	14-08-2023	MA
57	460	Zone 3.03 - 16A	Sondage, paroi est	Est	14-08-2023	MA
58	461	Zone 3.03 - 15W	Sondage, emplacement	Nord	14-08-2023	MA
59	462	Zone 3.03 - 15W	Sondage, base	Ouest	14-08-2023	MA
60	463	Zone 3.03 - 15W	Sondage, paroi est	Est	14-08-2023	MA
61	464	Zone 3.03 - 15W	Sondage, paroi est	Est	14-08-2023	MA
62	465	Zone 3.03 - 16C	Sondage, emplacement	Nord	14-08-2023	MA
63	466	Zone 3.03 - 16C	Sondage, base	Nord	14-08-2023	MA
64	467	Zone 3.03 - 16C	Sondage, base	Nord	14-08-2023	MA
65	468	Zone 3.03 - 16C	Sondage, paroi nord	Nord	14-08-2023	MA
66	469	Zone 3.03 - 16D	Sondage, emplacement	Est	14-08-2023	MA
67	470	Zone 3.03 - 16D	Sondage, base	Nord	14-08-2023	MA
68	471	Zone 3.03 - 16D	Sondage, base	Nord	14-08-2023	MA
69	472	Zone 3.03 - 16D	Sondage, paroi ouest	Ouest	14-08-2023	MA

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet : 850-1047-14 Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal

Film n° : BjFj-97-23-N2

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
70	473	Zone 3.03 - 16D	Sondage, paroi ouest	Ouest	14-08-2023	MA
71	474	Zone 3.03 - 16G	Sondage, emplacement	Est	15-08-2023	MA
72	475	Zone 3.03 - 16G	Sondage, base	Nord	15-08-2023	MA
73	476	Zone 3.03 - 16G	Sondage, paroi nord	Nord	15-08-2023	MA
74	477	Zone 3.03 - 16J	Sondage, emplacement	Nord-est	15-08-2023	MA
75	478	Zone 3.03 - 16J	Sondage, base	Nord	15-08-2023	MA
76	479	Zone 3.03 - 16J	Sondage, paroi nord	Nord	15-08-2023	MA
77	480	Zone 3.03 - 16K	Sondage, emplacement	Sud	15-08-2023	MA
78	481	Zone 3.03 - 16K	Sondage, base	Sud	15-08-2023	MA
79	482	Zone 3.03 - 16K	Sondage, paroi sud	Sud	15-08-2023	MA
80	483	Zone 3.03 - 16H	Sondage, emplacement	Nord	15-08-2023	MA
81	484	Zone 3.03 - 16H	Sondage, base	Nord	15-08-2023	MA
82	485	Zone 3.03 - 16H	Sondage, paroi nord	Nord	15-08-2023	MA
83	486	Zone 3.03 - 16H	Sondage, paroi ouest	Ouest	15-08-2023	MA
84	487	Zone 3.03 - 16N	Sondage, emplacement	Nord	15-08-2023	MA
85	488	Zone 3.03 - 16N	Sondage, base	Est	15-08-2023	MA
86	489	Zone 3.03 - 16N	Sondage, paroi nord	Nord	15-08-2023	MA
87	490	Zone 3.03 - 16P	Sondage, emplacement	Nord-est	16-08-2023	MA
88	491	Zone 3.03 - 16P	Sondage, base	Est	16-08-2023	MA
89	492	Zone 3.03 - 16P	Sondage, paroi sud	Sud	16-08-2023	MA
90	493	Zone 3.03 - 16Q	Sondage, emplacement	Sud	16-08-2023	MA
91	494	Zone 3.03 - 16Q	Sondage, base	Sud	16-08-2023	MA
92	495	Zone 3.03 - 16Q	Sondage, paroi sud	Sud	16-08-2023	MA

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film nº :	BjFj-97-23-N2

Nº	Nº Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
93	496	Zone 3.03 - 16T	Sondage, emplacement	Ouest	16-08-2023	MA
94	497	Zone 3.03 - 16T	Sondage, base	Ouest	16-08-2023	MA
95	498	Zone 3.03 - 16T	Sondage, paroi ouest	Sud-ouest	16-08-2023	MA
96	499	Zone 3.03 - 16V	Sondage, emplacement	Ouest	16-08-2023	MA
97	500	Zone 3.03 - 16V	Sondage, base	Nord	16-08-2023	MA
98	501	Zone 3.03 - 16V	Sondage, paroi ouest	Ouest	16-08-2023	MA
99	502	Zone 3.03 - 16X	Sondage, emplacement	Sud-est	16-08-2023	MA
100	503	Zone 3.03 - 16X	Sondage, base	Ouest	16-08-2023	MA
101	504	Zone 3.03 - 16X	Sondage, paroi ouest	Ouest	16-08-2023	MA
102	505	Zone 3.03 - 16Y	Sondage, emplacement	Sud	17-08-2023	MA
103	506	Zone 3.03 - 16Y	Sondage, base	Est	17-08-2023	MA
104	507	Zone 3.03 - 16Y	Sondage, paroi nord	Nord	17-08-2023	MA
105	508	Zone 3.03 - 16Y	Sondage, paroi nord	Nord	17-08-2023	MA
106	509	Zone 3.03 - 17A	Sondage, emplacement	Nord-oues	17-08-2023	MA
107	510	Zone 3.03 - 17A	Sondage, base	Nord	17-08-2023	MA
108	511	Zone 3.03 - 17A	Sondage, paroi ouest	Ouest	17-08-2023	MA
109	512	Zone 3.03 - 17H	Sondage, emplacement	Nord-est	17-08-2023	MA
110	513	Zone 3.03 - 17H	Sondage, base	Sud-est	17-08-2023	MA
111	514	Zone 3.03 - 17H	Sondage, paroi nord-est	Nord-est	17-08-2023	MA
112	515	Zone 3.03 - 17K	Sondage, emplacement	Nord	17-08-2023	MA
113	516	Zone 3.03 - 17K	Sondage, base	Nord	17-08-2023	MA
114	517	Zone 3.03 - 17K	Sondage, paroi nord	Nord	17-08-2023	MA
115	518	Zone 3.03 - 17F	Sondage, emplacement	Est	17-08-2023	MA

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	BjFj-97-23-N2

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
116	519	Zone 3.03 - 17F	Sondage, base	Ouest	17-08-2023	MA
117	520	Zone 3.03 - 17F	Sondage, paroi ouest	Ouest	17-08-2023	MA
118	521	Zone 3.03 - 17C	Sondage, emplacement	Sud-ouest	21-08-2023	MA
119	522	Zone 3.03 - 17C	Sondage, base	Nord	21-08-2023	MA
120	523	Zone 3.03 - 17C	Sondage, paroi nord	Nord	21-08-2023	MA
121	524	Zone 3.03 - 16E	Sondage, emplacement	Nord	21-08-2023	MA
122	525	Zone 3.03 - 16E	Sondage, emplacement	Nord-oues	21-08-2023	MA
123	526	Zone 3.03 - 16E	Sondage, base	Est	21-08-2023	MA
124	527	Zone 3.03 - 16E	Sondage, paroi est	Est	21-08-2023	MA
125	528	Zone 3.03 - 16E	Sondage, paroi est	Est	21-08-2023	MA
126	529	Zone 3.03 - 16E	Sondage, base	Est	21-08-2023	MA
127	530	Zone 3.03 - 17N	Sondage, emplacement	Nord-est	21-08-2023	MA
128	531	Zone 3.03 - 17N	Sondage, base	Sud	21-08-2023	MA
129	532	Zone 3.03 - 17N	Sondage, paroi est	Est	21-08-2023	MA
130	533	Zone 3.03 - 17M	Sondage, emplacement	Est	21-08-2023	MA
131	534	Zone 3.03 - 17M	Sondage, base	Nord-oues	21-08-2023	MA
132	535	Zone 3.03 - 17M	Sondage, paroi sud-est	Sud-est	21-08-2023	MA
133	536	Zone 3.03 - 17L	Sondage, emplacement	Nord	21-08-2023	MA
134	537	Zone 3.03 - 17L	Sondage, base	Nord	21-08-2023	MA
135	538	Zone 3.03 - 17L	Sondage, paroi nord	Nord	21-08-2023	MA
136	539	Zone 3.04 - 17X	Sondage, emplacement	Nord	21-08-2023	MA
137	540	Zone 3.04 - 17X	Sondage, base	Sud	21-08-2023	MA
138	541	Zone 3.04 - 17X	Sondage, paroi sud	Sud	21-08-2023	MA

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	BjFj-97-23-N2

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
139	542	Zone 3.04 - 17V	Sondage, emplacement	Sud	21-08-2023	MA
140	543	Zone 3.04 - 17V	Sondage, base	Sud	21-08-2023	MA
141	544	Zone 3.04 - 17V	Sondage, paroi sud	Sud	21-08-2023	MA
142	545	Zone 3.04 - 17T	Sondage, emplacement	Ouest	21-08-2023	MA
143	546	Zone 3.04 - 17T	Sondage, base	Ouest	21-08-2023	MA
144	547	Zone 3.04 - 17T	Sondage, paroi sud	Sud	21-08-2023	MA
145	548	Zone 3.05 - 18B	Sondage, emplacement	Sud	21-08-2023	MA
146	549	Zone 3.05 - 18B	Sondage, base	Sud	21-08-2023	MA
147	550	Zone 3.05 - 18B	Sondage, paroi sud	Sud	21-08-2023	MA
148	551	Zone 3.04 - 17W	Sondage, emplacement	Sud	21-08-2023	MA
149	552	Zone 3.04 - 17W	Sondage, base	Sud	21-08-2023	MA
150	553	Zone 3.05 - 18L	Sondage, emplacement	Est	23-08-2023	MA
151	554	Zone 3.05 - 18L	Sondage, base	Nord	23-08-2023	MA
152	555	Zone 3.05 - 18L	Sondage, paroi nord-est	Nord-est	23-08-2023	MA
153	556	Zone 3.05 - 18S	Sondage, emplacement	Sud-ouest	23-08-2023	MA
154	557	Zone 3.05 - 18S	Sondage, base	Nord	23-08-2023	MA
155	558	Zone 3.05 - 18S	Sondage, paroi sud	Sud	23-08-2023	MA
156	559	Zone 3.05 - 18Q	Sondage, emplacement	Nord	23-08-2023	MA
157	560	Zone 3.05 - 18Q	Sondage, base	Nord	23-08-2023	MA
158	561	Zone 3.05 - 18Q	Sondage, paroi sud	Sud	23-08-2023	MA
159	562	Zone 3.05 - 18R	Sondage, emplacement	Nord	23-08-2023	MA
160	563	Zone 3.05 - 18R	Sondage, base	Nord-est	23-08-2023	MA
161	564	Zone 3.05 - 18R	Sondage, paroi sud-ouest	Sud-ouest	23-08-2023	MA

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	BjFj-97-23-N2

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
162	565	Zone 3.05 - 18P	Sondage, emplacement	Nord-est	23-08-2023	MA
163	566	Zone 3.05 - 18P	Sondage, base	Est	23-08-2023	MA
164	567	Zone 3.05 - 18P	Sondage, paroi sud	Sud	23-08-2023	MA
165	568	Zone 3.05 - 19B	Sondage, emplacement	Nord	23-08-2023	MA
166	569	Zone 3.05 - 19B	Sondage, base	Nord	23-08-2023	MA
167	570	Zone 3.05 - 19B	Sondage, paroi sud	Sud	23-08-2023	MA
168	571	Zone 3.05 - 18U	Sondage, emplacement	Nord-est	23-08-2023	MA
169	572	Zone 3.05 - 18U	Sondage, base	Nord-est	23-08-2023	MA
170	573	Zone 3.05 - 18U	Sondage, paroi sud-ouest	Sud-ouest	23-08-2023	MA
171	574	Zone 3.05 - 19D	Sondage, nord-est	Nord-est	23-08-2023	MA
172	575	Zone 3.05 - 19D	Sondage, base	Nord	23-08-2023	MA
173	576	Zone 3.05 - 19D	Sondage, paroi sud	Sud	23-08-2023	MA
174	577	Zone 3.05 - 18W	Sondage, emplacement	Sud-ouest	23-08-2023	MA
175	578	Zone 3.05 - 18W	Sondage, base	Sud	23-08-2023	MA
176	579	Zone 3.05 - 18W	Sondage, paroi sud	Sud	23-08-2023	MA
177	580	Zone 3.05 - 18X	Sondage, emplacement	Nord	23-08-2023	MA
178	581	Zone 3.05 - 18X	Sondage, base	Sud	23-08-2023	MA
179	582	Zone 3.05 - 18X	Sondage, paroi est	Est	23-08-2023	MA
180	583	Zone 3.05 - 18Z	Sondage, emplacement	Ouest	24-08-2023	MA
181	584	Zone 3.05 - 18Z	Sondage, base	Ouest	24-08-2023	MA
182	585	Zone 3.05 - 18Z	Sondage, paroi ouest	Ouest	24-08-2023	MA
183	586	Zone 3.05 - 18Y	Sondage, emplacement	Nord	24-08-2023	MA
184	587	Zone 3.05 - 18Y	Sondage, base	Ouest	24-08-2023	MA

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	BjFj-97-23-N2

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
185	588	Zone 3.05 - 18Y	Sondage, paroi sud	Sud	24-08-2023	MA
186	589	Zone 3.05 - 19A	Sondage, emplacement	Nord	24-08-2023	MA
187	590	Zone 3.05 - 19A	Sondage, base	Sud	24-08-2023	MA
188	591	Zone 3.05 - 19A	Sondage, paroi sud	Sud	24-08-2023	MA
189	592	Zone 3.05 - 19J	Sondage, emplacement	Ouest	24-08-2023	MA
190	593	Zone 3.05 - 19J	Sondage, base	Ouest	24-08-2023	MA
191	594	Zone 3.05 - 19J	Sondage, paroi sud	Sud	24-08-2023	MA
192	595	Zone 3.06 - 19Q	Sondage, emplacement	Sud-ouest	24-08-2023	MA
193	596	Zone 3.06 - 19Q	Sondage, base	Ouest	24-08-2023	MA
194	597	Zone 3.06 - 19Q	Sondage, paroi sud	Sud	24-08-2023	MA
195	598	Zone 3.06 - 19N	Sondage, emplacement	Est	24-08-2023	MA
196	599	Zone 3.06 - 19N	Sondage, base	Sud	24-08-2023	MA
197	600	Zone 3.06 - 19N	Sondage, paroi ouest	Ouest	24-08-2023	MA
198	602	Zone 3.05 - 19F	Sondage, emplacement	Ouest	24-08-2023	MA
199	603	Zone 3.05 - 19F	Sondage, base	Sud	24-08-2023	MA
200	604	Zone 3.05 - 19F	Sondage, paroi sud	Sud	24-08-2023	MA
201	605	Zone 3.06 - 19M	Sondage, emplacement	Ouest	24-08-2023	MA
202	606	Zone 3.06 - 19M	Sondage, base	Ouest	24-08-2023	MA
203	607	Zone 3.06 - 19M	Sondage, paroi ouest	Ouest	24-08-2023	MA
204	608	Zone 3.05 - 19W	Sondage, emplacement	Ouest	24-08-2023	MA
205	609	Zone 3.05 - 19W	Sondage, base	Nord	24-08-2023	MA
206	610	Zone 3.05 - 19W	Sondage, paroi ouest	Ouest	24-08-2023	MA
207	611	Zone 3.06 - 19L	Sondage, emplacement	Nord	25-08-2023	MA

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	BjFj-97-23-N2

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
208	612	Zone 3.06 - 19L	Sondage, base	Sud	25-08-2023	MA
209	613	Zone 3.06 - 19L	Sondage, paroi sud	Sud	25-08-2023	MA
210	614	Zone 3.05 - 19T	Sondage, emplacement	Ouest	25-08-2023	MA
211	615	Zone 3.05 - 19T	Sondage, base	Ouest	25-08-2023	MA
212	616	Zone 3.05 - 19T	Sondage, paroi ouest	Ouest	25-08-2023	MA
213	617	Zone 3.05 - 19X	Sondage, emplacement	Ouest	25-08-2023	MA
214	618	Zone 3.05 - 19X	Sondage, base	Sud-ouest	25-08-2023	MA
215	619	Zone 3.05 - 19X	Sondage, paroi nord-ouest	Nord-oues	25-08-2023	MA
216	620	Zone 3.05 - 19X	Sondage, paroi nord-ouest	Nord-oues	25-08-2023	MA
217	621	Zone 3.05 - 19U	Sondage, emplacement	Nord	25-08-2023	MA
218	622	Zone 3.05 - 19U	Sondage, emplacement	Nord	25-08-2023	MA
219	623	Zone 3.05 - 19U	Sondage, base	Est	25-08-2023	MA
220	624	Zone 3.05 - 19U	Sondage, paroi sud	Sud	25-08-2023	MA
221	625	Zone 3.06 - 20E	Sondage, emplacement	Ouest	25-08-2023	MA
222	626	Zone 3.06 - 20E	Sondage, base	Ouest	25-08-2023	MA
223	627	Zone 3.06 - 20E	Sondage, paroi sud	Sud	25-08-2023	MA
224	628	Zone 3.05 - 19V	Sondage, emplacement	Nord-oues	25-08-2023	MA
225	629	Zone 3.05 - 19V	Sondage, base	Sud-ouest	25-08-2023	MA
226	630	Zone 3.05 - 19V	Sondage, paroi sud-ouest	Sud-ouest	25-08-2023	MA
227	631	Zone 3.05 - 19V	Sondage, paroi sud-ouest	Sud-ouest	25-08-2023	MA
228	632	Zone 3.06 - 20D	Sondage, emplacement	Sud-ouest	25-08-2023	MA
229	633	Zone 3.06 - 20D	Sondage, base	Ouest	25-08-2023	MA
230	634	Zone 3.06 - 20D	Sondage, paroi sud	Sud	25-08-2023	MA

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film nº :	BjFj-97-23-N2

Nº	Nº Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
231	635	Zone 3.06 - 20C	Sondage, emplacement	Nord-est	25-08-2023	MA
232	636	Zone 3.06 - 20C	Sondage, base	Nord	25-08-2023	MA
233	637	Zone 3.06 - 20C	Sondage, paroi nord	Nord	25-08-2023	MA
234	638	Zone 3.06 - 20G	Sondage, emplacement	Nord	28-08-2023	MA
235	639	Zone 3.06 - 20G	Sondage, base	Sud-ouest	28-08-2023	MA
236	640	Zone 3.06 - 20G	Sondage, paroi ouest	Ouest	28-08-2023	MA
237	641	Zone 3.06 - 20F	Sondage, emplacement	Nord	28-08-2023	MA
238	642	Zone 3.06 - 20F	Sondage, base	Sud-ouest	28-08-2023	MA
239	643	Zone 3.06 - 20F	Sondage, paroi sud-est	Sud-est	28-08-2023	MA
240	644	Zone 3.06 - 20K	Sondage, emplacement	Sud-ouest	28-08-2023	MA
241	645	Zone 3.06 - 20K	Sondage, base	Ouest	28-08-2023	MA
242	646	Zone 3.06 - 20K	Sondage, paroi nord	Nord	28-08-2023	MA
243	647	Zone 3.06 - 20M	Sondage, emplacement	Nord-oues	28-08-2023	MA
244	648	Zone 3.06 - 20M	Sondage, base	Nord	28-08-2023	MA
245	649	Zone 3.06 - 20M	Sondage, paroi est	Est	28-08-2023	MA
246	650	Zone 3.06 - 20B	Sondage, emplacement	Nord	28-08-2023	MA
247	651	Zone 3.06 - 20B	Sondage, base	Ouest	28-08-2023	MA
248	652	Zone 3.06 - 20B	Sondage, paroi sud	Sud	28-08-2023	MA
249	653	Zone 3.06 - 20A	Sondage, emplacement	Nord	28-08-2023	MA
250	654	Zone 3.06 - 20A	Sondage, base	Ouest	28-08-2023	MA
251	655	Zone 3.06 - 20A	Sondage, paroi sud	Sud	28-08-2023	MA
252	656	Zone 3.06 - 20J	Sondage, emplacement	Nord-est	28-08-2023	MA
253	657	Zone 3.06 - 20J	Sondage, base	Est	28-08-2023	MA

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	BjFj-97-23-N2

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
254	658	Zone 3.06 - 20J	Sondage, paroi est	Est	28-08-2023	MA
255	659	Zone 3.06 - 20T	Sondage, emplacement	Nord-est	28-08-2023	MA
256	660	Zone 3.06 - 20T	Sondage, base	Ouest	28-08-2023	MA
257	661	Zone 3.06 - 20T	Sondage, paroi ouest	Ouest	28-08-2023	MA
258	662	Zone 3.06 - 20H	Sondage, emplacement	Sud-est	28-08-2023	MA
259	663	Zone 3.06 - 20H	Sondage, base	Nord	28-08-2023	MA
260	664	Zone 3.06 - 20H	Sondage, paroi ouest	Ouest	28-08-2023	MA
261	665	Zone 3.06 - 20S	Sondage, emplacement	Sud	29-08-2023	MA
262	666	Zone 3.06 - 20S	Sondage, base	Sud	29-08-2023	MA
263	667	Zone 3.06 - 20S	Sondage, paroi sud	Sud	29-08-2023	MA
264	668	Zone 3.06 - 20L	Sondage, emplacement	Sud-ouest	29-08-2023	MA
265	669	Zone 3.06 - 20L	Sondage, base	Sud	29-08-2023	MA
266	670	Zone 3.06 - 20L	Sondage, paroi sud	Sud	29-08-2023	MA
267	671	Zone 3.06 - 20V	Sondage, emplacement	Est	29-08-2023	MA
268	672	Zone 3.06 - 20V	Sondage, base	Nord	29-08-2023	MA
269	673	Zone 3.06 - 20V	Sondage, paroi ouest	Ouest	29-08-2023	MA
270	674	Zone 3.06 - 20U	Sondage, emplacement	Nord-est	29-08-2023	MA
271	675	Zone 3.06 - 20U	Sondage, base	Est	29-08-2023	MA
272	676	Zone 3.06 - 20U	Sondage, paroi sud	Sud	29-08-2023	MA
273	677	Zone 3.06 - 20W	Sondage, emplacement	Est	29-08-2023	MA
274	678	Zone 3.06 - 20W	Sondage, base	Ouest	29-08-2023	MA
275	679	Zone 3.06 - 20W	Sondage, paroi sud	Sud	29-08-2023	MA

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	BjFj-97-23-N2

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
276	680	Zone 3.06 - 20X	Sondage, emplacement	Sud-est	29-08-2023	MA
277	681	Zone 3.06 - 20X	Sondage, base	Sud	29-08-2023	MA
278	682	Zone 3.06 - 20X	Sondage, paroi sud	Sud	29-08-2023	MA
279	683	Zone 3.06 - 20Y	Sondage, emplacement	Nord	31-08-2023	MA
280	684	Zone 3.06 - 20Y	Sondage, base	Nord	31-08-2023	MA
281	685	Zone 3.06 - 20Y	Sondage, paroi sud	Sud	31-08-2023	MA
282	686	Zone 3.06 - 21C	Sondage, emplacement	Nord	31-08-2023	MA
283	687	Zone 3.06 - 21C	Sondage, base	Ouest	31-08-2023	MA
284	688	Zone 3.06 - 21C	Sondage, paroi sud	Sud	31-08-2023	MA
285	689	Zone 3.06 - 20R	Sondage, emplacement	Nord	31-08-2023	MA
286	690	Zone 3.06 - 20R	Sondage, base	Ouest	31-08-2023	MA
287	691	Zone 3.06 - 20R	Sondage, paroi sud	Sud	31-08-2023	MA
288	692	Zone 3.06 - 21A	Sondage, emplacement	Ouest	31-08-2023	MA
289	693	Zone 3.06 - 21A	Sondage, base	Sud-ouest	31-08-2023	MA
290	694	Zone 3.06 - 21A	Sondage, paroi sud-ouest	Sud-ouest	31-08-2023	MA
291	695	Zone 3.06 - 20Z	Sondage, emplacement	Est	31-08-2023	MA
292	696	Zone 3.06 - 20Z	Sondage, base	Sud	31-08-2023	MA
293	697	Zone 3.06 - 20Z	Sondage, paroi sud	Sud	31-08-2023	MA
294	698	Zone 3.06 - 21B	Sondage, emplacement	Sud	31-08-2023	MA
295	699	Zone 3.06 - 21B	Sondage, base	Sud	31-08-2023	MA
296	700	Zone 3.06 - 21B	Sondage, paroi est	Est	31-08-2023	MA
297	701	Zone 3.06 - 20Q	Sondage, emplacement	Nord	31-08-2023	MA

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	BjFj-97-23-N2

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
298	702	Zone 3.06 - 20Q	Sondage, base	Ouest	31-08-2023	MA
299	703	Zone 3.06 - 20Q	Sondage, paroi est	Est	31-08-2023	MA
300	704	Zone 3.06 - 21D	Sondage, emplacement	Nord	01-09-2023	MA
301	705	Zone 3.06 - 21D	Sondage, base	Sud-ouest	01-09-2023	MA
302	706	Zone 3.06 - 21D	Sondage, paroi sud-est	Sud-est	01-09-2023	MA
303	707	Zone 3.06 - 21G	Sondage, emplacement	Nord	01-09-2023	MA
304	708	Zone 3.06 - 21G	Sondage, base	Ouest	01-09-2023	MA
305	709	Zone 3.06 - 21G	Sondage, paroi ouest	Ouest	01-09-2023	MA
306	710	Zone 3.06 - 21H	Sondage, emplacement	Nord	01-09-2023	MA
307	711	Zone 3.06 - 21H	Sondage, base	Ouest	01-09-2023	MA
308	712	Zone 3.06 - 21H	Sondage, paroi sud	Sud	01-09-2023	MA
309	713	Zone 3.06 - 21F	Sondage, emplacement	Nord-est	01-09-2023	MA
310	714	Zone 3.06 - 21F	Sondage, base	Est	01-09-2023	MA
311	715	Zone 3.06 - 21F	Sondage, paroi est	Est	01-09-2023	MA
312	716	Zone 3.06 - 21E	Sondage, emplacement	Nord	01-09-2023	MA
313	717	Zone 3.06 - 21E	Sondage, base	Nord	01-09-2023	MA
314	718	Zone 3.06 - 21E	Sondage, paroi nord	Nord	01-09-2023	MA
315	719	Zone 3.02 - 21N	Sondage, emplacement	Nord	01-09-2023	MA
316	720	Zone 3.02 - 21N	Sondage, base	Ouest	01-09-2023	MA
317	721	Zone 3.02 - 21N	Sondage, paroi ouest	Ouest	01-09-2023	MA
318	722	Zone 3.02 - 21P	Sondage, emplacement	Nord	01-09-2023	MA
319	723	Zone 3.02 - 21P	Sondage, base	Nord	01-09-2023	MA
320	724	Zone 3.02 - 21P	Sondage, paroi nord	Nord	01-09-2023	MA

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	BjFj-97-23-N2

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
321	725	Zone 3.02 - 21M	Sondage, emplacement	Nord-est	05-09-2023	MA
322	726	Zone 3.02 - 21M	Sondage, base	Ouest	05-09-2023	MA
323	727	Zone 3.02 - 21M	Sondage, paroi nord	Nord	05-09-2023	MA
324	728	Zone 3.02 - 21L	Sondage, emplacement	Nord	05-09-2023	MA
325	729	Zone 3.02 - 21L	Sondage, base	Sud	05-09-2023	MA
326	730	Zone 3.02 - 21L	Sondage, paroi sud	Sud	05-09-2023	MA
327	776	Zone 3.02 - 21K	Sondage, emplacement	Nord	08-09-2023	MA
328	777	Zone 3.02 - 21K	Sondage, base	Nord	08-09-2023	MA
329	778	Zone 3.02 - 21K	Sondage, paroi nord	Nord	08-09-2023	MA
330	779	Zone 3.02 - 21K	Sondage, paroi nord	Nord	08-09-2023	MA
331	780	Zone 3.02 - 21R	Sondage, emplacement	Sud-est	08-09-2023	MA
332	780-2	Zone 3.02 - 21Z	Sondage, emplacement	Nord	11-09-2023	MA
333	781	Zone 3.02 - 21Z	Sondage, base	Sud	11-09-2023	MA
334	782	Zone 3.02 - 21Z	Sondage, paroi sud	Sud	11-09-2023	MA
335	783	Zone 3.02 - 21Z	Sondage, paroi est	Est	11-09-2023	MA
336	784	Zone 3.02 - 21W	Sondage, emplacement	Nord	11-09-2023	MA
337	785	Zone 3.02 - 21W	Sondage, base	Nord	11-09-2023	MA
338	786	Zone 3.02 - 21W	Sondage, paroi nord	Nord	11-09-2023	MA
339	787	Zone 3.02 - 21S	Sondage, emplacement	Sud	11-09-2023	MA
340	788	Zone 3.02 - 21S	Sondage, base	Sud	11-09-2023	MA
341	789	Zone 3.02 - 21S	Sondage, paroi est	Est	11-09-2023	MA
342	790	Zone 3.02 - 22A	Sondage, emplacement	Ouest	11-09-2023	MA

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	BjFj-97-23-N2

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
343	791	Zone 3.02 - 22A	Sondage, base	Sud	11-09-2023	MA
344	792	Zone 3.02 - 22A	Sondage, paroi est	Est	11-09-2023	MA
345	793	Zone 3.02 - 21U	Sondage, emplacement	Est	11-09-2023	MA
346	794	Zone 3.02 - 21U	Sondage, base	Ouest	11-09-2023	MA
347	795	Zone 3.02 - 21U	Sondage, paroi ouest	Ouest	11-09-2023	MA
348	796	Zone 3.02 - 21Q	Sondage, emplacement	Nord	12-09-2023	MA
349	797	Zone 3.02 - 21Q	Sondage, base	Nord-est	12-09-2023	MA
350	798	Zone 3.02 - 21Q	Sondage, paroi sud-ouest	Sud-ouest	12-09-2023	MA
351	799	Zone 3.02 - 21T	Sondage, emplacement	Nord-est	12-09-2023	MA
352	800	Zone 3.02 - 21T	Sondage, base	Est	12-09-2023	MA
353	801	Zone 3.02 - 21T	Sondage, paroi sud	Sud	12-09-2023	MA
354	802	Zone 3.02 - 21T	Sondage, paroi sud	Sud	12-09-2023	MA
355	803	Zone 3.02 - 21Y	Sondage, emplacement	Nord	12-09-2023	MA
356	804	Zone 3.02 - 21Y	Sondage, base	Nord	12-09-2023	MA
357	805	Zone 3.02 - 21Y	Sondage, paroi est	Est	12-09-2023	MA
358	806	Zone 3.02 - 22C	Sondage, emplacement	Nord	12-09-2023	MA
359	807	Zone 3.02 - 22C	Sondage, base	Est	12-09-2023	MA
360	808	Zone 3.02 - 22C	Sondage, paroi sud	Sud	12-09-2023	MA
361	809	Zone 3.02 - 22C	Sondage, paroi sud	Sud	12-09-2023	MA
362	810	Zone 3.02 - 22B	Sondage, emplacement	Ouest	12-09-2023	MA
363	811	Zone 3.02 - 22B	Sondage, base	Nord-est	12-09-2023	MA
364	812	Zone 3.02 - 22B	Sondage, paroi est	Sud-est	12-09-2023	MA

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film nº :	BjFj-97-23-N2

Nº	Nº Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
365	813	Zone 3.02 - 22E	Sondage, emplacement	Nord	12-09-2023	MA
366	814	Zone 3.02 - 22E	Sondage, base	Nord	12-09-2023	MA
367	815	Zone 3.02 - 22E	Sondage, paroi sud	Sud	12-09-2023	MA
368	816	Zone 3.02 - 21V	Sondage, emplacement	Nord	14-09-2023	MA
369	817	Zone 3.02 - 21V	Sondage, base	Nord	14-09-2023	MA
370	818	Zone 3.02 - 21V	Sondage, paroi est	Est	14-09-2023	MA
371	819	Zone 3.02 - 21V	Sondage, base - traces d'extraction de la cornéenne	Sud	14-09-2023	MA
372	820	Zone 3.02 - 21V	Sondage, base - traces d'extraction de la cornéenne	Sud	14-09-2023	MA
373	821	Zone 3.02 - 21V	Sondage, base - traces d'extraction de la cornéenne	Sud	14-09-2023	MA
374	822	Zone 3.02 - 22G	Sondage, emplacement	Nord	14-09-2023	MA
375	823	Zone 3.02 - 22G	Sondage, base	Nord	14-09-2023	MA
376	824	Zone 3.02 - 22G	Sondage, paroi est	Est	14-09-2023	MA
377	825	Zone 3.02 - 22F	Sondage, emplacement	Sud	14-09-2023	MA
378	826	Zone 3.02 - 22F	Sondage, base	Ouest	14-09-2023	MA
379	827	Zone 3.02 - 22F	Sondage, paroi ouest	Ouest	14-09-2023	MA
380	828	Zone 3.02 - 22H	Sondage, emplacement	Nord	14-09-2023	MA
381	829	Zone 3.02 - 22H	Sondage, base	Est	14-09-2023	MA
382	830	Zone 3.02 - 22H	Sondage, paroi sud	Sud	14-09-2023	MA
383	831	Zone 3.02 - 22K	Sondage, emplacement	Nord-oues	14-09-2023	MA
384	832	Zone 3.02 - 22K	Sondage, base	Sud	14-09-2023	MA
385	833	Zone 3.02 - 22K	Sondage, paroi est	Est	14-09-2023	MA
386	834	Zone 3.02 - 22J	Sondage, emplacement	Nord	14-09-2023	MA
387	835	Zone 3.02 - 22J	Sondage, base	Est	14-09-2023	MA

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	BjFj-97-23-N2

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
388	836	Zone 3.02 - 22J	Sondage, paroi est	Est	14-09-2023	MA
389	837	Zone 3.02 - 22M	Sondage, emplacement	Nord	14-09-2023	MA
390	838	Zone 3.02 - 22M	Sondage, base	Sud	14-09-2023	MA
391	839	Zone 3.02 - 22M	Sondage, paroi sud	Sud	14-09-2023	MA
392	840	Zone 3.02 - 22P	Sondage, emplacement	Nord-oues	15-09-2023	MA
393	841	Zone 3.02 - 22P	Sondage, base	Ouest	15-09-2023	MA
394	842	Zone 3.02 - 22P	Sondage, paroi ouest	Ouest	15-09-2023	MA
395	843	Zone 3.02 - 22L	Sondage, emplacement	Est	15-09-2023	MA
396	844	Zone 3.02 - 22L	Sondage, base	Sud-ouest	15-09-2023	MA
397	845	Zone 3.02 - 22L	Sondage, paroi sud-ouest	Sud-ouest	15-09-2023	MA
398	846	Zone 3.02 - 22N	Sondage, emplacement	Nord	15-09-2023	MA
399	847	Zone 3.02 - 22N	Sondage, base	Ouest	15-09-2023	MA
400	848	Zone 3.02 - 22N	Sondage, paroi nord	Nord	15-09-2023	MA
401	849	Zone 3.02 - 22R	Sondage, emplacement	Nord-oues	15-09-2023	MA
402	850	Zone 3.02 - 22R	Sondage, base	Sud-ouest	15-09-2023	MA
403	851	Zone 3.02 - 22R	Sondage, paroi sud-ouest	Sud-ouest	15-09-2023	MA
404	852	Zone 3.02 - 22S	Sondage, emplacement	Ouest	15-09-2023	MA
405	853	Zone 3.02 - 22S	Sondage, base	Sud-ouest	15-09-2023	MA
406	854	Zone 3.02 - 22S	Sondage, paroi sud-ouest	Sud-ouest	15-09-2023	MA
407	855	Zone 3.02 - 22T	Sondage, emplacement	Nord	15-09-2023	MA
408	856	Zone 3.02 - 22T	Sondage, base	Ouest	15-09-2023	MA
409	857	Zone 3.02 - 22T	Sondage, paroi ouest	Ouest	15-09-2023	MA

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	BjFj-97-23-N2

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
410	858	Zone 3.02 - 22V	Sondage, emplacement	Sud	15-09-2023	MA
411	859	Zone 3.02 - 22V	Sondage, base	Sud	15-09-2023	MA
412	860	Zone 3.02 - 22V	Sondage, paroi ouest	Ouest	15-09-2023	MA
413	861	Zone 3.02 - 22V	Sondage, paroi ouest	Ouest	15-09-2023	MA
414	862	Zone 3.02 - 22Q	Sondage, emplacement	Sud	18-09-2023	MA
415	863	Zone 3.02 - 22Q	Sondage, base	Sud	18-09-2023	MA
416	864	Zone 3.02 - 22Q	Sondage, paroi est	Est	18-09-2023	MA
417	865	Zone 3.02 - 23L	Sondage, emplacement	Nord-oues	18-09-2023	MA
418	866	Zone 3.02 - 23L	Sondage, base	Nord-oues	18-09-2023	MA
419	867	Zone 3.02 - 23L	Sondage, paroi sud	Sud	18-09-2023	MA
420	868	Zone 3.02 - 23K	Sondage, emplacement	Sud	18-09-2023	MA
421	869	Zone 3.02 - 23K	Sondage, base	Sud	18-09-2023	MA
422	870	Zone 3.02 - 23K	Sondage, paroi nord	Nord	18-09-2023	MA
423	871	Zone 3.02 - 23J	Sondage, emplacement	Sud	18-09-2023	MA
424	872	Zone 3.02 - 23J	Sondage, base	Sud	18-09-2023	MA
425	873	Zone 3.02 - 23J	Sondage, paroi sud	Sud	18-09-2023	MA
426	874	Zone 3.02 - 23H	Sondage, emplacement	Sud-ouest	18-09-2023	MA
427	875	Zone 3.02 - 23H	Sondage, base	Sud	18-09-2023	MA
428	876	Zone 3.02 - 23H	Sondage, paroi nord	Nord	18-09-2023	MA
429	877	Zone 3.02 - 23G	Sondage, emplacement	Sud-ouest	18-09-2023	MA
430	878	Zone 3.02 - 23G	Sondage, base	Sud	18-09-2023	MA
431	879	Zone 3.02 - 23G	Sondage, paroi ouest	Ouest	18-09-2023	MA

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	BjFj-97-23-N2

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
432	880	Zone 3.02 - 23F	Sondage, emplacement	Nord-est	18-09-2023	MA
433	881	Zone 3.02 - 23F	Sondage, base	Est	18-09-2023	MA
434	882	Zone 3.02 - 23F	Sondage, paroi sud	Sud	18-09-2023	MA
435	883	Zone 3.02 - 23A	Sondage, emplacement	Est	18-09-2023	MA
436	884	Zone 3.02 - 23A	Sondage, base	Est	18-09-2023	MA
437	885	Zone 3.02 - 23A	Sondage, paroi sud	Sud	18-09-2023	MA
438	886	Zone 3.02 - 22X	Sondage, emplacement	Nord	18-09-2023	MA
439	887	Zone 3.02 - 22X	Sondage, base	Nord	18-09-2023	MA
440	888	Zone 3.02 - 22X	Sondage, paroi ouest	Ouest	18-09-2023	MA
441	889	3.03 - 23N à 23R	Aire de fouille - affleurement de cornéenne, état des lieux après nettoyage	Est	20-09-2023	MA
442	890	3.03 - 23N à 23R	Aire de fouille - affleurement de cornéenne, état des lieux après nettoyage	Est	20-09-2023	MA
443	891	3.03 - 23N à 23R	Aire de fouille - affleurement de cornéenne, état des lieux après nettoyage	Est	20-09-2023	MA
444	892	3.03 - 23N à 23R	Aire de fouille - affleurement de cornéenne, état des lieux après nettoyage	Sud	20-09-2023	MA
445	893	3.03 - 23N à 23R	Aire de fouille - affleurement de cornéenne, début de la fouille	Est	20-09-2023	MA
446	894	3.03 - 23N à 23R	Aire de fouille - affleurement de cornéenne, début de la fouille	Est	20-09-2023	MA
447	895	3.03 - 23N à 23R	Aire de fouille - affleurement de cornéenne, début de la fouille	Nord-est	20-09-2023	MA
448	896	3.03 - 23N à 23R	Aire de fouille - affleurement de cornéenne, début de la fouille	Nord-est	20-09-2023	MA
449	897	Zone 3.03 - 23T	Aire de fouille - affleurement de cornéenne - sondage, emplacement	Est	20-09-2023	MA
450	898	Zone 3.03 - 23T	Aire de fouille - affleurement de cornéenne - sondage, emplacement	Nord-est	20-09-2023	MA
451	899	Zone 3.03 - 23Q	Aire de fouille - affleurement de cornéenne - percuteur in situ	Ouest	20-09-2023	MA
452	900	3.03 - 23N à 23R	Aire de fouille - affleurement de cornéenne- base du niveau arbitraire 0-10 cm	Sud-ouest	20-09-2023	MA
453	901	3.03 - 23N à 23R	Aire de fouille - affleurement de cornéenne- base du niveau arbitraire 0-10 cm	Sud-ouest	20-09-2023	MA
454	902	3.03 - 23N à 23R	Aire de fouille - affleurement de cornéenne - sondage, emplacement	Est	20-09-2023	MA

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	BjFj-97-23-N2

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
455	903	3.03 - 23N à 23R	Aire de fouille - affleurement de cornéenne - sondage, base	Nord-est	20-09-2023	MA
456	904	3.03 - 23N à 23R	Aire de fouille - affleurement de cornéenne - sondage, paroi nord	Nord	20-09-2023	MA
457	905	3.03 - 23N à 23R	Aire de fouille - affleurement de cornéenne - sondage, paroi nord	Nord	20-09-2023	MA
458	906	3.03 - 23N à 23R	Aire de fouille - affleurement de cornéenne - sondages, base	Sud	21-09-2023	MA
459	907	3.03 - 23N à 23R	Aire de fouille - affleurement de cornéenne - sondages, base	Sud	21-09-2023	MA
460	908	3.03 - 23U à 23X	Aire de fouille - affleurement de cornéenne - sondages, base	Sud	21-09-2023	MA
461	909	3.03 - 23U à 23X	Aire de fouille - affleurement de cornéenne - sondages, base	Sud	21-09-2023	MA
462	910	3.03 - 23U et 23X	Aire de fouille - affleurement de cornéenne - sondages, paroi ouest	Ouest	21-09-2023	MA
463	911	3.03 - 23U et 23X	Aire de fouille - affleurement de cornéenne - sondages, paroi ouest	Ouest	21-09-2023	MA
464	912	Zone 3.03 - 23S	Aire de fouille - affleurement de cornéenne - sondage, emplacement	Nord	21-09-2023	MA
465	913	Zone 3.03 - 23S	Aire de fouille - affleurement de cornéenne - sondage, base	Ouest	21-09-2023	MA
466	914	Zone 3.03 - 23S	Aire de fouille - affleurement de cornéenne - sondage, paroi sud	Sud	21-09-2023	MA
467	915	Zone 3.03 - 23S	Aire de fouille - affleurement de cornéenne - sondage, paroi ouest	Ouest	21-09-2023	MA
468	916	Zone 3.02 - 22W	Sondage, emplacement	Ouest	22-09-2023	MA
469	917	Zone 3.02 - 22W	Sondage, base	Sud	22-09-2023	MA
470	918	Zone 3.02 - 22W	Sondage, paroi ouest	Ouest	22-09-2023	MA
471	919	Zone 3.02 - 23B	Sondage, emplacement	Est	22-09-2023	MA
472	920	Zone 3.02 - 23B	Sondage, base	Est	22-09-2023	MA
473	921	Zone 3.02 - 23B	Sondage, paroi nord	Nord	22-09-2023	MA
474	922	Zone 3.02 - 23Y	Sondage, emplacement	Est	22-09-2023	MA
475	923	Zone 3.02 - 23Y	Sondage, base	Sud-est	22-09-2023	MA
476	924	Zone 3.02 - 23Y	Sondage, base	Sud-ouest	22-09-2023	MA

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	BjFj-97-23-N2

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
477	925	Zone 3.02 - 23Y	Sondage, paroi sud-ouest	Sud-ouest	22-09-2023	MA
478	926	Zone 3.02 - 23Y	Sondage, emplacement	Ouest	22-09-2023	MA
479	927	Zone 3.02 - 23Y	Sondage, base	Ouest	22-09-2023	MA
480	928	Zone 3.02 - 23Y	Sondage, paroi sud	Sud	22-09-2023	MA
481	929	Zone 3.02 - 23Z	Sondage, emplacement	Ouest	22-09-2023	MA
482	930	Zone 3.02 - 23Z	Sondage, base	Ouest	22-09-2023	MA
483	931	Zone 3.02 - 23Z	Sondage, paroi ouest	Ouest	22-09-2023	MA
484	932	Zone 3.02 - 24C	Sondage, emplacement	Sud	22-09-2023	MA
485	933	Zone 3.02 - 24C	Sondage, base	Sud-ouest	22-09-2023	MA
486	934	Zone 3.02 - 24C	Sondage, paroi sud-est	Sud-est	22-09-2023	MA
487	935	Zone 3.02 - 24D	Sondage, emplacement	Nord-oues	22-09-2023	MA
488	936	Zone 3.02 - 24D	Sondage, base	Ouest	22-09-2023	MA
489	937	Zone 3.02 - 24D	Sondage, paroi est	Est	22-09-2023	MA
490	938	Zone 3.02 - 24E	Sondage, emplacement	Nord	22-09-2023	MA
491	939	Zone 3.02 - 24E	Sondage, base	Nord	22-09-2023	MA
492	940	Zone 3.02 - 24E	Sondage, paroi ouest	Ouest	22-09-2023	MA
493	941	Zone 3.02 - 24B	Sondage, emplacement	Est	25-09-2023	MA
494	942	Zone 3.02 - 24B	Sondage, emplacement	Est	25-09-2023	MA
495	943	Zone 3.02 - 24B	Sondage, base	Sud-ouest	25-09-2023	MA
496	944	Zone 3.02 - 24B	Sondage, paroi sud-ouest	Sud-ouest	25-09-2023	MA
497	945	Zone 3.02 - 24G	Sondage, emplacement	Nord	25-09-2023	MA
498	946	Zone 3.02 - 24G	Sondage, base	Nord	25-09-2023	MA

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	BjFj-97-23-N2

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
499	947	Zone 3.02 - 24G	Sondage, paroi sud	Sud	25-09-2023	MA
500	948	Zone 3.02 - 24H	Sondage, emplacement	Nord	25-09-2023	MA
501	949	Zone 3.02 - 24H	Sondage, base	Sud	25-09-2023	MA
502	950	Zone 3.02 - 24H	Sondage, paroi ouest	Ouest	25-09-2023	MA
503	951	Zone 3.02 - 24F	Sondage, emplacement	Est	25-09-2023	MA
504	952	Zone 3.02 - 24F	Sondage, base	Sud-est	25-09-2023	MA
505	953	Zone 3.02 - 24F	Sondage, paroi sud-est	Sud-est	25-09-2023	MA
506	954	Zone 3.02 - 24L	Sondage, emplacement	Nord	25-09-2023	MA
507	955	Zone 3.02 - 24L	Sondage, base	Nord	25-09-2023	MA
508	956	Zone 3.02 - 24L	Sondage, paroi est	Est	25-09-2023	MA
509	957	Zone 3.02 - 23E	Sondage, emplacement	Est	25-09-2023	MA
510	958	Zone 3.02 - 23E	Sondage, base	Sud	25-09-2023	MA
511	959	Zone 3.02 - 23E	Sondage, paroi est	Est	25-09-2023	MA
512	960	Zone 3.02 - 23E	Sondage, paroi est	Est	25-09-2023	MA
513	961	Zone 3.02 - 23C	Sondage, emplacement	Sud-est	26-09-2023	MA
514	962	Zone 3.02 - 23C	Sondage, base	Sud-est	26-09-2023	MA
515	963	Zone 3.02 - 23C	Sondage, paroi sud-est	Sud-est	26-09-2023	MA
516	986	24Y, 24Z, 25A et 25B	Aire de fouille - affleurement de cornéenne, état des lieux après nettoyage	Est	27-09-2023	MA
517	987	24Y, 24Z, 25A et 25B	Aire de fouille - affleurement de cornéenne, début de la fouille	Sud	27-09-2023	MA
518	988	24Y, 24Z, 25A et 25B	Aire de fouille - affleurement de cornéenne, début de la fouille	Sud	27-09-2023	MA
519	989	24Y, 24Z, 25A et 25B	Aire de fouille - affleurement de cornéenne - sondages, base	Sud	27-09-2023	MA
520	990	24Y, 24Z, 25A et 25B	Aire de fouille - affleurement de cornéenne - sondages, base	Sud	27-09-2023	MA
521	991	24Y, 24Z, 25A et 25B	Aire de fouille - affleurement de cornéenne - sondages, base	Est	27-09-2023	MA

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	BjFj-97-23-N2

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
522	992	23N à 23R, 23U à 23Z, 25	Aire de fouille - affleurement de cornéenne, état des lieux après fouille	Nord	27-09-2023	MA
523	993	23N à 23R, 23U à 23Z, 25	Aire de fouille - affleurement de cornéenne, état des lieux après fouille	Ouest	27-09-2023	MA
524	994	23N à 23R, 23U à 23Z, 25	Aire de fouille - affleurement de cornéenne, détail sur traces d'extraction historic	Sud	27-09-2023	MA
525	995	23N à 23R, 23U à 23Z, 25	Aire de fouille - affleurement de cornéenne, détail sur traces d'extraction historic	Sud	27-09-2023	MA
526	996	23N à 23R, 23U à 23Z, 25	Aire de fouille - affleurement de cornéenne, détail sur traces d'extraction historic	Sud	27-09-2023	MA
527	997	23N à 23R, 23U à 23Z, 25	Aire de fouille - affleurement de cornéenne, détail sur traces d'extraction historic	Sud	27-09-2023	MA
528	998	Zone 3.02 - 24M	Sondage, emplacement	Est	27-09-2023	MA
529	999	Zone 3.02 - 24M	Sondage, base	Sud	27-09-2023	MA
530	1000	Zone 3.02 - 24M	Sondage, paroi sud	Sud	27-09-2023	MA
531	1004	Zone 3.02 - 24Q	Sondage, emplacement	Est	27-09-2023	MA
532	1005	Zone 3.02 - 24Q	Sondage, base	Nord-oues	27-09-2023	MA
533	1006	Zone 3.02 - 24Q	Sondage, paroi nord-ouest	Nord-oues	27-09-2023	MA
534	1007	Zone 3.02 - 24S	Sondage, emplacement	Sud-est	27-09-2023	MA
535	1008	Zone 3.02 - 24S	Sondage, base	Sud	27-09-2023	MA
536	1009	Zone 3.02 - 24S	Sondage, paroi ouest	Ouest	27-09-2023	MA
537	1010	Zone 3.02 - 24T	Sondage, emplacement	Est	28-09-2023	MA
538	1011	Zone 3.02 - 24T	Sondage, base	Sud-ouest	28-09-2023	MA
539	1012	Zone 3.02 - 24T	Sondage, paroi sud-ouest	Sud-ouest	28-09-2023	MA
540	1013	Zone 3.02 - 24U	Sondage, emplacement	Nord	28-09-2023	MA
541	1014	Zone 3.02 - 24U	Sondage, base	Sud	28-09-2023	MA
542	1015	Zone 3.02 - 24U	Sondage, paroi nord	Nord	28-09-2023	MA
543	1016	Zone 3.02 - 25C	Sondage, emplacement	Est	28-09-2023	MA
544	1017	Zone 3.02 - 25C	Sondage, base	Sud-est	28-09-2023	MA

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	BjFj-97-23-N2

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
545	1018	Zone 3.02 - 25C	Sondage, paroi nord-ouest	Nord-oues	28-09-2023	MA
546	1019	Zone 3.02 - 25F	Sondage, emplacement	Nord	28-09-2023	MA
547	1020	Zone 3.02 - 25F	Sondage, base	Nord	29-09-2023	MA
548	1021	Zone 3.02 - 25F	Sondage, paroi ouest	Ouest	29-09-2023	MA
549	1022	Zone 3.02 - 25D	Sondage, emplacement	Ouest	29-09-2023	MA
550	1023	Zone 3.02 - 25D	Sondage, base	Ouest	29-09-2023	MA
551	1024	Zone 3.02 - 25D	Sondage, paroi sud	Sud	29-09-2023	MA
552	1025	Zone 3.02 - 25G	Sondage, emplacement	Est	29-09-2023	MA
553	1026	Zone 3.02 - 25G	Sondage, base	Sud-est	29-09-2023	MA
554	1027	Zone 3.02 - 25G	Sondage, paroi sud-est	Sud-est	29-09-2023	MA
555	1028	Zone 3.02 - 25G	Sondage, paroi sud-est	Sud-est	29-09-2023	MA
556	1029	Zone 3.02 - 25J	Sondage, emplacement	Est	29-09-2023	MA
557	1030	Zone 3.02 - 25J	Sondage, base	Sud-ouest	29-09-2023	MA
558	1031	Zone 3.02 - 25J	Sondage, paroi sud-ouest	Sud-ouest	29-09-2023	MA
559	1032	Zone 3.02 - 25K	Sondage, emplacement	Nord	29-09-2023	MA
560	1033	Zone 3.02 - 25K	Sondage, base	Nord	29-09-2023	MA
561	1034	Zone 3.02 - 25K	Sondage, paroi nord	Nord	29-09-2023	MA
562	1035	Zone 3.02 - 25L	Sondage, emplacement	Ouest	29-09-2023	MA
563	1036	Zone 3.02 - 25L	Sondage, base	Sud	29-09-2023	MA
564	1037	Zone 3.02 - 25L	Sondage, paroi est	Est	29-09-2023	MA

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	MTL23-25-05-N1

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
1	1385	Zone 3.07	Environnement général, limite ouest	Est	07-08-2023	PB
2	1386	Zone 3.07	Environnement général, tiers ouest	Est	07-08-2023	PB
3	1387	Zone 3.07	Environnement général, tiers ouest	Est	07-08-2023	PB
4	1388	Zone 3.07	Environnement général, tiers ouest	Ouest	07-08-2023	PB
5	1389	Zone 3.07	Environnement général, tiers ouest	Ouest	07-08-2023	PB
6	1390	Zone 3.07	Environnement général, centre	Est	07-08-2023	PB
7	1391	Zone 3.07	Environnement général, coulée et ponceau de la voie Camillien-Houde	Sud	07-08-2023	PB
8	1392	Zone 3.07	Environnement général, coulée	Nord	07-08-2023	PB
9	1393	Zone 3.07	Environnement général, tiers est	Ouest	07-08-2023	PB
10	1394	Zone 3.07	Environnement général, voie Camillien-Houde et sentier informel	Ouest	07-08-2023	PB
11	1395	Zone 3.07 - 1B	Sondage, emplacement	Sud	07-08-2023	PB
12	1396	Zone 3.07 - 1B	Sondage, base	Ouest	07-08-2023	PB
13	1397	Zone 3.07 - 1B	Sondage, paroi ouest	Ouest	07-08-2023	PB
14	1398	Zone 3.07 - 1E	Sondage, emplacement	Sud-est	07-08-2023	PB
15	1399	Zone 3.07 - 1E	Sondage, base	Sud	07-08-2023	PB
16	1400	Zone 3.07 - 1E	Sondage, paroi est	Nord-est	07-08-2023	PB
17	1401	Zone 3.07 - 1J	Sondage, emplacement	Sud-est	07-08-2023	PB
18	1402	Zone 3.07 - 1J	Sondage, base	Sud	07-08-2023	PB
19	1403	Zone 3.07 - 1J	Sondage, paroi sud	Sud	07-08-2023	PB
20	1865	Zone 3.02 - 1U	Sondage, emplacement	Est	26-09-2023	PB
21	1866	Zone 3.02 - 1U	Sondage, emplacement	Sud	26-09-2023	PB
22	1867	Zone 3.02 - 1U	Sondage, base	Sud-est	26-09-2023	PB
23	1868	Zone 3.02 - 1U	Sondage, paroi sud	Sud-ouest	26-09-2023	PB

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	MTL23-25-05-N1

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
24	1874	Zone 3.02 - 1P	Sondage, emplacement	Nord-est	26-09-2023	PB
25	1875	Zone 3.02 - 1P	Sondage, emplacement	Sud-ouest	26-09-2023	PB
26	1876	Zone 3.02 - 1P	Sondage, base	Sud-ouest	26-09-2023	PB
27	1877	Zone 3.02 - 1P	Sondage, paroi sud	Sud-ouest	26-09-2023	PB
28	1884	Zone 3.02 - 1N	Sondage, emplacement	Nord-est	27-09-2023	PB
29	1885	Zone 3.02 - 1N	Sondage, emplacement	Sud-ouest	27-09-2023	PB
30	1886	Zone 3.02 - 1N	Sondage, base	Sud	27-09-2023	PB
31	1887	Zone 3.02 - 1N	Sondage, paroi sud	Sud	27-09-2023	PB
32	1888	Zone 3.02 - 1N	Sondage, paroi ouest	Ouest	27-09-2023	PB
33	1889	Zone 3.02 - 1N	Sondage, paroi ouest	Ouest	27-09-2023	PB
34	1890	Zone 3.02 - 1Z	Sondage, emplacement	Sud-ouest	27-09-2023	PB
35	1891	Zone 3.02 - 1Z	Sondage, emplacement	Est	27-09-2023	PB
36	1892	Zone 3.02 - 1Z	Sondage, base	Sud	27-09-2023	PB
37	1893	Zone 3.02 - 1Z	Sondage, paroi ouest	Ouest	27-09-2023	PB
38	1894	Zone 3.02 - 1Z	Sondage, paroi ouest	Ouest	27-09-2023	PB
39	1895	Zone 3.02 - 1R	Sondage, emplacement	Sud	27-09-2023	PB
40	1896	Zone 3.02 - 1R	Sondage, emplacement	Nord	27-09-2023	PB
41	1897	Zone 3.02 - 1R	Sondage, emplacement	Nord-est	27-09-2023	PB
42	1898	Zone 3.02 - 1R	Sondage, base	Sud-ouest	27-09-2023	PB
43	1899	Zone 3.02 - 1R	Sondage, paroi sud	Sud-ouest	27-09-2023	PB
44	1900	Zone 3.02 - 1S	Sondage, emplacement	Nord	27-09-2023	PB
45	1901	Zone 3.02 - 1S	Sondage, emplacement	Ouest	27-09-2023	PB
46	1902	Zone 3.02 - 1S	Sondage, base	Sud	27-09-2023	PB

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	MTL23-25-05-N1

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
47	1903	Zone 3.02 - 1S	Sondage, paroi ouest	Ouest	27-09-2023	PB
48	1916	Zone 3.01	Environnement général	Sud-est	28-09-2023	PB
49	1917	Zone 3.01	Environnement général	Nord	28-09-2023	PB
50	1918	Zone 3.01	Environnement général	Nord-ouest	28-09-2023	PB
51	1919	Zone 3.01 - 2C	Sondage, emplacement	Sud-ouest	28-09-2023	PB
52	1920	Zone 3.01 - 2C	Sondage, base	Sud-est	28-09-2023	PB
53	1921	Zone 3.01 - 2C	Sondage, paroi sud-ouest	Sud-ouest	28-09-2023	PB
54	1922	Zone 3.01 - 2D	Sondage, emplacement	Sud	28-09-2023	PB
55	1923	Zone 3.01 - 2D	Sondage, base	Sud	28-09-2023	PB
56	1924	Zone 3.01 - 2D	Sondage, paroi est	Sud-est	28-09-2023	PB
57	1925	Zone 3.01 - 2E	Sondage, emplacement	Nord-est	28-09-2023	PB
58	1926	Zone 3.01 - 2E	Sondage, base	Nord	28-09-2023	PB
59	1927	Zone 3.01 - 2E	Sondage, base	Sud-ouest	28-09-2023	PB
60	1928	Zone 3.01 - 2E	Sondage, paroi ouest	Sud-ouest	28-09-2023	PB
61	1929	Zone 3.01 - 2E	Sondage, paroi nord	Nord-ouest	28-09-2023	PB
62	1930	Zone 3.01 - 2F	Sondage, emplacement	Est	28-09-2023	PB
63	1931	Zone 3.01 - 2F	Sondage, emplacement	Nord	28-09-2023	PB
64	1932	Zone 3.01 - 2F	Sondage, base	Sud	28-09-2023	PB
65	1933	Zone 3.01 - 2F	Sondage, paroi sud	Sud-est	28-09-2023	PB

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film nº :	MTL23-25-05-N2

Nº	Nº Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
1	377	Zone 3.07 - 1C	Sondage, base	Est	07-08-2023	MA
2	378	Zone 3.07 - 1C	Sondage, paroi est	Est	07-08-2023	MA
3	379	Zone 3.07 - 1C	Sondage, paroi est	Est	07-08-2023	MA
4	380	Zone 3.07 - 1A	Sondage, emplacement	Nord-est	07-08-2023	MA
5	381	Zone 3.07 - 1A	Sondage, emplacement	Nord-est	07-08-2023	MA
6	382	Zone 3.07 - 1A	Sondage, emplacement	Est	07-08-2023	MA
7	383	Zone 3.07 - 1A	Sondage, paroi est	Est	07-08-2023	MA
8	384	Zone 3.07 - 1F	Sondage, emplacement	Nord-est	07-08-2023	MA
9	385	Zone 3.07 - 1F	Sondage, base	Est	07-08-2023	MA
10	386	Zone 3.07 - 1F	Sondage, paroi est	Est	07-08-2023	MA
11	387	Zone 3.07 - 1D	Sondage, emplacement	Nord	07-08-2023	MA
12	388	Zone 3.07 - 1D	Sondage, base	Est	07-08-2023	MA
13	389	Zone 3.07 - 1D	Sondage, paroi sud	Sud	07-08-2023	MA
14	390	Zone 3.07 - 1D	Sondage, paroi sud	Sud	07-08-2023	MA
15	391	Zone 3.07 - 1H	Sondage, emplacement	Nord	07-08-2023	MA
16	392	Zone 3.07 - 1H	Sondage, base	Nord	07-08-2023	MA
17	393	Zone 3.07 - 1H	Sondage, base	Nord	07-08-2023	MA
18	394	Zone 3.07 - 1H	Sondage, paroi nord	Nord	07-08-2023	MA
19	395	Zone 3.07 - 1H	Sondage, paroi nord	Nord	07-08-2023	MA
20	396	Zone 3.07 - 1G	Sondage, emplacement	Nord-est	07-08-2023	MA
21	397	Zone 3.07 - 1G	Sondage, base	Nord	07-08-2023	MA
22	398	Zone 3.07 - 1G	Sondage, base	Nord	07-08-2023	MA
23	399	Zone 3.07 - 1G	Sondage, paroi ouest	Ouest	07-08-2023	MA

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet : 850-1047-14 Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal

Film n° : MTL23-25-05-N2

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
24	400	Zone 3.07 - 1G	Sondage, paroi ouest	Ouest	07-08-2023	MA
25	401	Zone 3.07 - 1K	Sondage, emplacement	Sud-ouest	07-08-2023	MA
26	402	Zone 3.07 - 1K	Sondage, base	Nord	07-08-2023	MA
27	403	Zone 3.07 - 1K	Sondage, paroi sud	Sud	07-08-2023	MA
28	964	Zone 3.02 - 1M	Sondage, emplacement	Sud-est	26-09-2023	MA
29	965	Zone 3.02 - 1M	Sondage, base	Sud	26-09-2023	MA
30	966	Zone 3.02 - 1M	Sondage, paroi sud	Sud	26-09-2023	MA
31	967	Zone 3.02 - 1T	Sondage, emplacement	Sud	26-09-2023	MA
32	968	Zone 3.02 - 1T	Sondage, emplacement	Sud	26-09-2023	MA
33	969	Zone 3.02 - 1T	Sondage, base	Sud	26-09-2023	MA
34	970	Zone 3.02 - 1T	Sondage, paroi sud	Sud	26-09-2023	MA
35	971	Zone 3.02 - 1V	Sondage, emplacement	Nord	26-09-2023	MA
36	972	Zone 3.02 - 1V	Sondage, base	Est	26-09-2023	MA
37	973	Zone 3.02 - 1V	Sondage, paroi ouest	Ouest	26-09-2023	MA
38	974	Zone 3.02 - 1L	Sondage, emplacement	Sud-ouest	26-09-2023	MA
39	975	Zone 3.02 - 1L	Sondage, base	Ouest	26-09-2023	MA
40	976	Zone 3.02 - 1L	Sondage, paroi ouest	Ouest	26-09-2023	MA
41	977	Zone 3.02 - 1X	Sondage, emplacement	Est	26-09-2023	MA
42	978	Zone 3.02 - 1X	Sondage, base	Ouest	26-09-2023	MA
43	979	Zone 3.02 - 1X	Sondage, paroi ouest	Ouest	26-09-2023	MA
44	980	Zone 3.02 - 1W	Sondage, emplacement	Nord	26-09-2023	MA
45	981	Zone 3.02 - 1W	Sondage, base	Nord-est	26-09-2023	MA
46	982	Zone 3.02 - 1W	Sondage, paroi nord-ouest	Nord-ouest	26-09-2023	MA

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film nº :	MTL23-25-05-N2

Nº	Nº Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
47	983	Zone 3.02 - 1Y	Sondage, emplacement	Nord	26-09-2023	MA
48	984	Zone 3.02 - 1Y	Sondage, base	Nord-ouest	26-09-2023	MA
49	985	Zone 3.02 - 1Y	Sondage, paroi sud-est	Sud-est	26-09-2023	MA
50	1001	Zone 3.02 - 2B	Sondage, emplacement	Est	27-09-2023	MA
51	1002	Zone 3.02 - 2B	Sondage, base	Sud	27-09-2023	MA
52	1003	Zone 3.02 - 2B	Sondage, paroi sud	Sud	27-09-2023	MA

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	MTL23-25-08-N1

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
1	1947	Zone 1.01	Environnement général, limite ouest	Sud-est	02-10-2023	PB
2	1948	Zone 1.01	Environnement général, tiers ouest	Est	02-10-2023	PB
3	1949	Zone 1.01	Environnement général, tiers ouest	Ouest	02-10-2023	PB
4	1950	Zone 1.01	Environnement général, tiers ouest - aux environs du sondage 1N	Sud-est	02-10-2023	PB
5	1951	Zone 1.01	Affleurement de cornéenne localisé dans un sentier informel	Sud-est	02-10-2023	PB
6	1952	Zone 1.01	Affleurement de cornéenne localisé dans un sentier informel	Nord-est	02-10-2023	PB
7	1953	Zone 1.01 - 1A	Sondage, emplacement	Sud-ouest	02-10-2023	PB
8	1954	Zone 1.01 - 1A	Sondage, emplacement	Est	02-10-2023	PB
9	1955	Zone 1.01 - 1A	Sondage, base	Nord	02-10-2023	PB
10	1956	Zone 1.01 - 1A	Sondage, paroi nord	Nord	02-10-2023	PB
11	1957	Zone 1.01 - 1D	Sondage, emplacement	Sud-est	02-10-2023	PB
12	1958	Zone 1.01 - 1D	Sondage, base	Nord-ouest	02-10-2023	PB
13	1959	Zone 1.01 - 1D	Sondage, paroi sud-ouest	Sud-ouest	02-10-2023	PB
14	1960	Zone 1.01 - 1E	Sondage, emplacement	Sud-est	02-10-2023	PB
15	1961	Zone 1.01 - 1E	Sondage, emplacement	Nord-ouest	02-10-2023	PB
16	1962	Zone 1.01 - 1E	Sondage, emplacement	Nord-ouest	02-10-2023	PB
17	1963	Zone 1.01 - 1E	Sondage, paroi nord-ouest	Nord-ouest	02-10-2023	PB
18	1964	Zone 1.01 - 1F	Sondage, emplacement	Ouest	02-10-2023	PB
19	1965	Zone 1.01 - 1F	Sondage, emplacement	Nord-ouest	02-10-2023	PB
20	1966	Zone 1.01 - 1F	Sondage, base	Nord	02-10-2023	PB
21	1967	Zone 1.01 - 1F	Sondage, base	Nord-ouest	02-10-2023	PB
22	1968	Zone 1.01 - 1F	Sondage, paroi nord	Nord-ouest	02-10-2023	PB
23	1969	Zone 1.01 - 1K	Sondage, emplacement	Sud-ouest	02-10-2023	PB

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	MTL23-25-08-N1

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
24	1970	Zone 1.01 - 1K	Sondage, emplacement	Nord-ouest	02-10-2023	PB
25	1971	Zone 1.01 - 1K	Sondage, emplacement	Nord-ouest	02-10-2023	PB
26	1972	Zone 1.01 - 1K	Sondage, base	Ouest	02-10-2023	PB
27	1973	Zone 1.01 - 1L	Sondage, emplacement	Nord-ouest	03-10-2023	PB
28	1974	Zone 1.01 - 1L	Sondage, emplacement	Sud-est	03-10-2023	PB
29	1975	Zone 1.01 - 1L	Sondage, base	Nord-ouest	03-10-2023	PB
30	1976	Zone 1.01 - 1L	Sondage, paroi nord	Nord	03-10-2023	PB
31	1977	Zone 1.01	Environnement général, tiers centre - sondages 1X et 1Y	Est	03-10-2023	PB
32	1978	Zone 1.01	Environnement général, tiers centre - sondages 1X et 1Y	Nord-est	03-10-2023	PB
33	1979	Zone 1.01	Environnement général, tiers centre	Sud-ouest	03-10-2023	PB
34	1980	Zone 1.01	Environnement général, tiers est - coulée	Est	03-10-2023	PB
35	1981	Zone 1.01 - 1V	Sondage, emplacement	Sud	03-10-2023	PB
36	1982	Zone 1.01 - 1V	Sondage, emplacement	Ouest	03-10-2023	PB
37	1983	Zone 1.01 - 1V	Sondage, base	Ouest	03-10-2023	PB
38	1984	Zone 1.01 - 1V	Sondage, paroi ouest	Ouest	03-10-2023	PB
39	1985	Zone 1.01 - 1U	Sondage, emplacement	Sud-est	03-10-2023	PB
40	1986	Zone 1.01 - 1U	Sondage, emplacement	Sud-ouest	03-10-2023	PB
41	1987	Zone 1.01 - 1U	Sondage, base	Ouest	03-10-2023	PB
42	1988	Zone 1.01 - 1U	Sondage, paroi ouest	Ouest	03-10-2023	PB
43	1989	Zone 1.01 - 1W	Sondage, emplacement	Sud	03-10-2023	PB
44	1990	Zone 1.01 - 1W	Sondage, emplacement	Est	03-10-2023	PB
45	1991	Zone 1.01 - 1W	Sondage, base	Ouest	03-10-2023	PB
46	1992	Zone 1.01 - 1W	Sondage, paroi ouest	Ouest	03-10-2023	PB

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	MTL23-25-08-N1

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
47	1993	Zone 1.01 - 2A	Sondage, emplacement	Est	03-10-2023	PB
48	1994	Zone 1.01 - 2A	Sondage, emplacement	Nord-est	03-10-2023	PB
49	1995	Zone 1.01 - 2A	Sondage, emplacement	Ouest	03-10-2023	PB
50	1996	Zone 1.01 - 2A	Sondage, base	Nord-ouest	03-10-2023	PB
51	1997	Zone 1.01 - 2A	Sondage, paroi sud	Sud	03-10-2023	PB
52	1998	Zone 1.01 - 1Y	Sondage, emplacement	Est	03-10-2023	PB
53	1999	Zone 1.01 - 1Y	Sondage, emplacement	Sud-ouest	03-10-2023	PB
54	2000	Zone 1.01 - 1Y	Sondage, base	Nord-ouest	03-10-2023	PB
55	2001	Zone 1.01 - 1Y	Sondage, parois nord et ouest	Nord-ouest	03-10-2023	PB
56	2002	Zone 1.01 - 1Y	Sondage, parois nord et ouest	Nord-ouest	03-10-2023	PB
57	2003	Zone 1.01 - 2C	Sondage, emplacement	Sud-ouest	03-10-2023	PB
58	2004	Zone 1.01 - 2C	Sondage, emplacement	Ouest	03-10-2023	PB
59	2005	Zone 1.01 - 2C	Sondage, emplacement	Sud-ouest	03-10-2023	PB
60	2006	Zone 1.01 - 2C	Sondage, base	Ouest	03-10-2023	PB
61	2007	Zone 1.01 - 2C	Sondage, paroi ouest	Sud-ouest	03-10-2023	PB
62	2008	Zone 1.06	Environnement général, tiers sud, coin sud-ouest	Nord	04-10-2023	PB
63	2009	Zone 1.06	Environnement général, tiers sud	Ouest	04-10-2023	PB
64	2010	Zone 1.06	Environnement général, tiers sud, coin sud-est	Nord	04-10-2023	PB
65	2011	Zone 1.06	Environnement général, tiers sud, coin sud-est	Sud-ouest	04-10-2023	PB
66	2012	Zone 1.01 - 2P	Sondage, emplacement	Sud	04-10-2023	PB
67	2013	Zone 1.01 - 2P	Sondage, emplacement	Nord	04-10-2023	PB
68	2014	Zone 1.01 - 2P	Sondage, base	Sud-ouest	04-10-2023	PB
69	2015	Zone 1.01 - 2P	Sondage, paroi ouest	Sud-ouest	04-10-2023	PB

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	MTL23-25-08-N1

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
70	2016	Zone 1.01 - 2W	Sondage, emplacement	Est	04-10-2023	PB
71	2017	Zone 1.01 - 2W	Sondage, emplacement	Ouest	04-10-2023	PB
72	2018	Zone 1.01 - 2W	Sondage, base	Ouest	04-10-2023	PB
73	2019	Zone 1.01 - 2W	Sondage, paroi nord	Nord	04-10-2023	PB
74	2020	Zone 1.04	Environnement général, limite est	Sud	04-10-2023	PB
75	2021	Zone 1.04	Environnement général, limite est	Sud	04-10-2023	PB
76	2022	Zone 1.04	Environnement général, centre	Nord	04-10-2023	PB
77	2023	Zone 1.04	Environnement général, limite ouest	Sud	04-10-2023	PB
78	2024	Zone 1.06 - 2Y	Sondage, emplacement	Sud-est	04-10-2023	PB
79	2025	Zone 1.06 - 2Y	Sondage, emplacement	Nord	04-10-2023	PB
80	2026	Zone 1.06 - 2Y	Sondage, base	Nord-est	04-10-2023	PB
81	2027	Zone 1.06 - 2Z	Sondage, emplacement	Est	05-10-2023	PB
82	2028	Zone 1.06 - 2Z	Sondage, emplacement	Sud	05-10-2023	PB
83	2029	Zone 1.06 - 2Z	Sondage, base	Sud-ouest	05-10-2023	PB
84	2030	Zone 1.06 - 2Z	Sondage, paroi sud	Sud-ouest	05-10-2023	PB
85	2031	Zone 1.06 - 4A	Sondage, emplacement	Est	05-10-2023	PB
86	2032	Zone 1.06 - 4A	Sondage, emplacement	Sud-est	05-10-2023	PB
87	2033	Zone 1.06 - 4A	Sondage, base	Sud-est	05-10-2023	PB
88	2034	Zone 1.06 - 4A	Sondage, parois nord-est et sud-est	Est	05-10-2023	PB
89	2035	Zone 1.06 - 4A	Sondage, paroi sud-est	Sud-est	05-10-2023	PB
90	2036	Zone 1.06 - 4A	Abris de fortune démantelé - structure en pierres	Sud-est	05-10-2023	PB
91	2037	Zone 1.06 - 4A	Abris de fortune démantelé - structure en pierres	Nord-est	05-10-2023	PB
92	2038	Zone 1.06 - 4A	Abris de fortune démantelé - structure en pierres	Est	05-10-2023	PB

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film nº :	MTL23-25-08-N1

Nº	Nº Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
93	2039	Zone 1.06 - 4A	Abris de fortune démantelé - structure en pierres	Est	05-10-2023	PB
94	2040	Zone 1.06 - 4A	Abris de fortune démantelé - structure en pierres	Sud	05-10-2023	PB
95	2041	Zone 1.06 - 4A	Abris de fortune démantelé - structure en pierres	Nord-est	05-10-2023	PB
96	2042	Zone 1.06 - 4A	Abris de fortune démantelé - structure en pierres	Sud-est	05-10-2023	PB
97	2043	Zone 1.06 - 4A	Abris de fortune démantelé - structure en pierres	Nord	05-10-2023	PB
98	2044	Zone 1.06 - 4A	Abris de fortune démantelé - structure en pierres	Nord-est	05-10-2023	PB
99	2045	Zone 1.06 - 4A	Abris de fortune démantelé - structure en pierres	Nord-ouest	05-10-2023	PB
100	2046	Zone 1.06 - 4A	Abris de fortune démantelé - structure en pierres	Nord	05-10-2023	PB
101	2047	Zone 1.06 - 4A	Abris de fortune démantelé - structure en pierres	Nord	05-10-2023	PB
102	2048	Zone 1.06 - 4A	Abris de fortune démantelé - structure en pierres	Nord	05-10-2023	PB
103	2049	Zone 1.06 - 4A	Abris de fortune démantelé - structure en pierres	Sud	05-10-2023	PB
104	2050	Zone 1.06 - 3W	Sondage, emplacement	Nord	06-10-2023	PB
105	2051	Zone 1.06 - 3W	Sondage, base	Ouest	06-10-2023	PB
106	2052	Zone 1.06 - 3W	Sondage, base	Ouest	06-10-2023	PB
107	2053	Zone 1.06 - 3W	Sondage, base	Nord-ouest	06-10-2023	PB
108	2054	Zone 1.06 - 4B	Sondage, emplacement	Sud-est	06-10-2023	PB
109	2055	Zone 1.06 - 4B	Sondage, emplacement	Sud-est	06-10-2023	PB
110	2056	Zone 1.06 - 4B	Sondage, base	Nord-est	06-10-2023	PB
111	2057	Zone 1.06 - 4B	Sondage, paroi nord-ouest	Nord-est	06-10-2023	PB
112	2058	Zone 1.06 - 4D	Sondage, emplacement	Sud-est	06-10-2023	PB
113	2059	Zone 1.06 - 4D	Sondage, emplacement	Sud-ouest	06-10-2023	PB
114	2060	Zone 1.06 - 4D	Sondage, emplacement	Nord-ouest	06-10-2023	PB
115	2061	Zone 1.06 - 4D	Sondage, base	Nord-ouest	06-10-2023	PB

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film nº :	MTL23-25-08-N1

Nº	Nº Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
116	2062	Zone 1.06 - 4D	Sondage, paroi nord-ouest	Nord-ouest	06-10-2023	PB
117	2063	Zone 1.06 - 4N	Sondage, emplacement	Est	06-10-2023	PB
118	2064	Zone 1.06 - 4N	Sondage, emplacement	Nord-est	06-10-2023	PB
119	2065	Zone 1.06 - 4N	Sondage, base	Ouest	06-10-2023	PB
120	2066	Zone 1.06 - 4N	Sondage, paroi nord-ouest	Nord-ouest	06-10-2023	PB
121	2067	Zone 1.06 - 4F	Sondage, emplacement	Nord	06-10-2023	PB
122	2068	Zone 1.06 - 4F	Sondage, base	Ouest	06-10-2023	PB
123	2069	Zone 1.06 - 4F	Sondage, parois sud et ouest	Sud-ouest	06-10-2023	PB
124	2070	Zone 1.06 - 3X	Sondage, emplacement	Sud-est	06-10-2023	PB
125	2071	Zone 1.06 - 3X	Sondage, emplacement	Sud-est	06-10-2023	PB
126	2072	Zone 1.06 - 3X	Sondage, base	Est	06-10-2023	PB
127	2073	Zone 1.06 - 3X	Sondage, parois nord et est	Nord-est	06-10-2023	PB
128	2074	Zone 1.06 - 3X	Sondage, parois nord et est	Nord-est	06-10-2023	PB
129	2075	Zone 1.06 - 4H	Sondage, emplacement	Nord-est	06-10-2023	PB
130	2076	Zone 1.06 - 4H	Sondage, base	Nord-ouest	06-10-2023	PB
131	2077	Zone 1.06 - 4H	Sondage, parois nord et ouest	Sud-ouest	06-10-2023	PB
132	2078	Zone 1.05 - 4R	Sondage, emplacement	Nord-est	11-10-2023	PB
133	2079	Zone 1.05 - 4R	Sondage, emplacement	Nord-ouest	11-10-2023	PB
134	2080	Zone 1.05 - 4R	Sondage, base	Sud-ouest	11-10-2023	PB
135	2081	Zone 1.05 - 4R	Sondage, paroi sud-ouest	Sud-ouest	11-10-2023	PB
136	2082	Zone 1.05 - 4S	Sondage, emplacement	Nord-est	11-10-2023	PB
137	2083	Zone 1.05 - 4S	Sondage, emplacement	Ouest	11-10-2023	PB
138	2084	Zone 1.05 - 4S	Sondage, base	Sud	11-10-2023	PB

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	MTL23-25-08-N1

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
139	2085	Zone 1.05 - 4S	Sondage, paroi sud-ouest	Sud-ouest	11-10-2023	PB
140	2086	Zone 1.05 - 4Q	Sondage, emplacement	Est	11-10-2023	PB
141	2087	Zone 1.05 - 4Q	Sondage, emplacement	Nord-ouest	11-10-2023	PB
142	2088	Zone 1.05 - 4Q	Sondage, emplacement	Nord-ouest	11-10-2023	PB
143	2089	Zone 1.05 - 4Q	Sondage, parois nord et est	Nord-est	11-10-2023	PB
144	2090	Zone 1.05 - 4T	Sondage, emplacement	Nord	11-10-2023	PB
145	2091	Zone 1.05 - 4T	Sondage, emplacement	Sud-ouest	11-10-2023	PB
146	2092	Zone 1.05 - 4T	Sondage, base	Ouest	11-10-2023	PB
147	2093	Zone 1.05 - 4T	Sondage, parois sud et ouest	Sud-ouest	11-10-2023	PB
148	2094	Zone 1.05 - 4R	Sondage, emplacement	Nord	11-10-2023	PB
149	2095	Zone 1.05 - 4R	Sondage, emplacement	Ouest	11-10-2023	PB
150	2096	Zone 1.05 - 4R	Sondage, base	Nord-ouest	11-10-2023	PB
151	2097	Zone 1.05 - 4R	Sondage, paroi sud-ouest	Sud-ouest	11-10-2023	PB
152	2098	Zone 1.05 - 5D	Sondage, emplacement	Nord	11-10-2023	PB
153	2099	Zone 1.05 - 5D	Sondage, emplacement	Nord-ouest	11-10-2023	PB
154	2100	Zone 1.05 - 5D	Sondage, base	Nord-ouest	11-10-2023	PB
155	2101	Zone 1.05 - 5D	Sondage, parois nord et ouest	Nord	11-10-2023	PB
156	2102	Zone 1.05 - 5C	Sondage, emplacement	Est	11-10-2023	PB
157	2103	Zone 1.05 - 5C	Sondage, emplacement	Nord	11-10-2023	PB
158	2104	Zone 1.05 - 5A	Sondage, emplacement	Nord-est	11-10-2023	PB
159	2105	Zone 1.05 - 5A	Sondage, emplacement	Est	11-10-2023	PB
160	2106	Zone 1.05 - 5A	Sondage, base	Nord-ouest	11-10-2023	PB
161	2107	Zone 1.05 - 5A	Sondage, paroi nord-ouest	Nord-ouest	11-10-2023	PB

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	MTL23-25-08-N1

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
162	2108	Zone 1.05 - 5E	Sondage, emplacement	Sud-est	11-10-2023	PB
163	2109	Zone 1.05 - 5E	Sondage, emplacement	Nord	11-10-2023	PB
164	2110	Zone 1.05 - 5E	Sondage, base	Sud-est	11-10-2023	PB
165	2111	Zone 1.05 - 5E	Sondage, parois sud et ouest	Sud-ouest	11-10-2023	PB
166	2112	Zone 1.05 - 5B	Sondage, emplacement	Est	11-10-2023	PB
167	2113	Zone 1.05 - 5B	Sondage, emplacement	Nord-ouest	11-10-2023	PB
168	2114	Zone 1.05 - 5B	Sondage, base	Sud-ouest	11-10-2023	PB
169	2115	Zone 1.05 - 5B	Sondage, parois sud et ouest	Sud-ouest	11-10-2023	PB
170	2116	Zone 1.05 - 5F	Sondage, emplacement	Nord	11-10-2023	PB
171	2117	Zone 1.05 - 5F	Sondage, emplacement	Sud-ouest	11-10-2023	PB
172	2118	Zone 1.05 - 5F	Sondage, base	Sud	11-10-2023	PB
173	2119	Zone 1.05 - 5F	Sondage, paroi ouest	Ouest	11-10-2023	PB
174	2120	Zone 1.05 - 5G	Sondage, emplacement	Nord	11-10-2023	PB
175	2121	Zone 1.05 - 5G	Sondage, emplacement	Ouest	11-10-2023	PB
176	2122	Zone 1.05 - 5G	Sondage, base	Ouest	11-10-2023	PB
177	2123	Zone 1.05 - 5G	Sondage, paroi est	Est	11-10-2023	PB
178	2124	Zone 1.05 - 5J	Sondage, emplacement	Sud-est	12-10-2023	PB
179	2125	Zone 1.05 - 5J	Sondage, emplacement	Nord-ouest	12-10-2023	PB
180	2126	Zone 1.05 - 5J	Sondage, base	Sud	12-10-2023	PB
181	2127	Zone 1.05 - 5J	Sondage, paroi sud	Sud	12-10-2023	PB
182	2128	Zone 1.05 - 5J	Sondage, paroi nord	Nord	12-10-2023	PB
183	2129	Zone 1.05 - 5K	Sondage, emplacement	Ouest	12-10-2023	PB
184	2130	Zone 1.05 - 5K	Sondage, base	Ouest	12-10-2023	PB

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	MTL23-25-08-N1

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
185	2131	Zone 1.05 - 5K	Sondage, paroi ouest	Ouest	12-10-2023	PB
186	2132	Zone 1.03	Environnement général	Nord-est	12-10-2023	PB
187	2133	Zone 1.03	Environnement général	Sud-est	12-10-2023	PB
188	2134	Zone 1.03	Environnement général	Sud-est	12-10-2023	PB
189	2135	Zone 1.03 - 6B	Sondage, emplacement	Nord-ouest	12-10-2023	PB
190	2136	Zone 1.03 - 6B	Sondage, emplacement	Sud-est	12-10-2023	PB
191	2137	Zone 1.03 - 6B	Sondage, base	Nord-est	12-10-2023	PB
192	2138	Zone 1.03 - 6B	Sondage, paroi est	Est	13-10-2023	PB
193	2139	Zone 1.03 - 6C	Sondage, emplacement	Sud-est	13-10-2023	PB
194	2140	Zone 1.03 - 6C	Sondage, base	Ouest	13-10-2023	PB
195	2141	Zone 1.03 - 6C	Sondage, paroi sud	Sud	13-10-2023	PB
196	2142	Zone 1.03 - 6C	Sondage, paroi sud	Sud	13-10-2023	PB
197	2143	Zone 1.03 - 5X	Sondage, emplacement	Sud-est	13-10-2023	PB
198	2144	Zone 1.03 - 5X	Sondage, base	Nord	13-10-2023	PB
199	2145	Zone 1.03 - 5X	Sondage, parois nord et ouest	Nord-ouest	13-10-2023	PB
200	2146	Zone 1.03 - 5Z	Sondage, emplacement	Sud-ouest	13-10-2023	PB
201	2147	Zone 1.03 - 5Z	Sondage, emplacement	Est	13-10-2023	PB
202	2148	Zone 1.03 - 5Z	Sondage, paroi ouest	Nord-ouest	13-10-2023	PB
203	2149	Zone 1.03 - 5Z	Sondage, base	Nord	13-10-2023	PB
204	2150	Zone 1.03 - 6A	Sondage, emplacement	Sud	13-10-2023	PB
205	2151	Zone 1.03 - 6A	Sondage, emplacement	Nord-est	13-10-2023	PB
206	2152	Zone 1.03 - 6A	Sondage, base	Nord-ouest	13-10-2023	PB
207	2153	Zone 1.03 - 6A	Sondage, paroi nord-ouest	Nord-ouest	13-10-2023	PB

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	MTL23-25-08-N1

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
208	2154	Zone 1.03 - 6K	Sondage, emplacement	Sud	13-10-2023	PB
209	2155	Zone 1.03 - 6K	Sondage, base	Nord-est	13-10-2023	PB
210	2156	Zone 1.03 - 6K	Sondage, parois nord et ouest	Nord-ouest	13-10-2023	PB
211	2157	Zone 1.03 - 6K	Sondage, paroi ouest	Nord-ouest	13-10-2023	PB
212	2158	Zone 1.03 - 6K	Sondage, paroi nord	Nord-ouest	13-10-2023	PB
213	2159	Zone 1.02 - 6T	Sondage, emplacement	Sud-est	13-10-2023	PB
214	2160	Zone 1.02 - 6T	Sondage, emplacement	Nord	13-10-2023	PB
215	2161	Zone 1.02 - 6T	Sondage, base	Nord	13-10-2023	PB
216	2162	Zone 1.02 - 6T	Sondage, paroi nord	Nord	13-10-2023	PB
217	2163	Zone 1.02 - 6T	Sondage, paroi nord	Nord	13-10-2023	PB
218	2164	Zone 1.02	Environnement général, extrémité nord	Nord-est	16-10-2023	PB
219	2165	Zone 1.02	Environnement général, extrémité nord	Nord-ouest	16-10-2023	PB
220	2166	Zone 1.02	Environnement général, section intérieure - sentier informel	Nord-est	16-10-2023	PB
221	2167	Zone 1.02	Environnement général, extrémité sud	Sud-ouest	16-10-2023	PB
222	2168	Zone 1.02 - 6S	Sondage, emplacement	Sud-ouest	16-10-2023	PB
223	2169	Zone 1.02 - 6S	Sondage, emplacement	Sud-est	16-10-2023	PB
224	2170	Zone 1.02 - 6S	Sondage, base	Nord	16-10-2023	PB
225	2171	Zone 1.02 - 6S	Sondage, paroi nord	Nord	16-10-2023	PB
226	2172	Zone 1.02 - 6S	Sondage, parois nord et est	Nord-est	16-10-2023	PB
227	2173	Zone 1.02 - 6M	Sondage, emplacement	Nord-ouest	16-10-2023	PB
228	2174	Zone 1.02 - 6M	Sondage, emplacement	Sud-est	16-10-2023	PB
229	2175	Zone 1.02 - 6M	Sondage, base	Nord-ouest	16-10-2023	PB
230	2176	Zone 1.02 - 6M	Sondage, paroi nord-ouest	Nord-ouest	16-10-2023	PB

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film nº :	MTL23-25-08-N1

Nº	Nº Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
231	2177	Zone 1.02 - 6N	Sondage, emplacement	Nord	16-10-2023	PB
232	2178	Zone 1.02 - 6N	Sondage, emplacement	Nord-est	16-10-2023	PB
233	2179	Zone 1.02 - 6N	Sondage, base	Nord-ouest	16-10-2023	PB
234	2180	Zone 1.02 - 6N	Sondage, paroi nord-ouest	Nord-ouest	16-10-2023	PB
235	2181	Zone 1.04 - 5W	Sondage, emplacement	Sud-ouest	16-10-2023	PB
236	2182	Zone 1.04 - 5W	Sondage, emplacement	Nord-ouest	16-10-2023	PB
237	2183	Zone 1.04 - 5W	Sondage, base	Ouest	16-10-2023	PB
238	2184	Zone 1.04 - 5W	Sondage, paroi ouest	Ouest	16-10-2023	PB
239	2185	Zone 1.04 - 5V	Sondage, emplacement	Sud-ouest	16-10-2023	PB
240	2186	Zone 1.04 - 5V	Sondage, emplacement	Nord-ouest	16-10-2023	PB
241	2187	Zone 1.04 - 5V	Sondage, base	Ouest	16-10-2023	PB
242	2188	Zone 1.04 - 5V	Sondage, parois nord et ouest	Nord-ouest	16-10-2023	PB
243	2189	Zone 1.03 - 6W	Sondage, emplacement	Nord-est	16-10-2023	PB
244	2190	Zone 1.03 - 6W	Sondage, emplacement	Nord-est	16-10-2023	PB
245	2191	Zone 1.03 - 6W	Sondage, emplacement	Nord	16-10-2023	PB
246	2192	Zone 1.03 - 6W	Sondage, base	Nord-est	16-10-2023	PB
247	2193	Zone 1.03 - 6W	Sondage, paroi nord-est	Nord-est	16-10-2023	PB
248	2194	Zone 1.03 - 6Y	Sondage, emplacement	Sud-est	16-10-2023	PB
249	2195	Zone 1.03 - 6Y	Sondage, emplacement	Ouest	16-10-2023	PB
250	2196	Zone 1.03 - 6Y	Sondage, base	Sud	16-10-2023	PB
251	2197	Zone 1.03 - 6Y	Sondage, coin sud-ouest	Sud-ouest	16-10-2023	PB
252	2198	Zone 1.03 - 7A	Sondage, emplacement	Sud	16-10-2023	PB
253	2199	Zone 1.03 - 7A	Sondage, emplacement	Sud-est	16-10-2023	PB

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	MTL23-25-08-N1

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
254	2200	Zone 1.03 - 7A	Sondage, base	Nord-ouest	16-10-2023	PB
255	2201	Zone 1.03 - 7A	Sondage, paroi nord-ouest	Nord-ouest	16-10-2023	PB
256	2202	Zone 1.03 - 6X	Sondage, emplacement	Sud	16-10-2023	PB
257	2203	Zone 1.03 - 6X	Sondage, emplacement	Ouest	16-10-2023	PB
258	2204	Zone 1.03 - 6X	Sondage, paroi nord-ouest	Nord-ouest	16-10-2023	PB
259	2205	Zone 1.03 - 6X	Sondage, paroi nord-ouest	Nord-ouest	16-10-2023	PB

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	MTL23-25-08-N2

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
1	1038	Zone 1.01 - 1C	Sondage, emplacement	Sud	02-10-2023	MA
2	1039	Zone 1.01 - 1C	Sondage, emplacement	Sud	02-10-2023	MA
3	1040	Zone 1.01 - 1C	Sondage, base	Nord	02-10-2023	MA
4	1041	Zone 1.01 - 1C	Sondage, paroi nord	Nord	02-10-2023	MA
5	1042	Zone 1.01 - 1C	Sondage, paroi nord	Nord	02-10-2023	MA
6	1043	Zone 1.01 - 1B	Sondage, emplacement	Sud	02-10-2023	MA
7	1044	Zone 1.01 - 1B	Sondage, base	Nord-ouest	02-10-2023	MA
8	1045	Zone 1.01 - 1B	Sondage, paroi nord-ouest	Nord-ouest	02-10-2023	MA
9	1046	Zone 1.01 - 1J	Sondage, emplacement	Sud	02-10-2023	MA
10	1047	Zone 1.01 - 1J	Sondage, base	Sud	02-10-2023	MA
11	1048	Zone 1.01 - 1J	Sondage, paroi ouest	Ouest	02-10-2023	MA
12	1049	Zone 1.01 - 1J	Sondage, paroi ouest	Ouest	02-10-2023	MA
13	1050	Zone 1.01 - 1G	Sondage, emplacement	Sud	02-10-2023	MA
14	1051	Zone 1.01 - 1G	Sondage, base	Nord	02-10-2023	MA
15	1052	Zone 1.01 - 1G	Sondage, paroi nord	Nord	02-10-2023	MA
16	1053	Zone 1.01 - 1H	Sondage, emplacement	Ouest	02-10-2023	MA
17	1054	Zone 1.01 - 1H	Sondage, base	Nord	02-10-2023	MA
18	1055	Zone 1.01 - 1H	Sondage, paroi nord	Nord	02-10-2023	MA
19	1056	Zone 1.01 - 1P	Sondage, emplacement	Sud	03-10-2023	MA
20	1057	Zone 1.01 - 1P	Sondage, base	Nord-ouest	03-10-2023	MA
21	1058	Zone 1.01 - 1P	Sondage, paroi nord-ouest	Nord-ouest	03-10-2023	MA
22	1059	Zone 1.01 - 1T	Sondage, emplacement	Est	03-10-2023	MA
23	1060	Zone 1.01 - 1T	Sondage, base	Ouest	03-10-2023	MA

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film nº :	MTL23-25-08-N2

Nº	Nº Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
24	1061	Zone 1.01 - 1T	Sondage, paroi ouest	Ouest	03-10-2023	MA
25	1062	Zone 1.01 - 1R	Sondage, emplacement	Est	03-10-2023	MA
26	1063	Zone 1.01 - 1R	Sondage, base	Nord	03-10-2023	MA
27	1064	Zone 1.01 - 1R	Sondage, paroi ouest	Ouest	03-10-2023	MA
28	1065	Zone 1.01 - 1N	Sondage, emplacement	Nord	03-10-2023	MA
29	1066	Zone 1.01 - 1N	Sondage, base	Ouest	03-10-2023	MA
30	1067	Zone 1.01 - 1N	Sondage, paroi nord	Nord	03-10-2023	MA
31	1068	Zone 1.01 - 1M	Sondage, emplacement	Ouest	03-10-2023	MA
32	1069	Zone 1.01 - 1M	Sondage, base	Nord-ouest	03-10-2023	MA
33	1070	Zone 1.01 - 1M	Sondage, paroi nord-ouest	Nord-ouest	03-10-2023	MA
34	1071	Zone 1.01 - 1Q	Sondage, emplacement	Ouest	03-10-2023	MA
35	1072	Zone 1.01 - 1Q	Sondage, base	Ouest	03-10-2023	MA
36	1073	Zone 1.01 - 1Q	Sondage, paroi ouest	Ouest	03-10-2023	MA
37	1074	Zone 1.01 - 1X	Sondage, emplacement	Nord	03-10-2023	MA
38	1075	Zone 1.01 - 1X	Sondage, base	Nord-ouest	03-10-2023	MA
39	1076	Zone 1.01 - 1X	Sondage, paroi nord-ouest	Nord-ouest	03-10-2023	MA
40	1078	Zone 1.01 - 2A	Sondage, emplacement	Ouest	03-10-2023	MA
41	1079	Zone 1.01 - 2A	Sondage, base	Nord	03-10-2023	MA
42	1080	Zone 1.01 - 2A	Sondage, paroi nord	Nord	03-10-2023	MA
43	1081	Zone 1.01 - 1Z	Sondage, emplacement	Est	03-10-2023	MA
44	1082	Zone 1.01 - 1Z	Sondage, base	Nord-ouest	03-10-2023	MA
45	1083	Zone 1.01 - 1Z	Sondage, paroi sud-ouest	Sud-ouest	03-10-2023	MA
46	1084	Zone 1.01 - 1Z	Sondage, paroi sud-ouest	Sud-ouest	03-10-2023	MA

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	MTL23-25-08-N2

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
47	1085	Zone 1.01 - 2H	Sondage, emplacement	Sud-est	04-10-2023	MA
48	1086	Zone 1.01 - 2H	Sondage, base	Ouest	04-10-2023	MA
49	1087	Zone 1.01 - 2H	Sondage, paroi ouest	Ouest	04-10-2023	MA
50	1088	Zone 1.01 - 2D	Sondage, emplacement	Est	04-10-2023	MA
51	1089	Zone 1.01 - 2D	Sondage, base	Sud	04-10-2023	MA
52	1090	Zone 1.01 - 2D	Sondage, paroi nord	Nord	04-10-2023	MA
53	1091	Zone 1.01 - 2E	Sondage, emplacement	Nord	04-10-2023	MA
54	1092	Zone 1.01 - 2E	Sondage, base	Nord-ouest	04-10-2023	MA
55	1093	Zone 1.01 - 2E	Sondage, paroi sud-ouest	Sud-ouest	04-10-2023	MA
56	1094	Zone 1.01 - 2G	Sondage, emplacement	Nord	04-10-2023	MA
57	1095	Zone 1.01 - 2G	Sondage, base	Nord	04-10-2023	MA
58	1096	Zone 1.01 - 2G	Sondage, paroi ouest	Ouest	04-10-2023	MA
59	1097	Zone 1.01 - 2K	Sondage, emplacement	Sud	04-10-2023	MA
60	1098	Zone 1.01 - 2K	Sondage, base	Sud-ouest	04-10-2023	MA
61	1099	Zone 1.01 - 2K	Sondage, paroi nord-ouest	Nord-ouest	04-10-2023	MA
62	1100	Zone 1.01 - 2J	Sondage, emplacement	Sud	04-10-2023	MA
63	1101	Zone 1.01 - 2J	Sondage, base	Nord	04-10-2023	MA
64	1102	Zone 1.01 - 2J	Sondage, paroi nord	Nord	04-10-2023	MA
65	1103	Zone 1.01 - 2L	Sondage, emplacement	Nord	04-10-2023	MA
66	1104	Zone 1.01 - 2L	Sondage, base	Ouest	04-10-2023	MA
67	1105	Zone 1.01 - 2L	Sondage, paroi ouest	Ouest	04-10-2023	MA
68	1106	Zone 1.01 - 2L	Sondage, paroi ouest	Ouest	04-10-2023	MA
69	1107	Zone 1.01 - 2M	Sondage, emplacement	Nord	04-10-2023	MA

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	MTL23-25-08-N2

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
70	1108	Zone 1.01 - 2M	Sondage, base	Ouest	04-10-2023	MA
71	1109	Zone 1.01 - 2M	Sondage, paroi ouest	Ouest	04-10-2023	MA
72	1110	Zone 1.06 - 2N	Sondage, emplacement	Nord	04-10-2023	MA
73	1111	Zone 1.06 - 2N	Sondage, base	Nord-ouest	04-10-2023	MA
74	1112	Zone 1.06 - 2N	Sondage, paroi nord-ouest	Nord-ouest	04-10-2023	MA
75	1113	Zone 1.06 - 2Q	Sondage, emplacement	Est	04-10-2023	MA
76	1114	Zone 1.06 - 2Q	Sondage, base	Est	04-10-2023	MA
77	1115	Zone 1.06 - 2Q	Sondage, paroi ouest	Ouest	04-10-2023	MA
78	1116	Zone 1.06 - 2R	Sondage, emplacement	Est	04-10-2023	MA
79	1117	Zone 1.06 - 2R	Sondage, base	Nord-ouest	04-10-2023	MA
80	1118	Zone 1.06 - 2R	Sondage, base	Nord-ouest	04-10-2023	MA
81	1119	Zone 1.06 - 2R	Sondage, paroi nord-ouest	Nord-ouest	04-10-2023	MA
82	1120	Zone 1.06 - 2X	Sondage, emplacement	Est	04-10-2023	MA
83	1121	Zone 1.06 - 2X	Sondage, base	Ouest	04-10-2023	MA
84	1122	Zone 1.06 - 2X	Sondage, paroi sud	Sud	04-10-2023	MA
85	1123	Zone 1.06 - 2Z	Sondage, emplacement	Est	04-10-2023	MA
86	1124	Zone 1.06 - 2Z	Sondage, base	Est	04-10-2023	MA
87	1125	Zone 1.06 - 2Z	Sondage, paroi ouest	Ouest	04-10-2023	MA
88	1126	Zone 1.06 - 3F	Sondage, emplacement	Est	04-10-2023	MA
89	1127	Zone 1.06 - 3F	Sondage, base	Ouest	04-10-2023	MA
90	1128	Zone 1.06 - 3F	Sondage, paroi nord	Nord	04-10-2023	MA
91	1129	Zone 1.06 - 3B	Sondage, emplacement	Ouest	05-10-2023	MA
92	1130	Zone 1.06 - 3B	Sondage, base	Ouest	05-10-2023	MA

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	MTL23-25-08-N2

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
93	1131	Zone 1.06 - 3B	Sondage, paroi est	Est	05-10-2023	MA
94	1133	Zone 1.06 - 2T	Sondage, emplacement	Ouest	05-10-2023	MA
95	1134	Zone 1.06 - 2T	Sondage, base	Ouest	05-10-2023	MA
96	1135	Zone 1.06 - 2T	Sondage, paroi est	Est	05-10-2023	MA
97	1136	Zone 1.06 - 2V	Sondage, emplacement	Sud	05-10-2023	MA
98	1137	Zone 1.06 - 2V	Sondage, base	Ouest	05-10-2023	MA
99	1138	Zone 1.06 - 2V	Sondage, paroi nord	Nord	05-10-2023	MA
100	1139	Zone 1.06 - 3A	Sondage, emplacement	Ouest	05-10-2023	MA
101	1140	Zone 1.06 - 3A	Sondage, base	Nord-ouest	05-10-2023	MA
102	1141	Zone 1.06 - 3A	Sondage, paroi nord-ouest	Nord-ouest	05-10-2023	MA
103	1142	Zone 1.06 - 2U	Sondage, emplacement	Nord	05-10-2023	MA
104	1143	Zone 1.06 - 2U	Sondage, base	Ouest	05-10-2023	MA
105	1144	Zone 1.06 - 2U	Sondage, paroi nord	Nord	05-10-2023	MA
106	1145	Zone 1.06 - 2S	Sondage, emplacement	Sud-ouest	05-10-2023	MA
107	1146	Zone 1.06 - 2S	Sondage, base	Nord	05-10-2023	MA
108	1147	Zone 1.06 - 2S	Sondage, paroi est	Est	05-10-2023	MA
109	1148	Zone 1.06 - 3E	Sondage, emplacement	Est	05-10-2023	MA
110	1149	Zone 1.06 - 3E	Sondage, base	Nord	05-10-2023	MA
111	1150	Zone 1.06 - 3E	Sondage, paroi nord	Nord	05-10-2023	MA
112	1151	Zone 1.06 - 3C	Sondage, emplacement	Ouest	05-10-2023	MA
113	1152	Zone 1.06 - 3C	Sondage, base	Nord	05-10-2023	MA
114	1153	Zone 1.06 - 3C	Sondage, paroi est	Est	05-10-2023	MA
115	1154	Zone 1.06 - 3D	Sondage, emplacement	Sud	05-10-2023	MA

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film nº :	MTL23-25-08-N2

Nº	Nº Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
116	1155	Zone 1.06 - 3D	Sondage, base	Sud	05-10-2023	MA
117	1156	Zone 1.06 - 3D	Sondage, paroi nord	Nord	05-10-2023	MA
118	1157	Zone 1.06 - 3G	Sondage, emplacement	Est	05-10-2023	MA
119	1158	Zone 1.06 - 3G	Sondage, base	Nord	05-10-2023	MA
120	1159	Zone 1.06 - 3G	Sondage, paroi nord	Nord	05-10-2023	MA
121	1160	Zone 1.06 - 3J	Sondage, emplacement	Ouest	05-10-2023	MA
122	1161	Zone 1.06 - 3J	Sondage, base	Ouest	05-10-2023	MA
123	1162	Zone 1.06 - 3J	Sondage, paroi nord	Nord	05-10-2023	MA
124	1163	Zone 1.06 - 3L	Sondage, emplacement	Ouest	05-10-2023	MA
125	1164	Zone 1.06 - 3L	Sondage, base	Nord	05-10-2023	MA
126	1165	Zone 1.06 - 3L	Sondage, paroi nord	Nord	05-10-2023	MA
127	1166	Zone 1.06 - 3K	Sondage, emplacement	Nord-ouest	05-10-2023	MA
128	1167	Zone 1.06 - 3K	Sondage, base	Ouest	05-10-2023	MA
129	1168	Zone 1.06 - 3K	Sondage, paroi nord	Nord	05-10-2023	MA
130	1169	Zone 1.06 - 3H	Sondage, emplacement	Nord-ouest	05-10-2023	MA
131	1170	Zone 1.06 - 3H	Sondage, base	Nord	05-10-2023	MA
132	1171	Zone 1.06 - 3H	Sondage, paroi est	Est	05-10-2023	MA
133	1172	Zone 1.06 - 3M	Sondage, emplacement	Est	05-10-2023	MA
134	1173	Zone 1.06 - 3M	Sondage, base	Est	05-10-2023	MA
135	1174	Zone 1.06 - 3M	Sondage, paroi sud	Sud	05-10-2023	MA
136	1175	Zone 1.06 - 3R	Sondage, emplacement	Nord	05-10-2023	MA
137	1176	Zone 1.06 - 3R	Sondage, base	Ouest	05-10-2023	MA
138	1177	Zone 1.06 - 3R	Sondage, paroi ouest	Ouest	05-10-2023	MA

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film nº :	MTL23-25-08-N2

Nº	Nº Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
139	1178	Zone 1.06 - 3S	Sondage, emplacement	Nord	05-10-2023	MA
140	1179	Zone 1.06 - 3S	Sondage, base	Ouest	05-10-2023	MA
141	1180	Zone 1.06 - 3S	Sondage, paroi ouest	Ouest	05-10-2023	MA
142	1181	Zone 1.06 - 3P	Sondage, emplacement	Est	05-10-2023	MA
143	1182	Zone 1.06 - 3P	Sondage, base	Ouest	05-10-2023	MA
144	1183	Zone 1.06 - 3P	Sondage, paroi sud	Sud	05-10-2023	MA
145	1184	Zone 1.06 - 3P	Sondage, paroi sud	Sud	05-10-2023	MA
146	1185	Zone 1.06 - 3P	Sondage, paroi ouest	Ouest	05-10-2023	MA
147	1186	Zone 1.06 - 3P	Sondage, paroi ouest	Ouest	05-10-2023	MA
148	1187	Zone 1.06 - 3Q	Sondage, emplacement	Est	05-10-2023	MA
149	1188	Zone 1.06 - 3Q	Sondage, base	Nord	05-10-2023	MA
150	1189	Zone 1.06 - 3Q	Sondage, paroi nord	Nord	05-10-2023	MA
151	1190	Zone 1.06 - 3T	Sondage, emplacement	Nord	06-10-2023	MA
152	1191	Zone 1.06 - 3T	Sondage, base	Ouest	06-10-2023	MA
153	1192	Zone 1.06 - 3T	Sondage, paroi nord	Nord	06-10-2023	MA
154	1193	Zone 1.06 - 3T	Sondage, paroi nord	Nord	06-10-2023	MA
155	1194	Zone 1.06 - 3N	Sondage, emplacement	Nord-est	06-10-2023	MA
156	1195	Zone 1.06 - 3N	Sondage, base	Ouest	06-10-2023	MA
157	1196	Zone 1.06 - 3N	Sondage, paroi nord	Nord	06-10-2023	MA
158	1197	Zone 1.06 - 3V	Sondage, emplacement	Nord	06-10-2023	MA
159	1198	Zone 1.06 - 3V	Sondage, base	Nord	06-10-2023	MA
160	1199	Zone 1.06 - 3V	Sondage, paroi nord	Nord	06-10-2023	MA
161	1200	Zone 1.06 - 3Y	Sondage, emplacement	Est	06-10-2023	MA

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film nº :	MTL23-25-08-N2

Nº	Nº Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
162	1201	Zone 1.06 - 3Y	Sondage, base	Nord	06-10-2023	MA
163	1202	Zone 1.06 - 3Y	Sondage, paroi ouest	Ouest	06-10-2023	MA
164	1203	Zone 1.06 - 3U	Sondage, emplacement	Nord	06-10-2023	MA
165	1204	Zone 1.06 - 3U	Sondage, base	Nord	06-10-2023	MA
166	1205	Zone 1.06 - 3U	Sondage, paroi ouest	Ouest	06-10-2023	MA
167	1206	Zone 1.06 - 4M	Sondage, emplacement	Sud-ouest	06-10-2023	MA
168	1207	Zone 1.06 - 4M	Sondage, base	Nord	06-10-2023	MA
169	1208	Zone 1.06 - 4M	Sondage, paroi nord	Nord	06-10-2023	MA
170	1209	Zone 1.06 - 4J	Sondage, emplacement	Nord	06-10-2023	MA
171	1210	Zone 1.06 - 4J	Sondage, base	Est	06-10-2023	MA
172	1211	Zone 1.06 - 4J	Sondage, paroi nord	Nord	06-10-2023	MA
173	1212	Zone 1.06 - 4K	Sondage, emplacement	Ouest	06-10-2023	MA
174	1213	Zone 1.06 - 4K	Sondage, base	Nord	06-10-2023	MA
175	1214	Zone 1.06 - 4K	Sondage, paroi est	Est	06-10-2023	MA
176	1215	Zone 1.06 - 4L	Sondage, emplacement	Sud	06-10-2023	MA
177	1216	Zone 1.06 - 4L	Sondage, base	Nord	06-10-2023	MA
178	1217	Zone 1.06 - 4L	Sondage, paroi nord	Nord	06-10-2023	MA
179	1218	Zone 1.06 - 4E	Sondage, emplacement	Nord-ouest	06-10-2023	MA
180	1219	Zone 1.06 - 4E	Sondage, base	Nord	06-10-2023	MA
181	1220	Zone 1.06 - 4E	Sondage, paroi est	Est	06-10-2023	MA
182	1221	Zone 1.05 - 4Z	Sondage, emplacement	Est	10-10-2023	MA
183	1222	Zone 1.05 - 4Z	Sondage, base	Ouest	10-10-2023	MA
184	1223	Zone 1.05 - 4Z	Sondage, paroi ouest	Ouest	10-10-2023	MA

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	MTL23-25-08-N2

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
185	1224	Zone 1.05 - 4X	Sondage, emplacement	Est	10-10-2023	MA
186	1225	Zone 1.05 - 4X	Sondage, base	Ouest	10-10-2023	MA
187	1226	Zone 1.05 - 4X	Sondage, paroi ouest	Ouest	10-10-2023	MA
188	1227	Zone 1.05 - 4W	Sondage, emplacement	Est	10-10-2023	MA
189	1228	Zone 1.05 - 4W	Sondage, base	Nord	10-10-2023	MA
190	1229	Zone 1.05 - 4W	Sondage, paroi nord	Nord	10-10-2023	MA
191	1230	Zone 1.05 - 4U	Sondage, emplacement	Est	10-10-2023	MA
192	1231	Zone 1.05 - 4U	Sondage, base	Ouest	10-10-2023	MA
193	1232	Zone 1.05 - 4U	Sondage, paroi sud	Sud	10-10-2023	MA
194	1233	Zone 1.05 - 4V	Sondage, emplacement	Nord	10-10-2023	MA
195	1234	Zone 1.05 - 4V	Sondage, base	Nord	10-10-2023	MA
196	1235	Zone 1.05 - 4V	Sondage, paroi nord	Nord	10-10-2023	MA
197	1236	Zone 1.05 - 4Y	Sondage, emplacement	Nord	10-10-2023	MA
198	1237	Zone 1.05 - 4Y	Sondage, base	Nord	10-10-2023	MA
199	1238	Zone 1.05 - 4Y	Sondage, paroi ouest	Ouest	10-10-2023	MA
200	1239	Zone 1.05 - 5H	Sondage, emplacement	Nord-ouest	12-10-2023	MA
201	1240	Zone 1.05 - 5H	Sondage, base	Ouest	12-10-2023	MA
202	1241	Zone 1.05 - 5H	Sondage, paroi ouest	Ouest	12-10-2023	MA
203	1242	Zone 1.05 - 5L	Sondage, emplacement	Sud-ouest	12-10-2023	MA
204	1243	Zone 1.05 - 5L	Sondage, base	Sud	12-10-2023	MA
205	1244	Zone 1.05 - 5L	Sondage, paroi sud	Sud	12-10-2023	MA
206	1245	Zone 1.05 - 5M	Sondage, emplacement	Ouest	12-10-2023	MA
207	1246	Zone 1.05 - 5M	Sondage, base	Nord	12-10-2023	MA

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	MTL23-25-08-N2

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
208	1247	Zone 1.05 - 5M	Sondage, paroi nord	Nord	12-10-2023	MA
209	1248	Zone 1.05 - 5P	Sondage, emplacement	Sud-ouest	12-10-2023	MA
210	1249	Zone 1.05 - 5P	Sondage, base	Nord	12-10-2023	MA
211	1250	Zone 1.05 - 5P	Sondage, paroi ouest	Ouest	12-10-2023	MA
212	1251	Zone 1.05 - 5N	Sondage, emplacement	Ouest	12-10-2023	MA
213	1252	Zone 1.05 - 5N	Sondage, base	Ouest	12-10-2023	MA
214	1253	Zone 1.05 - 5N	Sondage, paroi ouest	Ouest	12-10-2023	MA
215	1254	Zone 1.05 - 5Q	Sondage, emplacement	Nord	12-10-2023	MA
216	1255	Zone 1.05 - 5Q	Sondage, base	Est	12-10-2023	MA
217	1256	Zone 1.05 - 5Q	Sondage, paroi sud	Sud	12-10-2023	MA
218	1257	Zone 1.05 - 5R	Sondage, emplacement	Nord-ouest	12-10-2023	MA
219	1258	Zone 1.05 - 5R	Sondage, base	Est	12-10-2023	MA
220	1259	Zone 1.05 - 5R	Sondage, paroi sud	Sud	12-10-2023	MA
221	1260	Zone 1.05 - 7C	Sondage, emplacement	Sud-est	12-10-2023	MA
222	1261	Zone 1.05 - 7C	Sondage, base	Est	12-10-2023	MA
223	1262	Zone 1.05 - 7C	Sondage, paroi est	Est	12-10-2023	MA
224	1263	Zone 1.05 - 7B	Sondage, emplacement	Ouest	12-10-2023	MA
225	1264	Zone 1.05 - 7B	Sondage, base	Est	12-10-2023	MA
226	1265	Zone 1.05 - 7B	Sondage, paroi sud	Sud	12-10-2023	MA
227	1266	Zone 1.05 - 7E	Sondage, emplacement	Nord	12-10-2023	MA
228	1267	Zone 1.05 - 7E	Sondage, base	Nord	12-10-2023	MA
229	1268	Zone 1.05 - 7E	Sondage, paroi nord	Nord	12-10-2023	MA
230	1269	Zone 1.05 - 5U	Sondage, emplacement	Nord	12-10-2023	MA

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	MTL23-25-08-N2

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
231	1270	Zone 1.05 - 5U	Sondage, base	Nord	12-10-2023	MA
232	1271	Zone 1.05 - 5U	Sondage, paroi ouest	Ouest	12-10-2023	MA
233	1272	Zone 1.05 - 5T	Sondage, emplacement	Est	12-10-2023	MA
234	1273	Zone 1.05 - 5T	Sondage, base	Est	12-10-2023	MA
235	1274	Zone 1.05 - 5T	Sondage, paroi ouest	Ouest	12-10-2023	MA
236	1275	Zone 1.05 - 5S	Sondage, emplacement	Nord	12-10-2023	MA
237	1276	Zone 1.05 - 5S	Sondage, base	Nord	12-10-2023	MA
238	1277	Zone 1.05 - 5S	Sondage, paroi ouest	Ouest	12-10-2023	MA
239	1278	Zone 1.05 - 7D	Sondage, emplacement	Nord-est	12-10-2023	MA
240	1279	Zone 1.05 - 7D	Sondage, base	Nord	12-10-2023	MA
241	1280	Zone 1.05 - 7D	Sondage, paroi ouest	Ouest	12-10-2023	MA
242	1281	Zone 1.03 - 6E	Sondage, emplacement	Sud	13-10-2023	MA
243	1282	Zone 1.03 - 6E	Sondage, base	Nord	13-10-2023	MA
244	1283	Zone 1.03 - 6E	Sondage, base	Nord	13-10-2023	MA
245	1284	Zone 1.03 - 6E	Sondage, paroi ouest	Ouest	13-10-2023	MA
246	1285	Zone 1.03 - 5Y	Sondage, emplacement	Est	13-10-2023	MA
247	1286	Zone 1.03 - 5Y	Sondage, base	Nord	13-10-2023	MA
248	1287	Zone 1.03 - 5Y	Sondage, paroi est	Est	13-10-2023	MA
249	1288	Zone 1.03 - 5Y	Sondage, paroi est	Est	13-10-2023	MA
250	1289	Zone 1.03 - 6F	Sondage, emplacement	Sud-ouest	13-10-2023	MA
251	1290	Zone 1.03 - 6F	Sondage, base	Est	13-10-2023	MA
252	1291	Zone 1.03 - 6F	Sondage, paroi nord	Nord	13-10-2023	MA
253	1292	Zone 1.03 - 6G	Sondage, emplacement	Ouest	13-10-2023	MA

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet : 850-1047-14 Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal

Film nº : MTL23-25-08-N2

Nº	Nº Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
254	1293	Zone 1.03 - 6G	Sondage, base	Nord	13-10-2023	MA
255	1294	Zone 1.03 - 6G	Sondage, paroi nord	Nord	13-10-2023	MA
256	1295	Zone 1.03 - 6G	Sondage, paroi ouest	Ouest	13-10-2023	MA
257	1296	Zone 1.03 - 6H	Sondage, emplacement	Nord-ouest	13-10-2023	MA
258	1297	Zone 1.03 - 6H	Sondage, base	Nord	13-10-2023	MA
259	1298	Zone 1.03 - 6H	Sondage, paroi nord	Nord	13-10-2023	MA
260	1299	Zone 1.03 - 6J	Sondage, emplacement	Nord-ouest	13-10-2023	MA
261	1300	Zone 1.03 - 6J	Sondage, base	Nord	13-10-2023	MA
262	1301	Zone 1.03 - 6J	Sondage, paroi nord	Nord	13-10-2023	MA
263	1302	Zone 1.02 - 6L	Sondage, emplacement	Ouest	16-10-2023	MA
264	1303	Zone 1.02 - 6L	Sondage, base	Est	16-10-2023	MA
265	1304	Zone 1.02 - 6L	Sondage, paroi est	Est	16-10-2023	MA
266	1305	Zone 1.02 - 6U	Sondage, emplacement	Nord	16-10-2023	MA
267	1306	Zone 1.02 - 6U	Sondage, base	Nord	16-10-2023	MA
268	1307	Zone 1.02 - 6U	Sondage, paroi nord	Nord	16-10-2023	MA
269	1308	Zone 1.02 - 6V	Sondage, emplacement	Nord-est	16-10-2023	MA
270	1309	Zone 1.02 - 6V	Sondage, base	Nord	16-10-2023	MA
271	1310	Zone 1.02 - 6V	Sondage, paroi nord	Nord	16-10-2023	MA
272	1311	Zone 1.02 - 6P	Sondage, emplacement	Est	16-10-2023	MA
273	1312	Zone 1.02 - 6P	Sondage, base	Nord	16-10-2023	MA
274	1313	Zone 1.02 - 6P	Sondage, paroi sud	Sud	16-10-2023	MA
275	1314	Zone 1.02 - 6Q	Sondage, emplacement	Sud-est	16-10-2023	MA

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-14	Revégétalisation du flanc est et du sommet, parc du Mont-Royal	Film n° :	MTL23-25-08-N2

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
276	1315	Zone 1.02 - 6Q	Sondage, base	Ouest	16-10-2023	MA
277	1316	Zone 1.02 - 6Q	Sondage, paroi ouest	Ouest	16-10-2023	MA
278	1317	Zone 1.02 - 6R	Sondage, emplacement	Sud	16-10-2023	MA
279	1318	Zone 1.02 - 6R	Sondage, base	Nord	16-10-2023	MA
280	1319	Zone 1.02 - 6R	Sondage, paroi ouest	Ouest	16-10-2023	MA
281	1320	Zone 1.02 - 6Z	Sondage, emplacement	Est	16-10-2023	MA
282	1321	Zone 1.02 - 6Z	Sondage, emplacement	Est	16-10-2023	MA
283	1322	Zone 1.02 - 6Z	Sondage, base	Nord	16-10-2023	MA
284	1323	Zone 1.02 - 6Z	Sondage, paroi nord	Nord	16-10-2023	MA

SAQ

Projet d'agrandissement du Centre automatisé de Montréal (CAM) de la Société des alcools du Québec

Inventaire archéologique 2024



Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

PRÉLIMINAIRE

Avril 2025

SAQ

Projet d’agrandissement du Centre automatisé de Montréal (CAM) de la Société des alcools du Québec

Inventaire archéologique 2024

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques
433, rue Chabanel O., bur. 516, Montréal (Qc) H2N 2J4

PRÉLIMINAIRE

850-1115

RÉSUMÉ

Le présent rapport d'intervention archéologique donne suite à l'inventaire archéologique réalisé au mois d'avril 2024 à l'emplacement prévu du nouveau centre de distribution automatisé (CAM) de la Société des Alcools du Québec (SAQ). Le permis archéologique associé à cette intervention est le 24-ARKE-01. Cette intervention archéologique donne suite aux recommandations émises dans l'avis archéologique déposé à la SAQ en mars 2024 (Arkéos, 2024).

Les travaux archéologiques réalisés au printemps et à l'été 2024 ont permis de mettre au jour des vestiges appartenant aux fondations de l'un des pavillons de l'ancien hôpital Saint-Jean-de-Dieu (pavillon de l'hôpital du Sacré-Cœur) ainsi que divers aménagements contemporains de cette période qui témoignent de l'ancienne vocation agricole du site (fossé agricole, trous de poteaux, champs de culture). L'intervention archéologique a aussi permis d'apprécier et de documenter l'étendue des remaniements et réaménagements successifs du site suite à son acquisition par la SAQ en 1975.

Aucune recommandation supplémentaire n'est formulée pour l'ensemble de la zone comprise à l'intérieur de l'emprise des travaux. Cependant, suite à une demande de la SAQ, des recommandations complémentaires ont été formulées pour le secteur situé plus à l'est, le long de la rue Boucherville (lot cadastral 3 632 711). Bien qu'il ne soit pas impacté par les travaux projetés, la SAQ a jugé bon d'inclure ce secteur au chapitre des recommandations afin de mieux orienter ses projets d'aménagements futurs. Plusieurs vestiges des bâtiments anciens sont susceptibles de s'y trouver, dont une portion des bâtiments de ferme abritant la porcherie et l'abattoir voisin. Une série de recommandations ont donc été émises pour ce secteur afin d'assurer la supervision d'éventuels travaux requis dans cet espace.

TABLE DES MATIÈRES

		Page
RÉSUMÉ		i
TABLE DES MATIÈRES		ii
LISTE DES FIGURES		iv
LISTE DES PHOTOS		viii
LISTE DES TABLEAUX		xi
LISTE DES PARTICIPANTS		xii
1	**INTRODUCTION, MANDAT ET CADRE DE L'INTERVENTION**	1
2	**MÉTHODOLOGIE**	7
2.1	Avis archéologique et méthodologie de recherche	7
2.2	Évaluation du potentiel archéologique autochtone	7
2.3	Évaluation du potentiel archéologique eurocanadien	9
2.4	Intervention sur le terrain	9
2.4.1	Enregistrement de terrain	10
2.4.2	Emplacement des tranchées	11
2.4.3	Dimensions et configuration des tranchées	12
2.5	Méthodologie spécifique liée au patrimoine funéraire	17
2.6	Traitement, analyse et interprétation des données	18
3	**CADRE GÉOGRAPHIQUE ET PALÉOENVIRONNEMENT**	21
3.1	État actuel des lieux	21
3.2	Données géomorphologiques et phénomène d'émersion des terres	21
3.2.1	Émersion des terres et habitabilité de l'aire d'étude	22
3.3	Occupations autochtones	24
4	**OCCUPATION HISTORIQUE DU SITE**	29
4.1	L'installation des Sœurs de la Providence à la Longue-Pointe, une école sur la ferme Désautels	29
4.2	L'asile Saint-Jean-de-Dieu	30
4.2.1	L'organisation spatiale du secteur des jardins en 1881	33
4.2.2	L'état des lieux après l'incendie du 6 mai 1890	34
4.2.3	La construction du pavillon Sainte-Thérèse	38
4.2.4	La création de la municipalité de Saint-Jean-de-Dieu	38
4.2.5	La construction de l'hôpital	41
4.3	L'aménagement de la ferme de l'hospice	42
4.3.1	Une ferme pour nourrir le corps et soigner l'esprit	42
4.3.2	Des bâtiments initiaux rapidement remplacés	43
4.4	Le démantèlement du domaine des Sœurs de la Providence	51
4.4.1	Exhumation du cimetière des malades 1966-1967	52
4.4.2	Transformations du site et construction du Centre de distribution de Montréal de la SAQ	53
4.4.3	Construction du Centre de distribution de Montréal de la SAQ 1975-2023	54
4.4.4	Agrandissement et découverte d'ossements 1999	56
4.4.5	Construction du Bloc D	59

5 RECHERCHES ANTÉRIEURES 61

6 RÉSULTATS 65
6.1 Généralités 65
6.2 Tranchée 1 (sous-opération 1A) 65
6.3 Tranchée 2 (sous-opération 1G) 72
6.4 Tranchée 4 (sous-opération 1H) 79
6.5 Tranchée 3 (sous-opération 1J) 85
6.5.1 Les niveaux superficiels 85
6.5.2 L'hôpital du Sacré-Cœur 89
6.5.3 Les abords de l'hôpital 94
6.5.4 Les sols naturels encore en place 96
6.6 Tranchée 5 (sous-opération 1K) 96

7 DISCUSSION 103
7.1 Phase 1 - Occupation contemporaine de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu (1875-1966) 103
7.1.1 L'Hôpital du Sacré-Cœur (1896-1966) 104
7.1.2 Les anciens axes de circulation 104
7.1.3 Aménagements liés aux jardins et à la ferme 119
7.1.4 L'ancien égout en brique 125
7.2 Phase 2 - Abandon progressif du site et démolition des bâtiments de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu 126
7.3 Phase 3 - Aménagements récents (1975 à aujourd'hui) 126
7.4 Résumé 127

8 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 129
8.1 Recommandations spécifiques à l'emprise des travaux 130
8.2 Recommandations complémentaires 130

OUVRAGES CONSULTÉS 133
Archives Providence Montréal 138
Journeaux d'époque 138
Registre foncier du Québec 138
Cartes et plans anciens 139
Photographies aériennes 139
Photographies historiques 140
Sites Web, reportages et expositions virtuelles 141

ANNEXE 1 - Analyse zooarchéologique
ANNEXE 2 - Culture matérielle
ANNEXE 3 - Éphémérides

LISTE DES FIGURES

(1/4)

Page

Figure 1 - Carte de localisation générale 3

Figure 2 - Emprise des travaux et chronologie du bâti 5

Figure 3 - Emplacement des tranchées et des sous-opérations 13

Figure 4 - Courbe d'émersion applicable à la grande région de Montréal 23

Figure 5 - Domaine des Soeurs de la Providence à la Longue-Pointe, vers 1927 29

Figure 6 - Le couvent Saint-Isidore en 1911 30

Figure 7 - Le cimetière des Soeurs de la Providence près du couvent Saint-Isidore en 1911 30

Figure 8 - Les terres des Soeurs de la Providence à la Longue-Pointe en 1879 31

Figure 9 - Plan de l'hospice Saint-Jean-de-Dieu, 1881 32

Figure 10 - Le premier hospice Saint-Jean-de-Dieu, après les agrandissements de 1884-1885 33

Figure 11 - Le cimetière des malades et les dépendances agricoles, 1881 34

Figure 12 - Les ruines de l'incendie 35

Figure 13 - Les pavillons temporaires, avant 1902 35

Figure 14 - Bâtiments en place aux alentours de 1890 35

Figure 15 - Photographie des jardins prise aux alentours de 1934 36

Figure 16 - Extrait d'un plan daté de 1899 37

Figure 17 - Extrait d'un plan dressé en 1902 37

Figure 18 - Le pavillon Sainte-Thérèse vers 1927 38

Figure 19 - Guérite de la rue Notre-Dame, Avenue Sainte-Thérèse, conciergerie 38

Figure 20 - Le château d'eau construit en 1912 et le tramway électrique 39

Figure 21 - Extrait d'un plan daté de 1899 40

Figure 22 - Le site du couvent Saint-Isidore en 1902 40

Figure 23 - Le nouvel hôpital Saint-Jean-de-Dieu, en 1914 41

LISTE DES FIGURES

(2/4)

Page

Figure 24 - L'hôpital Saint-Jean-de-Dieu au milieu du XX^{e} siècle 42

Figure 25 - Le caveau à légumes 44

Figure 26 - L'intérieur du caveau à légumes 44

Figure 27 - Superposition d'une photo aérienne de 1931 45

Figure 28 - Photographie aérienne du site en 1947 46

Figure 29 - Photographie aérienne du site en 1958 46

Figure 30 - Plan d'assurance incendie de 1953 46

Figure 31 - Un bâtiment de la ferme de Saint-Jean-de-Dieu après l'incendie de 1890 47

Figure 32 - Les étables en 1907. Un puits se trouve au centre du nouveau quadrilatère 47

Figure 33 - Vue générale des bâtiments agricoles, avant 1924 47

Figure 34 - Le couvent Saint-Isidore en 1911 48

Figure 35 - Le cimetière des Soeurs de la Providence près du couvent Saint-Isidore en 1911 48

Figure 36 - Plan des jardins en 1902 49

Figure 37 - L'hôpital du Sacré-Cœur 49

Figure 38 - Extrait du plan de Goad (1907) où l'on voit l'hôpital du Sacré-Coeur 50

Figure 39 - L'hôpital du Sacré-Coeur en 1953 50

Figure 40 - L'abattoir 50

Figure 41 - Les poulaillers autour de l'abattoir 50

Figure 42 - Le domaine des Soeurs de la Providence, vers le sud, en septembre 1962 51

Figure 43 - Photographie aérienne du site en 1966 51

Figure 44 - La construction du pont-tunnel sur la Longue-Pointe, 1965 53

Figure 45 - Photographie aérienne du site en 1967 53

Figure 46 - Le poste d'Hydro-Québec en 1968 53

LISTE DES FIGURES

(3/4)

Page

Figure 47 - Longue-Pointe en 1979 54

Figure 48 - Emplacement du cimetère relatif aux lignes de l'édifice, 8 juin 1976 55

Figure 49 - Emplacement du cimetière des malades par rapport au Bloc C, 20 octobre 1975..... 57

Figure 50 - Photographie d'un ancien puits mis au jour lors des travaux en 1975-1976 56

Figure 51 - Extrait d'un plan de développement dressé par la SAQ en 1981 58

Figure 52 - Photographie aérienne du site en 1990 59

Figure 53 - Sites et zone d'information archéologiques à proximité de l'emprise des travaux..... 63

Figure 54 - Tranchée 1 — Emplacements des sous-opérations 66

Figure 55 - Sous-opération 1A — Coupe C1, paroi ouest 67

Figure 56 - Sous-opération 1F — Coupe C2, paroi nord..... 69

Figure 57 - Tranchée 2 (1G) — Emplacement des sous-opérations 73

Figure 58 - Sous-opération 1G — Coupe C3, paroi ouest 75

Figure 59 - Tranchée 4 (1H) — Emplacement des sous-opérations..... 80

Figure 60 - Sous-opération 1H — Coupe C4, paroi est 83

Figure 61 - Tranchée 3 (1J) — Emplacement des sous-opérations 86

Figure 62 - Sous-opération 1J — Coupe C5, paroi ouest..... 87

Figure 63 - Tranchée 5 — Emplacement des sous-opérations..... 97

Figure 64 - Sous-opération 1K — Coupe C6, paroi est 99

Figure 65 - Coupe E-O de l'ensemble du site de l'Hospice Saint-Jean-de-Dieu, 1899..... 105

Figure 66 - Superposition de la sous-opération 1J au plan de 1899 107

Figure 67 - Superposition de la sous-opération 1J au plan de 1914 109

Figure 68 - Superposition de la sous-opération 1J à une photographie aérienne de 1947..... 111

Figure 69 - Superposition de la sous-opération 1J au plan de 1953 113

LISTE DES FIGURES

(4/4)

Page

Figure 70 - Superposition de la sous-opération 1J au plan de 1961 115

Figure 71 Superposition de la sous-opération 1J à une photographie aérienne de 1966 117

Figure 72 Superposition des sous-opérations au plan de 1899 121

Figure 73 - Superposition des sous-opérations au plan de 1914 123

Figure 74 - Vue d'ensemble des jardins et des bâtiments de ferme, 1902..... 120

Figure 75 - Coupe de l'égout, 1975 125

Figure 76 Secteurs visés par les recommandations à l'intérieur du lot 3 632 711 131

LISTE DES PHOTOS

(1/3)

Page

Couverture Sous-opérations 2R/2S — Mur ST-016 — Vue d'ensemble en direction ouest (MTL24-12-01-N1-265)

Photo 1 - Sous-opération 1A — Vue d'ensemble en direction nord (MTL24-12-01-N1-010) 65

Photo 2 - Sous-opération 1B — Profil stratigraphique, paroi ouest — Vue vers l'ouest (MTL24-12-01-N1-011) 65

Photo 3 - Sous-opération 1D-E — Détail fossé agricole ST-001 — Vue vers l'ouest (MTL24-12-01-N1-026) 68

Photo 4 - Sous-opération 1F — Vue d'ensemble en direction ouest (MTL24-12-01-N2-013) 71

Photo 5 - Sous-opération 1F — Détail des services ST-003 (au premier plan) et ST-002 (au second plan) — Vue vers l'ouest (MTL24-12-01-N2-014) 71

Photo 6 - Sous-opération 2C — Profil stratigraphique, paroi nord (MTL24-12-01-N2-027) 71

Photo 7 - Sous-opération 2B — Profil stratigraphique, paroi nord (MTL24-12-01-N2-034) 71

Photo 8 - Quelques uns des objets mis au jour à l'intérieur de l'ancien labour, sous-opération 1F — (SAQ_Assemblage-2_2A1) 72

Photo 9 - Sous-opération 1G — Vue d'ensemble en direction sud (MTL24-12-01-N2-042) 74

Photo 10 - Sous-opération 1G — Les surfaces de roulement actuelles et leur infrastructures — Vue vers l'est (MTL24-12-01-N1-072) 74

Photo 11 - Sous-opération 1G — Les remblais contemporains de la démolition des bâtiments de fermes sont bien visibles au centre de la sous-opération 1G — Vue vers le sud (MTL24-12-01-N1-103) 74

Photo 12 - Sous-opération 1G — L'ancien chemin (ST-011) est indiqué par une flèche rouge — Vue vers le sud-est (MTL24-12-01-N1-065) 77

Photo 13 - Sous-opération 2E — Profil stratigraphique, paroi est (MTL24-12-01-N1-098) 77

Photo 14 - Sous-opération 1G — Le fossé ST-001 — Vue vers l'est (MTL24-12-01-N1-082) 78

Photo 15 - Sous-opération 1G — La canalisation en terre cuite ST-008 — Vue vers l'est (MTL24-12-01-N1-063) 78

Photo 16 - Sous-opération 2F — Plusieurs restes de végétaux et de tiges sont visibles à l'intérieur du labour — Vue vers l'ouest (MTL24-12-01-N1-060) 78

Photo 17 - Sous-opération 1G — Le vestige ST-006 — Vue vers l'est — (MTL24-12-01-N1-092) 79

LISTE DES PHOTOS

(2/3)

Page

Photo 18 - Sous-opération 1G — La tranchée de l'égout en briques est visible à l'extrémité sud de la sous-opération — Vue vers le sud-est (MTL24-12-01-N1-121) 79

Photo 19 - Assemblage de certains des objets mis au jour à l'intérieur de l'ancien labour, sous-opération 1G (SAQ_Assemblage-3_2E-2F-2G-2H) 79

Photo 20 - Sous-opération 1H — Vue d'ensemble de la sous-opération en direction nord (MTL24-12-01-N1-050) 81

Photo 21 - Sous-opération 1H — Les drains ST-014 et ST-015 — Vue vers l'est (MTL24-12-01-N1-049). 81

Photo 22 - Sous-opération 2H — L'infrastructure de l'ancien avenue Mont-Saint-Jean-de-Die (ST-013) — Vue vers l'est (MTL24-12-01-N1-128) 82

Photo 23 - Sous-opération 1J — Vue d'ensemble de la sous-opération en direction nord (MTL24-12-01-N1-293) 85

Photo 24 - Sous-opération 2R — Détail des niveaux d'infrastructure de la chaussée actuelle (couches 1 et 2) — Vue vers le nord (MTL24-12-01-N1-202) 85

Photo 25 - Sous-opérations 2R/2S — Vue d'ensemble des murs de fondation ST-016 et ST-018 — Vue vers l'ouest (MTL24-12-01-N1-264) 89

Photo 26 - Sous-opération 2R — Détail de la jonction des structures ST-016 et ST-018 — Vue vers le nord (MTL24-12-01-N1-263) 89

Photo 27 - Sous-opération 2R — Détail de la jonction des structures ST-016 et ST-018 — Vue vers le sud (MTL24-12-01-N1-268) 90

Photo 28 - Fragments de carrelage en damier mis au jour à l'intérieur de la sous-opération 2S (MTL24-12-01-N1-206) 90

Photo 29 - Fragments de carrelage de formes variées mis au jour à l'intérieur de la sous-opération 2S (MTL24-12-01-N1-207) 90

Photo 30 - Sous-opération 2S — Vue d'ensemble du mur ST-016 — Vue vers l'est (MTL24-12-01-N1-288) 91

Photo 31 - Sous-opération 1J — La tranchée de fondation du mur ST-016 est bien visible à l'extérieur du bâtiment (indiqué en rouge) — Vue vers l'ouest (MTL24-12-01-N1-218) .. 91

Photo 32 - Sous-opération 2S — Plusieurs éléments appartenant à l'ancien plancher sont visibles au centre de la sous-opération — Vue vers le nord (MTL24-12-01-N1-153) 92

Photo 33 - Sous-opération 2S — Plusieurs éléments appartenant à l'ancien plancher sont visibles au centre de la sous-opération — Vue vers l'est (MTL24-12-01-N1-154) 92

LISTE DES PHOTOS

(3/3)

Page

Photo 34 - Sous-opération 2S – Assises en béton devant supporter la structure du plancher (indiqué en rouge) – Vue vers l'est (MTL24-12-01-N1-289)..... 92

Photo 35 - Sous-opération 2S — Détail d'une des assises en béton. À noter, la tranchée de fondation du mur ST-016, bien visible à gauche sur la photo — Vue vers l'est (MTL24-12-01-N1-189) 93

Photo 36 - Sous-opération 2R — Vue d'ensemble du vestige ST-017 — Vue vers l'est (MTL24-12-01-N1-277) 93

Photo 37 - Sous-opération 2R — Vue d'ensemble du vestige ST-017 en plongée — Vue vers le sud (MTL24-12-01-N1-193) 93

Photo 38 - Sous-opération 2S — Le vestige ST-019 en plongée — Vue vers le sud (MTL24-12-01-N1-150) 94

Photo 39 - Sous-opération 2S — Le vestige ST-019 — Vue vers l'ouest (MTL24-12-01-N1-214)..... 94

Photo 40 - Sous-opération 1J — La canalisation ST-021 —Vue vers l'ouest (MTL24-12-01-N1-222)... 95

Photo 41 - Sous-opération 2M — La canalisation ST-025 — Vue vers le nord (MTL24-12-01-N1-254) .. 95

Photo 42 - Sous-opération 1J — Une grande fosse (indiquée en rouge) est visible à la hauteur de la sous-opération 2N —Vue vers l'ouest (MTL24-12-01-N1-284) 95

Photo 43 - Sous-opération 1J — Les restes d'une ancienne chaussée (ST-022) à l'extrémité nord de 1J — Vue vers l'ouest (MTL24-12-01-N1-242)..... 96

Photo 44 - Sous-opération 1K — Vue d'ensemble de la sous-opération — Vue vers le sud (MTL24-12-01-N1-308) 98

Photo 45 - Sous-opération 2L — Profil stratigraphique, paroi est (MTL24-12-01-N1-315)..... 101

Photo 46 - Sous-opération 2N — Profil stratigraphique, paroi est (MTL24-12-01-N1-338) 101

LISTE DES TABLEAUX

Page

Tableau 1 - Synthèse des sites et zone d'information archéologiques à proximité 15

LISTE DES PARTICIPANTS

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

Christopher Lake	Directeur adjoint — Aménagement corporatif et ingénierie SAQ

ARKÉOS INC.

David Tessier	Archéologue, coordonnateur
David Grégoire	Archéologue chargé de projet, rédaction du rapport et cartographie
Zocha Houle-Wierzbicki	Bioarchéologue principale, archéologue assistante (Artéfactuel)
Rose-Ann Bigué	Archéologue assistante, bioarchéologue
Stéphanie Lavallée	Archéologue assistante, bioarchéoloque
Jessica Labonté	Archéologue assistante
Andréanne Larocque	Archéologue de laboratoire
Martin Fields	Zooarchéologue
Samuel Bourgela	Archéologue de terrain
Jonas Leclerc	Archéologue de terrain
Marine Blanchard	Archéologue de terrain
Amélie Vallerand	Archéologue de terrain
Mélissa Labonté-Leclerc	Spécialiste de culture matérielle
Mauricio Palacios	Cartographe
Anthony Julien	Cartographe
Louise Beaudoin	Adjointe administrative
Marie-Michelle Beauregard	Chargée d'édition

1 INTRODUCTION, MANDAT ET CADRE DE L'INTERVENTION

Soucieuse de respecter la Loi sur le patrimoine culturel du Québec, la Société des alcools du Québec (SAQ) a mandaté Arkéos inc. afin de réaliser un inventaire archéologique préalable à la reprise des travaux de son nouveau Centre automatisé de Montréal (CAM) – projet CAM 2024-2025 (figure 1). Les travaux prévus par la SAQ concernaient la construction d'un nouveau pavillon (Bâtiment projeté - Bloc P - CAM) adossé au Bloc D déjà existant, ainsi que l'aménagement d'une passerelle aérienne permettant de relier l'ensemble au Bloc C (figure 2). La superficie au sol de l'agrandissement est estimée à environ 18 600 m^2. Les travaux prévoyaient également la démolition du dépôt à neige existant ainsi que celle du bâtiment Bloc E. Des travaux d'excavation étaient également prévus aux emplacements extérieurs (± 1,50 m) ainsi qu'à proximité de la marge est du futur bâtiment, afin d'y installer des bassins de rétention (± 4,00 m).

L'emprise des travaux (voir figure 1) visée par le présent inventaire archéologique est comprise dans le lot 3 632 711 du cadastre rénové (Cad. Qc), dont l'usage prédominant est destiné à l'industrie légère. Ce terrain est, depuis plusieurs décennies, un milieu perturbé par l'activité humaine (non-boisé). Il est délimité au nord par la rue Tellier (montréalais), à l'est par l'autoroute 25, au sud par la rue Notre-Dame et à l'ouest par la rue des Futailles. L'espace abritait, jusqu'à tout récemment, le Bloc E (atelier de mécanique). Le reste du terrain servait à l'entreposage de la neige pendant la période hivernale et/ou à la circulation des véhicules de la SAQ.

Avant son acquisition par la SAQ en 1975, le terrain appartenait aux Sœurs de la Providence. Plusieurs pavillons et bâtiments secondaires occupaient l'espace situé entre les rues Hochelaga et Tellier. Historiquement, l'essentiel de l'espace où la SAQ envisageait de construire le nouveau CAM était occupé par de grands jardins potagers dont les produits étaient consommés par les résidents et le personnel de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu. Non loin de là, à l'extrémité nord-ouest de ces jardins, se trouvait l'ancien cimetière des malades. Le géoréférencement des différents plans et photographies aériennes anciennes démontre que l'espace occupé par le cimetière des malades se trouve aujourd'hui sous le Bloc C, à plusieurs mètres au nord des quais de chargement (abris pour conteneurs) construits en 2007 (voir figure 2).

L'avis archéologique remis à la SAQ en mars 2024 (Arkéos, 2024), concernant cet emplacement, avait permis de souligner la présence possible de certains vestiges anciens liés au complexe des Sœurs de la Providence, dont ceux de l'ancien pavillon du Sacré-Cœur (l'hôpital réservé aux malades contagieux) à l'intérieur de l'emprise des travaux. Notons également que, bien que l'ancien cimetière des malades soit situé à une distance raisonnable de l'emprise des travaux, certains doutes subsistaient quant à la possibilité de retrouver des ossements humains en périphérie des zones excavées lors de la construction du Bloc C.

L’avis recommandait de procéder à un inventaire archéologique de l’aire d’étude par le biais de tranchées mécaniques accompagnées de sondages manuels. La méthodologie proposée permettait à la fois d’assurer la documentation des remblais et la caractérisation des sols d’origine en place.

Le permis archéologique octroyé pour cette intervention porte le numéro 24-ARKE-01.



Projet d'agrandissement du Centre automatisé de Montréal (CAM) de la Société des alcools du Québec

Figure 1

Carte de localisation générale

Légende

- Emprise des travaux
- Cadastre actuel

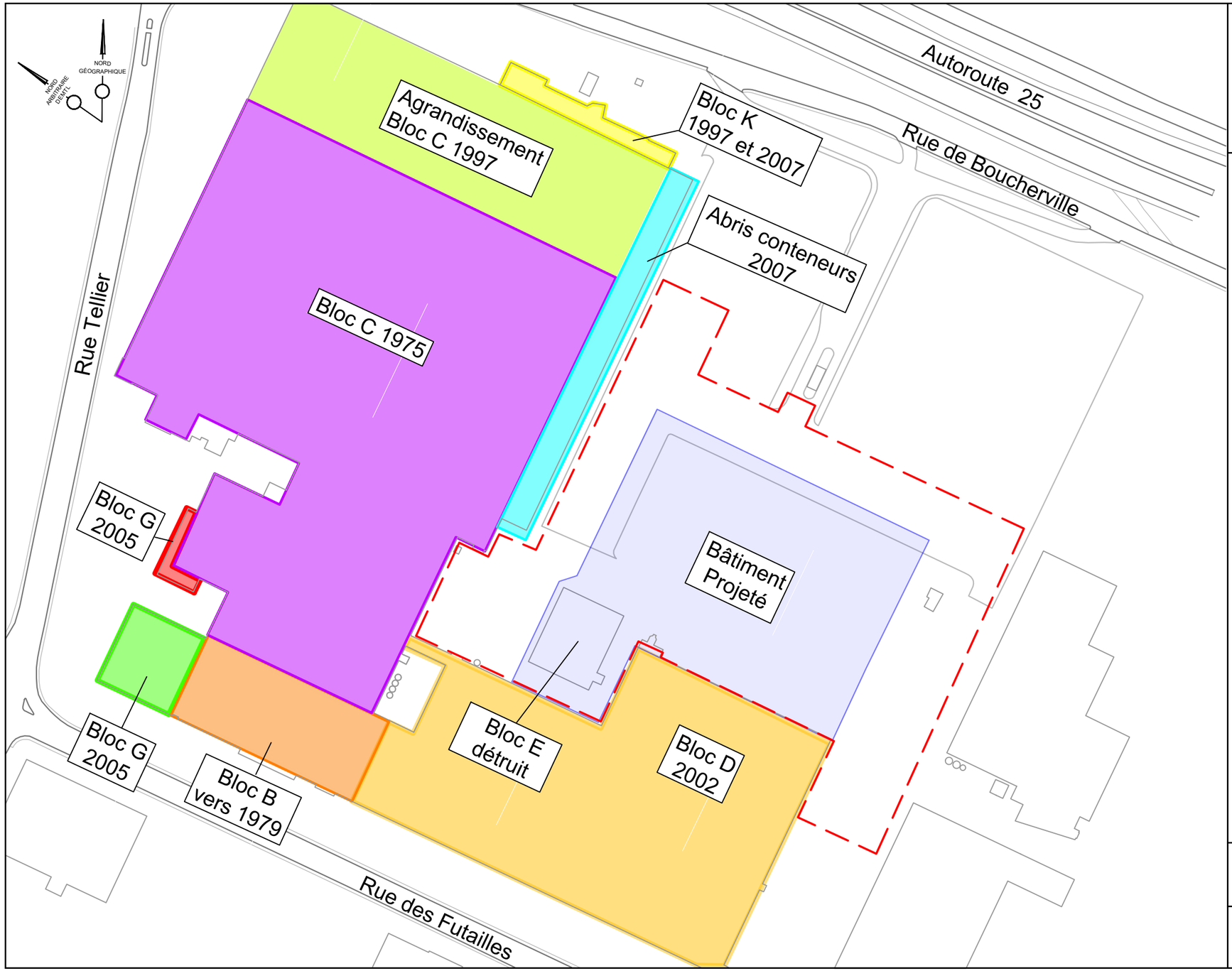
Source: Service de géomatique, Ville de Montréal
Société des Alcools du Québec (SAQ)

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 4 000
20 0 40 80 m

Date
Janvier 2025

Numéro de projet 850-1115-300



Projet d'agrandissement du Centre automatisé de Montréal (CAM) de la Société des alcools du Québec

Figure 2

Emprise des travaux et chronologie du bati

Légende

Emprise des travaux

Source: Service de géomatique, Ville de Montréal
Société des Alcools du Québec (SAQ)

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 4 000

20 0 40 80 m

Date
Janvier 2025

Numéro de projet 850-1115-300

2 MÉTHODOLOGIE

2.1 Avis archéologique et méthodologie de recherche

La zone des travaux prévus a fait l'objet d'un avis archéologique (Arkéos, 2024) avant toutes interventions sur le terrain. L'évaluation du potentiel archéologique établie pour cet espace repose sur l'analyse combinée de diverses sources documentaires, permettant non seulement de comprendre les modalités de l'évolution de l'occupation humaine de l'aire d'étude, mais aussi de préciser au mieux l'emplacement et l'état des vestiges en place. En résumé, il ne suffit pas de documenter l'histoire d'un lieu ; il est également nécessaire d'évaluer l'impact des aménagements récents et prévus et d'en venir à déterminer les espaces susceptibles de receler des vestiges intacts et aptes à offrir un portrait cohérent de l'occupation ancienne visée par la recherche.

L'évaluation de l'intégrité des contextes anciens repose également sur une appréciation aussi éclairée que possible de l'organisation du milieu naturel, c'est-à-dire de la forme du paysage ancien, souvent effacée par l'urbanisation. L'expérience montre en effet que l'organisation du paysage naturel influence l'établissement humain sur un territoire, tant pour les populations autochtones anciennes que pour les premiers Eurocanadiens. Il n'est d'ailleurs pas rare de retrouver les vestiges des deux cultures au même emplacement, témoignant d'une capacité partagée à reconnaître et exploiter les avantages offerts par le milieu naturel.

L'évaluation du potentiel archéologique nécessite la collecte et l'analyse de sources documentaires variées, issues de corpus diversifiés : plans anciens et récents, topographie et hydrographie, cadastres, photos aériennes, gravures et photos anciennes, archives manuscrites, mais aussi études archéologiques, rapports de caractérisation des sols, plans d'urbanisme et d'infrastructure, monographies, et inspection visuelle de l'aire d'étude.

Cinq points essentiels doivent être pris en compte dans la réalisation de l'étude de potentiel et la délimitation des zones de potentiel : les données paléoenvironnementales, les connaissances relatives à l'occupation autochtone, l'historique de l'occupation eurocanadienne, les interventions archéologiques antérieures et l'impact des aménagements récents. Les sous-sections suivantes résument les méthodes utilisées pour déterminer le potentiel archéologique autochtone et eurocanadien au sein des limites du projet.

2.2 Évaluation du potentiel archéologique autochtone

L'objectif de l'exercice de détermination du potentiel archéologique autochtone ancien est essentiellement de catégoriser les espaces géographiques d'un secteur à l'étude, afin d'identifier

les zones où il est probable de retrouver des indices d'occupation humaine. Cette probabilité découle des caractéristiques connues concernant les lieux d'établissement ou d'activités humaines, ainsi que de la capacité à délimiter des zones où la recherche de ces indices devient une entreprise rationnelle et faisable.

Le reste du territoire terrestre peut avoir porté des occupations ou des activités humaines diverses, mais la probabilité de les découvrir y est jugée plus faible et relève davantage du hasard. Cette démarche repose sur un postulat anthropologique formulé ainsi : la présence d'un site archéologique en un lieu donné n'est pas aléatoire ; elle résulte d'une succession de choix et de décisions des individus, influencées par leur perception du milieu environnemental et par diverses contraintes sociales, culturelles et économiques. Le deuxième postulat implique que l'exercice de détermination repose sur une connaissance empirique des caractéristiques de l'occupation humaine d'un territoire. Cette connaissance est alimentée par l'interprétation des données ethnohistoriques, en plus d'une compréhension générale des caractéristiques de l'occupation humaine d'un territoire plus vaste, soit l'estuaire du Saint-Laurent et ses affluents.

L'étude de potentiel doit prendre en compte que, durant la majeure partie de la période précédant l'implantation coloniale, les groupes humains présents sur le territoire étaient des nomades dont l'économie de subsistance reposait sur une exploitation opportuniste des ressources naturelles. L'étude de potentiel s'effectue donc en s'appuyant sur ces connaissances et en tenant compte de deux grandes catégories de critères pour la sélection des zones à potentiel.

La première catégorie regroupe des critères environnementaux, qui se réfèrent à la géographie du territoire à l'étude (topologie, topographie, sédimentologie, hydrographie). Nous postulons que la circulation à travers le territoire et l'occupation des lieux se faisaient de manière logique, selon des stratégies tenant compte des avantages et des inconvénients de l'espace géographique et des ressources naturelles qui s'y trouvent. C'est principalement l'analyse de la carte topographique qui permet d'appréhender l'organisation du paysage. Cette analyse permet alors de repérer les éléments suivants : les corridors de circulation potentiels, les points de rencontre, les caractéristiques générales des paléorivages, etc. En règle générale, les cours d'eau étaient des voies de circulation à travers le territoire. Leurs rives pouvaient donc avoir été choisies pour des établissements dans le cadre du nomadisme, ou comme simple lieu de bivouac lors des déplacements. À cette étape, l'analyse permet de distinguer les formes de terrain afin de délimiter les surfaces offrant de bonnes conditions pour l'établissement : surfaces planes ou faiblement inclinées, drainage adéquat, etc. Au cours des millénaires, l'émersion des terres a modifié le niveau du Saint-Laurent et le profil des rivières qui s'y jettent ; les groupes humains présents sur le territoire ont donc dû s'adapter à ces transformations.

Le second critère de sélection mis en avant dans l'évaluation du potentiel autochtone est d'ordre ethnologique. Les connaissances acquises par l'archéologie et l'ethnohistoire fournissent des données permettant de comprendre les paramètres culturels régissant le choix d'un lieu d'occupation. Les données recueillies sur les sites archéologiques connus (fichier de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec [ISAQ] disponible au MCC) permettent d'abord d'identifier les traditions culturelles présentes et, par l'étude de leur contexte environnemental, de mieux cibler les choix effectués lors de leur localisation, afin de pouvoir les reconnaître dans l'aire d'étude. Ces études fournissent aussi des informations sur les modes d'établissement et de subsistance, ainsi que sur les caractéristiques de la mobilité des groupes et leurs interactions sociales.

2.3 Évaluation du potentiel archéologique eurocanadien

La démarche suivie pour la détermination du potentiel archéologique eurocanadien repose sur les connaissances relatives à l'occupation du territoire par les populations eurocanadiennes, depuis les premières explorations jusqu'à aujourd'hui. L'objectif est d'offrir une synthèse des données contenues dans les diverses sources documentaires consultées, et ce, dans une perspective archéologique. Si cette démarche inclut la documentation du développement général des municipalités concernées et de leurs environs immédiats, l'accent est également mis sur l'occupation effective des lots cadastraux situés dans l'aire d'étude, ainsi que sur l'impact des aménagements passés et récents.

Lors de la réalisation de cet avis archéologique, plusieurs sources documentaires ont été utilisées pour évaluer le potentiel archéologique eurocanadien du terrain ciblé.

La synthèse des occupations eurocanadiennes repose notamment sur la consultation d'un ensemble de plans anciens et de cartes topographiques. Ces documents, souvent très précis, viennent compléter les informations issues des sources textuelles. Ainsi, plusieurs plans anciens ont été consultés en ligne, dans les collections numériques de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), de la Bibliothèque et Archives Canada (BAC) ou du Greffe de l'arpenteur général du Québec (GAGQ). En outre, l'application Google Earth et ses différentes images satellites ont été utilisées pour visualiser l'emplacement et le paysage actuels, tandis que la base de données cadastrale Infolot a permis de déterminer les limites des cadastres actuels, à l'intérieur et à proximité de l'aire d'étude.

Le potentiel archéologique théorique de l'aire d'étude a ensuite été confronté à l'impact des aménagements passés et récents afin de délimiter les zones de potentiel les plus susceptibles de livrer des contextes archéologiques intacts.

2.4 Intervention sur le terrain

L'intervention sur le terrain a été divisée en deux phases. La première a eu lieu du 16 avril au 1er mai 2024 et concernait l'inventaire de la portion centrale du futur emplacement du nouveau Centre

d'Archives Montréal (CAM). L'équipe présente était composée d'un archéologue chargé de projet et de trois archéologues de terrain. Conformément à l'entente entre la SAQ, Arkéos et les requérants, une bioarchéologue était présente en tout temps sur le terrain durant les travaux d'excavation.

La deuxième phase a poursuivi les travaux d'inventaire réalisés au printemps 2024. Outre la construction du nouveau bâtiment, les travaux prévus par la SAQ incluaient également l'aménagement d'une passerelle aérienne reliant le nouveau CAM au bloc C. La mise en place de cette passerelle impliquait la construction d'une avancée et de colonnes de support en béton, situées à environ vingt mètres à l'est du bloc C. Ce secteur se trouve au cœur des aires de circulation utilisées par la SAQ dans ses opérations quotidiennes. Afin de minimiser l'impact de l'inventaire archéologique sur ces aires, il a été proposé que la surveillance archéologique soit coordonnée avec le calendrier des travaux dans ce secteur. L'inventaire de cette zone a été réalisé le mardi 20 août 2024. L'équipe présente était composée d'un archéologue chargé de projet et d'une bioarchéologue.

Dans tous les cas, la stratégie d'intervention visait à documenter les éventuels vestiges archéologiques susceptibles de se trouver dans l'emprise des travaux, à évaluer leur état de conservation et, si nécessaire, à proposer des mesures de mitigation pour assurer leur préservation.

La présence de nombreux services enfouis (drain français, circuit électrique, ligne de gaz, etc.) à proximité de l'ancien Bloc E et le long du Bloc D rendait l'utilisation de certaines stratégies de recherche, telles que le géoradar (GPR), peu pratique. Ce type d'appareil est efficace dans le contexte de cimetières formels, où des fosses sont creusées et où les variations de densité et de compacité du sol peuvent être détectées et interprétées par des spécialistes. Cependant, son efficacité est limitée pour les sépultures informelles ou non marquées, particulièrement dans des sols spécifiques qui rendent difficile la détection des creusements (ex. : remblais). Il est important de noter que, dans des conditions de travail normales, le GPR ne détecte pas directement les os ou les restes humains, mais seulement les changements dans la densité et/ou la compacité du sol suggérant des espaces creusés. Les rapports géotechniques consultés lors de la rédaction de l'avis archéologique indiquaient la présence de remblais dans tous les puits de forage (Arkéos, 2024). L'utilisation du GPR n'a donc pas été recommandée.

2.4.1 Enregistrement de terrain

Les enregistrements sur le terrain ont été effectués en suivant le mode de désignation Tikal, un système d'enregistrement alphanumérique couramment utilisé en archéologie. Ce système se compose d'une séquence de chiffres et de lettres : le premier chiffre correspond au numéro d'opération, attribué chronologiquement, suivi d'une lettre pour identifier les sous-opérations (en ordre alphabétique), puis un second chiffre pour les lots, identifiés de manière séquentielle.

Les enregistrements ont été réalisés en utilisant le nord arbitraire de Montréal, orienté selon l'axe du boulevard Saint-Laurent, à partir duquel la trame urbaine a été tracée. Il est à noter que certains enregistrements ont été réalisés depuis la surface, en raison de l'instabilité des remblais et de la grande profondeur des excavations. Un relevé planimétrique ainsi qu'une coupe stratigraphique schématique ont néanmoins été effectués au cours de l'intervention et sont présentés dans ce rapport.

Les numéros de sous-opération 1A à 1N ont été attribués aux différentes excavations mécaniques réalisées dans l'emprise des travaux (figure 3). Lorsque des vestiges archéologiques ou des sols d'intérêt ont été mis au jour, ceux-ci ont été entièrement dégagés dans l'emprise des travaux (vestiges immobiliers) ou partiellement fouillés (sols) par le biais de sondages manuels d'au moins 1 m^2. Les numéros 2A à 2M correspondent à ces sondages de caractérisation manuels réalisés dans les sous-opérations mécaniques. L'ensemble des données relatives aux différentes sous-opérations peut être consulté dans le tableau 1.

Les vestiges (structures et aménagements divers) mis au jour, ainsi que les limites des excavations et des sous-opérations, ont été relevés à partir des données fournies par l'entrepreneur du maître d'œuvre. Les différentes étapes de l'intervention archéologique ont été documentées conformément aux normes en vigueur.

À la demande des ingénieurs associés au projet, tous les enregistrements ont été réalisés en utilisant le nord magnétique, et tous les plans (cartes de localisation, relevés planimétriques et stratigraphiques) ont été élaborés selon cette orientation. Les documents et superpositions de plans anciens, quant à eux, utilisent le nord montréalais. Le remblaiement à la suite des travaux et la remise en état du terrain étaient à la charge des gestionnaires du projet.

2.4.2 Emplacement des tranchées

Le choix de l'emplacement des tranchées d'inventaire a été influencé par plusieurs facteurs externes. L'étude des plans civils a révélé la présence de nombreux services enfouis, tant en périphérie qu'à l'intérieur de l'emprise des travaux. Ces services comprennent, entre autres, des lignes de câblodistribution, des lignes d'alimentation électrique pour les bâtiments et les systèmes d'éclairage du stationnement, des lignes téléphoniques, ainsi que des drains pluviaux et des lignes de protection incendie. Le réseau était particulièrement dense près de l'ancien Bloc E et le long du Bloc D.

L'emplacement des tranchées exploratoires a également été déterminé en fonction de la nature et de la profondeur des travaux d'excavation prévus pour la construction. Les excavations les plus profondes étaient envisagées autour des murs extérieurs, notamment pour l'installation des drains et des canalisations de protection incendie.

La superposition des plans anciens et le géoréférencement des photographies aériennes ont permis d'identifier plusieurs secteurs susceptibles de receler des vestiges archéologiques liés à l'occupation ancienne du site. Les tranchées ont donc été positionnées à proximité de ces zones d'intérêt.

Il est important de noter qu'une portion de l'emprise des travaux se situe au cœur des activités quotidiennes de la SAQ. Il a été convenu, à l'avance, que les travaux archéologiques dans cette zone seraient coordonnés avec les gestionnaires du projet afin de minimiser les impacts, notamment sur la circulation des véhicules.

2.4.3 Dimensions et configuration des tranchées

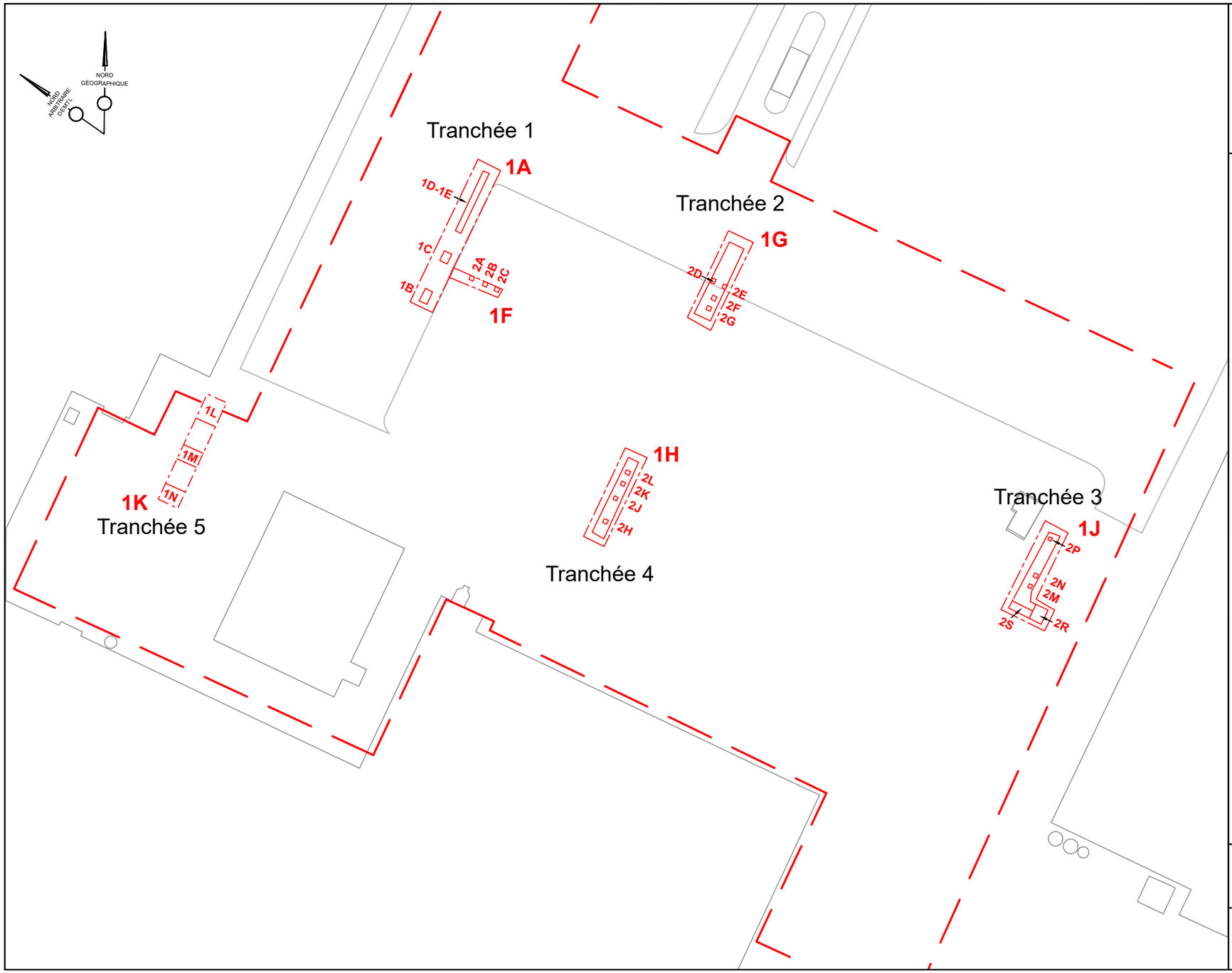
Cinq tranchées orientées nord-sud, d'une longueur variant entre 25 et 42 mètres, ont été réalisées (voir figure 3). Un total de 978 mètres carrés a été décapé mécaniquement, ce qui a permis l'observation et l'enregistrement de profils stratigraphiques étendus, donnant un aperçu de la topographie ancienne du terrain et des aménagements modernes qui l'ont modifié.

La tranchée exploratoire 1 (1A, B, C, D, E, F et sous-opérations manuelles 2A, B, C) est la plus proche de l'emplacement de l'ancien cimetière des malades, situé à plus de 80 mètres au sud de celui-ci. L'excavation de cette tranchée était susceptible de fournir des informations cruciales sur l'origine et la nature des sols de ce secteur.

L'inventaire archéologique visait non seulement à comprendre la séquence stratigraphique et à examiner le contenu des sols, mais aussi à rechercher d'éventuels vestiges archéologiques encore en place. L'emprise des travaux englobe trois structures appartenant à l'ancien complexe de Saint-Jean-de-Dieu.

Au centre de l'emprise, un ancien égout en brique (construit vers 1900-1901) forme une galerie de 0,90 m de diamètre et traverse l'emprise des travaux du nord au sud en direction de la rue Hochelaga. Les recherches documentaires ont révélé que la portion nord de l'égout, sous l'actuel bloc C, avait été partiellement comblée de béton liquide en 1976. Il était probable que d'autres tronçons de l'égout demeurent en place plus au sud. Il était donc pertinent de documenter les techniques de construction et le tracé exact de cet égout avant sa démolition.

Au milieu des anciens jardins de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu se trouvait un kiosque abritant une statue de Saint-Joseph ainsi qu'un petit bâtiment secondaire. Bien que la taille exacte de ces structures soit inconnue, l'une d'elles occupait l'aire d'étude et était visible sur les plans anciens dès 1881. Des traces de ce bâtiment pouvaient encore être présentes au centre de l'aire d'étude. En raison de sa proximité avec l'égout, il a été jugé pertinent de réaliser une tranchée unique permettant de croiser les deux vestiges (tranchée exploratoire 2 : 1G - sous-opérations 2D, E, F et G).



Projet d'agrandissement du Centre automatisé de Montréal (CAM) de la Société des alcools du Québec

Figure 3

Emplacement des tranchées et des sous-opérations

Légende

Emprise des travaux

Source: Service de géomatique, Ville de Montréal
Société des Alcools du Québec (SAQ)

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 1 100

5,5 0 11 22 m

Date
Janvier 2025

Numéro de projet 850-1115-300

Tableau 1 - Synthèse des sites et zone d'information archéologiques à proximité

Site/Code Borden	Feuillet de carte	Distance du site	Instigateur	Date	Titre	Contexte	Référence
ZIA (zone d'information archéologique)	031H12		Ethnoscop	2001b	Travaux de réhabilitation au 7160 rue Notre-Dame Est, Montréal. Étude de potentiel et supervision archéologiques MTL00-04-1	Ancien Chemin du Roi, canalisation en bois	Ancien Chemin du Roi, canalisation en bois
BjFi-4	031H12	3,1 km		1984		Eurocanadien (XIX^{e} siècle)	Lépine et Belisle, 1984 (S01110), plusieurs autres rapports dans l'ISAQ (fouilles multiannuelles)
BJFi-10	031H12	3,3 km	Archéobec	1996		Sylvicole moyen ou Sylvicole supérieur	Archéobec, 1996 (S02409)
BjFi-13	031H12	2,1 km	Joyal	1999		Autochtone ancien indéterminé	Joyal, 1999 (S02723)
BjFj-236	031H12	1,2 km	Patrimoine Experts	2023 (à paraître)	Surveillance archéologique dans le cadre des travaux d'excavation pour la construction de la nouvelle maison des aînés (MDA) Jeanne-Le Ber à Montréal	Eurocanadien (XIX^{e}-XX^{e} siècle)	

À l'extrémité sud de l'aire d'étude, l'emprise des travaux couvre une grande partie de l'ancien pavillon du Sacré-Cœur (1881-1966), réservé aux soins des patients atteints de maladies contagieuses. D'importants travaux d'excavation étaient prévus dans ce secteur pour l'installation d'un égout pluvial ceinturant le nouveau bâtiment. Une tranchée exploratoire à l'emplacement supposé de l'ancien pavillon (tranchée exploratoire 3 : 1J - sous-opérations 2M, N, P, Q, R et S) visait à confirmer sa présence et à documenter les sols environnants.

Une quatrième tranchée (tranchée exploratoire 4 : 1H - sous-opérations 2H, J, K, L) devait permettre de documenter l'extrémité ouest des anciens jardins et éventuellement préciser l'emplacement de l'ancienne avenue du Mont Saint-Jean-de-Dieu.

Les travaux de la SAQ comprenaient également l'aménagement d'une passerelle aérienne reliant le nouveau CAM au bloc C. La mise en place de cette passerelle impliquait la construction d'une avancée et de colonnes de support en béton, situées à environ vingt mètres au sud du bloc C. Ce secteur se trouve au cœur des aires de circulation utilisées par la SAQ dans ses opérations quotidiennes. Afin de minimiser l'impact de l'inventaire archéologique sur ces activités, les travaux archéologiques dans cette zone ont été alignés avec le calendrier des travaux (tranchée exploratoire 5 : 1K, L, M et N).

Après entente avec les ingénieurs responsables du projet, il a été décidé que les tranchées profondes seraient aménagées avec des paliers de sécurité en escalier de 0,60 m. Bien que cette configuration ait compliqué l'interprétation des profils stratigraphiques, elle garantissait la sécurité des travailleurs.

Dans tous les cas, les surfaces de roulement existantes ainsi que les niveaux de remblais de nivellement ou de rehaussement récents ont été retirés mécaniquement. Les niveaux associés à la démolition des bâtiments anciens dans le secteur de la tranchée n^{o} 3 (sous-opération 1J) ont aussi été décapés mécaniquement, sous la supervision des archéologues présents sur le terrain. Afin d'évaluer rapidement l'ampleur des volumes de remblais, des sondages mécaniques profonds ont été réalisés à l'extrémité des tranchées ou à certains endroits stratégiques. Ces travaux mécaniques, combinés à l'étude des profils stratigraphiques, ont permis d'identifier les sols susceptibles de receler des traces d'occupations anciennes du site.

Une fois ces sols mis au jour, une série de sous-opérations manuelles ont été réalisées afin de caractériser et d'évaluer ces sols anciens. Tous les aménagements et structures repérés (fossés, tranchées, trous de poteau, etc.) ont été photographiés et positionnés sur des relevés planimétriques généraux. Toutes les structures mises au jour ainsi que les limites des tranchées et sous-opérations ont fait l'objet de relevés topométriques par les arpenteurs présents sur place. Des relevés stratigraphiques ont également été réalisés pour chacune des tranchées.

Les sols provenant des différentes sous-opérations manuelles ont été systématiquement tamisés sur place à l'aide de tamis de maillage ¼'' et ⅛ ''. Dans tous les cas, les sondages manuels ont été poursuivis jusqu'à atteindre le sol naturel stérile.

2.5 Méthodologie spécifique liée au patrimoine funéraire

Étant donné la proximité de l'ancien cimetière des malades et l'historique de découvertes d'ossements dans le lot 3 632 711, il a été jugé pertinent de développer une méthodologie adaptée à la découverte de tels objets. Comme mentionné précédemment, l'archéologue responsable du projet était assisté d'une bioarchéologue[1] à tout moment. En cas de doute concernant la nature exacte des ossements, il était prévu qu'un zooarchéologue[2] puisse se joindre à l'équipe pour apporter son expertise.

En cas de découverte d'ossements humains, une procédure bien établie était mise en place. Toute activité devait être immédiatement suspendue. Les ossements devaient rester en place, dans les conditions exactes du moment de leur découverte. La bioarchéologue procéderait alors à l'identification des os pour déterminer s'il s'agissait de restes humains. Si tel était le cas, conformément à la loi, la police serait contactée, ainsi que le ministère de la Culture et des Communications (MCC), qui contacterait les communautés autochtones concernées. La SAQ devrait alors immédiatement informer le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

Les autorités policières seraient responsables de déterminer si les restes osseux résultaient d'activités criminelles. La bioarchéologue veillerait à la préservation et à la protection des éléments en place sur le site pendant l'analyse policière, qui devait être non intrusive et respectueuse.

Si l'origine criminelle des restes était confirmée, le site serait pris en charge par les autorités policières et les archéologues cesseraient leurs activités. Les autorités policières seraient alors responsables du dossier, conformément à la loi.

Si l'origine criminelle était exclue, les archéologues couvriraient temporairement les os humains en place pour en préserver l'intégrité. Arkéos ferait ensuite appel au MCC, qui consulterait les communautés autochtones locales et autres parties concernées, afin d'élaborer une procédure adéquate et respectueuse d'un point de vue éthique et culturel. Arkéos s'engagerait, avec l'aval

1 La bioarchéologie, aussi appelée paléoanthropologie, est l'étude des populations humaines du passé à partir de restes squelettiques. C'est un domaine pointu et délicat qui exige une très bonne connaissance du squelette humain et des modes d'inhumation, ainsi qu'un grand respect des restes des groupes qui nous ont précédés. https://www.archeoquebec.com/fr/larcheologie-au-quebec/les-specialites-en-archeologie, site consulté le 11 mars 2025.

2 La zooarchéologie est l'étude de restes d'animaux trouvés dans le cadre des fouilles archéologiques avec pour objectif principal de comprendre le mode de vie des anciens, le contexte environnemental et ses relations avec les animaux. https://www.flsh.ulaval.ca/sciences-historiques/recherche/laboratoires-darcheologie/zooarcheologie-et-prehistoire, Site consulté le 11 mars 2025.

du MCC, à mettre en œuvre ces dispositions avant la reprise de l'inventaire archéologique. Ces dispositions pourraient inclure, entre autres : le réenfouissement des ossements, la pratique de cérémonies, la fouille de l'espace limitrophe (2,00 m de rayon), l'enregistrement des éléments en place, le déplacement des ossements vers un cimetière ou toute autre mesure jugée nécessaire.

Les archéologues respecteraient donc la directive de gestion 2.3.1 de Parcs Canada intitulée *Restes humains, cimetières et lieux de sépulture* (juin 2000). Cette directive s'applique à tous les restes humains, ainsi qu'aux sites et à la culture matérielle associés, qu'ils soient autochtones ou non. Rappelons que cette directive met en avant l'importance de traiter tous les restes humains, objets funéraires, cimetières et lieux de sépulture avec respect et dignité. De plus, elle souligne que les activités qui les concernent doivent, dans la mesure du possible, être entreprises en collaboration avec le groupe approprié, les proches parents ou toute autre instance concernée.

La reprise des travaux archéologiques dans la zone concernée par la présence de restes humains ne pourrait se faire qu'avec l'autorisation de l'archéologue, en accord avec les différentes parties impliquées.

2.6 Traitement, analyse et interprétation des données

À l'issue de la phase de terrain, les données collectées durant l'intervention ont été systématiquement traitées en vue de leur analyse. Cela a inclus la mise en forme du dossier technique des enregistrements (fiches de lots, fiches de structures, données d'arpentage, dossier photographique, etc.), la mise au propre des relevés planimétriques et altimétriques, et la production de plans géoréférencés du site. Des plans généraux de localisation des sous-opérations, des sondages et des secteurs d'excavation supervisée, ainsi que des plans de localisation des vestiges découverts, ont été réalisés et inclus dans le rapport final.

Les artéfacts et écofacts prélevés lors de l'intervention ont été traités en laboratoire selon les normes archéologiques en vigueur. Tous les objets ont été nettoyés, lavés et classés préliminairement par unité de provenance (lot) et catégorie générale de matériau. L'inventaire des objets témoins a été effectué selon un cadre de classification initialement élaboré par Parcs Canada et en usage au sein de la communauté archéologique québécoise.

Les ossements découverts ont été nettoyés sur place et recomptabilisés par la bioarchéologue avant le départ de l'équipe. Au total, trois bioarchéologues ont succédé sur le terrain. Comme convenu, en l'absence d'ossements humains, la collection ostéologique a été rapatriée aux laboratoires d'Arkéos avant d'être confiée à un zooarchéologue. La méthodologie utilisée ainsi que les résultats de cette étude sont rapportés à l'annexe 1.

Quant à la culture matérielle, les objets les plus pertinents pour la caractérisation du site, en fonction de la rareté des matériaux et des décors, de l'intégrité de l'objet, et de leur lien avec une période chronologique ou une thématique spécifique au site, ont fait l'objet d'un numérotage et d'un catalogage. Ces objets ont ensuite été soumis à des recherches plus approfondies. La collection a finalement été conditionnée pour permettre son dépôt et sa conservation dans des conditions optimales. La méthodologie complète relative à l'analyse de la culture matérielle ainsi que l'inventaire de la culture matérielle sont disponibles à l'annexe 2.

3 CADRE GÉOGRAPHIQUE ET PALÉOENVIRONNEMENT

3.1 État actuel des lieux

Aujourd'hui, la lecture du paysage et de la topographie d'origine est grandement compliquée par les nombreux remaniements qu'a subis le site à la suite de son abandon progressif en 1965 puis à son acquisition par la SAQ en 1975. En effet, plusieurs épisodes de remblaiement/nivellement liés à cette époque sont visibles (démolition des anciens bâtiments de l'ancien complexe des Sœurs de la Providence, remblaiement, nivellement contemporain des travaux d'excavation du tunnel Ville-Marie, puis construction sur le site du Siège social de la SAQ.

L'altitude actuelle du site oscille entre 14,10 m et 14,80 m NMM[1]. Une étude géotechnique récente du futur site du nouveau CAM a été réalisée à l'automne 2021 par la firme DEC ENVIRO. Cette étude semble confirmer la présence de remblais plus ou moins épais à l'intérieur de l'emprise des travaux : « Sous l'asphalte ou en surface, les forages dans la zone de l'agrandissement ont traversé une couche de remblai hétérogène de 1,22 m à 1,83 m d'épaisseur. Le remblai est généralement constitué d'un sable gris silteux avec un peu de gravier. Par endroit, le remblai contient la présence de débris de brique et de gypse » (DEC Enviro, 2023 : 11). Cette étude confirme une altitude originale d'environ 13,00 m NMM.

Le secteur ne comprend aucun cours d'eau ou plan d'eau, qu'il soit ancien ou récent, à proximité. Le fleuve Saint-Laurent est le plan d'eau le plus proche et se trouve à environ 800 m à l'est du site.

3.2 Données géomorphologiques et phénomène d'émersion des terres

L'aire d'étude appartient à la province géologique des basses-terres du Saint-Laurent. Localisées entre les Appalaches au sud-sud-est et le Bouclier canadien au nord-nord-ouest, les basses-terres du Saint-Laurent sont un bassin sédimentaire qui s'est comblé le long du continent Laurentia[2] en bordure de l'océan Iapétus, durant la fin du Cambrien et de l'Ordovicien (environ 500 millions d'années AA[3]). Les épisodes d'ouverture océanique et de dérive continentale ont mené à plusieurs phases de sédimentation sur le Bouclier canadien. Celles-ci ont finalement abouti à la formation de différents types de roches sédimentaires se superposant horizontalement les unes aux autres (grès, shale, dolomie, calcaire...).

1 Niveau moyen de la mer (NMM). Il réfère au système de référence altimétrique en usage au Canada (CGVD2013).

2 Ancien océan né de la séparation de deux continents, Laurentia et Gondwana, et dont la fermeture engendrera la formation de la chaîne de montagnes des Appalaches.

3 AA; Avant aujourd'hui.

Dans la zone d'étude, le substrat rocheux est composé principalement de shale[4] avec interlits de grès, siltstone et calcaire (Globensky, 1985). Quelques affleurements rocheux d'origine magmatique sont présents non loin du secteur. Le plus important est le mont Royal, à 7 km au sud-ouest, site connu pour abriter une carrière préhistorique d'exploitation de cornéenne (BjFj-97, voir Ethnoscop, 1998).

Le secteur est localisé à l'extrémité d'une basse terrasse dont l'altitude originale était d'environ 13 m. Taillée dans les sédiments argileux de la mer de Champlain pendant la baisse du niveau des eaux à l'Holocène récent, cette terrasse est recouverte çà et là de quelques limons et sables déposés pendant les périodes de haut niveau. Son altitude croît en pente douce vers l'ouest, jusqu'à la rupture de pente que représente le talus associé à la terrasse de la rue de Sherbrooke.

Les données compilées par l'institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) pour le secteur d'étude n'incluent malheureusement pas la zone située au sud de la rue Hochelaga. Les niveaux superficiels identifiés à proximité (± 500 m) appartient tous à la série des loam argileux de Framington. La couche superficielle de ce type de « dépôt est d'un brun très foncé et sa texture peut varier depuis celle de la terre franche sableuse fine jusqu'à celle de la terre franche, tandis qu'aux endroits classifiés comme terre franche argileuse Farmington, la couche superficielle est brun grisâtre foncé et la texture est généralement celle d'une terre franche argileuse, bien qu'on puisse y inclure certains sols un peu plus lourds et d'autres plus légers et plus minces » (Lajoie et Baril, 1956 : 42).

3.2.1 Émersion des terres et habitabilité de l'aire d'étude

L'inlandsis laurentidien, qui recouvrait une bonne partie de l'Amérique du Nord depuis 80 000 ans, a commencé à libérer le sud du Québec il y a 13 500 ans (Occhietti et Richard, 2003). Jusqu'à 13 100 ans AA, la déglaciation s'opère en contexte fermé et un immense lac glaciaire, le lac à *Candona* recouvre toute la région montréalaise (Chapdelaine et Richard, 2017; Parent et Occhietti, 1999). À cette époque, au nord-est, un barrage de glace, qui contenait jusqu'alors les eaux de l'Atlantique, finit par céder et les eaux salées s'engouffrent dans la vallée du Saint-Laurent, donnant naissance à la mer de Champlain. Cette dernière, à son maximum d'extension, recouvre le territoire allant de Québec jusqu'aux Grands Lacs. La région de Montréal est quant à elle immergée sous plus de 200 m d'eau.

Libérées du poids du glacier, les terres s'élèvent rapidement, le niveau des eaux baisse. Il y a 10 600 ans AA, lorsque le niveau des eaux atteint 55 m, les eaux de la mer de Champlain sont repoussées jusqu'en aval de l'île d'Orléans, laissant la place aux eaux douces du lac à *Lampsilis* (figure 4).

4 La zone d'étude s'inscrit à proximité de deux formations géologiques distinctes : la formation d'Utica et celle de Nicolet, les deux étant principalement composées de shale.

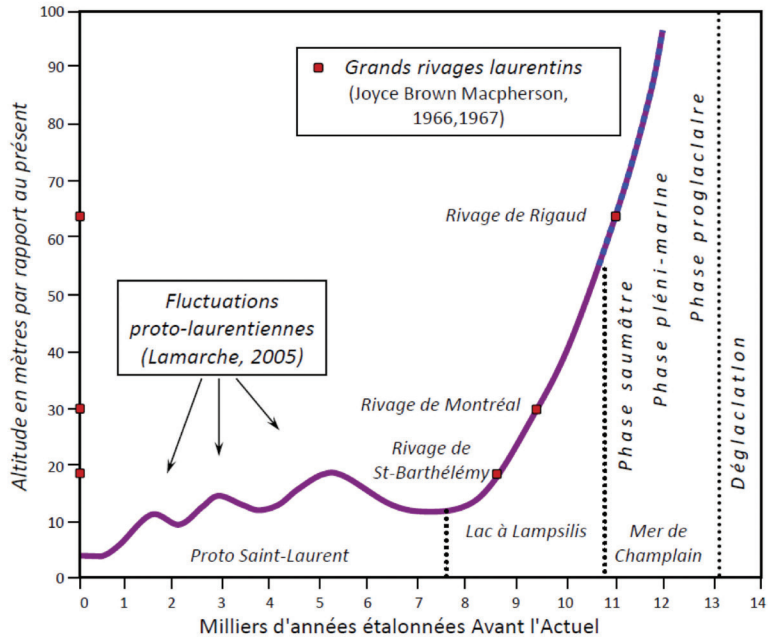


Figure 4 - Courbe d'émersion applicable à la grande région de Montréal (Richard, comm. pers. 2017)

Les eaux poursuivent cependant leur retrait, les terres apparaissent peu à peu. Il y a 10 000 ans, la surface de l'île du mont Royal dépasse déjà 100 km^2 (contre 472 km^2 aujourd'hui).

La zone d'étude émerge il y a environ 7 500 ans, alors que le niveau des eaux s'abaisse sous les 13 m. C'est à cette époque que prend fin l'épisode du lac à *Lampsilis*. Celui-ci cesse d'être alimenté par les eaux de fonte de l'inlandsis désormais dirigées vers la baie d'Hudson (Richard et Poirier, 2016). Le climat se réchauffe considérablement et se stabilise, ce qui favorise le développement des feuillus et la mise en place d'une forêt mixte dominée par l'érable et arpentée par une faune riche (Muller et Richard, 2001 ; Richard et Grondin, 2009 ; Richard, 2018).

Dans la zone d'étude, le niveau des eaux se stabilise à environ 12 m, soit 6 m de plus que le niveau actuel (Lamarche, 2006). Le secteur s'apparente à une plage argileuse, probablement recouverte localement d'un mince placage d'alluvion ou de tourbe, végétalisée et descendant en pente douce vers le lac. La faible altitude de cette plage (seulement 1 m supérieur au niveau du lac à *Lampsilis*) lui confère un caractère inondable à récurrence printanière. Il y a 6 500 ans, le niveau des eaux commence à s'élever progressivement pour atteindre un maximum de 20 m il y a environ 5 000 ans. À cette époque, le secteur d'étude est à nouveau submergé. Par la suite, le niveau du fleuve s'abaisse en enregistrant trois fluctuations majeures.

Lors des hauts niveaux d'eau, surtout vers 3 000 et 1 600 ans AA, le secteur d'étude est tout ou en partie immergé. Plus généralement, depuis sa première émersion il y a 7 500 ans, le secteur a été régulièrement immergé et a minimalement subi des inondations printanières annuelles. Ses périodes d'habitabilité se concentrent donc pendant les périodes de bas niveau d'eau : 7 500 à 6 500 ans AA, 4 000 à 3 500 ans AA, 2 200 à 2 000 ans AA. Par ailleurs, durant ces intervalles, le ruisseau s'incise dans la plaine argileuse et, par migration de méandres, élargie sa vallée au droit de la partie nord du secteur d'étude.

Ce n'est qu'à partir de 1 200 ans, lorsque le niveau des eaux passe sous la cote de 10 m que le secteur commence à être habitable de manière durable. Cette période coïncide avec un réchauffement du climat, l'optimum climatique médiéval (1 500 et 1 000 ans AA). Le paysage (végétation, niveau d'eau, climat) est alors similaire à celui d'avant son artificialisation.

3.3 Occupations autochtones

Pour la région de l'archipel montréalais, Loewen (2019 : 20) mentionne que les données archéologiques actuelles suggèrent la présence de groupes humains de la période de l'Archaïque vers 6 660 ans AA à Coteau-du-Lac (BhFn-1). Il fait également remarquer que les pointes de projectile de la région montréalaise se présentent en une dizaine de matériaux principaux, dont trois sont d'origine locale (Loewen, 2019 : 30). Ces derniers sont la pierre cornéenne, issue des collines montérégiennes, et notamment d'une carrière située au flanc nord du mont Royal (BjFj-97), le chert de Kitchissipi sur l'Outaouais moyen et inférieur et la pierre pyroclastique, rencontrée sur l'Outaouais inférieur (Loewen, 2019 : 30 ; Cadieux, 2011 et 2005). Néanmoins, la majorité des matériaux semble provenir des Appalaches : cherts, rhyolites et quartzites. Le chert Onondaga, aussi très utilisé, provient des régions plus méridionales, de l'escarpement de Niagara.

D'importants lieux d'occupations humaines utilisés durant la période de l'Archaïque moyen (8 800 à 6 800 ans AA) et de l'Archaïque supérieur (6 800 à 3 000 ans AA) ont fait l'objet d'études assidues et soutenues. Par exemple, des emplacements comme sur quelques emplacements du site archéologique de la Pointe-du-Buisson, la station 4 et le camp McKenzie de la Pointe-du-Buisson (BhFl-1) à Beauharnois (Corbeil, 2004 ; Clermont et Chapdelaine, 1982), celui du Fort Coteau-du-Lac (BhFn-1) près des rapides de Soulages (Marois, 1987 ; Piérard *et al.*, 1987 ; Archéotec, 1984), sur l'île Beaujeu (BhFn-7) située dans la portion aval du lac Saint-François (Pinel et Côté, 1988), l'île Morrison (BkGg-12) (Clermont et Chapdelaine, 1998) et l'île aux Allumettes (BkGg-11) dans le cours moyen de la rivière des Outaouais (Clermont et Chapdelaine, 2003) sont des emplacements qui ont été fortement fréquentés durant cette période. D'autres sites, comme ceux de la maison Nivard-De Saint-Dizier (BiFj-85) située près des rapides de Lachine (Bélanger *et al.*, 2018 ; SACL, 2013), de la Pointe-du-Moulin de l'île Perrot (BiFl-1) (Archéotec, 2012a), de la maison Trestler (BiFm-11) dans la baie de Vaudreuil (Artefactuel, 2018), de l'île aux Tourtes (BiFl-5) (Archéotec, 2004), de la plage du Parc national d'Oka (BiFm-1) sur le lac des Deux-Montagnes et le site BiFw-172 à l'embouchure de la rivière Gatineau (Ouellet, 2017 ; Archéotec, 2016) témoignent encore de l'importance qu'accordaient ces groupes à la confluence de la rivière des Outaouais et du Haut-Saint-Laurent, à proximité des lacs Saint-Louis, Saint-François et Deux-Montagnes.

Par rapport à la période qui la précède, le Sylvicole (3 000 à 450 ans AA) est caractérisé par une exploitation encore plus intense de diverses ressources essentielles qui sont accessibles dans un

territoire de moins en moins étendu. Graduellement, les groupes auront donc tendance à adopter un mode de vie nécessitant des déplacements sur des distances de plus en plus réduites, à mieux définir les limites et le contenu de leur territoire et à développer davantage des relations avec les groupes limitrophes. Dans la vallée du Saint-Laurent, le développement de la récolte opportuniste et éventuellement de la culture de plantes indigènes et exotiques bouleversera davantage les modes de vie ancestraux. Les structures sociales seront alors complexifiées (Birch, 2015; Creese, 2014; Milner *et al.*, 2013; Jordan, 2013; Hart & Engelbrecht, 2012; Sassaman, 2004), surtout en réponse à l'augmentation importante des populations vivant dans des territoires plus circonscrits géographiquement et socialement. Pour les archéologues, cette période nommée Sylvicole se subdivise en trois sous-périodes : le Sylvicole inférieur (3 000-2 400 ans AA), le Sylvicole moyen (2 400-1 000 ans AA) et le Sylvicole supérieur (1 000-450 ans AA).

Dans la portion méridionale de la vallée laurentienne, les groupes rattachés à la sous-période du Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA) ont notamment laissé des traces de leur passage dans les îles de Coteau-du-Lac (BhFn-1 et BhFn-7 en particulier), à la Pointe-des-Cascades, au parc d'Oka, à la Pointe-du-Buisson (Clermont et Chapdelaine, 1982) et au site de la Maison Nivard-De Saint-Dizier (Balac *et al.*, 2019 : 32).

Les sites archéologiques de la période du Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA) sont nombreux dans la portion de la vallée laurentienne concernée par cette étude et tendent généralement à démontrer l'amorce d'un développement culturel plus régional (Balac *et al.*, 2019 : 33). Ces lieux d'occupation se situent principalement en marge riveraine ainsi que sur le pourtour de petites îles. Parmi les plus importants, on compte les sites de Pointe-du-Buisson (BhFl-1) à Beauharnois, de la plage d'Oka et du parc d'Oka (BiFm-1 et BiFm-8) (Bellavance, 2015; Arkéos, 2003; Chapdelaine, 1988; Clermont et Chapdelaine, 1982). À ces sites, peuvent être associée une trentaine d'autres manifestations répertoriées un peu partout dans l'archipel montréalais, notamment sur la Pointe du Moulin de l'Île Perrot (BiFl-1) (Archéotec, 2012a), dans le secteur de l'archipel des îles de Sainte-Rose sur la rivière des Prairies (BjFk-3 et BjFk-4) (Archéobec, 1996), sur le terrain de la Maison Nivard en bordure des rapides de Lachine (BiFj-85) (Bélanger *et al.*, 2018), ainsi que sur l'île de Montréal et sur les îles qui parsèment le cours du fleuve, notamment sur les sites BjFj-128 et 129 (Ethnoscop, 2005), le site BkFi-34 à Pointe-aux-Trembles (Arkéos, 1999) et les sites BkFi-4 et 25 sur la rive est de l'île Sainte-Thérèse (Proulx, 1984; Chevrier, 1980). Dans le Vieux-Montréal, des contextes du Sylvicole moyen ont également été retrouvés sur le site de Place-Royal (BjFj-3 et BjFj-47) (Ethnoscop, 2017; Arkéos, 1991), le site LeMoyne-LeBer (BjFj-49) (Ethnoscop, 2001a), celui de la place Jacques-Cartier (BjFj-44), le site de la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours (BjFj-96) et celui de l'accueil Bonneau (BjFj-100) (Ethnoscop, 2020a et 2020b).

Au cours du Sylvicole supérieur (1 000 à 450 ans AA), les modes d'occupation du territoire changent considérablement. Des villages semi-permanents sont établis dans des milieux bien drainés et localisés sur des surfaces légèrement surélevées ou dans des secteurs isolés. Un réseau de petits établissements utilisés de façon temporaire va permettre de tirer profit des ressources du territoire au rythme des saisons. De nombreux sites archéologiques attestent de l'occupation et de l'exploitation des rives de plus petits cours d'eau, en plus des grands axes fluviaux.

Progressivement, les populations ancestrales iroquoiennes du Saint-Laurent évoluent pour devenir les Iroquoiens d'Hochelaga que rencontrera Jacques Cartier en 1535 (Cartier, 1977). Ces derniers, à l'image de leurs prédécesseurs, cultivaient le sol de façon intensive, pêchaient durant les pics d'abondance et chassaient sporadiquement. Les récits de Cartier rapportent que les villages pouvaient contenir jusqu'à 1 500 personnes et qu'ils étaient, tout comme les camps de pêche estivaux, principalement dispersés sur la rive nord du fleuve. Cependant, les groupes iroquoiens de la vallée du Saint-Laurent déserteront l'ensemble de leurs terres peu de temps après le passage de Cartier entre 1541 et 1603, et d'autres groupes autochtones utiliseront la région à des fins d'exploitation plus ponctuelle lors de brefs passages.

À l'arrivée des premiers explorateurs européens, les Autochtones se fondent dans une histoire écrite qui n'est pas la leur, ils y figurent dans un rôle qui leur est donné. Ce sera pendant longtemps l'histoire des conquérants, celle qui vante surtout les exploits des explorateurs, laissant souvent en arrière-plan le rôle pourtant fondamental de ceux qui les guidaient à travers leurs sentiers. Dans cette histoire écrite, les Autochtones prennent le rôle de l'Autre. Ils deviennent des alliés, d'éventuels prosélytes, de la main-d'œuvre, des sous-traitants, etc. Toutefois, pendant que l'histoire s'écrit, les Autochtones continuent d'exister dans un mode de vie qui leur était propre et qui s'inscrit dans les traditions orales de leur nation.

L'information contenue dans les écritures coloniales et missionnaires permet d'observer les événements du passé selon une perspective particulière. Ces écritures doivent néanmoins être comprises dans le contexte général auquel elles appartiennent et appréhendées selon les biais culturels de l'époque. Les témoignages écrits qui se sont rendus jusqu'à aujourd'hui demeurent toutefois un corpus de données fondamentales pour l'étude de la présence autochtone au cours des cinq derniers siècles.

L'arrivée des premiers explorateurs européens ne s'est pas immédiatement déclinée en une prise de possession ferme du territoire et les changements aux schèmes d'occupation autochtones se sont d'abord faits de manière graduelle. Cette première période d'occupations concomitantes s'est soldée par la dispersion des populations iroquoiennes du Saint-Laurent et à compter de cette date, l'île de Montréal et le territoire environnant ne semblent plus être un lieu quotidien d'habitation pour

les populations autochtones. Leur présence, dans les écrits comme dans le registre archéologique, prend l'allure de passages transitoires vers d'autres lieux de vie.

Avec l'implantation d'un établissement colonial en 1642, l'île de Montréal, et par ricochet le reste de l'archipel, redevient un lieu fortement fréquenté et habité par divers groupes autochtones qui profitent des avantages que leur offre notamment la proximité aux centres coloniaux et aux missions. Dès le début du XVIII^{e} siècle, on remarque toutefois une érosion du lien entre le territoire ancestral et les descendants des groupes autochtones l'ayant autrefois fréquenté avec la concentration des occupations dans les missions et réductions. Les cours d'eau restent longtemps les voies de circulation privilégiées par les Autochtones et les occupations ponctuelles se feront en bordure de ceux-ci.

Il existait cependant des Autochtones vivant à l'extérieur des missions (Dépatie et Dechêne, 1998 ; Renault, 2012). Toutefois, les données les concernant semblent quasi inexistantes dans les sources coloniales en raison de la position marginale qu'ils occupaient au sein de la colonie (Dépatie et Dechêne, 1998 ; Fiset, 2008). Ces « errants » devaient fréquenter les zones libres de toute concession sur le territoire de l'archipel montréalais (Loewen, 2009 ; Renault, 2012). Ces zones excentrées tardent en effet à se peupler jusqu'à la Grande Paix en 1701 ; c'est le cas pour les extrémités est et ouest de l'île, qui présente en ce sens le potentiel d'avoir accueilli des occupations autochtones durant la période coloniale vu sa mise en valeur agricole tardive.

Une économie coloniale basée sur le commerce des fourrures a eu comme conséquence une moins bonne gestion des ressources animales qui a entraîné une diminution notable de la faune. Les Autochtones, qui dépendaient auparavant de cette ressource, n'ont souvent eu d'autres choix que de se tourner vers des métiers non traditionnels. L'instauration au XIX^{e} siècle du système des réserves renforce ce changement de paradigme. Ainsi, vers 1885, les Autochtones de Kahnawà : ke s'initient aux travaux de construction de ponts. D'autres, au début du XX^{e} siècle, deviennent pilotes d'embarcations, draveurs et bûcherons, etc.

4 OCCUPATION HISTORIQUE DU SITE[1]



Légende

1. Site du couvent Saint-Isidore
2. Cimetière des Soeurs de la Providence
3. Ancien hospice (1875-1890) et pavillon Sainte-Thérèse (1896-1966)
4. Cimetière des malades
5. Hôpital Saint-Jean-de-Dieu
6. Rue Notre-Dame
7. Village de Longue-Pointe

Figure 5 - Domaine des Soeurs de la Providence à la Longue-Pointe, vers 1927 (BAnQ)

Historiquement, la zone à l'étude faisait autrefois partie d'un vaste domaine exploité par les Sœurs de la Providence à Longue-Pointe, dans l'est de l'île de Montréal (figure 5). Fondée en 1843 par Émilie Gamelin, cette communauté religieuse s'implique notamment auprès des personnes démunies, des orphelins, des malades, des sourds-muets et des prisonniers. À l'époque, l'Asile de la Providence, leur maison-mère, se situait au coin des rues Saint-Hubert et Sainte-Catherine, à Montréal. Au cours de son histoire, cette congrégation, encore active aujourd'hui, a mis en place plusieurs établissements servant de refuge et offrant des soins de santé, et ce, tant au Québec qu'à l'international (RPCQ; CHRS-Asile).

4.1 L'installation des Sœurs de la Providence à la Longue-Pointe, une école sur la ferme Désautels

En 1841, Nicolas Désautels dit Lapointe lègue à la fabrique Saint-François-d'Assise de la Longue-Pointe, une vaste terre agricole située à plus d'un kilomètre à l'ouest de l'église paroissiale. Désirant obtenir les services des Sœurs de la Providence pour y installer une école, la paroisse cède le terrain à la congrégation montréalaise. En mai 1846, deux religieuses emménagent dans la maison Désautels. Toutefois, les villageois de Longue-Pointe trouvent l'école trop éloignée et peu d'entre eux y envoient leurs enfants (Mère Marie-Antoinette : 58-66).

En 1851, les religieuses se voient offrir l'opportunité de s'installer à proximité du village. Joseph Vinet leur accorde un terrain de six arpents sur les bords du fleuve Saint-Laurent, au sud de la rue Notre-Dame. Ce terrain comporte déjà plusieurs bâtiments, dont deux résidences et des dépendances agricoles. En 1852, les Sœurs relient les deux maisons par une section en pierre. Ainsi réaménagé, l'édifice porte le nom de couvent Saint-Isidore (figure 6) (Conseil des monuments : 57).

1 Une large part de la présente étude historique a été réalisée par l'Usine à Histoire(s)



Figure 6 - Le couvent Saint-Isidore en 1911, *Wm. Notman & Son* (Musée McCord-Stewart)



Figure 7 - Le cimetière des Soeurs de la Providence près du couvent Saint-Isidore en 1911, *Wm. Notman & Son* (Musée McCord-Stewart)

Pendant ce temps, les Sœurs de la Providence continuent d'exploiter la ferme Désautels. Désirant perpétuer la mission de leur fondatrice, Émilie Gamelin, la ferme devient un hospice. En octobre 1852, 17 personnes y sont installées. Quatre ans plus tard, elles sont transférées sur le site du couvent Saint-Isidore. De 1856 à 1875, le site Saint-Isidore comprend donc à la fois une école et un hospice qui accueille une vingtaine de patients. En 1875, les patients sont de nouveau transférés, cette fois-ci dans le nouvel asile de Saint-Jean-de-Dieu, construit juste en face, de l'autre côté de la rue Notre-Dame. Les religieuses continuent d'enseigner aux enfants de Longue-Pointe dans le couvent Saint-Isidore jusqu'en 1899 (Mère Marie-Antoinette, 1930 : 70-71).

À partir de 1872, le terrain du couvent Saint-Isidore comprend un cimetière pour les religieuses de cette congrégation, auparavant inhumées dans la crypte de l'église de l'Asile de la Providence (Bellay, 1892 : 16) (figure 7).

4.2 L'asile Saint-Jean-de-Dieu

> *« Les asiles sont avant tout des institutions de charité qui accueillent des personnes malades, reconnues comme indigentes par les pouvoirs publics. Cette reconnaissance permet à l'asile d'obtenir une subvention de l'État provincial et de la municipalité de résidence de l'indigent. Pour faire admettre un patient à l'asile, un « parent, ami ou protecteur » doit fournir des formulaires remplis par un médecin, un curé et un maire ou son représentant. Ces documents visent à confirmer qu'une personne souffre d'une maladie mentale, qu'elle représente un danger pour son entourage et qu'elle ne peut être entretenue par sa famille. »* (CHRS, Folie, 2022)

L'histoire des asiles se confond parfois avec celle des hospices, des établissements qui accueillent non seulement les vieillards, mais aussi des personnes démunies, des veuves, des infirmes et des orphelins (CHRS, Vieillesse). L'histoire de l'institution de Saint-Jean-de-Dieu tend d'ailleurs à mettre en scène cette transition entre hospice, asile puis hôpital psychiatrique.

L'histoire des asiles se confond parfois avec celle des hospices, des établissements qui accueillent non seulement les vieillards, mais aussi des personnes démunies, des veuves, des infirmes et des orphelins (CHRS, Vieillesse, 2021). L'histoire de l'institution de Saint-Jean-de-Dieu tend d'ailleurs à mettre en scène cette transition entre hospice, asile puis hôpital psychiatrique.

Les asiles s'inspirent d'une nouvelle conception de la folie, mise de l'avant par les travaux du médecin français Philippe Pinel (1745-1826). Selon lui, les anciennes techniques d'enfermement étant inefficaces, il est préférable que le malade soit plutôt pris en charge et traité dans une institution spécialisée, l'asile (CHRS, Folie, 2022). Au Québec, le premier asile permanent ouvre ses portes à Beauport en 1845. Durant près de trois décennies, il demeure le seul asile subventionné de la province.

L'implantation d'un asile dans la région métropolitaine est une initiative de l'évêque de Montréal, monseigneur Ignace Bourget. Déplorant que les familles de Montréal dussent se rendre jusqu'à Québec pour visiter leur proche interné, il se tourne vers les Sœurs de la Providence pour concrétiser son projet. En 1873, ces dernières obtiennent un prêt de la part du gouvernement provincial pour la construction d'un nouvel établissement à Longue-Pointe, de même qu'un contrat leur assurant cent dollars par patient interné. Les Sœurs s'engagent à accueillir 300 personnes (Charbonneau-Desfossés, 2016 : 30-32). Il faut également souligner la contribution du curé de la paroisse Saint-François-d'Assise, Jean-Baptiste Drapeau, qui, en 1868, a légué aux Sœurs de la Providence un grand terrain d'environ 170 arpents, soit les lots 337 et 335-A. Sur ce terrain sera construit l'asile à partir de 1873 (figure 8) (Bellay, 1892 : 19-20).

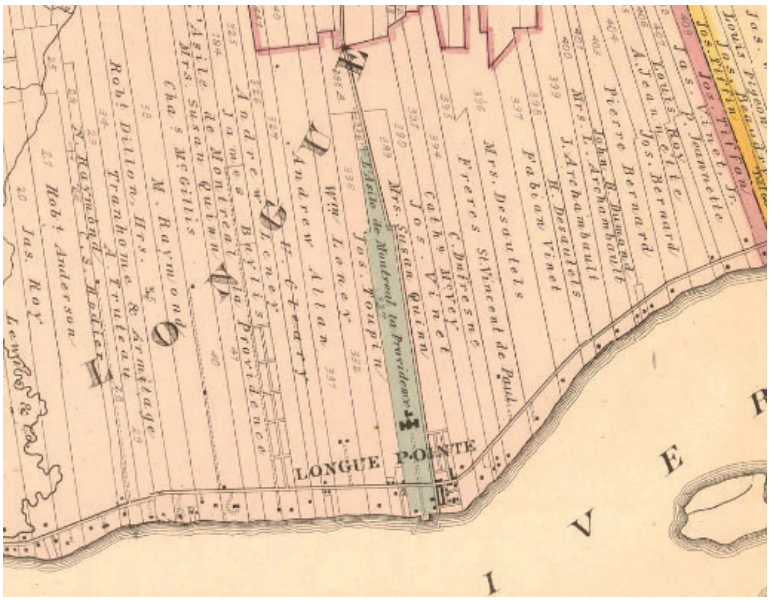


Figure 8 - Les terres des Soeurs de la Providence à la Longue-Pointe en 1879, extrait du plan d'Hopkins (1879, BAnQ). En vert, le terrain des Soeurs de la Providence et la localisation du premier asile, situé au nord de la rue Notre-Dame, tout juste à l'ouest du village de Longue-Pointe. En jaune, la localisation de la ferme Désautels

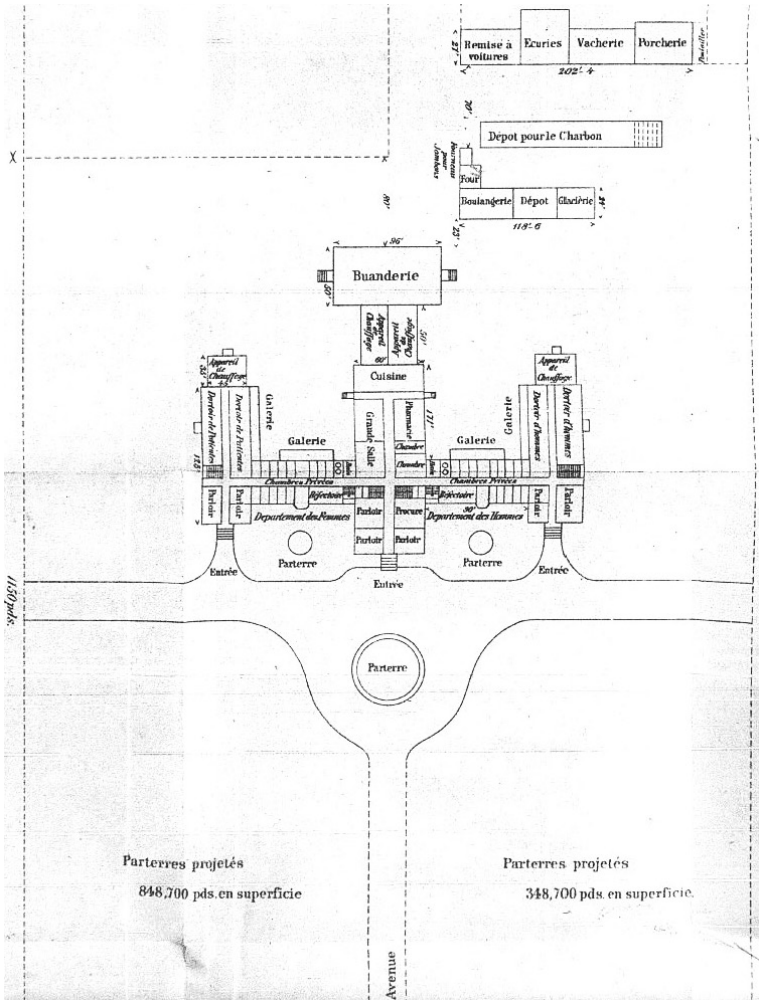


Figure 9 - Plan de l'hospice Saint-Jean-de-Dieu, 1881. Tiré de Charbonneau-Desfossés, 2016 : 94

Les alentours du village de Longue-Pointe offrent un cadre idéal pour y construire un asile. Selon les normes médicales de l'époque, le choix du site d'implantation est un facteur déterminant pour la guérison des malades. L'établissement doit se trouver dans un cadre champêtre, permettant ainsi d'isoler le patient des villes, réputées polluées et bruyantes. L'asile doit par ailleurs disposer de terres agricoles et d'une source d'eau permettant de subvenir aux besoins de l'institution (Charbonneau-Desfossés, 2016 : 51). En 1881, le médecin en chef, F.X. Perrault, souligne d'ailleurs que la construction de l'asile Saint-Jean-de-Dieu (figure 9) sur une colline permet d'avoir « l'air le plus pur et une des vues les plus charmantes […] L'hospice est assez isolé pour ne pas être gêné par un voisinage incommode, et il est à proximité suffisante des personnes et des choses » (Cité par Charbonneau-Desfossés, 2016 : 51).

Le vaste édifice en briques est construit en l'espace d'à peine 16 mois sur le lot 337, au nord de la rue Notre-Dame. L'asile Saint-Jean-de-Dieu présente une façade de 630 pieds. Le pavillon central comporte six étages, tandis que les ailes adjacentes n'en comprennent que cinq (figure 10). La façade arrière du bâtiment possède vingt-huit galeries, disposant de grillages en fer.

> « *Outre l'avantage qu'offraient ces galeries, au point de vue sanitaire, en permettant aux patients de respirer un air pur en toute saison, et qui formaient de véritables préaux couverts, d'où l'on avait une vue splendide, elles décoraient très heureusement l'édifice et lui donnaient un aspect élégant qui manquait à la façade principale, un peu trop sévère.* » (Bellay, 1892 : 35)

Les premiers patients arrivent à l'automne 1875. Un rapport de 1881 nous permet d'apprendre qu'en cas d'éclosion de maladies contagieuses, les personnes atteintes sont transférées au couvent



Figure 10 - Le premier hospice Saint-Jean-de-Dieu, après les agrandissements de 1884-1885. Tiré de CHRS-Folie, 2022

Saint-Isidore ou sur la ferme Désautels (*Sessional Papers*, 1882 : 92). Des agrandissements et divers aménagements intérieurs sont effectués au milieu des années 1880 afin d'augmenter la capacité d'accueil de l'hospice (Charbonneau-Desfossés, 2016 : 62-63). Entre 1875 et 1889, le nombre de patients triple et passe d'environ 400 à près de 1200 (Bellay, 1892 : 39).

4.2.1 L'organisation spatiale du secteur des jardins en 1881

Peu de temps après l'inauguration du premier hospice Saint-Jean-de-Dieu le 8 septembre 1875, Sœur Thérèse-de-Jésus, chargée d'organiser la nouvelle fondation, dépose un rapport au gouvernement québécois dans lequel elle décrit les bâtiments (figure 11) :

> *« Derrière l'hospice s'élevaient la buanderie et les bâtiments de service, à droite un beau jardin potager, ayant sept arpents de long sur deux et demi de large[2], créé en 1876 ; un peu plus loin, le cimetière des patients, puis à gauche, à une certaine distance, isolée en pleine campagne, une grande maison servant d'infirmerie pour les maladies contagieuses (hôpital du Sacré Coeur) ; enfin de vastes prairies, des champs fertiles et bien cultivés dépendant de la terre acquise par les Sœurs en 1868 : tel était l'ensemble du premier hospice Saint-Jean de Dieu »* (Sœur Thérèse de Jésus tel que citée dans Bellay, 1892 : 36).

2 Soit environ 410,00 m sur 150,00 m (env. 61 500 m²).

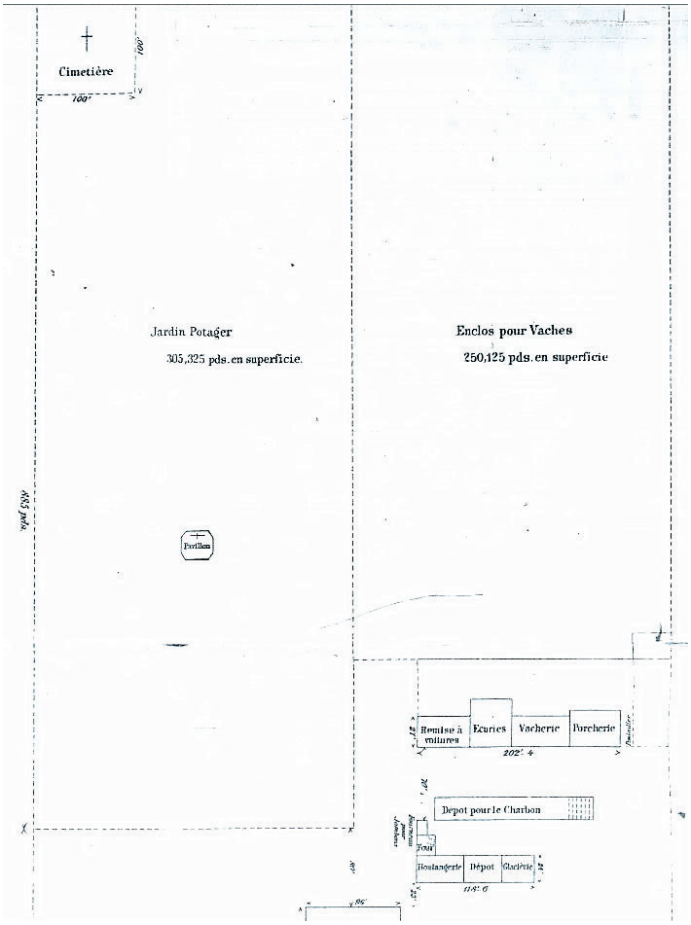


Figure 11 - Le cimetière des malades et les dépendances agricoles, 1881. Tiré de Charbonneau-Desfossés, 2016 : 93.

La première mention du cimetière des malades date du 16 juin 1880. L'acte relatant la bénédiction du cimetière par l'aumônier de l'hospice Saint-Jean-de-Dieu nous permet de savoir qu'il comporte « une étendue de cent pieds de front sur cent pieds de profondeur et occupe l'angle occidental de l'enclos du jardin actuel » (APM, Dossier M.46.25 [27]).

Un plan produit l'année suivante permet d'ailleurs de confirmer cette localisation, mais également de connaître la disposition du site au début des années 1880. L'arrière de l'hospice comprend un vaste potager ainsi qu'un pâturage pour le bétail de la ferme. Des dépendances agricoles, ainsi que des bâtiments utilitaires se trouvent dans l'arrière-cour (voir figure 11). Finalement, une buanderie est annexée à l'édifice de l'hospice. Le site de l'hospice occupe toute la largeur du lot 337. Quelques années plus tard, le terrain est agrandi vers l'ouest, à la suite de l'acquisition des lots 335 et 332.

Près du coin inférieur gauche, à la hauteur de la buanderie, on remarque l'hôpital du Sacré-Cœur (15), construit après l'acquisition du lot 335 vers 1886. Ce bâtiment sert à loger des personnes contagieuses (Bellay, 1892 : 36).

Le 6 mai 1890, un incendie détruit complètement, en quelques heures à peine, l'hospice Saint-Jean-de-Dieu et fait une centaine de victimes (figure 12). Seuls quelques dépendances, la buanderie et les bâtiments agricoles sont épargnés. L'établissement accueillait alors plus de 1200 patients. Les survivants sont relocalisés dans diverses institutions montréalaises en attendant leur retour à Longue-Pointe.

4.2.2 L'état des lieux après l'incendie du 6 mai 1890

Après l'incendie, quatorze pavillons temporaires (figures 13 et 14) sont construits afin d'accueillir les patients dans l'attente du nouvel asile. D'une longueur de 200 pieds par quarante de large, ils sont érigés par 200 ouvriers qui travaillent sans relâche pendant trois mois. Les nouveaux pavillons



Figure 12 - Les ruines de l'incendie (*Le monde illustré*, 17 mai 1890)

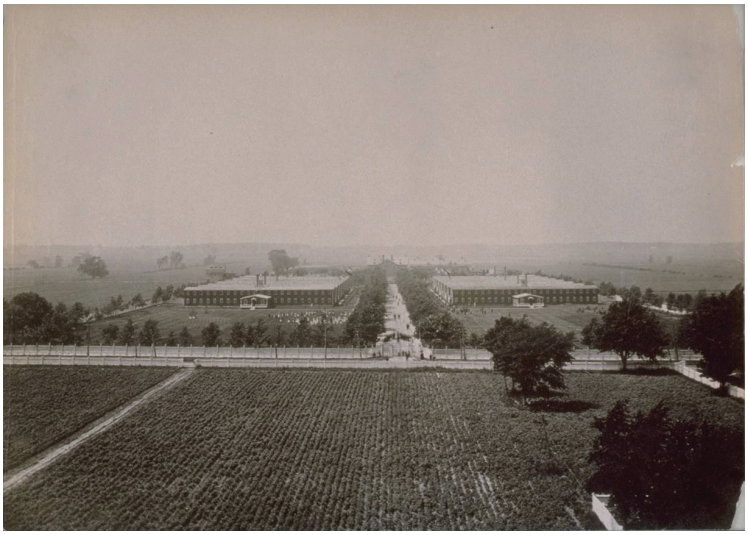


Figure 13 - Les pavillons temporaires, avant 1902 (Albums Massicotte, BAnQ)

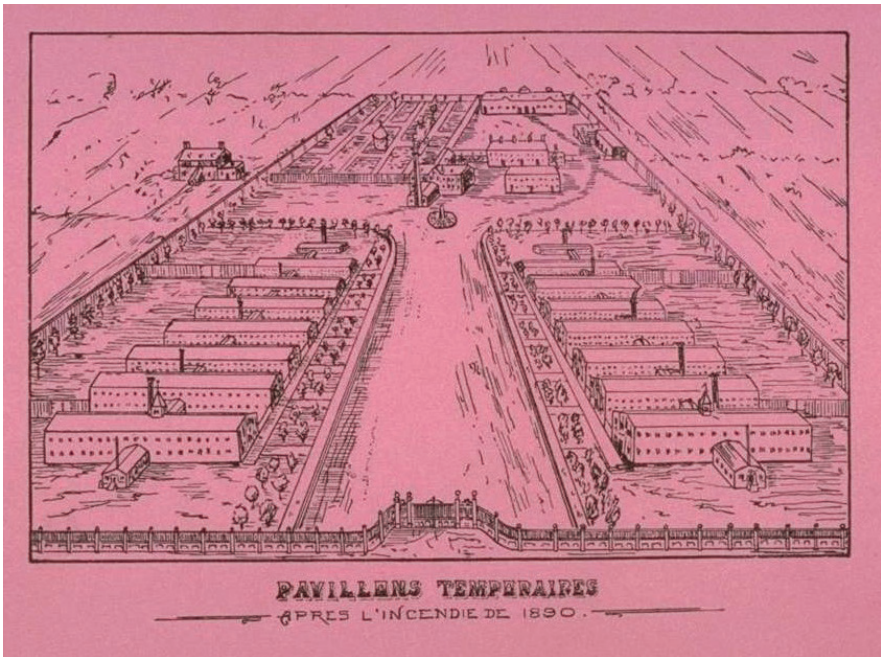


Figure 14 - Bâtiments en place aux alentours de 1890. Tiré de Bellay, 1892 :72

hébergent les patients du 8 décembre 1890 jusqu'au 9 avril 1901 (Mère Marie-Antoinette : 90). Au centre de ces illustrations, on aperçoit aussi la chaufferie, la buanderie ainsi que la glacière et le pavillon Notre-Dame-des-Champs. Au fond à droite, se trouvent de nouveaux bâtiments agricoles. Le bâtiment surmonté d'un dôme sert d'étable et de porcherie.

Les jardins sont aussi bien visibles (figure 15) et ont : « […] des proportions considérables ; nous les avons déjà indiquées : sept arpents de long sur deux et demi de large. Il est coupé de belles allées et au centre s'élève un pavillon abritant la statue de Saint Joseph » (Bellay, 1892 : 100). « On y trouve les jardins consacrés à la culture maraîchère, aux fruits et à la production de plantes médicinales tels l'aconit et la belladone ». On y cultive aussi de nombreux « pieds de fraisier, de groseilliers,



Figure 15 - Photographie des jardins prise aux alentours de 1934 (Soeurs de la Charité de la Providence, 1975). Au centre, le kiosque de Saint-Joseph et au second plan les principaux bâtiments de ferme

de gadelliers, de cassis, de framboisiers par milliers ; plusieurs treilles de vignes et beaucoup de pommiers ». Vers 1891, l'endroit compte plus de « cinq cent arbres fruitiers, surtout des pommiers et des poiriers » (Thifault et Cellard, 2007 : 42). C'est au fond de ces jardins que se trouvait le *cimetière des malades*[3].

3 Parmi les différents témoignages dont nous disposons, on réfère parfois aussi à ce cimetière sous le vocable de : *Cimetière de patients* (Sœur Thérèse-de-Jésus vers 1881) *Cimetière situé près (ou à proximité) de la résidence Sainte-Thérèse* (Sœur Colette-Françoise, 15 juin 1966 ; L.P. Desrochers M.D. ministère de la Santé 20 juin 1966) *Cimetière des hospitalisés de l'hôpital St-Jean-de-Dieu* (Pierre Lafortune, prêtre Chancelier, 10 juin 1966) *Cimetière destiné aux malades indigents, près de la résidence Sainte-Thérèse* (Sœur Colette-Françoise, 3 juin 1966), *Cimetière de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu* (Grandmaison, 9 septembre 1966). Dans la plupart des documents officiels, dont le permis d'exhumer de 1966, on parle généralement du *Cimetière situé près de la Résidence Sainte-Thérèse à l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu*. Un vocable plus récent utilise *Cimetière des cochons* (Anctil, 2008 : 90) ou *Cimetière de la soue à cochons* (Soumis, 11 mai 1999).

Aux jardins s'ajoute un important complexe qui rassemble de nombreux bâtiments de ferme. L'étude du plan de 1899 (figure 16) et du plan isométrique dressé par l'architecte H. Bergeron en 1902 (figure 17) permet d'y déceler de précieuses informations quant à la fonction des différents bâtiments qui occupent alors l'espace situé à proximité du cimetière des malades. Ce complexe architectural s'articule autour de deux corps de bâtiments principaux situés le long de ce qui allait devenir la rue de Boucherville (portion orientale du terrain). On compte deux étables pour les chevaux et les vaches (indiqué par le nº 24 sur la figure 17), des porcheries (25), une grange (23) et des poulaillers (20). Le second ensemble (27), plus au nord (montréalais), rassemble sous un même toit l'abattoir, un espace réfrigéré, un entrepôt pour la viande ainsi qu'une fabrique de savon. La maison Sainte-Thérèse implantée plus au sud, là où s'élevait le premier hospice, date de 1896 et n'apparaît donc pas sur ce plan. Notons toutefois que le plan de 1902 est une représentation idéalisée du projet de construction des Sœurs de la Providence et ne représente pas toujours fidèlement la réalité. La configuration définitive de certains pavillons ainsi que l'organisation spatiale diffèrent parfois par rapport à ce qui est illustré sur ce plan.

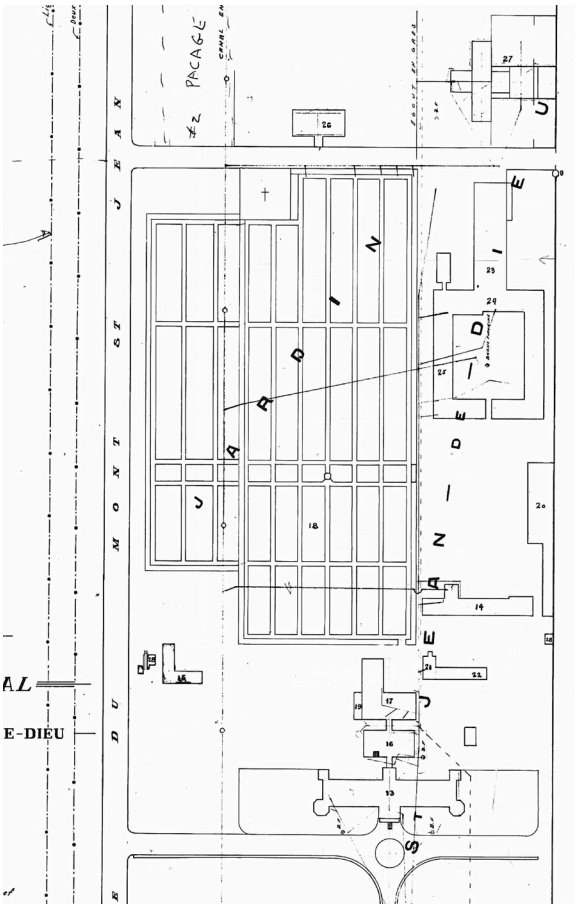


Figure 16 - Extrait d'un plan daté de 1899 (APM, 1899)

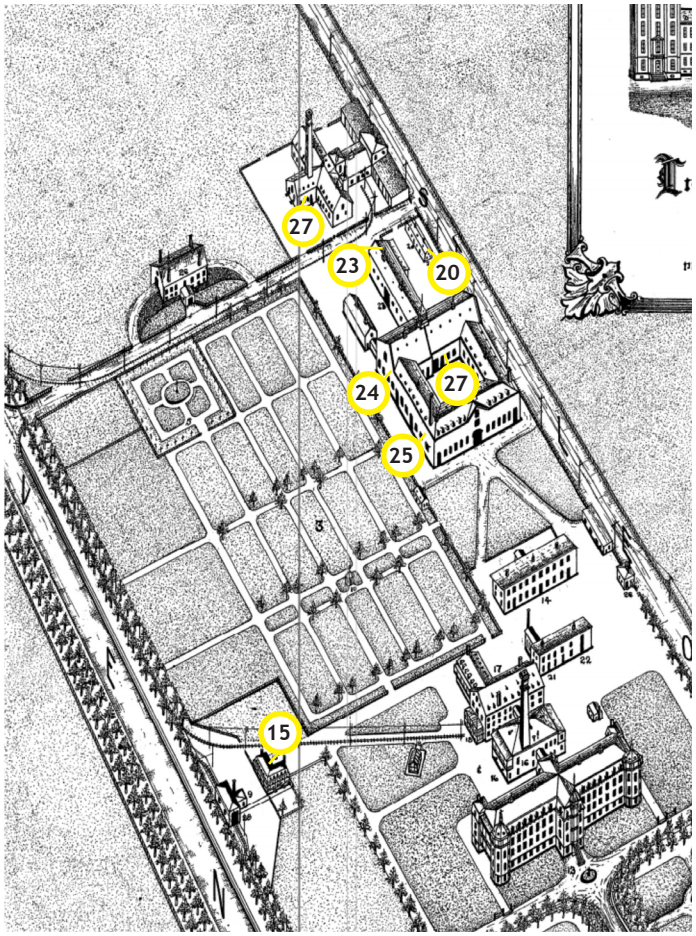


Figure 17 - Extrait d'un plan dressé en 1902 (Archives Providence, 1902). Les numéros associés aux bâtiments identifiés dans le texte sont entourés d'un cercle jaune



Figure 18 - Le pavillon Sainte-Thérèse vers 1927 (Fonds ministère des Terres et Forêts, BAnQ)



Figure 19 - Guérite de la rue Notre-Dame, Avenue Sainte-Thérèse, conciergerie (1930*c*, APM)

4.2.3 La construction du pavillon Sainte-Thérèse

Construit sur l'emplacement de l'ancien asile, le pavillon Sainte-Thérèse (figure 18) ouvre ses portes en 1896. Les Sœurs y traitent les pensionnaires privés, ceux dont la famille défrayait les coûts d'hospitalisation. Ce pavillon héberge des patients jusqu'en 1966 (Courteau, 1989 : 146). L'accès au pavillon Sainte-Thérèse se fait par la rue Notre-Dame. Une guérite permet de contrôler l'accès au site (figure 19).

Au début du XX^{e} siècle, plusieurs édifices entourent le pavillon Sainte-Thérèse (voir figure 18). La buanderie et le pavillon Notre-Dame-des-Champs sont situés à l'arrière. Sur la gauche, on remarque l'hôpital du Sacré-Cœur, à proximité de l'avenue Saint-Jean-de-Dieu qui mène jusqu'à l'établissement du même nom. Plus loin, à gauche de la photo, se trouvent les bâtiments agricoles. Le cimetière n'est pas visible sur la photo.

4.2.4 La création de la municipalité de Saint-Jean-de-Dieu

Dès le milieu du XIX^{e} siècle, certaines institutions religieuses ont obtenu le statut de municipalité au Québec. Reconnaissant leur contribution dans le domaine de l'éducation ou la prestation de soins de santé, le gouvernement provincial leur donne le droit de se constituer en municipalité, ce qui leur accorde aussi une plus grande flexibilité dans la gestion de leurs ressources, ainsi que de généreuses exemptions fiscales (Leclerc, 2011 : 103).

La municipalité Saint-Jean-de-Dieu, aussi appelée Ville Gamelin, est ainsi créée en 1897. Elle compte alors environ 2500 habitants. Dans les années 1940, plus de 7000 personnes, incluant les patients et le personnel, résident sur place. La municipalité dispose également de son corps de police, d'une caserne de pompiers et d'un bureau de poste. Démantelée en partie dans les années 1960, elle est entièrement annexée à la Ville de Montréal en 1980 (Leclerc, 2011 : 108-110).



Figure 20 - Le château d'eau construit en 1912 et le tramway électrique (s.d., APM)

L'augmentation du nombre de patients au milieu des années 1880 avait déjà nécessité la création d'un premier aqueduc, dont la construction se termine en 1886 (Courteau, 1989 : 53). En 1912, une épidémie de fièvre typhoïde oblige les Sœurs à faire ériger un nouveau château d'eau doté d'un système de filtration qui permet d'assainir l'eau du fleuve (figure 20) (Courteau, 1989 : 80).

La vue d'ensemble du terrain et des bâtiments, illustrés sur le plan de 1899 (voir figure 16 et figure 21), détaille aussi la configuration du système d'égout en brique, construit en galerie de 3 pi (0,90 m) de diamètre, qui desservait l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, construit en 1901. Le tracé suit la ligne de lot, au centre du sentier qui se trouve à l'ouest du *cimetière des malades*. L'égout suit la ligne de division des lots 335 et 337 et longe le cimetière des malades sur la gauche. Des canalisations secondaires permettent de récupérer les eaux usées des bâtiments agricoles.

Aménagé en 1898 et d'une longueur de 4,6 km, un tramway électrique permet aux personnes, aux marchandises et aux matériaux de construction de circuler entre le fleuve et l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu (voir figure 20 et figure 22). Le tramway permettra à terme de relier les différents pavillons, mais aussi de circuler à l'intérieur même des grands corridors du pavillon Sainte-Marie, du pavillon Saint-Joseph et du corridor transversal surnommé « La Catherine ». Bernard Courteau ajoute dans son ouvrage (Courteau, 1989 : 77) que « Des rails dans les ascenseurs et aux étages supérieurs assurent l'accès du train aux coins mêmes les plus reculés. D'une capacité de 2000 livres, cette locomotive électrique pouvait tirer un "char à bancs" pour le transport des passagers ou des wagonnets pour le transport des repas destinés aux pavillons » (Courteau, 1989 : 77 ; Sœurs de la Charité de la Providence, 1975 : 58).

La portion extérieure du tramway restera en fonction jusque dans les années 1950 (Leclerc, 2011 : 108-109).

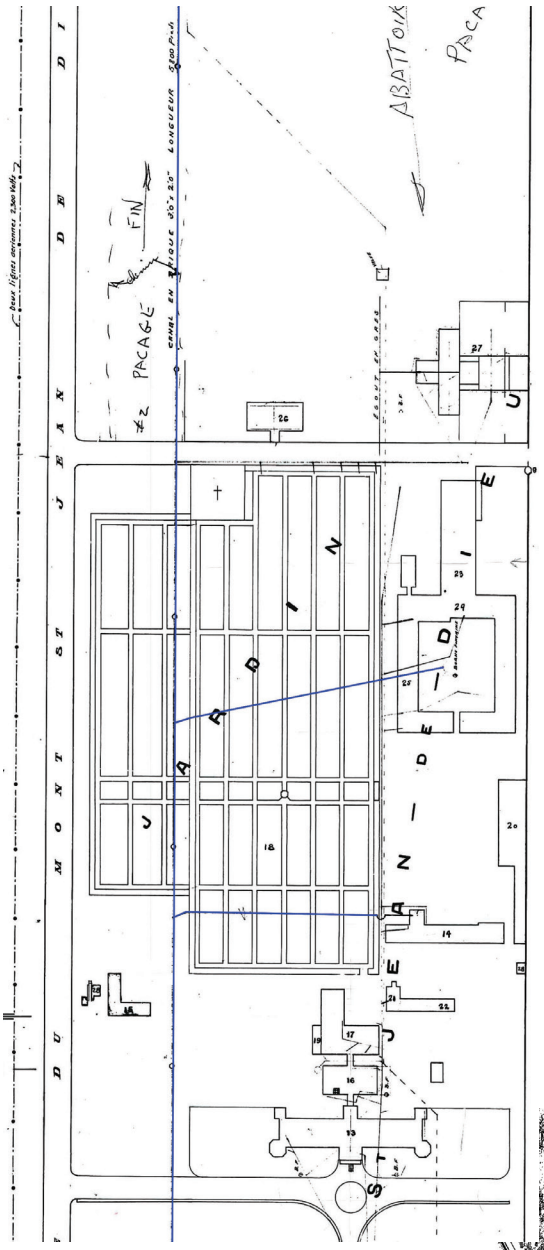


Figure 21 - Extrait d'un plan daté de 1899 (APM). Le tracé du canal d'égout en brique et des principales canalisations dans les jardins (surligné en bleu).

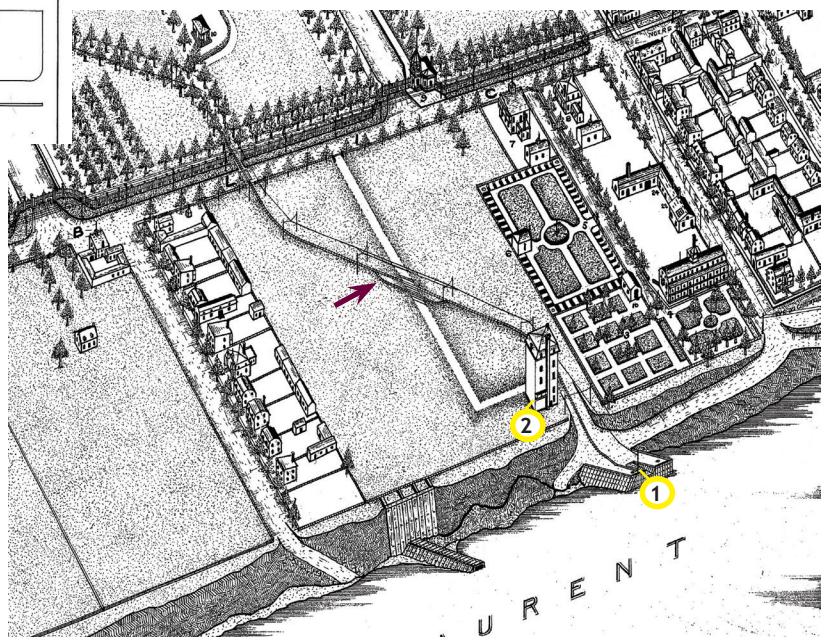


Figure 22 - Le site du couvent Saint-Isidore en 1902, extrait du plan de Bergeron (Archives Providence). Au sud de la rue Notre-Dame, on remarque le château d'eau (nº 2 sur le plan) et le tracé du tramway. L'égout en brique se déverse dans le fleuve, à la gauche du quai (nº 1 sur le plan)

4.2.5 La construction de l'hôpital

La construction du nouvel hôpital débute en 1897. Le nouvel établissement est construit plus haut à l'intérieur des lots, au nord de la rue Hochelaga. Inauguré en 1901, c'est le plus grand asile au Canada. À cette époque, il ne comprend que les ailes d'hébergement et des pavillons utilitaires (cuisine, chauffage, ateliers, buanderie, etc.). L'hôpital occupe la pleine largeur du territoire de la municipalité Saint-Jean-de-Dieu (figures 23 et 24). Plusieurs pavillons supplémentaires, utilisés pour héberger des patients ou à des fins de recherche et d'enseignement, sont construits au cours du XX^{e} siècle.

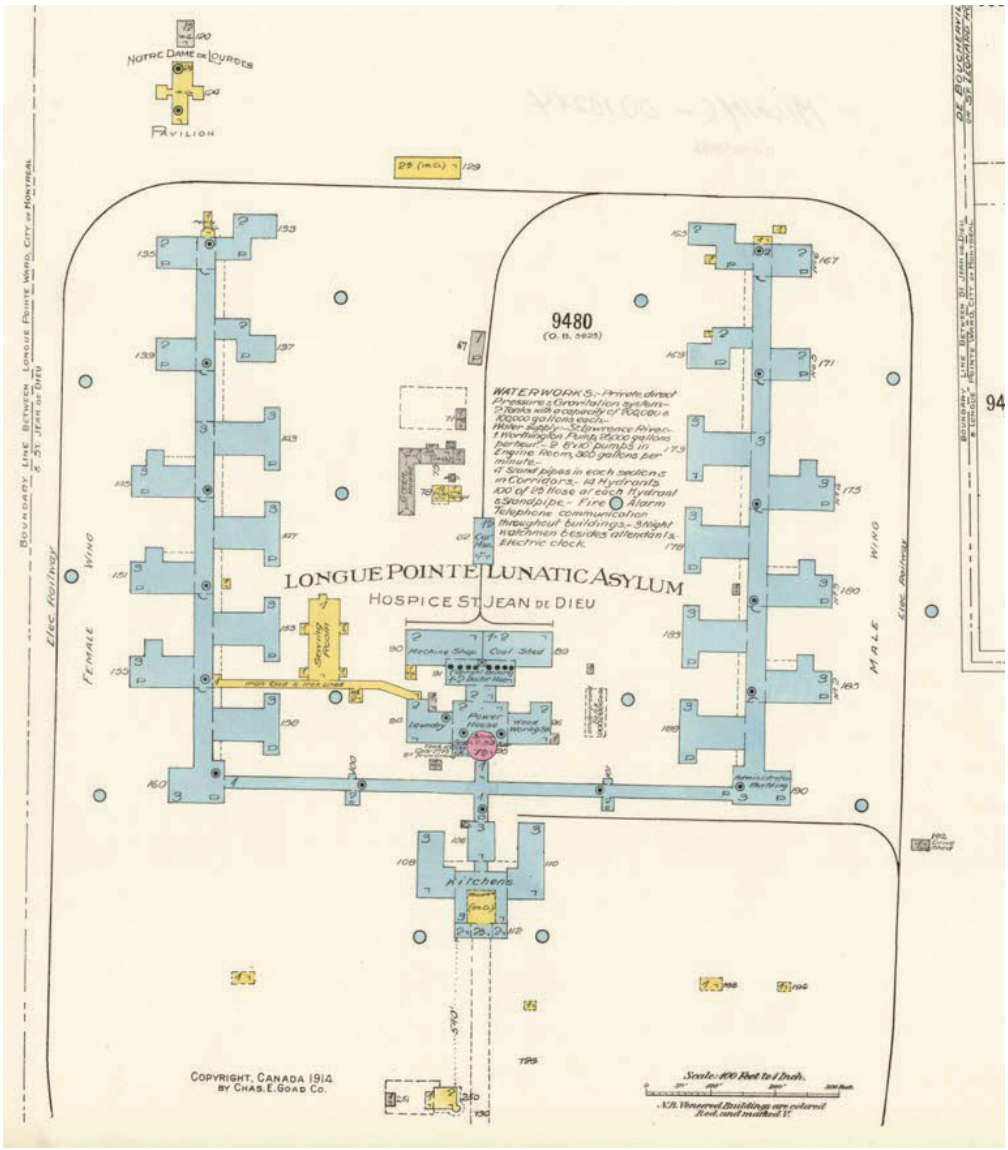


Figure 23 - Le nouvel hôpital Saint-Jean-de-Dieu, en 1914, extrait du plan de Goad (1914, BAnQ). On remarque le tracé du tramway électrique autour de l'institution, reliant le site de l'hôpital jusqu'au fleuve. Le cercle rose représente la tour de brique qui servait de château d'eau pour le site de l'hôpital



Figure 24 - L'hôpital Saint-Jean-de-Dieu au milieu du XX^{e} siècle (entre 1929 et 1962, BAnQ)

4.3 L'aménagement de la ferme de l'hospice

Après avoir brossé un portrait global du développement du domaine des Sœurs de la Providence, nous allons maintenant présenter les principales étapes d'occupation et les changements d'usage d'une partie de ce vaste territoire, soit l'espace autrefois occupé par les bâtiments de la ferme et le cimetière des patients de Saint-Jean-de-Dieu.

4.3.1 Une ferme pour nourrir le corps et soigner l'esprit

Lors des premières années d'exploitation, l'asile Saint-Jean-de-Dieu comporte divers bâtiments utilitaires (voir figure 11). S'ajoutent aux dépendances agricoles une glacière, une boulangerie, un fumoir à jambon, autant d'indices démontrant que l'hospice tend vers l'autosuffisance. Le site comprend également un vaste pâturage ainsi qu'un potager, au coin duquel se trouve déjà un cimetière de 100 pieds sur 100 pieds. De plus, la ferme Désautels continue d'être exploitée par les Sœurs de la Providence. (*Sessional Papers*, 1882 : 97) Néanmoins, la production de ces deux fermes ne permet pas de répondre entièrement aux besoins de l'institution. De nouvelles terres sont acquises au milieu des années 1880, notamment le lot 332 (1882), puis le lot 335[4].

4 Un résumé chronologique ainsi qu'une synthèse des chaînes de titres concernant ces lots peuvent être consultés à l'annexe 3.

Au tournant des années 1890, les terres dépendantes de l'hospice comprennent 750 arpents, dont deux cents sur lesquels on cultive l'avoine, « fournissant tout ce qui est nécessaire pour les animaux, vingt-quatre arpents en blé d'Inde pour silos, quarante en patates qui ne produisent pas la consommation annuelle, douze arpents en navets, le surplus des terres est en prairies » (Bellay : 97).

Les avis diffèrent lorsque vient le temps d'évaluer la superficie du domaine des Sœurs de la Providence. Plusieurs auteurs (Bellay, 1892 ; Duchesneau, 1888) soulignent qu'elles exploitent environ 800 arpents (2,7 km^2) à la Longue-Pointe. Cette superficie semble inclure des terres éloignées de l'hospice, notamment la ferme Désautels, terre que les Sœurs retournent à la fabrique de la paroisse Saint-François-d'Assise en 1899 (RFQ, 79650). Un rapport de 1897 évoque plutôt 500 arpents en superficie, composés de « trois fermes contiguës [lots 332, 335 et 337], ayant, les trois réunies, près de huit arpents de front [467 m], et environ cinq cents arpents en superficie [1,7 km^2] » (APM, Lettre à M. F. Hackett, 1897).

Plusieurs patients participent à l'entretien du jardin et aux travaux sur la ferme. Se référant au rapport d'un inspecteur des asiles en 1888, l'auteur Bellay souligne :

> « *[…] nous croyons pouvoir dire qu'aujourd'hui on admet généralement que le travail manuel a, pour l'aliéné, de très grands avantages. Il tend à diminuer la surexcitation nerveuse en fatiguant le corps ; il est favorable à la santé générale, au bon fonctionnement des organes ; il distrait surtout le patient. Aussi le voit-on recommandé par la plupart des aliénistes* » (Bellay, 1892 : 101).

En 1916, on estime que 125 patients y travaillent quotidiennement (*Journal d'agriculture et d'horticulture illustré*, 15 août 1916).

4.3.2 Des bâtiments initiaux rapidement remplacés

Au début des années 1880, l'hospice dispose de dépendances agricoles. Situés en arrière du pavillon principal, plusieurs bâtiments sont juxtaposés, sur une longueur de 202 pieds (voir figure 7). L'ensemble comprend une remise pour les voitures à chevaux, des écuries, une étable pour les vaches laitières, un poulailler et un enclos pour les cochons. Le grenier du bâtiment permet d'entreposer du fourrage (*Sessional Papers*, 1882 : 83).

De nouveaux aménagements s'avèrent nécessaires, car le nombre de patients augmente rapidement. En effet, entre 1875 et 1889, le nombre de patients triple, passant de 408 à 1246 (Bellay, 1892 : 39). À la fin des années 1880, le personnel des cuisines cuit quotidiennement 350 pains de six livres (*Le Monde illustré*, 13 août 1887). On consomme chaque jour :

« en viande de bœuf seulement, de sept, à huit cents livres ; si l'on ajoute les cent porcs élevés chaque année sur la ferme de l'hospice, ce qui n'a pas empêché d'en acheter encore pour plus de cinq mille piastres, puis les veaux, les moutons engraissés sur les lieux et représentant en moyenne quatre à cinq animaux par jour, enfin les poulets et les dindes, selon la saison, on arrive à un total des plus respectables » (Bellay, 1892 : 90).



Figure 25 - Le caveau à légumes (s.d., APM) Situé à proximité du cimetière, le bâtiment ne semble pas subir de modifications majeures au cours de son existence. Il est démoli vers 1966

La construction d'un vaste caveau fait partie de ces aménagements. Ce caveau, qui servait à entreposer les récoltes et conserver les aliments durant l'hiver, comportait probablement une partie souterraine (figures 25 et 26).



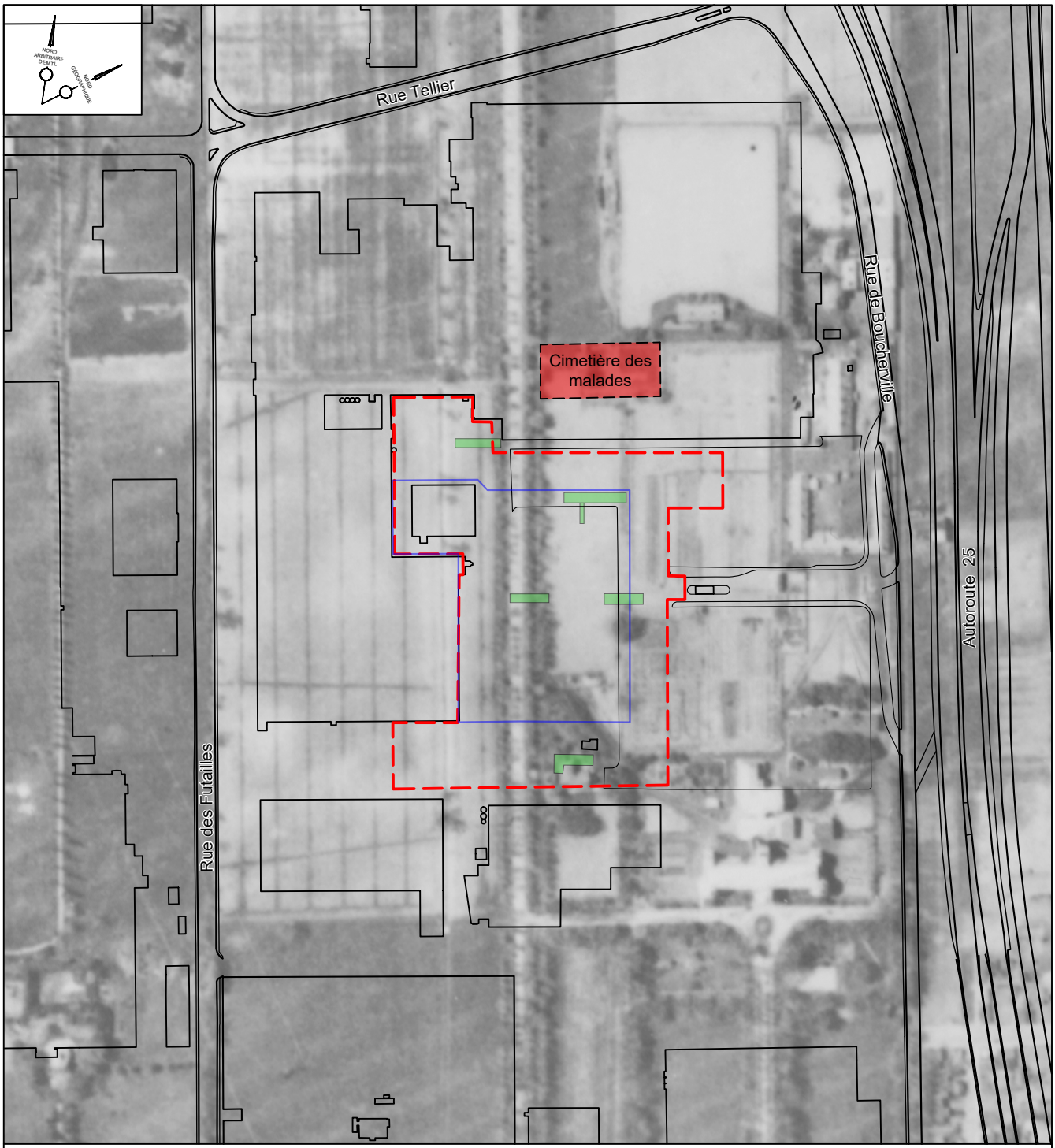
Figure 26 - L'intérieur du caveau à légumes (CIUSSS de l'Est-de-l'île-de-Montréal, en ligne)

Au fil du temps, certains bâtiments de ferme ont été incendiés (Sœurs de la Charité de la Providence, 1975 : 82) et ont parfois été reconstruits, mais le tracé général du complexe architectural reste le même tout au long de la première moitié du XX^{e} siècle (figures 27, 28 et 29). Quelques bâtiments viennent s'y ajouter, dont au moins deux autres poulaillers. La fonction de certains lieux change aussi. Les plans d'assurance-incendie de 1953 (figure 30) indiquent que l'ancien abattoir sert désormais essentiellement d'atelier pour la fabrication de savon et comme entrepôt.

Les étables

En 1886 se termine la construction de bâtiments agricoles plus spacieux, éloignés du bâtiment principal.

« Ils forment un T immense dont la partie supérieure est occupée par les étables et les écuries, et dont le prolongement sert de vaste grange et de silos où l'on peut emmagasiner une grande quantité de fourrages. […] À cette époque, du reste, ces constructions devenaient nécessaires par suite de l'acquisition, en 1886, de la terre Trudel, et en 1888, de la terre Dorais, ce qui portait la contenance des terres dépendant de l'asile, à 800 arpents. » (Bellay, 1892 : 52)



Légende

- Emprise des travaux
- Bâtiment existants à proximité
- Futur CAM
- Emplacement des tranchées

Figure 27 - Superposition d'une photo aérienne de 1931

Source: Service de géomatique, Ville de Montréal
Société des Alcools du Québec (SAQ)

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 4 000
20 0 40 80 m

Date
Janvier 2025

Numéro de projet 850-1115

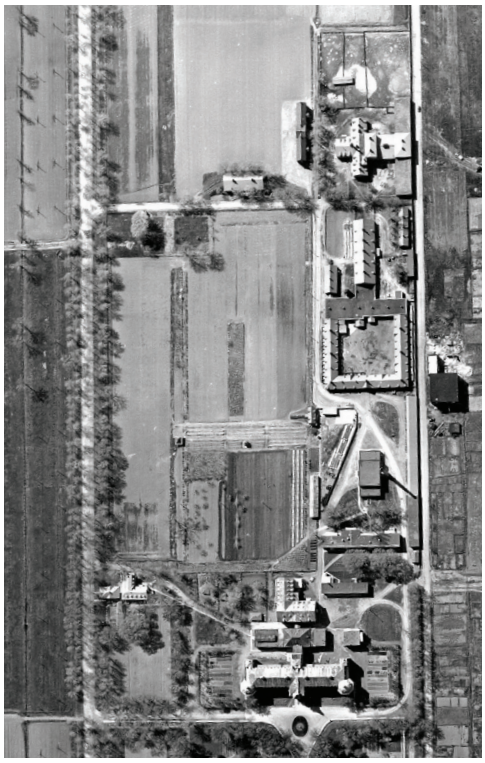


Figure 28 - Photographie aérienne du site en 1947 (AVM)

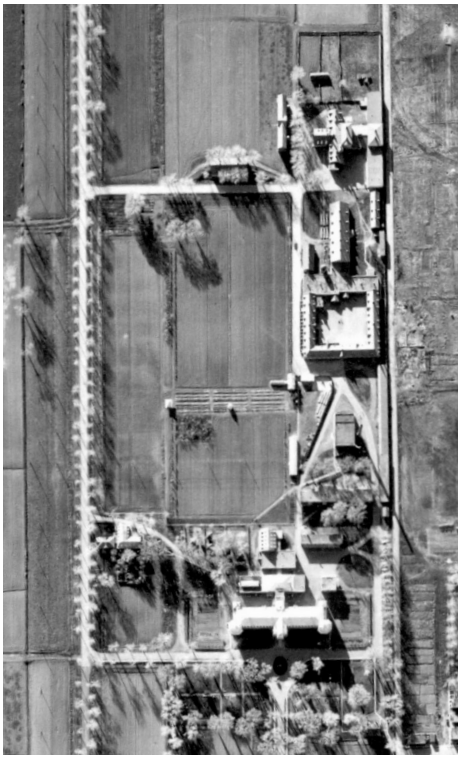


Figure 29 - Photographie aérienne du site en 1958 (AVM)

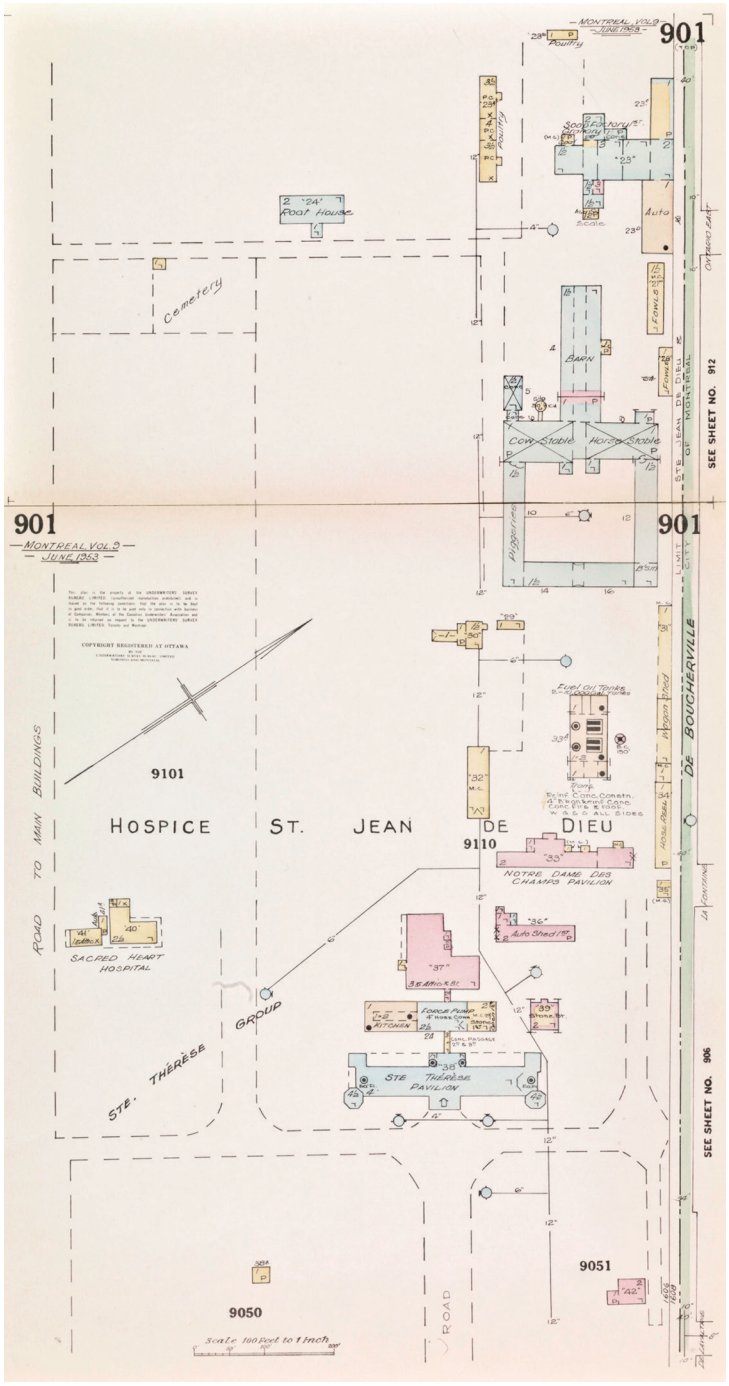


Figure 30 - Plan d'assurance incendie de 1953 (*Underwriters' Survey Bureau*, 1953)

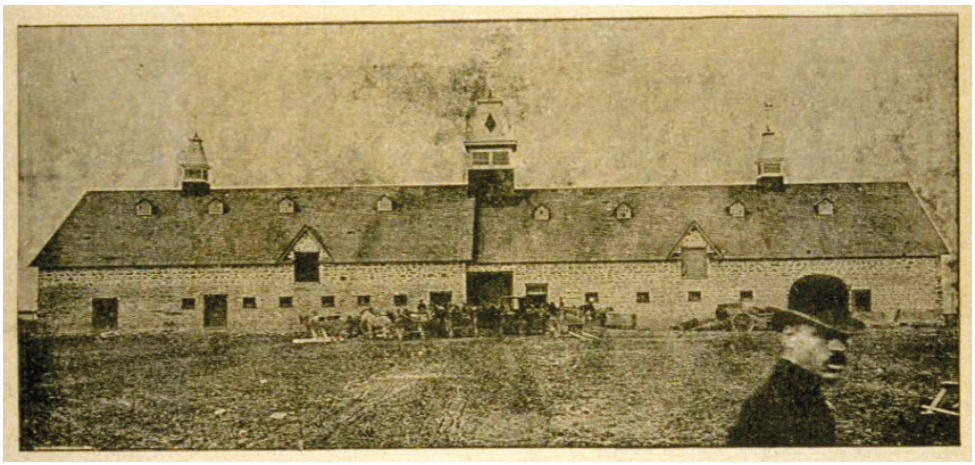


Figure 31 - Un bâtiment de la ferme de Saint-Jean-de-Dieu après l'incendie de 1890 (*Le monde illustré*, 17 mai 1890)

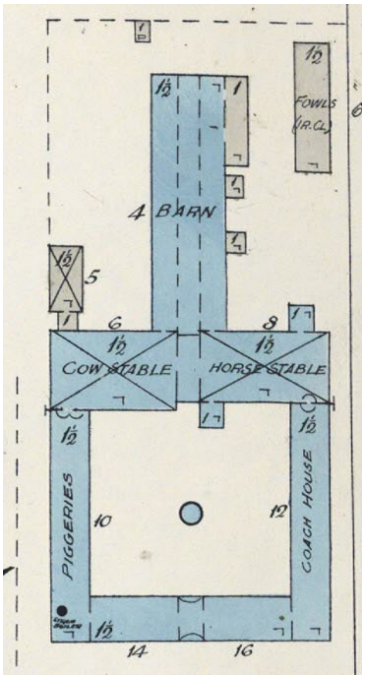


Figure 32 - Les étables en 1907. Un puits se trouve au centre du nouveau quadrilatère (Goad, 1907)

Les bâtiments sont construits avec des pierres extraites d'une carrière qu'elles exploitent sur la ferme Désautels (RFQ, 79650 et Charbonneau-Desfossés, 2016 : 62). Ces édifices n'ayant pas été endommagés lors de l'incendie, des patients y sont temporairement logés en mai 1890 (figure 31). Quelques années après l'incendie de 1890, une porcherie et une remise à carrosses sont annexées à l'étable. Le nouvel ensemble comporte désormais un quadrilatère auquel on accède par une porte cochère (figures 32 et 33).



Figure 33 - Vue générale des bâtiments agricoles, avant 1924 (1920*c*, APM). Deux statues (encerclées en rouge) ainsi qu'un gazebo sont bien visibles au centre des jardins

Au milieu des années 1920, deux incendies majeurs s'attaquent aux bâtiments agricoles. En 1924, le feu détruit l'aile comprenant l'étable et l'écurie (APM, M.46.1, 1924). Peu après, cette section est reconstruite avec un toit plat (figures 34 et 35). Puis, au mois d'août 1926, les flammes ravagent la grange de 250 pieds de long, L'édifice, qui contenait environ 60 tonnes de foin, n'est plus qu'une ruine. Les dommages sont estimés à 50 000 $ (*Le Canada*, 14 août 1926). Le bâtiment est rebâti peu après et conserve son implantation initiale.



Figure 34 - Le couvent Saint-Isidore en 1911, Wm. Notman & Son (Musée McCord-Stewart)



Figure 35 - Le cimetière des Soeurs de la Providence près du couvent Saint-Isidore en 1911, Wm. Notman & Son (Musée McCord-Stewart)

Le cimetière

Le cimetière servait à l'origine à enterrer les malades « *qui décédaient à Saint-Jean-de-Dieu et dont les corps n'étaient pas réclamés par les familles* » (Levaque, 1980 : 5). Le cimetière entre en fonction à partir du 15 janvier 1878. La bénédiction du cimetière a lieu le 16 juin 1880. « *Le nouveau cimetière dudit hospice, lequel cimetière ayant une étendue de cent pieds de front sur cent pieds de profondeur (environ 30,5 m sur 30,5 m) occupe l'angle occidental de l'enclos du jardin actuel* »[5] (APM, Dossier M.46.25 [27]) (voir figure 11)[6]. C'est un cimetière officiel. Les dimensions d'origine sont confirmées par la sœur Levaque lors de son interrogatoire au mois de février 1980 (Levaque, 1980 : 5).

L'acquisition du lot voisin permet l'agrandissement du potager vers l'ouest, ainsi que l'aménagement de l'avenue menant jusqu'à l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu (figure 36). Le 18 avril 1904, le cimetière est agrandi pour la première fois ; on lui ajoute une superficie de 102 sur 112 pieds (31 m x 34 m) (APM, Dossier M.46.25 [27]). En 1923, un acte du Conseil des Sœurs de la Providence nous apprend que le cimetière sera de nouveau agrandi « *d'un quart d'arpent, à compter du côté droit jusqu'à l'avenue St-Jean-de-Dieu, depuis le chemin de l'abattoir, jusque vis-à-vis la croix* » (APM, 1923).

5 Bénédiction du cimetière, 16 juin 1880. Cause # 05-024816-769, pièce S-11 (APM, Dossier M.46.25 (27).

6 Il ne faut pas confondre le *cimetière des malades* avec le *cimetière des Sœurs de la Providence*, inauguré le 14 mai 1872 et situé au sud de la rue Notre-Dame (voir chapitre 4.1 et figure 7). « *Avant cette date les Sœurs étaient enterrées dans la crypte de l'église de l'Asile de la Providence. En 1872, tous les corps furent exhumés et transportés au nouveau cimetière de la Longue-Pointe. Bien simple et bien modeste, ce champ de repos, entouré d'une palissade en bois, peinte en blanc. Au milieu, une petite chapelle, sans ornement, dresse son toit pointu surmonté d'une croix. Tout autour, deux rangées de tombes bordées de buis, qui ne sont indiqués que par une pierre de marbre, de même modèle, portant seulement un nom, et n'ayant pas même une date. C'est là que dorment, de leur dernier sommeil, les vaillantes servantes de Dieu qui sont allées recevoir au ciel le prix de leurs vertus et de leur dévouement.* » (Bellay, 1892 : 16). Interrogée en 1980, Sœur Levaque semble hésitante sur la position exacte du *cimetière des malades*. Néanmoins, il est clair que l'on ne parle pas du cimetière des Sœurs de la Providence. Questionnée sur l'existence d'un plan de sépulture pour le *cimetière des malades*, Sœur Levaque répond : « *Je ne crois pas qu'il y avait de plan. Je sais qu'un plan comme ça, nous en avons un pour le cimetière des sœurs au sud de Notre-Dame* (…) » (Levaque, 1980 : 14-15).

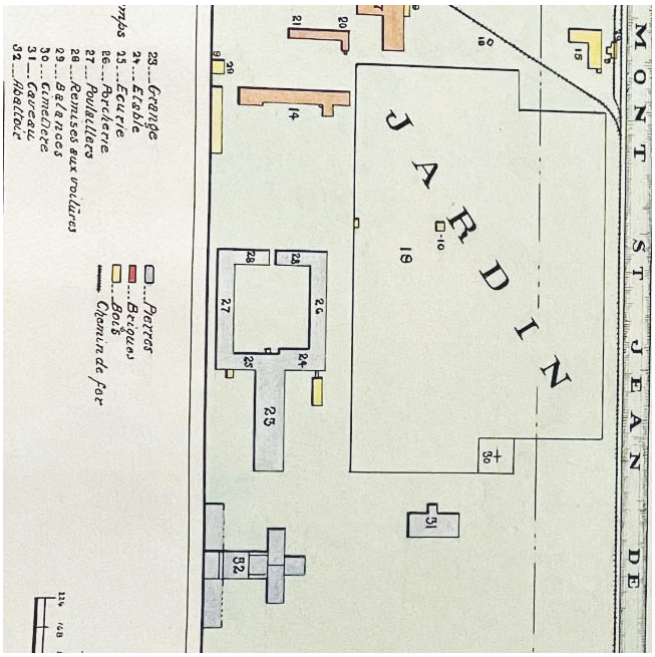


Figure 36 - Plan des jardins en 1902 (APM). La ligne pointillée indique la séparation entre le lot primitif (#337 à droite) et le lot #335. L'égout en brique reliant l'hôpital au fleuve est construit à proximité de cette démarcation

Ce dernier agrandissement semble avoir été fait graduellement, selon les besoins (voir figures 16 et 30).

Au tournant du siècle, la superficie totale du cimetière était donc de 24 424 pieds carrés, soit près de 2 000,00 m^2. L'agrandissement de 1904 prévoyait vraisemblablement l'espace nécessaire pour l'aménagement d'un sentier à l'ouest du cimetière existant.

L'hôpital du Sacré-Cœur

L'hôpital du Sacré-Cœur (voir figures 36 et 17 n^o 15) est construit après l'acquisition du lot 335 vers 1886. Rappelons que ce bâtiment sert à loger, mais surtout à isoler les personnes contagieuses (Bellay, 1892 : 36). Visible sur le croquis des pavillons temporaires de Bellay en 1892 (voir figure 14), le bâtiment est d'abord représenté sur un plan rectangulaire avec une annexe basse à droite de la façade. C'est vraisemblablement un bâtiment en pierre de deux étages. Deux cheminées sont visibles ainsi que cinq lucarnes sur le toit à pignons. Une grande galerie couverte en bois ceinture le bâtiment (figures 37, 38 et 39).

L'hôpital subit diverses modifications au fil du temps. Au tournant du XX^e siècle, il est représenté en forme de L (voir figures 37, 38 et 39). Des bâtiments en bois s'élèvent à l'ouest du pavillon à l'endroit où circulait le tramway électrique. Un puits est aussi visible du côté est. La démolition de l'hôpital du Sacré-Cœur commence à partir de 1964.



Figure 37 - L'hôpital du Sacré-Cœur (s.d., APM)

L'abattoir

En 1887, les cuisines de Saint-Jean-de-Dieu doivent fournir trois repas par jour à près de 1400 personnes, incluant le personnel. On consomme en moyenne «*un bœuf et demi, trois ou quatre veaux et quatre ou cinq moutons*» (*Le Monde illustré*, 13 août 1887). Au début

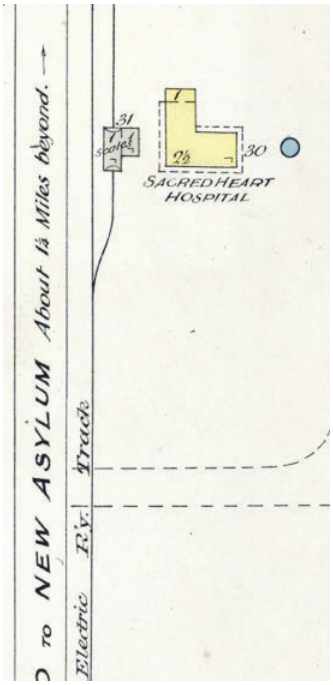


Figure 38 - Extrait du plan de Goad (1907) où l'on voit l'hôpital du Sacré-Coeur

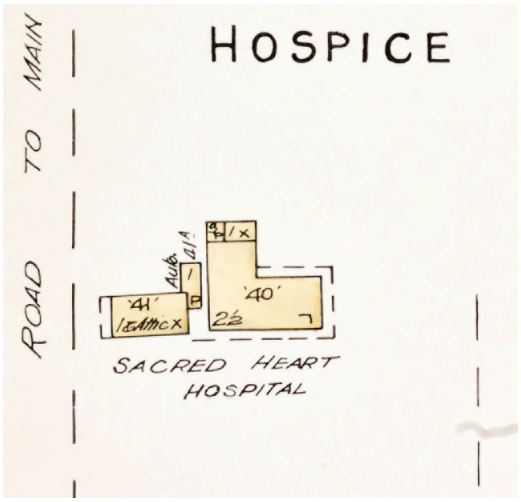


Figure 39 - L'hôpital du Sacré-Coeur en 1953. Extrait de Underwriter's Survey Bureau, *Insurance plan of the city of Montrea*l, volume 9, 1953.

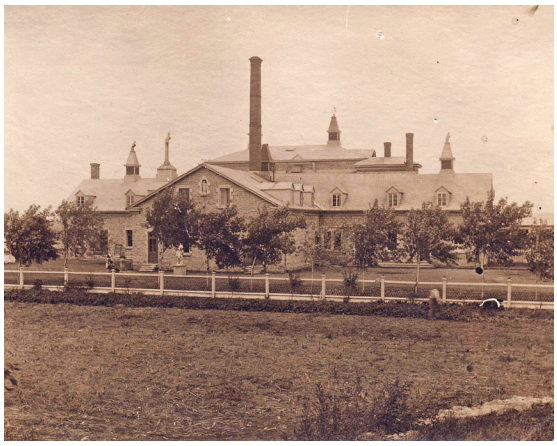


Figure 40 - L'abattoir (s.d., APM)

des années 1940, la municipalité de Saint-Jean-de-Dieu comporte plus de 7 000 personnes. En l'espace de soixante ans, la population quintuple (Leclerc, 2011 : 108). Au fil des décennies d'exploitation, plusieurs milliers d'animaux sont donc abattus dans les installations de la ferme. L'abattoir abrite un véritable complexe de transformation et d'entreposage, comprenant des réfrigérateurs et une annexe servant à la fabrication du savon à partir du gras animal (figure 40). La date de construction de l'abattoir n'est pas connue, mais il est fort probable qu'il ait été bâti à la même époque que les autres bâtiments de ferme en pierre, à la fin des années 1880.

Deux poulaillers sont aménagés près de l'abattoir. Le premier se trouve sur la gauche, à proximité du caveau. Le second, plus au nord, comporte des enclos pour les volailles (figure 41). Au début des années 1940, la ferme comprend plus de 4 000 poules (Courteau, 1989 : 105).



Figure 41 - Les poulaillers autour de l'abattoir (1947, AVM)

En 1949, le feu détruit en partie les remises et entrepôts de l'abattoir. Les Sœurs de la Providence décident alors de « *reconstruire la bâtisse incendiée, en l'agrandissant, pour servir de garage à l'autobus et au chasse-neige* » (Actes du Conseil, 1949-05-13).

4.4 Le démantèlement du domaine des Sœurs de la Providence

Érigée en pleine campagne au XIX^{e} siècle, l'institution est rapidement rattrapée par la ville. Le domaine est d'abord traversé par diverses voies de circulation. Au tournant du XX^{e} siècle, le chemin de fer de la *Chateauguay & Northern Railway* sillonne la propriété au sud de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu. Puis, vers 1916, une lisière de terrain est vendue à la Ville de Montréal pour l'élargissement de la rue Notre-Dame (Courteau, 1989 : 70; 82). Entre 1924 et 1931, les Sœurs vendent plusieurs sections des lots 332, 335 et 377 afin de permettre le prolongement de trois rues. Il s'agit des rues Sherbrooke (1924), Souligny (1926) et Hochelaga (1931).



Figure 42 - Le domaine des Soeurs de la Providence, vers le sud, en septembre 1962 (P.-H. Talbot, BAnQ). De bas en haut, le terrain aujourd'hui occupé par la Place Versailles, la rue Sherbrooke, l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu et le pavillon Sainte-Thérèse

Le démantèlement de la municipalité Saint-Jean-de-Dieu s'opère à partir du milieu des années 1960 lorsque de vastes terrains sont vendus et graduellement annexés à la Ville de Montréal (figure 42). Ces transactions, qui sonnent la fin des exploitations agricoles, s'effectuent aussi dans le contexte de la construction du pont-tunnel Louis-Hyppolite Lafontaine, inauguré en 1967. À partir de 1958, certains bâtiments tombent progressivement à l'abandon. L'ensemble des bâtiments de ferme incluant l'abattoir, la porcherie, le caveau et les granges restent visibles sur les plans et les photographies aériennes jusqu'en 1966. À cette époque, les bâtiments de ferme situés plus à l'est commencent à être démantelés. On a notamment retiré la toiture de nombreux bâtiments de ferme, dont celle du caveau, des écuries et de la porcherie, et le pavillon du Sacré-Cœur a disparu (figure 43). La vente des différents lots implique aussi de déménager le cimetière des malades.

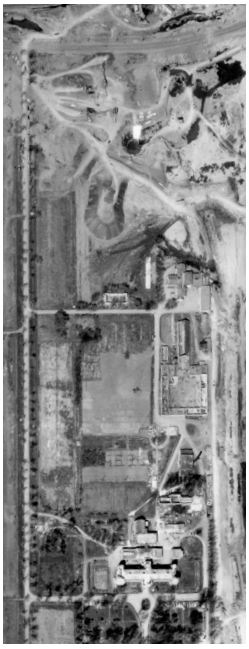


Figure 43 - Photographie aérienne du site en 1966 (AVM)

4.4.1 Exhumation du cimetière des malades 1966-1967

L'exhumation des corps enterrés dans le *cimetière des malades* est réalisée à la demande de la communauté des Sœurs de la Providence à l'automne 1966. Les raisons qui motivent le déménagement du cimetière sont multiples. À cette époque, le terrain n'appartient déjà plus à la corporation de Saint-Jean-de-Dieu, mais à la maison-mère. Le cimetière est alors abandonné depuis 1958. Les expropriations liées à la construction de la route transcanadienne ainsi que celles des différentes voies d'accès au tunnel Louis-Hippolyte Lafontaine ont entraîné l'abandon des bâtiments situés entre les rues Hochelaga et Notre-Dame.

Nous disposons de nombreuses photographies aériennes pour la période comprise entre 1931 et 1970. Ces documents confirment la présence du *cimetière des malades* à cet endroit tout au long de la première moitié du XX^{e} siècle (voir figures 27 à 29).

Préalablement à l'obtention d'un permis d'exhumation, un registre du cimetière est alors établi par deux sœurs de la communauté (Levaque, 1980 : 15). Ceux qui se chargèrent de l'exhumation mirent « *les ossements dans des boîtes et puis on les a transportées au cimetière de l'est* » (Levaque, 1980 : 19). La liste totalise alors 2 168 noms[7]. Cette information est corroborée par la direction du Cimetière de l'est (Repos Saint-François d'Assise) en 1999. Interrogé par le journaliste Laurent Soumis du Journal de Montréal, M. Lefebvre, directeur du cimetière de 1987 à 2003, confirme que 2168 corps ont été rapatriés au Cimetière de l'est suite à l'exhumation de juin 1967 (Journal de Montréal, mardi 11 mai 1999 : 5)[8].

Au total, ce sont six boîtes d'ossements qui auront été transférées au cimetière de l'est. Bien que l'on ignore les dimensions précises de ces boîtes, cela semble peu compte tenu du nombre de dépouilles devant être transférées. Les limites du cimetière étaient-elles claires ? Les tombes et les fosses étaient-elles toutes marquées ? « *Le cimetière à ce moment-là était pas mal abandonné, il y avait de l'herbe et puis il y avait des pierres tombales qui étaient un peu… comme je vous ai dit, c'était un peu abandonné.* […] *je me souviens d'en avoir vu des pierres tombales – des petites pierres.* […] » (Levaque, 1980 : 12).

Chose certaine, de nombreuses dépouilles ont été oubliées. Ce n'est que dix ans plus tard, lors des travaux de construction du Bloc C du CDM de la SAQ en 1975 que plusieurs autres ossements humains seront découverts.

7 APM Extrait du registre des sépultures de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu, Registre I. Cause # 05-024816-769, pièce S-12.

8 Aussi dans : APM Lettre de Sœur Colette-Françoise à Me Gilles Filion, 21 juin 1966. Cause # 05-024816-769, pièce S-14.



Figure 44 - La construction du pont-tunnel sur la Longue-Pointe, 1965 (J.-Y. Létourneau, BAnQ). À droite de la photo, les bâtiments agricoles partiellement démolis

4.4.2 Transformations du site et construction du Centre de distribution de Montréal de la SAQ

Dans les mois qui suivent l'exhumation du *cimetière des malades* en 1966-1967, la portion hors-sol de tous les autres bâtiments et pavillons présents sur le site est entièrement détruite. L'étude des photographies aériennes prises en 1967 permet aussi d'observer qu'un important volume de déblai a été étendu un peu partout sur le site. Une bonne partie de ce remblai provient vraisemblablement des travaux d'excavations réalisées pour le nouveau pont-tunnel Louis-Hyppolite Lafontaine (figure 44). L'ancien cimetière est alors encore visible au milieu du chantier (figure 45).



Figure 45 - Photographie aérienne du site en 1967 (AVM)

La section au nord de la rue Sherbrooke est vendue en 1965 et la Place Versailles y est rapidement aménagée (Courteau, 1989 : 145). En 1967, Hydro-Québec acquiert un terrain au sud de la propriété et y construit un poste à proximité de la rue Notre-Dame (figure 46). Finalement, en 1974 et 1979, la Société des alcools du Québec (SAQ) acquiert une grande superficie des Sœurs de la Providence comprise sur les lots 332, 335 et 337. Au fil des années, plusieurs bâtiments y sont construits (figure 47). La dernière portion de la municipalité, qui comprend le site de l'hôpital Louis-Hippolyte-Lafontaine, est annexée à la Ville de Montréal en 1980 (Leclerc, 2011 : 110).

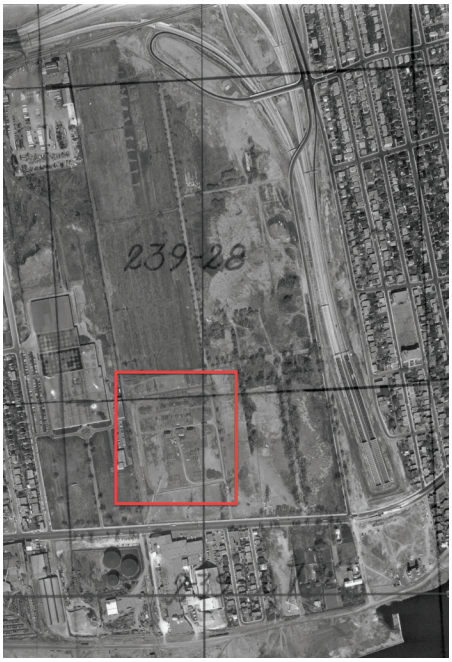


Figure 46 - Le poste d'Hydro-Québec en 1968 (AVM)

Le Québec des années 1960 connaît de grands bouleversements. C'est l'époque des grands chantiers de travaux publics, mais c'est également une période où la population remet en question l'implication des communautés religieuses dans les domaines des soins de santé et de l'éducation. Plusieurs témoignages mettent en doute les soins accordés dans les institutions publiques. Des témoignages concernant le manque de ressources, la surpopulation asilaire, de mauvais traitements, voire l'absence de traitements, sont mis en lumière au cours des années 1960. En 1961, la parution du livre *Les fous crient au secours* par Jean-Charles Pagé, un ancien patient de Saint-Jean-de-Dieu, provoque une profonde réflexion et la mise sur pied de la Commission Bédard. L'étude des



Figure 47 - Longue-Pointe en 1979 (H. Rémillard, BAnQ). L'entrepôt de la SAQ, au coin supérieur gauche. En bas à gauche, le couvent Saint-Isidore, démoli en 1996. L'allée centrale menant à l'ancien pavillon Sainte-Thérèse est alors encore visible

institutions asilaires démontre en grande partie leur inefficacité. Le nombre de patients étant trop élevé, le personnel médical peine à leur accorder des traitements adéquats :

> « *Les consultations médicales sont également très rares. Règle générale, les médecins les effectueront à la suite des demandes d'une famille insistante. Tout comme son homologue de la ville de Québec [l'Asile de Beauport], Saint-Jean-de-Dieu a un faible taux de guérison. Ce sont à peine 30 % des patients qui sont considérés comme guéris, améliorés ou stables lorsqu'ils quittent l'institution.* »
> (CHRS, Folie, 2022)

Cette commission marque le début de la désinstitutionnalisation dans la province de Québec.

4.4.3 Construction du Centre de distribution de Montréal de la SAQ 1975-2023

Le 18 août 1975, M. Abbey, vice-président de *Fitzpatrick Construction* informe *Les Développements Iberville Ltd*, alors maître d'œuvre du projet de construction des nouvelles installations de la SAQ, de la découverte d'ossements humains sur le lieu des travaux. M. Abbey souligne que :

> « *la semaine dernière pendant que nous creusions des puits d'exploration nous avons découvert un ancien cimetière qui remonte aux environs de l'année 1900. Comme nous ne sommes pas certains de l'étendue ou du nombre de tombes qui existe nous croyons de notre devoir de vous informer de cette situation […] Veuillez prendre en considération que ces tombes furent trouvées dans la section du bloc C et que nous prévoyons creuser cette section au début septembre.* »[9]

Quelques jours se sont donc écoulés entre la découverte du cimetière par *Fitzpatrick Construction* et la lettre envoyée à *Les Développements d'Iberville Ltd*. On ignore combien de temps il aura fallu à l'entrepreneur avant de réaliser la présence du cimetière. En annexe de cette lettre, *Fitzpatrick Construction* joint un plan du cimetière mis au jour (figure 48). Les ingénieurs estiment alors la superficie du cimetière à 38 400 pi^2 (3 902 m^2), soit plus du double que celle avancée par Sœur Levaque dans son témoignage. Le cimetière mesurerait en fait 120 pi de large d'est en ouest pour 320 pi de long dans son axe nord-sud.

9 APM Lettre de monsieur Claude Besner (SAQ) à monsieur Adams (Iberville) le 9 décembre 1975. Cause # 05-024816-769, pièce P-14.

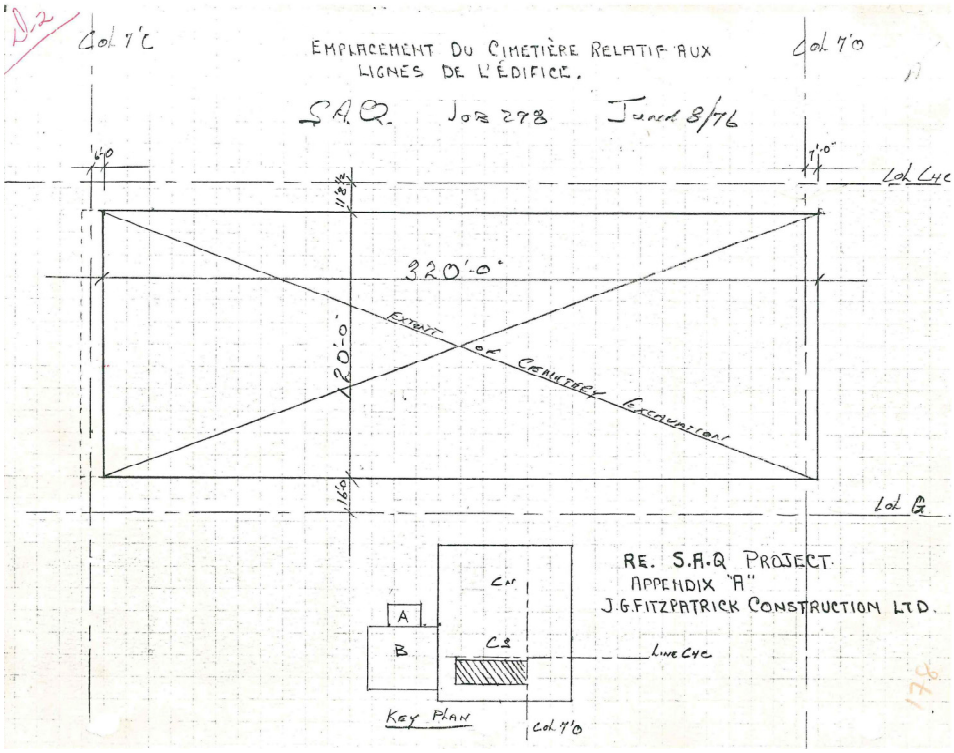


Figure 48 - Emplacement du cimetère relatif aux lignes de l'édifice, 8 juin 1976 (cause # 05-024816-769, pièce justificative D2)

Fitzpatrick Construction confirmera plus tard, en octobre 1975, que « *l'ampleur du cimetière ne pouvait être déterminée avant de procéder à l'excavation. Nous désirons confirmer que nous procédons à l'excavation nécessaire et remplissons avec de la pierre pour remplacer les matières organiques dans l'emplacement du cimetière. Nous ramassons aussi les restes mortels afin que les religieuses puissent en disposer* » [10].

Sœur Levaque semble d'ailleurs surprise lorsqu'on l'informe de la découverte de nombreux autres ossements lors des travaux d'excavation :

> « *Ce dont j'ai eu connaissance, c'est que je me suis rendue sur les lieux avec maître Pierre Fowler et puis ce n'était pas… c'étaient des ossements séparés, mais il n'y avait pas d'identification de corps, on voyait que c'étaient des ossements humains, mais il n'y avait pas des corps complets ni rien de ça. (…) On a fait faire des boîtes, on a envoyé les boîtes qui ont été transférées au cimetière de l'est. (…) On leur a dit tous les ossements que vous trouverez, vous les mettrez ensemble et on viendra les chercher. Je n'ai pas demandé qu'ils exhument parce que j'étais tellement sous l'impression que tout avait été exhumé que je ne prévoyais pas qu'il restait grand-chose* » (Levaque, 25 février 1980 : 24-25).

10 APM Cause # 05-024816-769, pièce P-16.

En décembre 1975, Sœur Levaque réécrit à *Fitzpatrick Construction* :

> *« Je tiens à vous remercier bien sincèrement de votre collaboration au sujet de la découverte de ces ossements que nous croyions avoir exhumés il y a déjà plusieurs années. De fait, nos religieuses qui se sont rendues sur les lieux peu après la découverte, m'ont assuré que le cimetière des malades ne s'étendait pas jusque-là. De toutes façons, nous sommes contentes que tous les restes aient été exhumés pour la construction puisse suivre son cours »*[11].

Le 15 décembre 1975, le sous-traitant *Concrete Construction* livre au cimetière de l'est les boîtes contenant les ossements mis au jour la même année[12].

Questionnée quant à l'endroit où ont été retrouvés ces ossements, Sœur Levaque répond : « *Je serais bien en peine de dire* où *j'étais allée exactement – c'était presque à la limite du terrain.* (Levaque, 1980 : 27) ». Plusieurs ossements auraient donc été retrouvés non loin de la limite ouest du cimetière, là où le terrain de la communauté des Sœurs de la Providence prend fin.

Il est possible qu'au moment de l'exhumation des corps commandée par la communauté des Sœurs de la providence en 1966-67, seule la parcelle la plus récente ait été exhumée. Une partie peut-être plus ancienne du cimetière aurait pu être omise faute de marquage ou d'indications adéquates. Cela permettrait d'expliquer pourquoi autant de corps avaient été oubliés lors de l'exhumation de 1966-67. Cette hypothèse semble confirmée par les plans dressés suite à l'excavation (figure 49). Aucune mention n'est faite quant à la terre « organique » extraite à l'intérieur des limites du cimetière. A-t-elle été acheminée vers un site de stockage, répandue autour des nouveaux bâtiments ou utilisée pour remblayer les tranchées de construction du bloc C ?



Figure 50 - Photographie d'un ancien puits mis au jour lors des travaux en 1975-1976 (cause # 05-024816-769, pièce P-5-B)

Outre le cimetière, les travaux de 1975-1976 mettront au jour l'un des deux puits artésiens que l'on trouvait à proximité des bâtiments de ferme (figure 50). C'est aussi en 1976 qu'une portion de l'égout en brique qui traversait le cimetière du nord au sud (voir figure 49) est remplie de béton liquide lors des travaux de construction du Bloc C.

4.4.4 Agrandissement et découverte d'ossements 1999

À la suite de la construction du centre de distribution en 1975, divers travaux d'agrandissement ont eu lieu entre

11 Cause # 05-024816-769, pièce S-16, p.386.

12 Cause # 05-024816-769, pièce S-15, p.384.

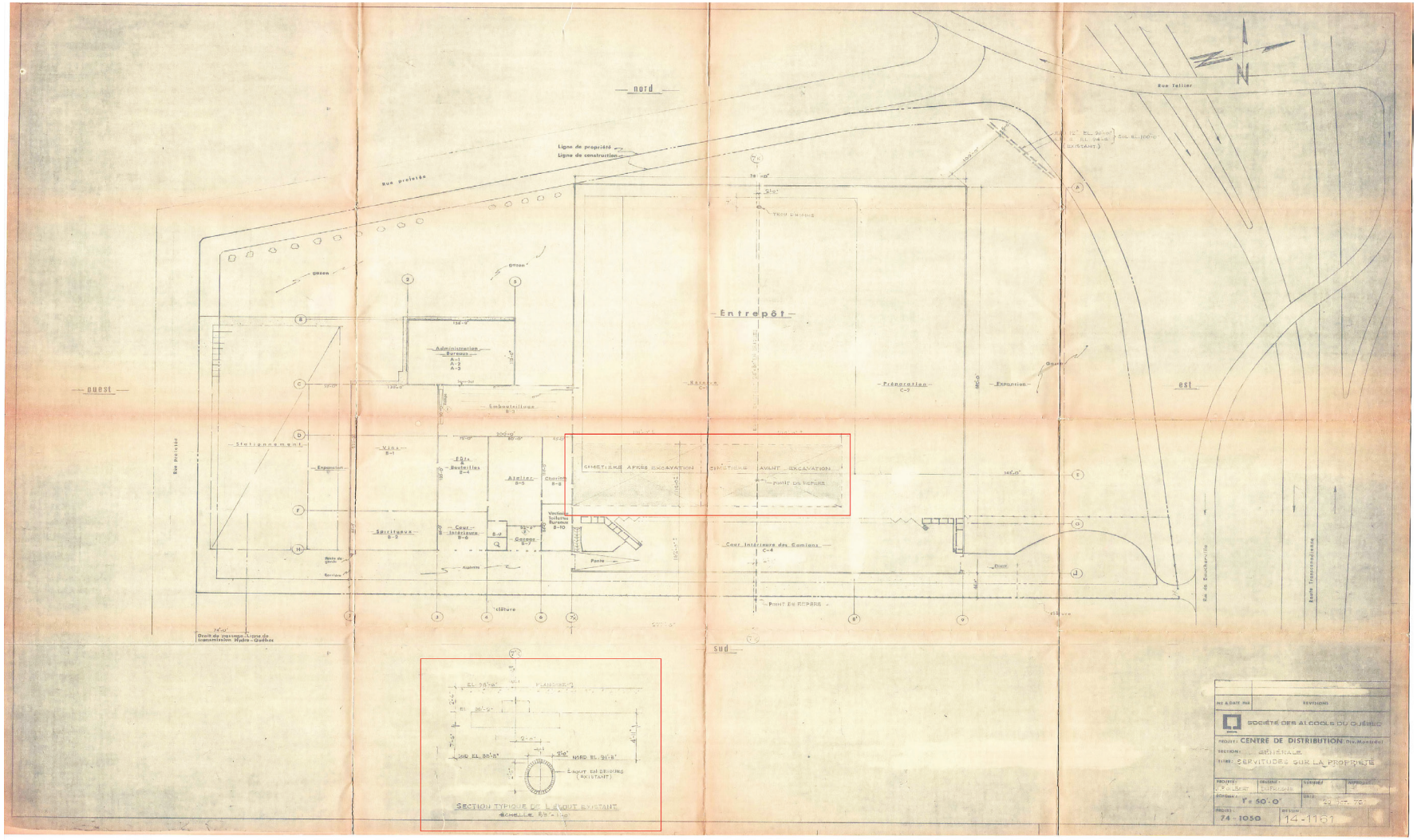


Figure 49 - Emplacement du cimetière des malades par rapport au Bloc C, 20 octobre 1975. Les emplacements de l'ancien cimetière et de l'égout en brique sont encadrés en rouge

1979 et 2007 (voir figure 2). Dans les années 1980, de nouveaux édifices sont construits au coin des rues Notre-Dame et de Boucherville. La rue Hector-Barsalou est ouverte à la circulation.

Un plan dressé par la SAQ en 1981 permet d'observer certains projets d'agrandissements qui ne seront finalement pas réalisés. Sur ce plan sont représentées les fondations de plusieurs bâtiments appartenant à l'ancien complexe des sœurs de la Providence (figure 51). Ces fondations étaient-elles encore visibles en surface au début des années 1980 ? On peut en douter. L'examen des images aériennes de cette époque ne révèle pas de traces manifestes de bâtiments, mais permet tout de même de distinguer l'ancien réseau routier. Un tronçon de l'avenue Saint-Jean-de-Dieu est encore visible entre le bloc C et le poste de transformation d'Hydro-Québec. Différents chemins secondaires ainsi que le rond-point et le parterre qui se trouvait à l'avant du pavillon Sainte-Thérèse sont aussi visibles (figure 52).

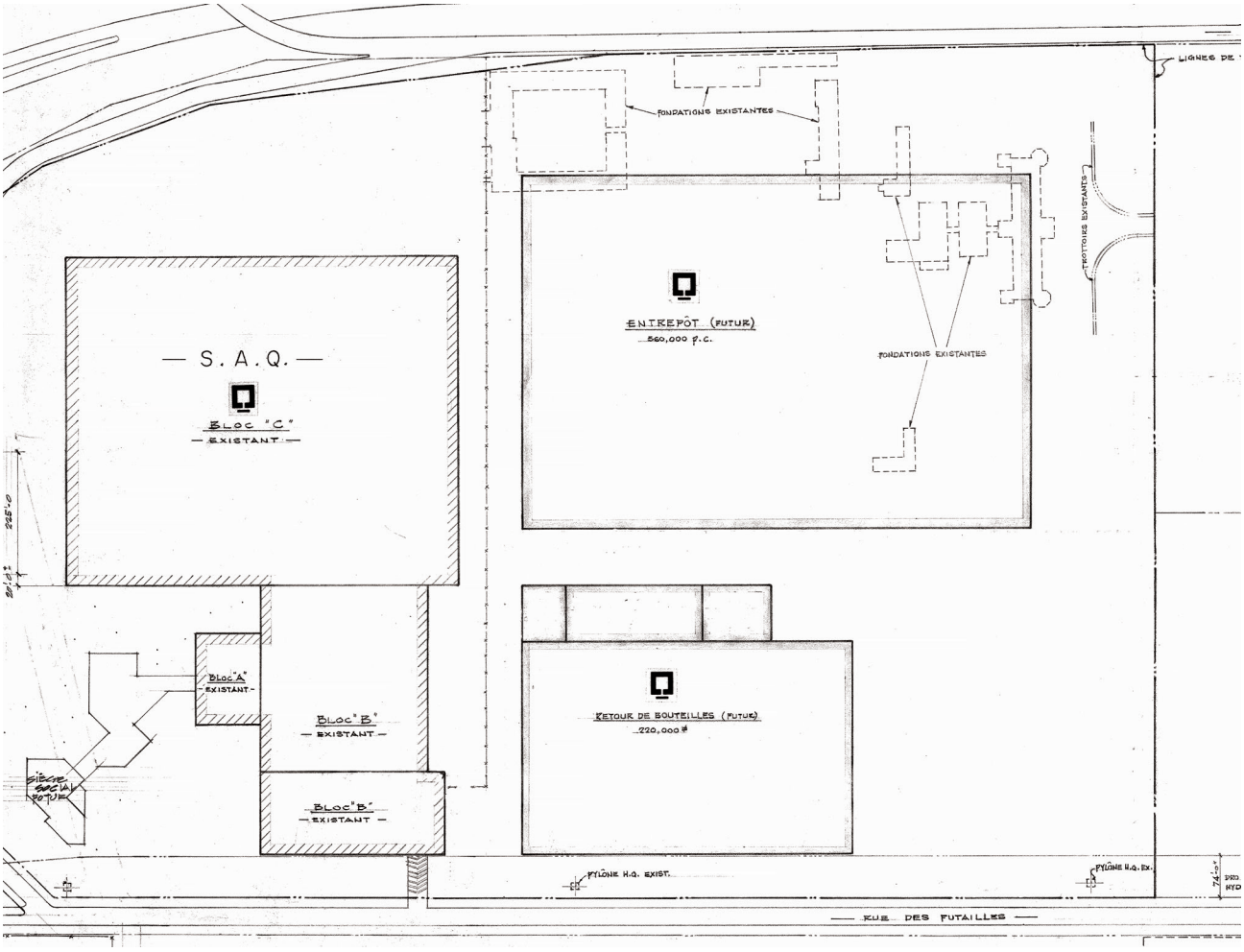


Figure 51 - Extrait d'un plan de développement dressé par la SAQ en 1981. Les fondations de certains bâtiments anciens y sont indiquées



Figure 52 - Photographie aérienne du site en 1990 (AVM)

C'est plus tard, lors des travaux d'agrandissement en 1999, que furent découverts d'autres ossements. Ces travaux incluaient le prolongement du Bloc C en direction est sur un peu plus de 40 m, le réaménagement de l'approche située près du boulevard de Boucherville, l'agrandissement du stationnement existant en direction sud ainsi que le retrait d'un ancien réservoir sous-terrain situé le long de la voie de desserte qui mène à la rue de Boucherville à l'est du Bloc C. La SAQ avait alors obtenu du ministère de l'Environnement les autorisations nécessaires afin d'épandre les terres extraites lors de ces travaux sur les terrains leur appartenant, à proximité du complexe (Soumis, Journal de Montréal, 17 mai 1999). On ignore où ont précisément été retrouvés les ossements et leur nature ne peut être confirmée selon les données consultées. L'essentiel des travaux ayant été réalisés à proximité de l'ancien abattoir, il est probable que les ossements mis au jour à cette époque puissent être associés aux activités de boucheries qui s'y déroulaient. Sans nouvelles données factuelles, il demeure impossible de se prononcer davantage sur ce sujet.

4.4.5 Construction du Bloc D

En 2002, une évaluation environnementale du site a été effectuée (Dessau-Soprin, 2003) avant la construction du Bloc D : « Des sondages, des puits et des tranchées d'observation ont alors été creusés à l'intérieur et aux alentours de l'emprise du futur bâtiment. » *Les travaux d'excavation ont alors permis l'enlèvement des sols de remblai sur une épaisseur moyenne de 1,1 m.* ». L'aménagement des conduites d'égout pluvial « *ceinturant le bâtiment a aussi nécessité l'excavation de quantités significatives de sols de remblai et de sols non remaniés jusqu'à plus de quatre (4) mètres sous la surface du terrain dans certains cas* » (Dessau, 2003 : 8). Au total, plus de 86 000 tonnes métriques de sols ont été transportées au site du golf de l'île de Montréal. Outre la présence d'hydrocarbure dans l'un des forages réalisés, aucune mention n'est faite au sujet de matériel organique ou de nature similaire.

5 RECHERCHES ANTÉRIEURES

Aucun site archéologique connu n'a été répertorié à l'intérieur du secteur à l'étude. Le lot 3 632 711 n'a jamais fait l'objet d'interventions archéologiques. Si l'on s'éloigne et que l'on considère un rayon de 5 km autour du site, on dénombre quatre sites archéologiques ainsi qu'une zone d'information archéologique (ZIA) (figure 53 et voir tableau 1).

Les interventions réalisées à proximité du site concernent d'abord deux sites, au nord, à proximité de l'actuel Institut universitaire en santé mentale de Montréal (IUSMM) et au sud, le long de la rue Notre-Dame face au centre de distribution d'Hydro-Québec (7160 rue Notre-Dame Est).

Sur Notre-Dame, une première étude de potentiel réalisée en 2001 concluait que :

> *« le site semble avoir été l'objet de perturbations par les installations pétrolières. Les aménagements requis pour ces installations, soit les réservoirs, les fossés, les canalisations et le système de pompage ont dû perturber considérablement le sous-sol de la partie nord de ce site et, relativement, moins la partie sud. À cela s'ajoute la contamination des sols par les produits pétroliers. Il faut attendre l'an 2000 pour que le site de la compagnie Canadian Gypsum Co. fasse l'objet d'un projet de réhabilitation environnementale pour construire un entrepôt et des quais de chargement.»* (Ethnoscop, 2001b : 13)

Cette étude avait néanmoins été suivie d'une intervention sur le terrain. Malgré l'ampleur des perturbations modernes qu'avait subies le site, les interventions sur le terrain avaient permis de mettre au jour un tronçon de l'ancien Chemin du Roi qui serpentait à cet endroit ainsi qu'une ancienne canalisation en bois du XIX^{e} siècle.

L'intervention réalisée à l'arrière de l'IUSMM est récente et a été réalisée par la firme Patrimoine Experts (2024). Elle a conduit à l'attribution d'un code Borden (BjFj-236). Les travaux ont permis de documenter cinq des douze pavillons d'origine de l'aile Sainte-Marie (1897-1901), de mieux comprendre les techniques de construction ainsi que de préciser le choix des matériaux.

En ce qui a trait aux autres sites, ils sont tous trois situés au large, à l'intérieur des limites du parc national des Îles-de-Boucherville. Les sites BjFi-10 et BjFi-13 témoignent tous deux d'occupations autochtones anciennes. Ils sont situés respectivement sur l'île à Pinard (BjFi-13) et sur l'île de la Commune (BjFi-10) et datent du Sylvicole moyen ou Sylvicole supérieur (Joyal, 1999 ; Archéobec, 1996).

Le troisième site est celui de l'épave du Lady Sherbrooke (v. 1817-1826), un bâtiment à vapeur de la Molson Line est situé à l'entrée du canal qui sépare l'île Molson de l'île Charron (BjFi-4).



Projet d'agrandissement du Centre automatisé de Montréal (CAM) de la Société des alcools du Québec

Figure 53

Sites et zone d'information archéologiques à proximité de l'emprise des travaux

Légende

- Emprise des travaux
- Zone d'information archéologique (ZIA)
- Site archéologique

Source: Service de géomatique, Ville de Montréal
Société des Alcools du Québec (SAQ)

Arkeos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 25 000

125 0 250 500 m

Date
Janvier 2025

Numéro de projet 850-1115-300

6 RÉSULTATS

6.1 Généralités

Préalablement à la rédaction du présent rapport, le site des travaux avait fait l'objet d'une visite informelle par les archéologues d'Arkéos le 14 février 2024. Il avait alors été possible de constater que l'élévation de l'atelier de réparation des véhicules routiers (Bloc E), ainsi que celle de la dalle de béton de l'ancien dépôt à neige, avaient été entièrement retirées. Les sols sous-jacents avaient été creusés sur une trentaine de centimètres afin de retirer l'infrastructure gravelée des dalles. Les déblais de ces travaux (essentiellement du gravier 0-¾) étaient entreposés à même le site de construction. Deux excavations profondes ont été réalisées à la marge ouest des travaux. Celles-ci visaient à raccorder une borne d'incendie au réseau existant. Ces excavations étaient limitées dans l'espace et concernaient des sols déjà excavés lors des travaux de construction du Bloc D. Cette première visite avait confirmé que le reste du site n'avait pas été touché par les travaux d'excavation prévus pour le nouveau CAM.

6.2 Tranchée 1 (sous-opération 1A)

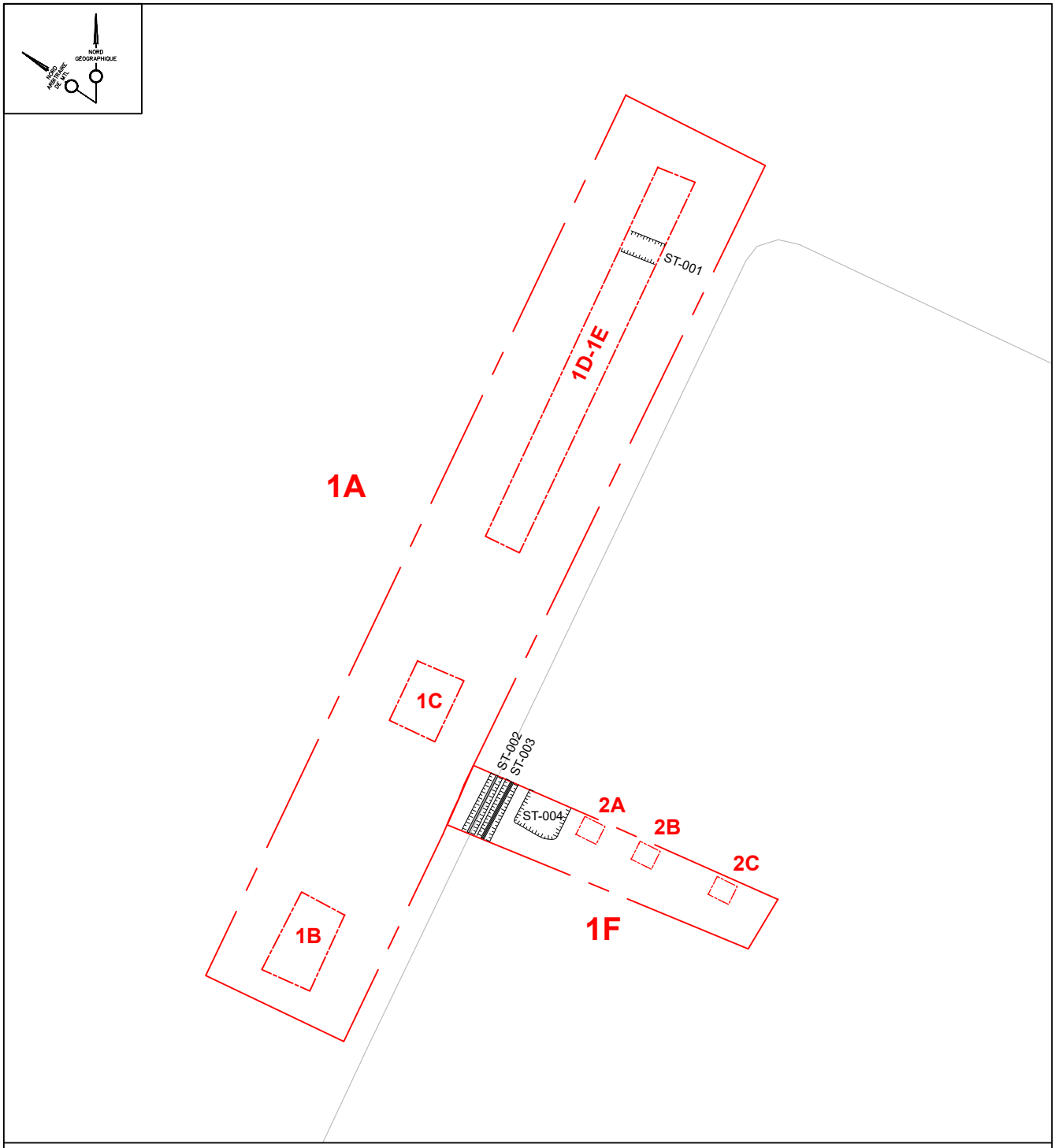
La sous-opération 1A (figures 54 et 55) a été implantée à l'extrémité ouest de l'emprise des travaux (photo 1). À cet endroit, la chaussée actuelle se trouve à une altitude d'environ 15,00 m NMM. Mise en place en 1999, la chaussée est composée d'un enrobé bitumineux (voir figure 55 : C1-1) qui se superpose à 0,65 m de matériau granulaire concassé compact (C1—2) (photo 2). La fondation est constituée de 0,50 m de sable propre sans cohésion (C1-3). Une membrane de type géotextile a été mise en place à la base de l'infrastructure afin de minimiser l'affaissement du sable et du granulaire dans la matrice argileuse sous-jacente.



Photo 1 - Sous-opération 1A — Vue d'ensemble en direction nord (MTL24-12-01-N1-010)



Photo 2 - Sous-opération 1B — Profil stratigraphique, paroi ouest — Vue vers l'ouest (MTL24-12-01-N1-011)



Légende

Limites de sous-opération
Emplacement des coupes stratigraphique
ST-001 No de structure
Creusement
Canalisation PVC

Figure 54 - Tranchée 1 - Emplacements des sous-opérations

Source: Service de géomatique, Ville de Montréal
Société des Alcools du Québec (SAQ)

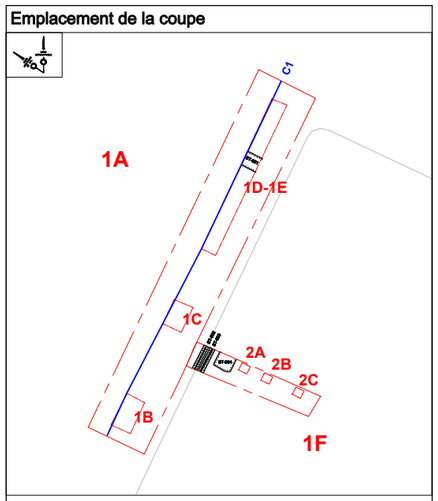
Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

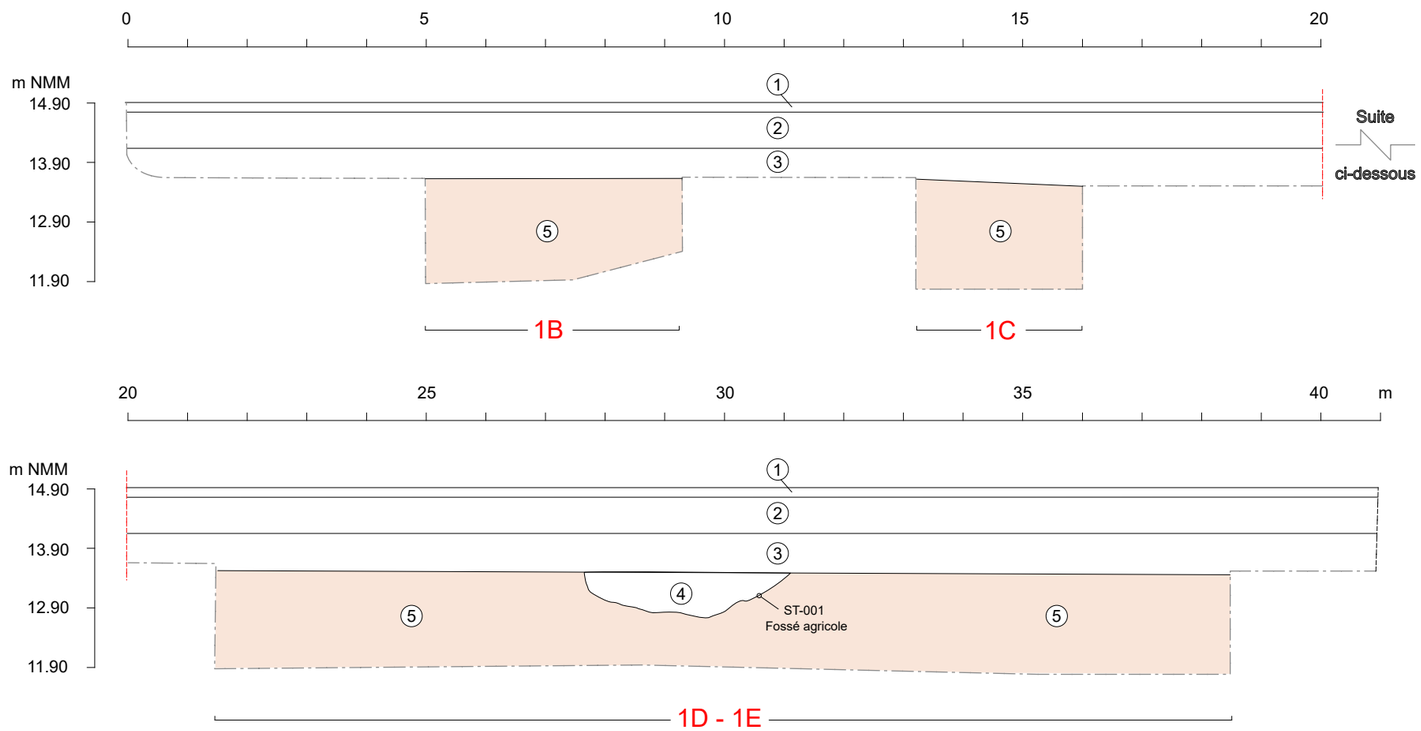
ÉCHELLE = 1 : 250
1,25 0 2,5 5 m

Date
Janvier 2025

Numéro de projet 850-1115

Figure 55 : Sous-opération 1A - Coupe C1, paroi ouest





Description

1. Enrobé bitumineux, asphalte. Surface de roulement actuelle.
2. Matériau granulaire concassé compact de type MG20. Infrastructure de la chaussée.
3. Sable propre de couleur brun-beige, sans cohésion, sur membrane géotextile. Infrastructure de la chaussée.
4. Limon très argileux, brun-gris. Moyennement compact, avec des inclusions de fragments de pierres et de graviers calcaires. Fragments de mortier pulvérisé, clous tréfilés, fragments de plastique en surface. Comblement d'un fossé de drainage (ST-001).
5. Argile limoneuse gris-brun pâle, homogène, compacte. Sans inclusion. Sol naturel stérile en place.

Quatre sondages mécaniques supplémentaires (1B, C, D et E) ont été réalisés dans l'axe du centre ligne de la sous-opération 1A afin de documenter les sols géologiques en place. Les sous-opérations D et E ont finalement été rassemblées au sein d'une même entité (indiquée 1D-E sur la figure 54) suite à l'effondrement d'une des parois. Dans tous les cas, la profondeur maximale atteinte est de 12,10 m NMM.



Photo 3 - Sous-opération 1D-E — Détail fossé agricole ST-001 — Vue vers l'ouest (MTL24-12-01-N1-026)

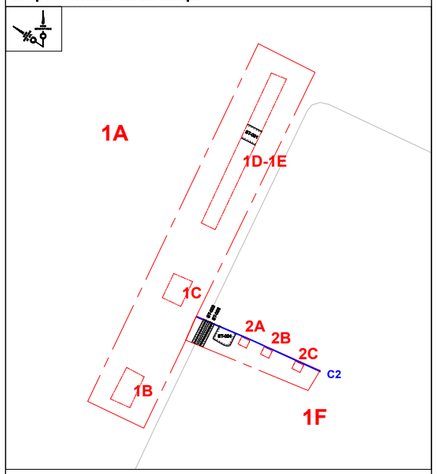
Le seul aménagement identifié à l'intérieur des limites de la sous-opération 1A est un creusement d'environ 3,25 m de largeur (ST-001), qui correspond sans doute à l'un des fossés de drainage qui se trouvait à la limite des champs. Le fossé était comblé d'un limon très argileux (C1-4) chargé de fragments de graviers et de pierres calcaires (photo 3). Quelques déchets modernes ont pu être observés dans le comblement et confirment un remblaiement du fossé dans la seconde moitié du XX^{e} siècle.

Outre ce fossé, aucune autre structure n'a été repérée à l'intérieur de l'emprise des sous-opérations 1A à 1E. Les géoréférencements des plans anciens indiquaient la présence de l'ancien égout collecteur en brique quelque part à l'intérieur des limites de la sous-opération 1D-1E, mais il n'a pas été possible de repérer la tranchée à cet endroit. Exception faite du matériel observé à l'intérieur du comblement du fossé, aucun autre matériel archéologique n'a été mis au jour dans ce secteur.

Tranchée 1 (sous-opération 1F)

La tranchée 1 a été prolongée en direction de l'est afin d'expertiser les sols situés en marge du stationnement (voir figure 54 : sous-opération 1F et figure 56). C'est un secteur légèrement boisé qui marque la limite entre les stationnements et l'espace utilisé comme dépôt à neige. Divers services enfouis ont été repérés à l'intérieur de cette tranchée (ST-002, ST-003 et ST-004), et près de 1,00 m de remblais modernes très hétérogènes recouvraient cette portion du site (photos 4 et 5). Les couches 1 à 8 (voir figure 56) appartiennent toutes aux (ré)aménagements modernes du site. À l'extrémité ouest, les couches 1 à 5 correspondent aux comblements des services ST-002 (drains français) et ST-003 (alimentation électrique et éclairage du stationnement), ainsi qu'à celui d'un bassin de rétention en plastique (ST-004). Les couches 6, 7 et 8 sont, elles aussi, très récentes et sont liées à l'aménagement du stationnement et des aires de circulation avoisinantes. La couche 9 est vraisemblablement contemporaine de l'abandon de l'ancien complexe des sœurs de la Providence

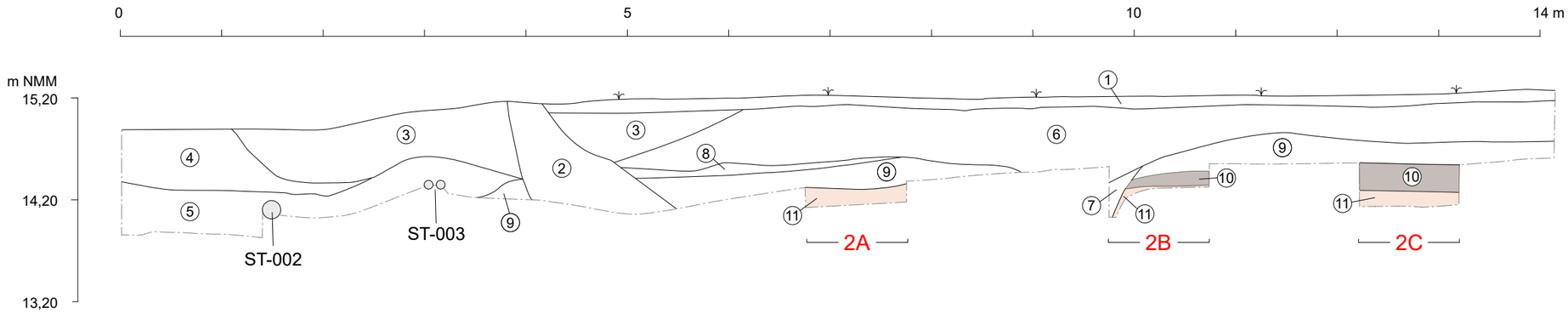
Emplacement de la coupe



Légende

- Limites de sous-opération / fin de fouille
- ⑤ No de lot
- ST-001 No de structure
- Sol naturel en place

Figure 56 - Sous-opération 1F - Coupe C2, paroi nord



Description

1. Criblure de pierre et sable de balayage, gris clair, très compact. Surface actuelle.
2. Matériau granulaire concassé compact de type MG20. Comblement de la tranchée d'un bassin de rétention (ST-004).
3. Limon argileux gris moyen, compact. Plusieurs inclusions de graviers et de galets < 10,5 cm. Quelques fragments de briques, fragments de plastique et d'aluminium. Remblai de rehaussement moderne.
4. Matériau granulaire concassé compact de type MG20. Infrastructure de la chaussée.
5. Sable propre de couleur brun-beige, sans cohésion, sur membrane géotextile. Infrastructure de la chaussée.
6. Argile légèrement limoneuse, gris-jaune, hétérogène, très compact. Plusieurs cailloux de dimensions variées. Fragments de briques, bouchons de bière, plastique. Remblai de rehaussement moderne.
7. Sable propre de couleur blond-gris, sans cohésion. Comblement d'une tranchée de service indéterminée (non excavée).
8. Sable propre de couleur brun-beige, sans cohésion. Équivalence probable du lot 5. Dépôt contemporain lié à la mise en place du stationnement.
9. Argile grise, hétérogène, très compacte. Plusieurs fragments de pierres anguleuses, quelques fragments de briques rouge-orangée, fragments de bâche en plastique. Remblai post-démolition des bâtiments (après 1965).
10. Limon argileux, gris-brun foncé, homogène, compact. Fragments de coquillages, terre cuite commune et fine, os de mammifère, scorie. Niveau associé à un ancien labour (avant 1965).
11. Argile limoneuse, gris-brun pâle, homogène, compacte. Sans inclusion. Sol naturel stérile en place.



Photo 4 - Sous-opération 1F — Vue d'ensemble en direction ouest (MTL24-12-01-N2-013)



Photo 5 - Sous-opération 1F — Détail des services ST-003 (au premier plan) et ST-002 (au second plan) — Vue vers l'ouest (MTL24-12-01-N2-014)

et de la démolition des différents bâtiments qui le composaient (*circa* 1965-1967). Ce niveau était chargé de fragments de béton, de briques, de plastique et d'autres déchets de construction.

Sous ces niveaux, des lambeaux du sol d'origine étaient encore en place à l'extrémité est de la tranchée exploratoire. Trois sondages manuels ont été implantés (sous-opérations 2A, B, C) à l'aplomb de la paroi nord (voir figures 54 et 56). La fouille de ce secteur a permis de caractériser un niveau associable à l'ancien champ de culture qui occupait cet espace jusqu'à sa vente à la SAQ en 1975 (photos 6 et 7). L'ancien labour était conservé sur une profondeur moyenne d'environ 15 à 20 cm. Le sol est composé d'un limon argileux très compact de couleur gris-brun.



Photo 6 - Sous-opération 2C — Profil stratigraphique, paroi nord (MTL24-12-01-N2-027)



Photo 7 - Sous-opération 2B — Profil stratigraphique, paroi nord (MTL24-12-01-N2-034)



Photo 8 - Quelques uns des objets mis au jour à l'intérieur de l'ancien labour, sous-opération 1F (SAQ_Assemblage-2_2A1)

Le matériel archéologique mis au jour à l'intérieur des sous-opérations 2A, B et C, appartenant à cette période, était néanmoins assez récent, datant de la première moitié du XX^{e} siècle (photo 8). La collection inclut divers témoins de l'occupation domestique du site, dont une vingtaine de fragments de divers types (essentiellement des terres cuites fines blanches). Les fragments appartenaient à divers contenants, dont au moins une assiette, un bol ainsi qu'un pot de plantes. Parmi les autres objets mis au jour, plusieurs fragments de verre appartenant à au moins 11 objets distincts, un tuyau de pipe en terre cuite, ainsi que 14 clous en fer, quelques vis. L'assemblage incluait aussi 94 fragments de verre appartenant à plus d'une trentaine d'objets distincts, dont plusieurs bouteilles, un gobelet, ainsi qu'un bouton. À noter également, la présence d'une petite médaille religieuse ovale ornée d'un œillet. Estampée en relief, on peut lire : « SACRE CŒUR DE MARIE » (voir photo 8).

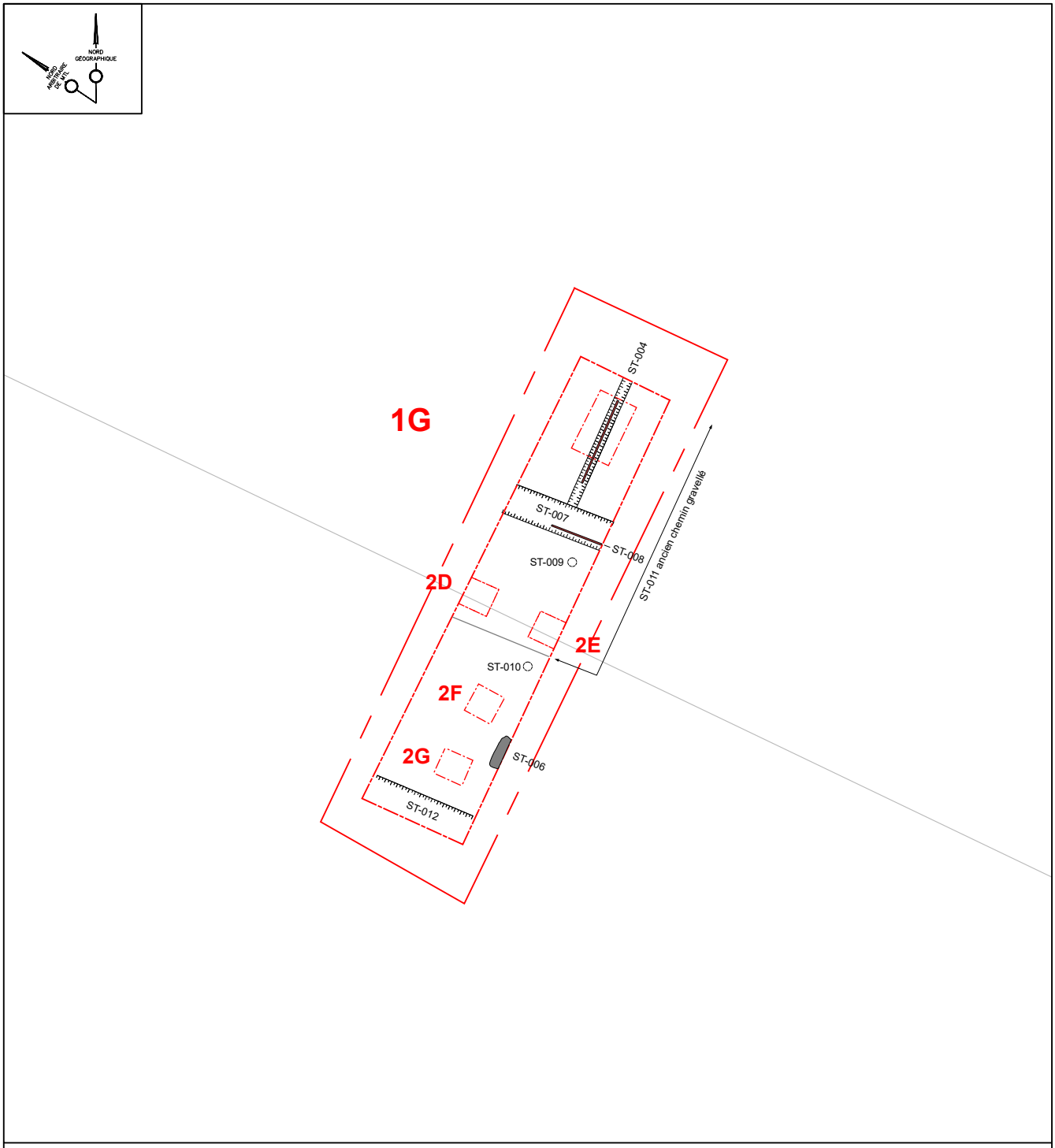
À travers l'assemblage, on note aussi la présence de nombreuses scories et de plusieurs fragments de charbon minéral. Au moins trois des tessons de céramique mis au jour présentaient des traces d'altération par la chaleur.

Au total, plus de 230 os d'animaux ont été retrouvés à l'intérieur de la sous-opération 1F. Cependant, seule la moitié d'entre eux (n=121) étaient en contexte, tous les autres ayant été retrouvés dans les remblais modernes de surface. Les os de mammifères comptent pour ± 94 %. Treize os présentaient des traces de boucherie évidentes. Le reste de l'assemblage inclut 16 os d'oiseaux et un os de poisson.

Le sol naturel stérile a été atteint dans l'ensemble des sous-opérations manuelles à une profondeur moyenne de 14,00 m NMM et se compose d'une argile limoneuse dont la couleur va du gris au brun pâle. La matrice est très homogène, compacte et ne contenait aucune inclusion.

6.3 Tranchée 2 (sous-opération 1G)

Les travaux archéologiques réalisés à l'intérieur de la tranchée 2 (sous-opération 1G) (figures 57 et 58, photo 9) ont permis de localiser plusieurs témoins de l'occupation ancienne du site. Les niveaux superficiels témoignent tous des réaménagements récents du site par la SAQ. À l'extrémité nord de la tranchée, les travaux de nivellement et de remblaiement nécessaires à l'aménagement des aires de circulation bétonnées (*dolly pads*) sont bien visibles (photo 10). L'infrastructure est composée d'un



Légende

Limites de sous-opération

Emplacement des coupes stratigraphique

ST-001 No de structure

Creusement

Canalisation

Figure 57 - Tranchée 2 (1G) - Emplacement des sous-opérations

Source: Service de géomatique, Ville de Montréal
Société des Alcools du Québec (SAQ)

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 250

1,25 0 2,5 5 m

Date
Janvier 2025

Numéro de projet 850-1115-300



Photo 9 - Sous-opération 1G — Vue d'ensemble en direction sud (MTL24-12-01-N2-042)



Photo 10 - Sous-opération 1G — Les surfaces de roulement actuelles et leur infrastructures — Vue vers l'est (MTL24-12-01-N1-072)

mélange de graviers et de béton recyclé très compact, d'environ 60 cm d'épaisseur (voir figure 58, C2-1).

Au sud de ces aménagements, l'essentiel de l'espace était à l'abandon et servait de dépôt à neige depuis plusieurs années. Des déchets modernes étaient visibles un peu partout en surface. Des travaux de nivellement récents sont matérialisés par un apport de sol d'une épaisseur moyenne comprise entre 0,40 et 0,75 m (couche 2). C'est un sol généralement très hétérogène, chargé de débris de plastique, de ferraille, ou d'autres matériaux, ainsi que de pierres de formes et de dimensions variées. Une membrane géotextile était parfois présente, marquant une limite claire avec les sols sous-jacents.

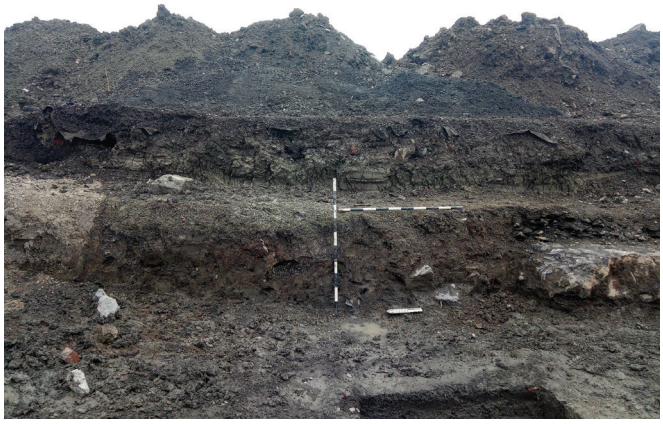
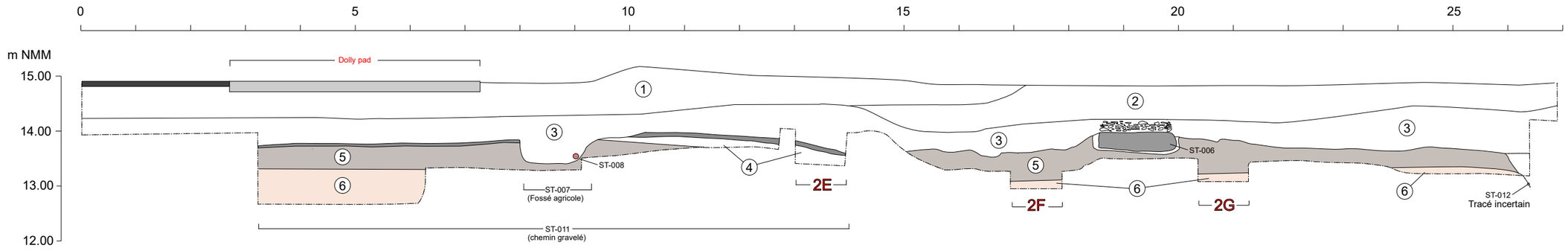


Photo 11 - Sous-opération 1G — Les remblais contemporains de la démolition des bâtiments de fermes sont bien visibles au centre de la sous-opération 1G — Vue vers le sud (MTL24-12-01-N1-103)

Contemporaine de l'abandon de la ferme des sœurs de la Providence et de la démolition des bâtiments liés (*circa* 1965-1967), la couche 3 a été observée partout à l'intérieur de la sous-opération 1G. Elle est constituée d'un mélange de sable et d'argile, chargé de diverses pierres de nature et de diamètres très variés (photo 11). Quelques pierres de taille, plusieurs fragments de briques, de plâtre, de mortier, ainsi que des éléments de plomberie ont aussi été observés à l'intérieur de ce niveau.

Figure 58 - Sous-opération 1G - Coupe C3, paroi est



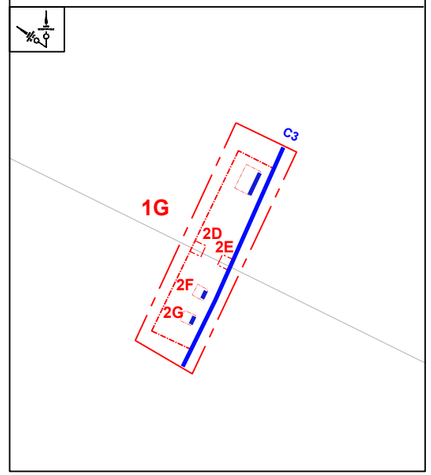
Description

1. Matériau granulaire concassé compact de type MG20. Infrastructure de la chaussée.
2. Limon sableux, gris moyen à brun foncé, moyennement compact. Présence de membrane géotextile par endroits. Pierres de dimensions variables, fragments de béton. Divers déchets modernes (plastique, languettes de métal, isolant). Remblai de rehaussement moderne.
3. Sable argileux, brun clair à brun-gris, hétérogène, très compact. Pierres, cailloux et graviers de calibres très variés. Plusieurs fragments de pierres anguleuses, quelques fragments de briques rouge-orangée, fragments de pierre de taille et éléments de plomberie. Remblai post-démolition des bâtiments (après 1965).
4. Sable très graveleux, noir, compact et friable. Forte concentration de scories et de charbon minéral. Infrastructure d'un ancien chemin (ST-011).
5. Limon argileux, gris-brun foncé, homogène, compact. Fragments de coquillages, terre cuite commune et fine, os de mammifère, scories et charbons de bois. Niveau associé à un ancien labour (avant 1965).
6. Argile limoneuse gris-brun pâle, homogène, compacte. Sans inclusion. Sol naturel stérile en place.

Légende

- Limites de sous-opération
- ⑤ No de lot
- ST-001 No de structure
- Sol naturel en place
- Pierre

Emplacement de la coupe



Sous ces niveaux de remblais modernes, le sol naturel était encore en place sur toute la superficie de la sous-opération (voir figure 56, C2-5). Différentes structures et différents aménagements contemporains des activités de la ferme ont aussi pu être identifiés. L'inventaire archéologique a ainsi permis de documenter un ancien chemin gravelé orienté est-ouest (ST-011), ainsi que divers aménagements, dont un fossé agricole de drainage (ST-007) et des trous de poteaux (ST-009 et ST-010). Le labour ainsi que l'ancien chemin d'accès ont été mis au jour à une altitude moyenne d'environ 13,50 m NMM.

Quatre sous-opérations manuelles ont été positionnées de manière à expertiser l'ancien chemin (sous-opérations 2D et 2E) ainsi que le labour (sous-opérations 2F et 2G) (voir figure 57).

L'ancien chemin (ST-011) est observable sur une largeur totale d'un peu plus de 9 m (photo 12). La surface de roulement est composée de granulaire compact. L'infrastructure de cet ancien chemin est constituée de graviers de faible granulométrie et chargée de divers déchets contemporains des activités de la ferme, dont plusieurs scories (déchets des activités métallurgiques), de la cendre et des charbons minéraux (voir figure 58, C2-4 et photo 13). Nous émettons l'hypothèse qu'il puisse s'agir de vidanges de cheminées.



Photo 12 - Sous-opération 1G — L'ancien chemin (ST-011) est indiqué par une flèche rouge — Vue vers le sud-est (MTL24-12-01-N1-065)



Photo 13 - Sous-opération 2E — Profil stratigraphique, paroi est (MTL24-12-01-N1-098)

Le chemin est tronqué par un fossé peu profond de 1,20 m de largeur, orienté est-ouest (ST-007) (photo 14). Il s'agit vraisemblablement d'un fossé agricole. Une canalisation en terre cuite de 8 cm de diamètre était posée à même la base de la tranchée du fossé (ST-008). Composée d'une série de tronçons de 35 cm de long, la canalisation était



Photo 14 - Sous-opération 1G — Le fossé ST-001 — Vue vers l'est (MTL24-12-01-N1-082)



Photo 15 - Sous-opération 1G — La canalisation en terre cuite ST-008 — Vue vers l'est (MTL24-12-01-N1-063)

complètement désarticulée (photo 15). Le fossé avait été entièrement comblé lors de l'abandon du site.

Au sud du chemin, l'ancienne surface des jardins (voir figure 56, C2-5) a pu être observée dans l'ensemble des sous-opérations. Plusieurs tiges de plantes et autres restes de végétaux étaient visibles à l'intérieur du sol, témoignant de leur enfouissement rapide à la suite de l'abandon du site (photo 16). Contemporaine de cette époque, une imposante pierre de grande dimension (1,70 m de large sur 0,55 m de haut) avait été installée à plat au fond d'une tranchée aménagée (voir figure 56, ST-006) (photo 17). La portion haute de la tranchée d'installation avait été comblée de graviers et d'éclats de pierres schisteuses. Le sommet de cet aménagement se trouve à une altitude de 14,00 m NMM.



Photo 16 - Sous-opération 2F — Plusieurs restes de végétaux et de tiges sont visibles à l'intérieur du labour — Vue vers l'ouest (MTL24-12-01-N1-060)

À l'extrémité sud de la tranchée, on aperçoit un creusement que l'on associe à la tranchée d'installation de l'ancien égout en brique (voir figure 56, ST-012 et photo 18), qui devait serpenter dans ce secteur. Le comblement était essentiellement composé d'argile lourde. Plusieurs fragments de pierres calcaires, mais aussi de briques rouges et de mortier ont été



Photo 17 - Sous-opération 1G — Le vestige ST-006 — Vue vers l'est — (MTL24-12-01-N1-092)

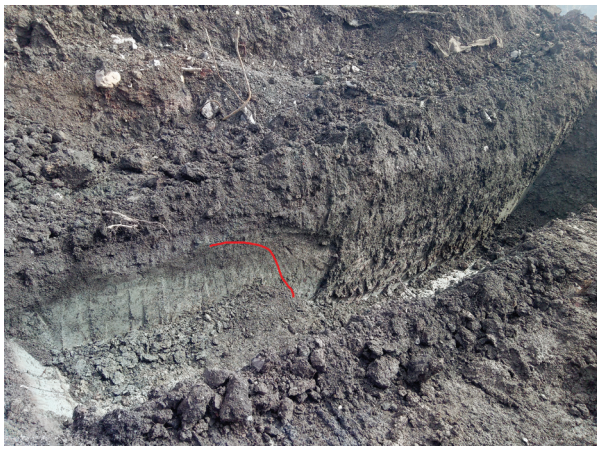


Photo 18 - Sous-opération 1G — La tranchée de l'égout en briques est visible à l'extrémité sud de la sous-opération — Vue vers le sud-est (MTL24-12-01-N1-121)

observés dans la masse. La profondeur de l'excavation (+ 2,50 m) et les risques d'effondrement ont forcé l'abandon des travaux archéologiques dans ce secteur. Les données relatives au tracé de l'égout (tracé général, configuration et profondeur) ont été relevées au moment des excavations liées aux travaux de construction du nouveau CAM et sont traitées au chapitre 7.

Le matériel archéologique mis au jour à l'intérieur de l'ancien labour comprend plusieurs scories, des fragments de divers types de céramiques appartenant à 27 objets (contenants, assiettes, isolateur électrique), trois fragments de pipe en terre cuite, 17 clous en fer, plusieurs fragments de verre (n=151), ainsi que 21 os de mammifères (photo 19).

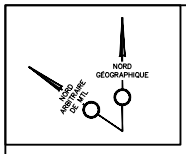


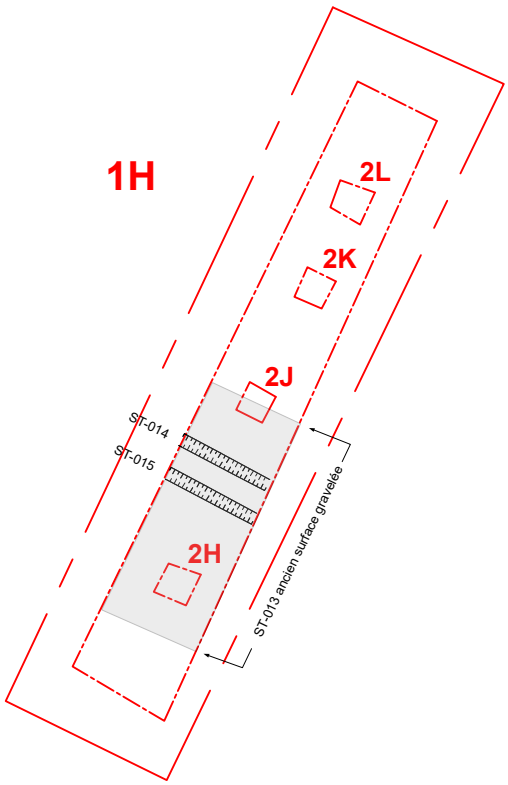
Photo 19 - Assemblage de certains des objets mis au jour à l'intérieur de l'ancien labour, sous-opération 1G (SAQ_Assemblage-3_2E-2F-2G-2H)

Le sol naturel stérile (voir figure 56, C2-6) est composé d'argile légèrement limoneuse, très compacte, et a été atteint à une profondeur moyenne de 13,80 m NMM.

6.4 Tranchée 4 (sous-opération 1H)

Implantée à l'extrémité sud de l'emprise des travaux, la tranchée 4 (sous-opération 1H, figure 59, photo 20) devait permettre de caractériser les sols de ce secteur et de repérer l'ancienne avenue du Mont Saint-Jean-de-Dieu, qui marquait la limite ouest des terres des Sœurs de la Providence





Légende

- Limites de sous-opération
- Emplacement des coupes stratigraphique
- ST-001 No de structure
- Creusement

Figure 59 - Tranchée 4 (1H) - Emplacement des sous-opérations

Source: Service de géomatique, Ville de Montréal
Société des Alcools du Québec (SAQ)

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 250

1,25 0 2,5 5 m

Date
Janvier 2025

Numéro de projet 850-1115



Photo 20 - Sous-opération 1H — Vue d'ensemble de la sous-opération en direction nord (MTL24-12-01-N1-050)



Photo 21 - Sous-opération 1H — Les drains ST-014 et ST-015 — Vue vers l'est (MTL24-12-01-N1-049)

Cet espace était, jusqu'à tout récemment, utilisé pour l'entreposage de la neige pendant la période hivernale.

La surface actuelle du site est gravelée et une infrastructure de sable est présente (figure 60, C4-1 et 2). Ces niveaux recouvrent des remblais de nivellement modernes, peut-être contemporains de la construction du bloc D (2003) (C4-3). On y retrouve toute sorte de déchets modernes : isolants, sacs plastiques et fragments de béton armé.

Les deux drains français (voir figure 57, ST-014 et ST-015) mis au jour devaient permettre le drainage des eaux de fonte sur cette portion du site (photo 21). Les deux tranchées étaient comblées de graviers de ¾ net.

Deux niveaux pourraient être liés au réaménagement du site à la suite de son abandon (vers 1965). Les couches 4 et 5 (voir figure 60, C4-4 et 5) présentaient toutes deux un profil très irrégulier et s'apparentaient plutôt à des dépôts liés à la circulation de machineries lourdes dans ce secteur. Plusieurs traces de chenilles ainsi que de profondes ornières étaient visibles à la surface de ces couches. Quelques fragments de céramique blanche ont été observés, ainsi que divers déchets, dont des fragments de plastique et de bois (2X4).

Sous ces niveaux de remblais modernes, le sol associé aux anciens labours (voir figure 60, C4-7) a été atteint à une profondeur comprise entre 13,80 et 14,00 m NMM.

Trois sous-opérations manuelles de 1 m² ont été implantées dans le niveau de labour (2J, K et L), et une quatrième (2H) à l'extrémité sud de la tranchée afin de documenter une surface gravelée observée à cet endroit.

L'ancienne surface des jardins a pu être fouillée sur une profondeur moyenne de 0,40 m. La matrice est très similaire à ce qui a été observé à l'intérieur des sous-opérations 1F et 1G, bien qu'ici le sol ait été un peu plus argileux. Aucun aménagement particulier n'a été observé.

La fouille du labour a cependant permis de récolter plusieurs objets, dont une vingtaine de clous en fer, des fragments de broche de clôture barbelée, ainsi qu'une douille de carabine (prod. 1846-1950). Plusieurs fragments de terre cuite fine blanche représentant une dizaine d'objets (bol, tasse, plat de service, assiette) et un fragment de tuyau de pipe ont aussi été retrouvés. L'assemblage compte également 44 fragments de verre, dont 13 fragments de bouteille, deux cheminées de lampes à huile et un fragment de vitrail bleu. Malgré l'absence de décors ou d'éléments d'identification précis, le gros de la production peut être daté entre 1840 et 1930. La collection ostéologique était très fragmentaire. Près d'une centaine de petits fragments d'ossements de mammifères (n=98) et six os de volaille ont été mis au jour dans les limites des sous-opérations 2H à 2L.

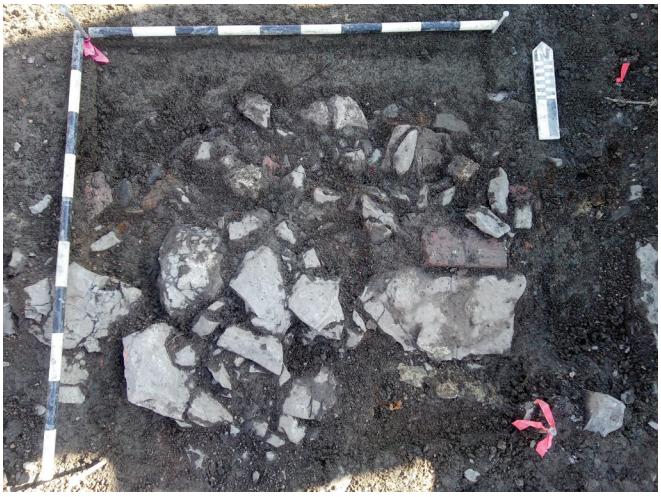
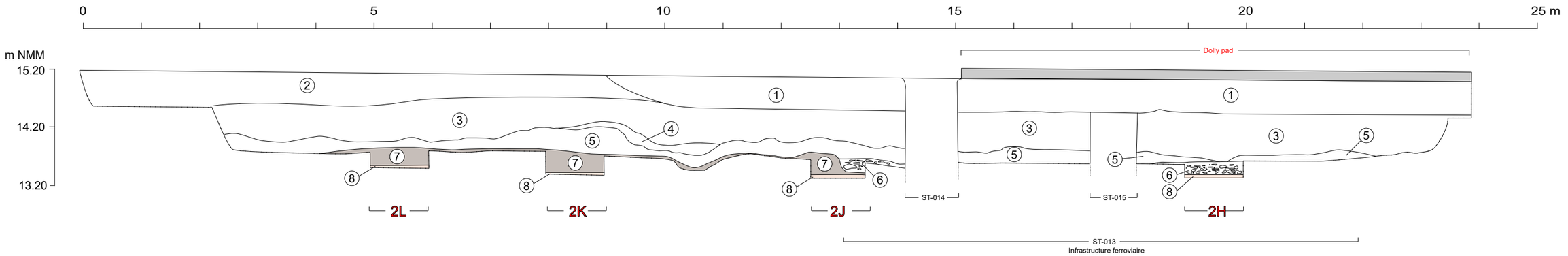


Photo 22 - Sous-opération 2H — L'infrastructure de l'ancien avenue Mont-Saint-Jean-de-Dieu (ST-013) — Vue vers l'est (MTL24-12-01-N1-128)

À l'extrémité sud de la sous-opération 1H, les travaux ont permis de mettre au jour une infrastructure associable à l'ancienne avenue du Mont Saint-Jean-de-Dieu (ST-013) (photo 22). La structure a été tronquée au centre par les deux tranchées de drainage mentionnées précédemment (ST-014 et ST-015). La surface de l'infrastructure est matérialisée par plusieurs pierres anguleuses de dimensions variées, de briques et de pierres plus ou moins plates. La matrice est argileuse, hétérogène et très compacte. L'infrastructure avait été installée à l'intérieur d'une tranchée d'une trentaine de centimètres de profondeur. La largeur de l'infrastructure est incertaine, mais elle a pu être observée sur une largeur totale de 9,00 m en direction sud.

L'étude du matériel archéologique mis au jour à l'intérieur de l'espace occupé par la chaussée nous renvoie à une période comprise entre 1896 et 1950.

Figure 60 - Sous-opération 1H - Coupe C4, paroi est



Description

1. Matériau granulaire concassé compact de type MG20 et béton recyclé, avec présence de membrane géotextile. Infrastructure de la chaussée et des aires de circulation.
2. Limon sableux, gris moyen à brun foncé, moyennement compact. Présence de membrane géotextile par endroits. Pierres de dimensions variables et fragments de béton. Divers déchets modernes (plastique, languettes de métal, isolant). Remblai de rehaussement moderne.
3. Sable argileux, brun clair à brun-gris, hétérogène, très compact. Pierres, cailloux et graviers de calibres très variés. Plusieurs fragments de pierres anguleuses. Remblai moderne (après 1965).
4. Argile sableuse, très graveleuse, brun, compact. Fragments de plastique et d'aluminium. Remblai moderne (après 1965).
5. Argile limoneuse, brun clair à brun foncé, compacte. Plusieurs fragments de sacs plastiques. Présence de matière organique en décomposition. Remblai moderne (après 1965).
6. Argile limoneuse, gris-brun, compacte. Terre cuite commune et fine, os de mammifères, clous en fer, scories et charbons de bois. Infrastructure de l'avenue Mont-Saint-Jean-de-Dieu.
7. Limon argileux, gris-brun foncé, homogène, compact. Fragments de coquillages, terre cuite commune et fine, os de mammifères, scories et charbons de bois. Niveau associé à un ancien labour (avant 1965).
8. Argile limoneuse, gris-brun pâle, homogène, compacte. Sans inclusion. Sol naturel stérile en place.

Légende

- Limites de sous-opération / fin de fouille
- ⑤ No de lot
- ST-001 No de structure
- Sol naturel en place

Emplacement de la coupe

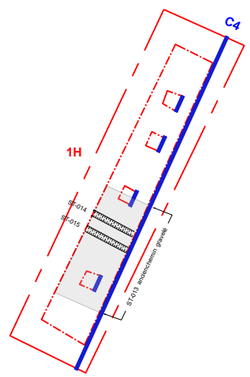




Photo 23 - Sous-opération 1J — Vue d'ensemble de la sous-opération en direction nord (MTL24-12-01-N1-293)

6.5 Tranchée 3 (sous-opération 1J)

La sous-opération 1J forme un L de 25 m de long dans l'axe nord-sud et de 12,75 m d'est en ouest (photo 23 et figure 61). Implantée à l'extrémité est de l'emprise des travaux, cette tranchée a permis de documenter et d'évaluer l'état général de conservation de plusieurs vestiges liés à l'un des anciens bâtiments secondaires : l'hôpital du Sacré-Cœur (1881-1966). Rappelons que ce pavillon, situé en marge du terrain des sœurs de la Providence, servait à héberger les patients atteints de maladies contagieuses.

La sous-opération 1J a été positionnée de manière à permettre de documenter aussi bien l'intérieur que l'extérieur du bâtiment. Cinq sous-opérations manuelles ont ensuite été implantées : deux à l'intérieur des limites du bâtiment (sous-opérations 2R et 2S) et trois autres à l'extérieur (2M, 2N et 2P), afin d'évaluer la présence de sols d'occupation à cet endroit.

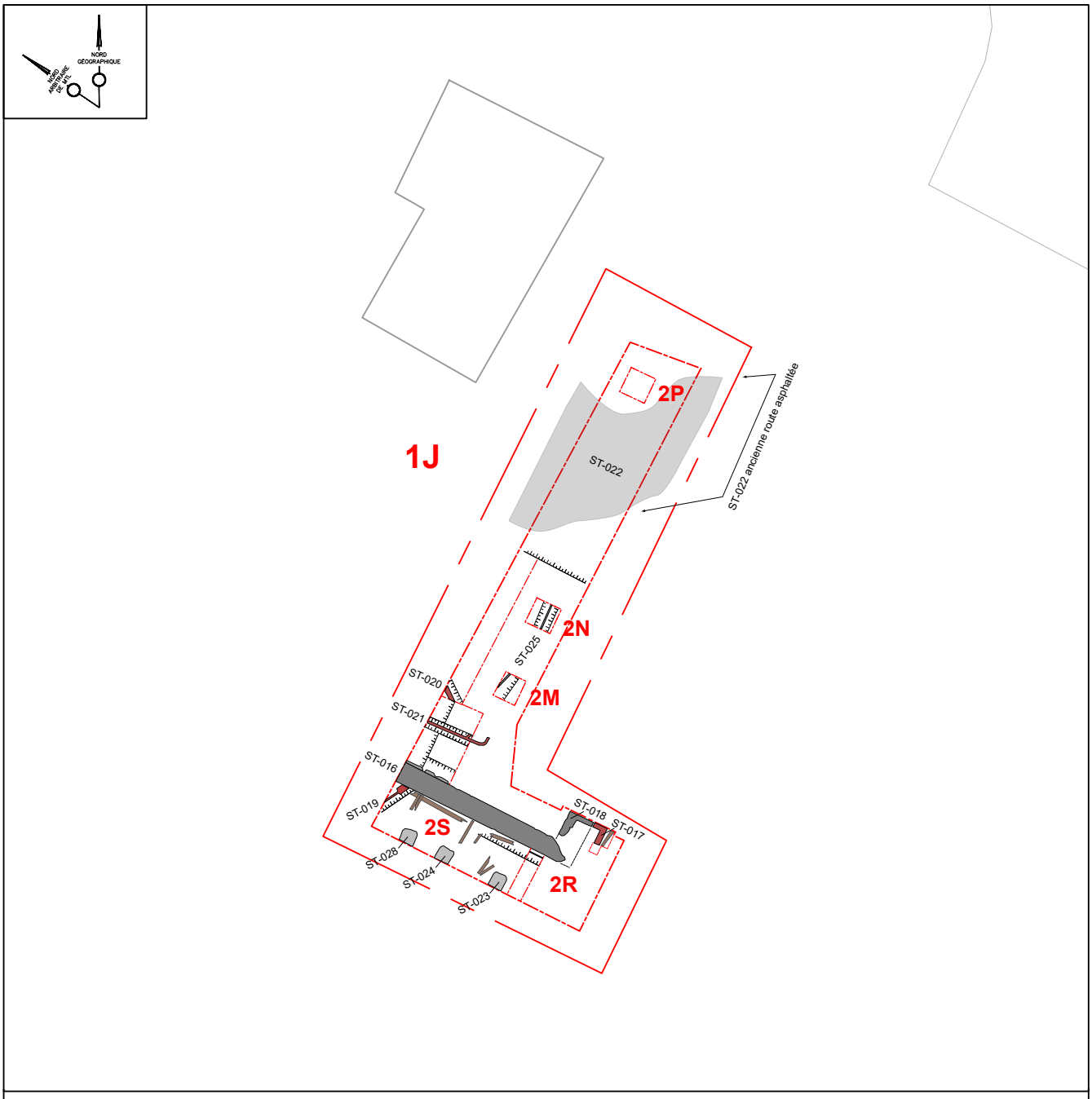
Cette portion du site était, jusqu'à récemment, utilisée pour la circulation des véhicules. L'essentiel de la zone était pavé, à l'exception d'une mince bande de terre située du côté ouest de la tranchée 3.

6.5.1 Les niveaux superficiels

La configuration de l'infrastructure de la chaussée actuelle est identique à celle observée ailleurs sur le site. Les couches 1 et 2 (figure 62, C5-1 et C5-2) font toutes deux partie de cette infrastructure et sont composées de 0,45 m de granulaire compacté et de 0,40 m à 0,60 m de sable propre très homogène, sans cohésion. Un géotextile est présent presque partout et marque la limite avec les couches inférieures. Ces deux couches représentent un apport de sol d'environ un mètre (photo 24). L'altitude actuelle en surface



Photo 24 - Sous-opération 2R — Détail des niveaux d'infrastructure de la chaussée actuelle (couches 1 et 2) — Vue vers le nord (MTL24-12-01-N1-202)



Légende

- Limites de sous-opération
- Emplacement des coupes stratigraphique
- ST-001 No de structure
- Creusement
- Canalisation
- Structure en pierres
- Structure en briques
- Structure en bois

Figure 61 - Tranchée 3 (1J) - Emplacement des sous-opérations

Source: Service de géomatique, Ville de Montréal
Société des Alcools du Québec (SAQ)

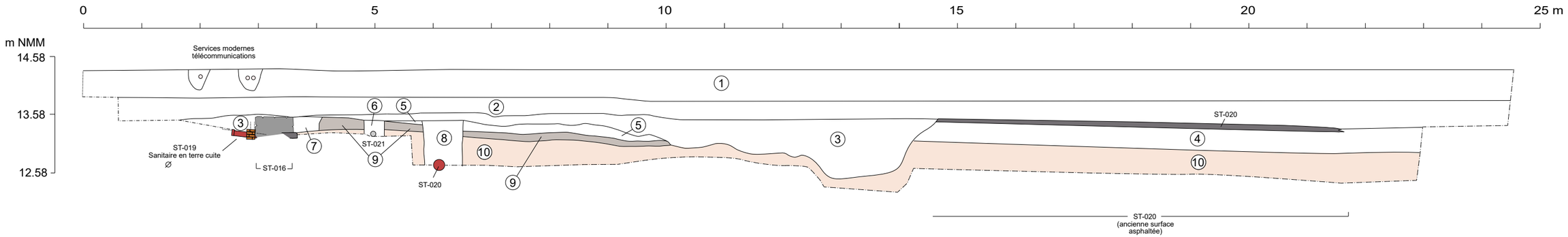
Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 250
1,25 0 2,5 5 m

Date
Janvier 2025

Numéro de projet 850-1115

Figure 62 - Sous-opération 1J - Coupe C5, paroi ouest



Description

1. Limon sableux, gris moyen à brun foncé, moyennement compact. Présence de membrane géotextile par endroits. Pierres de dimensions variables et fragments de béton. Divers déchets modernes (plastique, languettes de métal, isolant). Remblai de rehaussement moderne.
2. Sable propre de couleur brun-beige, sans cohésion, sur membrane géotextile. Infrastructure de la chaussée.
3. Sable limoneux, brun foncé, sans cohésion. Fragments de briques orangées, forte concentration de mortier pulvérisé blanc-gris à blanc-jaune, pierres anguleuses, fragments de béton et armature en acier, pièces de bois, tuiles, fragments de tuyaux en TCC, graviers, gravillons, cendres. Niveau associé à la démolition de l'hôpital du Sacré-Cœur (vers 1967).
4. Granulaire compact de type MG20B. Infrastructure de l'ancienne route (ST-022).
5. Briques orangées et mortier pulvérisé. Niveau associé à la démolition de l'hôpital du Sacré-Cœur (vers 1967).
6. Limon argileux, brun foncé, compact. Graviers, gravillons, fragments de briques orangées. Comblement d'une canalisation en fonte (ST-021).
7. Limon argileux, brun foncé à brun clair, compact. Graviers, gravillons, éclats de pierre calcaire, nodules de mortier. Comblement de la tranchée de fondation de ST-016.
8. Limon sableux, brun-gris, très compact. Plusieurs graviers anguleux. Comblement de la tranchée d'une canalisation en terre cuite, sanitaire (ST-020).
9. Limon argileux, gris-brun foncé, homogène, compact. Fragments de coquillages, terre cuite commune et fine, os de mammifère, scories et charbons de bois. Niveau associé à un ancien labour (avant 1965).
10. Argile limoneuse gris-brun pâle, homogène, compacte. Sans inclusion. Sol naturel stérile en place.

Légende

- Limites de sous-opération / fin de fouille
- ⑤ No de lot
- ST-001 No de structure
- Sol naturel en place
- Maçonnerie

Emplacement de la coupe

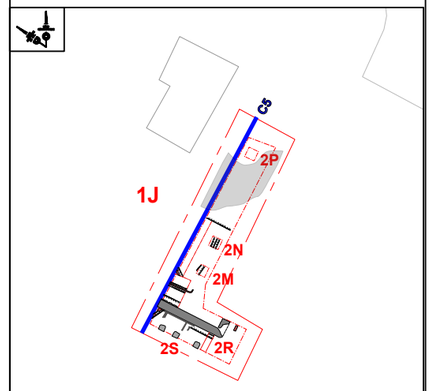




Photo 25 - Sous-opérations 2R/2S — Vue d'ensemble des murs de fondation ST-016 et ST-018 — Vue vers l'ouest (MTL24-12-01-N1-264)

oscille entre 14,12 m et 14,51 m NMM. Deux canalisations doubles de télécommunication en PVC de 2,5 " sont visibles en surface, près de l'angle sud-ouest de la sous-opération. Quelques déchets modernes ont été observés dans ces niveaux superficiels, en bordure de chaussée, du côté ouest. Cette infrastructure se superpose directement aux vestiges archéologiques sous-jacents qu'elle recouvre.

6.5.2 L'hôpital du Sacré-Cœur

À l'extrémité sud de la sous-opération 1J, les travaux ont permis de mettre au jour deux tronçons de mur de fondation en pierres (voir figure 61, ST-016 et ST-018) (photo 25). Ces vestiges forment un ensemble cohérent en forme de L, qui correspond vraisemblablement au mur arrière de l'hôpital.

Lors de la démolition de l'hôpital, les murs de fondation ont été entièrement arasés jusqu'à une altitude comprise entre 13,20 m et 13,58 m NMM. L'élévation des murs a été complètement abattue, et certaines portions des fondations enterrées ont été retirées ou endommagées. L'angle du bâtiment, situé à la jonction des murs ouest (ST-018) et nord (ST-016), a été complètement arraché lors de la démolition (photos 26 et 27). La totalité du volume interne du bâtiment a été comblée par les débris liés à sa démolition (voir figure 62, C5-3 et 4). Les déblais forment une couche d'une épaisseur moyenne de 0,30 m et comprennent divers fragments de briques, de céramiques, de sections de tuyaux en fer, de pierres, ainsi que des éléments de charpente et de plancher. Quelques fragments de carrelage en damier ont aussi été mis au jour dans les déblais (photos 28 et 29). L'assemblage comprenait différents formats (carré, rectangulaire ou hexagonale) mais l'essentiel des



Photo 26 - Sous-opération 2R — Détail de la jonction des structures ST-016 et ST-018 — Vue vers le nord (MTL24-12-01-N1-263)



Photo 27 - Sous-opération 2R — Détail de la jonction des structures ST-016 et ST-018 — Vue vers le sud (MTL24-12-01-N1-268)



Photo 28 - Fragments de carrelage en damier mis au jour à l'intérieur de la sous-opération 2S (MTL24-12-01-N1-206)



Photo 29 - Fragments de carrelage de formes variées mis au jour à l'intérieur de la sous-opération 2S (MTL24-12-01-N1-207)

fragments de mosaïque était composé de carreaux de 10 cm de côté de couleur beige pâle tachetés de jaune et de carreaux de couleur rouge tachetée rosâtre. Plusieurs carrelages similaires ont été mis au jour lors des fouilles réalisées sur le site BjFj-236 (Aile des femmes de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu) (voir Patrimoine Experts, 2024) et avait alors été mis en association avec la salle d'eau du pavillon Ville-Marie.

Le vestige ST-016 correspond à un mur en pierre orienté est-ouest, conservé sur une hauteur maximale de 0,55 m soit environ quatre assises (photo 30). L'ouvrage est large de 0,61 m (2 pieds) et est constitué d'une maçonnerie de type à tout venant, aux assises irrégulières, liées par un mortier de chaux gris très friable. Aucun parement, revêtement de surface ou enduit n'était visible sur la portion basse du mur.

Le vestige ST-018, quant à lui, a été partiellement endommagé au niveau de l'angle. Malgré ces dommages, son tracé demeure bien identifiable (voir photo 27). La portion conservée du mur présente une maçonnerie analogue à celle du mur nord, mais près de 2,00 m du mur ont disparu. À cet endroit, il ne reste que trois pierres de grandes dimensions, décalées par rapport à l'aplomb du mur (vers l'extérieur).



Photo 30 - Sous-opération 2S — Vue d'ensemble du mur ST-016 — Vue vers l'est (MTL24-12-01-N1-288)



Photo 31 - Sous-opération 1J — La tranchée de fondation du mur ST-016 est bien visible à l'extérieur du bâtiment (indiqué en rouge) — Vue vers l'ouest (MTL24-12-01-N1-218)

Les tranchées de fondation ont été observées des deux côtés des fondations, sur une largeur moyenne de 0,45 m (photo 31). La profondeur de la tranchée atteint 0,60 m à l'extérieur du bâtiment, mais moins de 0,30 m à l'intérieur. Ces tranchées étaient comblées d'un mélange limoneux argileux compact (voir figure 62, C5-7). Aucun matériel archéologique n'a été retrouvé en association avec ces tranchées. La semelle de fondation du mur était constituée d'une série de pierres de grandes dimensions, marquant un décalage d'environ 0,20 m par rapport à l'aplomb du mur.



Photo 32 - Sous-opération 2S — Plusieurs éléments appartenant à l'ancien plancher sont visibles au centre de la sous-opération — Vue vers le nord (MTL24-12-01-N1-153)



Photo 33 - Sous-opération 2S — Plusieurs éléments appartenant à l'ancien plancher sont visibles au centre de la sous-opération — Vue vers l'est (MTL24-12-01-N1-154)

Sous-opérations 2R et 2S

Le sol d'occupation est conservé presque partout à l'intérieur du bâtiment, sauf à l'est (sous-opération 2R), où le décapage lié à la démolition a complètement fait disparaître ce niveau.

Sous les débris liés à la démolition du bâtiment, plusieurs éléments appartenant à l'ancien plancher ont été mis au jour. Tous ces éléments s'étaient affaissés sur le sol sous-jacent, et plusieurs étaient en état avancé de décomposition (photos 32 et 33). Les solives supportant le plancher en bois étaient appuyées directement sur une poutre maîtresse située le long du mur (ST-016). Le diamètre estimé de cette poutre est de 30x30 cm, et sa portée minimale devait être d'environ 7,50 m.

Trois assises en béton coulé à même le sol ont également été repérées à l'intérieur du bâtiment (photos 34 et 35). Elles devaient servir d'assises aux colonnes en bois qui supportaient les solives du plancher. Les empreintes des pièces de



Photo 34 - Sous-opération 2S – Assises en béton devant supporter la structure du plancher (indiqué en rouge) – Vue vers l'est (MTL24-12-01-N1-289)



Photo 35 - Sous-opération 2S — Détail d'une des assises en béton. À noter, la tranchée de fondation du mur ST-016, bien visible à gauche sur la photo — Vue vers l'est (MTL24-12-01-N1-189)

bois étaient encore visibles à la surface des assises. Le plancher était donc surélevé de quelques centimètres au-dessus du sol en terre battue. Un fragment de colonne en bois permet d'estimer la hauteur du vide sanitaire à au moins 0,30 m.

Le vide sanitaire était totalement comblé de débris liés à la démolition ainsi qu'à ceux du plancher (voir figure 62, C5-3). La surface du sol encore en place sous le plancher se trouvait à une altitude de 13,00 m NMM. La fouille des sous-opérations manuelles implantées à l'intérieur des limites du bâtiment n'a fourni que peu de matériel archéologique. L'assemblage archéologique retrouvé à la surface du vide sanitaire est constitué de quincaillerie appartenant à l'ancien plancher ou étant contemporaine de la démolition du pavillon (fragments de bouteille de Coca-Cola et bouchons de bière).

Parmi les autres aménagements mis au jour à l'intérieur du bâtiment, on note aussi la présence d'une structure en briques (ST-017) située à l'est du mur ST-018 (photos 36 et 37). Il s'agit d'un muret en briques à parement double, conservé sur six assises de haut, et adossé au mur extérieur. Le vestige reposait directement sur le sol naturel et n'était pas chaîné au mur ST-018. L'intérieur de la structure était entièrement comblé d'un sol très argileux chargé de cendres, de charbon de bois et de mortier pulvérisé. Le vestige est clairement plus récent que



Photo 36 - Sous-opération 2R — Vue d'ensemble du vestige ST-017 — Vue vers l'est (MTL24-12-01-N1-277)



Photo 37 - Sous-opération 2R — Vue d'ensemble du vestige ST-017 en plongée — Vue vers le sud (MTL24-12-01-N1-193)

le mur (ST-018) qu'il a partiellement tronqué. Les dépôts retrouvés à proximité suggèrent qu'il pourrait s'agir du bûcher (prise d'air) d'une cheminée, le socle et l'âtre ayant été situés plus haut. Cependant, la position de la structure ainsi que la présence de trois grandes pierres décalées du mur pourraient plutôt correspondre à un point d'accès situé à l'arrière du bâtiment. D'autres éléments appartenant à l'ancien plancher (une poutre et des tronçons de solives) ont aussi été observés à l'est de la structure (voir photo 37).

À l'extrémité ouest de la sous-opération 2S, on observe un sanitaire en terre cuite (voir figure 61, ST-019). Il s'agit d'une canalisation de 20 cm (8'') (photos 38). Une structure en briques a été aménagée à cheval sur la canalisation, le long du mur de fondation (photo 39). À cet endroit, on peut observer que le dessus de la canalisation principale est percé. La structure en briques devait permettre de maintenir en place une seconde canalisation verticale qui venait décharger directement dans la première. Le drain passe ensuite directement sous le mur ST-016 et se poursuit en direction nord, où il doit vraisemblablement décharger dans une seconde canalisation située à l'extérieur du bâtiment (ST-020).



Photo 38 - Sous-opération 2S — Le vestige ST-019 en plongée — Vue vers le sud (MTL24-12-01-N1-150)



Photo 39 - Sous-opération 2S — Le vestige ST-019 — Vue vers l'ouest (MTL24-12-01-N1-214)

6.5.3 Les abords de l'hôpital

Différents aménagements contemporains des activités de l'hôpital ou de sa démolition, vers la fin des années 1960, ont pu être observés en périphérie du bâtiment. Les niveaux associés à la démolition du bâtiment étaient également visibles à l'arrière de l'ancien hôpital.

Les anciens services

Parmi les services en place, on compte deux canalisations en fonte (ST-021) servant sans doute à l'approvisionnement en eau du bâtiment, une canalisation en terre cuite servant à l'évacuation



Photo 40 - Sous-opération 1J — La canalisation ST-021 — Vue vers l'ouest (MTL24-12-01-N1-222)



Photo 41 - Sous-opération 2M — La canalisation ST-025 — Vue vers le nord (MTL24-12-01-N1-254)

des eaux usées (ST-020), ainsi qu'un tuyau en fer, probablement destiné à l'alimentation en gaz (ST-025) (voir figure 61 et photos 40 et 41). L'ensemble des services avait été installé à l'intérieur de tranchées étroites aménagées à même le sol naturel.



Photo 42 - Sous-opération 1J — Une grande fosse (indiquée en rouge) est visible à la hauteur de la sous-opération 2N — Vue vers l'ouest (MTL24-12-01-N1-284)

Ancienne dalle de béton et surface asphaltée

Plus au nord, au centre de la sous-opération 1J, on observe un important décaissement contemporain de la démolition de l'hôpital (photo 42). Cette fosse était comblée de divers débris de démolition, dont plusieurs fragments de béton armé de très grande taille, certains atteignant plus de 2,00 m de long (voir figure 62, C5-3). Les fragments appartiennent tous à une ancienne dalle de 0,30 m d'épaisseur qui devait se trouver en surface à cet endroit. La présence de nombreuses racines à l'intérieur du comblement de la fosse laisse aussi penser qu'un arbre a été retiré en même temps que la dalle.



Photo 43 - Sous-opération 1J — Les restes d'une ancienne chaussée (ST-022) à l'extrémité nord de 1J — Vue vers l'ouest (MTL24-12-01-N1-242)

Immédiatement au nord de cet aménagement, les restes d'une ancienne chaussée asphaltée (ST-022) ont été mis au jour à une altitude de 13,48 m NMM, soit à un peu moins de 1,00 m sous la surface actuelle (photo 43). Conservée sur une superficie d'environ 30 m², la chaussée reposait sur une infrastructure de gravier de 0,30 m d'épaisseur (voir figure 62, C5-4).

6.5.4 Les sols naturels encore en place

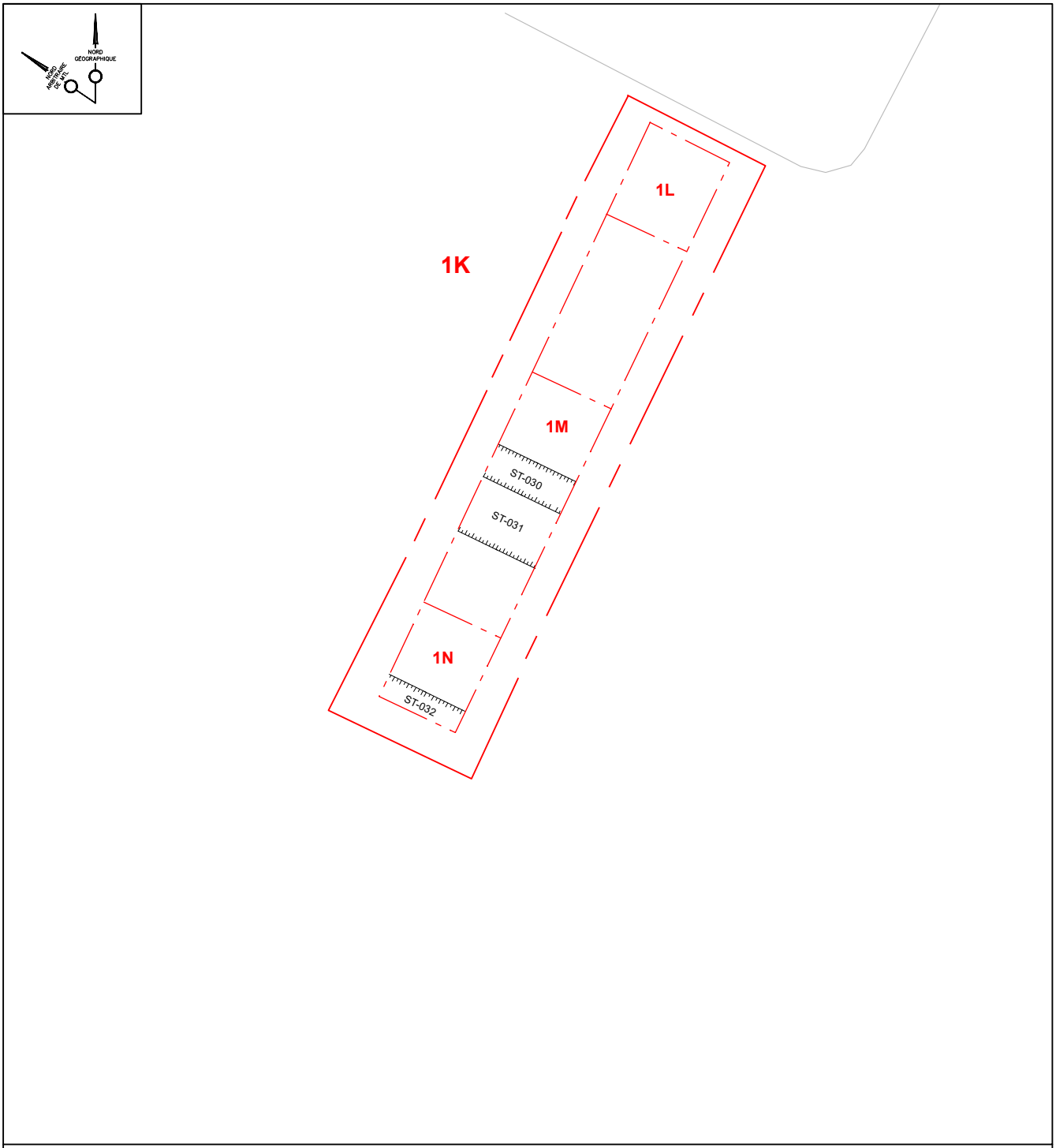
Compte tenu des différents travaux d'excavation liés à la mise en place de la chaussée au nord, à ceux liés au retrait de l'ancienne dalle de béton au centre, et à l'installation des différentes canalisations au sud, bien peu du sol d'origine (voir figure 62, C5-9) est conservé à proximité de l'hôpital. Afin de documenter le sol naturel, trois sous-opérations manuelles de 1 m² ont été implantées à l'arrière du bâtiment. Deux d'entre elles (2M, 2N) ont rencontré des tranchées liées à l'installation des services. Quant à la troisième (2P), les travaux liés à la mise en place de la chaussée asphaltée avaient complètement fait disparaître les niveaux organiques de surface anciens.

L'ancien niveau de surface a néanmoins pu être documenté en stratigraphie. D'une épaisseur moyenne de 0,20 m, il est composé d'un limon argileux de couleur gris-brun. Plusieurs traces de matière organique (racines, radicelles) étaient visibles et témoignent d'un enfouissement rapide à la suite de la démolition. Là où il était encore présent, le sol naturel a été observé à une altitude moyenne de 13,45 m NMM. Ce niveau se superposait directement au sol naturel stérile sous-jacent (voir figure 62, C5-10).

Aucun matériel archéologique n'a été observé à l'intérieur de ces couches.

6.6 Tranchée 5 (sous-opération 1K)

Une tranchée mécanique (sous-opération 1K) de 5,50 m de large sur 28,30 m de long, orientée nord-sud, a été réalisée directement dans l'axe du futur pilier de support de la passerelle (figure 63 et photo 44). Outre la mise en place de l'assise en béton de la passerelle, les travaux envisagés par la SAQ à cet endroit prévoyaient également le retrait et/ou la reconfiguration de différents services enfouis présents dans ce secteur (électricité de secours [ST-030] et protection contre les incendies [ST-031]).



Légende

Limites de sous-opération

Emplacement des coupes stratigraphiques

ST-001 No de structure

Creusement

Figure 63 - Tranchée 5 - Emplacement des sous-opérations

Source: Service de géomatique, Ville de Montréal
Société des Alcools du Québec (SAQ)

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 250

1,25 0 2,5 5 m

Date
Décembre 2024

Numéro de projet 850-1115



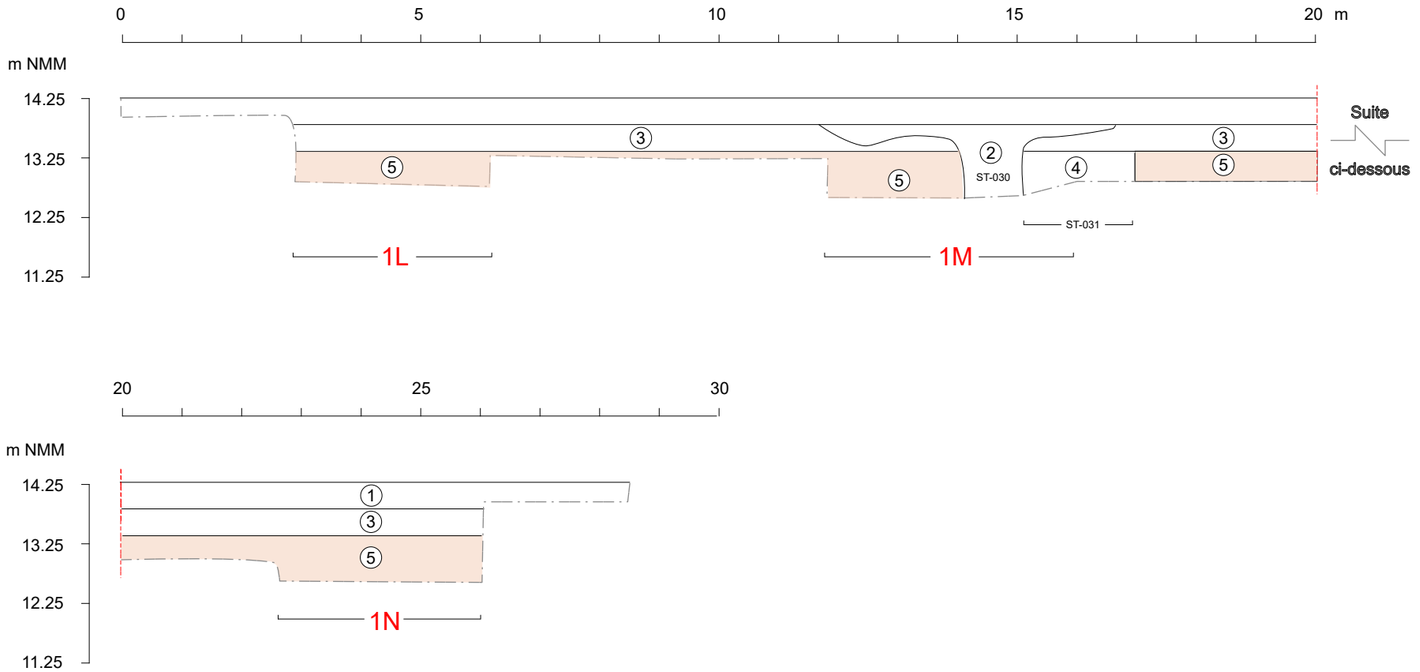
Photo 44 - Sous-opération 1K — Vue d'ensemble de la sous-opération — Vue vers le sud (MTL24-12-01-N1-308)

Les surfaces de roulement existantes, ainsi que l'ensemble des niveaux associés à l'infrastructure de la chaussée, ont été retirées mécaniquement (figure 64, C6-1 et 3). Afin d'évaluer rapidement l'ampleur des volumes de remblais en place, des sondages mécaniques plus profonds ont été réalisés aux extrémités de la tranchée ainsi qu'au centre (sous-opérations 1L, 1M et 1N).

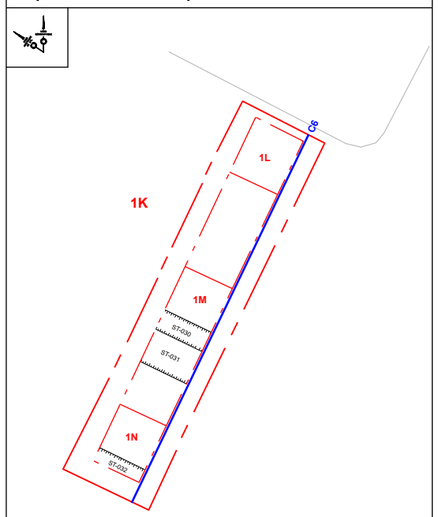
À cet endroit, la chaussée actuelle se trouve à une altitude d'environ 14,20 m NMM (niveau moyen de la mer). La séquence stratigraphique observée dans ce secteur est analogue en tous points à celle de la tranchée 1 (sous-opérations 1A à 1E). La chaussée est composée d'un enrobé bitumineux qui se superpose à 0,65 m de matériau granulaire concassé compacté (photos 45 et 46). La fondation est constituée de 0,30 m à 0,40 m de sable propre sans cohésion. Cette infrastructure se superpose au sol naturel stérile sous-jacent, composé d'une argile grise très compacte et homogène, atteinte à une altitude de 13,25 m NMM.

Les seuls aménagements identifiés à l'intérieur des limites de la sous-opération 1K correspondent aux tranchées d'installation des services enfouis mentionnées précédemment, ainsi qu'à au moins deux épisodes de réfection de la surface de roulement. Aucun autre aménagement ni matériel archéologique n'a été mis au jour.

Figure 64 - Sous-opération 1K - Coupe C6, paroi est



Emplacement de la coupe



Légende

- Limites de sous-opération / fin de fouille
- ⑤ No de lot
- ST-001 No de structure
- Sol naturel stérile

Description

1. Matériau granulaire concassé compact de type MG20. Infrastructure de la chaussée.
2. Béton et asphalte concassés de type MG56R. Sable propre de couleur brun-beige, sans cohésion, sur membrane géotextile. Comblement de la tranchée de service ST-030.
3. Matériau granulaire concassé compact de type MG20. Infrastructure de la chaussée.
4. Limon argileux, brun foncé, légèrement compact. Sans inclusion. Comblement d'un service (ligne de protection contre les incendies).
5. Argile limoneuse gris-brun pâle, homogène, compacte. Sans inclusion. Sol naturel stérile en place.



Photo 45 - Sous-opération 2L — Profil stratigraphique, paroi est (MTL24-12-01-N1-315)



Photo 46 - Sous-opération 2N — Profil stratigraphique, paroi est (MTL24-12-01-N1-338)

7 DISCUSSION

L'inventaire archéologique effectué en 2023 à l'emplacement du futur CAM a permis de documenter les sols en place et de mettre au jour de nombreuses structures liées à l'occupation ancienne du site. L'étude de celles-ci, la superposition de plans anciens et de photographies aériennes, ainsi que les recherches historiques (voir chapitre 4) permettent de mieux comprendre l'évolution du site à travers le temps. Cette histoire peut être subdivisée en trois phases distinctes qui témoignent chacune de changements concernant la vocation et l'utilisation de l'espace[1].

7.1 Phase 1 - Occupation contemporaine de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu (1875-1966)

À l'exception des sous-opérations 1A et 1K, les niveaux contemporains de l'occupation du site par les sœurs de la Providence ont été observés dans l'ensemble des sous-opérations. La fouille manuelle de ces sols confirme la présence de sols d'occupation associés aux activités de la ferme.

Les travaux archéologiques ont également permis de mieux comprendre la topographie d'origine du site. À l'extrémité ouest, à proximité du bloc C, ces sols ont été observés à une altitude moyenne de 14,25 m NMM, tandis qu'au centre, l'altitude oscille entre 13,85 m NMM (sous-opération 1H) et 13,30 m NMM. À l'extrémité est, près de l'ancien hôpital du Sacré-Cœur, l'altitude est d'environ 13,10 m NMM. Le pendage d'origine pour cette parcelle serait donc de l'ordre de 6 % en direction de l'est (vers le fleuve). L'étude des plans anciens, et plus particulièrement celle de la coupe de 1899, confirme un pendage constant en direction du fleuve depuis la terrasse de la rue Sherbrooke (figure 65).

Là où il était présent, le labour était conservé sur une épaisseur moyenne de ± 0,20 m et contenait plusieurs témoins matériels de l'occupation du site (voir sections 6.2 à 6.4). D'autres objets témoignent quant à eux d'activités ou d'événements plus spécifiques. La présence de plusieurs scories pourrait indiquer des activités métallurgiques sur le site, notamment du côté nord, en direction des anciens bâtiments de ferme. Certains tessons de céramique mis au jour dans les sous-opérations 2B, 2C et 2M présentaient des traces évidentes de chauffe et pourraient être liés aux différents incendies qu'a connus le site au fil des ans, dont celui de 1890 qui réduisit en cendres une grande partie du pavillon Sainte-Thérèse (voir section 4.2.1 et figure 12).

Contemporains de cette période, plusieurs vestiges ou aménagements ont également été documentés. L'ensemble des structures liées à la phase 1 a pu être rattaché précisément à des bâtiments ou aménagements visibles sur les plans ou photographies anciennes.

1 L'analyse de l'espace dans lequel se situe le CAM n'avait pas entraîné l'identification de zones à potentiel archéologique associé à l'occupation autochtone ancienne.

7.1.1 L'Hôpital du Sacré-Cœur (1896-1966)

Situé en marge du complexe principal, l'ancien pavillon du Sacré-Cœur était destiné à accueillir les patients contagieux de l'hôpital (voir figure 18). L'inventaire archéologique réalisé dans ce secteur a permis de mettre au jour une portion du mur arrière du pavillon ainsi que de documenter les sols encore présents, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment (figures 66 à 71).

Les fondations du bâtiment étaient en pierre et reposaient sur le sol naturel à une profondeur de 13,00 m NMM. À l'intérieur du bâtiment, les planchers étaient surélevés à l'aide de colonnes en bois posées sur une série d'assises en béton, formant un vide sanitaire d'un minimum de 0,30 m. Différents services enfouis étaient présents à l'arrière du bâtiment. Des aires de circulation pour les véhicules et les piétons étaient également visibles à cet endroit (voir section 7.1.2).

L'inventaire n'a pas permis de préciser la fonction exacte de cette aile de l'hôpital. Néanmoins, la mise au jour de plusieurs fragments de carrelage et de mosaïque à l'intérieur des débris du bâtiment laisse supposer qu'une salle d'eau devait se trouver à proximité (voir photos 28 et 29).

Les travaux archéologiques, ainsi que l'étude des documents anciens, confirment la démolition du bâtiment entre 1965 et 1966. Les fondations ont alors été arasées jusqu'à une altitude moyenne de 13,50 m NMM.

7.1.2 Les anciens axes de circulation

À partir de 1900, deux axes principaux (montées) permettaient d'assurer la circulation des hommes et des marchandises entre les rues Notre-Dame et Sherbrooke. L'avenue Mont Saint-Jean-de-Dieu, au sud-ouest, a été mise en place peu de temps après l'acquisition du lot 335 vers 1886 par les sœurs de la Providence. Le second axe, la montée Saint-Léonard (future rue de Boucherville), borde les terres à l'est. Rappelons aussi que l'accès au pavillon central (Sainte-Thérèse) se faisait depuis la rue Notre-Dame.

Outre ces axes principaux qui desservaient l'hospice, plusieurs chemins secondaires ont été aménagés au fil des ans. Ils donnaient d'abord accès aux différents bâtiments de ferme et autres dépendances, au cimetière ainsi qu'aux jardins. L'inventaire archéologique a permis de documenter certains de ces chemins.

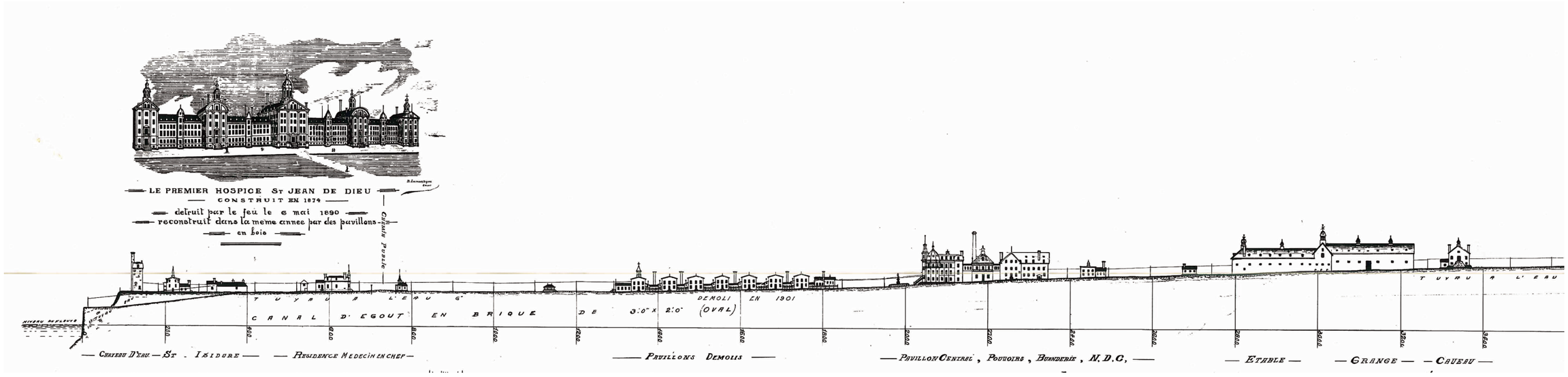


Figure 65 - Coupe E-O de l'ensemble du site de l'Hospice Saint-Jean-de-Dieu. Extrait de *Vue d'ensemble du terrain et des bâtiments*, 1899 (Archives Providence)



Projet d'agrandissement du Centre automatisé de Montréal (CAM) de la Société des alcools du Québec

Figure 66

Superposition de la sous-opération 1J au plan de 1899

Légende

- Emprise des travaux
- Limites de sous-opération
- Pierre
- Béton
- Bois
- Canalisation
- Creusement
- ST-001 No de structure

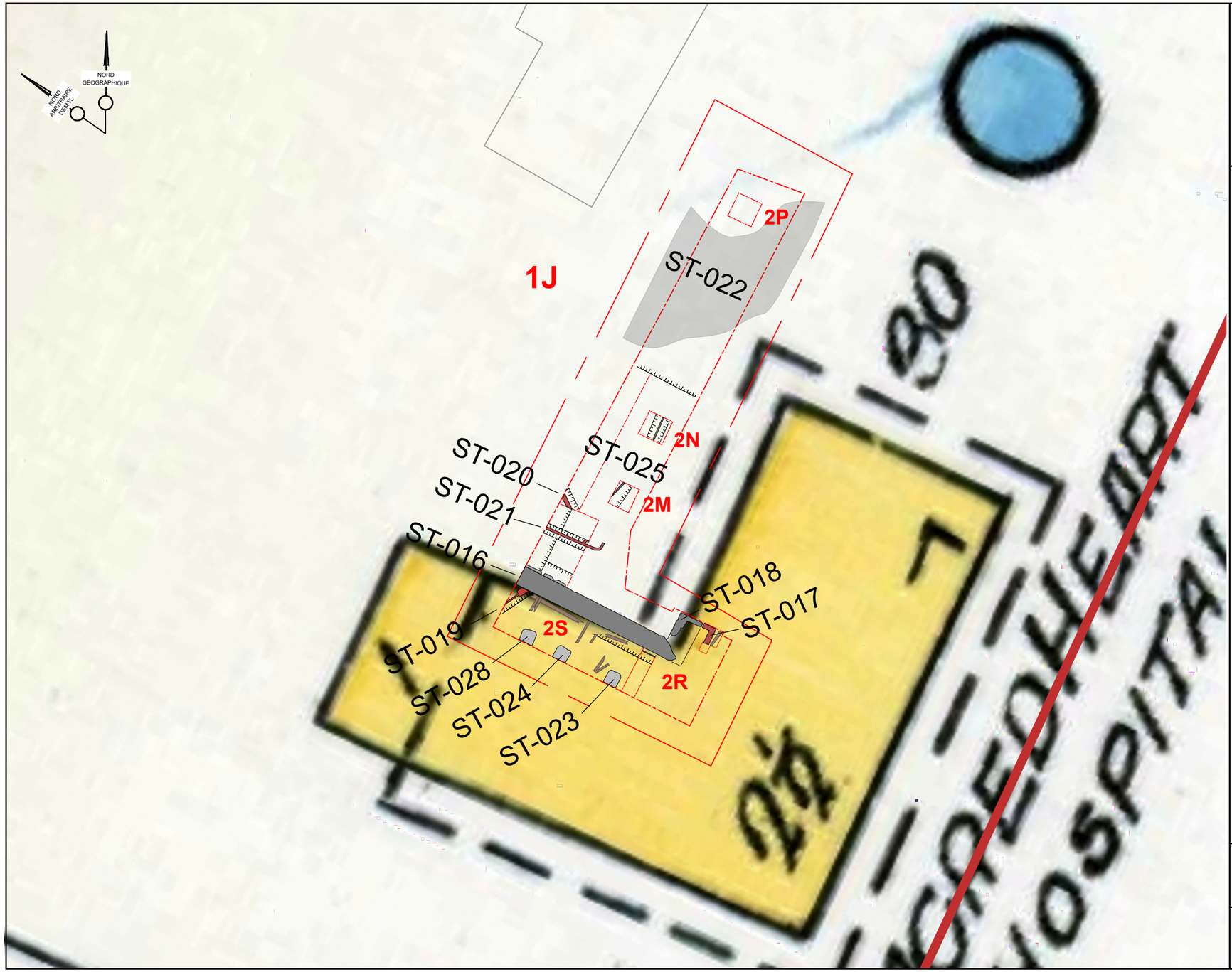
Source: Service de géomatique, Ville de Montréal
Société des Alcools du Québec (SAQ)

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 3500
1,75 0 3,5 7 m

Date
Janvier 2025

Numéro de projet 850-1115-300



Projet d'agrandissement du Centre automatisé de Montréal (CAM) de la Société des alcools du Québec

Figure 67

Superposition de la sous-opération 1J au plan de 1914

Légende

- Emprise des travaux
- Limites de sous-opération
- Pierre
- Béton
- Bois
- Canalisation
- Creusement
- ST-001 No de structure

Source: Service de géomatique, Ville de Montréal
Société des Alcools du Québec (SAQ)

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 7000
3,50 0 7 14 m

Date
Janvier 2025

Numéro de projet 850-1115-300



Projet d'agrandissement du Centre automatisé de Montréal (CAM) de la Société des alcools du Québec

Figure 68

Superposition de la sous-opération 1J au plan de 1947

Légende

- Emprise des travaux
- Limites de sous-opération
- Pierre
- Béton
- Bois
- Canalisation
- Creusement
- ST-001 No de structure

Source: Service de géomatique, Ville de Montréal
Société des Alcools du Québec (SAQ)

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 7000
3,50 0 7 14 m

Date
Janvier 2025

Numéro de projet 850-1115-300

Projet d'agrandissement du Centre automatisé de Montréal (CAM) de la Société des alcools du Québec

Figure 69

Superposition de la sous-opération 1J au plan de 1953

NORD GÉOGRAPHIQUE

NORD ARBITRAIRE DE MTL

1J

2P

2N

2M

2S

2R

ST-001 ST-016 ST-017 ST-018 ST-019 ST-020 ST-021 ST-022 ST-023 ST-024 ST-025 ST-028

HEART

SPITAL

Légende

- Emprise des travaux
- Limites de sous-opération
- Pierre
- Béton
- Bois
- Canalisation
- Creusement
- ST-001 No de structure

Source: Service de géomatique, Ville de Montréal
Société des Alcools du Québec (SAQ)

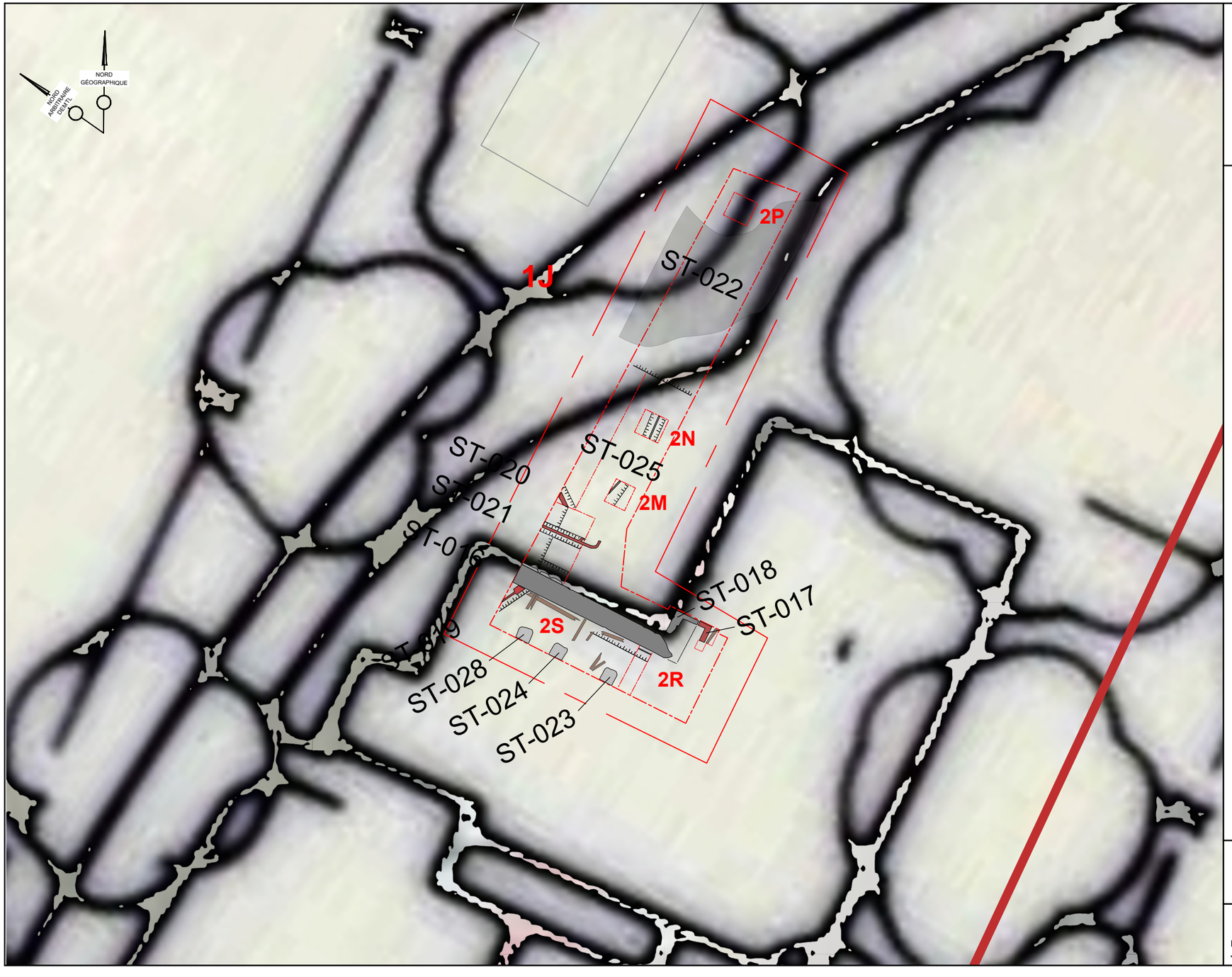
Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 7000

3,50 0 7 14 m

Date
Janvier 2025

Numéro de projet 850-1115-300



Projet d'agrandissement du Centre automatisé de Montréal (CAM) de la Société des alcools du Québec

Figure 70

Superposition de la sous-opération 1J au plan de 1961

Légende

- Emprise des travaux
- Limites de sous-opération
- Pierre
- Béton
- Bois
- Canalisation
- Creusement
- ST-001 No de structure

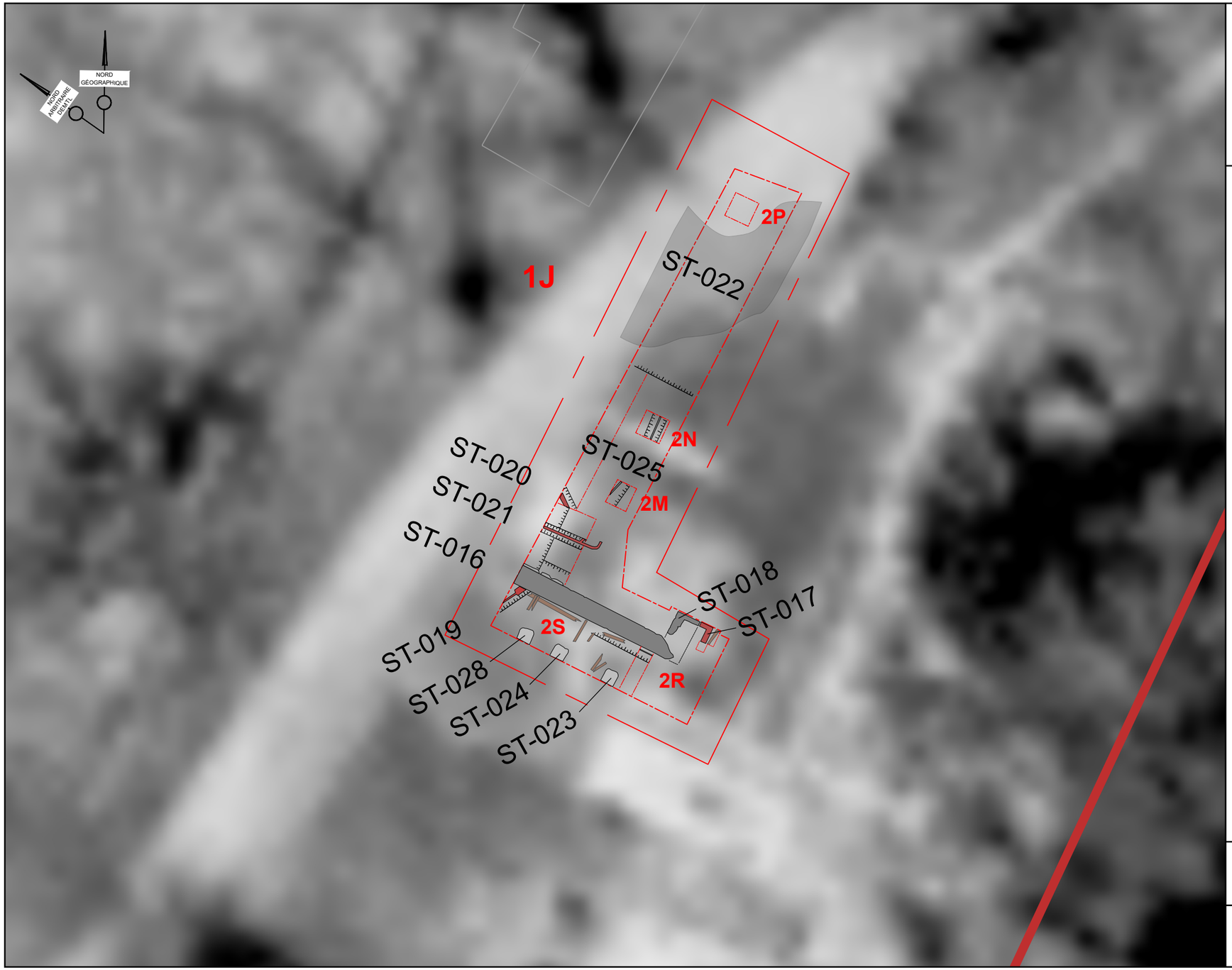
Source: Service de géomatique, Ville de Montréal
Société des Alcools du Québec (SAQ)

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 7000
3,50 0 7 14 m

Date
Janvier 2025

Numéro de projet 850-1115-300



Projet d'agrandissement du Centre automatisé de Montréal (CAM) de la Société des alcools du Québec

Figure 71

Superposition de la sous-opération 1J au plan de 1966

Légende

- Emprise des travaux
- Limites de sous-opération
- Pierre
- Béton
- Bois
- Canalisation
- Creusement
- ST-001 No de structure

Source: Service de géomatique, Ville de Montréal
Société des Alcools du Québec (SAQ)

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 7000

3,50 0 7 14 m

Date
Janvier 2025

Numéro de projet 850-1115-300

Les chemins d'accès à proximité du pavillon du Sacré-Cœur

Sans doute contemporain de la construction du nouvel hôpital Saint-Jean-de-Dieu (vers 1901-1902), un chemin secondaire permettait de relier le pavillon Sainte-Thérèse à l'avenue du Mont Saint-Jean-de-Dieu en passant à l'arrière de l'hôpital du Sacré-Cœur. Ce chemin est présent sur la plupart des plans et des photographies anciennes tout au long de la première moitié du XX^{e} siècle. À partir de 1947, le chemin est vraisemblablement pavé, et on observe un stationnement ainsi qu'une dalle de béton à l'arrière du bâtiment (voir figures 70 et 71). Les travaux réalisés à l'arrière du pavillon du Sacré-Cœur confirment la présence d'une surface asphaltée ainsi que d'une ancienne dalle de béton à cet emplacement (voir figure 61, ST-022 et figure 62, C5-3). La dalle de béton a vraisemblablement été retirée peu de temps après la démolition du pavillon. La chaussée, quant à elle, est toujours en place sous les remblais de nivellement et d'infrastructure de la chaussée actuelle, à une altitude de 13,40 m NMM.

L'ancien tramway, l'Avenue Mont Saint-Jean-de-Dieu

L'inventaire de la sous-opération 1H, implantée à proximité de l'avenue Mont Saint-Jean-de-Dieu, a permis de documenter une portion de l'infrastructure viaire qui était présente à cet endroit (figures 72 et 73). Bien qu'elle ait été partiellement arasée lors des réaménagements récents du site, la structure ST-013 (voir figure 60) était suffisamment bien conservée, et les travaux ont permis de l'observer sur une largeur totale de près de 9,00 m.

On observe parfois un léger décalage dans la superposition des plans selon les années, la sous-opération 1H se trouvant tantôt à cheval sur l'ancienne avenue, tantôt à proximité. Il n'est donc pas possible d'associer de façon définitive le vestige ST-013 à l'infrastructure de l'ancienne avenue Mont Saint-Jean-de-Dieu ou à celle du tramway.

En effet, à cet endroit, le tracé du tramway est parallèle à celui de l'avenue Mont Saint-Jean-de-Dieu. Mis en place à la toute fin du XIX^{e} siècle, puis prolongé en direction du nouvel hôpital construit au nord de la rue Hochelaga en 1901, ce tramway permettait à la fois le transport du personnel et des marchandises. Le matériel archéologique mis au jour confirme un abandon puis un enfouissement vers les années 1950.

7.1.3 Aménagements liés aux jardins et à la ferme

Les autres aménagements repérés à l'intérieur de l'emprise des travaux peuvent tous être reliés aux activités de la ferme et des jardins qui occupaient cet espace.

À l'intérieur des jardins, plusieurs sentiers et chemins secondaires sont représentés sur les plans à partir de 1899 (voir figure 72). Les plans de 1899 ainsi que celui de 1902 (figure 74) illustrent certes une vision idéalisée du site, et l'on ignore si les jardins ont effectivement eu cette configuration

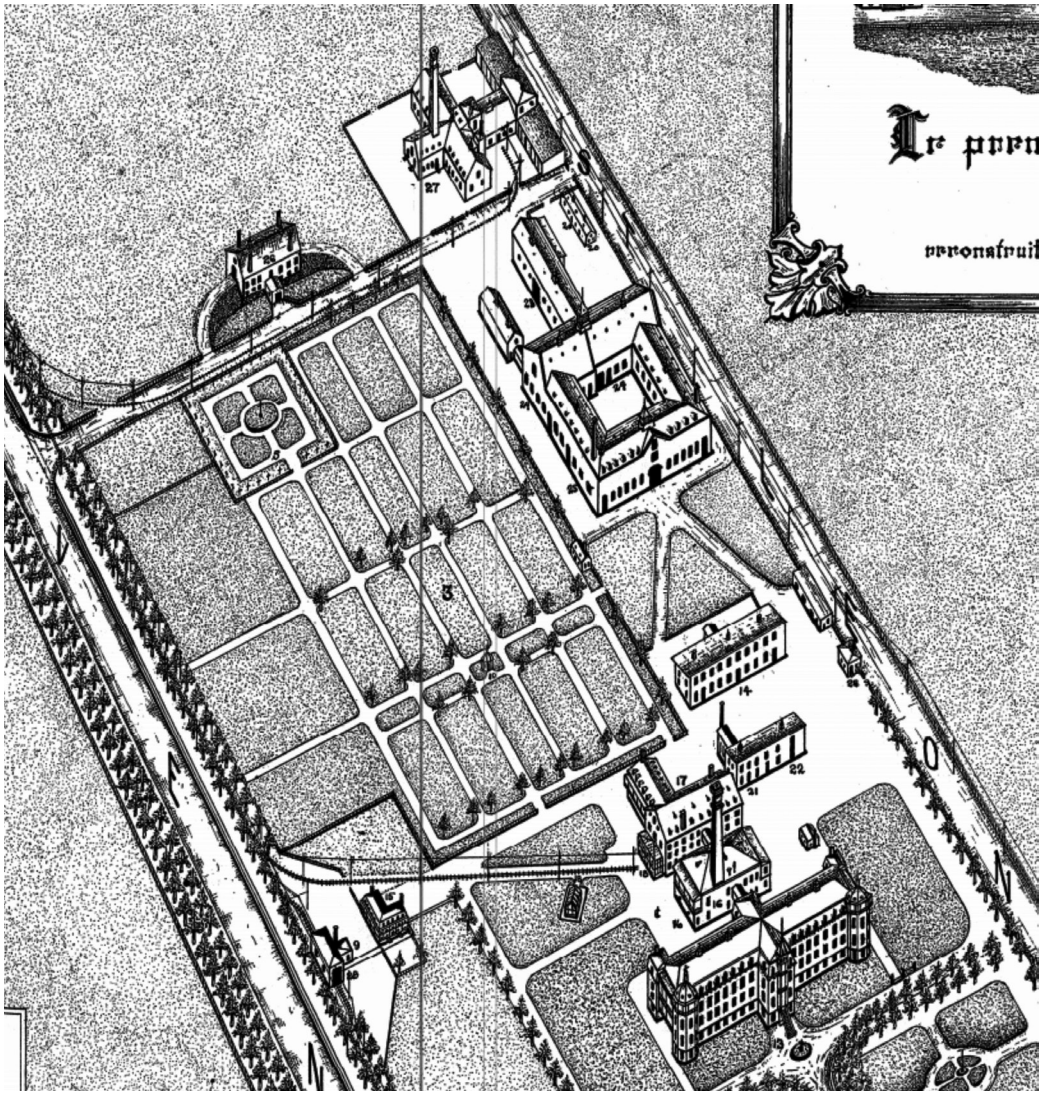


Figure 74 - Vue d'ensemble des jardins et des bâtiments de ferme. Extrait de Bergeron, 1902 (Archives Providence)

exacte. Néanmoins, il est clair que plusieurs petits sentiers y étaient aménagés. Ces sentiers devaient faciliter l'accès aux différentes parcelles et aux cultures.

Les photographies datées de 1924 (voir figure 33) et 1927 (voir figure 18) permettent d'apprécier non seulement le tracé des sentiers, mais aussi plusieurs des aménagements présents dans ce secteur à l'époque (clôtures, fossés de drainage, statue, gazebo, etc.).

Une clôture marquait la limite des jardins, et différents poteaux (tuteurs) sont également visibles. Les trous de poteau ainsi que les restes de végétaux observés à l'intérieur de la sous-opération 1G appartiennent très certainement à ces aménagements.

Projet d'agrandissement du Centre automatisé de Montréal (CAM) de la Société des alcools du Québec

Figure 72

Superposition des sous-opérations au plan de 1899

Légende

- Emprise des travaux
- Limites des sous-opérations
- Tracé de l'égout (1899)
- Tracé de l'égout (2024)

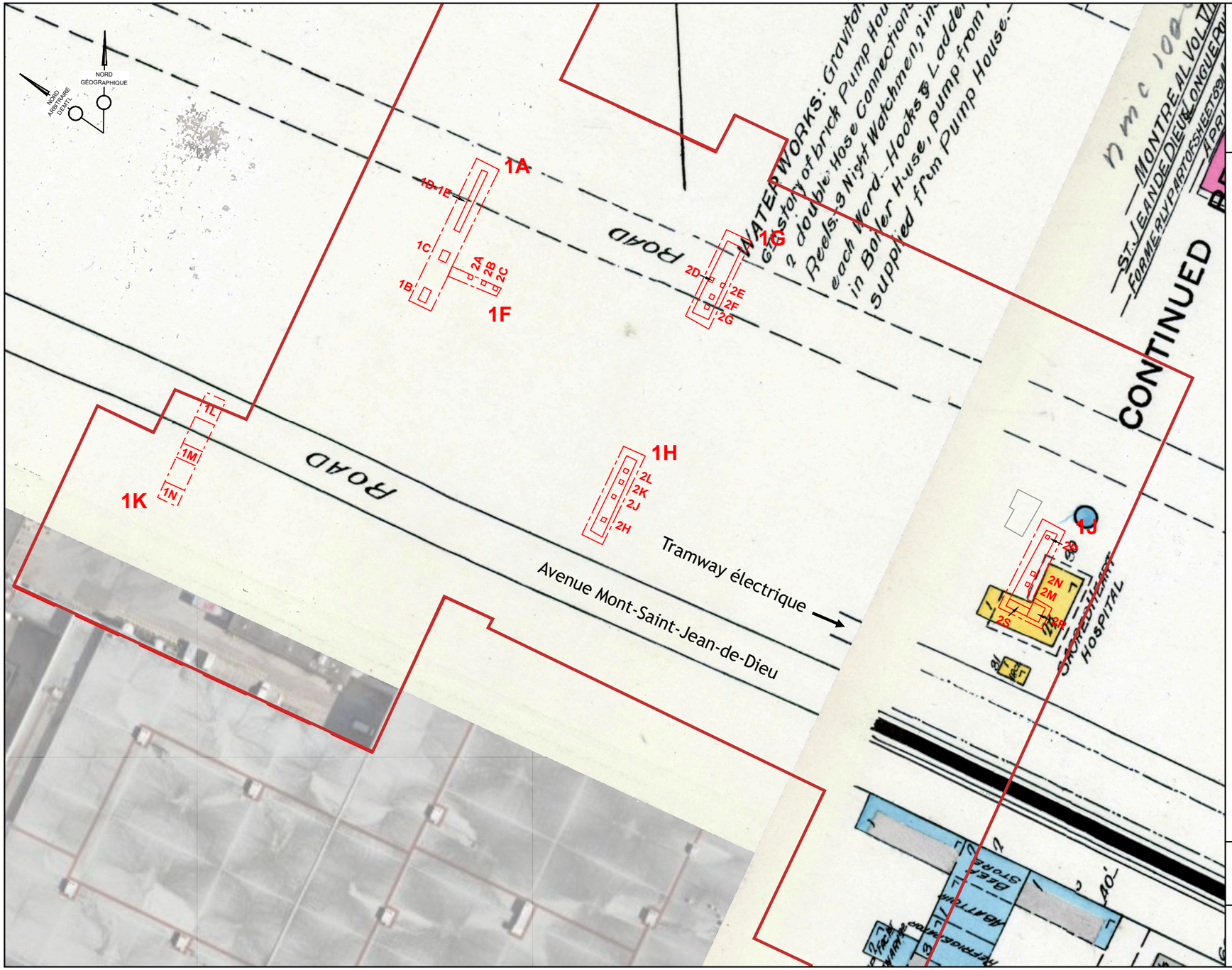
Source: Service de géomatique, Ville de Montréal
Société des Alcools du Québec (SAQ)

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 1 100
5,5 0 11 22 m

Date
Janvier 2025

Numéro de projet 850-1115-300



Projet d'agrandissement du Centre automatisé de Montréal (CAM) de la Société des alcools du Québec

Figure 73

Superposition des sous-opérations au plan de 1914

Légende

- Emprise des travaux
- Limites des sous-opérations

Source: Service de géomatique, Ville de Montréal
Société des Alcools du Québec (SAQ)

ÉCHELLE = 1 : 1 100

5,5 0 11 22 m

Date
Janvier 2025

Numéro de projet 850-1115-300

7.1.4 L'ancien égout en brique

L'inventaire archéologique n'a pas permis de repérer l'égout en brique mis en place lors de la construction du nouvel hôpital en 1901. Néanmoins, les travaux d'excavation réalisés en périphérie du futur CAM dans les semaines qui ont suivi l'inventaire ont permis de le mettre au jour sur un peu plus de 200 m de long. Une série de relevés topométriques a alors été réalisée par les équipes présentes sur place. Le tracé de l'égout a ensuite été reporté et superposé à celui du plan dressé en 1899 (voir figure 72). La grande profondeur des excavations ainsi que la quantité d'eau présente à cette profondeur n'ont pas permis de réaliser un relevé détaillé de cette structure. Les photographies prises lors du dégagement permettent néanmoins de confirmer la structure générale ovoïde de l'égout. À la hauteur de la sous-opération 1G, des relevés ont été pris sur le sommet et le radier de l'égout. Ces enregistrements permettent d'estimer le diamètre vertical à 0,75 m. Ces données corroborent celles rapportées sur le plan de 1975 (figure 75).

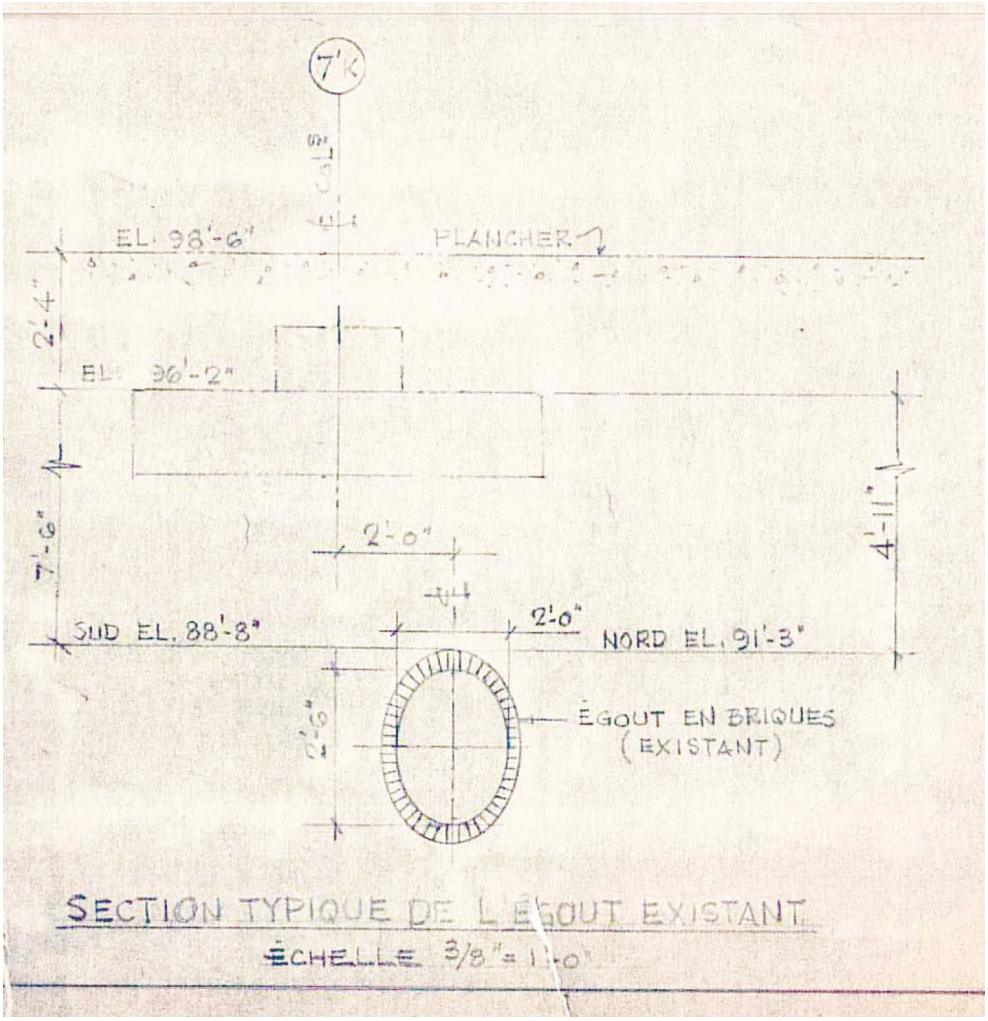


Figure 75 - Coupe de l'égout. Extrait de *Centre de distribution, division Montréal, plan des servitudes sur la propriété*, 1975 (SAQ)

Le sommet de l'égout a été observé à une profondeur comprise entre 11,85 m NMM à l'extrémité nord du site (face au bloc C) et 11,10 m NMM à proximité de la sous-opération 1F. Un rapide calcul permet d'estimer le pendage en direction de la rue Notre-Dame à 3,75 %.

Le tracé de l'ancien égout le plaçait directement en conflit avec le nouveau CAM, et il a donc été pompé avant d'être entièrement démantelé afin de permettre la poursuite des travaux.

7.2 Phase 2 - Abandon progressif du site et démolition des bâtiments de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu

À partir de 1965, l'ensemble des bâtiments situés entre les rues Notre-Dame et Hochelaga est progressivement démantelé. Les toitures sont retirées, puis les murs sont abattus. Cet épisode a été documenté à l'intérieur des sous-opérations 1G et 1J. Des niveaux liés à l'épandage des déblais de démolition des bâtiments de ferme étaient clairement visibles à l'extrémité nord du site, où ils formaient une couche plus ou moins épaisse qui recouvrait entièrement les niveaux plus anciens.

L'hôpital du Sacré-Cœur (1896-1966) est aussi détruit durant cette période. Les travaux archéologiques ont permis d'observer la démolition de part et d'autre du bâtiment. La totalité du volume interne du bâtiment avait été comblée et l'élévation des anciens murs avait été arasée jusqu'à une altitude d'environ 13,50 m NMM.

La portion centrale de l'emprise des travaux (sous-opérations 1G et 1H) avait été entièrement remblayée à la suite de l'abandon, puis de la vente du site. Divers niveaux très hétérogènes témoignent de cette période. Il est possible qu'une portion des déblais provienne des excavations réalisées dans le cadre des travaux de construction du pont-tunnel Ville-Marie.

L'ancienne avenue du Mont-Saint-Jean-de-Dieu ainsi que certains anciens chemins secondaires sont encore visibles et resteront praticables jusqu'à la fin des années 1990, mais il ne reste plus aucun bâtiment de l'ancien complexe des sœurs de la Providence. L'étude des photographies satellitaires de la fin des années 1960 indique clairement que toute la portion centrale du lot a été nivelée et/ou remblayée (voir figure 45).

Quant au cimetière des malades, il est fermé depuis 1958. Les exhumations commencent en 1966 et seront complétées lors de la construction du bloc C par la SAQ dans les années 1970 (voir sections 4.4.1 et 4.4.3).

7.3 Phase 3 - Aménagements récents (1975 à aujourd'hui)

À la suite de la construction du centre de distribution en 1975, plusieurs autres travaux d'agrandissement ont eu lieu au fil des ans (voir figure 2). Des aires de stationnement ou de circulation ont été aménagées à proximité des pavillons existants, et divers services ont été mis en place (éclairage, entrée d'eau, protection contre les incendies, etc.).

À l'ouest, à proximité des abris à conteneurs et des blocs C et D, l'inventaire archéologique permet de conclure qu'un important travail de décapage a été réalisé avant la mise en place des aires de circulation (sous-opérations 1A et 1K). Le décapage a été effectué jusqu'à l'atteinte des sols fermes et stables, soit à une altitude comprise entre 13,80 m NMM et 13,60 m NMM. Ce travail a complètement fait disparaître les niveaux anciens dans cette portion du site. L'infrastructure actuelle des aires de circulation repose directement sur le sol géologique stérile. Sachant que la topographie originelle du site présentait un léger pendage en direction est (vers la rue Notre-Dame et le fleuve), et connaissant désormais la profondeur à laquelle se trouvait le sol naturel (± 14,25 m NMM), il est possible d'estimer les décapages réalisés dans ce secteur à un minimum de ± 0,50 m. Un peu plus à l'est (à environ 45 m à l'est des abris à conteneurs), les sols naturels sont conservés par endroits, mais ont néanmoins été partiellement décapés ou tronqués par la mise en place de divers services.

À la marge ouest de l'emprise des travaux, mais aussi au sud, à proximité du bloc D, la SAQ a fait aménager des surfaces de roulement et mis en place une série de drains français en périphérie du dépôt à neige. L'infrastructure ainsi que les tranchées liées à ces aménagements étaient bien visibles et ont été documentées (sous-opération 1H).

À l'extrémité est du site, les travaux de remblaiement et de nivellement étaient aussi visibles, atteignant parfois 0,75 m d'épaisseur. D'autres services, dont plusieurs lignes de téléphonie, ont ainsi été repérés.

7.4 Résumé

En résumé, l'inventaire archéologique réalisé à l'intérieur de l'emprise des travaux a permis de mettre au jour différents aménagements contemporains des activités de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, ainsi que des vestiges architecturaux liés au pavillon du Sacré-Cœur. Les travaux ont aussi permis de mieux comprendre la topographie originelle du site. L'étude du matériel archéologique, ainsi que celle de l'ensemble des structures et aménagements mis au jour (tranchées et fossés de drainage agricole, trous de poteaux) à l'intérieur des tranchées 1, 2 et 4, confirme une utilisation strictement agricole du site jusqu'à sa vente à la fin des années 1960. Aucune trace d'occupation plus ancienne du site n'a été mise au jour.

L'étude de la collection ostéologique ainsi que le contexte archéologique de leur découverte indiquent une origine animale des restes osseux. Aucun ossement humain n'a été identifié à l'intérieur des assemblages.

8 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'inventaire archéologique réalisé à l'intérieur de l'emprise des travaux a permis de mettre au jour différents aménagements contemporains des activités de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu ainsi que des vestiges architecturaux liés au pavillon du Sacré-Cœur. L'étude du matériel archéologique ainsi que celle de l'ensemble des structures et aménagements mis au jour (tranchées et fossés de drainage, trous de poteaux) à l'intérieur des sous-opérations 1F, 1G et 1H confirme une utilisation strictement agricole du site jusqu'à sa vente à la fin des années 1960.

L'étude de la collection ostéologique mise au jour à l'intérieur des différentes tranchées et sondages exploratoires ainsi que le contexte archéologique de leur découverte indiquent une origine animale des restes osseux. Aucun ossement humain n'a été identifié à l'intérieur des assemblages. Une révision de cette collection a ensuite été réalisée par un zooarchéologue travaillant pour Arkéos. Cette révision conclut, elle aussi, à une origine animale des restes osseux. L'essentiel de la collection provient d'espèces domestiques, à savoir du bœuf, du porc, du mouton-chèvre et de la volaille. Un fragment de sternum de tourte ou de pigeon serait le seul animal sauvage. Il s'agit essentiellement de déchets domestiques. L'assemblage comprend plus de bœuf que de porc si l'on prend en compte la viande représentée par les os. Les traces de boucherie ont surtout été faites à la scie et il y a plusieurs tranches d'os qui peuvent être associées à des portions individuelles.

La portion ouest du site a vraisemblablement été entièrement décaissée sur plus d'un mètre de profondeur lors de l'aménagement du stationnement et des aires de circulation en 1999. Dans ce secteur, les sols avaient alors été retirés jusqu'au substrat géologique qui a été atteint à une altitude moyenne de 13,70 m NMM (soit à une profondeur moyenne de ± 1,20 m sous la surface actuelle). Une membrane géotextile indique clairement la profondeur atteinte lors de ces travaux de voirie. Des lambeaux des sols d'origine sont présents à proximité des stationnements. Au sud et à l'est, les surfaces de roulement ont été installées directement sur les remblais plus ou moins épais mis en place à la suite de la démolition des bâtiments de ferme et au nivellement du site à partir des années 1960.

L'étude des profils stratigraphiques des sous-opérations 1G et 1H (respectivement tranchées 2 et 4) confirme la présence à ces endroits de remblais de rehaussement ou de nivellement modernes sur plus d'un mètre. Les sols contemporains des activités de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu sont conservés presque partout à l'intérieur des tranchées, bien qu'ils aient parfois été partiellement arasés. Les aménagements observés dans cette portion du site sont tous liés aux activités agricoles et comprennent des chemins d'accès gravillonnés, des fossés agricoles de drainage, des clôtures ainsi que des lignes d'approvisionnement en eau. L'inventaire de la tranchée 3 (sous-opération 1J) a, quant à lui, permis de repérer l'un des murs extérieurs du pavillon du Sacré-Cœur ainsi que de documenter les aménagements et les sols situés à proximité de celui-ci.

L'ensemble des vestiges archéologiques a été documenté, photographié et géoréférencé. Aucune structure, aucun vestige ne nécessite la mise en place de mesures de mitigation ou de conservation particulières.

8.1 Recommandations spécifiques à l'emprise des travaux

Aucune autre recommandation supplémentaire n'est formulée pour l'ensemble de la zone comprise à l'intérieur de l'emprise des travaux (voir figure 2). L'emprise des travaux est libérée de la contrainte archéologique. Rappelons finalement que l'article 74 de la Loi sur le patrimoine culturel prévoit que : *Quiconque découvre un bien ou un site archéologique doit en aviser le ministre sans délai.* Cette obligation s'applique, que la découverte survienne ou non dans le contexte de fouilles et de recherches archéologiques. Veuillez aviser le MCC de toute découverte fortuite le cas échéant.

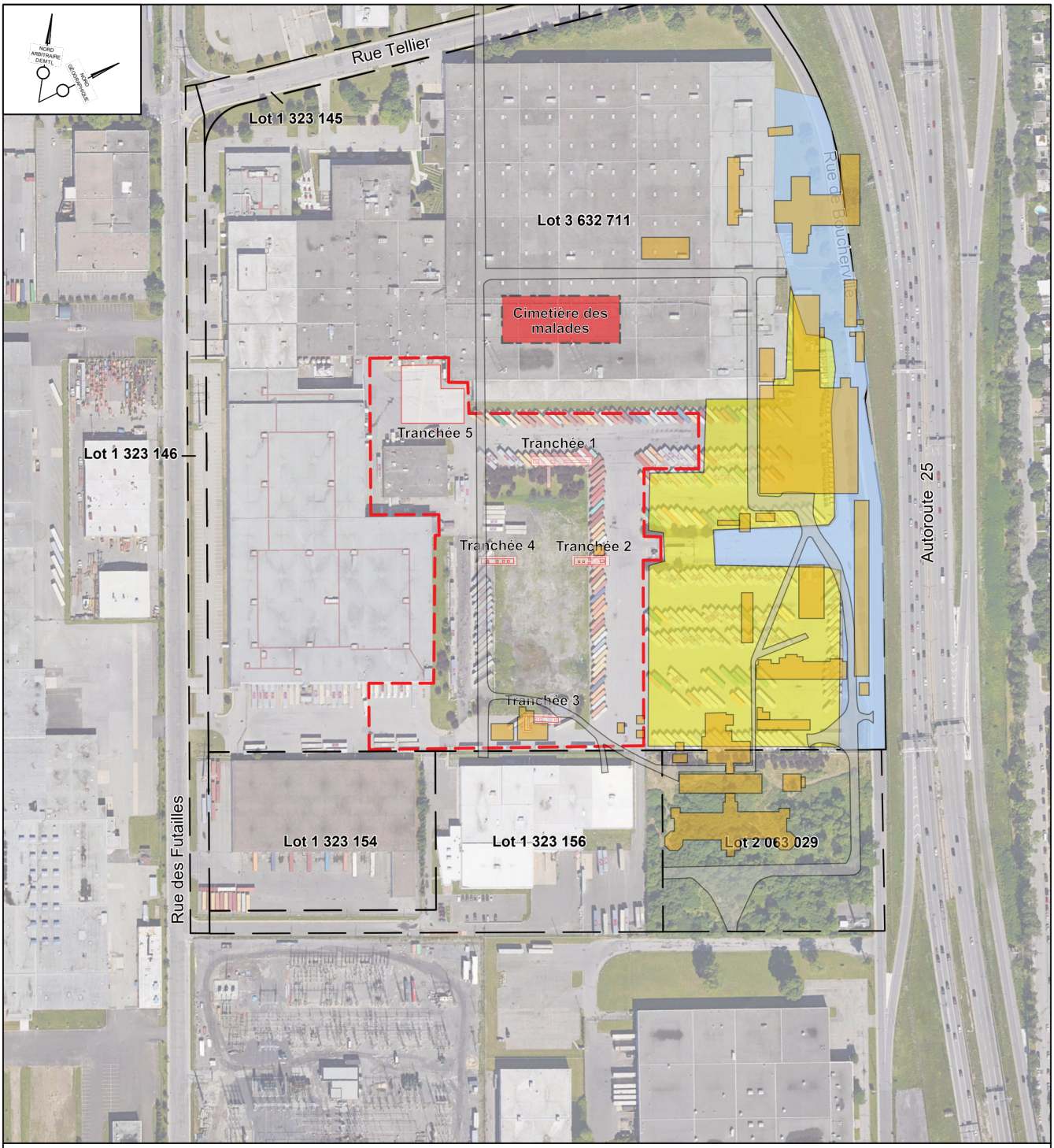
8.2 Recommandations complémentaires

À la demande de la SAQ, des recommandations sont aussi formulées pour le (voir figure 1) secteur situé plus à l'est (Montréal), le long de la rue Boucherville (lot cadastral 3 632 711). Bien qu'il ne soit pas impacté par les travaux projetés, la SAQ a jugé bon d'inclure ce secteur au chapitre des recommandations afin de mieux orienter ses projets d'aménagements futurs.

Historiquement, ce secteur abritait l'essentiel des bâtiments de ferme de l'ancien complexe Saint-Jean-de-Dieu (voir Arkéos, 2024). Plusieurs vestiges des bâtiments anciens sont susceptibles de s'y trouver, dont une portion des bâtiments de ferme abritant la porcherie et l'abattoir voisin. L'inventaire de la tranchée 3 (sous-opération 1J) (pavillon Sacré-Cœur) a démontré que des vestiges étaient encore en place à ± 0,70 m de profondeur sous le niveau actuel de chaussée.

L'étude des profils stratigraphiques des tranchées 2 et 4 a permis d'observer que le sol d'origine présentait un faible pendage en direction est. L'étude des photographies aériennes datées de 1967 (Arkéos, 2024) montre aussi qu'après la démolition du site, certains vestiges sont encore visibles en surface, notamment à proximité de l'abattoir. Bien que l'étude des profils stratigraphiques de la tranchée 1 démontre que les sols anciens ont été surexcavés à cet endroit, la topographie ancienne du site reste incertaine. Ces éléments tendent à démontrer que des vestiges appartenant aux pavillons situés le long de la rue Boucherville sont susceptibles d'être toujours en place sous les rampes et voies d'accès, les trottoirs et les aires gazonnées que l'on retrouve dans ce secteur (secteur 1).

Nous recommandons qu'un archéologue soit présent afin de surveiller tous les travaux d'excavation qui pourraient éventuellement être réalisés dans ce secteur (figure 76, secteur 1 - en bleu sur la carte). Soulignons cependant que l'étude des profils stratigraphiques réalisée à l'intérieur de la



Légende

Emprise des travaux — — Limite du cadastre actuel Secteur 1 Secteur 2 Bâtiments anciens

Figure 76 Secteurs visés par les recommandations à l'intérieur du lot 3 632 711

Source: Société des Alcools du Québec (SAQ)
© Gouvernement du Québec
© 2024 Google Maps

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 4 000
20 0 40 80 m

Date
Février 2024

Numéro de projet 850-1111-400

tranchée 1 (sous-opération 1A) démontre la présence d'une infrastructure gravelée et de sable sur une profondeur de près d'un mètre (1,00 m). Les travaux de surfaçage ainsi que les excavations de faible profondeur réalisées à l'intérieur des limites des stationnements (secteur 2) ne nécessiteraient donc pas de supervision archéologique.

Une membrane géotextile est en place à la base de l'infrastructure de ces zones pavées et indique clairement la limite à partir de laquelle des sols anciens pourraient être mis au jour. À l'intérieur de la zone asphaltée du stationnement (voir figure 76, secteur 2 – en jaune sur la carte), tous travaux d'excavation devraient faire l'objet d'une surveillance archéologique si la profondeur des excavations réalisées dépasse les infrastructures de la chaussée.

OUVRAGES CONSULTÉS

ARCHÉOBEC (1996) *Exploitation et mise en valeur des ressources archéologiques de l'archipel Sainte-Rose, rivière des Mille-Îles, Laval*. Ville de Laval et ministère de la Culture et des Communications du Québec.

ARCHÉOTEC (2016) *Travaux de réaménagement de la rue Jacques-Cartier, ville de Gatineau Site BiFw-172, interventions archéologiques 2015*. Rapport remis à Ville de Gatineau, Montréal.

ARCHÉOTEC (2012a) *Parc national de la Pointe-du-Moulin, Notre-Dame de l'Île Perrot, site BiFl-01. Nouveau pavillon multifonctionnel. Interventions archéologiques 2012*. SODEC.

ARCHÉOTEC (2004) *Île aux Tourtes. Site BiFl-5. Fouilles archéologiques. Rapport de la campagne 2003*. Société archéologique et historique de l'Île aux Tourtes.

ARCHÉOTEC (1984) *Présence amérindienne sur le site de Coteau-du-Lac pendant la préhistoire*. Rapport de recherche archéologique [document inédit], Parcs Canada.

ARKÉOS (2024) *Projet d'agrandissement du Centre automatisé de Montréal (CAM) de la Société des alcools du Québec. Avis archéologique*. 106 p.

ARKÉOS (2003) *Inventaire et fouille archéologique. Tronçon A-1 d'un oléoduc existant, parc d'Oka*. Consortium CIM

ARKÉOS (1999) *Prolongement du réseau de gazoduc TQM vers le réseau de PNGTS, travaux archéologiques, vol. 1 : étude de potentiel des variantes de tracé et inventaire*. Urgel Delisle & associés.

ARKÉOS (1991) *La préhistoire du Vieux-Montréal. Analyse des sites, Place Royale (BjFj-3, BjFj-47), Jardins d'Youville (BjFj-43), place Jacques-Cartier (BjFj-44, BjFj-55), Lemoyne-Leber (BjFj-49), 1990*. Collection PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE de Montréal, numéro 2, 173 p.

ARTEFACTUEL (2018) *BiFm-11. Le site de la Maison Trestler. Inventaire archéologique 2017 dans le cadre des travaux de stabilisation des berges*. Fondation de la Maison Trestler.

BALAC, A. -M., C. ROY et R. TREMBLAY (2019) *TERRE – L'empreinte humaine – Archéologie du Québec*. Les Éditions de l'Homme, Montréal. 199 p.

BÉLANGER, C., J. BRACEWELL, G. CHMURA, C. GATES ST-PIERRE, I. F. PENDEA et É. RAGUIN (2018) *Fouilles archéologiques sur le site de la Maison Nivard de Saint-Dizier (BiFj-85). Parc de l'Honorable Georges O'Reilly, arrondissement de Verdun, Montréal*. Ville de Montréal.

BELLAVANCE, F. (2015) *Archéologie publique dans le parc national d'Oka. Août 2014*. Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ).

BELLAY, A. (1892) *Hospice St-Jean de Dieu - Asile de la Longue-Pointe*. Édité par imprimeurs Arbour & Laperle. Montréal.

BIRCH, J. (2015) « Current Research on the Historical Development of Northern Iroquoian Societies », dans *Journal of Archaeological Research*, 23 : 263-323. https://doi.org/10.1007/s10814-015-9082-3.

CADIEUX, N. (2011) « L'énigmatique pyroclastique ! », dans *Archéologiques* 24 : 115 – 143.

CADIEUX, N. (2005) La pyroclastique du site BiFw-20 à Kabeshinàn, Parc du Lac-Leamy, Gatineau. Mémoire de maîtrise en anthropologie, Université de Montréal.

CARTIER, J. (1977) Voyage en Nouvelle-France — Montréal : HMH.

CELLARD, A. ET M.-C. THIFAULT (2007) *Une toupie sur la tête : visages de la folie à Saint-Jean-de-Dieu*. Montréal : Boréal Montréal.

CHAPDELAINE, C. (1988) *Évaluation archéologique sur le site préhistorique BiFm-1, parc Paul-Sauvé, Oka*. MAC.

CHAPDELAINE, C., et P. J. RICHARD (2017) « Middle and Late Paleoindian adaptation to the landscapes of Southeastern Québec », dans *PaleoAmerica* 3(4) : 299-312.

CHARBONNEAU-DESFOSSÉS, A. (2016) *L'architecture asilaire à Montréal à la fin du XIX^e^ siècle : le cas de l'asile Saint-Jean-de-Dieu, Longue-Pointe (1873-1890) et l'application du plan Kirkbridien*. Université du Québec à Montréal.

CHEVRIER, D. (1980) *Inventaire archéologique de l'île Sainte-Thérèse, été 1979*. MAC.

CLERMONT, N. et C. CHAPDELAINE (2003) « La place de l'Archaïque supérieur de l'Outaouais dans le Nord-Est de l'Amérique de Nord : taxonomie, adaptation, continuité et changement », dans N. CLERMONT, C. CHAPDELAINE et J. CINQ-MARS (dir.*), Île aux Allumettes : L'Archaïque supérieur dans l'Outaouais*, Recherches amérindiennes au Québec, Collection Paléo-Québec, No. 30, Montréal : 309 – 334.

CLERMONT, N. et C. CHAPDELAINE (1998) *Île Morrison : lieu sacré et atelier de l'Archaïque dans l'Outaouais*. Paléo-Québec no. 28. Recherches amérindiennes au Québec – Musée canadien des civilisations, Montréal et Hull.

CLERMONT, N. et C. CHAPDELAINE (1982) *Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées*. Recherches amérindiennes au Québec. 170 p.

CONSEIL DES MONUMENTS ET SITES DU QUÉBEC (1995) « Couvent Saint-Isidore : non à l'abrogation de la protection légale », dans *Continuité*, no 66 : 56-57. https://www.erudit.org/fr/revues/continuite/1995-n66-continuite1053726/17253ac/.

CORBEIL, P. (2004) « Pointe-du-Buisson 1977-2000 – Les vingt-deux saisons de l'École de fouilles », dans *Un traducteur du passé – Mélanges en hommage à Norman Clermont*. Sous la direction de Claude Chapdelaine et Pierre Corbeil. Paléo-Québec 31. Recherches amérindiennes au Québec. Montréal : 47-86.

COURTEAU, B. (1989) *De Saint-Jean-de-Dieu à Louis-H.-Lafontaine : évolution historique de l'hôpital psychiatrique de Montréal*. Montréal : Méridien.

CREESE, J. L. (2014) « Village Layout and Social Experience: A Comparative Study from the Northeast Woodlands », dans *Midcontinental Journal of Archaeology*, 39(1) : 1-29.

DEC ENVIRO (2023) Étude Géotechnique, 2021, rue des Futailles, Montréal, QC. Secteur Agrandissement et Bloc E. 21 5889.GEO-A.REV3. 140 p.

DESSAU-SOPRIN (2003) *Surveillance des sols et des matériaux excavés – Centre de Distribution de Montréal*. Rapport. 236 p.

DUCHESNEAU, J.A. (1888) *Rapport de la Commission des asiles d'aliénés*. Édité par la Commission. Québec.

DUPREY, C. (2007) *La crise de l'enfermement asilaire au Québec à l'orée de la révolution tranquille*. Université du Québec à Montréal, 2007.

ETHNOSCOP inc. (2020a) *Inventaire archéologique dans la cour de la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours à Montréal – BjFj-96. Version préliminaire*. Chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours – Musée Marguerite-Bourgeoys.

ETHNOSCOP inc. (2020b) *Projet de réaménagement de la rue Saint-Paul – Résultats des interventions archéologiques de 2018 et de 2019. Résultats des interventions archéologiques de 2018 et de 2019 (BjFj-20, BjFj-44, BjFj-65, BjFj-96, BjFj-137, BjFj-169, BjFj-175, BjFj-196, BjFj-197, BjFj-205 et MTL18-25-04). Version préliminaire*. Ville de Montréal.

ETHNOSCOP inc. (2017) *Projet d'agrandissement de Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal. Maison-des-Marins, 165, place D'Youville. (BjFj-163-Maison-des-Marins et BjFj-47-Corridor Ouest). Étude de potentiel et interventions archéologiques*. Ville de Montréal.

ETHNOSCOP inc. (2005) *Inventaire archéologique au site militaire de l'île Sainte-Hélène, BjFj-84 et occupations préhistoriques, BjFj-128 et BjFj-129, Montréal, 2004*. Parc Jean-Drapeau.

ETHNOSCOP inc. (2001a) *Site LeMoyne-LeBer (BjFj-49), Vieux-Montréal*. Le Saint-Sulpice.

ETHNOSCOP inc. (2001b) *Travaux de réhabilitation au 7160 rue Notre-Dame Est*. Ville de Montréal, ministère de la Culture et des Communications du Québec, 71 p.

ETHNOSCOP inc. (1998) *Parc du Mont-Royal, Montréal. Inventaire archéologique du site préhistorique BjFj-97*. Ville de Montréal, ministère de la Culture et des Communications du Québec, 80 p.

GLOBENSKY, Y. (1985) *Géologie des Basses-Terres du Saint-Laurent*. Ministère de l'Énergie et des Ressources – Direction générale de l'exploration géologique et minérale. MM-85-02.

HART, J. P. et W. ENGELBRECHT (2012) « Northern Iroquoian Ethnic Evolution: A Social Network Analysis », dans *Journal of Archaeological Method and Theory* 19 : 322-349.

JORDAN, K. (2013) « Incorporation and Colonization: Postcolumbian Iroquois Satellite Communities and Processes of Indigenous Autonomy », dans *American Anthropologist*. 115 : 29-43. 10.1111/j.1548-1433.2012.01533.x.

LAJOIE, P. et R. BARIL (1956) *Les sols de l'île de Montréal, de l'Île Jésus et de l'île Bizard*. Service des fermes expérimentales, ministère de l'Agriculture du Canada. 89 p.

LAMARCHE L., M. GARNEAU, M. LAMOTHE, M. LAROQUE, J. LOISELLE, S. PELLERIN, P. RICHARD, É. ROSA et S. VAN BELLEN (2006) « Histoire Holocène de la région Lanoraie-Lac Saint-Pierre », dans *Réunion annuelle de l'AQQUA. Excursion sur l'Histoire holocène de la région de Lanoraie-Lac St-Pierre, 8 juin 2006*. Association Québécoise pour l'Étude du Quaternaire.

LECLERC, R. « Les municipalités à vocation religieuse au Québec », dans *Études d'histoire religieuse* 77 (2011) : 101-16. https://doi.org/10.7202/1008400ar.

LEVAQUE, M.-P. (1980) *Déposition de Marie Paule Levaque témoin entendu à la requête de la défenderesse en garantie Société des Alcools du Québec le 4 février 1980*. No 500-05-024 816-769, Canada, Province de Québec, District de Montréal.

LOEWEN, B. (2019) « Montréal de l'Archaïque au Sylvicole supérieur. Les pointes de projectile d'un lieu stratégique », dans *Archéologiques* 32 : 14-52.

MAHAUT, V. (2016) *Cartographie des anciens cours d'eau, lignes de creux et des bassins versants de l'île de Montréal*. Université de Montréal, Faculté de l'aménagement, École d'architecture. http://hdl.handle.net/1866/16314

MAROIS, R. (1987) « Souvenirs d'antan : les sépultures archaïques de Coteau-du-Lac, Québec », dans *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XVII (1-2) : 7-35.

MARIE-ANTOINETTE, MÈRE (1930) *L'Institut de la Providence - Histoire des filles de la charité servantes des pauvres dites Sœurs de la Providence*. Édité par Providence (maison mère). Vol. 4. Montréal.

MAURAULT, O. (1924) Saint-François-d'Assise de la Longue-Pointe, Abrégé Historique. Imprimerie des sourds et muets, 102 p.

MILNER, G. R., G. CHAPLIN et E. ZAVODNY, E. (2013) « Conflict and societal change in late Prehistoric eastern North America », dans *Evolutionary Anthropology: Issues, News, and Reviews* 22 (3) : 96-102.

MULLER, S. D. et P. J. RICHARD (2001) « Post-glacial vegetation migration in conterminous Montréal Lowlands, southern Québec », *Journal of Biogeography* 28 (10) : 1169-1193.

OCCHIETTI, S. et P. RICHARD (2003) « Effet réservoir sur les âges 14C de la Mer de Champlain à la transition Pléistocène-Holocène : révision de la chronologie de la déglaciation au Québec méridional », dans *Géographie physique et Quaternaire* 57 (2-3) : 115-138.

OUELLET, J.-C. (2017) « Les occupations de la période Archaïque à l'embouchure de la rivière Gatineau. Le site BiFw-172 », dans *Paléo-Québec 36*, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal : 115-149.

PARENT, M. et S. OCCHIETTI (1999) « Late Wisconsinan deglaciation and glacial lake development in the Appalachians of southeastern Quebec », dans *Géographie physique et Quaternaire* 53 (1) : 117-135.

PIÉRARD, J., M. CÔTÉ et L. PINEL (1987) « Le chien de l'occupation archaïque du site Cadieux », dans *Recherches amérindiennes au Québec* Vol. XVII (1-2) : 47-62.

PINEL, L. et M. CÔTÉ (1988) *Analyse des ossements du site Cadieux, BhFn-7, municipalité de Coteau-du-Lac*. Municipalité de Coteau-du-Lac.

PROULX, A. (1984) *Île Sainte-Thérèse (Verchères), inventaire et expertise archéologiques, 1983*. MAC.

RICHARD, P. (2018) Le Grand Témoin ou les paysages montérégiens au fil du temps. Version longue d'un manuscrit paru dans Lumières sous la ville, un livre sur l'archéologie de Montréal. Version du 19 mai 2018.

RICHARD P. J. et P. GRONDIN (2009) « Histoire postglaciaire de la végétation », extrait du *Manuel de foresterie*. © Ordre des ingénieurs forestiers du Québec.

RICHARD P. et J. POIRIER (2016) *Séquence chronologique des évènements tardi- et postglaciaires dans la région de la plaine de Montréal*. Tableau conçu par Jean Poirier d'Ethnoscop et révisé par P. J. H. Richard.

ROY, B. (1994) *Mémoire d'asile. La tragédie des orphelins de Duplessis*. Montréal, Boréal.

SASSAMAN, K. E. (2004) « Complex hunter–gatherers in evolution and history: a North American perspective », dans *Journal of Archaeological Research* 12 (3) : 227-280.

SESSIONAL PAPERS *Statement of the Receipts and Payments of the Province of Quebec from 1st July, 1881 to 4th March, 1882. 45 Victoria, no 9, 1882*. https://books.google.ca/books?id=dNkNAAAAQAAJ&newbks=1&newbks_redir=0&hl=fr&pg=PP10#v=onepage&q&f=false

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOMATIQUE CHRONOGRAMME-LAUVERBEC (SACL) (2013) *Interventions archéologiques réalisées dans le cadre des travaux pour l'implantation de réseaux d'utilité publique divers, d'un bâtiment de services, et de l'aménagement paysagé du site, Centre d'interprétation de la Maison Nivard-de-Saint-Dizier, site archéologique BiFj-85*. Ville de Montréal

SOEURS DE LA CHARITÉ DE LA PROVIDENCE (1975) *Un héritage de courage et d'amour, 1873-1973, ou, La petite histoire de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu à Longue Pointe*. Montréal, Thérien Frère Limités, 115 p.

VALLIÈRES, A. et A.-M. DUFOUR (1999) « L'éveil d'une conscience », dans *Continuité* no 83 : 65-70. https://id.erudit.org/iderudit/16830ac.

ARCHIVES PROVIDENCE MONTRÉAL

Fonds M46-Archives financières

E19 Da6.5	Actes du Conseil
1923-09-28	M.46.1 (105) Agrandissement du cimetière des malades
1924-08-18	M.46.1 Reconstructions des dépenses incendiées
1926-08-20	M.46.1 (146) Reconstruction de la grange et réparations aux bâtiments suite à l'incendie.
1949-05-13	M.46.1 (347) Incendie du 6 mai aux remises et entrepôts de l'abattoir Reconstruction de la bâtisse en l'agrandissant pour servir de garage
E19 Da6.7	Correspondance
1897-01-26	M.46.2 (103) À l'Hon. M.F. Hackett, sec. P.Q. Renseignements concernant les immeubles de la Longue-Pointe
E19 Db1.6	Dossier cimetière Ste-Thérèse

JOURNAUX D'ÉPOQUE

Le Canada, 14 août 1926
Le Journal d'agriculture et d'horticulture illustré, 15 août 1916
Le monde illustré, 13 août 1887, 17 mai 1890

REGISTRE FONCIER DU QUÉBEC

Jugement entre la Fabrique de Longue-Pointe et les Sœurs de la Providence, no 79650, circonscription de Hochelaga–Jacques-Cartier, enregistré le 29 juin 1899.

CARTES ET PLANS ANCIENS

S. D. *Plan de l'ensemble des terres de l'asile Saint-Jean-de-Dieu*. S.d. Extrait de Thérèse-de-Jésus « Rapport de l'hospice St.Jean de Dieu, Longue Pointe », Montréal, 1881.

1879 Hopkins, H. W. (Henry Whitmer), 1838-1920. *Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga; from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands*. [Québec (Province)]: Provincial Surveying and Pub. Co., Henry W. Hopkins, manager, 1879. BAnQ numérique.

1899 *Vue d'ensemble du terrain et des bâtiments, 1899*, M.46.19 (23). Archives Providence.

1902 *Plan général de l'hôpital et ses dépendances, 1902*, M.46.19 (26). Archives Providence.

1907 Goad, Charles-E., *Montreal Island and Vicinity, 1907*. BAnQ numérique.

1914 Goad, Charles-E., *Atlas of the City of Montreal and vicinity in four volumes, from official plans—special surveys showing cadastral numbers, buildings & lots*. 1914. BAnQ numérique.

1953 Underwriter's Survey Bureau, *Insurance plan of the city of Montreal*, volume 9, 1953. BAnQ numérique.

1975 Servitudes sur la propriété, section générale, centre de distribution de la Société des alcools du Québec. Plan 14-1161.

2014 Thériault, R. *Géologie des Basses-Terres du Saint-Laurent*. DV 2014-5, 2014. 1 plan.

Carthothèque UQAM

1931 A3300-072

PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES

Cartothèque UQAM

1931 A3300-072

Archives de la Ville de Montréal (AVM)

1947 VM97-3_7P8-54

1958 1958-4972A-15-095-e12000

1963 1963-7138-10-410-e12000

1966 1966-8074-12-105-e12000

1967 1967-8132-5-072-e12000

1968 1968-8177-10A-072-e12000

1990 1990-PGI90020-L3E-054-e10000

2002 hm-2002-can-4002-0277

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)

1927c Fonds Ministère des Terres et Forêts, E21,S110,SS1,SSS1,PX15, E21,S110,SS1,SSS1,PX15BIS et E21,S110,SS1,SSS1,PX16 ;

1962 Fonds La Presse, Paul-Henri Talbot, 24 septembre 1962, P833,S5,D1962-0090-15

1965 Fonds La Presse, Jean-Yves Létourneau, 22 septembre 1965, P833,S5,D1965-0121-0026 ;

1979 Fonds Ministère de la Culture et des Communications, Henri Rémillard, 1979, E6,S7,SS1,D790037-1-790038-1

PHOTOGRAPHIES HISTORIQUES

Atelier d'histoire Mercier-Hochelaga-Maisonneuve

1966 Fonds 0032 Fernand Légaré

Archives Providence Montréal (APM)

1885c Hospice APM, M46.38 (03), AG - Ka3.2

1920c Jardins et bâtiments de Saint-Jean-de-Dieu, M46, Album
Pavillon du Sacré-Cœur, M46 Album

1930c Avenue Sainte-Thérèse, guérite, 5.1.2 Album. M.46-K1 (1), AG-Nb4.1

s. d. Abattoir, M46.38 (21), AG - Ka2.1
Château d'eau et tramway, M46.38 (06), AG - Ka2.1
Caveau à légumes, M46.38 (19), AG - Ka2.1

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)

1901c Pavillons temporaires. Albums Massicotte, MAS-3-201-A

1929-1962 Hôpital Saint-Jean-de-Dieu 0005852630.

Musée McCord-Stewart

1911 Cimetière. Wm. Notman & Son, VIEW-11270

1911 Couvent Saint-Isidore. Wm. Notman & Son, VIEW-11271

SITES WEB, REPORTAGES ET EXPOSITIONS VIRTUELLES

«Asile de la Providence de Montréal – Centre d'histoire des régulations sociales», 28 avril 1830. https://chrs.uqam.ca/index.php/institution_montreal/asile-providence-test/.

Atelier d'histoire MHM. «Atelier d'histoire MHM». https://www.catalogueahmhm.org/

Atelier d'histoire Mercier–Hochelaga-Maisonneuve. «Le pont-tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine : une œuvre magistrale entre deux rives». https://www.histoiresdecheznous.ca/v2/pont-tunnel-louis-hippolyte-lafontaine_bridge/

CHRS-Centre d'histoire des régulations sociales UQAM. «Folie - Déjouer la fatalité», 31 mars 2022. https://dejouerfatalite.uqam.ca/folie/

CHRS-Centre d'histoire des régulations sociales UQAM. «Vieillesse - Déjouer la fatalité», 30 mars 2021. https://dejouerfatalite.uqam.ca/vieillesse-2/

«Histoire | CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal». https://ciusss-estmtl.gouv.qc.ca/histoire

Savoir média. «Hôpital Saint-Jean-de-Dieu - Avant après, saison 2, 2020». https://www.youtube.com/watch?v=-mXX2pH-NdA.

«Sœurs de la Providence - Répertoire du patrimoine culturel du Québec». https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=18082&type=pge.

1
Annexe

Analyse zooarchéologique

Analyse ostéologique des restes fauniques trouvés lors de l'inventaire archéologique de 2024 dans le cadre du projet d'agrandissement du Centre automatisé de Montréal (CAM) de la Société des alcools du Québec

Préparée par

Martin Fields

Arkéos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

Avril 2025

1 INTRODUCTION

La présente analyse porte sur les restes osseux trouvés lors d'un inventaire archéologique réalisé au mois d'avril 2024 à l'emplacement prévu du nouveau centre de distribution automatisé de la SAQ (CAM). La présence d'un ancien cimetière des malades de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu dans le secteur a soulevé le doute qu'il pourrait y avoir des restes humains en périphérie des zones excavées lors de la construction du Bloc C. Tous les restes osseux récoltés durant l'inventaire archéologique ont été examinés par une bioarchéologue avant de passer par l'analyse faunique. Cette présente analyse confirme qu'aucun reste humain ne se trouve parmi les assemblages trouvés.

En tout, 435 restes fauniques ont été analysés témoignant des habitudes alimentaires et du niveau socio-économique des divers occupants du site, ainsi des processus de formation du site et l'évolution des pratiques de boucherie à Montréal aux XIX^{e} et XX^{e} siècles. Les méthodes employées lors de l'analyse sont présentées dans le chapitre 2, suivi de la description et l'interprétation des résultats et ensuite de la conclusion.

2 MÉTHODOLOGIE

Les restes osseux de l'assemblage ont été nettoyés doucement à l'eau ensuite séchés et emballés dans des sacs en papier. Par la suite, ils ont été examinés visuellement et catalogués dans une base de données numérique. Les informations suivantes ont été notées : le taxon, le taxon probable au cas échéant, l'élément squelettique, l'intégrité, le côté, l'état de fusion des épiphyses, la taille, le nombre de fragments jointifs, les traces de dent de carnivore ou de rongeur, les traces de boucherie, le passage au feu, les formes des fractures et toute autre information pertinente.

L'identification des restes s'est faite à partir d'un référentiel physique comprenant des squelettes d'animaux sauvages et domestiques du Québec. Des ressources numériques ont comblé les taxons manquants, soit l'Idaho Virtual Museum et l'archéozoothèque. Les catégories de taille générales (ex : grands, moyens et petits mammifères) ont été ignorées en raison de la portée limitée de l'information recueillie. Le temps ainsi sauvé a servi à pousser l'identification spécifique des restes parfois difficile à distinguer tel des vertèbres et des côtes de porc et de caprinés.

L'état des restes ayant subi un passage au feu a été noté selon l'échelle de 0 à 6 de Stiner et. al. (1995). L'attribution d'âges à partir de l'état de fusion des épiphyses s'est faite à partir des données de Silver (1963). L'identification spécifique des restes de caprin au mouton a été faite selon les critères de Zeder et Lapham (2010).

Le nombre coupes de viande représentées par les restes osseux a été calculé à partir du nombre minimum d'éléments (*minimal animal elements*, MNE) et de ce qui pourrait être des portions réduites. Par exemple, une tranche mésiale de fémur et un fémur complet de mouton représentent des portions nettement différentes d'une même coupe de viande. Les portions individuelles identifiées par les traces de débitage ont été comptabilisées séparément lorsque possible. La division des pièces de viande ainsi que leur valeur relative suivent celles proposées par Schulz et Gust (1983) et de Colley (2006) pour le bovin et de Henry (1987) pour les caprinés et le porc. Cette boucherie de traditions britanniques et américaines du XIX^{e} siècle concorde largement avec les coupes observées sur des sites contemporains de la région de Montréal.

3 RÉSULTATS

L'assemblage osseux provient principalement de trois tranchées (1F, 1G et 1H), avec une portion résiduelle ressortant d'une tranchée exploratoire. Étant donné que les 18 sous-assemblages résultent d'un même événement, il a été convenu d'analyser le tout en tant qu'assemblage combiné. Les 435 restes osseux proviennent majoritairement d'animaux domestiques dont le bœuf, le porc et les caprinés [1](tableau 1). D'autres animaux sont présents en quantité résiduelle, soit de la tourte ou du pigeon, du lapin ou du lièvre, du poulet, du chat et du rat.

Les 47 restes de bœuf proviennent de toutes les parties du corps, représentant surtout des déchets culinaires et non des déchets de boucherie. Ces derniers sont les dents, les os du crâne et les os des pattes, restes qui n'ont presque aucune chair comestible, mais très résistants aux processus taphonomiques en raison de leur haute densité sectionnelle.

Des déchets culinaires, il y a des tranches sciées de 1 à 2 cm d'épais de fémur et d'humérus qui représentent de relativement petites portions de ronde et d'épaule. Très fréquentes dans les assemblages du début du XX^{e} siècle, ces minces coupes sont souvent associées aux classes ouvrières qui n'avaient ni le temps, ni les moyens d'acheter, de débiter et de cuisiner de grandes pièces de viande (Landon, 1996). L'épaule et la ronde sont d'ailleurs des coupes de moyenne valeur, à l'époque généralement bouillies ou braisées (Beeton, 1907). Les autres déchets culinaires proviennent surtout de coupes de viande de moyenne ou de basse qualité, en fort contraste aux assemblages de la bourgeoisie installée au centre-ville ou les hôtels et restaurants de la région (Arkéos, 2022 ; 2023). Ces contextes comprennent généralement des restes qui proviennent de coupes prestigieuses ou de plus grosses pièces pouvant être servies en tant que plat de prestige, par exemple des gros fragments ou des tranches d'ilium (rôti et steaks de surlonge) des vertèbres lombaires (steak d'aloyau). Les restes du

[1] Dans ce cas il s'agirait de mouton ou de chèvre, les squelettes de ces deux animaux étant pratiquement identiques. Dans les assemblages de la région de Montréal les restes de mouton sont beaucoup plus fréquents que ceux de chèvre.

Tableau 1 - Nombre de restes par contexte archéologique et catégorie taxonomique

	Tranchée, sous-opérations et lots																		Total
	1F					1G						1H						Tranchée exploratoire	
	2A1	2A2	2B3	2B4	2C1	2D1	2D2	2E1	2F1	2G1	1G99	2H1	2J1	2K1	2L2	2M2	1H99		
Mammifères	**106**	**1**	**11**	**104**	**18**	**1**	**1**	**2**	**17**	**25**	**12**	**3**	**34**	**61**	**1**	**2**	**3**	**1**	**403**
Bovin (*Bos taurus*)	15			8	1	1		1		1	2	1	6	8			2	1	47
Gros mammifères indéterminés										3	1								4
Porc (*Sus scrofa domesticus*)	10		1	8	4				1	2	1		4	5					36
Mouton ou chèvre (*Caprinae*)	3				2		1	1	1	1			2			2	1		14
Mammifères moyens indéterminés	5	1	2	2	1					6		1	1	7					26
Chat domestique (*Felis catus*)				1															1
Lièvres et lapins (*Leporidae*)	1																		1
Rat surmulot (*Rattus norvegicus*)														2					2
Mammifère indéterminé (traces de boucherie)	13			13									6	6					38
Mammifère indéterminé	59		8	72	10				15	12	8	1	15	33	1				234
Oiseaux	**12**			**4**	**3**					**1**			**3**	**5**		**2**			**30**
Poule domestique (*Gallus gallus domesticus*)										1						1			2
Pigeon ou tourte (*Columbinae*)				1															1
Oiseaux indéterminés	12			3	3								3	5		1			27
Poissons	**1**																		**1**
Poissons indéterminés	1																		1
Bivalves				**1**															**1**
Bivalve				1															1
Total	**119**	**1**	**11**	**109**	**21**	**1**	**1**	**2**	**17**	**26**	**12**	**3**	**37**	**66**	**1**	**4**	**3**	**1**	**435**

présent assemblage sont plus semblables à ceux des contextes plus pauvres ou aux garnisons militaires de la région (Arkéos, 2024).

L'usure avancée de certaines dents dans le lot 2A1 ainsi que la présence d'excroissances osseuses sur les épiphyses d'un tibia et d'une scapula dans les lots 2J1 et 2B4 indiquent la présence de vieux individus, fort probablement soit des bœufs de trait ou des vaches laitières abattus à la fin de leur vie utile. Ces animaux auraient été élevés localement ou les restes parvenus au site dans des barils de bœuf salé de bas de gamme, soit du *mess beef* ou du *cargo beef*. Les ordonnances fédérales concernant les grades de qualité de cette denrée, souvent fournie aux garnisons militaires, spécifient des maximums d'âge des carcasses et de la proportion d'os de la tête, du cou et des pattes selon le grade (Statutes of Canada, 1884).

Au XIX^{e} siècle, Montréal produisait et exportait du bœuf et du porc salé, à travers le Commonwealth (voir l'encart ci-dessous). La salaison des morceaux de viande devait être uniforme et en conséquence, des coupes carrées de viande (avec os) étaient débitées d'une manière standardisée. Plusieurs os plats (côtés, ischium et scapula) ont été débités avec un grand outil tranchant, soit des coupes faites à l'étal du boucher pour un client ou dans une installation industrielle pour façonner des pièces uniformes. La scapula en particulier provient d'un vieil individu, alors que la vaste majorité du bœuf consommé dans la région de Montréal provenait de jeunes individus abattus une fois leur poids d'adulte atteint.

Les 36 restes de porc proviennent majoritairement de la tête, les dents comptant pour le tiers du total de cette espèce. Les autres parties du corps sont présentes en quantité résiduelle, mis à part les restes denses des pieds qui survivent bien aux processus taphonomiques. Cette distribution inégale des restes peut découler de deux phénomènes, soit que les restes relativement poreux des jeunes porcs abattus aient été détruits au fil des années par divers processus taphonomiques[2] sinon qu'il s'agit d'un dépôt de déchets de boucherie. Les contextes de boucherie sont néanmoins plus riches en restes et souvent les os trouvés sont les mêmes à travers les trois principales sources de viande (bœuf, porc, mouton). Par exemple, un dépôt de bouchers du XIX^{e} siècle trouvé au parc Joe-Beef comprenait principalement des mandibules, d'autres os crâniens, et des phalanges de ces animaux (Arkéos 2017). Dans le cas présent il est difficile de trancher sur l'origine de ces restes. Il est surtout curieux qu'ils ne soient pas plus nombreux considérant qu'il y avait un vaste élevage porcin à proximité.

[2] Les os peuvent être détruits post-déposition par une variété de processus taphonomiques, notamment les pressions mécaniques qui pulvérisent les restes en fragments inidentifiables.

Les salaisons

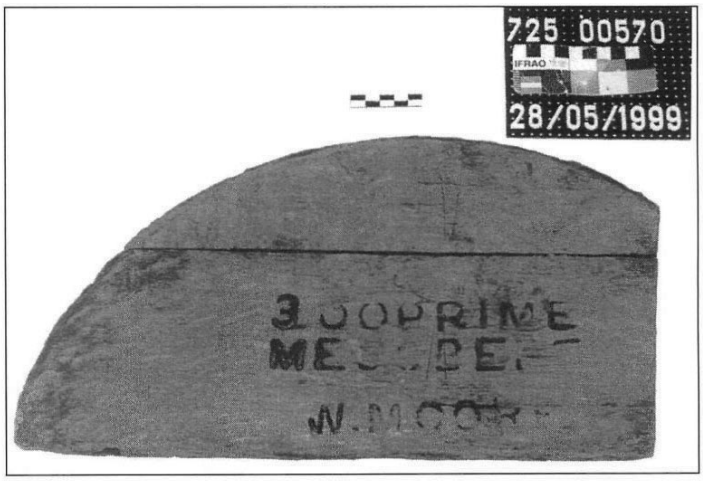


Figure 8: Partial cask lid from a tierce (wreck no. 725, item no. 570), showing text "300 PRIME MESS BEEF W. MOORE" branded (burnt) into the surface.
Photo by Mark Staniforth.

Figure 1 - Un couvercle de *Prime Mess Beef* de l'épave du *William Salthouse*, tiré de Staniforth, 2000. Il s'agit de bœuf de deuxième qualité.

Le salage de la viande de porc et de bœuf était réglementé au XIX^{e} siècle, assurant ainsi des pratiques sanitaires et honnêtes (qualité de la viande, proportions de sel et de salpêtre, dimensions des morceaux), ce qui devrait mener à des profils de boucherie distincts de celles sur la viande fraîche. La réalité archéologique est sans surprises moins nette. L'épave du William Salthouse, un navire de 250 tonnes serait parti de Montréal l'été de 1841 avec une cargaison comprenant des centaines de barils de porc et de bœuf salé en direction de Melbourne en Australie (English, 1990; Staniforth, 2000).

Le navire a coulé suivant une suite de collision avec un récif en arrivant à Melbourne, sans perte de membres de l'équipage. Tous les papiers du navire dont les documents détaillant la cargaison ont survécu au naufrage.

Découverte par des plongeurs en 1982, l'épave fait l'objet d'une série de fouilles sommaires permettant de récupérer entre autres le contenu de deux barils de bœuf et de porc (figure 1). L'analyse de ces os a permis de constater que les os longs étaient généralement complets, que les carcasses avaient été divisées en deux le long de la colonne vertébrale, et que les sections de côte avaient été plus souvent tranchées en portions carrées. Ces formes de boucherie sont néanmoins pratiquées lors de la division de coupes fraîches, et il est convenu qu'il est difficile de déterminer si des restes représentent de la viande salée (English, 1990). Il est probable qu'une portion de la viande consommée par les occupants de la maison était ainsi salée, surtout sans avoir de méthodes efficaces de réfrigération.



Figure 2 - Des bouchers à Montréal en 1920. En avant-plan un rôti de côtes se fait débiter avec un grand couteau. En arrière-plan on voit un boucher manier une scie.

Aucun des 14 restes de mouton ou de chèvre ne provient de la tête, les os provenant des membres et du tronc. Tel le porc, un assemblage si restreint ne peut pas révéler beaucoup d'informations, mis à part qu'il s'agit de déchets culinaires. Il est peu probable que des pièces entières étaient achetées, les os ayant souvent été débités à la scie, un outil spécialisé des bouchers de l'époque (figure 2).

Les autres taxons, présents en quantité résiduelle, sont fréquemment trouvés dans les contextes urbains de la région. Parmi les 30 restes d'oiseaux, la fragmentation a limité l'identification taxonomique à deux restes de poulet domestique et un sternum de tourte ou de pigeon. Un fémur de léporidé provient soit d'un lapin d'élevage ou d'un lièvre sauvage. Un seul reste de poisson a été trouvé, soit une concrétion minérale dense dans l'oreille, l'otolithe. Ces animaux en quantité résiduelle pourraient être des repas plus prestigieux pour le personnel de l'hôpital, alors que les patients recevaient des repas plus simples à base de bœuf ou d'autres animaux d'élevage.

Un talus de chat domestique et deux restes de rat surmulot font état de la présence des animaux attirés par les dépôts de déchets. Fait rare, aucun des restes de l'assemblage ne semble avoir été grugé par des rats ou par des carnivores (généralement des chiens). Ceci indique que les restes osseux n'étaient pas accessibles, fort probablement enfouis rapidement ou entreposés dans des contenants scellés.

La plus grande catégorie est toutefois celle des mammifères indéterminés, de petits fragments pulvérisés par des pressions mécaniques post-déposition. Il s'agit vraisemblablement de déchets culinaires étant donné qu'une haute proportion de ces restes portent des traces de scie et d'outil tranchant. Par ailleurs, l'épaisseur de l'os cortical de la plupart de ces restes concorde avec celle des restes de bovin ou de capriné. Les ossements humains ont peu d'os cortical en comparaison à l'os spongieux et ont souvent un aspect moins lustré qui découle possiblement de l'enfouissement de dépouilles entières et non d'ossements qui ont été cuits. Néanmoins il est impossible de confirmer sans aucun doute l'absence de restes humains sans procéder à des analyses chimiques de type ZooMS ou génétiques coûteuses.

4 CONCLUSION

L'inventaire archéologique réalisé à l'intérieur de l'emprise des travaux a permis de mettre au jour différents aménagements contemporains des activités de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu ainsi qu'un assemblage osseux d'origine faunique témoignant probablement de l'alimentation carnée du personnel et des patients de l'hôpital. Celle-ci reposait surtout sur des coupes peu dispendieuses de bœuf possiblement du bœuf salé de moyenne ou basse gamme qui aurait assaisonné des plats à base de végétaux. Des restes de porc et de mouton-chèvre sont probablement des déchets culinaires, malgré que la fragmentation des restes semble avoir mené à la surreprésentation des os denses et des dents qui sont considérés des déchets de boucherie. De la volaille, du poisson, du lapin ou du lièvre sont également présents, mais en si petite quantité qu'il pourrait s'agir de repas réservés au personnel de l'hôpital. En général, la valeur des coupes de viande représentées par ces os concorde avec une alimentation peu couteuse, ce qu'on pourrait s'attendre à voir cuisiner pour des patients d'un hôpital. Il est tout à fait possible que des documents historiques décrivent l'alimentation de cet établissement, ce qui pourrait être comparé à la présente analyse.

OUVRAGES CONSULTÉS

Arkéos (2022) *Nouveau complexe judiciaire, Analyse ostéologique des lots 15Q2 et 15Q4 du site BjFj-119.*

Arkéos (2023) *Analyse ostéologique des restes osseux du site BkFj-13 à Pont-Viau.*

Arkéos (2024) *Analyse ostéologique d'une sélection de restes osseux du site BjFj-225 au siège social d'Hydro Québec.*

Beeton, I. (1907) *Mrs. Beeton's Book of Household Management, new edition, enlarged, brought up to date and fully illustrated* – Londres, Ward, Lock & Co.

Colley, S. (2006) « A Preliminary Beef Cuts Typology for Ninteenth-Century Sidney and Some Methodological Issues », dans *Australian Historical Archaeology* 26 : 47-54.

English A. T. (1990) « Salted Meats from the Wreck of the "William Salthouse": Archaeological Analysis of Nineteenth Century Butchering Patterns », dans *Australian Journal of Historical Archaeology* 8 : 63-69.

Landon, D. B. (1996) « Feeding Boston: A Zooarchaeological Study », dans *Historical Archaeology* 30 (1) : i-vii, 1-153.

Schulz, P. et S. Gust (1983) « *Faunal Remains and Social Status in 19th Century Sacramento* », dans *Historical Archaeology* 17 (1) : 44-53.

Silver, I. A. (1963) « The Ageing of Domestic Animals », dans Brothwell, D. et E. Higgs, éd. *Science in Archaeology, A Comprehensive Study of Progress and Research*. Basic Books inc., New York : 250-268.

Staniforth, M. (2000) « The Wreck of the William Salthouse, 1841: Early trade between Canada and Australia », dans *Urban History Review / Revue d'histoire urbaine* 28(2) : 19–32.

Statutes of Canada (1884) *Report of the Commissionners appointed to consolidate and revise the Statutes of Canada, Part 1* – Ottawa – Maclean, Roger & Co.

Stiner, M. C., Kuhn, S. L., Weiner, S. et O. Bar-Yosef (1995) « Differential Burning, Recrystallization, and Fragmentation of Archaeological Bone », dans *Journal of Archaeological Science* 22 : 223-237.

Zeder, M. et H. Lapham (2010) « Assessing the reliability of criteria used to identify postcranial bones in sheep, Ovis, and goats, Capra », dans *Journal of Archaeological Science* 37 : 2887-2905.

SITES INTERNET

Idaho Virtual Museum
https://virtual.imnh.iri.isu.edu/

Archéozoothèque
https://www.archeozoo.org/archeozootheque/

2
Annexe

Culture matérielle

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : SAQ
Code : MTL24-12-01
Archéologue : David Grégoire
Analyste : Melissa Labonté-Leclerc
Date : 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1C, st-1	3.1.1.1	Fer ind	piton ?	1	1	4.7.2.5	Supports	comp	Objet en forme de tige avec œillet. Semble être un piton. Très rouillé, mode de fabrication indéterminé. Archéolab : "Le piton est un élément de fixation fiché dans le bois ou dans la maçonnerie qui comporte un œil dans lequel est inséré un moraillon, une corde, un anneau ou un autre objet nécessitant d'être suspendu.". (# inv. : 1).	1	
1E99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	frag	Nodule de brique rouge. NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. (# inv. : 51).	E	
1E99	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de col avec amorce d'épaule d'une bouteille. Datation production estimée : 1850 c - 1925 c. (# inv. : 54).	1	
1E99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	frag	Éclat de verre. (# inv. : 55).	1	
1E99	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	boîte de conserve	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	frag	Boîte de conserve. Élagué lors du lavage. NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. (# inv. : 53).	E	
1E99	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clou indéterminé très rouillé. (# inv. : 56).	1	
1E99	3.1.8.1	Aluminium	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Objet sans forme apparente en aluminium. Datation production estimée : 1890 c - aujourd'hui. (# inv. : 57).	1	
1E99	5.1.4	Coquille	coquille d'huître	1	1	6.1.2	Mollusques	frag	NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. (# inv. : 52).	E	
1G99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	frag	Fragment de panse cylindrique. (# inv. : 59).	1	
1G99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	frag	Nodule de brique rouge. NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. (# inv. : 58).	E	
1G99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de pâte. Datation matériau : 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv. : 63).	1	
1G99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de marli d'assiette.WG. Uni. Datation matériau : 1840 c - aujourd'hui.. (# inv. : 61).	1	
1G99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	5	5	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de panse et/ou bouge et fragment de fond. WG. Datation matériau : 1840 c - aujourd'hui.. (# inv. : 62).	1	
1G99	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse courbe. Jaune foncé. Datation matériau : 1830 c - 1945 c.. (# inv. : 60).	1	
1G99	1.2.1.79	GG glaç saline brune	bouteille à eau minérale	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	frag	Fragment de corps. Inscription estampée en creux dans un cercle : « […]RS (symbole cercle) […] ». Grès allemand. (# inv. : 64).	1	
1G99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	(# inv. : 68).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : SAQ
Code : MTL24-12-01
Archéologue : David Grégoire
Analyste : Melissa Labonté-Leclerc
Date : 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1G99	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps. (# inv. : 65).	1	
1G99	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps d'une bouteille carrée aux coins arrondis. Surface texturée. Semble être réalisée à la machine. Datation production estimée : 1900 po - 1950 c. (# inv. : 66).	1	
1G99	2.3.1.6	V col transp bleu foncé	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps. (# inv. : 67).	1	
1G99	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	1	4.7.2.99	Quincaillerie d'architecture ind.	inc	Tige avec extrémité plus large. Piton ? Œillet ? Très rouillé. (# inv. : 70).	1	
1G99	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous tréfilés. Datation production estimée : 1890 c - aujourd'hui. (# inv. : 69).	1	
1G99	5.3.1	Plastique	emballage	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment de plastique jaune et blanc. Élagué lors du nettoyage. (# inv. : 71).	1	
1H99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de bouge avec amorce de marli et fragment de fond. WG. Datation matériau : 1840 c - aujourd'hui.. (# inv. : 72).	1	
1H99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment courbe. WG. Datation matériau : 1840 c - aujourd'hui.. (# inv. : 73).	1	
1H99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	. (# inv. : 75).	1	
1H99	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps. Datation production estimée : 1850 c - 1925 c. (# inv. : 74).	1	
1J4	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette creuse ?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	inc	Fragments de bouge avec amorce de marli. Très épais. Altération moyenne causée par le feu ou la chaleur. Bouge d'assiette creuse ? Mortier collé sur l'objet. Datation matériau : 1840 c - aujourd'hui.. (# inv. : 82).	1	
1J4	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Altération haute causée par le feu ou la chaleur. (# inv. : 83).	1	
1J4	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	frag	clou découpé. Datation production estimée : 1805 c - 1900 c. (# inv. : 84).	1	
1J99	1	Céramique	carreau	2	2	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	inc	Fragments de carreau jaune. L'un est plat et l'autre est courbe. Présence de mortier. Pour plancher et mur. (# inv. : 76).	1	
1J99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	. (# inv. : 77).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : SAQ **Archéologue :** David Grégoire **Date :** 2024
Code : MTL24-12-01 **Analyste :** Melissa Labonté-Leclerc **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1J99	3.1.1.1	Fer ind	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous indéterminés très rouillés. NB. ÉLAGUÉ : 3 sur 3. (# inv. : 81).	E	
1J99	3.1.1.1	Fer ind	vis	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	comp	Vis à tête plate. Très rouillé. (# inv. : 80).	1	
1J99	3.1.1.12	Fer laminé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous découpés de dimensions variées. NB. ÉLAGUÉ : 2 sur 3. Datation production estimée : 1805 c - 1900 c. (# inv. : 78).	1	
1J99	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous tréfilés. NB. ÉLAGUÉ : 2 sur 3. Datation production estimée : 1890 c - aujourd'hui. (# inv. : 79).	1	
2A1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	7	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	frag	Nodule de brique. NB. ÉLAGUÉ : 7 sur 7. (# inv. : 2).	E	
2A1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Minuscule fragment. Décor imprimé bleu pâle à motif indéterminé. Datation matériau : 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv. : 8).	1	
2A1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments jointifs d'une tasse cylindrique au rebord droit. WG. Uni. Datation matériau : 1840 c - aujourd'hui.. (# inv. : 6).	1	
2A1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	6	5	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de panse, de rebord et de fond. Très petit. WG. Sans décor apparent. Datation matériau : 1840 c - aujourd'hui.. (# inv. : 7).	1	
2A1	1.3.2.99	PF dure indéterminée	tasse ou tasse jouet	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Très petit fragment de rebord droit. Petit diamètre. Jouet? Européen ou japonais. Datation production estimée : 1850 po - 1950 an. (# inv. : 9).	1	
2A1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	5	3	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps cylindrique et ovale/rectangulaire arrondi. Datation production estimée : 1900 po - aujourd'hui. (# inv. : 11).	1	
2A1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Petit fragment plat avec lignes moulés. (# inv. : 12).	1	
2A1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bocal ou gobelet	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de rebord droit. (# inv. : 13).	1	
2A1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment plus ou moins plat. Légèrement grisâtre. (# inv. : 15).	1	
2A1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment d'un objet circulaire au rebord évasé. (# inv. : 16).	1	
2A1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	4	2	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments courbes. Teinte améthyste. Altération faible autre causée par le soleil. Datation production estimée : 1875 c - 1925 c. (# inv. : 17).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : SAQ **Archéologue :** David Grégoire **Date :** 2024
Code : MTL24-12-01 **Analyste :** Melissa Labonté-Leclerc **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2A1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	indéterminé	3	3	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments courbes avec renflement. (# inv. : 14).	1	
2A1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	contenant	3	2	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments courbes de corps ou de coupe. Datation matériau : 1674 po. -. (# inv. : 10).	1	
2A1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	26	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ : 22 sur 26. (# inv. : 21).	1	
2A1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	2	2	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps. Datation production estimée : 1850 c - 1925 c. (# inv. : 20).	1	
2A1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	19	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps et d'épaule de bouteille à gin carrée aux coins arrondis. Surface texturée. Datation production estimée : 1860 c - 1930 c. (# inv. : 18).	1	
2A1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson alcoolisée	4	4	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps cylindrique. Teinte variée vert clair, vert olive et vert. (# inv. : 19).	1	
2A1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Petit clou. Présence d'une ligne de moule. Clou de toiture ?. (# inv. : 25).	1	
2A1	3.1.1.1	Fer ind	clou	15	10	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous indéterminés très rouillés. NB. ÉLAGUÉ : 14 sur 15. (# inv. : 26).	1	
2A1	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	vis	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	comp	Petit vis à tête plate. (# inv. : 24).	1	
2A1	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	médaille religieuse	1	1	5.6	Culte et rituel	comp	Médaille religieuse ovale avec œillet. Inscription estampée en relief: « SACRE CŒUR DE MARIE […] / (effigie) ». . (# inv. : 22).	1	
2A1	4.4.3	Scories	scorie	1	0	1.3.2.2	Fer, résidus	comp	NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. (# inv. : 4).	E	
2A1	5.1.4	Coquille	coquille d'huître	1	0	6.1.2	Mollusques	frag	NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. (# inv. : 5).	E	
2A1	5.1.6	Charbon	anthracite	2	0	1.8.1	Feu, production	frag	NB. ÉLAGUÉ : 2 sur 2. (# inv. : 3).	E	
2A1	7.99	Matériau composite autre	culot de cartouche	1	1	3.9.2.1	Chasse et/ou guerre, munitions	comp	Culot en métal cuivreux. Douille en papier. Inscription estampée sur le cul : « IMPERIAL / NO […] / IMPERIAL ». Datation production estimée : 1920 c - 1950 c. (# inv. : 23).	1	
2B2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	frag	Nodule de brique rouge. (# inv. : 85).	1	
2B2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment courbe. WG. Datation matériau : 1840 c - aujourd'hui.. (# inv. : 86).	1	
2B2	1.2.1	Grès Grossier	tuyau de canalisation	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	frag	Fragment de tuyau de canalisation en grès. Élagué lors du nettoyage. NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. (# inv. : 90).	E	
2B2	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de lèvre. Rebord droit. (# inv. : 87).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : SAQ
Code : MTL24-12-01
Archéologue : David Grégoire
Analyste : Melissa Labonté-Leclerc
Date : 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2B2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	. (# inv. : 89).	1	
2B2	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps d'une bouteille carrée aux coins arrondis. Surface texturé. Semble être réalisée à la machine. Datation production estimée : 1900 c - 1950 c. (# inv. : 88).	1	
2B2	4.3.2	Mortier	mortier	1	0	4.7.1.3	Matériaux de liaison	frag	Nodule de mortier. Élagué lors du nettoyage. NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. (# inv. : 92).	E	
2B2	4.4.3	Scories	scorie	1	1	1.3.2.2	Fer, résidus	comp	Élagué lors du nettoyage. NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. (# inv. : 91).	E	
2B2	5.1.6	Charbon	charbon	2	0	7.4	Témoins de combustion	frag	Charbon de bois. Élagué lors du nettoyage. NB. ÉLAGUÉ : 2 sur 2. (# inv. : 93).	E	
2B2	5.3.2	Polystyrène	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Élagué lors du nettoyage. NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. Datation production estimée : 1950 c - aujourd'hui. (# inv. : 94).	E	
2B3	5.3.2	Polystyrène	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Élagué lors du nettoyage. NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. Datation production estimée : 1950 c - aujourd'hui. (# inv. : 95).	E	
2B4	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	2	2	3.1	Agriculture/horticulture	frag	Minuscules fragments courbe. (# inv. : 101).	1	
2B4	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	2	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	frag	Nodule de brique rouge. NB. ÉLAGUÉ : 2 sur 2. (# inv. : 98).	E	
2B4	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de fourneau de pipe avec décor moulé à motif de cannelure. (# inv. : 113).	1	
2B4	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment plat. Décor brun possiblement à l'éponge. Datation matériau : 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv. : 103).	1	
2B4	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment plat. Décor imprimé vert à motif floral. Datation matériau : 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv. : 104).	1	
2B4	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	5	5	4.99	Consommation ind.	frag	Très petits fragments de panse, de rebord et de fond. WG. Datation matériau : 1840 c - aujourd'hui.. (# inv. : 102).	1	
2B4	1.3.1.21	PC avec glaçure	isolateur ?	1	1	1.9	Électricité	frag	Fragment de paroi cylindrique avec rebord replié vers l'extérieur. Altération faible causée par le feu ou la chaleur. (# inv. : 105).	1	
2B4	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	frag	Très petit fragment courbe. (# inv. : 106).	1	
2B4	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments courbes. Teinte améthyste. Altération faible autre causée par le soleil. Datation production estimée : 1875 c - 1925 c. (# inv. : 107).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : SAQ
Code : MTL24-12-01
Archéologue : David Grégoire
Analyste : Melissa Labonté-Leclerc
Date : 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2B4	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	8	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ : 5 sur 8. (# inv. : 112).	1	
2B4	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps d'une bouteille à pans en retrait. Datation production estimée : 1850 c - 1925 c. (# inv. : 108).	1	
2B4	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	fragment de corps. (# inv. : 109).	1	
2B4	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps. Surface texturée. Datation production estimée : 1875 c - 1925 c. (# inv. : 110).	1	
2B4	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson alcoolisée	2	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps. (# inv. : 111).	1	
2B4	3.1.1.1	Fer ind	clou	12	9	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous indéterminés très rouillés. NB. ÉLAGUÉ : 12 sur 12. (# inv. : 115).	E	
2B4	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	clou découpé. Datation production estimée : 1805 c - 1900 c. (# inv. : 114).	1	
2B4	4.3.2	Mortier	mortier	1	0	4.7.1.3	Matériaux de liaison	frag	Nodule de mortier. Élagué lors du nettoyage. NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. (# inv. : 97).	E	
2B4	4.4.3	Scories	scorie	1	1	1.3.2.2	Fer, résidus	comp	Élagué lors du nettoyage. NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. (# inv. : 96).	E	
2B4	5.1.4	Coquille	coquille d'huître	1	1	6.1.2	Mollusques	inc	Élagué lors du nettoyage. NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. (# inv. : 99).	E	
2B4	5.1.6	Charbon	anthracite	1	0	1.8.1	Feu, production	frag	NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. (# inv. : 100).	E	
2C1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	2	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	inc	Fragments de brique. Élagué lors du nettoyage. NB. ÉLAGUÉ : 2 sur 2. (# inv. : 123).	E	
2C1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments de marli avec amorce de bouge. Altération faible causée par le feu ou la chaleur. Décor moulé en relief à motif de pans sur le marli. WG Datation matériau : 1840 c - aujourd'hui.. (# inv. : 116).	1	
2C1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	2	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	Fragment de fond et fragment de rebord. WG. Datation matériau : 1840 c - aujourd'hui.. (# inv. : 117).	1	
2C1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	. (# inv. : 119).	1	
2C1	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps. (# inv. : 118).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : SAQ
Code : MTL24-12-01
Archéologue : David Grégoire
Analyste : Melissa Labonté-Leclerc
Date : 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2C1	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	comp	Petit bouton circulaire blanc à perforation quatre trous. Altération faible causée par le feu ou la chaleur. Face convexe avec dépression circulaire en dôme au centre. Dos convexe. (# inv. : 120).	1	
2C1	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Très petit clou. (# inv. : 121).	1	
2C1	5.1.4	Coquille	coquille d'huître	1	0	6.1.2	Mollusques	inc	Élagué lors du nettoyage. NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. (# inv. : 124).	E	
2C1	5.1.6	Charbon	anthracite	1	0	1.8.1	Feu, production	comp	Élagué lors du nettoyage. NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. (# inv. : 122).	E	
2D1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	4	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	frag	Nodule de brique rouge. Élagué lors du nettoyage NB. ÉLAGUÉ : 4 sur 4. (# inv. : 140).	E	
2D1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Très petit fragment. Décor rouge à l'intérieur et vert à l'extérieur. Semble être la glaçure qui est teinté. Victorian Majolica ? Datation matériau : 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv. : 130).	1	
2D1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	7	7	4.99	Consommation ind.	frag	Très petits fragments de panse, de rebord et de fond. WG. Datation matériau : 1840 c - aujourd'hui.. (# inv. : 125).	1	
2D1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment de fond. Inscription noir sur le fond : « ALFRE[D] […] ». Datation matériau : 1840 c - aujourd'hui.. (# inv. : 126).	1	
2D1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de base d'un contenant cylindrique sur pied annulaire. WG. Datation matériau : 1840 c - aujourd'hui.. (# inv. : 127).	1	
2D1	1.1.2.92	TCF jaune glaçure brune	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Très petit fragment. Glaçure Rockingham très pâle moucheté. Datation matériau : 1830 c - 1940 c, spécialement entre 1850 c - 1895 c.. (# inv. : 128).	1	
2D1	1.3.2.99	PF dure indéterminée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment courbe. (# inv. : 129).	1	
2D1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	indéterminé	2	2	4.99	Consommation ind.	frag	Très petits fragments. Un courbe et l'autre un rebord.. (# inv. : 132).	1	
2D1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	15	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ : 12 sur 15. (# inv. : 134).	1	
2D1	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps plat. (# inv. : 131).	1	
2D1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps plat. (# inv. : 133).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : SAQ
Code : MTL24-12-01
Archéologue : David Grégoire
Analyste : Melissa Labonté-Leclerc
Date : 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2D1	3.1.1.1	Fer ind	clou	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous indéterminés très rouillés. NB. ÉLAGUÉ : 5 sur 5. (# inv. : 137).	E	
2D1	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou tréfilé. Datation production estimée : 1890 c - aujourd'hui. (# inv. : 135).	1	
2D1	3.1.1.13	Fer tréfilé	fil	1	1	7.2	Multiples	frag	Fil de métal. (# inv. : 136).	E	
2D1	4.4.3	Scories	scorie	3	3	1.3.2.2	Fer, résidus	comp	Élagué lors du nettoyage. NB. ÉLAGUÉ : 3 sur 3. (# inv. : 138).	E	
2D1	5.1.6	Charbon	anthracite	1	1	1.8.1	Feu, production	comp	Élagué lors du nettoyage. NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. (# inv. : 139).	E	
2D2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Petit fragment. Surface lisse. Pot à plante, contenant ou tuyau. Sans glaçure apparente. (# inv. : 142).	1	
2D2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment de rebord et fragment indéterminé. WG. Datation matériau : 1840 c - aujourd'hui.. (# inv. : 141).	1	
2D2	1.3.2.99	PF dure indéterminée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment plat. Décor floral sur la glaçure. Rouge, vert, brun et orangé. Européen ou japonais. Datation production estimée : 1880 c - 1950 c. (# inv. : 143).	1	
2D2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	. (# inv. : 145).	1	
2D2	2.3.1.2	V col transp vert foncé britannique	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps. Très épais. Datation production estimée : 1800 c - 1885 c. (# inv. : 144).	1	
2D2	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	inc	Objet indéterminé. Tige courbe avec dents sur l'extérieur. (# inv. : 146).	1	
2D2	4.4.3	Scories	scorie	1	1	1.3.2.2	Fer, résidus	comp	Élagué lors du nettoyage. NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. (# inv. : 147).	E	
2D2	5.1.6	Charbon	anthracite	1	1	1.8.1	Feu, production	comp	Élagué lors du nettoyage. NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. (# inv. : 148).	E	
2E1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	5	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	frag	Nodule de brique rouge. Élagué lors du nettoyage NB. ÉLAGUÉ : 5 sur 5. (# inv. : 165).	E	
2E1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de tuyau de pipe. (# inv. : 161).	1	
2E1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	inc	Fragment de fourneau de pipe avec décor de trèfles. Datation production estimée : 1850 c - 1900 c. (# inv. : 162).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : SAQ
Code : MTL24-12-01
Archéologue : David Grégoire
Analyste : Melissa Labonté-Leclerc
Date : 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2E1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	frag	Fragment de rebord. Décor à l'engobe bleu pâle et brun noir sur la surface extérieure à motif de lignes et de bandes. Contenant circulaire. Datation production estimée : 1850 po - 1940 c. (# inv. : 152).	1	
2E1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Très petit fragment avec décor mauve à l'éponge à motif indéterminé. Datation matériau : 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv. : 153).	1	
2E1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de bouge avec marli. WG. Très épais. Datation matériau : 1840 c - aujourd'hui.. (# inv. : 149).	1	
2E1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de fond sur pied annulaire arrondi. Datation matériau : 1840 c - aujourd'hui.. (# inv. : 150).	1	
2E1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	7	7	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de fond, de rebord et de panse et de pâte avec trace de glaçure. WG. Datation matériau : 1840 c - aujourd'hui.. (# inv. : 151).	1	
2E1	1.3.2.99	PF dure indéterminée	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de marli ou de rebord. Décor peint bleu sur la glaçure à motif indéterminé. Européen ou japonais. Datation production estimée : 1850 po - 1950 c. (# inv. : 154).	1	
2E1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille ?	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps. Surface à cannelure. Inscription moulée : « M[…] ». (# inv. : 155).	1	
2E1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	vitrail	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Fragment plat. Teinté rouge en surface Datation production estimée : 1840 po - indéterminé. (# inv. : 160).	1	
2E1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	indéterminé	2	2	4.99	Consommation ind.	frag	Petits fragments courbes. (# inv. : 156).	1	
2E1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	19	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ : 16 sur 19. (# inv. : 159).	1	
2E1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Petit fragment de coins chanfreiné d'une bouteille. (# inv. : 157).	1	
2E1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de col.. (# inv. : 158).	1	
2E1	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Tige de clou indéterminé. Très rouillé. NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. (# inv. : 164).	E	
2E1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous découpés de dimensions variées. (# inv. : 163).	1	
2E1	4.4.3	Scories	scorie	1	1	1.3.2.2	Fer, résidus	comp	Élagué lors du nettoyage. NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. (# inv. : 166).	E	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : SAQ **Archéologue :** David Grégoire **Date :** 2024
Code : MTL24-12-01 **Analyste :** Melissa Labonté-Leclerc **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2E1	5.1.6	Charbon	anthracite	1	1	1.8.1	Feu, production	comp	Élagué lors du nettoyage. NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. (# inv. : 168).	E	
2E1	5.4.5	Caoutchouc	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment de caoutchouc noir. Élagué lors du nettoyage. NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. (# inv. : 167).	E	
2E2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de pâte sans glaçure apparente. Contenant? Pot à plante ?. (# inv. : 173).	1	
2E2	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment de rebord. Altération haute causée par le feu ou la chaleur. Datation matériau : 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv. : 170).	1	
2E2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse. WG. Altération faible causée par le feu ou la chaleur. Datation matériau : 1840 c - aujourd'hui.. (# inv. : 169).	1	
2E2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment plat. Datation matériau : 1840 c - aujourd'hui.. (# inv. : 171).	1	
2E2	1.1.2.92	TCF jaune glaçure brune	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment courbe. Glaçure Rockingham brun moucheté brun moyen. Datation matériau : 1830 c - 1940 c, spécialement entre 1850 c - 1895 c.. (# inv. : 172).	1	
2E2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ : 2 sur 3. (# inv. : 175).	1	
2E2	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment d'extrémité d'une bouteille réalisée à la pince de finition. Lèvre aplatie. Bague droite. Espace entre la lèvre et la bague. Col cylindrique. Datation production estimée : 1860 c - 1900 c. (# inv. : 174).	1	
2E2	4.4.3	Scories	scorie	1	1	1.3.2.2	Fer, résidus	comp	Élagué lors du nettoyage. NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. (# inv. : 176).	E	
2E2	5.1.4	Coquille	coquille d'huître	1	1	6.1.2	Mollusques	frag	Élagué lors du nettoyage. NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. (# inv. : 177).	E	
2F1	1	Céramique	isolateur	1	1	1.9	Électricité	inc	Fragment de branche d'un isolateur de type ''cleat'' en céramique à pâte orangée avec glaçure verdâtre. Ne semble pas en porcelaine, probablement en grès. Datation production estimée : 1885 c - 1915 c. (# inv. : 29).	1	
2F1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	2	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	frag	Nodule de brique. NB. ÉLAGUÉ : 2 sur 2. (# inv. : 27).	E	
2F1	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment courbe avec ligne en relief. Très petit. Datation matériau : 1830 c - 1940 c, spécialement entre 1850 c - 1895 c.. (# inv. : 31).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : SAQ
Code : MTL24-12-01
Archéologue : David Grégoire
Analyste : Melissa Labonté-Leclerc
Date : 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2F1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Petit fragment d'embout d'un tuyau de pipe. (# inv. : 45).	1	
2F1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment qui semble être un marli concave. WG. Épais. Datation matériau : 1840 c - aujourd'hui.. (# inv. : 33).	1	
2F1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	9	6	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de fond, de panse et de pâte trace de glaçure. WG. Datation matériau : 1840 c - aujourd'hui.. (# inv. : 34).	1	
2F1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment plat. Inscription noire indéterminée sur le fond : « […] (symbole) ». Datation matériau : 1840 c - aujourd'hui.. (# inv. : 35).	1	
2F1	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment plat. Datation matériau : 1830 c - 1945 c.. (# inv. : 30).	1	
2F1	1.3.2.99	PF dure indéterminée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment plat. (# inv. : 32).	1	
2F1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	6	4	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments courbes. L'un possède des lignes verticales. (# inv. : 36).	1	
2F1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment courbe. Coupe d'un gobelet ou cheminée de lampe. Datation matériau : 1674 po. -. (# inv. : 37).	1	
2F1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	103	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ : 99 sur 103. (# inv. : 44).	1	
2F1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps d'une bouteille à pans en retrait. Datation production estimée : 1850 po - 1925 c. (# inv. : 42).	1	
2F1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	3	0	4.10	Entreposage ind.	frag	Éclats de verre. (# inv. : 39).	1	
2F1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	3	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps et d'épaule. Bouteille carrée. Soufflée et surface texturée. Datation production estimée : 1860 c - 1925 c. (# inv. : 38).	1	
2F1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	indéterminé	2	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments plats. Vitrail ou corps plat de bouteille. (# inv. : 43).	1	
2F1	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Petit fragment de corps. Datation production estimée : 1850 po - aujourd'hui. (# inv. : 40).	1	
2F1	2.3.1.13	V col transp autre	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps. Verre de couleur vert clair de style "7-UP". Datation production estimée : 1900 po - aujourd'hui. (# inv. : 41).	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : SAQ
Code : MTL24-12-01
Archéologue : David Grégoire
Analyste : Melissa Labonté-Leclerc
Date : 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2F1	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	inc	Fragment d'un bouton blanc de type ''Prosser''. Circulaire à perforation quatre trous. Face convexe avec centre en dépression. Dos convexe. Datation production estimée : 1840 po - 1950 c. (# inv. : 46).	1	
2F1	3.1.1.1	Fer ind	clou	13	12	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous indéterminés très rouillés. NB. ÉLAGUÉ : 13 sur 13. (# inv. : 47).	E	
2F1	4.4.3	Scories	scorie	5	0	1.3.2.2	Fer, résidus	comp	NB. ÉLAGUÉ : 5 sur 5. (# inv. : 28).	E	
2G1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	3	1	3.1	Agriculture/horticulture	frag	Fragment de rebord et de panse. (# inv. : 187).	2	
2G1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	10	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	frag	Nodule de brique rouge. Élagué lors du nettoyage NB. ÉLAGUÉ : 10 sur 10. (# inv. : 213).	E	
2G1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	inc	Fragment de tuyau de pipe avec inscription estampée de part et d'autre du tuyau : « DIXON'S // MONTREAL ». Produit par W.H. Dixon, Canada, Montréal. Datation production estimée : 1876 po - 1894 an. (# inv. : 203).	2	
2G1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragments de tuyau de pipe avec décor de trèfle. Datation production estimée : 1850 c - 1900 c. (# inv. : 204).	2	
2G1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de tuyau de pipe. (# inv. : 205).	2	
2G1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de tuyau de pipe avec inscription estampée sur le tuyau : « 359». Début de décor moulé en relief sur le tuyau, près du fourneau. (# inv. : 206).	2	
2G1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de pâte avec une minuscule trace de glaçure avec un décor indéterminé bleu. Datation matériau : 1805 c. - aujourd'hui.. (# inv. : 185).	2	
2G1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments jointifs d'une assiette. WG. Unoi. Marli oblique épais. Bouge peu profond. Fond sur pied annulaire arrondi. Altération faible causée par le feu ou la chaleur. Datation production estimée : 1870 c - 1930 c. (# inv. : 179).	2	
2G1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette creuse	7	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments jointifs d'une assiette creuse. WG. Uni. Marli oblique épais. Bouge profond. Datation production estimée : 1870 c - 1930 c. (# inv. : 178).	2	
2G1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Petit fragment de rebord. WG. Décor moulé en relief à motif céréalier - blé. Datation production estimée : 1859 po - 1980 c, spécialement avant 1930 c. (# inv. : 181).	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : SAQ **Archéologue :** David Grégoire **Date :** 2024
Code : MTL24-12-01 **Analyste :** Melissa Labonté-Leclerc **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2G1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments non jointifs. WG. Décor moulé en relief à motif géométrique. Il repose sur une base épaisse à pied annulaire arrondi avec un fond concave peu profond. La paroi est évasée. Bol individuel. Datation production estimée : 1850 c - 1900 c. (# inv. : 180).	2	
2G1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de rebord et fragment de panse sur pied annulaire évasé. Datation matériau : 1840 c - aujourd'hui.. (# inv. : 182).	2	
2G1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	21	15	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de panse, de rebord, de pâte avec trace de glaçure et de fond. Très petit. WG. Sans décor apparent. Datation matériau : 1840 c - aujourd'hui.. (# inv. : 183).	2	
2G1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment sans forme apparente. Altération haute causée par le feu ou la chaleur. Datation matériau : 1840 c - aujourd'hui.. (# inv. : 184).	2	
2G1	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment courbe. Datation matériau : 1830 c - 1945 c.. (# inv. : 186).	2	
2G1	1.2.1.99 1	GG glaç saline-général	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Très petit fragment courbe. (# inv. : 189).	2	
2G1	1.3.2.99	PF dure indéterminée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment de rebord. Décor peint sur la glaçure, lèvre rehaussée. (# inv. : 188).	2	
2G1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps d'une bouteille à pans en retrait. (# inv. : 190).	2	
2G1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Petit fragment courbe. (# inv. : 191).	2	
2G1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Petit fragment courbe avec décor moulé en relief. Surface ondulée. (# inv. : 192).	2	
2G1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	verre à pied ?	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	frag	Fragment de tige octogonale. Tige de verre à pied ?. (# inv. : 193).	2	
2G1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	26	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ : 23 sur 26. (# inv. : 202).	2	
2G1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	2	2	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps, l'un cylindrique et l'autre plat.. (# inv. : 199).	2	
2G1	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Très petit fragment courbe. (# inv. : 200).	2	
2G1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	3	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Petits fragments de corps et d'épaule. (# inv. : 195).	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : SAQ
Code : MTL24-12-01
Archéologue : David Grégoire
Analyste : Melissa Labonté-Leclerc
Date : 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2G1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Petit fragment de corps plat. Datation production estimée : 1860 c - 1925 c. (# inv. : 194).	2	
2G1	2.3.1.13	V col transp autre	bouteille	3	2	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de talon et éclats de verre. Verre de couleur vert clair de style "7-UP". Datation production estimée : 1900 c - aujourd'hui. (# inv. : 197).	2	
2G1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de col. Vert pâle. (# inv. : 196).	2	
2G1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petit fragment. Irisé. (# inv. : 201).	2	
2G1	2.3.1.6	V col transp bleu foncé	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Petit fragment de corps. (# inv. : 198).	2	
2G1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	1	4.7.2.99	Quincaillerie d'architecture ind.	inc	Bande de métal rectangulaire plate. Étroite. Très rouillé. NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. (# inv. : 211).	E	
2G1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	1	4.7.2.99	Quincaillerie d'architecture ind.	comp	Raccord ? Bague ? Objet cylindrique court d'environ 2 pouces de diamètre et 2 pouces de haut. Vide au centre. Très rouillé. NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. (# inv. : 212).	E	
2G1	3.1.1.1	Fer ind	clou	21	17	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous indéterminés très rouillés. NB. ÉLAGUÉ : 21 sur 21. (# inv. : 210).	E	
2G1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous découpés de dimensions variées. Très rouillé. NB. ÉLAGUÉ : 4 sur 4. Datation production estimée : 1805 c - 1900 c. (# inv. : 209).	E	
2G1	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	8	8	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous tréfilés. Très rouillé. NB. ÉLAGUÉ : 8 sur 8. Datation production estimée : 1890 c - aujourd'hui. (# inv. : 208).	E	
2G1	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	comp	Semble être un tuyau aplati. Surface texturée. Extrémité ourlée. (# inv. : 207).	2	
2G1	4.3.2	Mortier	mortier	1	0	4.7.1.3	Matériaux de liaison	frag	Élagué lors du nettoyage. NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. (# inv. : 216).	E	
2G1	4.4.3	Scories	scorie	1	1	1.3.2.2	Fer, résidus	comp	Élagué lors du nettoyage. NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. (# inv. : 214).	E	
2G1	5.1.6	Charbon	anthracite	3	3	1.8.1	Feu, production	comp	Élagué lors du nettoyage. NB. ÉLAGUÉ : 3 sur 3. (# inv. : 215).	E	
2H1	1	Céramique	isolateur	1	1	1.9	Électricité	Ent	Petite branche d'un isolateur de type ''cleat'' en céramique à pâte orangée avec glaçure verdâtre. Ne semble pas en porcelaine, probablement en grès. Datation production estimée : 1885 c - 1915 c. (# inv. : 222).	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : SAQ
Code : MTL24-12-01
Archéologue : David Grégoire
Analyste : Melissa Labonté-Leclerc
Date : 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2H1	6	Matériau indéterminé	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment de tige indéterminé avec surface dorée. (# inv. : 228).	2	
2H1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	3	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	frag	Nodule de brique rouge. Élagué lors du nettoyage NB. ÉLAGUÉ : 3 sur 3. (# inv. : 236).	E	
2H1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de marli épais avec lèvre ''rolled''. Décor peint vert foncé composé de ligne et de bande sur le marli. WG de style céramique institutionnel. Datation production estimée : 1896 c - 1945 c. (# inv. : 219).	2	
2H1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de bouge ou de descente avec cannelure à l'intérieur. Datation matériau : 1840 c - aujourd'hui.. (# inv. : 220).	2	
2H1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	frag	Fragments jointifs d'une base d'un contenant cylindrique, possiblement une tasse. Fond plat en retrait sur pied annulaire. Inscription noire sur le fond : « [TRA]DE MARK (dans une banderole) […]». WG. Datation matériau : 1840 c - aujourd'hui.. (# inv. : 218)	2	
2H1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	3	3	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de fond sur pied annulaire arrondi et petit fragment courbe. Datation matériau : 1840 c - aujourd'hui.. (# inv. : 221).	2	
2H1	1.3.1.21	PC avec glaçure	cuvette de toilette ?	1	1	4.5.1	Excrétion	frag	Fragment courbe. Épais. Datation production estimée : 1895 c - aujourd'hui. (# inv. : 217).	2	
2H1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bocal à conserve	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps avec inscription moulée en relief: «[S]AFETY ». Datation production estimée : 1880 c - 1950 c. (# inv. : 225).	2	
2H1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	3	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de cul d'une bouteille et éclat de verre. (# inv. : 224).	2	
2H1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de fond plat en retrait. Inscription moulée en relief: «[…]RT[…] ». (# inv. : 226).	2	
2H1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	7	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ : 5 sur 7. (# inv. : 227).	2	
2H1	2.3.1.13	V col transp autre	bouteille	15	1	4.10	Entreposage ind.	inc	Fragments jointifs et non jointifs d'une bouteille. Corps cylindrique et cul plat peu profond. Réalisée à la machine. Verre de couleur vert clair de style ''7-UP''. Datation production estimée : 1904 po - aujourd'hui. (# inv. : 223).	2	
2H1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	8	5	7.1	Indéterminé	frag	Fragments de métal sans forme apparente. Très rouillé. NB. ÉLAGUÉ : 8 sur 8. (# inv. : 234).	E	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : SAQ
Code : MTL24-12-01
Archéologue : David Grégoire
Analyste : Melissa Labonté-Leclerc
Date : 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2H1	3.1.1.1	Fer ind	clou	7	7	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous indéterminés très rouillés. NB. ÉLAGUÉ : 7 sur 7. (# inv. : 232).	E	
2H1	3.1.1.1	Fer ind	crampon	2	2	4.7.2.4	Fixations-divers	comp	Crampon en ''U''. (# inv. : 230).	2	
2H1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous découpés de dimensions variées. Très rouillé. Datation production estimée : 1805 c - 1900 c. (# inv. : 231).	2	
2H1	3.1.1.13	Fer tréfilé	fil	1	1	7.1	Indéterminé	inc	Fil de métal. (# inv. : 233).	2	
2H1	3.1.1.13	Fer tréfilé	fil barbelé	5	2	7.2	Multiples	inc	Fragments de fils barbelés. Datation production estimée : 1880 c - aujourd'hui. (# inv. : 229).	2	
2H1	4.3.2	Mortier	mortier	1	0	4.7.1.3	Matériaux de liaison	frag	Élagué lors du nettoyage. NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. (# inv. : 237).	E	
2H1	5.3.1	Plastique	indéterminé	2	2	7.1	Indéterminé	frag	Un fragment de plastique transparent et un fragment noir. Élagué lors du nettoyage. NB. ÉLAGUÉ : 2 sur 2. (# inv. : 235).	E	
2J1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	frag	Fragment de paroi. (# inv. : 243).	2	
2J1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	5	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	frag	Nodule de brique rouge. Élagué lors du nettoyage NB. ÉLAGUÉ : 5 sur 5. (# inv. : 253).	E	
2J1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	plat de service ?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	frag	Fragment de marli oblique avec bouge peu profond sur fond plat, sans pied. Décor moulé en relief à motif céréalier - blé. WG Datation production estimée : 1859 po - 1980 c, spécialement avant 1930 c. (# inv. : 238).	2	
2J1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	6	6	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de fond, de rebord et de panse. WG. Datation matériau : 1840 c - aujourd'hui.. (# inv. : 239).	2	
2J1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de fond plat. Inscription noire indéterminée sur le fond : « […] ». Datation matériau : 1840 c - aujourd'hui.. (# inv. : 240).	2	
2J1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Un fragment plat. Altération haute causée par le feu ou la chaleur. Datation matériau : 1840 c - aujourd'hui.. (# inv. : 241).	2	
2J1	1.3.1.21	PC avec glaçure	isolateur ?	1	1	1.9	Électricité	frag	Éclat d'un objet cylindrique de petites dimensions. Semble être un fragment d'isolateur de style ''Knob''. Datation production estimée : 1885 c - 1935 c. (# inv. : 242).	2	
2J1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Petit fragment courbe. Semble réalisée à la machine. Datation production estimée : 1900 c - aujourd'hui. (# inv. :	2	
2J1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	cheminée de lampe ?	1	1	4.8.2	Éclairage	frag	Fragment très mince et courbe. Datation matériau : 1674 po. -. (# inv. : 246).	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : SAQ
Code : MTL24-12-01
Archéologue : David Grégoire
Analyste : Melissa Labonté-Leclerc
Date : 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2J1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	11	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ : 8 sur 11. (# inv. : 249).	2	
2J1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de col.. (# inv. : 245).	2	
2J1	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps d'une bouteille cylindrique. (# inv. : 244).	2	
2J1	2.3.1.6	V col transp bleu foncé	vitrail	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Fragment de vitrail bleu foncé. Plat. (# inv. : 248).	2	
2J1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	inc	Fragment de métal sans forme apparente. Très rouillé. NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. (# inv. : 252).	E	
2J1	3.1.1.1	Fer ind	clou	13	8	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous indéterminés très rouillés. NB. ÉLAGUÉ : 13 sur 13. (# inv. : 251).	E	
2J1	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	douille de cartouche	1	1	3.9.2.1	Chasse et/ou guerre, munitions	comp	Douille de cartouche à percussion annulaire. Petit calibre dans le style 22mm Datation production estimée : 1846 po - 1950 c. (# inv. : 250).	2	
2J1	4.3.2	Mortier	mortier	2	0	4.7.1.3	Matériaux de liaison	frag	Élagué lors du nettoyage. NB. ÉLAGUÉ : 2 sur 2. (# inv. : 254).	E	
2J1	5.1.4	Coquille	coquille d'huître	1	0	6.1.2	Mollusques	frag	Élagué lors du nettoyage. NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. (# inv. : 255).	E	
2K1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	4	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	frag	Nodule de brique rouge. Élagué lors du nettoyage NB. ÉLAGUÉ : 4 sur 4. (# inv. : 276).	E	
2K1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	frag	Fragment de fourneau de pipe avec un décor moulé qui semble être un fer à cheval. L'intérieur ne semble pas utilisé. (# inv. : 271).	2	
2K1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de rebord. Décor moulé en relief à motif céréalier - blé. WG. Datation production estimée : 1859 po - 1980 c, spécialement avant 1930 c. (# inv. : 257).	2	
2K1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment d'objet circulaire sur pied annulaire. Inscription noire « ROYAL IRON[STONE] / (armoiries royales) ». Datation matériau : 1840 c - aujourd'hui.. (# inv. : 256).	2	
2K1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	frag	Fragment d'objet circulaire sur pied annulaire. WG. Datation matériau : 1840 c - aujourd'hui.. (# inv. : 258).	2	
2K1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de panse courbe. WG. Épais. Datation matériau : 1840 c - aujourd'hui.. (# inv. : 259).	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : SAQ **Archéologue :** David Grégoire **Date :** 2024
Code : MTL24-12-01 **Analyste :** Melissa Labonté-Leclerc **Collection :**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2K1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	6	5	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de panse, de rebord, de pâte avec trace de glaçure et de fond. Très petit. WG. Sans décor apparent. Datation matériau : 1840 c - aujourd'hui.. (# inv. : 260).	2	
2K1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment courbe. WG. Altération haute causée par le feu ou la chaleur. Datation matériau : 1840 c - aujourd'hui.. (# inv. : 261).	2	
2K1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	3	3	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de col cylindrique court, un fragment de corps cylindrique, près de la base, et un fragment de cul ou de corps en retrait.. (# inv. : 263).	2	
2K1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	contenant	3	3	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments courbes. Teinte améthyste. Altération faible autre causée par le soleil. (# inv. : 262).	2	
2K1	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	Cheminée de lampe ?	2	1	4.8.2	Éclairage	frag	Fragments minces et courbe. Possiblement cheminée de lampe. Datation matériau : 1674 po. -. (# inv. : 264).	2	
2K1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Petit fragment courbe. (# inv. : 269).	2	
2K1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	10	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ : 6 sur 10. (# inv. : 270).	2	
2K1	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	2	2	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps d'une bouteille à pans en retrait et un fragment indéterminé. (# inv. : 266).	2	
2K1	2.2.1.6	Verre teinté rég. jaune	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Semble être teinté jaune.. (# inv. : 268).	2	
2K1	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de base d'une bouteille. Talon arrondi. Point d'appui arrondi et cul concave. (# inv. : 265).	2	
2K1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson alcoolisée	2	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragments de corps. Teinte vert pâle variée.. (# inv. : 267).	2	
2K1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	fil	1	1	7.2	Multiples	frag	Fil de métal. NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. (# inv. : 275).	E	
2K1	3.1.1.1	Fer ind	clou	8	8	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous indéterminés très rouillés. NB. ÉLAGUÉ : 8 sur 8. (# inv. : 274).	E	
2K1	3.1.8.1	Aluminium	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Petit fragment. Sans forme apparente. NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. (# inv. : 273).	E	
2K1	4.4.3	Scories	scorie	1	1	1.3.2.2	Fer, résidus	comp	Élagué lors du nettoyage. NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. (# inv. : 278).	E	
2K1	5.1.4	Coquille	coquille d'huître	2	0	6.1.2	Mollusques	frag	Élagué lors du nettoyage. NB. ÉLAGUÉ : 2 sur 2. (# inv. : 277).	E	
2K1	5.3.1	Plastique	peigne	1	1	4.5.2	Hygiène	frag	Dent d'un peigne en plastique noir. (# inv. : 272).	2	
2K1	5.3.1	Plastique	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragment de plastique transparent. Élagué lors du nettoyage. NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. (# inv. : 279).	E	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : SAQ
Code : MTL24-12-01
Archéologue : David Grégoire
Analyste : Melissa Labonté-Leclerc
Date : 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2L1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	2	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	frag	Nodule de brique rouge. Élagué lors du nettoyage NB. ÉLAGUÉ : 2 sur 2. (# inv. : 280).	E	
2L2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	2	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	frag	Nodule de brique rouge. Élagué lors du nettoyage NB. ÉLAGUÉ : 2 sur 2. (# inv. : 281).	E	
2M2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	3	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	frag	Nodule de brique rouge. Élagué lors du nettoyage NB. ÉLAGUÉ : 3 sur 3. (# inv. : 297).	E	
2M2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette creuse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de marli d'assiette. WG. Décor moulé en relief à motif céréalier - blé sur le marli. Bouge avec cannelure. Altération moyenne causée par le feu ou la chaleur. Datation production estimée : 1859 po - 1980 c, spécialement avant 1930 c.. (# inv. : 283).	2	
2M2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette creuse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments de marli avec bouge. WG. Décor moulé en relief à motif géométrique panneaux. Altération moyenne causée par le feu ou la chaleur. Datation matériau : 1840 c - aujourd'hui.. (# inv. : 284).	2	
2M2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragment de base d'un bol individuel ou d'une tasse. WG. Décor moulé en relief indéterminé. Altération moyenne causée par le feu ou la chaleur. Datation matériau : 1840 c - aujourd'hui.. (# inv. : 282).	2	
2M2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	3	3	4.99	Consommation ind.	frag	Fragments de marli, de rebord et de pied annulaire. WG. Altération moyenne causée par le feu ou la chaleur. Datation matériau : 1840 c - aujourd'hui.. (# inv. : 285).	2	
2M2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	Altération faible causée par le feu ou la chaleur. (# inv. : 288).	2	
2M2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	5	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ : 2 sur 5. (# inv. : 289).	2	
2M2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Sans forme apparente. (# inv. : 287).	2	
2M2	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragment de corps. Datation production estimée : 1850 c - 1925 c. (# inv. : 286).	2	
2M2	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	comp	Bouton blanc circulaire à perforation quatre trous. Face convexe avec centre en dépression. Dos convexe. Altération haute causée par le feu ou la chaleur. (# inv. : 290).	2	
2M2	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	poignée	1	1	4.8.4	Mobilier	inc	Poingé d'un meuble. (# inv. : 293).	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : SAQ
Code : MTL24-12-01
Archéologue : David Grégoire
Analyste : Melissa Labonté-Leclerc
Date : 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2M2	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	8	8	7.1	Indéterminé	frag	Concrétions métalliques. Sans forme apparente. Très rouillé. NB. ÉLAGUÉ : 8 sur 8. (# inv. : 296).	E	
2M2	3.1.1.1	Fer ind	clou	20	20	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous indéterminés très rouillés. NB. ÉLAGUÉ : 20 sur 20. (# inv. : 295).	E	
2M2	3.1.1.12	Fer laminé	clou	15	15	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous découpés de dimensions variées. Très rouillé. Certains sont rougis par le feu. NB. ÉLAGUÉ : 10 sur 15. (# inv. : 294).	2	
2M2	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	inc	Fragment d'objet avec intérieur fileté et extérieur avec surface à pans comme un écrou. Gros. Possiblement relié à la plomberie. (# inv. : 291).	2	
2M2	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Petite tige cylindrique. (# inv. : 292).	2	
2M2	4.3.2	Mortier	mortier	2	0	4.7.1.3	Matériaux de liaison	frag	Élagué lors du nettoyage. NB. ÉLAGUÉ : 2 sur 2. (# inv. : 299).	E	
2M2	4.4.3	Scories	scorie	2	0	1.3.2.2	Fer, résidus	comp	Élagué lors du nettoyage. NB. ÉLAGUÉ : 2 sur 2. (# inv. : 300).	E	
2M2	5.1.6	Charbon	anthracite	2	0	1.8.1	Feu, production	comp	Élagué lors du nettoyage. NB. ÉLAGUÉ : 2 sur 2. (# inv. : 298).	E	
2N1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	2	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	frag	Nodule de brique rouge. Élagué lors du nettoyage NB. ÉLAGUÉ : 2 sur 2. (# inv. : 309).	E	
2N1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette creuse	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	frag	Fragments de marli avec bouge. WG. Décor moulé en relief à motif géométrique panneaux. Altération moyenne causée par le feu ou la chaleur. Datation matériau : 1840 c - aujourd'hui.. (# inv. : 301).	2	
2N1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	3	2	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment courbe et plat. WG. Altération moyenne causée par le feu ou la chaleur. Datation matériau : 1840 c - aujourd'hui.. (# inv. : 302).	2	
2N1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 3. (# inv. : 304).	2	
2N1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Altération haute causée par le feu ou la chaleur. (# inv. : 303).	2	
2N1	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	inc	Gros objet pointu indéterminé. NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. (# inv. : 307).	E	
2N1	3.1.1.1	Fer ind	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clou à tête moulé. (# inv. : 306).	2	
2N1	3.1.1.1	Fer ind	clou	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous indéterminés très rouillés. NB. ÉLAGUÉ : 4 sur 4. (# inv. : 308).	E	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : SAQ
Code : MTL24-12-01
Archéologue : David Grégoire
Analyste : Melissa Labonté-Leclerc
Date : 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2N1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous découpés de dimensions variées. Très rouillé. NB. ÉLAGUÉ : 3 sur 5. (# inv. : 305).	2	
2N1	4.3.2	Mortier	mortier	1	0	4.7.1.3	Matériaux de liaison	frag	Élagué lors du nettoyage. NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. (# inv. : 310).	E	
2R1	6	Matériau indéterminé	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Semble être un revêtement de sol. (# inv. : 318).	2	
2R1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	frag	Nodule de brique rouge. Élagué lors du nettoyage NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. (# inv. : 324).	E	
2R1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	2	2	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps. Semble réalisée à la machine. Datation production estimée : 1900 c - 1950 c. (# inv. : 311).	2	
2R1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	16	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	NB. ÉLAGUÉ : 11 sur 16. (# inv. : 314).	2	
2R1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson alcoolisée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	frag	Fragment de corps. (# inv. : 312).	2	
2R1	2.3.2.1	V col opaque blanc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de corps. Datation production estimée : 1870 c - 1950 c. (# inv. : 313).	2	
2R1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	13	13	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous découpés de dimensions variées. Très rouillé. NB. ÉLAGUÉ : 13 sur 13. (# inv. : 321).	E	
2R1	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous tréfilés. Très rouillé. NB. ÉLAGUÉ : 4 sur 4. (# inv. : 320).	E	
2R1	3.1.1.3	Fonte	tuyau ?	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	frag	Fragment de ce qui semble être un tuyau en fonte. (# inv. : 319).	2	
2R1	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouchon	1	1	4.10	Entreposage ind.	comp	Bouchon indéterminé en métal cuivreux. (# inv. : 317).	2	
2R1	3.1.8	Métaux et alliages autres	cuillère	1	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Ent	Petite cuillère en acier inoxydable. Inscription moulée en relief sur le manche : « STAINLESS STEEL / MADE IN CANADA / (Monogramme - UTD) ». Datation production estimée : 1921 c - aujourd'hui. (# inv. : 315).	2	
2R1	3.2.2.1	Fer-blanc	boîte	3	1	7.1	Indéterminé	frag	Fragments de ce qui semble être une boîte à conserve ou sceau. Très rouillé. NB. ÉLAGUÉ : 3 sur 3. (# inv. : 322).	E	
2R1	5.3.1	Plastique	bouchon	1	1	4.10	Entreposage ind.	comp	Bouchon en plastique brun avec intérieur fileté. Datation production estimée : 1927 c - 1950 c. (# inv. : 316).	2	
2R1	5.3.1	Plastique	indéterminé	2	0	7.1	Indéterminé	frag	Gros morceaux de plastique transparents (5 x 10 cm). Élagué lors du nettoyage. NB. ÉLAGUÉ : 2 sur 2. (# inv. : 325).	E	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : SAQ
Code : MTL24-12-01
Archéologue : David Grégoire
Analyste : Melissa Labonté-Leclerc
Date : 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2R1	5.4.5	Caoutchouc	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	frag	Gros morceau de caoutchouc noir (5 x 15 cm). Élagué lors du nettoyage. NB. ÉLAGUÉ : 1 sur 1. (# inv. : 323).	E	
2S1	1	Céramique	carreau	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	frag	Fragments de carreau jaune. Pour plancher et mur. (# inv. : 326).	2	
2S1	1.3.1.11	PC sans glaçure	isolateur	1	1	1.9	Électricité	inc	Fragment d'isolateur en tube (pour mur). Inscription estampée en creux : « BRU[…]) ». (# inv. : 327).	2	
2S1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille à boisson gazeuse	5	1	4.1.4	Alimentation, conservation	inc	Fragments de corps torsadé. Datation production estimée : 1920 po - indéterminé.. (# inv. : 328).	2	
2S1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments jointifs d'un cul plat rentrait peu profond. Inscription moulée en relief sur le cul : « 6296 / 3 / C (dans un triangle inversé ». Produit par la Consumers Glass CO. (1917-1962). Texturé sur le fond. Datation production estimée : 1940 c - 1962 an. (# inv. : 329).	2	
2S1	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	bouteille	10	2	4.10	Entreposage ind.	frag	Fragments de corps. Datation production estimée : 1900 c - aujourd'hui. (# inv. : 330).	2	
2S1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	. (# inv. : 331).	2	
2S1	3.1.1.1	Fer ind	clou	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous indéterminés très rouillés. NB. ÉLAGUÉ : 5 sur 5. (# inv. : 334).	E	
2S1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	9	9	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous découpés de dimensions variées. Très rouillé. Certains sont rougis par le feu. NB. ÉLAGUÉ : 9 sur 9. (# inv. : 332).	E	
2S1	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	comp	Clous tréfilés. Très rouillé. NB. ÉLAGUÉ : 3 sur 3. (# inv. : 333).	E	
ST-21	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment d'épaule ou de base d'un grand contenant. Très épais. WG. Altération moyenne causée par le feu ou la chaleur. Datation matériau : 1840 c - aujourd'hui.. (# inv. : 49).	1	
ST-21	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	frag	Fragment de base sur pied annulaire haut. Cylindrique ou ovoïde. Altération moyenne causée par le feu ou la chaleur. Datation matériau : 1830 c - 1945 c.. (# inv. : 48).	1	
ST-21	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	frag	. (# inv. : 50).	1	



SAQ_Assemblage-1_2M2-Feu.JPG



SAQ_Assemblage-2_2A1.JPG



SAQ_Assemblage-3_2E-2F-2G-2H.JPG



SAQ_Assemblage-4_2R-2S.JPG

3
Annexe

Éphémérides

Résumé Historique

1852-05-25	Les Soeurs de la Providence (SP) achètent la partie sud du lot 337 à Joseph Laviolette (entre le fleuve et le "chemin à barrière")
1868-10-20	Vente par Sieur Charles Fabien Vinet dit Souligny à Sieur Jean-Baptiste Drapeau, ptre. Lots 337, 335A
1868-10-20	Les SP acquièrent une autre partie du lot 337 aux termes du testament de Jean-Baptiste Drapeau, prêtre.
1870-02-12	Les SP achètent une troisième partie du lot 337 de Jean-Baptiste Morin.
1885-02-18	Vente d'une partie du lot 335 de Joseph Léonard à Joseph Toupin
1885-02-18	Vente d'une partie du lot 335 de Joseph Toupin à Dame Marie Julie Louise Toupin
1885-06-30	Les SP achètent l'ensemble du lot 332 de William Leney et son épouse Helen Muirhead.
1887-03-11	Les SP achètent deux autres parties du lot 335 lors d'une vente consentie par J. O. Chauveau, Shérif du district de Montréal. Ces terrains ont été saisis, ils appartenaient autrefois à Louis Pierre Trudel, E. H. Trudel et J. Bouthillier Trudel.
1892-05-09	Les SP achètent une autre partie du lot 335, de James O'Rourke.
1897-11-23	Les SP vendent une partie du lot 332 à la Cie de chemin de fer Chateauguay & Nord.
1916-01-26	Les SP vendent des parties des lots 332, 335 et 337 à la Cité de Montréal pour l'élargissement de la rue Notre-Dame
1924-03-17	Les SP vendent plusieurs parties des lots 332, 335, 336, 337 à la Ville de Montréal pour le prolongement de la rue Sherbrooke.
1926-05-22	Les SP vendent plusieurs parties des lots 332, 336, 337 à la Ville de Montréal pour le prolongement de la rue Souligny
1931-01-23	Les SP vendent plusieurs parties des lots 332, 336, 337 à la Ville de Montréal pour le prolongement de la rue Hochelaga
1967-08-09	Les SP vendent une partie du lot 335 à Hydro-Québec
1974-05-30	Subdivision d'une partie des lots 332, 335 et 337.
1974-05-30	Les SP vendent plusieurs terrains à la Société des Alcools du Québec deux sections du lot 332; deux sections du lot 335 et deux sections du lot 337.
1979-09-20	Les SP vendent une autre série de terrains à la Société des Alcools: deux sections du lot 332; deux sections du lot 335 et deux sections du lot 337 totalisant 2 317 759 pi. ca. "

Lot 332

Date	Références	Objet	Notaire	Parties	Repères spatiaux	Bâti	Notes
2007-05-08	RFQ, Index des immeubles, Cadastre du Québec, lot 3 632 711				Création du lot 3 632 711.Remplace les lots 1 323 239; 1 976 291 et 1 976 292.		
1999-09-14	RFQ, Index des immeubles, Cadastre du Québec, lot 1 323 239				Création du lot 1 323 239. Remplace les lots partie 332-20, partie 337-6 et 337-7		
1974-05-30	RFQ, Paroisse de Longue-Pointe, Livre de renvoi, lot 337-6				Subdivision d'une partie des lots 332, 335 et 337 et création du lot 337-6. Voir le plan (fichier 16_337-6_pdf dans dossier Plans).		
1974-05-30	RFQ, Montréal, enr. 2 523 919, 10 juin 1974.	Vente	Claude Desrosiers	Communauté des Sœurs de la Charité de la Providence à Société des alcools du Québec	a) Une partie de forme irrégulière du lot originaire 332-partie du cadastre officiel de Longue-Pointe, laquelle partie est bornée vers le nord-est par les lots 335 et 332 parties, vers le sud-est, le sud-ouest et le nord-ouest par le lot 332 partie, mesurant 67.93' et 628.9' au nord-est, 463.68', 7.08' et 41,0' au sud-est, 692.32' au sud-ouest et 4.06' et 506.16' au nord-ouest; contenant en superficie 59, 460 pi. ca. b) Une partie de figure irrégulière, du lot originaire no. 332-partie (..) bornée vers le nord-est par le lot 335 partie, vers le sud-est le sud-ouest et le nord-ouest par le lot 332-partie, mesurant 744.72' au nord-est, 470.57' au sud-est, 628.9' et 7,08' au sud-ouest et 463.68' au nord-ouest, contenant en superficie de 319 204 pi. ca. c) Une partie de figure trapézoïdale, du lot originaire no. 335-partie (...) bornée vers le nord-est, par le lot 337-partie, vers le sud-est le nord-ouest par le lot 335 partie et vers le sud-ouest par le lot 332 partie, mesurant 67.88' au nord-est, 384.85' au sud-est, 67.93' au sud-ouest et 384.61' au nord-ouest, contenant en superficie 25 392 pi.ca. d) Une partie de figure quadrangulaire, du lot original no, 335-partie (...) bornée vers le nord-est par le lot 337 partie, vers le sud-est et le nord-ouest par le lot 335-partie et vers le sud-ouest par le lot 332-partie mesurant 836.15' au nord-est, 377.52' au sud-est, 744.72' au sud-ouest et 384.85' au nord-ouest; contenant en superficie 297 684 pi.ca. e) Une partie de figure irrégulière, du lot originaire no. 337-partie bornée vers le nord-ouest et le sud-est par le lot 337-partie, vers le nord-est par le lot 337 partie et l'ancienne rue de Boucherville (sans désignation cadastrale) vers le sud-ouest par les lots 337 et 335 parties; mesurant 253.26', 200.02' et 40.53' au nord-ouest, 245.87', 285.99' et 384.1' au nord-est, 23.61', 199.21' et 139.42' au sud-est, 487.85' et 314.05' le long d'un arc de cercle de 678.0' de rayon, 89.44' et 98.81' le long d'un arc de cercle de 90.0' de rayon et 67.88' au sud-ouest; contenant en superficie 66 117 pi. Ca. f) Une partie de figure mixtiligne, du lot originaire numéro 337-partie du cadastre officiel de la Paroisse de Longue-Pointe, laquelle partie est bornée vers le nord-ouest, le nord-est et le sud-est par le lot 337 partie et vers le sud-ouest par le lot 335 ptie; mesurant 139.42' et 199.21', au nord-ouest, 98.81' le long d'un arc de cercle de 90' de rayon, 89.44', 314.05' le long d'un arc de cercle de 678' de rayon et 487.85' au nord-est, 614.2' au sud-est, et 836.15' au sud-ouest; contenant 482 143 pi ca.		Une partie du lot 332 mesurant 48 177 pi ca est cédée à la Ville de Montréal pour l'ouverture d'une rue. Aussi, une autre partie du lot 335 mesurant 1 805 pi. ca et une partie du lot 337 de 10 693 pi.ca. sont aussi cédés à la Ville pour lui "permettre de compléter son réseau routier".
1979-09-21	RFQ, Montréal, enr. 3015988, 20 septembre 1979.	Vente	Bernard Blain	Communauté des Sœurs de la Charité de la Providence à Société des alcools du Québec	Un immeuble vague composé de: a) une partie du lot 332 borné au nord-ouest par le lot 332-20, au nord-est par la partie du lot 335 ci-après désigé au paragraphe b), au sud-est par le lot 332-13 et au sud-ouest par une partie du lot 332-21 (rue Émile-Legrand), mesurant 470,57' dans sa ligne nord-ouest, 1 175,62' dans sa ligne nord-est, 454.5' dans sa ligne sud-est et 1 174,07' dans sa ligne sud-ouest; contenant en superficie 543 367 pi. ca. b) Une partie du lot originaire 335 bornée au nord-ouest par le lot 335-7, au nord-est par la partie du lot 337 ci-après désignée au paragraphe c), au sud-est par le lot 335-4 et par une partie du lot 335 et au sud-ouest par la partie du lot 332 ci-dessus désignée au paragraphe a), mesurant 377.52' dans sa ligne nord-ouest, 1 176.75' dans sa ligne nord-est, 385,0' dans sa ligne sud-est et 1 175.62' dans sa ligne sud-ouest; contenant en superficie 448 410 pi. ca. c) une partie du lot 337 bornée au nord-ouest par le lot 337-6, au nord-est par une autre partie du lot 337 et par une partie du lot sans désignation cadastrale sitée dans la Ville de Montréal (route Transcanadienne), au sud-est par une autre partie du lot 337 et au sud-ouest par la partie du lot 335 ci-dessus décrite au paragraphe b), mesurant 613.86' dans sa ligne nord-ouest, 217.36' et 963.04' sur les deux segements de sa ligne nord-est, 659.32' dans sa ligne sud-est et 1 176.75' dans sa ligne sud-ouest, contenant en superficie 761 037 pi. ca. d) une autre partie du lot 332 du dit cadastre, bornée au nord-ouest par une partie du lot 506 propriété des Chemins de fer Nationaux du Canada, au nord par une autre partie du lot 332 (route Trans-canadienne), au nord-est par la partie du lot 335 décrite au paragraphe e), au sud-est par le lot 332-19 (rue Tellier) et au sud-ouest par une autre partie du lot 332, mesurant 344.21' dans sa liigne nord-ouest, 200.39' dans sa ligne nord, 636.91' dans sa ligne nord-est, 506.16' et 3"55' sur les deux segments de sa ligne sud-est et 850.55' dans sa ligne sud-ouest; contenant en superficie 393 188 pi. ca. e) d'une autre partie du lot 335. bornée au nord par le lot 335-8 et par une autre partie du lot 335 (route Trans-canadienne) au nord-est par la partie du lot 337 ci-après décrite au paragraphe f), au sud-est par le lot 355-6 (rue Tellier) et au sud-ouest par la partie du lot 332 ci dessus décrite au paragraphe d), mesurant 349.69' et 168.32' sur les deux segments de la ligne nord, 188.13' dans sa ligne nord-est, 384.61 dans sa ligne sud-est et 636.91' dans sa ligne sud-ouest: contenant en superficie 158 311 pi. ca. f) d'une autre partie du lot 337, bornée au nord et au nord-est par le lot 337-7 (route Trans-canadienne), au sud-est par le lot 337-5 (rue Tellier) et au sud-ouest par la partie du lot 335 décrite au paragraphe e), mesurant 33.91' et 116.32 sur les deux segments de sa ligne nord, 58.16' dans sa ligne nord-est, 118.88' dans sa ligne sud-est et 188.13' dans sa ligne sud-ouest contenant 13 426 pi. ca en superficie. Au total le terrain mesure 2 317 759 pi. ca. "dont 155 057 sont affectés par la servitude ci-dessous mentionnée en faveur de l'Hydro-Québec".	"Immeuble vague"	"Le tout se trouve présentement, avec la servitude en faveur de l'Hydro-Québec affectant les parties du lot 332 décrites aux paragraphes a) et d) et la servitude de non -accès affectant la partie des lots 332 et 335 décrite aux paragraphes d) et e)". Les terrains ont été acquis de: Le lot 332: D'une vente consentie par William Leney et son épouse Hellen Muirhead, devant Me N. G. Bourbonnière, notaire le 30/06/1885. enr. au bureau d'Hochelaga et Jacques-Cartier sous le no. 12 276. Une partie du lot 335, d'une vente consentie par J. O. Chauveau, Shérif du district de Montréal, le 11/03/1887. Enr. Bureau Hochelaga et J-C, no. 21 862. Une autre partie du lot 335, de James O'Rourke, reçu devant Me L. O. Hêtu, notaire le 9 mai 1892, enr. au bureau d'enregistrement Hochelage et JC., no. 58 986. Une autre partie du lot 335, de la Cité de Montréal, le 26/01/1916, enr. Hochelage et JC., no. 316409. Une partie du lot 337, de Joseph Laviolette, devant Me J. A. Labadie, le 25/05/1852, enr. Hochelage et JC., no. 10539. Une autre partie du lot 337, aux termes du testament de Jean-Baptiste Drapeau, prêtre devant Me N. G. Bourbonnière le 20/10/1868. enr. Hochelage et JC., no. 56950. Une autre partie du lot 337, de Jean-Baptiste Morin, passé devant Me Bourbonnière, notaire le 12/02/1870. enr. Hochelage et JC., no. 57080.
1926-05-22	Acte non consulté	Vente	J. Beaudoin	Communauté des Sœurs de la Charité de la Providence à Cité de Montréal	Acte de vente par la Communauté des Soeurs de Charité de la Providence à la Cité de Montréal. Lots 332, 335, 337 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe. Re: lisière de terre pour le prolongement de la rue Souligny. Jean Baudouin, N.P. 5 f.		
1931-01-23	Acte non consulté	Vente	J. Beaudoin	Communauté des Sœurs de la Charité de la Providence à Cité de Montréal	Acte de vente par la Communauté des Soeurs de Charité de la Providence à la Cité de Montréal. Lots 337, 335, 332 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe. Re: prolongement de la rue Hochelaga. J. Baudouin, N.P. 6 f		
1924-03-17	Acte non consulté	Vente	J. Beaudoin	Communauté des Sœurs de la Charité de la Providence à Cité de Montréal	Vente par la Communauté des Soeurs de Charité de la Providence à la Cité de Montreal. Lots 332, 335, 336, 337 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe. Re: lisière de terre pour le prolongement de la rue Sherbrooke. Jean Baudouin, N.P. 6 f.		
1916-02-25	RFQ, Hochelaga-Jacques-cartier, enr. 316409, 25 février 1916.	Vente	J. Beaudoin	Communauté des Sœurs de la Charité de la Providence à Cité de Montréal	Achat de plusieurs terrains pour l'élargissement de la rue Notre-Dame - Une partie de du lot 335 mesurant 28 pieds de largeur à un bout au nord-est, 26 pieds et 75 centièmes de pieds de largeur de l'autre bout au sud-ouest sur une longueur de 675 pieds et 50 centièmes de pieds en avant au sud-est et 674 pieds et 60 centièmes de pieds en arrière au nord-ouest, donnant une superficie de 17 382 pieds et cinq dixièmes de pieds et borné en avant au sud-est par la rue Notre-Dame, en arrière au nord-ouest par une autre partie du dit lot no. 337, au nord-est par la rue de Boucherville et à l'autre bout au sud-ouest par la lisière (...) du lot 334. -Une partie du lot 335 mesurant 26 pieds et 50 centième de pied de largeur à l'autre bout au sud-ouest sur une longueur de 164 en avant au sud-est et 163 pieds et 80 centièmes de pied en arrière au nord-ouest, donnant une superficie de 4306 pieds et 5 dixièmes de pieds. Bornée en avant, au sud-est par la rue Notre-Dame, en arrière au nord-ouest par une autre partie du lot 335, à un bout au nord-est par une partie du lot 334 et à l'autre bout au sud-ouest par une autre partie du dit lot no. 335, vendue ce jour à la Ville par Louis Caty. -Une partie du lot 332 mesurant 26 pieds et 80 centièmes de pied de largeur à un bout au nord-est, 26 pieds et 35 centièmes de pied de largeur à l'autre bout au sud-ouest sur une longueur de 530 pieds et 95 centièmes de pied en avant aux ud-est et 530 pieds et 75 centièmes de pied en arrière au nord-ouest donnant une superficie de 14 094 pieds mesure anglaise. Bornée au nord-ouest par le reste du lot 332, à un bout au nord-est par la partie plus haut du dit lot no. 335, vendue ce jour par Louis Caty et à l'autre bout, au sud-ouest par partie du lot no. 331.		La vente comprend aussi des parties des lots 334 et 331.

Date	Références	Objet	Notaire	Parties	Repères spatiaux	Bâti	Notes
1897-11-23	Acte non consulté	Vente	P, Mainville	Communauté des Sœurs de la Charité de la Providence à Chemin de ferm de Châteauguay & Nord	Vente par la Communauté des Soeurs de Charité de la Providence à la Cie de chemin de fer Chateauguay & Nord. Lots P-42, P-332, P-335, P-337 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe. P. Mainville, N.P. 6 f.		
1882-06-30	RFQ, Hochelaga-Jacques-cartier, enr. 12276, 30 juin 1882.	Vente	N. G. Bourbonnière	William Leney, fermier de la paroisse de Longue-Pointe et Helen Mereshead sa femme. À Les Sœurs de l'Asile de la Providence de Montréal	1- "A farm or land situated in the said County of Hochelaga (...) in the Parish of Longue Pointe the said made for Registration purposes as number [332] (...) The said contains [1.5] arpents in width by [55] arpents in depth (...) borded in front by the River St. Laurence, in rear by the limits of Côte St. Leonard, on one side by the land thereafter described and sold on the other side by Joseph [reste de la phrase manquante]". 2-"Another farm immediately adjoining the one above described and forming the other remaining part of cadastral plan no. 332 above mentioned, the said farm contains one arpent and three perches and thre quarters in width, fifty five arpents in depth "	Le terrain décrit en 1) "without buildings" Le terrain décrit en 2): "with a house, stable, shed, two bars and other buildings"	La vente inclut aussi un droit de passage vers le fleuve. Premier terrain acquis de Caroline Beaudry épouse de Prudent Jeannot dit Lachapelle devant. E. Guy, N.P., le 27/04/1850. Deuxième terrain acquis de E. Truteau, devant A. Fissault N.P. le 15/02/1855.
1854-02-15	BANQ, CN601,S154, Greffe du notaire, Hyppolite-A. Fissiault, no. 89, 15 février 1854.	Vente	Hyppolite-A. Fissiault	Zephirin Joseph Truteau, notaire à William Leney, cultivateur résident de la Longue-Pointe	"Une terre située en la dite Paroisse de la Longue-Pointe de la contenance d'environ [55] arpents de longueur ou profondeur depuis le Fleuve Saint-Laurent jusqu'aux terres de la Côte St. Léonard et d'environ un arpent quatre perches et un quart de large dans la partie qui se trouve depuis le dit fleuve jusqu'au chemin public (chemin de barrière) et d'un arpent trois perches et trois quarts de large dans la partie qui s'étend dpuis le dit chemin public jusqu'aux terres de la dite Cité de St. Léonard, tenant par devant le dit Fleuve St. Laurent, par derrière aux terres de la dite Côte St. Léonard, d'un côté au Nord-Est à Isaac Cleary et de l'autre côté au Sud-Ouest au dit acquéreur.	"avec une maison en pierre, une étable et d'autres bâtiments dessus construits"	Acquis en partie de Féréol Pelletier la veille et en partie de Sieur Prudent Jannot dit Lachapelle fils et Dame Carolyne Adèle Beaudry son épouse, par contrat en date du 2 octobre 1849, passé devant Mtre J. Belle.
1854-02-14	BANQ, CN601,S154, Greffe du notaire Hyppolite-A. Fissiault, no. 87, 14 février 1854.	Vente	Hyppolite-A. Fissiault	Joseph Féréol Pelletier, écuier à Zéphirin Joseph Truteau	" a reconnu et confessé avoir vendu, cédé, transporté et délaissé dès le mois d'octobre de l'année [1847] (...) une terre située en la paroisse de la Longue Pointe, dans le comté de Montréal, de la contenance d'un arpent trois perches et trois quarts de perche de large, sur environ [55 ou 56] arpents de profondeur (...) tenant par devant la Fleuve Saint-Laurent, par derrière aux terres de la Côte Saint-Léonard, d'un côté au Nord-Est à Isaac Cleary et actuellement tient du Côté Sud-Ouest une petite partie au dit acquéreur et en grande partie au Sieur William Leney et à l'époque susmentionnée du mois d'octobre 1847, tenait du dit côté Sud-Ouest à la veuve et aux héritiers Andre Muirhead comme usufruitiers représentant André Beaudry	"avec la moitiée indivisée d'une maison en pierre, d'une vieille grange et une grande étable dessus construites"	Le terrain a été acquis de Dame Marie Elisabeth Lukin (ou Lurin) , veuve de feu Pierre Beaudry. Suivant contrat devant Me J. Dufresne le 5 juillet 1847, "en suite de l'adjudication qui avait été faite de la dite terre au dit Féréol Pelletier à la porte de l'église de la paroisse de la Longue-Pointe, le 4 avril de la même année".
1850-04-27	Acte non consulté	Vente	Étienne. Guy	Caroline Beaudry épouse de Prudent Jeannot dit Lachapelle à William Leney			
1849-10-02	Acte non consulté	Vente		Prudent Jannot dit Lachapelle fils et Dame Carolyne Adèle Beaudry à Zéphirin Truteau			
1847-07-05	Acte non consulté	Vente		Lukin, Elisabeth veuve de feu Pierre Beaudry à Joseph Ferréol Pelletier			

Lot 335

Date	Références	Objet	Notaire	Parties	Repères spatiaux	Bâti	Notes
2007-05-08	RFQ, Index des immeubles, Cadastre du Québec, lot 3 632 711				Création du lot 3 632 711.Remplace les lots 1 323 239; 1 976 291 et 1 976 292.		
1999-09-14	RFQ, Index des immeubles, Cadastre du Québec, lot 1 323 239				Création du lot 1 323 239. Remplace les lots partie 332-20, partie 337-6 et 337-7		
1974-05-30	RFQ, Paroisse de Longue-Pointe, Livre de renvoi, lot 337-6				Subdivision d'une partie des lots 332, 335 et 337 et création du lot 337-6. Voir le plan (fichier 16_337-6_pdf dans dossier Plans).		
1974-05-30	RFQ, Montréal, enr. 2 523 919, 10 juin 1974.	Vente	Claude Desrosiers	Communauté des Sœurs de la Charité de la Providence à Société des alcools du Québec	a) Une partie de forme irrégulière du lot originaire 332-partie du cadastre officiel de Longue-Pointe, laquelle partie est bornée vers le nord-est par les lots 335 et 332 parties, vers le sud-est, le sud-ouest et le nord-ouest par le lot 332 partie, mesurant 67.93' et 628.9' au nord-est, 463.68', 7.08' et 41,0' au sud-est, 692.32' au sud-ouest et 4.06' et 506.16' au nord-ouest; contenant en superficie 59, 460 pi. ca. b) Une partie de figure irrégulière, du lot originaire no. 332-partie (..) bornée vers le nord-est par le lot 335 partie, vers le sud-est le sud-ouest et le nord-ouest par le lot 332-partie, mesurant 744.72' au nord-est, 470.57' au sud-est, 628.9' et 7,08' au sud-ouest et 463.68' au nord-ouest, contenant en superficie de 319 204 pi. ca. c) Une partie de figure trapézoïdale, du lot originaire no. 335-partie (...) bornée vers le nord-est, par le lot 337-partie, vers le sud-est le nord-ouest par le lot 335 partie et vers le sud-ouest par le lot 332 partie, mesurant 67.88' au nord-est, 384.85' au sud-est, 67.93' au sud-ouest et 384.61' au nord-ouest, contenant en superficie 25 392 pi.ca. d) Une partie de figure quadrangulaire, du lot original no, 335-partie (...) bornée vers le nord-est par le lot 337 partie, vers le sud-est et le nord-ouest par le lot 335-partie et vers le sud-ouest par le lot 332-partie mesurant 836.15' au nord-est, 377.52' au sud-est, 744.72' au sud-ouest et 384.85' au nord-ouest; contenant en superficie 297 684 pi.ca. e) Une partie de figure irrégulière, du lot originaire no. 337-partie bornée vers le nord-ouest et le sud-est par le lot 337-partie, vers le nord-est par le lot 337 partie et l'ancienne rue de Boucherville (sans désignation cadastrale) vers le sud-ouest par les lots 337 et 335 parties; mesurant 253.26', 200.02' et 40.53' au nord-ouest, 245.87', 285.99' et 384.1' au nord-est, 23.61', 199.21' et 139.42' au sud-est, 487.85' et 314.05' le long d'un arc de cercle de 678.0' de rayon, 89.44' et 98.81' le long d'un arc de cercle de 90.0' de rayon et 67.88' au sud-ouest; contenant en superficie 66 117 pi. Ca. f) Une partie de figure mixtiligne, du lot originaire numéro 337-partie du cadastre officiel de la Paroisse de Longue-Pointe, laquelle partie est bornée vers le nord-ouest, le nord-est et le sud-est par le lot 337 partie et vers le sud-ouest par le lot 335 ptie; mesurant 139.42' et 199.21', au nord-ouest, 98.81' le long d'un arc de cercle de 90' de rayon, 89.44', 314.05' le long d'un arc de cercle de 678' de rayon et 487.85' au nord-est, 614.2' au sud-est, et 836.15' au sud-ouest; contenant 482 143 pi ca.		
1979-09-21	RFQ, Montréal, enr. 3015988, 20 septembre 1979.	Vente	Bernard Blain	Communauté des Sœurs de la Charité de la Providence à Société des alcools du Québec	Un immeuble vague composé de: a) une partie du lot 332 borné au nord-ouest par le lot 332-20, au nord-est par la partie du lot 335 ci-après désigé au paragraphe b), au sud-est par le lot 332-13 et au sud-ouest par une partie du lot 332-21 (rue Émile-Legrand), mesurant 470,57' dans sa ligne nord-ouest, 1 175,62' dans sa ligne nord-est, 454.5' dans sa ligne sud-est et 1 174,07' dans sa ligne sud-ouest; contenant en superficie 543 367 pi. ca. b) Une partie du lot originaire 335 bornée au nord-ouest par le lot 335-7, au nord-est par la partie du lot 337 ci-après désignée au paragraphe c), au sud-est par le lot 335-4 et par une partie du lot 335 et au sud-ouest par la partie du lot 332 ci-dessus désignée au paragraphe a), mesurant 377.52' dans sa ligne nord-ouest, 1 176.75' dans sa ligne nord-est, 385,0' dans sa ligne sud-est et 1 175.62' dans sa ligne sud-ouest; contenant en superficie 448 410 pi. ca. c) une partie du lot 337 bornée au nord-ouest par le lot 337-6, au nord-est par une autre partie du lot 337 et par une partie du lot sans désignation cadastrale sitée dans la Ville de Montréal (route Transcanadienne), au sud-est par une autre partie du lot 337 et au sud-ouest par la partie du lot 335 ci-dessus décrite au paragraphe b), mesurant 613.86' dans sa ligne nord-ouest, 217.36' et 963.04' sur les deux segements de sa ligne nord-est, 659.32' dans sa ligne sud-est et 1 176.75' dans sa ligne sud-ouest, contenant en superficie 761 037 pi. ca. d) une autre partie du lot 332 du dit cadastre, bornée au nord-ouest par une partie du lot 506 propriété des Chemins de fer Nationaux du Canada, au nord par une autre partie du lot 332 (route Trans-canadienne), au nord-est par la partie du lot 335 décrite au paragraphe e), au sud-est par le lot 332-19 (rue Tellier) et au sud-ouest par une autre partie du lot 332, mesurant 344.21' dans sa ligne nord-ouest, 200.39' dans sa ligne nord, 636.91' dans sa ligne nord-est, 506.16' et 3"55' sur les deux segments de sa ligne sud-est et 850.55' dans sa ligne sud-ouest; contenant en superficie 393 188 pi. ca. e) d'une autre partie du lot 335. bornée au nord par le lot 335-8 et par une autre partie du lot 335 (route Trans-canadienne) au nord-est par la partie du lot 337 ci-après décrite au paragraphe f), au sud-est par le lot 355-6 (rue Tellier) et au sud-ouest par la partie du lot 332 ci dessus décrite au paragraphe d), mesurant 349.69' et 168.32' sur les deux segments de la ligne nord, 188.13' dans sa ligne nord-est, 384.61 dans sa ligne sud-est et 636.91' dans sa ligne sud-ouest: contenant en superficie 158 311 pi. ca. f) d'une autre partie du lot 337, bornée au nord et au nord-est par le lot 337-7 (route Trans-canadienne), au sud-est par le lot 337-5 (rue Tellier) et au sud-ouest par la partie du lot 335 décrite au paragraphe e), mesurant 33.91' et 116.32 sur les deux segments de sa ligne nord, 58.16' dans sa ligne nord-est, 118.88' dans sa ligne sud-est et 188.13' dans sa ligne sud-ouest contenant 13 426 pi. ca en superficie. Au total le terrain mesure 2 317 759 pi. ca. "dont 155 057 sont affectés par la servitude ci-dessous mentionnée en faveur de l'Hydro-Québec".	"Immeuble vague"	"Le tout se trouve présentement, avec la servitude en faveur de l'Hydro-Québec affectant les parties du lot 332 décrites aux paragraphes a) et d) et la servitude de non -accès affectant la partie des lots 332 et 335 décrite aux paragraphes d) et e)". Les terrains ont été acquis de: Le lot 332: D'une vente consentie par William Leney et son épouse Hellen Muirhead, devant Me N. G. Bourbonnière, notaire le 30/06/1885. enr. au bureau d'Hochelaga et Jacques-Cartier sous le no. 12 276. Une partie du lot 335, d'une vente consentie par J. O. Chauveau, Shérif du district de Montréal, le 11/03/1887. Enr. Bureau Hochelaga et J-C, no. 21 862. Une autre partie du lot 335, de James O'Rourke, reçu devant Me L. O. Hêtu, notaire le 9 mai 1892, enr. au bureau d'enregistrement Hochelage et JC., no. 58 986. Une autre partie du lot 335, de la Cité de Montréal, le 26/01/1916, enr. Hochelage et JC., no. 316409. Une partie du lot 337, de Joseph Laviolette, devant Me J. A. Labadie, le 25/05/1852, enr. Hochelage et JC., no. 10539. Une autre partie du lot 337, aux termes du testament de Jean-Baptiste Drapeau, prêtre devant Me N. G. Bourbonnière le 20/10/1868. enr. Hochelage et JC., no. 56950. Une autre partie du lot 337, de Jean-Baptiste Morin, passé devant Me Bourbonnière, notaire le 12/02/1870. enr. Hochelage et JC., no. 57080.
1926-05-22	Acte non consulté	Vente	J. Beaudoin	Communauté des Sœurs de la Charité de la Providence à Cité de Montréal	Acte de vente par la Communauté des Soeurs de Charité de la Providence à la Cité de Montréal. Lots 332, 335, 337 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe. Re: lisière de terre pour le prolongement de la rue Souligny. Jean Baudouin, N.P. 5 f.		
1931-01-23	Acte non consulté	Vente	J. Beaudoin	Communauté des Sœurs de la Charité de la Providence à Cité de Montréal	Acte de vente par la Communauté des Soeurs de Charité de la Providence à la Cité de Montréal. Lots 337, 335, 332 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe. Re: prolongement de la rue Hochelaga. J. Baudouin, N.P. 6 f		
1924-03-17	Acte non consulté	Vente	J. Beaudoin	Communauté des Sœurs de la Charité de la Providence à Cité de Montréal	Vente par la Communauté des Soeurs de Charité de la Providence à la Cité de Montreal. Lots 332, 335, 336, 337 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe. Re: lisière de terre pour le prolongement de la rue Sherbrooke. Jean Baudouin, N.P. 6 f.		

Date	Références	Objet	Notaire	Parties	Repères spatiaux	Bâti	Notes
1916-02-25	RFQ, Hochelaga-Jacques-c	Vente	J. Beaudoin	Communauté des Sœurs de la Charité de la Providence à Cité de Montréal	Achat de plusieurs terrains pour l'élargissement de la rue Notre-Dame - Une partie de du lot 335 mesurant 28 pieds de largeur à un bout au nord-est, 26 pieds et 75 centièmes de pieds de largeur de l'autre bout au sud-ouest sur une longueur de 675 pieds et 50 centièmes de pieds en avant au sud-est et 674 pieds et 60 centièmes de pieds en arrière au nord-ouest, donnant une superficie de 17 382 pieds et cinq dixièmes de pieds et borné en avant au sud-est par la rue Notre-Dame, en arrière au nord-ouest par une autre partie du dit lot no. 337, au nord-est par la rue de Boucherville et à l'autre bout au sud-ouest par la lisière (...) du lot 334. -Une partie du lot 335 mesurant 26 pieds et 50 centième de pied de largeur à l'autre bout au sud-ouest sur une longueur de 164 en avant au sud-est et 163 pieds et 80 centièmes de pied en arrière au nord-ouest, donnant une superficie de 4306 pieds et 5 dixièmes de pieds. Bornée en avant, au sud-est par la rue Notre-Dame, en arrière au nord-ouest par une autre partie du lot 335, à un bout au nord-est par une partie du lot 334 et à l'autre bout au sud-ouest par une autre partie du dit lot no. 335, vendue ce jour à la Ville par Louis Caty. -Une partie du lot 332 mesurant 26 pieds et 80 centièmes de pied de largeur à un bout au nord-est, 26 pieds et 35 centièmes de pied de largeur à l'autre bout au sud-ouest sur une longueur de 530 pieds et 95 centièmes de pied en avant aux ud-est et 530 pieds et 75 centièmes de pied en arrière au nord-ouest donnant une superficie de 14 094 pieds mesure anglaise. Bornée au nord-ouest par le reste du lot 332, à un bout au nord-est par la partie plus haut du dit lot no. 335, vendue ce jour par Louis Caty et à l'autre bout, au sud-ouest par partie du lot no. 331.		La vente comprend aussi des parties des lots 334 et 331.
1897-11-23	Acte non consulté	Vente	P, Mainville	Communauté des Sœurs de la Charité de la Providence à Chemin de ferm de Châteauguay & Nord	Vente par la Communauté des Soeurs de Charité de la Providence à la Cie de chemin de fer Chateauguay & Nord. Lots P-42, P-332, P-335, P-337 du cadastre de la paroisse de la Longue-Pointe. P. Mainville, N.P. 6 f.		
1892-05-09	RFQ, Hochelaga-Jacques-cartier, enr. 58986, 6 novembre 1895.	Vente	Louis-Joseph-Ovide Hêtu	James O'Rourke, ingénieur de la paroisse de Longue-Pointe aux Sœurs de la Providence	Une terre faisant partie du lot 335 contenant 56 pieds de front par 100 pieds de profondeur. Bordé de front par le chemin public, en arrière et du côté nord-est par une autre partie du dit lot no. 335 appartenant à la dite communauté des Sœurs de Charité de la Providence et du côté sud-ouest par une autre partie du dit lot 335 appartenant à Louis Caty.	"Sans bâtisse"	Acquis de Denis Lamontagne, en vertu d'un acte passé de L. O. Hêtu. Notaire le 02/02/1891, enr. Au bureau de HJC, no. 37159
1891-02-02	BANQ, CN601,S467, Greffe du notaire Louis-Joseph-Ovide Hêtu, no. 1113, 2 février 1891.	Vente	Louis-Joseph-Ovide Hêtu	Denis Lamontagne, peintre de Montréal à Me James O'Rourke de la paroisse de Longue-Pointe	Une terre faisant partie du lot 335 contenant 56 pieds de front par 100 pieds de profondeur. Bordé de front par le chemin public, en arrière et du côté nord-est par une autre partie du dit lot no. 335 appartenant à la dite communauté des Sœurs de Charité de la Providence et du côté sud-ouest par une autre partie du dit lot 335 appartenant à Louis Caty.	"avec une maison en bois à un étage" que le dit vendeur s'engage à démolir d'ici 30 jours.	Acquis de de Joseph Toupin, devant Me L. J. O. Hêtu le 24 janvier 1891. "Et le dit Sr. Toupin en était le propriétaire en vertu d'un acte de donation consenti par Dame Veuve Louis Joseph Léonard, devant Me Ls N. Dumouche, le 8 octobre 1889, enr. au Bureau d'enegistrement, No 31331 le 25/01/1891. Dame L.J. Léonard l'avait acquis de Joseph Toupin le 18/02/1885, acte passé devant Ls Bénard, enr. au. Bureau d'enregistrement no. 31330, 25/10/1889. Joseph Toupin l'a acquis de E. H. Trudel, acte passé devant C. A. Léveillé, le 25/05/1883, enr. au Bureau d'enregistrement, no. 36676. Et le dit Trudel l'a acquis avec plus grande étendue de Joseph Toupin suivant acte de rétrocession et vente passé devant me C. A. Léveillé le 28/04/1883. enr. au Bureau d'enregistrement no. 13663.
1887-03-17	RFQ, Hochelaga-Jacques-cartier, enr. 21862, 17 mars 1887.	Vente	Sherif J. O. Chaveau	J. O. Chaveau, Sherif du District de Montréal aux Sœurs de la Providence	1) Terrain contenant 72 pieds de largeur sur 100 pieds de profondeur bornée en front par le chemin de la Reine, en profondeur parl e résidu du lot 335 au bout de 100 pieds du chemin de la Reiune joignant d'un côté à William Lany et de l'autre le terrain ci-après décrit. 2) Un terrai de 56 pieds de largeur sur 100 pieds de profondeur, bornée en front par le chemin public, en arrière et du côté nord-est par le reste et résidu du lot 335 et de l'autre côté le terrain décrit ci- haut.	"avec une grange sus-érigée"	Terrains saisis par la Banque du Peuple. Appartenant à Louis Pierre Trudel, E. H. Trudel et J. Bouthiller Trudel. Acquis: 1) Terrain vendu par Joseph Toupin à Louis Caty. 2) Terrain vendu par feu Eugène Hercule Trudel à Joseph Toupin, suivant acte passé devant C. A. Léveillé le 25/05/1883
1885-02-18	BANQ, CN601,S419, Greffe du notaire Louis Bédard, no. 3576, 18 février 1885.	Vente	Louis Bédard	Joseph Toupin, bourgeois et cultivateur à Dame Marie Julie Louise Toupin	Un lot faisant partie du lot 335 contenant 56 pieds de front et 100 de profondeur, borné par devant par le chemin de la Reine et en profondeur au terrain dut dit Joseph Toupin au bout de 100 pieds du dit chemin de la Reine joignant d'un côté à Louis Caty et de l'autre côté au dit Toupin (...)	"avec maison dessus construite"	
1885-02-18	BANQ, CN601,S419, Greffe du notaire Louis Bédard, no. 3575, 18 février 1885.	Vente	Louis Bédard	Joseph Léonard, commerçant à Joseph Toupin, bourgeois et cultivateur	Un lot faisant partie du lot 335 contenant 56 pieds de front par 100 pieds de profondeur bornée en front par le chemin de Reine, en profondeur par les héritiers Trudel, d'un côté par Louis Caty et d'autre côté par les Héritiers Trudel.	"avec maison dessus construite"	
1883-05-25	BANQ, CN601,S478, Greffe du notaire Charles Alphonse Léveillé, 25 mai 1883	Vente	Charles Alphonse Léveillé	Eugène Hercule Trudel, médecin à Joseph Toupin	Terrain contenant 56 pieds de front sur la profondeur de 100 pieds "borné en front par le chemin de la Reible (...) en arrière au bout de 100 pieds du dit chemin public et de côté Nord-Est par le reste du résidu du lot no. 335 appartenant au dit vendeur et du côté sud-ouest au terrain vendu par l'acquéreur a Louis Caty.	"avec bâtisses dessus construites"	"à qui le dit terrain appartient pour l'avoir acquis avec plus grande étendue du dit Sieur Joseph Toupin l'acquéreur sus présent, en vertu de l'acte de rétrocession qu'il lui a consenti le 28 avril dernier devant le même notaire soussigné non encore enregistré mais qui le sera avant les présentes"
1878-07-06	RFQ, Hochelaga-Jacques-cartier, enr. 1942, 1er février 1878.	Vente	J. U. Pitt	Joseph Toupin, cultivateur de la paroisse de la Longue-Pointe à Louis Caty, forgeron de la Longue-Pointe	Une partie du lot 335 de 72 pieds de front par 100 pieds de profondeur. Borné devant par le chemin de la Reine et en profondeur "par le dit vendeur au bout de cent pieds du chemin public. Joignant d'un côté à William Leney (...) et de l'autre côté au dit vendeur".		Acquis de E. H. Trudel, médecin par acte reçu par Me J. A. Labadie (le numéro n'est pas indiqué). Note: Acte introuvable sur le RFQ, ainsi que sur Ancestry et le registre du notaire disponible sur BANQ numérique.
1878-02-01	BANQ, CN601,S491, Greffe du notaire Me. J. U. Pitt, 2502, 1er février 1878.	Vente	J.U. Pitt	Joseph Toupin, cultivateur de la paroisse de la Longue-Pointe à Louis Dozé, voiturier de la Longue-Pointe	Une partie du lot 335 contenant 56 pieds de front sur la profondeur de 100 pieds de mesure. Borné par devant par le chemin public ou chemin de la Reine et en profondeur au vendeur ou bout de cent pieds du dit chemin de la Reine joignant d'un côté à Louis Caty (ou Catis) et de l'autre au dit vendeur.	Sans bâtisse.	Acquis de E. H. Trudel, médecin par acte reçu par Me J. A. Labadie (le numéro n'est pas indiqué). Note: Acte introuvable sur le RFQ, ainsi que sur Ancestry et le registre du notaire disponible sur BANQ numérique.

Lot 337

Date	Références	Objet	Notaire	Parties	Repères spatiaux	Bâti	Notes
2007-05-08	RFQ, Index des immeubles, Cadastre du Québec, lot 3 632 711				Création du lot 3 632 711.Remplace les lots 1 323 239; 1 976 291 et 1 976 292.		
1999-09-14	RFQ, Index des immeubles, Cadastre du Québec, lot 1 323 239				Création du lot 1 323 239. Remplace les lots partie 332-20, partie 337-6 et 337-7		
1974-05-30	RFQ, Paroisse de Longue-Pointe, Livre de renvoi, lot 337-6				Subdivision d'une partie des lots 332, 335 et 337 et création du lot 337-6. Voir le plan (fichier 16_337-6_pdf dans dossier Plans).		
1974-05-30	RFQ, Montréal, enr. 2 523 919, 10 juin 1974.	Vente	Claude Desrosiers	Communauté des Sœurs de la Charité de la Providence à Société des alcools du Québec	a) Une partie de forme irrégulière du lot originaire 332-partie du cadastre officiel de Longue-Pointe, laquelle partie est bornée vers le nord-est par les lots 335 et 332 parties, vers le sud-est, le sud-ouest et le nord-ouest par le lot 332 partie, mesurant 67.93' et 628.9' au nord-est, 463.68', 7.08' et 41,0' au sud-est, 692.32' au sud-ouest et 4.06' et 506.16' au nord-ouest; contenant en superficie 59, 460 pi. ca. b) Une partie de figure irrégulière, du lot originaire no. 332-partie (..) bornée vers le nord-est par le lot 335 partie, vers le sud-est le sud-ouest et le nord-ouest par le lot 332-partie, mesurant 744.72' au nord-est, 470.57' au sud-est, 628.9' et 7,08' au sud-ouest et 463.68' au nord-ouest, contenant en superficie de 319 204 pi. ca. c) Une partie de figure trapézoïdale, du lot originaire no. 335-partie (...) bornée vers le nord-est, par le lot 337-partie, vers le sud-est le nord-ouest par le lot 335 partie et vers le sud-ouest par le lot 332 partie, mesurant 67.88' au nord-est, 384.85' au sud-est, 67.93' au sud-ouest et 384.61' au nord-ouest, contenant en superficie 25 392 pi.ca. d) Une partie de figure quadrangulaire, du lot original no, 335-partie (...) bornée vers le nord-est par le lot 337 partie, vers le sud-est et le nord-ouest par le lot 335-partie et vers le sud-ouest par le lot 332-partie mesurant 836.15' au nord-est, 377.52' au sud-est, 744.72' au sud-ouest et 384.85' au nord-ouest; contenant en superficie 297 684 pi.ca. e) Une partie de figure irrégulière, du lot originaire no. 337-partie bornée vers le nord-ouest et le sud-est par le lot 337-partie, vers le nord-est par le lot 337 partie et l'ancienne rue de Boucherville (sans désignation cadastrale) vers le sud-ouest par les lots 337 et 335 parties; mesurant 253.26', 200.02' et 40.53' au nord-ouest, 245.87', 285.99' et 384.1' au nord-est, 23.61', 199.21' et 139.42' au sud-est, 487.85' et 314.05' le long d'un arc de cercle de 678.0' de rayon, 89.44' et 98.81' le long d'un arc de cercle de 90.0' de rayon et 67.88' au sud-ouest; contenant en superficie 66 117 pi. Ca. f) Une partie de figure mixtiligne, du lot originaire numéro 337-partie du cadastre officiel de la Paroisse de Longue-Pointe, laquelle partie est bornée vers le nord-ouest, le nord-est et le sud-est par le lot 337 partie et vers le sud-ouest par le lot 335 ptie; mesurant 139.42' et 199.21', au nord-ouest, 98.81' le long d'un arc de cercle de 90' de rayon, 89.44', 314.05' le long d'un arc de cercle de 678' de rayon et 487.85' au nord-est, 614.2' au sud-est, et 836.15' au sud-ouest; contenant 482 143 pi ca.		Une partie du lot 332 mesurant 48 177 pi ca est cédée à la Ville de Montréal pour l'ouverture d'une rue. Aussi, une autre partie du lot 335 mesurant 1 805 pi. ca et une partie du lot 337 de 10 693 pi.ca. sont aussi cédés à la Ville pour lui "permettre de compléter son réseau routier".
1979-09-21	RFQ, Montréal, enr. 3015988, 20 septembre 1979.	Vente	Bernard Blain	Communauté des Sœurs de la Charité de la Providence à Société des alcools du Québec	Un immeuble vague composé de: a) une partie du lot 332 borné au nord-ouest par le lot 332-20, au nord-est par la partie du lot 335 ci-après désigé au paragraphe b), au sud-est par le lot 332-13 et au sud-ouest par une partie du lot 332-21 (rue Émile-Legrand), mesurant 470,57' dans sa ligne nord-ouest, 1 175,62' dans sa ligne nord-est, 454.5' dans sa ligne sud-est et 1 174,07' dans sa ligne sud-ouest; contenant en superficie 543 367 pi. ca. b) Une partie du lot originaire 335 bornée au nord-ouest par le lot 335-7, au nord-est par la partie du lot 337 ci-après désignée au paragraphe c), au sud-est par le lot 335-4 et par une partie du lot 335 et au sud-ouest par la partie du lot 332 ci-dessus désignée au paragraphe a), mesurant 377.52' dans sa ligne nord-ouest, 1 176.75' dans sa ligne nord-est, 385,0' dans sa ligne sud-est et 1 175.62' dans sa ligne sud-ouest; contenant en superficie 448 410 pi. ca. c) une partie du lot 337 bornée au nord-ouest par le lot 337-6, au nord-est par une autre partie du lot 337 et par une partie du lot sans désignation cadastrale sitée dans la Ville de Montréal (route Transcanadienne), au sud-est par une autre partie du lot 337 et au sud-ouest par la partie du lot 335 ci-dessus décrite au paragraphe b), mesurant 613.86' dans sa ligne nord-ouest, 217.36' et 963.04' sur les deux segements de sa ligne nord-est, 659.32' dans sa ligne sud-est et 1 176.75' dans sa ligne sud-ouest, contenant en superficie 761 037 pi. ca. d) une autre partie du lot 332 du dit cadastre, bornée au nord-ouest par une partie du lot 506 propriété des Chemins de fer Nationaux du Canada, au nord par une autre partie du lot 332 (route Trans-canadienne), au nord-est par la partie du lot 335 décrite au paragraphe e), au sud-est par le lot 332-19 (rue Tellier) et au sud-ouest par une autre partie du lot 332, mesurant 344.21' dans sa liigne nord-ouest, 200.39' dans sa ligne nord, 636.91' dans sa ligne nord-est, 506.16' et 3"55' sur les deux segments de sa ligne sud-est et 850.55' dans sa ligne sud-ouest; contenant en superficie 393 188 pi. ca. e) d'une autre partie du lot 335. bornée au nord par le lot 335-8 et par une autre partie du lot 335 (route Trans-canadienne) au nord-est par la partie du lot 337 ci-après décrite au paragraphe f), au sud-est par le lot 355-6 (rue Tellier) et au sud-ouest par la partie du lot 332 ci dessus décrite au paragraphe d), mesurant 349.69' et 168.32' sur les deux segments de la ligne nord, 188.13' dans sa ligne nord-est, 384.61 dans sa ligne sud-est et 636.91' dans sa ligne sud-ouest: contenant en superficie 158 311 pi. ca. f) d'une autre partie du lot 337, bornée au nord et au nord-est par le lot 337-7 (route Trans-canadienne), au sud-est par le lot 337-5 (rue Tellier) et au sud-ouest par la partie du lot 335 décrite au paragraphe e), mesurant 33.91' et 116.32 sur les deux segments de sa ligne nord, 58.16' dans sa ligne nord-est, 118.88' dans sa ligne sud-est et 188.13' dans sa ligne sud-ouest contenant 13 426 pi. ca en superficie. Au total le terrain mesure 2 317 759 pi. ca. "dont 155 057 sont affectés par la servitude ci-dessous mentionnée en faveur de l'Hydro-Québec".	"Immeuble vague"	"Le tout se trouve présentement, avec la servitude en faveur de l'Hydro-Québec affectant les parties du lot 332 décrites aux paragraphes a) et d) et la servitude de non -accès affectant la partie des lots 332 et 335 décrite aux paragraphes d) et e)". Les terrains ont été acquis de: Le lot 332: D'une vente consentie par William Leney et son épouse Hellen Muirhead, devant Me N. G. Bourbonnière, notaire le 30/06/1885. enr. au bureau d'Hochelaga et Jacques-Cartier sous le no. 12 276. Une partie du lot 335, d'une vente consentie par J. O. Chauveau, Shérif du district de Montréal, le 11/03/1887. Enr. Bureau Hochelaga et J-C, no. 21 862. Une autre partie du lot 335, de James O'Rourke, reçu devant Me L. O. Hêtu, notaire le 9 mai 1892, enr. au bureau d'enregistrement Hochelage et JC., no. 58 986. Une autre partie du lot 335, de la Cité de Montréal, le 26/01/1916, enr. Hochelage et JC., no. 316409. Une partie du lot 337, de Joseph Laviolette, devant Me J. A. Labadie, le 25/05/1852, enr. Hochelage et JC., no. 10539. Une autre partie du lot 337, aux termes du testament de Jean-Baptiste Drapeau, prêtre devant Me N. G. Bourbonnière le 20/10/1868. enr. Hochelage et JC., no. 56950. Une autre partie du lot 337, de Jean-Baptiste Morin, passé devant Me Bourbonnière, notaire le 12/02/1870. enr. Hochelage et JC., no. 57080.
1916-02-25	RFQ, Hochelaga-Jacques-Cartier, enr. 316409, 25 février 1916.	Vente	J. Beaudoin	Communauté des Sœurs de la Charité de la Providence à Cité de Montréal	Achat de plusieurs terrains pour l'élargissement de la rue Notre-Dame - Une partie de du lot 335 mesurant 28 pieds de largeur à un bout au nord-est, 26 pieds et 75 centièmes de pieds de largeur de l'autre bout au sud-ouest sur une longueur de 675 pieds et 50 centièmes de pieds en avant au sud-est et 674 pieds et 60 centièmes de pieds en arrière au nord-ouest, donnant une superficie de 17 382 pieds et cinq dixièmes de pieds et borné en avant au sud-est par la rue Notre-Dame, en arrière au nord-ouest par une autre partie du dit lot no. 337, au nord-est par la rue de Boucherville et à l'autre bout au sud-ouest par la lisière (...) du lot 334. -Une partie du lot 335 mesurant 26 pieds et 50 centième de pied de largeur à l'autre bout au sud-ouest sur une longueur de 164 en avant au sud-est et 163 pieds et 80 centièmes de pied en arrière au nord-ouest, donnant une superficie de 4306 pieds et 5 dixièmes de pieds. Bornée en avant, au sud-est par la rue Notre-Dame, en arrière au nord-ouest par une autre partie du lot 335, à un bout au nord-est par une partie du lot 334 et à l'autre bout au sud-ouest par une autre partie du dit lot no. 335, vendue ce jour à la Ville par Louis Caty. -Une partie du lot 332 mesurant 26 pieds et 80 centièmes de pied de largeur à un bout au nord-est, 26 pieds et 35 centièmes de pied de largeur à l'autre bout au sud-ouest sur une longueur de 530 pieds et 95 centièmes de pied en avant aux ud-est et 530 pieds et 75 centièmes de pied en arrière au nord-ouest donnant une superficie de 14 094 pieds mesure anglaise. Bornée au nord-ouest par le reste du lot 332, à un bout au nord-est par la partie plus haut du dit lot no. 335, vendue ce jour par Louis Caty et à l'autre bout, au sud-ouest par partie du lot no. 331.		La vente comprend aussi des parties des lots 334 et 331.
1868-08-15	BANQ, CN601,S48, Greffe du notaire Narcisse Gaudry dit Bourbonnière, 15 août 1868.	Vente	Narcisse Gaudry dit Bourbonnière	Fabien Vinet dit Souligny à Jean-Baptiste Drapeau	Une terre située en la dite paroisse de la Longue-Pointe (...) 1) Une terre de la contenance de 2 arpents de front sur 35 arpents de long, tenant par devant le fleuve, par derrière Elizabeth Eagan (?) veuve de Joseph Cleary		La vente comprend plusieurs parcelles, mais l'acte est illisible (probablement endommagé par l'eau).
1852-05-25	BANQ, CN601,S219, Greffe du notaire Joseph Augustin Labadie, no 13102, 25 mai 1852.	Vente	Joseph Augustin Labadie	Joseph Gaspard Laviolette Écuyer à Soeurs de la Providence de Montréal et à L. Fabien Vient dit Souligny, cultivateur de la Longue-Pointe	"Une terre convertie en Franc Aleu Roturier, sise et située près de l'Église de la dit paroisse de la Longue Pointe (...) de la contenance de 62 arpents en superficie plus ou moins sans aucune garantie de mesure précise tenant par devant au Fleuve St. Laurent, par derrière à Edward Queen, d'un côté au Sud-Ouest en partie au dit Fabien Vient de Souligny et en partie à Isaac Clarey et d'un autre côté au Nord-Est au chemin qui conduit à la dite Église de la Longue-Pointe à la Côte St. Léonard (...)" "Et au même moment, les dits acquéreurs désirant jouir séparément et par devis de la dite terre et de ses dépendances, ils ont convenu d'en faire le partage et division ainsi qu'il suit: A été cédé et abandonné par le dit Sr. Fabien Vient dit Souligny à la dite Communauté (...) toute cette partie de la dite terre qui se trouve entre le dit Fleuve St. Laurent et le chemin neuf appelé chemin à barrière joignant d'un côté Sud-Ouest au Sr. L. Fabien Vinet et d'autre côté au Nord-Est au chemin qui conduit à l'Église avec les deux maisons et autres bâtiments depuis construits. Et a été cédé et abandonné par les dites Soeurs de charité au dit Sr. Fabien Vient de Souligny (...) toute la partie de la dite terre depuis le côté Nord du dit chemin neuf au chemin à barrière jusqu'au terrain du dit Edward Queen, joignant d'un côté au sud-ouest aux parties du dit Fabien Vient la partie à Isaac Clarey et d'autre côté au Nord-Est au dit chemin qui conduit de l'Église à la Côte St. Léonard et vice versa avec les circonstances et dépendances."		

Inventaire archéologique pour Fruits des Îles à Sainte-Victoire-de-Sorel

Rapport à l'intention de Fruits des Îles

Version finale

Février 2025

W8banaki

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Chargé de projet
Louis-Vincent Laperrière-Désorcy, PhD. Archéologue au Bureau du Ndakina

Rédaction
Louis-Vincent Laperrière-Désorcy, PhD. Archéologue au Bureau du Ndakina

Collaboration
Jean-Nicolas Plourde, M. Sc. Historien au Bureau du Ndakina

Géomatique
Louis-Vincent Laperrière-Désorcy, PhD. Archéologue au Bureau du Ndakina

Révision
Roxane Lévesque, M. Sc. Archéologue au Bureau du Ndakina

ÉQUIPE DE TERRAIN

Titre du projet	Inventaire archéologique pour Fruits des Îles à Sainte-Victoire-de-Sorel
Promoteur du projet	Fruits des Îles inc.
Numéro de permis archéologique	24-GCNW-06
Date et durée de l'intervention	18-19 novembre 2024
Chargé de projet	Louis-Vincent Laperrière-Désorcy
Équipe terrain	Louis-Vincent Laperrière-Désorcy (chargé de projet), Roxane Lévesque (assistante de terrain), Alexandre Tellier (archéologue de terrain),

TABLE DES MATIÈRES

Équipe de rédaction ii
Équipe de terrain ii
Table des matières iii
Liste des figures v
Liste des tableaux vi
1. Contexte du mandat et résumé des travaux 7
2. Approches théoriques 7
3. Présentation de la Nation W8banaki 9
3.1. L'occupation du Ndakina 12
3.1.1. 12 900 à 8 000 ans AA (avant aujourd'hui) 12
3.1.2. 8000 à 3000 ans AA 13
3.1.3. 3000 ans AA à 1498 de notre ère 13
3.1.4. 1498 à aujourd'hui 14
4. L'aire d'étude et contexte 17
4.1. Aire d'étude 17
4.2. Études antérieures et sites archéologiques connus à proximité de l'aire d'étude 19
4.3. Occupations w8banakiak et coloniales historiques de la région et de la zone à l'étude 22
4.3.1. Contexte général : les premières rencontres; Cartier et Champlain sur *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) 22
4.3.2. La région de *Masesoliantegw* et les seigneuries environnantes 24
4.4. Contexte environnemental ancien et actuel 34
4.4.1. Hydrologie 35
4.4.2. Géomorphologie 36
4.4.3. Géologie 39
4.4.4. Faune et flore 41
5. Méthodologie de terrain 43
5.1. Stratégie utilisée dans le cadre de ces travaux archéologiques 43
5.2. L'enregistrement des données, analyse et mesures de conservation 43
6. Résultats de l'intervention archéologique 44
6.1. Inventaire archéologique de la zone de potentiel 44
6.1.1. Zone SV-Z2 (secteur 3) 44
6.2. Inspection visuelle des autres secteurs 47

6.2.1. Secteur 1 47
6.2.2. Secteur 2 48
6.2.3. Secteur 4 51
6.2.4. Secteur 5 51
7. Interprétation des résultats 54
8. Conclusion et recommandations 54
Bibliographie 56
Annexe A : Glossaire des termes w8banakiak 62
Annexe B : Lexique de termes techniques archéologique 64
Annexe C : Notes de terrain 66

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Le Ndakina, territoire ancestral de la Nation W8banaki 11
Figure 2 Aire d'étude 17
Figure 3 Secteurs caractérisés lors de la visite de terrain 18
Figure 4 Sites archéologiques à proximité 19
Figure 5 Sites archéologiques et modèle d'élévation 21
Figure 6 Extrait de la carte « A New Map of Nova Scotia, and Cape Breton Island » de Jefferys, 1776 où l'on voit le quadrilatère militaire de Sorel. 25
Figure 7 Extrait de la carte « Map of the District of Montreal, Lower Canada » de Bouchette et Wyld, 1831 26
Figure 8 Carte des forts et installations le long de Masesoliantegw en 1744 29
Figure 9 La province de Québec en 1765 (modifié d'un auteur inconnu) 30
Figure 10 Carte de 1709 de la région à l'étude (modifié de Gédéon de Catalogne 1709) 30
Figure 11 Cartes de 1796 (modifié de Duberger et Gale 1796) 31
Figure 12 Paroisse de Sainte-Victoire en 1916 33
Figure 13 Aire d'étude en 1935 34
Figure 14 Rivières et milieux humides de l'aire d'étude 36
Figure 15 Dépôts de surface de l'aire d'étude 38
Figure 16 Géologie de l'aire d'étude 40
Figure 17 Faune et flore de l'aire d'étude 42
Figure 18 Environnement de la zone de potentiel SV-Z2 (secteur 3) 44
Figure 19 Emplacement des sondages archéologiques sur la zone SV-2 (secteur 3) 45
Figure 20 Stratigraphie du sondage N2-0017 46
Figure 21 Secteur 1 champ agricole de la portion nord-ouest 47
Figure 22 Secteur 1 portion boisée et perturbée du secteur sud-est 48
Figure 23 Secteur 2 perturbations et dépotoirs multiples 49
Figure 24 Secteur 2 milieux humides artificiels 49
Figure 25 Secteur 2 dépotoirs de scorie multiples 50
Figure 26 Secteur 2 sablière décapée et creusée au sud-est 50
Figure 27 Secteur 4 canaux de drainage et espaces ouverts 51
Figure 28 Secteur 5 champ agricole et cache de chasseur 52

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Nomenclature des périodes archéologiques 12
Tableau 2 Tableau synthèse des informations sur les schèmes d'établissement..... 16
Tableau 3 Tableau des sites archéologiques..... 20
Tableau 4 Synthèse des travaux et résultats 53

1. CONTEXTE DU MANDAT ET RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Dans le cadre des travaux pour l'aménagement d'une cannebergière à Sainte-Anne-de-Sorel, la sablière présente sur le lot cadastral 4 129 988, au 1723 chemin des Patriotes à Sainte-Victoire-de-Sorel, est la cible de travaux. Celle-ci renferme une zone de potentiel archéologique, la zone SZ-Z2, qui sera perturbée par l'exploitation de la sablière. Pour cette intervention, la zone SV-Z2 est la cible d'un inventaire archéologique et tous les autres secteurs du lot cadastral 4 129 988 sont la cible d'inspections visuelles. Cette intervention fait suite à une étude de potentiel archéologique produite par le Bureau du Ndakina de W8banaki dans le cadre de l'étude d'impact du projet d'aménagement de la cannebergière de Sainte-Anne-de-Sorel. L'intervention archéologique est réalisée les 18 et 19 novembre 2024 sous le permis 24-GCNW-06 délivré par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Elle est dirigée par Louis-Vincent Laperrière-Désorcy (archéologue, chargé de projet) et Roxane Lévesque (archéologue, assistante de terrain), accompagnés d'Alexandre Tellier (archéologue, archéologue de terrain).

Pour cet inventaire archéologique, 83 sondages manuels sont effectués au niveau de la zone de potentiel SV-Z2. Ils sont tous négatifs et ne contiennent aucun vestige archéologique. Aucun site archéologique n'est découvert sur la zone SV-Z2. Les travaux d'exploitation de la sablière peuvent être réalisés à cet endroit. Quatre autres secteurs sont la cible d'inspections visuelles qui révèlent des contextes hautement perturbés et sans intérêt archéologique. Aucun sondage archéologique n'est réalisé sur ces secteurs. Les travaux d'exploitation de la sablière peuvent être réalisés à ces endroits.

Le présent rapport décrit les contextes à l'étude; présente les résultats de l'intervention archéologique réalisée; interprète les données recueillies et propose des recommandations au niveau de la protection du patrimoine archéologique. Certaines images contenues dans ce rapport sont protégées par des droits d'auteurs. W8banaki fournit cette reproduction uniquement dans le cadre de l'utilisation équitable à des fins d'étude privée, de recherche ou d'éducation, telle que permise par la Loi sur le droit d'auteur. Ce document est donc réservé à un usage interne seulement. Pour toute utilisation externe de ce rapport ou pour toute commercialisation des images, il vous incombe d'obtenir toutes les autorisations requises auprès des personnes concernées.

2. APPROCHES THÉORIQUES

Longtemps, la recherche archéologique et l'archéologie préventive ont été traitées en excluant les Premières Nations de leur propre passé. Depuis quelques années, l'inclusion des Premières Nations dans le développement d'infrastructures repositionne l'archéologie. Les travaux archéologiques

sont maintenant effectués avec la participation des Nations concernées. Si cette position est plus que souhaitable, elle apporte aussi son lot de discussions, tant au sein des communautés que dans le milieu de l'archéologie ainsi que chez les promoteurs de projet.

Les cadres théorique et méthodologique préconisés par le Bureau du Ndakina reposent sur une approche dite de l'archéologie des Premières Nations, mieux connue en anglais sous le nom de *Indigenous Archaeology* (Atalay 2012; Atalay et al. 2016; Bruchac, Hart, et Wobst 2010; Watkins 2000) ainsi que sur l'archéologie du paysage ou en anglais *Landscape Archaeology* (Ingold 2000; Redman 1999). L'archéologie des Premières Nations tend à réhabiliter et promouvoir le pouvoir des peuples autochtones à proposer des projets de recherche archéologique qui concernent leur patrimoine culturel et ancestral (McGuire 2008). Cette archéologie s'est développée au sein des Premières Nations américaines vers la fin du 20e siècle. Elle est ensuite appliquée en Australie, en Russie, en Afrique et en Asie afin de répondre à des problématiques historiques et actuelles issues des interprétations de chercheurs eurodescendants qui étudient le patrimoine autochtone sans consulter les nations autochtones concernées (Watkins 2000; Bruchac, Hart, et Wobst 2010; Atalay 2012).

L'archéologie des Premières Nations est une approche épistémologique, méthodologique et théorique qui remet en question l'ensemble des structures de savoirs concernant les populations autochtones en Amérique. L'approche positiviste de la recherche universitaire, la hiérarchisation des savoirs ainsi que le partage asymétrique de l'autorité des savoirs entre les chercheurs externes et les nations autochtones sont chacun remis en cause par cette approche. Bref, si l'archéologie permet au Bureau du Ndakina de développer ses capacités de gouvernance et de mieux tenir compte des intérêts des membres, il s'agit aussi d'intégrer les systèmes de savoirs et les épistémologies autochtones au sein des structures de recherche actuelles et d'exporter ce modèle par différents partenariats avec les milieux universitaires ou gouvernementaux. Cette mouvance de décolonisation de la recherche est théorisée et valorisée par de nombreux chercheurs de diverses disciplines depuis les années 1990 (L. T. Smith 2013; C. Smith et Wobst 2004).

Les archéologues perçoivent le paysage comme un lieu transformé par l'action humaine. Ils cherchent à comprendre comment l'action humaine change les paysages dans lesquels nous vivons. Les archéologues essaient de mieux expliquer la chaîne des relations qui crée les sites archéologiques. « [Le paysage est comparable à] un document sur lequel on a écrit puis que l'on a effacé à maintes reprises, et c'est le travail de l'archéologue que de le déchiffrer. Les caractéristiques des paysages sont bien sûr les clôtures des champs, les bois, les fermes et autres

habitats, ainsi que tous les produits du travail humain : ils sont les lettres et les mots inscrits sur le paysage. Néanmoins, il n'est pas toujours facile de les déchiffrer. Contrairement aux vélins qui ont rarement été effacés plus d'une fois ou deux, le terrain a fait l'objet d'un changement continu au cours du temps » (Osbert Crawford 1953; traduction dans Turner 2011).

Le Bureau du Ndakina poursuit ses recherches archéologiques en appliquant une approche dite de l'archéologie du paysage ou *Landscape Archaeology*. Cette dernière souligne l'importance des interactions entre les humains et leur environnement. Pour comprendre cette relation, nous appuyons notre démarche sur les recherches de Charles L. Redman (Redman 1999) et de Tim Ingold (Ingold 2000). Ces modèles favorisent une meilleure compréhension de l'impact de l'humain sur la nature et les conséquences de cet impact sur l'utilisation et l'occupation du territoire ancestral des Premières Nations. Ces modèles reflètent également la conception que se font les Premières Nations du territoire et de l'environnement, c'est-à-dire où l'humain appartient à la terre et ne la possède pas (Marchand 2012; Bousquet 1999).

L'utilisation des concepts de l'archéologie des Premières Nations et de l'archéologie du paysage nous permet une vision élargie de l'occupation et de l'utilisation du territoire, des modifications du paysage par la présence humaine, de l'impact de la colonisation et de l'anthropisation du territoire. Cette perspective s'inscrit dans le mouvement plus large de la décolonisation des recherches. Elle repose sur la propriété des données par les Premières Nations et un droit de regard sur les discours et les analyses qui les concernent (L. T. Smith 2013).

3. PRÉSENTATION DE LA NATION W8BANAKI

La Nation W8banaki fait partie des peuples algonquiens présents dans le Nord-Est américain. Sa population compte à ce jour plus de 3500 individus, localisés majoritairement au Québec et aux États-Unis. L'ethnonyme W8banaki (le « 8 » se prononce comme un « ô » nasal ou un « on ») est le résultat de la contraction des mots *W8ban* (aurore) et *Aki* (terre) qui, mis ensemble, signifie Peuple de l'aurore ou Peuple de l'Est. On explique la signification de cet ethnonyme par la localisation géographique des W8banakiak (le suffixe - ak est la marque du pluriel). Antérieur aux frontières étatiques actuelles, le territoire w8banaki, le Ndakina, comprend en tout ou en partie le sud du Québec, le Maine, le New Hampshire, le Vermont et le Massachusetts. *Pna8bskategw* (fleuve Penobscot) et *Akigwitegw* (rivière Etchemin) délimite la limite orientale du Ndakina tandis que le fleuve Merrimack et la ligne formée par *Masesoliantegw* (rivière Richelieu) et *Pitawbagw* (lac Champlain) en forment la limite occidentale (figure 1).

Le Ndakina est limitrophe aux territoires des Nations Wolastoqiyik Wahsipekuk, Penobscot et Kanien'kehá:ka. L'occupation du Ndakina par les W8banakiak est visible dans les bassins versants qui sillonnent le territoire, ceux-ci étant des espaces où la Nation pratique diverses activités coutumières depuis les Temps Anciens. De cette organisation territoriale émergent, il y a 3000 ans, des groupes régionaux, entre autres dans les régions du Maine et du Vermont. En conformité avec la pratique de leurs activités coutumières, les W8banakiak effectuent maints déplacements saisonniers dans les bassins versants du sud du Québec pour se rendre jusqu'à *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent), traversant notamment les régions des Cantons-de-l'Est, de Brome-Missisquoi et de Chaudière-Appalaches. Les W8banakiak sont confrontés aux 17e et 18e siècles à la colonisation européenne et à la guerre des frontières, dans la mesure où le sud et le sud-ouest du Ndakina tiennent lieu de zone frontalière entre les colonies de la Nouvelle-France et de la Nouvelle-Angleterre. Cette zone frontalière instaure un climat prompt au débordement et à la violence, si bien que les W8banakiak participent à plusieurs conflits entre 1675 et 1763.

Le contexte des guerres coloniales mène les groupes w8banakiak à la lisière des colonies françaises et anglaises à se déplacer de manière permanente dans la partie septentrionale du Ndakina. C'est un espace occupé et utilisé par la Nation depuis des générations, notamment pour la chasse et le commerce. Au 17e siècle, ces W8banakiak se retrouvent d'abord dans les missions jésuites de Sillery et de *Kik8ntegw* (rivière Chaudière). Puis, des missions catholiques sédentaires sont fondées au 18e siècle à l'emplacement de campements w8banakiak sur *Alsig8ntegw* et *W8linaktegw* (rivières Saint-François et Bécancour). L'utilisation et l'occupation traditionnelle du Ndakina y sont maintenues malgré les activités des seigneurs, des colons et des missionnaires.

Aujourd'hui, ces missions catholiques sont devenues les communautés d'Odanak et de W8linak. Ces dernières ont respectivement une superficie de 6 km^2 et de 0,7 km^2, mais comptaient à l'origine environ 60 km^2 et 90 km^2. La vannerie de frêne noir, la chasse, la pêche, le piégeage et la cueillette, entre autres, demeurent des pratiques courantes pour les membres de la Nation W8banaki. La communauté d'Odanak est également l'hôte de l'Institut Kiuna, l'unique cégep autochtone au Québec, et du Musée des Abénakis, premier musée autochtone au Québec et dont la création remonte à 1965. Ces deux institutions pédagogiques et culturelles uniques favorisent depuis des décennies le rayonnement des cultures autochtones au Québec.

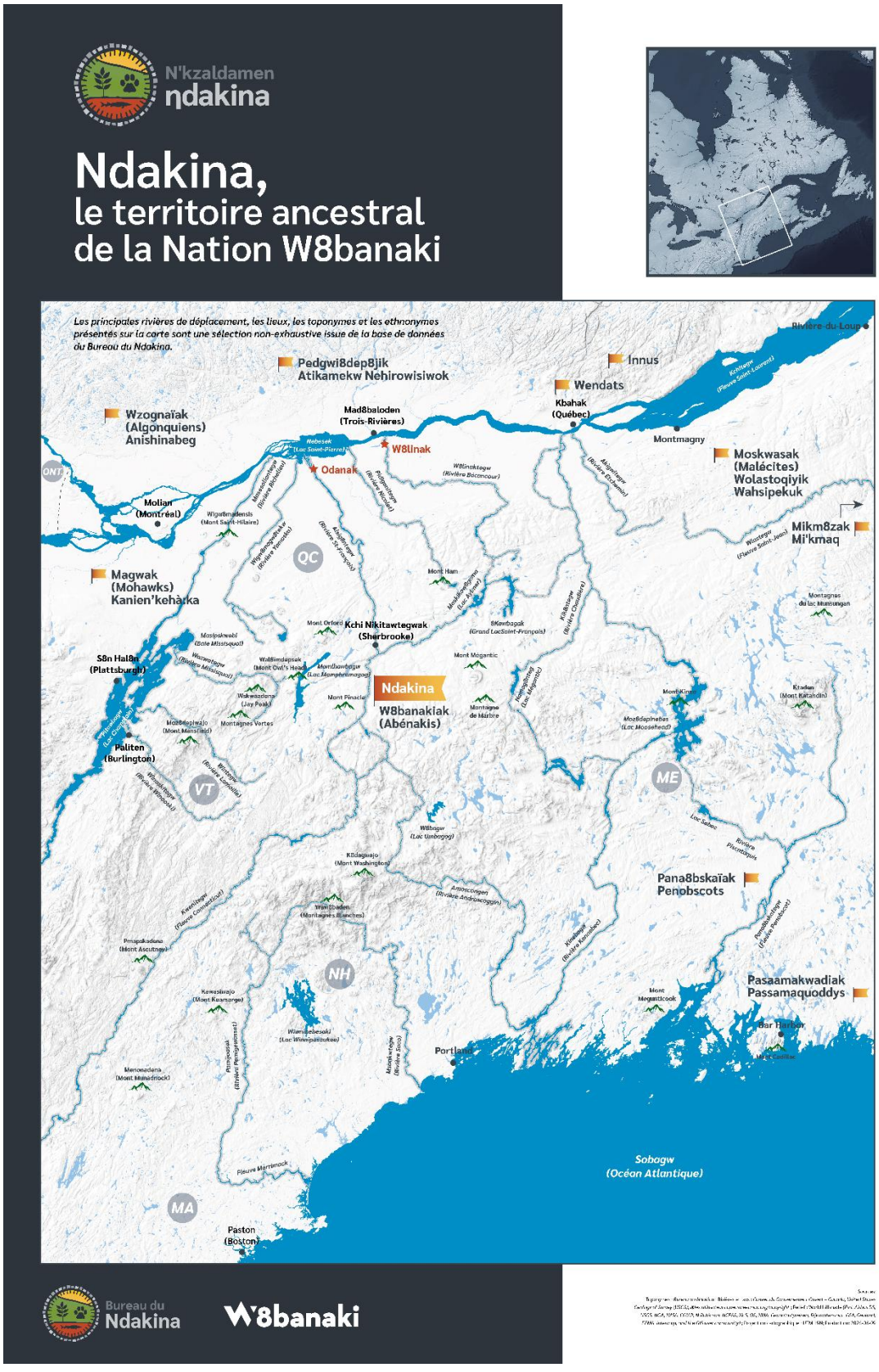


Figure 1 Le Ndakina, territoire ancestral de la Nation W8banaki

3.1. L'OCCUPATION DU NDAKINA

Les archéologues qui travaillent sur la grande région du Nord-Est élaborent, vers les années 1950, un système de classification des périodes culturelles de la préhistoire qui repose sur des caractéristiques évolutives et adaptatives. Cette classification, qui prend les formes suivantes : Paléoindien, Archaïque, Sylvicole, contact et coloniale, et leurs sous-divisions, reflète l'évolution générale des groupes en se basant sur des aspects technologiques. Cette division crée des ensembles uniques qui ne correspondent pas aux réalités et valeurs des Premières Nations. Au Bureau du Ndakina, nous utilisons une chronologie qui repose sur le nombre d'années avant aujourd'hui. Par convention, « aujourd'hui » est fixé à 1950. Dans la même optique, nous utilisons « Temps Anciens » ou « période ancienne » pour parler des périodes précolombiennes, c'est-à-dire avant le troisième voyage de Christophe Colomb en 1498, au lieu des termes « préhistorique » ou « paléohistorique » issus des concepts archéologiques européens qui font référence à la possession du savoir de l'écriture pour discriminer les groupes humains (Atalay et al. 2016 ; Watkins 2000).

Tableau 1 Nomenclature des périodes archéologiques

Périodes archéologiques pour la période précolombienne du Nord-Est	**Dates en AA (avant aujourd'hui)**	**Périodes archéologiques reconnues par le Bureau du Ndakina pour la période précolombienne du Nord-Est**	**Dates en AA (avant aujourd'hui)**
Paléoindien	12 000 à 8 000	Temps Anciens ou période ancienne	12 000 à 8 000
Archaïque	8000 à 3000		8000 à 3000
Sylvicole	3000 à 1534 de notre ère		3000 à 1498 de notre ère
Période de contact	1534 à 1608 de notre ère	Période de contact	à partir de 1498 selon les régions et 1524 pour les W8banakiak (Giovanni Verrazzano)

La section qui suit décrit l'occupation du territoire par les W8banakiak et leurs ancêtres :

3.1.1. 12 900 à 8 000 ans AA (avant aujourd'hui)

Il y a 12 900 ans AA, l'aire d'étude est sous un glacier qui laissera place à des étendues d'eau, puis à un vaste désert périglaciaire suivi d'une toundra éparse et d'une phase herbeuse et arbustive. Vers 8 000 ans AA, le climat se réchauffe et permet l'expansion des conifères et l'installation de pessières. Appartenant à des cultures anciennes venant du Centre-Sud de l'Amérique du Nord, les premiers arrivants sur le Ndakina témoignent de connaissances acquises tout au long de leurs déplacements vers le nord, s'adaptant ainsi aux différents paysages (Pintal 2002; Hrynick, Betts, et Black 2012).

À cette période, les Premiers Peuples effectuent leurs premières incursions sur le Ndakina. En examinant les études réalisées dans l'État limitrophe du Maine et dans les régions connexes, on peut imaginer que les premiers arrivants sont des chasseurs qui suivent les déplacements des troupeaux de caribous et pêchent le poisson (Chapdelaine 1985). Seules quelques terrasses surélevées et bien drainées du piémont des Appalaches sont propices à l'établissement des campements. Les études paléoenvironnementales et zooarchéologiques pour cette zone d'étude ne sont pas nombreuses, mais vers 10 000 AA, les premiers occupants du Ndakina chassent principalement le castor, le rat musqué et l'ours (St-Germain et Courtemanche 2020). La pêche est aussi une activité de subsistance pratiquée à cette période.

3.1.2. 8000 à 3000 ans AA

Avec la hausse des températures, les paysages de conifères des zones riveraines de *Pskasewantegw* (rivière Magog), *Wigw8magw8tekw* (rivière Yamaska), *Koategw* (rivière Coaticook) et de *Mamlhawbagw* (lac Memphrémagog) et *Mozwabi* (lac Massawippi) se recouvrent progressivement de feuillus. Le climat se stabilise, ce qui permet l'installation des domaines de flore actuels. Les ancêtres de la Nation W8banaki empruntent les cours d'eau importants comme *Kinebagw* (rivière Kennebec), Androscoggin et *Alsig8ntegw* (rivière Saint-François) pour remonter au *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) et aux terres situées au sud du Ndakina. Ils chassent l'orignal, le chevreuil, l'ours, trappent le castor, pêchent une multitude d'espèces de poissons et cueillent les plantes et les petits fruits. La complexité de leur coffre à outils, contenant haches, gouges, grattoirs, pointes de lance, etc., témoigne des connaissances acquises sur le territoire. On voit apparaître des pratiques funéraires comme l'utilisation de l'ocre rouge et de pierres gravées alors que les voies d'échanges de matières premières s'intensifient (Bourque 1989; Picard 1987; Piché-Nadeau 2012; Treyvaud et Plourde 2017).

3.1.3. 3000 ans AA à 1498 de notre ère

Deux phénomènes marquent les sociétés autochtones de la région du nord-est américain à cette période. On voit apparaître les premiers objets en terre cuite comme des pots, des pipes ou des perles. Puis, les différentes Nations participent à un vaste réseau d'interactions. Ces deux caractéristiques contribuent au développement d'éléments culturels distinctifs selon les régions, permettant ainsi de reconnaître le savoir-faire des différentes Nations autochtones à travers le mobilier archéologique. L'homogénéité de la poterie iroquoienne, la présence de perles de wampum fabriquées à partir de coquillages de la Nouvelle-Angleterre et des objets gravés démontrent des aspects culturels propres à chaque nation.

La forêt mixte fournit du bois de chauffage et des matériaux pour l'outillage et les habitations recouvertes de peaux ou d'écorces. Ce milieu comporte un large éventail floristique exploité à des fins alimentaires, médicinales et d'hygiène. Autour de 1500 ans AA, de plus en plus sédentaires, les Iroquoiens construisent des villages et érigent des maisons longues sur les rives de *Kchitegw*, particulièrement dans la région de Montréal et du Haut-Saint-Laurent. Ils adoptent l'agriculture du maïs, des courges et des fèves.

Les W8banakiak continuent de se déplacer sur le Ndakina au fil des saisons et des ressources disponibles. Ils échangent des objets, des matières premières et des idées. Chaque groupe w8banaki possède des villages semi-permanents et des campements saisonniers destinés à la pêche et à la chasse. Ces lieux d'habitation sont parfois à l'intérieur des terres. Par exemple, l'historien Albert Gravel, qui a œuvré dans la première moitié du 20e siècle, note que les premiers colons des Cantons-de-l'Est sont témoins des vestiges d'un ancien village autochtone sur le site actuel de la ville de Coaticook (Marchand 2012; Treyvaud et Plourde 2017; Graillon 1997).

Vers 800 ans AA, le paysage culturel prend de nouvelles formes autour des grands axes de circulation comme les Grands Lacs, *Kchitegw* (le fleuve Saint-Laurent), *Masesoliantegw* (rivière Richelieu), *Alsig8ntegw* (rivière Saint-François) et *Kweniteg* (fleuve Connecticut), etc. Les W8banakiak étirent leurs séjours sur des lieux précis selon les saisons pour des activités de pêche, de cueillette et de chasse, mais aussi pour pratiquer l'horticulture. Ils mettent en terre les graines de maïs et de courges au printemps et reviennent à l'automne pour récolter. Ils sont mobiles, fabriquent un peu de poterie et transportent des pierres locales, des pointes de projectile, des perles de coquillage et des objets cérémoniels en argilite (Bourque 1989; Treyvaud et Plourde 2017; Blair et Perley 2003).

3.1.4. 1498 à aujourd'hui

Les contacts euroautochtones aux 17e-18e siècles ont eu une grande incidence sur la réalité des groupes w8banakiak, particulièrement sur la côte est américaine. La Nation W8banaki s'est rapidement retrouvée au cœur des hostilités franco-anglaises. Les conflits armés qui ont opposé la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre peuvent être réunis dans un seul et grand événement nommé « la guerre des frontières ». Cette expression réfère à une série de six conflits qui résultent des prétentions territoriales de la France et de la Grande-Bretagne, ces dernières ayant donné des chartes royales à des agents français et anglais au début 17e siècle afin qu'ils entament la colonisation et l'exploitation des ressources naturelles du continent nord-américain (Calloway 1990a; Lahaise 2006).

Au début du 17e siècle, les W8banakiak sont rassemblés en différents groupes dont la composition varie selon leurs liens politiques et commerciaux avec les Français, les Anglais et les autres Nations autochtones (Brasser 1975; Lozier 2018). Comme leurs ancêtres, les W8banakiak occupent et parcourent *Alsig8ntegw* (rivière Saint-François) pour l'abondance de ses ressources ainsi que pour l'accès qu'elle offre à *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent). Cet accès facilite l'échange avec les Nations autochtones et européennes voisines (Lozier 2018).

Au milieu du 17e siècle, plusieurs groupes w8banakiak migrent dans l'espoir d'éviter les conflits et maladies causées par les contacts avec les Européens (Maurault 1866; T.-M. Charland 1964; Day 1981a; Goudreau 2011; Treyvaud et Plourde 2017; Lozier 2018). Ils quittent leurs rivières ancestrales au sud et à l'est du Ndakina pour se réfugier dans des missions jésuites en Nouvelle-France ou le long de *Kinebagw* (fleuve Kennebec) et *Pna8bskategw* (fleuve Penobscot).

Le 17e siècle est donc une période de changements tumultueux pour les W8banakiak. Ces changements sont amenés par les nombreuses migrations, guerres, alliances ainsi que la traite des fourrures et la vie dans les missions religieuses. C'est dans ce contexte que les autorités françaises permettent aux W8banakiak d'occuper la rive sud de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) entre *Masesoliantegw* (Richelieu River) et *Kik8ntegw* (Chaudière River), afin d'y pratiquer la pêche, la chasse, la trappe, la cueillette et l'agriculture. Les établissements W8banakiak historiques ainsi que les missions qu'ils occupent sont localisés sur des terrasses riveraines bien drainées, le long des principaux cours d'eau ancestraux, tels qu'*Alsig8ntegw* (rivière Saint-Français), *Kik8ntegw* (rivière Chaudière), *W8linaktegw* (rivière Bécancour), *8kawbagak* (grand lac Saint-François), *Masipskwebi* (baie Missisquoi), *Kinebagw* (fleuve Kennebec) et *Pana8bskategw* (fleuve Penobscot). Tous sont des axes de communication stratégiques riches en ressources alimentaires.

Les W8banakiak contribuent par ailleurs à repousser les intrusions anglaises et iroquoises dans le Ndakina, ce qui est particulièrement valorisé par les autorités coloniales. Les W8banakiak agiront à titre de guides, guerriers, chasseurs, pêcheurs et partenaires d'échanges auprès des Français (Maurault 1866; Treyvaud et Plourde 2017). La pratique d'activités traditionnelles de subsistance se poursuit dans les familles w8banakiak jusqu'à la fin du 19e siècle, moment où la privatisation croissante du Ndakina restreint progressivement l'accès aux rivières ainsi qu'aux territoires de chasse et de cueillette (American Friends Service Committee 1989).

Tableau 2 Tableau synthèse des informations sur les schèmes d'établissement

Période chronologique	**Type d'occupation**	**Exemple d'artéfact**	**Ressources**
12 000 à 8 000 ans AA	Campements chasse	Outils lithiques pour la chasse, la préparation de la subsistance et la fabrication d'outils	Lithique et animale (caribou)
8000 à 3000 ans AA	Campements pour le prélèvement des ressources fauniques et floristiques. Prélèvement de matière lithique	Outils lithiques pour la chasse, la préparation de la subsistance et matière première pour la fabrication d'outils	lithique, domaines forestiers et de flore actuels, gros mammifères et poissons
3000 ans AA à 1498 de notre ère	Campements pour le prélèvement des ressources fauniques et floristiques. Prélèvement de matière lithique	Outils lithiques pour la chasse, la préparation de la subsistance et matière première pour la fabrication d'outils	lithique, domaines forestiers et de flore actuels, gros et petits mammifères, sauvagines et poissons
1498 à 1759 de notre ère	Campements pour le prélèvement des ressources fauniques et floristiques. Prélèvement de matière lithique (fin XVII^{e} siècle). Campements pour le prélèvement des ressources fauniques et floristiques (XVIII^{e} siècle)	Outils lithiques pour la chasse, la préparation de la subsistance et matière première pour la fabrication d'outils (avant début XVIII^{e} siècle)	Lithique, domaines forestiers et de flore actuels, gros et petits mammifères, sauvagines et poissons

4. L'AIRE D'ÉTUDE ET CONTEXTE

4.1. AIRE D'ÉTUDE

L'aire d'étude concerne le lot cadastral 4 129 988 d'une superficie de 243 891 m^2. Elle se trouve à Sainte-Victoire-de-Sorel, dans la MRC Pierre-de-Saurel, sur la rive droite de *Masesoliantegw* (rivière Richelieu) et borde la route 133 (figure 2). Une zone de potentiel est explorée par des sondages manuels (zone de potentiel SV-Z2; secteur 3) et quatre secteurs sont explorés par des inspections visuelles (secteur 1, 2, 4 et 5) (figure 3).

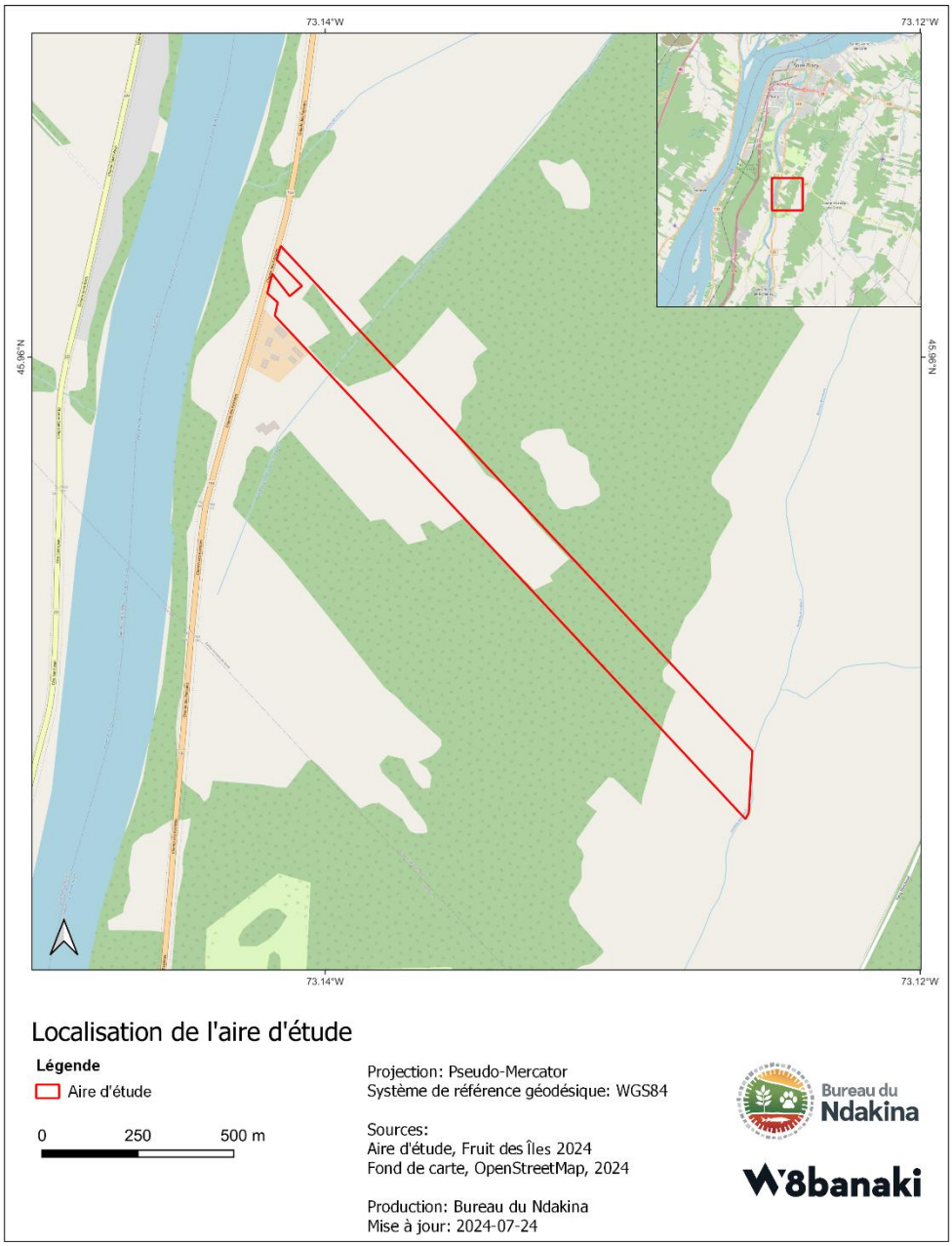


Figure 2 Aire d'étude



Figure 3 Secteurs caractérisés lors de la visite de terrain

4.2. ÉTUDES ANTÉRIEURES ET SITES ARCHÉOLOGIQUES CONNUS À PROXIMITÉ DE L'AIRE D'ÉTUDE

Cette intervention d'inventaire archéologique sur le lot cadastral 4 129 988 à Sainte-Victoire-de-Sorel est la première intervention archéologique réalisée à cet endroit. Aux périodes précontacts et historiques, *Masesoliantegw* (rivière Richelieu) est un espace utilisé par différents groupes des Premières Nations et des eurocanadiens pour y résider, camper, échanger, chasser et pêcher. À l'arrivée des premiers Européens, le territoire est occupé par des Iroquois des Nations du sud des Grands Lacs et des W8banakiak de la région du Maine, du New Hampshire et du Vermont (Haviland et Power 1994). Certaines de ces occupations passées sont attestées par la présence de sites archéologiques dans le secteur. Nous en comptons quatre dans un rayon de 5 kilomètres de l'aire d'étude (figure 4 et tableau 3). Trois de ces sites sont aux abords de *Masesoliantegw* (rivière Richelieu) : les sites BlFg-7, BlFg-3 et puis BlFg-1/CaFg-1 (ce seul et même site possède deux codes Borden par une erreur d'attribution lors de sa découverte). Seul le quatrième site, BlFh-4, se trouve près de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent).

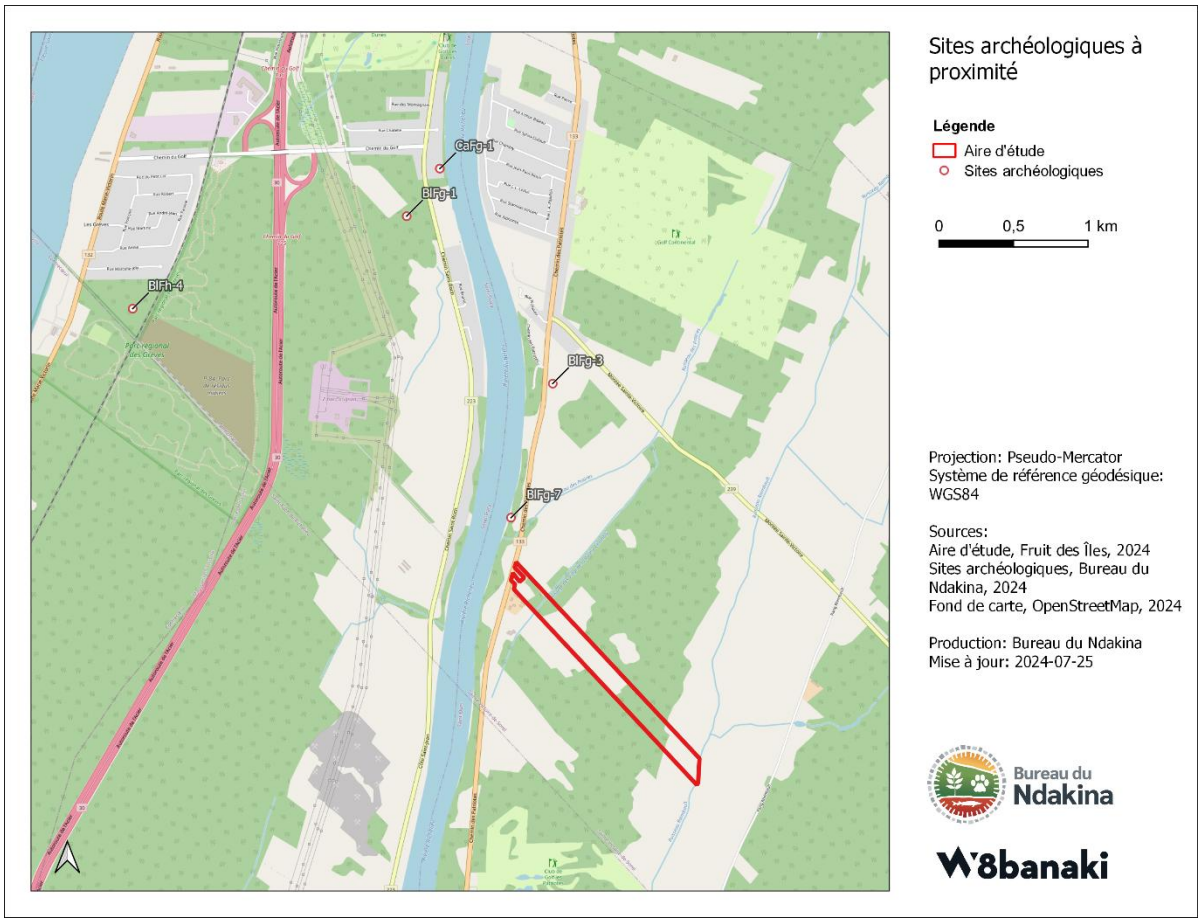


Figure 4 Sites archéologiques à proximité

Tableau 3 Tableau des sites archéologiques

Code Borden	Latitude	Longitude	Type de site	Géographie	Proximité de l'aire d'étude	Municipalité	Références
BlFg-7	45.965278	-73.141944	Quai historique du XIX^{e} siècle	Subaquatique	0.4 km	Sainte-Victoire-de-Sorel	Lépine 1980
BlFg-3	45.973333	-73.138333	Indéterminé précontact 3000 AA à 450 AA.	Terrasse sablonneuse	1.2 km	Sainte-Victoire-de-Sorel	Mandeville 1975
BlFg-1/CaFg-1	45.983114	-73.151063	Village iroquoien du XIV ou XV^{e} siècle	Terrasse sablonneuse	2.5 km	Sorel-Tracy	Chapdelaine 1989
BlFh-4	45.977581	-73.175117	Indéterminé précontact 3000 AA à 450 AA.	Terrasse sablonneuse	3.1 km	Sorel-Tracy	Mandeville 1975

Au total, trois sites présentent des occupations par les Premières Nations (BlFg-3, BlFh-4 et BlFg-1/CaFg-1). Un site témoigne une occupation historique eurocanadienne (BlFg-7). Les sites d'occupations par les Premières Nations se situent sur des terrasses fluviales actuelles ou anciennes. Le site BlFg-3 correspond à un petit site stratifié à l'intérieur d'une sablière. Une collecte de surface et quelques sondages archéologiques sont réalisés en 1975. Le site est aujourd'hui détruit, mais les sondages révèlent la présence de fragments de poterie et de pipe associés à des occupations précontacts entre 3000 et 450 ans AA (Mandeville 1975). Le site BlFh-4 correspond également à un site d'occupation précontact entre 3000 et 450 ans AA. Aucune intervention archéologique formelle n'y est réalisée. Le site est représenté uniquement par la découverte d'un fragment de poterie autochtone dans une forêt de conifères (Mandeville 1975). Le site archéologique BlFg-1/CaFg-1 représente un village iroquoien étendu sur plus de 20 000 mètres carrés. Il est l'un des sites les plus importants de la région et est la cible de nombreuses interventions archéologiques et publications scientifiques (Mandeville 1975; Chapdelaine 1989). Les fouilles révèlent les vestiges de plusieurs maisons longues, structures de foyers, poteaux, fosses et dépotoirs qui correspondent à un village iroquoien occupé entre le 14^{e} et le 15^{e} siècle. Plusieurs objets en céramique, pierre et os sont découverts et témoignent du mode de vie des Iroquoiens de ce village.

Le site historique BlFg-7 correspond à un quai construit à la fin du 19^{e} siècle (vers 1880 ?) et arraché en 1920-1921 par les glaces. Ce quai est aménagé pour approvisionner le village de Sainte-Victoire-de-Sorel en marchandises apportées par des barges et bateaux à vapeur (Lépine 1980). On y retrouve une longue jetée en pierre des champs encaissée par des poutres de bois ainsi que quatre rangées de pilotis enlignées et parallèles à la berge.

D’autres sites archéologiques sont aussi présents en aval de l’aire d’étude auprès d’environnements et d’altitudes similaires (figure 5). Par exemple, les sites CaFg-3, CaFg-4 et CaFg-6 se retrouvent sur une ancienne terrasse fluviale similaire à celle de l’aire d’étude. Ils correspondent à des sites de campements précontacts datés entre 7000 et 1000 ans AA. Le site CaFg-3 est un large campement diffus situé sur un ancien champ labouré à une altitude de dix-huit mètres au-dessus du niveau moyen de la mer (NMM). Ce site témoigne d’occupations multiples par les Premières Nations entre 7000 et 3000 ans AA (Mandeville 1984). Le site CaFg-4 correspond à un site de campements qui est situé sur la même terrasse que CaFg-3. Un inventaire archéologique révèle des occupations sporadiques par les Premières Nations entre 6000 et 1000 ans AA. En ce qui concerne le site CaFg-6 (Archéotec 2013; 2014), il représente un des plus importants sites de la région et est situé sur les lieux de l’édifice carcéral de Sorel-Tracy. Localisé sur d’anciens champs à une altitude de seize mètres NMM, le site révèle de longues occupations répétées par les Premières Nations, principalement des campements saisonniers occupés entre 4000 et 3500 ans AA. La terrasse est possiblement un ancien cordon de plage ou une ancienne île du delta de *Masesoliantegw* (rivière Richelieu).

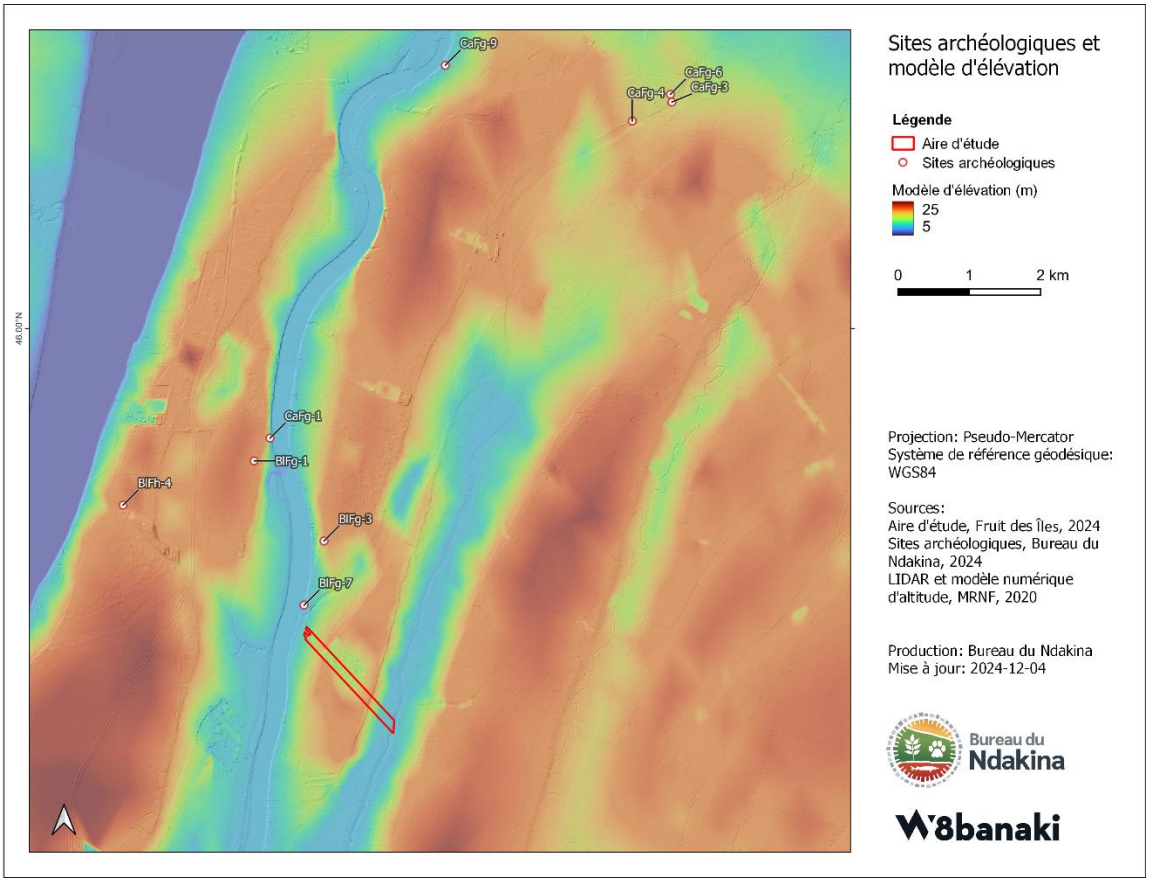


Figure 5 Sites archéologiques et modèle d’élévation

4.3. OCCUPATIONS W8BANAKIAK ET COLONIALES HISTORIQUES DE LA RÉGION ET DE LA ZONE À L'ÉTUDE

4.3.1. Contexte général : les premières rencontres; Cartier et Champlain sur *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent).

La présence des Premières Nations dans le golfe de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) est attestée historiquement par les témoignages des pêcheurs et navigateurs européens présents aux 15e et 16e siècles dans le Nord-est américain, plus précisément sur la côte de l'océan Atlantique et dans l'estuaire de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) (Turgeon, Auger, et Fitzgerald 1992; Dufour 1992; Moussette 2005). Les pêcheurs basques, normands, bretons ou encore anglais, laissent peu de traces écrites de leur passage sur ces côtes, comparativement aux navigateurs et cartographes mandatés aux 16e et 17e siècles. Durant les 16e et 17e siècles, de nombreux navires quittent les côtes de l'Europe occidentale à destination de l'Amérique du Nord. Ces derniers documentent ce vaste territoire et explorent les côtes et les îles, en plus de pénétrer à l'intérieur du continent (Snow 1978; Morrison 1975). Les navigateurs sont accompagnés par des navires de pêcheurs, car les grands bassins poissonneux et les rassemblements de baleines en Amérique du Nord sont des ressources prisées. Ils laissent peu de traces écrites de leur passage dans l'estuaire et la vallée de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent). Comparativement, Jacques Cartier et Samuel de Champlain laissent de nombreux témoignages.

Le navigateur Jacques Cartier effectue un total de trois voyages dans la vallée de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) entre 1534 et 1541. Lors de son premier voyage, il pénètre à l'intérieur de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) où il constate l'existence d'un village iroquoien d'importance du nom de Stadaconé à l'emplacement actuel de la ville de Québec. Son récit de voyage de l'an 1534 témoigne également de la présence d'autres villages (Tremblay 2006; Dickinson et Grabowski 1993). Le second voyage de Cartier dans *Kchitegw* (Saint-Laurent) se produit en 1535. À cette occasion, il renouvelle la présence des villages de Stadaconé, Ajoaste, Starnatan, Tailla, Tequenonday et Achela qu'il avait observé l'année précédente. De plus, il révèle l'existence de nouveaux villages : Thoagahen, Agouchonda, Deganonda, Thegnignondé et Thegadechoallé (Tremblay 2006). La même année, Cartier quitte le village de Stadaconé en destination d'un village appelé Hochelaga. Le second récit du navigateur ne mentionne aucun village entre la région de Québec et *Nebesek* (lac Saint-Pierre) mais cela ne signifie pas que des villages n'existent pas ou n'ont pas déjà existé à l'intérieur de ces terres. Cartier visite le village d'Hochelaga le 3 octobre 1535 et expose les similitudes culturelles et sociopolitiques entre les villages iroquoiens qui favorisent les échanges et l'occupation de la vallée de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) entre l'île de Montréal et la région de Québec (Tremblay 2006). Les observations de Cartier révèlent que des populations locales habitent

et utilisent les ressources de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent), notamment dans les secteurs de la plaine de Cap-Tourmente (Ajoaste), de Sainte-Anne-de-Beaupré (Starnatan), de Château-Richer (Tailla), de Beauport (Sitadin), de la rivière Saint-Charles (Stadaconé), de Portneuf (Achelacy) et de Montréal (Hochelaga et Tutonaguy). Au minimum, il y a une douzaine de villages iroquoiens entre les villes de Québec et Montréal entre 1534 et 1585. Il s'agit autant de bourgades permanentes, semi-permanentes que de campements. La plupart du temps, ces sites sont découverts à une distance significative des cours d'eau, c'est-à-dire « sur des terrasses bien drainées, là où peut se pratiquer facilement l'agriculture » (Tremblay 2006; Gagné 2005).

Un peu plus de soixante ans après le dernier voyage de Cartier, l'explorateur et cartographe Samuel de Champlain remonte *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent). Ce dernier constate que l'occupation des rives par les Premières Nations est inexistante. Il note, au sujet de l'île de Montréal — qu'il visite en 1603 et 1611 —, que le village d'*Hochelaga* n'est plus présent, mais il observe tout de même que le paysage de l'île est marqué par une occupation antérieure : « le bois y est fort clair, plus qu'en aucun lieu que nous eussions encore veu auparavant » (Loewen 2009).

Les nombreux voyages de Champlain permettent de documenter l'occupation de la vallée de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) par les Premières Nations. Dans la région de Sorel-Tracy, alors qu'il est à la poursuite des Iroquois, Champlain désigne en 1609-1610 une rivière située à la pointe de Sorel du nom de « rivière des Iroquois ». Champlain apprend de la part de ses alliés autochtones que *Masesoliantegw* (rivière Richelieu) représente le chemin par lequel les guerriers iroquois mènent leurs raids dans *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) (Couillard-Després 1926). Les écrits de Champlain permettent d'en apprendre davantage sur l'utilisation des affluents de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) par les Premières Nations. Ainsi, il souligne dans son récit de l'an 1603 que la rivière Batiscan est sillonnée par les populations algonquiennes pour rejoindre la vallée laurentienne. La même année, il décrit le potentiel de *Mad8balodenitegw* (rivière Saint-Maurice). Il explique que cette rivière s'inscrit dans un réseau de voies de circulation englobant les secteurs de *Mad8baloden* (Trois-Rivières), du Saguenay et du Lac-Saint-Jean. Ces routes acheminent les Premières Nations vers le secteur de Tadoussac où le commerce est florissant (Dickinson et Grabowski 1993). Sur l'île de Montréal, Champlain met sur pied à la même époque des activités de traite, si bien que ce secteur continue d'être un lieu de rassemblement pour les Premières Nations après le dépeuplement de l'île par les Iroquoiens. Des Hurons-Wendat et des Algonquins s'y rendent en grand nombre. Malgré cette présence naissante des Européens dans la région de Montréal, cette partie de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) demeure un espace autochtone, servant de frontière entre les territoires de chasse des groupes mohawks et algonquiens (Dickinson et Grabowski 1993).

En résumé, lorsque les premiers Européens franchissent l'estuaire de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) et entreprennent de remonter la vallée laurentienne, ils découvrent un paysage façonné par les Premières Nations. À titre d'exemple, différents groupes algonquiens pêchent et piègent sur les bords de la rive nord de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) durant l'été, puis remontent à l'intérieur des terres durant la période de chasse pour une durée de huit à neuf mois. Les Premières Nations de la vallée de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) effectuent de nombreux déplacements intrarégionaux, qu'ils s'agissent de Nations semi-nomades ou sédentaires. Si cette situation s'applique au 16e siècle et aux périodes antérieures, elle est aussi valide dans la vallée laurentienne lors de la colonisation française de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) aux 17e et 18e siècles, sous l'influence du commerce des fourrures et des guerres qui déchirent le nord-est américain (Dickinson et Grabowski 1993).

4.3.2. La région de *Masesoliantegw* et les seigneuries environnantes

L'embouchure de *Masesoliantegw* (rivière Richelieu)

La ville de Sorel est fondée en 1642 avec la construction du fort Richelieu par Charles Huault de Montmagny, premier Gouverneur et Lieutenant-Gouverneur de la Nouvelle-France (Canadiana Héritage 2022; Pelletier 1986). Le fort Richelieu, aux abords de l'embouchure de *Masesoliantegw* (rivière Richelieu), sert à la défense des colons et voyageurs sur le fleuve (figure 6). Il sert aussi de refuge aux familles des Premières Nations attaquées par les Iroquois durant une partie du 17e siècle (Couillard-Després 1926). En 1665, Pierre de Saurel est capitaine dans le régiment de Carignan-Salières. Il est chargé de reconstruire le fort sur les ruines du précédent (Pelletier 1986; Couillard-Després 1926). Pierre de Saurel est éventuellement nommé gardien du fort et s'installe à proximité avant même que les terres lui soient concédées en seigneurie par le roi Louis XIV. En 1672, « un domaine de deux lieues et demie de terre de front situé de chaque côté de la rivière Richelieu sur deux lieues de profondeur dans les terres » est concédé au premier Seigneur de Sorel (Couillard-Després 1926 : 41-42). Les îles Saint-Ignace, Ronde, de Grâce et plusieurs autres, lui sont également concédées. La seigneurie, et éventuellement la ville, tire son nom de ce premier seigneur. La seigneurie est bordée par les Seigneuries de Yamaska au nord-est et de Saint-Ours au sud-ouest.

Les terres fertiles de la Seigneurie de Sorel et des environs sont riches de potentiel. Sa position stratégique, au confluent de cours d'eau majeurs, permet d'envisager diverses activités. Malgré son potentiel, le développement de la seigneurie par Sieur de Saurel est plutôt lent (Enos 1968). Cela s'explique par le fait que les premiers colons à s'installer sont des soldats de sa compagnie et qu'ils ne sont pas agriculteurs. Encouragé par la situation géographique favorable de la Seigneurie, Pierre de Saurel entreprend des activités de traite des fourrures et de commerce du bois (Enos 1968). Ces opportunités semblent attirer plusieurs colons, ce qui entraine une population très instable. Pierre de Saurel concède seulement une dizaine de parcelles de son vivant. Au moment de la vente de la Seigneurie en 1713 par la veuve de Saurel à Claude de Ramezay, une centaine d'habitants et quelques centaines d'arpents cultivés témoignent d'un certain élan de développement (Enos 1968; Couillard-Després 1926).

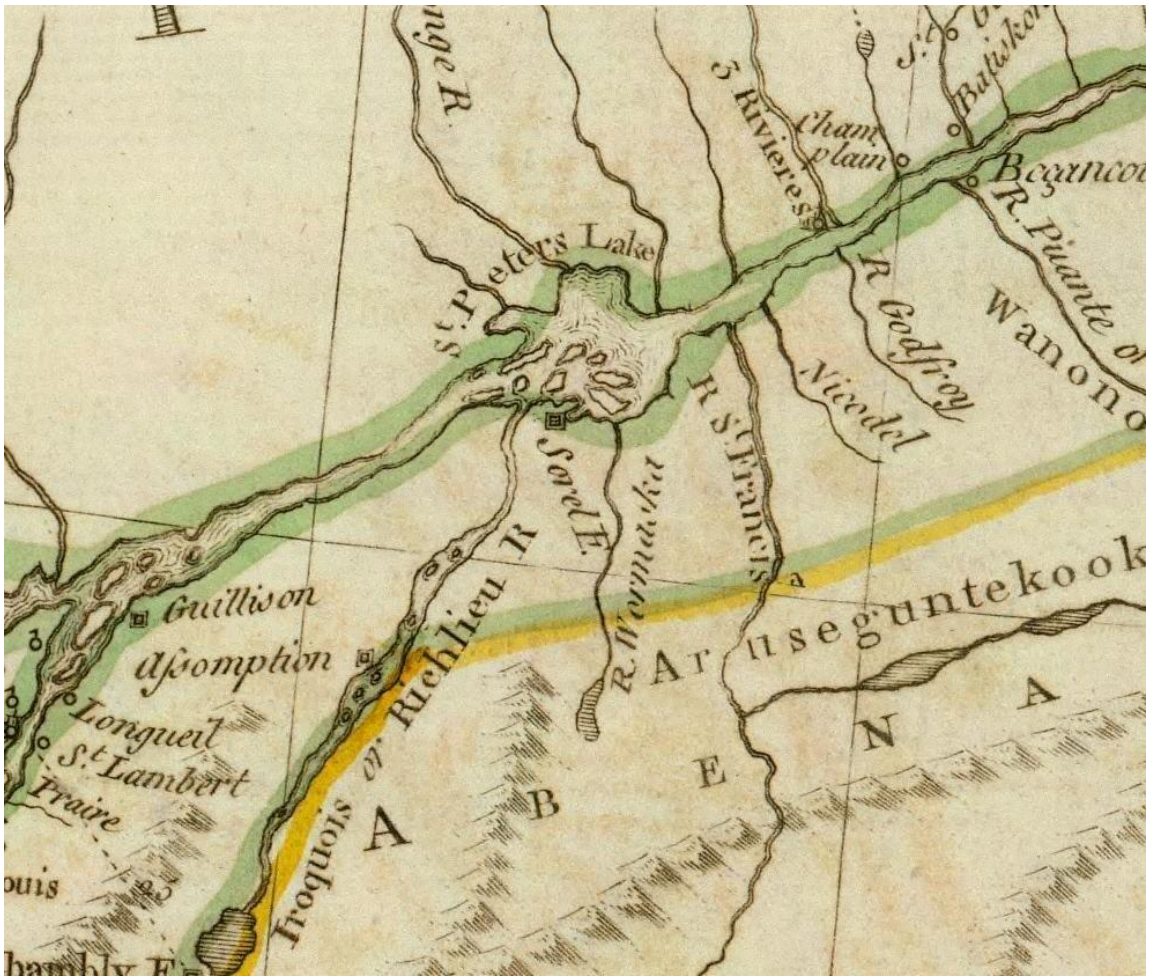


Figure 6 Extrait de la carte « A New Map of Nova Scotia, and Cape Breton Island » de Jefferys, 1776 où l'on voit le quadrilatère militaire de Sorel.

Le fief continue de se développer sous d'autres seigneurs. Des villes sont éventuellement formées, notamment les villes de Sorel (elle porte le nom de William-Henry jusqu'en 1860), de Tracy et de Saint-Joseph-de-Sorel. Les développements se concentrent particulièrement sur les terres à proximité du fleuve et de *Masesoliantegw* (rivière Richelieu) (figure 7). Ils laissent progressivement place à de grandes activités industrielles, portuaires, maritimes et commerciales (Couillard-Després 1926; Ville de Sorel-Tracy 2022). À la fin du 18e siècle, et au courant du 19e siècle, le secteur de l'embouchure de *Masesoliantegw* (rivière Richelieu) est utilisé par les W8banakiak pour la récolte de foins d'odeur pour l'artisanat. La Pointe-au-Pin à Sorel est utilisée comme lieu de campement et de fabrication de paniers en frêne noir destinés pour la vente au marché Bonsecours à Montréal.

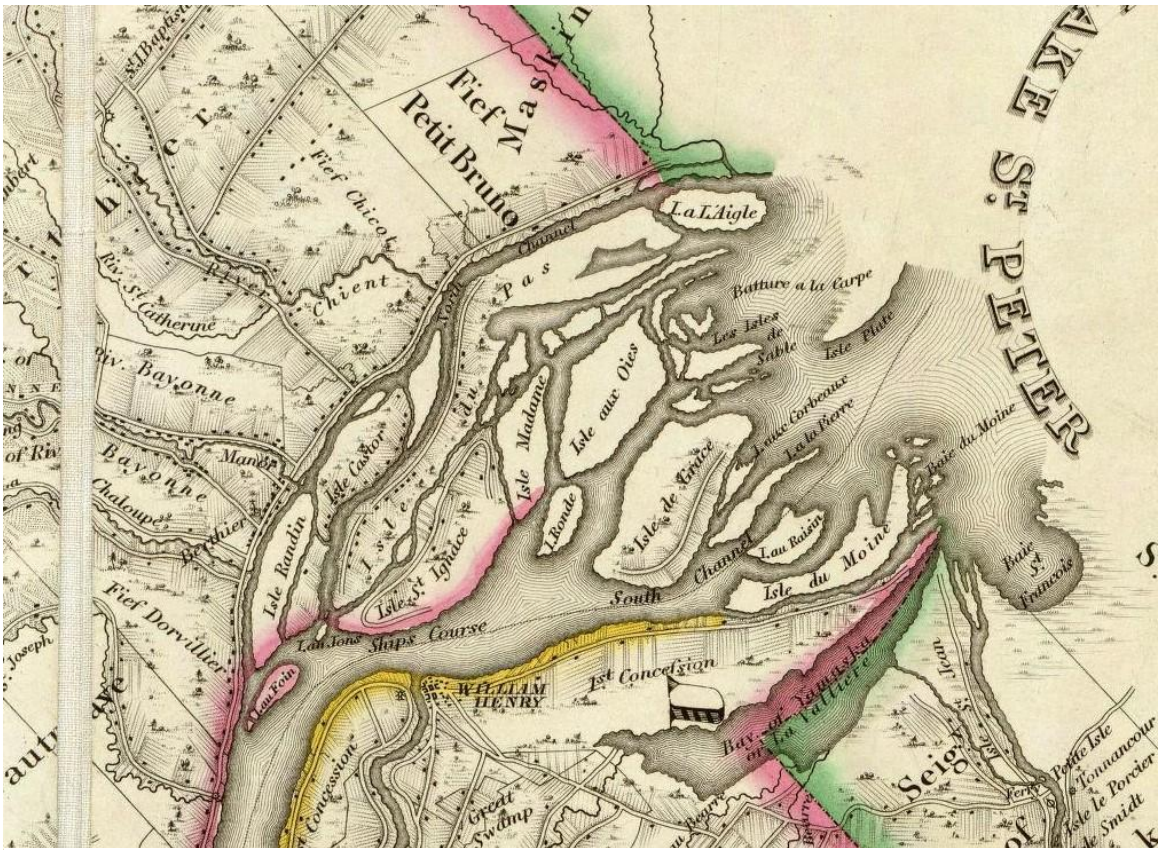


Figure 7 Extrait de la carte « Map of the District of Montreal, Lower Canada » de Bouchette et Wyld, 1831

Masesoliantegw (rivière Richelieu) et *Pitawbagw* (Lac Champlain)

La présence des Premières Nations dans le bassin de la rivière *Masesoliantegw* (rivière Richelieu) et autour de *Pitawbagw* (lac Champlain) est millénaire. En ce qui concerne les périodes historiques, nous savons à travers les recherches archéologiques et des observations des navigateurs, explorateurs, officiers et missionnaires européens, que plusieurs Nations fréquentent, occupent et naviguent sur les eaux de *Masesoliantegw* (rivière Richelieu) et *Pitawbagw* (lac Champlain) durant la colonisation de l'Amérique du Nord (Charland 2005; Day 1981; Calloway 1990). Cette portion du territoire départage les territoires w8banaki et kanien'kehá:ka (mohawk) et permet l'accès à l'État de New York, le territoire ancestral Haudenosaunee (Iroquois). Cependant, la vallée de *Masesoliantegw* (rivière Richelieu) est le théâtre de nombreux conflits politiques, militaires et économiques des instances coloniales qui viennent bouleverser la coexistence des Premières Nations à cet endroit (Charland 2005; Morazain 2014; Bouchard, Vincent, et Mailhot 1989; Calloway 1992).

Au mois de juin 1603, Champlain note la présence d'une forteresse à l'embouchure de *Masesoliantegw* (rivière Richelieu) où il y remarque des membres d'une Nation ennemis des Iroquois (Champlain 2009). En 1609, il accompagne un groupe de guerriers innus, anishinaabeg (algonquins) et oshastaguins (possiblement des Hurons-Wendats) sur *Masesoliantegw* (rivière Richelieu). Il précise que les conflits constants entre Nations obligent celles-ci à délaisser cette région au profit d'endroits plus sûrs, ce qui crée une zone tampon qui sépare ces différents groupes (Champlain 2009; Morazain 2014). Le 29 juillet 1609, Champlain croise un groupe de guerriers haudenosaunee (iroquois) près d'un cap, soit Crown Point ou Ticonderoga. Il se produit alors un affrontement entre les Haudenosaunee (Iroquois) et Champlain, assistés de ses alliés autochtones. Cet événement est connu sous le nom de la bataille du lac Champlain.

L'embouchure de *Masesoliantegw* (rivière Richelieu) est un lieu de rendez-vous récurrent et important pour les Premières Nations (Couillard-Després 1926; Bouchard, Vincent, et Mailhot 1989). La présence accrue des Haudenosaunee sur *Masesoliantegw* (rivière Richelieu) amène notamment Champlain à lui attribuer le nom de « rivière des Iroquois ». Cela témoigne de l'utilisation de cette voie par les Haudenosaunee pour mener des raids à l'intérieur des terres de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) (Couillard-Després 1926; Champlain 2009). Il s'agit aussi d'une rivière de prédilection pour la réalisation de la traite des fourrures entre Albany et Montréal (Calloway 1990). Les groupes iroquoiens ne sont cependant pas les seuls à occuper l'endroit durant la période coloniale. En 1651, un groupe de Sokokis (Nation W8banaki) arrivé à la mission de

Sillery nous informe qu'ils chassent de nouveau dans le bassin de *Masesoliantegw* (rivière Richelieu) et *Pitawbagw* (lac Champlain). Le groupe révèle une diminution de la menace haudenosaunee (iroquoise) dans ce secteur (Day 1981). La tradition orale w8banaki raconte qu'un village missionnaire est érigé sur *Pitawbagw* (lac Champlain) au début du 17e siècle (Calloway 1991; Charland 1961). Puis, une mission jésuite palissadée destinée aux W8banakiak est bâtie dans la première moitié du 18e siècle dans la baie Missisquoi à l'endroit d'un ancien village w8banaki. *Pitawbagw* (lac Champlain) est occupé par les W8banakiak jusqu'à la révolution américaine.

En ce qui concerne les occupations eurocanadiennes dans le secteur, les enjeux militaires du 17e au 19e siècle dictent les types d'établissements qui sont construits (Charbonneau 1994) (figure 8). Les Français érigent un premier fort à l'embouchure de *Masesoliantegw* (rivière Richelieu) en 1642 pour protéger la colonie des Haudenosaunee. D'autres fortifications sont construites le long de la rivière. Ces fortifications mobilisent le régiment Carignan-Salières en 1665 et 1666 (Treyvaud 2011). Dès 1730, de nouveaux forts militaires sont construits et des seigneuries sont concédées autour de la baie Missisquoi pour appuyer la présence française locale et assurer un bon maintien de la traite des fourrures (Charbonneau 1994). Cependant, le développement des seigneuries est ralenti par le désintérêt de leurs seigneurs à coloniser le territoire (Charland 1961; Day 1981; Calloway 1990). Les guerres de conquête, les guerres d'indépendance américaine et la guerre de 1812 stimulent la présence militaire et le développement de forts le long de *Masesoliantegw* (rivière Richelieu) et de *Pitawbagw* (lac Champlain) jusqu'au 19e siècle (Charbonneau 1994).



Figure 8 Carte des forts et installations le long de Masesoliantegw en 1744

Le secteur de Sainte-Victoire-de-Sorel

L'aire d'étude se situe au niveau de la municipalité actuelle de Sainte-Victoire-de-Sorel, anciennement la paroisse de Sainte-Victoire-de-Sorel. Ce secteur se trouve à la limite historique de la seigneurie de Pierre-de-Saurel et de la seigneurie Saint-Ours. Les cartes et sources historiques témoignent d'un développement relativement lent. Le secteur n'est peuplé que durant le 19e siècle (Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel 2022). Effectivement, en 1709, aucun concessionnaire ne figure sur la carte de Gédéon de Catalogne (figure 9) tandis qu'une carte de la province de Québec de 1765 ne montre aucun chemin ou bâtiment le long de ce secteur de *Masesoliantegw* (rivière Richelieu) (figure 10).



Figure 9 Carte de 1709 de la région à l'étude (modifié de Gédéon de Catalogne 1709)



Figure 10 La province de Québec en 1765 (modifié d'un auteur inconnu)

Ce n'est que sur des cartes de 1795 (Duberger et Gale 1795) et 1796 (Duberger et Gale 1796) que l'on voit un chemin qui longe *Masesoliantegw* (rivière Richelieu) (figure 11). Sur une carte de 1795, nous pouvons aussi observer un moulin nommé « Kings sawmill ». Il est situé près de l'aire d'étude, mais tout de même en dehors de celle-ci, puisque le cours d'eau représenté serait plus vraisemblablement le ruisseau des Prairies. L'aire d'étude est alors probablement occupée par des familles d'agriculteurs au début du 19e siècle.

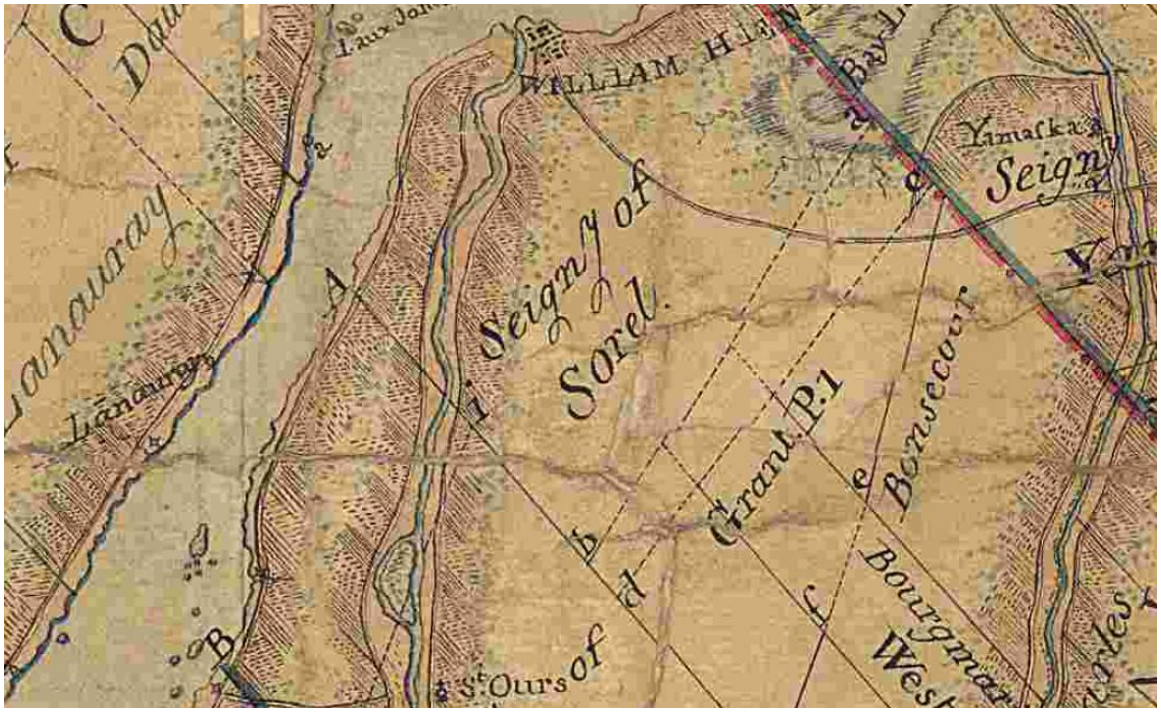


Figure 11 Cartes de 1796 (modifié de Duberger et Gale 1796)

La paroisse de Sainte-Victoire-de-Sorel est officiellement établie en 1842 par Monseigneur Ignace Bourget, évêque de Montréal, afin de desservir les habitants établis le long de *Masesoliantegw* (rivière Richelieu), ainsi que des rangs Prescotts et Pot-au-Beurre (Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel 2022). La vocation agricole de la paroisse rejoint les pratiques de développement du 19e siècle au Québec, où une croissance démographique est observée. Cette croissance pousse le développement des régions des campagnes pour répondre à la nouvelle demande en biens et services de la population (Courville et Séguin 1989). L'exploitation forestière et agricole des régions s'accentue par rapport au siècle précédent et les terres agricoles prennent de l'expansion (Courville et Séguin 1989). Les zones riveraines de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) se transforment en des paysages ouverts d'agriculture intensive (Courville et Séguin 1989).

La consultation des diverses cartes historiques révèle que le secteur de Sainte-Victoire-de-Sorel n'est pas, ou peu, développé jusqu'au 19e siècle. Un plan de 1865 illustre des concessions à

vocation agricole entre le ruisseau Rhimbault et la rivière Pot-au-Beurre, ainsi qu'une carte de 1916 (Auteur inconnu 1916) (figure 12). L'aire d'étude correspond aux lots 37 et 49 sur la carte de 1916. Aujourd'hui, le lot cadastral 4 129 988 est une combinaison de ces deux anciens lots, excluant toute la portion à proximité de *Masesoliantegw* (rivière Richelieu) qui comprend les bâtiments et habitations. La superposition des limites de l'aire d'étude au niveau d'anciennes photos aériennes de 1931 à 1972 démontre que l'endroit est continuellement utilisé pour l'agriculture et est entièrement labouré (figure 13). Plus tard, les photos aériennes illustrent que le haut du coteau est exploité comme sablière, puis utilisé comme lieu de dépotoir selon des informations transmises par le propriétaire.

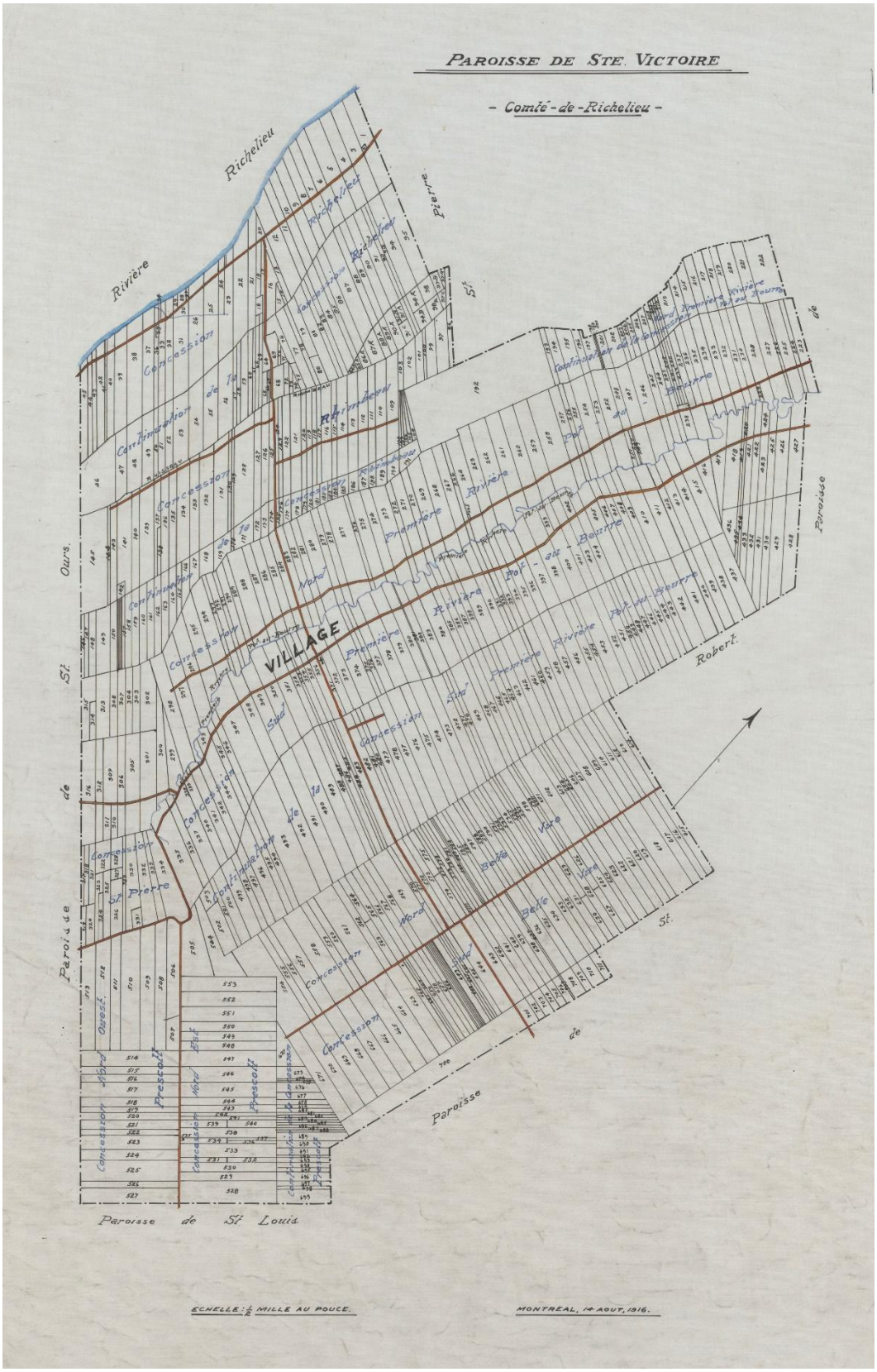


Figure 12 Paroisse de Sainte-Victoire en 1916

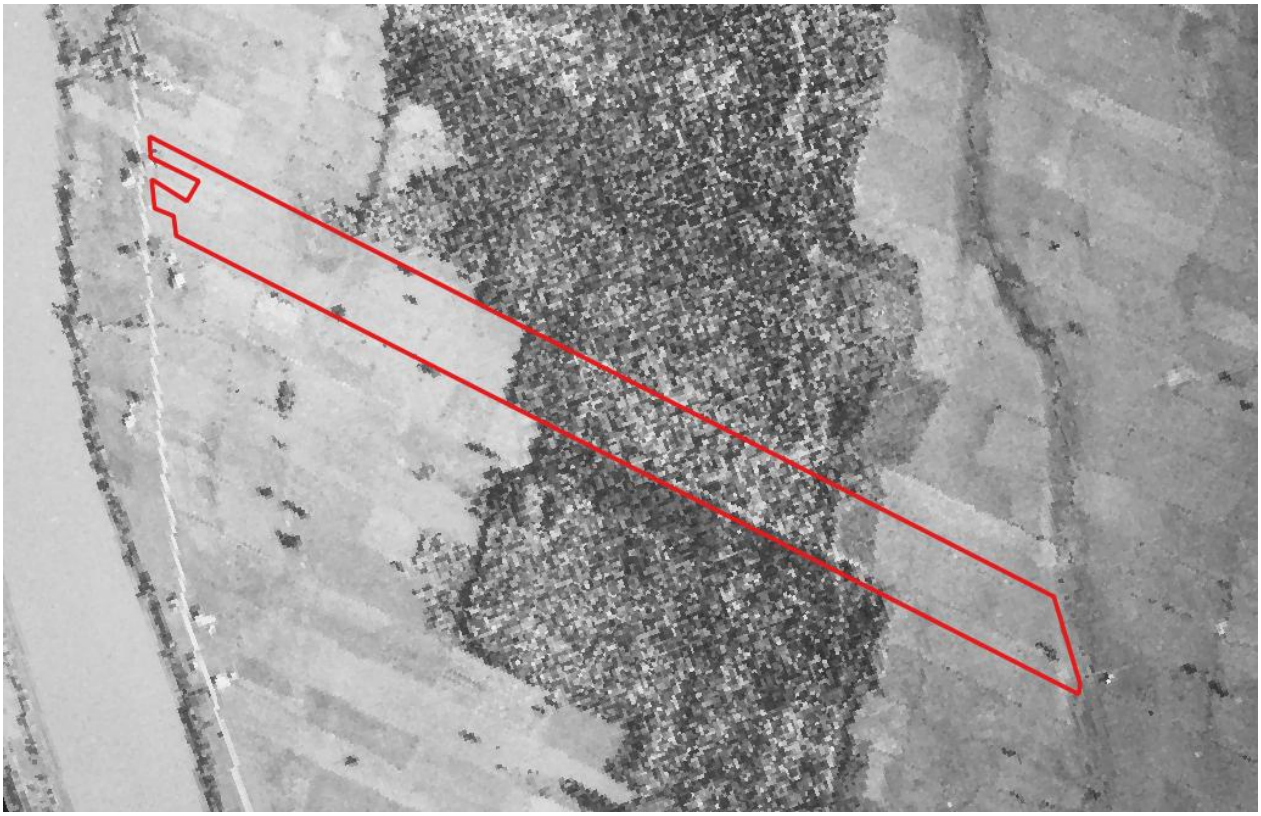


Figure 13 Aire d'étude en 1935

4.4. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ANCIEN ET ACTUEL

L'aire d'étude fait partie du bassin des Basses-Terres du Saint-Laurent. Celui-ci est contenu entre le bassin cambro-ordovicien des Appalaches au sud-est et la formation précambrienne de la Province de Grenville. Les Basses-Terres du Saint-Laurent sont une vaste plaine argileuse surplombée par des terrasses sablonneuses. L'aire d'étude est marquée par un dépôt important de sédiments de la Mer de Champlain datant d'environ 12 000 à 10 000 ans avant AA (Parent et Ochietti 1988). Les plaines d'épandages et les dépôts fluviatiles sont mis en place au fil de l'encaissement et de la migration latérale des cours d'eau. Cela génère de grands ensembles alluvionnaires sableux composés de silt et d'argiles massifs ainsi que des complexes tourbeux (Dubé-Loubert et al. 2014 ; Globensky 1987). L'épaisseur des sédiments pour la région entourant l'aire d'étude varie entre 17 et 30 mètres. L'arrivée des Premières Nations dans la région de l'aire d'étude date d'environ 8 000 ans AA. À cette période, le paysage est constitué d'un vaste delta composé d'îles, de basses-terres, de marécages, de tourbières et de butons sableux. Outre des épisodes de crues des eaux de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent), le paysage reste à peu près le même

jusqu'à l'arrivée des colons européens qui transforment la rive de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) par le défrichage, l'agriculture et l'aménagement des cours d'eau, principalement au 19e siècle.

4.4.1. Hydrologie

L'aire d'étude se trouve dans le bassin versant de *Masesoliantegw* (rivière Richelieu). Ce bassin versant est binational; il s'étend à la fois au Québec et aux États-Unis et se divise en trois sections. La portion québécoise située en Montérégie, sur la rive sud de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent), ne représente qu'environ seulement 10% des 23 720 km^2 totaux du bassin. Cette partie draine un territoire de 2 546 km^2 de superficie, entre l'exutoire du lac Champlain et l'embouchure de la rivière dans *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) (Covabar 2016). *Masesoliantegw* (rivière Richelieu) fait près de 124 km de long et « draine les eaux de plus de 3 500 km de cours d'eau qui sillonnent son bassin versant » (Covabar 2016). La pente est faible dans sa portion près de l'embouchure. Nous pouvons noter les rapides de Saint-Ours et un chenal de 9 m de profondeur dans la zone portuaire de Sorel-Tracy (Covabar 2016).

Les cours d'eau touchés par l'aire d'étude ne font pas partie des tributaires ni des ruisseaux importants du bassin de *Masesoliantegw* (rivière Richelieu). Bien que la zone se trouve entre *Masesoliantegw* (rivière Richelieu) et la rivière du Pot-au-Beurre, elle ne se rend pas jusqu'à ces dernières. Nous retrouvons plutôt un cours d'eau nommé décharge des Vingt de la rivière Chambly, qui se dessine comme un canal linéarisé; ainsi que le ruisseau Rimbeault au sud-est, qui lui semble plus naturel (figure 14).

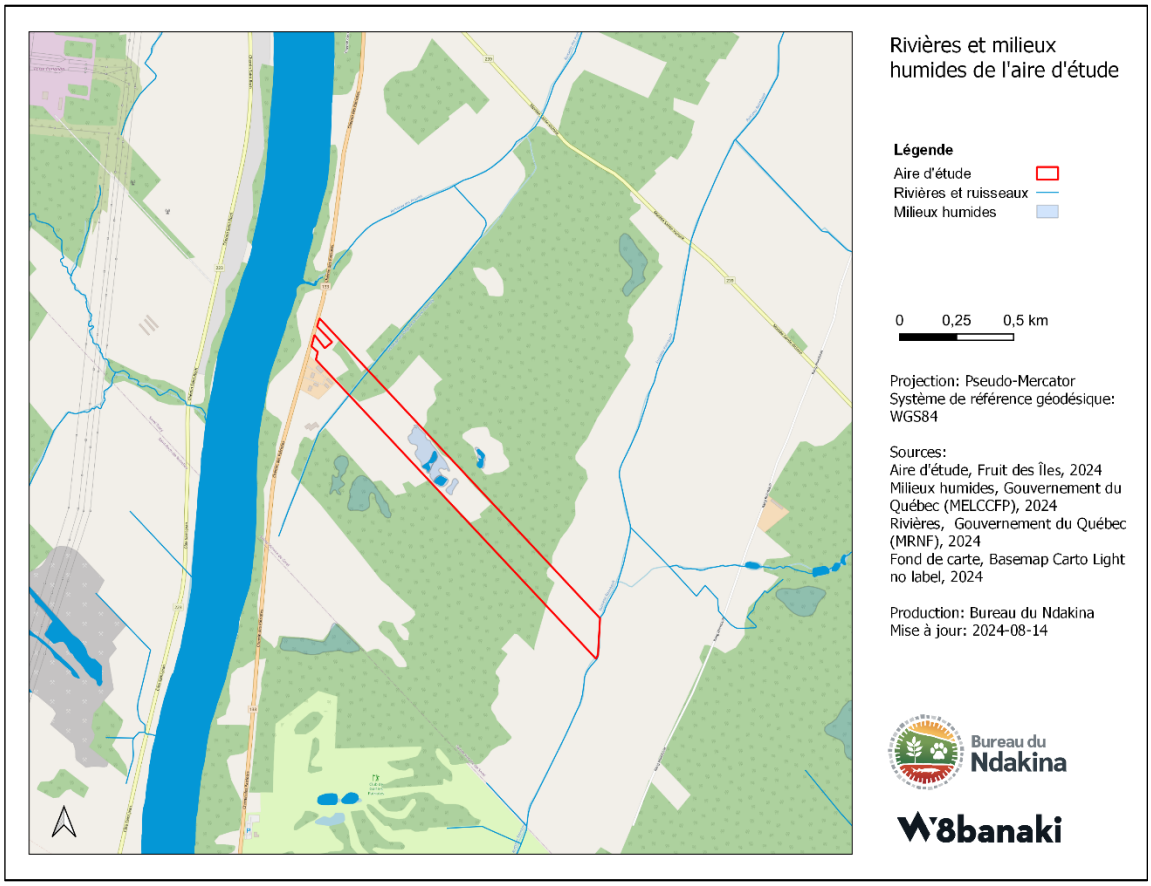


Figure 14 Rivières et milieux humides de l'aire d'étude

4.4.2. Géomorphologie

Le paysage de l'aire d'étude se forme à la suite de plusieurs évènements glaciaires qui sculptent le socle rocheux et déposent de multiples tills et sédiments. Le dernier épisode glaciaire atteint son maximum autour de 18 500 AA (Dubé-Loubert, Parent, et Brazeau 2014). L'inlandsis (glacier) laurentidien atteint alors la côte est américaine. Le glacier se retire progressivement et laisse sur son passage des dépôts de sédiments et de pierres, comme le till, les eskers ou les moraines. Vers 12 000 ans AA, le front du glacier recule pour atteindre ce qui est aujourd'hui la vallée de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent). Dans la vallée se succèdent alors un lac d'eau douce (le lac à Candona), une étendue d'eau salée (la mer de Champlain), un autre lac d'eau douce (le lac Lampsilis) pour éventuellement laisser place à une phase proto-Saint-Laurent, un cours d'eau précurseur au fleuve actuel (Lamothe et St-Jacques 2015). La question de l'accessibilité de l'aire d'étude par les humains dépend de ces mouvements de déglaciations, de retraits et de remontées des eaux. Les différents épisodes lacustres et marins déposent successivement des couches de sédiments argileux et sableux. Les cours d'eau tributaires de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent), notamment *Masesoliantegw* (rivière Richelieu), remanient les sédiments en place près de l'aire l'étude afin de former le paysage

d'aujourd'hui. L'aire d'étude se trouve à une altitude moyenne de 16 m environ au-dessus du niveau moyen de la mer. Selon les scénarios de décroissance du lac à Lampsilis, les niveaux d'eau de celui-ci atteignent les terrasses de 15,3 m à partir de 8 000 ans AA. L'aire d'étude se trouve alors en milieu riverain et même insulaire.

Les sédiments que l'on retrouve au niveau des secteurs étudiés sont majoritairement des sédiments alluviaux. Ces derniers sont habituellement mis en place le long des cours d'eau du système fluvial actuel à la suite de l'érosion des formations quaternaires plus anciennes, mais incluent également des alluvions mises en place dans les anciens chenaux de *Masesoliantegw* (rivière Richelieu) (MERN 2022) (figure 15). La majorité des alluvions présentes dans notre aire d'étude sont des alluvions de terrasse fluviale anciennes et forme un haut coteau au centre de l'aire. Ces types de dépôt sont généralement déposés dans des zones qui excèdent les limites des couloirs fluviaux actuels et peuvent donc être retenues comme lieu d'établissement à des époques plus anciennes. Des alluvions de terrasse fluviale et des alluvions actuelles sont présentes aux extrémités des alluvions anciens, sur des terrasses légèrement plus basses. Une petite zone de sédiments marins fins d'eau profonde se trouve à l'extrémité sud-est de l'aire. Ces types de dépôts sont mis en place dans les mers postglaciaires qui envahissent le territoire lors de la déglaciation. Ils incluent principalement des sables et graviers littoraux, prélittoraux et deltaïques (MERN 2022).

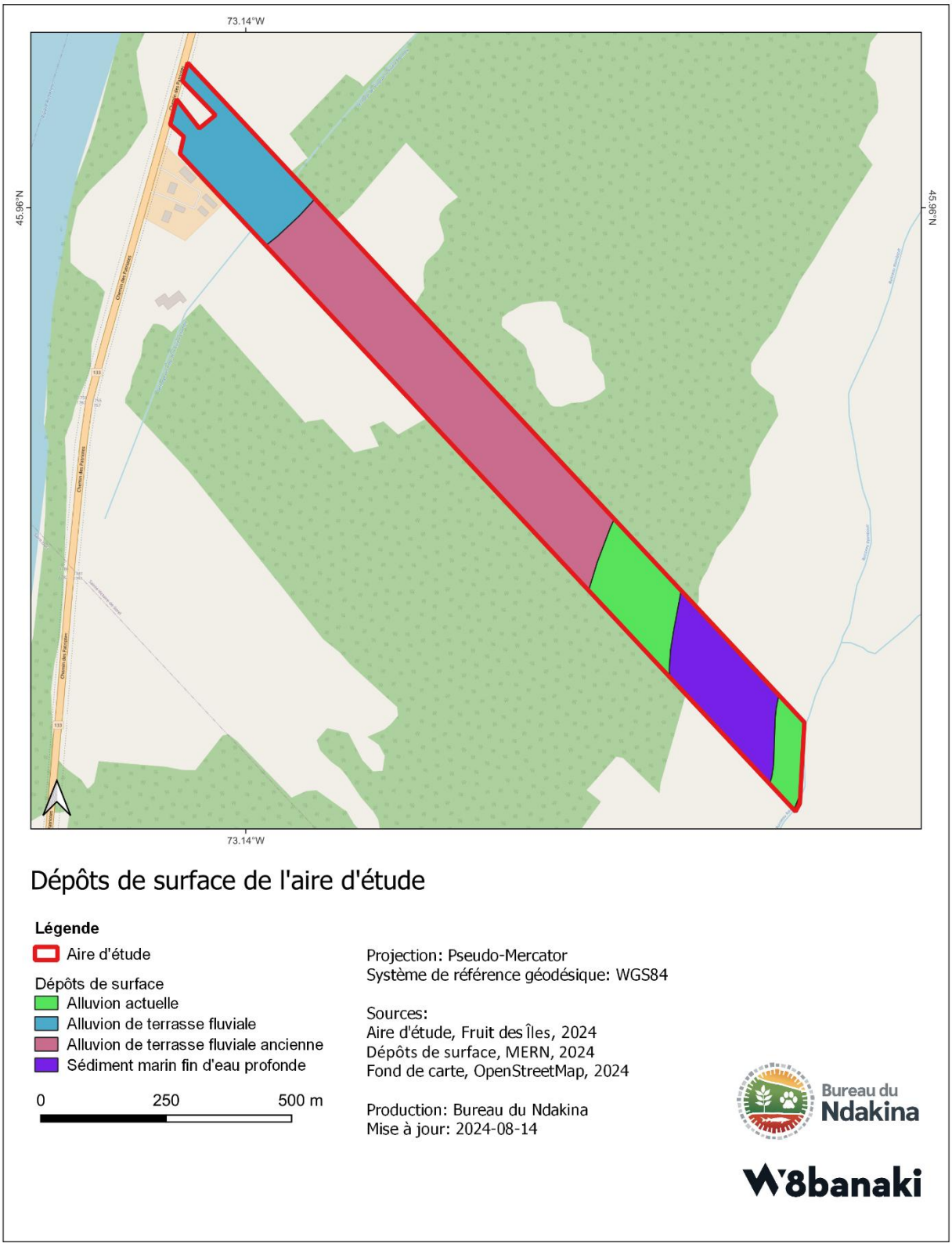


Figure 15 Dépôts de surface de l'aire d'étude

4.4.3. Géologie

L'aire d'étude se localise dans la province géologique de la plate-forme du Saint-Laurent, la sous-province de la plate-forme des basses terres du Saint-Laurent et dans la formation de Bécancour. La géologie du socle des basses terres du Saint-Laurent est d'origine sédimentaire : calcaire, grès, shale et siltstone. Ce socle date de l'époque du bassin de l'océan Iapetus, du cambrien à l'ordovicien (Dubé-Loubert, Parent, et Brazeau 2014). La composition du socle de la région contraste avec ceux des Appalaches et du Plateau laurentien qui la côtoient, où on retrouve granite, quartzite et ardoise (Globensky 1987). Au niveau de l'aire d'étude, le socle rocheux se compose majoritairement de calcaire, shale rouge, grès vert, siltstone, gypse et anhydrite (Ministère de l'Énergie et Ressources naturelles 2018) (figure 16). La topographie plate et l'uniformité de l'origine sédimentaire de la région sont interrompues par les pierres d'origine intrusives (gabbro, brèches) et métamorphiques (cornéennes) qui forment le socle des collines Montérégiennes au nord de l'aire d'étude. Bien que certaines pierres disponibles à proximité sont aptes à la taille pour la fabrication d'outils lithiques, comme la cornéenne, plusieurs autres tels le grès et autres pierres schisteuses sont de qualités variables et ne se prêtent pas particulièrement à la taille, bien que certaines peuvent être utilisées pour la fabrication d'outils polis.



Figure 16 Géologie de l'aire d'étude

4.4.4. Faune et flore

Le territoire à l'étude se retrouve dans une zone de végétation tempérée nordique et dans la sous-zone de forêt décidue du domaine de l'érablière à caryer cordiforme (Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs 2019). Ce domaine occupe le sud-ouest du Québec et se caractérise par un climat modéré subhumide continental (Gosselin, Grondin, et Saucier 2000). C'est la région aux températures les plus douces au Québec, ainsi que la plus longue saison de croissance (Ministère des Ressources naturelles du Québec 2000). C'est également la région qui supporte la plus grande diversité d'espèces végétales et animales (Gosselin, Grondin, et Saucier 2000). Ces conditions favorisent la croissance de feuillus intolérants à l'ombre, semi-tolérants à l'ombre ou encore des feuillus de milieux humides. Une grande portion du territoire de l'érablière à caryer cordiforme est utilisée pour l'agriculture (>69 %) (Ministère des Ressources naturelles du Québec 2000).

Le terrain visé par l'étude est bordé de terres agricoles à ses extrémités et une sablière en son centre. Cependant, plusieurs parcelles de feuillus ou de couvert forestier mixte à dominance feuillus sont présentes et dominées par l'érable rouge (Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs 2022; Forêt ouverte, 2024) (figure 17). Plus spécifiquement, nous retrouvons des peuplements équiennes de classe d'âge de 50 ans, de 30 ans, de 10 ans ainsi qu'un vieux peuplement inéquienne. En plus de l'érable rouge, les principales essences sont le peuplier naturel, le bouleau gris, le frêne, le peuplier baumier, l'érable argenté ainsi que quelques résineux et feuillus indéterminés. Finalement, des espaces sont perturbés en surface par les labours agricoles et les activités d'une sablière et d'un dépotoir.

Ces environnements et domaines climatiques sont susceptibles d'accueillir plusieurs espèces animales, mais notre aire d'étude ne révèle aucun habitat faunique recensé (figure 19). Les perturbations d'origines humaines, telle l'urbanisation, l'exploitation de sablière, le défrichage ou les coupes de bois font en sorte que les espèces animales sont moins présentes sur le territoire. Ainsi, la faune et la flore d'aujourd'hui ne reflètent pas le portrait des espèces présentes dans le passé dans cette région.

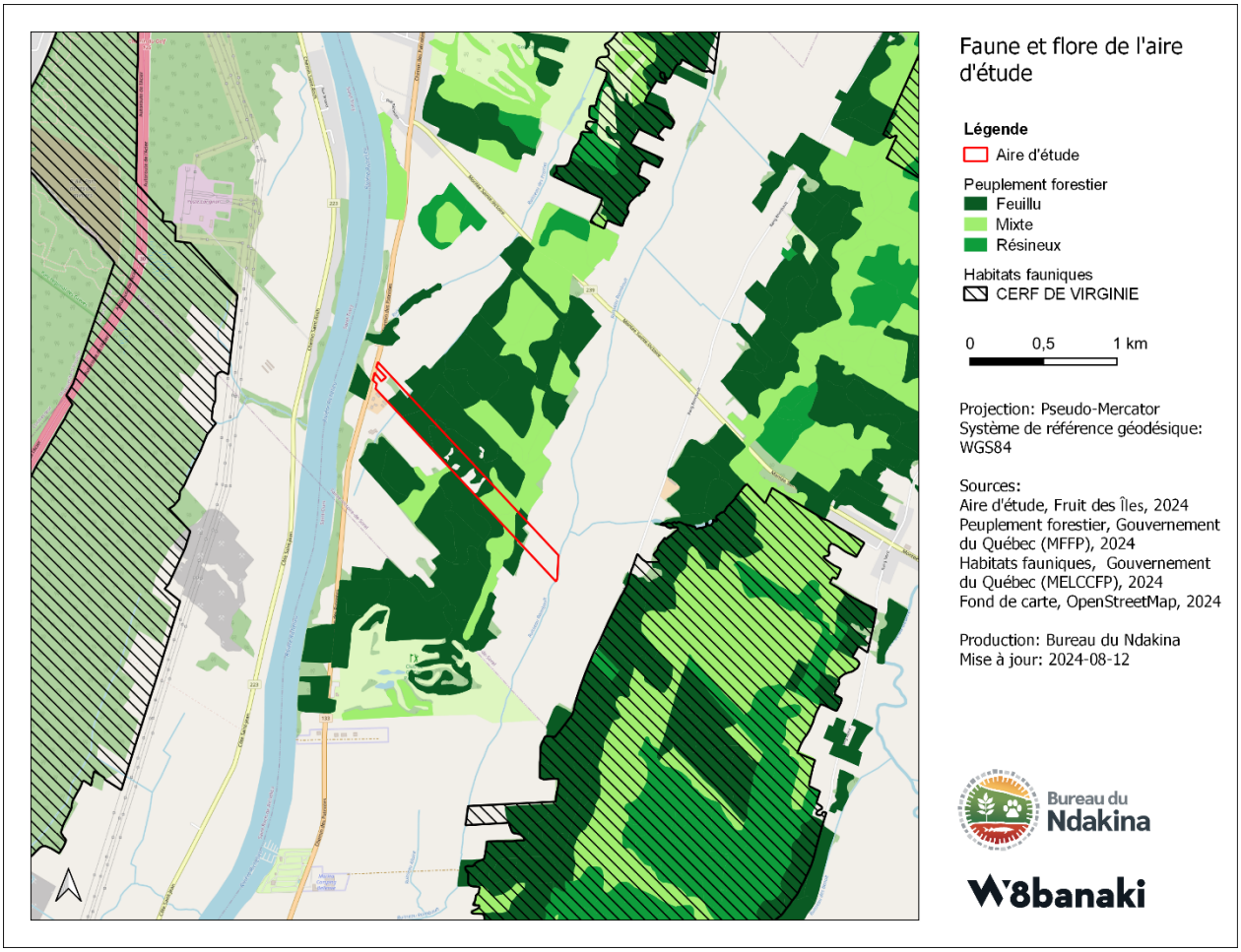


Figure 17 Faune et flore de l'aire d'étude

5. MÉTHODOLOGIE DE TERRAIN

5.1. STRATÉGIE UTILISÉE DANS LE CADRE DE CES TRAVAUX ARCHÉOLOGIQUES

La prospection par sondages manuels à la pelle et à la truelle est priorisée pour cet inventaire. Les superficies propices font l'objet de sondages disposés systématiquement sur les espaces sondables et espacés entre eux d'une distance entre 10 et 15 mètres. Chaque sondage a une dimension minimale de 30 cm sur 30 cm jusqu'à 50 cm sur 50 cm et une profondeur basée selon les dépôts de sédiments pour un maximum de 100 cm. Le contenu excavé de chaque sondage est vérifié minutieusement à la truelle et le couvert végétal est déstructuré lorsqu'il est susceptible de renfermer des biens archéologiques. Les sols d'au moins un sondage par zone sont enregistrés pour documenter la stratigraphie en place. Ils sont tous remblayés avant de quitter les lieux. Chaque sondage est comptabilisé en distinguant les positifs des négatifs et la répartition par secteur. Les descriptions physiques des zones à l'étude et les coordonnées géographiques (position GPS) de chaque sondage sont notées. Les inspections visuelles consistent en une évaluation visuelle des secteurs afin d'observer le degré de perturbation du sol et la topographie fine des secteurs. Les secteurs sont marchés le long de transects à l'intérieur de ceux-ci afin d'observer les caractéristiques de chaque secteur. Plusieurs données sont enregistrées telles que la description de l'environnement, les espèces végétales et les perturbations en place. Ceci permet d'identifier les facteurs qui répondent aux critères des schèmes d'établissement à travers les différentes périodes chronologiques. La photographie de chaque environnement représentatif des secteurs est aussi réalisée.

5.2. L'ENREGISTREMENT DES DONNÉES, ANALYSE ET MESURES DE CONSERVATION

Les sondages tests sont documentés et font l'objet d'enregistrements sur la base de données Survey 123 créée par Esri pour ArcGIS. Ces enregistrements relatent la position du sondage par GPS, les photos associées, l'état de surface, les dimensions, le contenu en artéfacts, la description des sols et la stratigraphie en fonction du système canadien de classification des sols (édition 3). Les sondages sont immédiatement remblayés afin de remettre en état les zones inventoriées. S'il y a des artéfacts découverts lors de l'inventaire, ils sont entreposés dans des sacs en papier et acheminés au laboratoire du Bureau du Ndakina de W8banaki afin d'être traités. Ceux-ci sont lavés à l'eau à l'aide d'une brosse à dents avant d'être séchés. Par la suite, les artéfacts sont étiquetés et marqués à l'encre sur une mince couche de vernis à ongles avant d'être rangés dans des sacs en plastique. Chaque artéfact est identifié et analysé sommairement à des fins de catalogage. Le catalogue, disponible sur le fichier de base de données, comporte le nom et numéro de l'objet, son

contexte de découverte, son identification, son état de conservation, ainsi que des informations concernant la présence d'inscription, la couleur et des commentaires.

6. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

6.1. INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE LA ZONE DE POTENTIEL

6.1.1. Zone SV-Z2 (secteur 3)

L'environnement de la zone de potentiel SV-Z2 du secteur 3 (figure 3) est une haute terrasse fluviale plate à une altitude de 18 mètres NMM et composée de sable. Les sols sont généralement en place et présentent des horizons pédologiques peu perturbés. On y retrouve principalement des peupliers ainsi que quelques pins. Des talles de mûres et de framboises parsèment le couvert forestier généralement dégagé (figure 18). Peu d'indices de perturbation récente sont visibles mis à part quelques chablis, d'anciens chemins et la présence de sol décapés sur de petites superficies. La zone est bordée au nord-ouest par une sablière où les couches de surfaces sont retirées (secteur 2) et au sud-est par une rupture de pente descendante vers un milieu humide (secteur 4). Cette zone est un ancien espace riverain lorsqu'un bras de *Masesoliantegw* (rivière Richelieu) passe au sud-est de la zone (figure 5). Un total de 83 sondages archéologique sont réalisés sur la zone de



Figure 18 Environnement de la zone de potentiel SV-Z2 (secteur 3)

potentiel SV-Z2 afin de couvrir systématiquement celle-ci (figure 19). Ils sont tous négatifs et ne contiennent aucun vestige archéologique. Aucun site archéologique n'a été découvert sur la zone SV-Z2.

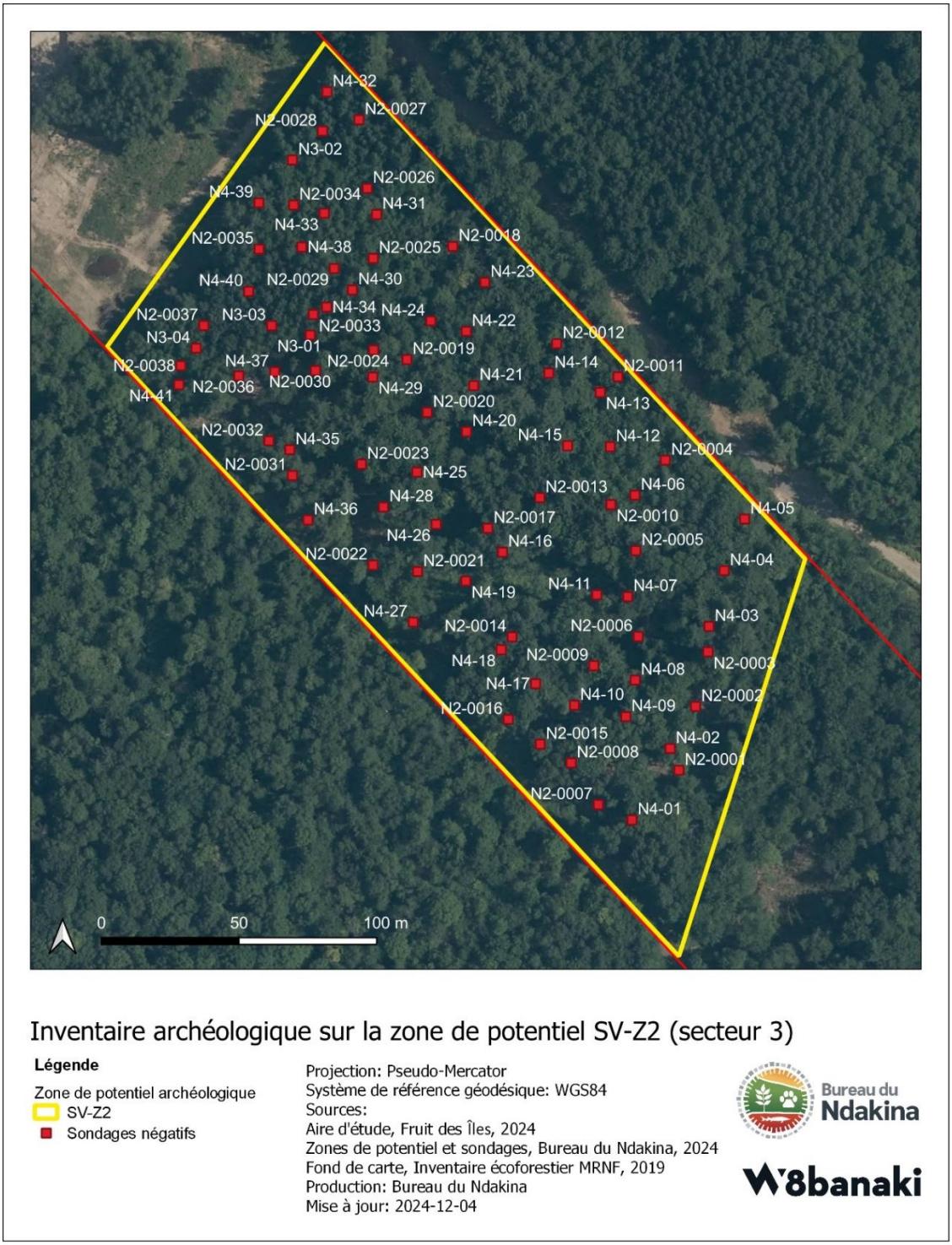


Figure 19 Emplacement des sondages archéologiques sur la zone SV-2 (secteur 3)

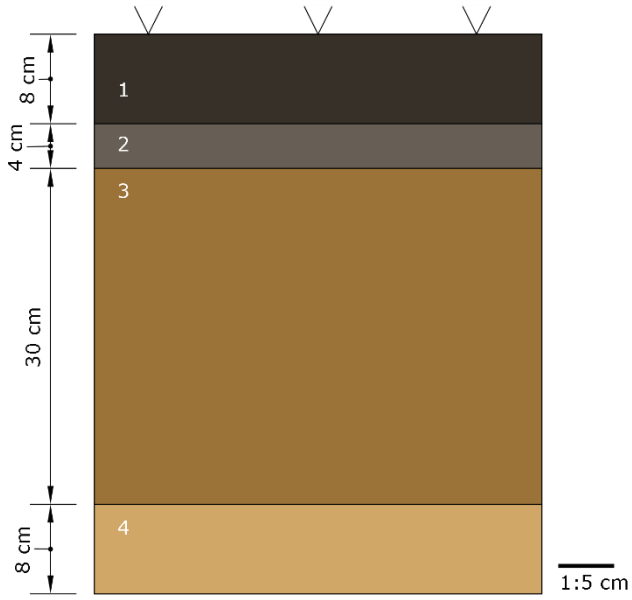
Le sondage test N2-0017 (40x40 cm; 50 cm de profondeur) (figure 20) réalisé au centre de la zone SV-Z2 permet de caractériser les sols représentatifs de cet espace. Le couvert forestier du sondage est composé d'une litière de feuilles et est suivi d'une première couche (# 1) de surface épaisse de huit centimètres composée de sable fin meuble (couleur 10YR 2/1; marbré brun foncé et orangé) avec des inclusions de petites racines de type cheveux. Sous cette couche se trouve une seconde couche (# 2) de sable fin meuble (couleur 10 YR 4/1) épaisse de quatre centimètres avec quelques petites racines. Cette couche est l'horizon élevé Ae. Sous celle-ci se retrouve une couche (# 3) épaisse de trente centimètres de sable fin meuble (couleur 10 YR 5/6) avec radicelles. Finalement, la dernière couche (# 4) observée est une couche épaisse de huit centimètres de limon sableux, ou sable extrêmement fin meuble (couleur 10 YR 7/6), qui contient quelques radicelles.

Projet 24NDA415 Inventaire archéologique à Sainte-Victoire-de-Saurel

Sondage N2-0017 Stratigraphie est

2024-12-02; Dessin basé sur la photographie «N2-0017 strati E» et la fiche d'enregistrement du sondage test N2-0017

Réalisé par Louis-Vincent Laperrière-Désorcy



1: Sable fin meuble (10YR 2/1) avec des inclusions de petites racines de type cheveux.

2: Sable fin meuble (10 YR 4/1) avec quelques petites racines.

3: Sable fin meuble (couleur 10 YR 5/6) avec radicelles.

4: Limon sableux meuble (00 YR 7/6) qui contient quelques radicelles.

Figure 20 Stratigraphie du sondage N2-0017

6.2. INSPECTION VISUELLE DES AUTRES SECTEURS

6.2.1. Secteur 1

Le secteur 1 (figure 3) se caractérise par d'anciens champs agricoles situés sur une terrasse fluviale sablonneuse et plate à environ 150 mètres des rives actuelles de *Masesoliantegw* (rivière Richelieu) et d'une altitude moyenne de 14 mètres NMM. Sa moitié nord-ouest est un milieu ouvert couvert d'herbes hautes (figure 21), un champ agricole. Sa portion sud-est se caractérise par un regroupement de jeunes arbres qui colonisent un ancien champ agricole. Plusieurs perturbations des sols de surface se remarquent tels des labours, des dépotoirs et des canaux de drainage principalement au niveau de la portion boisée (figure 22). Un large dépotoir est visible à l'extrémité sud-est du secteur 1. On y observe divers débris de béton et de métal. Bien que ce secteur est initialement considéré comme une zone de potentiel (SV-Z1) dans l'étude de potentiel produite par le Bureau du Ndakina, les inspections visuelles révèlent d'importantes perturbations. La zone présente peu d'intérêt archéologique et aucun sondage archéologique n'y est effectué. De plus, cette zone n'est pas dans l'emprise du projet d'exploitation de la sablière et n'est pas menacée de destruction.



Figure 21 Secteur 1 champ agricole de la portion nord-ouest



Figure 22 Secteur 1 portion boisée et perturbée du secteur sud-est

6.2.2. Secteur 2

Le secteur 2 correspond à la portion clairsemée de l'ancienne haute terrasse fluviale d'une altitude moyenne de 17 mètres NMM. Il contient de nombreux dépotoirs visibles en surface et des milieux humides artificiels créés vraisemblablement à la suite d'excavations pour l'extraction de sable (figures 23 et 24). Le sol naturel est sableux, mais est peu visible par la présence de multiples dépotoirs, dépôts de scories et remblais épars de déchets de construction (figure 25). L'extrémité sud-est du secteur 2 est une sablière qui est décapée (figure 26). Les couches de surfaces de la sablière sont retirées et plusieurs endroits sont excavés. L'entièreté du secteur 2 est altérée. Il est considéré perturbé et sans intérêt archéologique. Aucun sondage archéologique n'est réalisé.



Figure 23 Secteur 2 perturbations et dépotoirs multiples



Figure 24 Secteur 2 milieux humides artificiels



Figure 25 Secteur 2 dépotoirs de scorie multiples



Figure 26 Secteur 2 sablière décapée et creusée au sud-est

6.2.3. Secteur 4

Le secteur 4 correspond à une basse terrasse d'alluvion en pente descendante vers le sud-est et d'une altitude moyenne de 15 mètres NMM. Il est caractérisé par un milieu humide dominé par des fougères, plusieurs jeunes repousses d'arbres (principalement du peuplier et bouleau) et des talles de framboises et de mûres dans des espaces ouverts (figure 27). De l'eau apparait en surface à plusieurs endroits sur ce secteur. On y observe aussi de multiples petits et larges canaux de drainage. Ce secteur ne présente pas d'intérêt archéologique et aucun sondage n'est réalisé.



Figure 27 Secteur 4 canaux de drainage et espaces ouverts

6.2.4. Secteur 5

Le secteur 5 correspond à un large champ agricole cultivé pour du maïs (figure 28). Celui-ci se situe sur un sol limoneux et argileux en légère pente descendante vers le ruisseau Rimbeault au sud-est. Il possède une altitude moyenne de 10 mètres NMM. Une cache de chasseur est présente à l'extrémité nord-ouest du secteur. Ce secteur ne présente pas d'intérêt archéologique et aucun sondage n'est réalisé.



Figure 28 Secteur 5 champ agricole et cache de chasseur

Tableau 4 Synthèse des travaux et résultats

Secteur	Type d'intervention	État des sols de surface	Commentaires	Recommandations
1	Inspection visuelle	Perturbé	Secteur non affecté par les travaux; sol limoneux et sableux; labours et dépotoirs; inventaire archéologique non recommandé.	Les travaux peuvent se poursuive sans affecter le patrimoine archéologique.
2	Inspection visuelle	Perturbé	Plusieurs larges dépotoirs; remblais; milieux humides; creusements multiples; sols sableux décapés; inventaire archéologique non recommandé.	Les travaux peuvent se poursuive sans affecter le patrimoine archéologique.
3 (SV-Z2)	Inventaire archéologique	En place	Sols sableux en place; peu de perturbations passées; 83 sondages archéologiques réalisés (tous négatifs).	Les travaux peuvent se poursuive sans affecter le patrimoine archéologique.
4	Inspection visuelle	Perturbé	Milieux humides; eau en surface; inventaire archéologique non recommandé.	Les travaux peuvent se poursuive sans affecter le patrimoine archéologique.
5	Inspection visuelle	Perturbé	Sols limoneux et argileux; relief en pente; labours ; inventaire archéologique non recommandé.	Les travaux peuvent se poursuive sans affecter le patrimoine archéologique.

7. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Les sondages et inspections visuelles réalisés sur les secteurs à l'étude ne révèlent aucun site archéologique. L'absence d'artéfacts et de vestiges des Premières Nations ou coloniaux en contextes archéologiques sur la zone de potentiel SV-Z2 s'explique par divers phénomènes. Cette ancienne terrasse riveraine qui surplombe l'ancien passage de *Masesoliantegw* (rivière Richelieu) est un espace généralement attractif à l'occupation humaine. Cela dit, cette terrasse est similaire à de nombreux autres espaces le long de l'ancien ou l'actuel passage de *Masesoliantegw* (rivière Richelieu) dans la région vers *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent). L'espace étudié n'est pas unique à l'environnement immédiat et les Premières Nations se sont installées à d'autres endroits sur les autres terrasses locales.

Les inspections visuelles révèlent que les secteurs étudiés sont entièrement perturbés par les activités humaines passées (agriculture, coupe, dépotoirs, creusement, etc.). L'action perturbatrice de ces activités, au niveau des anciennes et actuelles terrasses fluviales, est non négligeable en contexte archéologique et a pu effacer le registre archéologique sur les secteurs documentés. Néanmoins, la présence de sites ancestraux et la découverte d'artéfacts des Temps Anciens le long de *Masesoliantegw* (rivière Richelieu) signalent que le paysage local est parcouru et occupé par les Premières Nations au fil des millénaires.

8. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'intervention archéologique réalisée a pour but de vérifier la présence de sites archéologiques au niveau du terrain de Fruits des Îles en prévision de la construction d'une cannebergière à Sainte-Anne-de-Sorel. L'aire d'étude est située au 1723 chemin des Patriotes à Sainte-Victoire-de-Sorel (lot cadastral 4 129 988). L'intervention se concentre au niveau de la zone de potentiel SV-Z2 qui sera perturbée par l'exploitation de la sablière. 83 sondages archéologiques sont effectués sur la zone SV-Z2, ainsi que des inspections visuelles. Tous les sondages sont négatifs et ne révèlent aucun site ou contexte archéologique sur la zone SV-Z2. Des sols naturels relativement en place sont tout de même répertoriés dans la zone de potentiel SV-Z2. Certaines portions de cette ancienne haute terrasse sont intactes et pourraient contenir des sites archéologiques ailleurs dans la région. Les secteurs caractérisés par les inspections visuelles (secteurs 1, 2, 4 et 5) indiquent que les sols en place sont perturbés. Ils ne présentent plus d'intérêt archéologique. À la suite de l'intervention décrite dans ce rapport, les travaux prévus sur le terrain de Fruits des Îles à Sainte-Victoire-de-Sorel peuvent se faire sans contrainte au point de vue archéologique. Il est recommandé de poursuivre les travaux d'exploitation de la sablière.

Il est nécessaire de rappeler que la loi sur le patrimoine culturel du gouvernement du Québec stipule que : « Quiconque découvre un bien ou un site archéologique doit en aviser le ministre sans délai. Cette obligation s'applique, que la découverte survienne ou non dans le contexte de fouilles et de recherches archéologiques. » Ainsi, si de telles découvertes surviennent pendant les travaux d'exploitation de la sablière, elles doivent être déclarées. En cas de découverte d'artéfacts en lien avec l'occupation du territoire par les Premières Nations, il est recommandé d'aviser immédiatement le ministère de la Culture et des Communications du Québec, ainsi que le Bureau du Ndakina de W8banaki. Il est demandé de conserver une vigilance particulière lors de travaux afin de s'assurer d'identifier, de documenter et de protéger des sites archéologiques d'importance pour la Nation W8banaki.

BIBLIOGRAPHIE

American Friends Service Committee. 1989. The Wabanakis of Maine and the Maritimes: A Resource Book about Penobscot, Passamaquoddy, Maliseet, Micmac and Abenaki Indians - with Lesson Plans for Grades 4 through 8. Trade pbk edition. Maine Indian Publishing.

Archéotec. 2013. « Projet d'établissement d'un centre correctionnel à Sorel-Tracy. Inventaire archéologique, Phase 1 (décembre 2012), Phase 2 (avril-mai 2013), Phase 3 (mai-juin 2013). » Archéologie. Sorel-Tracy: Société immobilière du Québec.

———. 2014. « Projet d'établissement d'un centre correctionnel à Sorel-Tracy. Intervention archéologique, Phase 4 (octobre à décembre 2013 et avril à juin 2014). » Archéologie. Sorel-Tracy: Société québécoise des infrastructures.

Atalay, Sonya. 2012. Community-Based Archaeology: Research With, By, and for Indigenous and Local Communities. Univ of California Press.

Atalay, Sonya, Lee Rains Clauss, Randall H. McGuire, et John R. Welch. 2016. Transforming Archaeology: Activist Practices and Prospects. Routledge.

Auteur inconnu. 1916. « Paroisse de Sainte-Victoire, comté de Richelieu ». Montréal.

Blair, Susan, et Karen Perley. 2003. Wolastoqiyik Ajemseg: The People of the Beautiful River at Jemseg. Fredericton, N.B.: New Brunswick Culture and Sport Secretariat, Heritage Branch, Archaeological Services.

Bouchard, Serge, Sylvie Vincent, et José Mailhot. 1989. Peuples autochtones de l'Amérique du Nord : de la réduction à la coexistence. Télé-Université. Sainte-Foy.

Bourque, Bruce J. 1989. « Ethnicity on the Maritime Peninsula, 1600-1759 ». Ethnohistory 36 (3): 257-84. https://doi.org/10.2307/482674.

Bousquet, Marie-Pierre. 1999. « Sites Ancestraux et Territoire Chez Les Amérindiens Du Québec ». https://www.academia.edu/1270697/Sites_ancestraux_et_territoire_chez_les_Am%C3%A9rindiens_du_Qu%C3%A9bec.

Brasser, Ted J. 1975. A Basketful of Indian Culture Change. Mercures. Ottawa: Musée national de l'Homme.

Bruchac, Margaret, Siobhan Hart, et H. Martin Wobst. 2010. Indigenous Archaeologies: A Reader on Decolonization. Routledge.

Calloway, Colin G. 1990a. The Abenakis of Vermont, 1600-1800: War, Migration, and the Survival of an Indian People. Norman: University of Oklahoma Press.

———. 1990b. The Western Abenakis of Vermont, 1600-1800 : War, Migration, and the Survival of an Indian People. University of Oklahoma Press. Civilization of the American Indian series 197. Norman.

———. 1991. Dawnland Encounters : Indians and Europeans in Northern New England. University Press of New England. Hanover.

———. 1992. « The Abenakis and the Anglo-French Borderlands ». In New England/New France, 1600-1850, Boston University Press, 18-27. Boston.

Canadiana Héritage. 2022. « Seigneurie de Sorel, À propos ». 2022. https://heritage.canadiana.ca/view/oocihm.lac_mikan_97830?usrlang=fr.

Champlain, Samuel de. 2009. Premiers récits de voyages en Nouvelle-France, 1603-1619. Québec: Les Presses de l'Université Laval.

Chapdelaine, Claude, éd. 1985. Des éléphants, des caribous … et des hommes. La période paléoindienne. Vol. 15. 1-2. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.

———. 1989. Le site Mandeville à Tracy: variabilité culturelle des Iroquoiens du Saint-Laurent. Collection Signes des Amériques ; 7e. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.

Charbonneau, André. 1994. « Une voie navigable bien gardée : la rivière Richelieu ». Cap-aux-Diamants 37:20-24.

Charland, Philippe. 2005. « Définition et reconstitution de l'espace territorial du Nord-Est amériquain : la reconstruction de la carte du W8banaki par la toponymie abénakise au Québec Aln8baïwi Kdakina - Notre monde à la manière abénakise ». Thèse de doctorat, Montréal: Université McGill. http://digitool.library.mcgill.ca/R/?func=dbin-jump-full&object_id=85138&local_base=GEN01-MCG02.

Charland, Thomas-M. 1961. « Un village d'Abénakis sur la rivière Missisquoi ». Revue d'histoire de l'Amérique française 15 (3): 319-32.

Charland, Thomas-M. 1964. Les Abénakis d'Odanak. Montréal: Éditions du Lévrier.

Couillard-Després, Azarie. 1926. Histoire de Sorel : de ses origines à nos jours. Montréal: Imprimerie des Sourds-Muets. http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2022189.

Courville, Serge, et Normand Séguin. 1989. « Le monde rural québecois au XIXe siècle ». La société historique du Canada, Brochure historique, nº 47. https://cha-shc.ca/wp-content/uploads/2022/08/5c38c3b8e5471.pdf.

Covabar. 2016. « Portrait - Plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Richelieu et de la zone Saint-Laurent ».

Day, Gordon M. 1981a. « Abenaki Place-Names in the Champlain Valley ». International Journal of American Linguistics 47 (2): 143-71.

———. 1981b. The Identity of the Saint Francis Indians. National Museums of Canada. Ottawa.

Dickinson, John A., et Jane Grabowski. 1993. « Les populations amérindiennes de la vallée laurentienne, 1608-1765 ». Annales de démographie historique, 51-65.

Dubé-Loubert, Hugo, Michel Parent, et André Brazeau. 2014. « Cartographie des dépôts de surface des bassins versants contigus des rivières Richelieu, Yamaska et de la baie Missisquoi ». RG 2014-01. Ministère de l'énergie et des ressources naturelles du Québec.

Dubé-Loubert, Hugo, Michel Parent, André Brazeau, et Joanne Nadeau. 2014. Cartographie des dépôts de surface des bassins versants contigus des rivières Richelieu, Yamaska et de la baie Missisquoi. Québec: Géologie Québec. http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2329183.

Duberger, Jean-Baptiste, et Samuel Gale. 1795. « Part of the Province of Upper Canada ». Bureau de l'arpenteur général, Greffe de l'arpenteur général du Québec.

———. 1796. « Plan of part of the Province of Lower Canada containing the Country from the River Montmorency near Quebec upwards as far as any Surveys have been hitherto made, that is to St. Regis on the Rr. St Lawrence, and to the Township of Buckingham on the Rr Ottawa, compiled in the Surveyor General's office in the latter part of the year 1794 & early part of the year 1795 by Mefsr. Samuel Gale & John B. Duberger from the undermentioned materials, Viz. » Bureau de l'arpenteur général, Greffe de l'arpenteur général du Québec.

Dufour, Marie, et Musée de la civilisation (Québec). 1992. Rencontre de deux mondes. Musée de la civilisation.

Enos, Kathleen. 1968. « The Economic Evolution of the Seigneurie of Sorel ». Thèse de doctorat, Montreal: Université d'Ottawa.

Gagné, Jean. 2005. À la découverte du Saint-Laurent. Montréal: Éditions de l'Homme.

Globensky, Y. 1987. « Géologie des Basses-Terres du Saint-Laurent ». Québec.

Gosselin, J., P. Grondin, et J.-P. Saucier. 2000. « Rapport de classification écologique de l'érablière à cayer cordiforme. » Ministère des Ressources naturelles du Québec, Direction des inventaires forestiers. https://mffp.gouv.qc.ca/publications/forets/connaissances/rc-erabliere-caryer-cordiforme-52.pdf.

Goudreau, Serge. 2011. « Les Abénaquis sur la Chaudière (Beauce) ». Mémoires de la Société généalogique canadienne-française 62 (4): 273-91.

Graillon, Éric. 1997. « Inventaire de la collection archéologique Cliche-Rancourt. Volume 1 : Le lac Aylmer ». Archéologie. Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Haviland, William A., et Marjory W. Power. 1994. The Original Vermonters : Native, Inhabitants, Past and Presents. Hanover: University Press of New England.

Hrynick, Gabriel M., Matthew Betts, et David W. Black. 2012. « A Late Maritime Woodland Period Dwelling Feature from Nova Scotia's South Shore: Evidence for Patterned Use of Domestic Space ». Archaeology of Eastern North America 40:1-25.

Ingold, Tim. 2000. The perception of the environment: essays on livelihood, dwelling and skill. Routledge. London.

Lahaise, Robert. 2006. Nouvelle-France - English colonies. Québec: Éditions Septentrion.

Lamothe, Michel, et Guillaume St-Jacques. 2015. « Géologie du Quaternaire des bassins versants des rivières Nicolet et Saint-François, Québec ». Québec.

Lépine, André. 1980. « Reconnaissance archéologique subaquatique dans la rivière Richelieu. Phase III ». Archéologie Vol. 1 Rapport. Ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine.

Loewen, Brad. 2009. « Le paysage boisé et les modes d'occupation de l'île de Montréal, du Sylvicole supérieur récent au XIXe siècle ». Recherches amérindiennes au Québec 39 (1-2): 5-21.

Lozier, Jean-François. 2018. Flesh Reborn. The Saint Lawrence Valley Mission Settlements through the Seventeenth Century. Montréal & Kingston: McGill-Queen's University Press. https://www.mqup.ca/flesh-reborn-products-9780773553446.php.

Mandeville, Jean. 1975. « Notes de terrain, été 1975 ». Archéologie. MAC, ms, 3 p.

———. 1984. « Site CaFg-3, Sorel ». Archéologie. Sorel: MAC.

Marchand, Mario. 2012. « La représentation sociale de l'espace traditionnel des autochtones par rapport à celle du territoire des allochtones : l'exemple de la forêt mauricienne, 1534-1934 ». Cahiers de géographie du Québec 56 (159): 567-82. https://doi.org/10.7202/1015307ar.

Maurault, Joseph A. 1866. Histoire des Abénakis, depuis 1605 jusqu'à nos jours. Sorel: L'Atelier typographique de la « Gazette de Sorel ».

McGuire, Randall H. 2008. Archaeology as Political Action. California Series in Public Anthropology. Californie. https://www.ucpress.edu/book/9780520254916/archaeology-as-political-action.

MERN. 2022. « Zones morphosédimentologiques ». Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (blog). 2022. https://gq.mines.gouv.qc.ca/documentation/symboles-abreviations-carte-geoscientifique/geologie-du-quaternaire/zones-morphosedimentologiques/#Sediments_fluvioglaciaires.

Ministère de l'Énergie et Ressources naturelles. 2018. « SIGÉOM | Système d'information géominière | Carte interactive ». 2018. http://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr.

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. 2019. « Forêt ouverte [carte interactive] ». 2019. https://www.foretouverte.gouv.qc.ca.

Ministère des Ressources naturelles du Québec. 2000. « Programme de connaissance des écosystèmes forestiers du Québec méridional - Rapport de classification écologique Érablière à caryer cordiforme ». Québec. https://mffp.gouv.qc.ca/documents/forets/inventaire/rc-erabliere-caryer-cordiforme-52.pdf.

Morazain, Jeanne. 2014. « Sutton, terre des Abénakis ». Histoire Québec 19 (3): 15-19.

Morrison, Kenneth M. 1975. « The People of the Dawn : the Abenaki and their relations with New England and New France, 1600-1727 ». Thèse de doctorat, Orono: University of Maine.

Moussette, Marcel. 2005. « Un univers sous tension : Les nations amérindiennes du Nord-Est de l'Amérique du Nord au XVIe siècle ». Les Cahiers des dix 59:149-77.

Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel. 2022. « Historique de la Municipalité ». https://saintevictoiredesorel.qc.ca/municipalite/index.php/culture/historique-de-la-municipalite.html. 2022. https://saintevictoiredesorel.qc.ca/municipalite/index.php/culture/historique-de-la-municipalite.html.

Parent, M., et S. Ochietti. 1988. « Le retrait glaciaire et l'invasion de la Mer de Champlain à la fin du Wisconsinien dans la vallée du Saint-Laurent, Québec ». Géographie physique et Quaternaire 42 (3): 215-46.

Pelletier, Jean-Guy. 1986. « SAUREL, PIERRE DE ». In Dictionnaire biographique du Canada. Vol. 1. Université Laval/University of Toronto 2003. http://www.biographi.ca/fr/bio/saurel_pierre_de_1F.html.

Picard, Philippe. 1987. « Étude de potentiel archéologique des rives de la rivière du Sud (Du Rocher de la Chapelle à St-François en vue de leur mise en valeur et exploitation patrimoniales ».

Piché-Nadeau, Katherine. 2012. « La présence amérindienne sur la Côte-du-Sud aux XVIIe-XVIIIe siècles à partir des registres paroissiaux ». Mémoire de maîtrise, Québec: Université Laval.

Pintal, Jean-Yves. 2002. « De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière ». Recherches Amérindiennes au Québec 32 (3): 41-54.

Redman, C L. 1999. Human Impacts on Ancient Environnements. University of Arizona Press, Tucson.

Smith, Claire, et H. Martin Wobst. 2004. Indigenous Archaeologies: Decolonising Theory and Practice. Routledge.

Smith, Linda Tuhiwai. 2013. Decolonizing Methodologies: Research and Indigenous Peoples. Zed Books Ltd.

Snow, Dean R. 1978. « Eastern Abenaki ». In Handbook of North American Indians, 15:137-47. Washington, D.C.: Smithsonian Institution.

St-Germain, Claire, et Michelle Courtemanche. 2020. « Il y a 10 000 ans, des histoires de chasse et de pêche au site paléoindien Kruger 2 ». In Kruger 2 : un site du Paléoindien récent à Brompton, édité par Claude Chapdelaine et Éric Graillon. Vol. 39. Paléo-Québec. https://recherches-amerindiennes.qc.ca/site/produit/kruger-2-un-site-du-paleoindien-recent-a-brompton/.

Tremblay, Roland. 2006. Les Iroquoiens du Saint-Laurent, peuple du maïs. Montréal: Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal et Les Éditions de l'Homme.

Treyvaud, Geneviève. 2011. « Les fortifications de la rivière Richelieu: Archéologie et réflexions sur les fortifications du XVIIe et XVIIIe siècle ». Varennes.

Treyvaud, Geneviève, et Michel Plourde. 2017. Les Abénakis d'Odanak, un voyage archéologique. Odanak: Musée des Abénakis.

Turgeon, Laurier, Réginald Auger, et William Fitzgerald. 1992. « Des Basques dans le Saint-Laurent ». Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec, nº 29, 62-67.

Turner, Sam. 2011. « Paysages et relations : archéologie, géographie, archéogéographie ». Études rurales, nº 188, 143-54.

Ville de Sorel-Tracy. 2022. « Portrait de la ville ». 2022. https://www.ville.sorel-tracy.qc.ca/ville/decouvrir-la-ville/portrait-de-la-ville.

Watkins, Joe. 2000. Indigenous Archeology Indian values and scientific practice. Oxford: Alta Mira Press.

ANNEXE A : GLOSSAIRE DES TERMES W8BANAKIAK

Ce glossaire présente les toponymes en langue aln8ba8dwaw8gan les plus courants et qui se retrouvent de manière fréquente dans les textes et rapports produit par le Bureau du Ndakina de W8banaki. Certains de ces termes ont été uniformisés pour faciliter notre compréhension moderne des éléments du paysage. Par exemple, il est fréquent qu'une rivière possède plusieurs noms en aln8ba8dwaw8gan en fonction du secteur où on se trouve. Afin de faciliter la compréhension des textes et pour nous accorder à l'usage courant du français où les rivières possèdent un nom unique, nous leur avons attribué, de manière consultative, un nom unique. Toutefois, les autres termes pour les désigner existent toujours et possèdent autant de valeur que le terme choisi.

8kawbagak : Grand lac Saint-François

Akigwitegw : Rivière Etchemin

Aln8ba/Aln8bak : humain (en parlant de soi-même pour les membres de la Nation W8banaki)

Alsig8ntegw : Rivière Saint-François

Amoscongen : Rivière Androscoggin

Kchitegw : Fleuve Saint-Laurent

Kik8ntegw : Rivière Chaudière

Kinegagw : Rivière Kennebec

Koategw : Rivière Coaticook

Kweniteg : Fleuve Connecticut

Mamlhawbagw : Lac Memphrémagog

Masawibi : Lac Massawippi

Masesoliantegw : Rivière Richelieu

Masipskwebi : Baie Missisquoi

Namagw : Lac Magog

Namagwk8ntegw : Lac Mégantic

Namasak : Rivière Gentilly

Nebesek/Atali sawtegwak : Lac Saint-Pierre

Pana8bskategw/Pnapskw : Fleuve Penobscot

Pidiganitegw : Rivière Nicolet

Pitawbagw : Lac Champlain

Pskasewantegw/Pskusewantegw : Rivière Magog

W8banaki : La nation "abénakise"

W8banaki : Conseil tribal apolitique qui travaille pour et en partenariat avec les conseils de bande de Wôlinak et d'Odanak, anciennement connu sous le nom du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki

Wabanaki ou W8banaki : La confédération qui inclut les Nations Wolastoqiyik, Mi'kmaq, Penobscot, Passamaquoddy, Abénakis

W8linaktegw : Rivière Bécancour

Wazwategw/Masipskwisibo : Rivière Missisquoi

Wigw8magw8tegw : Rivière Yamaska

Wlastegw : Fleuve Saint-Jean

ANNEXE B : LEXIQUE DE TERMES TECHNIQUES ARCHÉOLOGIQUE

AA : Avant aujourd'hui; par convention internationale, « aujourd'hui » est fixé à 1950.

Aire d'étude : grand territoire de référence pour la recherche documentaire et/ou l'étude de potentiel. Par exemple : le territoire entier de la SPIPB ou le territoire du lac Saint-Pierre pour le PPO

Zone d'intervention : lieu où se tient l'intervention archéologique. La zone est définie précisément et fait l'objet d'un permis de recherche archéologique émis par le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Secteurs : secteurs d'intérêts délimités à l'intérieur de la zone d'intervention. Les secteurs sont définis en fonction des besoins, de l'environnement et de l'ampleur de la zone d'intervention.

Zone de potentiel : zone définie pour laquelle un potentiel archéologique est identifié. Ce potentiel peut être identifié sur la base d'un facteur ou d'une combinaison de facteurs : tradition orale, sources historiques, environnement, recherches archéologiques passées, etc. La zone de potentiel est généralement qualifiée en fonction de la nature de son potentiel (ex. : élevé ou moyen). Cette zone est confirmée à la suite d'une inspection visuelle.

Sondages : excavations manuelles carrées de 30 cm sur 30 cm ou 50 cm sur 50 cm d'une profondeur variable. La disposition et la profondeur de ces excavations dépendent des conditions du terrain et du projet. Les sondages sont réalisés dans le cadre d'inventaires archéologiques.

Sondages tests : sondages de taille plus importante, documentés en détail afin de renseigner la stratigraphie d'un secteur ou de la zone d'intervention. Les sondages tests sont réalisés dans le cadre d'inventaires archéologiques. Un minimum de 1 sondage test est réalisé par zone d'intervention.

Unité de fouille/Opérations : une surface définie et délimitée fouillée à l'intérieur d'une zone d'intervention. Généralement de forme carrée ou rectangulaire (dans le cas d'une tranchée). Les unités de fouilles ou opérations sont réalisées dans le cadre d'une fouille archéologique.

Niveau : une portion de sol qu'on distingue des autres sur une base arbitraire, souvent la profondeur par rapport à la surface du sol. Par exemple, une unité de fouille peut contenir les niveaux 0 à 10 cm, 10 à 20 cm, etc.

Couche : une couche qui se distingue de façon perceptible des couches adjacentes, soit par un changement de couleur, un changement de compacité, un changement de granulométrie ou une combinaison de ces facteurs.

Inspection visuelle : visite de terrain où l'état des lieux, la morphologie, la présence de structures modernes, l'environnement, etc. sont observés. Cette étape permet d'évaluer si la zone possède un potentiel archéologique ou un intérêt pour des recherches futures.

Inventaire archéologique : réalisation de sondages manuels de manière systématique ou aléatoire dans une zone d'intervention ou une zone de potentiel.

Fouille archéologique : intervention archéologique constituée d'une excavation manuelle d'une grande superficie afin de documenter en partie ou en entier un site archéologique connu.

Surveillance archéologique : surveillance d'une excavation mécanique par un archéologue dans le but de localiser des vestiges archéologiques et historiques.

ANNEXE C : NOTES DE TERRAIN

Inventaire archéologique sur une portion de *Namasak* (rivière Gentilly) et fouilles 2024 sur le site *Wajosis* (CcFc-11)

Rapport à l'intention de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour et déposé au ministère de la Culture et des Communication

Version finale

Mars 2025

W8banaki

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Chargée de projet
Marie-Eve Morissette Archéologue au Bureau du Ndakina

Rédaction
Marie-Eve Morissette Archéologue au Bureau du Ndakina

Géomatique
Bureau du Ndakina

Révision
Louis-Vincent Laperrière-Désorcy. Archéologue au Bureau du Ndakina
Roxane Lévesque. Archéologue au Bureau du Ndakina

ÉQUIPE DE TERRAIN

Titre du projet	Inventaire archéologique sur une portion de *Namasak* (rivière Gentilly) et fouilles 2024 sur le site *Wajosis* (CcFc-11)
Promoteur du projet	Société du parc industriel et portuaire de Bécancour
Numéro de permis archéologique	24-GCNW-05
Date et durée de l'intervention	9 au 12 septembre 2024 et 23 au 26 septembre 2024
Chargé(e) de projet	Marie-Eve Morissette, archéologue (Bureau du Ndakina)
Équipe terrain	Marie-Eve Morissette, archéologue (Bureau du Ndakina) Alexandre Tellier, assistant, archéologue (Bureau du Ndakina) Louis-Vincent Laperrière-Désorcy, archéologue (Bureau du Ndakina) Roxane Lévesque, archéologue (Bureau du Ndakina)

TABLE DES MATIÈRES

Équipe de rédaction ii
Équipe de terrain ii
Table des matières iii
Liste des figures v
Liste des tableaux viii
1. Contexte du mandat 1
2. Résumé des travaux 3
3. Approches théoriques 4
4. Présentation de la Nation W8banaki 6
4.1. L'occupation du Ndakina 9
4.1.1. 12 900 à 8 000 ans AA (avant aujourd'hui) 10
4.1.2. 8000 à 3000 ans AA 10
4.1.3. 3000 ans AA à 1498 de notre ère 10
4.1.4. 1498 à 1759 de notre ère 11
5. Aire d'étude et contexte 13
5.1. Sites archéologiques connus à proximité de l'aire d'étude et études antérieures 17
5.2. Occupations w8banakiak et coloniales historiques de la région et de l'aire d'étude 19
5.3. Contexte environnemental ancien et actuel 27
5.3.1. Géologie, dépôts de surface et paysage 28
6. Méthodologie de terrain 40
6.1. Stratégie utilisée dans le cadre de ces travaux archéologiques 40
6.2. L'enregistrement des données, analyse et mesures de conservation 41
7. Résultats et interprétations de l'intervention archéologique 43
7.1. Résultats de l'inventaire de *Namasak* (rivière Gentilly) 43
7.2. Résultats de la fouille 2024 du site *Wajosis* (CcFc-11) 65
7.2.1. Puit 102N98E 71
7.2.2. Puits 99N93E et 101N94E 72
7.2.3. Puits 103N94E et 103N95E 75
7.3. Interprétations générales 77
8. Conclusion et/ou recommandations 78
Bibliographie 79
Annexes 82

Annexe 9. Résultats analyse Carbone 14 83
Annexe 10. Glossaire des termes W8banaki 84
Annexe 11. Lexique de termes techniques archéologique 86

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Le Ndakina, territoire ancestral de la Nation W8banaki 8
Figure 2 : Localisation de l'aire d'étude et des zones d'interventions du projet 14
Figure 3 : Ruisseau Mayrand, partie détournée au pied du coteau en 2023, vers le Nord-Est 16
Figure 4 : Ruisseau Mayrand, partie détournée au pied du coteau, 2024, vue vers le Sud. Le site se trouve sur la gauche de la photo. 16
Figure 5 : Localisation des sites archéologiques connus ..... **Erreur ! Signet non défini.**
Figure 6 : Les fiefs du gouvernement des Trois-Rivières en 1760 (Trudel 1951) 21
Figure 7 : La seigneurie de Bécancour après la concession aux W8banakiak en 1708, extrait de la carte « Bécancour Reserve No. 11. Plan showing the land given to the Abenaquis in 1708 », 1853 23
Figure 8 : Les chemins et routes de la rive est de W8linaktegw en 1892; extrait de la carte de Tourigny 1892 24
Figure 9 : Photo aérienne de 1950 du secteur du site *Wajosis* (CcFc-11) en rouge (Collection photothèque de l'aire, Ressources naturelles du Canada, Image ID : 19500709_N46352W07283) 25
Figure 10 : Extrait de la carte de J.B. Legendre (1834) localisant les moulins sur la rivière Gentilly et de la Ferme 26
Figure 11 : Photo aérienne de 1950 du secteur de l'inventaire de *Namasak* (rivière Gentilly) en rouge (Collection photothèque de l'aire, Ressources naturelles du Canada, Image ID : 19500709_N46374W072314) 27
Figure 12 : Modèle d'élévation numérique du secteur cartographié de la rivière Bécancour, Québec (Données sources : Base de données topographiques du Québec 1 : 20 000) 28
Figure 13 : Zones géologiques de la zone d'intervention de fouille du site *Wajosis* (CcFc-11) ..... **Erreur ! Signet non défini.**
Figure 14 : Zones géologiques des zones d'inventaires de *Namasak* (rivière Gentilly) 31
Figure 15 : Argile de la Mer de Champlain reposant directement sur le Till de Gentilly, le long de la réserve W8linak. La tête du pic, ce dernier d'une longueur de 91 cm, marque le contact entre les deux unités. (NAD 83 UTM Zone 18, X : 6) ..... **Erreur ! Signet non défini.**
Figure 16 : Zones morpho-sédimentologiques de la zone d'intervention de fouille du site *Wajosis* (CcFc-11) ..... **Erreur ! Signet non défini.**
Figure 17 : Zones morpho-sédimentologiques des zones d'inventaire de *Namasak* (rivière Gentilly) ..... **Erreur ! Signet non défini.**
Figure 18 : Extension maximale de la Mer de Champlain. Bourque, page consultée en 2024 37
Figure 19 : Vers 9000 ans AA, la Mer de Champlain s'est retirée avec la remontée de la croûte terrestre pour laisser place à l'ancêtre du lac Saint-pierre, le lac Lampsilis. Bourque, page consultée en 2024 38

Figure 20 : « Niveau des terrasses délimitant les différentes phases du Lac à Lampsilis dans les Basses-Terres du Saint-Laurent (modifié de MacPherson, 1966) » dans Lamarche 2011, page 10 38
Figure 21 : Variations des niveaux d'eau de base au nord du lac Saint-Pierre, Lamarche 2006 ..... **Erreur ! Signet non défini.**
Figure 22 : Implantation du quadrillage de fouille sur *Wajosis* (CcFc-11), vers l'ouest..... 42
Figure 23 : Résultats de l'inventaire archéologique ..... **Erreur ! Signet non défini.**
Figure 24 : Résultats de l'inventaire dans la zone 1, portion nord 45
Figure 25 : Vestiges du pont de l'ancien chemin de fer dans l'extrémité Nord-Est de la zone 1, vers l'Est 46
Figure 26 : Vestiges du pont de l'ancien chemin de fer à l'extrémité Nord-Est de la zone 1, vers l'Est.... 47
Figure 27 : Environnement général dans la partie de la zone 1 près des vestiges du pont, vers l'Est..... 47
Figure 28 : Stratigraphie du sondage test L2-35, zone 1, portion Nord 47
Figure 29 : Environnement général près du ruisseau et d'anciens champs dans la partie Nord-Est de la zone 1, vers le Nord-Est..... 48
Figure 30 : Cache et environnement général de la zone 1 dans pa partie près de la maison démolie, vers le Nord-Est 49
Figure 31 : Dépression rectangulaire, vers le Nord..... 49
Figure 32 : Dépotoir dans une grande coulée près de la maison démolie ..... **Erreur ! Signet non défini.**
Figure 33 : Stratigraphie du sondage test L1-30, zone 1, portion Nord ..... **Erreur ! Signet non défini.**
Figure 34 : Résultats de l'inventaire dans la zone 1, portion centrale..... 51
Figure 35 : Environnement général dans les zones humides des basses terrasses près de la rivière, vers l'est 52
Figure 36 : Rives de *Namasak* (rivière Gentilly) dans le secteur de la coupe-01, zone 1, portion centrale, vers le Sud ..... **Erreur ! Signet non défini.**
Figure 37 : Coupe-01 dans la paroi en érosion, zone 1, portion centrale, vers l'Ouest..... 53
Figure 38 : Environnement général sur les hautes terrasses, près des ruisseaux encaissés dans la zone 1, portion centrale, vers le Sud-Est..... **Erreur ! Signet non défini.**
Figure 39 : Profondeur type des ruisseaux encaissés dans la zone 1 et leur environnement général 53
Figure 40 : Environnement général des hautes terrasses dans la zone 1, portion centrale 54
Figure 41 : Environnement général des hautes terrasses dans la zone 1, portion centrale, vers l'Est..... 54
Figure 42 : Stratigraphie du sondage test L1-16, zone 1, portion centrale..... 55
Figure 43 : Résultats de l'inventaire dans la zone 1, portion de la pointe..... 56
Figure 44 : Environnement général de la zone humide sur la basse terrasse de la pointe de la zone 1 ..... **Erreur ! Signet non défini.**

Figure 45 : Environnement général des hautes terrasses dans la partie de la pointe de la zone 1, vers le Nord 57
Figure 46 : Stratigraphie du sondage test L1-13, zone 1, portion de la pointe 58
Figure 47 : Stratigraphie du sondage test L2-13, zone 1, portion de la pointe 58
Figure 48 : Stratigraphie du sondage test L3-12, zone 1, portion de la pointe 59
Figure 49 : Résultats de l'inventaire de la zone 2 60
Figure 50 : Rives de la rivière Gentilly Sud-Ouest, vers l'Est 61
Figure 51 : Environnement général de la zone 2, vers les rives de la rivière Gentilly Sud-Ouest, vers l'Ouest 61
Figure 52 : Environnement général de la zone dans la partie plus à l'intérieur de la zone**Erreur ! Signet non défini.**
Figure 53 : Stratigraphie du sondage test L1-02, zone 2, près de la rivière 62
Figure 54 : Stratigraphie du sondage test L1-06, zone 2, partie à l'intérieur de la zone 63
Figure 55 : Fouille en cours sous la pluie, *Wajosis* 2024, vue vers le Nord..... **Erreur ! Signet non défini.**
Figure 56 : Résultats de la fouille 2024 sur *Wajosis* (CcFc-11) 67
Figure 57 : Plan des interventions 2023 et 2024 sur *Wajosis* (CcFc-11) 68
Figure 58 : Stratigraphie de la paroi Nord du puit 102N98E 71
Figure 59 : Stratigraphie des parois Ouest et Est du puit 99N93E 73
Figure 60 : Stratigraphie de la paroi Est du puit 101N94E 74
Figure 61 : Échantillon des artéfacts découverts sur *Wajosis* (CcFc-11) en 2024, éclats de chert et un de quartzite (en bas à droite) ..... **Erreur ! Signet non défini.**
Figure 62 : Surface de la tranchée archéologique sur la dépression 75
Figure 63 : Stratigraphie de la paroi Sud des puits 103N94E et 103N95E 76
Figure 64 : Photo de la paroi Sud en fin de fouille des puits 103N94E et 103N95E, vers le Sud 76

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Nomenclature des périodes archéologiques 9
Tableau 2 : Tableau synthèse des informations sur les schèmes d'établissement 12
Tableau 3 : Sommaire des sites archéologiques connus dans l'aire d'étude et à proximité 19
Tableau 4 : Résumé des résultats de l'inventaire archéologique 43
Tableau 5 : Récapitulatif des stratigraphies des sondages test de la partie Nord de la zone 1 50
Tableau 6 : Récapitulatif de la stratigraphie du sondage test dans la portion centrale de la zone 1 55
Tableau 7 : Récapitulatif des stratigraphies des sondages test dans la portion de la pointe de la zone 1 59
Tableau 8 : Récapitulatif des stratigraphies des sondages tests de la zone 2 63
Tableau 9 : Résumé des découvertes sur *Wajosis* 2023 et 2024 66
Tableau 10 : Récapitulatif de la fouille 2024 sur *Wajosis* (CcFc-11) par puit 69

1. CONTEXTE DU MANDAT

En 2013, la Nation W8banaki (Abénakis) se dote d'une entité responsable de la gestion des questions territoriales et de la documentation des savoirs et de l'histoire w8banakiak. Le Bureau du Ndakina est un département faisant partie intégrante de W8banaki (anciennement le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki) et se compose d'une équipe multidisciplinaire. La recherche a toujours occupé une place importante au Bureau du Ndakina. Les communautés w8banakiak sont au centre des préoccupations et sont impliquées autant que possible dans ses activités. Cette approche, qui repose sur le pouvoir décisionnel des Autochtones à mener leurs projets en toute autonomie, permet au Bureau du Ndakina de développer ses capacités de gouvernance, de tenir compte des intérêts des membres, d'intégrer les systèmes de savoirs et les épistémologies w8banakiak au sein de diverses structures et d'exporter ce modèle. Cette approche est à la fondation des domaines d'expertise développés au fil des ans au Bureau : l'archéologie des Premières Nations, la consultation territoriale, les revendications particulières et les projets d'ordre social, économique ou environnemental. Le développement de ses capacités, accéléré dans les dernières années, amène le Bureau du Ndakina à être reconnu auprès de diverses instances gouvernementales et partenaires privés pour la qualité de son expertise-conseil, qui fait dorénavant partie intégrante de son offre de services.

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB) a pour mission de favoriser le développement économique du Québec en développant et en exploitant, dans un objectif d'autofinancement, un parc industriel et portuaire. La SPIPB est mandataire du gouvernement du Québec et le ministère de l'Économie et de l'Innovation est responsable de l'application de sa loi constitutive. Elle a pour objet de promouvoir l'établissement de nouvelles entreprises et de fournir les infrastructures nécessaires à l'implantation et l'exploitation d'entreprises de grande envergure. Ainsi, dans le cadre de sa stratégie de développement industriel, les projets d'aménagements sont en expansion sur les terrains de la SPIPB. En 2022, en prévision de l'implantation de futures entreprises, une étude de potentiel archéologique a été demandée et produite par le Bureau du Ndakina. L'étude évaluait notamment un fort potentiel archéologique sur le « coteau d'argile », une bande de terre surélevée, parallèle au fleuve et traversant la SPIPB, et recommandait un inventaire archéologique préventif sur les terrains ciblés par des projets d'aménagements. À la suite du dépôt de l'étude de potentiel, le Bureau du Ndakina avait été mandaté pour réaliser un inventaire archéologique sur certaines portions du coteau afin de localiser et évaluer le patrimoine archéologique sur le territoire. Cette intervention réalisée en 2022 avait mené à la découverte d'un site de la période précontact. Le code Borden CcFc-11 a été attribué au site et le nom *Wajosis,* qui signifie « petite montagne » en aln8ba8dwaw8gan (langue abénakise), a été choisi par le Bureau du Ndakina. Afin de mieux le documenter et en raison de son unicité, une première fouille avait été recommandée et a été réalisée en 2023. Cette intervention a permis d'obtenir une datation du site qui comprend une occupation de 3800 ans

AA. Un volet communautaire était également inclus dans le projet dans le but de permettre aux membres de la Nation W8banaki qui le souhaitaient, de participer à l'intervention et ainsi de reconnecter avec une partie de leur territoire devenu moins accessible, d'apprendre les techniques et méthodes en archéologie et d'en apprendre davantage sur le passé de leur Nation. Plusieurs travaux gravitent dans les environs directs du site *Wajosis*. Une piste cyclable est envisagée sur le coteau et le ruisseau Mayrand sera de nouveau détourné pour accommoder l'implantation d'un chemin de fer au pied du coteau. Couplée aux résultats positifs de la fouille de 2023, une poursuite des recherches était recommandée notamment pour vérifier la continuité de la couche d'occupation et s'assurer des limites du site afin de le protéger. Une seconde fouille a été réalisée sur *Wajosis* (CcFc-11) en septembre 2024 afin de remplir ces objectifs.

Également en lien avec l'expansion des développements de la SPIPB, cette dernière a acquis de nouveaux terrains notamment le long de *Namasak* (rivière Gentilly). Un inventaire archéologique dans ce secteur a été inclus dans ce projet, dans un objectif de prévention et de documentation du territoire. L'inventaire ciblait particulièrement les terrains situés à la jonction de *Namasak* (rivière Gentilly) avec la rivière Gentilly Sud-Ouest ainsi qu'une bande de terre longeant *Namasak* (rivière Gentilly) et présentant des ruisseaux fortement encastrés se déversant dans la rivière.

Le présent rapport décrit les contextes à l'étude, présente les résultats de l'inventaire archéologique, l'intervention de fouille archéologique, interprète les données recueillies et propose des recommandations en lien avec les résultats et au niveau de la protection du patrimoine archéologique.

2. RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Les zones d'intervention de ce projet incluent des portions de terrains près des berges de *Namasak* (rivière Gentilly) et près de la jonction de celle-ci avec la rivière Gentilly Sud-Ouest sur les lots 3 539 547, 3 539 533 et 3 539 356 du cadastre officiel du Québec, ainsi qu'un périmètre englobant le site *Wajosis* (CcFc-11) situé à proximité du ruisseau Mayrand sur le lot 6 515 721. Ces lots sont localisés dans la municipalité de Bécancour, MRC de Bécancour, et sont propriété de la SPIPB. L'inventaire archéologique s'est déroulé du 9 au 12 septembre 2024 et la fouille du site *Wajosis* s'est déroulée du 23 au 26 septembre 2024, sous le permis de recherche archéologique 24-GCNW-05. L'équipe de terrain était composée de quatre archéologues du Bureau du Ndakina remplissant les fonctions de chargée de projet, d'assistant et d'archéologues de terrain.

Les interventions avaient pour objectifs de poursuivre la documentation du potentiel archéologique sur les terrains de la SPIPB dans un but préventif de préservation du patrimoine archéologique face aux projets de développement sur ce territoire. L'inventaire d'une portion de *Namasak* (rivière Gentilly) représente l'intervention répondant à cet objectif. Au total, 108 sondages manuels ont été effectués dans ces zones et aucun site archéologique n'a été découvert. En second lieu, la fouille du site *Wajosis* (CcFc-11) avait pour objectif de vérifier l'étendue de la couche d'occupation dégagée en 2022 et 2023 afin d'en apprendre davantage sur cette occupation ancienne remontant à environ 3 800 ans AA. L'ouverture de la partie restante du foyer de 2023 était également prévue en espérant pouvoir y prélever des échantillons de sols, ainsi que l'exploration de la dépression circulaire et une délimitation du site plus affinée. Un total de 3,25 mètres carrés a pu être ouvert lors de cette fouille et a mis au jour du nouveau matériel archéologique composé uniquement d'éclats de taille. Cependant, le foyer s'est avéré ne pas se poursuivre dans le puit juxtaposé et aucune information supplémentaire sur la nature de la dépression circulaire n'a été obtenue, la tranchée de fouille s'est révélée négative et sans particularité distinctive. Finalement, les limites du site se sont resserrées sur deux pôles d'activité de taille de la pierre associés à une occupation soit très restreinte du lieu ou soit aujourd'hui détruites. En effet, nos observations de cette année ont démontré que le secteur le plus riche en artéfacts se dirige vers la rupture de pente du ruisseau et qu'il ne subsiste que quelques lambeaux du site, épargnés par les labours et activités anthropiques.

3. APPROCHES THÉORIQUES

Longtemps, la recherche archéologique et l'archéologie préventive ont été traitées en excluant les Premières Nations de leur propre passé. Depuis quelques années, l'inclusion des Premières Nations dans le développement d'infrastructures repositionne l'archéologie. Les travaux archéologiques sont maintenant effectués avec la participation des Nations concernées. Si cette position est plus que souhaitable, elle apporte aussi son lot de discussions, tant au sein des communautés que dans le milieu de l'archéologie ainsi que chez les promoteurs de projet.

Les cadres théorique et méthodologique préconisés par le Bureau du Ndakina reposent sur une approche dite de l'archéologie des Premières Nations, mieux connue en anglais sous le nom de *Indigenous Archaeology* (Atalay 2012; Atalay et al. 2016; Bruchac, Hart, et Wobst 2010; Watkins 2000) ainsi que sur l'archéologie du paysage ou en anglais *Landscape Archaeology* (Ingold 2000 ; Redman 1999).

L'archéologie des Premières Nations tend à réhabiliter et promouvoir le pouvoir des peuples autochtones à proposer des projets de recherche archéologique qui concernent leur patrimoine culturel et ancestral (McGuire 2008). Cette archéologie s'est développée au sein des Premières Nations américaines vers la fin du XX^{e} siècle. Elle est ensuite appliquée en Australie, en Russie, en Afrique et en Asie afin de répondre à des problématiques historiques et actuelles issues des interprétations de chercheurs eurodescendants qui étudient le patrimoine autochtone sans consulter les nations autochtones concernées (Watkins 2000; Bruchac, Hart, et Wobst 2010; Atalay 2012).

L'archéologie des Premières Nations est une approche épistémologique, méthodologique et théorique qui remet en question l'ensemble des structures de savoirs concernant les populations autochtones en Amérique. L'approche positiviste de la recherche universitaire, la hiérarchisation des savoirs ainsi que le partage asymétrique de l'autorité des savoirs entre les chercheurs externes et les nations autochtones sont chacun remis en cause par cette approche. Bref, si l'archéologie permet au Bureau du Ndakina de développer ses capacités de gouvernance et de mieux tenir compte des intérêts des membres, il s'agit aussi d'intégrer les systèmes de savoirs et les épistémologies autochtones au sein des structures de recherche actuelles et d'exporter ce modèle par différents partenariats avec les milieux universitaires ou gouvernementaux. Cette mouvance de décolonisation de la recherche est théorisée et valorisée par de nombreux chercheurs de diverses disciplines depuis les années 1990 (L. T. Smith 2013; C. Smith et Wobst 2004).

Les archéologues perçoivent le paysage comme un lieu transformé par l'action humaine. Ils cherchent à comprendre comment l'action humaine a changé les paysages dans lesquels nous vivons. Les archéologues essaient de mieux expliquer la chaîne des relations créée les sites archéologiques. « [Le paysage est comparable à] un document sur lequel on a écrit puis que l'on a effacé à maintes reprises, et c'est le travail

de l'archéologue que de le déchiffrer. Les caractéristiques des paysages sont bien sûr les clôtures des champs, les bois, les fermes et autres habitats, ainsi que tous les produits du travail humain : ils sont les lettres et les mots inscrits sur le paysage. Néanmoins, il n'est pas toujours facile de les déchiffrer. Contrairement aux vélins qui ont rarement été effacés plus d'une fois ou deux, le terrain a fait l'objet d'un changement continu au cours du temps » (Osbert Crawford 1953; traduction dans Turner 2011).

Le Bureau du Ndakina poursuit ses recherches archéologiques en appliquant une approche dite de l'archéologie du paysage ou *Landscape Archaeology.* Cette dernière souligne l'importance des interactions entre les humains et leur environnement. Pour comprendre cette relation, nous appuyons notre démarche sur les recherches de Charles L. Redman (Redman 1999) et de Tim Ingold (Ingold 2000). Ces modèles favorisent une meilleure compréhension de l'impact de l'humain sur la nature et les conséquences de cet impact sur l'utilisation et l'occupation du territoire ancestral des Premières Nations. Ces modèles reflètent également la conception que se font les Premières Nations du territoire et de l'environnement, c'est-à-dire où l'humain appartient à la terre et ne la possède pas (Marchand 2012; Bousquet 1999).

L'utilisation des concepts de l'archéologie des Premières Nations et de l'archéologie du paysage nous permet une vision élargie de l'occupation et de l'utilisation du territoire, des modifications du paysage par la présence humaine, de l'impact de la colonisation et de l'anthropisation du territoire. Cette perspective s'inscrit dans le mouvement plus large de la décolonisation des recherches. Elle repose sur la propriété des données par les Premières Nations et un droit de regard sur les discours et les analyses qui les concernent (L. T. Smith 2013).

4. PRÉSENTATION DE LA NATION W8BANAKI

La Nation W8banaki fait partie des peuples algonquiens présents dans le Nord-Est américain. Sa population compte à ce jour plus de 3000 individus, localisés majoritairement au Québec et aux États-Unis. L'ethnonyme W8banaki (le « 8 » se prononce comme un « ô » nasal ou un « on ») est le résultat de la contraction des mots *W8ban* (aurore) et *Aki* (terre) qui, mis ensemble, signifie Peuple de l'aurore ou Peuple de l'Est. On explique la signification de cet ethnonyme par la localisation géographique des W8banakiak (le suffixe - ak est la marque du pluriel). Antérieur aux frontières étatiques actuelles, le territoire w8banaki, le Ndakina, comprend en tout ou en partie le sud du Québec, le Maine, le New Hampshire, le Vermont et le Massachusetts. *Pna8bskategw* (fleuve Penobscot) et *Akigwitegw* (rivière Etchemin) forment la limite orientale du Ndakina tandis que le fleuve Merrimack et la ligne formée par *Masesoliantegw* (rivière Richelieu) et *Pitawbagw* (lac Champlain) en forment la limite occidentale.

Le Ndakina est limitrophe aux territoires des Nations Wolastoqiyik Wahsipekuk, Penobscot et Kanien'kehá:ka. L'occupation du Ndakina par les W8banakiak est visible dans les bassins versants qui sillonnent le territoire, ceux-ci étant des espaces où la Nation pratique diverses activités coutumières depuis les Temps Anciens. De cette organisation territoriale émerge, il y a 3000 ans, des groupes régionaux, entre autres dans les régions du Maine et du Vermont. En conformité avec la pratique de leurs activités coutumières, les W8banakiak effectuent maints déplacements saisonniers dans les bassins versants du sud du Québec pour se rendre jusqu'à *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent), traversant notamment les régions des Cantons-de-l'Est, de Brome-Missisquoi et de Chaudière-Appalaches. Les W8banakiak sont confrontés aux XVII^{e}-XVIII^{e} siècles à la colonisation européenne et à la guerre des frontières, dans la mesure où le sud et le sud-ouest du Ndakina tiennent lieu de zone frontalière entre les colonies de la Nouvelle-France et de la Nouvelle-Angleterre. Cette zone frontalière instaure un climat prompt au débordement et à la violence, si bien que les W8banakiak participent à plusieurs conflits entre 1675 et 1763.

Le contexte des guerres coloniales mène les groupes w8banakiak à la lisière des colonies françaises et anglaises à se déplacer de manière permanente dans la partie septentrionale du Ndakina. C'est un espace occupé et utilisé par la Nation depuis des générations, notamment pour la chasse et le commerce. Au XVII^{e} siècle, ces W8banakiak se retrouvent d'abord dans les missions jésuites de Sillery et de *Kik8ntegw* (rivière Chaudière). Puis, des missions catholiques sédentaires sont fondées au XVIII^{e} siècle à l'emplacement de campements w8banakiak sur *Alsig8ntegw* et *W8linaktegw* (rivières Saint-François et Bécancour). L'utilisation et l'occupation traditionnelle du Ndakina y sont maintenues malgré les activités des seigneurs, des colons et des missionnaires.

Aujourd'hui, les missions de Saint-François et de Bécancour (ou Saint-François-Xavier) sont devenues les communautés d'Odanak et de W8linak. Ces dernières ont respectivement une superficie de 6 km^2 et de 0,7 km^2, mais comptaient à l'origine environ 60 km^2 et 90 km^2. La vannerie de frêne noir, la chasse, la pêche, le piégeage et la cueillette, entre autres, demeurent des pratiques courantes pour les membres de la Nation W8banaki. La communauté d'Odanak est également l'hôte de l'Institut Kiuna, l'unique cégep autochtone au Québec, et du Musée des Abénakis, premier musée autochtone au Québec et dont la création remonte à 1965. Ces deux institutions pédagogiques et culturelles uniques favorisent depuis des décennies le rayonnement des cultures autochtones au Québec.

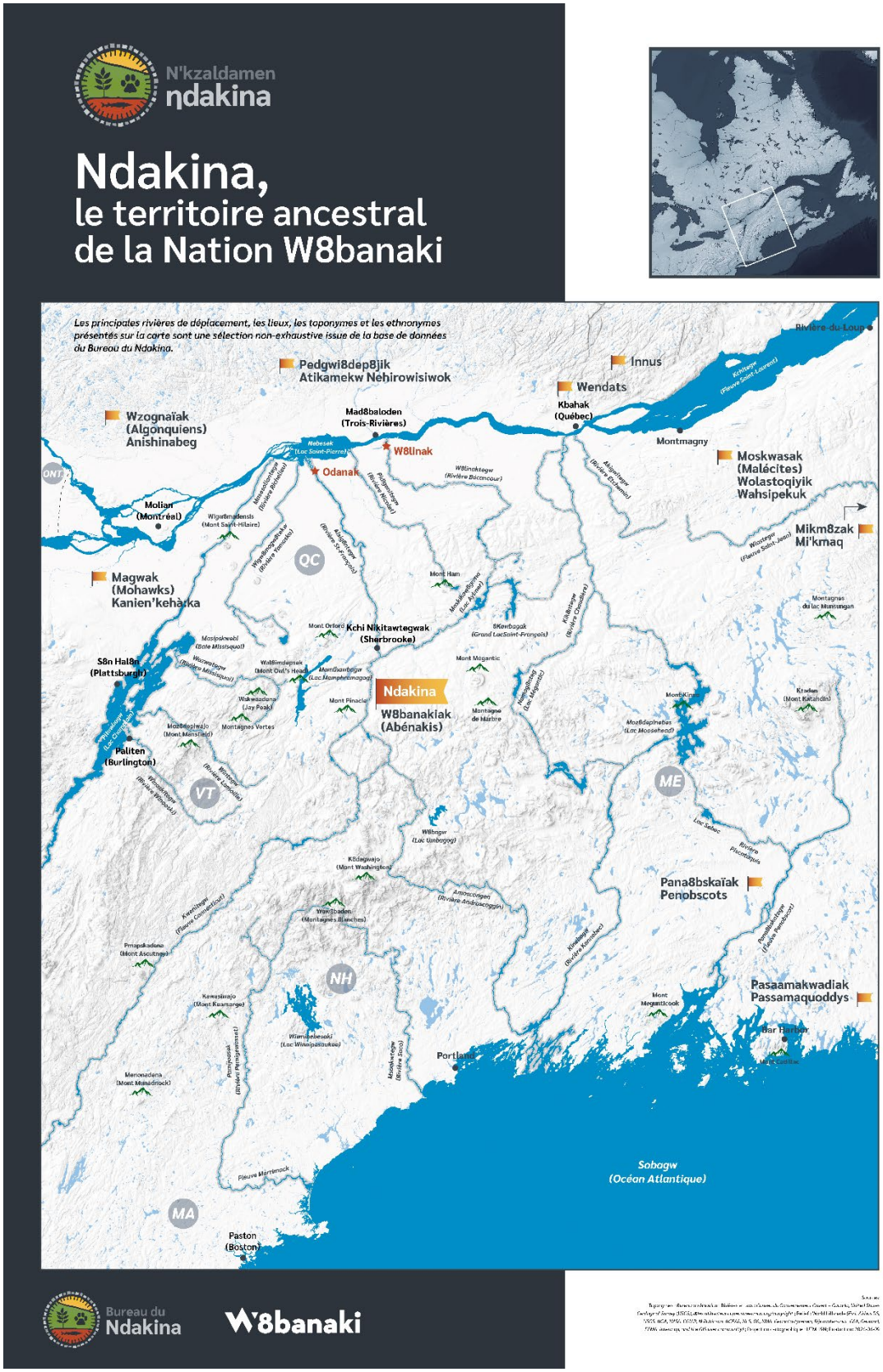


Figure 1 : Le Ndakina, territoire ancestral de la Nation W8banaki

4.1. L'OCCUPATION DU NDAKINA

Les archéologues qui travaillent sur la grande région du Nord-Est élaborent, vers les années 1950, un système de classification des périodes culturelles de la préhistoire qui repose sur des caractéristiques évolutives et adaptatives. Cette classification, qui prend les formes suivantes : Paléoindien, Archaïque, Sylvicole, contact et coloniale, et leurs sous-divisions, reflète l'évolution générale des groupes en se basant sur des aspects technologiques. Cette division crée des ensembles uniques qui ne correspondent pas aux réalités et valeurs des Premières Nations.

Au Bureau du Ndakina, nous utilisons une chronologie qui repose sur le nombre d'années avant aujourd'hui. Par convention, « aujourd'hui » est fixé à 1950. Dans la même optique, nous utilisons « temps anciens » ou « période ancienne » pour parler des périodes précolombiennes, c'est-à-dire avant le troisième voyage de Christophe Colomb en 1498, au lieu des termes « préhistorique » ou « paléohistorique » issus des concepts archéologiques européens qui font référence à la possession du savoir de l'écriture pour discriminer les groupes humains (Atalay et al. 2016 ; Watkins 2000).

Tableau 1 : Nomenclature des périodes archéologiques

Périodes archéologiques pour la période précolombienne du Nord-Est	**Dates en AA (avant aujourd'hui)**	**Périodes archéologiques reconnues par le Bureau du Ndakina pour la période précolombienne du Nord-Est**	**Dates en AA (avant aujourd'hui)**
Paléoindien	12 000 à 8 000	Temps anciens ou période ancienne	12 000 à 8 000
Archaïque	8000 à 3000		8000 à 3000
Sylvicole	3000 à 1534 de notre ère		3000 à 1498 de notre ère
Période de contact	1534 à 1608 de notre ère	Période de contact	à partir de 1498 selon les régions et 1524 pour les W8banakiak (Giovanni Verrazzano)

La section qui suit décrit l'occupation du territoire par les W8banakiak et leurs ancêtres.

4.1.1. 12 900 à 8 000 ans AA (avant aujourd'hui)

Il y a 12 900 ans AA, le Ndakina est sous un glacier qui laisse place à des étendues d'eau, puis à un vaste désert périglaciaire suivi d'une toundra éparse et d'une phase herbeuse et arbustive. Vers 8 000 ans AA, le climat se réchauffe et permet l'expansion des conifères au sud. Appartenant à des cultures anciennes venant du Centre-Sud de l'Amérique, les premiers arrivants sur le Ndakina témoignent de connaissances acquises tout au long de leurs déplacements vers le nord, s'adaptant ainsi aux différents paysages (Pintal 2002 ; Hrynick, Betts, et Black 2012).

À cette période, les Premiers Peuples effectuent leurs premières incursions sur le Ndakina. Les études paléoenvironnementales réalisées jusqu'ici ne nous permettent pas d'établir un registre des espèces animales présentes à ce moment. Toutefois, en examinant les études réalisées dans les régions limitrophes, on peut imaginer que les premiers arrivants sont des chasseurs qui suivent les déplacements des troupeaux de caribous et pêchent le poisson (Chapdelaine 1985). Seules quelques terrasses surélevées et bien drainées du piémont des Appalaches sont propices à l'établissement de campements.

4.1.2. 8000 à 3000 ans AA

Avec la hausse des températures, les paysages de conifères des zones riveraines de *Pskasewantegw* (rivière Magog), *Wigw8magw8tekw* (rivière Yamaska), *Koategw* (rivière Coaticook), de *Mamlhawbagw* (lac Memphrémagog) et *Mozwabi* (lac Massawippi) se recouvrent progressivement de feuillus. Le climat se stabilise, ce qui permet l'installation de la flore actuelle. Les Ancêtres de la Nation W8banaki empruntent les cours d'eau importants comme *Kinebagw* (rivière Kennebec), Androscoggin et *Alsig8ntegw* (rivière Saint-François) pour remonter à *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) et aux terres du sud du Ndakina. Ils chassent l'orignal, le chevreuil et l'ours. Ils trappent le castor et pêchent une multitude d'espèces de poissons. Ils cueillent les plantes et les petits fruits. La complexité de leur coffre à outils, incluant haches, gouges, grattoirs, pointes de lance, témoigne des connaissances acquises sur le territoire. On voit apparaître des pratiques funéraires comme l'ocre rouge et les pierres gravées alors que les voies d'échanges de matières premières s'intensifient (Bourque 1989 ; Picard 1987 ; Piché-Nadeau 2012 ; Treyvaud et Plourde 2017).

4.1.3. 3000 ans AA à 1498 de notre ère

Deux phénomènes marquent les sociétés autochtones du Nord-Est américain à cette période. On voit apparaître les premiers objets en terre cuite comme des pots, des pipes ou des perles. Puis, les différentes Nations participent à un vaste réseau d'interactions. Ces deux caractéristiques contribuent au développement d'éléments culturels distinctifs selon les régions. Ainsi, le savoir-faire des différentes Nations autochtones

se reconnait à travers le mobilier archéologique. L'homogénéité de la poterie iroquoienne, la présence de perles de wampum fabriquées à partir de coquillages de la Nouvelle-Angleterre et les objets gravés sont des exemples d'aspects culturels propres à chaque nation.

La forêt mixte fournit du bois de chauffage et des matériaux pour l'outillage. Elle fournit aussi les ressources pour la construction d'habitations recouvertes de peaux ou d'écorces. Cette forêt abrite un large éventail floristique exploité à des fins alimentaires, médicinales et hygiéniques. Autour de 1500 ans AA, de plus en plus sédentaires, les Iroquoiens construisent des villages et érigent des maisons longues sur les rives de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent), particulièrement dans la région de Montréal et du Haut-Saint-Laurent. Ils adoptent l'horticulture du maïs, des courges et des fèves. Ils augmentent la production de poterie pour stocker et cuire les aliments dans ces pots. Ils fabriquent également des pipes et des perles à effigie (Chapdelaine 1989). Quant à eux, les W8banakiak continuent de se déplacer sur le Ndakina au fil des saisons et des ressources disponibles. Ils échangent des objets, des matières premières et des idées. Chaque groupe w8banaki possède des villages semi-permanents et des campements saisonniers pour la pêche et la chasse. Ces lieux sont parfois à l'intérieur des terres. Par exemple, l'historien Albert Gravel, qui œuvre dans la première moitié du XX^{e} siècle, note que les premiers colons des Cantons-de-l'Est sont témoins des vestiges d'un ancien village autochtone sur le site actuel de la ville de Coaticook (Marchand 2012 ; Treyvaud et Plourde 2017 ; Graillon 1997).

Vers 800 ans AA, le paysage culturel prend de nouvelles formes autour des grands axes de circulation comme les Grands Lacs, *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent), *Masesoliantegw* (rivière Richelieu), *Alsig8ntegw* (rivière Saint-François) et *Kweniteg* (fleuve Connecticut). Les W8banakiak étirent leurs séjours sur des lieux précis selon les saisons pour y pratiquer la pêche, la cueillette, la chasse et l'horticulture. Ils mettent en terre les graines de maïs et de courges au printemps et reviennent à l'automne pour récolter. Ils sont mobiles, fabriquent un peu de poterie et transportent des pierres locales, des pointes de projectile, des perles de coquillage et des objets cérémoniels en argilite (Bourque 1989 ; Treyvaud et Plourde 2017 ; Blair et Perley 2003).

4.1.4. 1498 à 1759 de notre ère

Les contacts euroautochtones aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles ont une grande incidence sur les groupes w8banakiak, particulièrement sur la côte Est américaine. Les principaux facteurs qui bouleversent le quotidien des W8banakiak sont les épidémies, l'introduction des objets européens et les guerres commerciales et frontalières. La Nation W8banaki se retrouve rapidement au cœur des hostilités franco-anglaises. Les conflits armés opposent la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre peuvent être réunis dans un seul et grand événement nommé « la guerre des frontières ». Cette expression réfère à une série de

six conflits issus des prétentions territoriales de la France et de la Grande-Bretagne. Ces dernières offrent des chartes royales à des agents français et anglais au début XVII^{e} siècle afin qu'ils entament la colonisation et l'exploitation des ressources naturelles du continent nord-américain. (Calloway 1990 ; Lahaise 2006).

Tableau 2 : Tableau synthèse des informations sur les schèmes d'établissement

Période chronologique	**Type d'occupation**	**Exemple d'artéfact**	**Ressources**
12 000 à 8 000 ans AA	Campements chasse	Outils lithiques pour la chasse, la préparation de la subsistance et la fabrication d'outils	Lithique et animale (caribou)
8000 à 3000 ans AA	Campements pour le prélèvement des ressources fauniques et floristiques. Prélèvement de matière lithique	Outils lithiques pour la chasse, la préparation de la subsistance et matière première pour la fabrication d'outils	Lithique, domaines forestiers et de flore actuels, gros mammifères et poissons
3000 ans AA à 1498 de notre ère	Campements pour le prélèvement des ressources fauniques et floristiques. Prélèvement de matière lithique	Outils lithiques pour la chasse, la préparation de la subsistance et matière première pour la fabrication d'outils	Lithique, domaines forestiers et de flore actuels, gros et petits mammifères, sauvagines et poissons
1498 à 1759 de notre ère	Campements pour le prélèvement des ressources fauniques et floristiques. Prélèvement de matière lithique (fin XVII^{e} siècle). Campements pour le prélèvement des ressources fauniques et floristiques (XVIII^{e} siècle)	Outils lithiques pour la chasse, la préparation de la subsistance et matière première pour la fabrication d'outils (avant début XVIII^{e} siècle)	Lithique, domaines forestiers et de flore actuels, gros et petits mammifères, sauvagines et poissons

5. AIRE D'ÉTUDE ET CONTEXTE

Les zones d'intervention se trouvent dans une aire d'étude globale représentée par les limites de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB). La SPIPB est située dans la municipalité et la MRC de Bécancour. Du nord au sud, son territoire s'étend des rives de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) jusqu'à environ neuf kilomètres à l'intérieur des terres. D'ouest en est, il s'étend approximativement de *W8linaktegw* (rivière Bécancour) à *Namasak* (rivière Gentilly). La superficie de la SPIPB est d'environ 70 km^2 et la topographie peut être divisée en deux types : le secteur des basses terres et le secteur du « coteau d'argile », une bande de terre surélevée, parallèle au fleuve qui traverse la SPIPB et qui représente un ancien rivage du proto-Saint-Laurent. Cette caractéristique géomorphologique du secteur est d'intérêt puisqu'il est propice aux occupations humaines anciennes. Le secteur des basses terres est limitrophe à *W8linaktegw* (rivière Bécancour), *Namasak* (rivière Gentilly) et *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent). Son élévation varie entre 8 et 15 mètres NMM. Le second secteur associé au coteau occupe la moitié sud de la SPIPB à partir d'environ 3,75 km à l'intérieur des terres. Il se caractérise par une élévation abrupte par rapport au secteur des basses terres et s'élève entre 20 et 30 m NMM. Le territoire se relève légèrement de nouveau plus au sud, pour former un autre « coteau » moins prononcé, mais qui correspond également à d'anciennes rives de la mer de Champlain.

Cette aire d'étude a servi de territoire de référence pour la collecte massive d'informations qui a été utilisée lors de l'évaluation du potentiel archéologique des différents secteurs lors de l'étude de potentiel. De manière générale, des zones de potentiel de priorité 1 avaient été délimitées, longeant le « coteau d'argile » et longeant également *Namasak* (rivière Gentilly), dans lesquelles se situent les zones d'interventions de ce projet.

Plus précisément, la zone ciblée pour un inventaire archéologique se trouve en bordure de *Namasak* (rivière Gentilly) sur les lots 3 539 547, 3 539 533 et 3 539 356 du cadastre officiel du Québec, dans la municipalité de Bécancour, MRC de Bécancour. La superficie totale représente 214 431 mètres carrés dont la topographie plutôt inégale est composée de petits plateaux résiduels entourés de glissements de terrain vers la rivière, de ruisseaux profondément encaissés et de zones mamelonnées ou affectées par des chablis.

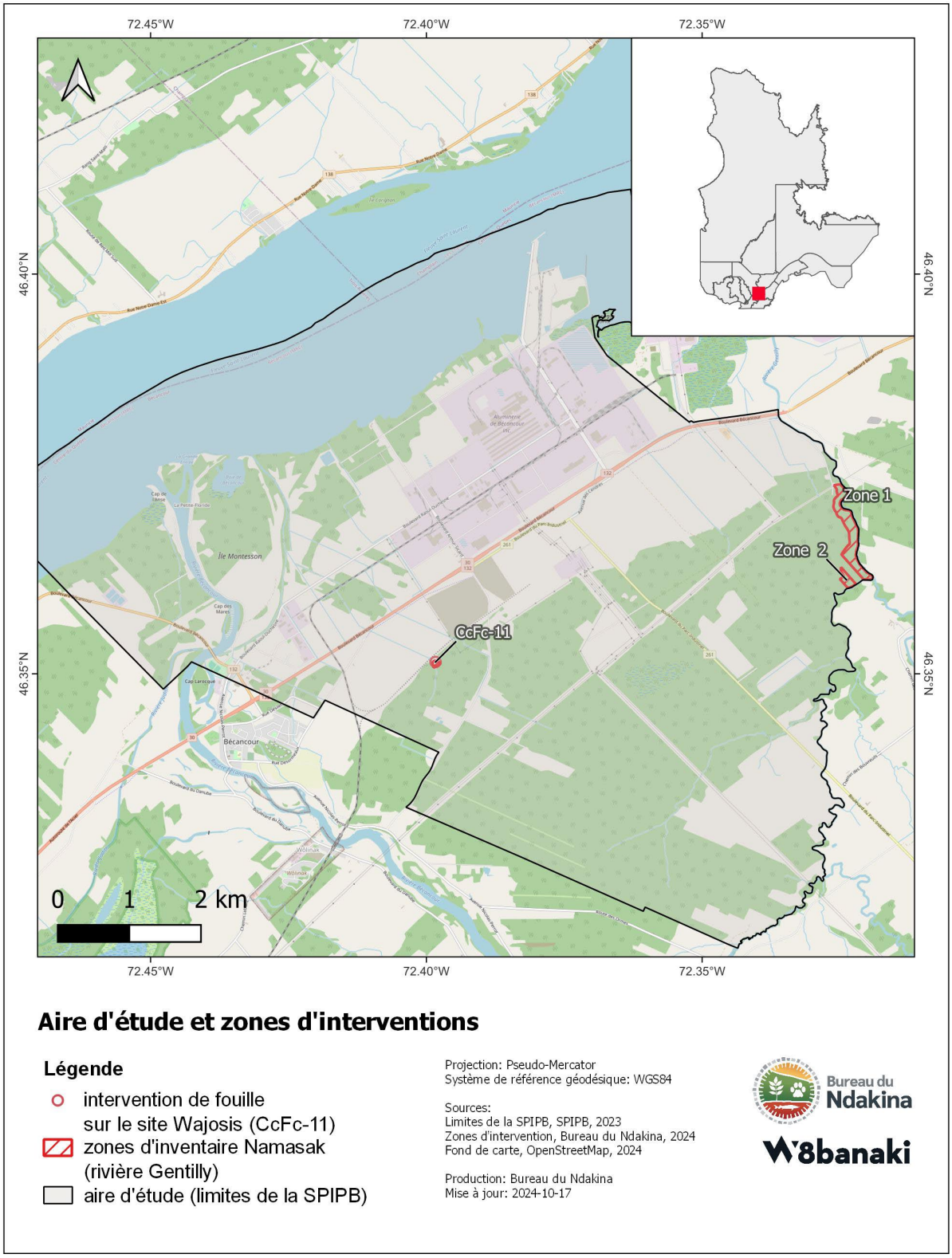


Figure 2 : Localisation de l'aire d'étude et des zones d'interventions du projet

La zone d'intervention ciblée pour la fouille du site *Wajosis* (CcFc-11) représente un périmètre entourant ce dernier. Le site est situé sur le lot 6 515 721 du cadastre officiel du Québec, dans la municipalité de Bécancour, MRC de Bécancour.

Plus précisément, la zone d'intervention couvre une superficie de 7 777 mètres carrés. L'étendue du site s'est précisée à environ 100 mètres carrés sur la base de l'intervention de fouille de 2023. La zone se situe à proximité du ruisseau Mayrand, un ruisseau profondément encaissé dans sa partie comprise dans le coteau d'argile. L'environnement du secteur suscite un intérêt important et est propice aux occupations humaines puisqu'il est situé à la confluence de deux cours d'eau. Si l'on se représente le secteur dans son environnement ancien, le ruisseau était plus haut, constituait une source d'eau douce et rejoignait le fleuve à proximité. La rive droite du ruisseau est plus favorable à la conservation du potentiel archéologique parce qu'elle possède une surface plane, en forme de pointe et semblait peu perturbée. Inversement, la rive gauche comporte une topographie très inégale et a subi l'effet d'érosion par les méandres du ruisseau. Une petite colline pointue est notamment restée séparée de la rive. Elle nous a inspiré le nom *Wajosis* (petite montagne) en aln8ba8dwaw8gan (langue abénakise) puisqu'elle constitue un élément particulier du paysage. Nous observons également une dépression plutôt ovale à l'extrémité de la pointe. Cette dépression mesure environ 4 mètres sur 3 mètres de dimension. Une concentration de végétation croit en son centre. La nature exacte de cette dépression n'est pas déterminée.

L'environnement général de la zone d'intervention est composé d'un jeune peuplement écoforestier inéquienne de moins de 80 ans, principalement de feuillus comme l'érable rouge, le bouleau gris et le frêne noir (Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs 2019). Cette forêt dégagée affiche également quelques résineux et la présence occasionnelle de bois mort au sol. Elle abrite des fougères dans ses endroits plus humides, bien que le drainage général soit bon dans le secteur d'intervention.

La zone se trouve sur une terrasse de 18,5 m NMM. Trois sondages s'étaient révélés positifs en 2022 : MS53, LS38 et LS43. Les artéfacts de cette intervention se trouvaient dans une couche d'occupation enfouie et celle-ci se poursuivait dans les parois de certains sondages. Les sondages positifs présentaient tous un horizon Ae éluvié gris superposé par un limon sableux brun. La plupart des artéfacts avaient été trouvés dans cet horizon Ae. L'assemblage artéfactuel se composait d'éclats de taille et d'un possible foyer.

Des recommandations pour une fouille du site avaient été émises à la suite des résultats de l'inventaire. Lors de notre présence sur le terrain en 2022, des travaux d'arpentage avaient visiblement été réalisés jusque sur le coteau en prévision de travaux pour le détournement du ruisseau Mayrand. De plus, des projets de piste cyclable, de voies ferrées et d'aires de dépôt de matériaux sont en planification dans les environs du site, ce qui menace la préservation de ce patrimoine. En 2023, et encore cette année, nous avons pu constater les

effets du détournement du ruisseau qui fut aménagé à partir de la basse terrasse au pied du coteau. Ces types d'aménagements sont majeurs dans la modification d'un environnement. L'objectif de l'intervention de 2023 était donc d'ouvrir des aires de fouilles adjacentes aux sondages positifs de 2022 afin d'avoir une meilleure vision du site, de mieux le documenter, d'en vérifier l'étendue, de mieux comprendre les occupations w8banakiak en place et de récolter les données archéologiques en péril. Un total de huit mètres carrés a été fouillé en 2023 permettant d'approfondir la connaissance archéologique du coteau. La structure d'un foyer, plusieurs éclats de taille et quelques outils lithiques témoignent d'une occupation ancienne qui pu être datée à environ 3 800 ans AA avec l'analyse d'un échantillon de charbon provenant du foyer. L'objectif de 2024 était de vérifier l'étendue de la couche d'occupation afin de préciser les limites du site et d'en assurer sa protection.



Figure 3 : Ruisseau Mayrand, partie détournée au pied du coteau en 2023, vers le Nord-Est



Figure 4 : Ruisseau Mayrand, partie détournée au pied du coteau, 2024, vue vers le Sud. Le site se trouve sur la gauche de la photo.

5.1. SITES ARCHÉOLOGIQUES CONNUS À PROXIMITÉ DE L'AIRE D'ÉTUDE ET ÉTUDES ANTÉRIEURES

L'inventaire mené en 2022 par le Bureau du Ndakina de W8banaki fut la première intervention dans le secteur à l'étude. Un nouveau site avait été mis au jour et retenu par le ministère de la Culture et des Communications lors de sa déclaration. Il s'agit du site précontact *Wajosis* (CcFc-11) sur lequel la présente intervention était prévue. On retrouve tout de même treize sites archéologiques supplémentaires sur le territoire de la SPIPB et dans un rayon de moins de trois kilomètres autour de ses limites. Ils sont répertoriés en aval de *W8linaktegw* (rivière Bécancour) et principalement au niveau de la municipalité de Bécancour et de la communauté de Wôlinak. Des interventions dans les années 1960 et 1990 ont permis la découverte de premiers sites le long de cette rivière (Ribes 1964; Cerane 1990; 1991), mais la majorité d'entre eux ont été découverts récemment lors d'interventions réalisées par les archéologues du Bureau du Ndakina (Treyvaud et Lévesque 2016; 2018). Ces sites sont localisés sur des zones riveraines telles que des terrasses, des basses-terres ou encore sur des îles. Le site le plus âgé atteste d'occupations anciennes (4000-1000 AA), tandis que la majorité des sites retrouvés ont plutôt été occupés entre la période de contact et aujourd'hui (1500 à 1950 de notre ère).

Inventoriés lors de campagnes de prospection, d'inventaires et de surveillance, les sites archéologiques mis au jour comportent des vestiges de foyers, des contextes de sépultures, d'anciennes habitations en pierre ou en bois ainsi que des bâtiments agricoles et un moulin. Ces sites ont révélé plusieurs types d'artéfacts tels que de la poterie autochtone, divers artéfacts historiques et finalement des artéfacts issus de la période de contact comme des éclats de silex, une pierre à fusil, des grattoirs, des haches, des pointes et des couteaux (Ribes 1964).

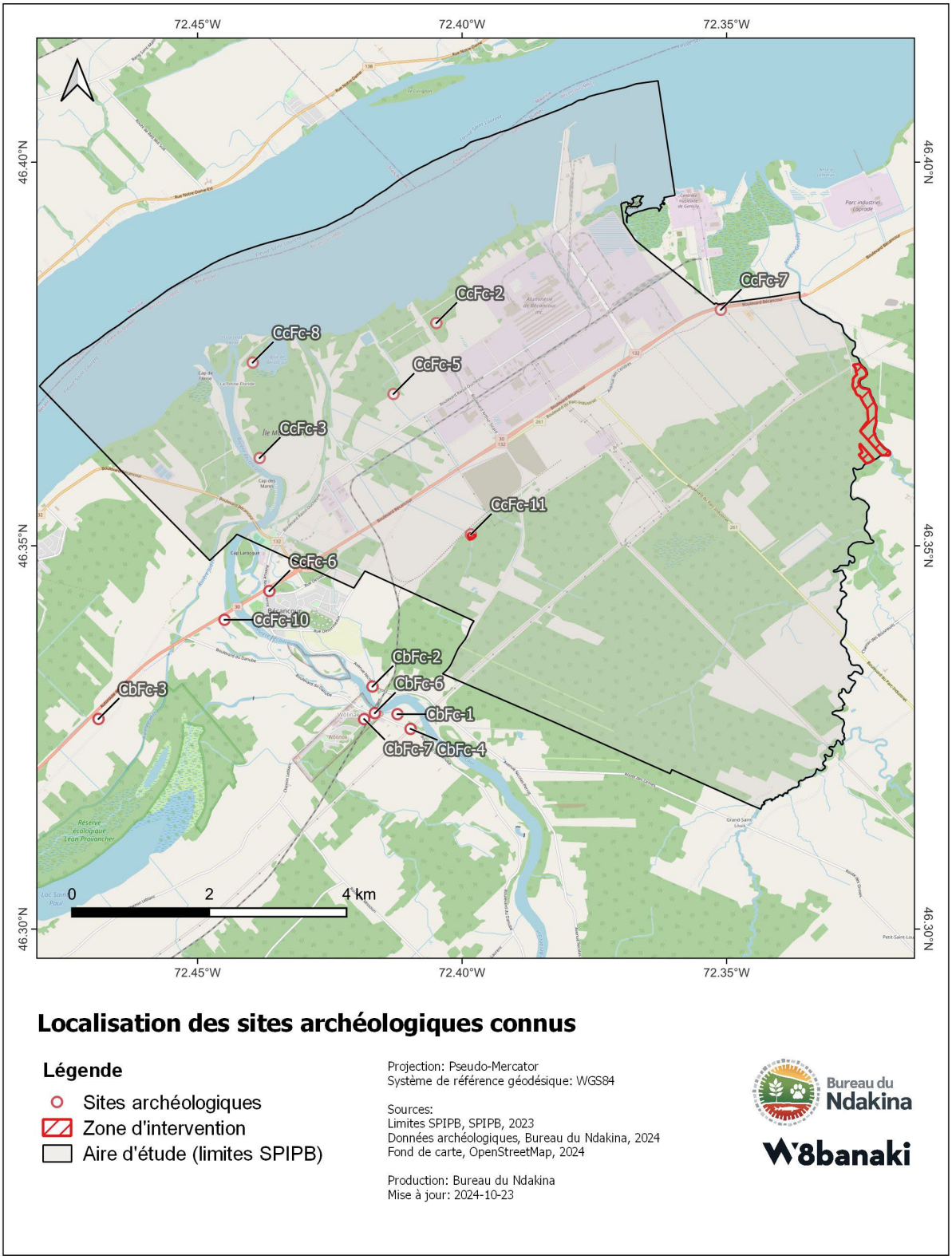


Figure 5 : Localisation des sites archéologiques connus

Tableau 3 : Sommaire des sites archéologiques connus dans l'aire d'étude et à proximité

Code Borden	Proximité de la SPIPB	Municipalité	Caractéristiques du site	Période d'utilisation	Références
CcFc-7	À l'intérieur de la SPIPB	Bécancour	Bâtiment agricole	1850-2000	Arkéos 2012
CcFc-2	À l'intérieur de la SPIPB	Bécancour	Campement précontact	4000 à 1000 AD	Marois 1973 Clermont 1986; Ribes 1975
CcFc-5	À l'intérieur de la SPIPB	Bécancour	Habitation historique	1650-1950	Arkéos 2015
CcFc-8	À l'intérieur de la SPIPB	Bécancour	Moulin	1700-1950	Treyvaud et Lévesque 2016, 2018
CcFc-3	À l'intérieur de la SPIPB	Bécancour	Habitation historique autochtone	1700-1850	Treyvaud et Lévesque 2016, 2018
CcFc-6	0,5 km	Bécancour	Indéterminé	Indéterminé	s.o.
CcFc-10	1,25 km	Bécancour	Bâtiment agricol	1800-1900	GCNWA, 2022
CbFc-2	1,0 km	Bécancour	Habitation historique	1800-2000	Cérane 1991 Cérane 1990
CbFc-6	1,1 km	W8linak (Réserve fédérale)	Habitation historique autochtone	1500-1950	Treyvaud et Lévesque 2016, 2018
CbFc-7	1,3 km	W8linak (Réserve fédérale)	Habitation historique autochtone	1500-1950	Treyvaud et Lévesque 2016, 2018
CbFc-1	0,9 km	Bécancour	Campement autochtone	1500-1800	Ribes 1964
CbFc-4	0,9 km	Bécancour	Campement précontact et bâtiment agricole et	4000-1000 AA; 1700-1900	Arkéos 2012
CbFc-3	2,8 km	Bécancour	Campement précontact	6000-1000 AA	Burke et Fournier 2012

5.2. OCCUPATIONS W8BANAKIAK ET COLONIALES HISTORIQUES DE LA RÉGION ET DE L'AIRE D'ÉTUDE

L'utilisation et l'occupation ancestrales du Ndakina par les W8banakiak, bien qu'inégalement documentées, démontrent bien que *W8linaktegw* (rivière Bécancour) a été de tout temps navigué par les W8banakiak. *W8linaktegw* (rivière Bécancour) se trouve tout près de l'aire d'intervention de ce projet. C'est un des nombreux canaux hydrographiques stratégiques pour les divers déplacements des W8banakiak entre le sud de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) et les actuels États du Maine, du Vermont et du New Hampshire. Ces réseaux hydrographiques constituaient aussi des lieux d'approvisionnement, d'échange, de rassemblement et de diplomatie autochtone. Dès son accessibilité, *W8linatktegw* (rivière Bécancour), ses tributaires et les

territoires environnants ont pu être fréquentés et intégrés dans les schèmes d'occupation des W8banakiak et de leurs ancêtres. D'autre part, le toponyme *Namasak* pour la rivière Gentilly est rapporté depuis au moins 1866 par le prêtre missionnaire et historien Maurault. Selon cette source, *Namasak,* qui signifie les poissons, serait associé aux pêches w8banakiak dans le secteur, notamment à la Pointe de Gentilly. Joseph Bouchette indique d'ailleurs en 1832, dans *Topographical Dictionary of the Province of Lower Canada*, que ces activités de subsistance conduisent la Nation à parcourir les grands espaces forestiers de la rive sud de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent), depuis *Alsig8ntegw* (rivière Saint-François) jusqu'à *Kik8ntegw* (rivière Chaudière), de sorte que la zone de Gentilly fut possiblement un territoire de chasse et de pêche, ou du moins une zone de passage (Bouchette 1832).

Par la suite, dès le XV^{e} siècle, l'arrivée des colonisateurs européens, avec le choc microbien et les conflits coloniaux des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles qu'elle engendre, modifie considérablement l'organisation sociopolitique et économique des populations autochtones en Amérique (Delâge 1991). Plusieurs conflits frontaliers, telles la guerre du Roi Philippe, la guerre de Dummer ou la guerre de Sept Ans, provoquent des déplacements de population et la création de nouveaux réseaux d'échanges et d'alliances en Amérique du Nord-Est (Ghere 1988). Ces conflits militaires, accompagnés par une hausse démographique des Treize colonies britanniques incitent le déplacement de plusieurs familles w8banakiak vers la vallée de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) où se trouve notre aire d'étude. Celle-ci se situe dans ce qui était autrefois les seigneuries de Bécancour, Dutort, Cournoyer et Gentilly; notre zone d'intervention de fouille se retrouvant dans la seigneurie Dutort et notre zone d'inventaire dans la seigneurie Gentilly. L'emplacement de la concession est à l'extrémité sud-est du gouvernement des Trois-Rivières, lequel s'étend au nord et au sud de *Nebesek* (lac Saint-Pierre), au centre de la colonie du Canada. L'emplacement géographique des seigneuries explique en partie leur développement difficile.

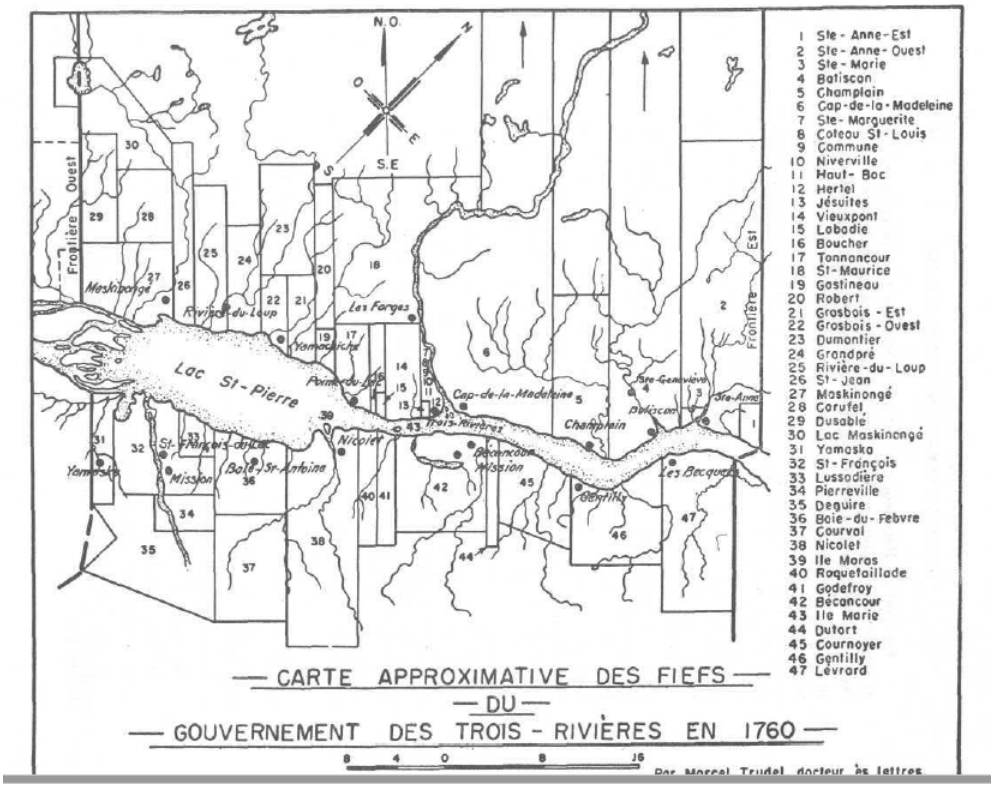


Figure 6 : Les fiefs du gouvernement des Trois-Rivières en 1760 (Trudel 1951)

D'abord, leur exploitation et peuplement sont grandement ralentis au XVII^e^ siècle en raison de la menace iroquoise qui plane sur la vallée de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent). Malgré la Grande Paix de 1701, le développement demeure difficile au cours du XVIII^e^ siècle, si bien que les seigneuries sont encore peu habitées et exploitées à la fin du Régime français en 1763 (Gélinas 2013; Bellavance 2013; Laberge 2010). En second lieu, les inondations printanières récurrentes des terres littorales de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) font obstacle à l'implantation des colons et de leurs familles, tel que le démontre l'historien Alain Laberge : « Plusieurs seigneuries des environs du lac Saint-Pierre sont régulièrement affectées de la sorte, ce qui retardera l'occupation de cette région. La plaine du Saint-Laurent comporte également des disparités importantes sur le plan de la qualité des sols » (Laberge 2010). Le botaniste, naturaliste, explorateur et économiste agricole suédois Pehr Kalm écrit en 1749 :

> the south-east side [*du lac Saint-Pierre*] we saw no houses, and only a country covered with woods, which is sometimes said to be under water, but behind which there are, as I am told, a great number of farms. Towards the end of the lake, the river went into its proper bounds again, being not above a mile and a half broad, and afterwards it grows still narrower. From the end of Lake St. *Pierre* to *Trois Rivieres*, they reckon three French miles, and about eleven o'clock in the morning we arrived at the latter place, where we attended divine service (Kalm 1772).

Les aveux et dénombrements de 1725 présentent que les seigneuries de Bécancour et Cournoyer comme de « très bonnes » terres tandis que les terres de la seigneurie Dutort sont d'une qualité inférieure, étant jugées « bonnes ». Arpenteur, cartographe, seigneur et officier, Gédéon de Catalogne a consigné dans un mémoire de 1712 que les seigneuries de Bécancour et Dutort produisent « toute sorte de grains & légumes » et qu'elles possèdent « de gros bois de toute espece » (Catalogne 1712). À ce sujet, la seigneurie Dutort, ou Linctot, se démarque en raison de la présence de plusieurs grands chênes destinés à la construction. En dépit de ces qualités, la superficie totale exploitée des dites seigneuries demeure faible dans la mesure où le nombre d'arpents cultivés en 1725 ne représente que quelques dizaines d'arpents dans les seigneuries Dutort et Cournoyer, ce qui est peu à cette période lorsqu'on compare leur situation à celles des autres seigneuries du gouvernement des Trois-Rivières (Laberge 2010 ; Catalogne 1712). Quant à la seigneurie Gentilly, ce sont ses ressources forestières abondantes et diversifiées (pins, chênes, épinettes, érables, etc.) qui sont notées selon le témoignage de Catalogne en 1709. Ces ressources seront exploitées très tôt par ses habitants et les habitants des autres paroisses :

> La deuxième Seigneurie qui a esté sautée est celle de Jeantilly au mesme gouvernement sise entre celle de Lîngtot et celle du Bequet appartient aud. Jeantilly laboureur il y a peu d'habitans resideus. La plupart des concessionnaires estant de Champlain et Batiscan qui y ont pris des terres pour en tirer des bois pour leur chaufage et d'ailleurs les terres pour produire des grains ny sont bonnes que par contrées il y a de toute sorte de bois melangez. (Catalogne 1709 dans Patrimoine Bécancour, s. d.)

Un siècle plus tard, en 1815, Joseph Bouchette confirme la nature de l'exploitation du sol et des forêts de Gentilly :

> La première et la seconde rangée de concessions près du Saint-Laurent, et sur la rivière Gentilly, sont cultivées d'une manière judicieuse ; la totalité de la terre en culture se monte à environ un tiers de la seigneurie. Le bois de construction sur le bord de la dernière rivière est de la meilleure espèce et d'une qualité supérieure ; mais celui des autres parties n'est bon qu'à bruler, et comme tel on en coupe une grande quantité qu'on envoie en radeaux à Québec. (Bouchette 1815)

On note l'existence d'un manoir seigneurial sur l'île Montesson au XVIII^e^ siècle et qui se poursuit aux décennies subséquentes. Le manoir est occupé par le seigneur de Bécancour. Il est mentionné à plusieurs reprises dans les documents historiques (Charlevoix 1744a ; P. T. 1858 ; Commission des monuments historiques de la province de Québec 1927). Ce manoir côtoie au tournant du XVIII^e^ siècle un village w8banaki sur l'île Montesson. Le village accueille des groupes w8banakiak originaires de la région du Maine dans le contexte de la guerre de la reine Anne (1703-1713). On constate en outre la présence d'un jésuite qui agit à titre de missionnaire. En effet, ce village est associé à la mission Saint-François-Xavier, aujourd'hui Wôlinak (Charlevoix 1744b ; Gélinas 2013). Le P. Pierre-F.-Xavier de Charlevoix écrit à cet effet :

> [Le seigneur de Bécancour] a sur ses Terres un Village d'Abénaquis, gouverné, pour le Spirituel, par un Jésuite, que j'étois bien aise de saluer en passant. Le Baron demeure à l'entrée d'une petite Riviere, qui vient du Sud, qui coule toute entiere dans son Domaine, & qui porte son nom. […] La vie, que mene M. de Beckancourt dans ce Désert, car on n'y voit point encore d'autre Habitant que le Seigneur rappelle assez naturellement le souvenir de ces anciens Patriarches, qui ne dédaignoient point de partager avec leurs Domestiques le travail de la Campagne, & vivoient presque aussi sobrement qu'eux. Le profit, qu'il peut faire par le Commerce avec les Sauvages, ses Voisins, en achetant d'eux les Pelleteries de la premiere main, vaut bien les Redevances qu'il pourroit tirer des Habitants, à qui il auroit partagé ses Terres. Avec le tems il ne tiendra qu'à lui d'avoir des Vassaux, & il fera des conditions beaucoup meilleures, quand il aurait fait défricher tout son Terrein (Charlevoix 1744a).

En 1708, les W8banakiak s'établissent durablement dans la seigneurie de Bécancour alors que plusieurs pans de la seigneurie leur sont concédés. La carte ci-dessous illustre que la Nation occupe la rive ouest (en rouge) de W8linaktegw (rivière Bécancour) alors que la seigneurie de Bécancour (en jaune) s'est concentrée sur la rive est et sur les bords de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) (Gélinas 2013). Les W8banakiak côtoyaient les colons et poursuivent la pratique de diverses activités traditionnelles telles la cueillette, la pêche et la chasse dans les terres des environs de Wôlinak.



Figure 7 : La seigneurie de Bécancour après la concession aux W8banakiak en 1708, extrait de la carte « Bécancour Reserve No. 11. Plan showing the land given to the Abenaquis in 1708 », 1853

Finalement, la zone de notre intervention de fouille est dans un environnement à vocation agricole depuis le début de l'exploitation du coteau jusqu'à aujourd'hui. Le chemin du Coteau de Roche, qui correspond essentiellement à l'actuel chemin Louis-Riel, apparaît sur une carte de 1892(Tourigny 1892). Cela signifie que cette partie du territoire est ouverte à la colonisation. Des photos aériennes du secteur datant des années 1950 exposent bien la vocation agricole des terrains du coteau à cette époque. Un modèle

d'établissement et d'utilisation des sols se dégage de ces photos. Il découle directement du modèle d'attribution de seigneuries de l'époque du Régime français. Ce système divise l'espace intérieur d'une seigneurie selon un schème d'établissement particulier de divisions en lots rectangulaires longs et étroits, parallèles entre eux et faisant face au fleuve. Avec le temps, des rangs parallèles au fleuve viennent subdiviser la concession pour ouvrir de nouvelles terres à la colonisation. Ces divisions ont laissé des marques encore visibles dans le paysage québécois, particulièrement dans le paysage agricole tel qu'on le voit dans notre aire d'étude. Finalement, il est habituel de retrouver des bâtiments domestiques et agricoles près de l'actuel chemin Louis-Riel, les champs situés derrière suivant les limites de lots. Il est également très fréquent de trouver des dépotoirs au bout des champs, soit au pied et dans la pente du coteau.

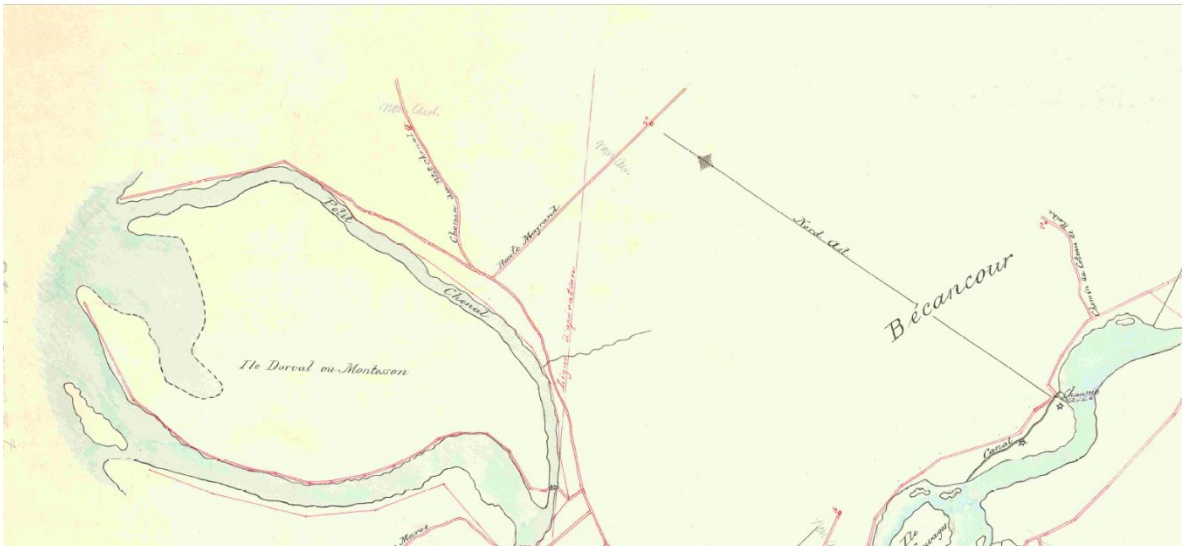


Figure 8 : Les chemins et routes de la rive est de W8linaktegw en 1892; extrait de la carte de Tourigny 1892



Figure 9 : Photo aérienne de 1950 du secteur du site *Wajosis* (CcFc-11) en rouge (Collection photothèque de l'aire, Ressources naturelles du Canada, Image ID : 19500709_N46352W07283)

Quant à la zone d'inventaire le long de *Namasak* (rivière Gentilly), nous avons démontré qu'il s'agit principalement d'un territoire a vocation forestière. Malgré cela, au milieu du XIX^{e} siècle, la zone est entourée d'activités agricoles qui occupent les familles à cette époque. *Namasak* (rivière Gentilly) voit également l'implantation de plusieurs petites entreprises qui bordent ses rives avec notamment trois moulins à scie et un moulin à carder localisés en 1834 par l'arpenteur J. B. Legendre (Legendre 1834). Nous notons aussi la présence d'une mine d'ocre plus au sud, matière lithique utilisée par les Premières Nations, particulièrement en contexte funéraire, mais qui fut également exploitée au début du XX^{e} siècle. Sur les photos aériennes du secteur de la zone d'inventaire, nous constatons que celle-ci a peu changé avec le temps et est demeurée un environnement forestier.

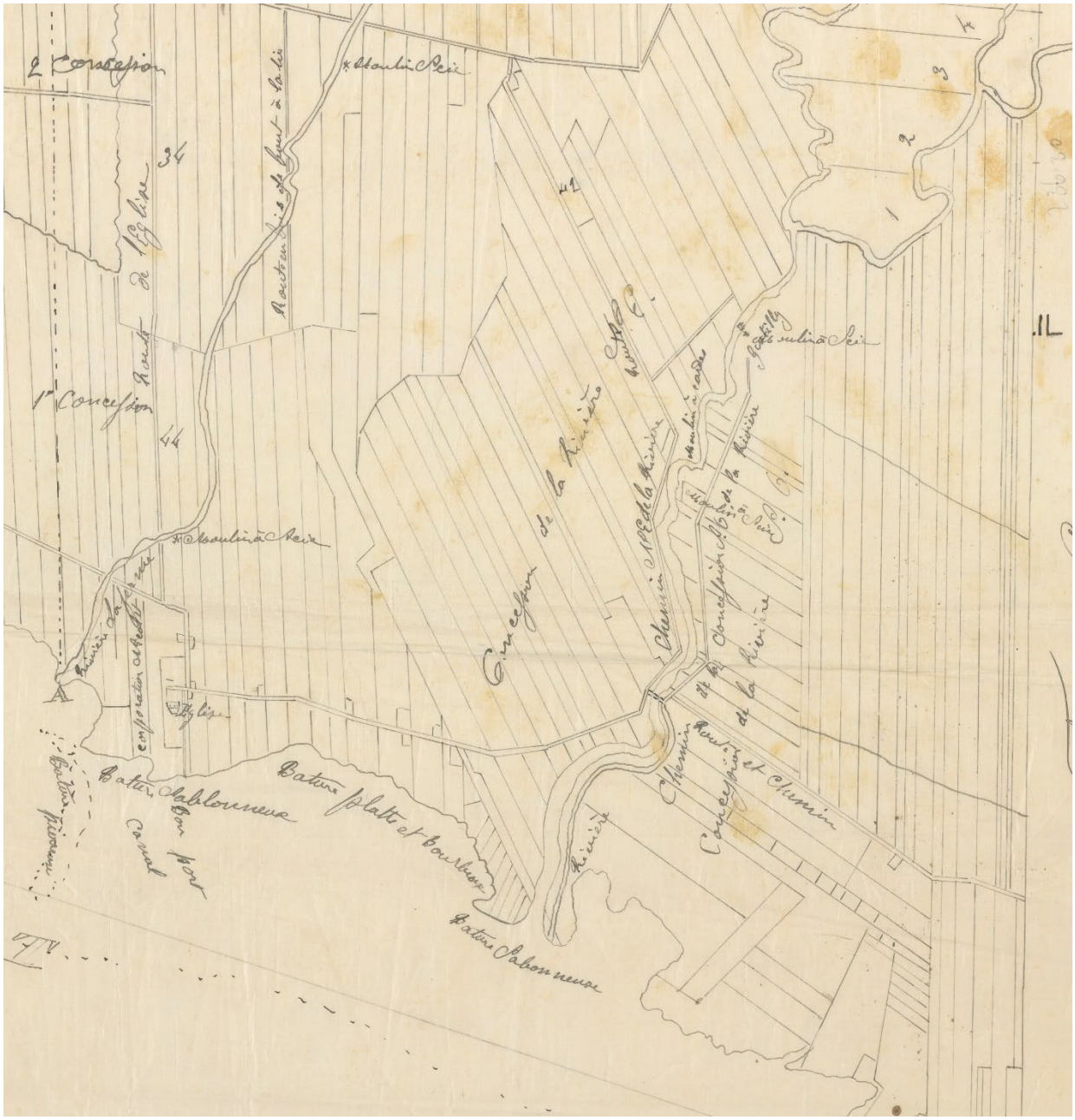


Figure 10 : Extrait de la carte de J.B. Legendre (1834) localisant les moulins sur la rivière Gentilly et de la Ferme



Figure 11 : Photo aérienne de 1950 du secteur de l'inventaire de *Namasak* (rivière Gentilly) en rouge (Collection photothèque de l'aire, Ressources naturelles du Canada, Image ID : 19500709_N46374W072314)

5.3. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ANCIEN ET ACTUEL

Les données géographiques, géologiques et géomorphologiques permettent aux archéologues de comprendre la nature du site archéologique ou de la zone de potentiel et comment cela s'inscrit dans le paysage. L'étude des caractéristiques physiques du milieu permet de mesurer l'ampleur des changements enregistrés dans le paysage. Elle démontre aussi les dynamiques environnementales qui ont pu favoriser l'occupation humaine du territoire et particulièrement la relation que les W8banakiak entretiennent avec *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) et *W8linaktegw* (rivière Bécancour).

5.3.1. Géologie, dépôts de surface et paysage

W8linaktegw (rivière Bécancour) prend sa source dans la chaine de montagnes des Appalaches dans la région de Thetford Mines et de Black Lake. Dans le piémont, elle s'écoule vers le nord puis elle prend, à Daveluyville, une direction sud-ouest et finalement une direction nord-ouest jusqu'à l'embouchure de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent). *Namasak* (rivière Gentilly) fait un parcours de 31,7 km à partir de sa source dans une zone marécageuse dans la région de Lemieux jusqu'à *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) où elle se jette à l'ouest de *W8linaktegw* (rivière Bécancour). Les deux rivières font partie des bassins versants de la zone Bécancour qui regroupe deux régions physiographiques, soit les Basses-Terres du Saint-Laurent en aval et les Appalaches en amont (Godbout *et al.* 2011). Le modèle d'élévation souligne les différences entre les reliefs des régions. La région des Basses-Terres du Saint-Laurent a une topographie plane, régulière et peu élevée. Celle de la région appalachienne est plutôt montagneuse, irrégulière et peu élevée. L'élévation est en moyenne de 6 mètres au niveau du fleuve et de l'île Montesson et de 693 mètres NMM dans la région de Thetford Mines (Godbout *et al.* 2011). Le territoire est majoritairement utilisé à des fins agricoles ou d'exploitation forestière. On retrouve près du fleuve des zones de développement industriel d'importance et l'autoroute 30, il n'y a plus de zones résidentielles dans notre aire d'étude, seules quelques habitations persistent.

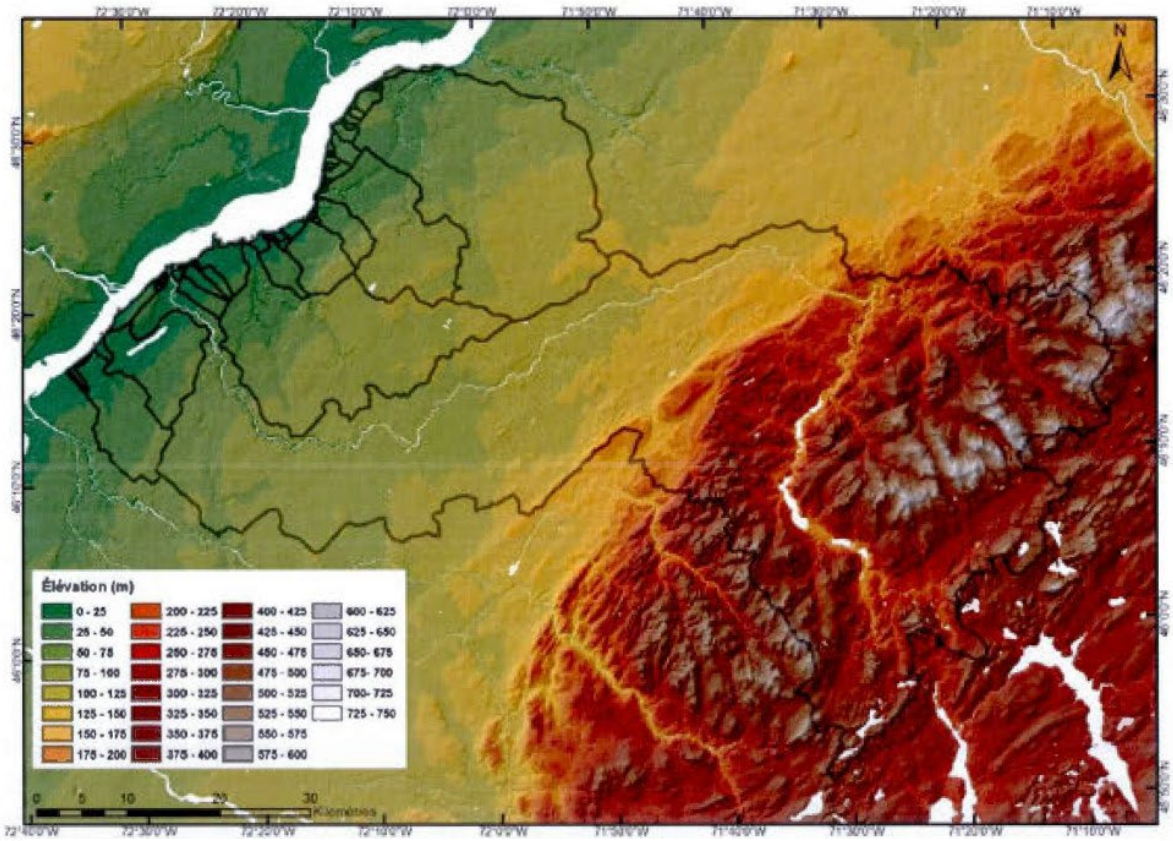


Figure 12 : Modèle d'élévation numérique du secteur cartographié de la rivière Bécancour, Québec (Données sources : Base de données topographique du Québec 1 : 20 000)

Les formations géologiques fournissent de l'information sur les sources lithiques locales potentiellement exploitées par les W8banakiak pour fabriquer des outils en pierre taillée ou polie. Les failles de chevauchement entre les formations des Basses-Terres du Saint-Laurent et des Appalaches sont généralement parallèles au front appalachien, soit d'orientation NE-SW. L'érosion à partir du Silurien a mis à jour le réseau de failles formant le front des nappes externes appalachiennes (Globensky 1987). Le roc est observé principalement dans le secteur amont de *W8linaktegw* (rivière Bécancour) où il affleure sur la plus grande partie du secteur au-dessus de 200 mètres asl. Vers l'aval, l'épaisseur de la couverture quaternaire augmente et les affleurements sont principalement observés dans les vallées des principales rivières, soit *Namasak* (rivière Gentilly), *W8linaktegw* (rivière Bécancour) et la rivière du Chêne. Le réseau de drainage de *W8linaktegw* (rivière Bécancour) est lié à la période du quaternaire ainsi qu'à la présence de roc. Il est généralement orienté NE-SW. Dans les Basses-Terres, là où l'épaisseur des dépôts quaternaire peut atteindre la centaine de mètres au-dessus du synclinal de Chambly-Fortierville, les réseaux de drainage deviennent généralement orientés NW-SE, à l'exception de la section avale de la Petite rivière du Chêne orientée NE-SW (Godbout *et al*. 2011).

L'aire d'étude repose sur un socle de roches sédimentaires. Ce type de roche est parfois utilisé pour la fabrication d'outils par les W8banakiak et leurs ancêtres. Notamment, le shale argileux rouge et d'autres pierres apparentées ont été utilisés pour la production d'outils en pierre polie. Toutefois, la qualité de ces pierres est hautement variable d'une source à l'autre. Aucune source précise n'a été documentée dans la région, bien que les galets de rivières puissent servir de source secondaire. Par ailleurs, il est particulièrement ardu de cerner la provenance de ressources lithiques quand elles proviennent de sources secondaires. Les deux zones ciblées par cette intervention, soit le site Wajosis (CcFc-11) près du ruisseau Mayrand et les zones d'inventaire longeant *Namasak* (rivière Gentilly), présentent un seul groupe géologique soit celui du shale argileux rouge (parfois verdâtre), grès vert, siltstone, gypse et anhydrite.

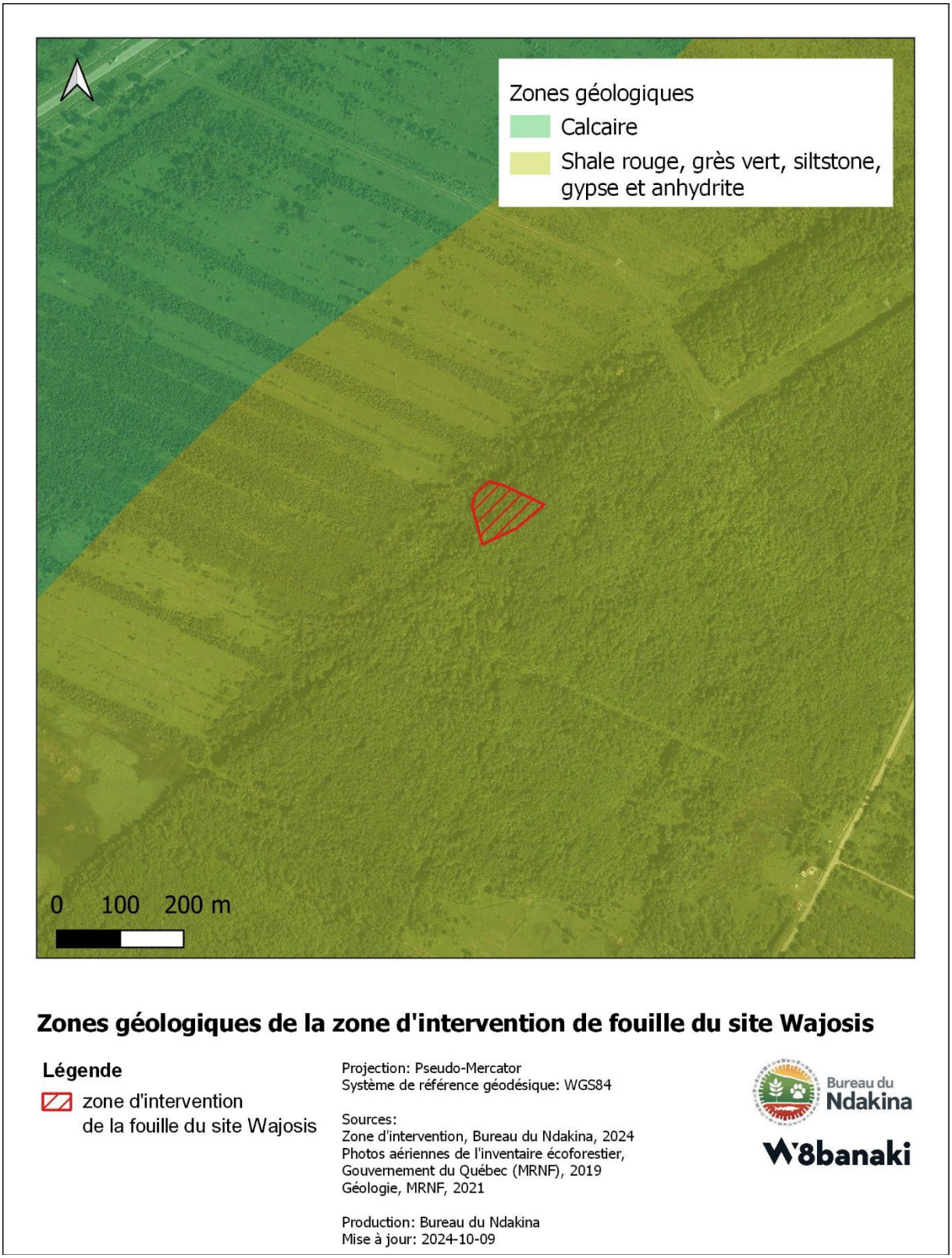


Figure 13 : Zones géologiques de la zone d'intervention de fouille du site *Wajosis* (CcFc-11)

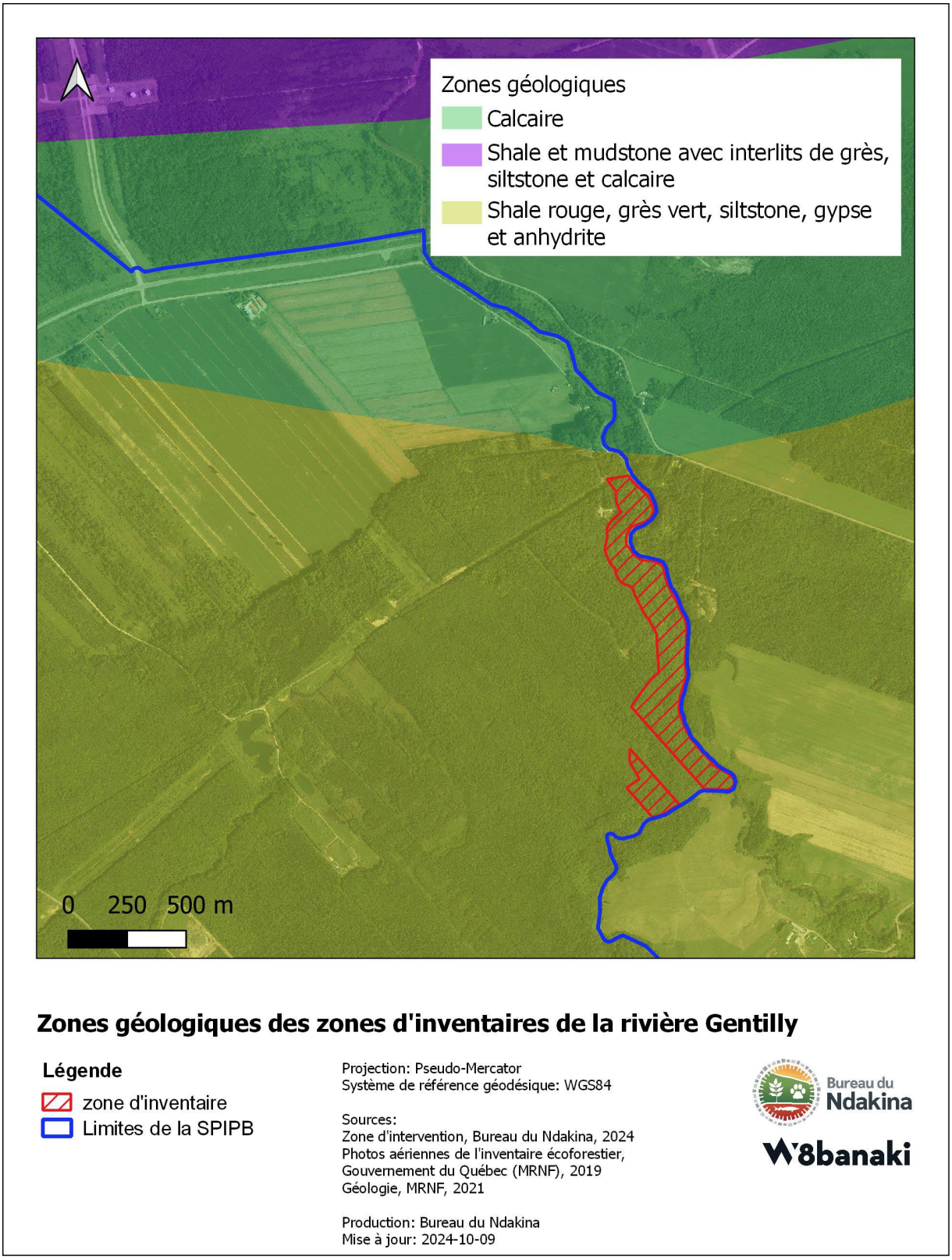


Figure 14 : Zones géologiques des zones d'inventaires de *Namasak* (rivière Gentilly)

La nature et la structure de la séquence du quaternaire du sous-sol de l'aire d'étude, soit la vallée de *W8linaktegw* (rivière Bécancour), comprennent une succession de trois tills séparés par des sédiments glaciolacustres fortement imperméables par leur granulométrie et leur texture. L'épaisseur cumulée des tills peut atteindre jusqu'à 90 m. Le Till de Gentilly est celui de surface qui a été déposé lors de la dernière grande avancée glaciaire et il recouvre l'ensemble de la région (Godbout *et al*. 2011). Lors de la période de déglaciation, il y a eu un bref épisode de transgression marine. Celui-ci a provoqué des épandages fluvioglaciaires qui sont, surtout dans la région du piémont appalachien, déposés sur l'assise rocheuse (Godbout *et al*. 2011). Dans la région de Wôlinak et de Bécancour, l'argile de la mer de Champlain repose directement sur le Till de Gentilly. Les sédiments fluvioglaciaires montrent des variations granulométriques rapides. Ces sédiments sont composés de sable fin, moyen et grossier, de galets et de graviers subanguleux. Ils forment des amas isolés partiellement enfouis ou remaniés par les eaux de la mer de Champlain. Ces éléments géomorphologiques représentent la composition des contextes sédimentaires et archéologiques mis au jour sur *W8linaktegw* (rivière Bécancour).

Dans la région de Wôlinak et de l'île Montesson, on remarque les traces des anciens deltas glaciomarins. Ces épandages sont tous situés sur le parcours de *W8linaktegw* (rivière Bécancour). Le premier s'est formé à la limite marine maximale d'environ 175 m, le second a été mis en place à une élévation de 80 m et le dernier à une limite de 65 m, soit à la transition entre la mer de Champlain (environ 13 000 ans) et le lac Lampsilis (10 600 ans). Les sédiments marins sont composés d'argile silteuse massive de couleur bleue et souvent litée. On les retrouve dans les anciens chenaux de l'ancien delta de *W8linaktegw* (rivière Bécancour). On retrouve aussi des sédiments lacustres sous forme de grandes zones sableuses et de sédiments alluviaux. Ces derniers sont surtout concentrés le long de *W8linaktegw* (rivière Bécancour) depuis le piémont appalachien. À l'embouchure de *W8linaktegw* (rivière Bécancour) et sur *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent), on retrouve des sédiments alluviaux rattachés à la phase Proto-Saint-Laurent. On y retrouve aussi des sédiments éoliens sous forme d'anciennes dunes, mais seulement à des élévations allant de 70 m à 130 m (Godbout *et al*. 2011).



Figure 15 : Argile de la Mer de Champlain reposant directement sur le Till de Gentilly, le long de la réserve W8linak. La tête du pic, ce dernier d'une longueur de 91 cm, marque le contact entre les deux unités. (NAD 83 UTM Zone 18, X : 6)

Dans la partie des Basses-Terres des secteurs de Wôlinak et Bécancour, les sédiments organiques observés par les géologues sont des tourbières de comblement. Cependant, la majorité des sédiments organiques se trouvent dans la région du piémont. Finalement, Martin Lavoie du Centre d'Études Nordiques (CEN) a obtenu des dates basales entre 10 220 ans et 9 620 ans pour les tourbières de Villeroy, de Saint-Sylvère, de la Mer bleue et du lac Rose (Godbout *et al*. 2011). Ces dates témoignent que les tourbières se sont formées peu après le retrait de la Mer de Champlain. On peut donc imaginer que les premiers chasseurs-cueilleurs à fouler la région il y a 8000 ans parcouraient un paysage deltaïque parsemé de tourbières, de conifères et de zones marécageuses. Il y a à peu près 5000 ans, la température se réchauffe laissant place aux feuillus et à la création d'une forêt mixte. La vallée de *W8linaktegw* (rivière Bécancour) et son embouchure ont la physionomie que l'on connaît aujourd'hui.

À l'échelle de l'aire d'étude, les secteurs des basses terres et du coteau d'argile présentent des zones morpho-sédimentologiques plutôt distinctes. Ces zones morpho-sédimentologiques sont en partie le résultat des nombreux changements du niveau des eaux dans la région depuis la fin du dernier épisode glaciaire. Les secteurs du coteau d'argile concernés par la fouille du site *Wajosis* (CcFc-11) présentent des dépôts de till en couverture généralement continue (Tc). Les sédiments sont différents et plus variés dans le secteur en bordure de *Namasak* (rivière Gentilly) où se situe l'intervention de l'inventaire. À la jonction de *Namasak* (rivière Gentilly) et de la rivière Gentilly Sud-Ouest, les sédiments témoignent des glissements actifs et récurrents dans ce secteur avec des dépôts de glissement de terrain (Cg). En bordure de la rivière et en allant

vers le nord, les dépôts de surface sont des sédiments glaciomarins fins d'eau profonde. Les sédiments glaciomarins sont mis en place par la mer de Champlain et à proximité de la marge glaciaire. Les sédiments glaciomarins fins d'eau profonde ont la particularité d'être « mis en place par décantation dans les dépressions plus profondes des bassins glaciomarins » (Ministère des Ressources naturelles et des Forêts 2024). En s'éloignant du rivage vers les terres, on retrouve des sédiments lacustres littoraux et prélittoraux (Lb) mis en place en eau peu profonde lors de l'exondation des terres. Ce type de dépôt présente généralement des cordons littoraux ou prélittoraux en surface.

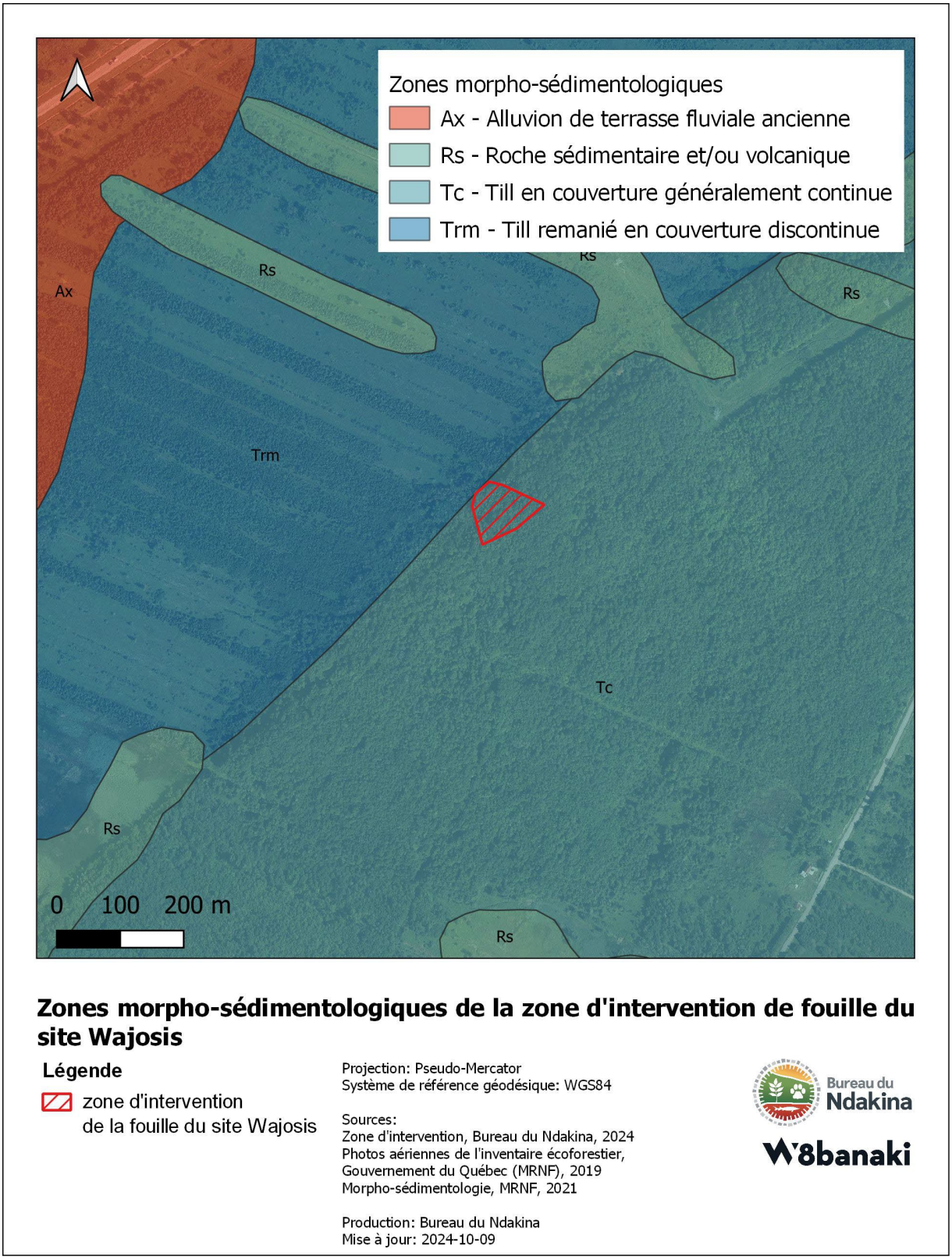


Figure 16 : Zones morpho-sédimentologiques de la zone d'intervention de fouille du site *Wajosis* (CcFc-11)

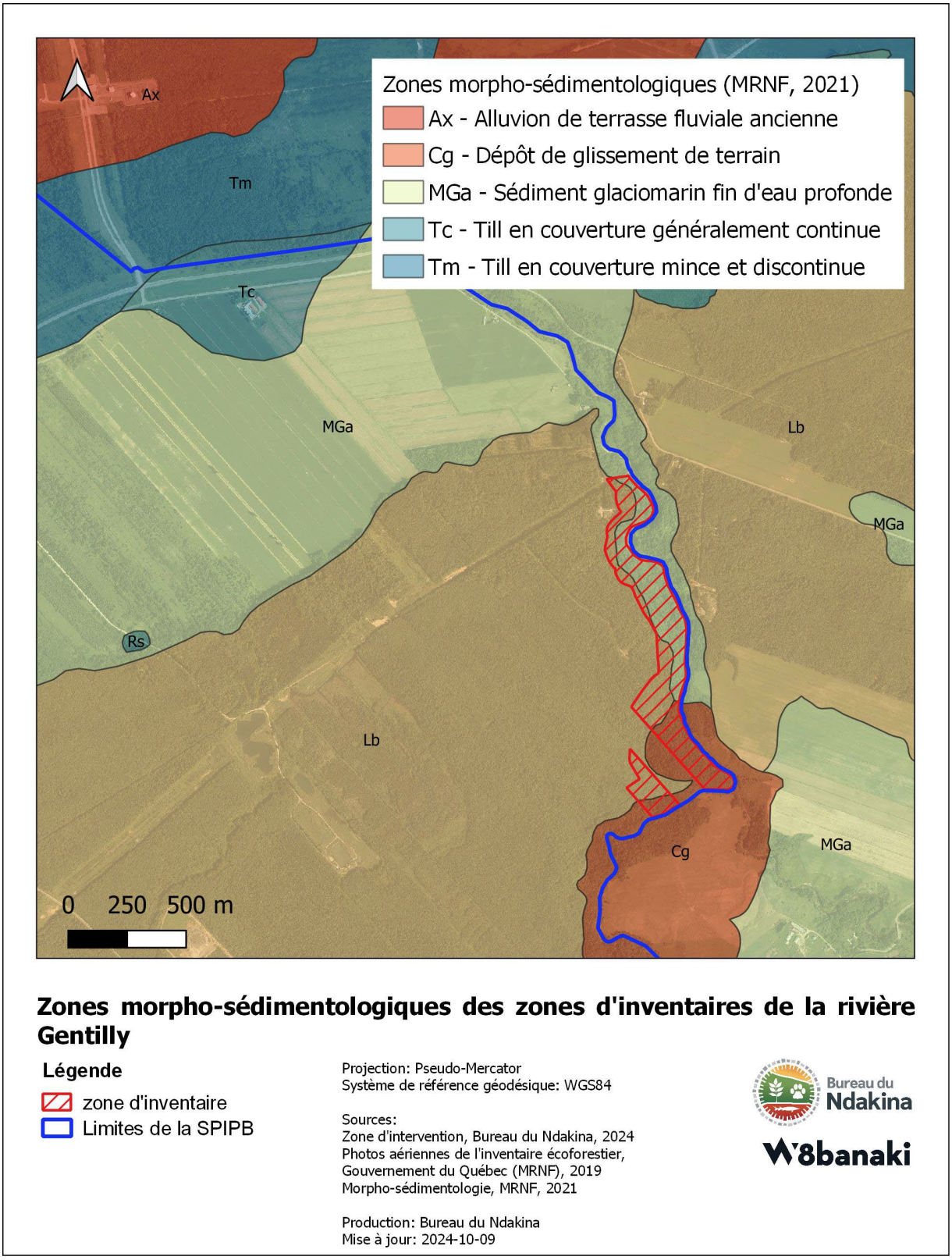


Figure 17 : Zones morpho-sédimentologiques des zones d'inventaire de *Namasak* (rivière Gentilly)

La séquence précise de l'évolution du niveau de l'eau dans la région n'est pas bien connue à ce jour (Taché et Burke 2011; Arkéos inc. 2012). Il est généralement accepté que le secteur du coteau d'argile est riverain vers 8000 ans AA. Après cette période, le niveau d'eau diminue, menant la rive à progressivement reculer. Entre 5800 et 4500 ans AA, une remontée des eaux réinonde le secteur des basses terres (Arkéos inc. 2012). Le lac Saint-Paul serait d'ailleurs un vestige de cet épisode de transgression de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent). Si nous observons les régressions du lac Lampsilis, qui suivit le retrait de la mer de Champlain, le secteur d'intervention est dégagé effectivement autour de 8 000 ans AA, lors de l'étape de Saint-Barthélemy dont la terrasse se trouvait à environ 20 m d'altitude (Lamarche 2011; P.-A. Bourque s. d.; Lamarche 2006).

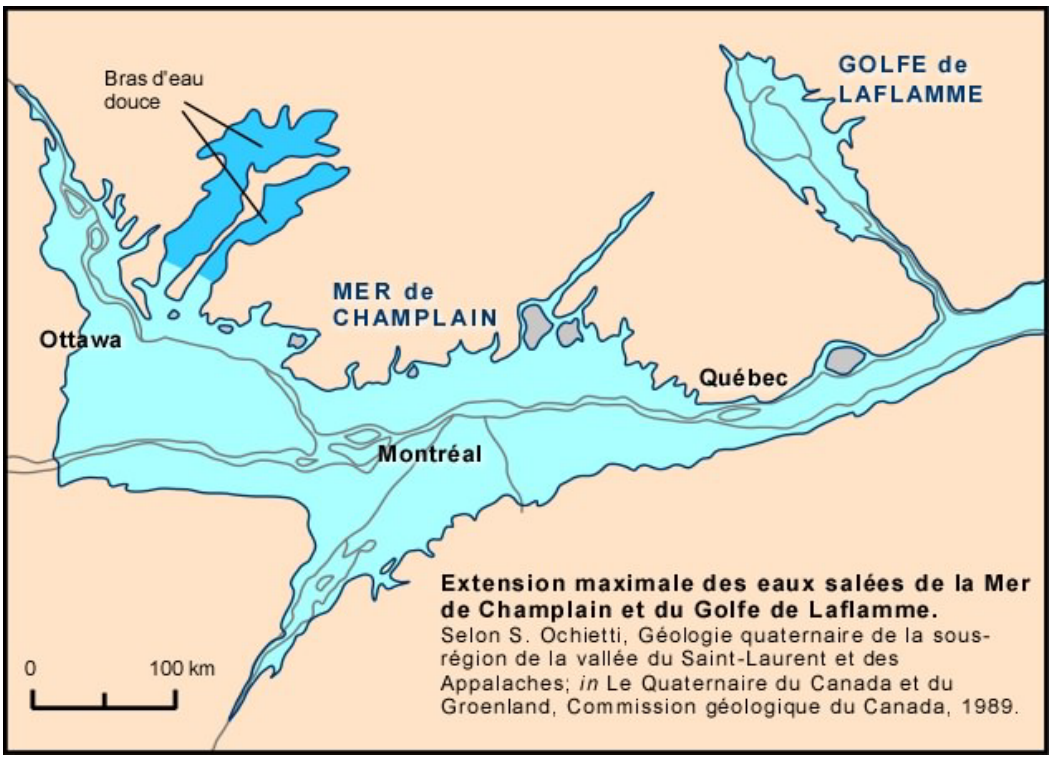


Figure 18 : Extension maximale de la Mer de Champlain. Bourque, page consultée en 2024

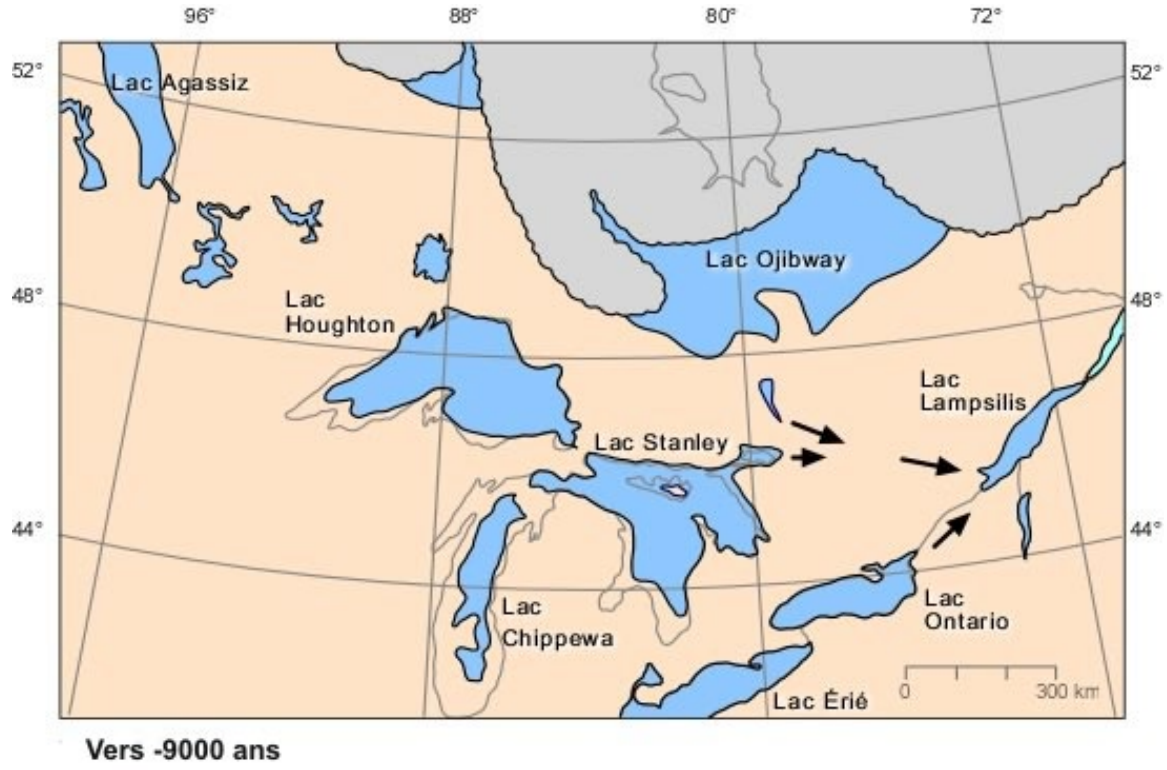


Figure 19 : Vers 9000 ans AA, la Mer de Champlain s'est retirée avec la remontée de la croûte terrestre pour laisser place à l'ancêtre du lac Saint-pierre, le lac Lampsilis. Bourque, page consultée en 2024

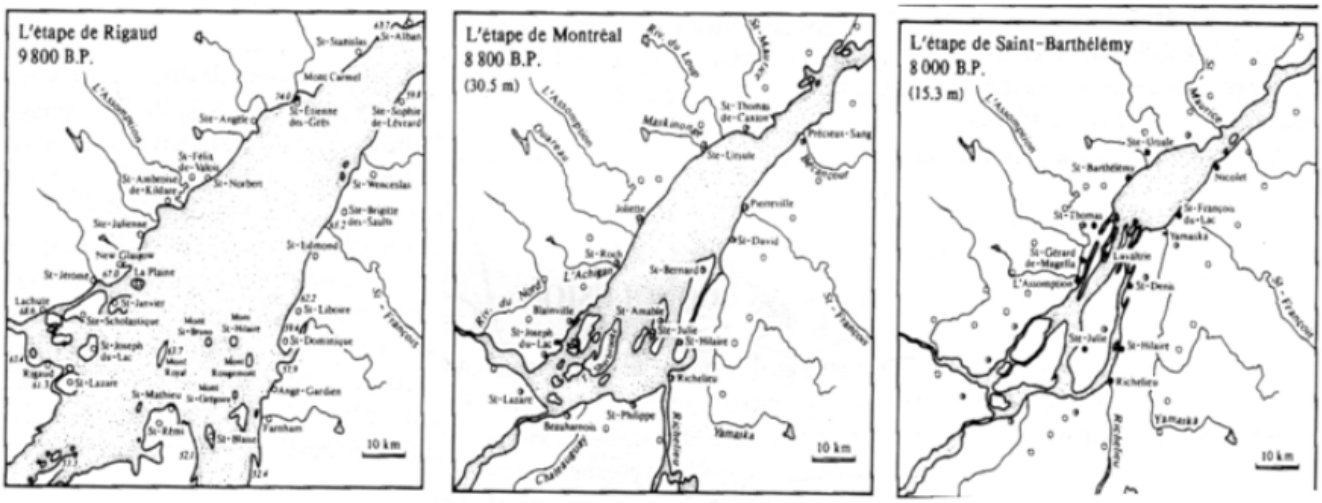


Figure 20 : « Niveau des terrasses délimitant les différentes phases du Lac à Lampsilis dans les Basses-Terres du Saint-Laurent (modifié de MacPherson, 1966) », Lamarche 2011

À partir d'études stratigraphiques, il a été démontré qu'au moins trois grandes variations des niveaux de l'eau ont suivi après la formation de la terrasse de Saint-Barthélemy (Lamarche 2006). Une alternance entre des baisses et des remontées des eaux a été enregistrée entre 6 000 et 1 000 ans AA. Si nous extrapolons la courbe des niveaux de base au nord du lac Saint-Pierre à la rive sud, nous avons une idée relative des altitudes possibles. Nous voyons que la terrasse de 20 m, sur laquelle se trouve notre aire d'intervention, est accessible et à proximité de l'eau à partir de 8 000 ans AA, redevient à proximité de l'eau vers 6 000 ans lors d'une première remontée, de même que vers 3 000 ans AA (Lamarche 2006). L'endroit où se trouve le site constituait un environnement de prédilection tant que l'eau était à proximité.

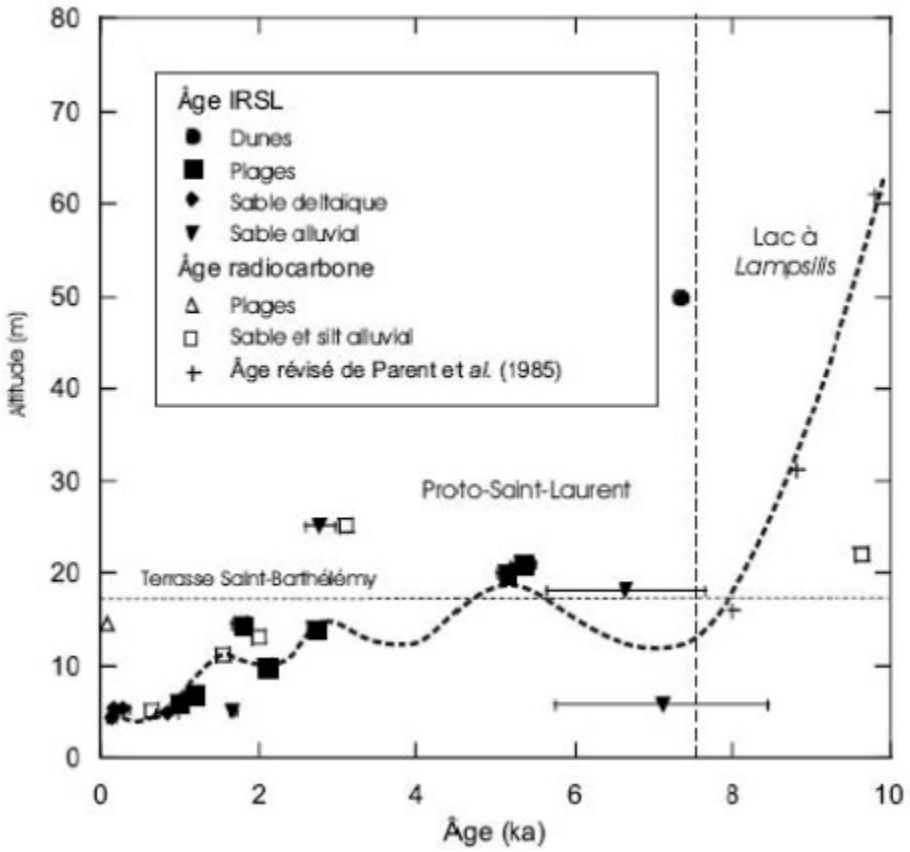


Figure 21 : Variations des niveaux d'eau de base au nord du lac Saint-Pierre, Lamarche 2006

Toutes ces informations sont importantes, car elles nous amènent à constater que, bien que le secteur du coteau d'argile soit aujourd'hui à plusieurs kilomètres à l'intérieur des terres, il est en fait un paléorivage. Son potentiel archéologique pour les périodes anciennes est donc notable.

6. MÉTHODOLOGIE DE TERRAIN

Les méthodes et techniques utilisées pour cette intervention sont conformes aux méthodes et techniques d'inventaire archéologique standards et requises. Nous avons ajusté les techniques d'intervention en fonction de la topographie, de la nature des dépôts de surface, du constat de l'état des lieux et du résultat des inspections visuelles.

6.1. STRATÉGIE UTILISÉE DANS LE CADRE DE CES TRAVAUX ARCHÉOLOGIQUES

Pour l'inventaire de *Namasak* (rivière Gentilly), une prospection par sondages manuels à la pelle et à la truelle a été priorisée, combinée à une inspection visuelle. L'inspection visuelle consiste à examiner la surface du sol afin d'y repérer des vestiges archéologiques en surfaces ou des anomalies qui pourraient laisser présager une activité anthropique. Elle permet aussi de se familiariser avec le terrain, de valider la nature des sols et de l'environnement, de cibler les secteurs où la réalisation de sondages est possible et d'écarter des zones où cela n'est pas possible. Dans ce cas-ci, il s'agissait principalement des zones humides, des secteurs bouleversés par des glissements de terrain et des secteurs de pentes.

Toutes les superficies propices ont fait l'objet de sondages disposés systématiquement et espacés entre eux d'une distance approximative de 5 à 10 mètres ou de manière à pouvoir couvrir les surfaces d'inventaire. Chaque sondage a une dimension minimale de 30 cm sur 30 cm jusqu'à 50 cm sur 50 cm et une profondeur basée selon les dépôts de sédiments pour un maximum de 100 cm. Au moins un sondage test a été réalisé dans chacune des zones pour vérifier les sols enfouis et en faire leur description stratigraphique en fonction du système de classification des sols. Le code de couleur Munsell a été utilisé lors de cette étape. Tous les sondages ont été remblayés avant de quitter les lieux et rapportés sur une carte par la suite.

Le contenu excavé provenant de chaque sondage a été vérifié minutieusement à la truelle et le couvert végétal et organique superficiel, déstructuré lorsqu'il était susceptible de renfermer des biens ou des sites archéologiques. Chaque sondage a été comptabilisé en distinguant les positifs des négatifs et la répartition par secteur. Toutes les informations ont été consignées. Un carnet de notes journalier était tenu par la chargée de projet. Des croquis stratigraphiques ont été produits et les descriptions physiques des zones à l'étude, les coordonnées géographiques et la marge de précision de l'appareil GPS de chaque sondage ont été notées.

Dans le cas de la fouille de *Wajosis* (CcFc-11), les méthodes et techniques utilisées pour cette intervention sont conformes aux méthodes et techniques de fouille archéologique standards et requises et furent réalisées par une équipe professionnelle sous le permis de recherche archéologique 24-GCNWA-05 émis par le ministère de la Culture et des Communications. Les travaux ont permis de fouiller cinq puits pour un total de 3,25 mètres carrés. Les puits n'ont pas été tous ouverts dans leur entièreté. Les puits étaient séparés par quadrants et fouillés par couche de sol en place. L'horizon B a été divisé en niveau arbitraire de cinq

centimètres. Nous avons utilisé le système d'enregistrement alphanumérique en partant du point 100N-100E. En fait, nous nous sommes positionnés sur la grille implantée en 2023, à partir des bornes laissées sur place qui donnent l'alignement de l'axe nord-sud tirée au théodolite. Une tige en fer avait été installée et laissée sur place à la coordonnée 100N-100E, située au croisement des deux lignes de référence de cette grille virtuelle qui encadre le site. Une seconde tige avait été installée à l'emplacement de notre BM3 à l'extrémité de la ligne nord-sud, là où le niveau pour les mesures de nos altitudes fut de nouveau installé quotidiennement. L'axe est-ouest a été implanté à l'aide du théodolite basé sur la borne du point 100N-100E. Celle-ci s'est mise en place parfaitement avec le clou laissé à l'extrémité ouest de cet axe en 2023.

Les puits ouverts sont 102N98E, 99N93E, la moitié est de 101N94E, la moitié sud de 103N94E avec le quadrant sud-ouest de 103N95E. La fouille a été réalisée à l'aide de la truelle et les sédiments ont été systématiquement tamisés avec des tamis aux mailles de dimension de ¼ de pouce. Chaque fouilleur était responsable de remplir les fiches d'enregistrement, du tamisage des sédiments et de la collecte des artéfacts de leur puit de fouille le cas échéant. Les stratigraphies des parois les plus parlantes de chaque puit ont été dessinées avant le remblayage complet du site.

6.2. L'ENREGISTREMENT DES DONNÉES, ANALYSE ET MESURES DE CONSERVATION

Dans le cas de l'inventaire, chaque sondage a été documenté et a fait l'objet d'enregistrements sur la base de données Survey 123 créée par Esri pour ArcGIS. Ces enregistrements relatent la position du sondage par GPS, les photos associées, l'état de surface, les dimensions, le contenu en artéfacts, la description des sols et la stratigraphie en fonction du système canadien de classification des sols (édition 3). Les sondages ont été immédiatement remblayés afin de remettre en état les zones inventoriées. Si du matériel est découvert lors de l'inventaire, il est récolté et identifié en association avec le sondage duquel il provient, ainsi que la couche de sa provenance.

Dans le cas de la fouille, les puits sont documentés par les fiches d'enregistrements remplies sur le terrain. Les fiches comprennent les informations sur la date, le site, le numéro de puits, la personne responsable, la couche concernée, une description du sol, les techniques utilisées et un plan de la surface en début de fouille de la couche, la mesure du point de repère et les altitudes de départs localisées sur le plan. Les fiches sont remplies à chaque début de couche et remplies par la prise de notes et de photographies. Des plans des stratigraphies stratégiques sont aussi dessinés à la fin de la fouille du puits, incluant une description des sols pour chaque couche et une documentation par photos. Un plan d'ensemble du site et son environnement ont aussi été réalisés ainsi qu'un arpentage complet de l'intervention. Lorsque du matériel était découvert lors de la fouille, il était récolté et identifié en association avec le puit, le quadrant et le niveau duquel il provenait. Ces artéfacts ont été emballés directement sur le terrain, entreposés dans des sacs en papier et acheminés au

laboratoire du Bureau du Ndakina afin d'être traités. Les artefacts en verre ou céramique peuvent être lavés à l'eau, nettoyés à l'aide de brosses à dents et séchés. Le traitement des artefacts en métal évite l'immersion afin de ne pas les abîmer. Il prévoit plutôt de les brosser délicatement et peut comprendre un nettoyage plus délicat à l'aide d'outils de précision pour enlever quelques concrétions. Par la suite, les artefacts sont étiquetés, marqués à l'encre sur une mince couche de vernis à ongles, lorsque propice, et réemballés adéquatement. Chaque artéfact a été identifié et analysé sommairement à des fins de catalogage et les objets seront remis à la SPIPB une fois qu'un protocole de gestion de collection sera établi. Le catalogue, disponible sur le fichier de base de données, comporte le nom et numéro de l'objet, son contexte de découverte, son identification, son état de conservation, ainsi que des informations concernant la présence d'inscription, la couleur et des commentaires.

Finalement, des stratégies de conservation préventive ou de restauration, sur le terrain, de possibles vestiges immobiliers ou mobiliers étaient aussi prévues. Si des vestiges immobiliers sont découverts, ils sont d'abord géolocalisés, puis délimités, mesurés, décrits et photographiés. Advenant qu'il s'agisse de vestiges impossibles à collecter (des fondations en pierres par exemple), nous aurions pu couvrir les vestiges de géotextile et de sable de remblais pour leur protection.



Figure 22 : Implantation du quadrillage de fouille sur *Wajosis* (CcFc-11), vers l'ouest

7. RÉSULTATS ET INTERPRÉTATIONS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

7.1. RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE DE *NAMASAK* (RIVIÈRE GENTILLY)

Le secteur d'intervention est l'équivalent de deux zones suivant *Namasak* (rivière Gentilly) sur une bande de terre jusqu'à sa jonction avec la rivière Gentilly Sud-Ouest. Au total, 108 sondages ont été réalisés, couvrant une surface totale d'environ 27 mètres carrés.

Tableau 4 : Résumé des résultats de l'inventaire archéologique

Zone	Superficie	Mandat	Résultats des sondages	
			Négatifs	Positifs
Z1	187 974 m^2	Reconnaissance visuelle de la zone. Si des vestiges historiques sont observés, ils seront documentés par des croquis, des photos et la prise de mesures. Si pertinent, des sondages seront réalisés à proximité des vestiges pour mieux les documenter; Au moins un sondage témoin est fait dans chaque zone pour documenter la stratigraphie; Sondages entre 30 et 50 cm de côté disposés de façon aléatoire sur les endroits jugés propices à l'accumulation de vestiges archéologiques précontacts (ex. : un button surélévé). La profondeur sera variable en fonction de la nature des sols; Dans le cas d'un sondage positif avec du matériel historique, des sondages supplémentaires seront disposés en « croix » à une distance de 5 m du sondage positif; Dans le cas d'un sondage positif avec du matériel précontact, des sondages supplémentaires seront disposés en « croix » à une distance de 1 m du sondage positif; Localisation au GPS de tous les sondages avec leur résultat négatif ou positif;	87	0
Z2	26457 m^2		21	0
TOTAL	**214 431 m^2**		**108**	**0**

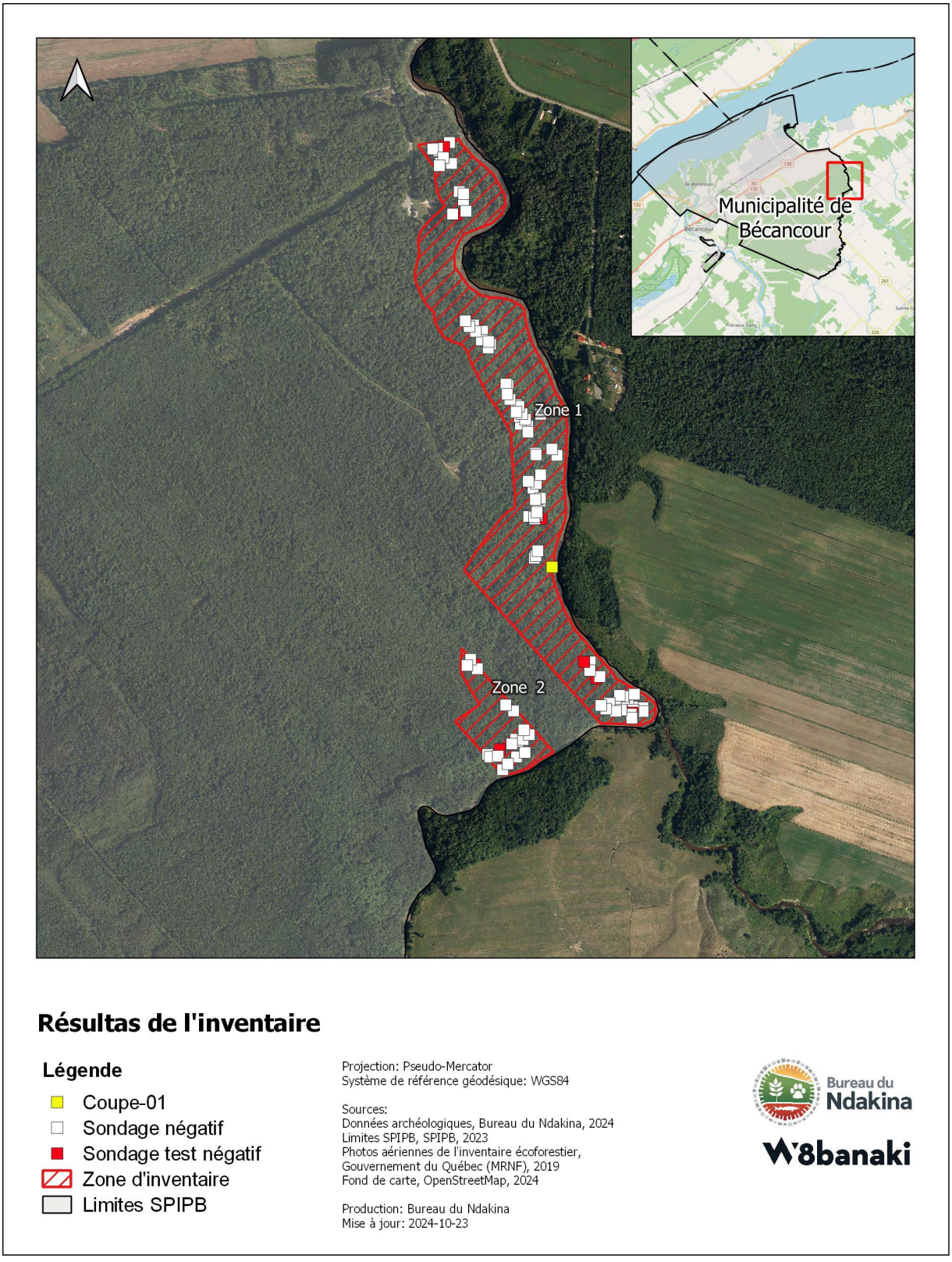


Figure 23 : Résultats de l'inventaire archéologique

La zone 1 couvre la rive gauche de *Namasak* (rivière Gentilly) jusqu'à sa jonction avec la rivière Gentilly Sud-Ouest et englobe la pointe de terre qui s'y trouve. La topographie générale de la zone est plutôt inégale et composée de petits plateaux résiduels entourés de glissements de terrain vers la rivière, de ruisseaux profondément encaissés et de zones mamelonnées ou affectées par des chablis. La végétation est une forêt de feuillus dégagée de type peupleraie à peupliers indistincts avec érables rouges (Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs 2019) pour la portion plus au sud. Le peuplement équienne est de la classe d'âge de 70 ans et témoigne de la vocation principalement à activité forestière des zones. La végétation de la portion vers le nord est également une forêt de feuillus avec un jeune peuplement inéquienne dont l'érable rouge est dominant.

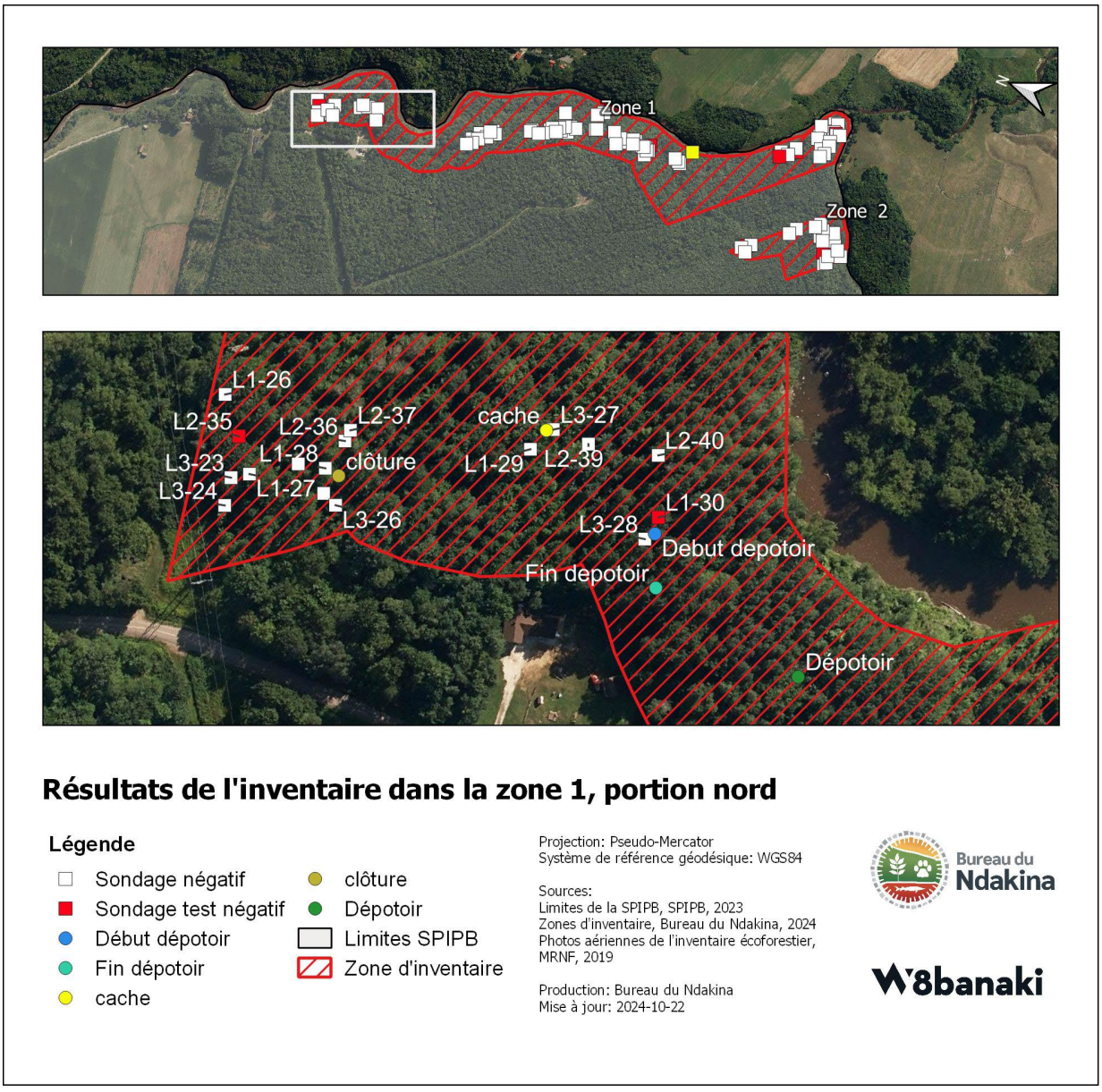


Figure 24 : Résultats de l'inventaire dans la zone 1, portion nord

Au nord, la zone débute au « deuxième coteau », soit un peu plus au sud du « coteau d'argile » là où on peut observer un ancien cordon littoral. Cet endroit est notamment marqué par un ancien chemin de fer qui traversait la rivière et dont les piliers de l'ancien pont sont encore présents. Le niveau de perturbation associé à ces aménagements est visible dans les sondages sur la bande surélevée alignée avec les piliers. Cette bande surélevée semble témoigner d'un rehaussement du secteur pour la mise en place du chemin de fer. Autre que des morceaux de ciment, d'anthracite et de pièces de métal ferreux visibles en surface, il ne reste plus de traces de ce chemin de fer. Le sondage test L2-35 dans ce secteur montre une stratigraphie perturbée puisqu'elle débute par une succession de couches d'humus et de sables moyens variés, suivie d'un remblai de sable grossier gris. La fouille s'est terminée dans une couche de sable moyen brun plus clair qui ne contenait aucun artéfact.



Figure 25 : Vestiges du pont de l'ancien chemin de fer dans l'extrémité Nord-Est de la zone 1, vers l'Est



Figure 26 : Vestiges du pont de l'ancien chemin de fer à l'extrémité Nord-Est de la zone 1, vers l'Est



Figure 27 : Environnement général dans la partie de la zone 1 près des vestiges du pont, vers l'Est

Inventaire archéologique sur une portion de *Namasak* (rivière Gentilly), SPIPB
Projet: 24NDA411

Sondage: L2-35, paroi Est
Zone: 1
Produit par: Bureau du Ndakina, 2024

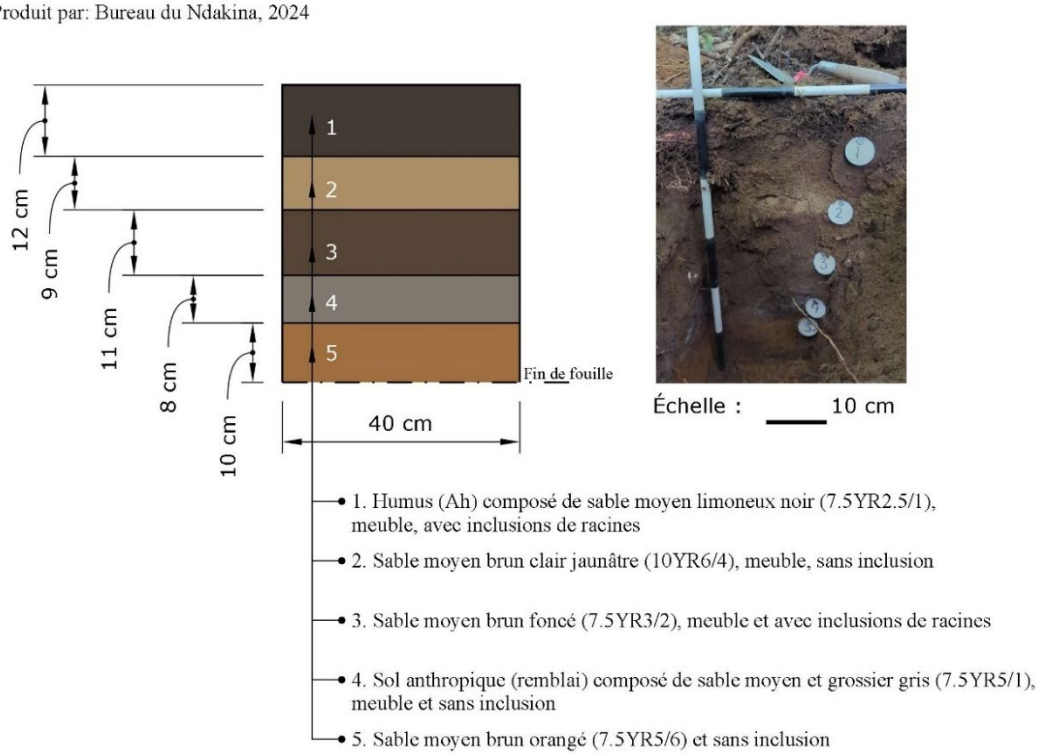


Figure 28 : Stratigraphie du sondage test L2-35, zone 1, portion Nord

Un profond ruisseau sépare le secteur de l'ancien chemin de fer d'avec un ancien champ agricole puisque du côté sud de ce ruisseau se trouve le vestige d'une clôture de broche en métal qui délimite habituellement les champs. En dehors de la clôture, sur le bord de la pente du ruisseau, des sols naturels en place sont présents dans les sondages, mais tous se sont avérés négatifs.



Figure 29 : Environnement général près du ruisseau et d'anciens champs dans la partie Nord-Est de la zone 1, vers le Nord-Est

Une portion un peu plus au sud de la partie nord de la zone 1 touche au terrain d'une maison qui fut démolie l'an dernier par la SPIPB. Ce secteur a donc été éliminé pour les sondages manuels, la perturbation était largement étendue et des débris étaient visibles sur une grande superficie. Un vaste dépotoir se trouve d'ailleurs dans le ravin vers la rivière. Un secteur à proximité était tout de même propice aux sondages avec une topographie plane formant une terrasse au-dessus de la basse terrasse humide près de la rivière. Deux dépressions semi-rectangulaires se trouvent également sur cette terrasse, près d'une ancienne cache de chasse et juste avant d'arriver au grand dépotoir et à l'ancienne maison. La stratigraphie du sondage test dans ce secteur démontre deux couches de sables fins variant du brun très foncé vers un brun plus clair et n'avait pas de couche de Ae éluvié.



Figure 30 : Cache et environnement général de la zone 1 dans sa partie près de la maison démolie, vers le Nord-Est



Figure 31 : Dépression rectangulaire, vers le Nord



Figure 32 : Dépotoir dans une grande coulée près de la maison démolie

Inventaire archéologique sur une portion de *Namasak* (rivière Gentilly), SPIPB
Projet: 24NDA411

Sondage: L1-30, paroi Sud
Zone: 1
Produit par: Bureau du Ndakina, 2024

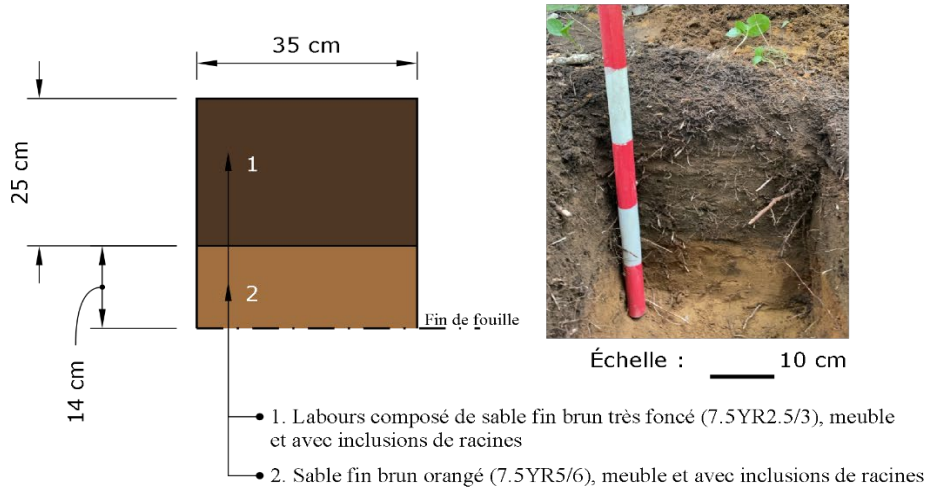


Figure 33 : Stratigraphie du sondage test L1-30, zone 1, portion Nord

Tableau 5 : Récapitulatif des stratigraphies des sondages test de la partie Nord de la zone 1

Numéro de sondage	Matrice	Consistance	Couleur des sédiments	Épaisseur moyenne (cm)	Superficie	Inclusion (racines/pierres)	Artéfacts et écofacts
L2-35 Couche 1 Humus (Ah)	Sable moyen limoneux	Meuble	Noir 7.5YR2.5/1	12	40 x 40 cm	Cheveux (<0,5 cm)	–
L2-35 Couche 2 Horizon A	Sable moyen	Meuble	Brun pâle jaunâtre 10YR6/4	9	40 x 40 cm	–	–
L2-35 Couche 3 Horizon A	Sable moyen	Meuble	Brun foncé 7.5YR3/2	11	40 x 40 cm	Cheveux (<0,5 cm)	–
L2-35 Couche 4 Sol anthropique (remblai)	Sable grossier et sable moyen	Meuble	Gris 7.5YR5/1	8	40 x 40 cm	–	–
L2-35 Couche 5 Horizon B	Sable moyen	Meuble	Brun 7.5YR5/6	10	40 x 40 cm	–	–
L1-30 Couche 1 Sol anthropique	Sable fin	Meuble	Brun très foncé 7.5YR2.5/3	25	35 x 35 cm	Cheveux (<0,5 cm) Radicelles (0,5 à 2 cm)	–
L1-30 Couche 2 Horizon B	Sable fin	Meuble	Brun 7.5YR5/6	14	35 x 35 cm	Radicelles (0,5 à 2 cm)	–

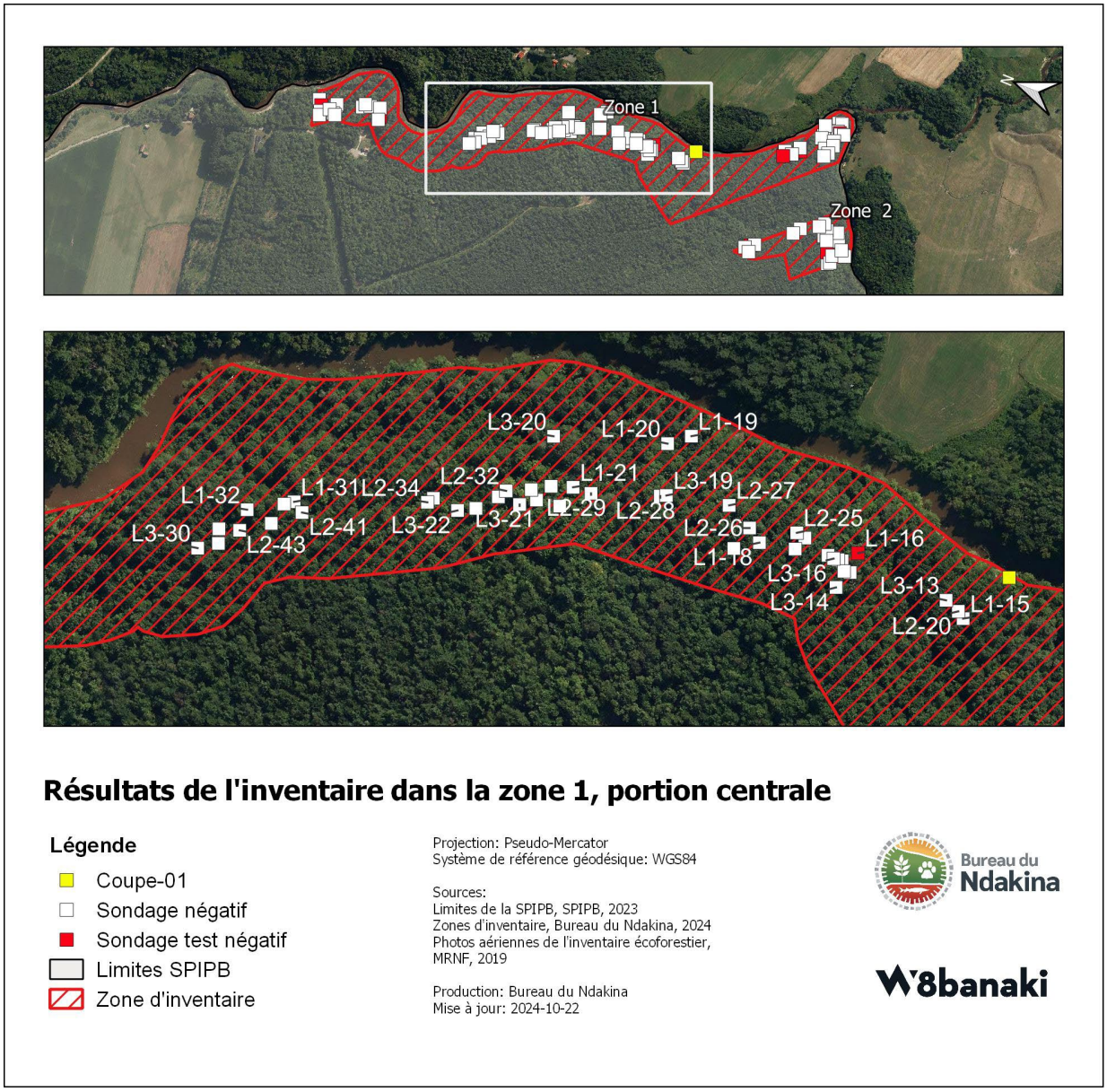


Figure 34 : Résultats de l'inventaire dans la zone 1, portion centrale

La partie centrale de la zone 1 est la portion linéaire qui suit le rivage de *Namasak* (rivière Gentilly). L'environnement, la végétation et les sols étaient similaires sur toute cette portion. Les sondages ont été privilégiés aux endroits plats situés entre les profondes crevasses d'anciens ruisseaux, ou des ruisseaux saisonniers. Des inspections visuelles ponctuelles ont également été faites sur les terrasses basses en bordure de la rivière et quelques sondages y ont été faits à l'occasion par précaution. Ces basses terrasses s'avèrent être systématiquement des milieux humides ou fréquemment inondés, avec peu de végétation au sol autre que des fougères et des arbres, les sols sont humides et argileux. Une coupe a été réalisée dans une paroi sur le bord de la rivière et dont l'érosion avait dégagé les sols sur une bonne superficie et profondeur. La coupe et la paroi en général montre la séquence stratigraphique rencontrée dans le secteur et témoigne de la

profondeur de la couche argileuse. La stratigraphie des sondages sur la partie plus haute présente une séquence de sols naturels en place avec une couche d'humus forestier noire, une couche de Ae éluvié grise, un sable moyen brun orangé avec des inclusions de concrétion ferreuse rouge souvent retrouvé sous le Ae. La séquence se termine dans la couche de sable fin brun tirant sur l'orangé et ne contenant aucun artéfact.



Figure 35 : Environnement général dans les zones humides des basses terrasses près de la rivière, vers l'est



Figure 36 : Rives de *Namasak* (rivière Gentilly) dans le secteur de la coupe-01, zone 1, portion centrale, vers le Sud



Figure 37 : Coupe-01 dans la paroi en érosion, zone 1, portion centrale, vers l'Ouest



Figure 38 : Environnement général sur les hautes terrasses, près des ruisseaux encaissés dans la zone 1, portion centrale, vers le Sud-Est



Figure 39 : Profondeur type des ruisseaux encaissés dans la zone 1 et leur environnement général



Figure 40 : Environnement général des hautes terrasses dans la zone 1, portion centrale



Figure 41 : Environnement général des hautes terrasses dans la zone 1, portion centrale, vers l'Est

Inventaire archéologique sur une portion de *Namasak* (rivière Gentilly), SPIPB
Projet: 24NDA411

Sondage: L1-16, paroi Sud
Zone: 1
Produit par: Bureau du Ndakina, 2024

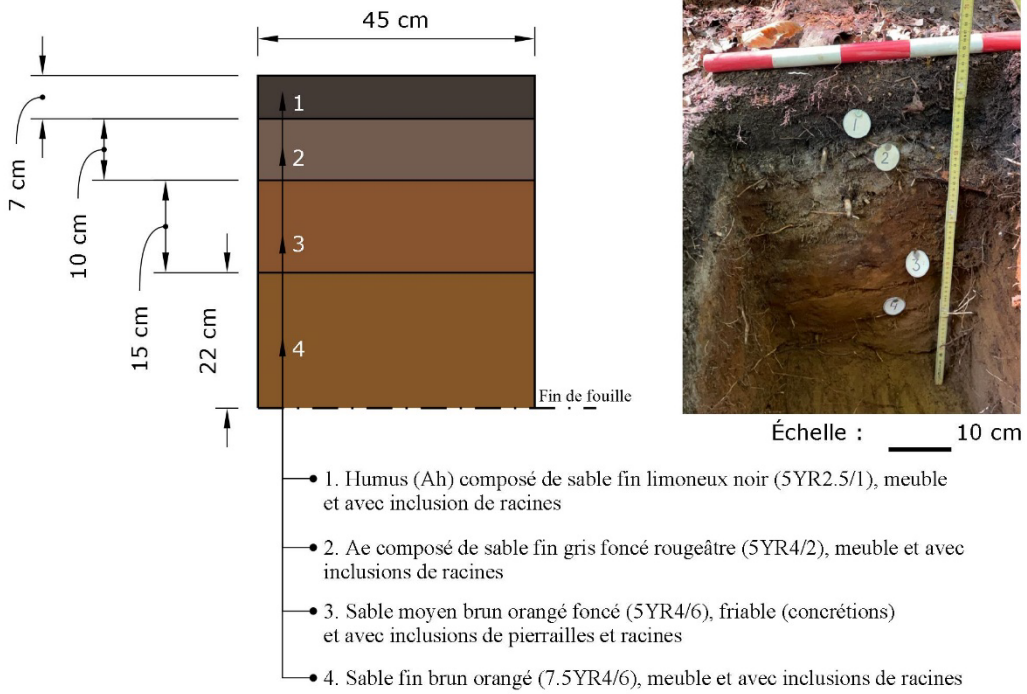


Figure 42 : Stratigraphie du sondage test L1-16, zone 1, portion centrale

Tableau 6 : Récapitulatif de la stratigraphie du sondage test dans la portion centrale de la zone 1

Numéro de sondage	Matrice	Consistance	Couleur des sédiments	Épaisseur moyenne (cm)	Superficie	Inclusion (racines/pierres)	Artéfacts et écofacts
L1-16 Couche 1 Humus (Ah)	Sable fin limoneux	Meuble	Noir 5YR2.5/1	7	45 x 50 cm	Cheveux (<0,5 cm) Radicelles (0,5 à 2 cm)	–
L1-16 Couche 2 Horizon A (Ae)	Sable fin	Meuble	Gris rougeâtre foncé 5YR4/2	10	45 x 45 cm	Cheveux (<0,5 cm) Radicelles (0,5 à 2 cm) Racines (>2 cm)	–
L1-16 Couche 3 Horizon B	Sable moyen	Friable	Brun orangé 5YR4/6	15	45 x 45 cm	Pierraille (1-5 cm) Radicelles (0,5 à 2 cm)	–
L1-16 Couche 4 Horizon C	Sable fin	Meuble	Brun 7.5YR4/6	22	45 x 45 cm	Radicelles (0,5 à 2 cm)	–

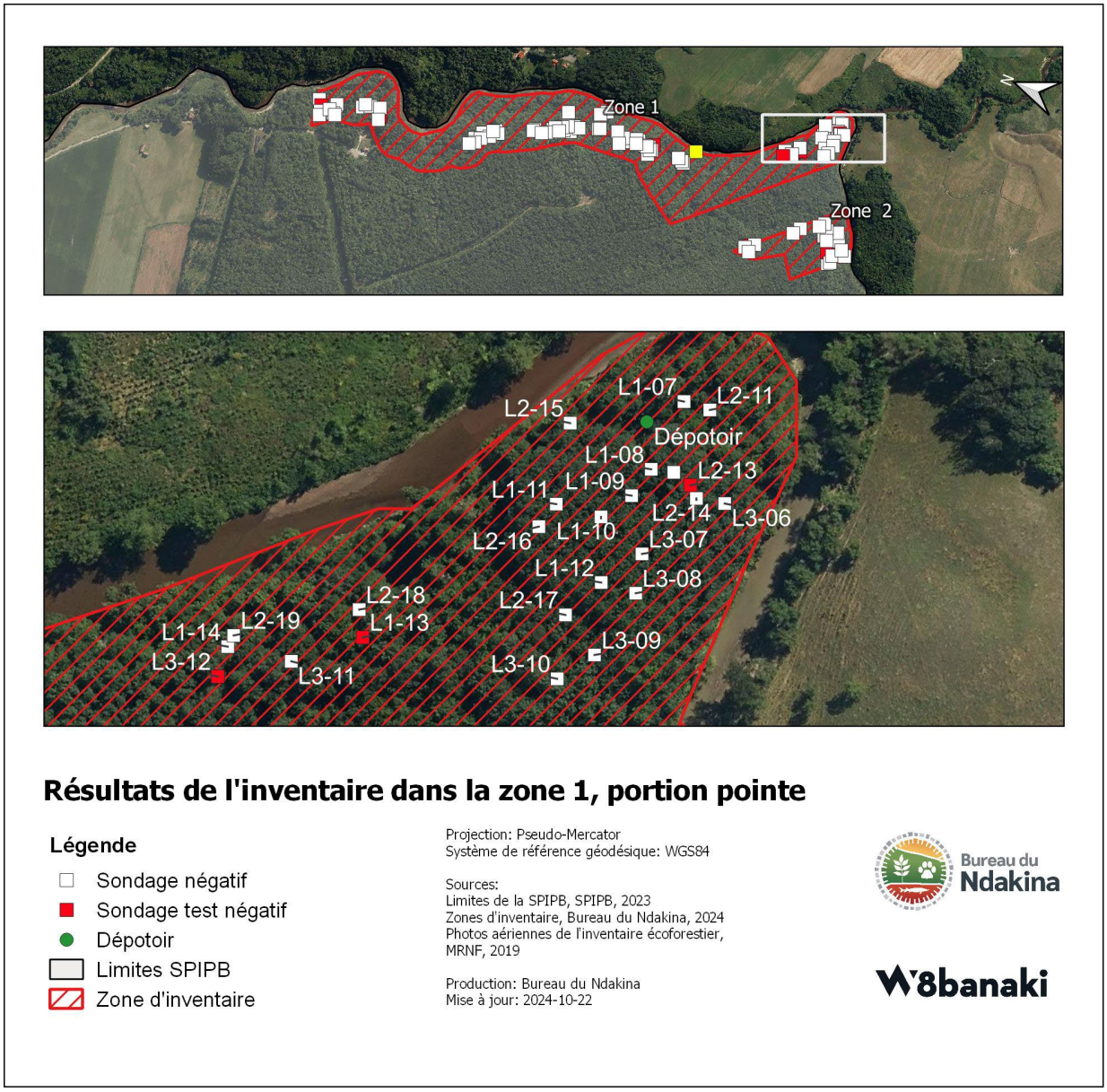


Figure 43 : Résultats de l'inventaire dans la zone 1, portion de la pointe

La dernière portion de la zone 1 à avoir fait l'objet de sondages réguliers est celle qui forme une pointe à la jonction des deux cours d'eau. Nous estimions le potentiel de ce secteur favorable à des occupations autochtones puisque cette caractéristique géographique constitue un facteur d'établissement d'intérêt pour sa richesse en ressource, son accès à de l'eau potable et à des voies de circulation aquatiques. Ce secteur est particulièrement mamelonné et touché par les glissements de terrain, mais présentait tout de même de beaux replats surélevés potentiels. Malgré le nombre de sondages concentrés sur la pointe, aucun ne s'est avéré positif. Une variation dans les séquences stratigraphiques était observée, quelques sondages tests ont été réalisés à différents endroits afin d'être représentatifs. Les stratigraphies sont décrites dans le tableau plus

bas, mais les sols étaient généralement composés de sable fin dans des variantes de brun selon la profondeur. La couche de sol Ae éluvié était présente régulièrement aux endroits plus élevés et non humides.



Figure 44 : Environnement général de la zone humide sur la basse terrasse de la pointe de la zone 1



Figure 45 : Environnement général des hautes terrasses dans la partie de la pointe de la zone 1, vers le Nord

Inventaire archéologique sur une portion de *Namasak* (rivière Gentilly), SPIPB
Projet: 24NDA411

Sondage: L1-13, paroi Nord-Ouest
Zone: 1
Produit par: Bureau du Ndakina, 2024

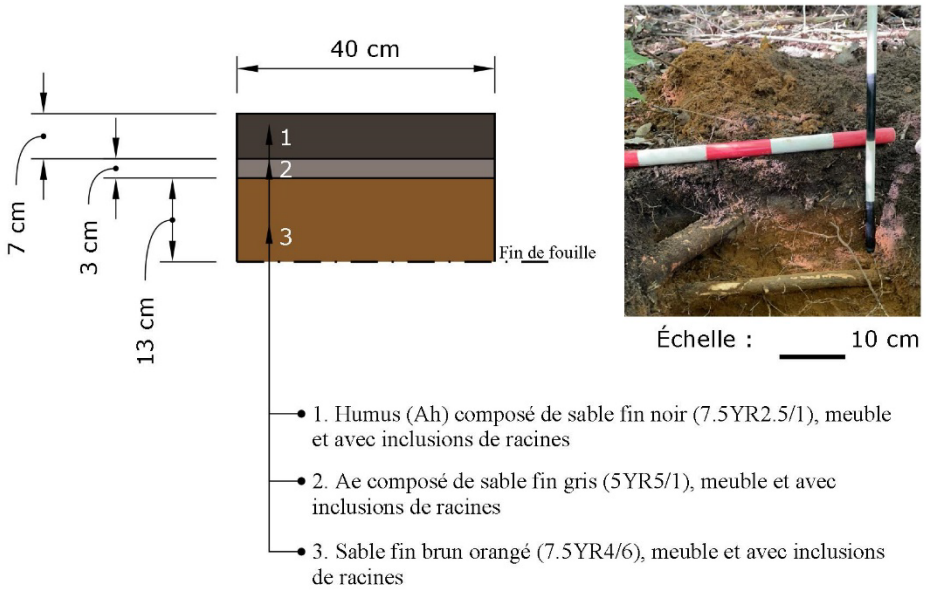


Figure 46 : Stratigraphie du sondage test L1-13, zone 1, portion de la pointe

Inventaire archéologique sur une portion de *Namasak* (rivière Gentilly), SPIPB
Projet: 24NDA411

Sondage: L2-13, paroi Nord
Zone: 1
Produit par: Bureau du Ndakina, 2024

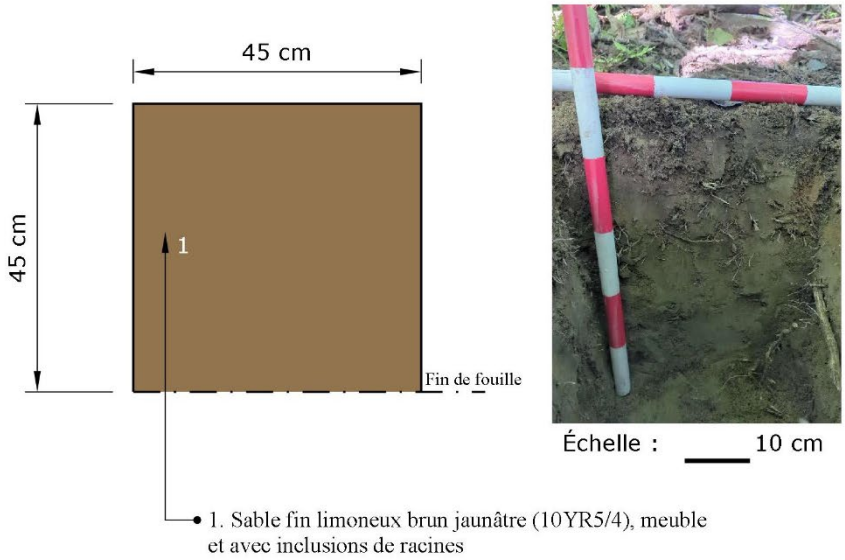


Figure 47 : Stratigraphie du sondage test L2-13, zone 1, portion de la pointe

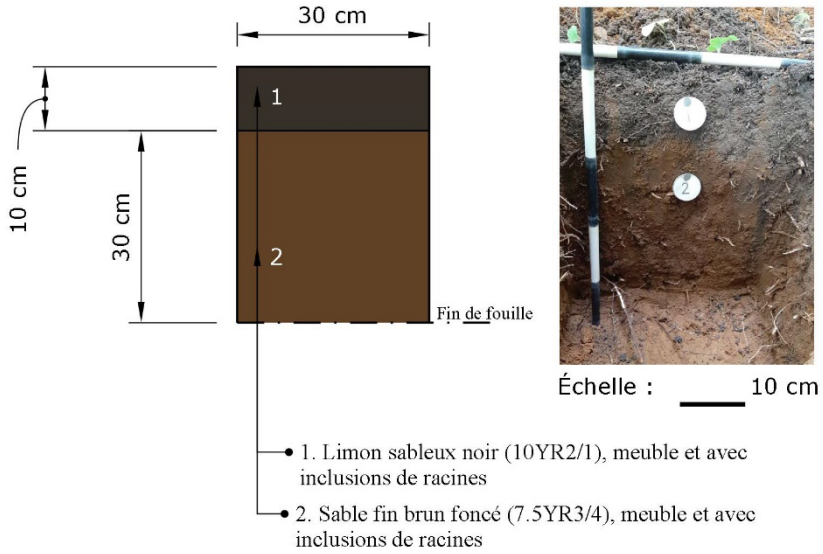


Figure 48 : Stratigraphie du sondage test L3-12, zone 1, portion de la pointe

Tableau 7 : Récapitulatif des stratigraphies des sondages test dans la portion de la pointe de la zone 1

Numéro de sondage	Matrice	Consistance	Couleur des sédiments	Épaisseur moyenne (cm)	Superficie	Inclusion (racines/pierres)	Artéfacts et écofacts
L3-12 Couche 1 Horizon A	Limon sableux	Meuble	Noir 10YR2/1	10	40 x 40 cm	Cheveux (<0,5 cm)	–
L3-12 Couche 2 Horizon B	Sable fin	Meuble	Brun foncé 7.5YR3/4	32	40 x 40 cm	Radicelles (0,5 à 2 cm)	–
L1-13 Couche 1 Humus (Ah)	Sable fin	Meuble	Noir 7.5YR2.5/1	7	40 x 40 cm	Cheveux (<0,5 cm) Radicelles (0,5 à 2 cm)	–
L1-13 Couche 2 Horizon A (Ae)	Sable fin	Meuble	Gris 5YR5/1	3	40 x 40 cm	Cheveux (<0,5 cm) Radicelles (0,5 à 2 cm) Racines (>2 cm)	–
L1-13 Couche 3 Horizon B	Sable fin	Meuble	Brun 7.5YR4/6	13	40 x 40 cm	Racines (>2 cm)	–
L2-13 Couche 1 Horizon A	Sable fin limoneux	Meuble	Brun jaunâtre 10YR5/4	45	45 x 45 cm	Radicelles (0,5 à 2 cm)	–

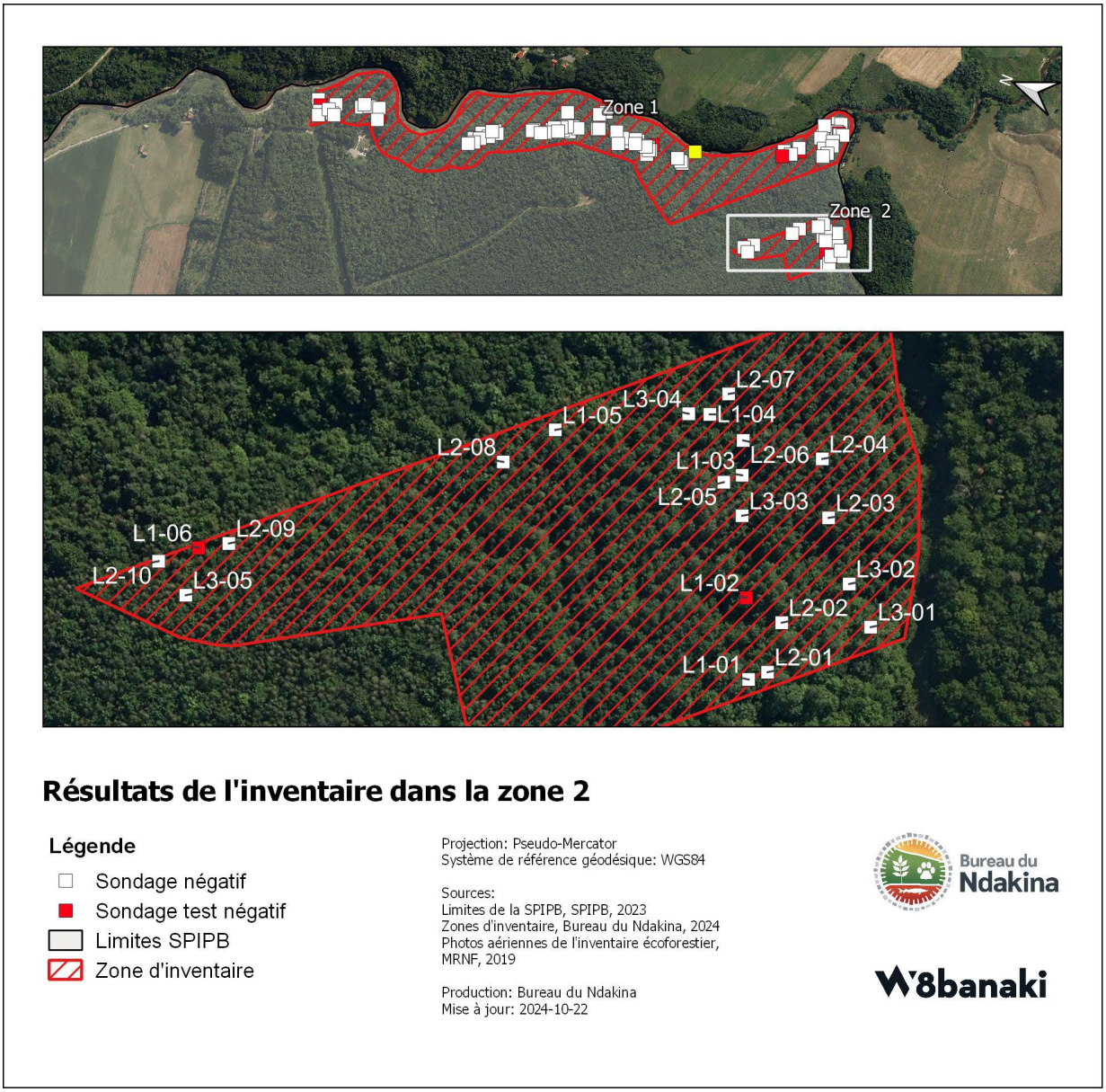


Figure 49 : Résultats de l'inventaire de la zone 2

La zone 2 couvre une section un peu plus à l'ouest sur le bord de la rivière Gentilly Sud-Ouest. Le secteur est lui aussi affecté par les glissements de terrain, mais présentait des terrasses d'intérêts, parce que plus élevées et probablement près du cours d'eau à une époque où l'eau était plus haute. La zone a également une partie en bordure d'un ruisseau encaissé qui se jette dans la rivière Gentilly Sud-Ouest et ce type d'environnement est donc semblable à celui du site *Wajosis* (CcFc-11). La végétation est composée d'un jeune peuplement inéquienne de feuillus dont le peuplier est la principale essence (Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs 2019). Des érables rouges, des bouleaux jaunes et des feuillus tolérants à l'ombre sont également recensés. La forêt est assez dégagée et le drainage est généralement bon. Cependant, les milieux humides dans cette zone se sont révélés plus étendus que les données géomatiques recensées, ce qui élimina

une portion de la zone pour la réalisation de sondages. La séquence naturelle d'un podzol est présente sur presque l'ensemble du secteur et se décrit habituellement par une première couche d'humus forestier noire suivie d'une couche de Ae éluvié gris et de couches sableuses de couleur brunes aux teintes légèrement différentes selon si des concrétions rouges ferreuses sont présente ou non.



Figure 50 : Rives de la rivière Gentilly Sud-Ouest, vers l'Est



Figure 51 : Environnement général de la zone 2, vers les rives de la rivière Gentilly Sud-Ouest, vers l'Ouest



Figure 52 : Environnement général de la zone dans la partie plus à l'intérieur de la zone

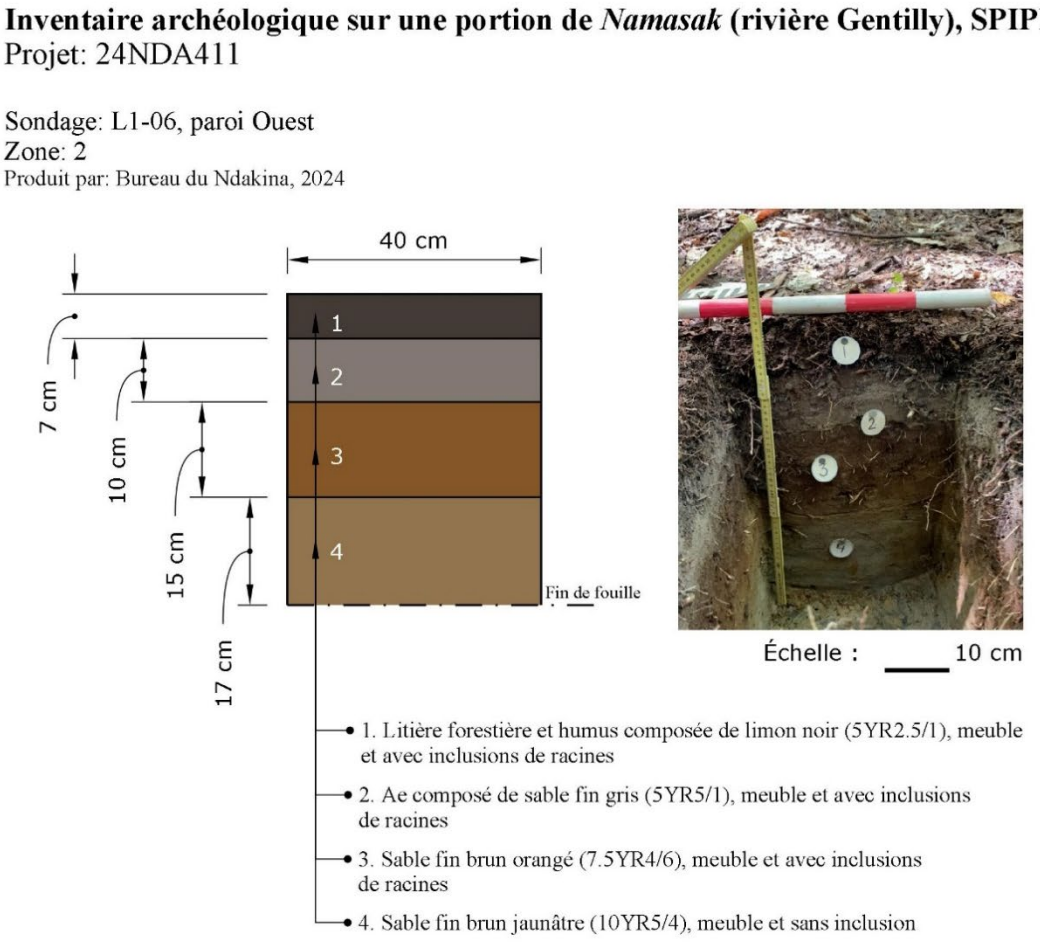


Figure 53 : Stratigraphie du sondage test L1-02, zone 2, près de la rivière

Inventaire archéologique sur une portion de *Namasak* (rivière Gentilly), SPIPB
Projet: 24NDA411

Sondage: L1-02, paroi Nord
Zone: 2
Produit par: Bureau du Ndakina, 2024

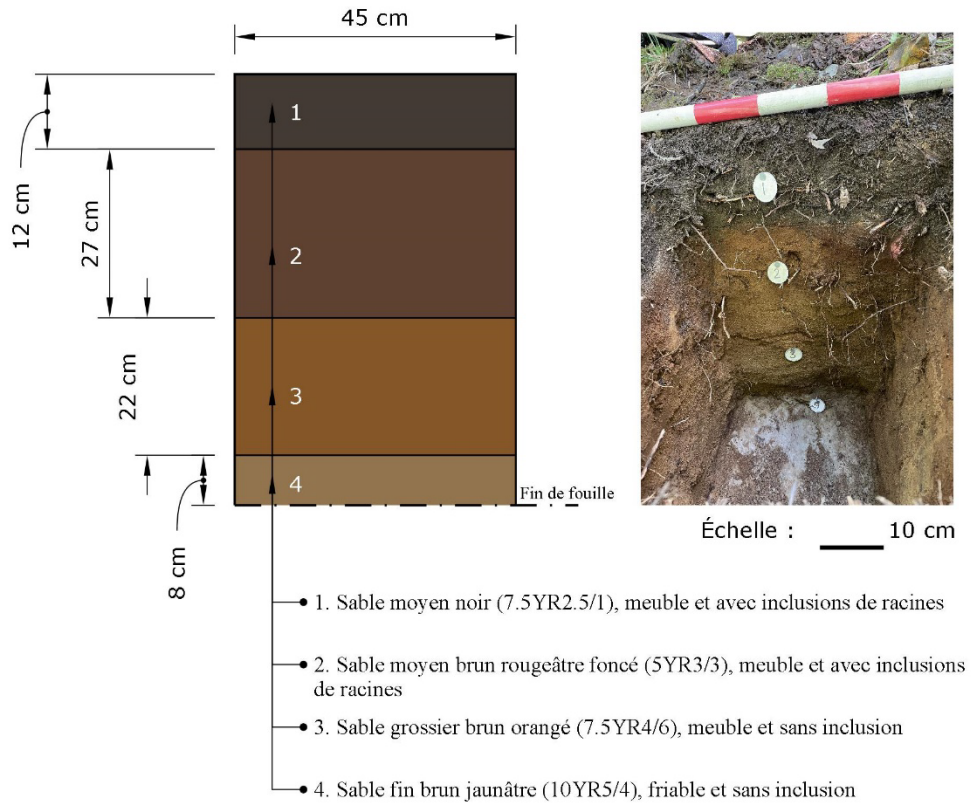


Figure 54 : Stratigraphie du sondage test L1-06, zone 2, partie à l'intérieur de la zone

Tableau 8 : Récapitulatif des stratigraphies des sondages tests de la zone 2

Numéro de sondage	Matrice	Consistance	Couleur des sédiments	Épaisseur moyenne (cm)	Superficie	Inclusion (racines/pierres)	Artéfacts et écofacts
L1-02 Couche 1 Horizon A	Sable moyen	Meuble	Noir 7.5YR2.5/1	12	45 x 45 cm	Radicelles (0,5 à 2 cm)	–
L1-02 Couche 2 Horizon B	Sable moyen	Meuble	Brun foncé rougeâtre 5YR3/3	27	45 x 45 cm	Cheveux (<0,5 cm) Radicelles (0,5 à 2 cm)	–
L1-02 Couche 3 Horizon B	Sable grossier	Friable	Brun 7.5YR4/6	22	45 x 45 cm	Cheveux (<0,5 cm)	–

L1-02 Couche 4 Horizon C	Sable fin	Friable	Brun jaunâtre 10YR5/4	8	45 x 45 cm	_	_
L1-06 Couche 1 Humus et litière	Limon	Meuble	Noir 5YR2.5/1	7	40 x 40 cm	Cheveux (<0,5 cm) Radicelles (0,5 à 2 cm)	_
L1-06 Couche 2 Horizon A (Ae)	Sable fin	Meuble	Gris 5YR5/1	10	40 x 40 cm	Cheveux (<0,5 cm) Radicelles (0,5 à 2 cm)	_
L1-06 Couche 3 Horizon B	Sable fin	Meuble	Brun 7.5YR3/6	15	40 x 40 cm	Radicelles (0,5 à 2 cm)	–
L1-06 Couche 4 Horizon C	Sable fin	Meuble	Brun jaunâtre 10YR5/4	17	40 x 40 cm	_	_

7.2. RÉSULTATS DE LA FOUILLE 2024 DU SITE *WAJOSIS* (CCFC-11)

La fouille de 2024 a permis l'ouverture de deux puits complets d'un mètre par un mètre et trois autres puits fouillés en partie soit, deux demi-mètres carrés et un quadrant supplémentaire. Cette disposition particulière s'explique notamment par le temps disponible pour la fouille avec une petite équipe, la volonté d'être en mesure de terminer les puits entrepris, ainsi que des objectifs précis de questions de recherche à répondre : vérifier la continuité du foyer de 2023, de documenter l'étendue de la couche d'occupation présente dans les puits positifs et explorer la nature de la dépression située à l'extrémité de la pointe de la terrasse.

Pour ce faire, le puit 102N98E a été ouvert au côté du puit qui contenait le foyer, 102N99E, dont l'envergure semblait se poursuivre vers l'ouest puisque nous observions une fosse dans la paroi. Des échantillons de charbons avaient été prélevés au cœur du foyer en 2023 et envoyés pour analyse au Laboratoire de Radiochronologie du Centre d'études nordiques de l'Université Laval. Les résultats concluent à une date entre 3699 et 3850 AA calBP, ce qui coïncide avec l'accessibilité du site selon l'évolution des niveaux d'eau du proto-Saint-Laurent. Le puit 99N93E a été ouvert en entier également puisque les puits 100N93E et 100N94E s'étaient révélés très positifs avec de nombreux éclats et quelques outils lithiques répartis dans tous les quadrants de chacun des puits et sur plusieurs couches. Les possibilités de continuité de la couche d'occupation qui contient habituellement la majorité des artéfacts nous semblaient pouvoir se poursuivre tant au sud qu'au nord, à l'est et l'ouest. Cependant, puisque les précédents puits et sondages un peu plus à l'est étaient négatifs, nous avons priorisé le sud avec le puit 99N93E au sud de 100N93E, et le nord avec la moitié est du puit 101N94E au nord de 100N94E. Seuls les puits 99N93E et 101N94E ont révélé du matériel archéologique avec la mise au jour d'éclats de taille.

Finalement, afin de documenter la dépression circulaire au bout de la terrasse, nous avons opté pour une tranchée qui nous permettait de voir à la fois la partie plus élevée et extérieure de la dépression ainsi que la partie vers le creux à l'intérieur de la dépression. La tranchée fait 1,50 mètre de long sur 0,5 mètre de large et est implantée sur les puits 103N94E et 103N95E. Nous estimions être également dans les environs d'un des sondages de 2022 (LS38), que nous n'avions pas réouvert en 2023, mais que nous avions noté positif parce qu'il contenait une couche très noire et charbonneuse. Cette organisation spatiale des puits de fouilles nous permettait de voir s'il y avait une continuité entre les puits positifs au sud et le sondage LS38 de 2022.

Tableau 9 : Résumé des découvertes sur *Wajosis* 2023 et 2024

Types d'artéfact	Nombre
Intervention de 2023	
Éclats de taille	71
Débris de taille	3
Nucléus	1
Éclat retouché	2
Outil bifacial	1
Pointe	1
Racloir	1
Total	**80**
Intervention de 2024	
Éclats de taille	42
Débris de taille	2
Bloc de matière première	1
Total	**45**



Figure 55 : Fouille en cours sous la pluie, *Wajosis* 2024, vue vers le Nord

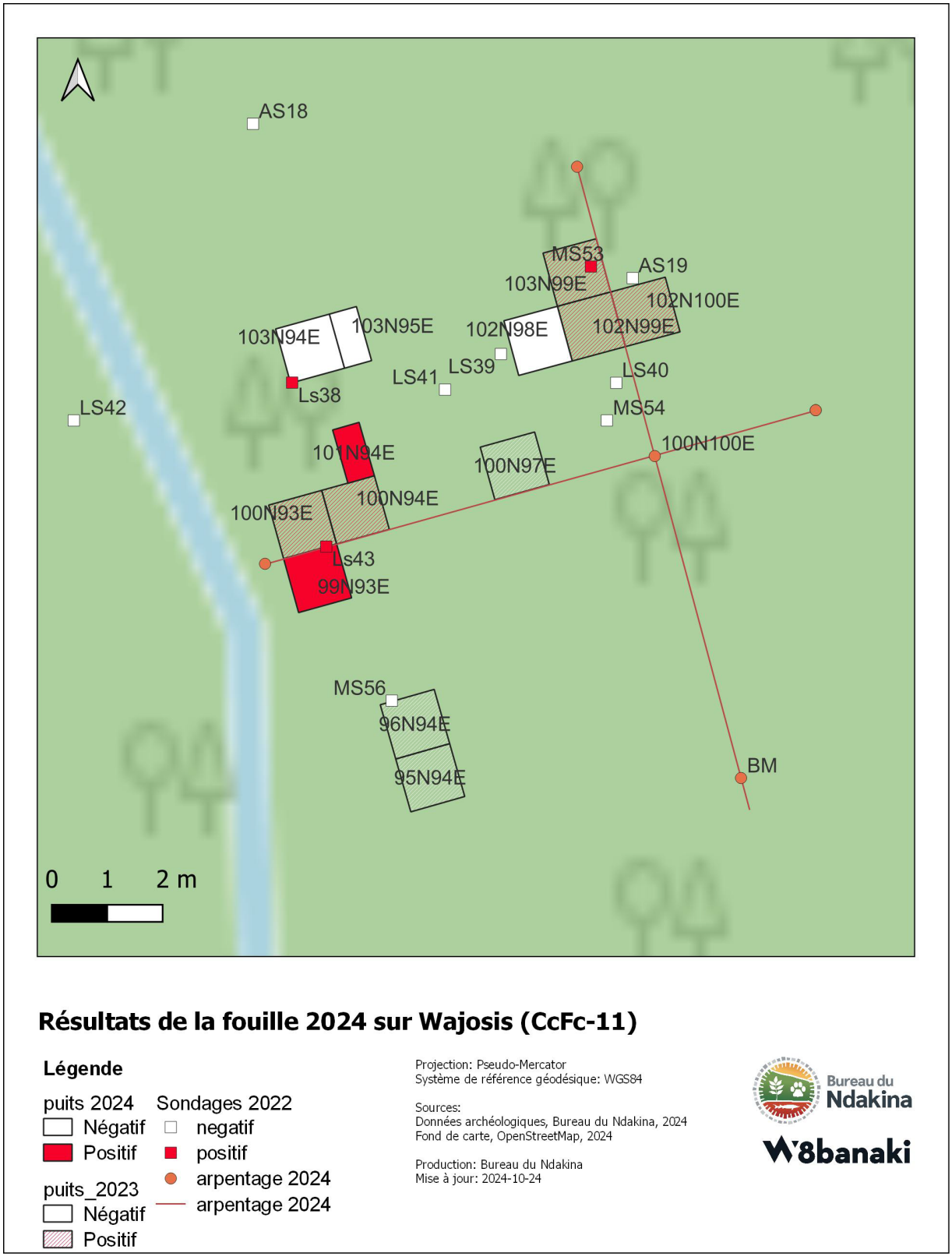


Figure 56 : Résultats de la fouille 2024 sur *Wajosis* (CcFc-11)

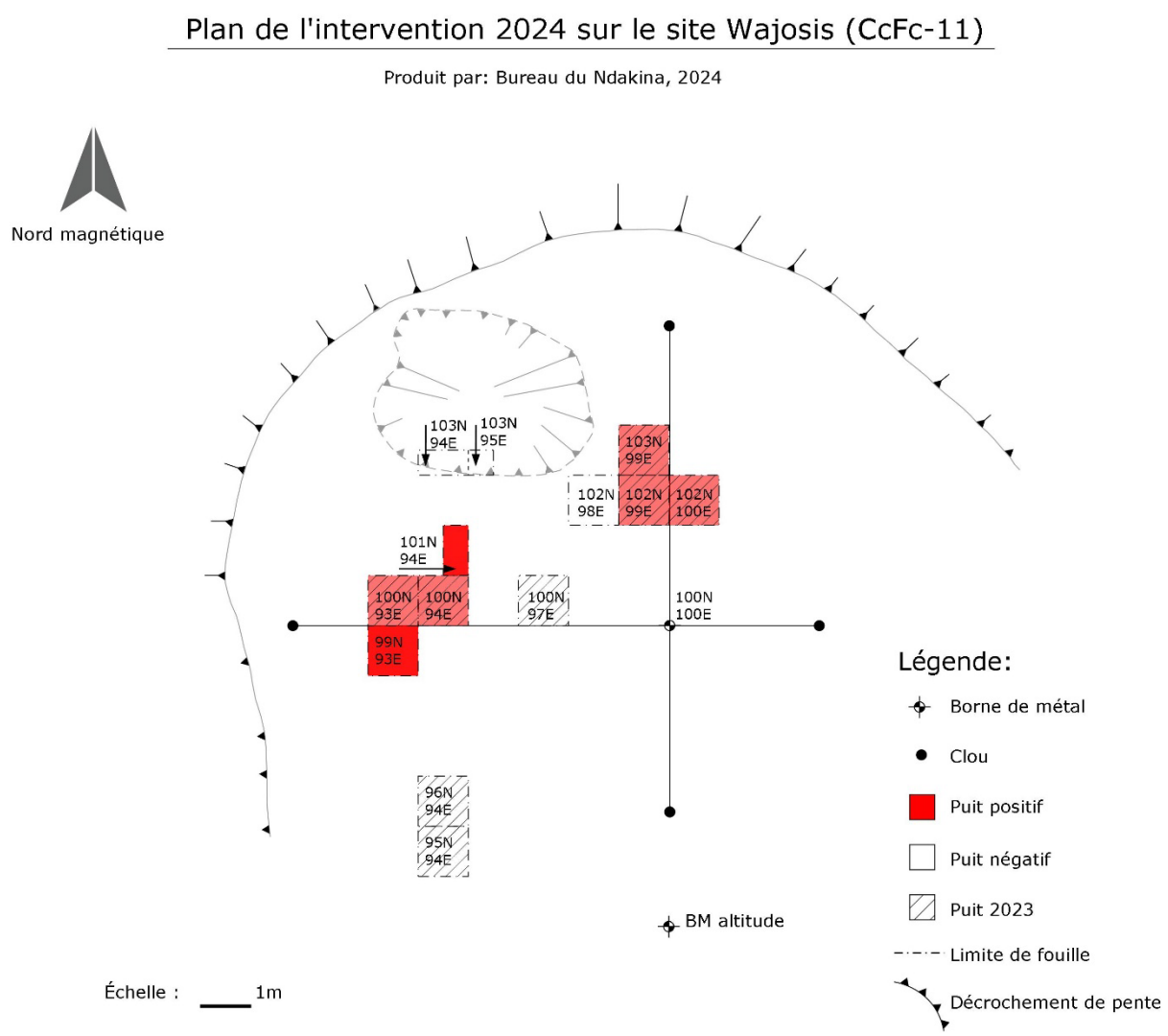


Figure 57 : Plan des interventions 2023 et 2024 sur *Wajosis* (CcFc-11)

Tableau 10 : Récapitulatif de la fouille 2024 sur *Wajosis* (CcFc-11) par puit

Puits de fouilles	Niveau de sol	Matrice	Consistance	Couleur	Élévation (AMM)		Épaisseur moyenne (cm)	Inclusions	Tamisage	Lots limitrophes			Artefacts et écofacts
					Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Latéral	
102N98E	1	Sable fin	Meuble	Brun 10YR4/3	18,68	18,45	23	Cheveux, radicelles et racines, présence de pierres chauffées et éclatées	1/4	S.O.	2	S.O.	S.O.
102N98E	2 (0-10)	Sable moyen	Meuble	Brun orangé foncé 7,5YR4/6	18,45	18,30	15	Racines et concrétion rouges ferreuses concentrées dans le coin est près des roches chauffées	1/4	1	S.O.	3	S.O.
102N98E	3	Sable fin (Ae)	Meuble	Gris	18,45	18,37	8	Pierres chauffées dans le coin NE	1/4	2 (0-5)	2 (5-10)	2 (5-10)	S.O.

Puits de fouilles	Niveau de sol	Matrice	Consistance	Couleur	Élévation (AMM)		Épaisseur moyenne	Inclusions	Tamisage	Lots limitrophes			Artefacts et écofacts
					Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Latéral	
99N93E	1	Sable fin	Meuble	Brun 10YR3/3	18,59	18,35	24	Peu de racines	1/4	S.O.	2	S.O.	Éclat de chert
99N93E	2	Sable fin	Meuble	Brun orangé marbré 7,5YR5/4	18,35	18,15	20	Quelques petites racines	1/4	1	3	3	Éclats de chert et quartzite
99N93E	3	Sable fin (noir organique et Ae)	Meuble	Noir 10YR2/1 Gris 10YR5/2	18,15	17,92	23	Quelques petites racines	1/4	1 et 2	3	4	Éclats de chert et quartzite

Puits de fouilles	Niveau de sol	Matrice	Consistance	Couleur	Élévation (AMM)		Épaisseur moyenne	Inclusions	Tamisage	Lots limitrophes			Artefacts et écofacts
					Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Latéral	
99N93E	4	Sable	Meuble	Brun orangé 7,5YR4/6	18,11	17,72	39	Quelques petites racines	1/4	3	S.O.	S.O.	Éclats de chert et de quartzite, débris de chert et bloc de chert

Puits de fouilles	Niveau de sol	Matrice	Consistance	Couleur	Élévation (AMM)		Épaisseur moyenne (cm)	Inclusions	Tamisage	Lots limitrophes			Artefacts et écofacts
					Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Latéral	
101N94E	1	Sable fin	Meuble	Brun très foncé 10YR3/2	18,66	18,44	22	Cheveux et radicelles	1/4	S.O.	2	S.O.	Éclat de chert
101N94E	2	Sable moyen et fin	Meuble	Brun orangé 10YR3/6	18,44	18,34	10	Radicelles et racines	1/4	1	S.O.	S.O.	S.O.

Puits de fouilles	Niveau de sol	Matrice	Consistance	Couleur	Élévation (AMM)		Épaisseur moyenne (cm)	Inclusions	Tamisage	Lots limitrophes			Artefacts et écofacts
					Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Latéral	
103N94E/103N95E	1	Sable fin	Meuble	Brun 7,5YR4/3	18,60	18,44	16	Radicelles et racines	1/4	S.O.	2	S.O.	S.O.
103N94E/103N95E	2	Sable fin	Meuble	Brun orangé 10YR5/8	18,44	18,26	18	Radicelles et racines	1/4	1	S.O.	S.O.	S.O.

7.2.1. Puit 102N98E

Le puit 102N98E a été implanté à l'ouest du puit 102N99E dans lequel le foyer se trouvait en 2023. La couche d'occupation enfouie, délimitée par la couche de Ae éluvié gris, s'étendait dans les puits 103N99E, 102N99E et 102N100E. La structure du foyer dégagée en 2023 dans le puit 102N99E était constituée de plusieurs pierres chauffées, rougies et éclatées par le feu, des concentrations de charbons et du sol cendreux. Cette formation était visible dans la paroi ouest et formait une sorte de cuvette. En ouvrant le puit 102N98E nous pensions y retrouver la suite de ce foyer, ce qui ne fut pas tout à fait le cas. Deux petites zones près de la paroi est présentait une couche de Ae éluvié gris et quelques roches chauffées, rougies et éclatées par le feu particulièrement dans le coin nord-est. Cette couche n'était pas très large, s'infiltrait dans le sol vers la paroi est, ne présentait pas vraiment de charbon, ni de cendre et non plus de sol rubéfié ou noirci. Il s'agit probablement de l'extrémité et la fin du foyer qui se concentrait entièrement dans le puit à l'ouest (102N99E). Puisque nous n'avons pas retrouvé le géotextile déposé en 2023, il reste peut-être une mince bande de sols d'environ2-3 cm entre les deux puits mais qui n'apporte pas plus d'informations sur l'occupation associée au foyer. À noter également que des petits terriers et grosses racines étaient fortement présents dans ce puits, perturbant peut-être quelques éléments artéfactuels. Autres les pierres chauffées, rougies et éclatées par le feu, aucun artéfact n'a été mis au jour dans le puit 102N98E.

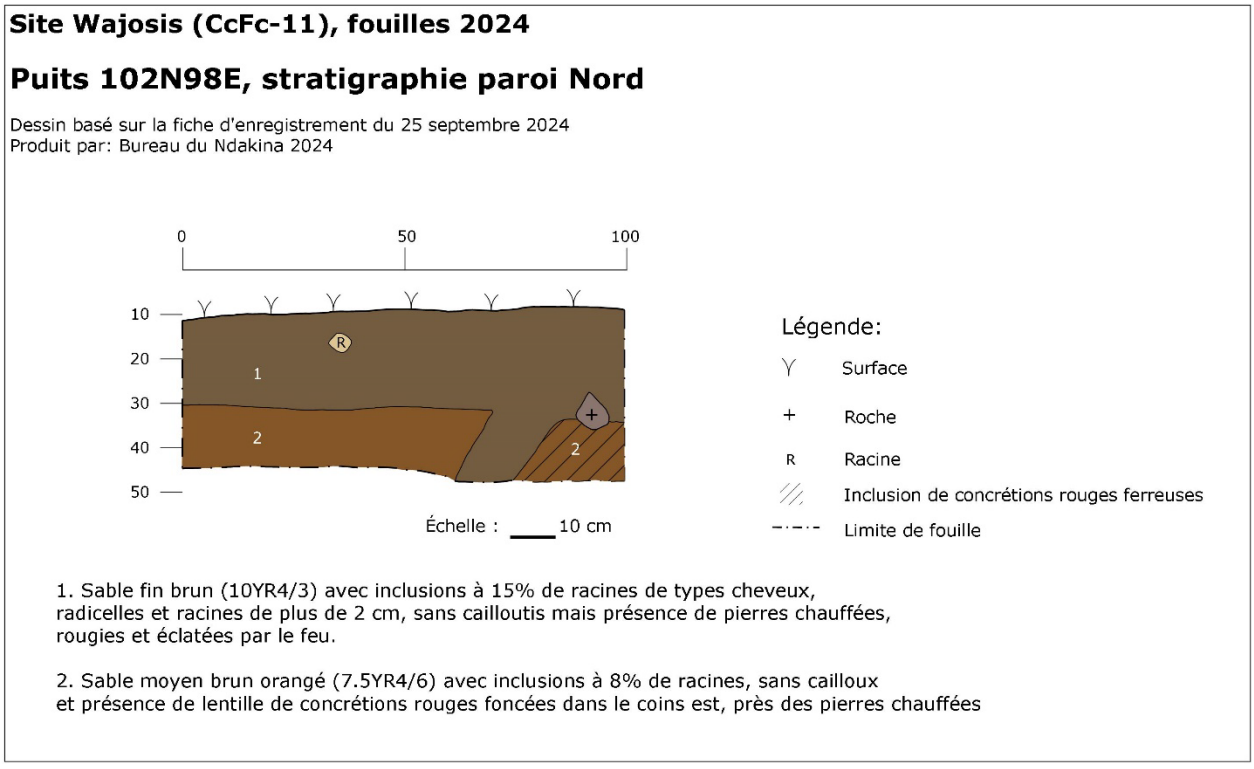


Figure 58 : Stratigraphie de la paroi Nord du puit 102N98E

7.2.2. Puits 99N93E et 101N94E

Les puits 99N93E et 101N94E ont été implantés pour suivre le niveau d'occupation des puits 100N93E et 100N94E. Ces deux derniers s'étaient avérés positifs avec de nombreux artéfacts lithiques majoritairement en chert. Les artéfacts récoltés en 2023, au nombre de 29 dans le puit 100N93E et 13 dans le puit 100N94E, étaient répartis dans toutes les couches et tous les quadrants. Deux des outils provenaient également de ces puits soit l'outil bifacial en chert et le racloir en chert. Puisque la couche de Ae éluvié se poursuivait dans toutes les directions, mais que nous savions que légèrement plus à l'est, les sondages étaient négatifs, nous avons ouvert au sud de 100N93E avec le puit 99N93E et au nord de 100N94E avec la moitié est du puit 101N94E. L'ouverture vers le nord voulait également répondre à la question d'une extension du site vers la dépression circulaire, et de sa connexion ou non avec celle-ci. Les puits 99N93E et 101N94E sont les seuls à avoir fourni des artéfacts dans l'intervention de 2024.

La couche de Ae éluvié gris, qui est habituellement reliée à la couche d'occupation du site, n'a pas été retrouvée dans la partie est du puit 101N94E et seulement un éclat de chert a été mis au jour dans la couche 1 du quadrant sud-est. La présence de la couche de labours partout sur le site, représentée par la couche 1 pour tous les puits, présuppose que la couche d'occupation a été détruite en bonne partie, à l'exception des quelques puits qui la contiennent.

Quant au puit 99N93E, la couche de Ae éluvié gris est présente dans tout le puit et est associée à une épaisse couche noire que nous pensions charbonneuse dans les sondages précédents, mais qui est plutôt une couche très organique. Cette couche est également très inégale, suivant les contours d'une profonde et large dépression subarrondie et traversant le puit approximativement du coin nord-est au coin sud-ouest. Dans la couche de sable brun orangé qui suit, des concrétions rougeâtres et ferreuses se trouvent sous la couche de Ae, particulièrement près de la dépression. Il est difficile de déterminer la formation particulière de ce niveau organique enfoui. Les formes arrondies et sinueuses laissent penser aux effets de l'eau. Est-ce qu'il pourrait y avoir eu anciennement un petit ruisseau ? Cependant, nous n'avons pas retrouvé de couche de cailloutis que l'on associe habituellement à d'anciens lits de rivière ou ruisseau. Alors il pourrait s'agir d'un petit cours d'eau non permanent qui se formait peut-être saisonnièrement ou lors d'abondance d'eau à écouler vers l'ancêtre du ruisseau Mayrand. Assurément, cette couche Ae est la plus riche en matériel archéologique et des artéfacts ont été découverts dans la paroi ouest, ce qui suggère que l'occupation se poursuit vers le ruisseau malgré que nous sommes vraiment près du bord. À noter que le sondage de 2022 qui avait été retrouvé dans le quadrant sud-est du puit 100N93E en 2023 est de nouveau apparu avec la suite de cette formation rectangulaire visible dans le quadrant nord-est du puit 99N93E. Nous pouvons confirmer qu'il s'agissait du sondage LS-43 (2022) puisqu'étant positif à l'époque, il avait été agrandi avec une fenêtre au coin sud-ouest que nous avons retrouvé dans les premières couches du puit 99N93E. En ce qui concerne les

artéfacts récoltés en 2024, à part l'éclat provenant de 101N94E, ils proviennent tous (44 sur 45) du puit 99N93E. Les artéfacts se répartissent sur l'ensemble des quadrants et des niveaux avec une prédominance pour le quadrant sud-ouest dans les niveaux 3 et 4 qui contient 23 du total des artéfacts. Sur les 44 artéfacts du puit, 34 sont des éclats de chert gris, quatre sont des éclats de chert gris-brun, deux sont des débris de taille de chert gris, un est un bloc de matière de chert gris et trois sont des éclats de quartzite blanc.

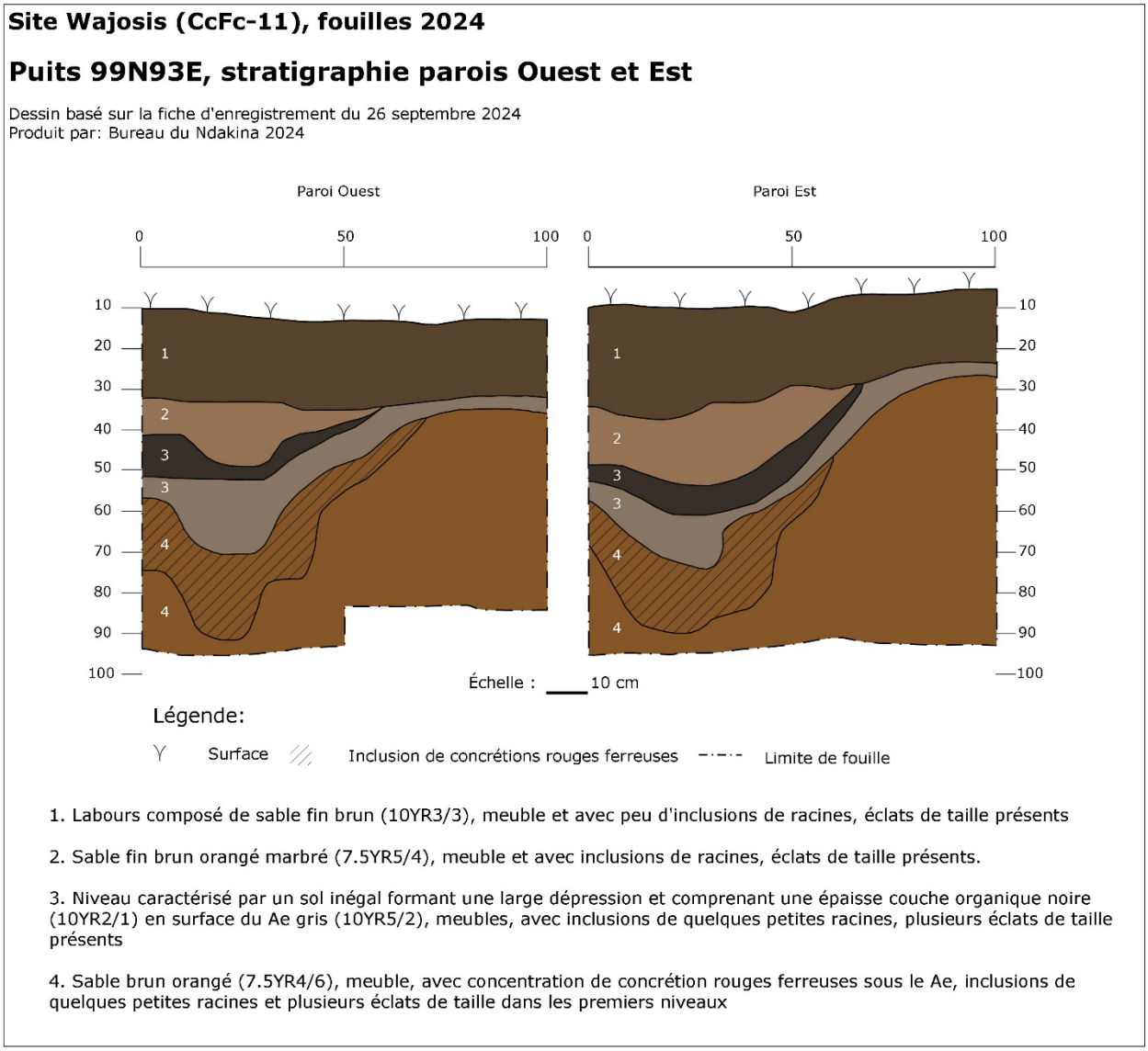


Figure 59 : Stratigraphie des parois Ouest et Est du puit 99N93E

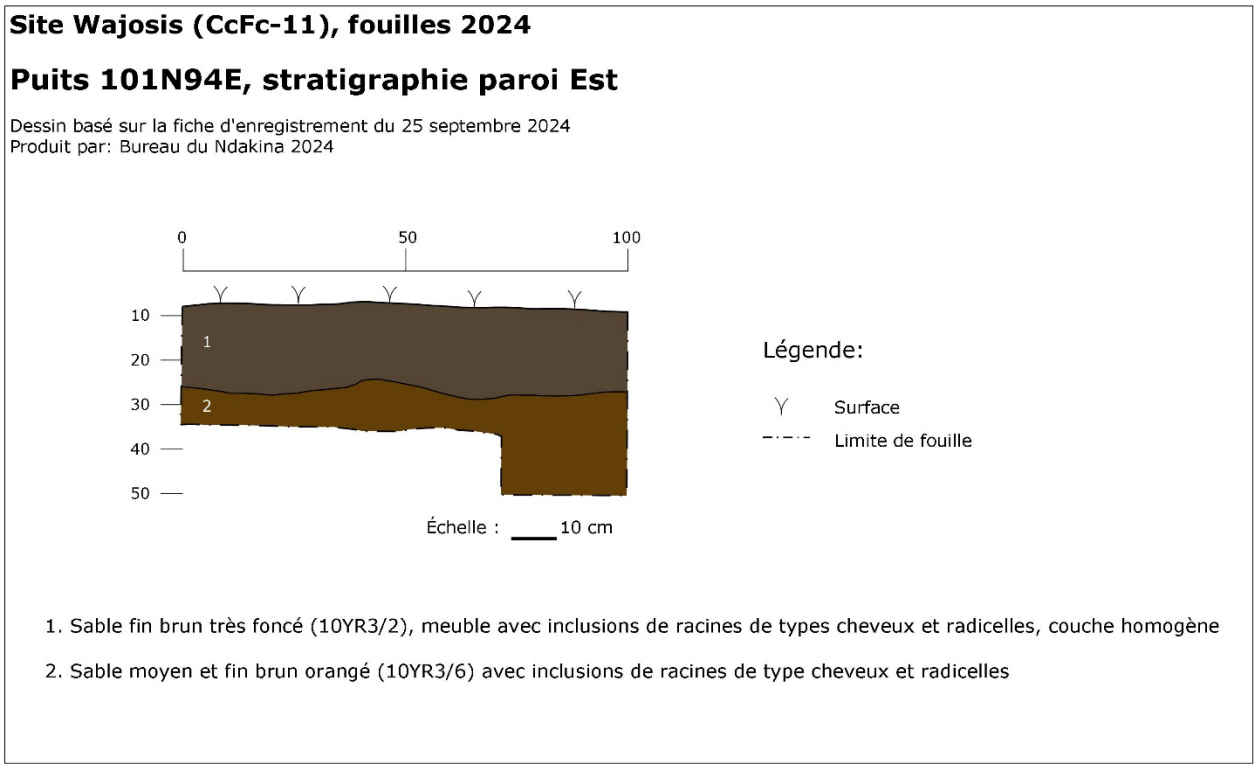


Figure 60 : Stratigraphie de la paroi Est du puit 101N94E

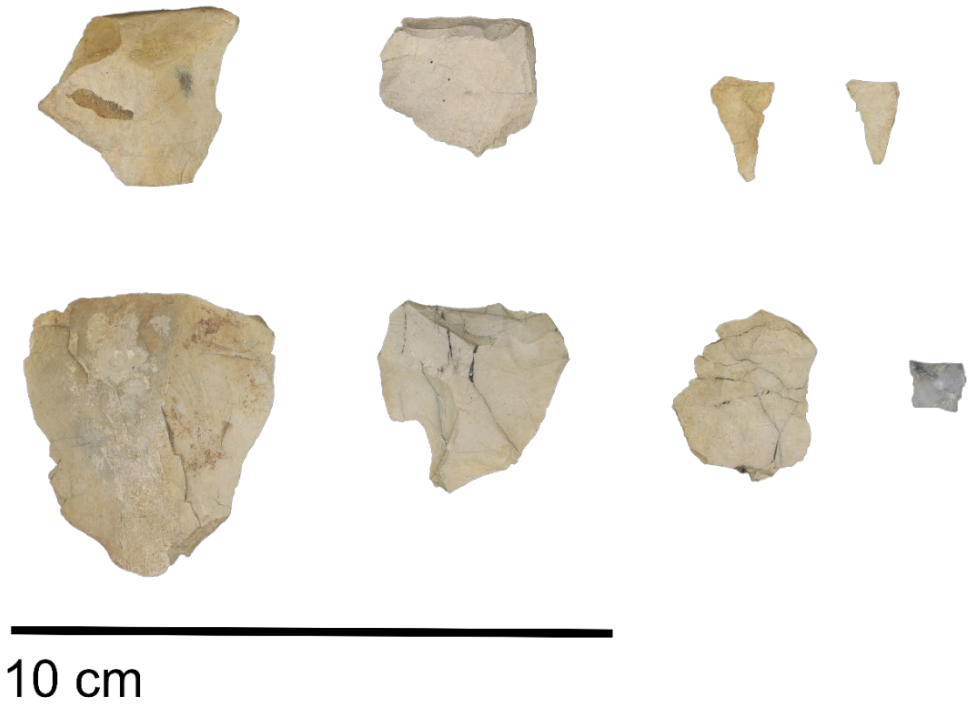


Figure 61 : Échantillon des artéfacts découverts sur *Wajosis* (CcFc-11) en 2024, éclats de chert et un de quartzite (en bas à droite)

7.2.3. Puits 103N94E et 103N95E

Tel que brièvement expliqué plus haut, nous avons ouvert une tranchée de part et d'autre d'un rebord de la dépression circulaire pour tenter d'en déterminer la nature anthropique ou autre. Cette dépression est située à l'extrémité de la pointe de la terrasse et mesure environ 4 mètres sur 3 mètres de dimension. Une concentration de végétation pousse en son centre et est composée notamment d'un gros érable ayant déjà été coupé et qui a repoussé avec plusieurs gros troncs ainsi que de jeunes pousses arbustives. La tranchée archéologique couvre une partie élevée correspondant à l'extérieure de la dépression et une partie vers le creux pour voir l'intérieur de cette formation particulière. Elle mesure 1,50 mètre de long sur 0,5 mètre de large et est implantée sur les puits 103N94E et 103N95E. Nous estimions être également dans les environs d'un des sondages de 2022 que nous avions noté positif parce qu'il contenait une couche très noire et charbonneuse que nous n'avions pas réouvert en 2023. Nos estimations étaient bonnes puisque nous avons retrouvé le sondage LS38 dans le coin sud-ouest du puit 103N94E et il est visible en paroi. Par contre, la fouille de cette tranchée n'a pas permis de retrouver la couche d'occupation telle que dégagée dans le sondage LS-38 ou les puits plus au sud. Elle n'a pas mis au jour de nouveaux artéfacts non plus. La première couche se décrit telle que la couche de labours présente sur l'ensemble du site et est suivi de la couche de sable brun orangé qui correspond à la couche de fin de fouille après au moins 10 cm de profondeur. Puisque nous retrouvons un sol anthropique, nous pouvons considérer la dépression comme étant de phénomène anthropique également mais sans pouvoir l'associer à une structure ou activité définies puisqu'aucun vestige n'y a été découvert. Nous avons également songé à un phénomène de chablis mais puisque les sols sont plutôt uniformes, cette hypothèse semble moins plausible mais tout de même non impossible.



Figure 62 : Surface de la tranchée archéologique sur la dépression

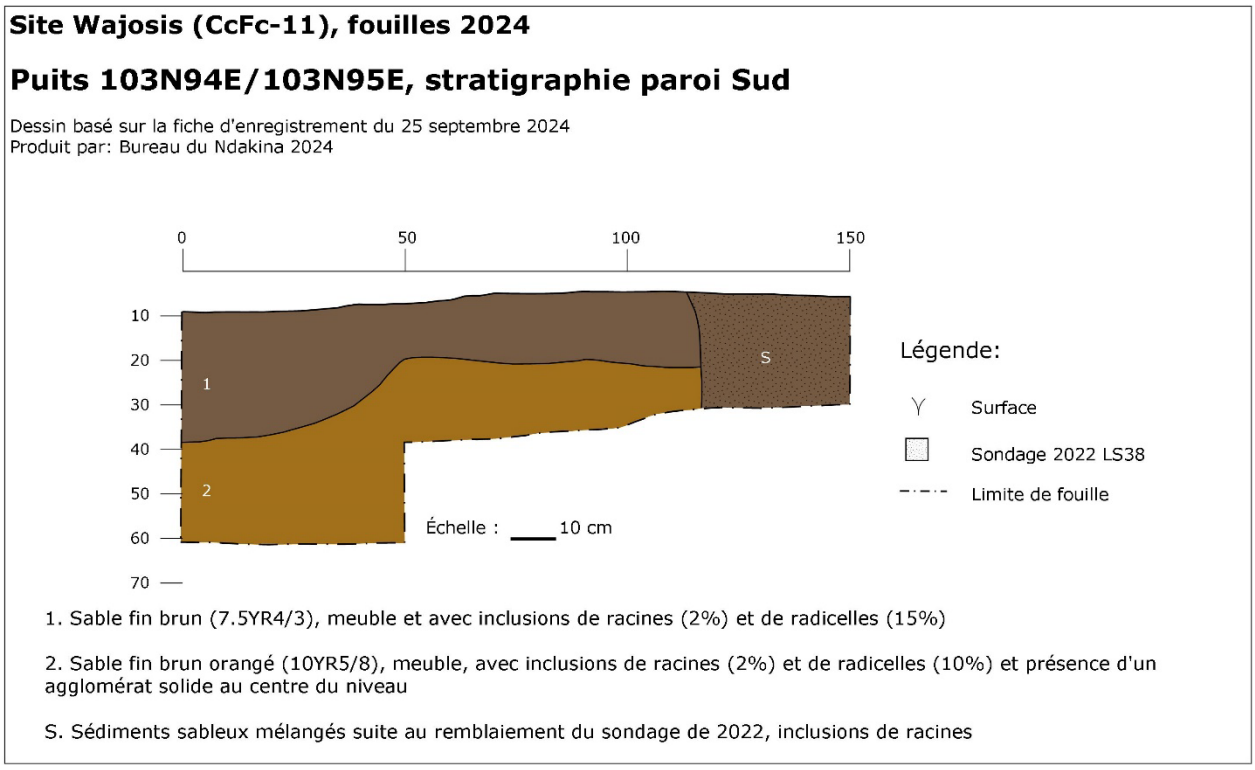


Figure 63 : Stratigraphie de la paroi Sud des puits 103N94E et 103N95E



Figure 64 : Photo de la paroi Sud en fin de fouille des puits 103N94E et 103N95E, vers le Sud

7.3. INTERPRÉTATIONS GÉNÉRALES

Nous maintenons le constat que nous avions émis en 2023 soit que la taille de la pierre est pour l'instant l'activité principale du site *Wajosis*. Elle se définit en deux pôles avec des caractéristiques distinctes : une aire de taille du chert et une aire se concentrant sur la taille du quartzite auprès d'un foyer. En effet, les puits 100N93E et 100N94E avaient révélé en 2023 deux outils en chert, une pointe et un racloir, et des éclats presque tous de cette même matière. La continuité de cette zone d'occupation avec le puit 99N93E abonde dans les mêmes constats avec presque juste des éclats de chert. Ce puit pourrait peut-être représenter une zone de rejet de ces déchets de taille du fait de l'inégalité très prononcée de la couche d'occupation sous forme de dépression. Cependant, la fouille du puit 99N93E suggère que l'occupation se poursuit vers le ruisseau Mayrand bien que nous sommes très près du bord. Ce secteur s'est avéré le plus riche par rapport à la quantité d'artéfacts découverts sur le site.

Quant aux puits 103N99E, 102N99E et 102N100E ouverts en 2023, un fragment d'une pointe en quartzite y avait été découvert. La pointe était accompagnée presque uniquement d'éclats et de débris de taille en quartzite également. Les artéfacts de ce secteur étaient surtout situés à proximité d'un foyer. Cela suggère que l'activité de taille s'est pratiquée à côté du feu. Le foyer était constitué de plusieurs pierres chauffées, rougies et éclatées par le feu, des concentrations de charbons et du sol cendreux. Les concentrations de charbons directement associées au foyer avaient permis le prélèvement d'échantillon à des fins d'analyses pour une datation au C^{14}, seul moyen de déterminer une période précise de l'occupation du site. Les résultats concluants d'une occupation datant d'entre 3700 et 3850 ans correspondaient à nos évaluations approximatives de l'occupation du site en fonction de la géomorphologie des lieux. En revanche, la fouille du puit juxtaposé à la structure du foyer, soit le puit 102N98E, n'a pas révélé une plus grande étendue de celui-ci. Seule une petite bande de son extrémité a été dégagée et ne contenait pas suffisamment de matrice pour prélever des échantillons de sols à des fins d'analyses archéobotaniques. Autres les pierres chauffées, rougies et éclatées par le feu présentes, aucun artéfact n'a été découvert dans ce puit.

La répartition des sondages et puits de fouilles positifs s'aligne vers le bout de la terrasse qui forme une pointe surplombant le ruisseau et les basses terres. Tous les sondages autour des deux concentrations positives se sont révélés négatifs. La couche de labours présente sur tout le site ainsi que la présence sporadique de la couche d'occupation laisse penser que les activités agricoles ont probablement détruit une portion du site. La restriction de celui-ci à un petit espace pourrait donc être causée par les activités anthropiques, mais également l'érosion. Ce que l'on croyait être une petite halte brève en 2022 s'est révélé être une occupation ancienne bien affirmée en 2023 et en 2024.

8. CONCLUSION ET/OU RECOMMANDATIONS

La fouille par puits en petites aires ouvertes sur le site *Wajosis* (CcFc-11) a permis de mieux comprendre certains éléments documentés en 2022 et en 2023. L'intervention a également permis d'approfondir la connaissance archéologique du coteau, un secteur peu documenté à ce jour et de confirmer son potentiel d'occupations par les Premières Nations. La structure d'un foyer, plusieurs éclats de taille et quelques outils lithiques témoignent d'une occupation autochtone ancienne et des activités privilégiées lors de cette occupation. Le site qui date entre 3 700 et 3 850 ans AA est relativement riche pour une occupation ancienne dans un environnement qui s'est révélé plus perturbé qu'il ne le semble. Avec cette nouvelle vue d'ensemble, nous estimons que la couche d'occupation se poursuit vraisemblablement encore un peu autour des puits 100N93E, 99N93E, 100N94E et 101N94E, plus particulièrement vers l'ouest, vers la pente du ruisseau Mayrand actuel. L'autre secteur positif autour de la structure du foyer semble se concentrer dans les puits déjà ouverts.

Ainsi, les découvertes réalisées lors de cette intervention sont importantes sur le plan du patrimoine archéologique du Ndakina, puisqu'elles viennent ajouter des données sur les occupations anciennes du territoire, notamment à la période du proto Saint-Laurent. L'intervention nous a également permis de documenter davantage la géomorphologie post-glaciaire du secteur. **Le site Wajosis (CcFc-11) se confirme d'un grand intérêt. Aucune perturbation ne doit affecter le site afin de protéger les données archéologiques. Nous recommandons principalement la protection intégrale du site *Wajosis* (CcFc-11)** afin que, ce qui reste à découvrir de cette occupation unique puisse être préservé pour le futur.

L'inventaire archéologique de *Namasak* (rivière Gentilly) n'a révélé aucun bien patrimonial ou archéologique. Nous avons tout de même pu observer que malgré les nombreuses perturbations par des glissements de terrain, plusieurs sols naturels en place sont présents. Les résultats négatifs de l'intervention n'enlèvent en rien le potentiel archéologique de *Namasak* (rivière Gentilly) sur d'autres sections riveraines. Pour le moment, aucun aménagement majeur n'est prévu dans les zones inventoriées.

Finalement, nous rappelons qu'en tout temps, en cas de découverte d'artéfacts en lien avec l'occupation du territoire par les Premières Nations, W8banaki doit être immédiatement avisé. Il est donc nécessaire d'être vigilants lors de travaux qui touchent les zones riveraines du ruisseau Mayrand, de *Namasak* (rivière Gentilly) et du coteau afin d'identifier, de documenter et de protéger ces sites archéologiques d'importance pour la Nation W8banaki. Nous pensons notamment aux travaux du chemin de fer et de la piste cyclable.

BIBLIOGRAPHIE

Arkéos inc. 2012. « Reconstruction de lignes à 230 kV entre les postes de la Nicolet, de Bécancour et Gentilly-2. Inventaire archéologique ». Archéologie Vol. 1 Rapport. Bécancour: Hydro-Québec.

Atalay, Sonya. 2012. *Community-Based Archaeology: Research With, By, and for Indigenous and Local Communities*. Univ of California Press.

Atalay, Sonya, Lee Rains Clauss, Randall H. McGuire, et John R. Welch. 2016. *Transforming Archaeology: Activist Practices and Prospects*. Routledge.

Bellavance, Claude. 2013. « Le peuplement et l'agriculture ». In *Histoire du Centre-du-Québec*, 105-50. Québec: Presses de l'Université Laval.

Blair, Susan, et Karen Perley. 2003. *Wolastoqiyik Ajemseg: The People of the Beautiful River at Jemseg*. Fredericton, N.B.: New Brunswick Culture and Sport Secretariat, Heritage Branch, Archaeological Services.

Bouchette, Joseph. 1815. *Description topographique de la province du Bas Canada avec des remarques sur le Haut Canada, et sur les relations des deux provinces avec les États-Unis de l'Amérique*. Londres: W. Paden.

———. 1832. *Topographical Dictionary of the Province of Lower Canada*. Londres: Longman, Rees, Orme, Brown, Green, and Longman.

Bourque, Bruce J. 1989. « Ethnicity on the Maritime Peninsula, 1600-1759 ». *Ethnohistory* 36 (3): 257-84. https://doi.org/10.2307/482674.

Bourque, Pierre-André. s. d. « Planète Terre: Le retrait des glaces wisconsiniennes, les Grands Lacs, la Mer de Champlain et le fleuve Saint-Laurent ». Consulté le 5 décembre 2022. http://www2.ggl.ulaval.ca/personnel/bourque/s3/retrait.glaces.html.

Bousquet, Marie-Pierre. 1999. « Sites Ancestraux et Territoire Chez Les Amérindiens Du Québec ». https://www.academia.edu/1270697/Sites_ancestraux_et_territoire_chez_les_Am%C3%A9rindiens_du_Qu%C3%A9bec.

Bruchac, Margaret, Siobhan Hart, et H. Martin Wobst. 2010. *Indigenous Archaeologies: A Reader on Decolonization*. Routledge.

Calloway, Colin G. 1990. *The Western Abenakis of Vermont, 1600-1800 : War, Migration, and the Survival of an Indian People*. University of Oklahoma Press. Civilization of the American Indian series 197. Norman.

Catalogne, Gédéon de. 1712. « Mémoire de Gédéon de Catalogne sur le Canada ». Mémoire. Fonds des Colonies. Bibliothèque et Archives Canada. https://www.bac-lac.gc.ca/fra/recherchecollection/Pages/notice.aspx?app=fonandcol&IdNumber=3066447&new=-8585577663657991986.

Cerane. 1990. « surveillance archéologique de l'implantation du réseau électrique souterrain dans les secteurs Orléans, Lévis, Beauce et Thetford en 1989 ». Archéologie Vol. 1 Rapport. Lévis.

———. 1991. « Bécancour. Chemin Nicolas-Perrot. Réaménagement, Surveillance archéologique ». Archéologie Vol. 1 Rapport. Bécancour: Ville de Bécancour.

Chapdelaine, Claude, éd. 1985. *Des éléphants, des caribous … et des hommes. La période paléoindienne*. Vol. 15. 1-2. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.

———. 1989. *Le site Mandeville à Tracy: variabilité culturelle des Iroquoiens du Saint-Laurent*. Collection Signes des Amériques ; 7e. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.

Charlevoix, Pierre-François-Xavier de. 1744a. *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*. Vol. 3. 3 vol. Paris: Rolin Fils.

———. 1744b. *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*. Vol. 2. 3 vol. Paris: Rolin Fils.

Commission des monuments historiques de la province de Québec. 1927. *Vieux manoirs, vieux moulins*. Québec: Ls.-A. Proulx.

Delâge, Denys. 1991. *Le pays renversé: Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est, 1600-1664*. Boréal compact 25. Montréal: Boréal.

Gélinas, Claude. 2013. « L'appropriation de l'espace centricois ». In *Histoire du Centre-du-Québec*, 50-82. Québec: Presses de l'Université Laval.

Ghere, David. 1988. « Abenaki Factionalism, Emigration and Social Continuity: Indian Society in Northern New England, 1725 to 1765 ». ProQuest Dissertations Publishing. http://search.proquest.com/docview/303714305/?pq-origsite=primo.

Globensky, Y. 1987. « Géologie des Basses-Terres du Saint-Laurent ». Québec.

Godbout, Pierre-Marc, Michel Lamothe, V Horoi, et O Caron. 2011. *Synthèse stratigraphique, cartographie des dépôts quaternaires et modèle hydrostratigraphique régional, secteur de Bécancour*. Université du Québec. Québec.

Graillon, Éric. 1997. « Inventaire de la collection archéologique Cliche-Rancourt. Volume 1 : Le lac Aylmer ». Archéologie. Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Hrynick, Gabriel M., Matthew Betts, et David W. Black. 2012. « A Late Maritime Woodland Period Dwelling Feature from Nova Scotia's South Shore: Evidence for Patterned Use of Domestic Space ». *Archaeology of Eastern North America* 40:1-25.

Ingold, Tim. 2000. *The perception of the environment: essays on livelihood, dwelling and skill*. Routledge. London.

Kalm, Pehr. 1772. *Travels into North America; containing Its Natural History, and A circumstancial Account of its Plantations and Agriculture in general, with Civil, Ecclesiastical and Commercial State of the Country*. Vol. 2. 2 vol. Londres: T. Lowndes.

Laberge, Alain. 2010. *Portraits de campagnes. La formation du monde rural laurentien au XVIIIe siècle*. Québec: Presses de l'Université Laval.

Lahaise, Robert. 2006. *Nouvelle-France - English colonies*. Québec: Éditions Septentrion.

Lamarche, Lise. 2006. « Reconstitution géologique du lac St-Pierre et de ses ancêtres à l'Holocène ». In *Excursion sur l'Histoire holocène de la région de Lanoraie-Lac St-Pierre 8 juin 2006*, 4-49. Montréal: Association québécoise pour l'étude du Quaternaire. http://www.aqqua.uqam.ca/pdf/AQQUA_guide2006.pdf#page=4.

———. 2011. « Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec: application en modélisation tridimensionnelle et hydrologique ». Québec: INRS. https://belsp.uqtr.ca/id/eprint/926/1/Lamarche_2011_Hydrog%C3%A9ologie_A.pdf.

Legendre, Jean-Baptiste. 1834. « Plan figuratif de la paroisse et de la seigneurie de Gentilly ».

Marchand, Mario. 2012. « La représentation sociale de l'espace traditionnel des autochtones par rapport à celle du territoire des allochtones : l'exemple de la forêt mauricienne, 1534-1934 ». *Cahiers de géographie du Québec* 56 (159): 567-82. https://doi.org/10.7202/1015307ar.

McGuire, Randall H. 2008. *Archaeology as Political Action*. California Series in Public Anthropology. Californie. https://www.ucpress.edu/book/9780520254916/archaeology-as-political-action.

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. 2019. « Forêt ouverte [carte interactive] ». 2019. https://www.foretouverte.gouv.qc.ca.

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts. 2024. « Zones morphosédimentologiques ». Symboles et abréviations de la carte géoscientifique. Géologie du Quaternaire. 2024. https://gq.mines.gouv.qc.ca/documentation/symboles-abreviations-carte-geoscientifique/geologie-du-quaternaire/zones-morphosedimentologiques/#Sediments_alluviaux.

Patrimoine Bécancour. s. d. « Aperçu historique : Bécancour ».

Picard, Philippe. 1987. « Étude de potentiel archéologique des rives de la rivière du Sud (Du Rocher de la Chapelle à St-François en vue de leur mise en valeur et exploitation patrimoniales ».

Piché-Nadeau, Katherine. 2012. « La présence amérindienne sur la Côte-du-Sud aux XVIIe-XVIIIe siècles à partir des registres paroissiaux ». Mémoire de maîtrise, Québec: Université Laval.

Pintal, Jean-Yves. 2002. « De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière ». *Recherches Amérindiennes au Québec* 32 (3): 41-54.

P.T. 1858. *Les bords du Saint-Laurent, des lacs et autres fleuves du Canada, en 1720 et 1721*. Limoges: Barbou Frères.

Redman, C L. 1999. *Human Impacts on Ancient Environnements*. University of Arizona Press, Tucson.

Ribes, René. 1964. « Cahier de fouilles 1964 ». Archéologie. MAC, ms, 6p.
Smith, Claire, et H. Martin Wobst. 2004. *Indigenous Archaeologies: Decolonising Theory and Practice*. Routledge.
Smith, Linda Tuhiwai. 2013. *Decolonizing Methodologies: Research and Indigenous Peoples*. Zed Books Ltd.
Taché, Karine, et Adrian L. Burke. 2011. « Prospection et sondages archéologiques dans les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec ». FQRSC.
Tourigny, Honoré-B. 1892. « Plan d'une partie de la rivière dans la seigneurie de Bécancour, et les cantons d'Aston et de Maddington ». Rivière Roulé. Greffe de l'arpenteur général du Québec (GAGQ).
Treyvaud, Geneviève, et Roxane Lévesque. 2016. « W8linaktekw : La rivière abénakise ». Archéologie. Musée des Abénakis.
———. 2018. « Interventions archéologiques sur les sites CaFe-7 (Odanak) et CcFc-3 (Bécancour) ». Archéologie. Musée des Abénakis.
Treyvaud, Geneviève, et Michel Plourde. 2017. *Les Abénakis d'Odanak, un voyage archéologique*. Odanak: Musée des Abénakis.
Turner, Sam. 2011. « Paysages et relations : archéologie, géographie, archéogéographie ». *Études rurales*, nº 188, 143-54.
Watkins, Joe. 2000. *Indigenous Archeology Indian values and scientific practice*. Oxford: Alta Mira Press.

ANNEXES

Annexe 1. Catalogue photos

Annexe 2. Dossier photos

Annexe 3. Catalogue des artéfacts

Annexe 4. Fiches d'enregistrement inventaire

Annexe 5. Fiches d'enregistrement, plans et stratigraphie *Wajosis*

Annexe 6. Fiche de site

Annexe 7. Aide-mémoire

Annexe 8. Notes de terrain

ANNEXE 9. RÉSULTATS ANALYSE CARBONE 14

Laboratoire de RADIOCHRONOLOGIE
RADIOCHRONOLOGY Lab
Centre d'études nordiques, Université Laval

KECK CARBON CYCLE AMS FACILITY
Earth System Science Dept.
UNIVERSITY OF CALIFORNIA, IRVINE, CA, USA

Louis-Vincent Laperrière-Désorcy

10 juin 2024

Résultats ^{14}C

# Laboratoire externe	# Université Laval	# Client (Type échantillon)	Pré-traitement	$D^{13}C$ (‰)	$F^{14}C$	±	$D^{14}C$ (‰)	±	^{14}C âge (BP)	±
UCIAMS-293111	**ULA-11883**	102N99E-3 (charbon)	HCl - NaOH - HCl		0.6454	0.0013	-354.6	1.3	**3515**	**20**
UCIAMS-293112	**ULA-11884**	13E56-1 (charbon)	HCl - NaOH - HCl		0.9723	0.0019	-27.7	1.9	**225**	**20**

Les concentrations radiocarbones sont données comme fractions du standard moderne, d14C, et âge radiocarbone conventionnel, et suivent les conventions de Stuiver et Polach (Radiocarbon, v.19, p.355, 1977).

Des échantillons mesurant le bruit de fond de l'appareil ont été soustraits, préparés avec des blancs ne contenant pas de 14C (bois pour les échantillons organiques, calcite pour les carbonates et os de mammouth pour les os et dents).

Tous les résultats ont été corrigés en fonction du fractionnement isotopique selon les conventions de Stuiver et Polach (1977), avec des valeurs d13C mesurées sur le graphite préparé, en utilisant le spectromètre AMS. Ces valeurs (qui ne sont pas montrées) peuvent être différentes des d13C du matériel original, si du fractionnement s'est produit durant la graphitisation de l'échantillon ou lors de la mesure AMS.

Remarque:
Les valeurs $D^{13}C$ seront disponibles plus tard.

Guillaume Labrecque, Technicien en charge

ANNEXE 10. GLOSSAIRE DES TERMES W8BANAKI

Ce glossaire présente les toponymes en langue aln8ba8dwaw8gan les plus courants et qui se retrouvent de manière fréquente dans les textes et rapports produit par le Bureau du Ndakina de W8banaki. Certains de ces termes ont été uniformisés pour faciliter notre compréhension moderne des éléments du paysage. Par exemple, il est fréquent qu'une rivière possède plusieurs noms en aln8ba8dwaw8gan en fonction du secteur où on se trouve. Afin de faciliter la compréhension des textes et pour nous accorder à l'usage courant du français où les rivières possèdent un nom unique, nous leur avons attribué, de manière consultative, un nom unique. Toutefois, les autres termes pour les désigner existent toujours et possèdent autant de valeur que le terme choisi.

8kawbagak : Grand lac Saint-François

Akigwitegw : Rivière Etchemin

Aln8ba/Aln8bak : Humain (en parlant de soi-même pour les membres de la Nation W8banaki)

Alsig8ntegw : Rivière Saint-François

Amoscongen : Rivière Androscoggin

Kchitegw : Fleuve Saint-Laurent

Kik8ntegw : Rivière Chaudière

Kinebagw : Rivière Kennebec

Koategw : Rivière Coaticook

Kweniteg : Fleuve Connecticut

Mamlhawbagw : Lac Memphrémagog

Masawibi : Lac Massawippi

Masesoliantegw : Rivière Richelieu

Masipskwebi : Baie Missisquoi

Namagw : Lac Magog

Namagwk8ntegw : Lac Mégantic

Namasak : Rivière Gentilly

Nebesek/Atali sawtegwak : Lac Saint-Pierre

Pana8bskategw/Pnapskw : Fleuve Penobscot

Pidiganitegw : Rivière Nicolet

Pitawbagw : Lac Champlain

Pskasewantegw/Pskusewantegw : Rivière Magog

W8banaki : La nation "abénakise"

W8banaki : Conseil tribal apolitique qui travaille pour et en partenariat avec les conseils de bande de Wôlinak et d'Odanak, anciennement connu sous le nom du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki

Wabanaki ou W8banaki : La confédération qui inclut les Nations Wolastoqiyik, Mi'kmaq, Penobscot, Passamaquoddy, Abénakis

W8linaktegw : Rivière Bécancour

Wazwategw/Masipskwisibo : Rivière Missisquoi

Wigw8magw8tegw : Rivière Yamaska

Wlastegw : Fleuve Saint-Jean

ANNEXE 11. LEXIQUE DE TERMES TECHNIQUES ARCHÉOLOGIQUE

AA : Avant aujourd'hui; par convention internationale, une date « avant aujourd'hui » doit être comprise comme « avant 1950 ».

Aire d'étude : grand territoire de référence pour la recherche documentaire et/ou l'étude de potentiel. Par exemple : le territoire entier de la SPIPB ou le territoire du lac Saint-Pierre pour le PPO

Zone d'intervention : lieu où se tient l'intervention archéologique. La zone est définie précisément et fait l'objet d'un permis de recherche archéologique émis par le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Secteurs : secteurs d'intérêts délimités à l'intérieur de la zone d'intervention. Les secteurs sont définis en fonction des besoins, de l'environnement et de l'ampleur de la zone d'intervention.

Zone de potentiel : zone définie pour laquelle un potentiel archéologique est identifié. Ce potentiel peut être identifié sur la base d'un facteur ou d'une combinaison de facteurs : tradition orale, sources historiques, environnement, recherches archéologiques passées, etc. La zone de potentiel est généralement qualifiée en fonction de la nature de son potentiel (ex. : élevé ou moyen). Cette zone est confirmée à la suite d'une inspection visuelle.

Sondages : excavations manuelles carrées de 30 cm sur 30 cm ou 50 cm sur 50 cm d'une profondeur variable. La disposition et la profondeur de ces excavations dépendent des conditions du terrain et du projet. Les sondages sont réalisés dans le cadre d'inventaires archéologiques.

Sondages tests : sondages de taille plus importante, documentés en détail afin de renseigner la stratigraphie d'un secteur ou de la zone d'intervention. Les sondages tests sont réalisés dans le cadre d'inventaires archéologiques. Un minimum de 1 sondage test est réalisé par zone d'intervention.

Unité de fouille/Opérations : une surface définie et délimitée fouillée à l'intérieur d'une zone d'intervention. Généralement de forme carrée ou rectangulaire (dans le cas d'une tranchée). Les unités de fouilles ou opérations sont réalisées dans le cadre d'une fouille archéologique.

Niveau : une portion de sol qu'on distingue des autres sur une base arbitraire, souvent la profondeur par rapport à la surface du sol. Par exemple, une unité de fouille peut contenir les niveaux 0 à 10 cm, 10 à 20 cm, etc.

Couche : une couche qui se distingue de façon perceptible des couches adjacentes, soit par un changement de couleur, un changement de compacité, un changement de granulométrie ou une combinaison de ces facteurs.

Inspection visuelle : visite de terrain où l'état des lieux, la morphologie, la présence de structures modernes, l'environnement, etc. sont observés. Cette étape permet d'évaluer si la zone possède un potentiel archéologique ou un intérêt pour des recherches futures.

Inventaire archéologique : réalisation de sondages manuels de manière systématique ou aléatoire dans une zone d'intervention ou une zone de potentiel.

Fouille archéologique : intervention archéologique constituée d'une excavation manuelle d'une grande superficie afin de documenter en partie ou en entier un site archéologique connu.

Surveillance archéologique : surveillance d'une excavation mécanique par un archéologue dans le but de localiser des vestiges archéologiques et historiques.